Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd34jull

79

I

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS.—DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

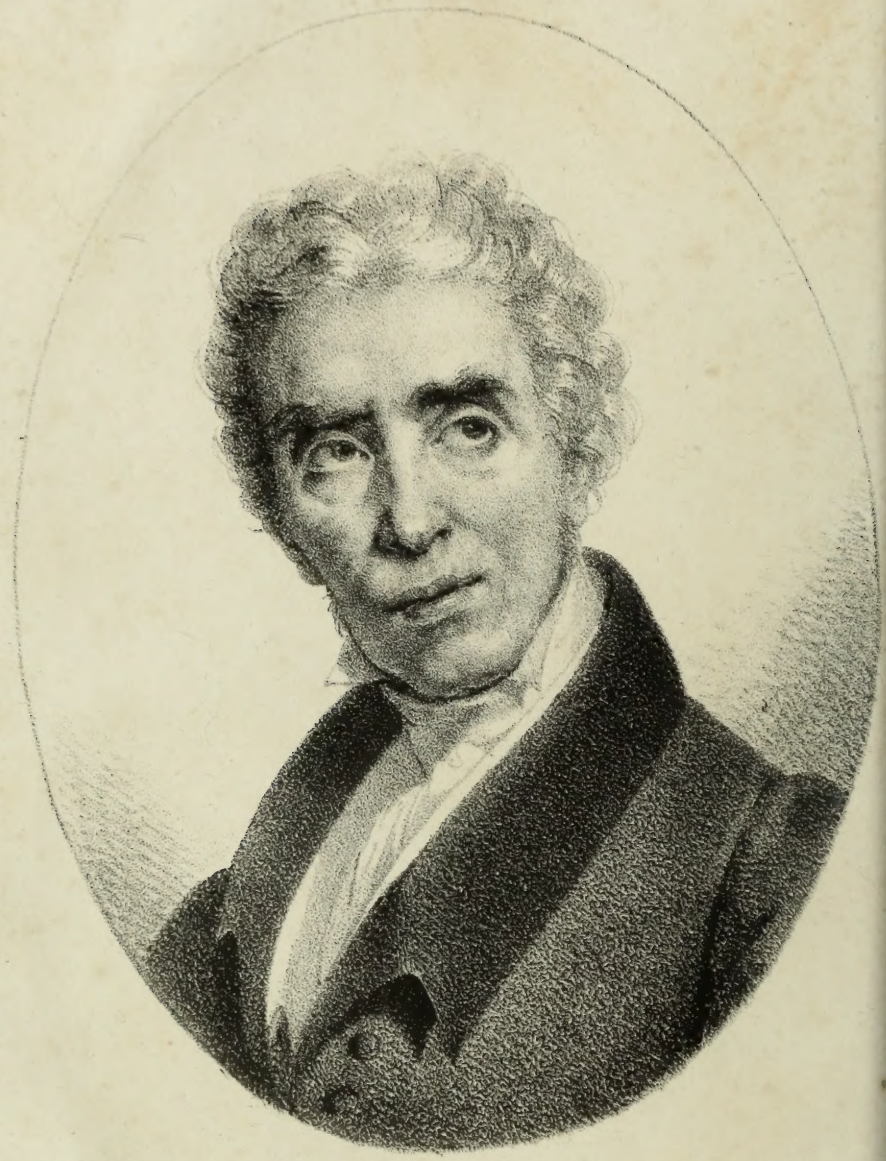

Jacques Louis David, Peintre.

David

Revue Encyclopedique

1827.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXXIV.

PARIS.

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

AVRIL 1827.

LIBRARY
JUL 15 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

LETTRE

DE M. le capitaine anglais *Édouard* SABINE

A M. JULLIEN, DE PARIS :

RÉSUMÉ DES VOYAGES ENTREPRIS PAR LA GRANDE-BRETAGNE POUR PERFECTIONNER L'HYDROGRAPHIE DES MERS POLAIRES ARCTIQUES (1).

MONSIEUR,

Vous désirez que je vous donne les moyens d'offrir à vos lecteurs une revue sommaire des expéditions entreprises depuis quelques années par la Grande - Bretagne

---

(1) Ce Résumé qu'a bien voulu rédiger, d'après notre invitation, M. le capitaine d'artillerie anglaise SABINE, qui est dans ce moment à Paris, nous a semblé devoir intéresser d'autant plus nos lecteurs que M. Sabine a lui-même accompagné, comme savant, deux des

au-delà du cercle polaire arctique; que je fasse connaître le but spécial et les résultats de chacune de ces expéditions. Je m'empresse de vous satisfaire sur ces points, mais en me bornant aux objets géographiques, qui, à une seule exception près, ont été l'origine de ces entreprises.

On s'était proposé la solution des deux questions suivantes : 1° savoir s'il existait au nord de l'Amérique une communication navigable entre l'Atlantique et la mer Pacifique; 2° savoir s'il est possible, par la navigation ou autrement, d'atteindre le pôle boréal.

L'examen de ces deux questions exigeant des recherches dirigées vers des points fort éloignés les uns des autres, elles ont servi de but à des entreprises différentes, et nous en traiterons successivement, en commençant par la première question, celle d'une communication navigable entre l'Atlantique et la mer Pacifique.

La recherche d'un passage navigable pour les vaisseaux marchands qui allaient des ports de l'Europe en Chine, et dans la mer des Indes, paraît avoir occupé le premier rang parmi les objets des voyages de découvertes, faits vers la fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe; époque digne d'être citée dans les annales maritimes de la Grande-Bretagne pour ses entreprises aventureuses et commerciales. A cette époque, les diverses branches de l'Océan, les baies et les bras de mer, à partir du cap méridional du Groënland, d'un côté, jusqu'à la côte du Labrador, de l'autre (limites de la recherche d'un passage navigable), furent parcourus et examinés par plusieurs

---

expéditions pour la recherche du passage du nord-ouest, et a fait un troisième voyage au Groënland et au Spitzberg, pour des expériences sur le pendule. (N. D. R.)

expéditions, aux frais de commerçans anglais, qui en confièrent la conduite à des navigateurs dont on ne saurait assez louer la hardiesse et l'habileté, surtout si l'on a égard au peu de moyens qu'ils avaient à leur disposition. Ces voyages firent successivement connaître le détroit et la baie d'Hudson, les détroits de Davis et de Cumberland, ainsi que la mer de Baffin, et démontrèrent la continuité de leurs côtes, les points suivans exceptés; longeant la côte de la mer qui porte son nom, Baffin avait remarqué, au nord et à l'ouest, cinq entrées ou discontinuités de la côte, qu'il n'examina pas de plus près. Il leur donna les noms de *Wolstenholme Sound*, *Whale Sound*, *Smith's Sound*, *Jones's Sound* et *Lancaster's Sound*. L'expression *sound* (entrée) diffère de celle de baie en ce qu'elle ne désigne pas nécessairement une enceinte fermée. De plus, l'extrémité occidentale du détroit de Cumberland était entièrement inconnue, et le détroit d'Hudson n'était lui-même que très-imparfaitement connu.

Si, à la même époque, on ne fit point la reconnaissance complète de ces points, on ne doit pas en conclure que les personnes qui s'étaient engagées dans ces recherches avaient désespéré de trouver un passage par quelqu'une de ces entrées. Au contraire, la plupart des navigateurs, sinon tous, regardèrent comme très-probable la découverte future de cette communication, et l'on trouve dans leurs écrits les faits et les raisonnemens sur lesquels ils appuyaient cette opinion. Mais leurs voyages avaient éclairci suffisamment la question qui intéressait les commerçans, en démontrant à peu près, que lors même qu'il existerait un passage, il ne pourrait être d'aucune utilité pour le commerce : et pour d'autres objets de recherches, les commerçans n'étaient pas disposés à employer leurs fonds.

Tel était l'état de la question, lorsqu'on la renouvela, en 1818. Dans l'intervalle, elle avait été agitée de tems en tems, et avait donné naissance à trois ou quatre expéditions navales, faites aux frais du gouvernement; mais il n'en résulta rien qui soit digne d'être rapporté dans une esquisse aussi rapide que celle-ci.

En 1814, la fin de la longue guerre dans laquelle la Grande-Bretagne avait été engagée, lui permit de s'occuper de recherches qui offraient de l'attrait à un public éclairé, comme utiles ou simplement intéressantes; et celle du passage du nord-ouest ayant fixé l'attention d'un homme dont le nom s'est depuis presque identifié avec elle, et qui, par sa situation, comme secrétaire de l'amirauté, se trouvait dans le cas d'avoir une influence considérable sur les actes du gouvernement, la reconnaissance des points qu'on n'avait pas encore explorés, et où le passage cherché pouvait exister, fut entreprise avec des moyens et avec une volonté persévérante qui promettaient de décider la question.

Au commencement de 1818, *l'Isabelle*, de 400 tonneaux, et *l'Alexandre*, de près de 300, furent équipés, et confiés à des officiers de la marine royale, avec environ 100 hommes pour les deux vaisseaux. Des moyens extraordinaires furent mis en œuvre pour préserver leurs carènes du choc des glaces; ils furent approvisionnés avec profusion de tout ce qui pouvait servir à la navigation dans des mers couvertes de glace, ou contribuer à la santé et au bien-être des équipages. On leur fournit des provisions de bouche et du combustible en quantité suffisante pour passer l'hiver dans la zone glaciale, dans le cas où ce séjour serait devenu nécessaire. *L'Isabelle* était commandée par le capitaine Ross, chef de l'expédition, et *l'Alexandre* par le lieutenant Parry, depuis

si célèbre comme capitaine commandant les expéditions suivantes. Ces vaisseaux quittèrent l'Angleterre, en avril 1818, avec ordre de remonter le détroit de Davis, et de s'avancer au-delà, dans la direction choisie par le chef de l'expédition, pour la découverte d'un passage jusqu'à l'Océan Pacifique. Ils revinrent, au mois de novembre de la même année, après avoir fait, pendant l'été, le tour du détroit de Davis et de la mer de Baffin, en remontant le long de la côte orientale, et redescendant le long de la côte occidentale. Cette nouvelle reconnaissance de ces côtes servit au moins à démontrer l'exactitude et la fidélité des premiers navigateurs. Les cinq entrées qui avaient été découvertes, mais non pas examinées par Baffin, furent aperçues de nouveau, mais de plus loin, à l'exception de *Lancaster's Sound*, dans laquelle l'expédition s'enfonça jusqu'à une trentaine de milles, et où elle trouva la réunion de toutes les circonstances qui pouvaient faire soupçonner l'existence d'un passage.

Au retour du capitaine Ross, deux autres bâtimens furent équipés pour achever la reconnaissance de cette partie : c'était *l'Hécla*, bombarde, commandée par le lieutenant Parry, chef de l'expédition; et *le Griper*, corvette, sous les ordres du lieutenant Liddon. Ces vaisseaux furent équipés avec le même soin qu'au premier voyage. Ils quittèrent la Tamise en mai 1819, avec ordre de s'avancer dans le *Lancaster's Sound*; et, dans le cas où l'on n'y trouverait point de passage, d'examiner complétement les quatre autres entrées. Ainsi, à cette expédition était réservé l'honneur de découvrir la communication cherchée si long-tems entre les eaux de l'Atlantique et celles de l'Océan au nord de l'Amérique; et comme la communication de ces dernières avec l'O-

céan Pacifique avait été reconnue par le capitaine Cook, en 1771, lorsqu'il passa le détroit de Behring, la liaison entre les eaux de l'Atlantique et de la mer Pacifique par l'Océan qu'on sait exister au nord de l'Amérique, vers le 70me parallèle, cessa d'être douteuse, et la question se réduisit à savoir si cette communication laissait un passage navigable. Dès-lors, l'entrée appelée *Lancaster's Sound* fut reconnue pour un détroit de 150 milles de longueur sur 30 à 40 de largeur, d'une profondeur considérable, et la surface des eaux sans glaces. Les côtes, très-élevées et presque perpendiculaires, suivent à peu près la direction *est-ouest*. Ce détroit, si digne par son aspect et par toutes les circonstances locales, de servir de canal de communication entre la mer polaire et l'Atlantique, fut appelé *Détroit de Barrow*. A la sortie du détroit, au commencement d'août 1819, le progrès des navigateurs vers l'ouest, dans la direction du détroit de Behring, fut momentanément arrêté par les glaces; et ils employèrent quelques jours à la reconnaissance d'un canal, qu'ils appelèrent du nom de S. M. B., alors *Prince Régent*. La reconnaissance de ce canal, poussée jusqu'à 120 milles dans la direction du sud, fit penser que la côte orientale était celle du continent d'Amérique, ou que, si des canaux de communication entre les deux océans, semblables à celui de Barrow, existaient plus au sud, l'on parviendrait, selon toute probabilité, à la côte du continent, en longeant le bord oriental du canal du *Prince Régent*. Au retour des bâtimens dans le détroit de Barrow, les obstacles qu'ils avaient rencontrés d'abord avaient disparu, et ils purent s'avancer à l'ouest, depuis le 90° jusqu'au 110° de longitude occidentale (mérid. de Greenwich), en suivant toujours les côtes méridionales d'une série d'îles, presque toutes situées

sur le même parallèle et comprises entre les 74 et 76° de latitude. Parvenue à la plus occidentale de ces îles, l'expédition fut surprise par l'hiver qui se fit sentir beaucoup plutôt qu'on ne l'avait pensé; et avant la fin de septembre, les bâtimens étaient mis en sûreté, c'est-à-dire, fixés par les glaces dans une rade de l'île qu'on nomma île *Melville*, du nom de lord Melville, alors premier Lord de l'amirauté.

Cette expédition est aussi remarquable que la première qui passa l'hiver dans les hautes latitudes, en conservant l'équipage en état de parfaite santé et d'activité de service. Les moyens que l'on prit pour occuper et distraire les marins sont bien connus, et il n'est pas nécessaire d'en parler ici.

Au retour de la bonne saison, les vaisseaux reprirent leur station à l'extrémité occidentale de l'île Melville (longitude occid., 114°, mérid. de Greenwich), dans l'espoir que la glace dont l'Océan était partout couvert, excepté dans le voisinage des côtes, permettrait, à quelque époque de la saison de navigation, de se frayer un passage. Mais, à la fin du mois d'août, c'est-à-dire, après avoir passé l'année entière, moins quelques jours, dans le même lieu, cette espérance s'évanouit, et l'on fut forcé de reconnaître qu'il fallait chercher une continuité de côtes pour obtenir une continuité de mer navigable. L'expédition revint en Angleterre, au mois de novembre de la même année, après une absence de 18 mois; et en janvier 1821, *l'Hécla* fut rééquipée, ainsi que *la Furie*, navire du même genre et d'un même tonnage, qu'on lui donna pour compagnon de route. Ils furent l'un et l'autre approvisionnés pour quatre ans et confiés à M. Parry, élevé au rang de capitaine, et secondé par le capitaine Lyon, nouvellement revenu de Mourzuk, en

Afrique. Guidée par ce qu'avait appris l'expérience de l'expédition précédente et certaine que, dans cette partie du moins de la mer polaire qui existe au nord de l'Amérique, le voisinage des terres offre la plus grande, sinon la seule probabilité de trouver une mer navigable, la nouvelle expédition fit voile, en mai 1821, avec ordre de s'avancer dans le détroit d'Hudson, au lieu de celui de Davis, et de faire tous ses efforts pour atteindre la côte du continent le plus près possible du point où sa continuité avait déjà été reconnue, c'est-à-dire, près de *Repulse-Bay;* puis, de côtoyer toujours jusqu'à l'océan Pacifique, si cela était praticable. L'expédition parvint à la côte du continent au point désigné, et trouva bientôt un second canal de communication entre les deux océans, auquel on donna le nom de *Détroit de l'Hécla et de la Furie.* Malheureusement, ce détroit ne ressemblait point à celui de Barrow; il était, au contraire, resserré, et, par des causes particulières et locales, très-encombré de glaces.

Durant deux saisons successives, l'expédition persévéra dans ses efforts pour gagner la mer polaire, dont on était peu éloigné, et qui fut reconnue pour être débarrassée de glaces par les hommes de l'expédition qui traversèrent la terre à pied de tems à autre pour faire des reconnaissances.

Ce ne fut qu'après avoir passé deux hivers presque dans le même lieu et consommé la moitié des provisions, avant d'avoir, pour ainsi dire, franchi le seuil du passage, qu'on perdit l'espoir du succès; l'expédition revint en Angleterre, en 1823, après une absence de près de trente mois.

Cependant, on ne renonça pas entièrement au projet de passer de l'Atlantique à la mer Pacifique; on pensa

qu'en faisant un détour par les détroits de Davis et de Barrow, et en descendant au sud, à travers le canal du Prince-Régent, on pourrait parvenir à l'extrémité occidentale du détroit de l'Hécla et de la Furie (à l'extremité orientale duquel nos navigateurs avaient été arrêtés). Dans ce cas, la côte du continent pourrait encore faciliter la navigation. Les mêmes navires furent équipés et confiés au capitaine PARRY. C'était sa *quatrième* expédition dans les régions polaires, et la troisième dans laquelle il commandait. Son second, dans cette dernière, était le capitaine HOPPNER, qui avait servi comme lieutenant dans tous les voyages précédens. On mit à la voile, en mai 1824. Mais, comme l'expédition arriva cette fois un peu tard au canal du Prince-Régent, elle hiverna à Port-Bowen, sur la côte orientale, à quelques milles de l'embouchure du canal. Au retour de la bonne saison, en 1825, nos voyageurs s'étaient avancés de quelques milles plus au sud que dans la première expédition, et aucune circonstance ne paraissait diminuer l'espoir du succès, lorsque le naufrage inopiné de *la Furie* arrêta leurs progrès. Étant prise par une bourrasque, entre la terre et la glace flottante, elle périt, serrée entre les deux. On n'eut à regretter la perte d'aucun homme, et l'*Hécla* revint, en automne, avec l'équipage des deux vaisseaux. Telle fut l'issue du quatrième et dernier essai que le gouvernement anglais avait jugé à propos de tenter pour naviguer de l'Atlantique à la mer Pacifique; on ne peut lui refuser le mérite d'avoir persévéré dans une entreprise qui avait excité l'intérêt général, bien long-tems après avoir acquis la certitude que l'on ne pourrait retirer aucune utilité de ce passage, quand même on serait parvenu à le découvrir. Il faut cependant reconnaître que, malgré le peu de succès de ces différentes expéditions, l'impossi-

bilité de conduire un bâtiment de l'Atlantique à la mer Pacifique par le nord de l'Amérique n'est nullement démontrée; mais il est fort douteux que l'importance du résultat fut proportionnée aux difficultés de l'entreprise.

Pendant l'exécution de ces travaux, on obtenait tous les documens jugés utiles pour la géographie de l'Amérique septentrionale, au moyen d'expéditions par terre, qui seraient tout-à-fait étrangères à la navigation, si elles n'employaient pas quelquefois des barques pour longer les côtes. Elles levaient la carte des limites du continent vers le nord, et fixaient la position exacte des points principaux.

Tel fut l'objet de la mission du capitaine Franklin, en 1819, 20, 21 et 22. La relation de son voyage fut accueillie avec un vif intérêt, et tous ceux qui avaient pris part à cette entreprise obtinrent les éloges que méritaient leur héroïque fermeté et la constance qui leur fit supporter des privations, dont l'histoire des découvertes n'offrait pas encore d'exemples. Les résultats géographiques de cette mission furent la longitude et la latitude de l'embouchure de la *rivière de la Mine de cuivre* (Copper-mine river), et la reconnaissance des côtes entre les 109° et 115° de longitude ouest, espace d'environ 550 milles, en raison des sinuosités de cette côte.

En 1824, le capitaine Lyon était parti d'Angleterre pour exécuter les mêmes travaux, depuis la baye d'Hudson jusqu'au 109° de longitude ouest; mais, avant qu'il eût achevé la traversée, son vaisseau fut tellemeut endommagé par la tempête, qu'il fut dans la nécessité de revenir en Angleterre, et cette entreprise fut abandonnée pour le moment.

Le capitaine Franklin, et son ancien compagnon de voyage, le docteur Richardson, ne craignirent point,

malgré les souffrances qu'ils avaient éprouvées la première fois, de retourner de nouveau sur les côtes de la mer polaire; l'expérience qu'ils avaient acquise les remplissait de confiance et leur donnait la conviction qu'ils pourraient se préserver des désastres que l'on avait éprouvés. Le capitaine Franklin se proposait, dans le cours de l'été dernier, de reconnaître toute la côte entre la rivière de Mackenzie, par 134° de longitude ouest, et le détroit de Behring, où la corvette *la Fleur* (the Blossom), devait aller l'attendre, pour le ramener en Europe par la route de la Chine. Il espérait atteindre la corvette; au mois d'octobre. Pendant ce tems, le docteur Richardson partait de l'embouchure de la rivière Mackenzie, et se dirigeant à l'est, devait achever la reconnaissance de la côte jusqu'à la partie qu'ils avaient reconnue ensemble, en 1822. Le projet de Richardson était, pour son retour, de remonter la rivière de la Mine de cuivre, et de se diriger vers le Canada. S'ils ont réussi l'un et l'autre, ce que nous apprendrons bientôt, on aura le contour de tout le continent américain, excepté ce que le capitaine Lyon devait explorer, et nous ne doutons point que son expédition ne soit bientôt renouvelée.

Passons à la seconde partie de notre sujet, la possibilité d'arriver au pôle nord, soit par la navigation, soit de toute autre manière. Les tentatives faites pour résoudre ce problème ont pris naissance dans les ingénieuses hypothèses de quelques savans; ils ont avancé que peut-être les glaces, au nord du Spitzberg, qui de tems immémorial ont empêché les navigateurs de s'avancer de plus de quelques milles au-delà du 81e degré de latitude, n'étaient en effet qu'une barrière qui défendait l'entrée d'une mer libre : et, en attendant que l'existence de cette

mer fût prouvée, on lui a imposé d'avance le nom de *Bassin du pôle.*

Cette hypothèse avancée par l'un des membres ingénieux et influens de la *Société royale de Londres*, M. *Daines* Barrington, fit décider la première expédition confiée au capitaine Phipps (depuis, *lord* Mulgrave), en 1773. Ce navigateur intrépide se fraya un passage à travers les glaces brisées et flottantes qui formaient l'extérieur de la barrière; mais il reconnut bientôt que derrière se trouvait un champ de glace compacte et solide, qui interdisait absolument la navigation, et qu'on n'y découvrait aucune apparence d'eau liquide, dans tout l'espace qu'on pouvait apercevoir du haut de ses navires. Ses observations s'étendirent depuis le Groënland jusqu'à la côte orientale du Spitzberg. En 1818, lorsqu'on reprit la recherche d'un passage au nord-ouest, la tentative de 1773 fut aussi renouvelée par *la Dorothée*, commandée par le capitaine Buchan, et *le Trent*, sous les ordres du lieutenant (aujourd'hui capitaine) Franklin. On n'a point publié la relation officielle de ce voyage; mais on peut dire, en somme, qu'il eut le même résultat que celui du capitaine Phipps.

En 1823, une troisième expédition tenta de reconnaître la nature et l'étendue de la barrière opposée à la navigation depuis le Spitzberg jusqu'au Groënland. Le capitaine Clavering, commandant du *Griper*, corvette, chargée de transporter les pendules aux hautes latitudes, s'occupa de cette recherche pendant qu'on faisait les expériences au Spitzberg. Le résultat de cette reconnaissance ne différait qu'en un seul point de ce que l'on savait déjà par les premières expéditions. Comme le capitaine Clavering avait dû longer les glaces jusqu'à la côte du Groënland, pour débarquer les pendules au

point le plus boréal qu'il put atteindre, sans s'exposer au danger d'être retenu pendant l'hiver, il acquit la certitude que le voisinage de la terre influe assez sur la température de la mer pour maintenir, dans son voisinage, un petit espace de mer libre. C'est à cette cause que l'on peut attribuer l'existence d'un canal de quelques milles de largeur qu'il trouva entre le Groënland et les glaces. La surface de ce canal était semée de débris de glaces rompues, mais la navigation n'y était pas impraticable; la rupture des glaces était l'effet de deux causes réunies; la chaleur que la terre contracte durant les longs jours des régions polaires, et le mouvement des marées. Leur action avait été assez forte pour tenir ce canal ouvert jusqu'au 76e degré; la côte continuait à courir vers le nord; mais, comme la saison était fort avancée, le capitaine Clavering dut retourner sur ses pas; ainsi, on ne peut savoir jusqu'à quel degré de latitude la navigation pourrait être prolongée vers le nord, en profitant des facilités fournies par le voisinage de la terre.

Le problème de l'existence d'une mer navigable autour du pôle sera probablement résolu, dans le cours de cet été, par la nouvelle expédition du capitaine Parry. On sait qu'il se propose de franchir à pied la barrière des glaces, si ce n'est en effet qu'une barrière, et qu'il mène à sa suite des barques qui pourront lui servir, dans le cas où il trouverait cette mer, objet de ses recherches. Si la glace lui présente une surface continue, sa course vers le pôle sera poussée aussi loin que pourra le permettre la nécessité de s'assurer les moyens de retour.

Edward Sabine.

Paris, le 8 avril 1827.

Extrait *d'un ouvrage, maintenant sous presse*, intitulé : Forces productives et commerciales de la France, par le baron *Charles* Dupin, membre de l'Académie des sciences. (2 vol. in-4°.)

Le baron *Charles* Dupin s'est proposé de faire connaître la nature et la mesure des forces productives et commerciales de la France; il a développé ses recherches à ce sujet dans une suite de leçons qu'il a données et qu'il continue à l'*Athénée royal de Paris*. Il a commencé par montrer comment on peut évaluer ces forces et les réduire à la même unité de mesure. Ensuite, il a présenté des moyens généraux de les mieux employer et de les accroître, pour notre agriculture, notre commerce et notre industrie.

A ces recherches générales, il a fait succéder la *Revue industrielle des départemens*. Il nous avait déjà donné celle du département de la Moselle (voy. *Rev. Enc.*, t. xix, p. 517). Il a bien voulu nous communiquer la description des forces productives d'un autre département, celui du Nord, et nous allons la publier. Dans peu de tems, le tableau complet de ces forces sera mis par l'auteur sous les yeux du public, et fournira des moyens nombreux d'ajouter à la prospérité de la France.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Voici le département le plus populeux et le plus riche en revenu territorial, quoiqu'il n'ait pas même l'étendue d'un département moyen.

	NORD.	DÉP. MOYEN.
Superficie totale.	581,424 hectares.	622,482 hectares.
Population totale.	905,764 individus.	354,083 individ.
Superficie pour 1,000 hab. .	642 hectares.	1,758 hectares.
Population par myriamètre.	15,768 individus.	5,688 individ.
Revenu territorial.		
Totalité.	50,000,000 fr. » c.	18,906,976 fr. » c.
Par habitant.	55 20	53 39
Par hectare.	85 99	30 38

Ainsi, dans le département du Nord, la terre produit presque le triple de la France moyenne : c'est à peu près le rapport de la population.

	NORD.	DÉP. MOYEN.
Contributions foncières.	5,357,787 fr. » c.	2,357,354 fr. » c.
— personnelles et mobilières.	940,826	413,731
— pour portes et fenêtres. . .	482,410	171,329
TOTAUX.	6,781,023	2,942,414
Impôts pour 1,000 fr. de revenu. .	135	150
Impôt par habitant.	7 48	8 30

Voici, selon M. CORDIER, la superficie et la répartition des terres dans le département du Nord.

Terres labourables ensemencées. . .	287,773 hectares.
Idem. en jachères. . .	36,192
Prairies naturelles.	116,773
Id. artificielles.	28,247
Jardins, potagers et parcs.	9,259
Maisons, moulins, usines.	6,939
Bois.	60,664
Marais.	5,603
Eaux courantes, rivières.	1,992
Eaux stagnantes, étangs.	2,124
Routes et chemins.	17,867
Terrains incultes.	7,880
Mines et carrières.	111
TOTAL. . . .	581,424
Nombre des maisons du dép^t en 1818. .	179,209
— des ménages.	158,631
— des habitans.	830,284

Céréales.	NORD.	DÉP. MOYEN.
Froment.	1,536,639 hectol.	598,839 hectol.
Seigle et méteil.	500,632	252,211
Maïs.	»	73,281
Sarrasin.	4,080	97,784
Orge.	319,568	146,239
Pommes de terre.	443,916	230,241
TOTAUX. . .	2,804,835	1,398,595

Céréales par homme. . . .	3 h. 03 lit.	3 h. 95 lit.
Avoine.	1,178,620	372,867
Proportion par cheval. . .	16 00	13 24

Il résulte de ces données, que le département du Nord peut exporter, année moyenne, 200,000 hectolitres d'avoine, et doit importer au moins un million d'hectolitres de céréales propres à nourrir l'homme. Il tire ses blés de soixante lieues à la ronde. Par conséquent, il est, pour les départemens qui l'avoisinent, pour ceux de l'Aisne, de la Somme, des Ardennes, de la Meuse, etc., un consommateur opulent, qui contribue beaucoup à leur aisance.

Ce département n'ayant pas de vignes, sa consommation d'orge est considérable, pour fabriquer de la bière. L'importation doit être plus considérable encore, à cause de la grande étendue des distilleries. En 1818, on a fabriqué dans le département 1,020,882 hectolitres de bière, avec :

Orge.	561,438 hectol.
Houblon.	1,020,802 kilogr.
Charbon fossile.	408,321 hectol.

Quatre-vingt-sept distilleries ont consommé :

Blé.	953,412 kilogr.
Seigle.	2,906,889
Orge.	595,917
Escourgeon.	918,199
Avoine.	312,460
Sarrasin.	189,281
	5,876,158

Genièvre fabriqué.	23,505 hectol.
Charbon de terre consommé. . .	69,715

Bois et forêts.	NORD.	DÉP. MOYEN.
Bois et forêts.	57,051 hect.	75,831 hect.
Bois pour 1,000 habitans.	63	214

Le département du Nord n'ayant pas le tiers des bois qui correspondent à sa population, consomme une grande quantité de houille; il en tire une partie de la Belgique, et l'autre de ses mines de Condé, de Fresne, d'Anzin près Valenciennes (1).

En 1818, les mines de houille du département ont donné.	3,098,296 hectol.
Les mines de fer.	1,124,253 kilogr.
Les carrières de marbre.	152 mèt. cubes.
121 fours à chaux ont fabriqué. . . . . en consommant 65,839 hectol. de charbon.	397,915 hectol.

Chevaux.	NORD.	DÉP. MOYEN.
Totalité.	73,639	28,170
Y compris poulains nés en 1825. . . .	4,627	2,204
Chevaux pour 1,000 habitans.	81	79
Idem, par myriamètre.	1,266	452

Cette grande supériorité dans le nombre de chevaux du département du Nord nous annonce que le labourage s'y fait principalement avec ces animaux.

Races bovines.	NORD.	DÉP. MOYEN.
Bœufs.	5,034	20,258
Taureaux.	1,971	2,549
Vaches.	127,878	46,547
Génisses.	37,546	10,192
TOTAUX.	172,429	79,546
Nombre de bêtes bovines pour 1,000 hab.	190	224

Le département du Nord est, comme on va le voir, obligé d'importer environ moitié en sus des laines qu'il récolte, pour suffire à la simple consommation des habitans.

(1) *Voy.* la description des mines d'Anzin, *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 306.

Toisons annuelles.	NORD.	DÉP. MOYEN.
En suint : Mérinos.	2,262 kilogr.	8,448 kilogr.
Métis.	3,994	35,351
Indigènes.	737,771	312,280
Lavées sur le dos.	»	53,093
TOTAUX.	744,027	409,172
Nombre de kil. de laine par 1,000 h.	821	1,155

Patentes.	NORD.	DÉP. MOYEN.
1814.	492,483	206,693
1825.	752,357	289,630
Accroissement pour 1,000 francs. . . .	528	399

Voies commerciales.	NORD.	DÉP. MOYEN.
Routes.	599,747 mèt.	372,989 mèt.
Rivières et canaux navigables.	481,800	108,162
Rapport des routes aux voies navigables.	1,000:803	1,000:290
Route par myriamètre.	10,315	5,992
Rivières et canaux par myriamètre. . . .	8,286	1,737

Ainsi, le département du Nord, proportion gardée, possède deux fois autant de routes, et cinq fois autant de voies navigables que le département moyen. Voilà l'une des sources principales de son étonnante prospérité.

	NORD.	DÉP. MOYEN.
Population des villes.	266,144 hab.	75,669 hab.
Id. des campagnes. . . .	639,620	273,414
Rapport.	416:1,000	272:1,000

Dans le département du Nord, proportion gardée, la population des villes est presque deux fois aussi grande que dans la France moyenne, pour un même nombre d'habitans de la campagne : c'est encore une cause de richesse et d'industrie.

Le département du Nord a la forme d'une bande étroite et longue, appuyée d'une part sur les limites du Pas-de-Calais, de l'autre, sur la frontière de la Belgique. Il se termine, du

côté de l'occident, au rivage de la mer, et du côté de l'orient par la chaîne de coteaux qui couronne le bassin de l'Oise. Cependant, tout l'arrondissement d'Avesne se trouve en dehors de ce bassin, et fait partie du bassin de la Sambre, au nord des Ardennes.

Le département du Nord se divise en sept arrondissemens, qui sont ceux de *Dunkerque*, de *Lille*, de *Cambrai*, d'*Avesne*, d'*Hazebrouck*, de *Douai* et de *Valenciennes*; parcourons-les.

En suivant le littoral de la mer, à partir de Calais, nous rencontrons d'abord la petite ville de *Gravelines*, à l'embouchure de l'Aa, laquelle se trouve en communication, par cette rivière, jusqu'à Saint-Omer, avec la ligne de navigation naturelle et artificielle qui sert de limite septentrionale au département du Pas-de-Calais. Nous arrivons ensuite à *Dunkerque*, le dernier de nos ports vers la Belgique, et le plus riche de toute la côte de France au nord de la Seine. Dunkerque est le débouché principal de la ligne de navigation intérieure que nous venons d'indiquer.

Cette ligne se compose d'abord du canal de Bourbourg, depuis Dunkerque jusqu'à l'Aa; ce canal se prolonge, de l'autre côté de Dunkerque, jusqu'à Furnes, et de là jusqu'à l'Yser dans la Belgique. Un autre canal part de Dunkerque et vient à Bergues rencontrer une seconde ligne de navigation; c'est le canal de La Coln, à peu près parallèle à la première ligne, et qui va, comme celle-ci, depuis l'Aa jusqu'à Furnes.

La population de Dunkerque correspond à l'importance de la position de cette ville, pour la marine et pour la navigation intérieure. Elle a plus de 24,000 habitans; elle est le siége d'un tribunal et d'une chambre de commerce; elle possède un arsenal maritime qui jadis eut une grande importance. On connaît le célèbre canal de Mardyck, qui fut creusé par le maréchal de Vauban pour conserver à cette partie de notre territoire les avantages d'un port militaire, et que la honteuse jalousie des Anglais fit détruire, après la paix désastreuse de 1763. Plusieurs grands ouvrages de l'arsenal de Dunkerque ont été construits sous la direction de Vauban, de ce grand homme dont nous verrons

les travaux bienfaisans ou protecteurs se déployer dans toutes les parties du vaste territoire que nous devons parcourir.

Dunkerque trouve une source de richesses dans la pêche de la morue, au banc de Terre-Neuve, et ses marins intrépides excellent dans ce pénible métier. Elle possède un grand nombre de fabriques : des savonneries, des amidonneries, des brasseries, des distilleries, des corderies, etc.

Des bancs de sable obstruaient l'entrée du port de Dunkerque. Une magnifique écluse de chasse, exécutée par M. Bosquillon, sous la direction supérieure de M. Cordier, a coupé le banc dès la première chasse. C'est un service immense qu'on vient de rendre à ce port.

La ville de *Bergues*, qui compte près de 6,000 habitans, est un célèbre marché pour les céréales du département du Nord.

Par de grands travaux hydrauliques, on a desséché les marais des Moëres, dans le voisinage de Dunkerque, et commencé d'assainir le pays, tout en créant une richesse agricole importante.

Passons à l'arrondissement d'Hazebrouck. Nous arrivons d'abord à *Cassel*, ville d'environ 6,000 âmes, bâtie sur une éminence, au milieu de la vaste plaine des Pays-Bas. Elle offre un Panorama d'une immense étendue : elle renferme des brasseries, des tanneries, des tordoirs d'huile. On y fabrique le papier, les chapeaux, les bas de fil et de laine, la dentelle, etc.

Dans la ville d'*Hazebrouck*, nous rejoignons un des embranchemens du vaste système de navigation de la Flandre française. Le canal d'Hazebrouck débouche dans la Lys, après avoir reçu les eaux du canal de Nieppe, qui vient d'Aire. A partir d'Aire, la Lys est navigable et passe successivement à Saint-Venant, à Armentières, à Menin, sur les confins de la Belgique. La Lawe est navigable depuis Béthune jusqu'à la Lys. Enfin, la Deule, qui passe à Lille, vient aussi se jeter dans la Lys.

Bailleul est la ville la plus industrieuse de l'arrondissement

d'Hazebrouck; elle a plus de 9,000 habitans. On y fabrique les rubans de fil, la dentelle, les toiles, la faïence, etc.

A *Merville*, sur la Lys, on fabrique des velours de coton et beaucoup de linge de table.

Lille, qui compte plus de 60,000 habitans, est à la fois le chef-lieu du département et de la 16e division militaire. C'est en même tems l'une des places les plus fortes, et comme la clef de la France sur ses frontières du Nord. Lille possède un grand nombre de manufactures où l'on distingue au premier rang les filatures de coton, mues par la force des chevaux ou par celle de la vapeur. Elle file aussi le lin par la mécanique.

Lille, ainsi que le reste du département, s'adonne beaucoup au tissage et au tricot; on y fabrique des couvertures, des coutils, des indiennes, des draps, du fil retors, des dentelles, des cardes pour la filature, des machines et des instrumens aratoires; des cheminées et des poëles en fer battu et fondu, et beaucoup d'autres objets d'arts; Lille possède aussi de grandes brasseries, des distilleries considérables, etc.

Si nous visitons le reste de l'arrondissement, nous trouvons, à l'occident de Lille : *Armentières*, ville de 7,500 habitans, adonnés à la filature et au tissage du chanvre, du lin et du coton; un particulier généreux vient de fonder dans Armentières un *Cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts*, en faveur de la classe ouvrière. Nous trouvons ensuite *Commines*, dont le nom rappelle l'un de nos meilleurs et de nos plus sincères historiens du moyen âge. Cette ville est bâtie sur les bords de la Lys, ainsi qu'Armentières. La portion de Commines qui se trouve sur la rive droite appartient à la France, et l'autre portion aux Pays-Bas.

Il faut placer dans un rang très-distingué, parmi les villes manufacturières du département, *Roubaix*, où le tissage des étoffes fut introduit, lors du ministère de Colbert. Aujourd'hui, Roubaix a multiplié et varié ses fabrications dans tous les genres, où l'on emploie les cotons comme matière première.

Turcoing, qui compte 12,000 habitans, et qui, comme Roubaix, possède une chambre consultative des manufactures,

renferme une foule de fabriques de coton filé, d'étoffes printanières, de linge de table, de camelot, de molleton, etc. Roubaix et Turcoing manquaient d'eau; ce qui nuisait beaucoup à leur industrie. M. Hallette, d'Arras, leur en a procuré par le moyen de puits artésiens; elles pourront désormais ériger autant de machines à vapeur qu'en demandera le progrès de leur belle industrie.

Douai, chef-lieu d'un arrondissement au sud de Lille, est, à quelques égards, celui du département du Nord. C'est un siége de cour royale. C'est la résidence habituelle d'un régiment d'artillerie et d'un régiment du génie; enfin, on trouve à Douai l'un des plus beaux arsenaux d'artillerie que la France possède. Cette ville compte plus de 18,000 habitans. Elle est bâtie sur la Scarpe, au centre de quatre lignes de navigation, par lesquelles elle communique avec toutes les parties du département du Nord, la Belgique, l'Escaut, la Somme, l'Oise et le bassin de la Seine. Il serait trop long de faire ici l'énumération de toutes les fabriques que l'on trouve à Douai.

Cette ville a conçu l'heureuse pensée d'établir, tous les deux ans, une exposition publique des produits de l'industrie. On décerne des médailles aux fabricans de l'arrondissement qui se distinguent le plus par leurs découvertes et leurs perfectionnemens. Douai possède un cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, très-bien fait et très-suivi, et la *Société centrale d'agriculture du département du Nord* (qui n'est pas à Lille, mais à Douai), a voté généreusement une médaille d'or, pour être décernée annuellement à celui d'entre les élèves auquel on devra l'invention ou le perfectionnement le plus remarquable en industrie. C'est un exemple que toutes les sociétés d'agriculture et d'industrie devraient s'empresser d'imiter.

L'arrondissement de Douai n'est pas moins industrieux que son chef-lieu. Parmi les villes populeuses qu'il renferme, nous remarquerons *Saint-Amand*, qui compte 8,200 habitans : on y trouve des fabriques de porcelaine, de dentelle et de bas de laine; des ateliers de maroquinerie, des tanneries, etc.

Valenciennes, ville de 20,000 âmes, possède un tribunal de commerce et une chambre consultative de manufactures. Elle est renommée pour la fabrication des toiles et des batistes; on y fabrique aussi des dentelles, des percales, des toiles métalliques, de la faïence, de la bimbeloterie, etc. Auprès de Valenciennes, se trouve la célèbre mine de houille d'*Anzin*, et plusieurs verreries qui consomment du charbon fossile.

L'arrondissement de Cambrai est au sud de l'arrondissement de Douai, à la limite méridionale du département. *Cambrai* compte plus de 16,000 habitans; elle possède un tribunal de commerce. Les batistes fabriquées à Cambrai ont acquis une réputation telle que le nom de cette ville est, dans la Grande-Bretagne, le synonyme de ces beaux tissus de lin. Cambrai fabrique aussi les linons, les percales, les mouchoirs façon de madras, etc. Cent dix-sept communes qui l'avoisinent possèdent au-delà de 10,000 métiers battans, employés à fabriquer pour elle des toiles fines, dites toilettes, avec le lin qu'on récolte dans le pays.

Le *Cateau-Cambrésis*, non loin de Cambrai, possède une filature de coton, une manufacture de schalls, des savonneries et des amidonneries, des tanneries et des corroieries. Cette ville est située sur la Selle, petite rivière qui se jette dans l'Escaut, ainsi que *Solesmes*, autre ville manufacturière et presque totalement adonnée au même genre d'industrie.

Le dernier arrondissement dont il nous reste à parler, est celui d'Avesnes, séparé du reste du département par des chaînes de coteaux qui enveloppent la partie supérieure du cours de la Sambre. Avesnes ne compte que 3,000 habitans; cependant, cette ville a des raffineries de sel, une savonnerie et cinq tanneries. *Maubeuge*, petite ville de l'arrondissement, possède une manufacture d'armes mise en régie par le gouvernement, et des fabriques variées, de clous, d'ouvrages en fer, de tissus, etc. Si l'arrondissement d'Avesnes ne contient pas de villes très-populeuses, il n'en est pas moins industrieux : on trouve disséminé sur son territoire un grand nombre de forges, de verreries et de faïenceries.

Telle est, dans son ensemble, la topographie industrielle du département du Nord. On peut juger, par ce rapide exposé, qu'il suffit à ce département d'en avoir la volonté, pour offrir, aux expositions générales des produits de l'industrie française, un grand nombre de produits remarquables sous tous les rapports. Il est, en effet, un de ceux auxquels on décerne, à chaque exposition, le plus grand nombre de récompenses du premier ordre. En 1823, il a reçu deux médailles d'or, pour la filature des cotons fins; l'une décernée à M. Florins de Roubaix; l'autre, à M. *Auguste* Mille, le premier qui ait introduit les grands perfectionnemens de cette branche d'industrie, laquelle a fleuri dans le département du Nord avant de prospérer dans le reste de la France. En 1824, le département a pareillement reçu deux médailles d'or pour la filature des cotons; l'une décernée à M. Fremeaux, de Lille; l'autre, à Mme Defresne, de Roubaix. Des médailles d'argent ont été données pour la même branche d'industrie à trois manufacturiers de Lille.

On a également décerné des médailles à la fabrique de batiste de Valenciennes et de Cambrai, à la fabrique des cardes établie à Lille par MM. Serive frères, à la fabrique des casimirs de coton et des percales de Roubaix et de Turcoing.

Les bénéfices considérables qu'offrent tant de genres d'industrie que nous venons d'indiquer ont décidé les habitans de la campagne à cultiver des métiers variés. Chaque village, dit M. Cordier, est comme un grand établissement industriel; chaque maison possède son atelier de filage, de tissage, etc. L'amour du travail est si vif et si général dans ce département, que la plupart des familles consacrent, en toute saison, 15 à 16 heures par jour aux ouvrages des champs ou des ateliers.

M. Cordier, directeur des ponts-et-chaussées du département du Nord, a fait paraître une excellente description de l'agriculture de ce département; c'est un modèle qu'il importerait qu'on imitât, pour chacune des grandes divisions territoriales de la France.

Gardons-nous de penser que, dans toutes les parties du dé-

partement du Nord, où l'agriculture est si belle, le terrain soit d'une qualité supérieure; il a fallu vaincre à force d'art les difficultés que présentaient des terres tantôt marécageuses et bourbeuses, tantôt sablonneuses, et tantôt argileuses. Cette variété même est importante; car elle offre des leçons pour cultiver les terrains les plus divers.

Quelles sont les causes d'une telle supériorité ? C'est d'abord l'affranchissement dont le département du Nord a joui, depuis plusieurs siècles, des charges de la féodalité, des monopoles de beaucoup d'impôts indirects, de la milice, etc. Ses libertés sont anciennes et datent des beaux tems de la ligue anséatique. Ainsi, depuis un grand nombre d'années, l'agriculteur de la Flandre française possède un bien-être social que l'habitant des campagnes, dans presque tout le reste de la France, a conquis seulement de nos jours.

Les banlieues de Douai, d'Orchie et de Lille appartinrent long-tems aux ducs de Bourgogne, qui favorisaient une administration municipale protectrice de l'industrie et conservatrice de la liberté civile.

Les différens maîtres qui succédèrent aux ducs de Bourgogne furent en général éclairés et généreux; la province obtint le privilége d'être un pays d'état; elle put, comme telle, s'imposer et se gouverner elle-même, avantage immense qui produisit les plus heureux résultats. La différence des arrondissemens de Lille et de Douai, avec ceux de Cambrai et d'Avesnes dans le même département, ainsi qu'avec les départemens limitrophes, frappe l'œil le moins exercé. « Du côté de Lille, dit M. Cordier, fermes petites et isolées, terrains presque toujours en production, récoltes superbes et très-variées; au-delà, grandes fermes, jachères, récoltes moins variées et moins belles : la même différence existe entre les plantations. Autour de Lille, tout annonce l'aisance, l'industrie, la propreté; au-delà, on remarque des traces de gêne et quelquefois de pauvreté. » Maintenant qu'un régime uniforme s'étend à toute la France, l'industrie et l'instruction gagnent de proche en proche; et dans quelques années, les arrondissemens limitrophes

jouiront en grande partie de la culture flamande. Dans la Flandre, les cultivateurs sont tous fermiers ou propriétaires; ils obéissent aux lois avec ponctualité; ils aiment peu les changemens; on ne voit parmi eux d'autres pauvres que des vieillards et des infirmes : en tout, le laboureur flamand se fait distinguer par ses qualités morales.

Ce qui ajoute prodigieusement à la prospérité de l'agriculture, dans la Flandre française, c'est la multiplicité des villes, leur nombreuse population, et leur grande industrie, qui se propage jusque dans les moindres villages, afin d'occuper les campagnards que la culture n'emploie pas. Dans les petites fermes, le tems disponible des enfans est mis à profit pour préparer le lin, et pour fabriquer la dentelle. Ajoutons que cette combinaison des travaux agricoles et manufacturiers est aussi favorable à la santé de l'espèce humaine qu'à la prospérité des deux industries : en Angleterre, elle a mérité de grands éloges donnés par des écrivains recommandables, qui ne l'ont vue qu'avec un vif regret disparaître de leur patrie.

Nous avons déjà dit que les habitans de la Flandre se partagent entre l'agriculture et l'industrie. Ils préparent le lin et le tabac, ils tissent des toiles. Ainsi, quand l'agriculture souffre, ils trouvent du soulagement et des ressources dans l'industrie, et réciproquement. Durant les mauvaises années, la terre leur fournit assez pour les préserver de ces famines horribles qui font périr en grand nombre les ouvriers des villes populeuses.

Dans la Flandre française, le travail de l'homme a beaucoup plus de part aux occupations de l'agriculture que dans la Grande-Bretagne; l'homme, par son intelligence, y perfectionne les travaux bruts obtenus avec la force des animaux. Cette heureuse modification mérite d'être étudiée.

Ajoutons que les Anglais ont pris à la Flandre française beaucoup de perfectionnemens agricoles. Cependant, les habitudes flamandes et le mode d'agriculture auxquels les habitans du département du Nord doivent tant de richesse et de bonheur, s'éloignent moins des habitudes du reste de la France que les habitudes et les méthodes anglaises : sachons en profiter.

Une cause des progrès de l'agriculture, dans le département du Nord, tient à son heureuse alliance avec le commerce.

Ce qu'il faut surtout admirer comme le résultat nécessaire d'une longue civilisation, c'est l'ordre parfait établi dans la succession des travaux agricoles, et dans leur mélange avec les travaux industriels. Au sein de la contrée que nous décrivons jamais personne ne reste oisif, et chaque journée voit employer toute la quantité de force motrice que l'homme et les animaux peuvent fournir d'une manière utile.

L'agriculteur flamand ne suit pas une routine aveugle pour ensemencer constamment une même étendue totale de superficie avec une même espèce de grains. Il varie ses cultures, de manière que les récoltes ont toute l'abondance possible et se trouvent en proportion avec les prix ordinaires observés dans l'année même.

La terre n'est, pour ainsi dire, jamais oisive; et dans beaucoup de localités, on lui fait produire deux récoltes par année. Si de semblables résultats sont obtenus dans la partie la plus septentrionale du royaume, que ne pourrait-on pas faire, avec le même esprit d'observation et la même activité, dans la partie du midi, beaucoup plus favorisée du côté de la température!

Le colza, le lin, la camomille, l'œillet ou pavot, sont cultivés comme plantes oléagineuses, et fournissent leurs graines aux nombreux moulins de la Flandre française. Le tabac est aussi cultivé avec le plus grand succès, et le serait bien davantage si ce genre de culture était libre. Proportion gardée, la pomme de terre est une des plantes propres à la nourriture de l'homme propagée avec le plus d'abondance dans le département du Nord.

Il faut citer l'agriculture de la Flandre pour son excellent système d'engrais des terres labourables.

La culture des prairies artificielles est très-perfectionnée dans la Flandre. On admire particulièrement la beauté des trèfles et le volume de leurs graines, qui fournissent en huiles un cinquième de plus que des graines de même volume prises dans d'autres contrées. M. Cordier donne des détails très-intéres-

sans sur la culture de cette plante. Le même auteur donne aussi des renseignemens sur la culture spéciale des fèves, de la luzerne et du sainfoin, des navets, des carottes et des betteraves, des choux ordinaires et des choux-collets ou cavaliers. Nous ne pouvons qu'indiquer ces objets; nous renvoyons également à son ouvrage pour les excellentes considérations qu'il développe, relativement au mélange du labourage avec des animaux et la culture à bras d'hommes.

La Flandre, comme l'Angleterre, offre des plantations d'arbres qui servent de bordure, non-seulement aux routes, mais aux enclos particuliers. Ces plantations sont d'un grand produit; elles embellissent la campagne. Les arbres, élagués avec intelligence, sont droits, à haute tige; leur isolement les rend durs, et de la meilleure qualité pour les constructions.

La nourriture des bestiaux, et surtout des vaches à lait, ainsi que la préparation du beurre et du fromage, est un objet d'une haute importance dans le département du Nord, qui peut, à cet égard, présenter des modèles au reste de la France.

Malgré tant de parties où nous remarquons une supériorité incontestable, l'agriculture de cet admirable département peut recevoir beaucoup d'améliorations; il en est qui tiennent au gouvernement, et qui sont relatives à la suppression des monopoles, à la diminution des impôts, à la meilleure législation des travaux publics, à la multiplication des routes et des canaux, à l'indépendance rendue aux administrations municipales sur tous les objets d'utilité publique et locale. D'autres améliorations, que les particuliers peuvent produire, se rapportent aux instrumens aratoires, aux races de chevaux, de bêtes à cornes et de bêtes à laine. On peut multiplier les abeilles et leur donner des soins plus intelligens, etc. A Lille, on pourrait même favoriser un peu l'enseignement industriel, quoiqu'il se rapporte à l'espèce humaine.

Si, pour dernière considération, nous envisageons le département du Nord sous le point de vue de l'instruction publique, nous serons surpris de voir que le nombre d'enfans qu'il envoie aux écoles primaires est seulement le 20e de sa popula-

tion totale; tandis que ce nombre est le 14e pour le Pas-de-Calais, et le 13e pour les Ardennes, pays de montagnes, où les paysans sont bien moins riches que dans le département du Nord. L'instruction secondaire et supérieure est moins négligée; le département possède un collége royal; 14 colléges communaux, 6 institutions et 16 pensionnats. Nous avons déjà cité la *Société centrale du département*, établie à Douai; afin de montrer la supériorité de ses vues, il suffit de rapporter deux sujets de prix qu'elle a proposés pour 1827 : *Quelle influence l'étude des sciences économiques exerce-t-elle sur le patriotisme ? — Quelles sont les branches d'industrie manufacturière qui peuvent se rattacher avec fruit à une exploitation rurale, et quels avantages peut offrir la réunion dans un seul établissement d'une exploitation ou manufacture ?*

Lille possède une *Société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts*, qui publie périodiquement le recueil de ses travaux. Il existe d'autres *Sociétés d'agriculture et d'industrie* à Dunkerque et dans les principales villes du département; elles rivalisent de zèle et contribuent à la propagation des perfectionnemens et des idées nouvelles, dans tous les arts utiles.

La *Société d'émulation de Cambrai* décerne des primes pour l'amélioration des bestiaux; ses travaux sont dignes de la plus haute estime, et ses sujets de prix sont parfaitement choisis. Elle a proposé pour derniers sujets : 1° de cotoniser le lin, et de donner ainsi aux linons de batiste le moelleux et la souplesse des mousselines ou toiles de coton; 2° d'opérer sans inconvéniens la suppression des jachères; 3° de reconnaître en quelle proportion se trouvent mélangées, dans un terrain de culture, les terres siliceuses, calcaires et argileuses; 4° d'examiner l'influence du règne de Philippe II, roi d'Espagne, sur l'agriculture, le commerce et les mœurs des Pays-Bas, et en particulier du Cambrésis; 5° de rédiger un précis historique sur la ville de Cambrai, etc.; 6° de donner la topographie médicale d'une ou plusieurs communes de l'arrondissement de Cambrai. Outre les mémoires annuels publiés par la Société du département, il paraît, à des époques plus rapprochées, un

Journal d'agriculture et le *Mercure du Nord*, ou journal des sciences, des arts, de l'agriculture, de l'économie domestique et de l'hygiène publique, rédigé par une Société de gens de lettres, de savans, de cultivateurs et de manufacturiers. Chaque cahier se compose de 32 à 64 pages.

L'*enseignement industriel* se développe par degrés dans le département du Nord. Plusieurs villes ont des cours de dessin et des cours de chimie. *Dunkerque, Douai, Valenciennes, Armentières*, possèdent un cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts; *Cambrai* jouira bientôt de cet enseignement. La seule ville de *Lille* reste en arrière de tels progrès : là, les autorités locales ont ajourné à plusieurs années le bienfait qui doit en résulter pour leurs administrés. Les fabricans de *Saint-Quentin* n'ont pas attendu les tardifs secours du pouvoir municipal; ils ont ouvert une souscription qui a couvert les frais peu considérables d'une institution dont ils apprécient l'importance. C'est un grand exemple pour les industriels de Lille.

Notice nécrologique sur *Jacques-Louis* David, *peintre d'histoire, ancien membre de l'Institut national de France, officier de la Légion-d'Honneur.*

David, dont les cendres reposent à Bruxelles, était né à Paris, en 1748; son origine, comme celle de tant d'hommes célèbres, fut obscure : le père de ce grand peintre était un simple marchand de fer qui perdit la vie dans un duel. Devenu orphelin, en bas âge, le jeune David fut, en quelque sorte, adopté et élevé par un oncle, M. Buron, entrepreneur des bâtimens du roi. Il fit des études médiocres au collége des Quatre-Nations; lorsqu'elles furent terminées, son oncle et sa mère le pressèrent de s'adonner à l'architecture. David, comme tous les hommes doués d'un génie particulier et transcendant, avait manifesté, dès ses premières années, un penchant irrésistible pour la carrière qu'il devait illustrer; il ne se livra

donc à l'étude de l'architecture qu'avec regret; une circonstance inattendue lui fournit bientôt l'occasion de s'abandonner entièrement à l'art pour lequel il était né. Sa mère le chargea un jour de porter une lettre à Boucher, son parent, dont le nom seul réveille le souvenir d'une époque où le mauvais goût avait perverti l'école. Le peintre était dans son atelier, travaillant, je crois, à une Vénus; il quitte ses pinceaux pour lire la lettre, et lorsqu'il a fini, il se retourne et voit le jeune David absorbé dans une sorte de contemplation que son âge rendait encore plus remarquable. Après l'avoir considéré quelque tems, il lui adresse la parole et lui demande s'il aime la peinture. Le jeune homme répond avec un accent et une émotion qui prouvèrent qu'il y avait chez lui une vocation que rien ne saurait détourner. Sa mère, cédant enfin à un penchant décidé, et aux sollicitations de Boucher, pria celui-ci, alors premier peintre du roi, de recevoir son fils dans son école; mais Boucher, supérieur par son esprit aux mauvais peintres de son tems, sentait, tout en sacrifiant à la mode un talent réel, ce qu'il y avait de faux et de dangereux dans sa manière; il fit une chose tout à la fois judicieuse et honorable : il confia le jeune David aux soins d'un autre maître. Vien, chez lequel il le conduisit, avait un sentiment du beau et du vrai qui contrastait avec son époque; il prit son élève en affection, et les arts doivent se féliciter de cette heureuse circonstance; car c'est à Vien que l'on doit David, comme c'est à David que l'on doit l'éclat dont l'école a brillé depuis près d'un demi-siècle.

Sedaine, secrétaire perpétuel de l'Académie d'architecture et parrain de David, lui témoignait une vive affection; il lui donna un logement au Louvre; c'est là que notre jeune peintre exécuta ses premiers travaux. Après avoir suivi ses études, pendant plusieurs années, sous la direction de Vien, il voulut essayer d'obtenir le grand prix; au premier concours où il parut, en 1772, déjà âgé de vingt-quatre ans, il obtint le second prix; mais ce ne fut qu'au quatrième qu'il fut enfin couronné. Dans l'intervalle, il connut Mlle Guimard. Ledoux avait bâti pour elle une fort belle mai-

son dont le salon devait être décoré de peintures; FRAGONARD en avait ébauché quelques-unes : David fut chargé de les terminer. Ces productions, auxquelles il consacra deux ans, se ressentent du tems qui les a vues naître; ce n'est que plusieurs années après, et sous le beau ciel de l'Italie, qu'il abjura sa première manière.

On raconte, à l'occasion de ces peintures, un trait qui fait honneur à Mlle Guimard. David étant venu chez elle pour y travailler, comme à l'ordinaire, lui parut triste. « Qu'as-tu, David, lui dit la célèbre danseuse. — Ah! mademoiselle, c'est demain que s'ouvre le concours. — Eh! bien, il faut concourir. — Mais, mademoiselle, je suis obligé de travailler pour avoir de l'argent. — Tu manques d'argent? en voilà. » Il semble que Mlle Guimard ait deviné David : c'est ainsi que Ninon avait légué deux mille francs à Voltaire pour acheter des livres.

En 1775, Vien fut nommé directeur de l'école de Rome; à cette époque, les jeunes gens qui gagnaient le grand prix passaient un ou deux ans chez un maître à Paris, où le roi payait les frais de leur pension; ils allaient ensuite terminer leurs études à Rome, également aux frais du roi; mais, Vien ayant proposé à David de partir immédiatement avec lui, celui-ci n'hésita pas et quitta sa famille pour le suivre.

David avait encore les yeux fascinés par la manière de cette époque. On lui avait entendu répondre à ceux qui blâmaient les ouvrages de Boucher : « Eh! messieurs, n'est pas Boucher qui veut;» et à ceux qui vantaient l'école italienne : « Soyons Français. » Mais, arrivé à Parme, il alla voir avec son maître les admirables peintures dont le Corrège a décoré le dôme de la cathédrale. A cette vue, il éprouva une admiration dont Vien s'aperçut facilement : « Réservez votre enthousiasme pour Rome, lui dit son maître; là vous comparerez; puis, vous pourrez prononcer et choisir. »

Parvenus enfin dans cette ville célèbre,

> Veuve d'un peuple-roi, mais reine encor du monde,

Vien exigea de son élève que, pendant la première année, il

s'occupât exclusivement à dessiner d'après l'antique et les grands maîtres. Quoique David ne fût pas convaincu de l'utilité de cette étude, il obéit. Bientôt ses yeux se dessillèrent; le beau prit, sous son crayon, la place du fantasque, et après un voyage à Naples où il avait trouvé le studieux antiquaire, M. Quatremere de Quincy, ses idées prirent une direction tout-à-fait nouvelle. Les nombreuses études que l'on a vues à l'exposition qui a eu lieu après la mort de David, sont le résultat du conseil salutaire de son maître. On a pu remarquer qu'elles conservaient quelque chose de sa première manière; son crayon n'avait pas encore l'habitude de l'antique.

Ce fut pendant ce premier voyage que David fit une *copie de la Cène du Valentin*, et *la Peste de saint Roch*. Dans le premier de ces deux ouvrages, toute la puissance du pinceau de David se révèle; mais on n'y trouve que son pinceau : le reste appartient au maître qu'il copie. Dans le second, au contraire, le peintre montre un talent et un caractère qui lui sont propres. Ce tableau, exposé à Rome, en 1781 (il est maintenant au lazareth de Marseille), contient des beautés d'un tel ordre qu'il lui valut d'unanimes applaudissemens. La composition est grande et pathétique; le saint Roch est d'un beau caractère; l'ensemble de la scène produit une vive impression. On remarque, entre autres figures, celle d'un pestiféré dont la tête est enveloppée d'un linge, et qui attend la mort avec une fermeté stoïque. Battoni qui tenait alors, en Italie, le sceptre de la peinture, vint voir cet ouvrage, et, frappé du mérite qui y brille, il adressa à David des louanges dont celui-ci dut être d'autant plus flatté, qu'en général, les Italiens, fiers du souvenir de leur gloire passée, sont peu disposés à rendre justice aux talens qui honorent les autres écoles.

La peste de saint Roch valut à David un autre genre de succès auquel il ne dut pas être moins sensible. Il avait exécuté ce tableau avec une sorte de mystère; lorsqu'il fut terminé, il engagea ses condisciples à venir le voir dans son atelier. Cette production assignait à David une supériorité si marquée sur tous ses camarades, que, soit par étonnement, soit à cause du nouveau

système qu'il y avait suivi, soit enfin, par un secret sentiment de jalousie qui les animait, pour ainsi dire, à leur insu, ils restèrent muets devant son tableau. GIRAULT, sculpteur, prenant le premier la parole, dit à ses camarades : « Pourquoi ne convenons-nous pas tout simplement que c'est fort beau ». Cette allocution fut suivie d'applaudissemens exprimés avec cette vivacité et cet abandon qui n'appartiennent qu'au jeune âge.

De retour à Paris, en 1781, David exécuta son *Bélisaire* qui lui valut, l'année suivante, son admission à l'Académie royale de peinture, comme agrégé. L'électeur de Trèves acheta cet ouvrage; depuis, il est passé dans la galerie de Lucien Bonaparte. Postérieurement, David a fait, avec quelques légers changemens, une répétition réduite de ce tableau; elle porte la date de 1784; c'est celle que l'on voit au Musée (1).

Trois ans après, David termina et présenta, pour son admission à l'Académie, *Andromaque pleurant la mort d'Hector*. Dans ce tableau, le style devient plus sévère; on voit que le peintre cherchait à se rapprocher de l'antique. C'est ainsi que Racine avait montré tout ce qu'il pourrait être dans un sujet puisé aux mêmes sources.

Vers cette même époque, David fit, à la demande de Mme de Noailles, *un Christ* pour l'église des Capucines à Paris. On raconte à l'occasion de ce tableau (dans le *Pausanias français*, p. 152), une anecdote assez plaisante.

« La maréchale fut d'abord charmée de la beauté de cette figure; mais elle reconnut, enfin, dans ce Christ, un très-beau garde française qui avait servi de modèle. Sa religion en fut alarmée; elle renvoya le tableau à l'artiste, en protestant qu'elle ne s'agenouillerait jamais devant une pareille image. L'artiste eut beau répondre que l'intention sanctifiait tout, et, pour la rassurer, lui nommer plusieurs nymphes d'après lesquelles on avait fait des vierges; il y eut procès; on sent bien que l'artiste

(1) Cette répétition est de M. FABRE; elle a été exécutée sous les yeux du maître, et gravée par M. MOREL.

le gagna : le droit était de son côté, comme le ridicule de l'autre. »

Depuis son retour de Rome, David avait épousé la fille de M. Pécoul, architecte, entrepreneur des bâtimens du roi. Reçu membre de l'Académie, il éprouvait le besoin de retourner dans la capitale des arts; il était arrêté dans ce projet par la dépense qu'entraînerait ce voyage. M. Pécoul avait montré, à l'occasion du mariage de sa fille, beaucoup de désintéressement et d'affection pour David; il lui en donna une nouvelle preuve, en lui procurant les moyens d'exécuter son projet. David partit, emmenant avec lui sa femme et l'un de ses élèves qu'il chérissait : Drouais qui venait de remporter le prix d'une manière si brillante (1).

Sous le règne de Louis XV, lorsque M. de Marigny fut nommé intendant de la maison du Roi, les arts étaient tombés dans un tel discrédit que, pour les relever, on eut la pensée, bonne, sans doute, par l'intention, de commander aux peintres d'histoire, et aux statuaires les plus habiles, des tableaux et des figures en marbre. Le prix et les proportions de chacun de ces ouvrages furent expressément indiqués; mais on oublia de désigner une destination. Cette erreur qui, en se perpétuant, a eu de si fâcheux résultats, rendit la plupart de ces productions plus embarrassantes qu'utiles aux arts et à la gloire de l'école. Les statues, notamment, étaient encombrées dans une des salles du Louvre, dite *des Antiques*, d'où la révolution seule les a fait sortir.

---

(1) L'auteur du *Pausanias français* cite une lettre de David, écrite après la mort de Drouais, et qui semblerait prouver que ce fut, au contraire, le maître qui suivit l'élève. Quoi qu'il en soit, je vais rapporter cette lettre, qui prouve l'affection que David avait pour Drouais et la haute estime que son élève lui avait inspirée. — « Je pris le parti de l'accompagner, autant par attachement pour mon art que pour sa personne; je ne pouvais plus me passer de lui; je profitais moi-même à lui donner des leçons, et les questions qu'il me faisait seront des leçons pour ma vie : *j'ai perdu mon émulation.* »

Un de ces tableaux fut commandé à David qui exécuta *le Serment des Horaces* (gravé par M. Morel); il le termina en 1784, à Rome, où il eut un succès complet; le vieux Battoni en fit les plus grands éloges (1), et réitéra à son auteur le désir de le voir se fixer à Rome; mais David résista à cette prière, et le peintre, ainsi que le tableau, furent reçus à Paris avec transport.

Cette belle production eut une prodigieuse influence sur l'école et même sur les usages; les costumes et les ameublemens changèrent de style. Cette fois, ce fut le génie qui influa sur la mode : cette circonstance n'est pas indigne d'être rapportée.

A cette époque, David éprouva des tracasseries qui prenaient leur source dans l'envie et l'ignorance. Non-seulement M. D'Angivilliers, alors directeur général des bâtimens du Roi, lui fit un reproche d'avoir exécuté le *Serment des Horaces* dans une dimension plus grande que celle qui lui avait été prescrite; mais encore il se permit de critiquer amèrement cet ouvrage. Le tems a fait justice des ennemis de David, et le Serment des Horaces est resté ce qu'il est réellement : un tableau dans lequel on trouve des beautés du premier ordre, quoique l'ensemble ne soit pas à l'abri de toute critique. Le groupe de femmes, par exemple, me paraît une faute, sous le rapport pittoresque. Pour produire une opposition, l'artiste a voulu montrer, d'un côté, l'enthousiasme de la gloire faisant taire les plus doux sentimens; de l'autre, une mère, une amante, des enfans essayant en vain de trouver dans l'amour de la patrie le moyen d'imposer silence à une douleur qui n'est que trop légitime. En effet, que les Horaces soient vainqueurs ou vaincus, leur mort ou leur victoire fera toujours couler des larmes.

Je crois que le peintre a méconnu les limites qui séparent la peinture de la poésie. Le poëte pouvait, devait même faire

---

(1) Il dit à cette occasion à David : « *Tu ed io, soli, siam pittori; pel rimanente si puo gettarlo al fiume.* » — Battoni, en mourant, laissa sa palette et ses pinceaux à David.

entendre tour à tour les transports des guerriers, et les douleurs de la mère et de l'amante; mais le peintre ne pouvait mettre en présence deux groupes dans son tableau, sans troubler l'unité d'effet et d'action. A la vérité, le groupe des femmes est sacrifié à celui des guerriers; toutefois, il partage involontairement l'attention. Je crois donc que c'est une faute. Au reste, quelle fierté dans ces jeunes guerriers! Ce ne sera pas en vain que Rome (1) leur aura confié ses destins. L'amour de la patrie, la gloire d'avoir donné le jour à des héros, voilà ce qui anime le père, et comme ces sentimens sont bien exprimés!

Un poëte moderne a dit (2), en parlant de Corneille qui, dans sa tragédie des Horaces, a peint avec tant de grandeur les tems héroïques de l'ancienne Rome auxquels il a emprunté son sujet :

« Ah! tu dois errer sur ces bords
Où le Tibre te rend hommage!
Viens converser avec les morts
Dont ta main retraça l'image.
Viens, et, ranimés pour te voir,
Ils vont se lever sur tes traces;
Viens, grand Corneille, viens t'asseoir
Au pied du tombeau des Horaces! »

Ces vers pouvaient s'adresser aussi bien à David qu'à Corneille; le génie de ces deux grands hommes me semble offrir une analogie remarquable; en puisant à la même source, le peintre n'est point resté inférieur au poëte.

Ce fut pour M. de Trudaine, qui périt avec son frère sur l'échafaud dans le cours de notre révolution, que David exécuta *la Mort de Socrate;* comme ce fut à la demande du comte d'Artois, aujourd'hui le roi régnant, que, l'année suivante, il fit *les Amours de Pâris et Hélène.*

Socrate, entouré de ses disciples, recevant le breuvage mor-

---

(1) On sait que les historiens ne sont pas d'accord entre eux sur la question de savoir de quel côté étaient les Horaces.

(2) *Casimir* Delavigne : *Adieux à Rome.*

tel des mains du valet des onze, est, sans contredit, le plus bel ouvrage de David, sous le rapport de la composition. Le sage par excellence vient de prendre un bain et s'est replacé sur son lit de mort; le valet des onze, en lui présentant la coupe funeste, détourne la tête qu'il cache dans une de ses mains; le bourreau lui-même a horreur de l'injustice dont Socrate est la victime. Platon (1), placé au pied du lit, et qui jusque là avait recueilli ses dernières paroles, se retourne et reste abîmé dans ses douloureuses réflexions. La douleur la plus vive s'est emparée de tous les assistans et se manifeste d'une manière aussi vraie que variée; mais le philosophe, resté calme, étend une main vers la coupe et lève l'autre vers le ciel. Criton semble frappé d'admiration; sans doute, Socrate vient d'annoncer qu'il espère des dieux une récompense immortelle. S'il est permis de douter, par ce qui nous a été transmis de la doctrine de Socrate, qu'il ait réellement enseigné l'immortalité de l'âme(2), du moins on peut croire qu'il l'avait entrevue et qu'il l'espérait. Dans tous les cas, ce sont les dieux que Socrate invoque, et les dieux, tels qu'il les dépeignait, justes et bienfaisans. La pensée du peintre est donc d'accord avec le caractère moral du sage qu'il a représenté.

Dans l'origine, David avait peint Socrate tenant déjà la coupe

---

(1) On sait, par le dialogue intitulé *Phédon*, que Platon n'assista pas aux derniers momens de Socrate; il était malade. Cependant, c'est principalement par ce même dialogue que nous connaissons les diverses circonstances qui précédèrent la mort de son maître, et les doctrines qu'il professa au moment où il allait quitter la vie. Il est vrai qu'il est difficile de reconnaître dans ces doctrines ce qui appartient réellement à Socrate, d'avec ce que Platon y a mêlé de ses propres opinions; mais enfin on pardonnera d'autant plus facilement au peintre d'avoir supposé que Platon était venu recueillir les dernières paroles de Socrate, que c'est lui qui nous les a conservées, et que cette supposition lui fournissait les moyens d'introduire une belle figure dans son tableau.

(2) Voyez la *Notice sur Socrate*, par M. Stapfer, insérée dans la *Biographie universelle*.

que lui présentait le bourreau. « Non! non! lui dit *André* Chénier, qui mourut également victime de l'injustice des hommes; Socrate, tout entier aux grandes pensées qu'il exprime, doit étendre la main vers la coupe; mais il ne la saisira que lorsqu'il aura fini de parler. »

Si l'on retrouve dans les carnations du tableau des *Amours de Pâris et d'Hélène* le système que David avait suivi dans tous ses précédens tableaux, à l'exception du *Socrate*, système de convention et qui tenait encore aux premières idées du peintre, on ne peut s'empêcher aussi de reconnaître qu'il y a de l'habileté dans la disposition du groupe, et un effet bien entendu. Cependant, ce tableau est froid; on n'y trouve pas assez de passion: des scènes de cette nature ne convenaient pas au talent de l'artiste. Je pense encore qu'il y a un défaut de tact, de délicatesse, à ce que Pâris prenne le bras d'Hélène pour l'attirer vers lui; c'est sa main qu'il devait rechercher; car c'est la main qui est l'heureux organe du mouvement de l'âme. Au reste, le reproche le plus grave que l'on puisse faire au peintre, à l'occasion de cette composition, c'est qu'elle ne lui appartient pas en propre; c'est un emprunt, et ce n'est pas le seul qu'il ait fait.

Brutus rentrant chez lui après avoir condamné ses fils, est, comme *les Horaces*, un tableau exécuté par suite d'une demande faite au nom du roi. Il fut terminé en 1789.

Pendant que les restes inanimés de ses enfans passent le seuil de sa porte, Brutus est venu se réfugier près de la statue de Rome, sa patrie, à laquelle il a fait un sacrifice surhumain dont un père seul peut comprendre toute l'étendue. Il entend le bruit des licteurs, et, plongé dans les plus sombres réflexions, il tourne la tête vers sa famille dont les cris le déchirent et l'importunent tout à la fois. Sa figure exprime une douleur farouche qui semblait inexprimable. La mère de ces infortunés jeunes gens, près de laquelle se groupent ses filles éplorées, s'élance les bras étendus. Ici la nature parle seule, et ses accens déchirent.

Dans ce tableau, comme dans *les Horaces*, le peintre me

semble avoir dépassé les limites de son art : il divise l'intérêt; conséquemment il l'affaiblit. C'était Brutus, et Brutus seul qu'il fallait mettre sous les yeux du spectateur. Au reste, le défaut capital de cette composition, c'est qu'elle manque de vraisemblance. Comment supposer, en effet, que les restes mutilés des fils de Brutus aient dû passer, pour ainsi dire, à travers la maison de leur père, sous les yeux de leur mère. On voit que c'est une scène disposée pour produire un effet cherché; mais le but est dépassé : les corps sont trop près et du père et des spectateurs.

Nous voici arrivés à cette époque mémorable où les pouvoirs anciens eurent à lutter avec les idées nouvelles. David, par la nature de ses inspirations et de son talent, se trouva entraîné parmi les amis ardens de la liberté. Dès ce moment, son pinceau ne fut plus occupé qu'à reproduire quelques scènes de la révolution. Sa première et la plus importante production de cette époque est *le Serment du jeu de paume* (gravée à l'aqua tinta par M. Jazet).

On se rappelle que, le 20 juin, jour où le clergé devait se joindre aux communes, les députés, trouvant leur salle fermée, se rendirent, après avoir erré quelque tems dans les rues de Versailles, à la salle du jeu de paume où ils jurèrent *de ne se dissoudre qu'après avoir donné une constitution à la France.* Telle fut la formule du serment que prononça Bailly, monté sur une table, et que tous répétèrent avec enthousiasme; tous, un seul excepté.

C'est le moment de cette prestation de serment, de cette acclamation, de ce vœu si fortement et si unanimement exprimé, que le peintre a représenté avec une énergie et un talent dignes de son sujet. Quel mouvement imprimé à toutes ces figures! quel élan! quels transports! Bailly seul est calme; mais que de noblesse dans son expression! C'est là où l'on peut voir comment un homme de génie sait vaincre les obstacles : les costumes modernes, si rebelles à la peinture, n'occupent pas un seul moment l'attention, parce que tout est plein de vie et de chaleur. Pour montrer l'union qui anime l'assemblée, David

groupe ensemble, sur le devant de la scène, un chartreux, un protestant et un autre membre du tiers-état. Il est vrai que la disposition de ce groupe se retrouve dans plusieurs monumens; mais c'est un homme habile qui a fait cet emprunt, et par la manière heureuse dont il a su l'employer, il s'est, pour ainsi dire, approprié cette idée. Quel heureux effet ce groupe produit dans l'ensemble de cette scène!

Déjà l'on peut reconnaître, dans un épisode presque inaperçu de cette composition, la nature des idées qui fermentaient dans la tête de David; le rideau de l'une des fenêtres de cette salle, violemment agité par le vent, laisse entrevoir au-delà le ciel couvert de nuages précurseurs de la tempête; le nuage s'ouvre, et la foudre qui s'en échappe vient frapper la chapelle royale.

Cette composition inspira à André Chénier une ode qui produisit une grande impression. Elle commence par ces vers:

Reprends ta robe d'or, ceins ton riche bandeau,
Jeune et divine poésie!
Quoique ces tems d'orage éclipsent ton flambeau,
Aux lèvres de David, roi du savant pinceau,
Porte la coupe d'ambroisie.
La patrie, à son art indiquant nos beaux jours,
A confirmé mes antiques discours,
Quand je lui répétais que la liberté mâle
Des arts est le génie heureux;
Que nul talent n'est fils de la faveur royale,
Qu'un pays libre est leur terre natale....

Par un décret du 28 septembre 1791, l'assemblée ordonna que ce tableau serait exécuté aux frais du trésor public et placé dans le lieu de ses séances; cependant, il n'existe qu'un dessin de cette composition. Mais, après la mort de David, on a exposé une grande toile où tous les personnages étaient déjà indiqués au trait; quelques têtes seulement étaient peintes. Les artistes ont admiré, avec raison, avec quelle habileté ces figures étaient tracées, ainsi que la manière ferme dont les têtes étaient peintes.

Nommé par la ville de Paris député à la Convention nationale, qu'il présida pendant quatorze jours, David prit une part très-active à tout ce qui s'y fit, et partagea l'exaltation, poussée quelquefois jusqu'au délire, qu'excitaient dans cette assemblée, et dans une grande partie de la nation, l'imminence et l'urgence des dangers publics et le besoin de sauver le territoire de l'invasion étrangère. Il vota avec la majorité sur toutes les questions relatives au déplorable procès qui occupa la Convention, au commencement de l'année 1793.

Dans cette *Notice*, consacrée plus à l'artiste qu'à l'homme public, c'est assez, je pense, d'avoir caractérisé sa conduite d'une manière consciencieuse; il serait sans intérêt de citer, à l'appui de l'opinion que j'exprime, des discours qui appartiennent peut-être plus à l'histoire du tems même où ils furent prononcés, qu'à celle de l'homme qui les avait écrits. Au reste, plusieurs productions importantes que David exécuta, pendant le tems qu'il occupait des fonctions publiques, serviront tout à la fois à faire connaître les idées qui s'étaient emparées de son esprit et à lier les deux époques où il ne fut qu'artiste.

On se rappelle que, le jour même où la Convention refusa l'appel au peuple et condamna l'infortuné Louis XVI à la mort, Lepelletier de Saint-Fargeau fut assassiné par un ancien garde du corps, nommé Pâris : David le représenta *étendu sur son lit de mort;* un sabre ensanglanté, suspendu au-dessus de lui, n'est retenu que par un cheveu et traverse un papier sur lequel est écrit : *je vote pour la mort du tyran.* Au haut du portrait est l'inscription suivante :

« L'an 1793, 2e de la république française.
A *Michel* Lepelletier, assassiné pour avoir voté la mort du tyran;
J.-L. David, son collègue. »

Le 29 mars, David fit hommage de ce tableau à la Convention nationale; il prononça, à cette occasion, un discours qui n'est remarquable que par les sentimens qui y sont exprimés et qui avaient guidé son pinceau.

Les proscrits du 31 mai trouvèrent un vengeur dans une

jeune fille qui descendait en ligne droite du grand Corneille : Marat périt sous le poignard de Charlotte Corday. Le 14 juillet, une députation, dont Guirault était orateur, vint exprimer les regrets du peuple à la Convention.

« O crime ! dit-il, une main parricide nous a ravi le plus intrépide défenseur du peuple. Il s'était constamment sacrifié pour la liberté. Nos yeux le cherchent en vain parmi vous, représentans. O spectacle affreux ! il est sur un lit de mort ! où es-tu, David ? Tu as transmis à la postérité l'image de Lepelletier mourant pour la patrie : il te reste encore un tableau à faire... »

« Oui, je le ferai ! » s'écria David d'une voix émue.

David tint sa promesse; le 24 brumaire an II, il vint également faire hommage à la Convention de ce nouveau portrait, en exprimant ses regrets, comme il l'avait fait à l'occasion de Lepelletier.

Marat a la tête appuyée sur le bord de la baignoire où il était quand il reçut le coup mortel; près de là est le couteau ensanglanté qu'une main de femme n'a abandonné qu'après avoir vengé l'humanité. Sa main droite touche à terre; une plume s'en échappe; l'autre, appuyée sur le dessus de la baignoire, tient une lettre de Charlotte Corday. On y lit ces mots :

« Du 13 juillet 1793.
Marie-Anne-Charlotte CORDAY
au citoyen MARAT. »

« Il suffit que je sois bien malheureuse pour avoir droit à votre bienveillance... »

Sur une petite caisse qui lui servait de table est une écritoire, avec une plume et un assignat de trente sous posé sur un papier sur lequel est écrit : « Vous donnerez cet assignat à cette pauvre mère de cinq enfans dont le mari est parti pour la défense de la patrie. »

Sous le rapport de l'art, ce tableau est une production extrêmement remarquable; il y règne une grande puissance d'effet et un éclat que l'on n'avait pas encore trouvé dans les ouvrages de David.

Les deux portraits de Marat et de Lepelletier, auxquels l'artiste a donné un caractère éminemment dramatique, sont de même dimension : on voit qu'ils ont été disposés pour être en regard l'un de l'autre; mais l'homme habile se montre dans la manière différente dont ils ont été exécutés. Marat avait les habitudes d'un homme du peuple, quoiqu'il eût reçu de l'éducation; Lepelletier appartenait à la haute classe de la société dont il avait conservé les manières. Il est facile d'apercevoir cette différence, au simple aspect des deux portraits. Celui de Marat, qui représente une nature hideuse et grossière (1), est heurté, tandis que celui de Lepelletier est modelé avec plus de finesse; on y trouve une grâce et une délicatesse de pinceau qui n'existent pas dans l'autre.

Les jeunes Barra et Viala avaient péri en donnant des preuves d'un ardent républicanisme. David, après avoir déploré cette perte à la tribune, consacra ses pinceaux au jeune Barra, et le représenta au moment où, frappé à mort, il tombe en mettant la cocarde tricolore sur son cœur. Ce tableau n'est pas achevé; mais l'ébauche que David a laissée est déjà un chef-d'œuvre de sentiment et d'expression.

Après que le 9 termidor eut renversé les échafauds du régime de la terreur, David fut emprisonné deux fois; au mois de fructidor an 3, il fut autorisé à rester chez lui sous la surveillance d'un garde; enfin, le décret d'amnistie du 4 brumaire an IV lui rendit la liberté, et il rentra dans la vie privée.

Ce fut pendant sa dernière détention qu'il fit l'esquisse des *Sabines* et le portrait de sa mère qui venait le voir tous les jours.

Rentré dans son atelier, David s'occupa exclusivement de son art. Il termina en 1799 le tableau *des Sabines* (2), que l'on peut regarder comme le point culminant de son talent; on me

---

(1) David a laissé un portrait de Marat, d'après nature, fait quelques instans après qu'il eut expiré. Ce portrait, au crayon, est d'une effrayante vérité.

(2) Gravé par M. Massard. Voy. le compte rendu de cette gravure tome XXXII de la *Rev. Enc.*, p. 846.

permettra donc d'entrer dans un examen particulier de cette production.

Romulus avait demandé aux peuples voisins de former des alliances avec ses sujets; il sut dissimuler le dépit qu'il éprouva de leur refus; mais, à une fête magnifique où ces mêmes peuples étaient accourus sans armes et sans méfiance, les Romains, à un signal de leur roi, tirèrent l'épée et enlevèrent les filles qui assistaient à ce spectacle; c'est le sujet que le Poussin a représenté. Ceux de ces peuples qui voulurent venger cet outrage furent successivement défaits et incorporés parmi les habitans de la nouvelle ville. Les Sabins mirent plus de tems à faire leurs préparatifs; mais déjà les Sabines avaient eu des enfans de leurs ravisseurs et s'étaient liées à leur sort. Après plusieurs combats où les Romains et les Sabins furent alternativement vainqueurs et vaincus, les deux armées s'étaient avancées de nouveau l'une contre l'autre avec une fureur égale, lorsque Hersilie, femme de Romulus, suivie des autres Sabines, vint se jeter au milieu des combattans et leur tint le discours que Tite-Live a mis dans sa bouche.

Tel est le moment que David a choisi. Dans cette mêlée qu'il a placée sous nos yeux, trois figures occupent principalement le spectateur : *Romulus*, *Tatius* et *Hersilie*. Les deux guerriers sont descendus de cheval pour se mesurer de plus près; le premier balance son javelot qu'il est près de lancer; sa pose, sa fierté, sa beauté, indiquent le fils d'un dieu; tout décèle en lui le fondateur de la ville qui doit subjuguer le monde entier; c'est la victoire, sous les traits d'un guerrier. Tatius se couvre de son bouclier, et, l'épée à la main, il attend le moment favorable pour fondre sur son ennemi; mais, au moment même où la valeur des deux chefs va décider du sort des deux nations, Hersilie s'élance entre eux; ses regards, ses gestes sont supplians; les autres Sabines, accourues sur ses pas, déposent aux pieds des combattans leurs enfans, qu'elles portaient dans leurs bras, ou arrêtent leurs coups en les mettant au devant de leurs lances. Leurs prières, leurs pleurs, leurs cris ont calmé la fureur des deux armées; le combat cesse : ici, un capitaine romain

remet son épée dans le fourreau; là, un chef sabin fait signe aux siens de s'arrêter.

On a reproché à David d'avoir représenté entièrement nus les deux principaux personnages et quelques autres du premier plan, tels que ces deux jeunes écuyers à gauche et à droite du tableau. David a puisé son sujet dans un récit fabuleux, et il en a profité pour montrer son art dans toute sa beauté : comment peut-on l'en blâmer? La couleur de ce tableau manque d'éclat; mais la science du dessin y est portée au plus haut degré possible d'élévation. Ce ne sont point, au reste, des formes de convention qu'il a exprimées; c'est la nature, mais belle, avec choix, telle que les anciens l'ont représentée.

Bonaparte, chef de l'armée d'Italie, avait fait proposer à David de venir à son camp, loin des agitations politiques, peindre les combats qui l'ont immortalisé. David refusa. Après le traité de Campo-Formio, le général désira voir le peintre; à leur entrevue, il fut question de faire son portrait.

« Je vous peindrai, dit David, l'épée à la main, sur le champ de bataille. »

« Non, répondit Bonaparte; ce n'est plus avec l'épée que l'on gagne les batailles. Je veux être peint calme, sur un cheval fougueux. »

Lorsque la victoire de Marengo eut de nouveau fixé le sort de l'Italie, Bonaparte, de retour à Paris, fit venir David :

« Que faites vous, en ce moment? lui dit le premier consul. — Je travaille au passage des Thermopyles. — Tant pis, vous avez tort de vous fatiguer à peindre des vaincus. — Mais, citoyen consul, ces vaincus sont autant de héros qui meurent pour leur patrie; et, malgré leur défaite, ils ont repoussé pendant plus de cent ans les Perses de la Grèce. — N'importe; le seul nom de Léonidas est venu jusqu'à nous, tout le reste est perdu pour l'histoire. »

Bonaparte lui ayant alors renouvelé la demande de son portrait, David lui promit de s'en occuper aussitôt, et le pria de poser.

« A quoi bon? répondit Bonaparte; croyez-vous que les

grands hommes de l'antiquité dont nous avons les images aient posé?

— Mais, je vous peins pour votre siècle, pour des hommes qui vous ont vu, qui vous connaissent, ils voudront vous trouver ressemblant.

— « Ressemblant! ce n'est pas l'exactitude des traits qui fait la ressemblance; c'est le caractère de la physionomie, ce qui l'anime, qu'il faut peindre.

— L'un n'empêche pas l'autre.

— Certainement, Alexandre n'a jamais posé devant Apelles. Personne ne s'informe si les portraits des grands hommes sont ressemblans; il suffit que leur génie y vive.

— Vous avez raison. Hé bien! vous ne poserez pas; je vous peindrai sans cela (1). »

Ce fut alors que David fit ce portrait où il représenta Bonaparte, tel que celui-ci l'avait demandé dans son premier entretien : calme, sur un cheval fougueux, gravissant le mont Saint-Bernard. Sur le rocher sont écrits les noms d'Annibal et de Charlemagne : l'histoire s'est chargée d'y graver celui du vainqueur de l'Europe.

Cet ouvrage ne répondit pas entièrement aux intentions de Bonaparte, et plusieurs observations qu'il fit à ce sujet prouvèrent que, s'il était totalement étranger à la pratique des beaux-arts, personne ne savait mieux que lui en juger la pensée.

David a fait plusieurs répétitions de ce portrait, et c'est une de ces répétitions qui a été exposée aux regards du public,

---

(1) Non! Bonaparte n'avait pas raison! Ses observations sont piquantes, mais elles manquent de justesse. Entre deux portraits d'un homme célèbre, dont l'un aurait été fait d'après nature, et l'autre d'idée, comme le voulait Bonaparte, quel est celui qui inspirerait le plus d'intérêt et de curiosité? Le petit nombre de portraits antiques que nous possédons et dont l'authenticité ne peut être contestée, sont frappans de cette vérité d'imitation que l'étude de la nature seule peut donner aux ouvrages d'art; et c'est ce qui nous les rend surtout précieux.

après la mort du peintre : les autres furent destinées, l'une au roi d'Espagne qui l'avait demandée, la seconde à notre musée; l'original était à Saint-Cloud; il fut enlevé en 1814 par les Prussiens, et c'est maintenant un des plus beaux ornemens du musée de Berlin.

Proclamé Empereur, Bonaparte qui voulait récompenser et illustrer tous les genres de mérite, avait fait entrer Vien au sénat : il nomma David son premier peintre. C'est à ce titre que ce dernier exécuta plusieurs grands ouvrages, tels que *le couronnement* et *la distribution des aigles*. Il employa trois ans à faire le premier de ces deux tableaux, le plus grand qui existe. Il est facile de concevoir, au reste, toutes les difficultés que le peintre dut éprouver, et qui tenaient principalement à la nature même du sujet représenté. Tous les personnages qui devaient y figurer avaient des prétentions qui mettaient l'artiste à la torture ; l'ambassadeur ottoman que l'on voulait y placer, s'y opposait, en objectant que sa religion lui interdisait l'entrée des églises chrétiennes; il fallut employer les voies diplomatiques pour vaincre sa résistance. Ce tableau enfin terminé, l'Empereur alla le voir en grand cortége. Après l'avoir examiné avec une attention particulière, et avoir donné à l'auteur des éloges sur la manière dont il l'avait conçu et exécuté, Napoléon fit deux pas en avant, se plaça vis-à-vis de David; puis, il leva son chapeau et s'inclinant devant lui : « David, lui dit-il, d'une voix élevée, je vous salue; » honorant ainsi le génie d'une manière solennelle comme, dans une autre occasion, il avait dit : « Honneur au courage malheureux. »

Toutes les parties de ce tableau ne sont pas également belles, sans doute, mais la pose de l'empereur a de la dignité, de la majesté; celle de l'impératrice est remplie de grâce; le pape a de l'onction; sa tête est d'une expression douce et noble tout à la fois; la plupart des autres figures du premier plan sont également traitées avec une supériorité marquée (1).

---

(1) Nous avons rapporté (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 799) une lettre écrite des États-Unis, où l'on annonce que New-York possède

Outre les divers tableaux destinés à retracer des circonstances remarquables de la vie de Bonaparte, David fit encore un grand nombre de portraits, tant de l'Empereur, que des personnages de sa cour, et d'étrangers qui étaient attirés dans son atelier par sa haute réputation. Dans le nombre, il en est un qui mérite d'être signalé comme un chef-d'œuvre irréprochable : c'est celui du Pape.

Obligé de mettre de côté son *Léonidas aux Thermopyles* (1), David n'avait cependant pas renoncé à l'exécuter; effectivement, il le termina en 1814.

Ce tableau eut un succès peut-être plus grand qu'aucun de ceux que le même peintre avait déjà exposés; mais les artistes et les connaisseurs éclairés ne partagèrent pas entièrement cet enthousiasme, excité principalement par le caractère de la scène représentée. Ils trouvèrent que David s'était rapproché des formes communes dans un tableau où il représentait des Grecs, c'est à dire, la nation qui avait senti le plus vivement la beauté, et qui l'avait le mieux exprimée. On trouva aussi que le Léonidas, dont la pose offre une certaine recherche, était en dehors de l'action, ou plutôt qu'il n'y avait pas une action principale sur laquelle l'attention du spectateur fût arrêtée. En effet, qu'a voulu représenter le peintre? la noble résolution prise par Léonidas et ses trois cents guerriers de mourir pour leur patrie. Comment a-t-il exposé son sujet?

A l'approche de l'ennemi, tout s'anime et s'apprête; celui-ci gravit un rocher pour écrire avec le pommeau de son épée cette inscription célèbre : « Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois (2); » ceux-là s'emparent

---

le tableau du sacre par David. L'original de ce tableau est dans les magasins du Musée; c'est une copie faite par David, à Bruxelles, et dans laquelle il existe plusieurs changemens, qui a été successivement exposée à Londres et à New-York.

(1) Gravé par M. Laugier. Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 281, le compte rendu de cette gravure.

(2) On sait que cette inscription fut composée par Simonide pour

de leurs armes; ici, un jeune homme presse la main de son père sur son cœur, pour lui prouver qu'il est inaccessible à la crainte; là, un aveugle se fait conduire par un esclave pour partager la mort glorieuse à laquelle ses compagnons se dévouent. Au milieu de ce mouvement, le peintre a montré Léonidas tenant son épée et son bouclier, c'est-à-dire, prêt à consommer le sacrifice auquel il s'est déterminé, mais en même tems profondément occupé de l'avenir de sa patrie. Sans doute, c'est une idée heureuse d'avoir voulu que le général fût animé de sentimens supérieurs à la perte de la vie; mais, sous le rapport pittoresque, sous le rapport même de la pensée, peut-on dire que cette figure sert de lien, de foyer, si je puis m'exprimer ainsi, à toute l'action représentée? Ne peut-on pas dire, au contraire, que ce tableau est composé de groupes différens qui ne sont pas suffisamment subordonnés à un groupe principal? Au reste, cette figure de Léonidas, quoique empruntée à une médaille antique, est extrêmement remarquable sous le rapport de l'exécution; le torse, par exemple, est peint à merveille; plusieurs autres figures sont également dignes du pinceau de David; enfin, on trouve dans cet ouvrage un éclat de couleur que jusqu'alors le peintre avait paru peu rechercher, s'occupant avant tout de la forme et de l'expression.

Léonidas aux Thermopyles fut la dernière production que David exécuta sur sa terre natale. Les événemens de 1815 l'ayant forcé de s'éloigner de la France, il se fixa à Bruxelles, où il trouvait un gouvernement éminemment hospitalier, nos mœurs, notre langue et des habitans qui n'avaient cessé d'être français que par suite d'une nouvelle démarcation de territoire. Il avait alors soixante-sept ans. Un nouveau chagrin vint bientôt l'assaillir dans son exil : il fut éliminé de l'Institut.

Si des témoignages d'estime et de bienveillance pouvaient tenir lieu de la patrie, David aurait pu se consoler; il reçut des preuves non équivoques de l'enthousiasme que faisaient naître,

---

le monument élevé par les Lacédémoniens au lieu même où les trois cents héros s'étaient dévoués au salut de la Grèce.

chez ses nouveaux hôtes, et même chez des nations qui semblaient avoir une sorte d'aversion pour le nom français, sa réputation et son grand talent. Le roi de Prusse lui fit faire les invitations les plus pressantes d'aller se fixer à Berlin, où il lui offrait de le charger de la direction des arts; le frère du roi vint lui-même chez le grand peintre lui réitérer cette proposition; mais David fut inébranlable dans sa résolution, et voulut rester libre à Bruxelles, où il était recherché et considéré.

Il se livra de nouveau et en entier à l'exercice de son art. Il fit successivement *l'Amour quittant Psyché*, qui ne lui paraissait pas mériter les critiques auxquelles ce tableau donna lieu; *Télémaque et Eucharis*, *Mars et Vénus* (1), et plusieurs portraits, parmi lesquels on cite celui de l'abbé Sieyès.

Je crois que l'on peut regarder les trois tableaux que je viens de désigner comme les derniers soupirs d'un beau talent; mais, ce que l'on doit surtout remarquer dans ces productions, c'est l'éclat de la couleur que David, depuis son Léonidas, semblait rechercher avec ardeur, alors que l'âge ne lui permettait plus de tracer des contours d'une main aussi ferme, ni aussi sûre.

Pendant l'été de 1825, David tomba malade, de manière à donner des inquiétudes pour sa vie; il se rétablit, recouvra pour un moment toutes ses forces, et voulut achever *la colère d'Achille* que M. Stapleaux, son élève, termina sous ses yeux; bientôt il fut en proie aux plus cruelles souffrances; sa vie était presque éteinte, lorsqu'on lui présenta une épreuve de la gravure des Thermopyles, sur laquelle M. Laugier désirait recueillir son avis. Il la fit placer devant lui, et, montrant avec le bout de sa canne les diverses parties de cette planche, il articula avec peine quelques observations. Puis, quand il en fut au personnage principal, il dit : « Ah! ce n'est pas là la tête de

(1) *Mars et Vénus :* l'exposition à Paris attira une grande affluence, et produisit à son auteur 45,000 fr. *Voy.* le compte particulier que j'ai rendu de cet ouvrage, t. XXII, p. 769.

Léonidas! c'est qu'au fait il n'y avait que moi qui pût la faire! » Sa canne s'échappa de sa main, et sa tête retomba sur sa poitrine.

Il mourut, le 29 décembre 1825, à dix heures du matin, entouré de sa famille; ses obsèques furent magnifiques. Ses enfans avaient demandé la faculté de rapporter le corps de leur père en France : cette demande fut refusée; les lettres de part distribuées à Paris portaient : décédé *en exil* à Bruxelles.

David se montre à la postérité, sous le double rapport d'homme public et d'artiste.

Sous le rapport politique, sa conduite est empreinte d'une exagération quelquefois affligeante; cependant, quoique brusque dans son ton et ses manières, David, loin d'être un méchant homme, était susceptible d'affections douces et tendres; il fut bon fils et bon père; mais, lorsque les idées politiques prennent leur source ailleurs que dans le cœur, elles peuvent conduire aux plus funestes égaremens. David avait puisé ses premières inspirations dans l'histoire de la république romaine; les sujets qui l'avaient le mieux inspiré étaient ceux où régnait l'amour de la patrie porté jusqu'à l'abnégation de soi-même : le vieil Horace recevant de ses fils le serment de mourir pour leur patrie et remerciant le ciel d'avoir donné le jour à des héros; Brutus prononçant lui-même la mort de ses enfans qui avaient conspiré contre la liberté de leur pays en voulant ramener les Tarquins dans Rome, font connaître quelle était la nature des idées qui l'occupaient, et me semblent pouvoir expliquer sa conduite. Il poussa peut-être l'amour de la patrie, l'amour de la liberté jusqu'au délire.

Les événemens exercent une influence nécessairement plus grande sur les hommes dont l'imagination est plus vive, plus exaltée; l'histoire est là pour justifier cette assertion. Bonaparte disait que, si Corneille eût vécu de son tems, il l'aurait nommé conseiller-d'état : si David fût né sous le règne de Louis XIV, il n'aurait été qu'un grand artiste, comme Corneille n'a été qu'un grand poëte.

Il me reste à considérer David comme artiste, et cette tâche sera plus douce pour moi, parce qu'ici je n'ai plus qu'à faire remarquer les qualités qui distinguent son immense talent.

Si l'on fait abstraction de ses premiers essais, dans lesquels il n'avait pas encore un caractère qui lui fût propre, on reconnaît que l'ensemble de ses productions se divise en trois manières distinctes. La première, de laquelle toutefois il faut excepter le *Socrate*, se compose de tous ses tableaux, depuis *la peste de Saint-Roch* jusqu'au *Brutus*. Là brille un dessin fort, vrai, vigoureux; mais les tons de chair manquent souvent de vérité; les draperies ne sont pas toujours bien ajustées; on peut dire aussi que ses compositions ressemblent un peu à des bas-reliefs.

Les *Sabines* forment, à elles seules, une seconde époque; le pinceau n'est plus manié de la même manière; le dessin, aussi pur, est peut-être encore plus élevé, sans cesser d'être aussi vrai; ce tableau manque de couleur, mais on ne voit plus l'emploi de ce vermillon qui dépare les premiers ouvrages.

La troisième époque comprend depuis le *couronnement* jusqu'à *Mars et Vénus*. Ici, les teintes sont plus empâtées, les figures ont plus de ressort, la couleur brille davantage; mais David a souvent pris pour modèle une nature plus commune.

Dans toutes les productions de l'esprit, on distingue deux choses principales : la pensée et l'exécution. Pour exprimer mon idée en peu de mots, je dirai, ainsi que je l'ai déjà fait pressentir par quelques observations éparses dans le cours de cette notice, que c'est moins par le mérite de l'invention que par celui du beau uni au vrai que le génie de David se fait remarquer; mais, comme il possédait cette dernière qualité à un haut degré, unie à une exécution admirable et sans laquelle il n'y a pas de tableau, on ne peut s'empêcher de le proclamer le peintre le plus habile de son époque. C'est à ses conseils, c'est à ses exemples, que l'on doit cette foule de grands artistes qui se pressent sur ses pas; et certes, ce n'est pas un de ses moindres titres de gloire que d'avoir produit des hommes tels que *Drouais*,

Girodet, *Gérard*, *Gros*, etc., dont il a souvent suivi les conseils et employé le pinceau; son exemple a long-tems servi de fanal, son éloignement nous a été funeste. Puisse la nouvelle école qui semble avoir voulu répudier ses préceptes et ses exemples, reconnaître enfin qu'elle est entrée dans une fausse voie où le talent même, ainsi que le prouve le sort des Boucher et des Vanloo, ne pourrait produire qu'une gloire éphémère!

David, grand par son génie, grand par l'influence qu'il a exercée sur les arts en France, grand par les élèves célèbres sortis de son école, a conquis une immortalité que rien ne pourrait lui ravir.

P.-A. Coupin.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

PRODROMO DELLA MINERALOGIA VESUVIANA, etc. — PRODROME DE LA MINÉRALOGIE DU VÉSUVE, par MM. *T.* MONTICELLI, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Naples, et COVELLI, membre de la même Académie. Tome I. *Orychtognosie* (1).

S'il nous eût été possible de rendre compte à la fois de toutes les parties de l'immense travail de MM. Monticelli et Covelli, sur le Vésuve, nos lecteurs auraient pu apprécier les services que ces deux académiciens se disposent à rendre à la minéralogie. Mais leur entreprise est celle d'une vie consacrée tout entière à un seul objet d'études, à des recherches difficiles et variées, à des descriptions où l'exactitude la plus scrupuleuse est rigoureusement exigée. Ce volume, qui traite des minéraux *simples*, c'est-à-dire, d'une composition chimique homogène, et susceptibles de se cristalliser, sera suivi d'un *Traité* non moins important *des agrégés du Vésuve:* et, si le tems le permet, les auteurs font espérer un troisième volume, où les observations minéralogiques seront comparées aux phénomènes généraux du volcan, et l'ensemble des faits qui le concernent à ce que nous savons sur les autres volcans plus ou moins actifs, ou qui ont cessé de brûler. C'est donc une histoire naturelle complète des volcans que les deux auteurs auront faite, à l'occasion de celui qu'ils ont sous les yeux : et, quand même ils seraient contraints à se borner aux deux premiers volumes, leur travail serait encore le plus considérable que l'on ait fait jusqu'à présent en faveur de l'étude des phénomènes volcaniques. La nomenclature variera sans doute; celle que les minéralogistes

(1) Naples, 1825. In-8° de plus de 300 pages, avec un atlas de 19 planches gravées. Trumater, largo S^to^-Ferdinando, n° 51.

emploient actuellement est trop étrangère à la science, trop contraire à ses progrès pour que l'on y persiste long-tems : mais les descriptions ne laissent rien d'équivoque, et les caractères de chaque espèce minérale seront toujours faciles à reconnaître. L'ouvrage de MM. Monticelli et Covelli ne perdra donc rien de son utilité ni de son mérite.

Ce fut en 1820 que les deux académiciens commencèrent les opérations dont cet ouvrage est le résultat. En 1822, les nouvelles éruptions du volcan suspendirent le travail du cabinet : il fallait observer celui des feux souterrains. En 1823, le Vésuve reprit son état de repos ; mais nos savans furent encore distraits par d'autres occupations. On ne doit donc pas être surpris que ce premier volume n'ait pu paraître qu'en 1825. Les auteurs avaient adopté la classification d'après la composition chimique des minéraux, comme susceptible de se perfectionner, à mesure que l'analyse chimique devient plus précise et acquiert de nouveaux moyens. Il s'agissait donc de refaire les analyses de quatre-vingt-deux espèces minérales, de mesurer et de décrire une prodigieuse variété de formes cristallines, de les dessiner avec exactitude, autant qu'on peut le faire sur une planche, en ne traçant qu'une seule figure pour représenter les trois dimensions d'un solide. Il est évident que ces représentations ne suffiraient point, si elles étaient seules, et qu'elles ne donneraient pas toujours ce qu'il faut pour exécuter le relief des cristaux ; mais, elles ne sont que le complément des descriptions, et l'ensemble du texte et de la figure ne laisse aucune incertitude sur les plus petits détails des formes les plus compliquées. M. Monticelli soupçonne avec raison que les mesures prises avec le goniomètre d'Haüy, le seul instrument qu'il eût pour mesurer les angles des cristaux, n'ont pas toujours été aussi précises que les besoins de la théorie le demandaient : il n'a pu les prendre, dans beaucoup de cas, que sur des cristaux d'un très-petit volume ; et alors, il est impossible que l'adresse de l'opérateur prévienne les écarts de l'instrument, et ne laisse point subsister quelques erreurs. C'est à cette imperfection des mesures que M. Monticelli est disposé à rapporter certaines discordances qu'il a observées entre le résultat

de son travail et la théorie d'Haüy. Plein de vénération pour le fondateur de la cristallographie, c'est avec regret qu'il découvre des formes non comprises dans cette théorie qui semble fondée sur une base inébranlable, la géométrie. Mais il ne s'agit ici que de quelques applications particulières de cette théorie ; une légère altération des mesures a pu suffire pour qu'elles ne fussent point d'accord avec les règles générales, confirmées par un si grand nombre de faits qu'il est impossible de ne pas les admettre. Il faut donc, en effet, se défier de l'instrument qui a donné ces mesures. On sait que le goniomètre ne réussissait pas toujours entre les mains de l'habile et ingénieux Haüy, et que les modifications de la lumière à la surface ou dans l'intérieur des cristaux ne correspondent pas exactement, dans tous les cas, aux angles mesurés par ce savant.

On trouve, dans cet ouvrage, quatre-vingt-neuf formes de cristaux non décrites dans la dernière édition de la *Minéralogie d'Haüy*. « Il semble, dit M. Monticelli, que la nature a voulu que les entrailles du Vésuve fussent un laboratoire d'où nous arrive cette prodigieuse variété de formes géométriques dont nous donnons la description. En jetant les yeux sur les produits de ce volcan, on sera de plus en plus étonné qu'il ait été possible de réunir, dans l'espace de quelques milles carrés, des roches de chaque formation, et le tiers, à peu près, des formes cristallines connues. » Le travail, si long et si minutieux, de la mesure des angles formés par les faces et les arêtes de tous ces cristaux n'épouvante pas nos auteurs; ils annoncent l'intention de le reprendre avec de meilleurs instrumens, et, selon toutes les probabilités, toutes les corrections de quelque importance sont faites en ce moment; ainsi, la cristallographie du Vésuve est terminée, à moins que ce volcan n'ait pu former, dans un intervalle de plus de trente siècles, toutes les combinaisons possibles des substances minérales soumises à l'action de ses feux.

Nous n'entrerons point dans l'énumération de quatre-vingt-deux espèces de minéraux décrites dans cet ouvrage, et des variétés de formes que leurs cristaux affectent: les sciences présentées sous cette forme ne sont point suceptibles d'ana-

lyse; c'est un ensemble que l'on détruirait, si l'on en détachait quelque partie. Quant au système de classification suivi par les auteurs, c'est celui de Berzélius; et nous aurons plus d'une occasion de le discuter et de montrer les avantages qui devraient le faire adopter généralement, afin de rendre les études plus faciles et plus profitables. Mais nous croyons devoir placer ici quelques observations sur la nomenclature minéralogique, sur l'arbitraire qui en dispose, contre toutes les règles dont la langue des sciences ne devrait jamais s'écarter. Dès qu'une substance minérale est découverte, on lui impose un nom de fantaisie, à l'imitation des botanistes, ou, suivant l'usage des fleuristes, lorsqu'ils ont fait l'acquisition d'une variété de roses ou d'œillets. Mais les botanistes ont pour excuse l'imperfection des méthodes descriptives, le nombre immense des objets à nommer, l'impossibilité où ils sont encore de fonder un système de nomenclature avoué par la science, et qui en fasse partie. Ces motifs ne peuvent justifier les minéralogistes : le nombre des espèces n'est pas très-grand, les caractères spécifiques sont très-distincts; la géométrie et la chimie dirigent l'étude des minéraux, tout semble disposé pour amener la science à sa perfection : comment n'obtient-elle pas une nomenclature bien faite? On n'a point dissimulé les vices de celle d'Haüy, mais on ne les a pas corrigés; il est encore question d'*amphibole*, d'*analcime* etc. Aujourd'hui, ce sont les noms propres qui font irruption dans la science; et, si la raison ne vient à son secours, elle ne comptera pas moins de noms de savans terminés en *ite* et en *ine*, que la botanique ne peut compter de terminaisons en *ia*. Puissent les savans ne pas perdre de vue que la langue d'une science est faite principalement pour ceux qui apprennent, et pour la science elle-même; qu'elle est mal faite, si elle manque de méthode, si elle ne guide pas la pensée, si les relations entre les signes n'indiquent point des relations correspondantes entre les idées. Ces considérations ont assez d'importance pour contrebalancer le désir de transmettre à la postérité la plus reculée le souvenir d'un ami ou d'un savant illustre, ou d'un protecteur, en l'affectant à une espèce minérale.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Traité d'économie politique, ou *Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses.* Cinquième édition, augmentée d'un volume, et à laquelle se trouvent joints un *Epitome des principes fondamentaux de l'économie politique*, et un *Index raisonné des matières;* par *Jean-Baptiste* Say, membre de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, etc., etc., professeur d'économie industrielle au *Conservatoire des arts et métiers* (1).

Cet ouvrage, qui sert de base à l'enseignement de l'économie politique à peu près partout où cette science est professée, traduit dans toutes les langues de l'Europe, et plusieurs fois, je crois, dans quelques-unes, a été imprimé en France cinq fois en entier, trois fois en abrégé, et chaque fois à un nombre considérable d'exemplaires. Dans les huit éditions qu'il a eues chez nous seulement, il a été tiré douze mille exemplaires de l'ouvrage entier, et près de six mille exemplaires de l'*abrégé*.

C'est là un succès considérable, et ce n'est pas un succès épuisé : l'ouvrage est loin d'avoir achevé sa fortune, et je ne doute pas qu'il ne soit destiné à avoir encore de nombreuses éditions.

Il est digne de ce succès à beaucoup de titres.

D'abord ce travail est un exemple très-heureux et très-concluant de la possibilité d'appliquer aux sciences morales les méthodes qui ont tant contribué de nos jours aux progrès des

(1) Paris, 1826; Rapilly, passage des Panaromas. 3 vol. in-8o; prix, 18 fr.

sciences naturelles. L'auteur traite de la *valeur*, chose toute morale, comme on pourrait traiter de la chaleur, chose toute physique. Il cherche comment se forment naturellement les valeurs, comment elles se distribuent, comment elles se consomment, et peut-être ne porte-t-il pas dans cette analyse beaucoup moins d'exactitude, et surtout de clarté que n'en mettent les physiciens dans l'exposition des lois de la nature relativement à la pesanteur, à la lumière, à l'électricité, ou à tout autre ordre de phénomènes sensibles.

En second lieu, cet ouvrage tout spécial, et destiné à l'avancement d'une seule partie de la *science sociale*, est de nature à contribuer aux progrès de toutes les autres branches de cette science. En apprenant à étudier la société sous un certain aspect, il enseigne à l'étudier sous toutes ses faces : en montrant comment doit être traitée l'économie politique, il conduit à voir comment veut être traitée la politique. La première de ces sciences, en effet, n'est qu'un point de vue de la seconde : l'économie politique se borne à rechercher comment la société devient riche; mais agrandissez le cercle de vos investigations, étendez, variez votre point de vue, et, au lieu de vous borner à chercher suivant quelles lois la société devient riche, examinez aussi, en suivant la même marche, suivant quelles lois elle devient éclairée, morale, libre, tranquille, suivant quelles lois se développent toutes ses facultés, et à la place d'un traité spécial d'économie politique, vous aurez un traité complet de politique.

Enfin ce livre, si propre par la méthode qui y est observée à assurer et à hâter la marche de toutes les parties de la science sociale, a été particulièrement utile aux progrès de celle qu'il enseigne. L'économie politique y est incontestablement plus avancée que dans les recherches de Smith. Les trois phénomènes de la *production*, de la *distribution* et de la *consommation des richesses* y sont mieux séparés et surtout mieux analysés. Je n'oserais pas affirmer que notre auteur a perfectionné la science, partout où il s'est écarté des idées de son illustre devancier; mais, s'il est douteux que certaines de ses corrections aient été heu-

reuses, combien, sous une multitude de rapports, l'économie politique n'a-t-elle pas gagné à ses travaux ?

M. Say, en observant qu'il est hors de notre pouvoir de rien créer, de rien anéantir; que dans tous nos travaux nous ne faisons que modifier les choses, que les approprier à nos besoins, que produire des utilités, a mieux déterminé qu'on ne l'avait fait avant lui la vraie nature des richesses.

Il a montré le premier comment produit le commerce : d'autres auteurs avaient entrevu la chose ; mais aucun n'avait su la développer, et, comme il l'observe avec raison, une vérité appartient moins à celui qui la trouve qu'à celui qui la prouve.

Il a démêlé dans toute industrie trois opérations distinctes, celle du savant, celle de l'entrepreneur, celle de l'ouvrier ; ou bien la théorie, l'application et l'exécution ; trois choses qui sans doute en renferment chacune beaucoup d'autres, mais qui voulaient d'abord être séparées, et qui ne l'avaient pas été par Smith.

Smith avait peut-être exagéré l'influence de la division du travail : M. Say, en tenant compte de cette influence qu'il regarde comme très-considérable, l'a pourtant réduite à de plus justes bornes, et il assigne à la production beaucoup d'autres causes, parmi lesquelles il en signale de plus puissantes que la division du travail, notament les machines. Il observe que, par les machines, l'homme met à sa disposition toutes les forces de la nature, et par cette observation simple et profonde il donne la vraie théorie de ce puissant élément de production.

On lui doit la découverte de la théorie des débouchés, théorie si propre à éclairer l'industrie sur ses entreprises, et qui, en outre, faisant dépendre le bonheur de chacun de la prospérité de tous, est destinée avec le tems, comme l'observe notre auteur, à changer la politique du monde. Il me serait aisé de noter un grand nombre d'autres points sur lesquels le travail de M. Say se trouve plus exact ou plus complet que celui de Smith.

Mais, si l'auteur du *Traité d'économie politique* a mieux analysé la science que l'auteur de la *Richesse des nations*, il l'a

surtout beaucoup mieux exposée. M. Say remarque lui-même, et avec raison, que Smith manque de clarté dans beaucoup d'endroits, et de méthode à peu près partout. Il ajoute que ses principes ne sont pas établis dans les parties de son livre consacrées à leur développement. Il observe encore que son ouvrage est plein de digressions étrangères à son sujet, et qui sont, sinon inutiles, du moins inutiles pour l'objet qu'il se propose. Il dit quelque part de son livre que c'est un chaos d'idées justes, et il me semble qu'il le caractérise ainsi avec une grande justesse. M. Say n'a pas à craindre qu'on fasse la même observation sur son travail. Si la doctrine de Smith y est devenue plus exacte et plus complète, elle y a surtout acquis plus de précision et de clarté. Il est peu de livres de science qu'on lise avec aussi peu de fatigue. Je ne sais pas s'il en est beaucoup qu'on puisse lire avec plus de fruit. On doit à M. Say d'avoir popularisé l'économie politique en Europe. C'est un mérite que lui reconnaissent même les compatriotes de Smith ; et Ricardo avoue que notre auteur a plus fait à lui seul que tous les autres économistes ensemble, pour inculquer aux nations de l'Europe les principes de la science dont Smith a été le principal fondateur.

Le livre de M. Say est devenu le manuel en quelque sorte obligé de quiconque veut s'initier aux matières d'économie publique. Il peut, sous quelques rapports, être inférieur à d'autres ouvrages ; il peut aussi ne pas renfermer des choses que l'on trouve établies ailleurs. J'avoue qu'Adam Smith me paraît plus rationnel et plus vrai, lorsqu'il fait tout dériver du travail de l'homme, que M. Say, lorsqu'il assigne trois sources primitives à la production. Je trouve dans M. de Sismondi sur l'industrie agricole des développemens précieux qui ne sont pas dans M. Say, et notament deux excellens chapitres sur les lois qui s'opposent à la division et à la libre circulation des propriétés territoriales. L'ouvrage de M. de Tracy renferme, sur la nature et les effets du crédit et des emprunts, des notions plus étendues et plus complètes que celui de M. Say. Ricardo avait devancé l'auteur du *Traité d'économie politique* dans la

connaissance approfondie de la matière des monnaies... Mais, en somme, l'ouvrage de M. Say est incontestablement celui dans lequel se trouve exposée dans l'ordre le plus lumineux la plus grande masse d'idées justes.

Après cette déclaration, qui est autant l'expression du sentiment public que celle de mon jugement particulier sur le livre de notre célèbre économiste, je ne dissimulerai pas que je trouve plusieurs choses essentielles à reprendre dans son travail. Je peux me tromper sans doute, et je ne fais pas cette remarque sans un peu de timidité et d'hésitation. Je sais combien il faut être circonspect quand on se hasarde à critiquer un auteur ingénieux et profond sur des choses qui ont fait l'objet des méditations de toute sa vie. Mais, enfin, à tort ou à raison, je pense qu'il y a d'utiles critiques à faire de son ouvrage; et, plus il a acquis et doit acquérir encore de publicité, plus il a exercé et est destiné à exercer d'influence, plus il est essentiel qu'on le soumette à un examen scrupuleux. Je ferai quelques remarques sur chacun des livres dont il se compose. Je vais parler d'abord de la *production*.

L'auteur consacre tout son premier livre à l'analyse de ce phénomène. Il présente comme des agens ou des moyens de la production : d'abord l'*industrie*, et il distingue *trois sortes d'industrie*, l'*agricole*, la *manufacturière*, la *commerciale*, et dans chacune il démêle trois sortes d'opérations, celle du savant, de l'entrepreneur et de l'ouvrier; *un capital*, et il distingue plusieurs sortes de capitaux; *les agens naturels*, et parmi ces agens il signale surtout les fonds de terre : il faut noter en passant qu'il considère ces trois forces comme ayant, dès l'origine, concouru de concert à la production des richesses. A ces moyens primitifs, il ajoute *la séparation des occupations; la puissance des machines; l'inviolabilité des propriétés; de bons débouchés; une circulation active*, c'est-à-dire, des entreprises qui ne tiennent pas long-tems les capitaux engagés; *peu ou point de règlemens; point de gouvernement qui produise lui-même; point de colonies; point de dépenses fastueuses, dans la vue d'attirer les étrangers; un bon système monétaire.*

Cette analyse, qui, à plusieurs égards, est supérieure à celle de Smith, paraît renfermer encore des imperfections assez graves. Parlons d'abord de l'*industrie*, qui en est l'élément le plus capital.

On peut reprocher à M. Say de n'avoir mis au rang des industries véritablement productives que celles qui agissent sur la nature physique, et dont les produits se réalisent dans quelque chose de matériel. Je sais fort bien qu'à la différence de Smith et de presque tous les économistes qui ont écrit depuis cet auteur, il présente aussi comme productives les industries du médecin, de l'avocat, du moraliste, du fonctionnaire, et en général toutes les professions qu'il appelle productives de *produits immatériels*. Mais, telle est la nature qu'il assigne à ces produits qu'autant vaudrait qu'il eût dit, comme Adam Smith, que les industries qui les créent ne sont pas du tout productives. En effet, les produits auxquels il donne le nom d'*immatériels* sont, d'après ses propres paroles, des produits *qui ne s'attachent à rien, qui s'évanouissent à mesure qu'ils naissent, qu'il est impossible d'accumuler, qui n'ajoutent absolument rien à la richesse nationale, qu'il y a du désavantage à multiplier, et dont la nature est telle finalement que la dépense qu'on fait pour les obtenir est improductive* (1). Or, je demande ce que sont des produits qui n'ajoutent rien à la richesse sociale, des produits qu'il y a du désavantage à multiplier, des produits qui donnent aux frais nécessaires pour les obtenir le caractère de consommation improductive? Ne vaudrait-il pas autant dire, avec l'auteur de la richesse des nations, que les créateurs d'une telle richesse sont des travailleurs improductifs?

Le fait est que M. Say, qui a entrevu l'erreur de Smith, n'a pas réussi à la corriger, et qu'il n'est point parvenu à faire voir nettement comment les classes qu'il appelle productives de *produits immatériels*, sont en effet productives. M. Say a tort de dire que ce que produisent ces classes est détruit en même tems que produit. Ce qui est détruit en même tems que produit, c'est leur travail : il a cela de commun avec celui de toutes les

(1) *Voy.* liv. Ier, chap. 13; et liv. III, chap. 4 et suivans.

classes de travailleurs; mais l'utilité qui en résulte ne l'est certainement pas.

C'est faute d'avoir distingué le travail de ses résultats, que Smith et ses successeurs sont tombés dans l'erreur que je signale. Toutes les professions utiles, quelles qu'elles soient, font un travail qui s'évanouit à mesure qu'on l'exécute, et toutes créent de l'utilité qui s'accumule à mesure qu'elle s'obtient. Il ne faut pas dire avec Smith que la richesse est du travail accumulé; il faut dire qu'elle est de l'utilité accumulée. Encore une fois, ce n'est pas le travail qu'on accumule, c'est l'utilité que le travail produit : le travail se dissipe à mesure qu'il se fait; l'utilité qu'il produit demeure.

Très-assurément, la leçon que débite un professeur est consommée en même tems que produite, de même que la main d'œuvre répandue par le potier sur l'argile qu'il tient dans ses mains; mais les idées inculquées par le professeur dans l'esprit des hommes qui l'écoutent, sont un produit qui reste tout aussi bien que la forme imprimée à l'argile par le potier. Un médecin donne un conseil, un juge rend une sentence, un orateur débite un discours, un artiste chante un air ou déclame une tirade : c'est là leur travail; il se consomme à mesure qu'il s'effectue, comme tous les travaux possibles; mais ce n'est pas leur produit: leur produit est dans le résultat de leur travail; dans la santé que le médecin a rendue au malade; dans la moralité, l'instruction, le goût qu'ont répandu le juge, l'artiste, le professeur. Or, ces produits restent; ils sont susceptibles de se conserver, de s'accroître, de s'accumuler, et nous pouvons acquérir plus ou moins de vertus et de connaissances, de même que nous pouvons amasser plus ou moins de blé, de drap, de monnaies et de toutes ces utilités que nous parvenons à fixer dans les choses.

Il est vrai que l'instruction, le goût, les talens sont des produits *immatériels*. Mais, en créons-nous jamais d'autres? et n'est-il pas surprenant de voir M. Say en distinguer de *matériels* et d'*immatériels*, lui qui a si judicieusement remarqué que nous ne pouvons créer la matière et qu'en toutes choses nous

ne faisons jamais que produire des utilités? La forme, la figure, la couleur qu'un artisan donne à des corps bruts sont des choses tout aussi immatérielles que la science qu'un professeur communique à des êtres intelligens; ils ne font que produire des utilités l'un et l'autre, et la seule différence réelle qu'on puisse remarquer entre leurs industries, c'est que l'une tend à modifier les choses, et l'autre à modifier les hommes.

On ne peut pas dire que les produits du professeur, du médecin, de l'artiste ne s'attachent à rien : ils s'attachent aux hommes, de même que les produits du fileur, du tisserand, du teinturier se réalisent dans les choses (1).

On ne peut pas dire qu'il est impossible de les accumuler : il est aussi aisé de multiplier en nous-mêmes les modifications utiles dont nous sommes susceptibles, que de multiplier dans les choses qui nous entourent les modifications utiles qu'elles peuvent recevoir.

On ne peut pas dire qu'il y a du désavantage à les multiplier : ce qu'on ne peut multiplier sans désavantage, ce sont les frais nécessaires pour obtenir une espèce quelconque de produits; mais, quant aux produits eux-mêmes, on ne peut sûrement pas dire qu'il y a du désavantage à les accroître : on ne voit pas les hommes se plaindre d'avoir trop d'industrie, de savoir, de moralité, de vertu, pas plus qu'on ne les voit se plaindre de posséder trop d'utilités de quelque autre espèce.

On ne peut pas dire que la dépense faite pour obtenir ces produits est improductive : ce qui serait improductif, ce serait les frais que l'on ferait inutilement pour les créer; mais, quant aux frais nécessaires pour cela, ils ne sont sûrement pas improductifs, puisqu'il en peut résulter une richesse véritable et

---

(1) Quelquefois même, les produits de la première de ces classes de travailleurs se fixent dans les choses, avant de se réaliser dans l'esprit des hommes : le littérateur, le peintre, le musicien, n'expriment pas toujours leurs idées par le chant ou la parole; il leur arrive fréquemment de les fixer sur la toile ou sur le papier, par la peinture, le dessin, l'impression, la gravure, etc.

supérieure à ses frais de production : il n'est sûrement pas rare que des talens acquis vaillent plus que la dépense faite pour les acquérir; il n'est pas impossible qu'un gouvernement fasse naître, par une administration éclairée de la justice, des habitudes morales d'un prix supérieur à la contribution qu'il faut lui payer.

On ne peut pas dire enfin que ces produits n'ajoutent rien au capital national : ils l'augmentent aussi réellement que peuvent le faire des produits de toute autre espèce. Un capital de connaissances ou de bonnes habitudes ne vaut pas moins qu'un capital d'argent; une nation n'a pas seulement des besoins physiques à satisfaire; il est dans sa nature d'éprouver aussi des besoins intellectuels et moraux; et, pour peu qu'elle ait de culture, elle placera la vertu, l'instruction, les talens au rang de ses richesses les plus précieuses. Ensuite, ces choses, qui sont de vraies richesses par elles-mêmes, par les plaisirs purs et relevés qu'elles procurent, sont, en outre, des moyens indispensables pour obtenir cette autre espèce de valeurs que nous parvenons à fixer dans les objets matériels. Il ne suffit pas, en effet, pour produire celles-ci, de posséder des ateliers, des outils, des machines, des denrées, des monnaies; il faut de la sécurité, de la santé, de la science, du goût, de l'imagination, de bonnes habitudes morales; et les hommes qui travaillent à la création ou au perfectionnement de ces produits peuvent, à juste titre, être considérés comme producteurs des richesses dites matérielles, tout aussi bien que ceux qui concourent directement et physiquement à les créer.

C'est donc à tort, si je ne me trompe, que M. Say regarde les fonctionnaires publics, les officiers de morale, les professeurs, les artistes, et en général tous les travailleurs, dont l'industrie ne s'exerce que sur les hommes, comme producteurs seulement d'une sorte d'utilité fugitive, aussitôt détruite que créée, et ne pouvant rien ajouter à la richesse sociale. Ce qui est détruit en même tems qu'effectué, c'est le travail de ces industrieux : il a, je l'ai déjà dit, cela de commun avec celui des producteurs de toutes les classes; mais, quant aux résultats

de leur travail; quant aux richesses intellectuelles et morales qui sont leur ouvrage, elles sont réelles, durables, transmissibles, échangeables, tout comme celles que nous attachons à des corps bruts, à la matière inanimée. On peut dire même qu'elles sont plus susceptibles de conservation et d'accroissement que celles que nous parvenons à fixer dans la matière; car nous ne pouvons user de celles-ci sans les détruire, ni les transmettre sans les perdre; tandis que les idées et les sentimens se perfectionnent par l'usage et s'accroissent par la communication.

C'est pour avoir cru que les produits des industries très-nombreuses et très-importantes dont je m'occupe en ce moment *sont détruits en même tems que produits* que M. Say n'a parlé de ces industries que dans le dernier livre de son ouvrage, et qu'il a mis au rang des consommations stériles les frais nécessaires pour payer leur travail. S'il avait mieux vu en quoi leurs produits consistent; combien il est aisé de les conserver, de les augmenter; combien les professions qui les créent ajoutent directement et indirectement à la richesse sociale, il y a lieu de penser qu'il aurait parlé de ces industries dès son premier livre, et aurait voulu montrer de quelle manière elles concourent à la production. Il ne se serait pas contenté de dire comment y participent les industries agricole, manufacturière, commerciale; il aurait fait connaître aussi la part qu'y prennent les industries scientifiques, littéraires, morales, politiques, et en général tous les arts qui s'occupent de la conservation ou du perfectionnement des facultés de l'espèce. Il aurait parlé du service des officiers de santé, des instituteurs, des fonctionnaires publics de tous les ordres, et aurait fait voir comment ces classes particulières de producteurs contribuent à la production. Il aurait dit que le gouvernement est le plus utile des producteurs, quand il fait naître dans la population des habitudes de respect pour les biens et pour les personnes, et ici se serait placé tout naturellement ce qu'il écrit sur la propriété; qu'il est des destructeurs le plus funeste, quand sous prétexte de régler les travaux, il les asservit et les enchaîne, et ici serait

venu l'examen qu'il fait du système réglementaire, de la balance du commerce et du régime colonial. Si, à raison de l'importance des industries politiques, il avait voulu parler de leurs frais de production, c'est-à-dire, de l'impôt qu'il faut payer pour faire face à leurs dépenses, il l'aurait fait encore dès son premier livre, et n'aurait pas prétendu que ces frais sont perdus, que la dépense est stérile : il n'aurait trouvé de stérile, dans cet ordre de consommations comme dans toutes les consommations reproductives, que la dépense non nécessaire pour obtenir le produit désiré. Le plus grand tort de notre auteur est d'avoir classé parmi les consommations stériles toute dépense faite pour payer le travail des médecins, des gens de loi, des fonctionnaires, et en général de tous les industrieux dont les produits au lieu de se fixer dans les choses, se réalisent dans les hommes. Au reste, ce tort, il l'a en commun avec Adam Smith, et avec la plupart des économistes qui ont écrit depuis l'auteur de la *Richesse des nations.*

Si M. Say n'a pas bien déterminé le caractère des industries qui agissent sur les hommes, il n'est pas non plus parfaitement net sur l'une de celles qui ont pour objet de modifier les choses, sur l'industrie commerciale, qu'il a pourtant beaucoup mieux définie qu'on ne l'avait fait avant lui, et peut-être même qu'on ne l'a fait depuis la publication de son livre. M. Say observe, avec beaucoup de raison, que le commerce est une chose essentiellement différente des échanges; il fait voir que le commerce produit, et que les échanges ne produisent pas; que le commerce est une industrie, et que l'action d'échanger n'en est pas une. Cependant, il confond presque toujours le commerce avec l'échange dans ses définitions. « Ceux, dit-il, qui *achètent* des marchandises dans leur pays *pour les revendre* dans leur pays, font le commerce intérieur. Ceux qui *achètent* des marchandises par grosses parties *pour les revendre* aux petits marchands, font le commerce en gros. Ceux qui les *achètent* en gros *pour les revendre* aux consommateurs font le commerce de détail. Ceux qui *achètent* des marchandises hors de leur pays *pour les revendre* hors de leur pays, font le commerce de trans-

port. Ceux qui *achètent* des marchandises dans un tems *pour les revendre* dans un autre, font le commerce de spéculation (1).»

Dans toutes ces définitions, comme on le voit, notre auteur fait consister le commerce à *acheter pour revendre*. Mais, s'il en est ainsi, rien ne le distingue plus des autres industries, et rien ne distingue plus les industries entre elles; car toutes *achètent* et *vendent* : le manufacturier *achète* des marchandises sous une forme *pour les revendre* sous une autre, de même que le commerçant *en achète* dans un lieu *pour les revendre* dans un autre lieu. Cependant, peut-on dire que le manufacturier et le commerçant exercent la même industrie? Je sais bien que, juridiquement, on définit le commerce l'action d'*acheter pour revendre;* mais ce n'est pas ainsi, d'après M. Say lui-même, qu'il faut le définir économiquement. L'industrie commerciale, pas plus qu'aucune autre industrie, ne consiste à *acheter* et à *vendre;* nulle ne produit *en achetant* et *en vendant*. La fabrication produit *en transformant;* le commerce, *en transportant*. Le commerce extérieur consiste *à transporter* du dedans au dehors, ou du dehors au dedans; le commerce intérieur, *à transporter* du dedans au dedans; le commerce en gros, *à transporter* des fabriques dans les magasins des gros marchands; le commerce de détail, *à transporter* de ces magasins dans les boutiques : de quelque façon qu'on l'exerce, il consiste toujours *à transporter*, à approcher de l'acheteur : c'est là, comme art, ce qui le caractérise, et non l'action d'*acheter*, de *vendre*, d'*échanger*.

Il me semble donc que M. Say n'est pas conséquent à ses principes, et décrit mal les faits qu'il a lui-même observés, quand il fait entrer les mots de *vente* et d'*achat* dans sa définition du commerce. Il n'y a pas plus lieu à parler d'*échange* à propos de l'industrie qui transporte, qu'à propos de l'industrie qui transforme : échanger et *labourer*, échanger et *fabriquer*, échanger et *transporter*, échanger et *produire* d'une manière quelconque, sont deux actions d'une nature tout-à-fait

(1) *Voy.* liv. Ier, ch. 9.

différente, et qui veulent absolument être considérées à part. Je regrette que M. Say ne les ait pas complétement détachées l'une de l'autre; et qu'après avoir parlé des industries et de tous les moyens des industries qui créent les produits, il n'ait pas traité séparément de l'acte qui les fait seulement changer de mains et de tout ce qui a rapport à cet acte. Ce que M. Say dit des débouchés, ce qu'il dit des monnaies, ce qu'il aurait pu dire des poids et mesures, ce qu'il écrit au commencement de son second livre de la connaissance des valeurs se lie étroitement à la matière des échanges. Pour pouvoir faire des échanges il faut des débouchés, c'est-à-dire, il faut que les produits soient mis en présence d'autres produits contre lesquels l'échange en soit possible; il faut connaître les valeurs; il faut des poids et des mesures; il faut des monnaies, etc. Toutes ces choses, qui n'ont de rapport direct qu'avec les échanges, devaient, à ce qu'il me semble, être réunies et ordonnées dans un livre particulier, distinct de celui où notre auteur traite de la distribution des richesses et même de celui où il traite de leur production; puisque, d'après la nature des choses et d'après lui-même, encore une fois, *produire* et *échanger* sont des actes tout-à-fait dissemblables.

Après avoir observé que M. Say ne détermine qu'imparfaitement le caractère de plusieurs sortes d'industries, et ne sépare pas assez l'industrie des échanges, je regretterai, avec quelques économistes, qu'il ait assigné originairement plusieurs causes à la production, et voulu que les richesses fussent nées d'abord, non pas seulement de l'industrie humaine, mais de l'industrie, des capitaux et des agens naturels. « Il existe autre chose que du travail dans la création des valeurs, dit-il... Une analyse plus complète prouve que la valeur des choses est due à l'action de l'industrie humaine, combinée avec celle des agens que lui fournit la nature, et avec celle des capitaux... L'industrie abandonnée à elle-même ne saurait donner de la valeur aux choses; il faut qu'elle possède des produits déjà existans, et sans lesquels, quelque habile qu'on la suppose, elle demeurerait dans l'inaction; il faut de plus que la nature

se mette en communauté de travail avec elle et avec ses instrumens. » L'industrie, d'après M. Say, n'est jamais que pour un tiers dans la formation des richesses : il y a dans tout produit, une portion de valeur qui vient de la nature, et une autre qui vient des capitaux.

Je crains qu'en assignant ainsi plusieurs causes primitives à la production, M. Say n'ait mis quelque confusion là où il voulait porter une plus grande lumière. Je crois avec Smith que sa seule cause originaire, c'est le travail, ou bien l'industrie, pour me servir d'une expression que M. Say trouve avec raison plus exacte. Sûrement, l'intelligence et l'activité humaines ne sont pas la seule force qu'il y ait dans la nature. En dehors de celle-là, il en existe une multitude d'autres que l'homme n'a pas créées, qu'il ne saurait détruire, dont l'existence est tout-à-fait distincte et indépendante de la sienne. Il y a des forces mortes et il y en a de vives. La dureté, la résistance, la ductilité de certains métaux sont des forces inertes. Le soleil, l'eau, le feu, le vent, la gravitation, le magnétisme, la force vitale des animaux, la force végétative du sol, sont des forces actives. Mais, si toutes ces forces existent, rien n'annonce en elles qu'elles existent pour l'homme : laissées à elles-mêmes, elles se montrent parfaitement indifférentes à son bonheur : pour qu'elles le servent, il faut qu'il les plie à son service : pour qu'elles produisent, il faut qu'il les force à produire. L'homme ne les crée pas sans doute ; mais il crée l'utilité dont elles sont pour lui ; il les crée, comme instrumens de production, comme forces productives. Il est encore vrai qu'il a plus ou moins de peine à prendre pour cela : toute espèce d'acier n'est pas également propre à faire une lime ; toute espèce de sol ne se laisse pas rendre également apte à la végétation ; mais il faut qu'il mette la main à toutes choses, et naturellement rien n'est arrangé pour le servir. A quoi auraient servi, pour la production, les qualités du fer, si l'industrie n'eût imprimé à ce métal des formes propres à rendre ses qualités utiles ? A quoi aurait servi le vent, pour faire tourner la meule, sans les ailes du moulin ? A quoi aurait servi le magnétisme, pour diriger les

navigateurs, sans l'invention de la boussole? A quoi servirait le soleil, pour faire germer les plantes, sans le travail qui présente à la chaleur de ses rayons le sein d'une terre labourée et ensemencée? Encore une fois, les forces de la nature existent indépendamment de tout travail humain; mais, comme agens de production, elles n'existent que dans l'industrie humaine et dans les instrumens par lesquels l'industrie s'en est emparée. C'est elle qui a créé ces instrumens; c'est elle qui en dirige l'usage. Elle est la source unique d'où sont sorties, non pas les choses, ni les propriétés des choses, mais l'utilité qu'elle tire des choses et de leurs propriétés.

M. Say a donc tort, je crois, lorsqu'il dit que la richesse est venue originairement de la combinaison de trois forces : l'industrie, les capitaux et les fonds de terre. Il n'existait pas de capitaux, avant que l'industrie eût commencé d'agir; les capitaux sont de création humaine; la terre elle-même n'est qu'un capital : un fonds de terre n'est, comme un bloc de marbre, comme une masse de minerai, qu'une certaine portion de matière, douée de certaines propriétés, et que l'homme a disposée, comme mille autres choses, de manière à rendre ses propriétés utiles. L'homme n'a pas créé cette matière, ni les propriétés qu'elle a, pas plus qu'il n'a créé la matière, ni les propriétés de la matière dont sont formés beaucoup d'autres capitaux; mais il a créé l'utilité qu'il tire des uns et des autres; il les a créés comme agens de production; et ces deux forces, que M. Say fait agir dès l'origine conjointement avec l'industrie humaine, sont elles-mêmes des créations de l'industrie.

Il ne faut pourtant pas conclure de là que la valeur des choses se règle, ainsi que le prétend Smith, d'après la quantité d'industrie ou de travail qu'on a répandue sur elles. La question de savoir comment se produisent les richesses et celle de savoir comment s'en établit la valeur sont deux questions distinctes et qu'on ne peut pas résoudre par les mêmes considérations. Il est possible qu'une chose qui n'a coûté que peu d'efforts se vende plus cher que telle autre qui a demandé beaucoup de travail et de dépense. Le prix d'un produit dépend d'une mul-

titude de circonstances, des qualités naturelles de la matière dont il est formé, du plus ou du moins de travail qu'il a fallu pour le faire, de la place qu'il occupe, du moment où on veut le vendre, de la quantité qui en est demandée, de celle qui en est offerte. « L'espérance, la crainte, la malice, la mode, l'envie d'obliger, toutes les passions et toutes les vertus peuvent influer, comme l'observe M. Say, sur le prix qu'on en donne et qu'on en reçoit. » Mais, quelles que soient les causes qui influent sur l'estimation des valeurs, toujours est-il que c'est l'industrie qui les crée, et qu'elle a été primitivement la source unique d'où toute richesse est venue. Je ne nie pas qu'elle ne s'aide des capitaux et des terres; mais je dis que ce sont là des instrumens qu'elle s'est faits; le tort de notre auteur est de considérer ces choses comme cause première, tandis qu'elles ne sont qu'effets et moyens.

A ces remarques sur la cause première de la production, j'en ajouterai quelques autres sur ses causes secondaires. La cause première de la production, c'est, disons-nous, l'industrie humaine; ses causes secondaires, ce sont tous les moyens que l'industrie s'est créés. Je suis forcé de dire que l'analyse que M. Say fait de ces moyens est à plusieurs égards incomplète.

Je regrette d'abord qu'en parlant des connaissances que demande l'industrie, et notamment du talent des applications, dont il fait l'appanage spécial des entrepreneurs, il ne dise presque rien de cette classe si importante de producteurs, dans lesquels l'industrie humaine toute entière pourrait en quelque sorte être personnifiée. Il est vrai qu'il entre dans plus de détails à ce sujet au § 3, chap. 7 de son second livre, où, ayant à expliquer pourquoi les entrepreneurs ont dans les profits de la production une part plus grande que le savant et que l'ouvrier, il est obligé de dire quelque chose des qualités que leur rôle exige. Mais ce n'était pas en traitant de la distribution des richesses qu'il devait nous apprendre quelles qualités sont nécessaires à un bon entrepreneur : c'était dès son premier livre, et lorsqu'il traitait de la production; puisque la question de savoir s'il y aura ou n'y aura pas production dépend avant

tout de la capacité de ceux qui entreprennent de produire. M. Say aurait pu réunir autour de cette classe d'industrieux tout ce qui constitue la puissance de l'industrie, et en parlant des choses nécessaires à un entrepreneur, traiter de toutes les conditions indispensables au succès des entreprises industrielles, telles, par exemple, que le talent des spéculations, l'art d'administrer, l'esprit de conduite, la connaissance pratique du métier, les notions théoriques, le génie des applications, l'habileté en fait de main d'œuvre, la nécessité d'un capital, le choix d'un bon emplacement, la bonne organisation des ateliers, la puissance des moteurs et des machines, une division étendue et bien entendue du travail, de bonnes habitudes personnelles, de bonnes habitudes civiles, etc.

Je suis on ne peut plus surpris, par exemple, que M. Say n'ait pas consacré un seul alinéa de son premier livre à parler du talent des spéculations, c'est-à-dire du genre de capacité nécessaire pour juger, avant d'entreprendre un produit, si la société en a besoin et s'il y aura possibilité de s'en défaire avec avantage. Je sais que ce jugement est ordinairement fort difficile à porter, et que les meilleurs calculs peuvent être dérangés ici par beaucoup de circonstances accidentelles. Cependant, à moins qu'on ne veuille approuver ce bon fabricant de Birmingham, qui a envoyé au Brésil une pacotille de patins, ou ces autres spéculateurs anglais, qui ont expédié des services de porcelaine à des populations à peu près sauvages, il ne faudrait sûrement pas dire qu'il n'y a, à cet égard, rien à calculer. Il faut dire, au contraire, qu'il y a les plus grandes précautions à prendre. Je ne crois pas que le monde ait jamais été placé dans des circonstances plus propres à faire sentir combien est indispensable le genre de capacité dont je parle ici. Comment, au milieu de la paix la plus profonde et en l'absence de tout désastre naturel ou politique, les affaires commerciales des pays les plus industrieux sont-elles devenues tout à coup si fâcheuses? D'où vient la crise singulière qu'éprouve l'industrie? On peut attribuer cette crise à bien des causes; mais la principale, c'est incontestablement la

multiplicité des mauvaises entreprises et l'exagération des bonnes; la principale, c'est qu'on a mal spéculé. M. Say ne veut pas qu'on dise qu'on a trop produit : on ne produit pas, dit-il, quand on fait des affaires ruineuses; on ne produit pas, quand on fait des produits qui ne peuvent pas se vendre. Soit; il ne faut pas disputer sur les mots. Mais au moins est-il certain qu'il est possible de faire des produits qui ne pourront pas se vendre; de faire plus de produits qu'il ne sera possible d'en vendre; de faire plus de chapeaux qu'il n'y a de têtes, plus de lunettes qu'il n'y a de nez, qu'il est possible non-seulement de faire trop d'une chose relativement à d'autres, mais de faire trop de toutes choses; qu'il est possible enfin de forcer les affaires, de s'exagérer les besoins de la société, d'abuser de la facilité d'entreprendre, et M. Say le reconnaît lui-même en plus d'un endroit (1). De certaines causes sans doute peuvent favoriser cette disposition aventureuse; mais certainement elles ne la créent pas. Ce n'est pas parce que les banques d'Angleterre avaient émis trop de billets que les spéculateurs de ce pays ont manqué de prudence; c'est parce qu'ils manquaient de prudence qu'ils ont abusé des facilités que les banques leur présentaient, qu'ils ont formé des entreprises sans étudier l'état du marché, qu'ils ont poussé la production sans se rendre compte de l'étendue des besoins qu'ils avaient à satisfaire. Ce tort des entrepreneurs anglais est celui des spéculateurs de tous les pays. S'il y a dans le monde beaucoup d'affaires mal conduites, il y en a davantage encore de mal conçues; et plus de gens échouent pour avoir formé de fausses entreprises que pour les avoir mal dirigées. Rien n'est donc plus essentiel à un entrepreneur que de connaître les besoins et les moyens de la société pour laquelle il travaille; et je suis surpris, je le répète, que M. Say n'ait pas donné une attention spéciale à ce sujet.

Les talens administratifs et l'esprit de conduite sont encore un genre de capacité auquel il n'accorde peut-être pas, dans

(1) *Voy.* surtout, dans le vol. II, p. 150 de cette 5e édition, la *note* qui est au bas de la page.

son analyse, une place assez marquée. Il s'est montré plus frappé de l'importance de ce moyen dans ses leçons du Conservatoire. « Dans le voyage que je viens de faire en Angleterre, disait-il, il y a deux ans, en ouvrant son cours, j'avais principalement en vue d'observer les causes qui font en général réussir les entreprises d'industrie dans un pays renommé pour ses succès en ce genre, et j'ai été confirmé dans la persuasion que *la manière d'administrer ces entreprises contribue à leur succès beaucoup plus encore que les connaissances techniques et les procédés d'exécution* pour lesquels cependant on vante avec raison les Anglais. » Ce que disait alors M. Say justifie ma remarque actuelle, et montre combien il était essentiel qu'il fît voir distinctement l'influence de cette cause, et lui assignât une place particulière parmi les moyens de l'industrie.

Les chapitres où M. Say parle des capitaux, des machines, de la division du travail, signalent des moyens d'action assurément très-considérables; mais, comment, après avoir parlé de ceux-là, reste-t-il muet sur plusieurs autres qui semblaient si dignes d'être pris en considération? Comment, par exemple, après avoir traité de la séparation des occupations, ne dit-il rien de l'arrangement intérieur des fabriques? Cet arrangement est pourtant une chose à la fois très-importante et très-distincte de la division du travail. La puissance du travail dépend peut-être moins des divisions qu'on lui fait subir que de l'ordre dans lequel on l'exécute. Plus une fabrique est construite sur de bons plans, plus les machines y sont placées, plus les ouvriers y sont distribués, plus, en un mot, tout y est disposé dans l'ordre suivant lequel doit s'exécuter l'ouvrage, et plus l'ouvrage s'y exécute avec facilité. Un professeur éclairé, M. Clément, dans le cours de chimie appliquée qu'il fait au Conservatoire, a eu quelquefois occasion de remarquer combien une disposition convenable de bâtimens et de machines était pour le travail un moyen frappant d'économie et de puissance. « La différence est extrême, disait-il un jour, entre une fabrique à l'organisation de laquelle a présidé une prévoyance éclairée, et celle qui s'est

élevée en quelque sorte par hasard et suivant le caprice d'un maître ignorant. J'ai vu telle teinturerie où la main d'œuvre était *quatre fois plus considérable* que dans telle autre, uniquement parce que la manufacture était mal organisée. » Il suffit de cette remarque pour faire entrevoir ce que l'industrie peut puiser de force dans une construction intelligente et méthodique de ses établissemens, et pour montrer combien ce moyen méritait que notre auteur y prît garde.

S'il importe que tout soit à sa vraie place dans l'intérieur de chaque atelier, il serait bien plus essentiel encore qu'il en fût ainsi dans l'immense laboratoire où travaille la société humaine. Plus on considère l'industrie sur une échelle étendue, et plus son action paraît ralentie par de mauvaises manœuvres. Ce qu'elle perdait en faux mouvemens dans l'intérieur des manufactures ne semble plus rien en comparaison de ce qu'elle perd dans le monde en détours et en stations inutiles. La manière dont ses établissemens sont distribués dans chaque pays et dans le monde en général est encore une circonstance qui méritait bien de trouver place dans l'examen des causes générales auxquelles sa puissance est liée. M. Say ne s'y est pas arrêté dans son analyse.

Je trouve dans cette analyse une lacune bien plus fâcheuse. L'auteur ne fait voir nulle part ce que donnent de puissance à l'industrie de bonnes habitudes morales. Il parle bien de la conduite des gouvernemens et de l'influence qu'elle exerce sur la production; mais il ne dit rien de celle des individus, et ne montre pas comment leurs travaux sont aidés ou contrariés par l'usage qu'ils font de leurs facultés, soit dans leurs rapports mutuels, soit dans leurs actions individuelles. S'il parle de quelques vertus privées, et, par exemple, de l'économie, de la prodigalité, de l'avarice, ce n'est en quelque sorte qu'incidemment, dans son dernier livre, et à propos des consommations improductives; tandis qu'il n'en dit rien dans la première partie de son ouvrage et lorsqu'il traite de la production. Cependant, est-il, dans l'ensemble des moyens qu'emploie l'industrie, quelque genre de force dont l'influence sur ses succès

soit plus décisive ? Je sais tout ce qu'elle peut puiser de secours dans les connaissances théoriques, dans le génie des applications, dans l'habileté, l'adresse, la dextérité en fait de main-d'œuvre ; mais l'exactitude, la probité, l'ordre, l'économie, l'activité, la prudence, la simplicité des goûts sont-elles pour elle d'une utilité moins efficace ? Comment, dans l'énumération des moyens qu'elle fait concourir à l'œuvre de la production, M. Say n'a-t-il pas signalé celui-ci comme un des plus puissans et des plus indispensables ?

En somme, l'analyse du phénomène de la production, dans l'ouvrage de M. Say, défectueuse encore à quelques égards, me paraît, en outre, incomplète à plusieurs autres.

Premièrement, l'auteur a mal déterminé la part que prennent à la production, des classes d'industrieux très-importantes et très-multipliées, non pas celles qui agissent directement sur la nature physique, mais celles qui s'occupent de l'instruction, de la sécurité, de la santé, du délassement de celles-là. Il dit que leurs produits s'évanouissent à mesure qu'ils naissent, qu'il n'y a pas moyen de les accumuler, que la dépense faite pour les obtenir est improductive, et rien de tout cela n'est exact : ce qui s'évanouit, c'est leur travail ; mais ce ne sont pas leurs produits. Leurs produits restent ; ils sont susceptibles de se conserver, de s'accumuler, et la dépense nécessaire pour les obtenir est très-productive.

Secondement, l'auteur a laissé encore un peu de louche dans la définition de l'une des trois grandes industries qui agissent sur les choses, dans la définition du *commerce*. Il semble le faire consister dans l'action d'*acheter pour revendre*, et il le laisse ainsi confondu avec l'*échange*, qui est un acte improductif, comme il nous l'apprend lui-même, tandis que le commerce, comme il nous l'apprend aussi, concourt évidemment à la production. Ensuite, s'il ne distingue pas assez le commerce, des échanges, il ne distingue pas non plus assez les échanges du commerce et de toutes les industries. L'importance de cette fonction demandait qu'il en traitât à part ; et l'ordre des idées

aurait voulu qu'il rapprochât d'elle tout ce qui s'y rapporte, et par exemple, ce qu'il dit des débouchés, des monnaies, etc.

Troisièmement, au tort de mal déterminer la nature de plusieurs classes d'industrie, M. Say ajoute celui de ne pas faire jouer à l'industrie en général un rôle assez considérable, de ne la faire figurer qu'en tiers dans l'œuvre de la production, de faire agir concurremment avec elle, dès l'origine, les capitaux et les agens actuels; tandis qu'elle a été originairement la cause unique de toute richesse, et qu'elle n'est maintenant secondée par la nature que parce qu'elle a su forcer la nature à la seconder. En faisant agir ainsi, de toute éternité, les capitaux et les fonds de terre avec l'industrie, M. Say obscurcit un peu la source des richesses sociales et répand quelque doute sur la cause primitive de tous nos progrès.

Enfin, quand on rejeterait, comme il convient de le faire, les forces que M. Say désigne par le nom de capitaux et d'agens naturels parmi les instrumens de l'industrie, on serait obligé de dire, en quatrième lieu, qu'il n'a pas fait une analyse suffisamment complète des moyens dont elle a besoin pour produire. Il a bien parlé des connaissances scientifiques, des talens d'application et d'exécution, des capitaux, de la division du travail, des machines; mais il a laissé dans l'oubli plusieurs autres élémens de puissance qui n'étaient ni moins directs, ni moins importans : il n'a pas dit ce que l'industrie puise de force dans la connaissance du marché; dans l'habitude et la faculté de calculer d'avance, avec une certaine approximation, la dépense et la recette de ses entreprises; dans l'esprit de conduite et les talens administratifs; dans le choix d'un emplacement et d'un théâtre convenables; dans l'organisation intelligente et méthodique de ses ateliers; dans les bonnes habitudes personnelles de ses agens; dans leurs bonnes habitudes civiles; etc.

Si, de ce que dit M. Say sur la formation des richesses, je passe maintenant à ce qu'il écrit sur leur distribution, j'aurai encore quelques remarques à faire.

Il me semble, d'abord, que les trois ou quatre premiers cha-

pitres de cette seconde partie ne sont pas à leur place. La question de savoir ce que c'est que la valeur des choses, et celle de savoir suivant quelles lois cette valeur se distribue dans la société sont deux questions non - seulement diverses, mais disparates. Les développemens dans lesquels l'auteur entre ici sur la valeur, sur ses fondemens, sur ses variations, sur la valeur en nature et la valeur en monnaie, sur la valeur réelle et la valeur relative, sur la valeur nominale et la valeur en argent, tous ces détails sur la valeur échangeable sont relatifs à la matière des échanges, et auraient dû, comme je l'ai dit, être rapprochés de cette matière avec ce qu'il écrit sur les débouchés et sur les monnaies. Les échanges s'opèrant entre des valeurs, il faut sans doute être au fait de la théorie des valeurs pour bien entendre celle des échanges; mais je ne vois pas qu'il soit nécessaire de savoir ce que c'est que le prix réel et le prix relatif, le prix nominal et le prix en argent, pour être en état de dire comment la richesse produite se distribue entre les producteurs, et visiblement la première de ces questions ne conduit pas à la seconde. L'auteur ne commence véritablement à traiter celle - ci qu'au cinquième chapitre de ce second livre, où il recherche de quelle manière et dans quelles proportions les valeurs produites se distribuent dans la société.

Les produits une fois formés doivent acquitter par leur valeur la totalité des services qui ont concouru à leur formation. Or, comme M. Say fait concourir à la création des produits l'industrie, les capitaux et les fonds de terre, il maintient cette division lorsqu'il s'agit de savoir comment les produits doivent se distribuer, et opère un premier partage général des valeurs produites entre la terre, les capitaux et l'industrie, appelant *profit du fonds de terre* la part assignée au propriétaire foncier, *profit du capital* la part que retire le capitaliste, et *profit de l'industrie* celle qui revient aux industrieux de toutes les classes.

Cette manière de raisonner, dans laquelle notre auteur est très-conséquent à ses principes, paraît sujette aux mêmes objec-

tions que les principes sur lesquels elle est fondée. Rien de plus légitime que le loyer qu'un propriétaire foncier ou un capitaliste retirent de la location d'un capital ou d'un fonds de terre légitimement acquis : il est tout simple que l'individu quelconque qui fournit à l'entrepreneur d'industrie quelques-uns des moyens dont il se sert pour produire ait une part dans les profits de la production. Mais je trouve quelque inconvénient à donner à la part qui lui est allouée le nom de *profits du capital*, de *profits du fonds de terre*. On peut faire croire par là que la terre crée des profits, que les capitaux produisent; tandis qu'au fond il n'en est rien. Ces locutions attribuent au capital, à la terre une vertu qui n'appartient qu'à l'industrie. Il n'y a que l'industrie qui ait par elle-même la vertu de produire. Les capitaux, quels qu'ils soient, ne servent qu'autant qu'elle les fait valoir. C'est elle d'abord qui les a créés, et c'est elle ensuite qui les met en œuvre. L'entrepreneur doit sans doute distinguer dans le produit qu'il fait ce qui provient de ses efforts du moment, de ce qu'il doit au secours de quelque autre produit, fruit d'une industrie antérieure; mais il n'a jamais à payer que le prix d'un travail présent ou passé, récent ou ancien, et la valeur de tout produit quelconque ne se distribue qu'entre ceux qui ont concouru à sa formation, ou entre des gens qui se trouvent à leur place et qui profitent de ce qu'ils ont fait. M. Say explique en peu de mots comment cette distribution s'opère : « Chaque producteur, dit-il, rembourse à ceux qui l'ont précédé, en même tems que leurs avances, les profits auxquels ils peuvent prétendre, et le dernier producteur est à son tour remboursé de ses avances et payé de ses profits par le consommateur. »

M. Say voit de nombreuses raisons pour que les valeurs produites se distribuent dans la société d'une manière inégale. Il observe que, par la nature même des choses, tous les genres de travaux ne sont pas également lucratifs; que, dans chaque branche d'industrie, le savant, l'entrepreneur et l'ouvrier ne sauraient faire les mêmes bénéfices; que les différences de capacité, de talent, de bonne conduite sont encore une cause

d'inégalité. Ses remarques sur la manière dont ces causes et plusieurs autres agissent relativement à la distribution des richesses, me paraissent remplies d'intérêt et de vérité. Mais, si, dans le cas même où les choses seraient laissées à leur cours naturel, et où tout se passerait sans violence, il y aurait encore de nombreuses raisons pour que les valeurs produites se répartissent d'une manière inégale entre tous ceux qui concourraient à leur formation; il y en a de bien plus fortes pour qu'il en soit ainsi, lorsque diverses classes de producteurs cherchent à accroître par des priviléges, des monopoles, des exactions les profits auxquels elles pourraient naturellement prétendre; et il me semble que M. Say laisse son travail incomplet, en ne montrant pas l'effet que ces causes de perturbation produisent dans le phénomène que son livre II a pour objet de décrire.

Je n'entrerai pas sur ce second livre dans de plus longs détails; mais j'ai à faire sur le dernier, relatif à la consommation des richesses, une remarque fondamentale.

M. Say, qui distingue, avec toute raison, des consommations *reproductives* et des consommations *improductives*, fait dépendre le caractère des unes et des autres d'une circonstance qui me paraît étrangère à leur nature, et qui l'entraîne, à mon avis, dans une grande erreur de classification. Ce qui distingue, d'après lui, la consommation *reproductive* de la consommation *improductive*, c'est que la première crée des produits, mais ne satisfait aucun besoin, tandis que la seconde procure des jouissances, mais ne laisse après elle aucun produit. En conséquence, il met en rang des consommations stériles toutes les dépenses, soit privées, soit publiques, qui ont pour effet de satisfaire des besoins, de procurer des jouissances. Ainsi, toute la dépense qu'un entrepreneur d'industrie fait pour conserver ses forces physiques, pour étendre ses facultés intellectuelles, pour perfectionner ses habitudes morales, pour élever les enfans qui le seconderont un jour, sont des consommations improductives. Il est possible que, par cette dépense, il satisfasse des besoins, il se procure des plaisirs; mais il ne crée aucune

richesse : le vin que ce producteur boit pour réparer ses forces, par exemple, ne lui servira pas ensuite à faire de l'eau-de-vie, etc. Il en faut dire autant des dépenses que tous les producteurs réunis font pour satisfaire des besoins communs, et par exemple, pour maintenir l'ordre dans la communauté, pour faire naître parmi tous ses membres des habitudes de respect pour les biens et pour les personnes, pour procurer quelque instruction aux classes qui naturellement n'en recevraient point. Il est vrai que ces dépenses satisfont des besoins, et même des besoins très - impérieux; mais voilà tout : elles n'ont aucun effet ultérieur, il n'en résulte aucun produit; elles sont *stériles*, même alors qu'elles procurent un *avantage supérieur* au sacrifice qu'elles commandent. Elles sont *improductives*, encore bien qu'elles soient éminemment *utiles* et que la *production* ne puisse jamais être qu'une *production d'utilité*. Voilà ce que dit M. Say, et ses doctrines à cet égard sont celles des meilleurs économistes.

Je crois ces doctrines erronées. Sûrement, toute consommation qui procure des jouissances n'est pas productive d'utilité; mais une consommation n'est pas improductive, par cela seul qu'elle donne des jouissances. Il est une multitude de consommations qui peuvent procurer à la fois plaisir et profit. L'homme laborieux, qui paie pour faire son repas ou pour acquérir une idée utile, en même tems qu'il se donne un plaisir, achète une faculté, il répare ou augmente ses forces. Ce n'est pas la jouissance que donne ou ne donne pas une consommation qui décide de son caractère, c'est son résultat. Toutes les fois que, d'une utilité détruite, il naît une autre utilité, supérieure en valeur à la première, la consommation est productive. Elle ne l'est pas, s'il n'en résulte aucune utilité, ou s'il n'en résulte qu'une inférieure à celle dont on a fait le sacrifice. Tout ce qu'un oisif dépense pour la satisfaction de ses besoins est perdu : il n'en résulte que l'entretien d'un homme inutile. Tout ce qu'un homme industrieux donne à ses plaisirs, sans profit pour la conservation ou l'accroissement de ses facultés, est également perdu : il ne reste rien de cette dépense. Mais, ce que

le même industrieux consomme pour l'entretien ou l'extension de ses forces, pour peu que les forces conservées ou acquises vaillent plus que la dépense faite pour les acquérir ou les conserver, est consommé reproductivement, cela est incontestable. M. Say, à l'exemple de Smith et de beaucoup d'autres, paraît ne donner le nom de *productives* qu'aux consommations dont le résultat se réalise dans quelque chose de matériel; mais c'est là, comme je l'ai fait voir plus haut, une circonstance absolument indifférente. L'utilité produite peut ne se réaliser dans rien de matériel sans que la production en soit moins réelle. Les connaissances qu'un industrieux acquiert au prix de son tems et de son argent ne s'attachent à aucun corps brut, et elles n'en sont pas moins une acquisition très-précieuse. Il en est de même des bonnes habitudes civiles qu'un corps politique peut faire naître dans son sein, au prix de la contribution qu'il paie à certains de ses membres qu'il charge de l'administration de la justice, etc.

M. Say a donc fait, si je ne me trompe, une fausse classification des consommations productives et des consommations stériles. Il devait je crois, mettre au rang des consommations *productives* toutes les dépenses privées et publiques qui, en satisfaisant les besoins des hommes, entretiennent ou augmentent leurs facultés, et ne compter parmi les consommations *improductives* que les dépenses faites sans nécessité pour un objet utile, ou les dépenses faites tout-à-fait inutilement.

Voilà bien des réflexions critiques. Je ne sais si elles paraîtront justes. Je souhaiterais au moins qu'on ne se trompât pas sur le sentiment qui les a dictées. Malgré ces réflexions, je n'en suis pas moins convaincu, avec M. de Tracy, que le *Traité d'économie politique* est encore le meilleur ouvrage qu'on ait écrit sur la science qui en fait le sujet. Il peut laisser à désirer sans doute: je souhaiterais, pour mon compte, quelques rectifications dans ses principes, quelques additions dans leur développement, quelques changemens aussi dans la disposition des matières; mais, tel qu'il est, et dans sa forme présente, je le trouve fort supérieur à tout ce que j'ai lu sur ces matières. Ce n'est

nullement le déprécier que de dire que la science n'y est ni parfaite, ni complète. Quel auteur, après avoir traité un sujet, peut se flatter d'avoir mis les choses au point de ne rien laisser à découvrir ni à rectifier? Il n'est donné à personne d'étendre sa vue jusqu'aux dernières limites d'un ordre quelconque de connaissances. Ce n'est pas trop de la durée des siècles et du concours de l'humanité tout entière pour avancer un peu dans quelque espèce de recherches que ce soit. Tout ce que peut l'homme le plus fort et le plus éclairé, c'est voir un peu plus loin ou un peu mieux que ses devanciers, et prêter ses épaules à ses successeurs pour voir un peu plus loin ou un peu mieux encore. Il est impossible de ne pas reconnaître que M. Say a eu ce pouvoir, et qu'il s'est placé très-honorablement dans l'échelle des progrès que l'esprit humain a faits en matière d'économie sociale. Si Smith était fort en avant de ses prédécesseurs, M. Say est fort en avant de Smith, et il offrira aux esprits dignes de lui succéder le moyen de perfectionner encore une science aux progrès de laquelle il a éminemment contribué.

B. C. Dunoyer.

Voyage dans la Russie méridionale, *et particulièrement dans les provinces situées au-delà du Caucase, fait depuis* 1820 *jusqu'en* 1824, par le chevalier Gamba, consul du Roi à Tiflis (1).

Parmi les tableaux que la géographie et l'histoire présentent aux regards des hommes studieux et réfléchis, il en est peu sans doute de plus intéressans que ceux des contrées qui ayant jadis été, et pouvant devenir encore le théâtre d'événemens importans, marquent, pour ainsi dire, les points extrêmes où se touchent l'antique barbarie et la moderne civilisation. Si, aux avantages de leur position géographique, ces contrées joignent ceux qui résultent d'un climat doux et tempéré, d'un

(1) Paris, 1826; Trouvé, imprimeur-libraire, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 16, 2 vol. in-8° avec un atlas; prix, 60 fr., et 18 fr. sans l'atlas.

territoire abrité contre les rigueurs de l'hiver par de hautes montagnes, ombragé de forêts immenses, arrosé de nombreux cours d'eau et peuplé de races également remarquables par leur bravoure et par leur beauté; alors, la curiosité, l'intérêt redoublent, et l'on se demande pourquoi les sciences, les arts et l'industrie humaine ont tardé si long-tems à éclairer de leurs lumières, à embellir de leurs produits, des lieux où la Providence semble avoir pris plaisir à répandre à pleines mains ses bienfaits.

Il y a long-tems qu'on l'a dit: de tous les obstacles qui s'opposent au bonheur de l'homme, le plus difficile à vaincre est sans contredit l'injuste prétention qui le porte à exiger des plaisirs sans peine, des jouissances sans travail, et une obéissance passive de la part des êtres faibles que son intérêt mieux entendu lui ferait un devoir de protéger. De cet abus de la force résultent le relâchement des liens sociaux et l'absence de protection publique, ou plutôt de gouvernement.

Cette réflexion s'applique, non-seulement à la plupart des pays où le mahométisme domine, mais encore à ceux où cette religion intolérante et exclusive étendit son influence, soit à la faveur du prosélytisme, soit par le glaive, soit par les lois, alors surtout que cette influence est favorisée (si l'on peut se servir de ce terme) par l'*inaccessibilité* des lieux. Aussi, voit-on que les musulmans les plus farouches sont ceux qui habitent, en Europe, la chaîne de l'Hémus; en Asie, celles des Paropamisades, du Taurus, et enfin l'isthme caucasien. Nul doute que, s'ils eussent fondé quelques établissemens tant soit peu solides dans les Asturies, nous aurions aux portes de la France un exemple vivant des mœurs barbares qui caractérisent les Tcherkesses, les Lesghiz, les Ossètes et les Cabardiens, et qu'il ne serait pas nécessaire de recourir aux descriptions d'un observateur habile pour nous faire une idée de ces mœurs.

Puisque heureusement il n'en est point ainsi, on doit savoir d'autant plus de gré à M. le chevalier Gamba des détails dans lesquels il est entré relativement aux provinces situées au-delà du Caucase, que loin d'avoir pour objet de satisfaire une

curiosité frivole et stérile, l'idée dominante de son ouvrage paraît avoir été d'offrir aux sciences, au commerce et à l'industrie du continent européen de nouveaux élémens de succès.

En effet, on voit par une Introduction historique, remarquable sous le rapport du style, que l'auteur, frappé des inconvéniens résultant, pour l'indépendance de l'Europe, de l'excessive puissance commerciale de l'Angleterre, et séduit par les avantages que présenteraient des communications directes par la mer Noire et par le Danube avec l'Asie, propose de fonder dans le centre et dans l'occident de cette vaste partie du monde des établissemens coloniaux destinés à procurer à nos manufactures des débouchés libres et sûrs en cas de guerre maritime, et à faire parvenir en échange, sur nos marchés, les plus riches productions de l'Inde.

L'isthme caucasien est la principale barrière qui s'oppose à la fréquence de ces communications. Naguère soumis en entier à des chefs plus ou moins puissans, mais toujours ennemis entre eux, ce pays était moins connu que ne le sont encore aujourd'hui plusieurs îles de la mer du Sud ou certaines solitudes reculées du Nouveau-Monde, lorsque l'influence toujours croissante des Russes sur les limites méridionales de leur vaste empire permit à des voyageurs, tels que Guldenstædt et M. Klaproth, de recueillir des notions précises sur les pays compris entre l'Araxes et le Terek.

Ce sont ces notions que M. Gamba s'est proposé d'étendre et de compléter, et on peut le dire : peu de personnes, dans l'état actuel des choses, étaient plus à portée que lui de s'acquitter convenablement de cette tâche. Protégé par le gouvernement du Roi, favorisé par l'empereur et par les ministres de Russie, honoré de l'estime et de l'amitié particulière de M. le général Yermoloff, M. Gamba avait déjà entrepris et terminé un premier voyage en Géorgie, lorsqu'à l'époque où fut rendu l'ukase qui avait pour objet d'attirer dans ce pays le commerce et l'industrie de toutes les nations, il fut nommé consul de France à Tiflis.

Il partit donc de Saint-Pétersbourg, le 1er mars 1822, et

traversant du nord au sud toute la Russie européenne, il parvint avec une extrême rapidité à Odessa, cette nouvelle Salente qui fut redevable à un Français de sa fondation et de ses premières prospérités, et qui naguère, simple *kerman*, ou marché tartare, compte aujourd'hui 35,000 habitans, population qui toutefois semble devoir rester stationnaire, ou même decroître, tant que la France, l'Espagne et l'Italie jouiront d'abondantes récoltes en céréales, et tant que le commerce de la mer Noire n'aura pas pris plus d'extension.

Profitant du départ d'une frégate russe, notre voyageur se rendit d'abord à Sébastopol, port militaire où la Russie compte une quinzaine de vaisseaux de ligne et un nombre proportionné de bâtimens plus légers. Cette force navale est très-imposante sans doute; mais le défaut de salure des eaux de la mer Noire qui engendre une quantité prodigieuse de vers rongeurs, et peut-être la mauvaise qualité des bois de charpente amenés à Kherson et à Nikolaïew par le Boristhène, nuisent beaucoup à la solidité et à la durée des constructions.

De Sébastopol, M. Gamba vint débarquer sur la côte des Abazes à Sokhoum-Kalé, qu'il indique comme situé sur l'emplacement de l'antique Dioscurias, où les Romains, au dire de Strabon, entretenaient cent trente-quatre interprètes pour les besoins du commerce considérable qui s'y faisait. C'est la possession de Sokhoum-Kalé, celle d'Anagri, au confluent de l'Ingour et de Redout-Kalé, à l'embouchure de la Khopi, qui depuis la paix de 1812, a fait l'objet des continuelles réclamations de la Porte ottomane.

Après avoir passé en vue de Kelassaour, d'Ilori et d'Anagri, l'une des colonies de l'antique Héraclée de Pont, la frégate russe jeta l'ancre à trois verstes de Redout-Kalé. Malgré la profondeur et la bonté du fonds, cette rade, à peine abritée par des caps éloignés, est loin de présenter une grande sûreté pendant l'hiver. La vitesse des courans qui, du Phase et de la Khopi, portent toujours vers le nord (1), et les bancs nombreux

(1) En général, on peut dire que les courans de la mer Noire

qui se forment à l'embouchure de cette dernière rivière, en rendent l'entrée très-difficile. Néanmoins, il paraît qu'au moyen de quelques travaux hydrauliques qui dirigeraient hors de la passe les sables que la rivière charrie à la suite des orages si fréquens en hiver sur ces côtes, on réussirait à rendre ce port le plus sûr et le plus commode de la mer Noire, au moins pour les bâtimens de commerce, puisque, sur une longueur de plus d'une lieue, la Khopi a de 15 à 18 pieds de profondeur.

Redout-Kalé, port principal de la Mingrélie, est, par sa position, susceptible de devenir une place de commerce importante, si, comme tout semble l'indiquer, la Russie parvient à consolider sa domination dans les régions caucasiennes, et si l'administration et les habitans apportent à l'assainissement de leur ville, par le desséchement des marais et le défrichement des bois, les soins qu'exige son état actuel d'insalubrité. On observe que, depuis 1823, le commerce de Redout-Kalé a pris quelque extension; ses principales relations sont avec Constantinople, Trébizonde, Taganrog, Kertch et Odessa. Il n'en est pas de même de Sokhoum-Kalé, dans l'Abazie, qui offre l'aspect de la misère et du délabrement le plus complet, et dont la population qui, en 1787, s'élevait à 3,000 âmes, est aujourd'hui réduite à une soixantaine d'Arméniens. Ces marchands ont placé leurs boutiques dans l'intérieur de la forteresse, et encore la plupart n'y sont que passagers.

Nul souvenir historique ne se rattache à la rivière de Khopi, sur les bords de laquelle est bâti Redout-Kalé; mais le Phase ou Rion, qui coule à trois lieues de cette forteresse, jouit d'une célébrité qui remonte jusqu'à l'antiquité la plus reculée. C'est là que vint débarquer Jason, suivi de ces hardis navigateurs connus sous le nom d'*Argonautes*, engagés, dit la fable, à la recherche de la Toison d'or, mais dont le voyage

---

portent à l'est sur la côte méridionale, au nord sur celle qui nous occupe, à l'ouest le long de la Crimée, et au sud depuis Odessa jusqu'au canal de Constantinople. On sent toutefois que ce phénomène ne peut avoir lieu sans éprouver de nombreuses variations.

avait des motifs d'une utilité plus réelle, et fut sans doute suivi de résultats plus importans (1). Le Phase a un quart de lieue de largeur au fort de Rionskaïa; c'est sur sa rive gauche qu'est placée la forteresse de Poti, dont la possession, par les Turcs, entrave la navigation du fleuve. Un peu plus loin, vers le sud, on trouve le Gouriel, pays remarquable par la fertilité des terres et la beauté de la végétation, mais qui, comme la Mingrélie et l'Imirette, est entièrement couvert de forêts au milieu desquelles on découvre de magnifiques pâturages et quelques portions de terre cultivées. Ce pays, gouverné par un prince tributaire de la Russie, offre avec la Mingrélie une grande ressemblance de langue, de mœurs et d'usages. Au sud-est du Phase est le pachalic d'Akhaltzikh, qui forme la limite occidentale de la Géorgie et de l'empire ottoman. Il est veritablement à regretter que M. Gamba n'ait pas eu la possibilité de recueillir un plus grand nombre de détails statistiques sur la Mingrélie et la grande Abazie, pays dont l'examen eût donné matière à des observations importantes sous le rapport des ressources que peuvent offrir ces provinces, et à cause du caractère belliqueux et vindicatif de leurs habitans.

La description qu'il fait du cortège de la princesse de Mingrélie offre une peinture assez curieuse des mœurs féodales qui se sont perpétuées dans ces contrées, et du bizarre mélange de luxe et de grossièreté qui distingue ces peuples. « Ce cortège se composait de dix à douze femmes attachées à son service; elles étaient à cheval, comme la princesse, et suivies de trente à quarante princes ou nobles également à cheval. Enfin, elle était accompagnée d'un pareil nombre de Mingréliens, hommes de service qui ont l'habitude de suivre à pied leurs seigneurs dans leurs voyages, quelle que soit l'allure de leurs chevaux, et même de traverser les rivières à gué, ayant souvent de l'eau jusqu'à la ceinture.

« Les femmes portaient presque toutes un manteau de drap écarlate, et sur la tête un chapeau rond en feutre de même

(1) Strab., L. I, p. 45, et L. XI, p. 498 et 499.

couleur, relevé des deux côtés par des ganses, bordé de galons et garni d'ornemens et de monnaies d'or ou d'argent. Ces manteaux et ces chapeaux ne servent qu'en voyage et passent d'une génération à l'autre. La housse qui servait à couvrir le cheval de la princesse Dadian, était de brocard d'or et pendait jusqu'à terre. Dans sa marche, un seigneur mingrélien, à pied, tenait son cheval par la bride.

« En contraste de ce luxe oriental, les nobles qni précédaient la princesse ayant acheté à Kotaïs de l'esturgeon salé pour leur approvisionnement, en portaient un faisceau suspendu à chaque côté de leur cheval, et les esclaves, tout déguenillés, marchaient pieds nus. Un pope, ou prêtre, à cheval, faisait partie de la suite de la princesse; elle avait aussi avec elle ses deux fils et leur gouverneur. Parmi les piétons, on remarquait deux secrétaires portant, comme les Grecs (1), à l'époque de la prise de Constantinople par les Latins, un long encrier de cuivre à la ceinture. »

A l'orient de la Mingrélie, se trouve le royaume d'Imirette, dont Kotaïs ou Cotatis est la capitale; elle l'était autrefois de toute la Colchide; mais il n'existe aucune trace de ses antiques constructions. Notre voyageur y parvint, après avoir visité Khopi, Sakharbet, Abacha, Marane, et traversé la Tskéniskale et la Goubitskale. L'Imirette, qui comprend environ 800 lieues carrées en superficie, est divisée en quatre districts : Kotaïs, Vacca, Schorapana et Radscha. Sa population s'élevait, en 1821, à 80,793 habitans.

De Kotaïs, comme d'un point central, M. Gamba, accompagné d'une suite assez nombreuse, fit plusieurs excursions dans les diverses parties de l'Imirette, dont il décrit les localités avec plus de soin qu'il n'avait pu le faire de la Mingrélie. Son rang lui donnant accès chez les principaux seigneurs imirétiens, il s'est trouvé en position d'étudier leurs mœurs, leurs coutumes et le caractère de ces hommes à demi-civilisés, qui sem-

(1) Cet usage est commun à presque tous les hommes de plume, dans le Levant.

blent n'attendre que les bienfaits d'un gouvernement doux et régulier pour s'élever au niveau des nations les plus policées de l'Europe. Selon M. Gamba, depuis le peu de tems que ces provinces sont soumises à la Russie, on remarque une amélioration notable dans les mœurs. « Nous eûmes à Optcha, dit-il, plus particulièrement l'occasion d'observer que, depuis que la vente des esclaves aux Turcs a été défendue, le pouvoir des seigneurs sur leurs esclaves a cessé d'être accompagné des formes odieuses qui lui ont mérité les réclamations des philantropes : il n'est plus que l'autorité d'un chef de famille sur ses enfans, sur les membres de sa tribu. Sauf quelques différences dans l'habillement et les ustensiles de chasse dont les seigneurs ornent leurs vêtemens, dans l'ordre qu'ils suivent en voyage et dans leurs repas, les princes, les nobles, les esclaves sont presque tous confondus; ils vivent ensemble dans une grande intimité, et le service des serfs envers leurs maîtres paraît tout entier de zèle, de dévoûment et d'affection : aussi, la familiarité entre eux est extrême. »

Quoiqu'il existe encore une grande ressemblance entre les habitans de ces contrées sauvages, tels que Chardin nous les a représentés, et tels que le voyageur moderne les a vus, cependant on a peine à reconnaître dans ces Imirétiens, aujourd'hui si hospitaliers, les descendans de ces barbares qui, non contens de vendre aux Turcs les prisonniers qu'ils enlevaient à leurs voisins, livraient leurs sujets et jusqu'à leurs propres enfans pour peupler les harems de l'Asie. Il n'est donc pas impossible qu'avant peu d'années l'influence de la Russie et les relations commerciales que les peuples de l'ancienne Colchide sont appelés à établir avec l'Europe, aient fait entièrement disparaître les dernières traces d'une barbarie incompatible avec le christianisme, dont ils font profession.

Indépendamment de son journal, qui, ne renfermant que des notions éparses et locales, lui paraissait insuffisant pour mettre le lecteur en état de bien connaître la Mingrélie et l'Imirette, M. Gamba a cru devoir joindre à son voyage un aperçu historique et statistique de la Colchide. Selon lui, « la Colchide em-

brasse le bassin qui comprend une partie de l'Abazie, à partir du défilé de Gagra jusqu'au fleuve Cador, l'Imirette, la Mingrélie et le Gouriel. Cette contrée a environ 45 lieues de longueur moyenne, depuis la mer Noire jusqu'à la crète des montagnes qui la séparent de la Kartalinie, et 35 à 40 lieues de largeur moyenne, depuis le pays des Abazes et celui des Souanes jusqu'au pachalic d'Alkhaltzikh. Elle a pour limites au nord, à l'orient et au sud, de hautes montagnes, et au couchant, la mer. » Elle fut successivement soumise à Cyrus qui en fit la conquête, à Mithridate, à Polémon sous les Romains; à Khosroës, si connu des Persans sous le nom de Nouchirvan; puis gouverné par des rois, tributaires d'abord des empereurs d'Orient, et ensuite des sultans de Constantinople. Depuis cette époque, l'histoire de la Colchide est couverte d'une profonde obscurité. Seulement, le nom de quelques-uns de ses tyrans et le récit des cruautés atroces auxquelles ils se livraient entre eux, ont surnagé. D'après ce qu'on sait, on doit peu regretter que l'histoire ne nous ait pas transmis avec plus de détails les noms et les faits de ces obscurs despotes, indignes de porter le nom d'hommes et plus encore d'être honorés du titre de rois.

Nous avons suivi, dans cette analyse, l'ordre tracé par l'auteur lui-même dans la relation de son voyage, bien que sa navigation sur la mer Noire et son passage à travers la Mingrélie et l'Imirette soient postérieurs à son premier voyage en Géorgie. Ce fut, en effet, au mois de mai 1820 qu'il quitta Odessa, où il s'était rendu par l'Autriche, la Moravie, la Gallicie, la Podolie et la Volhinie, et qu'après avoir séjourné quelque tems à Taganrog et à Novotcherkask, capitale des Cosaques du Don, il arriva à Mozdok. Continuant sa route sur Tiflis, il passa par Constantinoskoï, Elisabethskoï, Wladi-Kawkas (forteresse solidement construite dans une belle plaine au pied de la grande chaîne du Caucase), Balta, Laars, et arriva au défilé de Dariel, ou, pour parler le langage des anciens, aux portes caucasiennes. La forteresse actuelle est séparée par le Terek du vieux château de Dariel. C'est là, s'il faut en croire une tradition conservée parmi les habitans, que vivait, dans le moyen

âge, une princesse du nom de Daria qui exigeait de forts péages de tous les passagers, retenait ceux qui lui plaisaient pour partager sa couche, et faisait précipiter dans le Terek les amans qui n'avaient point été assez heureux pour la captiver entièrement.

A partir de Dariel, commence le pays des Ossètes et des Ingouches, ceux-ci à gauche, ceux-là à droite du chemin. M. Klaproth, dont les recherches sur les contrées caucasiennes ont jeté le plus grand jour sur l'histoire et l'origine de ces peuples (1), est d'avis que les Ossètes appartiennent à la même souche que les Mèdes et les Perses, c'est-à-dire, à la race Indo-Germanique. D'après le même auteur, la religion des Ingouches est un pur déisme; mais ils observent le dimanche, un grand et un petit carême; ils respectent les anciennes églises et méprisent les musulmans; circonstances qui portent notre voyageur à penser que ces peuples seraient facilement ramenés au christianisme.

Avant d'arriver à Mtskhetha, ancienne capitale de la Géorgie, située à peu de distance de Tiflis, on passe par Koby, Cachaour, Passanaour, Ananour, forteresse où l'on a placé la quarantaine, et Gharthis-Kari, embranchement de la route de Tiflis et de l'Imirette. Le chemin est difficile et périlleux dans beaucoup d'endroits. Le point culminant est le mont Saint-Christophe, que l'on atteint après avoir franchi le poste de Koby.

Les traditions du pays portent que Mtskhetha fut bâtie par Mtskhethos, fils de Karthlos, qui vivait quelques générations après Noé. Ses ruines couvrent un terrain immense, éparses sur la rive gauche du Kour (le Cyrus) au confluent de ce fleuve et de l'Aragwi. « L'étendue de ces ruines fait présumer que la ville devait être considérable. La forteresse en occupait le centre et dominait tous les environs; elle est encore assez bien

(1) Voyez les détails curieux et précis que contient, sur ce sujet, le chapitre 14e, tome 1, p. 391 et suiv. du *Voyage au Caucase et en Géorgie*, édition française.

conservée. C'est là qu'est située la cathédrale dans laquelle on sacrait les rois et les archevêques de Géorgie. L'architecture de ce monument est remarquable. Un grand nombre de pierres incrustées dans les murailles extérieures portent des inscriptions en caractères géorgiens : ces pierres sont un tuf verdâtre qui durcit à l'air. Le portail, les chapiteaux, les corniches sont ornés de sculptures assez élégantes, dans le genre gothique. » Mtskhetha fut primitivement la capitale de la Géorgie, mais elle commença à décheoir lorsque, dans l'année 469, le roi Wakhtang-Kourgaslan eut transféré sa résidence à Tiflis. Depuis cette époque, elle fut successivement ravagée par les Persans et par Timour, qui acheva sa destruction; et malgré les efforts des souverains de la Géorgie pour rétablir cette malheureuse cité, ils ne purent jamais la relever de l'état de misère et de ruine dans lequel elle était tombée.

On sait que la Géorgie proprement dite est située entre le 40° 30' et le 42° 25' de latitude nord et entre les 41° et 43° de longitude, comptée du méridien de Paris. Elle a pour limites, au nord, le mont Caucase ; au midi, le Carabagh, le Ghendjé et une partie de l'Arménie; à l'orient, le pays des Lesghiz et le Noucha; à l'occident, le pachalic d'Akhaltzikh et l'Imirette. Trois provinces, la Kartalinie, la Kakétie, et la Sumkétie forment les trois divisions principales de ce royaume, et ces provinces elles-mêmes ont quelquefois été des royaumes séparés. On évalue à 60,000 familles sa population, qu'on pourrait porter dans cette supposition, à 360,000 âmes; mais, en n'admettant, avec M. Gamba, que 120 habitans par lieue carrée, il semblerait que le calcul de la population totale devrait éprouver encore une forte réduction. Or, tout porte à croire que la Géorgie proprement dite compte au moins 300 mille habitans, triste débris d'une population plus considérable, détruite par les invasions successives auxquelles cette contrée a été en proie. Chah-Abbas, en 1618, Nadir-Chah, et en dernier lieu Aga-Mehemed-Khan, oncle du roi de Perse actuel, enlevèrent un très-grand nombre de Géorgiens qu'ils dispersèrent dans les provinces de la Perse les plus éloignées; et, si l'on tient compte

de la vente continuelle que les rois et les princes de ce pays faisaient de leurs sujets aux marchands musulmans, on concevra sans peine comment il est arrivé que ce pays n'est point peuplé en raison de son étendue et de sa fertilité.

Quoique du côté du Caucase et de l'Imirette, la Géorgie soit protégée par des défenses naturelles, cependant, étant ouverte vers le midi et l'orient, elle a toujours été facilement envahie; aussi, l'histoire offre-t-elle peu d'exemples de pays qui, ayant subsisté depuis long-tems comme royaumes, aient éprouvé plus de variations dans leur puissance et leurs limites. L'existence de ce Karthlos, qu'on fait vivre six générations après Noé, étant contestée, M. Gamba se contente de reconnaître avec presque tous les historiens, pour premier roi de la Géorgie, Pharnawaz ou Pharnabaze, qui vivait peu après Alexandre. Depuis Pharnawaz jusqu'en 1722, fin du règne de Wakhtang le législateur, on compte quatre-vingt-quatorze rois géorgiens. Le dernier qui s'assit sur ce trône chancelant fut Georges, fils de cet Héraclius qui, en 1785, s'était soumis au sceptre de l'impératrice Catherine, et avait ainsi consommé la perte de l'indépendance de son pays. Cet événement ayant rayé de la liste des royaumes l'antique Géorgie, à partir de cette époque son histoire se confond dans celle de l'empire des Tzars. Les monarques géorgiens ont été remplacés par des gouverneurs-généraux qui s'y sont succédé avec rapidité. Le premier fut Tzitzianoff, géorgien de naissance, dont les talens et la sage administration n'avaient pu jusqu'ici être surpassés que par ceux du général Yermoloff, qui, après la conclusion du traité de Gulistan et au retour de sa mémorable ambassade en Perse, fut nommé à ce gouvernement (1).

---

(1) Il ne paraît pas inopportun de rappeler ici que ce général est celui dont les sages avis et la bienveillante intervention contribuèrent, en 1818, au succès du voyage entrepris par M. Jaubert pour l'importation des CHÈVRES-CACHEMIRES. Cette bienveillance a porté ses fruits. La race s'est multipliée, et un croisement tenté depuis plusieurs années par M. Polonceau, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Versailles, a été suivi des plus heureux résultats. Bientôt,

Tiflis, capitale actuelle de la Géorgie, est divisée par le Kour en deux parties. Sur la droite du fleuve, s'élèvent la nouvelle et l'ancienne ville, sur la gauche les faubourgs d'Awlabari et d'Isni. Il y a quelques années, la vieille ville n'offrait dans ses rues que ruines et décombres, fruit de l'invasion des Persans; mais, grâces aux mesures énergiques du gouverneur, cette partie de la cité présente aujourd'hui l'aspect vivant et régulier de nos villes d'Europe. Les fossés qui l'entouraient se comblant peu à peu, elle doit incessamment se trouver réunie à la ville neuve. Dans celle-ci, de belles places, des rues larges d'environ soixante pieds, des casernes parfaitement construites, des hôpitaux, des bâtimens pour les administrations, des maisons bâties avec goût, annoncent les soins actifs de l'autorité publique et l'utile coopération des habitans, à la tête desquels il convient de citer l'archevêque arménien de Tiflis, Narsès, qui y a fait élever un vaste caravansérail, et qui a doté sa patrie d'une école dans laquelle il se propose d'établir des professeurs pour enseigner à ses compatriotes les principales langues de l'Asie et de l'Europe, et leur donner une instruction dont ils avaient été jusqu'ici totalement privés.

Il paraît que la population de Tiflis s'accroît journellement par l'arrivée des arméniens et des chrétiens des autres sectes qui viennent y chercher un refuge contre la tyrannie des Turcs et les vexations des Persans. En 1820, cette capitale renfermait environ 24,000 habitans; il résulte des renseignemens recueillis par M. Gamba, que ce nombre, dans la ville et dans les faubourgs, s'est élevé, en 1825, jusqu'à 33,000 habitans (1),

---

nous n'en doutons pas, de nombreux troupeaux de cette race améliorée concourront à l'embellissement de nos campagnes et procureront à l'industrie nationale une *quantité* suffisante de duvets comparables à ce que le Tibet produit, en ce genre, de plus beau.

(1) D'après les évaluations de M. Hassel, citées dans le tome VI du *Précis de la géograph. univ. de* Malte-Brun, p. 687, le nombre des maisons de Tiflis ne s'élevait, en 1823, qu'à 3,684, et celui des habitans, à 18,000 seulement.

ainsi répartis : 15,000 Arméniens, 9,000 Géorgiens, 3,000 Tartares et Persans, et 6,000 tant de la garnison et des employés de l'administration que des étrangers.

Nous ne suivrons pas notre voyageur dans une nouvelle excursion qu'il fit dans l'Imirette et dans la Kakétie, où se sont établies des colonies wurtembourgeoises. C'est là que coule l'Iori, connu dans les écrivains anciens sous la désignation de *Cambysus*, nom qui lui fut donné par Cyrus en l'honneur de son père. Des trois provinces qui composent la Géorgie, la Kakétie est sans contredit la plus riche par la fertilité de ses terres et par ses productions naturelles. Dans les forêts, la vigne entoure presque tous les arbres et grimpe jusqu'au sommet des plus élevés. Mais, à côté de ces vignes sauvages qui n'exigent que la peine de recueillir leurs produits, on a planté un grand nombre de vignobles qui donnent des vins d'une qualité assez estimée. La Kakétie fournit, seule, plus des quatre-cinquièmes de l'approvisionnement en vins de Tiflis. On aura une idée des produits de cette nature, lorsqu'on saura que, dans cette ville, depuis l'artisan jusqu'au prince, d'après notre voyageur, la ration ordinaire d'un Géorgien est d'une *tonque* par jour (cinq bouteilles et demie de Bordeaux). Le meilleur vin se paie environ un franc la tonque, et celui d'une qualité médiocre coûte à peine cinq centimes la bouteille. On a commencé à s'occuper de la culture du safran et de la garance ; mais la plus répandue est celle des céréales. On y voit aussi des plantations de mûriers.

Au mois de septembre 1820, M. Gamba quitta Tiflis pour se rendre à Bakou, port de la mer Caspienne, qui, avant d'appartenir aux Russes, était la capitale d'un petit khanat enclavé dans le Chirwan. Il s'arrêta quelque tems à Elisabeth-Pol, ou Ghendjé, place forte sur la rive septentrionale de l'Araxes, traversa le nouveau et le vieux Chamakie, et arriva enfin à Bakou. Cette ville (1), située par le 40° 23' de latitude

(1) C'est certainement par erreur qu'on lit, tome II, p. 292 de l'ouvrage, 39° 30' pour la latitude, et 50° pour la longitude de Bakou. La carte de la mer Caspienne de G. L. G. Koutousoff place cette

nord, et le 47° 19′ de longitude est, serait admirablement placée pour le commerce de l'Asie, si jamais il abandonnait la voie des mers pour reprendre son ancienne route. En effet, Bakou se trouverait être alors le point de passage le plus avantageux pour toutes les marchandises venant de la Boukharie, du Cachemire, du Tibet, d'Yezd, d'Ispahan, de l'Afghanistan et des bords de l'Indus, depuis le Moultan jusqu'au Guzarate. On y amène fréquemment du golfe de Balkan, situé presque en face sur la côte orientale de la mer Caspienne, des chevaux turcomans que l'on estime presqu'à l'égal de ceux du Khorassan. D'une haute stature, bien membrés, pleins de force, de feu et de courage, il est peu de chevaux qui puissent mieux supporter les fatigues et courir avec plus de rapidité; leur sobriété est telle, qu'il leur suffit d'une faible ration d'orge pour se nourrir pendant toute une journée. A l'appui de ce qu'il avance sur les qualités de ces animaux, M. Gamba a cru devoir citer un fait de notoriété publique en Perse, mais qui n'en paraîtra pas moins bien difficile à croire ailleurs; c'est, que Feth-Aly-Chah, à la mort de son oncle, voulant se trouver à Ispahan assez à tems pour prévenir toute usurpation, s'y rendit de Chyraz en vingt-quatre heures sur le même cheval turcoman, quoique la distance qui sépare ces deux villes soit de quatre-vingt-seize lieues.

Longeant le littoral de la mer Caspienne, et remontant du sud au nord le Daghestan, notre voyageur parvint, non sans beaucoup de difficultés, à Derbend, ville très-ancienne et dont les habitans attribuent la fondation à Alexandre. Il existait jadis une muraille qui, de la ville, s'étendait jusqu'à la mer, éloignée d'une lieue, et se prolongeait le long des montagnes. Elle servait à défendre les Persans et les Géorgiens contre les incursions des

---

ville sous le 40° 49′ parallèle. Il est à regretter qu'attendu la rapidité avec laquelle cet ouvrage a été imprimé (l'auteur devant hâter l'époque de son retour en Géorgie), il se soit glissé dans le texte un certain nombre d'erreurs de ce genre, et que les noms propres inscrits sur la carte, ne présentent pas toujours une concordance exacte avec ceux qui sont mentionnés dans la relation.

peuples guerriers du Caucase. C'était vraisemblablement près de la ville que se trouvait le défilé étroit où l'on avait placé ces fameuses portes de fer qu'une tradition populaire croit retrouver aujourd'hui au monastère de Gaclaeth, à quinze verstes de Kotaïs. M. Gamba porte la population de Derbend à sept ou huit mille âmes, dont les deux tiers sont Géorgiens ou Persans. Cependant, d'après le nouveau Dictionnaire géographique publié par MM Piquet et Kilian, cette population serait seulement de 4,000 habitans. On y compte, indépendamment de la garnison et de l'administration russes, six à sept cents Arméniens, deux ou trois cents juifs, et quelques Arabes descendans de ceux qui envahirent la Perse dans les premiers tems du mahométisme. Il se fait peu de commerce à Derbend.

Délivré de la fièvre dont il avait souffert pendant tout le tems de son séjour dans cette dernière ville, M. Gamba en partit le 27 octobre, et, suivi d'une nombreuse escorte de Tartares, arriva chez le Tchamkal de Tarkou, qui lui fit la réception la plus brillante. De là, il se rendit sur les bords du Terek, à Kizlar, ville bâtie en 1736 sous l'impératrice Anne, pour remplacer la forteresse de Sainte-Croix que les Russes avaient abandonnée, puis atteignit Astrakhan, où, après un séjour de quinze jours, il partit pour Taganrog et Saint Pétersbourg. C'est de cette capitale que M. Gamba effectua son retour en France, où il s'est empressé de publier le résultat de ses observations sur un pays qu'il a parcouru dans tous les sens.

Le principal objet de cette relation est, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, de démontrer l'utilité qui résulterait pour l'Europe continentale de l'établissement de comptoirs commerciaux dans l'isthme caucasien et en Perse, c'est-à-dire, selon les expressions de l'auteur, à ne faire qu'un même monde de l'Europe et de l'Asie, en les réunissant par une mer fermée (l'Euxin). Dans ce système, Kotaïs, Tiflis, Bakou et Astrakhan acquerraient une extrême importance; le commerce de l'Inde reprendrait en partie son ancienne voie, et des pays aujourd'hui déserts se couvriraient insensiblement d'une industrieuse population.

Nous ne nous arrêterons pas à examiner jusqu'à quel point cet accroissement de puissance serait désirable pour le repos et pour l'indépendance de la vieille Europe; jusqu'à quel point il lui conviendrait d'encourager les émigrations de colons vers l'Asie, cette terre natale du despotisme, où la loyauté et la bonne foi sont considérées comme l'apanage des esprits grossiers. Nous nous bornerons à dire que le plan de M. Gamba, avec quelque talent qu'il ait été tracé, nous paraît extrêmement vaste, et par cela même d'une difficile exécution; que des exemples récens ont démontré le peu de fonds qu'il convient de faire sur les projets en apparence les plus séduisans; et qu'en général, avant de porter nos bras, notre industrie et nos trésors dans des contrées étrangères, il serait peut-être plus sage d'imiter le patriotisme des nations rivales, dont les efforts constans tendent à accroître l'importance de leurs ressources intérieures et la prospérité de leurs foyers.

P. A. J.

LITTÉRATURE.

Life of John Dryden; by sir Walter-Scott. — Vie de Jean Dryden; par sir Walter-Scott (1).

Doué d'un talent souple et facile, d'un esprit adroit et prompt à saisir la superficie des choses, Dryden semblait appelé à devenir l'auteur favori de la cour de Charles II : ses écrits sont l'expression fidèle du goût et des mœurs de son tems. Aussi, l'histoire du poëte est-elle inséparable de celle de la nation, et de la marche de la littérature, sur laquelle il exerça une si grande influence pendant près d'un demi siècle (de 1660 à 1700). Pour expliquer cette influence, il est indispensable de jeter un rapide coup d'œil sur ce qui avait précédé.

Lors de l'avénement de Jacques Ier au trône d'Angleterre, la réputation de Shakespeare était dans son plus grand éclat; il avait pour contemporains *Ben Jonson*, *Beaumont*, *Fletcher*, *Massinger* et une foule de poëtes moins connus, qui tous écrivaient pour le théâtre. La carrière dramatique était presque la seule que suivissent à cette époque les esprits les plus distingués. Le public lisait peu; mais il était passionné pour les représentations théâtrales. Des salles de spectacle multipliées, et constamment ouvertes, dans tous les quartiers de la ville, assuraient aux auteurs une prompte rétribution de leurs travaux, et une concurrence flatteuse pour leur vanité; ils étaient de plus séduits par l'attrait irrésistible d'agir sur les masses, de les émouvoir, de juger de suite l'effet qu'ils pouvaient produire. Mais ces avantages étaient balancés par de graves inconvéniens. Il s'établissait entre l'auditoire et les poëtes un échange

(1) Paris, 1826; Galignani, rue Vivienne, n° 18. 2 vol. in-12.

funeste au génie de ces derniers : en se constituant juge immédiat de leurs ouvrages, la société leur imposait le goût des comparaisons forcées, si fort à la mode sous Élisabeth, et que le penchant décidé de Jacques pour la pédanterie n'était pas propre à faire disparaître. Ce faux esprit avait passé de la cour dans le peuple, et avait gagné toutes les classes. Au barreau, dans la chaire, on employait les images les plus outrées et les plus absurdes. On torturait les mots pour en tirer plusieurs significations, à peu près comme dans nos calembours et dans nos logogryphes. On fit bientôt la même violence aux idées ; on rapprocha les choses les plus disparates pour en faire sortir quelque comparaison monstrueuse. Plus on s'écartait du naturel, plus on montrait d'adresse et de ressource dans l'esprit. Une fois engagé dans ce système, il fallut avoir recours à l'érudition pour s'y maintenir, et emprunter aux sciences, à la mythologie, à l'histoire, de quoi rafraîchir et renouveler ce fonds d'extravagances pour lequel il n'y avait rien d'assez extraordinaire, et d'assez loin de la route commune. Cette nécessité de savoir contribua sans doute à prolonger si longtems le règne de l'*Euphuisme*, qui avait pris naissance sous Élisabeth, et qui tirait son nom d'*Euphues et son Angleterre*, ou l'*Anatomie de l'esprit*, titre d'un ridicule ouvrage de *Lillie*. Mais ce mauvais goût, tout en se perpétuant, ne conserva ni la même allure, ni la même direction. Licencieux, pédant, guindé sous Élisabeth et sous Jacques, il prit, sous Charles Ier un caractère plus sévère ; *Cowley*, *Donne*, et *Cleveland* lui durent une partie de leurs succès. Tout occupés du travail de la pensée, ces poëtes négligèrent complétement l'harmonie, et leurs vers devinrent un assemblage discordant de mots alignés à la suite les uns des autres, et plus propres à torturer l'oreille qu'à la charmer. On ne songea cependant à leur faire ce reproche que lorsqu'il s'éleva une école rivale, ayant pour chefs *Waller* et *Denham*, tous deux riches, nobles, hommes de cour, peu soucieux de s'enfoncer dans les profondeurs de la métaphysique, et contens de glaner après leurs devanciers, et de se parer des ornemens futiles que ceux-ci semblaient dédaigner.

Ils prêtèrent les charmes de la poésie aux sujets les plus ordinaires ; leur style coulant et facile avait une certaine grâce de convention qui délassait de la raideur pédantesque de leurs antagonistes. Je ne parle point de *Milton*, quoiqu'il eût déjà produit *Comus*, la *Monodie sur Lycidas*, l'*Allegro et le Penseroso*, parce que ces compositions sortent entièrement de la foule, et sont également exemptes de l'affectation de Cowley, et de la légèreté de Denham.

Les guerres civiles vinrent mettre un terme aux études poétiques : les esprits, fortement agités, prirent une part active aux événemens; on chercha la gloire sur les champs de bataille, et l'éloquence se réfugia dans les conventicules. L'austérité du parti dominant, sa haine feinte ou vraie pour tous les délassemens de l'esprit, la fermeture des théâtres, la proscription des acteurs, amenèrent une sorte « d'*interrègne* dans le goût public ainsi que dans le gouvernement. » Cowley et Denham avaient suivi leur roi dans l'exil; Waller se taisait, et Milton, lancé dans les controverses religieuses et politiques, ne songeait qu'au présent. Quelques psalmistes puritains, il est vrai, tels que *Hopkins*, *Withers*, revêtaient de pâles vers les énergiques et sombres doctrines de leur secte, et l'on voyait apparaître de loin en loin un hymne paraphrasé des saintes Écritures, à la louange du Protecteur, l'élu de Dieu; mais ces productions appartenaient moins à la littérature qu'à l'esprit de parti.

A la mort de Cromwell, Dryden qui avait pour parens et pour patrons quelques-uns des plus zélés républicains, débuta dans la carrière des lettres par une élégie où il déplorait la perte que venaient de faire la nation et la liberté. Il passait en revue les vertus du Protecteur, et les louait avec enthousiasme, mais sans faire allusion aux fautes et aux malheurs de la famille royale. Cette pièce de vers fit peu de sensation, et ne fut lue que quelques années après, lorsque les ennemis du poëte jugèrent à propos de la réimprimer pour l'opposer à ses compositions plus récentes.

L'arrivée d'un roi encore jeune, aventureux, passionné pour le

plaisir jusqu'à la licence, entouré de courtisans spirituels qu'une longue association de misère avait accoutumés à rivaliser avec leur maître de gaieté et d'insouciance, tira la muse anglaise de sa léthargie; mais, selon la comparaison de Walter-Scott, elle se réveilla, comme la belle au bois dormant, parée des atours surannés avec lesquels elle s'était endormie vingt-ans auparavant. Ce n'était plus les mêmes hommes, mais les mêmes idées. Les professeurs avaient disparu, la tradition restait encore. Seulement Cowley et ses imitateurs cédaient le pas à Waller et à Denham, plus en rapport avec la légèreté des jeunes seigneurs du tems, et ne comptaient pour admirateurs qu'un petit nombre de vieux Cavaliers, débris de la cour de Charles Ier, qui défendaient avec obstination leurs souvenirs et les affections de leur jeunesse. Cependant aucune de ces deux écoles poétiques ne devait subsister long-tems. En vain d'*Avenant*, dans son poëme de *Gondibert*, essaya de donner une plus haute direction à la poésie, en vain *Butler* renouvela les images forcées de Donne et de Cowley, en les appliquant au genre burlesque, dans sa piquante satire de *Hudibras*. L'empire de l'Euphuisme était passé, ou plutôt il entrait dans une nouvelle phase. Les courtisans de Charles étaient pour la plupart fort ignorans dans les arts et dans les sciences, la vie errante et dissipée qu'ils avaient menée dans les cours étrangères ne leur avait permis de cultiver qu'une seule faculté, l'esprit. Ils excellaient à saisir le côté ridicule des choses, à s'emparer d'une idée, et à la développer de la façon la plus ingénieuse, en entassant les argumens vrais ou faux. Le champ de bataille restait au plus habile dans ce genre d'escrime. Cette guerre de paroles et cette manie d'argumentation ne furent jamais plus en vogue que sous Charles II; l'esprit se dépensait en bluettes et en étincelles; c'était un feu follet qui brillait, mais n'échauffait pas. Rien de noble n'était compris : l'emphase remplaçait partout la dignité; la vanité seule prospérait : elle était la source de toutes les jouissances, et de presque tous les chagrins. A une pareille époque, le génie passe inaperçu au milieu de la foule qui n'a pas l'intelligence de sa grandeur :

l'esprit seul peut arriver aux honneurs et aux triomphes; aussi, Milton mourut-il ignoré, comme poëte, de la cour de Charles, tandis que Dryden y était proclamé le premier homme de son siècle.

Le changement de fortune de ses parens puritains avait laissé le poëte sans autre ressource qu'un mince patrimoine, qu'il sentait la nécessité d'augmenter. Issu d'une bonne famille, spirituel, insinuant, il n'eut pas de peine à trouver de nouveaux protecteurs parmi les beaux esprits de la cour. Son *Astræa redux*, son *Panégyrique à sa majesté très-sacrée*, parurent sous les auspices de sir *Robert Howard*, auteur d'un recueil de vers médiocres que Dryden avait revus, et auquel il avait joint une épître à son honoré ami, sur ses *excellentes poésies*. Les courtisans étaient alors la providence des pauvres poëtes qui en recevaient des encouragemens et des dons, en échange des éloges qu'ils leur prodiguaient. Loin que ce patronage parût humiliant à Dryden, il en tirait gloire; car le rang et les richesses lui imposaient autant et plus que la vraie grandeur. Il mit sous la protection de la célèbre comtesse de Castelmaine sa pièce du *Wild gallant* qui était tombée à la première représentation, et qui fut reprise et jouée ensuite plusieurs fois par ordre exprès du roi, grâce à l'influence de la belle favorite. La carrière dramatique était devenue fort lucrative: la longue privation de toute espèce de spectacles, la haine que l'on portait à ceux qui les avaient abolis comme profanes, le goût très-vif du monarque et de la cour pour ce genre d'amusement, la fraîcheur des décorations, des costumes, la nouveauté, enfin tout contribuait à la vogue des théâtres qui se seraient établis sur tous les points, si une ordonnance n'en eût borné le nombre à deux. Mais, tandis que les édifices avaient été rajeunis ou renouvelés, le répertoire avait vieilli: les pièces de Massinger, de Ben Jonson, même de Shakespeare, n'étaient plus à l'ordre du jour, et ressemblaient dans ces salles élégantes, à des personnages gothiques parés de fleurs et de pompons. D'ailleurs, il fallait à des hommes usés par les excès autre chose que des observations profondes du cœur humain, exprimées dans un langage naïf. La simplicité leur paraissait vulgaire ou niaise; blasés presque

sur tout, ils ne pouvaient être réveillés que par l'exagération la plus outrée; il semblait qu'ayant perdu le sentiment du vrai, on ne sût plus où s'arrêter; la plaisanterie avait dégéneré en infâme bouffonnerie. Un siècle dissolu raffinait la licence d'un siècle grossier; toutes les délicatesses de l'âme étaient effacées; il n'y avait de finesse que dans l'esprit; c'était lui que l'on songeait à satisfaire d'abord; puis, une curiosité avide et impatiente qui demandait sans cesse des alimens. Les comédies de Dryden, comme toutes celles de ce tems, et peut-être plus encore que les autres, sont les résultats de ces besoins nouveaux. Assemblage confus d'événemens, de surprises, d'intrigues, lambeaux du théâtre espagnol, auxquels le poëte ajoutait à la hâte de sales allusions, d'indécens jeux de mots, toujours applaudis avec fureur, elles offrent çà et là des imitations partielles de *Molière*, faites sans goût, quelques scènes comiques, des traits spirituels, qui n'empêchent pas l'ensemble de se rapprocher des farces de tréteaux: ce sont plutôt d'ignobles caricatures que des portraits. Du reste, Dryden avouait lui-même qu'il se sentait peu propre à ce genre de travail, et qu'il ne s'y était livré que par spéculation. Il attachait plus d'importance à ses tragédies, qui réfléchissent une autre face de l'esprit du moment. Sans vouloir imposer aucune contrainte à la muse comique, le roi avait rapporté de France un grand respect pour les formes tragiques et pour le décorum théâtral. On ne pouvait mettre en scène des empereurs et des rois, sans avoir pour eux tous les égards dus à leur rang. Ils devaient s'élever bien au-dessus du vulgaire par leurs vertus ou par leurs vices; ils ne pouvaient intervenir en moindres affaires que le sort d'un royaume. Leur langage répondait à leurs actions; ils ne parlaient qu'en sentences pompeuses, ne marchaient qu'escortés de processions, de réjouissances solennelles, de bruits de fanfares et de clairons. Leur destinée n'avait non plus rien de commun avec celle du reste des hommes. Les changemens de fortune les plus inattendus se succédaient rapidement; c'était un flux et reflux d'incidens qui ne laissait pas aux spectateurs le tems de respirer. Le caractère du talent de Dryden le rendait surtout propre à ce genre

de composition, où l'harmonie de ses vers rimés, et ce que ses images avaient parfois d'ingénieux et de grandiose singeaient assez bien le sublime pour qu'on y fût trompé. Il avait de la splendeur sans richesse, et une fausse magnificence qui ravissait le public; il savait rarement se tenir dans un juste milieu et confondait sans cesse l'exagération avec la force. Presque partout il supplée à l'énergie de la pensée par le tapage des mots. Mais c'est surtout dans la peinture des sentimens élevés qu'il est insuffisant et pauvre. Il décrit la religion, l'amour, le dévoûment avec des formules convenues, et on ne saurait imaginer rien de plus froid que ces nobles émotions de l'âme, traduites par un esprit de société sec et mesquin. Dans *l'Amour tyrannique*, la sainte Catherine est une froide logicienne qui pose dogmatiquement deux ou trois préceptes de foi, et argumente froidement pendant une heure. Il y a bien loin de ces distinctions subtiles à cette conviction simple et forte qui fait les martyrs, à ces sublimes élans vers le ciel, à cette fatigue des choses de la terre, à ces visions d'une âme ardente, altérée d'un bonheur inconnu.

Dryden aimait passionnément l'argumentation, et il lui arrive souvent de suspendre tout-à-fait l'action pour engager entre ses personnages un combat de logique sur la liberté, la nécessité, le destin, etc. Cette disposition fut probablement l'origine de ses critiques littéraires, fort estimées de ses compatriotes, mais où il me semble encore argumenter pour le seul plaisir de la dispute. Ce qu'il avance n'a pas de racines profondes en lui : on voit qu'il pourrait demain parler tout aussi bien pour le parti contraire; et c'est ce qu'il a fait trop souvent, comme critique et comme politique. Il n'avait ni la vivacité, ni la profondeur de conviction des belles âmes et des grands génies, parce que tout arrivait à son esprit, presque rien à son cœur. Il avait en quelque sorte renoncé à son individualité, pour se faire l'organe des goûts et des idées de ses nobles patrons. Il n'avait reculé devant aucune bassesse : il avait prodigué, dans toutes ses dédicaces, l'adulation la plus servile; car les formules de flatterie

étaient usées dans cette cour vieillie, et il fallait faire des efforts démesurés pour trouver en ce genre du nouveau qui pût plaire. Après avoir écrit, en 1662, une satire très-vive contre les Hollandais auxquels le roi songeait à déclarer la guerre, il adressa des vers pompeux au duc d'York sur ses éclatantes victoires; enfin, il publia l'*Annus Mirabilis*, espèce de revue historique des événemens de l'année 1666. Recherché des seigneurs les plus brillans de l'époque, des beaux esprits, des femmes; nommé historiographe et poëte lauréat, recevant 6 à 700 livres sterling de pension, marié à la fille du comte de Berkeley, lady Élisabeth Howard, dont il avait su captiver les affections, il semblait parvenu au but de tous ses travaux; mais on ne le laissa pas jouir paisiblement de ses succès. Il parut des critiques amères de ses pièces, entre autres une parodie, *the Rehearsal* (la Répétition) dont l'auteur avoué était *Villiers*, duc de *Buckingham*. On ne se contentait pas d'y attaquer le talent du poëte; sa personne y était traduite devant le public sous l'aspect le plus ridicule. Dryden avait une vanité excessive, et par conséquent ombrageuse; et, quoiqu'il feignît un profond dédain pour ses ennemis, il était sensible aux traits qu'on lui lançait. Les faveurs de la cour, qu'il avait achetées si cher, étaient aussi des plus inconstantes. Ceux qui avaient aidé à son élévation croyaient pouvoir le renverser à leur gré, et s'y essayaient, comme à un objet d'amusement. Survenait-il une querelle entre deux seigneurs, leurs protégés servaient de plastrons et recevaient les coups. A une époque ou l'amour-propre jouait un si grand rôle, on mettait une virulence excessive dans les petites choses; la moindre tracasserie devenait une affaire d'état pour ces hommes désœuvrés.

Rochester, qui visait, par un système de discorde et de nivellement, à s'ériger en dictateur de l'opinion, était jaloux de la réputation de Dryden, et de plus ennemi déclaré de *Sheffield*, comte de Mulgrave, qui aimait et soutenait ce dernier. Il n'épargna ni soins ni peines pour déterrer un poëte digne de lui être opposé et d'être offert au public comme une nouvelle idole. Il crut avoir trouvé ce qu'il cherchait dans *Elkanah* Settle, au-

teur du *Roi Cambyse* et de l'*Impératrice de Maroc*. Ces deux tragédies furent jouées à la cour, et portées aux nues, quoique fort médiocres. La beauté des décorations, le fracas des incidens, quelques vers sonores en imposèrent, et voilèrent la pauvreté du fonds. On les imprima avec vignettes, luxe alors inconnu. Dryden fut outré, et il exhala son dépit dans une critique où il vomit les invectives les plus violentes, et semble ivre d'envie et de colère. On le battait avec ses propres armes, et le châtiment n'en était que plus rigoureux. Il avait donné des leçons de charlatanisme, et Settle en avait profité. C'était la même enflure, le même abus d'images et de descriptions alambiquées, le même mélange bizarre d'expressions nobles et de mots vulgaires : il y avait de moins l'esprit et le talent; mais le public, accoutumé à se contenter des formes, ne sut pas faire cette distinction : aussi Dryden disait - il que « ses pièces héroïques étaient du bon sens qui ressemblait à de l'absurde, et celles de Settle de l'absurde qui singeait le bon sens. » Jusque là, il avait toujours regardé au-dessous de lui, jamais au-dessus. Peu lui importait que ses plans fussent invraisemblables, ses caractères forcés, pourvu que tout cela eût cours. Il n'écrivait pas pour se satisfaire lui - même, mais seulement pour plaire à ses auditeurs, qu'ils eussent bon ou mauvais goût. Il n'aimait pas l'étude, et désirait jouir de la gloire à peu de frais.

Tant que ce calcul d'indolence lui réussit, il n'en vit pas le danger; mais il comprit ses défauts dès qu'il en subit les conséquences. Toutefois, il ne se réforma pas complètement, car les illusions d'une vanité long-tems satisfaite ne se dissipent pas en un jour, et peut-être ne dépendait-il plus de lui de changer de système, et de revenir à une imitation franche de la nature. Dans sa préface de *Troyle et Cresside, ou la Vérité trouvée trop tard* (*Troylus and Cressida, or Truth found too late,* pièce imitée de Shakespeare), titre qui, par parenthèse, coïncide d'une manière plaisante avec la nouveauté de ses opinions, il fait en peu de lignes une admirable critique de l'époque. « Pour parler justement sur cette matière, dit-il (l'art dramatique actuel), ce n'est ni l'élévation des pensées qui est à blâmer, ni la véhé-

mence pathétique, ni la noblesse d'expressions en lieu convenable; mais c'est une fausse mesure de tout cela, quelque chose qui y ressemble, mais qui n'est pas la chose même. C'est le caillou de Bristol mis à la place du diamant : c'est une idée extravagante au lieu d'une pensée sublime, un délire bruyant au lieu d'une véritable chaleur, un bruit de mots au lieu de sens. Si les passions qu'exprime Shakespeare étaient dépouillées de toute enflure, et revêtues des paroles les plus communes, on retrouverait encore la beauté des pensées. Si l'on brûlait ses broderies, il y aurait de l'or au fond du creuset : mais je crains bien (du moins pour moi-même) que nous, qui imitons ses mots sonores, nous n'ayons de ses pensées que l'extérieur. *Il n'y a pas même un nain sous nos habits de géant.* » Cette profession de foi est d'autant plus curieuse que jusqu'alors Dryden n'avait donné à Shakespeare que des louanges froides et mêlées de critiques, affectant de le regarder, ainsi que Ben Jonson, comme les poëtes d'un siècle grossier, *favoris d'un public qui se contentait de glands, faute de connaître le pain.* Dans la dédicace du *Moine espagnol* qui suivit *Troyle et Cresside*, il revient au même sujet, et après une revue spirituelle des défauts du théâtre, il dit : « Maintenant, milord, je sens peut-être trop tard que j'ai été trop loin : car je me rappelle quelques-uns des vers d'*Almanzor* et de *Maximin*, qui crient vengeance contre moi pour leur extravagance, et que j'abandonnerais de bon cœur au feu avec *Statius* et *Chapman :* tout ce que je puis dire de ces passages qui, j'espère, ne sont pas trop nombreux, c'est que je savais, tout en les écrivant, qu'ils étaient assez mauvais pour plaire. Du reste, je m'en repens, comme de péchés ; et si quelques-uns de leurs pareils s'introduisent par hasard dans mes nouveaux écrits, je désavoue et renie impitoyablement ces *Dalilas* du théâtre ; car je suis résolu à ne plus établir ma réputation sur l'applaudissement des sots. » Mais Dryden proteste vainement contre ses erreurs passées : il n'était plus en son pouvoir de s'en affranchir. Son esprit, comme son caractère, restait courbé sous le poids de la protection de ses nobles amis. C'est une terrible leçon que cette impuissance à se redresser, et à reprendre son

rang une fois qu'on en est déchu. Ces pauvres souverains détrônés, traînant dans la boue à la suite des grands les insignes de leur royauté, inspirent plus de pitié que de dégoût. Il y a quelque chose de si amer dans cette servitude! et Dryden semblait destiné à en épuiser toutes les humiliations. *Mulgrave* publia une satire contre Rochester: celui-ci ne manqua pas de l'attribuer à Dryden, et voulant se venger sans commettre son rang, il apposta des hommes payés qui assaillirent la nuit le malheureux poëte, et l'assommèrent de coups de bâton. Cet odieux attentat était dans les mœurs du tems et ne passa à la cour de Charles que pour une plaisanterie de grand seigneur, un peu vive à la vérité, mais qui n'avait rien de flétrissant pour celui qui l'infligeait. Cependant, un avis fut inséré dans deux journaux avec la promesse d'une récompense de 50 liv. sterl. à qui dévoilerait les auteurs du complot. Personne ne parla : Rochester, loin de nier la part qu'il y avait prise, s'en vanta hautement, et il n'y eut pas jusqu'à Mulgrave, qui, dans son *Art de la poésie*, ne raillât Dryden du châtiment qu'il avait reçu à sa place. Bafoué par les nobles personnages dont il s'était fait l'esclave, victime de leurs caprices et de leur haine, abandonné du roi qui se rangeait toujours du côté des rieurs, en butte aux invectives de ceux de ses confrères qu'il avait méprisés ou critiqués, le pauvre poëte lauréat dut éprouver de cruels déchiremens de cœur, et peut-être eût-il recouvré, à force de chagrins, un peu d'indépendance, si les troubles qui éclatèrent vers la fin du règne de Charles ne lui eussent redonné de l'importance, en le rendant utile au parti de la cour. A l'occasion des intrigues du duc de Monmouth, il publia son fameux poëme d'*Absalon et Achitophel;* le roi y était représenté sous le nom de David; son fils naturel, sous celui d'Absalon; et le ministre Shaftesbury, chef du mouvement populaire et idole des whigs, sous le nom d'Achitophel, conseiller du jeune prince, sur lequel Dryden rejetait adroitement tout l'odieux de la révolte. Il supposait séduction d'une part, faiblesse de l'autre, et laissait au monarque le soin de pardonner ou de punir. Shaftesbury venait d'être arrêté, enfermé dans la Tour, et i

était question de le juger pour crime de haute trahison, lorsque cette satire parut. Mais le jury, faute de preuves, et dominé par l'influence de quelques whigs qui en faisaient partie, repoussa le bill d'accusation, et ordonna la délivrance de Shaftesbury. Ce fut un grand sujet de triomphe pour ses adhérens, qui firent frapper une médaille portant d'un côté son effigie et son nom, de l'autre un soleil obscurci par un nuage, s'élevant au-dessus de la Tour et de la ville de Londres, avec la date du refus du bill, 24 novembre 1681, et l'exergue *lætamur*. La cour, mortellement offensée, en appela encore une fois à Dryden. Il fit paraître, sous le titre de *la Médaille*, une satire où il y a plus de verve qu'on n'en pourrait attendre d'une plume vénale. Shaftesbury y est attaqué seul, et corps à corps; le poëte, ne se sentant plus gêné par les ménagemens qu'il voulait garder avec Monmouth, est plein de malice et d'âpreté. La cour profitait de l'irritation qu'elle avait excitée en lui, et l'amertume qu'il avait amassée depuis des années se débordait par torrens contre les adversaires même de l'ordre de choses qui l'avait opprimé. Le sentiment qui le domine est tellement impétueux que l'expression en devient simple : plus de tours affectés, plus de concessions au goût du jour; mais une grande variété de tons, une harmonie pure, et une mâle énergie. Rétabli dans ses anciennes dignités, encore une fois à la tête de l'opinion, Dryden voulut profiter de ses avantages pour satisfaire ses vengeances personnelles, et il signala quelques-uns de ses ennemis dans ses écrits politiques. Il n'épargna pas non plus les poëtes des whigs : Shadwell fut traité dans *Mac Flecknoc* avec une impitoyable rigueur. L'allure de Dryden n'est nulle part aussi libre, ni son inspiration aussi vraie que dans ses satires : mais il ne lui était pas permis de disposer à son gré de ses facultés. Le roi lui commanda un poëme destiné à défendre l'Église anglicane de l'esprit turbulent des sectes qui, depuis Cromwell, nourrissaient un levain de républicanisme : en conséquence, la *Religio Laici* parut en 1682. Dryden n'avait jamais fait de la religion le sujet de méditations bien graves, et il est probable qu'il s'en occupait alors pour la première

fois. Ses raisonnemens sont puérils, et fourmillent de lieux communs. On voit à tout moment percer des doutes, alors même qu'il s'efforce d'appuyer les vérités les plus incontestables. Il n'a de conviction que dans ses attaques contre les sectaires, contre cette populace qui, s'érigeant en interprète du texte sacré, en poursuivait rigoureusement toutes les conséquences, et réclamait ses droits, l'Évangile à la main. Avant de se lancer dans les controverses religieuses, Dryden avait donné au théâtre son *Duc de Guise*, qu'on serait tenté de saluer avec transport comme la régénération de son talent, si Lee n'en avait écrit les trois premiers actes, les seuls où l'on trouve de l'âme, du sentiment, et deux ou trois scènes touchantes. Cette tragédie faisait encore allusion à la position de Charles, aux intrigues du duc de Monmouth et du parti populaire pour éloigner le duc d'York du trône comme catholique, de même que les ligueurs avaient voulu intervertir l'ordre de la succession en France, sous le prétexte de l'opinion religieuse d'Henri IV. Vers le même tems, Dryden traduisit en anglais l'*Histoire de la Ligue* par Maimbourg, et il préparait l'opéra d'*Albion et Albanius* pour célébrer le triomphe du roi sur les whigs, lorsque Charles mourut d'une apoplexie, le 6 février 1684.

Cet événement ne pouvait être considéré comme un grand malheur par un poëte qui, malgré tous ses travaux pour la cause royale, malgré son dévoûment sans bornes, se trouvait réduit à solliciter pour vivre et pour élever ses enfans un modique emploi dans quelque administration. Depuis long-tems, sa pension ne lui était pas payée régulièrement; ses écrits politiques se distribuaient au peuple, et il en retirait peu ou point de profit. L'accession de Jacques II à la couronne devait donc éveiller ses espérances. Il se hâta de se mettre sur les rangs par sa *Threnodia Augustalis*, qui était à la fois un tribut de regrets pour le dernier roi, et un hommage rendu à son successeur. L'opéra d'*Albion et Albanius* fut arrangé pour la circonstance, et joué avec succès; mais, malgré tous ces soins, la position du poëte ne fut point améliorée. Il n'existait qu'un chemin pour arriver au roi : Dryden le prit; il abjura publiquement la reli-

gion protestante, et se fit catholique. On hésite à croire que cette conversion n'ait été déterminée que par l'intérêt. Malheureusement le passé n'offrait aucune garantie contre une telle bassesse. Je ne pense pas cependant qu'il en eût froidement calculé les avantages. Plutôt sceptique que protestant, il attacha d'abord peu d'importance à un changement de cette nature; et, quand il y réfléchit sérieusement, il dut choisir la forme de religion la plus arrêtée, celle qui mettait un terme à ses incertitudes, et donnait un appui à son caractère faible et irrésolu. Cette croyance s'accordait, d'ailleurs, de tous points, avec ses principes politiques; sa femme l'avait embrassée quelque tems avant lui; son fils aîné y était, dit-on élevé, et si sa conversion ne fut pas entière, il put du moins se faire illusion. Quoi qu'il en soit, il ne tarda pas à en recueillir les fruits. Le 4 mars, 1685, il lui fut alloué une pension de cent louis, outre son revenu comme poëte lauréat, et il fut appelé à défendre les motifs qui avaient opéré la conversion de la duchesse d'York à la foi catholique : il le fit avec tant de chaleur et de véhémence que cette apologie ne servit qu'à exaspérer les esprits et à augmenter la défiance du clergé anglican. Bientôt après, il publia, par ordre du roi, le bizarre poëme de la *Biche et la Panthère*, composé dans le but de rapprocher les partis, et de réconcilier les deux églises, personnifiées dans cette allégorie, en leur sacrifiant les sectes, qui y figurent sous la forme de loups, de sangliers, de renards, etc. En dépit des clameurs qu'excita cette étrange fable, Dryden fit paraître sa traduction de *la Vie de saint Xavier*. Il prédit, dans sa préface, la naissance d'un prince sauveur de la royauté, et célébra ensuite cet événement, dans l'ode de *Britannia Rediviva*. Mais la chute des Stuarts vint encore une fois bouleverser sa fortune. Les premiers momens de la réaction furent affreux pour lui. Son talent put à peine le défendre du mépris général. Il n'y eut si mince écrivain qui ne se crût en droit de l'insulter et de rire à ses dépens. Il vit Shadwell lui succéder dans son emploi de poëte lauréat. Obligé de recourir au théâtre pour subsister, il remit à la scène quelques-unes de ses anciennes pièces; il en com-

posa de nouvelles, traduisit Juvénal et Perse, publia des mélanges, etc. Tout entier à ses travaux, il donna aux haines le tems de se calmer. Les partis déçus dans leurs espérances commencèrent à se réunir dans un mécontentement universel. Des diversions s'opérèrent en faveur des Stuarts; leurs partisans reprirent quelque ascendant, et Dryden se trouva à peu près réhabilité dans l'opinion, mais ne put recouvrer sa fortune. Toujours aux gages des libraires, il donna au public des fragmens de l'*Iliade* et de *Lucrèce*, une traduction de l'*Énéide* fort estimée, plusieurs contes de Chaucer rajeunis, des pièces détachées, entre autres sa belle *Ode à sainte Cécile* qui passe en Angleterre pour n'avoir jamais été égalée, et qui a, en effet, une grande pompe de versification, d'images et d'harmonie; mais c'est de la poésie d'apparat. En général, Dryden s'adresse presque toujours à l'oreille, rarement au cœur. Il mourut le 1er mai 1700; et, comme si la protection de ses nobles amis eût dû peser sur lui jusqu'après sa mort, Charles Montague, lord Jefferies, et d'autres hommes de qualité firent dire à sa famille qui s'apprêtait à lui faire de modestes funérailles, qu'ils réclamaient le droit de le faire enterrer par *souscription*. On l'exposa douze jours, au bout desquels il fut transporté en cérémonie à Westminster, et déposé entre Chaucer et Cowley. Il s'écoula plus de vingt ans avant qu'une simple pierre désignât aux curieux le lieu de sa sépulture, et ce fut à la générosité de Sheffield, duc de Buckingham, qu'il dut l'humble monument qui existe au jourd'hui.

La vie de Dryden avec ses bassesses, ses vicissitudes, ses misères, est pleine d'intérêt, et renferme une haute morale. Personne ne porta plus que lui la peine de ses fautes. Il avait reçu du ciel de grandes facultés, qu'il prostitua sans en connaître le prix. Il éprouva le cruel supplice de voir le beau, de le sentir et de ne pouvoir plus l'atteindre. Il sacrifia à une misérable et mesquine ambition, son repos, sa dignité, sa conscience. Marié par calcul à une femme qui ne lui convenait point, il n'eut pas même un intérieur heureux. Organe d'un parti, il ne jouit jamais d'un succès populaire. Aux applaudis-

semens qu'on lui donnait se mêlaient des imprécations. En un mot, poëte de cour par choix, il en eut toute la destinée.

Je n'ai pu qu'indiquer ici le caractère de Dryden, celui de son époque, la direction de son talent; je renverrai pour l'examen de ses ouvrages aux analyses pleines de justesse, et aux spirituelles remarques de Walter Scott. On aurait tort cependant de s'attendre à retrouver dans cet écrit les détails pittoresques et dramatiques auxquels ce grand écrivain nous a accoutumés. C'est principalement sous le rapport littéraire qu'il a envisagé son sujet, et il l'a enrichi d'une foule de rapprochemens ingénieux, de réflexions piquantes, de comparaisons gracieuses. Quant aux événemens, il les raconte sans commentaires, et avec cet esprit d'impartialité qui pourrait d'abord ressembler à de la froideur, mais qui n'est au fond que le résultat de beaucoup de justice, d'un grand sens et d'un jugement calme. C'est en anglais qu'il faut lire *la Vie de Dryden;* elle est presque impossible à traduire, vu le nombre de citations en vers qui n'ont que le mérite de l'à-propos, et de la couleur du tems. Toute la vivacité des querelles, la verve des épigrammes, l'esprit fugitif des mots, s'évaporeraient en passant dans une autre langue. *Louise* Sw-Belloc.

Annales de l'imprimerie des Alde, ou *Histoire des trois* Manuce *et de leurs éditions;* par *Ant.-Aug.* Renouard. *Deuxième édition* (1).

Cet ouvrage avait déjà paru en 1803; mais, comme il est presque impossible de donner toute la perfection désirable à des travaux de ce genre, l'auteur sentit la nécessité d'y joindre, en 1812, un *Supplément* qui contenait beaucoup de corrections

(1) Paris, 1825; Jules Renouard. 3 vol. in-8°, avec deux *portraits*, cinq planches lithographiées, et plusieurs gravures en bois et *fac simile* de *lettres autographes* des trois Manuce et de quelques savans contemporains. Prix, 36 fr.; — en grand papier vélin, 84 fr.

et d'additions. Une plus longue expérience lui a conseillé de refaire son ouvrage, et d'y fondre tout ce qui se trouve dans le supplément, tout ce qui n'y pouvait trouver place, et tout ce que l'auteur ignorait alors, comme il le dit lui-même. La dernière édition a donc sur la première l'avantage de 22 années de recherches bibliographiques ; on peut même dire que c'est le fruit d'un travail auquel M. Renouard a employé toute sa vie.

Dans le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, que le même auteur publia à Paris en 1819, il nous apprend qu'ayant beaucoup aimé les livres, dès sa première jeunesse, il avait d'abord, en faisant la liste de ses acquisitions successives, écrit des notes qui, dans un âge plus avancé, ont acquis plus d'importance, et ont fini par le décider à publier, sous la forme d'un livre, un travail fait pour son usage personnel et qu'il n'avait point destiné à voir le jour. En publiant son travail, il se demande, si un catalogue ainsi fait vaut la peine d'être mis sous les yeux du public ; et cet aveu, qui honore l'auteur, peut servir de leçon à ceux qui entreprennent des compilations dont le succès est aussi rare que la production en paraît facile.

La première qualité à rechercher dans cette sorte d'ouvrages, c'est la classification des genres ; et la meilleure est toujours celle qui est le plus appropriée aux livres qu'on possède et qu'on veut passer en revue. Il s'agit de ranger des livres et non des connaissances ; et souvent il serait aussi difficile que superflu d'appliquer aux premiers une division aussi sévère qu'elle convient aux autres. M. Renouard a adopté les divisions suivantes : *théologie ; jurisprudence ; sciences et arts ; belles-lettres ; histoire*. Chacune de ces divisions en admet d'autres plus ou moins spéciales. A la fin du catalogue, on trouve quelques *Index*, tels que ceux des livres imprimés au xve siècle ; des livres imprimés sur vélin ; des dessins placés dans les divers ouvrages ; des noms des auteurs et des titres des ouvrages anonymes.

Mais ce n'est point là le mérite particulier du catalogue de M. Renouard ; on doit y signaler surtout le nombre et l'intérêt de ses observations. Il nous prévient cependant qu'il n'a point

voulu faire un livre didactique de bibliographie, tels que l'estimable *Manuel* de M. Brunet, et l'ouvrage que nous a laissé Debure le jeune. Il n'a voulu faire non plus ni de la littérature, ni de la politique; il croit avoir fait un livre de fantaisie et sans prétention, à l'occasion d'une série de titres, formée par un ami des lettres, et destinée à assurer le bon ordre de sa bibliothèque. Quel que soit le véritable caractère de son livre, et quelle qu'ait été l'intention de l'auteur, il est incontestable qu'il se montre libraire et savant éditeur à la fois, et que son ouvrage peut être utile à plusieurs classes de lecteurs. Son travail renferme des remarques littéraires et critiques qui prouvent le savoir et l'esprit de l'auteur.

Il était en quelque sorte nécessaire de rappeler cet ouvrage, dont l'exécution a servi à perfectionner celui que nous avons annoncé sur les *Annales de l'imprimerie des Alde*, et dont le sujet est beaucoup plus spécial et plus curieux. M. Renouard, ayant acquis un grand nombre d'éditions aldines, conçut le dessein d'achever sa collection, et, très-exercé dans ce genre de recherches bibliographiques, il entreprit d'en donner au public un catalogue exact et complet. Il a suivi l'ordre chronologique de ces belles éditions dont les Manuce enrichirent la république des lettres, et dont la plupart des amateurs apprécient plutôt la rareté que le mérite réel. Passionné comme eux pour cette espèce de livres, M. Renouard a pris soin d'en faire connaître l'importance, et nous rappelle le service que ces savans éditeurs ont rendu à la civilisation.

De tous les moyens qui ont contribué au progrès de l'esprit humain et à la propagation de ses connaissances, la typographie a été sans doute le plus puissant et le plus efficace. Avant cette invention, les connaissances de tous genres demeuraient presque stationnaires; et quelques efforts que l'on eût faits pour étendre leur influence au-delà de la classe peu nombreuse qui en jouissait, elles s'en éloignaient peu et restaient comme étrangères à la généralité, faute d'une communication plus prompte et plus assurée. L'ignorance et la crédulité des peuples se perpétuèrent; et le savoir, devenu un objet de monopole entre les

mains du petit nombre, lui servit plus d'une fois à tromper et à opprimer la multitude. La culture de l'esprit ne put même être aussi rapide, aussi étendue, aussi durable, durant les siècles de Périclès, d'Alexandre et d'Auguste, qu'elle l'a été depuis, à des époques moins favorables. Sous le règne des Médicis et sous celui de Louis XIV, les lettres et les arts étaient bien loin de jouir de cette liberté qui leur donne la vie; et cependant, ces règnes se sont fait remarquer par l'étendue et la durée de leur influence sur les lumières.

Au XVIe siècle, l'Italie presque entière devint, sous quelques rapports, ce que furent autrefois Athènes et Rome dans leurs beaux jours. On en peut dire autant d'une grande partie de l'Europe, après qu'elle eut ressenti l'influence littéraire produite par les travaux et les écrits des grands hommes contemporains de Louis XIV. Dès-lors, les nations les plus civilisées se sont aidées mutuellement de leurs lumières, et chacune a tâché de profiter des progrès de celle qui l'avait précédée.

Nous comptons environ quatre siècles depuis que l'imprimerie a commencé à s'emparer de l'esprit humain; et quoique, tout en répandant de plus en plus nos connaissances, elle semble avoir aussi multiplié les livres médiocres, elle a fini elle-même par corriger cet inconvénient, en nous faisant connaître les bons ouvrages qu'une comparaison devenue plus facile nous met à même de préférer. C'est ainsi que les *Essais* de Montaigne et de Locke, que les écrits de Machiavel et de Galilée ont triomphé de cette foule de livres ridicules qui les avaient combattus, et dont l'oubli a fait justice. Cet avantage, plus grand encore que celui de la propagation des livres, a fait faire, pendant les deux derniers siècles, les progrès les plus rapides à l'esprit humain; et qui sait à quel point il pourra s'arrêter ou s'étendre? S'il nous était permis de hasarder des calculs et des prédictions, les services que la typographie nous a rendus jusqu'ici nous seraient garans de ceux qu'il en faut attendre, malgré les efforts coalisés du despotisme et des préjugés.

Pour apprécier le mérite des Manuce, on ne peut se dispenser de rappeler les grands avantages que nous devons à l'art

typographique, car ils furent les premiers qui en dotèrent leur siècle. Avant eux, l'imprimerie ne paraissait destinée qu'à multiplier des livres, quelles que fussent leur nature, leur exécution, leur influence; et sans les Alde, elle aurait peut-être long-tems encore continué à servir l'esprit dominant des écoles, et à nous prodiguer des livres scolastiques et mystiques, plus ou moins inutiles. Ils arrrachèrent cette belle invention des mains des pédans barbares qui en abusaient; et pressentant les bienfaits qu'elle pouvait répandre, ils la dirigèrent vers la plus noble destination. Ils reproduisirent et rendirent plus communs les chefs-d'œuvre de l'antiquité que huit siècles de barbarie avaient plongés dans l'oubli, et qui donnèrent à l'Italie et à l'Europe entière cette impulsion à laquelle on doit tous leurs progrès ultérieurs.

C'est sous ce point de vue que notre auteur considère principalement les trois Manuce. Voulant honorer la noble profession qu'il a pendant si long-tems exercée, et présenter un exemple utile à ceux qui l'exercent comme lui, il a entrepris de relever le mérite de ces trois savans éditeurs, en mettant sous nos yeux les services importans qu'ils ont rendus aux lettres. Les *Annales* de l'imprimerie des Alde renferment aussi un reproche humiliant pour cette foule dégradée d'éditeurs et d'imprimeurs qui, non moins ignorans qu'avides, font l'abus le plus scandaleux de leur art. M. Renouard a donc cherché à réunir en trois volumes tout ce que les Alde ont fait de plus utile et de plus honorable, et qui se trouvait jusqu'ici disséminé dans leurs diverses biographies.

Tout en reconnaissant le zèle de notre auteur, jetons un coup d'œil rapide sur les travaux de ceux qui s'étaient occupés du même sujet avant lui. Les Italiens surtout, chez qui la passion pour les éditions aldines a toujours dominé, semblaient l'avoir en quelque sorte épuisée. Ce qu'*Unger* avait essayé, en Allemagne, au commencement du XVIIIe siècle, à l'égard d'Alde l'ancien, était incomplet et fort inexact, et ne fut d'aucun secours au savant Zeno qui s'occupait en même tems en Italie d'un semblable travail, et dont il n'a publié qu'une notice sur

Alde le jeune (*Notizie Manuziane*), justement estimée. Dans ce court écrit, comme dans beaucoup d'autres du même genre, il a montré comment un habile écrivain peut traiter la bibliographie et l'histoire littéraire, et peut-être, aucun de ses successeurs ne l'a surpassé jusqu'ici. On ne peut cependant oublier les notices que publièrent successivement sur l'un ou sur l'autre des Manuce, ou sur tous les trois ensemble, *Dominique-Marie Manni*, le P. *Lazzeri*, l'abbé *Zaccaria* et l'abbé *Tiraboschi*. M. Renouard, sans négliger les travaux de ses devanciers, n'a point fait cependant une compilation de leurs recherches. Ses trois volumes ne sont pas un livre copié sur d'autres livres, comme on est souvent plus ou moins forcé de le faire en bibliographie. Possesseur de presque tous les ouvrages qu'il devait annoncer et décrire, cette circonstance, si favorable pour un travail de cette nature, lui a permis de tout examiner par lui-même, et à plusieurs reprises. Aussi, sous le rapport du matériel des descriptions, son ouvrage paraît être d'une grande exactitude.

Quant à ce qui est plus du ressort du littérateur, les notes, les réflexions, et surtout la Vie des trois Manuce, qui forme une partie considérable du troisième volume, tout cela est son propre ouvrage et ne ressemble en rien aux divers opuscules que nous venons de mentionner.

Alde Manuzio, né en 1449, à Bassiano, peu loin de Rome, était tombé sous le joug d'un pédagogue barbare qui aurait étouffé sa vocation, s'il n'eût pas eu le bonheur de s'en délivrer et de s'adonner tout entier à la littérature grecque et latine. Guidé dans ses études par B. Guarini, célèbre professeur de Ferrare, il dirigea bientôt à son tour le prince Albert Pie de Carpi qui de son élève devint son ami et l'un des savans les plus estimés de son tems. Alde partagea probablement avec ce jeune prince l'honneur de son projet typographique, comme il adopta dans la suite le nom de cette illustre famille, ajouté au sien, en s'appelant *Aldus Pius Manutius*. Il fut encouragé et soutenu dans son entreprise par ce prince et par Jean Pic de la Mirandole, ainsi que Tiraboschi l'a conjecturé le premier. Alde choisit Venise comme le lieu le plus approprié

à l'exécution de son projet, et commença par y donner des leçons de grec et de latin. En 1494, parurent ses premières éditions, qu'il rendit de plus en plus élégantes et soignées. On y voit, dit M. Renouard, qui certes est un juge compétent, une composition égale et bien entendue, un tirage d'une belle couleur, et presque toujours uniforme, avec une encre d'une qualité si parfaite qu'elle conserve encore tout le brillant de son vernis; bien supérieure en cela à celle des rivaux perpétuels des Alde, les Junta de Florence, leurs contemporains. Il améliora la forme des caractères grecs et latins, et donna aux volumes un format plus commode et plus portatif. Il fut aussi l'inventeur de ce caractère qui en Italie porte encore son nom, et qu'il imagina, dit-on, d'après l'écriture autographe de Pétrarque. Ce caractère est employé pour la première fois dans la précieuse édition de Virgile de 1501.

Mais ce qui honore davantage cet éditeur, c'est la double correction typographique et textuelle qu'on remarque dans ses ouvrages. Alde cherchait toujours les manuscrits les plus précieux, il les collationnait; et ne se fiant pas entièrement à ses propres connaissances, il profitait avec empressement de celles des autres. C'est pour cela qu'il organisa, en 1500, une espèce de réunion littéraire, qu'il appelait *néacadémie*, et dont M. Renouard a publié la constitution fort curieuse (3e volume page 215). Les savans les plus distingués de son tems en firent partie; et si elle ne put se perpétuer comme elle le méritait, elle fut, pendant sa trop courte durée, bien plus utile que tant d'autres qui l'avaient précédée ou qui la suivirent.

Après avoir imprimé la plupart des chefs-d'œuvre des Grecs et des latins, Alde, qui était assez instruit dans les langues orientales, mérite fort rare de son tems, conçut le dessein encore plus hardi d'imprimer le texte de l'Écriture-Sainte, en hébreu, en grec et en latin, sur trois colonnes in-folio. Il ne publia qu'un feuillet de modèle, et c'est probablement cet essai qui fournit au cardinal Ximenès la première idée de sa *Bible polyglotte*, imprimée à Complute, en 1514-15-17. Parmi les choses curieuses dont M. Renouard a enrichi son ouvrage, on trouve un *fac-simile* de cette page polyglotte, qui est d'un

grande beauté, et dont un exemplaire, unique peut-être, se conserve à la Bibliothèque royale de Paris.

Alde n'imprima pas seulement les ouvrages d'autrui; il en publia aussi qui lui appartenaient, et qu'il destina presque tous à l'explication des premiers. Tels sont une *Grammaire latine*, une *Grammaire grecque*, un *Traité des mètres* employés par Horace, un autre sur l'*Orthographe*, et beaucoup de lettres et de préfaces qui nous instruisent de l'esprit du siècle, et des soins donnés à ses éditions.

Alde l'ancien mourut en 1515; mais sa vie littéraire fut, pour ainsi dire, continuée par Paul, son fils, qui hérita de ses connaissances et de son amour pour la saine littérature. Tandis que son imprimerie fut momentanément dirigée par André d'Asola, le jeune Paul ne cessa de mettre à profit les exemples de son père et les lumières de ses amis. Comme lui, il s'appliqua pendant quelques années à l'instruction de douze jeunes nobles vénitiens; il forma un petit collége, auquel il donna le nom d'Académie, ce qui annonçait qu'il comptait diriger ces jeunes gens vers un but plus important qu'on ne pensait. Il se consacra spécialement à l'étude et à la publication des classiques latins, et surtout de Cicéron. L'esprit et le style de cet orateur firent sur lui une telle impression, qu'il s'attacha toujours à l'imiter, et devint un des latinistes les plus élégans de son siècle. Il sentit la nécessité de connaître les antiquités romaines pour mieux entendre les écrivains de l'ancienne Rome, et il entreprit d'en donner un traité complet. Les diverses tracasseries et les vicissitudes qu'il éprouva souvent, et surtout la faiblesse de sa santé, ne le détournèrent jamais de ses études favorites. Il voyagea dans l'Italie; il visitait les bibliothèques, il cherchait les manuscrits les plus corrects; il les comparait et les éclaircissait par ses notes. Il ne trouvait pas néanmoins à Venise tous les moyens nécessaires pour exécuter ses projets typographiques, lorsque la fameuse *Académie vénitienne*, fondée en 1558, sous le titre *de la Renommée*, par le sénateur Frédéric Badoaro, ranima son courage et ses espérances. Elle le nomma son professeur d'éloquence, et directeur de son imprimerie. Nous

avons le catalogue des livres que cette académie fit imprimer, ou, pour parler plus exactement, de ceux qu'elle se proposait d'imprimer. Malheureusement, ses projets ne reçurent point leur exécution.

Nous ne sommes pas d'accord avec M. Renouard, qui reproche à cette académie de s'être constituée sur un plan encyclopédique dont chaque partie ne pouvait intéresser également chacun des académiciens. Chaque université ou corps enseignant d'Italie pourrait mériter le même reproche; cependant ces associations existent encore, et chacun de leurs membres se trouvant spécialement occupé de l'intérêt de sa profession, ne cesse pas en même tems de s'intéresser aux autres parties des connaissances. C'est faute de moyens, et parce que les efforts des particuliers ne suffisent point pour soutenir ces grandes entreprises, que l'Académie de la *Renommée*, à Venise et successivement celle des *Lincei*, à Rome, celle du *Cimento*, à Florence, et d'autres analogues n'ont pu se maintenir.

Après la chute de l'Académie vénitienne, Paul Manuce fut appelé à Rome pour surveiller l'impression des ouvrages des pères de l'Église, qu'on croyait plus propres à arrêter qu'à justifier les progrès de la réforme. Il établit son imprimerie au Capitole, ou, comme il le dit lui-même, *in ædibus populi romani;* il voulait réveiller ainsi dans l'esprit de ses lecteurs les souvenirs que l'étude des anciens avait laissés dans le sien. Un jésuite s'est montré scandalisé de ce que Paul Manuce, se voyant négligé, lui et son établissement, résolut peu après de quitter Rome et son emploi. M. Renouard s'attache à le justifier, en réfutant le P. Lazzeri, son accusateur. Ce qui montre encore plus le tort de ce jésuite, c'est que Paul préféra constamment le séjour de Rome à celui des autres villes d'Italie; il y retourna dès qu'on eut accordé à son mérite le juste tribut d'honneur et d'encouragemens qui lui était dû, et il y demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1574.

Paul nous a laissé plus d'ouvrages qu'Alde son père. On distingue quelques traités sur les antiquités romaines, et des commentaires sur une partie des ouvrages de Cicéron, outre

un grand nombre de préfaces et de notes dont il a enrichi ses éditions. Mais au milieu de ses travaux littéraires et typographiques, il s'appliqua surtout à se former un successeur qui pût les continuer après sa mort; ce fut Alde le jeune, son fils.

Cet héritier de la profession et du goût de ses pères fut généralement regardé comme un génie prématuré; ce qui peut-être nuisit à sa réputation ultérieure, ses progrès n'ayant pas répondu aux espérances qu'il avait fait concevoir. Il n'avait pas encore douze ans, lorsqu'il publia un recueil d'*Élégances* des langues latine et italienne, et trois ans après, un traité d'*Orthographe latine*, qu'il améliora depuis et qu'on lit encore avec profit. Sans renoncer à la profession de son père, il paraît avoir mieux aimé se faire remarquer comme auteur que comme éditeur. Il publia plusieurs ouvrages sur des sujets différens de ceux qu'avaient traités son père et son aïeul; et s'il ne jouit pas de toute la considération accordée à ces derniers, il fut cependant nommé professeur dans les universités les plus célèbres d'Italie.

On l'accuse d'avoir profité de quelques notes que lui avait confiées Cl. Dupuis, sans la permission de leur auteur, dans l'édition de *Velleius Paterculus*. Ces sortes d'accusations étaient fréquentes à cette époque. Ce qui est une pure calomnie, c'est l'assertion d'un capucin, le P. Barrio, qui publia que l'ouvrage d'Alde le jeune, *De quæsitis per epistolam*, était de Janus Parrhasius. L'ouvrage de celui-ci, quoique peu différent dans le titre (1), l'est tout-à-fait quant au sujet.

Les travaux qui ont acquis le plus de considération au troisième des Manuce, sont l'édition complète de tous les ouvrages de Cicéron et les Commentaires qu'il y a joints. Il publia aussi une *Vie* de Côme de Médicis Ier, et une autre plus curieuse de Castruccio Castracane de Lucques, qu'il composa pour l'opposer à celle qu'en avait écrite auparavant Machiavel. Il trouvait cet écrivain peu fidèle, dans cette biographie; mais il n'avait pas assez remarqué que celui-ci s'était

(1) L'ouvrage de Parrhasio dont il s'agit est intitulé : *De rebus per epistolam quæsitis.*

moins proposé d'être historien que romancier; car Machiavel avait essayé de faire ce qu'avait fait dans un sens tout différent l'auteur de la *Cyropédie*. Alde osa encore se montrer l'émule de Machiavel; et, comme celui-ci avait composé ses *Discours* sur la première Décade de Tite-Live, il composa ses *Discours politiques* sur la troisième Décade de cet historien. Mais, au titre près, il est bien loin d'approcher de son modèle. Malgré le peu de succès de ces ouvrages, on ne peut refuser à leur auteur une variété de talens et de connaissances qui justifie la réputation dont il a joui pendant sa vie. Il mourut en 1597, à l'âge de 51 ans. On remarque avec peine qu'étant chargé de dettes, ses créanciers et surtout la cour romaine profitèrent de cette circonstance pour piller et disperser sa riche bibliothèque, d'environ 80,000 volumes, qu'Alde se proposait de léguer à celle de Saint-Marc, à Venise.

Nous avons passé légèrement sur les choses que M. Renouard a exposées avec plus ou moins de développement. S'il paraît en avoir négligé quelques-unes, ce n'est qu'à cause de leur peu d'importance.

Il fait mieux : il nous donne une idée comparative des trois Manuce. *Alde l'ancien*, dit-il, avec un grand savoir et non moins de persévérance, imprima beaucoup et trouva tout le monde savant empressé à acquérir ses éditions. *Paul*, son fils, n'avait plus autant d'anciens écrits à publier : la littérature grecque était presque épuisée; mais le champ des révisions lui était ouvert, et les éditions nombreuses qu'il publia, avec des améliorations importantes dans les textes, ne furent pas moins bien accueillies que celles qu'avait données son père. *Alde le jeune*, fils de Paul, crut plus utile d'écrire sur ces chefs-d'œuvre, si souvent réimprimés par son aïeul et par son père, que d'en faire de nouvelles éditions. Il paraît aussi que ce dernier des Manuce eut moins de génie créateur que de facilité à meubler sa tête de ce qu'il lisait, et fut plutôt érudit qu'homme de goût. Enfin, bien éloigné d'avoir le style latin de Paul, il écrivait peut-être l'italien avec plus d'élégance que lui.

Malgré les vicissitudes diverses que les Manuce essuyèrent de

tems en tems, leur imprimerie n'interrompit jamais la continuation de ses éditions pendant plus d'un siècle, en datant de la première édition, qui parut en 1494, jusqu'à la dernière, qui fut de 1597. Leur nombre devint prodigieux; et, leur mérite réel les faisant de plus en plus rechercher, leur prix augmenta avec les années. Cette circonstance, au lieu d'exciter une noble émulation parmi les autres imprimeurs, engagea des spéculateurs avides et méprisables à contrefaire les belles éditions des Manuce, et à les donner pour des *aldines*. Les imprimeurs de Lyon se signalèrent dans ce genre de fraude typographique, et ce qu'il y a de très singulier, c'est que cette fraude, inaperçue pendant près de trois siècles, n'a été connue et bien signalée que par l'ouvrage de M. Renouard. Il a été publié plusieurs catalogues des éditions aldines, pour servir de guide aux savans, aux libraires et aux amateurs; mais un ouvrage exact dans ce genre manquait cependant encore à la France, et peut-être même à la république des lettres : M. Renouard a cru nécessaire de l'entreprendre. Il remarque d'abord que Harwood, dans son ouvrage sur les classiques, n'a fait mention que de quelques-unes des principales éditions aldines; que Debure, dans sa *Bibliographie*, s'est borné au petit nombre de celles qu'il croyait les plus rares ou les plus recherchées de son tems; et que la *Série* du cardinal de Brienne, publiée en 1790, n'a point rempli la promesse qu'il avait faite d'une histoire complète des éditions des Alde. Profitant de leurs recherches et de leurs essais, ainsi que d'autres travaux analogues, notre auteur a rédigé un catalogue, le plus complet qui ait paru jusqu'ici, et qui forme la partie essentielle de son ouvrage. Il assure qu'il ne s'est point contenté de rapporter ce que les autres bibliographes avaient observé avant lui; mais qu'il a voulu revoir et examiner tout par lui-même, et qu'il s'est procuré pour cela le plus qu'il a pu d'éditions aldines, se félicitant de ce qu'il ne lui en manque qu'un très-petit nombre. Ce n'est qu'en se familiarisant avec ces livres précieux, qu'il a su en tirer une foule d'observations intéressantes. Il marque les titres de tous les ouvrages im-

primés successivement par les Manuce; il donne la description matérielle de chaque volume; il ne se borne point à la connaissance extérieure des livres, il ajoute des renseignemens sur le mérite des éditions, et notamment de celles des classiques grecs et latins; sur les sources d'après lesquelles ces éditions ont été faites, et sur les impressions diverses du même ouvrage. Ainsi, on apprend à reconnaître les véritables éditions aldines et à les distinguer de celles qu'on a réimprimées sous la même date et le même format, ou qu'on a rajeunies par de nouveaux frontispices. Nous ne faisons qu'indiquer ce que M. Renouard a traité complétement. Qu'on ne craigne point de ne trouver dans son ouvrage qu'une simple nomenclature sèche et fastidieuse de titres et de dates. Il a tâché d'en rendre la lecture agréable et piquante, et il y a réussi autant que le permet ce genre de recherches bibliographiques.

Ce que nous venons de remarquer sur les Manuce pourrait suffire pour déterminer quel fut leur mérite, comparativement à celui des Estienne. M. Firmin Didot a cependant avancé que le Français qui regarde Alde l'ancien comme supérieur à ces derniers, n'aime pas son pays et blesse la vérité (1). Italien, je ne crains pas d'encourir le même reproche. Mais, comme, dans la république des lettres, la vérité doit être préférée à toute prévention nationale, en appréciant le patriotisme de M. Didot, et ses observations sur l'édition de Théocrite, faite par Alde en 1495, je pense que les Alde ont toujours le mérite d'avoir tracé une route neuve à travers des régions inconnues et en surmontant de grands obstacles, tandis que les Estienne n'ont fait que suivre leurs traces, lors même qu'ils ont amélioré quelques-unes de leurs éditions (2).

Ne pouvant suivre l'auteur dans ces détails minutieux, nous devons faire quelques observations sur le sort des éditions aldines. L'intention des Manuce en perfectionnant et en multipliant l'impression des livres, fut principalement de les

---

(1) Voy. ses *Observations sur Robert et sur Henri Estienne*, p. 221.

(2) *Voy.* l'ouvrage de M. Renouard, t. 1er, p. 13.

rendre plus communs, et par conséquent moins chers, et de les mettre plus à la portée des savans. Cette première destination a changé tout-à-fait. Devenues de plus en plus recherchées et rares, les éditions aldines ont fini par être un objet de vanité pour une classe qui en général n'est pas favorable aux progrès des sciences et des lettres. Aussi doit-on souvent regarder les collections de ces livres comme prouvant la fortune de leurs possesseurs plutôt que leur désir de s'instruire.

Les *Manuce*, les *Estienne*, les *Plantin*, les *Elzevir*, à qui l'art typographique est le plus redevable de ses progrès, voulaient le faire servir à l'avantage du plus grand nombre; ce fut l'amour des lettres, plus que celui du gain, qui dirigea la plupart de leurs travaux. Leurs éditions étaient assez élégantes, et souvent correctes; mais leur prix n'excédait jamais les moyens des savans. Que ceux qui sont dignes d'apprécier leur exemple ne cessent donc pas de faire servir la perfection de l'art à la plus grande propagation des lumières; ce qui, multipliant de plus en plus le nombre des lecteurs et des acheteurs, tournera aussi à l'avantage des libraires et des éditeurs. C'est surtout à cet égard que nous applaudirons au zèle de MM. *Didot*, *Rignoux*, *Crapelet*, et de leurs émules.

Nous nous félicitons en même tems de ce que M. Renouard, qui semble d'accord avec nous sur cet objet, ait ajouté le nom de *Paul* son fils à la classe de ces imprimeurs distingués. Celui-ci a donné une preuve de son talent dans l'exécution typographique de l'ouvrage de son père, dont l'impression se fait remarquer par sa correction et par sa beauté.

F. Salfi.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1. — * *Report of the examination which has been made by the board of engineers, etc.* — Rapport fait par le Bureau des ingénieurs sur les reconnaissances et les projets de travaux pour améliorer les communications intérieures. Washington, 14 février 1825. Imprimé par ordre du Sénat.

2. — *Information required by a resolution of the house of representatives, etc.* — Information requise par la Chambre des représentans, concernant les dépenses pour les travaux intérieurs, en 1824 et 1825. Washington, 3 avril 1826.

3. — *Report of the board of internal improvement, etc.* — Rapport du Bureau d'améliorations intérieures sur le projet d'une route nationale, entre Washington et la Nouvelle-Orléans. Washington, 12 avril 1826.

4. — *Report from the secretary of war, with that of the board of engineers, etc.* — Rapport du secrétaire de la guerre, joint à celui du Bureau des ingénieurs pour le perfectionnement des communications intérieures, sur le projet d'un canal de jonction entre le Chesapeake et l'Ohio. Washington, 7 décembre 1826. Imprimerie de Gales et Seaton.

L'immensité des travaux projetés par le gouvernement des États-Unis, et qui doivent être exécutés dans un espace de tems qui n'excède guère la durée d'une génération humaine, sur un territoire huit fois aussi vaste que la France, par une population qui n'est encore que le tiers de la nôtre, nous frappe d'étonnement. Le Nouveau-Monde est-il donc habité par une race de géans? Les arts y ont-ils fait des progrès qui

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

donnent à l'homme une supériorité de forces encore inconnue dans notre Europe ? Non : toutes ces merveilles sont le résultat de quelques vérités de plus, de quelques erreurs de moins, et d'une sage liberté. On ne les obtient point par des ordonnances de police, par des prohibitions, par des priviléges concédés aux uns, tandis que le grand nombre est accablé sous le double poids des impôts et des chaînes. Veut-on comparer un état de l'Europe à la république du nord de l'Amérique ? qu'on laisse de côté les déclamations, le vain bruit des paroles, et qu'on vienne aux *choses :* que peut-on, que voudrait-on faire dans l'État dont il s'agit, tandis que l'Amérique traverse des chaînes de montagnes par ses canaux, ouvre à travers les forêts des routes de plusieurs milles de longueur, augmente sa marine, remplit ses arsenaux, élève des forteresses, développe en même tems, avec une prodigieuse rapidité, tous les moyens de force et de prospérité publique ? Nous regrettons qu'il nous soit impossible d'entrer dans quelques détails sur les divers projets, sur la manière dont ils ont été préparés et sur le mode d'exécution : les rapports des ingénieurs ne sont pas susceptibles d'extraits ; il faut les lire en entier pour en tirer quelque profit. Tous ces grands travaux n'ont été ordonnés par le gouvernement général qu'après les plus mûres délibérations, et une connaissance bien complète de l'opinion des hommes de l'art et du vœu des citoyens. Loin d'imposer aux peuples la charge d'exécuter ce qu'il a conçu pour sa propre gloire, le gouvernement des États-Unis ne cède qu'avec une sage lenteur aux désirs manifestés légalement, et conformes aux intérêts et à la dignité du peuple américain : il est l'organe de la raison publique.

Ce n'est pas sans quelques regrets que nous reconnaissons quelques-uns de nos compatriotes parmi les auteurs de ces nobles travaux exécutés par un grand peuple : mais nous apprenons avec plaisir, par ces mêmes rapports, que l'Amérique pourra désormais se dispenser de recourir à des talens étrangers ; son *École de West-Point* (voy. une *Notice sur cette école*, *Rev. Enc.*, t. xv, p. 5) lui fournit déjà des ingénieurs très-habiles, et dont quelques-uns ont mérité d'être honorablement cités dans les actes du gouvernement.

5. — *Observations on the growth of the mind, etc.* — Observations sur l'*accroissement* de l'esprit humain, par *Sampson* Reed. Boston, 1826. In-8° de 44 p.

Si la perfectibilité de l'homme n'est qu'une illusion de notre amour-propre, il faut avouer qu'on y résiste difficilement, et

qu'on se reprocherait même de ne pas s'y abandonner quelquefois. Cette pensée consolante s'est fortifiée par les attaques maladroites de ses adversaires; on l'a poursuivie, surtout dans la dernière œuvre de Condorcet, dans le testament philosophique de ce véritable ami de l'humanité. Que cet écrit soit conservé précieusement; le tems approche où l'on essaiera de le faire disparaître, comme tout ce qui peut rappeler à l'homme sa dignité, sa puissance, sa destination. Jusqu'à présent, il n'avait essuyé que les critiques de quelques hommes aussi peu capables de comprendre les pensées de l'auteur, que d'imiter sa vie et sa mort; on ne se borne plus maintenant à ces vaines attaques contre un petit nombre d'opinions et d'écrivains: c'est une guerre d'extermination que l'on veut déclarer à la raison et à ses organes. Dans cette coalition de toutes les erreurs et de toutes les prétentions anti-sociales, on ne s'attendait pas qu'un certain nombre de Français, dont l'esprit de parti fascine le jugement, ambitionneraient pour leur pays l'etrange honneur d'être placé au second rang.

Quoique M. Reed soit à peu près de la même opinion que Condorcet, il suit une autre route, et ce n'est pas celle de la philosophie. Entraîné par la métaphysique, il n'est point à la portée des lecteurs qui pensent que la science de l'homme ne se compose que de faits, qu'elle est toute expérimentale, et qu'elle refuse d'admettre les doctrines dont les bases ne sont pas dans la nature. S'il quitte les régions de l'abstrait, c'est pour pénétrer dans les desseins de la Providence, pour nous révéler, non la structure, mais la destination de cet univers où nous occupons si peu de place. Sous quelque forme que le système des causes finales soit présenté, il n'est jamais conforme aux lois du raisonnement, ni respectueux envers la divinité. On ne peut douter que M. Reed n'ait eu des intentions très-louables en composant et publiant son écrit; mais son zèle n'aura servi ni la morale, ni la religion, ni les progrès de l'intelligence humaine. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, ce ne sont pas des dissertations métaphysiques sur l'espace et le tems, mais des faits ou des méthodes de sciences et d'arts. Que l'Amérique soit ce que tout l'univers devrait être, le pays des connaissances utiles, et par conséquent, applicables. R.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

BRÉSIL.

6 — *Escritos de José Maria* Dantas Pereira, *etc.* — Écrits de *Joseph Marie* Dantas Pereira, première partie, compre-

nant les *Mémoires relatifs à la marine*. T. Ier. Section première de la première partie. *Mémoires sur la tactique navale et sur un système de signaux*. Rio Janeiro, 1816. Imprimerie royale. Petit in-4° de 56 pages, avec une planche.

Quoique ce volume soit fort petit, on y trouve quatre mémoires dont trois sont consacrés à la tactique navale, et le dernier expose plusieurs méthodes pour mesurer la distance en mer. C'est à nos dépens que l'auteur fait ses recherches sur les combats de mer, qu'il établit ses principes et déduit ses préceptes. Il a principalement étudié le combat de Trafalgar, les manœuvres de Nelson, les circonstances diverses de cette action mémorable. Ce n'est point qu'il prétende que chaque nation ne puisse avoir, sur mer comme sur terre, une manière de combattre qui lui soit propre et qui lui réussisse mieux qu'une autre, et qu'aux autres nations; mais ces cas particuliers, en les examinant avec attention, ne sont pas des exceptions aux règles générales qui constituent la tactique navale.

A la fin du troisième mémoire, dans lequel l'auteur a traité des évolutions, il donne une solution analytique de ce problème qui peut s'appliquer à tous les mouvemens qu'un vaisseau est dans le cas d'exécuter en présence d'un ennemi : connaissant la distance d'un vaisseau, celle à laquelle on doit se porter, et l'angle qu'il faudra faire avec une ligne donnée, comment faut-il naviguer pour exécuter cet ordre le plus promptement et le plus facilement possible? Le mémoire suivant, regardé par l'auteur comme un *auxiliaire* à la tactique navale, fournit les données pour la solution du problème précédent. Outre les méthodes pour mesurer les distances en mer, on en trouve pour calculer la vitesse d'un navire qu'on aperçoit à une distance qui, pour la justesse de ces calculs, ne doit pas être très-grande. L'auteur résout tous ces problèmes par l'analyse et les formules trigonométriques ; dans presque tous les cas, les méthodes graphiques ont l'avantage d'une plus grande célérité, et peuvent même être converties en instrumens qui donnent immédiatement les résultats cherchés : c'est, aujourd'hui, vers ces méthodes et ces instrumens que les recherches doivent être dirigées.

M. Dantas Pereira est auteur d'un grand nombre de mémoires, comme on a pu le voir par le titre de cet ouvrage. Outre ses occupations comme secrétaire de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, il s'est attaché à propager dans sa patrie les mathématiques usuelles, soit par des traductions, soit par des traités spéciaux. C'est principalement à la marine qu'il

a consacré ses recherches, sans négliger la politique, à laquelle on ne peut être indifférent, dans les tems où nous vivons, lorsqu'on est sincèrement attaché à sa patrie, et qu'on ne professe point une prétendue philosophie cosmopolite qui n'est que de l'égoïsme. L'année dernière, il fit paraître à Lisbonne un mémoire sur le calcul des longitudes (*Memoria sobre o problema das longitudes*). Il suppose qu'on manque de chronomètres, et que, par conséquent, la mesure du tems doit être déduite de la position respective des corps célestes. Le problème dont il donne la solution est celui-ci : *Déduire, à bord d'un vaisseau, la longitude d'un lieu, de l'observation de deux hauteurs de la lune, de leur intervalle et de la latitude du lieu, en supposant que celle-ci n'ait pas changé;* et il donne des tables pour les applications de sa méthode de solution. Tout ce que nous avons vu des écrits de ce savant est remarquable par la brièveté et la clarté qui, pour les sciences, sont le principal mérite de l'écrivain. Y.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

7. — * *The objects, advantages and pleasures of sciences, etc.* — But, avantages et plaisirs des sciences; publié par *la Société pour la propagation des connaissances utiles*. Londres, 1827, Baldwin. In-8° de 48 pages; prix, 6 p.

Cet ouvrage, le premier qu'ait publié jusqu'ici la Société pour la propagation des connaissances utiles, est dû à la plume éloquente et féconde de M. Brougham, et contient une revue succincte et pourtant complète des diverses sciences cultivées par les sociétés modernes. L'auteur commence par expliquer la nature et l'objet des sciences, en général; puis, entrant dans l'examen de chacune d'elles, il explique ce que sont les sciences mathématiques, la différence qui existe entre elles et les sciences physiques; ce que sont ces dernières, leur application aux règnes animal et végétal; enfin, les avantages et les plaisirs qu'elles procurent.

Cette brochure, publiée le premier mars dernier, est déjà arrivée à sa quatrième édition; elle sert, pour ainsi dire, d'introduction aux nombreux traités que la Société *pour la propagation des connaissances utiles* se propose de publier sur les sciences naturelles, physiques, mathématiques et morales, en tant qu'elles se rapportent à des besoins positifs et qu'elles peuvent être utiles aux classes laborieuses et pauvres de la nation

anglaise. Bien que la brochure de M. Brougham ne contienne aucun fait nouveau, nous pensons que, traduite en français, elle serait une lecture très-utile pour les classes ouvrières.

F. D.

8. — * *Observations on paper money, etc.* — Observations sur le papier-monnaie, les banques, et les entreprises commerciales exagérées, avec les témoignages recueillis par la Chambre des communes, qui développent le système des banques d'Écosse; par *Henry* Parnell, baronnet, membre du Parlement. Londres, 1827. Ridgway. Brochure cartonnée, de 177 pages.

La dernière crise commerciale de l'Angleterre, plus féconde qu'aucune des précédentes en désastres particuliers, a été en même tems la plus instructive. Elle est arrivée à une époque où les connaissances en économie politique sont plus répandues; elle a donné lieu à beaucoup d'écrits éminens, qui ont été mieux entendus que d'autres d'une autre époque; enfin, la théorie des banques de circulation et des supplémens à la monnaie ayant été remise sur le métier, on peut se flatter que les Anglais, et par suite le commerce du monde, sauront mieux l'espèce de service que peuvent rendre les billets au porteur, et quels sont les moyens de se préserver de l'abus qu'on en peut faire.

M. Parnell, en sa qualité d'Écossais et de membre du Parlement, était mieux qualifié que personne pour jeter du jour sur cette question; et le petit ouvrage que nous avons sous les yeux forme le précieux contingent qu'il apporte à la masse générale des lumières.

Après avoir établi les questions qu'il s'agit d'éclaircir, il remonte aux causes de la dernière détresse qu'il attribue, soit au système de prohibition des produits étrangers (dont le gouvernement reconnaît en principe les abus, mais auquel on ne peut apporter que des remèdes fort lents), soit à l'avidité mercantile, qui a reçu un nouveau degré d'activité, d'une part, du régime désordonné des banques de provinces d'Angleterre, et d'une autre part, du privilége exclusif de la Banque d'Angleterre à Londres; tellement que la Grande-Bretagne éprouve tout à la fois et les inconvéniens du monopole et ceux de la liberté sans frein dans l'émission des monnaies de papier.

L'auteur fait ensuite connaître la manière dont se conduisent les affaires de banque en Angleterre, marche fort différente de celle qu'on suit en Écosse et en Irlande. Dans les trois pays, le commerce de banque consiste également à se charger des recettes et des paiemens pour les négocians, et à prendre des

lettres de change à l'escompte; ce qui permet aux banques de répandre dans la circulation leurs billets au porteur, qui par ce moyen leur rapportent un intérêt. Mais, en Angleterre, nulle compagnie de banque anonyme et par actions ne peut se former pour émettre des billets de confiance, si ce n'est la Banque d'Angleterre, séant à Londres. Dans les provinces, il est permis aux maisons de banque d'émettre des billets-monnaie; mais ces maisons ne peuvent avoir que six associés. A Londres, même avec cette restriction, il ne leur est pas permis de mettre en circulation des billets. La Banque d'Angleterre a seule ce privilége.

Les banques d'Écosse ne sont sujettes à aucune de ces restrictions; leurs émissions de billets ont été fort peu exagérées et les suspensions de leurs paiemens fort rares. Elles prennent l'engagement d'acquitter leurs billets en mandats sur Londres; quand elles émettent pour des sommes trop fortes, leurs billets baissent de valeur par rapport à la monnaie payable à Londres. Dès lors, les porteurs demandent leur remboursement, et la Banque écossaise est obligée de faire des frais extraordinaires pour préparer à Londres les fonds de ses mandats. Voilà ce qui prévient plus que tout autre motif les émissions excessives. M. Parnell veut qu'on étende à tout l'empire un régime dont l'Écosse s'est si bien trouvée. Seulement, il demande, pour un surcroît de sûreté en faveur des porteurs de billets, que les banques de circulation soient tenues d'acheter des fonds du gouvernement pour une somme égale à leurs billets en circulation.

De cette manière, la Banque actuelle d'Angleterre n'aurait plus de privilége exclusif. Toute compagnie pourrait se former pour émettre des billets au porteur; mais elle serait tenue en bride, par la nécessité de rembourser ses billets en mandats sur Londres, et de justifier en même tems d'un *avoir* en effets publics, égal à ses billets au porteur (1). Il est vrai que le gouvernement, en abolissant le privilége exclusif de la Banque d'Angleterre, serait obligé de lui rembourser ses avances; mais l'obligation qu'on imposerait aux banques libres, de se pourvoir d'emprunts du gouvernement, procurerait à celui-ci des placemens de fonds qui faciliteraient les remboursemens qu'il aurait à faire à la banque actuelle.

Ces vues sont d'un véritable économiste et dénotent beaucoup de connaissances réelles. M. Parnell croit qu'elles met-

---

(1) On connaît le montant des billets en circulation par les timbres publics, dont les banques sont obligées de revêtir leurs billets.

traient à l'abri des désastres dont on a eu à gémir; pourvu toutefois que les négocians étudiassent davantage l'économie politique qui les mettrait en garde contre les spéculations désordonnées, car cette science n'est que l'expérience rédigée en généralités, et par conséquent applicable aux cas nouveaux qui peuvent se présenter. J. B. S.

9. — * *History of the peninsular war, etc.* — Histoire de la guerre de la Péninsule, par *Robert* SOUTHEY. Londres, 1827; Murray. 2 vol. in-4°.

M. SOUTHEY est connu dans la littérature comme un assez bon poëte et un fort bon écrivain en prose; mais il est plus célèbre encore sous des rapports étrangers aux lettres. Dans sa jeunesse, il s'était livré avec transport aux espérances que faisait naître l'aurore de la révolution française. Trompé dans ces riantes espérances, il a toujours de l'exaltation, mais d'une autre manière. Il est devenu l'ennemi des idées les plus saines et des principes qu'il avait d'abord professés. Il s'est fait remarquer depuis par sa haine contre tous ceux qui n'ont pas imité son exemple et déserté la cause des améliorations politiques. C'est un homme ridiculement vain, qui prend des idées mesquines et bornées pour de nobles inspirations. Aussi, dans son dernier ouvrage, se montre-t-il furieux contre tous ceux qui ne partagent point ses nouvelles opinions. Éloquent dans quelques passages, toujours clair et correct, il se distingue surtout par la témérité de ses assertions et la précipitation de ses jugemens. M. Southey a fait de meilleurs ouvrages, mais aucun qui, en Angleterre, soit destiné, comme celui que nous annonçons, à un succès populaire. Comment ne pas admirer celui qui professe une admiration sans bornes pour tout ce qui est anglais, et particulièrement pour l'administration qui a porté la guerre en Espagne, tandis que, dans chaque Français, il voit un athée, un assassin, et dans l'ancien chef de la France, une incarnation de Satan. L'auteur a cru écrire l'histoire, il n'a publié qu'un pamphlet en deux gros volumes.

10. — * *Reminiscences of Charles Butler.* — Souvenirs de *Charles* BUTLER, écuyer de Lincolnshire. Londres, 1827. In-8°.

M. Charles Butler, défenseur éloquent et modéré des catholiques d'Angleterre et d'Irlande, réunit aux sentimens les plus élevés une instruction approfondie. Dans le second volume de ses *Souvenirs* qu'il vient de publier, on trouve un essai fort remarquable sur la réforme des cours de justice en Angleterre, une dissertation curieuse sur les dévotions mystiques des

catholiques et des protestans, enfin quelques lettres d'un célèbre helléniste, le docteur *Parr*, dont nous regrettons la perte. On distingue, dans la partie du volume qui justifie plus réellement son titre, des anecdotes concernant l'historien *Gibbon*.

Selon M. Butler, consacrer douze années de la première partie de la vie à l'étude du grec et du latin, c'est en faire un déplorable emploi : cette opinion commence à prévaloir. Il rapporte que feu M. C. Souley s'adressa, pour la traduction d'une inscription grecque, récemment découverte, à plusieurs érudits de profession. Les érudits traduisirent, mais chacun à sa manière ; il y avait autant d'inscriptions diverses qu'il y avait d'érudits. Le docteur Parr n'en a pas moins la ferme conviction que la connaissance du grec doit être un des principaux objets de l'ambition de l'intelligence humaine ; c'est ce qui résulte de plusieurs passages de ses lettres. Parmi les réflexions que l'auteur joint à ses agréables souvenirs, nous citerons celle qui suit : « En considérant la nature et les opérations des facultés intellectuelles de l'homme, il semble que l'action réciproque de l'âme sur l'imagination et de l'imagination sur l'âme n'a pas été suffisamment examinée, et qu'une étude philosophique des auteurs mystiques les plus célèbres pourrait conduire à d'utiles observations sur cet important sujet. » La lecture de Malebranche en a déjà beaucoup appris sur cette question. Un jeune professeur français, M. Villemain, contribuera sans doute à mettre en faveur un genre d'études trop long-tems négligé. R. K.

11 — * *La Commedia di Dante Alighieri.* — La Comédie de *Dante Alighieri*, avec des commentaires ; par *Ugo* Foscolo. T. I. Londres, 1825. In-8°.

Nous empruntons cet article au *Literary Chronicle*, l'un des meilleurs journaux hebdomadaires publiés en Angleterre.

Les circonstances politiques ont fait de la lecture du Dante une sorte de besoin pour la nation italienne. Quand les sentimens les plus généreux de l'âme sont comme étouffés, on se plaît à errer dans les champs de l'imagination avec un poëte qui, doué d'un génie brûlant et d'une force indomptable de caractère, chantait les vices et les vertus de son siècle, et lançant les foudres d'une éloquence irrésistible, faisait pâlir les lâches et les tyrans : on aime à partager la fougue impétueuse de cet homme extraordinaire, qui, en peignant les crimes et les passions d'un petit nombre d'individus, apprend à reconnaître dans ses portraits l'idéal des crimes et des passions de tout le genre humain. Une cruelle expérience nous fait voir,

dans des personnages modernes, les mêmes traits, les mêmes couleurs, le même mélange d'ombres et de lumières, que le poëte Gibelin emploie pour esquisser l'image des personnages anciens : démasquer les vices des premiers en peignant les autres, c'est offrir une sorte de compensation à la vertu malheureuse qui est leur victime.

Aussi, ne doit-on point s'étonner que tant de critiques s'empressent tous les jours de commenter ce chef-d'œuvre, pour en éclaircir les obscurités, les allégories, et surtout les anecdotes qui se rapportent à l'histoire, à la religion et aux mœurs du tems où vivait le Dante. On dirait que la voix publique leur impose ce devoir, que chacun, selon ses moyens, met une espèce d'orgueil à remplir; et ce ne sont pas seulement des Italiens, mais aussi des Allemands et des Français, qui se livrent à ce genre de recherches sur un poëme, véritable chef-d'œuvre de toute la littérature moderne; et l'on a vu dernièrement un savant anglais entreprendre sur ce sujet un travail colossal, qui, s'il n'est pas toujours heureux dans les découvertes qu'il annonce, révèle du moins la vaste érudition et la profonde sagacité de son auteur. (*A comment on the divine Comedy*, *by*— vol. 1. London 1822; John Murray).

M. *Ugo* Foscolo est entré dans la lice, et a promis un nouveau commentaire sur le Dante, dont il vient de publier le premier volume. On voit avec satisfaction qu'un homme dont le nom est si cher aux lettres et aux arts de l'imagination, vienne acquérir de nouveaux titres à la réputation dont il jouit. Son travail se distingue par l'exactitude des recherches, par l'abondance des pensées, et par la sévérité des inductions. Il est peut-être le seul commentateur qui ait semé de fleurs un chemin aride et difficile, en donnant une critique qui, par la chaleur, l'élégance et la vivacité du style, peut elle-même être considérée comme une production de l'art : son esprit paraît avoir emprunté au grand poëte du 13e siècle une partie de sa véhémente énergie, et souvent des traits satiriques viennent animer ses réflexions; quand M. Foscolo réfute les fausses interprétations des philologues sur le poëme du Dante, il ne sort presque jamais des bornes de l'urbanité littéraire; mais il prend un ton d'ironie, en même tems douce et mordante, qui amène involontairement le sourire sur les lèvres de ses lecteurs. On a toujours parlé de la fatigue qui résulte de la lecture d'un commentaire, parce que les livres de ce genre sont ordinairement lourds, et tant soit peu ennuyeux. Mais si l'on commence à lire l'ouvrage de M. Foscolo dont il s'agit ici, on éprouve de la peine à le quitter.

Les limites de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de tous les points que le critique a traités, ni de faire apprécier l'étonnante variété des observations qui facilitent l'intelligence du texte, et qu'il faut étudier dans leur ensemble. Ce qui me paraît digne de remarque, ce sont deux pensées générales et, pour ainsi dire, dominantes, qui méritent particulièrement l'attention du lecteur philosophe. D'abord, M. Foscolo fait remarquer que le Dante n'a jamais publié son poëme de son vivant; car, ayant frappé d'anathème les vices les plus honteux de son siècle, et blessé la vanité et les passions fougueuses des plus puissans de ses contemporains, il n'aurait pu mettre au jour son travail, sans s'exposer aux persécutions et aux vengeances de tous les partis. Le Dante, en effet, ne se borne pas à foudroyer les Guelfes, ses ennemis et ses bourreaux : les Gibelins eux-mêmes, lorsqu'ils se montrent coupables d'ambition, de tyrannie et de lâcheté, sont dévoués impitoyablement par lui à l'exécration de l'avenir. Véritable ministre de la vertu, il poursuit le crime avec un fouet sanglant, quelque part qu'il le trouve. Cette considération, qui est échappée à tous les commentateurs précédens, est appuyée ici d'un grand nombre de preuves irréfragables, tirées des ouvrages mêmes du Dante. M. Foscolo dit ensuite que le Dante se croyait investi d'une mission divine pour réformer non-seulement la politique des gouvernemens absurdes, mais encore la religion catholique, telle que de son tems elle pesait sur le genre humain. Cette observation, aussi neuve que précieuse, nous montre dans le poëte, non-seulement le législateur des peuples, mais l'apôtre de Dieu, qui, plein d'enthousiasme et de charité, entreprend de ramener l'église à la pureté de son institution primitive, de la délivrer des abus qui la souillent, et de lui ôter les moyens d'en introduire de nouveaux. On apprend ainsi que Luther et Calvin ont eu dans ce grand poëte un brillant précurseur, quoique dirigé par des intentions différentes et vers un autre but. Sans doute, dans la suite de son travail, le savant commentateur éclaircira encore mieux cette pensée, et l'environnera de nouvelles preuves qui puissent la mettre à l'abri de toute attaque : car elle est de nature à dissiper d'un côté beaucoup de ténèbres sur l'interprétation du poëme, et à signaler de l'autre une époque plus reculée à laquelle remontent les progrès de l'esprit humain dans la route de la vérité philosophique et du perfectionnement social.

B—I.

12. — * *La Divina Commedia di Dante Alighieri con commento analitico.* — La Divine Comédie de *Dante Alighieri*,

avec un commentaire analytique de M. *Gabriel* Rossetti. T. I. Londres, 1826; Murray. In-8°.

Nous nous sommes déjà prononcés contre ce genre de travaux qui, destinés à éclaircir le texte de la *Divine Comédie*, semblent le rendre encore moins intelligible, et même fatigant pour les lecteurs. Toutefois, M. Rossetti se distingue de la foule des commentateurs par l'étendue de ses connaissances et par la pénétration de son esprit. Il ne se borne point, comme la plupart de ses devanciers, à des observations grammaticales et pédantesques; il ne perd jamais de vue son but spécial, qui est de rechercher et d'expliquer le sens historique et allégorique de la *Divine Comédie* et de ses parties principales. Personne ne met en doute que ce poëme ne contienne beaucoup d'allusions : mais il est à craindre qu'on ne lui en suppose plus qu'il n'y en a véritablement, et qu'en voulant l'élever à la condition d'un livre tout mystérieux et apocalyptique, on ne lui ôte une partie de son mérite réel. Tout en reconnaissant les inconvéniens de ce genre d'interprétations, on doit avouer que les ingénieux rapprochemens de M. Rossetti, lors même qu'ils ne réussiraient point à convaincre ses lecteurs, annoncent beaucoup d'esprit et d'érudition. Une notice sur le Dante, qui ouvre le volume, ne contient que les faits propres à faciliter la lecture du poëme; M. Rossetti s'efforce ensuite, dans un discours préliminaire, d'expliquer ce que le poëte a voulu désigner par Virgile qui lui sert de guide pendant la plus grande partie de son voyage symbolique; par la forêt au milieu de laquelle le Dante se trouve égaré; par les trois bêtes qui le menacent et le repoussent; enfin, par l'enfer qu'il va parcourir. On avait dit que *Virgile* figurait la philosophie; mais cela est trop vague pour le nouveau commentateur. *Virgile*, selon lui, est le symbole du système politique des Gibelins que César avait créé, qu'Auguste avait développé et affermi, et que les Gibelins voulaient rétablir dans l'Italie en opposition aux Guelfes favorisés par les papes. — La *Forêt* où le Dante s'égare, n'est plus sa vie et ses écarts, ni ce bas monde, comme on l'avait pensé; c'est le siècle où le Dante vivait, et que les Guelfes avaient rendu inculte et sauvage. — La *Panthère*, le *Lion* et la *Louve*, qui s'opposent au noble dessein du Dante, sont la ville de Florence, la cour de Paris et celle de Rome, alors les ennemis les plus prononcés des Gibelins. Il est vrai que Dionisi et quelques autres commentateurs avaient expliqué de la sorte ces trois allégories ; mais M. Rossetti y ajoute tant de remarques qu'on ne saurait lui refuser le mérite d'avoir donné à son interprétation le plus haut degré de probabilité. — L'*Enfer* de Dante n'est que l'état des

hommes vicieux ou malfaisans, tourmentés par la nature même de leurs vices ou de leurs crimes.

M. Rossetti suit toujours de près le Dante et Virgile dans leur voyage; il recueille tout ce qu'ils observent et tout ce qu'ils disent; et les allusions semblent naître et se multiplier à chaque pas. Virgile et le Dante arrivent à la cité de *Dite ;* les démons qui la gardent leur en défendent l'entrée; un ange survient, ouvre la porte, et les deux voyageurs entrent sans difficulté. Le commentateur prétend que *Dite* est Florence dominée par les Guelfes, et que l'ange est Henri VII, qui entreprit de s'emparer de cette ville, et d'y rétablir le Dante et le système des Gibelins : ce qui, à dire vrai, est en opposition manifeste avec l'histoire; car Henri VII échoua dans son entreprise, et le malheureux Dante ne rentra jamais dans sa patrie. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas connu l'ouvrage de M. Troya, *sur le Lévrier allégorique de Dante* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 691), qui devait triompher des Guelfes et de la cour romaine. Au dire de ce savant écrivain, ce lévrier n'était qu'*Uguccione della Faginola*, tandis que les autres commentateurs le prennent pour *Can grande della Scala*. Peut-être l'examen comparé de ces deux opinions eût-il donné à M. Rossetti des lumières nouvelles.

Tout devient allégorique. *Caron* est le mauvais exemple qui entraîne les hommes dans la corruption; les *morts* sont ces mêmes hommes qui, suivant la doctrine des Pythagoriciens, ont perdu l'usage de la raison, et sont punis par leurs vices mêmes. Le commentateur trouve partout des traces d'allégorie, jusque dans les expressions les plus simples que des yeux moins préoccupés ou moins pénétrans regardaient comme littérales ou indifférentes.

Nous craignons que de telles interprétations souvent forcées ne nuisent au coloris pittoresque qui constitue en général le caractère de toute poésie, et en particulier, le mérite du Dante. Nous citerons un seul exemple; ce poëte désigne un endroit sombre, *Ove il sol tace*, où le soleil se tait. Ailleurs, il pousse encore plus loin cette métaphore, et regarde un pareil lieu comme *Di luce muto*, muet de lumière. Je sens bien qu'une autre langue ne peut rendre cette image aussi vivement que l'italienne. Mais je demande aux Italiens les plus versés dans les beautés de leur idiome national, si ce n'est pas une des locutions les plus heureuses et les plus remarquables du poëte. Cependant, toute sa force semble disparaître dès que le *soleil qui se tait* n'est plus, selon M. Rossetti, que la *Raison*. Les remarques que nous venons de faire prouvent l'intérêt que nous a inspiré le *Commentaire* de cet auteur, dont nous atten-

dons avec impatience la continuation, et qui sans doute intéresserait davantage, s'il pouvait le rendre un peu plus rapide et plus concis. F. SALFI.

RUSSIE.

13. — * *Stikhotvorénia Alexandra Pouschkina.* — Poésies d'*Alexandre* POUSCHKIN. Saint-Pétersbourg, 1826; imprimerie du Département de l'Instruction publique. In-8° de 192 pages, avec cette épigraphe :

> Ætas prima canat veneres, extrema tumultus.
> PROPERCE, II, 8.

Ce volume, qui nous offre seulement les poésies fugitives de l'auteur, est bien loin de renfermer toutes ses productions poétiques. Agé aujourd'hui d'environ 28 ans, Pouschkin a débuté dans la carrière poétique dès l'âge de 14 ans; n'étant qu'écolier au lycée impérial, il étonnait déjà ses professeurs par les accens mélodieux de sa jeune lyre. A l'âge de 19 ans, il composa un poëme (*Rouslan et Ludmila*) qui surpasse en beauté tout ce qu'on avait publié jusqu'alors en Russie, dans ce genre. Maintenant il est auteur de cinq poëmes. On doit regretter que plusieurs de ses pièces de vers, que nous avons eues entre les mains, lors de notre séjour en Russie, n'aient point trouvé place dans ce recueil, et notamment celles qui ont valu à Pouschkin un exil de plusieurs années; nous voulons dire, sa belle *Ode à la liberté*, sa *Campagne* et quelques *épîtres*. Cependant, la censure russe, qu'aurait effrayée le seul titre d'ode à la liberté, a permis d'imprimer quelques pièces de vers qui font partie de ce recueil, et dans lesquelles on retrouve le penchant du poëte pour une noble indépendance. Nous citerons entre autres, l'*Épître à Licinius*, dans laquelle on remarque des passages qu'une censure méticuleuse n'aurait pas manqué de qualifier de séditieux; tel est celui qui termine la pièce : « La liberté a agrandi Rome, l'esclavage l'a perdue. » Ils pourraient même chicaner M. Pouschkin sur les pièces suivantes : l'*Oiseau* et *André Chénier;* dans la première, le poëte donne la liberté à un oiseau, à l'apparition du printems, et s'écrie avec l'accent du bonheur : « Je suis content de mon sort, puisque j'ai pu donner la liberté au moins à un etre vivant » allusion évidente à l'affranchissement des esclaves. Dans la seconde, il fait parler André Chénier avec une mâle énergie contre le despotisme : c'est, à la vérité, contre le régime de la terreur que ses vers sont dirigés; mais, encore une fois, les censeurs sont ombrageux, et l'application est facile. Ce recueil, dépouillé des plus agréables productions de M. Pouschkin, qui

étaient les véritables et franches expressions de ses sentimens, contient néanmoins encore des morceaux d'un mérite supérieur; nous croyons pouvoir distinguer les pièces suivantes; élégies: *Ovide*, *André Chénier*, *Napoléon*, *la Mer;* épîtres à *Licinius*, à *Joukovsky*, à *M. V....*, à *M. Delvig* et plusieurs autres. Quelques imitations du Coran sont aussi dignes d'éloges. Notre correspondant nous annonce une tragédie du même auteur, intitulée *Boris Godounoff*, comme devant paraître incessamment, et qui fait déjà l'admiration de ceux qui l'ont lue en manuscrit. V.

Ouvrages périodiques.

14. — * *Sinn otetchestva; etc.* — Le Fils de la Patrie, journal de littérature, de politique et d'histoire contemporaine, rédigé par MM. Gretch et Boulgarine. N°s 21-24. Saint-Pétersbourg (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 164).

Ces 4 cahiers, que nous allons rapidement passer en revue, terminent l'année 1825. Le n° 21 contient d'abord la fin de la nouvelle allemande, traduite de Zschokke, dont les 19e et 20e cahiers, annoncés dans l'article auquel nous renvoyons, avaient donné le commencement. Voilà, dans un volume d'environ 400 pages, un seul morceau qui occupe plus d'un quart de ce volume, au préjudice d'autres articles plus substantiels, ou du moins originaux. — Le 2e article de ce cahier est un extrait de l'*Histoire d'Italie*, de 1789 à 1814, par Ch. Botta, traduite de l'italien, et ayant pour titre : *Siége de Gênes*, en 1800. — Le 3e article est la traduction de celui que M. Ch. Renouard a consacré, dans notre recueil, à l'ouvrage de M. Degérando, intitulé : *Du perfectionnement moral* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 671); cet article commençait dans le cahier précédent. Un 4e article est sacrifié à une petite guerre de plumes entre un des rédacteurs, M. Ouchakof, et les éditeurs de la *Mnémosyne*, et un 5e contient la revue des derniers événemens politiques.

Le n° 22 nous offre d'abord un fragment de l'ouvrage anglais : *the Sketch book.* — Le 2e article de ce cahier est un fragment d'une lettre de M. Riléïef, ayant pour titre : *Quelques idées sur la poésie;* l'auteur y jette un coup-d'œil sur les débats des *classiques* et des *romantiques*, auxquels les Russes ne sont pas restés étrangers, et qu'il appelle, comme nous, une querelle de mots. Son opinion et la nôtre sur cette querelle oiseuse peuvent se résumer dans ces deux vers d'une comédie moderne :

> Délivrés à jamais d'une étroite prison,
> Sortez de la routine, et non de la raison.
>
> *Les Deux Écoles*, acte 2e, scène 7e.

— Le 3e article du même cahier contient quelques critiques fondées sur le *Dictionnaire français-russe* de Tatischef, dont le libraire Glazounof a entrepris la réimpression. Ce dictionnaire est la traduction de celui de l'Académie française, et l'auteur de l'article fait observer, avec raison, qu'en publiant une nouvelle édition de cette traduction, on aurait dû la rectifier et la compléter, au moyen du Dictionnaire de Boiste. Nous passons, sans nous y arrêter, sur un article de polémique littéraire qui suit immédiatement, pour signaler, sous le titre de *Situation des Grecs*, un résumé assez bien fait des trois articles que M. de Sismondi a consacrés dans notre recueil à l'examen des historiens de la guerre actuelle des Grecs (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 382 et 703, et t. xxvii, p. 61). Nous trouvons, après un nouvel article de polémique littéraire entre les éditeurs du *Fils de la Patrie* et celui du *Télégraphe de Moscou*, le récit d'une fête donnée à la princesse Galitzin, à laquelle un grand nombre de vers français, dans le goût de ceux que nous allons citer, ont été présentés :

Le Ciel, vous distinguant de tant de mortelles,
A, de toutes vertus composé votre dot;
Distribuez ces bagatelles,
Vous possédez le plus beau lot.

— On doit justement s'étonner que, dans un pays où l'on a dit, avec raison, que se retrouveraient le goût, les belles manières et la langue du siècle de Louis XIV, si les Français pouvaient jamais en perdre la tradition, les rédacteurs d'un recueil littéraire, qui devraient être les *mainteneurs* du bon et du beau, chargent leurs feuilles de pareilles inutilités.

Le 23e cahier s'ouvre par un discours, en forme de sermon, prononcé à l'occasion du renouvellement du choix de la noblesse de Kharkof. Le 2e article est la *Biographie de Lesage*, traduite de l'anglais, de Walter Scott, et le 3e, un fragment de l'ouvrage de M. Degérando, cité plus haut. Le 4e article offre un extrait d'un ouvrage de M. Bronevski, intitulé : *Voyage de Trieste à Saint-Pétersbourg*, et le 5e la traduction, par M. *Yakovlef*, d'un article de journal allemand sur l'augmentation du son, au moyen de tubes acoustiques, qu'on peut adapter aux armes, pour les employer aux divers signaux et rappels militaires.

On nous permettra de nous arrêter un instant à l'article suivant, qui renferme *quelques observations sur l'analyse* que nous avons donnée *des fables de Krîlof traduites en vers français et en vers italiens*. Nous avons fait connaître l'accueil que

cette analyse avait reçue dans les journaux russes, qu'un d'eux entre autres (le *Télégraphe de Moscou*) a reproduite en entier dans ses feuilles; nous devons faire connaître aussi les critiques auxquelles elle a pu donner lieu. On nous reproche d'abord, comme superflue, notre définition de l'apologue, que nous avons qualifié, avec Florian, de petit drame, *qui a son exposition, son nœud et son dénouement;* on observe que cette définition peut s'appliquer également à tous les genres de composition : nous ne contestons point le principe; mais c'était, en quelque sorte, une précaution oratoire, qui n'était pas inutile, puisque nous avions à prouver que quelques-unes des fables de l'auteur manquaient à cette condition essentielle du genre. On se récrie sur ce que nous avons avancé que les premiers poëtes russes, venus trop tard pour se créer une littérature *toute nationale*, avaient dû prendre les lettres au point où elles étaient parvenues en Europe : c'était indiquer, d'une manière détournée, le penchant des auteurs russes pour les imitations des ouvrages étrangers et le peu d'originalité de leurs productions; un de leurs compatriotes a pris soin de répondre lui-même pour nous dans ce recueil (*voy.* notre Analyse de l'*Anthologie russe*, de M. Dupré de Saint-Maure, t. XXXII, p. 377). On s'étonne, avec quelque raison peut-être, qu'un étranger juge en dernier ressort le style d'un auteur peu connu même de la plupart des Russes; mais nous avons été guidés dans notre jugement sur le style de Soumarokof par plusieurs littérateurs nationaux distingués : nous avouons n'avoir pu le lire aisément, tandis que nous avons lu avec plaisir et sans aucune difficulté les écrivains russes de la même époque, et notre critique lui-même reconnaît qu'on ne le lit guère aujourd'hui en Russie. En nous remerciant de l'entière justice que nous avons rendue aux fabulistes Khemnitser et Dmitrief, on taxe d'un peu de sévérité le peu d'observations critiques que nous avons adressées à Krîlof, sur le témoignage d'un poëte son compatriote et son ami; c'est vouloir réduire la critique à n'être plus qu'un froid panégyrique. Pour répondre au reproche que nous lui faisons de pécher quelquefois par le défaut de vraisemblance dans l'action, on nous cite quelques fables de La Fontaine, où l'on trouve le même défaut; mais c'est une excuse banale.

> Et, lorsque sur autrui l'on veut se modeler,
> C'est par le beau côté qu'il lui faut ressembler.

On appelle de l'arrêt que nous avons porté sur les trois fables intitulées : *la Soupe au poisson*, *le Cochon* et *le Peigne*. Il se peut que les images présentées dans ces trois fables ne blessent

pas la délicatesse de tous les Russes; mais le goût français devait en faire justice, et nous avons insisté surtout sur l'inconvenance des tableaux que nous offre la traduction. On nous signale enfin quelques-unes des imitations que nous aurions dû, nous dit-on, citer parmi les meilleures : mais, d'abord, nous n'avons pas prétendu citer toutes celles dont l'exécution est satisfaisante; ensuite, les rédacteurs d'un recueil qui ont admis des vers semblables à ceux que nous avons rapportés plus haut nous ont peut-être donné le droit de nous défier un peu de leur goût.

Nous n'avons pas dissimulé un seul des reproches, assez peu importans, comme on le voit, que nous ont faits les éditeurs du *Fils de la Patrie*. Ils ne verront, sans doute, dans ces observations, aucune récrimination de notre part, mais le désir bien naturel de justifier l'accueil que nos travaux sur la littérature russe ont obtenu parmi eux. Le dernier article de ce 23e cahier est traduit de l'anglais, et a pour titre : *Caractères des membres et des orateurs les plus distingués du Parlement d'Angleterre.*

Le 24e cahier contient : 1° un fragment du *Sketch book;* d'Irving; 2° la fin de la *Biographie de Lesage;* 3° un article sur le *Système de défense de la Grande-Bretagne*, extrait de l'ouvrage de M. Ch. Dupin : *Force militaire de la Grande-Bretagne;* 4° des extraits de journaux étrangers (français et prussiens) relatifs à la mort de l'empereur Alexandre.

On voit que nous pouvons appliquer aux éditeurs du *Fils de la Patrie* eux-mêmes le reproche que nous avons fait aux écrivains russes, en général, de manquer d'originalité; c'est un peu dans le but de les en convaincre que nous avons énuméré tous les articles des quatre derniers cahiers de leur journal pour 1825. Nous pensons, d'ailleurs, que cette marche est très-propre à faire connaître l'esprit d'une littérature étrangère, dont les écrivains périodiques doivent être les rapporteurs fidèles. Cependant, si par la suite, comme nous en avons l'espoir, nous avions un plus grand nombre de journaux russes à analyser, nous nous bornerions à citer ce que nous trouverions de plus utile et de plus intéressant, pour remplir le peu d'espace qu'il nous est permis de consacrer dans ce recueil à une littérature qui n'a pas encore acquis pour nos lecteurs le degré d'intérêt que peuvent leur offrir plusieurs autres littératures de l'Europe.

E. Héreau.

DANEMARK.

15. — * *Ursigt ower Nordens Kregsvæsen.* — Aperçu de l'état militaire du Nord, principalement de celui du Danemark pen-

dant le moyen âge, jusqu'à l'époque de l'emploi de la poudre dans les guerres du Nord, par M. Jahn, capitaine au corps des chasseurs de Lauenbourg. Copenhague, 1826. In-8° de 480 p.

La littérature historique du nord réclamait depuis long-tems un exposé complet de l'état militaire des anciens Scandinaves. M. Jahn vient de remplir cette lacune. La première section de son ouvrage traite de la manière dont se recrutait l'armée, et des différentes sortes de troupes dont elle se composait. Il prétend que la muraille, nommée *Dannevirke*, construite sur les frontières du Sud-Jutland, et la nécessité d'y entretenir des gardes ont donné naissance à la division du pays en départemens et en communes : il reporte cette division au règne du roi Harold Blaatand. Le roi Christophe Ier est, selon lui, le premier qui ait eu des troupes soldées. Nous pensons qu'il y a erreur dans cette assertion, si l'historien entend parler des troupes indigènes, parce que l'histoire nous apprend que déjà Harald Haardraade (Harald le Sévère) fit frapper une monnaie particulière pour solder les gardes de la cour. Nous pensons également que l'auteur a trop généralisé son assertion, lorsqu'il a prétendu que le sort des prisonniers faits à la guerre était la servitude ou la mort, et qu'on se plaisait même à aggraver cette dernière peine par des humiliations et des tortures. Cette cruauté n'était pas dans le caractère des Scandinaves; un ou deux exemples de supplices barbares, infligés à des captifs et motivés par des ressentimens particuliers, ne suffisent pas pour avancer qu'un peuple fut cruel et sanguinaire.

La seconde section de l'ouvrage traite de l'art de faire la guerre. Ce que l'auteur dit des armes, des matières employées pour leur fabrication, de leur forme et de la manière de les confectionner, est d'un grand intérêt et annonce des recherches laborieuses, faites avec discernement. Des lithographies dessinées avec une grande exactitude par M. *Fibiger*, lieutenant d'artillerie, ajoutent à la clarté de cette partie de l'ouvrage. L'article sur les *fortifications* contient des détails curieux sur la construction de la muraille de Dannevirke, et en général des observations très-instructives. Nous regrettons que la partie relative à la marine soit la moins détaillée de l'ouvrage, l'intrépidité des marins danois ayant illustré leur patrie, depuis les tems les plus reculés.

16. — *Om Waadevillen*, *etc.* — Du vaudeville considéré comme genre de poésie dramatique, et du rang qu'il convient de lui assigner sur la scène danoise, par M. *J.-L.* Heiberg. Copenhague, 1826; F. Printzlaw. In-8° de 98 p.

Dans le genre de la bonne comédie, la littérature danoise

occupe un rang qui la fait presque marcher de pair avec la littérature française. *Holberg* est le Molière du Danemark : et, dans la peinture de l'esprit humain, il s'est montré le digne émule de l'auteur du *Tartufe*. Plusieurs écrivains ont marché sur ses traces; mais, depuis vingt ans, la gaîté nationale semble avoir disparu de la scène danoise. Durant cette époque, on s'est contenté d'emprunter aux étrangers, et surtout aux Allemands, des pièces dont une mauvaise traduction a souvent augmenté la médiocrité. Après ce long intervalle, M. Heiberg vient enfin de ramener la bonne plaisanterie sur le théâtre de son pays, en y introduisant un nouveau genre dramatique : celui du vaudeville. En France, deux ou trois auteurs mettent ordinairement en commun leur travail et leur talent pour enfanter une pièce de ce genre; M. Heiberg travaille seul, et pourtant on peut assurer que ses vaudevilles ne le cèdent en rien aux meilleurs ouvrages qui sont représentés à Paris. Le succès qu'ils ont obtenu auprès d'un public difficile en fournit la meilleure preuve. Le premier, *le roi Salomon et George le chapelier*, a eu un grand nombre de représentations et n'a pas encore cessé d'attirer la foule. Les couplets en sont si naturels et si gais qu'on les a chantés dans les salons, et même dans les rues. Le dernier de ces vaudevilles, *le Censeur et l'Animal*, fut mal reçu dans sa nouveauté; mais le tems a changé les dispositions du public, et on y trouve aujourd'hui beaucoup de mérite et d'agrément.

Dans l'ouvrage que nous annonçons, M. Heiberg cherche à expliquer la nature du vaudeville. Il établit un parallèle entre ce genre et celui de l'opéra comique. Selon lui, dans l'opéra comique, le dialogue vient remplacer la musique pour introduire et faire mieux connaître les caractères; dans le vaudeville, la musique remplace le dialogue pour ajouter à l'intérêt, à mesure qu'il s'anime. Il trouve que l'opéra comique et le vaudeville offrent l'un et l'autre des peintures de caractères et de situations; mais que le premier s'attache davantage aux caractères, tandis que les situations deviennent la partie principale du second. Il ajoute qu'il ne faut exiger, dans aucun de ces deux genres, ni caractères achevés, ni intrigue parfaite. En général, ce traité d'une partie de l'art dramatique prouve que ceux qui peuvent offrir les meilleurs modèles sont aussi ceux qui peuvent donner les meilleures leçons. B.

ALLEMAGNE.

17. — * *Caroli Linnæi, equitis, systema vegetabilium, etc.* —

Système des végétaux par *Charles* Linné, publié par *C.* Sprengel, professeur de médecine et de botanique dans l'Université de Halle. Gœttingue, 1825-1826. 3 vol. in-8° de 992, 939 et 936 p.

M. C. Sprengel est un homme d'esprit; il a des connaissances variées, une grande activité, et beaucoup de facilité pour le travail : on peut en juger par le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés, et dont plusieurs ont mérité les suffrages du public et des savans. Dans la préface de la nouvelle édition du *Systema vegetabilium de Linné*, il expose les motifs qui l'ont engagé à la faire paraître. Ce sont l'amour du travail, dont il s'est fait une habitude et qu'il conserve, quoiqu'il soit arrivé à l'âge de 62 ans; la possession d'une bibliothèque bien fournie en livres de botanique, et d'un riche herbier, et la facilité de consulter celui de feu M. *Willdenow*, etc.

On doit convenir que, malgré la préférence accordée à la méthode naturelle dans plusieurs pays, le système sexuel a encore un grand nombre de partisans, surtout dans le nord de l'Europe. Il se présente comme un cadre universel, où l'on peut réunir, sans embarras, les nouvelles découvertes. C'est aussi ce qu'a fait M. Sprengel, et cette édition renferme à peu près toutes les plantes décrites jusqu'à nos jours; il sera facile de réunir dans un *Supplément* celles qui auraient été omises, et celles qui auraient été reconnues durant l'impression.

Quoique M. Sprengel ait soin de citer en marge des pages où se trouvent les noms spécifiques, les auteurs qui ont les premiers décrit l'espèce ou qui ont changé l'ancienne dénomination, et quoiqu'il ait aussi joint à la phrase quelques synonymes, on aurait désiré qu'il eût en même tems indiqué le volume, la page et la planche (dans le cas où elle existe) de l'ouvrage dont il fait mention, afin de pouvoir le consulter au besoin (1). Des remarques particulières sur les plantes peu connues n'auraient pas été superflues. On aimerait peut-être aussi à voir en tête de chaque genre, l'indication de ses caractères génériques, que l'on trouve d'ailleurs dans le *Clavis generum* au commencement de chaque classe, avec l'indication des familles naturelles auxquelles ces genres appartiennent, sauf quelques méprises que l'on y soupçonne.

---

(1) Cette addition que l'on demande n'aurait-elle pas ajouté quelques centaines de pages aux 2867 des trois volumes dont cet ouvrage se compose? L'art de perfectionner les gros livres consiste principalement dans les procédés qui tendent à les diminuer. (N. D. R.)

L'auteur a refait presque toutes les phrases spécifiques, ce qui a dû exiger un grand travail. Il indique aussi la patrie des plantes, ainsi que leur durée.

Beaucoup de genres ont subi de grands changemens, introduits par différens auteurs, mais qui ne sont pas toujours à l'avantage de la science. Il semble que, dans la formation des genres, on ne considère pas assez l'ensemble des espèces, on ne saisit pas bien les rapports de toutes leurs parties entre elles. Souvent ces espèces offrent de petites familles que l'on doit laisser intactes. Car, en les examinant avec soin, on découvrira l'intention de la nature en formant cette réunion, et l'on s'apercevra qu'elle fournit les caractères distinctifs du genre *et vice versâ*. C'est ce que Linné a voulu dire par cette expression : *Genera sunt naturalia* (*Schil.*, *bot.*, § 162), et par cette autre maxime : *Sachez que le caractère ne constitue pas le genre, mais le genre le caractère; que le caractère dérive du genre, non le genre du caractère; que le caractère n'existe point pour produire un genre, mais afin que le genre soit connu* (*id.*, § 169).

Ce que la nature a réuni, l'homme ne doit pas le séparer; ce que la nature a séparé, l'homme ne doit pas le réunir. En effet, il y a des groupes d'espèces tellement naturels que l'homme le moins instruit ne peut s'y méprendre. On peut citer, entre autres, les *scabieuses* et les *centaurées*. Quant à ces dernières, malgré l'essai tenté par quelques botanistes pour les diviser, il a fallu les laisser intactes, en en séparant toutefois quelques carthames, que l'on y avait dernièrement ajoutées à cause de la similitude des graines. Les scabieuses ont entre elles encore beaucoup plus de ressemblance; nonobstant cette conformité, quelques auteurs modernes les avait séparées, d'après Vaillant, en quatre genres.

Les ombellifères ont éprouvé de grands changemens, parce l'auteur a eu principalement égard à la forme des fruits.

Il semble que, pour l'établissement des genres, on attache trop d'importance à la nature du fruit, surtout lorsqu'il s'agit de *baies*, qui ne sont souvent que la simple modification d'une capsule, et que l'on remarque dans plusieurs genres.

Il est inutile de nous étendre davantage sur cet objet; mais nous devons signaler un abus qui s'introduit de plus en plus dans la science, et qui consiste à former les noms génériques, d'après ceux des botanistes, et même des botanophiles. M. le professeur Sprengel paraît avoir trop prodigué cette faveur, en employant près de soixante noms d'hommes. Plusieurs ont pu mériter cette distinction; mais, quelquefois, ce sont de jeunes auteurs, ou des hommes qui ont peu fait pour la science,

et dont on n'attend pas beaucoup plus. Malheureusement, c'est un abus devenu presque général, et qui vient surtout de la difficulté de trouver des noms convenables à des genres nouveaux. Il faut cependant le dire, M. Sprengel n'a pas choisi les patrons de ses genres parmi les hommes qui cultivent des sciences étrangères à la botanique. Si l'on persistait dans l'usage de ces sortes de dédicaces, il faudrait au moins les adresser convenablement, et choisir une classe ou un ordre particulier de végétaux pour le consacrer au botaniste qui, par des observations et des découvertes intéressantes dans cette partie, aurait pu mériter cette sorte d'immortalité.

C'est peut-être ici le lieu de dire quelques mots sur les noms imposés aux plantes par les habitans des lieux où elles croissent. Trop souvent, ce sont des mots peu sonores, peu agréables à nos oreilles, comme on en voit des exemples dans l'ouvrage d'Anblet (*Histoire des plantes de la Guiane*). Quel avantage nous donnent-ils pour la connaissance des plantes? Cependant, beaucoup de noms latins et grecs furent originairement des mots d'une province; ils furent empruntés à un dialecte, peut-être à un patois, ce qui ne les a point bannis de la langue de la science. La mythologie a fourni aussi des noms très-convenables pour l'histoire naturelle; et cette ressource n'est pas épuisée pour la nomenclature botanique. Ω.

18. — * *Worte aus dem Buche der Bücher, etc.* — Paroles extraites du Livre des livres, ou Pensées du prince N*** sur la marche de l'univers et la vie humaine; publiées par le docteur *Auguste - Guillaume* Tappe. Dresde, 1824; Arnold. In - 8° de xviii et 216 pages.

Quoique tardive, l'annonce de ce livre, qui a paru il y a plus de deux ans, ne laisse pas d'avoir une sorte d'à - propos. A l'époque où nous vivons, un prince qui fait profession de philosophie, qui proclame et défend les principes de la justice et plaide la cause de la littérature et des livres, en se présentant devant le public avec un ouvrage dicté par un noble esprit d'indépendance, rempli de sentimens élevés, offre à plusieurs peuples du moins un spectacle instructif et même piquant. Placé sur le théâtre du grand monde jusqu'à l'âge de 40 ans, près de se voir charger d'un rôle brillant après avoir parcouru avec distinction dans sa patrie les carrières militaire et civile, le prince N*** se sentit irrésistiblement entraîné loin du tourbillon du monde et des affaires, vers les régions calmes et pures des méditations philosophiques. Il abandonna volontiers à d'autres la route des succès, afin de suivre lui-même, séparé de la foule, les sentiers de la vérité. Il observa

dans de longs voyages les pricipaux pays de l'Europe; en les comparant, il acquit une connaissance plus approfondie des hommes et des peuples; les mouvemens et les ressorts de la vie sociale fixèrent principalement ses regards. C'est le fruit de ses réflexions et le résultat de ses observations que son éditeur, M. Tappe, a mis au jour. L'ouvrage, tel que nous le possédons, est en partie une traduction faite par l'éditeur, l'auteur ayant écrit ses pensées dans trois langues différentes. Par *le Livre des livres*, il entend la nature; l'acception dans laquelle il prend ce terme si vague, est déterminée par les quatre mots de son épigraphe, *Dieu*, *l'Univers*, *l'Ordre*, la *Justice;* le développement des quatre idées qu'ils expriment forme l'ensemble de sa philosophie. Partout il remonte, avec des sentimens d'adoration et de reconnaissance, au *Principe intelligent de toutes choses*. L'*Univers* physique, intellectuel et moral est, dans son ensemble, le reflet des attributs du Grand Être et la manifestation constante de son action. L'harmonie parfaite qui unit toutes les parties de la vaste machine du monde et en détermine les lois, constitue l'*ordre*, expression de l'unité de l'intelligence créatrice. La grande différence qui sépare, des êtres inanimés ou passivement soumis à la loi de l'instinct, les êtres libres et moraux, rend nécessaire une dénomination spéciale pour l'ordre qui régit ces derniers: cet ordre particulier qui préside à la destinée des hommes, comme individus ou comme peuples, c'est la *justice*, dans le sens le plus étendu de ce mot; loi invariable dans ses effets, mais pour l'observation de laquelle Dieu a voulu toutefois le libre concours de l'homme et de la société. Là s'arrête le système philosophique de l'auteur, système juste dans ses parties principales, mais incomplet, puisqu'il ne nous montre aucun moyen de faire rentrer dans l'harmonie générale une partie vaste et importante de l'univers, le *désordre moral*. Le christianisme seul a rempli cette grande lacune de tant de philosophies humaines, en satisfaisant aux conditions de la logique la plus sévère et de la métaphysique la plus absolue. Or, dans le livre que nous examinons, la religion chrétienne et son auteur ne sont pas même nommés, si ce n'est dans l'éloge qu'a fait de ce livre le célèbre professeur de *Schlœzer* (p. VII), peu difficile sans doute en matière de christianisme. Si nous écrivions pour un journal spécialement destiné aux sciences philosophiques, nous entrerions dans quelques-uns des développemens de la doctrine que notre cadre nous a forcés de réduire à sa plus simple expression: nous montrerions comment le prince N*** déduit de l'aspect varié de l'univers la loi de la plus vaste tolé-

rance (p. 16); comment il condamne, au nom de l'harmonie du monde et de la justice sociale, l'égoïsme démagogique, ministériel ou couronné; quiconque attaque la vie de la société dans l'une de ses sources apparaît, dans l'ordre moral, tel qu'un monstre dans l'univers physique. Nous verrions encore le noble écrivain combattre, avec la chaleur et l'élévation de sentiment qui est un de ses caractères, ce principe des récompenses extérieures qui ne produit que la passion toute terrestre des faveurs et des succès, passion que l'opinion du monde et les travers de l'éducation substituent trop habituellement à l'amour pur et désintéressé du bien.

Nous avons parlé d'un système de philosophie; cependant, rien n'est moins systématique, en apparence, que la forme du livre, objet de cette analyse. D'après une lecture superficielle, on pourrait le croire composé d'aphorismes détachés, et il semble que les titres spirituels, mais bizarres, des chapitres soient malicieusement destinés à induire dans cette erreur le lecteur et le critique et à mettre leur sagacité à l'épreuve. Avec un peu plus d'attention, on découvre sans peine que l'auteur n'appartient pas à l'école de ces écrivains qui mettent tant d'esprit dans leurs titres qu'il ne leur en reste plus pour les ouvrages mêmes.

Toutes les pensées de notre philosophe ne sont pas également neuves; mais il a imprimé à toutes son cachet, en se les appropriant par la méditation. Quelques-unes de celles que l'on a déjà rencontrées dans les régions de la philosophie et de la littérature se sont peut-être glissées pour la première fois dans la région sociale où ce livre a été composé. Nous regrettons de ne pouvoir en citer un grand nombre, aussi remarquables par le fond que piquantes par la forme. Nous ajouterions à ces citations quelques observations critiques, afin de prouver à l'auteur par notre franchise la sincérité de l'estime que son volume nous a inspirée. En finissant, nous appelons de tous nos vœux la publication de sa correspondance inédite avec des hommes d'état, des savans et des artistes ; mais nous devons en même tems exprimer le désir que la correction typographique de la partie française soit mieux surveillée que dans l'ouvrage qui vient de nous occuper. C. Monnard.

19. — * *Universalhistoriche Uebersicht.* — Coup-d'œil général sur l'histoire de l'ancien monde et de sa civilisation, par M. Schlosser, professeur à l'université de Heidelberg. T. I, partie II; Heidelberg, 1827. In-8°.

Nous avons déjà parlé du premier volume de cet ouvrage, qui embrasse toute l'antiquité, ses institutions politiques, ses

sciences et sa littérature. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 128.) Le volume qui vient de paraître est consacré à la période que nous appellerons athénienne, du nom du peuple le plus remarquable de cette époque. Dans une première narration, M. Schlosser, parti des commencemens d'Athènes, retrace son histoire jusqu'à la guerre des Perses; dans les deux chapitres suivans, il la conduit d'abord jusqu'au gouvernement de Périclès, puis jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse. Il examine ensuite, dans un chapitre particulier, les divers mouvemens politiques de différens états de la Grèce, et enfin les progrès des arts pendant le même espace de tems. Rien de plus ingénieux que les portraits de Périclès, de Cléon, d'Alcibiade; rien de mieux tracé que l'enchaînement des événemens qui terminèrent la guerre contre Xerxès, avec ceux qui préparèrent la guerre du Péloponèse. Les négociations pour le rappel d'Alcibiade, les exploits de Lysandre et la défaite des Athéniens à Égos-Potamos, terminent ces narrations, où le texte des anciens historiens est toujours habilement fondu par le savant professeur. Mais la partie traitée avec le plus de profondeur est peut-être celle qui traite des institutions politiques. Athènes était, à cette époque, l'état prédominant, celui qu'on voulait imiter. Les institutions, les arts, la vie privée de ses citoyens, présentent une image fidèle de toute la Grèce. On trouve ici les détails les plus curieux sur l'archontat, sur les divers tribunaux d'Athènes, sur les assemblées du peuple, sur les attributions de chaque corps, ainsi que sur le mode de faire et d'abroger les lois, de répartir les charges publiques, sur le système de l'impôt, et sur d'autres sujets négligés par la plupart des auteurs. Aucun écrivain n'a suivi avec plus de soin le passage de la législation de Solon à celle de Clisthène, qui fit pencher la balance vers la démocratie. La statistique n'est pas non plus négligée, en tant qu'il est permis aux modernes de ressaisir chez les anciens les traces d'une science dont eux-mêmes ne se doutaient guère. Les dix mille maisons d'Athènes renfermaient une population de 180,000 habitans, sur lesquels il y avait 20,000 citoyens. Les évaluations de M. Boeckh portent le nombre des mineurs à 20,000, et les habitans du reste de l'Attique à 300,000; mais les esclaves sont dans la proportion de quatre à un; plus de 20 millions d'hommes ressortissaient de ce petit état, qui n'était, comme l'est aujourd'hui Londres, que le centre d'action d'une puissance colossale, étendue bien loin au-delà des mers. L'examen de la littérature, que fait notre auteur, portant spécialement sur les tragiques et sur les historiens, offre d'autant plus d'intérêt que les sujets sont plus

graves. M. Schlosser reprend ensuite le récit des événemens historiques jusqu'à Philippe de Macédoine. Cet important ouvrage, exécuté sur un plan nouveau, manquait à la littérature savante.

20. — * *Geschichte des Aufstandes der hellenischen Nation.* — Histoire du soulèvement des Hellènes, depuis le meurtre du patriarche et la déclaration du congrès de Kalamata jusqu'à ce jour; par *Ernest* Munch. Fribourg, 1826.

Le second volume de cet intéressant ouvrage comprend les événemens des années 1822, 1823, 1824. L'auteur avait précédemment publié une histoire des guerres de l'Europe chrétienne contre les Turcs, dont nous avons rendu compte. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiv, p. 718.) Celle-ci est dédiée à M. de *Châteaubriand*, l'ami des Hellènes. Les sources auxquelles M. Munch a puisé sont principalement les ouvrages de MM. *Pouqueville* et *Raffenel*, et la *Chronique du Levant;* il n'a pas même craint de subir la dégoûtante lecture de l'*Observateur autrichien :* c'est assez dire qu'il n'a rien négligé pour rendre son travail complet. Ce livre est écrit sous l'inspiration d'un noble enthousiasme, mais sans partialité et sans amertume. Les tableaux effrayans des désastres et des massacres de Chio contristent l'âme du lecteur, humilié de reconnaître que son siècle a été témoin d'un crime aussi grand, de l'assassinat d'une population entière, sans qu'aucune puissance chrétienne ait rien fait pour empêcher ou pour venger de tels attentats. Chio n'avait point participé à la guerre de la liberté; M. Munch dit que son inaction était dans l'intérêt de la cause des Grecs. Néanmoins, les Turcs avaient renfermé dans un château-fort le prélat et les sénateurs; ils avaient désarmé tous les habitans : la tranquillité du pays semblait assurée, quand on établit dans l'île une troupe des plus féroces musulmans, de ceux qui étaient destinés à l'expédition de Samos. Unis à l'équipage d'une frégate, ils se livrèrent aux plus grands excès. Malheureusement, Lycurgue *Logothète* opéra un débarquement, et s'empara de l'île au nom des Grecs. L'imprudence et la présomption de ce personnage donnèrent occasion aux Turcs d'exercer leurs cruelles vengeances. La belle expédition de Canaris, la lutte des Souliotes contre Churchid-Pacha, la reddition de l'Acropole d'Athènes, ne sont pas traitées avec moins de détails. On admire les exploits des héros grecs; mais on gémit sur les divisions intestines qui viennent agiter et affaiblir cette nation, lorsqu'elle aurait besoin de concentrer toutes ses forces pour résister à ses oppresseurs. Nous recommandons à l'attention des lecteurs un chapitre sur la situation intérieure des affaires

de la Porte, sur le congrès de Vérone (où se trouvait M. de Châteaubriand), et sur lord Byron. M. Munch continue son intéressant travail; puisse-t-il avoir à nous présenter des tableaux plus satisfaisans pour l'humanité et pour la civilisation! Puisse-t-il enfin transmettre à nos neveux la mémoire d'un triomphe si ardemment désiré par tout homme généreux!

Ph. Golbéry.

21. — *Dissertatio de Jacobo Cœur, etc.* — Dissertation sur Jacques Cœur, administrateur des finances sous Charles VII, par *Ch.-Henri* Ternaux, de Paris. Gœttingue, 1826. In-4° de 21 pages.

22. — *Historia reipublicæ Massiliensium, etc.* — Histoire de la république de Marseille depuis son origine jusqu'au tems de Néron, par *H.* Ternaux, de Paris. Gœttingue, 1826. In-4° de 120 pages.

Les dédicaces de ces deux mémoires académiques nous apprennent que le jeune nourrisson de l'Université de Gœttingue, qui en est l'auteur, est fils de M. *Ternaux-Rousseau*, et neveu du plus célèbre de nos manufacturiers, M. *L.-Guill. Ternaux.* Ces noms chers à l'industrie française nous semblent figurer honorablement en tête d'écrits destinés à orner du doctorat philosophique l'un des membres d'une famille si recommandable à tant de titres. Le choix des sujets empruntés à l'histoire de la France commerçante annonce également que l'auteur, en allant puiser l'instruction à des sources étrangères, plus riches et surtout plus paisibles que les nôtres, n'a pas oublié ses affections de patrie et de famille. La dissertation sur Jacques Cœur contient l'histoire de cet infortuné ministre de Charles VII, que son opulence, fruit d'un commerce et d'une industrie extraordinaires, fit périr dans l'exil, victime d'une proscription juridique, après avoir rendu tant de services à la France, soit pour repousser les Anglais, soit pour enrichir le trésor du prince. Félicitons-nous de voir si loin en arrière de l'époque où nous vivons celle où l'on ne pouvait donner aux peuples l'exemple d'une activité bienfaisante, sans provoquer la jalousie et la rapacité des grands, sans se voir comme Jacques Cœur calomnié, persécuté, livré aux tortures, dépouillé enfin par un monarque ingrat et par ses propres juges.

L'autre dissertation, plus étendue, plus soignée, remplie de recherches savantes, présente le tableau des antiques origines de Marseille, de ses destinées avant et pendant le premier siècle de la domination romaine; de la constitution, des lois et de la religion de cette république; de ses produits, de sa marine, de son commerce et de sa puissance; de ses relations politiques,

de ses nombreuses colonies, enfin, de ses progrès dans la culture des lettres et de la philosophie. Tous les monumens, les souvenirs de l'histoire et les conjectures de l'érudition critique sont recueillis et discutés par M. Ternaux avec un soin qui nous paraît digne d'attirer l'attention des savans sur son estimable travail, et sur les espérances qu'un tel début peut faire concevoir aux lettres. V-G-R.

23. — *Friedrich Heinrich* Jacobis *Auserlerner Briefwechsel, etc.* — Correspondance choisie de *Frédéric-Henri* Jacobi. T. I. Leipzig, 1827. In-8° de 474 pages (lettres 179-367). Le premier volume a paru en 1823.

Le second volume de ce précieux recueil vient enfin de paraître. Le nom de Jacobi, dont s'honore à si juste titre la patrie de cet homme supérieur, l'influence qu'il a exercée sur la philosphie en Allemagne, sont si connus que nous croyons pouvoir nous dispenser d'entrer à cet égard dans des détails au moins superflus. (Voyez, d'ailleurs, *la Bibliothèque allemande*, VIIIe cahier, p. 65, et Mme de Staël, *de l'Allemagne*, IIIe partie, ch. XVI et XVII). Nous nous bornerons à dire quelques mots de la correspondance qui vient d'être livrée à la curiosité du public. Ces lettres éveillent en nous un intérêt si vif, elles nous attirent par un charme si puissant, qu'il est impossible d'en abandonner la lecture une fois commencée. Comment ne pas se livrer sans réserve au plaisir de vivre en quelque sorte dans la familiarité des hommes les plus distingués de l'Allemagne, d'être témoin de leur vie intime pendant l'époque la plus mémorable des tems modernes, celle qui s'est écoulée depuis 1789 jusqu'à 1818, d'apercevoir enfin les véritables rapports qui les unissaient à la révolution politique de la France et à la réforme philosophique de leur pays? Cette correspondance, où une instruction solide se cache sous des formes simples et naïves, nous peint fidèlement les caractères d'une foule d'hommes célèbres; elle nous permet d'apprécier l'influence que les événemens politiques ont eue sur leur vie privée, jusqu'à quel point ils ont pu modifier leurs idées et leurs sentimens; elle nous apprend quelle était leur véritable opinion sur la direction que prenaient en France les esprits et la puissance publique, et en Allemagne les recherches des philosophes. Et certes, ces opinions dont l'expression s'échappait dans les épanchemens de l'amitié ne peuvent être exposées au soupçon d'avoir été dictées par la crainte, ou de cacher des arrière-pensées.

La correspondance de Jacobi est une galerie variée où l'on voit figurer tous les auteurs classiques qui ont illustré l'Alle-

magne depuis quarante ans, et plusieurs personnages dont la France a droit de s'enorgueillir : on y retrouve *Gœthe*, *Herder*, *Schiller*, *Rennarus*, *Jean-Paul* (*Richter*), *Lavater*, *Guillaume de Humboldt*, le comte *Léopold de Stolberg*, *Dohm*, *Fichte*, *Heyne*, *Jean de Muller*, ainsi que *Necker*, *Charles de Villers*, le comte d'*Angivilliers*, menin de Louis XVI, sous le nom de M. *Truemann*, Mme de *Staël*, et une foule d'autres *notabilités* de l'époque. Les auteurs allemands étaient alors unis entre eux par les liens d'une noble amitié, entretenue par la conformité de leurs sentimens et la communauté de leurs efforts vers un même but. Ces hommes, qui devançaient de beaucoup leur siècle, et que le nôtre n'a pu encore atteindre, travaillaient de concert à conduire leurs compatriotes à une civilisation basée sur la philosophie, et l'on peut dire qu'ils en ont été à la fois les auteurs et les plus beaux modèles. Le jugement que Jacobi avait porté sur la révolution française, sur la république et sur le caractère du despotisme de Napoléon, est très-remarquable : son opinion sur ces points est conforme à celles que professent aujourd'hui en France beaucoup d'hommes impartiaux. On est frappé de la justesse de ses observations sur les affaires du tems, surtout des prédictions que lui inspiraient les écarts de la révolution, et que chaque jour voit se vérifier. Les lettres de Jacobi sont encore intéressantes, en ce qu'elles constatent des faits précieux pour l'histoire de cette époque et qu'elles contiennent des anecdotes curieuses sur plusieurs personnages marquans, par exemple, sur *Dumouriez*, qui, pendant son séjour dans le Holstein, s'était lié avec Jacobi.

On remarque dans cette correspondance treize lettres (1) écrites en français et rédigées avec beaucoup d'esprit; car Jacobi, élevé à Genève, connaissait parfaitement la langue française. La plupart de ces lettres sont adressées à M. C V., avec lequel Jacobi s'explique librement sur les philosophes français. Il s'occupe entre autres de M. *de Gérando*, dont il relève quelques inexactitudes contenues dans son histoire de la philosophie; et du philosophe *Saint-Martin*, qu'il avait connu à Paris, en 1802. Dans une de ses dernières lettres, Jacobi, vieillard presque octogénaire, exprime le plaisir qu'il éprouve d'avoir vu MM. *Cousin* et *Bautain*, à leur passage à Munich en 1818. La lecture des lettres écrites depuis 1816 nous affecte d'un sentiment pénible, en nous montrant Jacobi en proie aux

(1) Lettres 202, 222, 225, 259, 261, 309, 315, 319, 322, 327, 355, 365, 368.

maladies et aux peines de toute espèce qui n'ont plus cessé de l'accabler : à Munich encore, elles tourmentaient son existence, au milieu de l'éclat que répandaient sur lui les fonctions de président de l'Académie. — Nous le répétons, ce recueil est précieux pour ceux qui veulent connaître le véritable caractère de la civilisation de l'Allemagne actuelle, et apprécier exactement les vues élevées des hommes supérieurs qu'elle renferme. C'est à ce titre qu'il sera sans doute accueilli avec empressement par les hommes éclairés de tous les pays. — La correspondance de Jacobi se recommande encore par l'élégance et la pureté du style : elle fournit ainsi d'excellens modèles de prose allemande. C'est un genre d'éloge qne les auteurs de nos jours méritent rarement. WARNKOENIG.

Ouvrages périodiques.

24. — * *Posonienses ephemerides politico-statisticœ.* — Éphémérides politico-statistiques. Presbourg, 1827; imprimerie de Belnay. In-4°; prix, 14 fl.

Une gazette latine serait une apparition singulière dans nos contrées, où la langue des Romains n'est plus en usage que dans les colléges, et où l'on trouverait plaisant d'employer l'idiome de Cicéron et de Tacite pour raconter en style de gazette les événemens du jour, et pour exposer les idées et les besoins actuels des peuples. Il n'en est point ainsi chez les Hongrois, qui discutent, sinon avec élégance, du moins avec facilité, les affaires nationales en latin de leur façon. Lorsque le dictionnaire ne leur fournit pas de termes, ils en créent, et quelquefois, ne se souvenant pas bien du style cicéronien, ils rendent en mots latins des phrases et des tournures allemandes ou hongroises. La gazette de Presbourg aurait bien diverti les anciens Romains; mais il leur aurait fallu un dictionnaire particulier pour la comprendre. Il faut être initié au glossaire hongrois-latin de Presbourg pour savoir que *celer tabellarius* veut dire un courrier, *Diarium Discussionum* le Journal des Débats, et *corporis custodes* les soldats de la garde royale. C'est bien pis lorsque la gazette latine vient à parler de quelques fonctionnaires publics hongrois, et à détailler les titres et les qualités qui accompagnent leurs noms. La désignation d'un seul personnage exige quelquefois six ou huit lignes tout-à-fait inintelligibles pour un étranger, et auxquelles un Varron même ne comprendrait rien.

Mais la forme serait peu de chose, si du moins la gazette de Presbourg avait un fonds intéressant. C'est la principale gazette

du vaste royaume de Hongrie. Ce pays, si intéressant par ses productions, son sol, ses habitans, est riche et fertile ; il possède une constitution, un corps représentatif composé de députés, de nobles et de prêtres; des Grecs, des Slaves, des Allemands, y vivent en colonie; une dizaine de cultes y sont pratiqués les uns à côté des autres. La Hongrie confine et commerce avec des peuples qui n'ont presque aucune communication avec le reste de l'Europe, et que les Hongrois pourraient seuls faire bien connaître. Que de sujets intéressans pour un journal rédigé avec esprit et indépendance! Quelle mine féconde pour les écrivains périodiques de Paris ou de Londres! Les séances de la seule diète de Hongrie seraient de nature à fournir les matériaux d'une feuille qui serait sans doute lue avidement au-dedans et au-dehors du royaume. Eh bien! la pauvre gazette latine de Presbourg ne contient rien de tout cela. La Hongrie y occupe la moindre place ; et si le gazettier parle de sa patrie, c'est pour apprendre à ses lecteurs que le Danube en débordant a enlevé les foins, que l'archiduc palatin a marché derrière une procession, ou qu'un nouveau curé a fait une entrée solennelle dans sa paroisse. Voilà tout ce qu'on apprend par la première gazette de la capitale de cette fière nation hongroise qui autrefois jouait un rôle si brillant parmi les nations de l'Europe.

La gazette latine a grand soin d'indiquer si la diète a tenu tel jour sa 102e ou sa 103e séance; mais elle garde le plus profond silence sur la nature et la marche des discussions. Les sentimens et les discours patriotiques des députés de la nation, leur résistance courageuse aux prétentions souvent exagérées du gouvernement, les efforts serviles des hommes aveuglément dévoués à la cour, le conflit des opinions et le choc des idées au milieu de cette élite de la nation, tout cela est enseveli dans un profond oubli : ce sont des choses que la censure ne permet point de divulguer; en revanche, elle laisse remplir la feuille latine de quelques extraits des gazettes étrangères. On peut y lire les détails des incendies ou des assassinats qui ont eu lieu dans les diverses parties de l'Europe. On y retrouve en mauvais latin une portion des diatribes de l'*Étoile;* et, si par hasard quelque orateur ou quelque procureur du roi à Paris a parlé contre les abus de la presse, la gazette latine a soin de donner de longs fragmens de ses discours, sans doute pour dégoûter les peuples des bords du Danube et de la Drave de la liberté d'écrire, qu'ils ne connaissent que de nom.

La Hongrie a des ouvrages périodiques plus intéressans et plus utiles (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 852); mais, quant à sa

littérature politique et quotidienne, la gazette latine de Presbourg en donne une triste idée : c'est l'enfance de l'art. C'est à peu près ainsi que l'on faisait des gazettes en France et en Angleterre il y a un siècle et demi. Il est vrai que cette branche de littérature est à peu près nulle, et pour cause, dans toute l'étendue des états autrichiens. D—G.

SUISSE.

25. — *Constitutiones et regulæ, etc.* — Constitutions et règles de la congrégation des prêtres, sous le titre du Saint-Rédempteur, approuvées par le pape Benoit XIV, traduites en latin sur la deuxième édition italienne publiée à Rome, en 1782. Fribourg, 1826; Piller, imprimeur de l'évêché. In-24 de 40 pages.

Ces constitutions des *Liguoristes* sont divisées en trois parties. La première traite des missions et autres exercices; la seconde, des obligations particulières de cet ordre, des vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de persévérance, de la fréquentation des sacremens et de la prière, du silence, des pénitences et des mortifications; la troisième du gouvernement de la congrégation et des attributions de ses chefs. Ce livre contient peu de choses réellement intéressantes pour les gens du monde, mais n'est pas indigne de l'attention du philosophe, surtout à une époque où la multiplicité infinie des congrégations religieuses, qui pullulent et se propagent de tous côtés, rend nécessaire d'étudier l'esprit, les réglemens, la direction, le but secret ou avoué de ces associations. B. J.

26. — *Essai* sur cette question proposée par un anonyme : *D'où vient que les sciences et les arts sont cultivés à Genève avec plus de succès que la littérature, et quel serait le moyen de favoriser au même degré l'étude des lettres anciennes et modernes?* Mémoire qui a remporté le seul accessit décerné à Genève au mois de décembre 1826; par *Adolphe* Peschier. Genève, 1827; Barbezat et Delarue. In-8° de IV et 50 pages; prix, 2 fr.

On a contesté l'à propos et l'utilité de la question traitée dans cette brochure. Un savant professeur, M. Humbert, a prétendu, dans le *Journal de Genève*, que la littérature n'était point aussi complétement négligée dans sa patrie qu'on voulait bien le dire. M. Peschier s'était exprimé ainsi : « On ne peut se défendre d'un sentiment de surprise en voyant qu'à Genève, où l'industrie nationale fait chaque jour de nouveaux progrès, où le génie intellectuel agrandit sans cesse le domaine des

sciences et multiplie les conquêtes des arts, la littérature seule est froidement accueillie et semble frappée d'une mortelle langueur... Nos poëtes manquent d'imagination et d'enthousiasme; nous sommes inhabiles à manier le poignard de Melpomène, et à corriger en riant le siècle et ses travers. Nul de nous n'a su prendre un vol hardi vers les hauteurs de la poésie lyrique. »

M. Humbert répond « que la littérature ne se borne pas à la poésie, qu'elle embrasse le champ de l'histoire proprement dite, et de l'histoire littéraire, le champ de l'éloquence et le champ de l'érudition. » Il ajoute : « Comment se fait-il que l'auteur du Mémoire, appelé à exposer et à développer l'état actuel de la littérature genevoise, ait passé sous silence les recherches historiques de MM. *Sismondi*, *Paul-Henri Mallet*, *Picot;* les Écrits politiques de MM. *Lullin de Châteauvieux* et *Étienne Dumont;* les traductions et les ouvrages originaux de *Pierre Prevost* et de *Charles Pictet;* les sermons de *Cellerier père;* les travaux d'érudition de MM. *Cellerier fils*, *Louis Vaucher*, *Adolphe Pictet*, *André Deluc?* Tous ces ouvrages, tous ces noms auxquels il fallait joindre ceux de MM. *Bonstetten*, *Hess* et *Simond*, protestent hautement contre les détracteurs de notre littérature. Une ville où l'on imprime sans interruption des ouvrages d'histoire et de politique, d'érudition grecque, latine et hébraïque; une ville où l'éloquence de la chaire obtient d'éclatans succès; une ville où se publie depuis trente ans un des meilleurs journaux de l'Europe (la *Bibliothèque britannique*) : une telle ville n'est pas aussi déchue qu'on paraît le croire; et quand nous ne mettrions dans la balance aucun de nos artistes et de nos savans, nous pourrions encore rivaliser de gloire avec toutes les villes de France, excepté Paris. »

Personne ne refuse à la patrie des Saussure et des Pictet un rang honorable parmi les cités les plus éclairées de l'Europe; mais, sans adopter dans toute sa rigueur la proposition soutenue par M. Peschier, on peut être curieux de rechercher avec lui à quelles causes doit être attribuée l'absence d'inspirations poétiques chez les Genevois, et lire avec intérêt la première partie de son Essai, où il traite de l'influence du caractère national, des mœurs et des institutions sur la littérature de son pays. Peut-être, après avoir prouvé que la gravité réfléchie, que le penchant à la critique et à la raillerie sont les traits caractéristiques de la *constitution morale* de ses compatriotes; après avoir démontré qu'à Genève l'absence de bénéfices attachés aux travaux littéraires, le peu de considéra-

tion accordé à l'étude de la littérature, l'influence des idées religieuses et de l'esprit de coterie, le défaut de relations sociales entre les deux sexes, nuisent au développement des facultés poétiques, M. Peschier ne propose-t-il, dans sa seconde partie, que des remèdes peu proportionnés au nombre et à la force de ces causes diverses. Il demande surtout des réformes dans l'instruction publique. Sans doute, l'étude approfondie des littératures anciennes et modernes, la culture bien entendue du goût chez les jeunes étudians, pourront former de bons littérateurs, d'excellens critiques, des écrivains, peut-être même des versificateurs corrects et élégans; mais, si le génie poétique n'a pas été accordé aux habitans des bords du Léman, les concours que propose M. Peschier ne réveilleront pas un enthousiasme qui est resté muet si long-tems devant les riantes collines du pays de Vaud et les cimes majestueuses du Mont-Blanc.

Du reste, empressons-nous, à l'exemple de M. Humbert, de rendre justice au talent de M. Peschier. Son Mémoire, écrit d'un style aisé, noble et élégant, prouve que les saines études littéraires trouvent encore des adeptes parmi les habitans de Genève. *a.*

ITALIE.

27. — *Rerum Polonicarum, etc.* — Des affaires de Pologne depuis la mort du roi Étienne jusqu'à la captivité de Maximilien d'Autriche; en un seul livre publié avec des additions par *Sébastien* Ciampi, correspondant littéraire du royaume de Pologne, en Italie. Florence, 1827; J. Galetti. In-8° de XII et 108 pages.

M. Ciampi continue à justifier par de savantes recherches le discernement de ceux qui l'ont attaché au service littéraire de la Pologne. Nous avons eu soin d'indiquer ses nombreuses publications précédentes, relatives à cette contrée: celle que nous annonçons aujourd'hui n'est pas moins précieuse. Le manuscrit original annonce *treize* livres, ce qui indique qu'une portion considérable de l'ouvrage est perdue, ou peut-être ne fut jamais composée. Il est anonyme, mais l'éditeur donne des raisons plausibles pour l'attribuer à *Jean-Michel Bruto*, historiographe d'Étienne Bathor, roi de Pologne. Le sujet de cette narration est d'ailleurs plein d'intérêt; elle renferme ce qui se passa à l'élection de Sigismond, prince de Suède, qui succéda au roi Étienne, mort l'an de J.-C. 1586, et qui eut pour concurrent le prince Maximilien d'Autriche. Cette chronique

d'un témoin oculaire et bien informé doit être rangée désormais au nombre des plus précieux matériaux que pourra consulter l'historien de la Pologne. A. M.

28. — * *Proposta di alcune correzioni ed aggiunte al Vocabolario della Crusca.* — Projet de quelques corrections et additions pour le *Vocabulaire de la Crusca*. T. III. Milan, 1824; Fusi et Stella. In-8°. Se vend à Paris, chez Aillaud.

Dans cet ouvrage, qui a été jusqu'ici le sujet de tant de critiques et d'un plus grand nombre d'éloges, M. Monti a eu surtout pour objet de rectifier diverses erreurs trop long-tems consacrées, et d'approprier la langue italienne aux nouveaux besoins du siècle et de la civilisation. Ce genre de recherches et de discussions n'est pas nouveau chez les Italiens; depuis le Dante, on les renouvelle de tems en tems avec la même ardeur que s'il s'agissait des intérêts les plus sacrés de la patrie; sans doute, le culte de la langue nationale doit devenir bien cher, lorsqu'il n'est pas permis de se livrer à d'autres soins encore plus graves et plus importans. On ne peut cependant se dissimuler que ces disputes, ainsi que tant d'autres, n'aient servi ordinairement qu'à multiplier les difficultés et les contradictions. La plupart de ceux qui se mêlent à la querelle s'écartent du sujet réel de la discussion, parce qu'ils ont oublié de le déterminer, avant de commencer leurs attaques. Combien de livres et de débats on aurait épargnés, si l'on avait tranquillement examiné les questions suivantes : Quel est le génie dominant de la langue italienne? Dans quels écrivains vraiment classiques faut-il en chercher le véritable caractère? De tous les dialectes italiens et de tous les écrivains de l'Italie, quels sont celui ou ceux qui se sont le plus rapprochés du type généralement reconnu de la langue italienne? Puisqu'on ne peut pas arrêter les altérations d'une langue, soumise, comme toute autre chose, aux lois du caprice et de la nécessité, quelle est la meilleure méthode à suivre pour éviter d'une part les abus de ce genre, et pour seconder, de l'autre, les progrès de la pensée? L'examen et la solution de ces problèmes, exposés avec précision dans un petit nombre de pages, feraient oublier la foule de volumes insignifians publiés jusqu'à ce jour et peut-être délivreraient pour l'avenir les Italiens du retour d'un pareil fléau.

Tels sont les avantages que nous fait espérer l'ouvrage de M. Monti. En développant les principes du comte Perticari, dont l'Italie regrettera long-tems la perte, il a enrichi un sujet naturellement aride et fastidieux de traits vifs et piquans, de remarques neuves et judicieuses, propres à nous faire mieux

connaître et apprécier le vrai génie de la langue italienne et des écrivains à qui elle doit ses plus beaux modèles. Parfois, l'auteur embellit un examen grammatical un peu sec et monotone par des passages d'une éloquence qui lui est propre, et dans lesquels il sait allier aux qualités d'un critique sévère la gaîté et les sarcasmes du poëte. Employant ainsi tous les moyens pour gagner sa cause, il sait instruire ses lecteurs en les amusant. Peut-être a-t-il commis quelques méprises, surtout lorsqu'il s'abandonne à une certaine vivacité, qu'il est bien difficile d'éviter dans cette sorte d'ouvrages polémiques; mais nous pouvons assurer que le beau travail de M. Monti a éclipsé tout ce qui existait de meilleur dans ce genre, et que, s'il ne parvient à réprimer, chez les Italiens, la manie des discussions grammaticales, c'est que leur mauvais génie les condamne irrémissiblement à ce genre de supplice, pour les punir d'avoir négligé des études plus importantes. F. S.

29. — * *Saggi di belle lettere italiane*, *etc.* — Essais sur la littérature italienne, par M. Cimorelli. Naples.

La *Revue Encyclopédique* avait annoncé la prochaine publication de cet ouvrage (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 690), dont un seul volume, échappé aux rigueurs de la censure italienne et auquel est annexé un plan de l'ouvrage, vient de voir le jour. Si l'on peut se hasarder à porter un jugement sur une œuvre aussi importante que celle de M. *Cimorelli*, d'après cette seule partie aujourd'hui connue, nous dirons qu'elle fait bien augurer de celles qui nous sont encore inconnues. Le plan de l'auteur est celui qu'il devait adopter, afin de remplir les lacunes qui existent dans l'histoire littéraire d'Italie, par *Ginguené*, et afin d'éviter, autant que possible, de se rencontrer avec un pareil adversaire. Sur quatre essais, le premier est consacré à faire connaître l'origine, les progrès, les vicissitudes et l'état actuel de la littérature italienne; on y passe rapidement en revue les premiers siècles de cette littérature; puis, successivement, et avec plus de développemens, les xive, xve, xvie, xviie et xviiie siècles. Le second essai, en trois volumes, devait offrir l'examen de la poésie, et des grands ouvrages poétiques de l'Italie, tels que *la Divine comédie*, *Roland furieux*, *la Jérusalem délivrée*, et d'autres compositions de divers genres. Les discours, les nouvelles, et le genre épistolaire auraient été le sujet du troisième essai, spécialement destiné à la prose. La langue italienne devait être soigneusement envisagée, sous les rapports de son origine, de sa formation, de son orthographe, de sa prononciation, de sa grammaire, de ses dialectes, dans le dernier essai qui n'au-

rait pas été le moins neuf ni le moins utile pour tous ceux qui cultivent la langue et la littérature de l'Italie.

La partie critique, contenue dans le premier volume, renferme des vues saines, des idées étendues; on y reconnaît un esprit observateur et judicieux, et un homme qui, nourri des bonnes doctrines, a soin toutefois de leur faire subir un sévère examen avant de les reproduire. Quant au style, nous voudrions pouvoir lui donner les mêmes éloges qu'au fond des idées, à l'ensemble du plan et à la partie matérielle du livre. On peut reprocher à M. Cimorelli de l'affectation et de la raideur. Le tour de sa phrase n'est pas en général assez libre, assez aisé; et tout en paraissant s'attacher à reproduire les formes de langage observées dans le XIVe siècle, il ne laisse pas d'employer parfois des expressions que l'autorité des bons écrivains n'a pas encore consacrées en Italie. Ces défauts néanmoins devant disparaître dans une traduction, nous pensons que ce serait rendre un service essentiel aux Français, amis de la littérature italienne, que de faire passer dans leur langue l'ouvrage de M. Cimorelli : nous portons ce jugement avec d'autant plus de confiance, que, sans avoir eu communication des passages supprimés par les censeurs de Naples, nous avons lieu de croire que le public a été privé de la meilleure partie de l'*Essai sur la littérature italienne.* C.

30. — *Prospetto della storia leteraria di Sicilia nel secolo* XVIII, *etc.* — Tableau de l'histoire littéraire de Sicile, au XVIIIe siècle; par l'abbé *Dominique* SCINA, historiographe royal. T. II. Palerme, 1826; L. Vato. In-8°.

Nous avons rendu compte du premier volume de cet ouvrage, où l'auteur traite de l'histoire littéraire de la Sicile, pendant la première moitié du XVIIIe siècle (voy. *Rev. Enc*, t. XXVIII, p. 831). Il la continue, dans le nouveau volume, depuis 1750 jusqu'en 1780. M. Scinà n'imite point ces écrivains routiniers dont toute la science se borne à compiler les vies des auteurs, selon l'ordre chronologique. Il prouve qu'il connaît l'importance d'une histoire analytique, et s'attache surtout à la division des genres littéraires qui ont brillé durant l'époque dont il s'occupe. Qu'on ne cherche donc point ici cet ordre chronologique qui, propre à une histoire purement biographique, ne saurait convenir à l'histoire littéraire, telle que l'ont conçue, par exemple, *Tiraboschi* et *Ginguené*.

M. Scinà, fidèle aux lois de la méthode adoptée par ces deux maîtres, traite successivement en six chapitres : 1° de l'étude des mathématiques et des sciences physiques; 2° de la philosophie et des études de droit; 3° de la diplomatique, de l'ar-

chéologie et de l'histoire; 4° de l'histoire naturelle et de la médecine; 5° des études ecclésiastiques; 6° des études littéraires appelées *humanites*. Peut-être pourrait-on demander pourquoi le IVe chapitre de l'histoire naturelle et de la médecine ne suit point celui des sciences physiques qui est le premier; et pourquoi l'histoire des études ecclésiastiques succède plutôt à l'étude de l'histoire naturelle et de la médecine qu'à celle du droit, ou à celle de la diplomatique et de l'histoire.

L'auteur, ami éclairé de la civilisation, s'empresse de faire remarquer les progrès que les lettres ont faits dans la Sicile, sous les règnes de Charles III et de Ferdinand IV. On remarque avec satisfaction son impartialité et sa franchise, lorsqu'il indique les obstacles qui furent opposés, pendant cette époque, aux progrès de la philosophie. Il signale spécialement l'entêtement des jésuites et la résistance qu'ils déployèrent contre le nouveau mouvement donné aux études siciliennes. Ennemis déclarés des innovations et des réformes que réclame la perfectibilité de l'espèce humaine, ils continuèrent à proscrire dans leurs écoles Descartes et Leibnitz, et à poursuivre leurs partisans. Mais les lumières de la philosophie commençaient à pénétrer en tous lieux, et venaient découvrir peu à peu leurs mensonges et leurs calomnies. Au milieu de cette crise, les jésuites s'efforcèrent de se venger, et désignèrent un promoteur innocent de la doctrine leibnitzienne, comme victime de leur haine contre toute philosophie. Le marquis *Thomas Natale*, qui devança, dit l'auteur, le marquis Beccaria dans la théorie des délits et des peines (1), avait publié une espèce de poëme didactique sur la philosophie de Leibnitz. Ils réussirent à faire réprimander l'auteur par des ministres qui servaient plutôt les intérêts des jésuites que ceux de la nation. On supprima tous les exemplaires de l'ouvrage; on lança un édit d'excommunication contre quiconque oserait le lire, et l'on jeta dans un cachot l'imprimeur et ceux qui avaient travaillé dans son imprimerie. Malgré les intrigues de la Société, Leibnitz triompha; et M. Scinà en donne une preuve, surtout en exposant la doctrine de *Vincent Miceli*, qui s'éleva jusqu'aux régions du *transcendantalisme*, bien avant que Kant y eût conduit ses nombreux adeptes. Ce qui est surtout honorable pour M. Scinà, c'est d'avoir osé rappeler ces faits presque ou-

(1) Voyez *Riflessioni politiche intorno al l'efficacia delle pene, delle leggi minacciate.*

bliés, au moment où les jésuites, sortant de leurs ténèbres, osent affronter la lumière de la philosophie et commencent à reprendre leur empire sur la raison et la conscience des peuples. Il montre non-seulement tout le mal qu'ils ont fait aux lettres, tant qu'ils purent exercer leur déplorable influence, mais aussi tout le bien qu'on a obtenu depuis qu'on a senti les dangers de leur domination littéraire et politique.

31. — * *Nuova colezione di opuscoli letterarj, etc.* — Nouvelle collection d'opuscules littéraires, par les professeurs *Jacques* Tommasini, *François* Orioli, *Paul* Costa, *François* Cardinali, et *J.-B.* Bruni. Deuxième cahier. Bologne, 1826. In-4°.

Ce cahier contient deux mémoires : l'un est celui de M. Costa, *sur l'analyse et la synthèse*, dont nous avons déjà parlé (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 422); l'autre est une répétition de ce qu'on a souvent débité sur l'ouvrage du célèbre Cabanis : *Rapport du physique et du moral de l'homme.* L'abbé Bruni, auteur de ce mémoire, oubliant les sentimens philosophiques et religieux dont l'écrivain français avait, de son vivant, fait l'aveu dans une lettre adressée à un de ses amis, et depuis imprimée (Paris, 1824), s'efforce de donner à quelques passages les interprétations les plus odieuses, et qui sont en contradiction évidente avec tout le système intellectuel, et plus encore, avec la conduite morale de Cabanis. Reconnaissant une première cause éternelle et toute-puissante, ce philosophe, aussi modeste que sage, n'a jamais prétendu la qualifier et la déterminer, au moyen des subtilités scolastiques qui prouvent seulement l'ignorance et l'orgueil de quelques docteurs. Au lieu de se perdre dans le chaos des dissertations, trop souvent vides de sens, sur la nature de la matière, de l'esprit et des causes premières, il s'attachait de préférence à cette partie de la religion moins spéculative et plus pratique qui se borne à honorer la Divinité, au lieu de chercher à analyser son essence. Pourquoi donc M. l'abbé Bruni se plaît-il à confondre Cabanis avec *Spinosa*, *Hobbes* et d'autres écrivains qu'il appelle sophistes? Si l'on voulait user du même système d'interprétation à l'égard de quelques phrases isolées, choisies dans les ouvrages de ceux qui ont traité de l'esprit, de la matière et des causes premières, il en est bien peu qui échapperaient aux sévères, mais injustes conclusions que l'on n'a pas craint de porter sur les doctrines d'un homme qui honora son siècle et son pays.

32. — *I Romani e i Francesi, etc.* — Les Romains et les Français. *Deuxième édition.* Udine, 1826. In-8°.

L'auteur, indigné des attaques que les étrangers dirigent sou-

vent contre la gloire littéraire des Italiens, s'efforce de comparer leur mérite scientifique avec celui des Français. Il reproduit la plupart des observations que l'on avait faites avant lui. Il demande : Qui a introduit dans la physique les méthodes et les formes de la géométrie ? Qui a établi les lois du mouvement ? Les Allemands, les Anglais, les Français, dit-il, ont tant disputé sur l'invention du calcul infinitésimal, et aucun n'a rappelé le nom du célèbre *Cavalieri* qui en avait jeté les premiers fondemens. Il réclame en faveur de l'Italie la découverte de la circulation du sang, due à *Colombi* de Crémone, et à *André Cisalpin ;* la nouvelle méthode de fortification, publiée, avant Vauban, par *François Marchi ;* la chambre obscure de J.-B. *Porta*, ainsi que tant d'autres découvertes de *Vinci*, de *Maurolico*, de *Sarpi*, de *Galilée*, de *Castelli*, de *Redi*, *etc.* L'astronomie fut perfectionnée par *Cassini*, et Cassini était Italien. Les tables astronomiques du célèbre *Oriani* sur Herschel, et sa théorie d'Uranie ont été publiées un an avant que M. *Delambre* eût fait paraître son ouvrage sur le même sujet. L'auteur cherche aussi dans les ouvrages de *Patrizi*, de *Bruno*, de *Cardan*, la théorie de la terre de Burnet, les monades et l'optimisme de Leibnitz, la physiologie des plantes, etc. Mais toutes ces rémarques se trouvent déjà dans les ouvrages de Ginguené, de M. Portal, et de presque tous les étrangers qui ont écrit sur l'Italie ou sur les sciences qui lui furent redevables d'une partie de leurs progrès. Il vaudrait mieux oublier ceux qui méprisent tout ce qu'ils ne connaissent pas, que les imiter.

33. — *Descrizioni geografiche e storiche tratte dalle opere, etc.* — Descriptions géographiques et historiques, tirées des œuvres du P. *Daniel* Bartoli. Milan, 1826 ; Silvestri. In-12.

Les Italiens font beaucoup de cas des œuvres et du style du *P. Bartoli*, écrivain distingué du XVIIe siècle. A l'exemple du célèbre *Redi*, qui avouait avoir appris dans les écrits de Bartoli à connaître les beautés de sa langue, MM. *Monti*, *Giordani* et d'autres qui jouissent d'une certaine autorité littéraire, ont recommandé de plus en plus l'étude de cet écrivain. On a plus tard imprimé à Plaisance et réimprimé à Turin, la longue *Histoire de la société des jésuites*, publiée pour la première fois à Rome en 1650 et 1673. Cet ouvrage comprend six gros volumes in-folio ; ce qui doit effrayer beaucoup de personnes, qui, tout en désirant être initiées aux secrets de leur langue par la lecture des beaux modèles, ne peuvent pas lui consacrer tout leur tems. Aussi, des critiques judicieux ont-ils fait un choix des morceaux les plus intéressans de cet élégant historiographe. Nous recommandons surtout les *Prose scelte* re-

cueillis par M. *Gamba*. Le recueil que nous annonçons peut également servir aux personnes qui étudient la langue italienne.

F. Salfi.

PORTUGAL.

34. — * *Collecçao de noticias para a historia, etc.* — Collection de notices pour l'histoire et la géographie des nations d'outre-mer qui vivent dans les possessions portugaises, ou qui en sont voisines. Tome IV : n° 1. Lisbonne, 1826 ; imprimerie de l'Académie de Lisbonne. Petit in-4° de 143 pages.

La collection de ces *Notices* est publiée par les soins de l'*Académie royale des sciences*, dont les travaux tendent avec persévérance à rendre à la navigation portugaise l'éclat qu'elle eut autrefois, et qu'elle répandit sur la nation. Ce petit volume contient la narration du voyage de *José-Gonsalves* da Fonseca, depuis le Para jusqu'à l'embouchure du Rio da Madeira, et en remontant cette rivière, jusqu'aux mines de Mato Grosso. Ce voyage, commencé au mois de juillet 1749, et terminé le 16 avril 1750, serait aujourd'hui plus fructueux qu'il ne le fut alors. On ne se bornerait point à lever la carte du cours d'une rivière ; on ferait des nivellemens, on recueillerait des matériaux pour la géographie physique des pays que l'on traverserait ; on multiplierait les observations d'histoire naturelle. Les 19 cascades ou rapides de la rivière de Madeira ne sont pas assez connues par cette narration. La hauteur des chutes et la vitesse des courans n'ont pas été mesurées ; on ne dit rien de la nature des roches, et leurs formes sont rarement décrites. Aujourd'hui, les reconnaissances sont plus instructives et plus complètes. Il paraît que celle de l'immense territoire du Brésil est encore peu avancée ; le tems de l'entreprendre ne tardera point à venir, si même il n'a pas commencé. On n'attache plus autant d'importance à la découverte de nouvelles mines d'or ; on est enfin convaincu que la véritable richesse des nations et des gouvernemens consiste dans la possession d'un sol fertile, dans les produits de la culture et dans l'industrie qu'ils alimentent. Tels seront désormais les principaux objets de recherches, et ce changement dans les idées est un des importans résultats du progrès des lumières.

35. — * *Discurso recitado na sessao publica, etc.* — Discours prononcé à la séance publique de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, le 1er juillet 1824, par le secrétaire *José - Maria* Dantas Pereira (Extrait des *Mémoires de l'Académie*).

Ce Discours contient les informations les plus récentes qui

nous soient parvenues sur les travaux de l'Académie des sciences de Lisbonne, et nous fait désirer vivement que nous puissions compléter, pour ce corps savant, le tableau des services que les Académies ont rendus aux différentes divisions des connaissances humaines. Celle de Lisbonne a compris l'*agriculture* dans ses attributions, et lui assigne une place dans l'*Histoire naturelle*, la *première* de ses *quatre sections ;* la *littérature* occupe la *seconde*. Mais cet hommage ne s'adresse qu'à ce que les lettres ont de plus digne d'estime; les productions d'un ordre inférieur n'y ont aucune part. L'Académie s'est imposé l'obligation de recueillir les documens relatifs à la grandeur colossale de la domination portugaise, dans les plus beaux jours de la prospérité de cette nation : ce travail est confié à la section de littérature; il serait très-pénible pour des amis de leur patrie, s'ils n'étaient soutenus par l'espérance que la gloire du nom portugais reprendra quelque jour tout son éclat, après la longue éclipse qui semblait l'avoir condamnée à l'oubli. Cette même section est aussi chargée de former l'importante collection dont nous avons parlé (Voy. *ci-dessus*, p. 177). Elle sera le dépôt de connaissances précieuses sur des régions encore peu connues. On y trouvera les écrits les plus authentiques pour l'histoire de la navigation des Européens. Ce sera là qu'il faudra consulter *Cadamoste*, *Pedro de Cintra*, *Pedro Alvarès Cabral*, *Thomé Lopez*, *Goao de Empoli*, le vénérable *José de Anchieta*, *etc.* On voit que la *littérature* dont il s'agit appartient réellement aux sciences, et qu'elle leur fournit des matériaux d'un très-grand prix. Les membres de cette section ne peuvent rester oisifs; et ce qu'ils publient en nom collectif n'est pas, comme dans quelques autres corps savans, le travail d'un seul membre qui s'en est chargé pour tous les autres, mais le résultat d'une coopération effective où chacun a contribué de son tems, de ses soins et de ses lumières.

La *troisième section* est celle des *Sciences mathématiques* et de leurs diverses applications à l'astronomie, à la navigation, à la mécanique. Celle-ci enrichit le recueil académique d'un très-grand nombre de mémoires, et ses programmes sont aussi très-dignes d'attention. On y voit que le Portugal s'occupe activement des moyens de s'approprier la navigation par la vapeur et les moyens de défense que la marine militaire peut en tirer. Enfin, une *quatrième section* s'occupe des progrès des *Sciences physiques et chimiques*, et de leurs applications.

On voit que le Portugal n'est pas dépourvu de savans distingués. Il nous manque encore, pour la statistique intellectuelle de ce pays, des notices sur les universités et les écoles populaires.

Les ouvrages indiqués par l'Académie comme les plus dignes d'être répandus, formeraient une bibliothèque très-intéressante, et il en est plusieurs qui mériteraient de passer dans les autres langues de l'Europe. (Voy. *ci-dessus*, p. 138, à l'article Brésil, l'annonce d'une autre publication, due au même auteur, M. Dantas-Pereira. N.

PAYS-BAS.

36. — *De pecore etiam in æstate semper in stabulis retinendo, etc.* — Sur l'usage de garder les bestiaux renfermés dans les étables, même pendant l'été; par M. Van der Chys. Leyde, 1827; imprimerie de Luchtmans. In-4° de 37 pages.

La question qui se trouve traitée ici a fait le sujet d'un prix proposé par la Faculté des sciences mathématiques et physiques de l'Université de Leyde. La dissertation de M. Van der Chys, jeune homme laborieux, et qui donne les plus grandes espérances, a été couronnée. Elle est divisée en trois chapitres, et traite en détail les divers points que le sujet offrait à l'examen de l'auteur. Écrite avec talent, elle prouve des connaissances étendues en économie rurale.

37. — * *De Gallorum chirurgiâ observationum Sylloge.* — Recueil d'observations sur la chirurgie des Français; par M. Suringar, D. M. Leyde, 1827; imprimerie de Luchtmans. In-8° de xvi-381 pages.

Depuis la fin du siècle dernier, la chirurgie a fait des progrès immenses. Les guerres dévastatrices qui pendant vingt ans ont affligé l'Europe n'ont pas peu contribué à perfectionner cette partie de l'art de guérir, à lui donner cette supériorité qu'elle a acquise chez quelques nations, et à l'entourer d'une considération qu'elle mérite à si juste titre. L'on ne saurait contester, sans injustice, que la France tient aujourd'hui le sceptre de la chirurgie. Je le déclare, sans craindre d'être taxé d'exagération ou de complaisance; et quoique étranger, mais peut-être plus indépendant de caractère et plus juste que l'auteur *ministériel* de l'*Histoire des progrès récens de la chirurgie*, j'aime à rendre cet hommage à la patrie des *Boyer*, des *Pelletan*, des *Larrey*, des *Dupuytren*, des *Roux*, des *Lisfranc*, des *Lallemand*, *etc.*

L'ouvrage de M. Suringar a pour objet principal de faire connaître l'état de la chirurgie française. Après avoir donné une histoire succincte de la chirurgie en France jusqu'à la fin du xviiime siècle, l'auteur fixe l'époque où elle a commencé à marcher à grands pas vers sa perfection : cette époque est celle de *Desault*, à la vie et aux écrits duquel M. Suringar consacre

quelques détails qui seront lus avec plaisir. Il passe en revue les hommes qui ont le plus illustré la chirurgie dans les derniers tems ; il rappelle les richesses dont ils l'ont dotée, et recherche les causes qui ont favorisé les progrès de cet art. Viennent ensuite des observations pratiques sur les plaies de la tête, sur les ulcères, les fistules, les fractures, les luxations, l'anévrisme et les hernies, observations pour la plupart puisées dans la pratique des chirurgiens français. M. Suringar a choisi et coordonné ses matériaux avec discernement, et son livre ne peut manquer d'obtenir un accueil distingué auprès des hommes de l'art, instruits et impartiaux.

38. — * *Coup-d'œil sur l'ophthalmie qui attaque particulièrement les militaires des Pays-Bas ;* par M. DE COURTRAY, D. M., chirurgien-major, etc. Gand, 1827 ; imprimerie de Vandekerkhove. In-8° de 60 p.

La nature de l'ophthalmie, qui depuis plusieurs années afflige l'armée des Pays-Bas, et même quelques autres troupes européennes, n'est pas encore bien appréciée. Les hommes de l'art ne s'accordent point sur les causes de cette désolante maladie : les uns la croient d'origine égyptienne, et pensent qu'elle dérive uniquement de la contagion; d'autres soutiennent qu'elle naît de la compression du cou, causée par le col, le collet, l'habit étroit, agrafé, et tiré en arrière par le havresac, d'où résultent une congestion sanguine dans les vaisseaux capillaires de la conjonctive, et par suite, la prédisposition des yeux à être enflammés par la poussière, par l'action plus ou moins directe et prolongée du soleil, par la suppression de la transpiration, etc.; tandis que d'autres médecins encore, et je suis du nombre, sont dans l'opinion qu'elle provient essentiellement de la même source que les affections catarrhales, et que, dans plusieurs circonstances, elle est entretenue par la contagion, c'est-à-dire par le contact de l'œil sain avec la matière sécrétée par l'œil malade. On sait généralement que les affections catarrhales, ou inflammations des membranes muqueuses, se communiquent par l'attouchement immédiat du fluide morbifique avec la partie dans laquelle la maladie doit avoir son siége; ce qui vient à l'appui de cette opinion, que je professe depuis 1816, que j'ai communiquée dès-lors à plusieurs de mes correspondans, et que j'ai consignée dans la seconde édition de mes *Observations médicales* faites pendant les campagnes de Russie en 1812, et d'Allemagne en 1813, etc. (Utrecht, 1822 ; imprimerie de Van Schoonhoven), c'est que, comme je l'ai fait observer dans mon *Mémoire sur l'ophthalmie de l'armée des Pays-Bas*,

dont la *Revue* a annoncé la traduction hollandaise, la maladie se manifeste principalement dans les saisons propres au développement des maladies catarrhales, lorsque l'atmosphère éprouve des changemens fréquens; aussi a-t-elle le plus régné, en 1816, depuis le mois de mars jusqu'au mois de novembre. Cette année fut extrêmement pluvieuse, et l'atmosphère continuellement chargée de nuages; de sorte que les yeux n'étant pas suffisamment stimulés par la lumière, avaient acquis une grande susceptibilité à devenir le foyer de fluxion de la transpiration arrêtée (un défaut de stimulation, aussi bien qu'un excès de stimulation, produit par la poussière, une lumière trop vive, etc., donnent naissance à cette susceptibilité). Dans cette même année, les soldats des Pays-Bas furent excédés de fatigue par les exercices et le service de nuit; et la plupart de ces soldats étaient de jeunes militaires, peu faits au métier des armes, se tenant pendant les exercices dans une position fatigante et le cou roide. De là, empêchement du retour du sang veineux de la tête; donc, plus ou moins de stase ou séjour d'humeur dans l'organe visuel; la transpiration très-active durant les exercices ou les manœuvres, se supprimait brusquement par l'humidité froide de l'air, lorsque les soldats, dans leurs intervalles de repos, étaient exposés à cette humidité, ou bien pendant leur service de nuit, en sorte que les yeux, par leur prédisposition, devenaient le centre de la fluxion.

On a déjà beaucoup écrit sur l'ophthalmie qui nous occupe sans dissiper l'obscurité de son étiologie. On ne peut qu'applaudir aux efforts des hommes de l'art qui se vouent à rechercher les véritables causes de cette maladie, qui exerce des ravages aussi funestes, afin de parvenir à éclaircir cette question importante, que l'on ne saurait trop discuter; car du choc des opinions naissent les lumières et la vérité. Il est seulement à regretter que les convenances n'aient pas constamment présidé aux discussions; que des médecins même aient oublié les égards dus à leurs confrères, au point de mêler d'odieuses personnalités à leurs critiques. Revenons à la production que nous annonçons. M. de Courtray est un officier de santé de mérite et un homme de bonne foi; il a vu et observé la maladie dès sa manifestation dans l'armée. De justes éloges lui sont dus pour avoir publié le résultat de ses observations à cet égard; elles doivent inspirer d'autant plus de confiance, qu'elles sont présentées avec une modération et une impartialité qui honorent le caractère de l'auteur.

M. de Courtray rejette l'opinion des médecins et des chirurgiens qui ont consacré à l'ophthalmie, qui fait l'objet de sa

brochure, le nom d'*ophthalmie contagieuse d'Égypte*. Il fait une réflexion fort juste, que, si la contagion était telle qu'ils le prétendent, l'ophthalmie ne serait plus depuis long-tems une maladie des casernes, mais une maladie du royaume entier. J'ai fait des recherches multipliées pour m'assurer si la maladie est ou non contagieuse; elles confirment l'assertion de M. de Courtray, et, d'après mes observations sur ce sujet, je dis avec une entière conviction que l'affection dont il s'agit n'est point contagieuse, comme l'entendent les contagionistes, qu'elle ne se transmet par nulle autre voie que par celle que j'ai indiquée, et je ne doute aucunement que de cette manière l'on n'ait souvent contracté cette ophthalmie, soit en se lavant les yeux dans de l'eau infectée par la matière ophthalmique (il n'est point rare de voir dans les casernes plusieurs hommes se laver dans la même eau), soit en s'essuyant les yeux avec des draps de lit, des essuye-mains ou d'autres linges infectés de cette matière, etc.

M. de Courtray prétend que la vraie cause de l'ophthalmie de l'armée des Pays-Bas consiste dans le mode d'habillement des troupes. Il croit, comme l'ont déjà avancé plusieurs médecins qui ont écrit sur cette maladie, qu'elle est due à la manière de serrer le cou, qui exerce une compression nuisible sur les vaisseaux, et qui détermine une congestion sanguine dans les vaisseaux blancs de la membrane oculo-palpébrale, par suite de laquelle l'organe visuel, dit-il, est devenu si excitable que plusieurs causes irritantes, auxquelles nos militaires sont journellement exposés, deviennent fréquemment causes efficientes de la maladie.

J'admets avec M. de Courtray, et je l'ai dit dans mon *Mémoire sur l'ophthalmie*, que le serrement du cou doit être envisagé comme une cause prédisposante, parce qu'il gêne la libre circulation du sang; mais la maladie cessera-t-elle lorsque cette cause prédisposante sera entièrement détruite? je ne le crois pas, à moins que le soldat ne soit plus exposé à des causes capables de produire des affections catarrhales, ou à gagner la maladie par infection dans les casernes ou ailleurs.

Ce qui n'est point favorable à l'opinion de M. de Courtray, opinion cependant beaucoup plus raisonnable que celle des hommes de l'art qui croient la maladie importée d'Egypte, c'est que plusieurs régimens sont exempts de l'inflammation des yeux, quoique portant le même uniforme que ceux qui en sont affligés; c'est qu'elle a régné avant l'introduction de la tenue actuelle; c'est qu'on l'a vue attaquer des soldats dans les prisons et dans les hôpitaux, des femmes et enfans de militaires,

ainsi que d'autres personnes qui n'avaient jamais été soumis au moindre serrement du cou. De plus, les expériences que le Gouvernement a tentées en ordonnant de faire porter aux miliciens des cols sans cuir, de tenir les collets d'habit ouverts, ou fermés seulement par l'agrafe inférieure, et de faire faire le service avec le bonnet de police au lieu du schako, n'ont point prévenu le mal. Toutefois, puisque les objets d'habillement qui serrent sont nuisibles à la santé, il serait à désirer que le Gouvernement fît exécuter les changemens conseillés par M. de Courtray et par d'autres, relativement au col, au collet d'habit et au schako. Il faudrait même supprimer entièrement cette dernière coïffure, et la remplacer par le casque en cuir bouilli que j'ai proposé dans mon *Hygiène militaire* (section d'habillement), où je signale les inconvéniens attachés aux objets d'uniforme qui serrent trop.

M. de Courtray décrit avec exactitude les symptômes de l'ophthalmie militaire, et le traitement qu'il indique décèle un praticien instruit.

La brochure de M. de Courtray est terminée par une lettre de M. l'inspecteur-général du service de santé de l'armée des Pays-Bas, concernant cette ophthalmie. Cette lettre, fort singulière par sa rédaction et par l'absence du raisonnement médical, est suivie d'une réponse sage et bien raisonnée de M. de Courtray. Le contraste ne peut échapper à aucun de ses lecteurs. DE KIRCKHOFF.

39. — *Dissertatio inauguralis, etc.* — De la juridiction des tribunaux nationaux sur les étrangers; dissertation inaugurale pour le doctorat; par *Hippolyte* ROLIN, de Courtray. Gand, 1826; Vanderkerkhove. In-4° de 108 pages.

C'est ici une thèse de droit français, appliqué à la législation toute française du royaume des Pays-Bas, et à la jurisprudence des arrêts rendus, soit en France, soit en Belgique. Après un exposé des principes généraux de droit public qui dominent cette matière délicate, l'auteur discute le droit positif actuel sur la juridiction des tribunaux nationaux à l'égard des étrangers, d'abord dans les questions criminelles, ensuite dans les questions civiles, personnelles, réelles et mixtes, et enfin dans celles de commerce. La manière savante et habile dont l'auteur a traité un sujet si étendu et si fécond en controverses épineuses, nous paraît annoncer un jurisconsulte capable de rendre à la science des services distingués. V—G—R.

40. — * *Verhandelingen en onuitgegeven Stukken, etc.* — Dissertations et pièces inédites relatives à l'histoire des Pays-Bas, publiées par M. J. C. DE JONGE, substitut archiviste du

royaume. La Haye et Amsterdam, 1827, Van Cleef. In-8° de VIII et 484 pages.

Aujourd'hui, l'on veut que l'histoire, comme la politique, mette *jeu sur table ;* plus de caractères de convention, de romans renouvelés des Grecs : on exige de la vérité, de la critique ; et quels secours plus utiles à la critique et à la vérité que ces monumens originaux, où souvent un seul mot dessine plus vivement un caractère ou un événement, que les récits les plus ingénieux, les combinaisons les plus savantes ? M. de Jonge continue ses *Analectes*, à la façon des *Dumbar*, des *Matthæus*, des *Hoynckt Van Papendrecht*, des *Mabillon*, des *Durand* et des *d'Acheri*. Nous avons fait connaître son premier volume (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 524). Dans le second, on lit des remarques sur la comtesse Marguerite, sur son fils le duc Guillaume de Bavière, et sur Philippe de Clèves, sire de Wynendale; des lettres écrites par Guillaume de Nassau, dit le *taciturne*, à la régence de Gand, de 1580 à 1584 ; des considérations sur la scission des provinces du Nord et du Midi, de 1579 à 1584 ; l'histoire de la dernière union de Bruxelles, en 1577; deux lettres au prince Maurice, écrites par la reine Élisabeth, et par Henri IV ; des réflexions sur l'influence exercée par la république des Provinces-Unies sur le reste des peuples de l'Europe ; une justification de *Jean Evertsen*, lieutenant-amiral de Zélande ; une correspondance entre Van Beverningk et le grand pensionnaire J. de Witt, dans laquelle se trahit, à chaque ligne, la partialité de celui-ci pour la France; enfin, le *fac-simile* de la fameuse révocation de l'*édit perpétuel* contre le Stadhoudérat, faite à Dordrecht en 1672. Ce *fac-simile* est un petit chef-d'œuvre. On y a poussé la fidélité jusqu'à imiter la teinte jaunâtre du papier et la couleur du sceau. Les signatures des deux frères de *Witt* y sont apposées. Celle de *Ruwaard de Putten* est suivie de ces lettres V. C., qui signifient *vi coactus*, mais la seconde est couverte d'une tache d'encre faite peut-être à dessein. DE REIFFENBERG.

41. — *Recherches sur l'ancien Forum Hadriani et ses vestiges, près La Haye ;* par le baron de WESTREENEN DE TIELLANDT. Amsterdam et à La Haye, 1826 ; Van Cleef. In-18 de 29 pages.

S. M. le Roi des Pays-Bas, dans la vue de faciliter les travaux des archéologues, fit l'acquisition de la campagne d'Arensburg, située près de La Haye, sur le sol de l'ancien *Forum Hadriani*. M. le baron de Westreenen de Tiellandt vient de faire part aux savans de ses recherches à l'égard de cet établissement.

La position de l'*ancien Forum Hadriani* n'est pas marquée d'une manière précise sur la table de Peutinger; mais on sait qu'il était au sud-ouest de *Lugdunum Batavorum*, et le savant hollandais le place au lieu nommé aujourd'hui *Woorburg*, position que le géographe Danville avait déjà déterminée.

Un pavé en mosaïque, des débris de statues, un tamis en or, une grande quantité de médailles d'argent de différens empereurs romains, une lampe, une urne cinéraire, des bijoux et d'autres objets précieux, etc., des médailles du bas empire et des monnaies frappées sous Charlemagne, prouvent que cet établissement n'était pas sans importance, qu'il a subsisté jusqu'aux tems carlovingiens, et survécu à la destruction du paganisme. On ne peut douter que des fouilles suivies dans cet endroit, et dirigées par des hommes instruits, ne procurent des résultats très-satisfaisans et n'éclaircissent les incertitudes qui restent encore sur l'étendue de cet ancien lieu de commerce. N. L'H.

42. — * *L'Invalide*, ou *l'Ami du jeune âge*, par G. C. Verenet. Amsterdam, 1826; G. Porsielje. In-18 de xiv et 244 pages, avec six jolies gravures.

L'*Invalide*, ou *l'Ami du jeune âge*, est un livre charmant; il respire la morale la plus pure, et je ne crois pas que M. de Jussieu, l'auteur de *Simon de Nantua*, de *Pierre Giberne*, ait rien fait de mieux. Victor, officier-général, après avoir cueilli des lauriers sur tous les points du globe, vit heureux à la campagne, au sein d'une famille adorée; deux jolis enfans, Jules et Marie, sont élevés sous ses yeux : le bon homme Gérard, ancien sergent, est devenu le factotum de la maison; il s'occupe du soin d'amuser les enfans de son maître; et, pour former leur jeune cœur, il imagine une optique morale qui leur présente, divisée en 24 tableaux, toute sa vie, liée par plusieurs événemens à celle du général Victor. Il en résulte un intérêt qui se gradue avec beaucoup d'art; des réflexions toujours justes et naturelles en offrent la moralité, sans aucune trace de pédantisme. L'ouvrage est terminé par une excellente notice historique et géographique sur le Canada. A quelques mots inusités près, on ne se douterait point que l'auteur écrit dans une langue étrangère. Cet auteur est M. Verenet, directeur d'un établissement d'éducation à Amsterdam (1). Si ce

(1) Cet estimable instituteur, qui, pour mieux surveiller ses élèves, n'en admet pas au-delà de trente, demeure à Amsterdam, Prinsgracht, entre le Rée et Beerestaat, n° 294.

pensionnat n'était déjà connu sous les rapports les plus avantageux, *l'Invalide* deviendrait pour lui, je pense, un excellent prospectus. STASSART.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

43. — *De la médecine considérée comme science et comme art;* par *P.-H.* DUVIVIER, officier de la Légion-d'Honneur, etc. Paris, 1826; Gabon, rue de l'École-de-Médecine. In-8° de 390 pages; prix, 5 fr.

Au premier coup d'œil, il semble que les questions traitées dans cet ouvrage n'exigeaient pas les développemens que l'auteur leur a donnés, et qu'elles pouvaient être traitées dans un mémoire; mais M. Duvivier ne sera point blâmé pour avoir fait plus qu'on ne lui eût demandé.

Dans une introduction où les études qui doivent précéder et préparer celles de la médecine sont passées en revue, l'auteur impose aux étudians des devoirs sévères, et ne fait aucune grâce à aucune sorte d'ignorance. Le grec et le latin, la littérature, le dessin, la physique et la chimie, ainsi que les connaissances mathématiques, dont ces deux sciences ne peuvent se passer, l'histoire naturelle, etc. forment un vaste frontispice à l'entrée du temple où l'art de guérir sera révélé à ceux qui auront subi les épreuves de l'initiation. Cette dure nécessité de perdre un tems précieux à charger sa mémoire de mots fait regretter que notre idiome n'ait aucun pouvoir étymologique, qu'il soit sans ressources en lui-même, et toujours réduit à des emprunts; et loin que les grammairiens viennent à son secours, ils ne servent qu'à constater les pertes qu'il a faites, et les lambeaux étrangers qui déguisent sa pauvreté toujours croissante.

L'ouvrage est divisé en sept parties. La première contient l'exposition des diverses parties des sciences naturelles dont se composent les études médicales, et de l'ordre à suivre dans la recherche et l'explication des phénomènes de la vie de l'homme. Dans la seconde, l'auteur s'élève contre les systèmes en médecine, et il n'a pas de peine à persuader que l'hypothèse la plus vraisemblable ne peut tenir lieu des observations qui ont seules le droit de constituer une science. Dans la troisième, M. Duvivier s'attache à faire sentir la nécessité de remonter jusqu'aux causes des maladies, connaissance absolument nécessaire pour compléter celle des effets, quel que soit l'objet de nos recherches. Il passe ensuite aux opinions émises par plusieurs

médecins sur les *exanthèmes* (éruption de la peau), et particulièrement sur l'exanthème miliaire. Les trois parties suivantes peuvent être considérées comme la suite et le développement de celle ci. La septième paraît trop spéciale pour le titre du livre; des détails de registres ne sont point du domaine de la science, et ne mènent pas assez sûrement à des considérations générales sur l'art. On ne peut regarder la plus grande partie de cette dernière division de l'ouvrage que comme le résumé d'observations faites dans l'hôpital du Val-de-Grâce pendant un intervalle de douze années. Ce sont des documens dont l'art et la science profiteront également, mais qu'il eût peut-être fallu réserver pour un autre emploi.

M. Duvivier condamne avec raison les systèmes en médecine : le même arrêt devrait les frapper dans toutes les sciences applicables. Les systèmes ne peuvent convenir que comme moyen mnémonique, tels que les méthodes de classement, ou dans les sciences purement spéculatives, s'il y en a de telles. Partout ailleurs, ils ne peuvent servir tout au plus qu'à indiquer la direction des esprits; de même qu'avant d'entreprendre une expérience aérostatique, on lance un ballon d'essai, pour reconnaître l'état de l'atmosphère, et les vents qui y règnent. Y.

44. — *Manuel de physiologie de l'homme*, ou description succincte des phénomènes de son organisation, par *P.-L.* Hutin, interne des hôpitaux civils de Paris. Paris, 1826; Mme Lévi. In-32; prix, 3 fr.

Un *manuel* est destiné à rappeler des idées, ou à les fournir au besoin. Les ouvrages de cette espèce conviennent très-bien aux arts, un peu moins aux sciences *faites*, et nullement aux sciences qui sont à faire. Un *manuel de physiologie* ne peut être un bon ouvrage : celui-ci ne contredit point cette observation. M. Hutin paraît avoir lu les ouvrages de *Barthez*, de *Dumas*, de MM. *Richerand*, *Gall*, *Magendie*, *Adelon*, et avoir cherché à donner l'extrait de leurs opinions. Mais, son livre, dépourvu de développemens convenables, n'offre qu'une compilation fort peu instructive. Nous conseillons, d'ailleurs, à M. Hutin de surveiller son style : la physiologie étant le roman de la médecine doit être écrite avec plus de grâce que le récit de l'autopsie d'un cadavre. L'auteur avait plusieurs modèles à suivre, et il aurait pu chercher à imiter M. Richerand, dont l'ouvrage est aussi estimé par les gens de lettres que par les médecins.

45. — * *De la lithotritie*, ou *broiement de la pierre dans la vessie*, par le docteur Civiale. Paris, 1826; Béchet jeune. In-8° avec 5 planches; prix, 6 fr.

Une des découvertes les plus précieuses de l'art chirurgical est sans contredit la *lithotritie*, qui consiste à broyer les pierres dans la vessie, au lieu de les en retirer par une opération cruelle. Quand on réfléchit au grand nombre de personnes qui sont atteintes par cette douloureuse maladie; quand on pense que, sur cinq personnes opérées, il en meurt deux, on pourra juger de l'importance de cette nouvelle invention. Plusieurs essais avaient été entrepris pour dissoudre la pierre par les réactifs chimiques. Mais les agens capables de décomposer le calcul devaient aussi détruire le tissu de la vessie, et on a été obligé d'y renoncer. D'ailleurs, pour employer le réactif convenable, il aurait fallu d'abord connaître la nature de la pierre : ainsi, tout ramenait vers la méthode du brisement des calculs.

On a rapporté quelques faits assez peu croyables de malades qui, dans l'excès de leurs douleurs, auraient imaginé d'introduire un instrument armé de limes, et qui seraient ainsi parvenus à détruire la pierre qu'ils portaient. Quand on connaît toutes les difficultés de cette opération, on ne sait trop ce qu'il faut penser de ces histoires. Le premier chirurgien qui ait conçu l'idée d'un instrument destiné à cet usage, est Gruithuisen, Bavarois, qui a publié ses vues sur ce sujet, en 1813, dans la *Gazette de Saltzbourg*. « Mais ce projet, dit M. *Percy*, rapporteur de l'Institut, à peine ébauché dans un journal étranger, resté oublié dans le pays qui le vit naître, est tout entier en théorie, en spéculation, et n'a jamais eu le moindre commencement d'exécution, ni dans ses instrumens ni dans son emploi. » C'est donc à M. Civiale seul qu'appartient l'honneur de cette découverte; car toute la difficulté était dans l'exécution des moyens propres à cette opération, et dans leur application aux différens cas de la maladie.

L'ouvrage de M. Civiale renferme l'historique de cette invention. Il fallait d'abord arriver dans la vessie avec une sonde droite, afin d'exécuter les mouvemens nécessaires au broiement. C'est cette première partie de l'invention que M. Amussat réclame, et qui se retrouve dans plusieurs essais fort anciens. On est forcé d'admirer la construction de cet instrument, avec lequel on pénètre dans la vessie par le canal de l'urètre; on saisit, on enveloppe, et enfin on broie sans aucun danger les calculs urinaires. Les observations que M. Civiale a déjà faites sur l'homme lui ont fourni d'utiles améliorations qui rendent l'opération presque sûre dans la plupart des cas. Cet habile chirurgien mérite les plus grands éloges pour le zèle, le talent et la constance qu'il a mis dans l'exécution d'un moyen opératoire si utile à l'humanité. Am. Dupau, d. m.

46. — * *Méthode nouvelle pour le traitement des déviations de la colonne vertébrale ;* précédée d'un examen critique des divers moyens employés par les orthopédistes modernes ; par le docteur *C.-G.* Pravaz, ancien élève de l'*École Polytechnique*, membre correspondant de la *Société de médecine de Genève*. Paris, 1827 ; Gabon. In-8° de 220 pages avec quatre planches lithographiées ; prix, 4 fr., et 4 fr. 75 c. par la poste.

Il est hors de doute depuis long-tems, que les sciences se prêtent un mutuel appui, et que c'est de leur concours réciproque que naissent les ouvrages qui approchent le plus de la perfection. Le livre que nous annonçons peut servir de preuve nouvelle à cette vérité. L'auteur, ancien élève de l'École Polytechnique, est bon mathématicien ; et muni de ces connaissances trop négligées par la plupart des médecins, il s'est livré à l'étude de la médecine et à l'examen de la question qui fait le sujet de son mémoire. L'*Orthopédie*, ou l'art de redresser les déviations des membres et celles de la colonne vertébrale, est exploitée aujourd'hui par un grand nombre d'individus. De toutes parts on voit s'ouvrir de nouveaux établissemens consacrés à ce genre de traitement ; chaque jour, on voit paraître des annonces pompeuses, des prospectus séduisans. A en juger par toutes ces publications, l'orthopédie serait arrivée au plus haut point de perfection, et bientôt, Paris, la France, le monde entier ne présenteraient plus d'êtres contrefaits, estropiés, bossus, boiteux : tous marcheraient droit, tous auraient une taille élégante, une tournure agréable. Séduit par ces promesses, le public, qu'il est si facile de tromper, s'est empressé d'aller peupler les établissemens qu'on lui annonçait ; maisons de santé, couvens, pensions, etc, dirigés par des médecins ou des religieuses, des hommes instruits ou des charlatans, tout s'est rempli d'individus contrefaits, et là, hommes, femmes, enfans, vieillards même, tout a été soumis à divers traitemens qui quelquefois ont réussi, mais qui, dans le plus grand nombre des cas, ont été infructueux, lorsqu'ils n'augmentaient pas le mal contre lequel on les employait.

M. le docteur Pravaz s'est proposé de soumettre ces traitemens à un examen approfondi, soit sous le point de vue physiologique, puisqu'il a pour but de modifier la forme de quelques organes, soit sous le point de vue mathématique, puisque ce sont des machines que l'on emploie le plus souvent pour atteindre ce but. Son livre, écrit avec talent, avec esprit, laisse voir un peu trop d'indignation contre les charlatans ; de tels hommes ne méritaient pas tant d'honneur ; ce n'est que du mépris qu'il faut opposer à leur perfide jactance, et c'est en

répandant la lumière, en publiant la vérité qu'on peut seulement prémunir le public contre les entreprises du faux savoir et de la mauvaise foi. Sous ce rapport, l'ouvrage du docteur Pravaz doit rendre d'importans services. Il fixe d'une manière précise l'état de la question; il indique ce qu'on sait, il montre ce qu'on ignore, et trace d'une manière aussi claire que rationnelle la route que doivent suivre ceux qui voudront faire faire quelques progrès réels à l'orthopédie. La distinction étiologique des déviations de la colonne vertébrale jette surtout un grand jour sur un point de doctrine encore très-obscur, en indiquant quels sont les cas où l'on peut raisonnablement espérer un succès, et ceux où le traitement ne peut qu'être inutile ou nuisible. L'examen auquel il soumet les diverses machines est d'une grande lucidité, et sera facilement compris par ceux même qui ne connaissent pas les mathématiques. Il fait voir, à côté de quelques avantages souvent bien legers, de graves inconvéniens que l'on avait à peine soupçonnés. Enfin, jetant un coup d'œil rapide sur les diverses méthodes usitées soit en France, soit dans les pays étrangers, il indique une base de traitement fondée presque exclusivement sur les exercices gymnastiques et sur les positions habituelles que l'on fait prendre sans contrainte aux malades. Cette partie de son livre mérite la plus sérieuse attention; les raisonnemens sur lesquels il s'appuie, les faits qu'il allègue comme preuves, sont d'une évidence palpable, et tout porte à penser que la seule orthopédie raisonnable sera celle qui dans le plus grand nombre des cas, n'agira que sur les puissances musculaires, soit pour accroître, soit pour diminuer leur énergie. G. T. Doin, D. M.

47. — *Almanach général de Médecine* pour la ville de Paris (1827), par L. Hubert, chef des bureaux de la Faculté, secrétaire du *jury médical*. Paris, 1827; Gabon et compagnie. In-18 de 454 pages; prix, 4 fr.

Cet Almanach contient les noms et les adresses de tous les médecins, les chirurgiens et les pharmaciens qui habitent Paris. On y trouve quelques détails sur les institutions médicales établies dans cette ville; sur la Faculté de médecine, les écoles pratiques, le jury médical, les écoles d'accouchement et de pharmacie, l'Académie et la Société de médecine, sur l'Athénée de médecine, la Société médicale d'émulation, les Sociétés de médecine pratique, médico-pratique, anatomique, etc.; sur les journaux de médecine, sur les hospices et les hôpitaux. Une liste des publications de l'année 1826 paraît assez complète. En un mot, cet annuaire ne sera pas sans utilité pour les malades, pour les médecins et pour les élèves.

48. — *Manuel théorique et pratique du savonnier*, ou l'art de faire toutes sortes de savons; par une *réunion de fabricans*, et rédigé par Mme Gacon-Dufour *et un professeur de chimie*. Paris, 1827; Roret. In-18 de 296 p.; prix, 3 fr.

Voici un manuel qui s'est mis au niveau de la science. A l'avenir, les rédacteurs de ces sortes d'ouvrages seront sans excuse s'ils n'éclairent pas leur sujet de toutes les lumières de la théorie, et s'ils négligent de décrire tous les procédés de la pratique. Il est vrai que le *Manuel du savonnier* est le fruit du travail de plusieurs coopérateurs, que chacun d'eux a fourni ce qu'il savait le mieux, et qu'une main exercée a réuni ces matériaux : mais cet exemple ne peut-il pas être plus généralement suivi? Il est très-peu de sujets qui exigent une parfaite uniformité de rédaction; et quant à l'ordre des matières, il se révèle aussi bien à plusieurs qu'à un seul, et, dès qu'il est déterminé, chacun des coopérateurs s'y conforme scrupuleusement, en ce qui le concerne. On peut donc proposer le mode de rédaction de ce manuel comme un modèle qui sera toujours imité avec succès, et qui contribuera non-seulement à rendre le résultat meilleur, mais aussi le travail plus facile et plus agréable pour les collaborateurs. Nous n'entrerons dans aucuns détails sur cet ouvrage, que l'on n'hésitera pas de placer à côté des meilleurs ouvrages consacrés à l'industrie : nous n'y avons point remarqué d'omissions, quant aux procédés de l'art; et quant aux théories, il subira le sort des doctrines chimiques, dont la destinée est encore incertaine. Il y a lieu de soupçonner que la nature est plus simple que nous ne l'avons faite, et qu'un très-petit nombre d'élémens et de lois suffisent à la production des phénomènes spontanés, ou que nos arts ont fait découvrir. Jusqu'à ce que la chimie ait pris une face nouvelle, ce Manuel du savonnier pourra demeurer tel qu'il est. F.

49. — * *Du service des armées en campagne;* par le vicomte de Préval, lieutenant-général des armées du Roi. Blois, 1827; Paris, Anselin et Pochard. In-8°; prix, 5 fr.

La plupart des réglemens de l'armée française ne sont plus en harmonie avec son organisation, ni avec les progrès que l'art de la guerre a faits depuis un siècle. C'est un fait dont tous les militaires les plus distingués tombent d'accord. Le règlement sur le service de campagne, qui est encore en vigueur, mélange bizarre de préceptes empruntés au système militaire du commencement du XVIIIe siècle, et de dispositions adaptées à la constitution actuelle et à la méthode de faire la guerre suivie depuis vingt ans, est plus propre à entraver le service

qu'à le faciliter. Pénétré des accidens fâcheux qui pourraient résulter de la confusion et de l'opposition de presque toutes ses dispositions, l'officier-général à qui l'armée est déjà redevable des règlemens sur le service intérieur, a conçu l'idée de remédier à cet état de choses. Il appartenait à celui qui reçut les premières leçons de Saint-Cyr et de Moreau, que Joubert et Suchet honorèrent de leur confiance, de recueillir tous les fruits de l'expérience acquise par une guerre de vingt-cinq ans, et de présenter le projet d'une ordonnance qui posât d'une manière invariable les règles du service de campagne. Le travail de M. de Préval est un des plus importans qui aient paru depuis la paix. Son objet, en traçant les devoirs et les droits de tous, dans les cas les plus fréquens à la guerre, est d'imprimer à tous les mouvemens de l'armée la vigueur et l'ensemble si nécessaires pour assurer le succès des opérations militaires. La première partie, sous le titre modeste de *Commentaires*, offre l'examen analytique des divers articles du règlement de Schœnbrunn qui ont été fondus dans cet ouvrage. On jugera de leur importance par ce seul fait : le règlement de 1809 renfermait 930 articles; l'ordonnance projetée n'en contient que 231, bien qu'elle renferme des détails sur la cavalerie, les grand'gardes, les reconnaissances, les marches et les batailles, dont le premier ne faisait, pour ainsi dire, aucune mention. L'examen littéral et écrit des six règlemens qu'on a mis successivement entre les mains de l'armée française, pendant l'espace de 75 ans, établit clairement que le règlement de 1792, modifié par celui de 1809, n'est qu'une compilation indigeste et incomplète des règlemens de 1788 et de 1778, calqués eux-mêmes sur ceux de 1755 et de 1753. Ces deux derniers, publiés à une époque où l'armée, commandée par une noblesse de cour aussi frivole qu'ignorante, perdait toute la considération qu'elle s'était acquise par ses travaux sous le règne de Louis XIV, ne pouvaient être que de fort mauvais types. Depuis, tout a changé. L'organisation de l'armée, le service de jour des généraux et officiers supérieurs, celui de l'état-major, la castramétation, les tours de service et de détachemens, la manière d'exécuter les reconnaissances et les marches, celle de combattre enfin, tout s'exécute d'après des usages opposés à l'esprit d'un réglement dont la conservation accuse l'incurie du ministère. Les observations du général Préval, appuyées sur des citations historiques, sont aussi piquantes qu'instructives. Par exemple, à l'occasion du commandement par *interim*, il prouve que le ministre qui a accordé le commandement en rase-campagne, à titre d'ancienneté, aux

officiers suisses sur les officiers français, est revenu sur une question décidée par Louis XIV en faveur de ces derniers, lorsqu'il ordonna que le service des Cent-Suisses fût commandé par le lieutenant français, quel que fût son rang.

Un travail de la nature de celui du général Préval est un véritable présent fait à l'armée. Le ministère le recevra-t-il avec la résolution de le mettre à l'essai dans nos camps de Lunéville et de Saint-Omer? Nous n'osons l'espérer. Quoi qu'il arrive, cet ouvrage mérite l'approbation de tous les militaires.

K.

50. — *Manuel d'armement*, ou réunion des règlemens, instructions, tarifs relatifs aux réparations, à l'entretien, à la conservation et à la visite des armes portatives dans les corps; approuvés par S. Exc. le ministre de la guerre, le 24 septembre 1826; suivi du *Supplément au manuel de l'infanterie*, *etc.* Paris, 1827; Anselin et Pochard. In-32 de 276 pages, avec 4 tableaux et 3 planches; prix, 2 fr.

51. — *Manuel d'administration à l'usage des compagnies*, ou extrait de l'ordonnance du 19 mars 1823, portant règlement sur les traitemens et les revues de l'armée, et sur l'administration intérieure des régimens; *troisième édition*, augmentée de nouvelles dispositions relatives au chauffage et au fourrage, etc. Paris, 1827; Anselin et Pochard. In-32 de 252 pages et 13 tableaux; prix, 1 fr. 50 c.

Ces deux recueils d'un format dont on a dit tant de mal font partie de la *Bibliothèque portative de l'officier*. Si l'on fait quelque jour une procédure juridique contre les scandaleux in-32, ceux-ci pourront être produits comme témoins à décharge. Il est certainement fort utile aux officiers de porter partout avec eux un livre qui ne tient presque point de place, qui vient au secours de leur mémoire, qu'ils peuvent consulter et étudier partout, sans qu'il leur cause jamais aucun embarras. On voit, par les détails contenus dans le *Manuel d'armement*, que l'art d'entretenir les armes est encore peu avancé. L'émeri et la brique pilée enlèvent la rouille et rétablissent l'éclat du métal, cela est vrai : mais ces frottemens usent l'arme, et, s'il y a quelque moyen de les rendre moins nécessaires, il prolongerait la durée de l'armement en tems de paix. Ce petit problème n'est pas insoluble, ni peu digne d'attention.

En général, l'administration militaire est réglée avec sagesse. Une aussi vaste machine ne peut être retouchée souvent; lorsque son mouvement et ses effets sont à peu près satisfaisans, la stabilité peut être préférable à quelques légères améliorations. Les matières administratives appartiennent plus spécia-

lement aux ordonnances, et les détails relatifs à l'armement sont mieux traités dans les instructions; c'est ce que l'on peut remarquer, en parcourant ces deux petits recueils.

52. — *Traité théorique et pratique des batteries;* par *G.-N.* Lamy, capitaine au corps royal d'artillerie, ancien élève de l'*École polytechnique*, etc. Paris, 1827; Anselin et Pochard. In-8° de 286 pages, avec 3 planches; prix, 5 fr. 50 c.

Deux traités des batteries ont été publiés, dans l'espace de quelques mois. Cet empressement à répandre l'instruction sur toutes les parties du service de l'artillerie ne sera peut-être pas même remarqué; on n'y verra que l'effet naturel du zèle qui anime le corps entier, et d'une louable émulation entre les officiers.

Dans l'avant-propos de cet ouvrage, M. Lamy dit que l'*aide-mémoire*, seul ouvrage que les officiers d'artillerie puissent consulter au sujet des batteries, est « insuffisant pour mettre le jeune officier en état de tracer et de faire construire toute espèce de batteries. » Cela devait être ainsi, et l'auteur de l'*Aide-mémoire* aurait manqué son but s'il avait écrit pour ceux qui ont tout à apprendre. Le titre de son ouvrage désigne clairement sa destination, et ne laisse point douter qu'il ne soit fait pour ceux qui savent. Une autre observation peu importante que nous ferons sur l'avant-propos, c'est que la dénomination de *batteries permanentes* ne semble pas juste. La fortification a consacré la signification du mot *permanent*, et entre deux arts aussi nécessaires l'un à l'autre, la fortification et l'artillerie, il convient à tous égards que le dictionnaire technique soit commun.

L'auteur ayant destiné son livre aux jeunes officiers et sous-officiers d'artillerie, a pensé qu'il devait s'attacher encore plus aux détails pratiques des diverses constructions de batteries, qu'à l'exposition des connaissances théoriques. En effet, rien de plus difficile à faire, et le plus souvent rien de plus superflu que la *théorie* de quelque partie détachée d'un grand ensemble. A l'occasion des batteries, on ne voudra pas exposer une théorie générale de l'artillerie; et au sujet de celle-ci, passer en revue les principes généraux de l'art de la guerre. Si l'auteur avait donné plus de développement aux notions théoriques sur les différens sujets dont il s'occupe, il aurait entamé plusieurs traités; les considérations générales sur les positions, la balistique, la fortification passagère, etc., seraient venues réclamer de longs chapitres. Le besoin d'être court a imposé des retranchemens qu'un auteur ne fait point sans regret, et qui embarrassent le lecteur, lorsqu'il les remarque. Sans examiner

si M. Lamy aurait pu mieux faire, on profitera de son travail, tel qu'il est. Il y a dans quelques descriptions un peu d'obscurité que peu de mots éclairciraient : on en trouvera, par exemple, aux articles des blindages, dont la structure et la forme ne seraient point connues par ce qu'en dit l'auteur, et des batteries de côte, dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer est trop vaguement assignée. Ces ombres légères disparaîtront à la seconde édition de cet estimable traité. F.

53. — *Instruction sur les routes, sur les chemins de fer, sur les canaux et les rivières*, suivie de *Notes sur les transports et les principaux canaux d'Europe*, à l'usage de l'École d'application du corps royal d'état-major. Paris, 1827; Anselin et Pochard. In-8°; prix, 2 fr. 50 c.

La destination de cette Instruction annonce suffisamment qu'on ne doit y chercher ni études profondes de l'art, ni vues commerciales étendues; mais les officiers d'état-major ont souvent à apprécier, pour les mouvemens des armées, les moyens de transport que trouvent dans chaque pays les troupes et les munitions de guerre. Ces renseignemens ne sauraient être recueillis avec discernement par des hommes étrangers à la connaissance des effets utiles que l'on peut obtenir des routes ordinaires, des chemins de fer, des canaux, des rivières navigables. S'il est vrai que l'art de la guerre soit en quelque sorte l'art d'arriver à propos, le corps de l'armée que concernent spécialement les combinaisons de marches, doit se familiariser avec les voies sur lesquelles elles s'effectuent. Ce but n'est peut-être pas atteint complètement par une instruction en 85 pages, où l'on a recueilli les opinions d'auteurs accrédités, et où l'on donne, d'après eux, les dimensions et les usages des ouvrages d'art qui se rencontrent le plus fréquemment dans les communications intérieures. Les notes sur les transports, les notions sur plusieurs canaux de France ou des pays étrangers, indiquent un besoin d'instruction bien compris plutôt qu'elle n'y satisfait; on ne peut donc voir, dans l'ouvrage que nous annonçons, qu'un recueil de documens utiles, mais incomplets. On ne saurait trop encourager les auteurs à envisager dans son ensemble la question des communications et des transports, et tous leurs rapports avec les mouvemens et les besoins des armées; les faits curieux et féconds en conséquences abondent sous ce point de vue, et ne demandent qu'à se coordonner sous une main habile pour produire un des ouvrages les plus instructifs de notre époque.

J. J. B.

54. — *Nouveau système de ponts à grandes portées*, ou

moyen économique de construire des arches de toute grandeur; par le vicomte de Barrès du Molard. Paris, 1827; Bachelier. In-4° de 106 pages et 2 planches gravées; prix, 7 fr., et 8 fr. par la poste.

Pour mettre les lecteurs à même d'apprécier entièrement ce nouveau système, il faudrait entrer dans des détails que la nature de ce recueil ne comporte pas. Nous nous bornerons à dire que les dispositions proposées par l'auteur sont analogues à celles des ponts dont le plancher, en bois, est supporté par des arcs de la même matière. Mais, au lieu de former ces arcs, comme on le fait toujours, de plusieurs pièces superposées, et dont on a soin de croiser les joints pour en former un tout susceptible de résister à la flexion, l'auteur les compose d'un seul cours de pièces courbes, assemblées à leurs extrémités par des sabots de fer fondu, et consolidées par des bandes de fer forgé. Ce genre de construction ne paraît pas présenter la force et la solidité qui sont nécessaires dans ce genre d'édifices, et les dispositions adoptées généralement sont sans doute plus économiques et plus avantageuses. R.

55. — * *Bibliomappe*, ou *Livres-cartes;* leçons méthodiques de géographie et de chronologie, rédigées d'après les plans de M. B. (J. Ch.); par MM. Daunou, Eyriès, Année, Albert-Montémont, Vivien, Perrot. 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e et 16e livraisons; prix de chacune, cahier in-4° oblong, 3 fr. 50 c. Renard, rue Sainte-Anne, n° 71 (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 172 et 493, et xxxi, p. 175).

Depuis notre dernier article sur le *Bibliomappe*, les livraisons de cet important ouvrage se sont succédées avec rapidité. Nous ne ferons qu'indiquer les pays décrits dans chacune.

La 10e livraison comprend l'*Espagne*, le *Portugal*, la *Turquie d'Europe*, la *Grèce* et la *Pologne;* la 11e la *Sibérie*, le *Japon*, et l'*empire chinois;* la 12e le *Turkestan*, l'*Empire birman* et l'*Hindoustan;* la 13e l'*Afganistan*, la *Perse* et l'*Arabie;* la 14e la *Turquie d'Asie*, l'*Égypte* et les *Etats barbaresques;* la 15e la *Nubie*, l'*Abyssinie*, la *Nigritie*, la *Senégambie*, la *Haute-Guinée* et l'*Afrique méridionale;* et la 16e les *Terres polaires*, l'*Amérique anglaise*, avec les *États-Unis*. Des cartes spéciales représentent chacune de ces contrées, et les lignes de faîte et de partage des eaux, ainsi que les accidens naturels, communs à plusieurs pays ou faisant limites, y sont retracés avec exactitude. Il ne reste plus à paraître que deux livraisons pour terminer l'ouvrage. **

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

56. — *La doctrine de M. l'abbé de* La Mennais *déférée, comme destructive du christianisme, au corps épiscopal de l'église de France et à la cour de Rome;* par M. l'abbé Paganel. Paris, 1827; librairie scientifique et industrielle de Malher, passage Dauphine. In-8°; prix, 5 fr.

M. l'abbé de La Mennais, avec tout son génie, son érudition et la pompe de son style, n'a guère écrit une seule page qui ne soit remplie d'erreurs capitales en religion et en philosophie. Déjà plusieurs écrivains distingués ont signalé ses écarts dans tous les genres. Quelques-uns d'entre eux se sont attachés à relever les altérations d'un grand nombre de passages qu'il a cités à l'appui de son système, et lui ont démontré que la plupart des auteurs qu'il invoquait en sa faveur lui étaient évidemment opposés; d'autres ont combattu avec une supériorité très-marquée ses doctrines philosophiques et théologiques, dont les avantages, quoi qu'il en dise, ne balanceraient jamais les déplorables inconvéniens qu'elles entraînent après elles. Voici maintenant M. l'abbé Paganel qui ne se borne pas à réfuter, comme il l'a fait dans ses *Considérations*, etc. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 412). Les paradoxes du brillant auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*; il *défère* sa doctrine théologique au corps épiscopal de l'Église de France et à la cour de Rome. Il paraît que la dénonciation des jésuites à la Chambre des Pairs, par M. de Montlosier, lui a servi de modèle pour la sienne. Nous verrons quel sera le résultat de sa courageuse démarche.

Qu'on ne s'imagine pas que M. l'abbé de La Mennais se contente d'abonder en son sens sur des points controversés, et de se distinguer par quelques nuances d'opinion sur des questions indifférentes parmi les catholiques. Son système, dit M. Paganel, « le conduit d'erreurs en erreurs, de conséquences en conséquences, jusque dans l'hérésie, et même jusque dans le pyrrhonisme universel. Il le force de douter, et de rejeter même cette religion pour la défense de laquelle il a pris la plume. » L'accusation ne saurait être plus grave. Quels sont donc les articles fondamentaux que rejette l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, pour être traité avec si peu de ménagement? « Il enseigne que les chrétiens croient aujourd'hui tout ce que croyait le genre humain avant Jésus-Christ, et que le genre humain croyait tout ce que croient les chrétiens. » Là-dessus, M. Paganel le somme de citer un texte de l'Écriture, un Père de l'Église, un théologien, ou quelque décision d'un concile

qui attestent que le christianisme était universel avant la venue de Jésus-Christ; et pour montrer que M. de La Mennais est hors d'état de soutenir le combat et de fournir des autorités, son redoutable adversaire prouve que la doctrine de l'universalité du christianisme avant Jésus-Christ « est contraire aux divines Écritures, opposée à la tradition unanime des Pères, aux décisions des conciles, au sentiment commun des théologiens; qu'elle a été condamnée par la Sorbonne, par le clergé de France et par le saint-siége, lors de l'affaire des cérémonies chinoises; qu'elle détruit de fond en comble le christianisme, sa divinité, sa nécessité, son influence; qu'elle conduit au naturalisme et à l'indifférence des religions. »

M. de La Mennais s'égare encore dans une inconcevable anomalie, relativement à ce qu'il appelle l'autorité générale infaillible. Il dit, dans son *Essai sur l'indifférence :* « Sortez de l'autorité, cherchez une règle de certitude, vous ne trouverez que des motifs de doute, et vous verrez peu à peu l'édifice entier de vos croyances s'abîmer dans un vide effrayant. Dès qu'on la veut charger d'une vérité quelconque, la raison débile ploie sous le faix; incapable de se soutenir elle-même, elle ne sait ce qu'elle est, ni si elle est; son existence même lui est un problème qu'elle ne peut résoudre qu'à l'aide de l'autorité du genre humain; et tout être créé qui ose dire : *Je suis*, n'énonce pas un jugement, mais proteste de sa foi en un mystère impénétrable, et proclame, sans le comprendre, le premier article du symbole des intelligences. » M. Paganel n'a pas de peine à faire voir que cette doctrine détruit le témoignage de la conscience, le libre-arbitre, et réduit l'homme à un état complet de faiblesse et de nullité.

Il n'entre point dans notre dessein de présenter la liste complète des égaremens du *sublime génie des tems modernes*, de *l'illustre abbé*, ni même d'analyser les réponses de son savant adversaire; nous ne voulons pas priver nos lecteurs du plaisir de les lire en entier dans la brochure que nous leur annonçons. Elle est, en général, intéressante et bien écrite. Nous conseillerons cependant à l'auteur de faire disparaître, dans une seconde édition, quelques incorrections de style, et d'y mettre un peu plus de méthode. Nous lui conseillerons aussi de corriger quelques fautes qui lui sont échappées par inadvertance, telles que celle-ci : « Arius fut hérétique, parce qu'il résista opiniâtrément au concile de Chalcédoine, qui l'avait condamné. » C'est le concile de Nicée qui condamna Arius.

Ne pourrait-on pas demander à M. Paganel pourquoi il a déféré la doctrine de M. de La Mennais *à la cour de Rome*, au

lieu de la déférer au saint-siége? Pourquoi il a écrit ces inexplicables paroles : « O église romaine ! ô église principale ! église mère ! église au-dessus de toutes les églises, c'est de toi que nous attendons la lumière qui doit dissiper ces ténèbres ! c'est à toi seule qu'il appartient de donner la paix à l'Église, et d'éteindre pour jamais les discordes et les divisions que des esprits ardens et brouillons ne cessent d'y semer ! » Que signifie cette interpellation aux industriels, comme s'ils mettaient obstacle à la censure des erreurs de M. l'abbé de La Mennais? « Qu'y a-t-il de commun entre Jérusalem et Athènes? Creusez des canaux, inventez des machines à vapeur, tracez des routes tant que vous voudrez; mais ne nous détournez pas du véritable but auquel doit tendre tout être raisonnable. » Nous aimons bien mieux sa réponse à *quelques esprits faibles* qui prétendent que *ce serait priver l'Église d'un défenseur*, que de condamner la doctrine de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. « De quel défenseur priverions-nous l'Église? Est-ce défendre l'Église que d'y introduire le trouble et la division? Quel défenseur que celui qui vient dire a trente millions de Français : *Votre gouvernement est incompatible avec la religion catholique!* N'est-ce pas leur dire : Renoncez au catholicisme, ou bien à ce que vous avez de plus cher dans ce monde. S'il s'élève des cris contre les usurpations *prétendues* du clergé, n'est-ce pas surtout depuis que cet écrivain a publié ses ouvrages? LAB...

57. — * *Nouveau projet de paix perpétuelle entre tous les peuples de la chrétienté*, basé sur une délimitation fixe et naturelle des territoires nationaux, et sur la propagation des sentimens religieux et philantropiques. Paris, 1826; Delaunay. 2 vol. in-8°, ensemble de 1001 pages; prix, 13 fr. et 16 fr. par la poste.

Leibnitz avait le premier conçu le plan d'une paix perpétuelle. L'abbé de *Saint-Pierre*, l'un des plus ardens apôtres de l'humanité, en réveillant cette idée philantropique fut traité de visionnaire. L'auteur de ce projet, sur des bases toutes nouvelles, vient encore de concevoir ce rêve d'un homme de bien, et, dans son zèle pour le bonheur du genre humain, il croit devoir indiquer à la sainte-alliance (si toutefois elle existe encore) les moyens à employer pour le mettre à exécution.

La surface de la terre est couverte de familles politiques, différant de religions, de mœurs, de lois, de souvenirs, de préjugés, de couleur et de caractère. En se transportant aux extrémités de la série dans l'ordre des sociétés humaines, on serait tenté de croire observer des associations d'êtres de natures diverses. D'un trait de plume l'auteur renverse toutes ces vaines

barrières, sans tenir compte de tant de fâcheux précédens qui auraient embarrassé un esprit timide; il divise, de son autorité privée, le monde ancien et nouveau en quatre-vingt-quatre états (la France seule en contient quatre), auxquels il assigne leurs préfectures, leurs évêchés (car il ramène tout au catholicisme avec une facilité merveilleuse), leurs baillages, leurs mairies, et jusqu'à leurs paroisses : divisions présentées avec beaucoup d'ordre dans une suite de tableaux synoptiques qui ne remplissent pas moins de 140 pages. Le pape reste le chef suprême du monde spirituel et partage le gouvernement de son vaste empire entre onze patriarches, résidant à Benin, Jérusalem, Paris, Saint-Pétersbourg, Tobolsk, Nankin, la Mecque, Passir, Annieh, Mexico et Bahia. Pour diriger les relations extérieures de tous ces peuples, produits innocens de son imagination, l'auteur établit trois diètes générales, l'une à Rome, l'autre à Mexico, et la troisième à Nankin, sur lesquelles domine une diète supérieure et souveraine, dont il règle d'avance le budget, la composition des bureaux et les attributions principales. Le pape en est le président à vie. Dominé par l'idée de l'unité, Leibnitz fondait une monarchie universelle : on ne concevait guère alors qu'un grand peuple pût se conserver sous une forme politique différente. L'abbé de Saint-Pierre formait une espèce de congrès européen. Imbu, comme eux, des idées de son siècle, mais bien plus hardi que ses prédécesseurs, notre auteur préfère, pour son utopie, le système fédératif, qui finira peut-être par régir toutes les grandes nations du globe. Après avoir établi sur de nouvelles bases les circonscriptions des empires, il passe à leur constitution intime, et réforme avec une liberté parfaite toutes leurs institutions civiles. On peut dire que jamais imagination humaine n'a ouvert une carrière plus vaste à ses combinaisons. Il arrive ensuite à traiter des moyens d'exécution dans le partage des états, à l'époque du premier *et peut-être du prochain établissement de la diète*, et ce n'est pas le chapitre le moins curieux de son ouvrage. Tous les princes des familles royales de l'Europe se trouvent pourvus : les uns dans l'Afrique centrale, d'autres sur les rives glacées de la baie d'Hudson; ceux-ci vont dans l'Inde, ceux-là se rendent au sein de la Nouvelle-Hollande, d'autres enfin doivent aller gouverner nos antipodes, les habitans des îles de l'Océanie. Aux princes de la Basse-Allemagne, il donne le titre d'archontes de la république rhénane, etc. etc.

L'auteur de ce plan de paix universelle fait preuve de grandes connaissances géographiques. L'activité de ses recherches ne s'est pas bornée à cette science dans laquelle il découvre peut-

être des rapports nouveaux; il la dirige encore, comme nous l'avons dit, sur toutes les questions fondamentales qui intéressent l'ordre social. Ses intentions sont toujours pures et honorables; mais, il faut l'avouer, son système dépasse toutes les limites des idées reçues. *Ad. G.*

58. — * *Considérations sur la mise en accusation des ministres*, par M. Cottu, conseiller à la Cour royale de Paris. Paris, 1827; Ambroise Dupont. In-8° de 99 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Si cette brochure était aussi éphémère que la plupart de celles que chaque jour voit naître et mourir, nous pourrions nous dispenser d'en rendre compte dans ce recueil; mais l'importance de la question qui y est traitée, les vues élevées qu'on y remarque, le nom et le caractère bien connus de son auteur, nous font un devoir de donner quelques détails sur cet ouvrage digne du succès qu'il a obtenu. La Charte, dans ses articles 55 et 56, a établi le principe de la responsabilité des ministres. La Chambre des députés a le droit de les accuser et de les traduire devant la Chambre des pairs; mais l'accusation ne peut avoir lieu que pour fait de *trahison* ou de *concussion*. Quant au mode d'exécution, la Charte renvoie à des lois particulières qui *spécifieront*, dit-elle, *cette nature de délits*, *et en détermineront la poursuite*. Ces lois particulières sont encore à faire; et, quoique plusieurs tentatives aient déjà été opérées, elles n'ont amené aucun résultat. Dans cet état de la législation, M. Cottu, après avoir prouvé que les ministres ont été mis en demeure par la Cour royale de Paris, et par la Chambre des pairs, de faire exécuter les lois qui proscrivent l'ordre des jésuites et toutes les corporations religieuses d'hommes, se demande si cette circonstance de la non-exécution des lois toujours en vigueur n'est pas un motif de mettre les ministres en accusation? Après avoir résolu cette question affirmativement et démontré : 1° Que le fait d'inexécution des lois est un attentat à la constitution, *spécialement et nominativement* défini par l'article 72 de la loi du 22 frimaire an VIII, *encore en vigueur en ce point*; 2° que le crime d'attentat à la Charte est défini dans l'article 114 du Code pénal; 3° que de même qu'aux termes de la décision de la Chambre des pairs, dans les affaires du maréchal Ney, de Louvel et de la conspiration de 1820, il suffit qu'un crime soit défini par le Code pénal pour qu'il puisse être considéré comme constituant le crime de *haute trahison*; de même, il suffit qu'un crime soit défini par le Code pénal, pour qu'il puisse être considéré par la Chambre des députés comme constituant le crime de *trahison*; 4° enfin, que les ministres se sont ouvertement, volon-

tairement, obstinément, et de leur propre aveu, rendus coupables de ce crime. M. Cottu examine quel est le devoir de la Chambre des députés, et il conclut par penser qu'elle doit, aux termes des articles 55 et 56 de la Charte, mettre les ministres en accusation devant la Chambre des pairs. Tel est le but de l'écrit du courageux magistrat. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que sa discussion joint à une grande force de raisonnement, un style animé qui en rend la lecture très-intéressante. De plus, l'auteur donne des détails fort curieux sur l'accusation des ministres en Angleterre. Nous regrettons de trouver, vers la fin de cette brochure, certaines opinions favorites de M. Cottu contre l'égalité garantie par la Charte, et trop en harmonie avec nos mœurs actuelles pour qu'il ne soit pas nécessaire d'une grande indépendance de caractère pour la combattre; on ne peut pas se dissimuler, en effet, qu'il faut quelquefois tout autant de courage pour s'élever contre les préventions populaires, que pour démasquer les iniques projets du pouvoir. Mais, tout en rendant cette justice à M. Cottu, nous ne saurions partager quelques-unes de ses opinions, qui paraissent avoir leur racine dans l'enthousiasme de cet écrivain pour les institutions anglaises. A. T.

59. — *Discours d'un envoyé de la Grèce au premier Congrès qui jugera convenable de l'admettre.* Paris, 1826. Firmin-Didot. In-8° de VIII et 62 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Cet opuscule est une espèce d'exercice d'éloquence, semblable à ceux que se proposaient les anciens rhéteurs, pour se former à l'art de la parole. Mais le sujet est sérieux et réel; ce n'est point ici une discussion sur un thème imaginaire, dans lequel l'orateur ne cherche qu'à faire briller la souplesse de la dialectique parmi des difficultés bizarres; l'objet de ce discours est tout positif, il occupe tous les politiques d'Europe; il n'y a de fiction que dans les circonstances du discours. L'Europe n'a pas encore formé de congrès qui veuille admettre un envoyé de la Grèce; si jamais on consentait à discuter dans une assemblée diplomatique cette cause fameuse, l'auteur de cet écrit fournirait de bons argumens au ministre qui serait chargé des intérêts de cette contrée. Il commence par établir les titres de la Grèce à s'affranchir de l'oppression, et à recouvrer son indépendance; il discute les objections que la politique oppose à la reconnaissance de ses droits; il montre que l'indépendance de la Grèce est dans l'intérêt des autres états; que cette indépendance doit être entière et consolidée sous une forme républicaine; car les moindres notions sur la situation physique de la Grèce suffisent pour démontrer combien de difficultés s'op-

posent à l'établissement d'une monarchie absolue et d'un centre unique de pouvoir. Il cite l'exemple de la Suisse, des provinces unies, petites républiques heureusement détachées de monarchies puissantes. Enfin, dans une éloquente péroraison, il accumule tous les argumens les plus capables de faire triompher la cause qu'il défend. Le prétendu Grec auteur de ce discours écrit fort bien en français, et son style décèle son pays; mais, si l'on ne considérait que la chaleur de son zèle, on pourrait le prendre pour un Hellène. M. A.

60. — * *Essai historique sur la république de San-Marino*; par AUGER-SAINT-HIPPOLYTE. Paris, 1827; Delaforest. In-8° de v et 325 pages; prix, 5 fr.

En encourageant le zèle des écrivains qui consacrent leurs recherches à éclaircir l'histoire particulière de certains cantons ou de certaines villes, nous avons souvent fait remarquer que ces travaux, si modestes en apparence, présentent pourtant beaucoup d'utilité et d'intérêt. Combien plus intéressante doit être l'histoire d'une bourgade qui, située dans le pays de l'Europe que les orages politiques ont le plus souvent bouleversé, a su, depuis Dioclétien jusqu'à nos jours, conserver sa liberté et son indépendance! Avec quelle attention on suivrait à travers les siècles le développement d'institutions qui, sous leur faiblesse apparente, recelaient tant de force et de vitalité! Malheureusement, depuis les détails que la légende nous donne sur la vie de saint Marinus, ou Marin, et sur les principes de liberté et d'égalité évangélique qu'il transmit aux néophytes rassemblés autour de son hermitage, et ensuite de son tombeau, jusqu'au XIIe siècle qui vit naître les terribles querelles des Guelphes et des Gibelins, la peuplade de San-Marino n'obtint presque jamais les regards de l'histoire; et c'est sans doute à cette obscurité même que ce petit état a dû de pouvoir développer sa liberté et en consacrer le titre par une longue possession.

L'auteur de cet Essai s'est efforcé de suppléer aux lacunes historiques par des conjectures, des inductions, des observations générales, qui ne satisfont pas complétement le lecteur. Mais, à partir du XIIe siècle, la vie politique des San-Marinois s'éclaircit de jour en jour. Parmi les causes qui ont conservé leur république, on est d'abord tenté de mettre en première ligne sa situation sur la montagne aride et escarpée du Titan, et le peu d'avantages qu'offrait une pareille conquête. Mais, quelque favorable que fût cette position, on reconnaît bientôt qu'elle n'eût point suffi pour sauver l'indépendance de ce petit état, qui devait, dans l'esprit des évêques et des seigneurs de

la Pentapole, offrir aux peuples voisins un exemple pernicieux et qu'il était bien important de faire disparaître. Il a fallu, en effet, le concours de plusieurs autres causes pour le soustraire aux attaques de toute espèce dont il fut l'objet de la part des évêques de Montefeltre, des seigneurs de Rimini, et enfin des légats romains. La plus influente de ces causes est dans le soin constant qu'eurent ses chefs de ne jamais commettre ses destinées au sort des armes, de répondre à toutes les agressions par les voies judiciaires ou diplomatiques. Lorsque César Borgia mettait à feu et à sang tout le centre de l'Italie, les San-Marinois, qui pouvaient être tentés de lui opposer la force, aimèrent mieux recevoir le podestat qu'il leur envoyait, sauf à le chasser aussitôt après la chute du tyran. Envahis à main armée par le légat Alberoni, et convoqués dans leur église pour y jurer soumission à la cour de Rome, ils jurèrent fidélité à leur république et à la liberté, et en appelèrent paisiblement au saint siége lui-même. Combien de grands états subsisteraient encore, si les illusions et l'orgueil de la puissance leur avaient permis de suivre une semblable politique! Celle de San-Marino fut toujours généreuse en même tems que prudente. Renommés par leur courage, ils n'y eurent jamais recours que pour la défense de leurs alliés et pour le salut des proscrits qui cherchaient un asile dans leurs murailles. Au nombre des causes de leur conservation, nous devons citer encore la protection désintéressée et l'affection touchante qu'ils trouvèrent toujours chez leurs bons voisins, les ducs d'Urbin, et, pour être juste envers tout le monde, l'esprit de modération et d'équité que montrèrent envers eux les papes, quand San-Marino se trouva enclavé dans le territoire de l'Église. Enfin, et ce n'est pas la moins efficace des causes qui ont contribué au salut de cette république, San-Marino eut le bonheur de ne jamais produire aucun de ces hommes célèbres qui mettent leur gloire à bouleverser leur pays et les états voisins. Grâce à toutes ces causes, la république de Saint-Marin subsiste depuis quinze cents ans. Lorsqu'à la fin du siècle dernier, l'armée française envahit l'Italie, Bonaparte députa l'illustre Monge vers les San-Marinois, pour les *assurer de la fraternité et de l'amitié de la république française* et leur offrir ses bons offices, *si quelque partie des frontières de Saint-Marin était en litige, ou si même quelque partie des états voisins non contestée leur était absolument nécessaire.* Les républicains du Titan répondirent avec dignité à leurs nouveaux confrères; ils acceptèrent, comme un témoignage de bienveillance, un présent de quatre canons et de mille quintaux de blé; mais ils refusèrent sagement d'agrandir leur ter-

ritoire. Ici finissent pour San-Marino les faits historiques. Les événemens subséquens bouleversèrent plusieurs fois l'Italie et le monde entier, sans atteindre cet heureux pays, le seul peut-être sur le sort duquel la révolution française n'ait eu aucune influence. La constitution de Saint-Marin est fort simple : soixante conseillers élus à vie y sont investis de la puissance législative ; le pouvoir exécutif et judiciaire est confié à deux *capitaines*, nommés pour six mois par un mode d'élection où le sort est combiné avec le choix ; mais un conseil de douze membres pris parmi les soixante forme une sorte de tribunal d'appel. Le peuple entier s'assemble tous les six mois, et tous les citoyens peuvent exercer le droit de pétition devant cette assemblée nationale nommée *Arringo*, *Harangue*.

On doit savoir gré à M. Auger Saint-Hippolyte d'avoir publié cet Essai. Ce jeune auteur se montre partout inspiré par de nobles opinions et des sentimens généreux. Les esprits difficiles lui reprocheront peut-être des idées politiques et religieuses trop absolues, trop systématiques. Nourri de ces idées, il en colore à son insu les événemens et met trop souvent sa pensée entre l'esprit du lecteur et les faits. Qu'il se souvienne qu'aujourd'hui c'est surtout la vérité que l'on demande à l'histoire ; que les réflexions de l'historien doivent toujours naître du récit des faits, sans jamais les remplacer, ni les altérer. M. Auger Saint-Hippolyte fera bien de revoir dans cet esprit son Essai historique. Alors, cet ouvrage, auquel nous lui conseillons de joindre quelques-uns des documens qui ont servi à sa composition, pourra prendre une place honorable dans toutes les bibliothèques. GH.

61. — * *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris*, par DULAURE ; xe livraison, ou IIe partie du tome V. Paris, 1826 ; Guillaume. In-8°, p. 241 à 470, avec gravures (1);

---

(1) Nous avons indiqué la partie statistique du commencement de ce volume, voici la suite : SEPTIÈME PARTIE, *Route d'Allemagne*. Liv. Ier, *Route de Paris à Meaux :* chap. I, *Coup-d'œil général* (pag. 236-244) ; chap. II, Baubigny, Aulnay-les-Bondy, Villepinte, le Grand-Tremblay (p. 245-251) ; chap. III, Belleville, les Prés Saint-Gervais, Pantin, Romainville, Noisy-le-Sec, Bondy, Livry, Vaujours (pag. 252-287) ; chap. IV (intitulé par erreur chap. VI), Meaux (288-353). Livre II : *Environs de Meaux*, § 1 à 10, Juilly, Cuisy, Claye, Trilbardou, Lisy, Jouarre, Trilport, Saint-Fiacre, La Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry (p. 354-393). HUITIÈME PARTIE, *Route de Melun*. Liv. Ier, *de Paris à Melun :* chap. I, *Coup-d'œil général* (p. 394) ; chap. II, Bagnolet, Charonne, Saint-Mandé, Vincennes, Montreuil (395-427) ; chap. III, Fontenay-sur-le-Bois, Nogent-sur-Marne, Chelles, Lagny (p. 428-466).

prix de chaque livraison, 7 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 749).

Cette IIe partie du tome V de l'*Histoire des environs de Paris* contient celle de la ville de Meaux et des lieux avoisinans, pour laquelle l'auteur a puisé dans Grégoire de Tours, Duchesne, Froissart, Monstrelet, et surtout dans Duplessis, auteur d'une *Histoire de l'Église de Meaux*. Les premiers tems de cette ville sont semblables à ceux de presque toutes les villes qui se signalèrent dans les commencemens de la monarchie française; la superstition et le meurtre, souvent inséparables, se disputent ses annales, surtout vers le IXe siècle. Les ravages exercés par les Normands, les guerres civiles de la *Jacquerie*, l'occupation des Anglais sous Charles VII, les persécutions exercées contre les protestans, les horreurs de la Saint-Barthélemi renouvelées sur eux dans cette ville, complètent le tableau auquel les désordres du clergé, à presque toutes ces époques, viennent encore ajouter de nouvelles couleurs que les vertus évangéliques du célèbre évêque de Meaux (Bossuet) ont à peine effacées depuis.

L'histoire des lieux qui se trouvent sur la *route de Paris à Melun*, contenue dans le Ier livre de la VIIIe partie, n'est pas moins intéressante par ses souvenirs plus rapprochés de nous. Ici, l'auteur a encore des malheurs à déplorer; mais ces malheurs furent excités par une guerre, du milieu de laquelle s'élèvent, comme un dédommagement suffisant, mille traits de bravoure et d'honneur, qui signalent le caractère français à l'estime des peuples contemporains et à celle de la postérité.

E. H.

62. — *Dissertation sur la vie et les ouvrages de Pothier;* par M. Dupin, docteur en droit et avocat à la cour royale. Paris, 1827, Béchet aîné. In-12 de 342 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Déjà nous avons entretenu nos lecteurs de cet ouvrage, dans un article auquel M. Dupin veut bien donner quelques éloges, quoiqu'il ne soit pas entièrement apologétique (*voy.* t. XXVI, p. 207). Nous ne saurions rien ajouter à ce que nous en avons dit, si ce n'est que l'auteur a rectifié, dans cette nouvelle édition, plusieurs erreurs, et l'a rendue ainsi plus digne de sa haute réputation et de la célébrité du grand jurisconsulte auquel elle est consacrée. Nous avons vu aussi avec plaisir que M. Dupin a repoussé l'interprétation que nous avions faite de ce qu'il appelle *une petite secte qui s'efforce d'introduire le germanisme dans la jurisprudence*, en appliquant cette qualification ironique à certains professeurs de l'école de droit de Paris, qui sont en même tems rédacteurs de *la Thémis*. Nous avouons

ici publiquement que nous nous sommes trompés, puisque nous en avons pour garant M. Dupin. Ainsi doit se terminer la légère querelle scientifique à laquelle avaient donné naissance et ce passage, et les divers articles qu'il a occasionés. Les trois *Notices* imprimées à la suite de la *Dissertation sur Pothier*, sur *L'Hôpital*, *Omer* et *Denis Talon*, et M. *Lanjuinais*, sont bien connues de nos lecteurs, qui n'ont sans doute point oublié les articles consacrés, dans notre recueil, par M. Dupin, à ces grands citoyens (voy. *Rev. Enc.*, t. II, p. 457; t. XIV, p. 273, et XXV, p. 632). Ces notices, en effet, ne sont autres que ces articles eux mêmes; ce qui doit nous dispenser de leur donner ici de plus amples éloges. Nous nous contenterons de recommander ce petit volume aux jeunes légistes; ils y trouveront d'excellens préceptes et d'admirables exemples. Il est enrichi du *fac simile* d'une lettre du général Foy à M. Dupin, qui lui avait envoyé sa notice sur le chancelier L'Hôpital. « J'ai lu avec un vif plaisir, écrivait cet illustre orateur, vos piquantes et judicieuses réflexions sur la vie du chancelier de L'Hôpital; elles me prouvent que je n'ai pas eu si grand tort d'inviter nos *grandeurs* d'aujourd'hui à jeter un regard sur la statue du grand homme. » Ce trait rappelle l'un des plus beaux mouvemens oratoires du général Foy. A. T.

63. — * *Notice historique sur l'ancien grand cimetière, et sur les cimetières actuels de la ville d'Orléans*, par M. Vergnaud-Romagnesi. Paris, 1825; Sennefelder, imp.-lithographe. Orléans, 1827; l'auteur, rue Royale, n° 84. Ouvrage *autographié*, composé de 7 livraisons, avec plans et dessins; prix, 10 fr.

Il existait à Orléans un grand cimetière, placé primitivement hors de l'enceinte de la ville, mais qui, par suite d'agrandissemens successifs, s'y trouva enfermé. Ce lieu, consacré aux sépultures de tems immémorial, et nommé le *Martroy aux corps*, était très-beau et très-orné, si l'on ajoute foi à la description pompeuse qu'en fit un écrivain en 1517. Il était entouré de galeries couvertes, et l'on célébrait l'office divin dans des chapelles bâties de distance en distance. Il fut dévasté, lorsque le prince de Condé surprit Orléans. On acheva de le réparer en 1645. Il servait alors de promenade et de lieu de plaisance aux Orléanais, qui venaient chercher de l'ombrage pendant l'été sous les grands arbres qui croissaient au milieu, et qui trouvaient un abri contre la pluie sous ces longues galeries, dont la forme et l'élévation rappelaient les cloîtres d'un couvent. Les grandes écoles, ou l'Université d'Orléans, qui jouissait déjà de beaucoup de célébrité en 1500, et où

les étudians allemands étaient assez nombreux pour former un corps, connu sous le nom de la nation allemande, avoisinait ce cimetière, dont dépendaient aussi plusieurs maisons données par des particuliers pour l'entretien des tombes et des chapelles. Des proviseurs étaient chargés de percevoir les rentes, et d'en disposer le mieux possible. Les comptes de ces espèces d'intendans sont parfois fort curieux; en voici un passage recueilli par M. Vergnaud : « 1651. Reçu 55 sols pour une année de redevance de la *maison de la marmite renversée*, attenante au grand cimetière et à la porte de la galerie Saint-Hubert. » Suivant une note qui a l'apparence d'avoir été écrite vers ce tems, et qui nous a été remise, cette maison resta pendant long-tems inhabitée, parce que le *diable* renversait toujours la marmite, *en quelque chambre qu'on la mît au feu.* Ce *sort* effrayait tous ceux qui étaient tentés d'y demeurer; le propriétaire, vers 1530, s'adressa aux chapelains du grand cimetière pour chasser le diable de cette maison : ils y vinrent faire les prières et les exorcismes d'usage : et *onc le propriétaire ni les siens locataires ne virent plus le diable faire son sabbat.* En reconnaissance, fut créée cette redevance de 55 sols en faveur du cimetière. En 1776, une ordonnance du Roi défendit toute inhumation dans l'enceinte des villes; mais le grand cimetière ne fut tout-à-fait abandonné qu'en 1786. On dressa procès-verbal de toutes les inscriptions et épitaphes qui y existaient alors, et l'on rechercha même, dans de vieux auteurs, et dans des manuscrits, celles qui dataient de plus loin, et dont il n'y avait plus de traces. C'est dans cet acte fort détaillé, et fait avec soin, que M. Vergnaud a puisé des renseignemens d'autant plus curieux que plusieurs noms et plusieurs épitaphes rappellent des faits et des circonstances historiques. Pour donner à son travail encore plus d'authenticité, M. Vergnaud a reproduit, par un procédé fort ingénieux, jusques aux caractères gothiques des inscriptions. Il en a fait le *fac simile*, ainsi que de plusieurs passages des chartes et des actes anciens qu'il a consultés, et voici comme il s'y est pris : tout le manuscrit écrit à la main sur papier *autographe* (1) a été transporté sur la pierre, et tiré comme impression lithographique. C'est, je crois, la première tentative de ce genre

(1) Voyez, sur la nature du papier employé dans ce but par M. Vergnaud, son *Mémoire sur le marronnier d'Inde et sur ses produits*, inséré dans le tome VII des *Annales de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.*

que l'on ait faite, et malgré quelques imperfections, elle mérite d'être signalée comme un moyen précieux de sauver de l'oubli plusieurs monumens, et de les transmettre à la postérité avec le moins de frais possible.

M. Vergnaud s'occupe, en ce moment, d'un nouvel ouvrage qui ne tardera pas à paraître, et qui complétera la série de recherches et de travaux qu'il a faits : c'est un tableau de la ville d'Orléans, de ses antiquités, de tout ce qu'elle renferme de curieux, avec un aperçu des événemens les plus remarquables dont elle a été le théâtre, et qui prêtent tant d'intérêt aux lieux qui en ont été les témoins. L. Sw. B.

Littérature.

64. — * *Encyclopédie moderne*, ou *Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts*, avec l'indication des ouvrages où les divers sujets sont développés et approfondis; par M. Courtin, ancien magistrat, et par une *Société de gens de lettres*. Tome X. Paris, 1827; au bureau de l'Encyclopédie, rue Neuve Saint-Roch, n° 24. In-8° de 622 pages; prix du volume, 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 481).

Les lecteurs seront satisfaits de la distribution des matières dans ce volume, de l'étendue relative des articles, de l'ensemble et des proportions de chaque partie. Comme à l'ordinaire, chaque lecteur citera au tribunal de son opinion les pensées des écrivains réunis pour composer cet ouvrage : il y trouvera beaucoup à louer, désapprouvera quelquefois, conservera quelques doutes, exprimera le regret de ne pouvoir compléter, au moyen du livre, l'instruction dont il sent le besoin. Si les jugemens divers étaient recueillis et pesés, car on ne peut accorder à tous le même poids et la même autorité, l'ouvrage serait définitivement et convenablement jugé. Comme il n'est pas possible d'obtenir cette énonciation fidèle de l'opinion publique, des aristarques s'arrogent quelquefois le droit d'y suppléer, de former ou de diriger eux-mêmes l'opinion, de tenir suspendue au bout de leur plume la destinée littéraire des écrivains contemporains. Nous n'avons pas, à beaucoup près, une aussi haute prétention : nos vœux sont accomplis, si nos observations n'ont pas été sans fruit, si elles ont pu contribuer à préserver de quelques erreurs et à diriger les esprits vers quelques vérités utiles. Nous exprimerons donc, comme lecteurs attentifs, les impressions que nous ont faites certains articles de ce dictionnaire.

Nous nous attendions à trouver dans l'article Dieu plus de philosophie que d'érudition, et en présence d'un aussi grand

objet, notre pensée n'est descendue qu'avec peine pour assister à une longue revue d'opinions dites philosophiques, d'argumens faibles ou faux, de noms qu'il est tems de laisser dans l'oubli. Nous aurions désiré que la sublime notion de l'Être suprême fût mise à part, et qu'elle ne parût point avec le cortége des créations mythologiques.

L'article DISCIPLINE MILITAIRE reproduit la proposition d'employer les soldats à certains travaux publics. « Mettez, dit-on, entre leurs mains les nobles outils que les légions maniaient aussi volontiers que leurs armes. » Ces *nobles* outils sont mis aussi entre les mains des criminels flétris par les lois. Vous invoquez l'autorité des institutions militaires des Romains; vous oubliez qu'elles étaient éminemment républicaines. L'armée française est celle d'une monarchie constitutionnelle; le monarque en est le chef suprême, mais en se conformant aux lois de l'état. Quoi que vous disiez, les travaux dont vous voulez charger nos soldats n'ont rien de militaire, ou ne leur apprendraient que ce qu'ils savent aussi bien au bout de deux jours qu'après dix ans d'exercice. Vous parlez de creuser des ports : combien d'ouvriers sont moissonnés par l'insalubrité de ces terres humides dont les émanations les affectent durant tout le jour! Ainsi, ce ne serait plus seulement pour la défense de l'état que tant de familles seraient séparées de leurs enfans; elles n'avaient à redouter pour eux qu'une mort glorieuse en présence de l'ennemi; il faudrait qu'elles les vissent exposés à périr misérablement dans des travaux réservés ordinairement pour les criminels. Tâchez donc de renoncer aux anciennes habitudes, aux prestiges de l'histoire mal interprétée, et ne perdez pas de vue que l'armée française est celle d'un état *constitutionnel*.

Mais, en somme, les observations critiques auxquelles ce volume peut donner lieu sont en si petit nombre, que l'attention du lecteur s'arrêtera plutôt sur les excellentes choses qu'il renferme, et on en trouvera beaucoup, même dans les articles critiqués. F.

65. — *Idéométrie*, ou *Langage pasigraphique*, à l'aide duquel les idées s'enchaînent et se mettent en rapport, démontrée par des leçons élémentaires graduées et remémoratives d'arithmétique et de grammaire française; suivie d'*un Alphabet d'analyse grammaticale*, avec *une série d'applications;* terminée par *un Alphabet métrique*, ou accord des signes sonores et des signes visibles de la langue française. Paris, 1827; Mlle Sigault. Auxerre, Mme veuve Fournier. In-8° de IV et 136 pages; prix, 4 fr.

Peu de personnes auront le courage de lire ce livre, divisé en deux parties, dont l'une est consacrée à l'arithmétique, et l'autre à la grammaire. Nous avouons franchement que nous n'avons point compris l'auteur. Si des lecteurs, séduits par le titre de son ouvrage, veulent examiner les réformes et les innovations que l'on y propose, nous doutons qu'ils soient disposés à les adopter. J. F.

66. — **Lettre à M. Abel* Rémusat, *sur la nature des formes grammaticales en général*, et sur le génie de la langue chinoise en particulier; par M. *Guillaume* de Humboldt. Paris, 1827; Dondey-Dupré. In-8° de 122 pag.; prix, 2 fr. 50 c.

Quelle est, dans les langues, relativement à l'expression complète de l'idée, l'importance des formes grammaticales? La langue chinoise, qui en est privée, peut elle, sous ce rapport, arriver aux mêmes résultats que les langues qui en sont le plus abondamment pourvues? Telles sont les deux principales questions que le savant M. de Humboldt vient d'examiner dans sa lettre. Pénétré des avantages que donne aux langues classiques leur système si perfectionné d'inflexions grammaticales, M. de Humboldt leur accorde la préférence sur toutes celles qui en sont privées. Mais il n'est pas préoccupé par ses opinions, au point de méconnaître ce qu'il y a de remarquable et de profondément philosophique dans le système adopté par les Chinois, qui, sans posséder de grammaire, au moins dans le sens que nous attachons à ce mot, parviennent à exprimer toute pensée humaine avec autant d'exactitude, et peut-être plus de hardiesse et de précision que dans tout autre idiome connu. On doit lire, dans cette lettre, les développemens pleins de sagacité par lesquels l'auteur justifie son opinion. Ajoutons que des notes ingénieuses de M. *Abel* Rémusat (qui a eu la modestie de ne pas les annoncer sur le titre) éclaircissent ce que l'auteur de la lettre peut avoir laissé d'obscurité sur quelques points difficiles de la langue chinoise. Il faut les lire, si on veut se faire de ce système étonnant une idée fort exacte. M. Abel Rémusat s'est interdit toute explication trop développée, et a su resserrer dans un espace fort étroit une très-grande variété de points de vue. E. B.

67. — ** Lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques*, adressée à M. le chevalier Goulianoff, membre de l'Académie russe, par M. J. Klaproth. Paris, 1827; Merlin. In-8° de 43 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Cette lettre contient une des découvertes les plus importantes que l'on ait faites jusqu'ici sur les écritures sacrées des Égyptiens. On sait que l'antiquité nous a laissé, sous le nom

d'*Hiéroglyphiques* un ouvrage attribué à Horapollon, dans lequel sont expliquées plusieurs des représentations d'objets physiques que l'on rencontre sur les monumens de l'Égypte. Ces explications sont pour la plupart forcées; et en effet, elles doivent l'être; car il n'existe souvent, entre l'idée qu'on a voulu exprimer, et l'objet choisi pour la représenter, aucun rapport logique. Nous n'en citerons qu'un exemple, celui de la *colombe* indiquant la *férocité*. Le recueil d'Horapollon a donc été sévèrement jugé par presque tous les savans qui se sont occupés de ces recherches. M. le chevalier Goulianoff, qui se livre depuis quatre ans à l'étude des anciennes écritures de l'Égypte, vient, par sa découverte, de rendre à cet ouvrage toute l'importance qu'il mérite. Partant de cette base, que le copte est à très-peu de chose près l'ancienne langue égyptienne, il a reconnu que le nom copte d'un objet physique, destiné, d'après Horapollon, à représenter une idée donnée, commençait par la même lettre que le nom copte de cette idée; et qu'ainsi, pour reprendre l'exemple cité plus haut, les mots *colombe* et *férocité* commençaient en copte par la même articulation. Telle est l'ingénieuse observation de M. Goulianoff, à laquelle n'échappe presque aucun des hiéroglyphes cités par Horapollon. Mais, ce qui donne à sa découverte un haut degré de certitude, c'est le cas où un seul objet physique était destiné à représenter un grand nombre d'idées de nature très-diverse. Ainsi, le *vautour* signifiait *Junon*, *élévation*, *primauté*, *humilité*, *sang*, *victoire*, *deux drachmes*, *connaissance de l'avenir*. Or, il se trouve que le nom copte de *vautour* commence par la même lettre que tous ceux dont il était consacré à figurer l'idée. Maintenant, on comprend comment les Égyptiens, en possession de ce système, ont pu l'appliquer à la représentation graphique des noms propres, et on ne s'étonne plus de voir que, pour écrire le nom de *César*, ils aient pris trois objets dont les noms, dans leur langue, avaient pour initiales les lettres *K*, *s*, *r*. La découverte de M. Goulianoff rend raison de celle de M. Champollion jeune, et remplit une lacune que ce savant n'avait pu encore combler. On ne peut qu'engager M. Goulianoff à continuer ses précieuses recherches, et le féliciter d'avoir rencontré, pour les faire connaître au public, un interprète aussi éclairé et aussi habile que M. Klaproth. Ω.

68. — * *Leçons élémentaires de diction française*, pour servir à l'instruction pratique de la lecture à haute voix; précédées d'une *introduction sur la nécessité et les avantages d'instituer, dans les maisons d'éducation de l'un et de l'autre sexe, des exercices réguliers de lecture à haute voix; et* suivies d'un

cours de lecture qui confirme par des faits le besoin et l'utilité de ce genre d'instruction; par *L.* Dubroca. Paris, 1822; l'auteur, rue Sainte-Anne, n° 1; Johanneau, libraire et éditeur, rue du Coq Saint-Honoré, n° 8. In-8°; prix, 5 fr, et 6 fr. 50 c. par la poste.

M. Dubroca est peut-être celui de nos compatriotes qui a fait le plus d'efforts pour perfectionner chez nous l'art de lire à haute voix. Déjà ce professeur avait fait paraître sur cette matière plusieurs ouvrages pleins d'excellens préceptes; et trois éditions ont prouvé le mérite du volume intitulé *l'Art de lire à haute voix*. Franchement, ce succès m'étonne, parce que l'amour-propre persuade trop aisément à tous les hommes qu'ils lisent à merveille. La Bruyère dans ses *Caractères*, remarque avec raison que chacun de nous croit être le plus habile lecteur du monde; et, s'il en est ainsi, pourquoi demander des conseils; pourquoi chercher un professeur dans cet art que l'on connaît si bien?

Il faut que l'amour-propre soit, de nos jours, moins trompeur qu'il ne l'était au tems de La Bruyère. Il se trouve donc quelques personnes qui ne pensent point que l'art de bien lire peut s'acquérir sans étude. Les soins donnés par les Grecs et par les Romains au perfectionnement des organes de la voix ne paraissent plus des fables ridicules. On commence à croire qu'il existe un art de bien lire, comme un art de bien chanter. Quand nous voyons une foule de professeurs de musique vocale, nous ne sommes plus étonnés de voir quelques maîtres qui enseignent à donner au discours ses véritables caractères; et l'on soupçonne qu'il n'est pas impossible que chez les Grecs les musiciens fussent professeurs de grammaire. Le gouvernement représentatif a sans doute concouru à nous faire sentir le prix de la diction; et aujourd'hui quelques pères de famille donnent à leur fils un professeur de lecture à haute voix, comme un maître de chant à leur fille.

M. Dubroca voudrait voir étendre le domaine de cet art si long-tems négligé chez les peuples modernes. « L'exercice des lectures à haute voix, dit-il, introduit dans les établissemens d'instruction, non comme une chose superflue et d'un intérêt secondaire, mais comme une condition nécessaire et indispensable d'une bonne et complète éducation, m'a toujours paru le moyen le plus propre à préparer les jeunes gens aux diverses carrières de la vie sociale. » L'auteur examine successivement l'influence de ces cours; 1° *sur les établissemens ecclésiastiques*; 2° *sur les tribunaux, et sur les assemblées politiques*; 3° *sur les hautes études destinées à former des profes-*

seurs ; 4° sur l'école royale de chant et de déclamation. Le discours dans lequel il fait entrevoir les avantages de cette innovation est remarquable par la justesse des vues et par leur développement.

Nous ne chercherons point à faire connaître ici la méthode du professeur pour former la prononciation, pour apprendre à phraser, pour obtenir les inflexions naturelles, et pour plaire aux yeux par des mouvemens convenables. M. Dubroca a choisi pour son traité la forme du dialogue par demandes et réponses. Il ne fait point connaître les motifs qui l'ont déterminé à adopter une forme dans laquelle on peut du moins blâmer les longueurs. Voici l'alphabet que M. Dubroca présente à ses élèves : *a, e, i, o, u, y ; b, c, d, f, g, h, k, l, m, n, p, q, r, s, t, x, z, j, v.* « Vous voyez, dit à ce sujet ce professeur, que j'ai fait un petit dérangement dans l'ordre des lettres de l'alphabet, en plaçant en tête les voyelles *a, e, i, o, u, y.* Pourquoi en effet les séparer ? ne représentent-elles pas des sons analogues entre eux, des sons qui font une classe particulière ? il n'y a aucune raison d'ordre ou d'utilité pour l'arrangement que l'on vous a fait connaître dans votre enfance, tandis que, dans celui que je vous présente, l'analogie règle la marche de l'alphabet, et le constitue divisé en deux classes naturelles. »

Il me semble que l'aveugle routine seule pourrait murmurer de cette innovation. Mais, pourquoi M. Dubroca conserve-t-il l'ancien ordre des voyelles ? Pourquoi ne les classe-t-il point, à l'exemple du président *Debrosses* et de *Court de Gébelin*, selon leurs degrés de retentissement, *a, o, e, y, i, u ?* Pourquoi ne point changer l'ordre des consonnes, pour les classer en *dentales*, *gutturales*, *etc ?* L'étude spéciale de l'alphabet peut permettre de semblables modifications qui rendent les détails d'une application plus facile.

Notre *alphabet méthodique* présenterait les lettres dans l'ordre suivant :

A, O, É, I, Y, U, — T, D, P, B, F, V, N, H, J, G, K, Q, R, L, M, C, X, S, Z.

La seconde partie de l'ouvrage que nous annonçons renferme des *lectures dans le genre simple*, destinées à prouver l'utilité de l'art de lire à haute voix : ce sont de petites nouvelles écrites avec élégance, et dont le style porte quelquefois l'empreinte de l'inspiration du cœur.

Ce volume est terminé par le charmant poëme de M. François de Neufchâteau, *sur la manière de lire les vers*, ouvrage qu'on aime à relire, et qui complète en quelque sorte celui de M. Dubroca.

BRÈS.

69. — * *Principes et morceaux choisis d'éloquence judiciaire, études et devoirs de l'avocat*, ouvrage précédé d'une *Histoire abrégée de l'éloquence judiciaire en France*, avec cette épigraphe : *Vir bonus discendi peritus*; par *E.* Boinvilliers, avocat. Paris, 1826; Eymery. In-8° de 632 pag.; prix, 9 fr.

Expliquer les devoirs moraux qu'impose aujourd'hui la profession d'avocat, et faire aimer ces devoirs aux hommes généreux; proposer aux jeunes étudians une méthode courte et facile pour l'étude du droit; appliquer à l'éloquence judiciaire, telle que l'ont faite nos mœurs et nos lois, les meilleurs préceptes fournis par les rhéteurs; enfin, recueillir avec soin les morceaux les plus remarquables qu'aient produits l'ancien et le nouveau barreau, pour les livrer aux méditations de la jeunesse : tel a été le but de l'auteur, comme il le dit lui-même dans son avant-propos. Plus bas, il ajoute : « Depuis un demi-siècle, de grands changemens se sont opérés dans les sociétés humaines : delà, des besoins, des droits et des devoirs inconnus à nos ancêtres. Il était utile de préciser ces rapports nouveaux, relativement à la profession d'avocat. L'état actuel du droit, la répartition des fonctions de l'enseignement et les variations de la jurisprudence, sont cause que les jeunes gens errent sans guide et sans méthode, entourés de volumes énormes et de doctrines contradictoires, rebutés par des travaux pénibles, et n'apercevant jamais le lien commun qui unit les diverses parties du droit. J'ai tâché d'apporter quelque remède à ce mal. On n'enseigne l'éloquence judiciaire ni dans les colléges, ni dans les écoles de droit. J'ai consacré quelques pages à ce point important. Enfin, les recueils d'éloquence judiciaire publiés jusqu'à présent sont trop volumineux pour être mis entre les mains des jeunes gens : de plus, ils ont été envahis par la médiocrité. J'ai donc essayé de composer un ouvrage qui n'offrît aux étudians que des guides sûrs, sous le rapport du goût, et de beaux modèles à imiter, sous le rapport du caractère et du talent. J'ai dû être court; le tems de la jeunesse est précieux, et notre siècle veut surtout des résultats. »

On connaît maintenant le but de l'auteur; la table des chapitres de son livre fera connaître de quelle manière il en a conçu l'exécution.

1re partie. *Histoire de l'éloquence judiciaire en France. Études et devoirs de l'avocat.* — Ch. 1er. Des progrès de l'éloquence judiciaire en France, depuis la renaissance des lettres jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. — 2e. De la profession d'avocat. — 3e. Des études de l'avocat. — 4e. Des obligations morales imposées à l'avocat.

IIe PARTIE. *De l'éloquence judiciaire, son caractère et ses moyens.* — Ch. 1er. De l'éloquence en général. De l'éloquence judiciaire. — 2e. Des plaidoyers écrits et de l'improvisation. — 3e. Des causes civiles et des causes criminelles. — 4e. Des diverses parties d'un plaidoyer. — 5e. Observations sur l'ensemble d'un plaidoyer. — 6e. Des mémoires, discours, mercuriales.

IIIe PARTIE. *Morceaux choisis d'éloquence judiciaire.* 1° *Cochin.* Note sur Cochin. 2° *D'Aguesseau.* Observations. 3° *Montesquieu.* Observations. 4° *Servan.* Observations. 5° *Loiseau de Mauléon.* Note sur Loiseau. 6° *Bergasse.* Observations. 7° *Target.* Note sur Target. 8° *Lacretelle aîné.* Note sur Lacretelle. 9° *Ferrère.* Note sur Ferrère. 10° *Lally-Tolendal.* 11° *Mirabeau.* Note sur Mirabeau. 12° *La Romiguière.* 13° *Dupin aîné.* 14° *Berville.* 15° *Mérilhou.* 16° *Barthe.*

L'ouvrage de M. Boinvilliers, déjà recommandé à notre estime par le nom de son auteur, quoique jeune encore, nous a paru une œuvre remarquable. Des idées souvent hardies et toujours généreuses; un style parfois rude, mais en même tems ferme et original; des pensées élevées, une instruction profonde, distinguent cet ouvrage, dont la publication est un véritable service rendu à la jeunesse du barreau.

D***, *avocat.*

70. — * *OEuvres complètes de* LEGOUVÉ. T. II. Paris, 1826; L. Janet. 1 vol. in-8° de VIII-401 pages, avec 2 gravures d'après les dessins de (feu) Desenne; prix, 8 fr. — Un 3e vol., contenant les *OEuvres posthumes* de l'auteur, avec son *portrait*, paraîtra bientôt, et se vendra séparément 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 497-499.)

Dans l'article auquel nous renvoyons nos lecteurs, nous avons rapidement analysé les productions dramatiques de Legouvé, dont se compose en entier le premier volume de ses OEuvres; nous retrouvons toutes les poésies publiées de son vivant dans celui qui nous occupe aujourd'hui; et, si nous éprouvons un nouveau plaisir à en relire plusieurs pour la vingtième fois, peut-être, en appliquant à ce volume le reproche qu'on peut adresser en général à toutes les *OEuvres complètes*, eussions-nous désiré qu'on ne recueillît pas, avec un scrupule aussi minutieux, des vers auxquels l'auteur lui-même n'attachait pas sans doute assez d'importance pour les avoir conservés dans son portefeuille.

Dans la plupart des poëmes de Legouvé, tels que les *Souvenirs*, la *Sépulture*, la *Mélancolie*, on reconnaît des traces fréquentes de ce sentiment qui a fait dire de lui à l'écrivain ingé-

nieux qui fut son successeur à l'Académie (1) : « qu'il unissait à une sensibilité excessive une bienveillance timide, une crainte des affaires et des soins de la vie, qui lui rendaient pénibles les plus simples devoirs de la société ; » mais on y sent peut-être plus fréquemment encore la manière de Delille dans le genre descriptif, qui avait gagné tous les écrivains de l'époque, sans qu'aucun d'eux ait pu parvenir à atteindre cette élégance de style, cette mélodie de versification, et surtout cette richesse de coloris qui distingue si éminemment le chantre de l'*Imagination* et des *Jardins*. Legouvé ne nous semble pas avoir été plus heureux en cela que les nombreux imitateurs de Delille, et nous croyons qu'il faut surtout s'attacher à son poëme du *Mérite des femmes*, pour se faire une juste idée de la nature et de la portée de son talent poétique. A ce poëme, qui restera comme son premier titre à la gloire littéraire, il faut ajouter quelques autres pièces, telles que l'*Épître aux femmes*, les *Conseils à Aglaure*, etc., où se retrouvent le même talent, et le penchant bien décidé qui semblait le ramener toujours vers un sujet de son choix, avec lequel son âme et son esprit s'étaient si bien identifiés. Fille, épouse et mère, amie et amante tout à la fois, tels sont les rapports dans lesquels il a toujours vu et célébré cette belle moitié du genre humain à laquelle il avait voué son existence, et dont l'intime union avec l'autre sexe lui a fait dire avec tant de grâce et de vérité :

> Ils obtiennent chacun, dans un échange heureux,
> Deux cœurs au lieu d'un cœur, deux âmes au lieu d'une,
> Et sentent, partageant leurs craintes, leurs désirs,
> La moitié des chagrins, le double des plaisirs.

De combien de bonheur les femmes n'ont-elles pas dû entourer une âme si aimante et si dévouée, ce défenseur si éloquent de leurs droits et de leurs intérêts ! Et si une seule avait fait exception, si une seule l'avait payé d'ingratitude, si, foulant aux pieds la vertu la plus nécessaire à son sexe !... Mais arrêtons-nous, et respectons la mémoire de celui que « l'excès de sa sensibilité conduisit au tombeau, et que, semblable au poëte de Ferrare, ses amis eurent la douleur de pleurer deux fois (2) ! »

E. Héreau.

71. — * *Poésies*, par Mme *Amable* Tastu. *Deuxième édition*.

---

(1) M. Duval, dans son *Discours de réception*, en 1813.
(2) Le même, *ibid.*

Paris, 1827; Ambroise Dupont et compagnie. Grand in-18 de 347 pages; prix, 6 fr.

Tous les amis des nobles sentimens et des beaux vers ont accueilli avec reconnaissance les poésies de Mme *Amable* Tastu, et nous avons uni notre suffrage au leur, dans l'analyse que nous leur avons consacrée (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 648). La seconde édition de ce recueil ne sera pas moins recherchée par tous ceux qui sont sensibles aux charmes des pensées douces et philosophiques, des images gracieuses ou touchantes, revêtues des plus brillantes couleurs de la poésie. Ils aimeront à retrouver ici et à relire souvent une foule de pièces charmantes éparses dans plusieurs recueils, telles que : *le Serment des trois Suisses*, *la Veille de Noël*, *le Dernier jour de l'année*, *l'Ange gardien*, *la Mort*, *le Retour à la chapelle*, *l'Enfant de Canaris*, *Shakespeare*, *etc. etc.* — La muse de Mme Tastu sait varier habilement ses tons et ses couleurs, et, pénétrant dans les plus secrets replis de l'âme, elle nous associe à toutes les impressions qu'elle peint et que d'abord elle éprouve. N.

72. — * *Sédim, ou les Nègres*, poëme en trois chants, par M. Viennet. *Deuxième édition.* Paris, 1827; Ponthieu. In-18 de 139 p.; prix, 3 fr.

« Sur un rocher battu des flots amers,
Cap orageux, qui de la Jamaïque
Ferme le golfe et domine les mers,
Était assis un banni de l'Afrique.
Tel qu'un démon échappé des enfers,
L'œil éclatant de plaisir et de rage,
Le noir Sédim contemplait le ravage
D'un ouragan qui vengeait ses revers,
Et dévastait l'exécrable rivage
Où son orgueil avait reçu des fers.
Il souriait au bruit de la tempête;
Ce ciel en feu, ces tonnerres grondans
Dont les éclats se croisaient sur sa tête,
Ces airs chargés de nuages ardens,
Ce jour de mort lui semblait une fête. »

Tel est le début de ce poëme, qui renferme, dans un cadre assez étroit, la peinture énergique des souffrances physiques et morales qu'éprouvent les malheureux esclaves, soit pendant le voyage des caravanes qui de l'intérieur de l'Afrique les conduisent à la côte, soit à bord des vaisseaux négriers, soit enfin dans les colonies. C'est un nouveau titre que M. Viennet a su acquérir à l'estime et aux suffrages des amis de l'humanité,

dont la cause le trouve toujours au premier rang parmi ses défenseurs. Emporté par une indignation trop bien motivée, peut-être, sous le rapport de l'art, a-t-il, dans ce court poëme, trop accumulé les détails sinistres. Le pinceau de M. Viennet, remarquable par la chaleur et la force, connaît peu les demi-teintes. C'est un inconvénient assez grave dans les sujets sérieux; l'esprit du lecteur, moins vigoureux que celui du poëte, se fatigue de la continuité d'impressions vives que celui-ci veut lui communiquer. Le sarcasme, l'ironie, la raillerie caustique ou plaisante, telles sont les parties les plus heureuses du talent de M. Viennet. C'est dans l'épître, dans la satire, dans le poëme héroï-comique qu'il nous semble appelé à obtenir les succès les plus brillans et les plus durables. Ch.

73. — *Byroniennes;* élégies, suivies d'autres pièces élégiaques; par M. *Eugène* Gromier. Paris, 1827; Delangle frères. In-8° de 83 pages; prix, 3 fr.

Ces élégies lyriques se distinguent de cette foule d'*Harmonies*, de *Mélodies*, de *Souvenirs* dont la littérature est comme inondée, par un ton moins emphatique et un langage plus intelligible. Les *Byroniennes* sont une série d'odes irrégulières sur Byron, dont voici les titres : *le Pressentiment, les Souvenirs, le Deuil, les Funérailles, la Veillée funèbre, la Volupté, le Sort du génie, Lady Byron, l'Apothéose.* C'est une méditation en neuf parties.

On ne saurait trop rappeler aux jeunes disciples des muses que celui qui compose des vers pour les produire au grand jour, et qui veut mériter des succès durables, doit consacrer de longues veilles à ses compositions poétiques; sans quoi il ne produit que des ébauches imparfaites sur la valeur desquelles une amitié complaisante peut bien abuser quelque tems son amour-propre, mais dont l'abandon du public ne tarde pas à faire justice.

Quoique cette observation nous soit suggérée par la lecture des élégies de M. Gromier, qui ont quelque chose de vague et de froid, défaut inhérent à la manière dont il a conçu et traité son sujet, nous aimons à reconnaître que ses vers, souvent purs et harmonieux, annoncent en lui un véritable talent; ce talent, mûri par la méditation et par les conseils d'une critique judicieuse et sévère, pourra lui assurer plus tard une place honorable parmi nos poëtes. Ses premiers essais, qui plairont sans doute à beaucoup d'aimables lectrices, amantes des mélancoliques rêveries, sont dignes d'encouragement, et les avis même que nous croyons devoir lui adresser lui prouveront à la fois combien nous estimons son caractère,

bien supérieur sans doute aux petites susceptibilités d'un amour-propre, d'autant plus irritable que les auteurs sont plus médiocres, et combien nous désirons qu'il prépare, d'ici à quelques années, un ouvrage dont le plan et l'exécution ne méritent que des éloges. N.

74. — *Les Hiboux*, ou *la Noctimanie*, poëme héroïque en un chant, par *Th.* VILLENAVE fils. Paris, 1827; Amb. Dupont. In-8° de 16 pages; prix, 1 fr.

De nuages j'ai vu l'horison se voiler;
Le soleil dans sa course a paru reculer,
Et les chauve-souris, amantes des ténèbres,
Préludent sourdement à leurs concerts funèbres;
Elles chassent le jour; les hiboux, à leurs cris,
De Mont-Rouge envolés, s'abattent sur Paris.
. . . . . .
Des enfans de la nuit c'était l'horrible fête,
Et naguère leur chef, dans Saint-Acheul caché,
Maintenant au sommet du Panthéon perché,
De la nuit sur le jour chante ainsi la conquête.
. . . . . .

Vient l'énumération des succès obtenus déjà par les hiboux, qui, envoyés de Rome, ont envahi Paris, ses palais et ses couvens. Leur chef raconte qu'il a visité

. . . . . ce vaste édifice
Où l'on parle à la fois de fraude et de justice;
Où la religion combat la liberté,
Et fait de son manteau notre sécurité.
A gauche, dans la salle, une vive lumière
Fit clignoter mon œil et *ferma ma* paupière.
Tous mes frères et moi, nous étions frémissans;
Mais, au lourd battement de nos ailes poudreuses,
Invoquant de la nuit les ombres généreuses,
La clarté disparut, et nous étions trois cents.

Mais le triomphe des enfans de la nuit n'est pas de longue durée; aux cris de la France en deuil,

Sur un char lumineux paraît la liberté!
Son front jeune est brillant de gloire et de beauté :
Les lettres et les arts sont appuyés sur elle :
L'escadron de la Nuit s'enfuit à tire d'aile.

Après avoir tracé cette légère esquisse du petit poëme de M. Villenave fils, nous nous abstiendrons de porter un jugement : les courtes citations qui nous ont été permises suffiront pour faire apprécier à nos lecteurs le talent du jeune poëte

dont nous avions déjà signalé une première production : l'*Épître aux Grecs et à lord Cochrane* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, pag. 492). *a.*

75. — *Épître à M. Mély-Janin, à l'occasion de sa pièce de Louis XI;* par *A.* BIGNAN, avec cette épigraphe : *Les anciens sont les anciens, et nous sommes les gens de maintenant.* — Paris, 1827; Lecaudey. In-8° de 16 pages; prix, 1 fr. 25 c.

M. Bignan, après avoir complimenté M. Mély-Janin sur le succès de son drame, succès qu'il regarde comme un coup de partie pour la cause des novateurs littéraires, fait le procès au genre dit *classique*, et trace aux auteurs dramatiques la route qu'ils auront désormais à suivre. Peut-être la poésie n'est-elle guère propre à traiter un sujet que la prose elle-même n'est pas encore parvenue à éclaircir. Personne toutefois ne contestera la justesse de ces préceptes :

Chercher la vérité,
Réunir la noblesse à la simplicité,
Tracer du cœur humain une vive peinture,
Dans sa candeur naïve imiter la nature,
Aux grands hommes, brûlant du feu des passions,
Avec moins de discours prêter plus d'actions,
Marier, par les nœuds d'un accord énergique,
La muse de l'histoire et la muse tragique,
Rabaisser moins le peuple, élever moins les rois,
Enfin, ressusciter nos héros d'autrefois,
Honorer leurs vertus, célébrer leurs victoires,
Et des vieux tems français chanter toutes les gloires,
Voilà par quels moyens le talent novateur
Répandra sur la scène un souffle inspirateur.

Les pensées et les expressions de M. Bignan, n'ont pas toujours, dans cette épître, la même clarté, ni la même justesse. Ces défauts tiennent sans doute au sujet. Mais ce qui appartient en propre à l'auteur, c'est une facture de vers toujours ferme, élégante et harmonieuse. CH.

76. — *Idarbas,* ou *le prêtre de Saturne*, épisode tiré du chant VIIIe de *Régulus*, poëme héroïque, inédit, en 12 chants. Paris, 1827 ; Ponthieu. In-8° d'une feuille; prix, 1 fr.

L'auteur du poëme de *Régulus* nous paraît pénétré du précepte de Boileau : nous nous rappelons que déjà, en 1823, il a lu un fragment de ce poëme, dans une séance de l'*Athénée des arts;* et cependant, il ne croit pas pouvoir encore le livrer à l'impression. Nous aurions plusieurs motifs d'applaudir à cette sage réserve. Peut-être a-t-il été chercher son sujet un peu loin. Nous demandons surtout aujourd'hui que

l'on nous intéresse à nous-mêmes. Il est vrai que l'étude générale du cœur humain est de nature à nous offrir des leçons pour tous les tems et pour toutes les situations de la vie; aussi l'épisode que publie aujourd'hui l'auteur aura-t-il, aux yeux de quelques lecteurs, tout l'intérêt d'un à propos; et ce vers :

Prêtres, vous nous devez l'exemple des vertus

pourra malheureusement trouver d'autres applications que celle qu'il en a faite au farouche pontife d'un dieu de vengeance et de sang. E. H.

77. — *La Mort du Connétable de Bourbon;* tragédie en cinq actes; par M. ***. Paris, 1827; Pihan-Delaforêt, rue des Noyers, n° 37. In-8° de 69 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Le connétable de Bourbon avait déjà été le sujet d'une tragédie de M. de Guibert, représentée à la cour, en 1775 et 1776, et qui ne soutint pas au théâtre la réputation que de nombreuses lectures lui avaient faite dans les salons. Nous en avons dit les raisons, en rendant compte des *Œuvres dramatiques de M.* DE GUIBERT (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 447 et suivantes): nous ne les répéterons pas ici; seulement, nous rappellerons un des reproches que nous adressions à cet ouvrage, parce qu'on peut l'adresser également à la tragédie qui nous occupe.

Dans les deux pièces, un vulgaire intérêt d'amour est substitué à l'intérêt historique que présentait le sujet. C'est un défaut qu'on a long-tems supporté sur notre scène, mais dont on commence à être bien las dans un tems où l'histoire attire tous les esprits, et leur montre dans ses récits, avec quelque chose de plus instructif, quelque chose de bien autrement intéressant que ces romans dramatiques qui se ressemblent tous. La pièce de M. de Guibert offrait des compensations qui sont plus rares dans celle-ci, où l'intrigue, les caractères et le style sont généralement assez faibles. On y distingue cependant quelques vers dans lesquels le personnage principal exprime assez heureusement les remords de sa trahison :

Quand le moindre soldat étendu sur la terre
Trouve à la fin du jour l'oubli de sa misère,
Le sommeil bienfesant ne peut fermer mes yeux;
Je parcours à grands pas mon camp silencieux;
Je cherche à m'éviter, je fuis ma conscience...

M. de Guibert avait présenté le connétable au moment où il médite d'abandonner la France, poussé par son dépit, et retenu par les réclamations de l'honneur et du devoir. L'au-

teur de cette tragédie nous le montre assiégeant Rome et mourant dans l'assaut. Il a aperçu quelques unes des ressources de son sujet. La situation de Bourbon à la tête d'une armée d'aventuriers dont il contient à peine l'esprit turbulent et l'inconstance inquiète, redouté des Romains qui cherchent à l'apaiser, suspect aux généraux de Charles-Quint, expiant, par des humiliations et de continuels soucis, la violation de la plus sainte des lois ; cette situation offrait un intérêt qui n'a pas échappé à l'auteur, mais auquel il n'a pu atteindre. Un de nos poëtes y a mieux réussi, non pas dans une tragédie, mais dans un poëme qui a souvent la forme dramatique. La *Panhypocrisiade* de M. Lemercier offre un tableau très-frappant de la trahison du connétable, de ses remords, des mécomptes et du désespoir de son ambition, du siége et du sac de Rome qui sont le dénouement de ce drame. Je ne puis mieux faire que d'y renvoyer l'auteur de la tragédie nouvelle, et mes lecteurs.

H. P.

78. — *L'Enthousiaste*, comédie en 3 actes et en vers, par M. Jh Léonard, représentée pour la première fois sur le théâtre royal de l'Odéon, le 30 décembre 1826. Paris, 1827; Barba. In-8° de v-53 pages; prix, 3 fr.

Un de nos collaborateurs a rendu compte de cette comédie, d'après l'impression que lui en avait laissée la première représentation (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 634-636); l'analyse fidèle qu'il en a donnée ne nous laisse plus rien à faire à cet égard, et nous souscrivons volontiers au jugement qu'il a prononcé sur cet ouvrage, en disant que les contrastes habilement ménagés par l'auteur entre son *enthousiaste* et le rival qu'il lui oppose, ainsi que les jolis détails qu'il a jetés dans plusieurs scènes, ont pu compenser aux yeux de ses juges la faiblesse de l'action et l'invraisemblance du dénoûment.

Dans un *avant-propos*, M. Léonard cherche à repousser quelques-unes des critiques auxquelles sa comédie a donné lieu : « L'auteur, a-t-on dit, eût mieux fait de supposer Mirbel enflammé pour un seul objet, de mettre son esprit en possession d'une idée unique et absolue » ; il n'a pas de peine à démontrer que dès lors il lui aurait fallu peindre une spécialité, et non plus un caractère général. Quant au projet de faire de ce principal personnage un fou, mais un *fou sublime*, comme il le dit, nous croyons qu'il lui doit une partie de l'indécision qui règne dans son caractère, toujours trop près, selon nous, ou du ridicule ou de la raison. Du reste, cette pièce a obtenu tout le succès auquel l'auteur pouvait prétendre, et nous croyons que les détails agréables qu'elle renferme sont de na-

ture à plaire davantage encore à la lecture qu'à la représentation. E. H.

79. — *Célestine*, ou l'Héroïne de roman, par *P.-J.-B.* Dalban. Paris, 1827; Ambroise Dupont, rue Vivienne, n° 16. 2 vol. in-12; prix, 5 fr.

Cet ouvrage est d'une conception tout-à-fait originale; M. Dalban s'est approprié les personnages des romans les plus célèbres, et les a mis en rapport de connaissance et d'amitié avec Célestine, jeune personne dont il décrit les aventures. Célestine, avec des passions vives et tendres, propres à exalter son esprit, à enflammer son imagination, se trouve bien placée au milieu de tant de personnages divers. Ses sentimens, ses pensées, ses actions sont à la hauteur du monde romantique où M. Dalban l'a placée. Sans doute, il n'était pas aisé de mettre dans une suite de scènes mobiles tant de caractères d'une trempe si variée, et tracés par la main d'hommes de génie, sans les altérer, ni les défigurer. L'auteur a quelquefois écarté avec un artifice heureux une partie de ce qu'un pareil sujet avait d'invraisemblable dans le tems et les lieux, les mœurs et les caractères. L'intérêt se rattache principalement à son héroïne, qui, parmi tant de personnages, se livre à tout ce que l'amour a de périlleux, quand il se joue de la raison.

En mettant ainsi en scène les personnages des grands romans qu'ont produits l'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Espagne, l'auteur a négligé avec raison la plupart de ceux qui ont fait du bruit, mais qui sont peu dignes de leur renommée; ce qu'il y a de singulier, c'est que ce sont les héros de ces grands romans qui dédaignent ces personnages mesquins, mystérieux ou fantastiques; ils les rejettent, pour ainsi dire, de leur société.

Le style est distingué par la précision et par des tours hardis. M. Dalban réussit à tracer des portraits, à décrire les sites, les jeux et les fêtes, à raconter l'enlèvement de jeunes beautés.

Cet ouvrage, soit par sa nature singulière, soit par les personnages mis en scène avec Célestine à qui il arrive des aventures merveilleuses, naturellement mêlées et liées aux principales aventures tirées d'autres romans, offre une lecture instructive et amusante. On aime à renouveler connaissance avec les grandes familles romantiques, et à connaître ce qui arrive à la jeune fille qui en fait sa société habituelle.

A. Métral.

80. — *La Caravane dramatique*, ou les Virtuoses aventuriers; par *Léonard* Gallois. Paris, 1827; Ch. Béchet, quai

des Augustins, n° 57. 3 volumes in-12 ornés de gravures; prix, 9 francs.

Lesage et Scarron ont peint ce qu'on peut appeler la noblesse et la roture du théâtre, la *troupe* ambulante de la province, et la *compagnie* de la capitale. L'auteur de ce roman est descendu un cran plus bas. Ses virtuoses, qui se rassemblent en Italie pour aller chanter l'opéra italien à Odessa, et auxquels il arrive, dans le voyage, et pendant le retour, des aventures passablement grivoises, commencent par être bateleurs pour se procurer l'argent nécessaire à l'entreprise, et quelques-uns retombent assez près de ce premier métier. On peut juger du tableau par le cadre; ce sont des peintures prises dans une nature dégradée, des scènes de licence comique, de la crapule et de la misère. Les romanciers célèbres que nous citions plus haut, n'ont pas craint de rendre le côté trivial des choses humaines; Voltaire, dans ses romans, a également donné place à des détails vulgaires et licencieux. Mais, ce qu'il peut y avoir, chez ces auteurs, de contraire à la morale, y est en quelque sorte purifié, par la verve de l'épigramme et de la satire, par la pensée philosophique, par la vérité piquante de l'expression, par l'invention ingénieuse et gaie de la fable, par la chasteté, ou tout au moins l'élégance du langage. Quand tout cela manque, il ne reste plus que des mœurs de carrefour et d'estaminet, qui n'offensent pas moins les regards dans la copie que dans le modèle. Otez à Charlet la vérité naïve et l'intention spirituelle de son dessin, et l'on se détournera avec dégoût de ces compositions, qui charment les plus délicats. Je crains bien qu'il n'en soit ainsi de ce nouveau roman; il ne peut se placer bien haut, même dans l'école de Pigault-Lebrun et de ses imitateurs. La conception en est commune, les mœurs basses, la gaîté grossière, le style vulgaire et souvent incorrect; les peintures locales sont de fantaisie ou de réminiscence; enfin, les dates historiques auxquelles se rattachent les aventures, offrent beaucoup de confusion. On ne peut trop engager l'auteur à faire un plus sérieux emploi de son talent; il en a donné quelquefois des preuves plus heureuses, et auxquelles nous avons applaudi avec la même franchise que nous mettons aujourd'hui dans notre censure. Φ.

81. — *Albéric et Sélénie*, ou Comme le tems passe! Nouvelle par *Charles* Pougens. Paris, 1827; Firm. Didot, rue Jacob, n° 24. In-18; prix, 1 fr.

82. — **Jocko*, épisode détaché des *Lettres inédites sur l'instinct des animaux*, par *Charles* Pougens; *troisième édition.*

Paris, 1827; P. Mongie aîné, boulevard Italien, n° 10. In 18; prix, 2 fr. 50 c., et par la poste, 3 fr. 25 c.

« Heureux qui (comme lui) sait, d'une voix légère,
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère. »

On se rappelle involontairement cet adage du législateur de notre Parnasse français, quand on voit le même auteur qui, dans les sommaires descriptifs de la *galerie de Lesueur*, et dans la vie du Raphaël de la France qui viennent d'être publiés, a si bien parlé le langage des arts, et qui, s'élevant à la dignité de l'historien, a rédigé la vie de Saint-Bruno avec cette sage impartialité, caractère de la vraie philosophie; quand on voit, dis-je, ce même écrivain déceler à la fois tant de facilité, de grâce, de sensibilité dans sa nouvelle intitulée : *Albéric et Sélénie*, ou Comme le tems passe, à laquelle on ne peut reprocher que son excessive brièveté. Au reste, M. Charles Pougens a, depuis long-tems, habitué le public à cette espèce de phénomène littéraire. On l'a vu, tour à tour, étonner l'Europe savante par l'érudition vaste et profonde dont il a donné des preuves en publiant le *Specimen de son Trésor des origines*, et *Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française* (Paris, 1819; imprimerie royale. 1 vol. in-4°; prix, 25 fr.), et son *Archéologie*, ou *Vocabulaire de mots anciens tombés en désuétude, et propres à être restitués au langage moderne* (Paris, 1825; veuve Desoer, rue des Poitevins, n° 12. 2 vol. in-8°; prix, 14 fr.); puis, développer toutes les richesses d'un style pur, brillant, animé dans ses *Quatre âges;* faire couler de douces larmes dans ses *Lettres d'un chartreux;* nous faire sourire par quelques traits malins de ses *Contes du vieil Ermite de la vallée de Vauxbuin* (Paris, 1821; veuve Desoer. 3 vol. in-12; prix, 7 fr. 50 c.); donner, sous le voile du roman, de sages leçons à nos criminalistes, dans son *Abel ou les trois frères* (Paris, 1820; Mongie aîné. 1 vol. in-12; prix, 3 fr.); enfin, après s'être assuré la réputation de conteur aimable dans ses *Lettres philosophiques* (Paris, 1826; Louis, rue du Paon, n° 2. 1 vol. in-12; prix, 3 fr.), qui offrent tant d'anecdotes inédites d'un grand intérêt sur Voltaire, J.-J. Rousseau, D'Alembert, etc.; faire le charme de nos salons, par son agréable anecdote de *Jocko*, qui a obtenu un succès si brillant, et dont M. P. Mongie vient de donner une troisième édition. On ne peut qu'admirer la flexibilité de talent de M. Charles Pougens, et faire des vœux pour qu'il publie bientôt son *Recueil de poésies*, et ses *Dialogues philosophiques*, qu'on assure être maintenant sous presse.

L***, de la *Société philotechnique*.

Beaux-Arts.

83. — * *Album du département du Loiret;* par M. *C.-F.* Vergnaud-Romagnési, membre de la *Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, de la *Société du département des Vosges*, etc. Paris, 1827; Roret et Sennefelder, imprimeur lithographe. Orléans, l'auteur, rue royale, n° 84. L'ouvrage se composera de cinq livraisons; quatre ont déjà paru. Prix de chaque livraison, de quatre dessins avec texte, in-folio, 5 fr. pour les souscripteurs; 7 fr. après la souscription fermée.

Peu de départemens méritaient, autant que celui-ci, les honneurs d'un *album :* riche en édifices anciens, en fragmens d'architecture et de sculpture, en souvenirs qui se rattachent presque tous aux faits les plus importans de notre histoire, le département du Loiret offre aussi les sites les plus variés et les plus rians. Sa proximité de Paris, ses relations multipliées avec la capitale, l'étendue de son commerce, et par-dessus tout les bords charmans de la rivière qui lui donne son nom, y attirent et y retiennent beaucoup d'étrangers. Il est impossible, en effet, d'imaginer rien de plus ravissant que l'aspect du Loiret, caressant de ses eaux fraîches et pures les herbes, les fleurs, les plantes qui embellissent ses rives; des églantiers couverts de roses sauvages, des aubépines blanches y baignent leurs rameaux fleuris. Les ombrages épais de parcs délicieux invitent à se reposer, et l'urbanité des habitans est en harmonie avec les charmes du paysage. Les bords du Loiret ont un caractère tout particulier : c'est une nature qui n'a rien de sauvage ni de grandiose; sa fraîcheur et ses grâces ne sont pas même exemptes d'un peu de coquetterie; mais sa parure lui sied si bien, qu'on ne songe pas à l'art avec lequel elle est disposée. Le Loiret aide à comprendre les créations de la mythologie des anciens. On serait tenté de chercher une naïade sous les touffes d'herbes qu'on aperçoit au fond des eaux, et de prendre pour la couronne de la nymphe les fleurs étoilées du nénuphar qui s'épanouissent à la surface. La naissance de cette rivière est aussi toute mystérieuse : elle sort de terre en deux endroits, sans qu'on puisse lui assigner une origine certaine. Elle coule lentement : on dirait qu'elle se plaît à parcourir ses beaux domaines. De tems en tems, elle s'ouvre une route à travers les bois et les prairies qui l'environnent et va faire tourner un moulin dont le cliquetis se marie au murmure de l'eau et du feuillage. De charmantes fabriques, élevées par de

riches propriétaires, dans un double but d'agrément et d'utilité, animent le site; ce sont pour la plupart des moulins à farine. Le Loiret a aussi ses souvenirs historiques : en 1426, sa source, et une partie de son cours appartenaient aux religieux de l'abbaye de Saint-Mesmin de Mixi, qui prétendaient posséder une chartre de Clovis, prouvant que leur monastère avait été fondé par ce roi en 510, et doté par lui de tout le terrain compris entre la Loire et le Loiret. Ce furent eux qui établirent sur cette rivière les premiers moulins à eau. Lors des fureurs de la ligue, le duc de Guise, campé devant Orléans avec son armée, fut tué par Poltrot d'un coup de pistolet, sur le coteau d'Olivet. Le château de la Source a été long-tems habité par le vicomte de Bolingbroke, ministre de la reine Anne, quand il se retira en France après sa disgrâce. Voltaire vint l'y visiter, et lui lire son poëme de *la Henriade*. Mais, en se rapprochant de la Loire, on rencontre des traces plus intéressantes du passé : Cléry, dont la jolie église gothique fut bâtie par ordre et aux frais de Louis XI, en l'honneur de cette célèbre Notre-Dame de Cléry qu'il invoquait si souvent, et en laquelle il avait si merveilleuse foi et dévotion qu'il lui voulut confier la garde de son corps. Il fut en effet transporté à Cléry après sa mort, et enterré dans l'église, d'où le tirèrent plus tard les huguenots qui brisèrent et profanèrent sa tombe. On lui éleva un nouveau monument sous Louis XIII : c'est celui qui subsiste encore aujourd'hui. Plus loin, et de l'autre côté, est Beaugency, où l'on voit une haute et large tour gothique, appelée dans le pays *la tour de César*, mais qui semble plutôt appartenir au moyen âge qu'à l'époque des Romains. On présume qu'elle faisait partie d'un ancien château fort, appartenant au cardinal de Longueville, seigneur de Beaugency, et petit-fils de Dunois. La façade de l'hôtel-de-ville, décorée de bas-reliefs, de portraits et d'une salamandre, semble dater du règne de François Ier. Dans une petite rue, se trouve une masure sur laquelle on distingue quelques restes d'ornemens, et qu'on nomme encore *maison du temple :* on croit que c'était une dépendance des Templiers, qui avaient des possessions assez étendues dans cette province. Un des monumens les plus curieux de Gien est une maison qu'on suppose leur avoir appartenu, et qui fut bâtie, en 1050, par des juifs. Cette conjecture se confirme, lorsqu'on se rappelle que Philippe Auguste, après avoir chassé les juifs de l'Orléanais où ils avaient des *synagogues moult belles et grandes avec lieux secrets pour leurs mystères, et cacher leurs repaires*, donna aux Templiers les biens

qu'il confisqua sur ce peuple errant (1). A quelques lieues de Beaugency, on trouve plusieurs *dolmens*, ou pierres druidiques, entre autres le *dolmen de ver*, qui fait partie de la ligne de ces monumens qui s'étend depuis Chartres jusqu'à la Loire. Ces masses imposantes se rencontrent surtout au bord des vallées et dans les plaines : leurs dimensions, leur antiquité, la manière dont elles sont posées, et surtout la difficulté d'expliquer comment et pourquoi elles ont été transportées dans les lieux qu'elles occupent, en font des objets de vénération ou de terreur superstitieuse pour les gens du pays, qui les nomment *pierres levées*, *pierres de Gargantua*, *pierres des fées*, *etc.*

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les sources d'intérêt et de curiosité qu'offre le département du Loiret : l'empreinte du passé s'y retrouve à chaque pas. Soit respect, soit amour pour les vieux us et coutumes, on n'y a pas trop aidé la marche rapide du tems. Beaucoup d'édifices sont tombés d'eux-mêmes, peu à peu, et leurs ruines ont conservé un caractère de beauté et de grandeur. Avant qu'elles disparussent tout-à-fait, il était important pour l'histoire, pour les arts, d'en fixer l'aspect, de recueillir les traditions qui s'y rattachent, et c'est ce qu'a fait M. Vergnaud avec autant de conscience que de talent. Grand amateur d'antiquités, il a mis un zèle infatigable dans ses recherches. Parcourant lui-même à pied les campagnes qu'il décrit, visitant jusqu'au moindre débris des vieux monumens, tirant de la poussière des archives de la ville, et de manuscrits qu'on lui a communiqués, tout ce qu'il a cru propre à jeter du jour sur le passé, il a rassemblé une foule de matériaux authentiques et précieux. J'ai entendu quelques personnes se plaindre de la sécheresse et de la précision des détails ; mais, j'avoue qu'à mes yeux c'est un mérite de plus. Je préfère beaucoup ce genre simple et vrai aux amplifications de collége dont on nous accable. Les lecteurs de ce genre d'écrits n'y cherchent point des phrases, mais des faits. Si j'avais un reproche à faire à M. Vergnaud, ce serait de n'avoir pas assez multiplié les citations puisées dans les vieux historiens, dans les vieilles chroniques ; leur langage naïf et rapproché du tems dont elles renferment l'histoire, nous reporte de suite dans d'autres siècles, et complète l'illusion. Il a trop souvent aussi négligé d'indiquer les sources où il a puisé.

Les dessins de l'*Album*, exécutés par M. N. Romagnesi, professeur de dessin au collége royal de marine d'Angoulême,

---

(1) Voyez dans l'*Album du Loiret*, l'article sur la maison dite du Temple, à Gien.

et par M. Pensée, artiste orléanais, laissent quelque chose à désirer sous les rapports de l'effet et du pittoresque; mais ils sont d'une grande exactitude. Ces messieurs n'ont rien dessiné sans l'avoir vu, et on ne saurait trop louer le zèle qu'ils ont mis à seconder les louables intentions de M. Vergnaud. Il est glorieux pour tous trois d'avoir conçu la première idée d'une entreprise aussi patriotique, et de l'avoir exécutée comme ils l'ont fait. *L.* Sw.-Belloc.

84. — * *Cantiques religieux et moraux*, mis en musique à trois parties (voix égales ou inégales) avec basse continue *ad libitum*; par *J.* Adrien-Lafasge. 2me livraison. Paris, 1827; Paul, éditeur de musique, galerie de l'Odéon, n° 14. In-8° de 24 pages (25-48); prix, 4 fr. 50 c. — Le recueil se composera de six livraisons; prix de chaque livraison pour les souscripteurs 2 francs.

Nous avons annoncé la première livraison de ce recueil (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 500) : la seconde est publiée; la troisième ne tardera pas à l'être. Nous le recommandons de nouveau à tous ceux qui veulent introduire la musique et le chant dans l'éducation primaire. Ils y trouveront, outre les idées morales qui se gravent plus facilement dans la tête au moyen du rhythme, les qualités qui distinguent la musique de M. Lafasge, un chant presque toujours agréable, et des parties assez travaillées pour qu'aucune ne soit sacrifiée à l'autre. Aussi, c'est par l'ensemble des voix que l'on peut seulement obtenir tout l'effet que ces cantiques doivent produire; nous en avons pu juger par nous-mêmes, en assistant à la classe de chant dirigée par l'auteur (chez M. Demolette, chef d'institution, barrière de Fontainebleau); nous n'avons pas entendu sans plaisir tous ces enfans s'acquitter avec une grande justesse de mesure et d'intonnation de la partie qui leur était confiée, et nous avons été surtout frappés du caractère qu'ils savaient donner à ces chants, en observant exactement les nuances indiquées par le compositeur.

Les morceaux qui nous ont fait le plus de plaisir sont le cantique contre le respect humain, sous le n° 7; un chant sur l'amour de la patrie, n° 15, et un *Tantùm ergò* que nous connaissions déjà, et que nous avions invité l'auteur à reproduire. —Nous n'oublierons pas non plus un chant très-court sur les actes avant la communion, dont le caractère, plus doux et moins élevé que celui des autres morceaux, semble convenir en effet davantage à la circonstance à laquelle il est destiné. B. J.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique.

85. — *Séance publique de l'Académie de Vaucluse*, du 10 octobre 1826. Avignon, 1826; Seguin aîné. In-8° de 66 pag.

Avignon se glorifie d'avoir vu naître dans ses murs le peintre des marines françaises; celui dont le pinceau exprima avec tant de verité les effets de la tempête; le célèbre *Joseph* VERNET, dont l'héritage de gloire, transmis à ses fils, est augmenté par leur gloire nouvelle. L'Académie de Vaucluse mit au concours, en 1825, l'éloge de ce grand artiste : plusieurs poëtes se sont disputé l'honneur de chanter celui dont les tableaux font un des plus beaux ornemens de notre musée de peinture. Parmi les treize poëmes qui ont été adressés à l'Académie de Vaucluse, elle en a distingué quatre « devant lesquels toute concurrence devait disparaître, » et qui présentaient des droits à peu près égaux à obtenir la palme. M. BIGNAN est l'auteur de celui auquel la préférence a été accordée, et il lui a été décerné la médaille d'or annoncée par le programme du concours. Dans une ode pleine de verve et brillante de poésie, il offre une succession de tableaux hardiment dessinés et habilement contrastés : toutefois elle n'est point exempte de défauts; mais ils sont rachetés par des beautés réelles. Une ode de M. *Paul* LACROIX, dont le nom est déjà avantageusement connu dans la république des lettres; et une épître de M. JOUVET-DESMARAUD, ont partagé l'accessit. Le premier de ces deux ouvrages nous a paru fort remarquable, et nous adoptons volontiers le jugement qu'en a porté l'Académie de Vaucluse, lorsqu'elle dit « que M. Lacroix connaît les secrets du style poétique, autant que l'art difficile de la versification. » On trouve, dans le second, des beautés de détail propres à justifier la récompense qu'il a partagée avec le précédent. Enfin, une mention honorable a été accordée à M. VICTOR, auteur du quatrième poëme distingué, dont la composition est ingénieuse et piquante, mais dont l'auteur s'est trop peu appliqué à soigner l'exécution. Ces quatre poëmes ont été imprimés à la suite du compte rendu auquel ils avaient donné lieu, et qui est dû à M. *Hyacinthe* MOREL, secrétaire perpétuel de l'Académie. Ce recueil est précédé d'un discours approprié à la circonstance, composé par M. le préfet du département de Vaucluse pour la séance académique, à laquelle la présence de MM. *Carle* et *Horace* VERNET ajoutait un nouvel éclat, et qui a été terminée par leur admission en qualité de membres honoraires de la société savante, dont

les travaux ne pouvaient être couronnés d'une manière plus heureuse. CRIVELLI, avocat.

Ouvrages périodiques.

86. — * *Journal des Missions évangéliques*, Ire année. Paris, 1827; Henri Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. Il paraît 4 cahiers in-8° par an; prix de l'abonnement, 8 fr.

La *Société des Missions évangéliques de Paris* publie cet intéressant journal, dont il n'a paru encore que trois numéros. Elle observe avec raison que les découvertes des voyageurs, les progrès des connaissances géographiques, la nécessité et la facilité des communications avec les contrées étrangères, ont éveillé l'attention du monde chrétien, et dirigé le zèle évangélique vers les régions les plus reculées du globe. Il est à croire que, sous l'influence d'une saine politique, l'esprit d'association finira par opérer ce que n'ont pu faire des efforts héroïques, mais isolés, et ce que des ambitions téméraires, témoin le Paraguay, ont compromis peut-être sans retour. Éclairer pour réunir, sanctifier pour instruire, tel est le but actuel; les nouveaux missionnaires le pensent et le proclament ainsi. Puissent les passions humaines, l'aveugle prosélytisme et des rivalités plus funestes encore, ne pas ajouter d'invincibles obstacles aux difficultés sans cesse renaissantes de l'entreprise!

Qui n'a entendu parler des *Lettres édifiantes et curieuses?* De tous les livres, disait Fontenelle, c'est celui qui justifie le mieux son titre; Montesquieu se plaisait à les citer; le plus brillant écrivain de notre époque a prouvé combien elles lui étaient familières; elles attestèrent, sous Louis XIV, le véritable génie du christianisme. Les missions firent alors autant de bien que la révocation de l'édit de Nantes enfanta de calamités. Que sont devenues ces missions et ces missionnaires? Bornons-nous à remarquer que la France, l'Espagne et le Portugal sont en partie dépouillés de leurs possessions coloniales. Le monde politique a changé de face; il faut bien que le monde chrétien s'en ressente.

Depuis 1698 jusqu'en 1817, neuf sociétés anglaises se sont établies; et de 1809 à 1814, trois américaines. Il y a six sociétés continentales : la première, fondée par le Danemarck en 1706; la société de Paris compte quatre années d'existence. Six cents missionnaires se répartissent entre trois cents stations environ. Les aides indigènes sont très-nombreux. Des stations nouvelles se forment de jour en jour. En 1556, l'amiral Gaspard Coligny avait essayé de fonder une mission au Brésil : elle eut la plus triste issue. Cromwell, avant son élévation, eut

aussi l'idée d'aller lui-même porter l'union religieuse en Amérique. C'est en Afrique que les missions actuelles obtiennent le plus de succès; en Palestine, elles n'ont trouvé que des persécutions. Quatre missionnaires évangéliques anglais rendent compte de leur séjour à Jérusalem, en 1825, pendant la semaine-sainte. Le 2 avril, le pacha de Damas arriva, vers le soir, accompagné de deux à trois mille soldats. Il dressa sa tente près de la porte de Jaffa. « Cette espèce de camp, dit le narrateur, me rappela la prise de Jérusalem par les Romains, et les paroles de Notre-Seigneur : Quand vous verrez Jérusalem environnée par les armées, sachez que la désolation approche. « En effet, la ville fut bientôt au pillage, des coups de bâton furent largement distribués aux religieux; une rançon de 300,000 piastres fut exigée : Grecs, Juifs, Musulmans, personne ne fut épargné. Les missionnaires évangéliques abandonnèrent cette ville de désolation, après avoir prêché en arabe et en grec; ils n'eurent qu'à se louer des procédés du consul espagnol. A Zante, à Ithaque et à Céphalonie, les dames anglaises ont fondé des écoles de filles qui prospèrent. Cette partie de la Grèce est pour toujours délivrée du joug des pachas. Quand viendra le tems de l'affranchissement général de ce malheureux pays ?

Rien de plus curieux que les détails de la mission chez les Birmans, où les Anglais viennent en dernier lieu de faire triompher d'autres armes que celles de l'évangile. C'est la femme de l'un des missionnaires à Ava qui rend compte de leurs souffrances et de leur délivrance dans ce royaume. « J'obtins d'un des geôliers, dit madame Judson, une petite chambre où je passai six mois dans un état déplorable. M. Judson était beaucoup moins mal que dans la prison de la ville; il n'avait qu'une seule paire de *ceps* aux pieds, et, lorsqu'il fut guéri de ses blessures et que la fièvre l'eut quitté, il eut la permission de se promener dans l'enceinte de la prison. Pour moi, j'étais privée des plus simples commodités; et ma santé, qui jusqu'alors avait résisté à des chocs si terribles, commença à faiblir. Je fus attaquée d'une maladie endémique de ce pays, et, pendant deux mois, hors d'état d'aller à la prison de M. Judson. Notre petite Maria, qui venait d'avoir la petite-vérole, souffrait cruellement de la faim, attendu que je ne pouvais ni lui trouver une nourrice, ni me procurer une goutte de lait dans ce village. Mais notre père céleste et miséricordieux daigna nous conserver tous au milieu de ces tristes événemens. Au bout de six mois, un ordre arriva pour la mise en liberté de M. Judson, et il me fut permis de rentrer dans notre maison à Ava. »

On croit lire un extrait des *Lettres édifiantes*. Mais, ici, c'est une femme et une protestante qui tient la plume. Le journal dont nous rendons compte indique les voies que suivent les missions évangéliques : voies de science et d'héroïsme, voies de législation et de politique. Autant l'on doit déplorer et condamner les tentatives de l'intolérance et du fanatisme pour obtenir des conversions forcées, autant l'on estime et l'on admire les hommes animés par de véritables sentimens de charité chrétienne et de philantropie, qui vont faire éclater les miracles des arts, des lois, de l'humanité, du courage, dans les régions les plus éloignées : grâce à leur position et à leurs conquêtes, les Anglais offrent surtout des modèles de ce genre d'héroïsme. On ne peut, du reste, qu'applaudir au zèle éclairé de la mission de Paris. Il appartient à la *Revue Encyclopédique* de donner, sous le rapport de la civilisation, un aperçu de ses travaux, et d'appeler l'attention sur la publication périodique qui en présente les résultats progressifs. R.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

87. — Γεωγραφία αστρονομική, *etc.* — Géographie astronomique, ou Exposition abrégée du système planétaire, composée en français, par *Léon* Bezout, membre de la *Société asiatique* et de la *Société de géographie de Paris*, traduite en grec moderne à l'usage des écoles primaires de la Grèce, par *P.* Joannidis, de Smyrne. Paris, 1825; Firmin Didot. In-12 de 60 pages.

Cet ouvrage est la traduction d'un livre déjà ancien, dont nous ne pouvons que rappeler le plan. L'auteur commence par définir les termes et donner les élémens de géométrie nécessaires à l'étude de la géographie. Il passe ensuite à l'exposition rapide des corps qui composent notre système planétaire, et les rapportant tous à la terre que nous habitons, il fait connaître brièvement les cercles et les points que les géographes y ont tracés depuis long-tems.

Nous ne dissimulerons pas que nous aurions désiré trouver dans cet exposé des notions quelquefois plus rigoureuses : il y a moyen de faire comprendre les idées abstraites, même aux enfans : mais, c'est au maître à se charger de ces développemens; quant au livre, il ne doit contenir que des principes rigoureusement exacts : ainsi, nous voyons avec peine qu'on a voulu expliquer l'attraction des corps célestes en la comparant avec celle de l'aimant; car, si l'enfant ne connaît pas les phénomènes magnétiques, l'explication est inutile ; s'il les connaît, l'analogie

est si faible que l'idée qu'il en reçoit est fausse, et un livre muet ne peut pas la redresser comme une leçon orale. Nous avons aussi remarqué un tableau synoptique du volume des planètes. On y voit que Vesta, Junon, Cérès et Pallas, sont, la première 7 fois plus petite, les trois autres, 128, 1,000 et 80 fois plus grosses que la terre; ces volumes appartiennent à Mars, Saturne, Jupiter et Uranus. Quelques soins dans la disposition typographique auraient évité ces erreurs. Ensuite l'auteur nous apprend que la terre est un million de fois plus petite que le soleil; il aurait fallu dire treize cent mille fois; c'est un tiers en sus. Nous faisons remarquer ces légères imperfections, dans l'intérêt même des écoles de la Grèce, afin que M. Joannidis les fasse disparaître, si, comme nous l'espérons, la propagation de l'instruction élémentaire dans ce beau pays rend bientôt nécessaire une nouvelle édition de cet ouvrage. B. J.

88. — * *Essay on the nobility of the skin, etc.* — De la noblesse de la peau, ou du préjugé des blancs contre la couleur des Africains et celle de leurs descendans, noir et sang-mêlé; librement traduit du français, de M. Grégoire, ancien évêque de Blois, par *Charlotte* Nooth. Paris, 1826; Setier, cour des Fontaines, n° 7. In-8° de 84 pages; prix, 2 fr.

Un des plus illustres collaborateurs de la *Revue*, dont nous déplorons la perte récente, M. Lanjuinais, a rendu compte de l'écrit dont nous annonçons la traduction (Voy. t. xxix, p. 523); il nous suffira de renvoyer nos lecteurs au jugement qu'il en a porté. Depuis que le vénérable prélat, qui a consacré une partie de sa vie au soulagement d'une race opprimée, a publié cet ouvrage, la législation française sur la traite a été rendue moins défectueuse, et l'on peut penser que les constans efforts de M. Grégoire n'ont pas été inutiles à la sainte cause qu'il a défendue. Telle est la puissance de la pensée propagée par la presse, que, du fond de leur cabinet, les écrivains peuvent contribuer à changer la destinée du monde et à améliorer le sort de l'humanité. Heureux ceux qui, comme M. Grégoire, ont fait de leur plume un usage si utile et si honorable!

M. A.

89. — * *Memoirs of the life of the right honorable Richard Brinsley Sheridan*, etc. — Mémoires du très-honorable *Richard Brinsley Sheridan;* par *Thomas* Moore. Paris, 1826; Galignani, rue Vivienne n° 18. 2 gros volumes in-12 avec portrait; prix, 20 fr.

Né en Irlande en 1751, mort à Londres le 7 juillet 1816, Sheridan fut le premier poëte comique de son tems, et se

distingua, comme orateur, dans l'opposition parlementaire où figuraient *Fox*, *Burke*, et d'autres hommes remarquables. Son esprit était un mélange d'insouciance et de vivacité, d'activité et de paresse. Il excellait dans l'art de renvoyer à ses adversaires les traits qu'ils lui lançaient, et les battait presque toujours avec leurs propres armes. Dès qu'il appliquait sérieusement son intelligence à l'examen d'une question, il en saisissait rapidement toutes les faces, et personne ne savait mieux que lui profiter d'un avantage. Il n'avait pas une conviction passionnée, mais raisonnée et spirituelle, qui lui laissait toute sa liberté d'esprit, et lui permettait de choisir de sang-froid ses moyens d'attaque et de défense. Son instruction était très-bornée, et il lui arrivait souvent de faire les recherches les plus simples, au moment même où il en avait besoin; mais il savait jusqu'où il pouvait s'aventurer, et allait rarement au delà. D'ailleurs les débats parlementaires n'avaient pas alors la profondeur et la gravité historique qu'ils ont eues depuis. Chacun y portait son caractère, son style, et traitait les sujets en discussion avec des pointes, des saillies, des réflexions ou des sarcasmes, selon le tour de son esprit: c'est dans cette diversité qu'il faut étudier les grands caractères de l'époque, *Fox*, *Pitt*, *Burke*, *Sheridan*. La biographie de ce dernier est toute politique; non que sa vie privée soit dépourvue d'incidens romanesques; mais sa carrière parlementaire se lie à de trop grands intérêts, et à une époque trop importante, pour ne pas absorber toute l'attention. Le fameux bill sur la compagnie des Grandes-Indes, proposé par Fox à l'instigation de Burke, et les accusations dirigées contre le gouverneur-général Hastings, furent l'occasion et le sujet du plus beau discours de Sheridan, *the Begum speech*, où il exposait toutes les exactions auxquelles avaient été soumises les *Begums* ou princesses d'Oude, mère et grand-mère du nabab régnant. Survinrent ensuite la maladie du roi et la régence de la reine; enfin, la révolution française, accueillie avec transport par les whigs d'Angleterre, puis délaissée et attaquée par eux, à mesure que ses excès menaçaient la cause de la liberté. Le ministère jeta les premiers cris d'alarme. Burke se joignit à lui, et désertant ses anciens drapeaux, s'éleva avec indignation contre les doctrines qui pouvaient conduire à une telle anarchie. Fox et Sheridan défendirent long-tems les principes de ce grand mouvement populaire, et firent d'inutiles efforts pour engager l'Angleterre à s'allier à la France, ou du moins à rester neutre dans la vaste coalition qui se formait contre elle. Il est curieux de voir, dans les débats de cette

époque, la manière dont on envisage de loin les graves questions qui s'agitaient alors en France.

La mort de sa femme et des malheurs particuliers empêcherent Sheridan de prendre beaucoup de part à la discussion sur la guerre. Une intimité formée avec le duc de Portland (ensuite prince régent) à l'époque où celui-ci flattait l'opposition pour s'en faire un appui, était devenu peu à peu funeste à l'indépendance de Sheridan : non qu'il reniât ouvertement ses principes, ou qu'il eût encore accepté aucun emploi ; mais le *laisser aller*, qui faisait le fonds de son caractère, l'amour du plaisir, un certain orgueil d'être admis dans l'intimité de l'héritier présomptif de la couronne, lui fermèrent les yeux sur les dangers qu'il courait, et il ne les ouvrit que lorsqu'il n'était plus tems de s'y soustraire. Accablé de dettes, usé par les excès, il n'eut plus d'autre ressource que d'accepter une place dans la maison du prince de Galles. De ce moment, il perdit toute considération, et fut regardé comme un instrument du pouvoir. Il ne tarda pas à recueillir les fruits de son dévoûment. Abandonné de son royal protecteur qui venait d'être nommé régent, poursuivi par ses créanciers, sorti du parlement sans espoir d'être réélu, il fut arrêté et mis en prison pour dettes. L'intervention de quelques amis lui fit rendre sa liberté ; mais son ame et son corps avaient perdu leur énergie. Ses embarras angmentèrent : ses livres furent saisis ; on vendit à l'enchère un portrait de sa femme, peint par Reynolds. Il tomba malade, et, la veille de sa mort, des huissiers voulurent l'enlever de son lit et le transporter dans une maison d'arrêt. Ils ne renoncèrent à leur projet que sur les représentations qu'on leur fit qu'ils s'exposeraient à voir mourir le malade en route. Un appel au public qui dévoilait la situation de Sheridan parut dans le *Morning Post*, et réveilla les remords des nobles amis avec lesquels il avait dissipé les trésors de son esprit, son repos, sa santé et sa réputation. Le duc d'York, le duc d'Argyle vinrent s'écrire à sa porte ; mais il était trop tard, le malheureux Sheridan n'existait plus. Toute la noblesse d'Angleterre assista aux funérailles de celui que la veille elle avait laissé mourir de misère. Quand de pareils exemples d'ingratitude et de froideur redonneront-ils aux hommes de génie le sentiment de leur dignité et de leur indépendance !

Les mémoires que M. Moore a donné au public sont peut-être un peu prolixes. Il a puisé largement dans les papiers de Sheridan ; et, s'il en a tiré parfois des choses curieuses, il aurait pu souvent y laisser des détails puériles, dont l'importance s'était évanouie avec le tems. Le style n'a pas non plus la mâle

sévérité de l'histoire, ni le mérite dramatique et le mouvement d'une biographie. On n'embrasse pas bien toute l'époque, dont le grand caractère est en quelque sorte noyé dans une foule de petites circonstances, trop longuement exposées.

Un des passages les plus curieux est l'extrait suivant d'un *journal* tenu par lord Byron, pendant six mois de son séjour à Londres, de 1812 à 1813, et dont M. Moore est possesseur. C'est un jugement sur Sheridan.

Samedi, 18 décembre 1813.

« Lord Holland m'a raconté un trait curieux de sensibilité de Sheridan. L'autre soir, chacun de nous exprimait son opinion sur lui, et sur d'autres *hommes marquans*. Je dis, pour ma part, que tout ce que Sheridan avait fait, ou tenté de faire, avait toujours été la chose *par excellence*, la *meilleure* en son genre. Il a écrit la *meilleure* comédie (*l'École du scandale*), le *meilleur* opéra (*la Duègne*, bien supérieure, selon moi, à *l'opéra des Mendians*); la *meilleure* farce (*le Critique*), qui n'a d'autre défaut que d'être une trop bonne pièce pour une pièce de second ordre; le *meilleur* monologue (celui sur Garrick; et pour couronner le tout, il a prononcé le meilleur discours oratoire (le célèbre *Begum Speech*) qui ait jamais été conçu ou entendu dans ce pays. » Quelqu'un répéta ceci à Sheridan le lendemain, et en l'entendant, il fut ému jusqu'aux larmes! — Pauvre Brinsley! si ce furent des larmes de plaisir, j'aime mieux avoir dit ce peu de mots sincères, que d'avoir écrit l'Iliade, ou d'avoir composé sa belle Philippique. Sa charmante comédie ne me fit même jamais autant de plaisir que j'en eus à apprendre qu'un de mes éloges lui avait causé un moment de satisfaction. » A. L.

N. B. Les *Mémoires sur la vie de Shéridan* ont été traduits en français, par M. Parisot, et publiés chez M. Arthus Bertrand. (Paris, 1826. 2 vol. in-8°; prix, 14 fr. Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 804.)

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.—RÉCLAMATION.— LETTRE *écrite par un* AMÉRICAIN à M. JULLIEN, Directeur de la *Revue Encyclopédique, au sujet de quelques assertions relatives à l'esclavage dans les États-Unis, contenues dans la* NOTICE *sur l'Amérique, par* M. de SISMONDI. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p 17—40. — Janvier 1827.) — M. — J'ai lu, dans votre cahier du mois de janvier dernier, une Notice sur l'*Amérique* qui porte la signature de l'honorable M. de Sismondi. Mais, dans l'intime persuasion où je suis que ce grand écrivain n'a été guidé que par des sentimens d'humanité, je regrette que le défaut de renseignemens exacts sur l'état actuel de notre pays ait pu lui faire commettre des erreurs dont le résultat serait de donner une opinion peu favorable de mes concitoyens. Mon intention n'est point d'entrer dès à présent dans une discussion approfondie de la question; mais je compte assez sur votre indulgence pour espérer que vous accueillerez quelques remarques en réponse aux observations déjà imprimées dans votre recueil.

Il est très-probable que M. Sismondi sera tombé dans une erreur fort commune parmi les Européens. Le gouvernement des États-Unis est une anomalie politique. Tandis qu'une grande partie du pouvoir réside dans les différens États qui composent la confédération, les lois du gouvernement général agissent directement sur le peuple. Cette particularité jette souvent dans une sorte de confusion et d'embarras l'étranger qui étudie notre police et nos institutions. Il y a déjà bien des années que le Congrès a fait contre l'esclavage tout ce qu'il était possible de faire. En vertu de son droit de contrôle sur le commerce de la nation, il prohiba l'importation des esclaves, et ce trafic fut, pour le citoyen des États-Unis, assimilé à la piraterie. Nous possédions alors, et nous possédons encore aujourd'hui des territoires immenses sans culture, qui auraient certainement donné des produits, si notre Congrès, imitant la politique des États européens, eût voulu dans cette occasion augmenter les revenus publics aux dépens de l'humanité et de la justice.

Si M. de Sismondi a cherché dans les lois des États-Unis quelques dispositions en faveur de l'esclavage, il n'a certainement pu en trouver aucune. Le Congrès n'a pas le pouvoir de s'immiscer dans le régime intérieur des États. Ce pouvoir appartient à chaque État en particulier; d'où l'on est porté à louer d'autant plus la conduite désintéressée des hommes qui ont adopté volontairement une mesure directement contraire à leurs intérêts. Si M. de Sismondi avait consulté les *statute books* (les lois) de New-York, de la Pensylvanie, de New-Jersey, etc., etc., il se serait assuré que ces divers états ont, dans le fait, aboli l'esclavage. La réforme commença dans l'État de Massachussetts; elle a procédé graduellement vers le sud. L'opinion publique, à laquelle tout cède aux États-Unis, a déjà fait de grands progrès dans le Maryland, la Virginie et la Caroline septentrionale. Le résultat ne saurait être douteux. Mais, comme dans ce pays tout est calculé bien plus pour l'utilité que pour l'*effet théâtral*, la marche de ces États ne paraîtra point assez rapide à ceux qui sont plus soumis à l'influence de leurs sentimens que de leur jugement. M. de Sismondi prétend que rien n'a été fait pour améliorer la condition des noirs: il est dans l'erreur. Dans les états libres, le noir est libre; il jouit des mêmes droits que le blanc, à quelques légères exceptions près, qui proviennent de la nature des relations de tous les États entre eux; ces exceptions même sont le plus souvent des priviléges en faveur des noirs. C'est une race imprévoyante qui reste en grande partie dans l'ignorance et la pauvreté. Faut-il dès-lors s'étonner qu'un visage noir devienne aux États-Unis une espèce de preuve que son possesseur est un homme sans éducation? Je conviens que cette présomption est quelquefois trompeuse. J'ai connu moi-même plusieurs noirs dans la classe des capitaines de navire, des négocians, des fermiers, etc. etc., et un de mes amis m'a assuré que, dans l'État de New Hampshire, un noir avait siégé comme membre de la législature: situation sans doute moins honorable que celle de membre de la chambre des communes, en Angleterre, mais qui donne aussi la mesure de l'estime populaire, là où elle est le témoignage de la confiance du peuple.

Je ne comprends point M. de Sismondi, lorsqu'il dit que les nègres ne sont point protégés par les lois. Dans les États libres, ils ont, aux exceptions près dont j'ai parlé, les droits des autres citoyens. Parler du danger que la république pourrait redouter de la part des esclaves, c'est porter la prudence beaucoup trop loin.

Mais les Américains doivent affranchir leurs esclaves et

mêler leur sang au leur (1), « s'ils veulent mériter l'estime du monde ; » par le monde, j'entends la chrétienté. Voilà une concession remarquable d'un Européen à un Américain. C'est lui dire en substance : Notre injustice et notre cupidité ont fait le mal ; que votre justice et votre désintéressement le réparent. Bien plus, cela signifie aussi : Quoique nous puissions, en vertu d'une ordonnance d'un gouvernement d'ailleurs peu intéressé à cette question, faire cesser ce fléau, nous ne nous sentons point de force à le faire ; mais nous l'attendons de vous, Américains, qui valez mieux que nous ; quoique le droit de statuer sur cet objet appartienne à chaque État et se trouve par conséquent dans les mains des maîtres d'esclaves eux-mêmes. Si vous n'agissez point ainsi, vous encourrez, comme punition, *la perte de notre estime.*

Je remercie M. de Sismondi du compliment. Je ne nierai point cependant que mes compatriotes ne soient hommes, agissant par conséquent comme tels, c'est-à-dire, sous l'influence de l'intérêt qui domine toute la race humaine. Sur ce point, ils doivent inspirer la commisération de ceux du moins qui leur sont supérieurs ; mais de quel droit ceux qui ne sont que leurs égaux prétendraient-ils les mépriser ?

Je ne veux point heurter cette classe qui n'a jusqu'ici souffert que trop d'outrages, et il est difficile d'écrire intelligiblement sur le mélange de deux races sans offenser l'une. Je ferai remarquer seulement que les philantropes d'Europe qui désirent former de telles unions peuvent le faire très-facilement. Qu'ils n'attendent pas que les États-Unis, où les mariages ne se contractent point par calcul, donnent un tel exemple. C'est le trait caractéristique d'un Américain, peut-être est-ce faiblesse, de porter ses regards plutôt vers le haut que vers le bas de l'échelle sociale. Cette vanité sera bien comprise en Europe, où, non pas la différence de couleur, mais le défaut de lettres

---

(1) Non, la race des noirs ne doit point être mêlée à celle des blancs. Que chacune de ces races s'attache à se perfectionner, et que celle qui a fait le plus de progrès tende une main secourable à celle qui reste en arrière : voilà ce que demandent la raison, l'intérêt commun, et par conséquent la vertu. Haïti sera destiné à préparer et à maintenir la direction de la race noire vers l'ordre social moderne, jusqu'à ce qu'on ait transporté dans l'Afrique même le foyer de la civilisation de cette partie du monde. Mais le mélange des blancs et des noirs ne serait utile ni aux uns, ni aux autres, ni aux descendans de ces couples mal assortis. Il est à désirer que cette vérité soit développée dans un écrit spécial, et fortement sentie, à Haïti aussi bien qu'en Amérique. N. D. R.

de noblesse, devient souvent une opposition insurmontable à des unions d'ailleurs bien assorties.

M. de Sismondi parle de l'affranchissement des serfs d'Europe; mais il ne dit rien du tems qu'il a fallu pour accomplir cette grande œuvre. Les États-Unis marchent avec lenteur et prudence à leur but; leur conduite politique est plus circonspecte que théâtrale; aussi détruisent-ils rarement ce qu'ils ont une fois établi.

M. de Sismondi a été mal informé, quant au traitement des esclaves dans les États-Unis. Sans doute, il y a des abus; mais en général les esclaves sont au moins aussi bien logés et vêtus, et infiniment mieux nourris que la moitié des paysans d'Europe. J'ajouterai que l'on voit tous les jours en France, même dans Paris, cette capitale si policée, des femmes chargées de travaux beaucoup plus rudes que ceux des négresses de l'Amérique. Celles-ci trouvent dans la maison de leur maître un asile pour leur vieillesse, et on ne les voit point, objets de misère et de dégoût, implorer des aumônes à l'entrée des temples et au pied des autels.

Passons à une autre opinion de M. de Sismondi: « Les Américains, dit-il, ont deux choses à faire, non pas seulement s'ils veulent mériter l'estime du monde, mais s'ils veulent vivre. » Les moyens qu'il propose pour nous soustraire aux grands dangers qu'il prévoit, sont l'affranchissement des esclaves et le mélange des races. Or, il existe aux États-Unis environ dix millions de blancs et deux millions de noirs. Admettons, pour un moment, que la lutte prévue par M. de Sismondi ait lieu à main armée. Quel résultat peuvent espérer les derniers contre une aussi grande supériorité de forces physiques? Je ne parle point des avantages intellectuels. Plus d'un million d'hommes, de 18 à 45 ans, habitués au maniement des armes, connaissant bien toute leur supériorité, forment aujourd'hui la milice des États-Unis; et ce sont quatre mille de ces hommes qui repoussèrent avec un si horrible carnage sir Édouard Packenham qui s'était présenté devant la Nouvelle-Orléans avec un nombre triple de troupes soldées. Eu égard à la puissance physique et morale, à l'aptitude, à l'attachement aux institutions, il n'est point de pays qui puisse fournir un million de défenseurs plus dévoués. Est-il donc probable qu'ils céderaient cette puissance qui fait leur gloire à une classe numériquement et moralement si inférieure? Je pense qu'après de nouvelles reflexions, M. de Sismondi avouera qu'il a été trop loin. Sept des dix millions d'Américains auxquels il prédit un danger aussi imminent, n'ont pas un seul esclave. Cependant, ils déplorent

le fléau qui afflige leurs voisins moins heureux, et seront toujours prêts à les secourir de leurs ressources et de leurs personnes.

Quant à mes compatriotes, qu'il me soit permis de dire, sans encourir le reproche de vanité, qu'ils ont donné, durant les cinquante dernières années, des preuves de modération, de sagesse et de fermeté, qui suffisent pour qu'on puisse, dans leurs opérations futures, s'en rapporter à leur humanité et à leur discrétion. *Un citoyen des États-Unis.*

— *Comités pour venir au secours des Grecs.* — Tandis que des états chrétiens limitrophes de la Grèce abandonnent ce peuple malheureux, qui lutte avec tant de persévérance contre tous les fléaux de la guerre et de la famine, l'humanité a traversé l'Océan, et une république américaine compatit efficacement aux souffrances des Spartiates et des Athéniens qui aspirent à rétablir l'indépendance et la gloire de leur patrie. On lit avec intérêt, dans la *Gazette de Boston*, une lettre de M. *Édouard* Everett, qui indique aux comités de secours la manière la plus utile d'employer les fonds recueillis par leur zèle. Que l'on charge, dit-il, un vaisseau de vivres et de munitions de guerre. La famine est encore plus funeste à la Grèce que le fer de l'ennemi. Cette invitation ne demeurera certainement pas sans effet; et, quand même les hostilités seraient suspendues en Grèce, les habitans de ce malheureux pays n'en seraient pas moins sans ressources jusqu'au moment où ils auront pu recommencer leurs cultures, et faire des récoltes. Que l'Amérique accomplisse donc envers eux les saints devoirs de l'humanité; qu'elle supplée à ce qu'une partie de l'Europe refuse de fournir à des voisins, dans la crainte de déplaire aux Turcs, pour conserver les bonnes graces des éternels ennemis des chrétiens.

Mexique. — *Progrès de la civilisation. — Résumé du Message du citoyen Guadalupe* Victoria, *président des États-Unis du Mexique, adressé à la Chambre des Représentans et au Sénat, à l'ouverture solennelle des sessions du second Congrès national.* — Ce Message, rédigé avec beaucoup de sagesse, attirera principalement l'attention de l'Europe par ce qui concerne les relations extérieures et le commerce. La Grande-Bretagne, la Prusse, les Pays-Bas, le Wurtemberg et les villes anséatiques ont conclu des traités de commerce avec le Mexique, et leurs consuls y sont accrédités : les agens commerciaux que le gouvernement français a essayé d'introduire n'ont pas été reçus, et ne devaient point l'être, par des motifs que le Message expose et justifie complétement. Le crédit public se consolide;

de jour en jour, le recouvrement des impôts devient plus facile ; et bientôt, le revenu surpassant les dépenses, il sera possible de soulager les contribuables. L'administration de la justice a pris une marche régulière. Il paraît que les troubles civils avaient excessivement multiplié les vols : aujourd'hui la surveillance des magistrats et la force publique, rendue à sa destination, ont fait disparaître ce fléau. Le Mexique n'est pas plus mal à cet égard que ne le sont les états les mieux gouvernés, au sein de la paix. Cependant, la guerre n'a point cessé partout; il faut combattre encore sur les frontières de l'état de Sonora, où les indigènes continuent les hostilités. Des mesures sont prises pour organiser l'instruction publique; mais la population ne paraît pas encore disposée à la recevoir. La race des conquérans ne s'est pas confondue avec celle du peuple conquis, et du mélange hétérogène de deux nations diverses et nullement amies, il est bien difficile de former un peuple. La conduite du gouvernement mexicain mérite les plus grands éloges; il aura mérité la reconnaissance de tous les amis de l'humanité; et, si la république qu'il aura fondée n'inscrit pas sur un monument vénéré les noms de ses fondateurs, si leur mémoire n'inspire pas, à l'avenir, l'héroïsme et le dévoûment patriotique, le Mexique aura mérité de retomber sous le joug espagnol. Les difficultés que les fondateurs auront surmontées sont immenses; il en reste encore beaucoup à vaincre; le tems du repos n'est pas encore venu pour les Victoria et les Bocanegra. Le Message dit peu de choses sur la marine militaire, qui sera quelque jour l'un des premiers besoins de la nouvelle république : il apprend que l'on a pourvu à l'enseignement des sciences navales; mais ce n'est pas assez. Les flottes du Mexique sont peut être plus nécessaires à la consolidation et à l'accroissement de la nouvelle république, que ses armées ne peuvent l'être en aucun tems pour défendre son indépendance. Y.

AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatemala, (janvier 1827). — *État général du pays.* — *Instruction publique.* — Notre république se félicite de plus en plus du bonheur d'être née dans un tems paisible, de n'avoir pas été dans la nécessité d'employer au dehors son activité et son énergie. L'intérieur de l'état se trouve maintenant organisé conformément à tous les besoins de l'ordre social. Les travaux de l'administration publique procèdent avec régularité. Nous serons peut-être les premiers, parmi nos frères affranchis du joug espagnol, qui soient parvenus à répandre

l'instruction assez abondamment pour qu'elle ne puisse plus rétrograder. Nos relations commerciales s'établissent, et nos cultures en ressentent l'influence. L'avenir se présente à nous tel qu'un beau jour annoncé par le calme du ciel et l'alégresse de la terre : est-ce ainsi qu'il est entrevu par nos anciens oppresseurs? Le délire ne les a pas quittés; tandis qu'ils rêvent contre l'Amérique des projets de vengeance et de nouvel asservissement, toutes les misères viennent les assaillir à la fois, et la plus funeste de toutes, le germe des discordes civiles y est introduit pour une longue suite de générations : l'Amérique est en sûreté par la faiblesse de son ennemi, quand même elle ne serait pas assez protégée par ses propres forces. E.

AFRIQUE.

Voyage du major Laing *à* Tombouctou. — Le major Gordon Laing s'est fait connaître par un premier voyage en Afrique, exécuté en 1822, dans les pays de Timanni, de Kouranko et de Soulimana (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 685). Depuis, ce hardi voyageur est parti, au commencement de 1826, avec la caravane de Tripoli, pour se rendre à la ville de Tombouctou, et pour explorer une contrée qui fut jusqu'à présent inaccessible aux Européens. Voici des nouvelles récentes de cet officier, que nous tenons de bonne source : elles pourront satisfaire en partie la curiosité des amis de la science.

« Après avoir été retenu plus de deux mois à Ghadamès, le major Laing est parvenu, en août 1826, à El-Salâh (ou Ayn-el-Salâh), Oasis du grand désert; il en a assigné la longitude beaucoup plus à l'occident qu'on ne l'a supposé jusqu'à ce jour, et même, dit-on, sous le méridien de Fez (ce qui paraît difficile à expliquer). El-Salâh, jusqu'à présent, a été placé sur la route de Fez à Agadhès, près du point où cette route est traversée par celle de Tripoli à Tombouctou. Ce même lieu serait en même tems à la moitié du chemin de Tombouctou à Ghadamès, et la différence ne serait que de trois journées. C'est au sortir de l'Ouady-Touat que le major a été attaqué, qu'il a perdu deux hommes de sa suite, et qu'il a été blessé lui-même.

« Une lettre de Tripoli, du 1er janvier dernier, apprend que le major est arrivé sain et sauf jusqu'à la province de Tombouctou. Son projet était de faire le tour du lac de Djinni (ou lac Dibbie), de visiter le pays de Melli et de suivre le cours du Djoliba jusqu'à son embouchure, soit qu'il se jette dans le golfe de Benin, soit qu'il suive une autre direction. Dans le

premier cas, il paraît avoir le dessein de revenir sur ses pas jusqu'à Sakkatou, de se porter sur le lac Tchad pour compléter la reconnaissance de sa rive orientale, et ensuite de faire des efforts pour gagner le Nil, s'il y a possibilité, et de revenir en Europe par l'Égypte.

« Le major Laing a observé que le grand désert du Sahra est divisé entre les tribus qui le parcourent comme le serait un territoire cultivé. Il assure que les limites sont fixées avec précision et observées avec scrupule, et que la moindre violation de ces limites serait une cause d'altercation et de guerre. C'est une remarque que l'on a déjà faite sur les Arabes du désert qui avoisinent l'Euphrate et le Nil. Les cheykhs des tribus ont l'habitude de comprendre dans leur juridiction, même les provinces peuplées et cultivées qui bornent les deux rives de ces fleuves, comme s'ils en étaient les possesseurs et les maîtres.

« *P. S.* Si l'on en croit une lettre encore plus récente parvenue en Italie, mais non par une voie directe, on aurait appris l'arrivée du major Laing dans la ville même qui est l'objet de tant de vœux et d'efforts. »

Telle est l'intéressante communication qui a été faite par M. Jomard à l'assemblée générale de la Société de géographie, le 23 mars dernier. Les nouveaux renseignemens, donnés par ce savant à la séance de cette Société le 6 avril font concevoir des inquiétudes sur le sort de l'intrépide voyageur. « Le major Laing paraît être resté à Ghadamès jusqu'au mois d'octobre 1825, et être arrivé en novembre à Sahâh, où il a fait un long séjour. On a eu des lettres de lui datées de cet endroit, du mois de janvier 1826, annonçant son arrivée probable, au mois de mars suivant, aux environs de Tombouctou. Il devait y séjourner quatre ou cinq mois, sauf deux excursions, l'une vers le lac de Djinni, l'autre au pays de Melli. Le capitaine Clapperton devait arriver à Sakkatou, dans le mois de mars.

« Les dernières nouvelles parvenues à Tripoli, vers le mois de janvier dernier, et transmises en Angleterre par le consul anglais, M. Warrington, portent que l'on a trouvé très-près de Tombouctou (à une journée) un pistolet appartenant au major Laing : ce renseignement a été apporté par des hommes qui l'avaient vu dans le désert. On a conçu, en Angleterre, des inquiétudes à ce sujet, parce que l'on est incertain sur la cause de cette rencontre. Il serait possible que cette arme eût été donnée en présent par le major Laing et égarée dans le désert. »

Sueur-Merlin.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

York (le 18 janvier 1827). — *Réunion pour faire abolir la coutume barbare qui veut que les veuves indiennes se brûlent sur le bûcher de leurs maris. — Lettre adressée au Directeur de la Revue Encyclopédique.* — M., je sors d'une assemblée (*meeting*), qui a eu lieu ce matin dans cette ville, plein d'une satisfaction que vous partagerez certainement. L'objet de l'assemblée était purement philantropique. J'espère donc qu'en rendant compte de ce qui s'y est passé, aucun parti ne me refusera son attention, ce qui est bien rare de nos jours.

On sait que, dans plusieurs parties de l'Hindoustan, les femmes se jettent encore sur le bûcher de leurs maris, et se font brûler avec eux. Partout où le gouvernement anglais domine, il observe scrupuleusement la plus stricte tolérance religieuse, et il n'a pas voulu jusqu'à présent intervenir auprès des autorités du pays pour faire cesser cette pratique, tout absurde et barbare qu'elle est; bien différent en cela du gouvernement espagnol qui, lors de la conquête de l'Amérique, sous le prétexte de faire cesser des sacrifices inhumains, immola par le fer et les supplices des millions d'hommes. Les habitans de la ville et du comté d'York se proposaient donc de présenter une pétition au parlement, afin qu'il s'occupât des moyens de faire cesser cette coutume cruelle.

La convocation avait été faite, une semaine auparavant, au nom du chef municipal de la ville et d'un grand nombre de citoyens. La réunion eut lieu dans le Guild-Hall d'York (Hôtel-de-Ville), bâtiment ancien, vaste, gothique, par conséquent sombre et imposant. Un ordre admirable règne dans ces assemblées populaires. Le sénat romain paraissait à Jugurtha un conseil de rois; une assemblée populaire, en Angleterre, lui aurait paru un conseil de législateurs. Partout où l'on a donné le tems à la liberté de se consolider, elle a perdu ces mouvemens déréglés qui accompagnent toujours l'enfance des institutions politiques. On finit par apprendre à être libre sans les espions, sans les gendarmes et les baïonnettes qui nous suivent partout, même dans l'église. Un autre effet de la liberté, c'est de créer des orateurs : ceux d'Angleterre sont très-remarquables, et plus surprenans que les *improvisori* des Italiens. On voyait dans cette réunion, le chapeau sur la tête, des quakers, qui ne paraissent dans les assemblées publiques que lorsqu'il s'agit du bien de l'humanité. On y remarquait

aussi beaucoup de prêtres, dont plusieurs parlèrent avec éloquence en faveur de la motion.

Le shérif présidait l'assemblée. Il exposa le but de la convocation, et rédigea la motion sur laquelle on allait délibérer. Le *recorder* (rapporteur) l'appuya, en la développant. Un prêtre de la religion évangélique, M. Preham, prit ensuite la parole, et dans un discours plein d'érudition et de sagesse, prononcé d'une voix sonore, où la noblesse du geste répondait dignement à l'élégance du style, il instruisit l'assemblée de ce qui entretient aux Indes la cruelle superstition dont les femmes sont victimes. Il fit voir, par l'autorité des livres sacrés des Hindous, que le sacrifice des femmes n'est pas ordonné par la religion, et il cita le témoignage de Ram-Mohun-Roy, brame très-savant, qui, après avoir médité l'Évangile, a choisi la secte des unitaires, et s'est fait chrétien, sans cesser d'être brame, afin de conserver sur ses compatriotes un ascendant qu'il se proposait d'employer contre l'idolâtrie. M. Preham ajouta que le gouverneur actuel des possessions anglaises dans l'Hindoustan, et son prédécesseur, ont assuré que l'on parviendrait facilement à faire cesser les sacrifices des femmes, si l'Angleterre ne s'opposait pas aux mesures à prendre pour cet objet; que le crédit des brames et leur ascendant sur l'esprit des Hindoux ne sont pas aussi grands qu'on l'imagine; que les tentatives de ces prêtres pour se rendre inviolables n'ont point réussi, et que les autorités indiennes savent très-bien les punir, quand ils commettent des crimes, ce qui n'est point rare.

Après quelques autres discours dans le même sens, un jeune prêtre méthodiste commença son discours avec calme, et s'animant par degrés, attaqua la superstition indienne avec l'éloquence la plus impétueuse. Il rappela que, dans le Bengale seulement, plus de trois mille veuves s'étaient brûlées, dans l'espace de vingt-quatre ans; que toutes les autres nations avaient aboli cette coutume barbare dans leur possessions des Indes; les Anglais seraient-ils donc moins amis de l'humanité que les Portugais, les Hollandais, les Français? — Un autre orateur (c'était encore un prêtre), apercevant sur les vitraux de l'une des fenêtres gothiques de la salle les armes de l'Angleterre soutenues par la Miséricorde et la Justice, s'écria tout d'un coup : « Ceci n'est pas un vain emblème : en ce moment, nos armes défendent le Portugal contre le plus affreux despotisme; refuserons-nous notre secours à la faiblesse outragée par la superstition? » — La motion fut admise à l'unanimité. On en fit deux copies, l'une pour la chambre des communes, et l'autre

pour la chambre des pairs : celle-ci fut confiée à l'archevêque d'York.

Qui n'admirerait point une nation qui, la première, a reconnu l'indépendance du Nouveau-Monde, qui aide le Portugal à recouvrer la liberté et les bienfaits d'un gouvernement sage, et qui s'occupe des moyens de défendre l'humanité, partout où elle est opprimée? J'ai l'honneur, etc. J^n. PECCHIO.

Suite de la REVUE SOMMAIRE *des* SOCIÉTÉS SAVANTES, LITTÉRAIRES, INDUSTRIELLES, PHILANTROPIQUES, etc., *de la Grande-Bretagne.* (Voy. t. XXXIII, p. 280-284, 606-607, et p. 846-848.)

Société des antiquaires (*Society of antiquaries*). — L'étude des antiquités, si favorable à toutes les recherches historiques, a toujours compté en Angleterre un grand nombre de partisans. L'établissement de la Société des antiquaires date de 1572. L'archevêque PARKER et sir R. COTTON en furent les deux principaux fondateurs. George II la consolida plus tard et ordonna que de sages statuts pourvussent à l'emploi des revenus d'une manière convenable aux progrès de la science. Le conseil de la Société a le droit de faire imprimer les dessins et les notes nécessaires à l'explication des travaux de ses membres, et il peut, aussi souvent qu'il le juge à propos, faire réunir ces documens en volumes, sous le titre de *Recherches d'archéologie.* La Société a une bibliothèque dont les livres sont prêtés aux associés (*fellows*). Le local qui lui est réservé est voisin de celui où la Société royale tient ses séances, et dépend, ainsi que ce dernier, de *Somerset-House*, vaste hôtel où se trouvent réunis plusieurs administrations et bureaux du gouvernement. Le mode de présentation et d'admission est à peu près le même pour la *Société des antiquaires* que pour la *Société royale;* mais les réunions de cette dernière sont moins fréquentes. Presque tous les recueils mensuels rendent compte de ses travaux, notamment le *Monthly Magazine* et le *Panoramic Miscellany* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 752). Elle devrait entretenir des relations suivies avec la *Société royale des antiquaires de France*, établie à Paris, qui publie tous les ans des *Mémoires* d'un grand intérêt (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 340). F. D.

RUSSIE.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Étude des langues orientales.* — Cette étude, qui doit rendre de grands services par sa liaison avec l'histoire de Russie et le moyen âge, et par les facilités

qu'elle apporte de nos jours dans les relations diplomatiques avec l'Orient, a obtenu ici de grands encouragemens, depuis une quinzaine d'années. L'empereur Alexandre avait fondé, dans ce but, plusieurs établissemens qui sont d'une haute importance. Nous allons faire connaître les principaux. Dès le commencement de son règne, une chaire de langues orientales avait été créée auprès de chaque université russe. Depuis, il a été établi à Saint-Pétersbourg un *Institut oriental* dont nous avons annoncé dernièrement le premier examen public (voy *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 842), et qui a été confié à la direction éclairée, de M. Adelung. On y forme des interprètes, qui seront fort utiles dans les différentes missions diplomatiques des Russes dans l'Orient. L'*École militaire d'Orenbourg* a mis également au rang de ses études celle des langues arabe, persane et tatare, et l'on y accorde une attention toute particulière à cet enseignement. Enfin, l'*Académie impériale des sciences* a voulu faire entrer dans ses attributions l'étude des antiquités de l'Orient; et, pour répondre à ce vœu, on a établi près de cette académie un *Musée asiatique*, dont cinq cents manuscrits arabes, persans et turcs, achetés à Bagdad, ont formé le premier élément. Ce musée a reçu depuis des accroissemens considérables. Deux notices du savant académicien Frœhn, publiées l'une en 1819, et l'autre au commencement de 1826, font bien connaître toutes les richesses de cet établissement. Plusieurs des manuscrits qu'il renferme sont aussi rares que curieux; dans le nombre se trouvent beaucoup d'ouvrages historiques, et il serait à souhaiter peut-être qu'ils fixassent de préférence l'attention des orientalistes, comme offrant une utilité plus réelle. M. *J. H.* Schnitzler, auquel nous devons ces renseignemens, a publié l'année dernière une notice assez détaillée sur cette riche collection, dans le n° 40 du journal français de Saint-Pétersbourg. Nous y renvoyons les lecteurs qui seraient curieux d'en apprendre davantage sur un sujet que sa spécialité ne nous permet pas d'approfondir ici.

— *Instruction publique.* — Le même correspondant nous informe que l'on prépare en ce moment en Russie un nouveau plan d'études pour les établissemens dépendans de la Couronne; la marche de l'instruction publique, nous dit-il, paraît avoir fixé spécialement l'attention de l'empereur régnant, qui a visité, en personne et sans suite, la plupart des instituts impériaux. De nouveaux livres élémentaires doivent être composés, par des professeurs choisis, pour les différentes branches de l'instruction. Notre correspondant nous laisse ignorer dans quel esprit cette mesure a été prise. Déjà, il y a quelques années, une réforme introduite en Russie dans l'enseignement

avait affligé les amis sincères de leur pays, et provoqué même l'éloignement des hommes les plus capables de donner une bonne direction aux études. Si nous devions en juger par ce qui se prépare autour de nous, certes nous pourrions concevoir quelques craintes pour un pays qui n'est pas encore aussi avancé que le nôtre en civilisation, et que les fauteurs de l'ignorance et du despotisme auraient plus de facilité à faire reculer dans cette noble carrière. Mais nous aimons à mettre notre confiance dans le caractère personnel d'un souverain trop éclairé lui-même pour redouter les lumières. Nous trouvons d'ailleurs, parmi les professeurs appelés à diriger en partie le nouvel enseignement, un homme dont le nom, honorablement connu en Russie, paraît devoir nous rassurer entièrement : « M. Gretsch, dit notre correspondant, a été chargé par le ministre de l'instruction publique de rédiger trois cours de langue russe pour les écoles paroissiales et primaires, et pour les gymnases. Il destine aux classes supérieures sa grande Grammaire, dont une nouvelle édition, entièrement refondue, de son Cours de littérature, formera le complément nécessaire. » On ne pouvait faire sans doute un meilleur choix; depuis plusieurs années, ce littérateur s'occupe avec zèle et avec succès du soin de débrouiller le chaos d'une langue jeune encore, mais belle et harmonieuse. Attaché fortement aux intérêts de son pays, M. Gretsch n'a pu sans doute accepter une mission qui pourrait le mettre en opposition avec sa vie entière. *E.* Héreau.

ALLEMAGNE.

Dresde. — *Réunion générale de naturalistes et de médecins allemands.*—La première idée des réunions annuelles pour les hommes qui cultivent les mêmes sciences ou les mêmes arts paraît avoir été conçue et exécutée en Suisse. Là, les naturalistes, les musiciens, les philantropes, etc., se réunissent tous les ans dans un lieu convenu; ils s'y livrent à des travaux ou à des exercices communs; ils échangent leurs idées, resserrent les liens d'amitié qu'ils ont formés dans les précédentes assemblées, et suppléent ainsi au défaut d'une grande capitale, qui, dans quelques autres pays, est le foyer central des lumières. Depuis quelques années, on a commencé, en Allemagne, à imiter l'exemple donné par la Suisse. Les médecins et les naturalistes ont senti toute l'utilité de semblables rapprochemens, dans un pays divisé en un grand nombre de petits états, entre lesquels ne règne pas toujours le meilleur accord. Au mois de septembre 1826, leur réunion annuelle a eu lieu à Dresde; elle avait eu lieu, l'année précédente, à Francfort-sur-Mein. On y comptait environ cent vingt membres, venus de la Saxe,

de la Prusse et des petits états de l'Allemagne; mais aucun n'appartenait à l'Autriche. On prétendait que cette puissance toujours ombrageuse n'avait voulu permettre à aucun savant de se rendre à cette assemblée; ce qui s'accorde bien avec le système stationnaire adopté par le gouvernement autrichien et avec sa crainte bien connue de tout contact avec les lumières du dehors.

Un grand nombre de lectures intéressantes ont occupé les séances. Il serait trop long de les indiquer toutes ici : sur quarante environ et plus, nous citerons seulement celles qui nous ont paru offrir un intérêt plus général. Le professeur Treviranus a lu un mémoire sur l'insecte qui habite les figues sauvages dans la haute Italie. M. Carus, professeur à Dresde, a communiqué sa découverte de la circulation du sang chez les insectes. Dans la séance du 19 septembre, à laquelle assista le prince Jean de Saxe, le professeur Cretzschmar, de Francfort, fit connaître les animaux du nord de l'Afrique que le fameux voyageur *Rüppell* a envoyés au musée de Francfort, tels que le *Fenneck* (*Megalotis*), connu déjà par un dessin joint à la relation du voyage de Denham et Clapperton, et qui paraît être véritablement un chien, dont la race est très-répandue en Afrique, où elle habite les cavernes. Rüppell a envoyé aussi le crâne d'une girafe du sexe mâle. Ce crâne a cela de remarquable, qu'on y voit la base de trois cornes, dont l'une est implantée au milieu, ce qui par conséquent rappelle les discussions sur l'existence équivoque des licornes. M. Wilbrand a présenté à l'assemblée une exposition de son nouveau système de la respiration, et M. Weber, des observations sur les sangsues, notamment sur leur propagation. Enfin, quelques membres ont fait hommage à la Société de divers objets d'histoire naturelle, tels que des cornes d'élans fossiles trouvés en Lusace, le *byssus septica*, le *calaïte*, beau minéral de la Silésie, semblable à la turquoise de Perse.

Plusieurs petites Sociétés d'histoire naturelle d'Allemagne avaient fait proposer de réunir leurs mémoires et leurs transactions pour les publier en un seul corps d'ouvrage. Cette proposition a été agréée par l'assemblée, qui a décidé de s'entendre avec M. *Nees d'Esenbeck* pour faire insérer ces mémoires dans les *Acta naturæ curiosorum,* ou de les publier dans un recueil particulier.

On s'est séparé, après avoir choisi la ville de Munich pour le rendez-vous de l'année 1827. Après chaque séance, les membres sont allés visiter les curiosités de Dresde, les cabinets et les musées; quelques-uns ont fait des excursions dans les environs. Tous ont été accueillis avec empressement par les savans et

les riches amateurs de la ville; et la *Société d'histoire naturelle de Dresde* a offert à ces étrangers une jolie fête sur l'Elbe, pour laquelle plusieurs poëtes avaient composé des pièces de vers. D-G.

Prusse rhénane. — *Législation.* — Quoique les discussions et les travaux des états provinciaux assemblés à Dusseldorf soient restés couverts des voiles du mystère, ce qui en est parvenu à la connaissance du public a suffi pour produire une vive sensation dans les provinces rhénanes. On a été généralement alarmé par l'annonce de l'introduction du code prussien, civil et criminel, et de la procédure en usage dans ce pays, introduction qui doit avoir lieu dans le courant de l'an 1828, et sur laquelle on ne veut point permettre aux états de faire des observations; on promet seulement quelques modifications relatives, en grande partie, aux anciens *droits statutaires*, auxquels on tient maintenant fort peu. Tous les hommes instruits en Prusse sont d'accord sur l'imperfection des lois existantes, et sur la nécessité d'une révision générale de la législation. Pourquoi donc introduire cette législation, avec tous ses défauts, dans un pays qui, jusqu'à ce jour, était satisfait de la sienne? Certes, les habitans des bords du Rhin pourraient être taxés d'un fol entêtement, s'ils s'opposaient à l'introduction d'une nouvelle législation, uniforme pour toute la monarchie; mais ils ne comprennent point par quel motif on veut les forcer d'adopter celle qu'on avoue être mauvaise, avant même qu'elle ait pu être revue, corrigée et adaptée aux véritables principes de droit, trop long-tems méconnus. Une feuille publique a voulu trouver cette raison dans l'empressement d'un certain parti, à qui ce changement fournit un prétexte plausible pour éloigner des emplois les magistrats du pays, qu'on supposerait incapables de se pénétrer de la sagesse de la loi prussienne, et pour leur substituer de véritables Prussiens. Nous sommes très-loin de supposer un semblable motif aux éminens personnages qui dirigent les affaires de cette monarchie; nous croyons plutôt qu'ils ont été éblouis par le grand nom de leur ancien législateur, Frédéric II. Mais Frédéric n'était pas jurisconsulte, et les grands jurisconsultes de son tems ne pouvaient pas s'élever au-dessus des lumières de leur siècle. Ils ont donc rédigé un corps de droit volumineux, extrait du corps de droit romain auquels ils ont ajouté quelques décisions : ouvrage qui ne saurait avoir la simplicité et la précision d'un bon code. Ils ont ensuite voulu réformer les grands abus que les praticiens avaient introduits dans la direction des procès; ils ont tracé à cet effet un nouveau mode de procédure, qui en charge presque exclusivement un juge instructeur. Ils ont cru ainsi corriger un abus par l'introduction

d'un autre abus bien plus dangereux, et remédier aux lenteurs ou à la mauvaise foi d'un avocat choisi par la partie intéressée, en y substituant l'arbitraire et le caprice d'un juge entièrement indépendant et impartial. Si la plupart des tribunaux prussiens et des jurisconsultes éclairés ne convenaient pas des graves défauts et des inconvéniens de la législation prussienne, s'il en fallait une autre preuve, on la trouverait dans l'immense recueil des ordres du cabinet, des instructions ministérielles et des rescrits, des modifications et des interprétations que ce code a rendus nécessaires, depuis sa dernière réimpression, en 1816 et en 1817, et dont le nombre surpasse celui des articles même du code. Les habitans des bords du Rhin ne peuvent donc voir dans l'introduction précipitée de ces lois, qu'un pas rétrograde qu'on les force de faire, pour les assimiler à d'autres parties de la monarchie prussienne, qui, sous le rapport de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des développemens de l'esprit et des idées, ne sont pas à leur niveau.

Ils espèrent toujours que les remontrances respectueuses des états pourront pénétrer jusqu'au monarque, et qu'il y pourra puiser la conviction que ses conseillers se sont trompés, lorsque, sur la foi des rapports de quelques Prussiens employés dans l'administration de ce pays, ils ont avancé qu'on y désire les anciennes lois prussiennes, et qu'un petit nombre de magistrats seulement sont d'une opinion contraire. Ils espèrent que ces remontrances pourront au moins sauver les principes fondamentaux, savoir : l'égalité des droits de tout justiciable, compromise en Prusse par des priviléges accordés à quelques classes; l'indépendance des juges, qui souffre d'une subordination hiérarchique, incompatible avec la liberté de leur conscience et de leurs fonctions. La publicité des débats, dont la procédure orale est une conséquence naturelle; cette publicité qui avait toujours existé, et du tems des Romains et du tems des anciens Germains, n'a été bannie de la justice que par les décrétales, vers le XIIIe siècle : le Pape crut alors trouver dans la procédure secrète un moyen plus sûr d'extirper les hérétiques de Toulouse, et les tribunaux civils adoptèrent successivement une innovation qui les mettait à l'abri de la critique, en dérobant aux yeux du public les erreurs et les fautes qu'ils pouvaient commettre, et qui semblait leur faire gagner de l'importance par le voile du mystère. Enfin, un autre avantage que l'on désire conserver est l'abolition de la procédure inquisitoriale au civil, qui fait la base du code prussien, qui ne permet pas aux particuliers d'employer, pour soutenir leurs droits, les moyens qu'ils trouvent convenables, qui les

privé de la faculté d'établir chacun de son côté et à sa manière le point de fait et de droit qui fait le sujet du procès, et qui autorise au contraire un seul juge à fixer les points sur lesquels les parties sont tenues à discuter, d'après son opinion particulière, et à rechercher quelquefois minutieusement, par des preuves ordonnées d'office, la vérité d'un fait que ni l'une ni l'autre partie n'a intérêt à voir éclairci, changeant ainsi en tutelle forcée la noble fonction de juge.

Il est possible qu'il y ait des juges qui ne voient dans cette faculté de s'ingérer dans les intérêts des parties, de s'immiscer dans leurs affaires, et de dévoiler les secrets de famille, qu'un surcroît d'autorité ou d'importance ; mais on ne pense pas ainsi sur les bords du Rhin. Là, on ne voit dans toutes ces dispositions du code prussien, qu'une atteinte aux droits de propriété et à la liberté individuelle, atteinte qui ne peut pas être dans l'intention d'un monarque qui a constamment témoigné la volonté de respecter ces droits éternels. Aussi peut-on raisonnablement espérer que, si les provinces du Rhin ne conservent pas dans leur intégrité les institutions judiciaires de France, du moins, elles ne seront pas entièrement asservies aux dispositions surannées du code prussien.

On sait bien que les courtisans de tous les pays, toujours empressés d'exploiter à leur profit l'autorité suprême, ont cherché dans tous les tems à livrer au *bon plaisir* et à l'arbitraire les libertés individuelles et publiques, sous prétexte de maintenir, avec l'intégrité du pouvoir monarchique absolu, l'ordre et la police de l'état. On sait qu'ils feignent d'ignorer que tout empiétement sur la liberté et la propriété individuelles de la part des agens du roi, et toute extension du pouvoir de ces agens au-delà des bornes étroites de la loi, est un véritable empiétement sur la puissance royale elle-même. Enfin, ils ne veulent jamais reconnaître cette grande vérité : « Que le pouvoir absolu d'un monarque n'est jamais mieux affermi, que lorsque celui de ses ministres et des administrateurs subalternes est très-limité. » Mais, on sait aussi qu'il y a d'honorables exceptions dans le ministère d'une cour, où le monarque, ami sincère de la justice, et guidé par les intentions les plus pures, cherche de bonne foi la vérité, et accueille volontiers les sages conseils. K.

SUISSE.

École rurale d'enfans pauvres. — Colonie de MAYKIRCH, *à deux lieues de Berne et d'Hofwyl.* — (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII mars 1827, p. 854-858). — M. de Fellenberg s'est proposé, dans ce nouvel établissement, un but trop souvent né-

gligé par ceux qui s'occupent des enfans indigens, le but de veiller au développement de leurs facultés morales, aussi bien qu'à celui de leurs facultés industrielles. Le travail bien dirigé est, selon ce respectable philantrope, *le grand moralisateur de l'homme*, et il a voulu qu'en travaillant pour leur propre intérêt, ses élèves eussent la satisfaction de contribuer au bonheur de leurs semblables. Cet avantage est assuré à la colonie qu'il a fondée près de Maykirch. Voici les détails qu'il donne lui-même à ce sujet, dans une lettre que son étendue nous force d'abréger :

« Les enfans y ont été établis, comme Robinson Crusoé dans son île, sur des terres bien exposées, mais mal cultivées. Les nouveaux Robinsons n'ont trouvé sur leur montagne qu'un abri, autour duquel ils ont bâti une maison dont le plan était tracé à l'avance, mais dont la construction a été dirigée de manière que les jeunes colons ont pu croire que l'édifice était le produit de leur invention, aussi bien que de leur travail; et cette idée est singulièrement propre à les y attacher. L'établissement d'une agriculture dont l'expérience perfectionne peu à peu les procédés, fournit aux élèves l'occasion de faire un cours complet d'éducation industrielle; et, à mesure que leurs ressources s'accroissent, ils peuvent offrir un asile à de nouveaux colons. Par ces combinaisons, l'éducation industrielle et l'éducation chrétienne, si souvent en opposition entre elles dans le monde, se trouvent ici en parfaite harmonie. Et l'un des vœux que ces jeunes gens adressent au ciel dans leurs prières, c'est que le succès de leur colonie en propage l'imitation, pour le soulagement des autres enfans, pauvres comme eux. Aussi, à la première information qu'ils eurent des malheurs et du dénuement des populations de la Grèce, ils destinèrent tout ce dont ils pouvaient disposer à secourir les jeunes Grecs. Car l'un des résultats de l'éducation donnée aux habitans de Maykirch, c'est de leur inspirer des sentimens de confraternité pour tous les enfans, de sympathie pour tous les malheurs. »

Ce n'est pas en réduisant trop les difficultés de la vie que M. de Fellenberg pense qu'on peut assurer les succès et le bonheur des jeunes gens; c'est en leur apprenant à vaincre gaîment ces difficultés, à triompher au besoin de leurs penchans, qu'on réussit le mieux à les rendre heureux.

« Il faut aussi les mettre à même de découvrir des ressources satisfaisantes dans toutes les positions où ils se trouveront placés par la providence divine. Il faut diriger leurs affections de manière à ce qu'ils soient disposés à se plaire dans les relations les plus simples de la nature; et l'on ne peut arriver à ce résultat qu'en évitant d'exciter l'amour-propre et

de développer la vanité, qui ne s'étudie qu'à chercher des applaudissemens et n'est satisfaite qu'après les avoir obtenus.

Une *école d'industrie*, telle que celle d'Hofwyl, ne peut guère se retrouver ailleurs, parce que les circonstances d'Hofwyl ne se rencontrent pas facilement. L'*école rurale* de Maykirch peut se reproduire partout où il y a des terres mal cultivées et bien exposées, disponibles sous la direction d'un propriétaire bienfaisant, dont la philantropie éclairée ne voudra pas faire le bien à demi.

Les élèves de l'école d'industrie d'Hofwyl ne distinguent pas les résultats de leurs efforts dans la masse du travail qui provient du concours de toute la population de cet endroit. Il en est tout autrement de la colonie de Maykirch; le produit du travail des enfans qui y sont réunis s'élève par leurs propres efforts, et sans aucune coopération étrangère. Leur industrie et leur amour du travail s'en accroissent. Un autre bienfait de la colonie de Maykirch, c'est d'avoir montré les succès que les facultés productives des enfans peuvent obtenir, au moyen d'une bonne direction, avec les secours les plus modiques.

« Il y a dix ans que j'ai acheté le terrain sur lequel la colonie est établie, dit M. de Fellenberg; il a fallu sept ans pour vaincre les premières difficultés d'un semblable établissement. J'espère qu'elles ne se reproduiront pas ailleurs. Jusqu'à ce jour, j'ai dû ajouter environ 2400 francs de France au capital foncier, pour accomplir l'établissement de la colonie; mais sa valeur foncière a gagné bien plus que cela, par la maison qui y a été construite et par les progrès de la culture. La colonie s'est accrue de six individus jusqu'à dix-huit; elle sera portée, l'été prochain, de vingt à trente habitans; cette population peut être considérée comme normale, pour ce genre d'établissemens. Les coupes de bois ont couvert une partie du capital d'achat; le restant sera remboursé peu à peu, au moyen des pensions qui seront payées pour les élèves qui y recevront leur éducation. Nous gagnerons ainsi avec le tems un asyle indépendant pour les enfans indigens.

« Chaque génération d'enfans indigens qui aurait été élevée suivant le plan que je voudrais voir réaliser au moyen de colonies semblables à celle de Maykirch, donnerait un nouvel essor à la vie morale et industrielle des sociétés qui en jouiraient. Je ne puis découvrir aucun autre moyen exécutable et également efficace pour acheminer vers la grande restauration évangélique qui doit être l'objet de tous nos vœux et de nos plus grands efforts. » A.

ITALIE.

Palerme (*Janvier* 1827.) — *Découverte d'un ancien monument.*—«En construisant un pont près de Syracuse et à quelque distance de l'église de Saint-Jean, où se trouvent les anciennes catacombes, on a découvert un monument antique; c'est une *étuve* ou *balnéaire*. Sa largeur est de dix palmes; sa hauteur, jusqu'à la naissance de la voûte, de sept; et sa longueur de douze. L'intérieur est orné de peintures; deux enfans sont représentés sur la voûte, et des fleurs et des oiseaux sur les parois. La structure de la voûte est extrêmement curieuse, en ce qu'elle est composée de canaux carrés entrelacés avec beaucoup d'art. Une porte que l'on a découverte fait espérer, par la manière dont elle est disposée, que l'on est sur la voie d'une suite de chambres et de monumens où l'on s'attend à trouver des objets intéressans.»

Plaisance. — *Société philodramatique.* — Le goût pour les représentations dramatiques se répand de plus en plus en Italie. Des amateurs ont ouvert, dans plusieurs villes, des théâtres pour s'exercer dans ce genre. Plaisance a formé aussi sa *Société philodramatique*, à l'exemple de celles de Milan, de Bologne, etc. La duchesse de Parme lui a donné un local convenable. On a commencé les représentations par *Démétrius*, tragédie de Bettinelli. Les acteurs ont répondu à l'attente du public, et fait concevoir d'heureuses espérances pour l'avenir. La musique, les décorations ont été exécutées avec beaucoup d'intelligence. Le zèle pour les beaux-arts dont se montre animée cette nouvelle Société aura sans doute des imitateurs dans les autres parties de l'Italie. F. S.

Nécrologie. — Volta (*Alexandre*), directeur de la faculté philosophique de l'*Université de Pavie*, l'un des savans qui ont le plus enrichi les sciences physiques et perfectionné les méthodes d'expériences, qui dirigèrent avec le plus de succès l'esprit d'observation, et préparèrent les moyens de découvertes, a terminé, à l'âge de 82 ans son honorable carrière. Il était né à Côme, en février 1745.

A la fin de ses études classiques, sa carrière était indécise. Également attiré par les charmes de la poésie, et par le pressentiment des découvertes que la physique était sur le point de faire, il cultivait à la fois les sciences et les lettres, et sa muse célébrait les merveilles de la physique. Enfin, la science l'emporta : deux mémoires, publiés en 1769 et 1771, placèrent Volta parmi les physiciens les plus célèbres de cette époque. En 1774, il fut nommé régent du Gymnase de sa ville natale;

mais l'Université de Pavie ne pouvait se passer d'un professeur aussi habile : elle l'appela, en 1779, pour occuper la chaire de physique qu'il conserva jusqu'en 1804. Ses longs travaux ayant affaibli sa santé, il fut contraint de renoncer à l'enseignement; mais l'Université de Pavie ne le perdit point. Lorsque l'Italie fut soumise à l'Empire français, Napoléon, qui savait honorer le génie, n'oublia point Volta. Le voyage que l'illustre physicien fit à Paris, en 1801, fut l'une des époques les plus intéressantes de sa vie. Mais, quels que fussent l'accueil qu'il recevait des hommes puissans, les honneurs qu'on lui prodiguait, les présens dont on l'accablait, c'étaient les savans qu'il était venu chercher, et c'était avec eux qu'il se plaisait. Ses poches étaient munies de petits appareils avec lesquels il répétait les principales expériences sur lesquelles il a fondé sa théorie des phénomènes électriques. Après son retour dans sa patrie, la fortune vint le trouver, quoiqu'il ne l'eût point invoquée; il fut destiné à rehausser la considération du sénat du royaume d'Italie, de même que *Lagrange*, *Laplace*, *Monge* et *Berthollet* répandaient sur le sénat de la France l'éclat de leur immense renommée.

Volta connaissait et sentait trop bien les douceurs de la vie privée, pour ne pas ambitionner le titre de père de famille : cependant, il ne se maria qu'à l'âge de 51 ans. Heureux par les qualités estimables de son épouse, il le fut encore plus à l'époque où ses enfans commencèrent à lui montrer ce qu'ils pourraient être un jour, lorsque les dons précieux qu'ils avaient reçus de la nature étant conservés, et accrus par les soins d'un tel père, ils continueraient sa noble et utile carrière, et serviraient, comme il leur en donnait l'exemple, la patrie, l'humanité et les sciences. De vives douleurs interrompirent ses jouissances paternelles; l'aîné de ses enfans, l'orgueil et l'espoir de sa famille, lui fut enlevé en 1814.

Nous n'entreprendrons pas de faire l'énumération des ouvrages de Volta : la liste en serait trop étendue; et, pour ne rien omettre, il faudrait compulser les recueils de toutes les Académies de l'Europe, qui s'empressèrent de mettre cet illustre savant sur la liste de leurs associés. D'ailleurs, son nom est attaché à ses principales découvertes; il a passé dans la nomenclature de la physique : exprimons cependant le vœu que les mémoires où ses théories electriques sont développées soient réunis en un corps d'ouvrage où l'on puisse les consulter, sans avoir besoin de recourir à des collections qu'on ne trouve que dans un petit nombre de bibliothèques. F.

ILES IONIENNES.

Corfou. — *Climat.* — *Population.* — *Instruction publique.* — *Université, lycée, bibliothèque, jardin botanique.* — *École de dessin et de sculpture.* — (*Extrait d'une lettre du* 17 *février* 1827.) (1) — Les îles Ioniennes, favorisées du climat le plus heureux de l'Europe, sont décrites dans tous les ouvrages de géographie, comme très-fertiles et par conséquent très-riches. Des forêts d'oliviers couvrent les collines de Zacynthe, de Leucade, de Paxo, de Corcyre; des vignobles à perte de vue tapissent les plaines et le bas des montagnes; des jardins, plantés d'orangers, de citronniers, de grenadiers, entourent les villes et les maisons de campagne; de nombreux bosquets de cyprès, des pins, quelques palmiers s'élèvent et entrecoupent de distance en distance ce tableau enchanteur. Dans les mois même de décembre et de janvier, les marchés des différentes villes sont remplis de fleurs qu'ailleurs on ne verrait éclore qu'au milieu du printems. Le voyageur qui côtoie ce beau pays voudrait s'y arrêter; celui qui s'y arrête quelques jours voudrait y passer sa vie.

Mais si, pour tout ce qui a rapport au climat des îles, les renseignemens qu'on vous donne ne manquent point d'exactitude, il s'en faut de beaucoup qu'à l'égard de leur richesse et de leur prospérité, les assertions de vos géographes soient dignes de foi. La population qui, en 1750, était d'environ 230,000 âmes, est aujourd'hui réduite aux deux tiers à peu près. Cet énorme décroissement n'est dû ni à la guerre, ni à la peste, ni aux émigrations, ni au mauvais air; il n'a d'autre cause que la pauvreté. On voit très-souvent des familles tomber des classes les plus élevées aux classes inférieures, tandis que les chances d'un commerce très-borné, ou des héritages accumulés en élèvent seulement un bien petit nombre. Les mariages diminuent chaque année considérablement; et le seul phénomène qui contraste en quelque sorte avec les suites ordinaires

---

(1) En publiant l'intéressante lettre de M. Kalvos, dont nous n'avions reçu aucune nouvelle depuis qu'il avait quitté Paris, nous devons lui faire connaître, ainsi qu'à nos lecteurs qui partageront sans doute nos regrets, que les trois lettres détaillées qu'il annonce nous avoir écrites successivement de *Milo*, d'*Hydra* et de *Napoli de Romanie*, et dont l'une renfermait, d'après ce qu'il nous apprend, un *Tableau statistique de la Grèce*, ne nous sont point parvenues : il est extrêmement probable qu'elles n'ont pas été perdues, mais détournées de leur destination par les polices étrangères qui, comme on le sait, ne respectent point le secret des lettres. M. A. J.

du manque d'aisance, c'est que la mortalité parmi les enfans reste toujours presque dans les mêmes proportions que dans les tems les plus prospères.

Cependant, on serait bien injuste envers les Ioniens, si l'on attribuait la pauvreté sous laquelle ils gémissent à leur seule paresse. Si le campagnard *ne sait pas* tirer parti du sol qu'il habite, ni de son tems; si le propriétaire *dépourvu d'instruction* est hors d'état de diriger l'exploitation de ses terres; si le reste des citoyens *ignore* les sciences et les arts, il faut s'en prendre à notre *civilisation arriérée*, plutôt qu'à notre paresse. Nos huiles ne peuvent entrer en concurrence avec celles de l'Italie et de la Provence, parce que nous ne savons pas les préparer. Ignorant l'art de faire du vin capable de supporter le transport, nous n'en produisons que pour la consommation du pays. Et quoique notre *raisin de Corinthe* soit encore recherché, notre petit revenu est toujours dépensé pour nous habiller, pour acheter des blés, du bétail, du bois, et pour meubler nos maisons. Nous avons renoncé depuis long-tems à l'espérance d'accumuler des capitaux, nous estimant très-heureux si nous avons de quoi vivre. Tout ce que l'ignorance peut infliger à une nation en contact avec des peuples avancés dans les sciences et dans les arts, nous le souffrons, comme si notre sort était arrêté irrévocablement.

Quelques personnes nous ont conseillé d'appeler à notre aide des artisans et des cultivateurs étrangers, et nous le ferions, si ce remède n'était pas un palliatif. Mais comme les habitudes et l'état moral de notre population resteraient les mêmes; comme nous serions toujours incapables de concevoir les moyens de bonheur, et par conséquent d'admettre et de favoriser des établissemens utiles; au lieu d'adopter le plan proposé exclusivement, nous avons préféré un autre projet qui doit réussir parmi nous, comme il a réussi ailleurs. C'est celui d'étendre l'instruction publique à toutes les classes : le commencement d'exécution de ce projet est dû à l'activité et à la persévérance d'un généreux étranger.

Lorsqu'en 1820, lord Guilford fit une tournée dans les îles, pour examiner les moyens propres à y faire prospérer divers établissemens d'instruction publique, il ne trouva qu'un petit nombre d'écoles, et même dans un état déplorable. On y enseignait le grec et l'anglais, l'arithmétique et les mathématiques; mais, quoique les maîtres fussent habiles, le nombre des élèves était bien limité et dans une fluctuation constante. Un système régulier et perfectionné d'éducation était nécessaire. Il fallait multiplier les écoles, appeler un plus grand nombre d'élèves, les rendre assidus, simplifier la méthode d'enseignement. En

France, en Angleterre, les classes inférieures du peuple qui ont devant les yeux l'exemple des classes supérieures, savent apprécier les avantages de l'instruction; mais, dans les îles Ioniennes, un semblable mobile manquait entièrement. Il a donc fallu entrer dans la maison du simple ouvrier, visiter les différens villages, et, faute d'exemples à présenter, employer la parole et le raisonnement pour persuader le peuple et lui faire accueillir le bienfait d'une culture intellectuelle et morale mieux entendue. Aujourd'hui, l'état des écoles d'enseignement mutuel présente le tableau suivant :

NOMS DES ILES.	HABITANS.	NOMBRE D'ÉCOLES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.
Corcyre.	48,737	3	239
Paxo.	3,970	1	40
Zacynthe.	40,063	13	363
Céphalonie.	49,857	2	157
Ithaque.	8,200	1	87
Leucade.	17,425	1	75
Cythère.	8,140	8	772
TOTAL.	176,392	29	1,733

En même tems que l'on prépare les classes inférieures à un changement heureux pour le moral et l'industrie du pays, on donne aussi des soins à la jeune noblesse qui ne recevait jusqu'ici aucune espèce d'éducation. On lui a spécialement affecté, à Céphalonie, à quatre milles d'Argostoli, un collége situé sur une éminence, auprès d'une ancienne forteresse vénitienne. Il domine d'une part la pleine mer, au milieu de laquelle l'île de Zacynthe semble un jardin flottant, et de l'autre, le port magnifique d'Argostoli, enfermé par les hautes montagnes de l'île. Le beau spectacle de la nature, une tranquillité parfaite, l'air pur, embaumé par les coteaux en culture sur lesquels il s'élève, s'associent admirablement aux leçons qui doivent former cette jeunesse, destinée à la direction des affaires publiques du pays. Une certaine douceur dans les mœurs, une sorte d'idolâtrie pour tout ce qui est beau, une grande sérénité d'esprit, sont nécessaires dans les hommes publics ; et certes, l'emplacement de ce collége est très-propre à inspirer des sentimens élevés, et à pénétrer le cœur des plus douces impressions.

Ce n'est que dans l'automne de 1823 que l'*Université* des

îles Ioniennes fut ouverte. Elle est située sur l'immense rocher qui fait partie de l'île, et presque de la ville de Corcyre. On doit s'étonner d'apprendre que, cette année, on y trouve déjà seize professeurs, dont la plupart sont du premier ordre. Ainsi, notre établissement, lorsqu'il sera bien apprécié par la nation, pourra rivaliser avec les institutions du même genre qui existent dans les autres contrées de l'Europe; et le voyageur qui visitera notre patrie ne sera plus affligé, en trouvant les descendans des anciens Grecs plongés dans une honteuse ignorance, et une population de 176,000 âmes dans le dénûment et dans la misère. Presque tous ces jeunes professeurs ont étudié dans les universités les plus célèbres, aux frais de lord Guilford; en sorte que nous avons réuni dans la nôtre un choix d'hommes instruits, riches de connaissances tirées de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie. Cette circonstance fait espérer que l'*exclusivité* dans les opinions ne sera point le caractère de notre éducation intellectuelle.

Voici la liste des trente et une chaires que se sont partagées provisoirement les professeurs en activité :

3 de Théologie.	1 d'Agriculture.	1 de Musique.	1 de Littérat. latine.
3 de Droit.	1 de Chimie.	1 de Rhétorique.	3 d'Histoire.
3 de Médecine.	5 de Mathématiques.	2 de Littér. grecque.	1 d'Archéologie.
1 de Botanique.	2 de Philosophie.	2 de Lang. et litt. ang.	1 de Physique.

Le *Lycée*, qui fournit des étudians à l'université, se trouve faire partie du même bâtiment; ce qui contribue à inspirer de l'émulation aux plus jeunes, et les dispose à prendre plus de confiance en eux-mêmes, lorsque, de classe en classe, ils parviennent aux leçons plus élevées.

Autrefois, la classe inférieure du peuple de nos îles parlait un patois composé de phrases grecques défigurées, et du vénitien dépouillé de toute sa grâce. Les nobles avaient même honte de se servir du grec, aussi bien que de l'italien purgé. Les habitans de la campagne seuls conservaient un peu l'idiome primitif du pays; mais il est certain qu'avec le tems ils auraient imité les habitans des villes. Aujourd'hui que toutes les leçons sont données en grec, les étudians ont commencé à répandre, hors de l'enceinte de l'université, des formes de langage plus élégantes et plus riches que celles dont on se sert dans la Grèce continentale. Encore dix ou quinze ans, et notre langue sera fixée. Alors disparaîtra cette coutume bizarre qui fait que,

dans une ville grecque, on emploie un langage italien corrompu dans les tribunaux et dans l'assemblée nationale.

Lorsque le nombre des professeurs sera porté au complet, l'établissement coûtera en tout à l'état 25 mille talaris (120,000 fr.), qui seront en circulation dans le pays, et qui attireront d'autres richesses des pays étrangers; tandis qu'avant l'ouverture de l'université, plus de 36 mille talaris (180,000 fr.) sortaient des îles tous les ans, pour l'éducation d'une soixantaine de jeunes gens qui allaient faire leurs études en Italie.

Voilà ce que nous devons au digne chancelier de notre université, au seul lord Guilford; mais ses bienfaits ne se bornent point là. Pendant que le gouvernement appelle à ses frais aux leçons de théologie une centaine de jeunes ecclésiastiques qui doivent répandre un jour l'instruction dans les campagnes, et soutenir la piété éclairée des fidèles, il entretient de son côté quarante jeunes gens, qui deviendront, ou des juges éclairés, ou des négocians probes et honorables, ou d'industrieux cultivateurs.

La *Bibliothèque*, qui n'existe que depuis deux ans, contient déjà 30,000 volumes d'ouvrages choisis, dont une grande partie sont la propriété de notre bienfaiteur. On y remarque particulièrement la collection, rare et curieuse, de tout ce qui a été publié en grec moderne, depuis que l'on a commencé à écrire dans cette langue jusqu'à nos jours; et une autre collection, non moins précieuse, de manuscrits presque tous italiens, qui renferment des documens historiques d'un assez grand intérêt.

Nous avons depuis peu un petit *jardin botanique*, qui promet de devenir un objet de curiosité. Dans un climat où, au milieu de décembre, les orangers en plein air portent des fruits et des fleurs, vous pouvez bien croire que l'on n'aura pas de peine à faire croître les plantes que vous emprisonnez dans vos serres.

L'*École de dessin et de sculpture* a déjà produit quelques ouvrages, auxquels il ne manque peut-être que le vernis de l'antiquité pour être vus avec admiration. On y attend un professeur de peinture, qui est maintenant à Rome; et j'espère que nous détruirons la mauvaise opinion qu'avaient laissée nos ancêtres.

Voilà, Monsieur, une ébauche imparfaite de ce qu'on a fait ici, sous le rapport de l'instruction dans le court espace de six années. Je ne puis vous parler de l'influence que ces premiers essais ont déja exercée sur les mœurs et l'industrie du pays; mais nous pouvons nous flatter de jouir avant peu du beau

spectacle d'un peuple rendu heureux au moyen du perfectionnement intellectuel. A. Kalvos.

GRÈCE.

Résumé sommaire de la situation militaire, financière, morale et politique de la Grèce, au commencement de l'année 1827. — Les amis de l'humanité recherchent avidement tout ce qui est relatif à l'état actuel, aux vicissitudes et aux succès de la noble nation grecque. Mais il arrive trop souvent que les nouvelles concernant la Grèce, publiées dans nos journaux, sont contradictoires entre elles; l'espoir flatteur que tel journal avait fait naître s'évanouit le lendemain, au récit de catastrophes inattendues, qui sont elles-mêmes démenties quelques jours après. La *Revue Encyclopédique* ne peut recueillir ces nouvelles et ces détails du moment. Elle ne doit offrir à la juste curiosité de ses lecteurs que des documens positifs et certains, des résultats, pour ainsi dire, historiques.

Un rapide coup d'œil sur les derniers cahiers du recueil intitulé : *Documens relatifs à l'état présent de la Grèce* (Paris, 1827; F. Didot In-8°.), rédigé d'après les communications du comité philhellénique de Paris, suppléera, pour le moment, aux renseignemens importans et officiels sur la *statistique* et l'*état moral actuel de la Grèce*, que nos correspondans nous avaient adressés depuis quelques mois, et qui ne nous sont point parvenus. (*Voy.* ci-dessus, pag. 260). Le 5e numéro des *Documens* publiés à Paris (décembre 1826 et janvier 1827) contient d'abord un aperçu des principaux événemens de l'année 1826, dans lequel on fait apprécier le peu d'avantages qu'Ibrahim devra retirer de ses tristes succès; puis des détails sur les opérations du corps de troupes régulières formé sous les ordres du colonel Fabvier; enfin, des renseignemens sur la marine, la situation politique et les finances. Ibrahim, devenu maître de positions peu importantes en elles-mêmes, a été bientôt forcé de les abandonner, et ses massacres de vieillards et de femmes, loin de décourager les Grecs, n'ont fait que ranimer en eux les sentimens de la vengeance et du désespoir. Épuisé par les longueurs d'un siége sans profit, errant dans le Péloponèse, battu dans toutes les rencontres, et particulièrement dans les plaines de Maïna, Ibrahim demande de nouveaux renforts.

L'expédition d'Eubée, dans laquelle les troupes régulières du colonel Fabvier ont fait l'essai de la nouvelle tactique, n'a point réussi. Ces troupes étaient encore trop neuves; cet échec, important sous le rapport de l'effet moral qu'il pouvait pro-

duire dans la nation, a été heureusement réparé sous les murs d'Athènes.

La marine grecque s'est accrue, et parcourt plus librement les mers. Depuis la victoire qu'elle a remportée dans les eaux de Samos, la flotte ottomane est inactive. Les Grecs n'en font pas moins de grands préparatifs; la frégate américaine, annoncée depuis long-tems, est arrivée. La situation militaire de la Grèce, comparée à ce qu'elle était il y a une année, est évidemment plus rassurante.

La situation politique, le gouvernement, les finances, n'offrent pas autant d'élémens de succès. Cependant les troubles intérieurs qui divisaient la Grèce depuis le commencement de la guerre sont enfin apaisés; les chefs oublient leurs querelles; les villes rivales se sont réunies. Jusqu'ici ces rivalités déplorables, la désunion des chefs, la guerre partout imminente, ont entravé la marche des diverses administrations qui se sont succédées. Aujourd'hui le gouvernement paraît devoir s'établir sur des bases plus solides.

Mais l'excessive pauvreté actuelle de la Grèce n'offre à ceux qui dirigent ses affaires que de faibles moyens d'exécution. L'emprunt contracté à Londres a été épuisé par de nombreuses dépenses : le compte rendu à l'assemblée nationale a prouvé qu'on avait calomnié les chefs, en les accusant de dilapidations. Un second emprunt est indispensable.

« Les peuples chrétiens de l'Europe, est-il dit dans cette notice, n'ont pas été témoins impassibles des événemens de 1826. Jamais l'opinion publique ne s'est manifestée avec plus de force en faveur de cette héroïque nation... Les gouvernemens sont restés froids; mais les peuples se sont associés à la cause du christianisme et de la liberté. Noble protestation de l'humanité contre la politique!... Cet élan généreux n'a pas été stérile. Des sommes considérables ont été recueillies, des provisions, des munitions, des secours de toute espèce ont été expédiés en Grèce, et ont fait vivre les habitans au milieu de leurs désastres... La politique semble prête à faire quelques tentatives pour cette noble cause; mais qu'elle est lente! Des dépêches diplomatiques s'échangent froidement, tandis que les massacres continuent... Généreux amis des Grecs, n'attendez pas une intervention qui viendrait peut-être trop tard; un peu d'argent encore, et la Grèce sera sauvée... Ses soldats sont vainqueurs; ils ne demandent que du pain pour leurs femmes et leurs enfans. » (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 655, mars 1827, la *Notice sur l'intervention des peuples en faveur des Grecs.*)

La seconde division des *Documens*, intitulée : *Faits et évé-*

nemens militaires, présente des détails d'un grand intérêt sur l'envoi et l'arrivée des secours fournis par les comités français, allemands et suisses. Ici, les noms de deux philhellènes célèbres, MM. Eynard et Bailly, se font particulièrement remarquer. Le premier écrivait de Genève, dans le mois de janvier dernier... « Les différens envois de subsistances faits pour le compte des comités français, allemands et suisses, depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de septembre 1826, montent à environ 4 millions de livres. Depuis le 1er octobre dernier jusqu'au 5 janvier 1827, on a expédié en Grèce, pour le compte des comités suisses et allemands, 2,140,000 livres de subsistances. En outre, le comité de Paris a fait envoyer directement environ 1,200,000 livres... Deux commissions, composées d'étrangers et de Grecs, ont été nommées à Napoli et à Hydra, pour recevoir les subsistances, les distribuer, et empêcher les abus... Des envois considérables de tout genre ont été faits pour la marine grecque... Si les secours n'étaient pas arrivés à tems, peut-être la Grèce n'existerait plus. »

M. le colonel Heideck, l'un des officiers bavarois arrivés à Napoli sur la goëlette *le Pégase*, fait le rapport suivant : « Après être restés près d'un mois à Zante, nous sommes enfin partis, le 29 novembre dernier, avec un convoi de vingt-six voiles. Le 5 décembre, nous étions à la hauteur de Spezzia, lorsque nous aperçûmes une énorme frégate qui paraissait nous poursuivre. Comme elle marchait beaucoup mieux que nous, aucun espoir ne nous restait de lui échapper. Elle portait pavillon grec ; mais nous crûmes y voir une ruse, et nous nous attendions à être bientôt pris. Qu'on juge de notre joie, lorsque nous reconnûmes que cette frégate tant redoutée était effectivement grecque, et qu'elle arrivait de New-York, après cinquante-trois jours de traversée. Le même jour, nous entrâmes dans le port de Napoli, avec cinq autres bâtimens chargés de subsistances. A notre arrivée, nous fûmes salués par toutes les batteries des bâtimens du port et de la place. »

Viennent ensuite des détails sur les combats et les victoires de Karaiskaki, de Karatasso, et le récit des affaires partielles dans lesquelles le colonel Fabvier, souvent nommé avec éloge, se montre toujours le digne représentant du caractère et du courage français. La flotte égyptienne n'a apporté à Ibrahim que des vivres ; et cependant le montant total de ses forces ne s'élève guère maintenant à plus de 15,000 hommes, avec lesquels il ne pourra rien entreprendre d'important, parce que les nègres de la Nubie et de l'Abyssinie résistent mal aux rigueurs de l'hiver. A Candie, les troupes de Mustapha-bey re-

fusent de lui obéir, s'il ne leur paie une solde arriérée de seize mois. Depuis l'arrivée de la frégate américaine, on prépare vingt-cinq des meilleurs vaisseaux grecs, munis de vivres pour deux mois, et disposés à mettre à la voile aussitôt après l'arrivée de lord Cochrane. Ces bâtimens sont montés par des Hydriotes. L'amiral Miaulis a le commandement de la frégate; il s'est mis en mer, accompagné du reste de la flotille, a attaqué la flotte égyptienne, et s'est emparé de plusieurs bâtimens chargés de munitions. D'une autre part, l'amiral Sachturis a remporté quelques avantages dans les eaux de Rhodes.

Un événement heureux pour les Grecs a également eu lieu dans le cours de l'année dernière. Plusieurs provinces, qui jusqu'ici étaient restées soumises au joug ottoman, prennent enfin les armes. Les Olympiotes ont donné le signal : leur députation a été présentée au gouvernement grec. Ils demandent des munitions de guerre et une trentaine de canons pour fortifier le détroit de Catherine, au pied de l'Olympe, et fermer à l'ennemi le passage de la Thessalie. Ils promettent aussi d'envoyer à Napoli des vivres en abondance.

Dans le compte rendu des produits des souscriptions, qui forme la troisième division de la notice, on voit avec intérêt que l'emploi des fonds versés par la philantropie pour les malheureux Hellènes a été sagement dirigé. Enfin, on remarque un compte sommaire des recettes et des dépenses faites par le comité central de Paris, depuis sa formation, c'est-à-dire, depuis le mois de janvier 1825 jusqu'en décembre 1826, et dont nous allons seulement présenter ici le résultat :

Recette de 1825 et 1826.	1,472,540 fr.	72 c.
Dépense des mêmes années.	1,217,955	54
Restant en crédits ouverts. . .	254,585	18

OE.

PAYS-BAS.

Dépôts de mendicité et prisons. — Indépendamment des *colonies de bienfaisance* où les mendians valides convertissent, par des travaux habilement dirigés, des landes et des bruyères stériles en terres cultivées et productives, il existe encore, dans les Pays-Bas, sept dépôts de mendicité. Le premier de ces établissemens fut fondé, en 1805, à *Bruges*, par les soins de M. Chauvelin, alors préfet du département de la Lys. Les autres existent à *Mons*, à *Hoogstraten*, à *Reekheim*, à *Namur*, à *Hoorn*, à *la Cambre*, près Bruxelles.

En 1821, ces dépôts contenaient plus de mille individus

dans la force de l'âge, et qui auraient dû vivre du produit de leur travail. Le nombre des femmes était à peu près égal à celui des hommes; les enfans, en quantité très-inférieure. Il y a eu, proportion gardée, quatre fois et demie autant de décès que dans le reste de la population du royaume. D'année en année, les améliorations sont devenues sensibles. Le séjour moyen des indigens dans les dépôts est de six mois au plus, terme insuffisant pour contracter le goût, et surtout l'habitude du travail.

Pour faire face aux dépenses, les dépôts ont quelques propriétés territoriales, des allocations sur le budget de l'intérieur et sur le produit du travail des reclus. Ce dernier produit n'offre jusqu'ici que bien peu de ressources. Les vieillards, les enfans et les infirmes consomment sans produire. Rien n'établit mieux la nécessité de favoriser, pour les indigens valides, le développement des colonies de bienfaisance, et pour les enfans pauvres ou orphelins, la fondation d'écoles rurales, à l'instar de celles qui existent à Fréderiskoord, et à Hofwyl, en Suisse. Nous croyons devoir ajouter ici que M. le conseiller d'état baron de Keverberg s'occupe avec un soin vraiment paternel de tout ce qui concerne les dépôts de mendicité. Nous n'avons pu donner qu'une faible idée des détails dans lesquels il entre sur cette importante partie.

En 1821, la Belgique comptait 96 prisons civiles, et 21 prisons militaires. Le nombre des détenus s'élevait à 10,557 âmes. Ce résultat, en raison de la population, présentait un détenu par 540 habitans. La durée moyenne de la détention était de cinq ans. Depuis cette époque, le travail a remplacé l'oisiveté dans ces établissemens. Il y a aujourd'hui moins de prisons et moins de prisonniers. Les vols sont moins fréquens, la désertion plus rare. Tout est réglé par des arrêtés successifs qui attestent la sollicitude du gouvernement en faveur des détenus. L'objet de la loi est de les punir; celui de l'administration est de les corriger, en adoucissant leur sort, et en tempérant la sévérité du châtiment. R.

Harlem. — *Société teylérienne. — Programme pour l'année* 1827. — La *Société de Teyler* propose au concours la question historique qui suit : « Le tems où nous vivons se distingue-t-il, ou non, comme une époque de bon sens et d'humanité? — En cas d'affirmative, en donner les indices et les preuves. — En cas de négative, la démontrer. — En tout cas, produire le résultat de l'examen honorable ou déshonorant pour l'époque actuelle. » Les données ou faits à citer en preuves doivent être bien démontrés ou susceptibles d'une

démonstration suffisante. Le prix du concours est une médaille d'or de 400 florins de Hollande, valeur réelle. On peut répondre en hollandais, latin, français, anglais et en allemand, mais seulement en caractère italien. Les réponses doivent être adressées à la fondation Teylérienne à Harlem, avant le 1er avril 1828, pour être jugées avant le 31 décembre de la même année.

FRANCE.

Journaux des départemens de l'ancienne Normandie. (Voy. la Revue *des journaux des départemens*, *Rev. Enc.* T. XXXIII, p. 272-276 et 596-598).—La *Gazette de France* est âgée, comme chacun sait, de 196 ans; le *Journal de Paris* a passé la cinquantaine. Peut-être, le plus ancien de tous les journaux de province est le journal de Caen qui a porté successivement les titres d'*Affiches de la Basse-Normandie*, d'*Écho* et de *Journal du Calvados*. Il touche à sa 43me année: serait-ce un âge critique pour les gazettes? Ce ne pourrait être sur ses succès que cette feuille, qui paraît le jeudi et le dimanche, s'endormirait; car elle n'est tirée qu'à 250 exemplaires, et ses abonnés sont des hommes d'affaires intéressés aux hypothèques, aux ventes forcées et aux séparations de corps. Ce journal, il est vrai, a été contraint de n'avoir aucune couleur, de n'adopter aucun esprit : un article assez insignifiant lui attira, il y a peu d'années, la plus rude punition qu'ait subie encore la presse périodique : un an de prison et 1,000 fr. d'amende. Il est exempt du moins du fanatisme et des erreurs de l'*Observateur Neustrien*, qui, fondé à Caen vers 1816, y a prolongé son existence scandaleuse jusqu'en 1824.

L'ancienne Normandie a beaucoup à se plaindre des entraves mises à la presse périodique. Celle-ci ne publie, dans les arrondissemens, que des affiches judiciaires qui semblent éviter avec autant de réserve ou de crainte de parler sur la littérature et les sciences que sur la politique. On écrit fort peu à Cherbourg; néanmoins, des membres de l'*Académie* de cette ville y ont fait imprimer récemment quelques opuscules sur les antiquités de la péninsule de la Manche que la feuille d'affiches n'a pas annoncés. Il en est de même à Valognes, à Coutances, à Saint Lô, à Bayeux qui possède la tapisserie attribuée à la reine Maltide et qui vient d'être encore l'objet d'une sorte de polémique. Même stérilité dans les feuilles de l'*Orne* et de l'*Eure* : celles d'Évreux et des Andelys sont, comme les feuilles d'Alençon et d'Argentan, consacrées au notariat, à l'état civil,

aux faillites : parfois, elles s'aventurent à rapporter, mais très-brièvement, des procès de police ou de Cours d'assises.

Le Havre a eu *le Phare*, feuille commerciale bien rédigée et qui procurait à la navigation et à l'industrie des renseignemens précieux, faciles à recueillir dans ce port où affluent les navires de toutes les contrées de l'Amérique et du monde entier. Le *Phare* a cessé de paraître : il ne reste qu'un autre journal, qui est plus celui de l'administration que du commerce.

Aux *Affiches et Annonces de Normandie* a succédé immédiatement le *Journal de Rouen*, journal quotidien, qui est âgé ainsi d'environ 39 ans. Cette grande cité entretient des relations journalières si multipliées et si rapides avec la capitale, qu'elle n'en paraît être qu'un des faubourgs : sans doute, ces rapports ont influé sur le sort de plusieurs journaux littéraires et périodiques qui sont tombés les uns après les autres. Mais des savans et des littérateurs distingués habitent la Seine-Inférieure et le Calvados. Caen est le point central des études et des publications archéologiques des cinq départemens de la Normandie : les *six Sociétés savantes* que cette ville possède tiennent des séances particulières et des séances publiques, et chaque année elles font paraître des volumes de mémoires et de notices. De même, Rouen renferme dans son sein *quatre Sociétés académiques*. Mais, ce serait en vain qu'on chercherait par les journaux de ces villes les nombreux ouvrages d'érudition, importans et curieux, que le patriotisme et la science ont publiés depuis dix ans, sur l'une des contrées les plus belles et les plus célèbres de l'Europe : si quelques articles leur ont été accordés, laudatifs ou superficiels, ils sont la plupart sans critique. Il est affligeant de le dire : les anciennes *Affiches de la haute et basse Normandie* étaient plus scientifiques, plus intéressantes que les journaux actuels de Rouen et du Calvados : soumises à la censure, elles étaient plus indépendantes de l'administration. *Isid.* L—N.

Liancourt (*Oise*). — *Funérailles de M. le duc de* Larochefoucauld-Liancourt. — Aux hommages rendus à la mémoire de ce vertueux citoyen (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 881.), joignons la relation simple et touchante de la cérémonie de ses funérailles dans les lieux même où il avait exercé son active bienfaisance. Tout s'y passa suivant les inspirations de la plus juste reconnaissance; l'ordre y fut observé, comme il aurait dû l'être à Paris, comme le vœu de toute la France en imposait le devoir à ceux qui n'ont pas perdu tout sentiment des convenances. Cette relation est tirée d'une lettre particulière, écrite

par le vénérable curé de Liancourt, M. Ferry, que M. le duc honorait de sa confiance et de son amitié.

Liancourt, 2 avril 1827.

Ma chère Fanny, je me hâte de répondre aux désirs de M. Dupin ; il suffit que lui et mon oncle me demandent quelque chose qui concerne mon bienfaiteur, pour m'imposer le devoir de suspendre un instant mes regrets.

Ce fut le mercredi, sur les deux heures de l'après-midi, qu'on apprit à Liancourt la mort de M. le duc. Aussitôt, la douleur la plus profonde éclata par les pleurs et les gémissemens les plus vifs. Spontanément, toutes les maisons, sans exception, furent pavoisées de drapeaux noirs; les ateliers, les boutiques fermés, et la plupart des travaux suspendus. Le jeudi et le vendredi suivans n'offrirent de toutes parts que l'image d'une consternation générale. Les fidèles que j'avais invités à la prière, ne quittaient pas l'église, et se plaignaient au ciel de leur avoir enlevé leur père. Le corps est arrivé à Liancourt le vendredi à neuf heures du soir. On fut à sa rencontre à la distance d'un quart de lieue ; cent dix hommes étaient sous les armes; une foule considérable suivait; à l'instant où le corbillard parut, des cris douloureux se firent entendre, auxquels succèda un morne silence. Le tems était affreux, l'obscurité profonde, la pluie tombait par torrens; et cependant, personne ne précipita le pas, ni n'interrompit la marche. L'ordre régnait dans tous les rangs ; c'est dans cette disposition que le corps fut conduit à l'église et déposé sur une estrade. Quoiqu'on fût tout trempé d'eau, tous voulaient passer la nuit. Je laissai la liberté d'approcher des restes vénérables de l'homme de bien. Vers les onze heures, j'invitai les assistans à se retirer, parce qu'il fallait rétablir le cercueil qui avait été brisé dans sa chûte à Paris. Le lendemain, dès les cinq heures du matin, l'église était occupée. Les obsèques ont eu lieu samedi à dix heures. La foule était immense ; le même ordre que celui de la veille a été observé. Le recueillement religieux n'était interrompu que par les sanglots et les gémissemens. Après les obsèques, le corps a été *porté* à sa dernière demeure, qui est dans le parc. Les habitans avaient demandé à la famille, pour dernière consolation, que le convoi traversât le village. Cette faveur n'a pas été refusée. C'est ainsi que s'est passée cette lugubre cérémonie : depuis la déposition du corps dans le tombeau, on ne cesse de le visiter encore. Dimanche soir j'ai prononcé l'oraison funèbre ; les larmes et les gémissemens ont repris leur cours. On peut dire que jamais cérémonie funèbre

n'offrit un caractère plus imposant ni plus triste. Quoi qu'en disent certaines gens pour lesquels la vertu est une censure, la mémoire de M. le duc est ineffaçable dans le souvenir de nos habitans, et sa mort a porté un coup funeste à mon bonheur. »

J. J. Ferry, curé.

Sociétés savantes ; Établissemens d'utilité publique.

Lyon (*Rhône*). — *La Société royale d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles* de cette ville, a mis au concours les questions suivantes, pour 1828 : *Quelles sont les plantes qu'il serait avantageux d'enfouir, comme engrais, dans nos climats ? Quelle est l'action de ces plantes comparées à d'autres engrais ?* Le prix, consistant en une médaille d'or de 300 fr., sera décerné dans la séance publique du mois de janvier 1828. Les mémoires doivent être arrivés avant le 1er décembre 1827. — Pour 1829 : *Quelle est la théorie de l'action des engrais, dans l'état actuel de nos connaissances ?* La Société désire que cette théorie soit appuyée, autant que possible, sur des expériences et des observations nouvelles. Le prix, consistant en une médaille d'or de 500 fr., sera décerné dans la séance publique du mois de janvier 1829 ; les mémoires doivent être remis avant le 1er décembre 1828.

Les mémoires doivent être adressés à M. Grognier, secrétaire de la Société, ou à M. le docteur Trollier, secrétaire-adjoint.

Nîmes (*Gard*). — *Académie royale du Gard.* — Cette Académie avait proposé pour sujet de prix : *L'influence du règne de Louis XI sur l'état de la France et de l'Europe.* Le prix a été décerné au mémoire de M. Pagezy de Bourdeliac, capitaine au corps royal d'état-major, à Montpellier. L'Académie propose pour objets d'un nouveau concours : 1° un prix d'économie politique : *Quels sont les avantages et les inconvéniens des banques de prêt, connues sous le nom de Monts-de-piété ?* 2° un prix d'agriculture : *Indiquer les changemens physiques et chimiques qu'éprouvent les terres dans l'opération de l'écobuage, et les directions que la pratique peut retirer de ces recherches.* Les ouvrages destinés au concours doivent être adressés, francs de port, avant le 1er mars 1828, à M. *Alexandre* Vincens, secrétaire de l'Académie royale du Gard, à Nîmes.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Séance du 26 mars.* — MM. *Ch.* Dupin et Girard présentent successivement diverses

observations verbales, au sujet de l'ouvrage de M. Lamblardie sur le barrage à l'embouchure de la Seine. M. *Girard*, après avoir examiné avec le plus grand soin le projet de barrage, a été conduit à se prononcer pour la négative. M. *Dupin* pense que cette question, soumise depuis quinze mois à une commission d'inspecteurs généraux et d'inspecteurs des ponts et chaussées, n'est pas encore assez approfondie, pour qu'on puisse avoir une opinion arrêtée. — M. Geoffroy-Saint-Hilaire annonce qu'ayant eu connaissance d'un article important relatif aux *ornithorynques*, et dont il résulte que ces animaux sont ovipares, qu'ils déposent leurs œufs et les couvrent dans des nids décrits en détail, il juge présentement inutile de faire, comme il se l'était proposé, une quatrième lecture sur la génération des ornithorynques, attendu que le fait est suffisamment établi. — M. *Mathieu* fait un rapport sur une horloge mue par l'eau, de l'invention de M. Blanc, de Grenoble. M. Blanc s'est proposé de construire une horloge qui pût marcher sans avoir besoin d'être remontée. Il recueille dans un réservoir une quantité d'eau pluviale suffisante pour faire tourner constamment une roue à godets qui devient la roue motrice de son horloge. Voici comment M. Blanc a appliqué cette idée, qui n'est pas nouvelle, à une horloge-modèle de petite dimension. Sur le contour d'une roue de 3 ou 4 décimètres de diamètre, on a placé 12 petits vases cylindriques, ou godets. Cette roue est au dessous du réservoir, dont le fond est garni d'une soupape qui peut monter et descendre au moyen d'une tige verticale. Un godet est amené sous le réservoir par le mouvement de rotation; la tige de la soupape est soulevée par un petit plan incliné dont le godet est garni; la soupape s'ouvre, le godet se remplit et il abandonne la soupape, qui se referme. Par suite du mouvement de rotation, le godet se vide, tandis qu'un autre se remplit; l'eau contenue dans les godets fait tourner continuellement la roue qui communique son mouvement à l'horloge. Dans le modèle, l'axe de chaque cylindre est dans le prolongement de la roue; il vaut beaucoup mieux que les godets soient inclinés, afin qu'ils conservent plus d'eau dans la position où son poids agit le plus puissamment. La roue motrice fait deux tours par jour; ainsi à chaque heure, un godet vient se remplir, tandis qu'un autre achève de se vider. Supposons que chaque godet contienne un demi-litre et pèse un 1/2 kilogramme, la dépense sera de 12 litres par jour et de 4380 par an. Mais, dans nos climats où les pluies sont fréquentes, il suffit d'avoir un réservoir de 1500 litres qui alimenterait la roue motrice pendant plus de trois mois. A Paris, où il tombe annuel-

lement une couche d'eau de 50 centimètres, un toit de 9 mètres de superficie suffirait. Une sonnerie exigerait une seconde roue 15 fois plus puissante. « Nous pensons, dit en terminant M. le rapporteur, que la constance et le zèle avec lesquels ce vieillard presque octogénaire a consacré son tems et ses faibles ressources au perfectionnement d'un mécanisme qui peut trouver d'utiles applications lui vaudront les encouragemens de l'Académie. » (Approuvé.) — M. Dupetit-Thouars lit un mémoire pour servir à l'histoire des arbres conifères; *première partie, Précis d'un traité de Beton.* — M. le colonel Bory de Saint-Vincent, membre correspondant de l'Académie, lui adresse le nouvel ouvrage qu'il vient de publier, intitulé : *l'Homme* (1), avec la lettre dont nous donnons la copie et qu'a lue M. le baron Cuvier. « Monsieur et illustre confrère, je prends la liberté de vous adresser mon *Essai zoologique sur l'homme*, considérablement augmenté avec des notes explicatives qui ont porté à deux volumes un ouvrage dont j'eus l'honneur d'adresser la première édition à l'Académie, sous la forme d'une mince brochure. Daignez soumettre ce faible hommage de mon zèle au premier de tous les corps savans. Vous m'obligerez, en lui faisant remarquer une petite *mappemonde* jointe à mes deux volumes; la nomenclature géographique s'y trouve établie d'après les considérations que j'ai développées à l'article mer du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle.* Les montagnes n'y sont pas en outre jetées au hasard, ainsi qu'on le fait encore dans un si grand nombre de cartes modernes; mais elles sont soigneusement réparties, d'après ce que j'en ai dit dans le tome xi du même dictionnaire. Il résulte de l'attention que j'ai portée à n'en point faire buriner où l'existence n'en est pas constatée, que des espaces de terrain sur lesquels les historiens placent le berceau de grandes nations étaient encore couverts par les vagues, aux époques où ces nations commencèrent à se faire connaître; qu'en remontant au tems où quatre cents mètres d'eau seulement grossissaient la masse de celles qui baignent aujourd'hui le globe, la surface terrestre de celui-ci se composait d'une douzaine de grandes îles, ou principaux archipels, sur lesquels nous engageons les zoologistes et les botanistes à chercher les points de dispersion et de dissémination des espèces soit animales, soit végétales; j'ose leur assurer

(1) *L'Homme* (*Homo*). *Essai zoologique sur le genre humain.* Deuxième édition. Paris, 1827 : Rey et Gravier. 2 vol. in-18, avec une *carte* nouvelle pour l'intelligence de la distribution des espèces d'hommes à la surface du globe terrestre.

les plus étonnans résultats de ce genre d'investigation; il fournira les moyens de démontrer que la plupart des types de familles et des genres naturels sont encore généralement comme cantonnés dans les grandes îles primitives, tandis que les espèces ambiguës ne se trouvent guère que sur les espaces par lesquels ces îles se mirent en contact, à mesure que les eaux diminuaient pour laisser voir les continens actuels. Sous ce point de vue, la mesure des hauteurs de montagnes acquiert un nouveau degré d'importance. » L'Académie accueille le nouvel ouvrage de M. le colonel Bory de Saint-Vincent.

— *Du 2 avril.* — MM. *Latreille et Duméril* font un rapport sur une notice de M. Lepelletier de Saint-Fargeau, relative à des générations *hybrides*, parmi les espèces du genre *volucelle* de Geoffroy. M. Lepelletier avait déjà constaté l'existence d'une espèce hybride (c'est-à-dire, résultant de l'union de deux espèces différentes), du genre *nyctago* (belle-de-nuit). Il veut établir aujourd'hui qu'il existe dans un genre d'insectes à deux ailes, nommé *volucelle*, des hybrides. Ces réunions ne peuvent être révoquées en doute, puisque les insectes ont été pris sur le fait par un des fils de M. de Saint-Fargeau, et que M. *Latreille*, rapporteur, a été lui-même témoin d'accouplemens de ce genre. Deux jeunes naturalistes, MM. *Carcel* et *Blondel* fils, ont fourni à M. Lepelletier d'autres objets relatifs à son sujet. Le rapporteur ne pense pas qu'il soit assez bien constaté que les volucelles dont il est question soient d'espèces distinctes, pour qu'on puisse admettre l'hybridité; et il est porté à croire que ce ne sont que de simples variétés. Néanmoins, les faits rapportés par M. Lepelletier sont curieux et propres à fixer d'une manière rigoureuse les limites des distinctions spécifiques. Cette notice mérite à cet égard d'être favorablement accueillie par l'Académie. (Approuvé.) — MM. *Cordier* et *Beudant* font un rapport sur la notice géognostique d'une partie du département des Bouches-du-Rhône, de MM. Delcros et Rozet, ingénieurs-géographes. En voici les conclusions : « Nous avons examiné avec soin les collections rassemblées par les auteurs, discuté avec eux leurs observations, et nous partageons entièrement leur manière de voir. Nous admettons avec eux que le terrain qu'ils ont décrit se compose : 1° d'un dépôt calcaire qui se rapporte à la grande *oolite* du Jura; 2° d'un autre dépôt calcaire identique avec le *coral rag*, qui est le gissement des hippurites, sphéralites, connues depuis long-tems dans les collections, sans qu'on sache positivement à quel ordre de formation elles appartiennent, et auquel prélude une formation de grès calcarifères et de sable ferrugineux, comme en

Angleterre; 3° d'un dépôt de marnes et de lignites qui est analogue à celui de Kimmeridge en Angleterre, et aux marnes d'Honfleur, de Bellesme, etc. Cette nouvelle observation tend à nous éclairer de plus en plus sur l'ancienneté relative des divers dépôts de lignites. — Nous pensons que la notice de MM. Delcros et Rozet mérite de trouver place dans le recueil des savans étrangers, et que l'Académie doit encourager par cette faveur le zèle de ces ingénieurs-géographes. » (Approuvé). — M. Moreau de Jonnès lit un mémoire intitulé : *Aperçu statistique sur la vie civile et l'économie domestique des Romains, au commencement du* IVme *siècle de l'empire.*— On lit une notice relative à des expériences sur la reproduction des animaux domestiques, par M. Giroux de Buzareingues, correspondant.

—*Du 9 avril.*—M. Losana, de l'Académie de Turin, adresse un recueil d'observations faites à Lombriasco, dans le cours de 1810, et qui indiquent les températures mesurées chaque jour à diverses distances au-dessus et au-dessous de la surface de la terre.—Le *Ministre de l'intérieur* ayant invité l'Académie à examiner les faits relatifs à la mort de M. Drake, qui avait été piqué, à Rouen, par un serpent à sonnettes, des commissaires nommés à cet effet ont fait un premier rapport qui a donné lieu à diverses remarques. On lit à ce sujet la première partie d'un mémoire de M. le professeur Delille, correspondant, et qui a pour titre : *Indication de thérapeutique directe des morsures les plus vénéneuses.* Ce mémoire sera remis à la commission, qui continuera l'examen des questions dont il s'agit et des propositions qui ont été faites; elle fera sur cet objet un nouveau rapport. — M. Damoiseau lit un mémoire sur la comète périodique de 6 ans 3/4. Cette comète est celle qui a été observée successivement, en février et en mars 1826, par MM. *Biéla*, à Josephstadt (Bohème), *Gambart*, à Marseille, et *Clausen*, à Altona. D'après les calculs de ces astronomes, la comète dont il est question est évidemment celle qui a paru en 1782 et en 1806; les ellipses calculées par MM. Gambart et Clausen ne laissent aucun doute à cet égard. Les recherches de M. Damoiseau lui ont fait trouver que cette comète repassera au périhélie le 27 novembre 1832 (27, 4808), année où reparaîtra aussi la comète de Enke ou de 1204 jours.

— Au nom de la section de géométrie, M. *Legendre* annonce que l'avis unanime de la commission est qu'il n'y a pas lieu à procéder présentement au remplacement de M. *de La Place.* L'Académie ajourne à six mois la nouvelle délibération sur ce sujet. En prenant cette mesure, son but a été de rendre un nouvel hommage à la mémoire du savant illustre dont elle

pleure la perte.—M. *Deyeux* fait un rapport relativement à un nouveau procédé pour faire le café qui a été proposé par Mme Delanoue, sous le nom de *Café virginal de Geneviève.* Il en résulte que ce procédé est déjà connu et ne mérite pas l'attention de l'Académie. (Approuvé.) — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire sur une réunion monstrueuse des *méninges* et du *vitellus*, et sur les effets de ces adhérences observées dans un poulet nouveau-né.

— *Du* 16 *avril.* — M. Desgenettes fait connaître à l'Académie qu'il se met sur les rangs pour obtenir la place d'associé libre, vacante par le décès de M. le duc de *La Rochefoucauld.* (Renvoyé à la commission qui fera la présentation, et qui est composée de MM. *Legendre*, *Fourier*, *Desfontaines*, *Thénard*, *Andréossy* et *Maurice.*—M. Cauchy lit un mémoire sur la transformation des fonctions intégrales doubles et sur les intégrations des équations linéaires aux différences partielles.—M. Richard lit un mémoire intitulé : *Monographie des orchidées des îles de France et de Bourbon.* A. Michelot.

— *Académie française.* — *Séance publique du* 17 *avril pour la réception de* M. le baron Fourier et de M. Feletz. — Ainsi que les corps politiques, les corps littéraires subissent l'empire mobile des circonstances; et souvent, c'est au moment où des influences déplorables semblent devoir éteindre sans retour l'esprit de leur institution, que, grâce à des impulsions généreuses, on les voit reprendre une vigueur nouvelle et briller de tout leur éclat. L'Académie française s'était en dernier lieu montrée digne de son titre, en votant une supplique au Roi contre l'odieux projet de loi sur la police de la presse que la sagesse royale a retiré. L'Académie n'avait pas eu de séance publique depuis cet acte honorable dont l'opinion lui savait gré. Cette circonstance ajoutait un intérêt particulier à cette réunion, où devait présider M. Villemain, qui avait contribué à faire adopter le vote de sa compagnie en faveur de la liberté de presse. — A la réception de M. *Fourier* devait bientôt succéder la nomination de M. *Royer-Collard*, heureux présage de l'union de plus en plus intime des sciences, de la philosophie et des lettres! M. l'abbé *Feletz*, plein de confiance dans un noble patronage, se trouvait associé à ce triomphe. M. *Fourier*, juste appréciateur des convenances de sa position, a remercié l'Académie française en termes remplis d'urbanité. Il a rappelé les titres de son prédécesseur, Lémontey, dont les travaux ne furent ni sans utilité, ni sans gloire. En le louant de sa persévérance dans ses recherches, et de la sagacité de sa critique dans l'Essai qu'il publia, en 1818, sur la

monarchie de Louis XIV, l'orateur n'en a pas moins conservé toute son admiration pour le tableau qu'un grand peintre nous a donné de ce siècle des lettres et des beaux-arts. Dans sa réponse au récipiendaire, M. Villemain, exprimant le regret que M. Lémontey n'eût point fait paraître de son vivant la suite de son histoire, l'accuse d'avoir imité ces Romains dont parle Tacite, *qui n'avouaient leurs pensées que par testament.* On peut répondre que M. Lémontey ne songeait guère à léguer des œuvres posthumes. Il se hâtait lentement, lorsque la mort est venu le surprendre. Nous avons entendu très-souvent M. Lémontey poursuivre de ses traits un peu caustiques ces historiens si féconds qui ne se donnent point de relâche qu'ils ne nous mettent dans la confidence de ce qu'on savait avant eux et mieux qu'eux. « Il faut fouiller le terrain, disait-il : à quoi bon prendre la plume, quand on n'a rien de nouveau à dire, et de quel droit vendre un ouvrage, avant même qu'il soit terminé ? » « L'histoire, lisons-nous dans son Essai, est une muse libre et hardie, qui doit quelquefois effaroucher... Pour réduire ma pensée à une expression populaire, je vais dresser l'inventaire de la France en 1715, afin de pouvoir, cette pièce à la main, faire la part des deux siècles avec la même équité que si trente générations m'en eussent déjà séparé... Ce fut en contemplant le règne de son aïeul, que le duc de Bourgogne conçut des plans salutaires pour le bonheur de la liberté publique. Un roi, héritier de son sang et de ses nobles pensées, nous gouverne aujourd'hui; et peu de choses lui restent à faire, pour avoir exécuté sur le trône tout ce que cet adorable Dauphin méditait encore sur le bord de la tombe. » Cette manière ne manque assurément ni de mesure ni de courage. Deux volumes au moins étaient préparés et achevés. En priver le public, au mépris des intentions de l'auteur, ce serait lui dérober tout ce que ses travaux eussent ajouté de considération à sa mémoire, et voler l'histoire elle-même, sans profit pour l'autorité. On a beaucoup parlé de l'extrême parcimonie de M. *Lémontey*. Il était réservé à M. *Fourier* de la justifier, et de rompre un silence trop bien gardé du vivant de cet homme de lettres : « Le trésor personnel de M. Lémontey n'était autre chose, dit l'orateur, qu'une caisse d'épargnes toujours ouverte à l'amitié et au malheur; il a beaucoup épargné et beaucoup donné. » L'enseignement mutuel n'eut pas de plus généreux souscripteur; il aida constamment de tout son pouvoir cette ingénieuse méthode, qui réalise chez les modernes une des plus heureuses pensées de Platon. Si les leçons de sagesse et de morale que l'antiquité nous a transmises

avaient pu nous être ravies, cette Europe aujourd'hui si florissante aurait subi le joug musulman. « J'en atteste, poursuit l'orateur, une contrée célèbre dont j'ai étudié l'histoire et contemplé les monumens... L'Égypte envoie ses fils ravager le Péloponèse et la terre de Cécrops... Mais, que peuvent la force sans la justice, le travail sans la liberté? L'ambition insensée des oppresseurs de l'Égypte sera confondue. L'histoire nous réserve encore cette grande leçon. » Placées dans la bouche de l'ancien secrétaire de l'Institut d'Égypte, ces paroles prophétiques ont fait une vive impression.

A ce discours plein de choses, dégagé de tout luxe académique non moins que de la recherche affectée des transitions, a succédé celui d'un maître en l'art de bien dire, M. Villemain, directeur de l'Académie. Aucun des prestiges et des calculs de l'éloquence n'a été négligé par l'orateur. Cependant, on lui doit cette justice que les allusions sont venues le trouver plutôt qu'il ne les a provoquées lui-même; c'est naturellement et parce que son sujet le voulait ainsi, qu'il nous a parlé de tolérance religieuse, de liberté civile, d'enseignement populaire, de tous ces principes enfin que, suivant son observation, le génie hasarde d'abord dans les livres, et que le tems introduit lentement dans les lois. Ici, les bravos se sont mêlés aux applaudissemens; ces applaudissemens l'ont suivi en Égypte, où le jeune professeur d'histoire s'est placé sans infériorité à côté du récipiendaire.

Forcés de renoncer à rendre compte de cette éloquente excursion, nous terminerons, ainsi que M. Villemain, en applaudissant à « l'affermissement de ce droit de penser et d'écrire, bienfait irrévocable de deux monarques, institution royale et populaire, que personne ne pourra désormais arracher à la France. »

C'était le tour de la curiosité. Tous les regards se sont portés sur le successeur de M. Villar. Un journaliste piquant devenait un grave académicien, et l'orateur se présentait sous le costume ecclésiastique. Ce costume, M. Feletz n'a point voulu le prendre pour occuper des places importantes qui lui étaient offertes; il est juste d'en faire l'observation. A la volubilité de son débit, au peu d'éclat de sa voix, on eût dit qu'il lisait un article de journal, plutôt qu'il ne débitait un discours. Quoiqu'on lui prêtât une attention bienveillante, il a eu le désavantage de n'être pas entendu. Nous avons appris depuis qu'il avait fait à l'Académie française l'aveu de l'admiration que, presque au sortir du berceau, il avait éprouvée pour elle. Tout à l'heure, nous étions en Égypte, M. l'abbé Feletz nous a transportés

au milieu des fanfares des jeux floraux de Toulouse. Nous nous en sommes échappés pour assister à de nombreux panégyriques, dont quelques mots parvenaient à peine jusqu'à nous. Un portrait de La Harpe nous a paru bien tracé. M. Feletz ne pouvait manquer de nous entretenir aussi de ses travaux; les travaux d'un journaliste digne de ce nom ont quelque chose de ceux d'Hercule, puisqu'il s'agit de combattre l'hydre sans cesse renaissante du mauvais goût. Le vainqueur se repose; les tems ont marché; la littérature a cédé le pas à la politique, ou peut-être en a-t-elle adopté l'esprit et revêtu les formes.

Mais l'espace fuit également devant nous, et nous n'avons rien dit encore du prédécesseur de M. Feletz, du bon M. Villar, académicien assidu, ancien membre de l'établissement des Pères de la Doctrine chrétienne, et qui travaillait de bonne foi à l'achèvement du dictionnaire, sans s'apercevoir que, plus une langue avance, plus un dictionnaire recule. On l'a loué d'avoir eu à propos le courage du silence. Même à l'Académie, une nécessité plus impérieuse encore impose parfois le courage de la parole.

M. Auger, secrétaire perpétuel, n'étoit point appelé à la prendre; mais, d'un ton ferme et animé, il a dit, en s'adressant au récipiendaire : « Mgr l'archevêque de Paris, engagé dans une suite de fonctions pastorales qui consument tous ses instans, s'est vu dans l'impossibilité de venir répondre à votre discours. Cette explication, simple et franche comme la vérité, m'a paru nécessaire pour que le public se résigne à cette espèce de fatalité, comme j'y suis résigné moi-même. » M. le secrétaire perpétuel a fait de la puissance du journalisme, *sous le rapport littéraire*, un tableau dont sa propre expérience lui a fourni les principaux traits. Court et précis, sans rien laisser à désirer, il a obtenu de justes applaudissemens. Cette séance avait un caractère particulier, celui de l'union, de l'estime et de la confiance entre le public et l'Académie française. L'élite de la société s'y étoit donné rendez-vous. Plusieurs membres de nos deux chambres étaient présens. Nous pouvons espérer désormais de bons choix et des travaux utiles. Où les grandes pensées et les sentimens généreux pourraient-ils trouver un plus noble asile que dans le sein du premier corps littéraire de l'Europe? R.

—*Académie des inscriptions et belles-lettres.*—Dans sa séance du 20 avril, cette académie a nommé deux correspondans : le premier est M. de Golbéry, conseiller à la Cour royale de Colmar, auteur des *Antiquités d'Alsace*, et d'un *Commentaire latin sur Tibulle*, et l'un des plus anciens et des plus zélés collabo-

rateurs de la *Revue Encyclopédique*, dans laquelle il est surtout le représentant d'une partie de la littérature allemande. Le second est M. Duponceau, de Philadelphie, auteur de recherches profondes sur les langues de l'Amérique, à la fois philologue, érudit, jurisconsulte et savant distingué, et que nous avons l'avantage de compter au nombre de nos correspondans.

— *Séance publique annuelle des quatre Académies, du mardi 24 avril* 1827. — M. Daru ouvre la séance par un rapport sur le concours de 1826, pour le prix fondé par M. de Volney. « La commission chargée de l'exécution de la fondation faite par M. de Volney, a fait connaître, dans son rapport du 24 avril 1825, les motifs qui l'ont déterminée à remettre de nouveau au concours les moyens de réaliser les vues du fondateur, et cela dans les termes même dont il s'est servi, en déclarant qu'il entendait *encourager tout travail qui aurait pour but de donner suite et exécution à sa méthode de transcrire les langues asiatiques en lettres européennes, régulièrement organisées*. Elle avait décidé que ce concours resterait ouvert jusqu'à la fin de l'année 1826, et que le prix, qui ne devait être adjugé que le 24 avril 1827, serait double, et de la somme de 2,400 fr.

« Cinq mémoires ont été envoyés à la commission; elle a adjugé le prix au mémoire n° 2, dont l'auteur est M. Schleyermacher, bibliothécaire à Darmstadt, qui avait déjà partagé le prix dans le concours de 1822.

« La commission rappelle que la question remise au concours, le 24 avril 1826, est « d'examiner si l'absence de toute écriture, ou l'usage soit de l'écriture hiéroglyphique ou idéographique, soit de l'écriture alphabétique ou phonographique, ont eu quelque influence sur la formation du langage chez les nations qui ont fait usage de l'un ou de l'autre genre d'écriture, ou qui ont existé long-tems sans avoir aucune connaissance de l'art d'écrire; et, dans le cas où cette question paraîtrait devoir être décidée affirmativement, de déterminer en quoi a consisté cette influence. » Elle renvoie, pour les développemens de cette question, au rapport qu'elle a publié le 24 avril 1826. Le prix sera de 3,600 fr. Les mémoires seront écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er janvier 1828. Ce terme est de rigueur. »

Après cette communication, M. Girard, de l'*Académie des Sciences*, a lu des *Considérations générales sur les chemins de fer et sur l'esprit d'association*. Ce morceau, plein de vues raisonnables et judicieuses, n'avait pas néanmoins tout l'attrait

que pourraient offrir des lectures faites dans une séance publique, et surtout dans la réunion annuelle où l'Institut de France, représenté par des orateurs choisis dans ses quatre Académies, est appelé à faire connaître au public l'esprit commun qui doit animer et diriger leurs travaux. L'organe de l'*Académie des Beaux-Arts*, M. Quatremère de Quincy, a lu ensuite un discours, qui a paru généralement fort long, *sur l'universalité du beau et sur la manière de l'entendre.* MM. Jomard et Daru ont eu les honneurs de la séance. Le premier, membre de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, a lu des *Remarques sur les découvertes géographiques faites dans l'Afrique centrale par le capitaine* Clapperton *et le major* Denham, *et sur le degré de civilisation des peuples qui l'habitent.* Le second a payé le tribut de l'*Académie française*, en lisant le *fragment d'un poëme sur l'astronomie* (*description de la sphère céleste*), dans lequel on a vivement applaudi des vers harmonieux, pleins d'images et de belles pensées. N.

Société royale et centrale d'agriculture de Paris. — Séance publique annuelle, du 24 avril 1827, *dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de la préfecture de la Seine.*—Cette séance était présidée par le ministre de l'intérieur, qui l'a ouverte par un discours. M. de Corbière n'a point hésité de reconnaître qu'une institution qui a pour but de perfectionner le premier des arts producteurs, est digne de la protection du gouvernement et de la reconnaissance publique. — M. Challan, vice-secrétaire, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, pendant l'année qui vient de s'écouler. Ce rapport, écrit avec beaucoup de sagesse et de savoir, a fait apprécier l'importance des améliorations que la Société introduit annuellement dans l'art agricole par ses nombreuses relations et par l'activité qu'elle apporte à faire connaître et à propager les documens utiles.

Le baron Sylvestre a lu deux notices biographiques sur deux membres de la Société, morts dans l'année. L'une sur M. d'André; l'autre sur M. Duchesne, naturaliste.

Un grand nombre de médailles ont été distribuées dans cette séance. Nous ne citerons que les médailles d'or, dans l'ordre des rapports faits sur les concours. —3 pour la substitution d'un assolement sans jachères à l'assolement triennal : 1° à M. Gauthier, de Genouilly (Saône-et-Loire); 2° à M. Guillier, de Mont-Doucet (Eure-et-Loir); 3° à M. De Gasquet, de Lorgues (Var).—3 pour des ouvrages, mémoires et observations de médecine vétérinaire : 1° à M. Dehan, de Lunéville (Meurthe); 2° à M. Marrel, de Vauréas (Vaucluse); 3° à M. Benard, de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); — une à M. Des-

LANDES, pour la traduction manuscrite du traité de Columelle, *De re rusticâ;* — une à M. LALOUETTE, garde-général des forêts de Conscieux (Vosges), pour des améliorations apportées dans les forêts confiées à ses soins; — une à M. DUBROCA, de Mugron (Landes), pour la culture du mûrier blanc et l'éducation des vers à soie; — une à M. BASQUIAT-MUGRET, de Souprosse (Landes), pour des semis et des plantations de pins d'Écosse, de chênes-lièges et d'oliviers; — une à Mme la baronne MICOUD, de la Charité-sur-Loire (Nièvre), pour des plantations considérables; — une à M. ISAMBERT, de Tivernon (Loiret), pour la suppression des jachères, l'établissement d'un haras et la culture des plantes oléagineuses. DUBRUNFAUT.

N. B. Nous ajoutons ici la *Notice des sujets de prix proposés par la Société* (1); savoir: § I. *Pour être décernés en* 1828. 1° Pour l'introduction, dans un canton de la France, d'engrais ou d'amendemens qui n'y étaient pas usités auparavant. 2° Pour des essais comparatifs, faits en grand, sur différens genres de culture, de l'engrais terreux (*urate calcaire*) extrait des matières liquides des vidanges.—3° Pour la traduction, soit complète, soit par extraits, d'ouvrages et mémoires relatifs à l'économie rurale ou domestique, écrits en langues étrangères, qui offriraient des observations ou des pratiques neuves et utiles. — 4° Pour des notices biographiques sur des agronomes, des cultivateurs ou des écrivains dignes d'être mieux connus pour les services qu'ils ont rendus à l'agriculture. — 5° Pour des ouvrages, des observations pratiques de médecine vétérinaire. — 6° Pour la pratique des irrigations. — 7° Pour des renseignemens sur la statistique des irrigations en France, ou sur la législation relative aux cours d'eau et aux irrigations dans les pays étrangers. — 8° Pour un manuel pratique propre à guider les habitans des campagnes et les ouvriers dans les constructions rustiques. — 9° Pour la culture du pommier ou du poirier à cidre dans les cantons où elle n'est pas encore établie. — 10° Pour la rédaction d'un manuel ou guide des propriétaires des domaines ruraux affermés.—11° Pour la rédaction de mémoires ou instructions destinés à faire connaître aux agriculteurs quel parti ils pourraient tirer des animaux qui meurent dans les campagnes, soit de maladie, soit de vieillesse, ou par accident. —12° Pour la construction et l'établissement de machines domestiques mues à bras, propres à égrener le trèfle et à nettoyer sa graine. — § II. *Pour être décernés en* 1830. — 13° Pour le

(1) On peut se procurer gratuitement les programes détaillés de la plupart de ces prix chez Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7.

meilleur mémoire, fondé sur des observations et des expériences suffisantes, à l'effet de déterminer si la maladie connue sous le nom de *crapaud* des bêtes à cornes et à laine est ou non contagieuse. — 14° Pour les meilleurs mémoires sur la cécité des chevaux et sur les causes qui peuvent y donner lieu dans les diverses localités; sur les moyens de les prévenir et d'y remédier. — § III. *Pour être décernés en* 1831. — 15° Pour la culture du pavot (*œillette*) dans les arrondissemens où cette culture n'était point usitée avant l'année 1820, époque de l'ouverture du premier concours sur cet objet. — § IV. *Pour être décernés en* 1832. — 16° Pour la substitution d'un assolement sans jachères, spécialement de l'assolement quadriennal à l'assolement triennal usité dans la plus grande partie de la France. — § V. *Pour être décernés en* 1834. — 17° Pour la plus grande étendue de terrain de mauvaise qualité qui aurait été semée en chêne-liége dans les parties des départemens méridionaux où l'existence de quelques pieds, en 1822, prouve que la culture de cet arbre peut être encore fructueuse; de manière qu'en 1834 il s'y soit conservé des semis de cette année ou des trois années suivantes, au moins deux mille pieds, espacés d'environ six mètres dans tous les sens, ayant une tige droite et bien venante.

Société de Géographie. — Première séance générale semestrielle de l'année 1827, *le vendredi soir* 23 *mars, dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville de Paris.* — Cette nombreuse réunion de savans et d'amis des sciences géographiques était présidée par M. Becquey, directeur-général des ponts-et-chaussées. M. *Eusèbe* Salverte, secrétaire-général de la société, a lu, pour le général Haxo, un rapport sur le concours relatif au *nivellement des rivières de France*. MM. le général Andréossy et *Alex.* Barbié du Bocage ont fait également lecture, le premier, d'un rapport sur le prix relatif aux directions suivant lesquelles le flot arrive sur les différens points de la côte méridionale de la Manche; le second, d'un rapport sur l'ensemble des concours de 1827, et sur les nouveaux programmes de prix proposés. M. Becquey a remis, au nom de la société, une médaille d'or à M. Jodot, architecte, pour le nivellement de la Meuse. M. Jomard, président de la commission centrale, a fait une communication sur le major *Laing;* une lettre de Tripoli, du 1er janvier dernier, apprend que cet intrépide voyageur est arrivé jusqu'à la province de Tombouctou; et une seconde, plus récente, parvenue en Italie, annonce son arrivée dans cette ville mystérieuse. (Voyez *ci-dessus*, p. 245.)

La société a ensuite procédé à l'élection des membres du bu-

reau, et à la nomination de quatre places vacantes dans le sein de la commission centrale. M. Becquey a proclamé le résultat du dépouillement du scrutin, dans l'ordre qui suit : *président*, M. Chabrol de Crusol, pair de France, ministre de la marine; *vice-présidens*, MM. Capelle, secrétaire-général du ministère de l'intérieur; Héricart de Thury, directeur-général des travaux publics de Paris; *secrétaire-général*, le capitaine de vaisseau Freycinet, membre de l'Institut; *scrutateurs*, MM. de Prony, membre de l'Institut, etc., Morel de Vindé, pair de France ; *membres de la commission centrale*, MM. Jullien, directeur de la *Revue Encyclopédique;* Sueur-Merlin, chef du bureau de la topographie et de la statistique de l'administration des douanes; le capitaine de vaisseau Duperrey; le chef de bataillon au corps royal d'état-major Denaix, attaché au dépôt général de la guerre. M.

Société de la morale chrétienne. — Septième séance générale annuelle, le jeudi 26 *avril* 1827. (*Rue de Cléry, n°* 21.) — (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, cahier d'avril 1826, p. 254-258.) — Cette société, fondée en 1820, sous les auspices et la présidence du respectable duc de la Rochefoucauld-Liancourt, dont tous les amis de l'humanité pleurent la perte récente, a déjà signalé son existence, depuis sept années, par beaucoup d'applications utiles des principes de la morale de l'évangile aux relations si multipliées et si diverses de la vie sociale. Les travaux de ses nombreux comités ont réalisé, par des actes et par des bienfaits positifs, les résultats d'utilité que son titre, peut-être un peu vague, n'avait pu que faire entrevoir de loin, même à ses fondateurs.

M. le duc de Broglie, président, a ouvert la séance par un discours improvisé, plein de mesure et de convenance, dans lequel, après un hommage simple et touchant à la mémoire de M. de la Rochefoucauld, il a rappelé l'existence et les utiles travaux du *comité des Grecs de la Société de la morale chrétienne*, qui a été le précurseur et presque le germe de la grande *société philantropique en faveur des Grecs*, et du *comité grec de Paris*, à l'imitation duquel se sont formés, dans plusieurs pays étrangers, d'autres comités philhelléniques qui rivalisent avec lui d'émulation et de zèle. M. le président s'est ensuite félicité du triomphe que la société a obtenu par la promulgation d'une loi contre la traite des noirs qu'elle n'avait cessé de solliciter. Le *comité pour l'abolition de la traite*, dont M. *Auguste de* Stael a été l'un des membres les plus actifs, a contribué puissamment, par ses recherches et par les écrits qu'il a publiés, à éveiller l'attention du public et celle de l'autorité sur l'insuffisance des

dispositions législatives qui avaient eu pour objet la prohibition de cet infâme trafic. Si des spéculateurs cruels et avides le continuent encore, les généreux philantropes qui veulent y mettre un terme ne se lasseront point de les combattre.

D'autres victoires aussi pacifiques et aussi bienfaisantes paraissent devoir être aussi les résultats successifs des travaux de cette société, savoir : l'abolition des maisons de jeu et des loteries; celle de l'esclavage; peut-être enfin celle de la peine de mort; l'amélioration du régime des prisons; le patronage des orphelins et des enfans abandonnés; la propagation de bons écrits, moraux et religieux; la formation de petites bibliothèques populaires à l'usage des enfans des écoles et des familles pauvres; l'extinction progressive de la mendicité; l'adoption des exercices gymnastiques dans tous les établissemens d'éducation, d'après les utiles exemples puisés dans le gymnase normal, civil et militaire, fondé à Paris et dirigé par M. Amoros, etc.

Chacun des comités de la Société de la morale chrétienne est organisé pour obtenir la réforme de quelques grands abus, ou l'introduction et la propagation de quelques procédés nouveaux et perfectionnés, et de quelques bienfaits publics. La *commission centrale*, appelée à régulariser l'ensemble des mouvemens, reçoit la communication des travaux particuliers des comités, dont il est rendu compte dans les séances mensuelles où tous les membres de la Société sont admis.

La plupart de ces comités ont exposé tour-à-tour, par la voix d'un de leurs membres, ce qu'ils ont fait de plus important dans l'année, et l'on a pu apprécier les services qu'ils rendent à l'humanité et à leur patrie.

M. Mahul, l'un des secrétaires, a fait d'abord lecture d'un rapport rempli d'intérêt sur les travaux et le but de la société. Mais, voulant rajeunir un sujet qui avait déjà été traité avec succès dans les réunions publiques des années précédentes, il a peut-être eu le tort de s'engager dans une sorte de digression ou de dissertation métaphysique et presque religieuse sur la profession de foi des membres, qui, dans le fonds, au lieu d'avoir une croyance commune et parfaitement identique, veulent respecter, au contraire, la manière tout-à-fait individuelle et indépendante dont chacun, dans les rapports intimes de sa conscience avec Dieu, conçoit et honore la divine providence. On ne dispute jamais sur les dogmes; mais on est toujours d'accord et d'un-avis unanime pour contribuer à de bonnes œuvres.

On a ensuite entendu MM. Thayer et Villeneuve, rapporteurs, l'un, du *Comité des fonds ;* l'autre, du *Comité des pri-*

sons ; et l'utile *Journal des prisons*, par M. Appert, a été cité avec éloge. — M. Carnot (fils de l'ancien député, général et ministre, grand et intègre citoyen, mort dans l'exil), a lu un rapport très-intéressant, au nom du *Comité de charité et de bienfaisance*, qui est devenu un précieux auxiliaire de la *Société philantropique de Paris.* — M. de Montalivet, pair de France (fils d'un ancien ministre de l'intérieur, d'honorable mémoire), organe du *Comité des orphelins*, a présenté un tableau touchant des soins donnés, pendant l'année 1826, à 34 enfans abandonnés, sans famille et sans ressources, que font élever et instruire leurs jeunes protecteurs, tuteurs et patrons, membres du comité qui fait avec confiance un appel à la jeunesse parisienne et à la jeunesse française pour agrandir la sphère de sa bienfaisante activité.

M. *Gustave* De Gérando, porteur d'un nom également cher aux amis de la haute philosophie et à ceux des institutions et des œuvres philantropiques, a donné, dans une facile improvisation, quelques détails curieux, quelquefois peu vraisemblables, sur la fondation des *écoles d'adultes*, déjà très-répandues dans la Grande-Bretagne, et que l'on commence à introduire en France.

La séance a été terminée par deux rapports remarquables. M. Coulman, au nom d'une commission chargée d'examiner les mémoires envoyés à la Société, *sur le courage civil*, question qu'elle avait proposée, a présenté une sorte de programme du sujet, et a fait connaître qu'aucun des mémoires n'a été jugé digne du prix : le concours est prorogé à l'année prochaine.

M. *Ch.* Renouard, avocat, dans un rapport rempli de vues philosophiques et généreuses, a rendu compte des résultats du concours *sur la peine de mort.* Deux jeunes avocats, M. Lucas, de Saint Brieux, et *Adolphe* Garnier, ont obtenu, l'un le prix, et l'autre une médaille. Le premier venait d'être couronné à Genève pour la solution de la même question. Lorsque son ouvrage sera imprimé, nous reproduirons, en l'annonçant dans ce Recueil, une partie de l'excellente analyse qu'en a faite M. Renouard. « L'abolition de la peine de mort, a observé le rapporteur, n'est encore qu'une utopie; mais les libertés dont nous jouissons furent aussi pendant long-tems des utopies. » Et combien d'améliorations, qui ne sont aujourd'hui que les rêves de quelques hommes de bien, seront, avant peu d'années, introduites dans nos mœurs et dans nos lois! Le genre humain est en marche et continuera de marcher, malgré les hommes sots ou méchans qui voudraient le faire rétrograder. On doit

plaindre les chefs de gouvernement et les prétendus hommes d'état, assez dépourvus de philantropie et de lumières pour redouter et pour gêner le mouvement social, au lieu de le favoriser et de contribuer à le diriger sagement.

L'assemblée entière, où l'on remarquait un grand nombre de dames, a paru pénétrée d'un sentiment profond de satisfaction et de bienveillance, en écoutant ces jeunes héritiers d'une génération déjà en partie descendue au tombeau, qui soutiennent dignement la réputation de leurs pères, et qui nous offrent, dans la nouvelle génération de citoyens, d'administrateurs, d'orateurs, de députés, de pairs de France, destinée à paraître bientôt sur la grande scène du monde, des hommes généreux et éclairés, avides d'instruction et empressés de signaler dans toutes les carrières de la vie sociale leur émulation pour le bien et leur activité patriotique. M. A. J.

Société pour l'enseignement élémentaire.—Séance générale du 21 mars 1827.—Cette utile société, qui a pour objet de propager en France la méthode de l'enseignement mutuel, vient de tenir sa séance générale annuelle, sous la présidence de M. le général Dessole, pair de France. Après un discours de M. le président, M. de Gérando, secrétaire-général, a fait un rapport sur les travaux de la société et sur l'état de l'instruction populaire en France et dans plusieurs pays étrangers, pendant l'année 1826. Peut-être M. le secrétaire-général a-t-il beaucoup trop adouci l'affligeant tableau qu'offre en ce moment notre patrie, sous le rapport de l'instruction du peuple. Cependant, il faut avouer que le sort de l'enseignement mutuel n'est pas entièrement perdu en France. Effectivement, la société est en correspondance avec environ deux cent quatre-vingts écoles, dont trente à Paris, où cette méthode est en vigueur. On sait que, sur ces trente écoles de la capitale, trois ont été fondées et sont entretenues par la société elle-même. M. *Eusèbe* Salverte a fait connaître ensuite l'état des fonds. Il en résulte qu'il faudrait, pour que la société ne fût pas obligée d'entamer son capital, que le nombre des souscripteurs s'élevât à 700, au lieu de 450, nombre actuel effectif. D'après le tableau des dépenses de la société pendant l'année qui vient de s'écouler, pour l'entretien de ses trois écoles, on voit que les frais nécessaires à l'instruction de chaque enfant n'ont pas dépassé la somme de 12 fr. par année; encore faut-il déduire diverses dépenses accessoires d'administration. M. Basset a fait un rapport sur le concours ouvert en faveur des ouvrages populaires. Seize mémoires ont été envoyés, dont quatre ont obtenu des prix; ce sont : une *Histoire de France*, par Mme de Saint-Ouen; une *Hygiène populaire*, par M. *Armand*

SAUCEROTTE; des *Contes moraux*, par Mme CELNART; et la *Loterie royale dévoilée*, par M. QUENTIN. M. TAILLANDIER a fait connaître le résultat du *concours* ouvert en 1826 *pour le meilleur Almanach populaire*. Sur quatre ouvrages envoyés à la société, aucun n'a semblé remplir les conditions du programme; mais deux ont paru dignes de mentions honorables qui ont été décernées à leurs auteurs, MM. SUZANNE, professeur au collége royal de Charlemagne, et *Jules* TARDIEU, qui appartient à une famille honorablement connue dans les arts. La séance a été terminée par un rapport sur l'état prospère des écoles fondées et entretenues par la société, et par le renouvellement des membres du bureau. Nous faisons des vœux sincères pour que le nombre des souscripteurs de la société pour l'enseignement élémentaire augmente, et nous engageons nos lecteurs à joindre leurs efforts à ceux des hommes généreux qui composent déjà cette société, afin que la France se maintienne au niveau des contrées où l'instruction du peuple est le plus florissante. Pour être reçu membre de cette société, il suffit de se faire inscrire chez M. CASSIN, rue Taranne, n° 12, et de payer une souscription annuelle de 25 fr., pour laquelle on reçoit d'ailleurs le *Journal d'Éducation*, publié sous les auspices et par les soins de la société. Y.

Athénée des arts.—Séance publique du sémestre d'hiver, tenue à l'Hôtel-de-Ville de Paris, le 28 *janvier* 1827.—M. RAMON, secrétaire-général, a fait un rapport sur les travaux de la Société, et a donné le programme des prix qui doivent être décernés au mois de juillet prochain. On a lu ensuite divers rapports sur des découvertes utiles, ou sur des ouvrages scientifiques et littéraires publiés depuis peu par des membres de la Société. Parmi ces derniers, on a remarqué une suite du *Cours de Littérature de La Harpe*, par M. BOUCHARLAT, qui a obtenu le *maximum* des récompenses de l'Athénée. La même faveur a été accordée à M. PERROT, pour son *Tableau comparatif des principales montagnes du globe*. On a entendu avec plaisir la lecture de plusieurs pièces de vers de MM. MIRAUT, ALBERT MONTÉMONT et DESARNAUD, et d'un beau fragment du poëme de *David*, par M. DENNE-BARON. Les Éloges de MM. *Boulard* et *Boissy-d'Anglas*, prononcés par MM. PONCE et PERRIER, ont renouvelé les regrets qu'inspire la perte de ces honorables citoyens. La séance a été terminée par un concert vocal et instrumental exécuté par les artistes les plus distingués. Z.

Cours de grec moderne, fait par M. *Michel* SCHINAS, professeur, sous les auspices et dans le local ordinaire des séances de la *Société pour le perfectionnement des méthodes* (rue Taranne,

n° 12). — L'ouverture de ce cours, qui est continué tous les lundi, mercredi et vendredi, à sept heures et demie du soir, a eu lieu, le 11 avril, en présence d'un auditoire choisi, composé de Français et d'étrangers, amis de la littérature et de la noble cause des Grecs. Le professeur, M. Schinas, a prononcé un discours très-remarquable, et que nous aurions désiré pouvoir insérer dans notre *Revue*, si son étendue nous l'avait permis. On y trouve un précis historique sur l'idiome natif des Grecs, sur cette langue mère, appelée la langue des dieux, et immortalisée par tant de chefs-d'œuvre, et sur les vicissitudes politiques dont le grec moderne porte l'empreinte. M. Schinas, en combattant avec une grande force de logique plusieurs préventions injustes, a fait ressortir les avantages que l'on peut retirer de la connaissance de cet idiome, considéré « comme un complément indispensable du grec ancien, et comme un flambeau propre à éclairer plusieurs avenues obscures de l'antiquité. » Cette dissertation philologique, dont l'auteur s'est plu à payer un juste tribut d'éloges a la mémoire du savant helléniste *Anse de Villoison*, à M. *Hase*, professeur de grec moderne à la bibliothèque du Roi, et à M. *Jules David*, fils du peintre de Léonidas, et qui a publié deux importans ouvrages sur le grec moderne, sera sans doute imprimée très-incessamment, et sera consultée avec fruit par tous les hellénistes, et même par ceux qui, étrangers à cette étude spéciale, ne le sont point aux considérations philosophiques et générales qui naissent de l'étude des langues. M. A. J.

Ouverture d'une momie égyptienne. — M. Passalacqua, après un long séjour en Égypte, avait transporté en France une belle collection d'antiquités qui vient d'être vendue au roi de Prusse. Parmi les divers objets qu'elle renferme, on trouve plusieurs momies, soit humaines, soit d'un grand nombre d'animaux. Une de ces momies fut ouverte, il y a environ un mois, et le manuscrit, sur papyrus qui y était joint, fit connaître que c'étaient les restes de la fille d'un gardien du temple d'Isis. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 872.) L'ouverture d'une seconde momie était annoncée, pour le 26 avril, à l'amphithéâtre de la Sorbonne. Une brillante réunion des hommes les plus distingués dans les sciences et dans les lettres y assistait. M. le docteur Pariset devait prononcer un discours sur l'origine et les causes qui ont déterminé les Égyptiens à embaumer leurs cadavres; nous ignorons pour quel motif ce médecin y a renoncé la veille. Cédant aux instances de divers savans, M. Julia Fontenelle a consenti à préparer

en quelques heures un discours d'ouverture que nous allons faire connaître. Ce chimiste, après avoir exposé que tous les peuples de la terre, dont la raison a été cultivée, ont pris soin d'honorer les morts, expose les divers motifs religieux qui avaient déterminé le peuple égyptien à les embaumer. Ces motifs, a-t-il dit, sont divers et contradictoires. Ainsi l'Égypte croyait à l'immortalité de l'âme; elle joignait à ce dogme admirable celui de la métempsycose, d'après lequel les âmes humaines étaient soumises à un double genre de transmigration. Mais, si, d'après leur opinion même, l'âme est distincte du corps, et si, à la sortie de ce corps, elle doit ou voyager dans les astres, ou se cacher dans l'organisation d'un animal, qu'importe pour le corps qu'elle vient d'abandonner? Les Égyptiens tombaient en même tems dans une contradiction bien évidente; ils croyaient que, tant que le corps subsistait en son entier, l'âme n'en était point séparée. Mais cette induction, dit M. Julia Fontenelle, est démentie par la pratique même des embaumemens, puisqu'on détruisait l'intégrité du corps en enlevant le cerveau; or, s'il est un organe dont la présence soit nécessaire pour assurer celle de l'âme, c'est assurément celui-là. Le savant professeur s'est attaché à démontrer que les Égyptiens ont été conduits par une nécessité physique à l'embaumement des cadavres, et qu'ils ont entouré cette coutume d'idées religieuses pour la faire adopter. Dans cette partie de son discours, il s'est éloigné des sentimens de tous les auteurs; voici les faits sur lesquels il a cherché à établir son opinion. Les inondations du Nil couvrent, chaque année, pendant quatre mois, presque en entier, toute la partie de l'Égypte cultivée; il est donc évident qu'on dut placer les villes, les bourgs et les villages sur des lieux élevés. Puis, si l'on examine cette contrée, à l'époque de sa plus grande prospérité, sous le règne de Sésostris, on voit que, sur un sol de 2,250 lieues carrées, d'après le judicieux Danville, on y comptait, terme moyen des géographes, 6,222 personnes par lieue, ce qui devait donner 350,000 cadavres par année, en supposant un mort sur quarante vivans: calcul qui est conforme à l'observation. Il fallait donc se débarrasser de ces cadavres, en les enterrant ou en les brûlant. Ces deux moyens étaient impraticables; car il eût fallu les ensevelir autour des lieux habités, ou dans ceux que le Nil submergeait; et dès lors, il était évident que la décomposition de ces cadavres, en altérant la pureté de l'air, serait devenue pour ce peuple un germe de destruction. Quant au second, le manque de bois y mettait un obstacle insurmontable. Un moyen plus commode dut s'offrir aux Égyptiens; le sol de cette belle con-

trée se trouve parsemé de lacs de *natron* (sous-carbonate de soude); et, comme ce sel jouit de la propriété de préserver les substances animales de la putréfaction, on dut naturellement être conduit à saler ainsi les cadavres. Après avoir émis cette opinion, l'orateur fait connaître les trois divers modes d'embaumement des Égyptiens, tels qu'Hérodote et Diodore de Sicile les ont décrits; il indique ensuite les attitudes qu'on donnait généralement aux momies; savoir : 1° celles des hommes ou des nouveau-nés avaient les bras étendus le long du corps; 2° celles des femmes d'un certain âge avaient les deux bras croisés sur la poitrine, ou bien un seul bras ainsi placé et l'autre étendu le long du corps; 3° les jeunes filles avaient les deux bras étendus le long du corps, mais l'avant bras replié et les deux mains réunies au-dessous du pubis; 4° les mains gauches des momies étaient ordinairement serrées, et les droites étendues; les bagues ou amulettes étaient toujours à la gauche.

M Julia Fontenelle établit ensuite la différence qui existe entre les momies égyptiennes et les momies grecques. Celles-ci sont reconnaissables par la différence du style des peintures qui les ornent, et surtout par des inscriptions ou des manuscrits sur papyrus écrits en grec; leurs bras, leurs jambes, et jusqu'aux doigts des pieds et des mains sont entièrement enveloppés et séparement, tandis que les momies égyptiennes sont enveloppées en forme de gaine, sans aucune extrémité apparente, quoique au-dessous des bandelettes extérieures les bras et les jambes soient quelquefois enveloppés séparément.

Après avoir parlé de quatre genres de tombeaux égyptiens, le professeur est revenu encore sur cette opinion, que des vues hygiéniques avaient seules prescrit les embaumemens jusqu'à trois cents ans après Jésus-Christ, époque à laquelle on abandonna cette pratique. Pendant cette longue période, dit-il, la peste fut inconnue en Égypte; et maintenant, d'après l'opinion de MM. Desgenettes et Larrey, elle y est endémique. Beaucoup de personnes ont douté que l'usage des embaumemens fût généralement adopté par toutes les classes du peuple égyptien. Cependant, il est démontré que le nombre des momies renfermées dans les catacombes d'Égypte a été immense; une des preuves les plus évidentes de cette vérité, c'est que les Arabes, établis dans le voisinage de ces catacombes, emploient depuis des siècles comme combustibles les corps et les caisses des momies. Le nombre des momies d'animaux de toute espèce était incalculable; on comptait les ibis par douzaines dans les catacombes de Sakkara, près Memphis. Grâce aux curieuses recherches de M. Champollion jeune, a dit M. Fontenelle, nous pouvons vous annoncer que, dans cette enceinte où tant d'ha-

biles et éloquens professeurs viennent journellement propager le feu sacré des sciences et des lettres, sont déposés les restes d'un de ces prêtres égyptiens, chez lesquels elles semblent avoir pris naissance, et que l'archéologue précité a reconnu être *Pharé*, fils de Marsamoun, mainoute, ou bien prêtre de la première caste, attaché au culte de la déesse Netphé, la Rhéa égyptienne, mère d'Osiris et d'Isis. L'orateur a terminé son discours par une allocution sur la liberté dont les sciences, les lettres et les arts ont besoin pour se propager. Il a saisi cette occasion pour remercier le monarque d'avoir rassuré deux fois la France alarmée, en lui garantissant la plus précieuse de ses libertés, celle de la presse.

L'ouverture de la momie a eu lieu aussitôt après ce discours. La tête était rasée, comme celle des prêtres égyptiens; les cheveux étaient d'une couleur jaune; il en était de même des poils de la barbe, qui avaient près de deux lignes de longueur. Les dents belles, blanches et bien rangées, semblaient annoncer que Pharé est mort à l'âge de 40 ou 50 ans. Le crâne était très-dur et très difficile à scier; il a été trouvé vide, tandis qu'ordinairement il est rempli par des bandelettes ou de l'asphalte et des aromates; la dure-mère et la pie-mère étaient desséchées et bien conservées. Les mains étaient posées sur le corps et arrivaient jusqu'au pubis, à peu de chose près comme celles des jeunes filles; les parties génitales étaient coupées et placées sur le derrière des cuisses; ce qui nous avait fait douter un moment de son sexe; un espèce de billot formé avec de l'asphalte et de la terre argileuse, enveloppant des grains d'orge et d'avoine, était placé entre les jambes; enfin, cinq manuscrits sur papyrus ont été trouvés sur diverses parties du corps; un entre autres, fortement fixé sur toute la poitrine, n'a point permis de faire l'ouverture du ventre. La taille de Pharé est d'environ cinq pieds deux pouces. M. Champollion jeune satisfera sans doute au juste désir d'un auditoire choisi qui se plaignait de son absence, en publiant incessamment la traduction faite par lui des manuscrits qu'il avait, dit-on, promis de venir interpréter. OO.

Instruction publique. — Bibliothèque des colléges. — Nous aimons à annoncer que M. Levavasseur, traducteur *du livre de Job*, en vers français (1), ouvrage dont nous avons rendu compte dans notre cahier de janvier dernier (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 246), a obtenu le suffrage du conseil royal de

(1) Paris, 1826; Delaunay. In-8°; prix, 5 fr.

l'instruction publique, et l'adoption de son poëme parmi les ouvrages qui font partie des bibliothèques de l'Université, et qui sont décernés en prix aux jeunes lauréats des colléges royaux.

Publication prochaine. — M. Cartier, musicien de la chapelle du roi, auteur de l'*Art du violon*, ou *Division des écoles*, après avoir consacré de longues années à de nouvelles recherches sur ce sujet, annonce aujourd'hui la publication d'un *Essai historique sur le violon, et sur les progrès de l'art musical depuis le moyen âge*, au moyen d'une souscription, ouverte chez *J. Frey*, éditeur de musique, place des Victoires, n° 8, à Paris. L'Essai historique se composera d'un fort volume in-4°, imprimé chez Firmin Didot, et enrichi de dessins lithographiés. Le prix est de 20 fr. pour les personnes qui auront souscrit avant le 1er juin prochain, et de 30 fr. pour celles qui laisseront écouler ce terme de rigueur.

Rectifications. — Lettre à M. le directeur de la *Revue Encyclopédique*. — Le dernier cahier de votre estimable recueil (mars 1827) renferme une erreur que je dois rectifier. Il est dit, dans le procès verbal de l'Académie des sciences du 26 février, que : « M. *Arago* fait part à l'Académie de la nouvelle qui lui a été donnée par le capitaine *Sabine*, et portant que le capitaine *Franklin* a réussi à suivre par terre la côte nord de l'Amérique, depuis la *baie de Hudson*, jusqu'au *détroit de Behring* » (p. 869). Dans son rapport, M. Arago a dit seulement « qu'un bruit était parvenu à Londres, selon lequel le capitaine Franklin (qui était parti, non de la *baie de Hudson*, mais bien de la *rivière de Mackenzie*), était arrivé au détroit de Behring, et que là il s'était embarqué sur *le Blossom*, bâtiment qui avait été envoyé à sa rencontre : *mais, en examinant les dates, on a dû croire que ce bruit est prématuré.* »

Je crois remarquer une autre erreur à corriger, page 690. On y cite la ville de *Freetown ;* mais j'ai lieu de croire qu'il s'agit de *Regents-Town ;* car Freetown est la seule des villes de Sierra-Leone qui n'ait pas été construite exprès pour les noirs libérés ; elle n'est pas non plus habitée par eux. Regents-Town est la principale résidence de la population noire, et répond en tous points à la description donnée. — Veuillez agréer, Monsieur, etc. Paris, ce 25 avril 1827. *Edward* Sabine.

Théatres. — Théatre français. — Première représentation de *Lambert Symnel*, ou *le Mannequin politique*, comédie en cinq actes et en prose, de MM. Picard et Empis (samedi 24 mars). Parmi les scènes sanglantes qui ont marqué la lutte des

maisons d'York et de Lancastre, une scène comique s'est rencontrée. Le parti d'York était abattu; Henri VII régnait, et retenait captif le dernier héritier de la famille détrônée. Quelques ambitieux, pour ressusciter la faction d'York, s'imaginent de lui trouver un chef; ils prennent un garçon boulanger, qu'ils font passer pour le comte de Warwick, que l'on dit échappé des fers de Henri VII. Une foule de dupes se rangent sous les drapeaux du prétendu prince, qui bientôt est couronné; mais, après un règne de quelques mois, il est vaincu, et, au lieu de l'envoyer à l'échafaud, son rival triomphant l'envoie à la cuisine, le couronne d'un bonnet de coton, et fait un marmiton de ce mitron devenu roi. Il y avait là sans doute une action comique; mais ce n'est point celle-là que les auteurs ont mise en scène : ils en ont imaginé une autre qui nous a semblé beaucoup moins gaie; ils nous ont offert le tableau des intrigues que mettent en jeu dans la ville de Derby les subites variations de la fortune du boulanger un instant roi et bientôt marmiton. La duchesse de Norfolk se sert de ce *mannequin* pour établir l'autorité des York dans le comté de Derby; et aussitôt nous voyons agir les marionnettes politiques que ce grand intérêt met en mouvement : c'est un lord Stanley, gouverneur du comté pour Henri VII; c'est un alderman Nevil, et son ami Tirrel qui bientôt devient alderman à la place de l'autre; c'est le tanneur Tony qui harangue le peuple, et se fait chef de la faction populaire. Un major Broughton, passionné pour le métier de soldat; un officier de fortune prêt à se battre pour tout gouvernement qui paie; un banquier italien qui prête de l'argent aux deux partis, et que l'on crée baron; enfin, un honnête homme, Édouard Stafford, qui déjoue les manœuvres des intrigans, tels sont les autres personnages qui concourent à cette action, dont le grand défaut est d'être un peu embrouillée, et de manquer d'originalité. On y trouve cependant de fort jolies scènes et des traits de caractère, sinon très-neufs, au moins remplis de naturel et de vérité. Malheureusement, les auteurs ont eu l'idée de ne point montrer leur mannequin politique, dont la présence aurait pu jeter dans la pièce beaucoup de comique et de gaîté; on en parle sans cesse, on inspire au spectateur l'envie de le voir et on ne le lui montre pas; ce mécompte a peut-être contribué à rendre le public sévère. La pièce a été jugée avec beaucoup de rigueur, le premier jour; elle n'a attiré, le second, qu'un très-petit nombre de spectateurs, et n'a point été soumise à une troisième épreuve. Il est inutile d'en faire ici une analyse détaillée; nous avons laissé entrevoir les principales causes du mauvais

succès de l'ouvrage, et nous ne pourrions faire sentir, sans de longs développemens, ces traits épars qui révèlent quelquefois la main du maître.

Théatre de l'Odéon. — Première représentation du *Généreux par vanité*, comédie en cinq actes et en prose; par M. *** (mardi 27 mars). — Il est des ridicules plus utiles que nuisibles à la société; ceux-là, il faut sinon les respecter, du moins avoir pour eux quelque ménagement. Ainsi, qu'un homme prodigue son bien aux malheureux, qu'il accorde du tems à des débiteurs dans l'embarras, et à des fermiers gênés par une mauvaise récolte; qu'il donne asile à un homme que poursuit une loi sévère, mais dont l'infortune intéresse toute âme honnête, je n'aimerais pas à me moquer de cet homme, seulement parce qu'il a la faiblesse de rechercher l'éclat et la louange. Pour avoir le droit de le siffler, peut-être faudrait-il avoir fait autant de bien que lui, avec plus de désintéressement. Cette vanité qui ne produit que des bonnes œuvres, qui ne nous porte qu'à faire du bien à nos semblables, est assez rare et assez précieuse, elle a séché assez de larmes, pour mériter d'échapper à la risée de Thalie; et je crois que le seul cas où l'on pourrait, en conscience, livrer au ridicule un *généreux*, c'est lorsque cet homme ne serait sensible qu'au bruit, et resterait dur et impitoyable pour toutes les misères dont le soulagement ne lui promettrait aucune renommée.

Tel n'est point M. Beaumartel : c'est un bonhomme, dans toute l'étendue du mot. Il fait du bien à tout le monde; seulement il a une prédilection marquée pour les bienfaits dont on peut parler dans la gazette, et qui doivent lui être payés en éloges publics; il avoue même naïvement son faible à cet égard; il veut être nommé généreux, c'est là sa marotte. De plus, Beaumartel est bienfaisant sans discernement. Un artiste nommé Blandas, assez mauvais sujet, qui s'est emparé de son esprit en prônant sa manie, songe à en tirer parti pour lui-même, et il l'exploite en s'en moquant. Beaumartel, qui l'a recueilli dans son château, veut même lui donner sa fille Victorine, jeune personne naïve, qui partage pour Blandas l'engouement de son père, mais à laquelle il n'inspire aucun sentiment tendre, son cœur ayant distingué, sans presque s'en douter, un voisin de la maison, nommé Clermont, dont la philantropie éclairée et modeste contraste tout-à-fait avec le caractère de Beaumartel. La jeune Victorine l'épouse au dénoûment, lorsque Blandas démasqué perd tout crédit auprès de son bienfaiteur. Voici l'incident qui fait connaître le caractère méprisable de cet artiste. Il n'est bruit dans le pays que d'un jeune soldat qui a quitté son corps pour aller secourir sa mère ré-

duite à toute extrémité; en butte à la rigueur des lois militaires, il court le plus grand danger s'il est pris ; il y a même, dit-on, du péril à lui donner un asile. Beaumartel serait au comble de ses vœux, s'il pouvait acquérir la gloire d'avoir secouru ce malheureux. C'est alors que Blandas, pressé par un débiteur, artiste comme lui, auquel il doit 900 fr., et qui veut être payé sur-le-champ, imagine de le faire passer auprès de Beaumartel pour le déserteur, afin d'exciter sa générosité, et de s'acquitter ainsi, sans bourse délier. Beaumartel accueille le prétendu soldat, le cache dans son château, et s'apprête à le conduire jusqu'à la frontière, lorsque la supercherie est reconnue. Cet incident occupe presque entièrement les trois derniers actes de cette comédie, et il offre le grand inconvénient de montrer au spectateur comme une mystification ce qui, dans la pensée et même dans la conduite de Beaumartel, est une action véritablement généreuse et honorable. Il y a dans cette combinaison quelque chose qui repousse le rire; ce n'est pas là du franc comique. Ce défaut, que nous croyons réel et radical, joint à une action sans gaîté, comme sans intérêt, a indisposé les spectateurs qui se sont montrés fort sévères et fort bruyans pendant ces trois derniers actes. Si les deux premiers ne promettaient pas une intrigue forte et dramatique, du moins on y remarquait assez de traits de naturel et de gaîté, assez d'observations fines et piquantes pour déceler une main habile, pour en faire espérer d'autres dans les actes suivans, et pour conseiller un peu moins d'impatience à des juges qui n'auraient pas perdu leur droit de juger, quand même ils auraient écouté la pièce jusqu'à la fin, et permis au public de l'entendre. M. A.

Numismatique. — Dans une notice sur la gravure en médailles, insérée dans la *Revue Encyclopédique* (voy. t. xxxiii, p. 333-335), nous avons oublié de citer M. Caunois, auquel on doit de fort belles médailles du général *Foy*, de *Talma*, de *Laplace*, et qui termine maintenant celles de MM. *Benjamin Constant* et *Casimir Perrier*. Un homme de lettres, ami de cet habile artiste, nous écrit pour réclamer contre cette omission, très-involontaire de notre part, en nous rappelant que M. Caunois a obtenu, à la dernière exposition du Louvre, le seul prix qui ait été décerné à la gravure. Sa lettre, qui contient des observations judicieuses sur une partie importante des beaux-arts et de l'industrie, répond aussi à plusieurs des critiques contenues dans l'article de notre collaborateur M. Dumersan; aussi, aimerons-nous à l'offrir à nos lecteurs, aussitôt que l'espace nous le permettra.

Nécrologie. — Moreau, *de la Sarthe* (*Louis-Jacques*), professeur honoraire de la *Faculté de Médecine*, et membre titulaire de l'*Académie royale de Médecine de Paris*, né à Montfort, près le Mans, le 28 janvier 1771, mort à Paris, d'une maladie de poitrine, le 13 juin 1826. M. Moreau avait fait ses études au collége de l'Oratoire de la ville du Mans; devenu élève de l'école de médecine de la capitale, il obtint au concours une place d'officier de santé, partit pour l'armée, et revint blessé à la main droite. La publication de quelques ouvrages utiles le fit nommer successivement sous-bibliothécaire, bibliothécaire et professeur de l'école de médecine. Il dut à une ordonnance particulière de Louis XVIII le rétablissement en sa faveur d'une chaire de *bibliographie médicale*. La commission d'instruction publique y réunit l'enseignement de l'*histoire générale de la médecine*. Un de ses meilleurs écrits est l'*Histoire de l'École de Médecine de Paris*, depuis son origine jusqu'à sa suppression : il y fait preuve de beaucoup de savoir et d'une grande générosité de caractère. Laborieux écrivain, professeur habile, praticien consommé, il est mort généralement regretté. R.

— *Alexis* de S.-Michel, né à Lorient, le 14 décembre 1795, débuta dans la carrière des lettres par une pièce de vers couronnée à l'Académie d'Orléans, en 1811. Ce premier succès enhardit sa jeune muse. Il se livra presque uniquement à la lecture des poëtes étrangers, et l'élégante imitation des poésies d'Ossian, par M. Baour-Lormian, l'enflamma pour le barde écossais qu'il voulait étudier et connaître dans sa langue originale. Il s'occupa avec passion d'Ossian, se procura les traductions même les plus inexactes de l'Homère du Nord, les fragmens originaux, les dissertations, les commentaires de sir John Sinclair, avec lequel il entretint une correspondance active, et qui l'aida de ses lumières. Enfin, joignant à la verve du poëte la patience d'un antiquaire, il parvint, après un travail de douze années, à compléter une traduction en vers français de toutes les poésies d'Ossian, la plus complète, la plus exacte, et peut-être la plus poétique que l'on ait encore faite. Cet ouvrage posthume est jusqu'à présent inédit; les amis de la belle poésie doivent en désirer la publication.

Au milieu des détails immenses de ce grand travail, le modeste et laborieux Saint-Michel publia quelques pièces de vers, qui se rapportaient presque toutes à son étude favorite. En 1816, il fit paraître un petit poëme intitulé : *la Guerre de Rhura;* et en 1820, un autre poëme, intitulé : *Fingal*, dont quelques fragmens, insérés dans l'*Almanach des Muses*, furent cités avec

éloge dans les feuilles publiques. *Fingal* fut suivi, en 1822, d'un autre poëme, *la Vierge de Groa*. C'était une tradition populaire que le chantre de Fingal était allé recueillir dans une île, située peu loin des côtes de la Bretagne. M. de Saint-Michel avait appris l'anglais, les dialectes écossais et gaëlique ; il voyageait souvent à pied, pour s'instruire par des conversations avec les pasteurs et les paysans, de quelques vieux dits qu'il lui importait de connaître. Aussi serviable que modeste et instruit, il suspendit son grand travail, pour traduire, en société avec M. Loève-Veimars, les ballades anglaises et écossaises dont ce jeune littérateur a publié une collection estimée (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 859). L'excessive modestie de Saint-Michel ne permit pas à son ami de le citer et de faire connaître la part qui lui appartenait dans ce travail. Cet hommage au génie national du nord fut le chant du cigne. L'infortuné Saint-Michel mourut, à la fleur de l'âge, huit jours après son union avec une jeune personne qu'il chérissait depuis son enfance. Ses amis conserveront long-tems le souvenir de sa candeur, de sa droiture et de sa bonté. Φ.

— COTELLE (*Louis-Barnabé*), professeur à la faculté de droit de Paris, mort le 29 janvier 1827. — La *Revue Encyclopédique*, qui inscrit sur ses tablettes nécrologiques les noms de la plupart des hommes dont les travaux ont contribué à la gloire littéraire et scientifique de la France, et à celle des autres nations, doit faire une mention particulière de M. Cotelle, doyen d'âge de la faculté de droit de Paris, et auteur de plusieurs ouvrages recommandables. Né à Montargis, département du Loiret, le 11 juin 1752, M. Cotelle montra dès sa jeunesse du goût pour l'étude de la jurisprudence. D'abord avocat, ensuite juge-bailli au canal de Briare, il fut nommé, à l'époque de la création des écoles centrales, professeur de législation à l'école du Loiret. Il était conseiller à la cour d'Orléans, lorsqu'en 1810 deux chaires nouvellement établies dans la faculté de Paris furent mises au concours, ainsi qu'une troisième chaire, devenue vacante par le décès de M. PORTIEZ (de l'Oise). M. Cotelle, âgé de 58 ans, ne craignit pas de se mettre au nombre des candidats, et fut nommé en même tems que MM. PARDESSUS et BOULAGE. Il a successivement occupé trois chaires de nouvelle création, consacrées au *droit français approfondi*, au *droit de la nature et des gens*, et aux *Pandectes*. Peu d'hommes ont été aussi laborieux et aussi modestes que M. Cotelle. Si les ouvrages de ce jurisconsulte n'ont pas été prônés, comme ils auraient pu l'être, la principale cause en est sans doute dans l'éloignement qu'il avait à faire parler de lui. Dans un

âge avancé, au milieu des plus cruelles souffrances, cet homme respectable n'a jamais manqué à un seul de ses devoirs. Travailler était son seul plaisir; aussi laisse-t-il de nombreux manuscrits. Les principaux ouvrages publiés par M. Cotelle sont : une *Méthode du droit civil*, 1804, 1 vol. in-8°; un *Traité des testamens et des fidéicommis*, 1807, 1 vol. in-8°; un *Traité analytique des droits et réserves des enfans naturels*, 1812, 1 vol. in-8°; un *Cours de droit français ou de code civil approfondi*, 1813, 2 vol. in-8°; un *Traité des priviléges et hypothèques*, 1820, 1 vol. in-8°; et enfin, un *Traité des intérêts*, 1826, 1 vol. in-12. A. T.

— Le colonel Jacotin, mort à Paris, le 4 avril 1827, à l'âge de 64 ans, était un des officiers les plus distingués du dépôt général de la guerre. De grands travaux de topographie, une expérience consommée dans l'art de diriger et d'exécuter ce genre d'opérations, l'avaient fait placer à la tête de la section topographique, où il a rendu depuis vingt-cinq ans les plus grands services. Dès l'âge de 18 ans (en 1781), il fut attaché au cadastre de la Corse, sous les ordres de son oncle, M. *Testevuide*, directeur du terrier, et de M. *Tranchot*, chargé de la partie géodésique. Treize ans après, Bastia ayant été forcé de capituler, il revint en France, et y resta jusqu'au moment de l'expédition d'Égypte. Son oncle fut mis à la tête des ingénieurs géographes, et l'emmena pour le seconder; mais il périt, peu de tems après, assassiné avec plusieurs centaines de Français, le jour de l'insurrection du Kaire. Nommé directeur du corps des ingénieurs géographes, M. le colonel Jacotin s'occupa du travail de la carte d'Égypte avec un talent rare, une ardeur, une activité et un dévoûment infatigables : c'est un témoignage que se plaisent à lui rendre tous ses compagnons de voyage. Personne à sa place n'eût fait davantage, n'eût obtenu un plus grand succès, dans les circonstances difficiles où il était placé, au milieu des périls de la guerre et de toutes sortes d'ennemis. Non content de diriger au Kaire le corps des ingénieurs, de provoquer, de rassembler et de coordonner leurs travaux, il se livrait lui-même aux opérations topographiques, et il parcourait les provinces. C'est bien à lui qu'on doit appliquer cette expression heureuse, qui peint fidèlement les travaux faits pour la carte d'Égypte : « Qu'il fallait sans cesse disputer les armes à la main le terrain qu'on allait mesurer. » Ni les fatigues du désert, ni les maladies, ni les dangers d'aucune espèce ne l'ont arrêté. C'est au milieu de ces occupations si actives qu'il fut blessé à la suite d'un grave accident, premier germe de la maladie à laquelle il a succombé.

De retour en France, il a montré une habileté et une intelligence peu communes dans l'emploi et la rédaction de tant de matériaux divers, fruit des soins de plus de 50 ingénieurs ou officiers de l'armée, et dont une grande partie est son propre ouvrage. Ce n'est pas avec moins de succès qu'il a dirigé l'exécution de l'*Atlas de l'Égypte et de la Syrie*, en 53 feuilles, et formé à cette occasion une pépinière d'artistes qui continuent d'assurer à la France la supériorité dans la gravure topographique. Cet ouvrage, malgré quelques imperfections inévitables, suffirait pour assurer à son auteur une réputation durable.

Par une sorte de fatalité, les circonstances politiques ne lui permirent pas de jouir du fruit de ses travaux et de recueillir la part de gloire qu'il avait méritée. Dès 1807, cette grande carte était terminée; mais le chef du gouvernement voulut qu'elle demeurât secrète, et ce n'est que depuis peu de tems qu'elle a vu le jour.

Pendant ces vingt dernières années, M. le colonel Jacotin a dirigé un grand nombre de travaux topographiques; il a fait graver la belle *carte de Corse*, en 8 feuilles, qui est la réduction des feuilles du cadastre; travail dont l'importance s'accroît encore dans un moment où l'on cherche à élever ce pays au niveau des autres départemens de la France, sous le rapport de l'instruction, des arts et de l'industrie. Il a rassemblé les matériaux d'une carte de l'Espagne, préparé les cartes nécessaires aux campagnes du maréchal Gouvion Saint-Cyr, et enfin surveillé les opérations qui le concernaient dans l'exécution de la nouvelle carte géométrique de la France.

C'était avec le secours d'une constitution robuste, d'un zèle et d'une activité soutenus, qu'il venait à bout d'exécuter sans peine et de faire marcher de front tant d'opérations différentes. On lui a surtout de grandes obligations pour l'*école de gravure*, formée au dépôt de la guerre. Cependant, ces occupations variées, pour lesquelles le jour et la nuit suffisaient à peine, ont fini par altérer sa santé; elles ont abrégé sa vie; elles ont privé la science topographique d'un ingénieur bien difficile à remplacer; elles ont enlevé à sa famille et à ses amis un homme plein d'honneur et de vertu, de désintéressement et de générosité. Puisse sa veuve, née dans le Levant, trouver dans ce juste éloge un adoucissement à l'irréparable perte qu'elle vient de faire, et recueillir une partie des récompenses qu'allaient obtenir 46 ans de travaux utiles et honorables!

JOMARD.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENTIÈME CAHIER.

AVRIL 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Résumé des voyages faits aux mers polaires. *Edward Sabine.* 5
2. Notice sur le département du Nord . . . . *Charles Dupin.* 18
3. Notice nécrologique sur J.-L. David (avec son *portrait*, lithographié d'après celui de M. Langlois). *P.-A. Coupin.* 34

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Prodrome de la minéralogie du Vésuve, par MM. T. Monticelli et Covelli (ouvrage italien). . . . . *Ferry.* 59
5. Traité d'économie politique, par M. J.-B. Say. *B.-C. Dunoyer.* 63
6. Voyage dans la Russie méridionale, par M. Gamba. *P.-A. J.* 90
7. Vie de J. Dryden. par sir Walter Scott (ouvrage anglais). *Louise-Sw. Belloc.* 107
8. Annales de l'imprimerie des Alde, par Ant.-Aug. Renouard. *F. Salfi.* 122

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 89 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 5. 136
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Brésil*, 1. 138
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 6. 140
— *Russie*, 2, dont 1 ouvrage périodique. 149
— *Danemark*, 2. 153
— *Allemagne*, 8, dont 1 ouvrage périodique. 155
— *Suisse*, 2. 168
— *Italie*, 7. 170
— *Portugal*, 2. 177
— *Pays-Bas*, 7. 179
FRANCE, 47, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 13. . . . 186
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 8. . . . 197
— *Littérature*, 19. 209
— *Beaux-Arts*, 2. 227
— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 1. 231
— *Ouvrages périodiques*, 1. 232
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 3. 234

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis :* Réclamation au sujet de quelques assertions relatives à l'esclavage dans les États-Unis, contenues dans la *Notice sur l'Amérique,* par M. de Sismondi. — Comités pour venir au secours des Grecs. — *Mexique :* Progrès de la civilisation. 239
AMÉRIQUE CENTRALE. — *Guatemala :* État général du pays. . . 244
AFRIQUE. — Voyage du major *Laing* à *Tombouctou*. 245

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *York :* Réunion pour faire abolir la coutume barbare qui veut que les veuves indiennes se brûlent sur le bûcher de leurs maris. — Suite de la *Revue sommaire des Sociétés de la Grande-Bretagne :* Société des antiquaires. . . . 247
RUSSIE. — *Saint-Pétersbourg :* Étude des langues orientales; Instruction publique. 249
ALLEMAGNE. — *Dresde :* Réunion générale de naturalistes et de médecins allemands. — *Prusse rhénane :* Législation. 251
SUISSE. — École rurale d'enfans pauvres à *Maykirch*, près de Berne et d'Hofwyl.. 255
ITALIE. — *Palerme :* Découverte d'un ancien monument. — *Plaisance :* Société philodramatique. — *Nécrologie :* Volta. . . 258
ILES IONIENNES. — *Corfou :* Climat; population; instruction publique; université; bibliothèque; jardin botanique; école de dessin et de sculpture. 260
GRÈCE. — Résumé sommaire de la situation militaire, financière, morale et politique de la Grèce, au commencement de l'année 1827. 265
PAYS-BAS. — Dépôts de mendicité et prisons. — *Harlem :* Société teylérienne ; Prix proposé. 269
FRANCE. — Journaux des départemens de l'ancienne Normandie. — *Liancourt* (Oise): Funérailles du duc de La Rochefoucauld-Liancourt.—Sociétés savantes et établissemens d'instruction publique : *Lyon* (Rhône) : Société royale d'agriculture. *Nîmes* (Gard) : Académie royale. 270
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : Séances du 26 mars au 16 avril 1827. Académie française : Séance publique du 17 avril. Académie des inscriptions et belles-lettres. Séance publique des quatre académies du 24 avril. — Société royale d'agriculture. Société de géographie. Société de la morale chrétienne. Société d'éducation. Athénée des arts. Cours de grec moderne. — Ouverture d'une momie. — Instruction publique : Bibliothèque des colléges. — Publication prochaine. — Rectifications : Lettre du capitaine *Edward Sabine.* — *Théâtres : Théâtre-Français :* première représentation de Lambert Symnel, comédie. — *Odéon :* première représentation du Généreux par vanité, comédie.— *Beaux-Arts :* Numismatique. — *Nécrologie :* Moreau de la Sarthe ; Saint-Michel ; Cotelle ; Jacotin. 273

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS.—DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

SUPPLÉMENT AU 100e CAHIER.

(Avril 1827.)

Réponse des Rédacteurs du Producteur *à l'article de M.* Dunoyer, *inséré dans la* Revue Encyclopédique, *sous le titre d'*Esquisse historique des doctrines auxquelles on a donné le nom d'industrialisme. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, cahier de février 1827, pages 368 et suiv.)

L'*Esquisse historique* publiée dans l'un des derniers cahiers de la *Revue Encyclopédique* est, en résumé, une apologie des idées que l'auteur avait déjà livrées au public dans son ouvrage sur *la Morale et l'Industrie*, et une attaque contre la doctrine adoptée et professée par l'école de Saint-Simon.

Tout en regrettant de se trouver en dissidence sur un grand nombre de points capitaux avec M. Dunoyer, l'école avait accepté cette position; elle avait consacré plusieurs articles du *Producteur* à l'examen des derniers

travaux de M. *Charles* Comte (1) et de M. Dunoyer anciens rédacteurs du *Censeur Européen*, et s'étai efforcée de tracer avec précision la ligne de démarcation qui devait distinguer deux systèmes d'idées que l'on était exposé à confondre, depuis que M. Dunoyer, en particulier, avait adopté le titre de *Système industriel*, qualification par laquelle le public était depuis long-tems habitué à désigner une partie notable des travaux de Saint-Simon et de ses élèves.

L'école avait ainsi provoqué, soit une adhésion, soit une réfutation; mais elle était loin de prévoir que cette réponse, quelle qu'elle fût, pût revêtir le caractère de personnalité dont l'*Esquisse historique de l'Industrialisme* paraît empreinte; par exemple, elle ne pensait pas que M. Dunoyer saisirait l'occasion d'une controverse scientifique ou littéraire pour attaquer la vie privée de Saint-Simon. Comment arrive-t-il donc qu'un publiciste essentiellement grave quitte de sages habitudes et tombe tout d'un coup dans une discussion propre à alimenter les petites biographies?

M. Dunoyer nomme, dans le même article, MM. Say et de Montlosier : il les combat tous deux; mais son attaque est toute rationnelle; il ne recherche pas si *l'un de ces écrivains s'est marié pour faire des hommes de génie, et n'a pas même eu d'enfans; si, voulant construire un vaste établissement, il n'a élevé qu'une immense porte cochère.* Il lui serait même indifférent que

(1) On doit attribuer sans doute à la précipitation qui accompagne souvent la rédaction des articles destinés aux ouvrages périodiques, l'omission qu'a commise M. Dunoyer en ne citant pas, en même temps que son propre ouvrage, les quatre volumes du *Traité de législation*, ouvrage conçu sur les mêmes bases théoriques que le sien, et publié dernièrement par M. Ch. Comte son ancien collaborateur.

l'auteur de la *Monarchie française* eût été *qualifié de fou* dans des journaux monarchiques, ou qu'*il prétendit être le descendant de Charlemagne*. Il ne recherche pas non plus si l'amour de ce publiciste pour les tourelles et les créneaux est *en raison de l'accueil plus ou moins vif que lui font les hommes de la féodalité*, *dont il réchauffe le zèle*, *dont il flatte les souvenirs* (1); rien de semblable ne vient alors sous sa plume. Il expose des idées, les discute et les juge avec plus ou moins de bonheur, mais toujours avec calme et dignité. Serait-ce un privilége attaché aux travaux et au génie de Saint-Simon, de jeter l'esprit de ses adversaires dans la confusion et de leur inspirer des passions aveugles? Ce fut du moins le privilége de tous les génies supérieurs. Devant eux, on vit les doctes du tems perdre contenance, et vaincus jusqu'au fond du cœur par la puissance de la raison, invoquer, dans leur désespoir, des sentimens destructeurs de toute science et de toute philosophie. Envisagées sous cet aspect, les attaques personnelles auxquelles Saint-Simon est en butte, loin d'alarmer ses disciples, se présentent comme le complément obligé de son existence philosophique.

Nous nous dispenserons donc de répondre à cette partie des attaques de M. Dunoyer contre Saint-Simon; mais il ne nous est pas permis d'en user ainsi pour certaines imputations qui tendent à présenter ce philosophe comme un quêteur habitué au charlatanisme de la bassesse. Celles-ci exigent une réponse directe; la voici : on ne répand ses idées, on n'imprime, on n'exerce une action sur le public que par un ensemble de moyens qui tous s'obtiennent à prix d'argent. Saint-

(1) Expressions de M. Dunoyer relatives à Saint-Simon.

Simon a commencé par mettre sa fortune au service de ses idées; c'est-à-dire, du bien public, tel qu'il le concevait. Tant qu'il a possédé quelque chose, il n'a demandé les secours ni la coopération pécuniaire de personne; il a fourni à tout, sans jamais compter, ni avec lui-même, ni avec les savans et les écrivains qu'il instruisait et qu'il dirigeait. Ses moyens personnels épuisés, il s'est loyalement adressé à des hommes riches et amis du bien public; il leur a montré son but, qui devait être aussi le leur, et il a réclamé leur coopération financière. Nous le demandons à tous ceux qui ont connu son caractère : Saint-Simon n'a-t-il pas ouvert des souscriptions, fait des appels de fonds aux industriels, dans le but, le but unique de propager un système d'idées qu'il croyait essentiel au bien public? Saint-Simon n'était-il pas tellement préoccupé par ses idées qu'il leur sacrifiait toute autre considération, et qu'il eût mille fois donné sa vie pour elles? Si l'on ne peut répondre qu'affirmativement à ces questions, il ne nous reste plus qu'à déplorer qu'un écrivain digne par sa moralité d'apprécier à fond des intentions désintéressées, n'ait pas conçu que l'on pouvait quelquefois rencontrer de la droiture sans circonspection et de la probité sans pruderie.

Mais, hâtons-nous de quitter cette première partie de la discussion, et imposons-nous la loi de ne plus apercevoir ce qu'il y a de personnel dans les attaques dirigées contre Saint-Simon. Déjà nous avons eu l'occasion d'adresser à ceux qui ont critiqué notre doctrine une réponse que nous répétons toujours avec peine, parce qu'elle peut être prise pour une orgueilleuse réfutation de notre part, ou pour un humble aveu de l'obscurité de nos idées. Cette réponse est celle-ci :

Vous n'avez pas compris. Heureusement pour nous, dans cette circonstance, les erreurs de notre adversaire portent sur des points tellement clairs, et d'une si grande importance, qu'elles seraient inconcevables, si l'on ignorait la puissance qu'exercent sur nous d'anciennes habitudes. Chaque nouvelle idée adoptée par l'humanité ne s'est fait jour qu'à travers mille obstacles, parmi lesquels l'aveuglement des plus fermes défenseurs du préjugé détruit n'était pas le moins redoutable.

Si M. Dunoyer n'a pas compris votre doctrine, la faute en est à vous, nous dira-t-on; oui, sans doute, et nous l'avouons sans peine. La faute en est à nous; car les idées que nous développons sont neuves, et, par cette raison, elles sont encore plus difficiles à exposer qu'à comprendre.

M. Dunoyer s'adresse à Saint-Simon et au *Producteur.* Il leur reproche collectivement d'avoir conçu la société d'une manière incomplète, en ne la composant que de savans, d'artistes et d'industriels; il demande ce que l'on prétend faire du reste : des magistrats et des gens de loi, des militaires, des prédicateurs, des hommes d'état. A part *les prédicateurs*, sur lesquels nous nous expliquerons bientôt, nous rappellerons à M. Dunoyer que ces différentes classes d'hommes plus ou moins *utiles* qu'il vient de désigner, font partie de ce que nous avons appelé les *non producteurs;* que, quel que soit le titre sous lequel on désigne ces derniers, il est du plus haut intérêt de ne pas les confondre avec les *producteurs* (savans, artistes, industriels), par le motif que leurs fonctions et leur genre d'utilité et d'importance sociales suivent une marche décroissante, exactement proportionnée à la marche ascendante des

producteurs; nous laissons donc à ces *non producteurs* leur titre et leurs fonctions de *gouvernans* (1).

Quant aux producteurs, savans, artistes et industriels, nous sommes étonnés que M. Dunoyer ne nous ait pas plus vivement attaqués qu'il ne l'a fait, ayant si peu compris ce que nous voulions désigner par ces expressions. Selon lui, Saint-Simon ne comprenait *sous la dénomination de savans que les hommes professant les sciences physiques et mathématiques; il entendait par artistes ceux qui professaient les beaux-arts, et par industriels, ceux qui professaient les arts et métiers de toute sorte.*

Les savans, selon Saint-Simon, sont divisés en deux classes principales : savans livrés à l'étude des corps bruts; savans livrés à l'étude des corps organisés. Loin de borner la qualification de savans aux physiciens et aux mathématiciens, loin de refuser le titre de savans aux publicistes et aux moralistes, nous les pla-

---

(1) Nous nous sommes assez souvent expliqués sur la manière dont nous envisagions l'action des gouvernans; pour le moment il suffit de dire que nous renfermons sous ce titre général de *gouvernans*, les classes occupées de maintenir l'ordre social, quel qu'il soit, par les moyens répressifs de police. Ce sont ces classes qui nous paraissent soumises à une loi de décroissance politique constante; mais nous sommes loin d'en conclure que la société puisse jamais se passer de direction; nous prétendons même que le progrès de l'espèce humaine, sous le rapport politique, consiste (dans les termes les plus généraux) en ce que l'action administrative et directrice subordonne chaque jour davantage à son autorité, les fonctions de police. Cette vérité est confirmée par l'influence politique croissante des producteurs, qui se rapprochent sans cesse de l'époque où l'administration et la direction sociales leur seront confiées exclusivement : alors la société sera très-peu gouvernée, il est vrai, mais elle sera savamment dirigée et utilement administrée.

çons sous la dénomination générale de *physiologistes* (1), dans la seconde classe et en tête du corps savant tout entier; renversant ainsi la hiérarchie scientifique actuelle, dans laquelle les mathématiciens et les astronomes se présentent au premier rang.

Les artistes! M. Dunoyer s'est encore mépris sur ce que nous voulons désigner par cette expression, puisqu'il demande avec ingénuité ce que nous ferons des prédicateurs : hé bien, il est écrit, mainte et mainte fois écrit, que le prédicateur avec le poëte sont à la tête des artistes, comme les physiologistes marchent à la tête des savans. Le lecteur le moins attentif n'a-t-il pas vu, dans les écrits de Saint-Simon et de son école, que ce mot d'artiste désignait tous les hommes qui s'adressent aux sentimens et qui déterminent les actes passionnés? Et cependant, pour parodier plaisamment cette partie de notre système, M. Dunoyer, par une inexplicable confusion d'idées ou de langage, la décore de l'adjectif *artifico*, comme si nous songions aux *arts et métiers*, quand nous parlons des artistes; ou bien comme si *artifex* signifiait autre chose qu'*artisan!*

Les industriels! mêmes méprises, mêmes erreurs que sur le reste; ce ne sont pas seulement les gens *exerçant les arts et métiers* que nous nommons industriels;

---

(1) Toutefois, nous pensons que cette dénomination ne sera applicable à ces deux classes de savans que lorsqu'ils auront adopté pour leurs travaux la méthode que nous avons appelée positive. D'ailleurs, c'est dans les écrits de l'école que l'on peut apprécier les raisons qui nous ont déterminé à donner une si grande extension au mot physiologiste. Il nous suffit de déclarer ici que les publicistes particulièrement doivent jouer un rôle bien important dans une doctrine dont le but scientifique est d'élever la *politique* au rang des sciences d'observation.

ce ne sont pas seulement les *fabricans*, ce sont encore les négocians et les banquiers, les banquiers (1) que M. Dunoyer oublie, et que nous plaçons en tête du corps industriel.

Inconcevable fatalité ! nous parlons des savans, et principalement des publicistes, des moralistes, des physiologistes : M. Dunoyer n'y voit que des mathématiciens, des astronomes et des chimistes ; nous parlons des artistes, et nous mettons en première ligne le prédicateur et le poëte ; et M. Dunoyer nous demande ce que nous ferons des prédicateurs... Nous parlons des industriels, et nous nous étendons longuement sur la destination des banquiers et des banques ; nous faisons voir comment leur organisation est spécialement destinée à diriger la production industrielle, par l'influence *morale* du crédit, à en ordonner et en combiner les moyens ; et M. Dunoyer ne voit, dans ce que nous appelons l'industrie, que des artisans. Enfin, c'est l'idée saillante, la considération dominante qui lui échappe, chaque fois qu'il nous juge et nous traduit.

Il est juste d'avouer cependant que M. Dunoyer ne nous prête pas l'intention d'exclure les banquiers des rangs industriels ; mais, à la manière dont il nous fait parler des industriels en général, et des banquiers en particulier, il montre qu'il n'a vu dans ceux-ci que des marchands d'argent assimilés aux artisans, et qu'il a méconnu la distinction que nous avions faite entre les principales branches de l'industrie.

---

(1) Et ici nous entendons bien moins parler des *banquiers*, d'après l'idée qu'on s'en forme vulgairement, que du système de crédit, tel qu'il sera réalisé par l'organisation des banques, dont nous avons donné déjà une exposition détaillée dans *le Producteur*.

Nous appuyons sur ce point, parce qu'il nous paraît indispensable de s'entendre sur la signification du mot *industriel*, surtout avec un adversaire qui pense, comme M. Dunoyer, que toute la valeur du système de Saint-Simon consiste dans la fréquente répétition de ce mot, c'est-à-dire, consiste en fort peu de chose.

Non, la valeur de ce système ne tient point au mot *industriel*, ou à tout autre, comme M. Dunoyer en paraît convaincu. Lorsque nous disons *les industriels*, le *système industriel*, nous employons des expressions qui n'ont de prix qu'en ce qu'elles résument une série tout entière d'idées. Le mot, il est vrai, exprime la chose avec bonheur, et c'est pour cela que le sentiment public l'a consacré; mais ce n'est pas de l'invention du mot que nous faisons gloire à Saint-Simon. A cette occasion, M. Dunoyer se jette dans des recherches d'érudition pour constater l'origine du mot *industriel;* il en appelle au Vocabulaire de Wailly; nous n'avions nullement besoin de cette autorité pour savoir avec tout le monde que le mot *industriel* existait bien avant que Saint-Simon lui donnât une signification neuve, appropriée aux nouveaux besoins de langage qu'engendrait sa nouvelle conception politique. Qui n'a depuis long-tems entendu parler des arts industriels? et qui pourrait aujourd'hui confondre cette épithète avec l'idée que Saint-Simon a attachée à ces expressions, *les industriels, l'industrialisme?* Dans le premier cas, industriel est pris *adjectivement*, il n'a qu'une acception excessivement restreinte; tandis que, dans le second, il est pris *substantivement;* il désigne soit une classe de citoyens, soit un ensemble d'idées; dans son application aux personnes, il désigne, tout à la fois, une capacité productive et une aptitude politique; il

assigne des droits et des devoirs sociaux clairement déterminés.

En adoptant cette expression, M. Dunoyer est bien loin de lui attribuer la même valeur que Saint-Simon et le *Producteur* lui ont donnée; il en fait le synonyme de bonté, d'utilité, de morale, de liberté, de vertu, expressions métaphysiques fort obscures en elles-mêmes, qu'il définit les unes par les autres, et qui forment une *série* de pléonasmes. Ici, nous demandons avec étonnement pourquoi M. Dunoyer tient si fort aux mots *industriel*, *industrie*, *industrialisme*, qui ont dans son langage un si grand nombre d'équivalens; lui qui peut, sans compromettre son système, remplacer la qualification d'industriel par celles d'honnête homme, de bon citoyen? Que ne dit-il, les *honnêtes-gens*, les *bons citoyens*, au lieu de se servir d'une expression qui l'expose à voir ses productions confondues avec les folies de Saint-Simon et de son école? qu'il suive en cela l'exemple de M. Charles Comte, son ancien collaborateur. Celui-ci vient de publier des idées identiques dans le fond à celles de M. Dunoyer, et il n'a pas éprouvé le moindre embarras à s'abstenir du mot industriel, comme caractéristique de son système. Aussi bien, dans le singulier conflit qui s'élève, nous n'avons pas, comme M. Dunoyer, la liberté de lui faire hommage de nos prétentions; pour nous, le mot est inséparable de l'idée, il est sacramentel, c'est notre unique locution, et nous ne pourrions nous l'interdire qu'en faussant notre pensée.

Il nous serait permis de borner notre réponse à ce que nous venons d'exposer, et nous sommes en droit, dès à présent, de récuser M. Dunoyer comme incompétent, attendu qu'il s'est complétement mépris

sur nos principales définitions, sans lesquelles il lui est impossible de comprendre la doctrine qu'il a entrepris de juger. Cependant, il n'est pas indifférent de suivre la critique dans quelques points de détail, soit qu'elle s'adresse à Saint-Simon, soit qu'elle s'adresse au *Producteur*.

En ce qui touche les publications personnelles à Saint-Simon, il est remarquable que M. Dunoyer s'ingénie opiniâtrement à séparer ses travaux de ceux de ses collaborateurs qui se sont placés sous sa direction à diverses époques; il va même jusqu'à nous distinguer de Saint-Simon, attribuant à nos efforts un mérite et une valeur qu'il n'accorde point à ceux du chef de notre école, et cela, malgré toutes nos protestations, bien que nous ayions déclaré en toute occasion que les idées capitales de notre système, la base et le point de départ de nos travaux, nous les devions à son génie. Quant aux autres disciples de Saint-Simon, à ceux dont M. Dunoyer reconnaît le mérite incontestable, le public attendra sans doute qu'ils aient pris la peine de désavouer un patronage officiellement accepté par eux, pour penser que Saint-Simon se produisait à la faveur de leur talent, et nous pouvons affirmer d'avance qu'aucun d'eux ne fera publiquement cette renonciation.

Du reste, pour expliquer à M. Dunoyer les contradictions qu'il aperçoit dans la tendance des divers ouvrages de Saint-Simon, nous conviendrons que ce philosophe n'a pas dû ses idées à une subite illumination; qu'il est passé successivement d'un aperçu à un autre, perfectionnant sans cesse l'ensemble et les détails de son système, et laissant à sa mort beaucoup à faire dans la voie qu'il avait ouverte.

Si M. Dunoyer avait bien voulu s'adresser à nous, et

nous interroger sur les contradictions qu'il remarque dans les idées de Saint-Simon, de cet homme qu'il reconnaît doué *d'un sens très-profond, d'un esprit particulièrement propre aux spéculations philosophiques et politiques*, nous lui aurions bien volontiers évité les embarras qu'il se donne et les suppositions hasardées auxquelles il a recours. Il ne se serait plus demandé quels étaient, entre les savans, les artistes et les industriels, ceux auxquels Saint-Simon donnait la préférence; car l'école lui aurait appris qu'il préférait chacune de ces classes tour à tour, selon l'objet politique qu'il avait en vue. Il donnait la suprématie aux industriels, lorsqu'il s'occupait plus particulièrement de la constitution du pouvoir temporel; il la donnait aux savans et aux artistes pour la constitution du pouvoir spirituel; s'il considérait ces diverses classes du point de vue le plus général, il les plaçait sur la même ligne d'importance et d'utilité. M. Dunoyer n'aurait point davantage reproché à Saint-Simon de n'avoir écrit que des prospectus; car, en avouant que Saint-Simon n'a produit que des prospectus, des plans de travaux, des introductions, nous lui aurions peut-être fait comprendre que c'est précisément là ce qui fait le mérite des travaux de ce philosophe, et qu'eu égard à l'état des idées au dix-neuvième siècle, il n'y avait rien de plus important à produire que des prospectus qui fussent, comme sont les siens, la généralisation de toutes les idées découvertes depuis trois siècles, dans toutes les directions particulières, et qui pussent devenir le point de départ d'une nouvelle ère scientifique et politique; et, à défaut de ces explications que la nature de cet article ne nous permet pas de développer maintenant, si M. Dunoyer persistait à voir dans ces prospectus un indice de folie,

nous lui dirions, pour excuse du moins, que cette folie, Saint-Simon la devait aux leçons de D'Alembert, son premier maître de philosophie qui lui avait donné le précepte et l'exemple des prospectus. Nous lui dirions enfin que nous, disciples de Saint-Simon, à qui M. Dunoyer paraît accorder quelque considération, nous voyons dans ces prospectus les fondemens nécessaires d'un ensemble de travaux qui appellent aujourd'hui les efforts combinés de toutes les capacités intellectuelles.

Ces explications auraient encore empêché M. Dunoyer de confondre les diverses productions de Saint-Simon; car il aurait alors aperçu les caractères particuliers qui établissent entre elles de grandes divisions. Il aurait appris qu'il fallait les distinguer sous deux rapports généraux, savoir, comme *critiques* ou *organiques*, selon le but spécial de chaque écrit, et comme complets ou incomplets, selon leur date plus ou moins ancienne. Il se serait facilement expliqué comment, de 1814 à 1821, Saint-Simon a publié quelques ouvrages de polémique critique; cela tenait à des circonstances momentanées et graves, dans lesquelles il voyait la société effrayée par des menaces de rétrogradation; mais, dès que l'horizon politique s'éclaircissait, il abandonnait la direction critique et reproduisait avec une nouvelle force ses vues d'avenir, son système fondamental. Dans cette direction principale, ses travaux de 1800 à 1825 se lient sans interruption; et, à dater de 1821, il a quitté la critique sans retour. Sous un autre rapport, M. Dunoyer aurait vu dans la marche suivie par Saint-Simon, l'explication de la variation de quelques-unes de ses idées; cela résulte naturellement de l'impossibilité, pour tout homme qui travaille, de faire tout à la fois : de 1796 à 1814, première série de travaux,

élaboration d'un système de philosophie générale, fondée sur la vue historique de la marche de l'esprit humain ; en résultat, constitution provisoire d'une théorie des sciences. De 1814 à 1824, seconde série de travaux philosophiques et d'économie politique; en résultat, constitution d'une théorie de l'industrie et des sciences, ou système scientifique industriel. Depuis 1824 jusqu'à sa mort, arrivée en 1825, troisième série de travaux, dont l'achèvement donnerait pour résultat la constitution d'une théorie des sentimens et compléterait le système ; non point le système *scientifico-artifico-industriel*, mais le système ou la philosophie de Saint-Simon, pour appeler les choses par leur nom.

Suivons M. Dunoyer dans sa critique du *Producteur* qu'il s'efforce de distinguer des travaux de Saint-Simon, et que nous, rédacteurs de ce journal, nous déclarons être lié aux précédentes publications de ce philosophe, si intimement, qu'il doit en être considéré comme la conséquence et le développement naturel.

M. Dunoyer remplit deux pages de phrases qu'il a, dit-il, extraites du *Producteur*. Nous sommes bien obligés de croire, sur sa parole, que tous les mots qu'il y a fait entrer sont dans *le Producteur;* mais il a pris soin d'isoler et de combiner ces phrases de manière à ce qu'il nous devient impossible d'y reconnaître nos idées. C'est véritablement un abus inouï de la faculté de traduire les idées d'autrui, et nous n'avions pas donné cet exemple à M. Dunoyer, en nous occupant de son livre.

Pourquoi nous fait-il dire que nous combattrons *toujours* le principe de la concurrence? n'a-t-il pas vu exposé avec détail dans *le Producteur*, que la concurrence avait un bon et un mauvais résultat? Le per-

fectionnement des procédés d'une part, et la baisse des salaires de l'autre ; qu'il fallait accueillir le premier et se garantir du second. Il en a fait de même de nos principes sur les banques, en nous prêtant une idée directement opposée à la nôtre : *il faudrait*, nous fait-il dire, *que, dans chaque branche d'industrie, il y eût des associations de capitalistes qui ne fissent des avances qu'aux entrepreneurs et aux entreprises qui en mériteraient !* Des capitalistes qui jugent si une entreprise industrielle mérite d'être encouragée ! jamais cette proposition n'a été avancée dans *le Producteur ;* car, pour nous, les capitalistes, à ce titre seul, sont des oisifs ; et tout ce que nous avons écrit a pour objet de démontrer que les oisifs, quels qu'ils soient, doivent être dépossédés de toute influence et de toute direction à l'égard du travail et des travailleurs.

Hâtons-nous d'aborder le point principal de la réfutation, la comparaison du système critique avec le nôtre. Loin de repousser la théorie libérale de notre adversaire, nous l'accueillons, mais en lui accordant une valeur secondaire, en la subordonnant à une conception philosophique plus complète, nous disons à M. Dunoyer, en nous servant de ses propres expressions : *l'examen, la concurrence, la liberté individuelle* sont sans doute d'excellentes choses ; on doit même les considérer comme des conditions essentielles du progrès de l'espèce humaine ; mais nous ne leur accordons pas une valeur exclusive, nous ne les considérons pas comme la cause unique et suffisante du développement des facultés humaines. C'est M. Dunoyer lui-même qui va prouver que nous avons raison : il dit que le but de la politique est de renverser les obstacles qui s'opposent à l'exercice (sans doute aussi, au déve-

loppement) des facultés humaines, et de placer ainsi l'humanité dans une situation où ses facultés puissent croître plus à l'aise. Assurément, l'intention est excellente, et le but est louable. Mais, cette idée que nous admirons, lorsque nous la voyons prêchée par Luther sous le nom de *liberté de conscience*, et développée par Puffendorf ou par les économistes, sous les noms de *liberté politique*, *concurrence*, ne nous paraît plus digne aujourd'hui d'absorber la capacité des penseurs: les mathématiciens de nos jours ne cherchent plus la démonstration du carré de l'hypoténuse; les publicistes doivent dépasser la doctrine des droits de l'homme et de la liberté. Ils ont renversé bien des obstacles, mais ils ne pourront complétement détruire ceux qui subsistent encore, ceux que nous a légués le passé, qu'en se formant une idée nette de l'état social vers lequel nous nous dirigeons. Philosophiquement parlant, la critique est épuisée, et nous pouvons en donner pour preuve l'impuissance de tous les héritiers de Voltaire, la nullité philosophique des écrivains depuis quarante ans, leur faiblesse de conception, enfin l'inutilité de leurs fréquens efforts pour *constituer* le plan de l'édifice social qui doit remplacer celui qui a été démoli, rasé en 1789. Nous le répétons, l'intention de M. Dunoyer est très-louable; mais, selon nous, le travail scientifique de la critique est fait: maintenant, il reste une autre tâche à remplir, une tâche digne des hommes qui veulent s'élever au-dessus de la polémique quotidienne, c'est celle que Saint-Simon avait embrassée, celle que M. Dunoyer lui-même indique implicitement, comme malgré lui, par ces mots: *faire que l'humanité croisse plus à l'aise.* L'humanité ne se perfectionne pas apparemment, sans que les

hommes y soient pour quelque chose, sans que leur volonté, leur intelligence et leurs œuvres y prennent une part quelconque. Or, celui qui s'étudie à découvrir le jeu, le mécanisme intérieur qui préside aux mouvemens de ce grand corps, recherche un objet essentiellement utile aux progrès de l'humanité; son travail est infiniment moins superficiel que celui qui consiste à détruire les obstacles qui s'opposent à son développement. Il est vrai que le premier travail présente de bien plus grandes difficultés que le second : il exige une étude beaucoup plus profonde; mais ce n'est pas un motif pour l'interdire, et pour proclamer qu'il faut laisser la société croître toute seule. C'est donc à tort que l'on nous accuse de méconnaître les bienfaits de la critique, et de voir le mal dans ce qui en est le remède; nous approuvons et nous condamnons tout à la fois la critique, ainsi qu'un homme accueille les médicamens durant la maladie, et les repousse dès qu'il est devenu convalescent.

Pour faire une critique solide et fructueuse des travaux de l'école, il fallait entrer dans l'examen même de nos idées sur les moyens de perfectionnement social, et ne point les repousser par une vaine fin de non-recevoir; il fallait rechercher si ce que nous avons exposé sur le passé et l'avenir de la société était fondé, si les aperçus que nous avons indiqués et leurs conséquences étaient suffisamment liés. Alors, peut-être, notre adversaire eût-il concouru, par ses objections mêmes, à l'amélioration de quelques idées; cette critique, qu'il n'a point faite, nous l'appelons de tous nos vœux, nous sommes disposés à l'accueillir avec reconnaissance; car nous sommes loin de croire que nous soyons parvenus au terme de nos travaux; nous sommes profondément con-

vaincus, au contraire, qu'il nous reste beaucoup à faire pour explorer la nouvelle voie ouverte par Saint-Simon, et que même le perfectionnement des idées, des sentimens et de l'industrie n'a point de limites assignables.

Il y a loin de là sans doute aux prétentions que nous suppose gratuitement M. Dunoyer. *Nous croyons*, dit-il, *qu'il viendra un temps où il n'y aura plus matière à discussion, où la société sera dirigée en vertu de connaissances infaillibles et complètes; et, par anticipation, nous raisonnons comme si déjà ce résultat était acquis.* Ces prétentions peuvent être effectivement *puériles, insensées, pernicieuses*, ainsi que les qualifie M. Dunoyer; mais elles ne sont pas de nous. Au contraire, nous pensons qu'il y aura toujours matière à discussion; mais nous voyons en perspective un état de choses où certaines discussions interminables et vaines, qui occupent aujourd'hui les publicistes et le public, seront incessamment délaissées, pour des travaux positifs, pour des discussions susceptibles d'une solution claire et précise, telle enfin que personne ne puisse la révoquer en doute, qu'elle devienne un point de départ pour de nouvelles recherches, et qu'elle serve à éclairer les discussions ultérieures. C'est le cours qu'ont déjà pris les travaux et les débats dans plusieurs directions. Les discussions des physiciens ont totalement changé de nature; depuis un siècle, elles sont devenues positives, et la science marche de découvertes en découvertes avec entière sécurité, sans que personne songe plus à en contester les bases par des subtilités métaphysiques. La physiologie individuelle est entrée à son tour dans cette voie. Enfin, Saint-Simon a commencé une révolution de même nature en faveur de la politique qui doit en dernier lieu s'assujétir à la méthode positive, en subissant une

grande transformation qui lui donnera le caractère physiologique; la physiologie sociale est destinée à remplacer ce que l'on appelle les sciences morales et politiques, comme la physiologie individuelle, dans celle de ses branches la moins avancée, tend à remplacer l'idéologie, comme la chimie remplace l'alchimie. Le résultat constant d'une semblable révolution dans une science est de donner lieu à une nouvelle division de travail, comme il arrive à la suite de tout progrès réel. Ainsi, la tâche des théoriciens et des praticiens ne sera plus confondue, comme cela se voit actuellement, et les diverses nécessités de la pratique donneront également lieu à des subdivisions de travail. Les légistes et les hommes d'état, par exemple, verront les attributions législatives, dont ils sont de fait en possession depuis la révolution, passer entre les mains des savans et des artistes, pour tout ce qui tient à la direction du spirituel de la société, et des industriels, pour ce qui regarde le règlement de la propriété et l'administration des intérêts matériels. Il ne restera plus guère aux premiers que la mission de rédiger et de faire exécuter les lois pénales et les mesures de police, sous la direction de l'administration supérieure que nous venons d'indiquer.

Ainsi, pour cette fois du moins, nous sommes d'accord avec M. Dunoyer sur un point : *la capacité politique est une capacité spéciale parfaitement distincte de celle qu'exigent les autres professions.* Nous allons même au-delà de sa pensée : la capacité politique est susceptible de se diviser en plusieurs aptitudes spéciales; mais nous ne nous permettrons pas d'en conclure avec lui qu'il est désirable que tous les citoyens se livrent à la science politique, et qu'il est absurde d'attribuer spé-

cialement cette capacité à certaines classes. Il n'y a qu'un écrivain en possession, comme notre adversaire, des faveurs du public, qui puisse présenter de semblables raisonnemens. Pour nous, nous sommes tenus de conclure, au contraire, que la capacité politique étant une capacité spéciale, exige une vocation et des études spéciales, comme tout autre genre de travail; qu'il est impossible que l'immense majorité des citoyens comprenne jamais cette science, qui doit rester dans les attributions d'une classe spéciale de savans; qu'enfin la pratique de cette science doit se répartir entre les diverses capacités pratiques que renferme la société, en raison de l'aptitude particulière de chacune.

Quelque rigoureuse que soit cette conclusion, M. Dunoyer la repousse avec une répugnance invincible; il ne peut consentir à voir les ignorans moralement dépossédés de la noble indépendance d'esprit qu'ils ont acquise en morale et en politique, tout naturellement, depuis que personne ne sait plus rien leur enseigner d'utile. Il va plus loin, il s'oppose à ce qu'on remette le pouvoir social aux mains des hommes capables. *Il est à souhaiter,* selon lui, *que les hommes éclairés n'aient de pouvoir que celui qu'ils tiennent de leurs lumières*; *rien n'est moins favorable aux progrès de la société que de donner aux hommes éclairés le pouvoir de la contraindre.*

Certes, nous ne prêtons point à M. Dunoyer l'intention de faire du pouvoir la spécialité des ignorans; cependant, la pensée ou le sentiment qui lui a dicté les expressions qui viennent d'être citées, est, à n'en pas douter, une antipathie très-prononcée contre l'action des pouvoirs politiques, quels qu'ils soient. La seule idée de gouvernement, d'administration publique, lui

porte ombrage; elle s'associe dans son esprit à l'oppression, à la violence, à la contrainte, et l'on croirait, à l'entendre, que le pouvoir est l'ennemi naturel de la société. De toutes les objections qui sont faites à notre doctrine, celle-ci pourrait paraître la plus inconcevable, si elle ne se présentait comme le résumé des sentimens politiques résultans du principe de la liberté. En effet, peut-on nous accuser d'aveuglement, parce que nous apercevons un avenir, dont nous nous rapprochons sans cesse, dans lequel cet esprit de résistance, d'opposition et de haine, ne serait plus qu'une anomalie, parce qu'alors la direction serait confiée aux chefs naturels de la société, c'est-à-dire, aux supériorités scientifiques, morales et industrielles? Du reste, nous concevons jusqu'à un certain point le sentiment qui inspire de semblables craintes : M. Dunoyer, préoccupé par des circonstances politiques essentiellement transitoires, suit une *méthode d'observation* précisément inverse de la *méthode positive*; il déduit l'avenir et même le passé du présent, tel qu'il le voit, tel qu'il le sent; il doit infailliblement se méprendre sur l'avenir, méconnaître le passé, et n'avoir qu'un aperçu confus du présent, car le présent n'est, pour le philosophe, que le point qui sépare le passé de l'avenir; pour le reconnaître exactement, il faut avant tout savoir d'où l'on vient et où l'on va.

LES RÉDACTEURS DU PRODUCTEUR.

P. S. M. Dunoyer termine son article en annonçant que l'opinion publique a abandonné la doctrine de Saint-Simon et du *Producteur*, et que ce journal se voit obligé de fermer ses ateliers et de renoncer à paraître.

Nous devons rectifier cette annonce officieuse, en rappelant que, par une circulaire adressée au public, nous l'avons instruit de la *suspension momentanée* du Producteur, et en confirmant l'annonce de la prochaine publication d'un volume de plusieurs cahiers réunis, qui contiendra un *Exposé méthodique et complet de la philosophie et de la politique de* SAINT-SIMON.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

DE LA GRÈCE

AU COMMENCEMENT DE L'ANNÉE 1827.

Nous avons essayé à plusieurs reprises, au printems de l'année 1826, d'attirer les yeux de l'Europe et de la chrétienté sur les scènes d'horreur dont la Grèce était le théâtre (1). Nous nous sommes alors efforcés de faire reconnaître que le sultan des Turcs marchait à l'extermination de tous les hommes qui dans l'Orient appartiennent à la même race et à la même religion que nous, de tous ceux qui peuvent s'élever à la même civilisation. Ce Mahmoud, si féroce par caractère, qui, pour licencier sa propre armée, n'a trouvé d'autre moyen que de la faire massacrer; qui, l'autre jour encore, parce qu'une balle a frappé un homme de sa suite, a fait périr tout l'équipage du vaisseau d'où il la supposait partie, envoyant à la mort

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII (décembre 1825), pag. 674, l'article intitulé : *la Grèce après sa cinquième campagne*, auquel on a joint une note indicative de tous les articles insérés jusque-là sur la Grèce. — Voy. aussi *Rev. Enc.*, t. XXXIII, pag. 655, et ci-dessus, p. 265.

des centaines d'innocens pour atteindre un seul coupable; ce Mahmoud, disions-nous, ne pourrait s'abstenir de poursuivre la nation grecque jusqu'à sa dernière extermination. Nous annoncions qu'après en avoir fini, il serait obligé de livrer à la même boucherie les Valaques, les Moldaves, les Serviens, les Bulgares, les Monténégrins, ceux des Arnautes et des Bosniaques qui professent le christianisme, enfin les Arméniens, si même, accoutumé qu'il est à tuer toujours, il épargnait ses propres Musulmans.

Nous nous sommes adressés tour à tour au public français et au public anglais, au moment où les ruines de Missolonghi, baignées d'un sang si généreux, fumaient encore (1). Nous avons alors demandé à l'Europe, ou d'entendre la voix de l'humanité et de la religion, ou tout au moins d'entendre celle de son propre intérêt. Nous avons montré combien la continuation de ces effroyables boucheries était dangereuse, et pour le repos intérieur des états, parce qu'elle révoltait l'opinion, et pour le repos extérieur, parce qu'elle conservait des semences de guerre prêtes à éclore, et pour la balance politique qu'elle empêchait de se fixer. Aujourd'hui, au moment où nous reprenons la plume, nous craignons à toute heure d'apprendre qu'Athènes ait subi le sort de Missolonghi; que les superbes monumens qui faisaient l'admiration du monde, et les valeureux descendans de ceux qui nous laissèrent ces prodiges, et les braves qui les ont si long-tems défendus, aient tous péri dans un désastre commun. Nous savons, en effet, que Griziotti, à la tête de mille soldats grecs, est bloqué dans l'Acropolis, depuis le 30 juin dernier, par Kurschid Pacha, qui commande quinze mille Turcs dans la Grèce orientale : nous savons que le généreux Fabvier, apprenant que les assiégés manquaient de poudre, a eu la hardiesse de pénétrer jusqu'à eux le 1er décembre, avec cinquante officiers Philhellènes,

---

(1) Voyez *le Courrier Français*, des 16 mai, 5 et 12 juin, et 13 juillet; *the Representative*, du 1er juin; *the New Monthly magazine*, 1er juillet; et *Oriental Herald*, août 1826.

et cinq cents soldats, qui, au lieu de prendre aucun bagage, avaient chacun rempli leur havresac de poudre; mais il n'a point pu sortir avec ses braves, ainsi qu'il l'avait compté, et comme tout combustible manque dans la citadelle, comme elle ne contient plus un logement qui soit à l'abri des injures de l'air, ces hommes, presque nus, ont horriblement souffert du froid durant cet hiver si rigoureux. Pendant huit mois, la garnison n'a cessé d'éprouver toutes les misères d'un blocus qui l'a privée de tous les objets nécessaires à la vie, même des moyens de cuire son pain. Chaque jour, elle voit la mort en face; l'un des plus admirables monumens d'Athènes, le temple d'Érechtée, vient d'être renversé par l'artillerie turque; ses ruines ont écrasé la veuve du général Gouras et ses enfans. Le 20 février, il ne restait plus dans l'Acropolis que pour quarante jours de vivres et de munitions: jusqu'alors, tous les efforts des Grecs pour la débloquer avaient échoué, et quand les braves que commande Fabvier auront succombé, l'ordre est donné par le sultan de détruire jusqu'aux derniers restes de ces temples qui ont trop long-tems, au gré des Turcs, attiré l'attention de l'Europe.

Dans cette crise terrible, la Grèce, entourée d'effroyables dangers, n'est point unie pour les repousser; elle n'obéit point à une impulsion commune ponr diriger les forces que ses douleurs mêmes lui rendent dans son agonie. Deux assemblées législatives, à Castros et à Égine, s'accusent l'une l'autre; des factions opposées se menacent en divers lieux, et nulle part on ne trouve d'obéissance ou de confiance en l'autorité. Ceux qui ont déjà tant fait de mal aux Grecs tirent de ces dissensions une accusation contre eux, et les déclarent incapables de se gouverner: ceux dont la charité s'épuise, ou dont le cœur se fatigue à sentir une si longue pitié, accueillent ces accusations, et détachent leur pensée des Grecs, qu'ils regardent comme incorrigibles. Cependant, ce ne sont pas les Grecs qui sont à blâmer; leurs dissensions résultent en même tems de la supériorité de leurs talens et de l'excès de leurs souffrances. Ce n'est point à Napoli de Romanie ou à Égine, c'est à Constantinople,

c'est à Vienne qu'il faut demander compte de leur état de désorganisation sociale.

La jalousie, la défiance, la désobéissance, sont en effet les conséquences nécessaires, inévitables de la détresse à laquelle un peuple si actif, si spirituel, si audacieux a été exposé. Dans les sociétés tranquilles et régulières de l'Europe civilisée, quand bien même nous blâmons quelquefois notre gouvernement, quand bien même il nous paraîtrait odieux ou stupide, nous continuons à nous y soumettre, parce que nous savons bien que le mal qu'il nous fera éprouver par sa mauvaise administration n'est rien à côté du mal que nous attirerait la révolte. Par notre soumission nous ne risquons que quelques écus, tout au plus quelques vexations; mais, par la rébellion, nous risquerions toute notre fortune, et même notre tête. En Grèce, c'est tout le contraire : l'existence même de la société est tellement compromise qu'il n'y a presque pas une fausse opération de l'un des pouvoirs constitués, et de l'un des capitaines, qui ne puisse entraîner la perte de la fortune ou de la vie de tous ses administrés. Chacun en Grèce joue toujours son tout avec le gouvernement, et le cimeterre du Turc est toujours plus près de la tête de chaque Hellène que le glaive de la justice. La critique de nos gouvernemens n'éveille en nous que des intérêts secondaires; aussi, tout ce qui affecte directement notre santé, notre fortune, nos affections, notre réputation, même nos plaisirs, suffit pour nous en distraire; mais qu'on juge avec quelle anxiété le Grec exerce cette même critique, de quel œil il suit les décisions de ses chefs, quand il sait que de leurs fautes doivent dépendre le déshonneur, l'esclavage, le supplice de lui-même et de tous les êtres qui lui sont le plus chers.

D'ailleurs, parmi les peuples qui obéissent si facilement, le Turc, l'Autrichien, bien d'autres encore ne pensent pas; ils sont accoutumés à se soumettre, lors même que leurs plus graves intérêts dépendent de l'exécution des ordres qu'on leur donne : ils les accomplissent sans y réfléchir, sans se donner la peine de les comprendre; ils reconnaissent leur propre infériorité, leur incapacité pour juger ce qui convient à leur patrie. Ils ne

lient point les effets avec les causes, ils ne prévoient point l'avenir, ils obéissent parce que leurs pères ont obéi, et que ceux qui commandent les ont de tout tems dispensés de tout exercice d'une faculté intellectuelle. Mais le Grec, qui, pour améliorer sa condition, a secoué un joug qu'il a toujours détesté, et sous lequel ses pères ont long-tems gémi, ne reconnaît d'autres chefs que ceux qu'il a jugés capables de le sauver. Il ne leur doit rien, il ne leur a point accordé une confiance illimitée; jour par jour, heure par heure, il les juge, pour s'assurer s'ils méritent qu'il continue à leur confier le dépôt de sa destinée; et il les juge avec cette perspicacité, avec cette finesse, qui en tout tems ont mis ce peuple au-dessus de tous les autres, et qui semblent avoir fait de lui une nation de chefs plutôt que de soldats. Or, l'étude de l'homme nous apprend qu'il n'y a identité de pensées que parmi les esprits bornés. Plus chacun exerce son jugement propre, et plus les opinions sont variées. Est-il étrange que, chez un peuple où chacun est habile, où chacun exerce toute la puissance de son entendement, parce qu'il s'agit de ce qui lui importe le plus au monde, on rencontre la plus grande opposition dans les jugemens?

Ce n'est pas tout; lorsque le Grec se défie de ses chefs, lorsque chaque chef se défie de celui qui doit concourir avec lui, ils n'ont pas tort; ils savent que ceux à qui ils obéissent sont sans cesse appelés à les sacrifier à des intérêts plus pressans; les forces de l'état, ses richesses, sont sans cesse inférieures à ses besoins. Pour venir au secours d'Athènes, il faut laisser Ibrahim-Pacha, qui a son quartier à Tripolitza, maître du Péloponèse; pour ravitailler l'armée, il faut négliger la flotte; pour tenir la campagne, il faut que les milices abandonnent leurs foyers, et y laissent leurs femmes, leurs enfans, leurs récoltes à la merci des Turcs. L'intérêt de la commune patrie le demanderait; mais où est la commune patrie? Cet être idéal qui a inspiré tant de grandes actions n'a pas encore commencé à exister pour les Grecs. Ils connaissent la patrie qu'ils voient, leur village, leur montagne, leur île: ils sont Athéniens, Moréotes, Hydriotes, Crétois, Acarnaniens; ils se dévouent pour

ceux qui sont vraiment, à ces titres, leurs concitoyens; et pour eux l'héroïsme ne leur a pas manqué; mais ils ne sont pas, ils ne peuvent pas encore être vraiment Hellènes. C'est nous qui, en considérant la Grèce de loin, lui donnons un corps, tandis qu'elle ne présente à ses fils que des membres épars. Comment le Mainote ou le Sphactiote, qui ne sont jamais sortis de leurs montagnes, pourraient-ils connaître la patrie commune? Ne lisant point, ils n'ont jamais su ce que ces prétendus compatriotes faisaient chacun chez eux; ils n'ont ni journaux, ni poste aux lettres pour se communiquer leurs pensées. Ils n'ont jamais agi en commun, ils ne se sont jamais secourus les uns les autres; le maître qui les opprimait s'efforçait en même tems de les tenir divisés. Chacun avait tout près de lui son ennemi domestique; l'habitant des îles se croyait appelé à se défendre contre le Turc d'Asie; l'Acarnanien, le Souliote, contre l'Albanais; le Moréote contre le Turc de Lala, de Tripolitza ou de Patras; le Livadien contre les janissaires de Corinthe et d'Athènes. Les haines étaient locales, et elles se transmettaient des pères aux enfans, plutôt qu'elles ne se communiquaient de province en province. En effet, la Grèce n'aura long-tems, quoi qu'on fasse, que des intérêts locaux; aussi n'a-t-elle et n'aura-elle qu'un gouvernement local. Elle peut reconnaître en paroles des constitutions diverses; mais, tant que le peuple ne sera pas changé, elle demeurera en réalité une confédération de petits états. Cette forme de gouvernement a ses avantages, comme ses inconvéniens; aucune autre ne peut associer un plus grand nombre de citoyens à la défense du territoire, ne peut mieux changer toute la classe virile de la population en une bonne milice; mais aucune autre n'a plus de peine à transporter à son gré cette milice sur le point le plus menacé. La Suisse, la Hollande, les États-Unis, n'ont eu à cet égard aucun avantage sur la Grèce. Chacune de ces confédérations a éprouvé dans l'occasion la même résistance de la part de chaque canton, de chaque état, lorsqu'elle voulait que ses milices abandonnassent leurs foyers, pour en défendre d'autres.

Le gouvernement grec n'est donc souvent pas obéi, lorsqu'il

ordonne aux citoyens des choses qui feraient le bien de tous, mais qui feraient le mal de ceux à qui il les commande. Peut-être il n'est pas obéi quelquefois, parce qu'il commande des choses qui ne profiteraient qu'aux chefs. Et comment pourrait-il en être autrement? On se plaint de voleries, on se plaint de dilapidations; mais se représente-t-on bien la condition d'hommes qui souvent ont faim, ou dont les enfans ont faim? Peut-on s'étonner que les sentimens naturels l'emportent en eux sur les sentimens patriotiques? Lorsqu'un capitaine reçoit une distribution de vivres, presque toujours on prétend qu'il y a eu gaspillage ou chez lui ou chez ses soldats. Mais lui-même il n'a jamais touché de solde, il n'en attend point, il a peut-être dépensé jusqu'à son dernier écu. Est-il donc bien étrange qu'il détourne une partie du blé dont il est dépositaire, pour l'échanger avec l'homme affamé qui lui fournira, qui peut-être lui a dès long-tems avancé les souliers, les habits, les armes, sans lesquels il ne peut plus tenir la campagne? Est-il bien étrange que chacun de ses soldats, au lieu de ne prendre que la ration qui lui est absolument nécessaire, transmette une partie de ses munitions à sa femme, à ses enfans dont il voit la souffrance? On parle de la cupidité des Grecs, de leur mauvaise foi; qui sont ceux d'entre nous qui résisteraient à une telle épreuve? Qui sont ceux qui y résisteraient sept ans? Combien ceux qui accusent la cupidité des Grecs connaissent mal les tentations irrésistibles de situations aussi violentes! Combien ils se font une fausse idée du respect pour la propriété, de la probité, qui peuvent survivre dans un pays où il ne reste plus aucune garantie! Qu'ils le demandent, non point à des peuples barbares, mais à des Français, à des Anglais, si le respect de la propriété les retenait bien long-tems quand ils étaient en campagne. Qu'ils demandent si, même entre camarades, quand ils avaient faim, dans la campagne de Moscou, ils étaient bien scrupuleux à ménager les munitions l'un de l'autre!

On n'accuse pas seulement les chefs, on accuse aussi les riches de manquer de patriotisme, de refuser aux besoins urgens de leur patrie des trésors qu'ils s'exposent à perdre avec

elle. Au commencement de la campagne de 1826, une armée grecque réduite au désespoir par les privations demandait aux primats d'Athènes de lui avancer au moins un mois de solde. Les primats protestaient qu'ils n'avaient point d'argent; ils ne voulaient pas même, pour satisfaire les soldats, escompter les lettres de change qu'offraient deux généreux étrangers, et ils n'ouvrirent leurs cachettes que lorsque le capitaine eut permis le pillage d'une première maison. Qui faut-il accuser ici? ni les soldats, ni les primats, mais l'état affreux d'un pays où rien ne peut être sauvé que ce que l'on cache. Les primats savaient bien qu'aucune loi ne les protégeait, qu'ils ne pouvaient compter sur aucun avenir, que chaque jour ils pouvaient attendre le sort qui les a atteints en effet, aujourd'hui que leurs maisons sont rasées ou occupées par les janissaires, et que leurs champs ne leur appartiennent plus. Les pièces d'or et d'argent qu'ils cachaient avec tant de soin, qu'ils avaient mis peut-être tant d'avidité à acquérir, représentaient pour eux la vie tout entière, au moment où ils seraient obligés de fuir et de se cacher. Par elles seules, ils pouvaient espérer de se dérober avec leurs familles, au massacre d'abord, à la famine ensuite. Ce n'est pas la mort seulement qui se présente sans cesse à leurs yeux, c'est le tableau de supplices épouvantables, de souffrances atroces, auxquelles eux-mêmes, et tout ce qu'ils ont de plus cher, sont sans cesse exposés. Faut-il s'étonner si, poursuivis par cette constante terreur, ils ne sont pas toujours fidèles aux lois du patriotisme, de la délicatesse, de la probité même? Qu'on leur rende une condition supportable, et les vertus communes se retrouveront chez eux; mais qu'on leur tienne compte de l'héroïsme qu'il leur faut souvent, pour résister à une tentation qui chez nous ne se ferait sentir qu'à un malhonnête homme.

Au milieu de cette désorganisation et de la société et du cœur humain lui-même, la septième campagne s'ouvre pour la Grèce, avec des circonstances faites pour glacer de terreur. L'ennemi est partout en nombre supérieur; il a détruit toutes les habitations de la Grèce occidentale, et n'a laissé que les bois pour

refuge à la population : il assiége la capitale de la Grèce orientale, il est maître de toutes les plaines, de toutes les parties fertiles de la Morée, il menace toutes les îles. L'une après l'autre, les villes succombent, et leurs antiques monumens disparaissent; les campagnes ont cessé d'être cultivées, les champs ne sont plus ensemencés, les greniers sont vides, et l'on n'attend point de récoltes pour les remplir; il n'entre plus d'argent au trésor; il n'y a plus nulle part ni commerce, ni industrie, ni produits d'aucun genre; et tant de malheureux, la rage et le désespoir dans le cœur, accusent leurs chefs, s'accusent les uns les autres, et comme l'équipage de *la Méduse*, égarés par la faim, ils sont sur le point d'en venir aux mains entre eux. Mais, si l'on n'a pas voulu les sauver pour l'honneur de l'humanité et de la religion, le moment est venu de les sauver pour nôtre intérêt à nous-mêmes. Plus leur détresse augmente, et plus le danger se rapproche de nous.

Il n'appartenait qu'à un diplomate aussi frivole que cruel, aussi incapable de comprendre les sentimens généreux que d'en éprouver d'énergiques, aussi vain de quelques méprisables succès auprès des femmes, qu'enorgueilli d'avoir fait reculer la liberté de l'univers, d'oser dire : « Eh bien oui; trois ou quatre millions de Grecs seront massacrés, nous laisserons faire, mais à ce prix nous aurons la paix. » Au contraire, à ce prix il aura la guerre; il l'a déjà; il en a du moins les soucis, les dangers et les dépenses. Trois ou quatre millions d'hommes ne périssent pas par le glaive, aux portes de l'Europe civilisée, sans que l'univers tout entier éprouve d'effroyables convulsions. Celui qui avait signé l'arrêt de leur extermination en masse n'a donc pas prévu que ces hommes, les plus actifs, les plus ingénieux, les plus entreprenans de tous ceux que l'histoire nous a fait connaître, n'attendront pas patiemment, sur le seuil de leurs maisons abattues, les effets du glaive, de la misère ou de la faim. Il n'a pas prévu qu'ils se défendraient avant de mourir, qu'ils se défendraient aux dépens de cette civilisation qui les a repoussés; que les conséquences d'un désespoir auquel on ne vit jamais réduire à la fois une si grande masse d'hommes bouleverseraient l'Orient

tout entier; que le brigandage détruirait jusqu'aux derniers produits de ces provinces dont nos vaisseaux venaient acheter les récoltes; qu'il ruinerait ces marchands turcs, dont la pratique semblait si avantageuse, qu'on ne pouvait la payer par trop de sang; que la piraterie infesterait tous les rivages de l'Orient, et obligerait, pour protéger le commerce, à entretenir dans les mers de la Grèce, pendant plus long-tems, et à plus grands frais, des escadres aussi fortes que celles qui auraient suffi pour assurer son indépendance.

La marine des trois seules îles d'Hydra, de Spezzia et de Psara, compte aujourd'hui quinze mille matelots. Ces hommes, qui ont des femmes et des enfans, ont aussi des entrailles de pères pour les créatures auxquelles ils ont donné le jour. Ils les voient souffrir de la faim, et personne ne leur offre plus de solde, personne ne leur fait plus d'avances; car tout commerce, toute navigation ont cessé, ou ne peuvent plus s'exercer que par ces vaisseaux autrichiens, sardes, siciliens, français, anglais, qui parcourent encore ces mers. Ceux-ci sont garantis des chances de la guerre par leur neutralité : souvent ils approvisionnent les Turcs, souvent ils transportent d'un marché à l'autre les dépouilles des Grecs, quelquefois leurs femmes et leurs enfans réduits en esclavage. Ils jouissent de la protection des lois, ils prospèrent, ils n'ont rien à craindre, au milieu d'êtres parvenus au dernier terme de la misère. Faut-il donc s'étonner si les matelots grecs se jettent avec fureur dans leurs bateaux, dans leurs mysticks, pour exercer la piraterie, pour attaquer, pour piller tous ceux qu'ils peuvent atteindre. Ils dépouillent ceux qu'ils trouvent sur leurs mers, parce qu'ils ont faim, parce que leurs enfans ont faim. Ils les maltraitent, ils les tuent, non pas seulement pour ne point avoir à craindre leurs dénonciations, mais pour les punir d'être heureux : car, tandis qu'ils languissent dans la peine et qu'ils ont le désespoir dans l'âme, ils éprouvent des sentimens de haine pour ceux qui prospèrent, et qui croient ne courir aucun danger. Il y a un point où toute détresse se change en fureur; n'accusons pas alors le malheureux, plaignons-le, c'est la nature humaine.

Mais, dira-t-on, le marquis Paulucci et d'autres amiraux ont poursuivi ces pirates, ils ont brûlé leurs vaisseaux, ils ont noyé ou pendu leurs équipages. Si les matelots grecs ne sont que quinze mille, on en verra la fin, et les mers d'Orient seront alors tranquilles et desertes. — Non, on n'en verra point la fin; car la même misère, la même détresse qui pousse les marins à la piraterie, pousse les habitans des îles à se faire marins, pousse les habitans des continens à se réfugier dans les îles. Au milieu des mille canaux de la mer Égée, personne n'est absolument étranger à la vie de mer; personne, après avoir fait le métier de clephte ou de palicare, après avoir exercé son corps à des combats athlétiques, n'a besoin d'un long apprentissage pour recommencer sur les eaux la guerre de partisan. Le pauvre fugitif dont la chaumière est incendiée, dont la vigne et l'olivier ont été abattus, quand il voit passer rapidement autour de ses promontoires ces mysticks montés par des guerriers, sait qu'en s'y embarquant il y trouvera la subsistance, la vengeance, peut-être la richesse. En effet, depuis six ans l'œuvre d'extermination continue dans la Grèce; des milliers de victimes ont succombé par le glaive, par la faim, par la fièvre; mais le nombre des pirates n'a pas diminué; il a augmenté, au contraire; il augmentera tandis que toutes les autres classes de la nation diminueront, jusqu'à ce que le dernier Grec ait succombé; ou jusqu'à ce que des conditions acceptables aient été accordées à la Grèce : car alors, ceux que le désespoir pousse au brigandage maritime retourneront avec empressement à l'industrie, et à une vie plus tranquille.

Aujourd'hui, quelques villes, quelques cantons de difficile accès, beaucoup d'îles surtout, sont encore à l'abri de la vengeance des Turcs. Mais, si la guerre les atteint une fois, la fureur de tant de victimes réduites au désespoir, et qui ne pourront plus se faire d'illusion sur le sort auquel on les destine, en deviendra plus redoutable. Les pirates aujourd'hui n'infestent que les mers du Levant : bientôt toute la Méditerranée en sera couverte. Les fugitifs arrivés en Europe n'implorent encore aujourd'hui que notre charité; mais, quand les vaisseaux grecs

seront tous employés à transporter sur nos rivages les habitans de toute une province, fuyant devant leurs bourreaux, ces bandes errantes prendront de force ce qu'elles ne pourront plus obtenir par leurs prières. Les Calabres tremblent aujourd'hui devant quelques centaines de bandits; que sera-ce quand elles en contiendront peut-être plus de cent mille? Les plus éclairées des puissances chrétiennes ont enfin ouvert les yeux. L'Angleterre, la France, la Russie, sont d'accord, à ce qu'on assure, pour mettre un terme à tant d'horreurs. Quelles se hâtent cependant, qu'elles arrêtent sans tarder davantage l'effusion du sang, si elles veulent sauver les Grecs, et sauver la paix de l'Europe.

Ces puissances ont le droit de dicter la paix à la Porte, parce qu'il est des crimes qui, par leur énormité, mettent un gouvernement hors du droit public; et celui de Mahmoud, lorsqu'il veut détruire les peuples qu'il dit ses sujets, est de ce genre. Ce n'est pas aux Grecs seulement qu'il a déclaré la guerre, c'est à la société des chrétiens, c'est à l'humanité tout entière. Le projet épouvantable qu'il a poursuivi pendant six ans, a porté le trouble et la fermentation chez tous ses voisins; il y porte aujourd'hui le danger. Que les puissances déclarent qu'elles ne reconnaissent plus la guerre criminelle qu'il fait à la religion et à la race qu'il veut anéantir, pour un de ces actes de souveraineté que le droit public respecte : qu'elles introduisent dans les forteresses assiégées, des vivres, des munitions, des soldats, pour les mettre en état d'attendre l'issue des négociations; qu'elles imposent enfin l'armistice, en tournant les armes contre celui qui voudra poursuivre les hostilités. Il ne s'agit point d'une croisade contre les Turcs, il ne s'agit point d'envahir leur territoire, il ne s'agit point de les chasser de l'Europe. La chrétienté n'est appelée aujourd'hui qu'à se défendre; qu'elle dise au croissant : « Tu as été jusque-là, tu n'iras pas plus avant. Si tu nous attaques dans les villes de la Grèce, c'est à nous que tu auras affaire; mais nous ne demandons, pour nous et pour les nôtres, que paix et que respect des droits désormais acquis. » Le Turc, qui déjoue toutes les négociations

par des lenteurs affectées, ne saurait entendre que ce langage.

Lors même que le sang aura cessé de couler, tout ne sera pas fait sans doute; et les puissances, après avoir assuré à la Grèce le droit de vivre, regarderont peut-être comme une partie de leur tâche l'établissement du gouvernement sous lequel elle vivra. Les Grecs ne sont plus en mesure de se rendre difficiles sur les conditions. Que leurs personnes, que leurs propriétés soient en sûreté, et ils auront fait un heureux échange, et ils travailleront avec ardeur à se relever de leurs désastres. Mais l'Europe, pour son propre intérêt aussi bien que pour son honneur, pour garantir son repos, pour favoriser son commerce, doit ambitionner de leur donner un gouvernement qui, le plus tôt possible, les ramène à la vie civile, et leur fasse chercher leur subsistance et leur gloire dans l'industrie, non dans les entreprises hasardeuses. Pendant quatre siècles, la Grèce a été soumise à une effroyable tyrannie; pendant six ans, elle a été livrée à des bandes de bourreaux; il lui faut, pour la paix de toute l'Europe, un gouvernement sage qui la calme, et non un joug oppressif, qu'elle chercherait bientôt à rejeter avec de nouvelles convulsions.

Avant tout, il faut que son gouvernement soit tel que peut le supporter un pays pauvre, car la misère de la Grèce est à présent épouvantable; à peine y trouve-t-on une ville, un village, un hameau, qu'il ne faille pas rebâtir en entier, et dans un pays sans gouvernement, il n'y a pas de maisons isolées. Presque tous les troupeaux ont été détruits; les orangers, les oliviers, les vignes, les ceps de raisin de Corinthe, ont été coupés pour être brûlés, ou ont été si long-tems laissés sans culture qu'à moins de coûteuses avances on ne pourra les rétablir. Les champs demeurés en friche devront être défoncés de nouveau; presque tous les instrumens d'agriculture ont été détruits, presque tous les magasins sont vides, presque tous les capitaux sont dissipés. Certes, ce n'est pas avec cette pénurie que la Grèce peut payer un tribut à la Porte, et défrayer en outre le luxe d'une cour. On assure qu'il a été question plus d'une fois de lui donner un roi, issu de quelqu'une des familles royales d'Europe.

Mais, outre que ce serait un sujet de discorde pour les puissances médiatrices, ce serait faire à la plus favorisée un triste présent. On ne peut plus rien prendre à la Grèce; pour y régner, il faut désormais y apporter de l'argent : et même alors, celui qui commandera ne sera pas mollement couché sur des roses. Après tout, le pouvoir ne se crée pas : il faut que ses élémens existent dans le pays où on l'établit. Or, dans la Grèce, les seuls élémens qui existent sont ceux d'une aristocratie locale. Les impôts ne peuvent être perçus, la justice ne peut être rendue, la milice ne peut être armée et commandée, les intérêts municipaux ne peuvent être défendus que par les autorités locales qui préexistent déjà. Ces autorités locales seront encore long-tems le vrai, le seul gouvernement; ce sont elles qui font de la Grèce une fédération, et qui la maintiendront telle, soit qu'on lui donne un roi, un hospodar, ou un sénat. Le pouvoir central que les médiateurs lui donneront, ou ne gouvernera que par l'entremise des aristocraties et des autorités locales, ou tombera, s'il veut entrer en lutte avec elles. La faute, si c'en est une, n'en est pas à la Grèce, où l'on trouve plus d'intelligence, plus de disposition à la civilisation que dans presque aucune autre partie de l'Europe; la faute en est à la Turquie qui l'a long-tems démoralisée; la faute en est à la chrétienté qui l'a laissée six ans en proie aux plus horribles calamités. Dans cette lutte terrible, les passions violentes ont détruit les habitudes de l'obéissance. Si elle se prolongeait encore long-tems, l'anarchie pourrait jeter de si profondes racines qu'il faudrait des siècles pour ramener enfin la société à un état paisible.

Il ne faut donc point se flatter qu'au moment où les hostilités cesseront, la Grèce devienne semblable à l'un des états policés de l'Europe. Il faudra beaucoup de tems avant que de nouveaux capitaux relèvent les habitations, raniment l'agriculture, l'industrie, le commerce; avant que le gouvernement soit régulièrement obéi, que la force publique soit organisée, que les impôts soient payés, que les tribunaux fassent respecter les lois. Jusqu'alors, peut-être sera-t-il nécessaire que des garnisons anglaises, françaises et russes, dans quelques-unes des

principales villes, protègent les Grecs, et contre leurs voisins, et contre eux-mêmes. Cependant, tous ces hommes impétueux et désordonnés, qui ont grandi au milieu des troubles, rentreront les uns après les autres dans la vie civile, ou disparaîtront dans l'ombre. Chaque année, l'agriculture, l'industrie, le commerce, acquerront plus d'importance, et créeront de nouvelles notabilités, moins dangereuses que celles des capitaines de clephtes : la Grèce enfin arrivera à l'ordre légal et à la civilisation, et elle bénira les puissances et l'Europe qui l'auront aidée à y rentrer.

Que ces puissances poursuivent donc avec constance, avec vigueur, surtout avec célérité, l'œuvre dont elles se sont chargées. Si leur langage est ferme, s'il est appuyé par des actions énergiques, il ne leur faudra que peu d'argent et peu de semaines pour arrêter sans danger une suite de calamités qui ont fait l'effroi de l'humanité et la honte de notre siècle. Si leur conduite est faible et pusillanime, les Turcs, qui ont toujours cru tout gagner en gagnant du tems, les tromperont, et pendant les négociations poursuivront la guerre. Cependant, ce que l'Europe doit faire aujourd'hui, si elle diffère, elle sera toujours forcée de le faire plus tard, avec plus de difficultés et de dangers, et moins de succès; car, quelque effrayant que soit le commencement de cette septième campagne, quelque calamiteux que soit l'état de la Grèce, quelque rapide qu'y soit la destruction de la race humaine, la lutte n'est pas près de finir, et le danger que fait courir au monde civilisé un peuple réduit par une atroce proscription au plus affreux désespoir, irait croissant, pendant des années encore, jusqu'à ce que le dernier des Grecs fût exterminé.

J.-L.-L. DE SISMONDI.

NOTICE

SUR LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Nous aimons à fixer tour à tour l'attention de nos lecteurs sur quelques parties de la France, pour y signaler les progrès de l'industrie et de la civilisation, et nous parcourons ainsi, peu à peu, avec le même esprit d'observation, à mesure que l'occasion s'en présente, les différentes contrées du globe. Nous avons déjà donné *trois Notices* détaillées, l'une sur le *département de la Moselle* (*Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 517); l'autre *sur la Corse* (*Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 561); la troisième sur le *département du Nord* (voy. ci-dessus pag. 18). Un Précis sur la topographie, les monumens, les productions et le commerce du département de la Marne, sur les mœurs et le caractère de ses habitans, paraît aussi devoir présenter un intérêt particulier.

Division topographique et population. — Le département de la Marne se partage en cinq arrondissemens, dont les chefs-lieux sont Épernay, Reims, Vitry, Sainte-Menehould, et Châlons. Sa population, portée à 311,017 habitans, dans le recensement de 1805, n'était plus, en 1820, que de 309,444 individus. Cette différence a pour cause l'invasion étrangère, où beaucoup de paysans champenois sacrifièrent noblement leur vie pour la défense de la patrie.

Description topographique. — La rivière qui lui donne son nom court du levant au couchant, et le coupe en deux parties à peu près égales. Celle du nord, excepté les environs de Saint-Thierry et de Fismes, est un pays presque sans verdure et sans eau. Le regard s'y prolonge sur des terres stériles, sans pouvoir s'arrêter sur un buisson; seulement, et à de longues distances, s'élèvent de chétifs hameaux, composés de cabanes couvertes de chaume, et dont la couleur grise se confond à l'horizon avec les herbes sèches de la plaine. Nul mouvement au dehors, partout règne le silence; occupé de travaux

sédentaires pour les manufactures, le villageois quitte rarement sa demeure.

Aux environs de Vitry, et surtout au milieu du bassin d'Épernay, la scène change. Ici, des prairies immenses suivent, comme une écharpe de verdure, les sinuosités de la rivière; là, des côteaux, chargés de vignes et d'arbres fruitiers, présentent l'aspect riant d'un jardin cultivé. Au sommet des collines apparaissent les chênes majestueux de la forêt de Montchenaux. Un spectacle ravissant au mois de mai ou d'octobre est celui d'Épernay, aperçu du haut des belles terrasses de M. de la Boulaye, au village d'Aï. Il semble que la nature ait voulu parer ce vallon de toutes ses richesses : on marche, en le parcourant, de surprise en surprise; mais, arrivé aux délicieux bocages de Saint-Martin d'Ablois, l'admiration s'épuise, à la vue des fontaines du Sourdon. On y voit gravées sur le hêtre le plus élevé plusieurs pièces de vers en diverses langues. On a traduit de l'italien celle qui suit :

La Prière.

Le chant cesse, il est nuit. Le pieux solitaire
A béni du hameau le peuple rassemblé ;
Et du pied des autels à son humble chaumière,
Le pauvre qui pleurait retourne consolé.
Et moi, jeune orphelin, seul dans le sanctuaire,
Je n'ose encor l'abandonner;
Dans mon foyer désert je n'ose retourner,
Je n'y trouverais plus ma mère !
Hélas ! il m'en souvient : dans ses yeux expirans,
Lorsque l'ange des morts éteignit la lumière,
O vierge, disait-elle, exauce ma prière ;
D'un fils abandonné protége la misère !
Les orphelins sont tes enfans.
Moi, je t'implore aussi toi qu'implorait ma mère.
Sur l'enfant qu'elle aimait verse un regard d'amour.
Je ne demande pas les trésors de la terre ;
Je ne veux que l'espoir de la revoir un jour...

Monumens gothiques. — En quittant les belles scènes de la nature pour nous occuper des travaux des hommes, nos premiers regards se portent sur la cathédrale de Reims, regardée avec raison comme un chef-d'œuvre d'architecture gothique. Un poëte, en parlant du Jupiter de Phidias, disait qu'il avait ajouté au respect des peuples pour les dieux ; on peut donner au temple du Sacre un éloge semblable. Il n'existe point en France de monument de ce genre qui égale en beauté celui de Reims; il frappe d'une même admiration les artistes et le vulgaire. La fondation de l'église de Saint-Rémi remonte aux premiers âges de la monarchie; ses colonnes à l'intérieur ont les belles formes de l'architecture grecque. Auprès de ce monument s'élève un des plus magnifiques hôpitaux que possède la France. Reims a vu s'achever récemment son Hôtel-de-Ville, commencé sous le règne de Louis XIII, et qui ferait honneur aux architectes les plus habiles de notre siècle. On peut comparer ses promenades aux plus belles qui existent dans les autres villes de France, Paris et Versailles exceptés.

L'église cathédrale de Châlons n'est remarquable que par sa position sur un souterrain creusé par les Druides. Là, les prêtres des Gaules venaient, tous les mois, réciter des poésies, et offrir des libations de sang humain au dieu Teutatès. Au-dessus de son autel était la statue d'une vierge, avec cette inscription : *Virgini parituræ.* Un autre monument druidique, composé de douze pierres énormes rangées en cercle autour d'une treizième, se trouve entre Germiers et Nogent.

Aux environs de Reims, une butte circulaire, appelée le *Mont d'Arênes*, est le dernier vestige d'un cirque romain. L'arc de triomphe, que l'on aperçoit auprès de la Porte-Mars, fut élevé à César par les Rémois, ses alliés. Les traces du camp d'Attila auprès du village de Cheppe sont encore faciles à distinguer.

Monumens modernes. — Une colonne funéraire, placée entre Valmy et Châlons, porte cette inscription : « *Ici sont morts les braves qui ont sauvé la France, au* 20 *septembre* 1791. *Un soldat, qui avait l'honneur de les commander, le Maréchal* KELLERMANN,

duc de VALMY, *a voulu que son cœur fût placé au milieu d'eux.* »

Parmi les beaux édifices modernes du département de la Marne, on cite l'Hôtel de la Préfecture, à Châlons, regardé comme le plus magnifique du royaume. Ses jardins, baignés par la Marne, s'étendent jusqu'aux promenades du Jard, que l'on admire encore après avoir vu celles de Reims.

Histoire, lois politiques et lois civiles. — De l'examen des choses, passons à celui des hommes. A l'exemple de leurs pères, les Champenois sont en général prudens; mais, dans l'occasion, ils savent allier la bravoure à la prudence. César, qui se connaissait en hommes, les associait à ses troupes dans les éloges qu'il donnait à leurs exploits. A aucune époque de leur histoire, ils n'ont abandonné le soin de leur liberté; et les Romains, qui avaient su les vaincre, renonçaient à les dompter.

Sous le gouvernement des comtes de Champagne, les villes du département de la Marne avaient encore des constitutions républicaines.

Si Reims eut à souffrir le despotisme de plusieurs archevêques, il dut à quelques-uns d'entre eux ses institutions les plus sages.

Le pouvoir des municipaux à Châlons fut maintenu, au milieu d'une foule d'obstacles; la servitude n'y fut jamais honteuse, parce qu'elle ne fut jamais volontaire.

Des traces du jury se trouvent dans une vieille charte, donnée à Meaux, en 1226, aux habitans de Fîmes. « Si quelqu'un de la communauté, y est-il dit, a fait mal, le chef peut le bannir aussi long-tems qu'il paraîtra juste, à lui et à ses jurés. A l'exception du vol, du rapt et du meurtre, tous les crimes seront justiciables du chef et de ses jurés. »

On pourrait citer beaucoup d'autres preuves de leur caractère indépendant, que le tems n'a point affaibli, et qu'ils manifestent encore, à l'époque des élections (1).

---

(1) La nomination d'un de nos députés les plus distingués par sa probité politique et par son éloquence (M. ROYER-COLLARD), est une preuve honorable de l'esprit de sage indépendance et du patriotisme éclairé des habitans du département de la Marne. (N. D. R.)

Sciences et arts. — Si les habitans ont conservé la fermeté des Francs et des Cattes, leurs aïeux, ils ont aussi conservé long-tems l'indifférence de ces barbares pour les sciences et pour la littérature. On doit au clergé, qui avait à la fois plus de richesses, d'instruction et d'influence que les autres classes de la société, d'avoir protégé les lettres et les arts; et sans doute un pareil service mérite notre reconnaissance. Le clergé seul avait fondé, doté et dirigé l'ancienne Université de Reims. Il négligea trop, il est vrai, l'étude des sciences naturelles, des mathématiques, de l'histoire, de la langue grecque, et surtout celle du droit; mais, il a eu le courage, en luttant contre le torrent, de combattre le mépris que l'on faisait de l'instruction, et il a entretenu le feu sacré, de sorte que le bien qui se fait aujourd'hui est en partie son ouvrage. Puisse-t-il avoir le bon esprit de favoriser encore le progrès des lumières!

Les avantages de l'instruction se font mieux sentir maintenant aux habitans de la Marne : ils sont plus éclairés sur les intérêts de leur commerce, de leur bonheur, et même de leur religion. Témoins, durant la révolution, des effets de l'ancienne ignorance sur les mœurs et sur les sentimens religieux, ils réclamèrent, pour les séminaires où se forment les pasteurs qui doivent guider le peuple, des études solides et complètes.

Enrichis par l'emploi des métiers anglais dans leurs fabriques, par l'établissement des machines à vapeur dans les filatures, et par l'adoption d'un nouveau système d'agriculture, ils cessent de regarder comme inutiles les sciences qui ont préparé ces succès. A l'idée de perdre leur École des arts et métiers, ils furent tous saisis d'effroi.

Les leçons de physique et de chimie, données au Collége royal de Reims par le savant M. Chenou, ont amené plusieurs améliorations dans le travail des teintures. Ceux qui, par un préjugé déplorable, regardent l'instruction du peuple comme inutile, ou même comme dangereuse, ont reconnu, du moins, que l'enseignement public des mathé-

matiques pratiques, donné jadis au Collége, avait formé d'habiles contre-maîtres, ainsi que des ouvriers intelligens dans les ateliers.

Quant aux hommes de bon sens, et assurément ils composent parmi nous la majorité, ils désirent, dans l'intérêt de leur patrie et dans leur intérêt particulier, que les écoles nationales forment d'habiles mathématiciens pour la construction de nos vaisseaux, de nos places fortes, de nos chemins, de nos canaux; d'habiles jurisconsultes pour nos tribunaux, des orateurs éloquens pour les conseils du prince et pour la tribune; des pasteurs éclairés pour la défense de la religion : ils demandent enfin des lumières et de la science, parce que, sans elles, il n'y a pour notre pays, ni gloire, ni puissance, ni bonheur à espérer.

Un ami éclairé des bonnes études, M. Nicole, avait promis d'exaucer leurs vœux : le bien qu'il voulait faire avait pour gage celui qu'il avait fait. Nous ne l'avons point oublié.

Animé des mêmes sentimens, le Conseil municipal de Reims a demandé au Roi l'établissement dans cette ville d'une Académie et d'une École de droit. On compte sur le ministre actuel de l'instruction publique pour appuyer la demande de la ville.

Parmi les partisans de l'instruction, nous devons placer la *Société académique de Châlons*, sans cesse occupée d'objets d'utilité publique : elle a été secondée par le préfet actuel, dans sa direction toujours sage et patriotique.

Industrie. Culture des vignes. — Les progrès des lumières préparent les succès de l'industrie. L'industrie parmi nous se partage en deux branches distinctes : les étoffes et les vins, qui furent long-tems sans réputation.

Un roi de Bohême, appelé Vinceslas, en s'enivrant tous les jours avec les courtisans de Charles VI, réunis à Reims, mit nos vins en crédit parmi les gourmets. François Ier, Henri VIII et Henri II avaient chacun un commissaire résidant à Aï, pour s'assurer le meilleur vin. Le sire d'Aï était un titre que se donnait parfois le bon Henri.

Encouragés par ces éloges qui promettaient de grands bénéfices, les Champenois accrurent l'étendue de leurs vignobles, et choisirent de meilleurs plants, qu'ils cultivèrent avec plus de soin : à dater du règne de Louis XIV, ils furent en possession de fournir les tables les plus délicates.

L'arrondissement de *Reims* a 22,682 arpens de vignes, qui produisent, année commune, 30,728 pièces de vin, dont le prix ordinaire est de 40 à 150 fr. L'arrondissement d'Épernay a 40,000 arpens de vignes, qui produisent 360,000 pièces, dont le prix varie de 200 à 500 fr. La valeur d'un arpent de vignes de rivière, aux environs d'Épernay, est de 4,000 à 10,000 fr.; il en est que M. de la Boulaye évalue 20,000 fr. Le prix des vignes de la montagne, aux environs de Reims, est moindre de $\frac{2}{5}$. On récolte, année commune, dans ces arrondissemens, 5,400 pièces de vins fins, dont la moitié au moins s'expédie pour l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie. Il en coûte 1,200 fr. pour planter en vignes sur la montagne un arpent de terre. Une jeune vigne ne donne aucun produit pendant trois ans, et son produit n'est complet que la sixième année. Sa durée probable est d'un siècle et demi. Les frais de culture s'évaluent à 212 fr.; le bénéfice sur un arpent est, année commune, de 88 fr. Sur les bords de la Marne, un arpent de vignes, estimé 4,000 fr., coûte annuellement 334 fr. pour frais de culture; il produit pour 728 fr.; ce qui laisse un bénéfice de 386, ou 10 p. 100. Toute perte évaluée, l'intérêt ne s'élève pas au-delà de 6 ou 8 pour 100.

Les vignes, arrachées en Champagne par ordre de Domitien, y furent replantées par Probus. Les meilleurs plants sont originaires de l'Ermitage; on les doit au cardinal de Tournon.

Après avoir long-tems essayé d'abriter la vigne contre les gelées du printems, on s'est avisé, depuis quelques années, de placer auprès des ceps de vigne, et du côté du soleil levant, des branches de sapin ou des joncs desséchés : l'ombre que donnent ces rameaux protége le ceps contre l'action trop prompte de la chaleur. On doit cette découverte à M. Moet, riche propriétaire d'Épernay.

La réduction des droits d'entrée en Angleterre est un véritable bienfait pour la Champagne. La Chambre de commerce de Reims l'avait désiré depuis long-tems, et l'on aime à croire que notre gouvernement n'a pas été étranger à cette réduction de droits onéreux, et qu'il obtiendra des avantages analogues pour d'autres branches de l'industrie française. Le système souvent prohibitif des douanes se ressent, à beaucoup d'égards, des tems d'ignorance et de barbarie.

Le ministère acquerrait des droits à notre reconnaissance, en obtenant du gouvernement belge qu'il modifiât la mesure prise contre l'admission par terre des vins de Champagne en Belgique. Un autre abus est de percevoir le même droit sur le vin dans les années d'abondance, et dans les années où la récolte est faible.

Culture des céréales. — Le produit des vignes compose la richesse principale du département de la Marne, où le sol est en général ingrat, malgré les soins donnés à sa culture.

Depuis quelques années, les plaines de Vitry, aussi bien que celles de Fîmes, peuvent former une heureuse exception; les terres arables se sont accrues du tiers, et l'avenir est plein d'espérances dues à la découverte d'engrais fossiles, à l'accroissement progressif des prairies artificielles, à la multiplication des troupeaux, à la suppression graduelle des jachères, et à l'emploi de nouvelles céréales.

Les champs des villages de Cernay, de Chépy, jadis incultes et déserts, sont couverts de sainfoin; le seul canton de Suippe compte 11,000 moutons; il en est de même à Courtizols, près Châlons.

De pareils faits ont frappé les cultivateurs intelligens des environs de Reims, de Vitry, de Caurelles, de Bourgogne et de Pommaque.

Chaque année amène de nouveaux essais en prairies, et la plupart sont heureux. On a peine à concevoir le changement rapide qui s'est opéré dans la fortune des villageois depuis trente ans.

Un habile agriculteur de Reims, M. Petit-Hutin, après

avoir déjà obtenu des succès inouis, s'en propose de plus grands encore par son habileté à composer ses engrais.

M. Barrois, à Bouet, est parvenu à remplacer le faible produit du seigle par celui du blé de Pologne, plus abondant, et dont les produits sont moins incertains.

L'ancienne routine a conservé quelques partisans; elle s'obstine encore aujourd'hui, malgré l'évidence des faits qui la combattent, à produire des céréales qu'elle donne à vil prix, au lieu de multiplier les prairies artificielles, dont la valeur est plus considérable.

Changer en prairies les terres arables qui bordent la rivière, et qu'on appelle *ajaux*, serait une amélioration importante pour l'agriculture.

Le trop long séjour des terres placées dans les écuries pour y recevoir les urines des bestiaux, a des inconvéniens pour leur santé; il en résulte une maladie terrible, appelée *pourriture*. La clôture complète des fenêtres dans les étables a aussi des inconvéniens.

Le plâtre, utile aux terres compactes qui produisent des céréales, est remplacé avec avantage par les cendres sulfureuses, dans les terres légères où croissent le sainfoin, la luserne et la pimprenelle.

On prétend que les fleurs des prairies artificielles où l'on a semé des cendres sulfureuses sont un poison pour les abeilles. L'inconvénient serait grave pour certains cantons, et spécialement pour celui de Ville-sur-Tourbe, où l'on compte souvent jusqu'à 5,000 ruches.

Nous sommes persuadés que le système des baux à long terme, adopté en Angleterre, aurait une influence heureuse sur l'industrie agricole de la Champagne.

Enfin, nous proposons, à la vérité avec un faible espoir de succès, l'établissement de *fermes expérimentales* dans le département de la Marne.

Au soin des terres arables et des prairies, se joint celui des bois que l'on plante dans les terres sablonneuses impropres à toute autre production. Le canton de Fîmes les a multipliés,

depuis cinquante ans, d'une manière prodigieuse. Leur étendue, depuis cette époque, est au moins sextuple.

Les sapins ont été cultivés avec succès à Soudron ; le pasteur du village, M. Gallois, en a donné l'exemple. Écury-sur-Coole en a profité, aussi bien que Marson et Courtizols. A la tête des *novateurs agronomes*, on place M. Loisson, député de notre département.

Le retour des eaux dans les fontaines taries en plusieurs endroits depuis les défrichemens des forêts, l'assainissement de l'air aux environs des nouveaux bocages, sont des résultats qu'on se promet des nouvelles plantations.

Industrie manufacturière. — Le succès brillant de l'industrie agricole ne peut se comparer toutefois à celui de l'industrie manufacturière. Libre des entraves que lui donnait l'ancien régime, elle a déployé toute sa puissance. Chaque année ajoute à son activité et à ses bénéfices. Elle doit son essor principal à M. Jobert, regardé à Reims comme le père du commerce. Le grand avantage de Reims, à cet égard, est de trouver ses laines en France, et d'en tirer à peine un treizième de la Saxe ; celles du Leicester-Shire, dites de Bakevell, seraient seules à sa convenance ; mais le droit dont elles sont frappées à leur sortie d'Angleterre équivaut à une prohibition.

Ces produits, variés à l'infini, sont des tissus mérinos et des schalls de cachemire, inventés par MM. Ternaux et Jobert, des draps fins et communs, des casimirs, des flanelles noires et blanches, des tissus de poils de chèvre, des duvets de cygne, des toilinettes, des voiles, des couvertures, et enfin des *circassiennes*.

Ces dernières étoffes, inventées par la maison Jobert et Ternaux, sont d'une extrême légèreté, et conviennent aux pays chauds, à l'Espagne, à l'Italie, à l'Amérique. La vente en eût été immense, si la politique du ministère nous eût permis d'entrer, sur les nouveaux marchés, en concurrence avec les Anglais. Les circassiennes ont remplacé en France les nankins des Indes, achetés aux Anglais. Sous ce rapport, la fabrique de Reims a servi les intérêts de la France ; c'est une remarque qui

n'a point échappé au Roi, lors de sa visite à l'exposition des produits de l'industrie rémoise.

En 1824, 1,250,000 kilogrammes de laine, estimés environ 4,000,000 fr., travaillés sur 2869 métiers par 15,000 ouvriers, que paient 180 fabricans, ont produit une valeur de 25 à 30 millions. Le commerce de Suippe, et celui de 25 villages environnans, est l'auxiliaire de celui de Reims. Châlons commence à réparer le mal que lui a fait la révocation de l'édit de Nantes. M. Mergez y a établi une belle filature de coton; il la dirige avec cette habileté qu'il a montrée dans les camps et dans les cabinets diplomatiques. On emploie aujourd'hui des métiers anglais dans la fabrique des étoffes; dans les grands ateliers, le mouvement est donné par un manége, par des courans d'eau ou par la pompe à feu.

La France doit à MM. Ternaux et Jobert, Fonsardin et Cokerill, la première filature mécanique de laines peignées et de laines cardées, imitées depuis avec tant de succès.

M. Assy Prévoteau, dans sa manufacture, a le premier fait usage du charbon de terre, amené de la Belgique; la diminution dans le prix du combustible a permis de livrer les produits à des prix moins élevés.

Un service d'un autre genre est celui que M. Arnould-Senard a rendu au département par l'établissement de la banque à Reims.

Les besoins actuels du commerce de la Marne sont l'établissement d'un canal ou d'un chemin en fer, qui communique de Reims à la rivière d'Aisne, et la prompte reconnaissance des nouvelles républiques de l'Amérique du sud, ainsi que l'adoption à l'égard de l'Espagne et de la Grèce, d'un système qui nous permette de rétablir avec ces deux pays nos anciennes relations de commerce. Rien n'est plus utile au commerce que l'établissement du conseil des prudhommes qui concilie, chaque année, plus de 2,000 affaires, et entretient l'union entre les chefs des manufactures et les ouvriers. Une réforme dans la partie du code commercial qui concerne les faillites,

est réclamée impérieusement dans l'intérêt du commerce de Reims et de celui de beaucoup d'autres villes.

Caractère, mœurs et usages. — En admirant les progrès de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale en Champagne, on est amené naturellement à louer l'intelligence et l'activité de ses habitans. On ne trouve nulle part des cultivateurs plus laborieux et des ouvriers plus inventifs. Il faut avoir suivi les pénibles travaux des paysans dans les basses vignes, et connaître les ingénieux procédés de notre mobile industrie, pour apprécier à leur juste valeur les belles qualités de nos compatriotes.

Leur amour pour le travail a maintenu parmi eux, en général, des mœurs simples et assez pures; les crimes y sont rares; l'activité que demande le commerce a réparé le mal causé par la révolution. L'ignorance alors était complète; ceux qui la favorisaient avaient réussi à abrutir une partie de la population; le retour de l'instruction promit le retour de la vertu.

A l'influence du travail et des lumières se joindra celle de la religion, si le clergé nouveau, disciple de l'ancien, emploie à prêcher l'Évangile le tems qu'il perd trop souvent en déclamations politiques, s'il n'oublie pas que les hommes qui dernièrement ont fait le plus de bien à la religion parmi nous, étaient des pasteurs éclairés, tolérans et pacifiques.

Aux efforts des prêtres doivent se joindre ceux des chefs de manufactures; plusieurs sans doute attachent à l'accomplissement de ce devoir la plus haute importance.

Il est déjà telle manufacture qui a son maître d'école et son aumônier pour les enfans; où la première communion se fait avec la pompe convenable; où les mariages, sauve-garde des mœurs, sont encouragés. On espère que la maison de M. Jobert, à Bazencourt, aura des imitateurs.

On pourrait, je crois, contribuer à la réforme des mœurs, en rétablissant pour les ouvriers d'anciens exercices tombés en désuétude, comme celui de l'arquebuse, le tir, les jeux de paume et la course. Nos magistrats pourroient à peu de frais donner de l'attrait à des réunions où le désordre est presque

impossible, et réserver, dans l'intérêt de la vertu, une partie de l'argent prodigué parfois aux besoins ridicules du luxe et de la vanité.

Les villages qui se font le plus remarquer par la sévérité de leur conduite, sont Vitry-le-Brûlé, Sompuis, patrie de M. Royer-Collard, Saint-Ouen et Lignon. Le même éloge est dû aux pays voisins des Ardennes, où les mâles vertus de nos aïeux se sont conservées dans toute leur franchise.

Au milieu de villages où les usages et les coutumes sont à peu près les mêmes, celui de Courtizols, situé près de Châlons, présente une physionomie toute particulière; il a son langage à part; le patois des habitans est celui des Suisses, avec lesquels ils ont d'ailleurs plus d'un rapport.

Grâce à leur industrie, une contrée autrefois sauvage est devenue féconde. De riches moissons confinent à de riantes prairies; des vergers, ceints d'aubépine taillée en palissade, environnent des habitations jetées comme au hasard au milieu des peupliers et des saules.

Avec un peu d'imagination et de confiance dans les récits des anciens du pays, on y retrouve en effet la Suisse avec ses chalets et ses bocages.

Lorsqu'il se fait un mariage à Courtizols, la jeune fiancée, revêtue d'une robe noire que ceint une écharpe blanche, est conduite à l'autel par ses proches, qui tiennent à la main les extrémités de ses rubans; on porte en son nom à tous les voisins des gâteaux arrondis, que l'on appelle *les premiers honneurs*. A la mort des époux, d'autres seront envoyés de même, et alors ils s'appellent *les derniers honneurs*. Après la cérémonie funèbre a lieu la lessive du mort; les voisines vont, l'une après l'autre, la coiffe pendante, laver le linge de leur voisin décédé, tandis que sa veuve et ses enfans pleurent assis sur le bord de la rivière.

Il est rare qu'une jeune fille épouse un étranger. Son choix alors a besoin d'être ratifié par ses compagnes, qui couronnent de guirlandes la porte de sa demeure, et adoptent ainsi le nouvel époux dans la grande famille.

Ce charmant village, placé comme un Oasis au milieu des déserts de la Champagne, est demeuré long-tems étranger au luxe. Ses bergères y étaient simples, comme les fleurs des champs qui composaient leur parure; mais enfin l'exemple du voisinage a produit son effet. On s'est accoutumé peu à peu à l'idée d'un changement d'abord condamné; auprès du danger d'innover, on a vu l'avantage d'améliorer, et des schalls ont paru à Courtizols.

Le Champenois, en général, est d'un caractère simple; il donne aux solides qualités du cœur l'importance qu'on donne ailleurs à la finesse de l'esprit. C'est en bon sens qu'il a reçu toute sa part d'imagination; et, s'il est embarrassé parfois dans les choses futiles, il ne l'est jamais dans les choses sérieuses. Son langage est franc comme sa conduite; au milieu des orages politiques, on a pu le tromper, et jamais le corrompre.

Le département de la Marne a donné le jour au ministre Colbert; à Perrot-d'Ablancourt, traducteur de Virgile; à l'historien Velly; à l'Évêque de Pouilly, auteur de la *Théorie des sentimens agréables;* au naturaliste Pluche; enfin, au rhéteur Le Batteux. Deux femmes célèbres, *Adrienne* Lecouvreur et *Marion* De Lorme, sont nées, l'une à Fîmes, et l'autre à Châlons.

Anot de Maizière.

LE TOMBEAU
D'UNE JEUNE PHILHELLÈNE;
ÉLÉGIE

ADRESSÉE A MADAME ANNA WHEELER, IRLANDAISE, AMIE DÉVOUÉE DE LA CAUSE DES GRECS, SUR LA MORT DE SA FILLE HENRIETTE (1).

C'est auprès du tombeau de ta fille chérie,
Trop malheureuse ANNA, que mon âme attendrie,
Interrogeant le ciel sur ton triste avenir,
Et voulant de tes maux calmer le souvenir,
Dépose ces conseils de la philosophie,
Par la mort elle-même adressés à la vie.

---

(1) Cette ÉLÉGIE a été lue, dans la séance publique de la *Société philotechnique de Paris*, le dimanche 6 mai 1827. L'auteur a voulu à la fois payer un nouveau tribut à la cause de la Grèce, et offrir un dernier hommage à la mémoire d'une amie de cette noble cause, d'une jeune Irlandaise qui habitait depuis quelques années à Paris avec sa mère, et qui a succombé, dans sa vingt-quatrième année, à une maladie de langueur prolongée pendant plusieurs mois. Elle est morte à Passy, le 12 septembre 1826.

La mère et la fille, pour lesquelles la terre hospitalière de notre belle France était devenue comme une seconde patrie, étaient unies par le double lien d'une affection mutuelle et profonde et d'une longue communauté de souffrances. Elles vivaient uniquement l'une pour l'autre : jamais l'échange de la tendresse maternelle et de la piété filiale n'offrit le spectacle d'une amitié plus intime et plus touchante. Elles avaient des sentimens élevés; elles cultivaient avec succès la poésie : renfermées dans le cercle étroit et obscur de leur modeste existence, ravagée par de grands malheurs, elles honoraient d'une sorte de culte d'enthousiasme et d'amour leur poëte national, Lord BYRON, et la nation héroïque à laquelle il avait consacré ses chants, sa fortune et sa vie.

Tout périt ; rien ne peut échapper au trépas.
Les plus nobles vertus, les plus divins appas
Ne sauraient affranchir de cette loi fatale
Qui nous appelle tous sur la rive infernale.
Ton aimable HENRIETTE, au printems de ses jours,
A vu la mort cruelle en terminer le cours.
Dans ses derniers instans, sa mourante paupière,
Pour te revoir encore, implorait la lumière.
Mais tes soins maternels, tes sanglots, ni tes pleurs
N'ont pu du ciel jaloux désarmer les rigueurs.

HENRIETTE éprouva, dans sa dernière maladie, une douce et vive satisfaction que voulut lui procurer sa mère. Un ami zélé de l'indépendance de la Grèce conduisit auprès d'elle le fils de CANARIS et deux intéressans orphelins, envoyés de Missolonghi au Comité grec de Paris qui s'est chargé de leur éducation. La vue de ces enfans, qui portaient le costume de leur pays et qui s'offraient à l'imagination de la jeune philhellène comme les représentans de ces guerriers citoyens dont l'héroïsme et les malheurs occupaient toutes ses pensées, ranima pour quelques instans cette âme ardente et généreuse qui devait bientôt quitter la terre.

Dans la solennité littéraire de la Société philotechnique, les trois objets des dernières affections de la mère d'Henriette, la France qui a recueilli et qui conserve les restes mortels de sa fille, la poésie dont elle a plus d'une fois éprouvé les nobles inspirations, la Grèce dont les exploits, les dangers, les vœux et les espérances font encore palpiter son cœur, semblaient célébrer de concert les vertus et la mort prématurée de la jeune étrangère. Sa mère infortunée, sur la terre natale où elle consume désormais dans une solitude profonde et dans un deuil éternel les tristes années de son existence flétrie, éprouvera du moins une sorte d'adoucissement à ses peines et la seule consolation que l'amitié puisse lui offrir, en apprenant qu'un témoignage public d'intérêt a été accordé à sa fille bien-aimée, dans une assemblée nombreuse et choisie où beaucoup de dames françaises, de mères et de filles, associées à son deuil, ont déposé quelques fleurs, et peut-être aussi quelques larmes, sur la tombe de son Henriette.

M. A. J.

Elle n'est plus. Bientôt, nous tomberons comme elle;
Bientôt, tu rejoindras ta compagne fidèle.
Le céleste séjour où tu dois la revoir
De ton âme accablée est le plus doux espoir.
Et toi, jeune Beauté qu'enivre encor la vie,
Toi, d'un monde trompeur l'ornement et l'envie,
De ce froid monument tu détournes les yeux.
Suspends de tes concerts les chants harmonieux;
Vois cette mère en deuil. De ta mère éplorée
Demain, peut-être, aussi, tu seras séparée.
De ce voile enchanteur dont l'éclat nous séduit
La dépouille est promise à l'éternelle nuit;
Et la terre et la mort, dans leur barbare joie,
De la charmante Emma feront aussi leur proie (1).
Jeunesse, amour, beauté, talens, puissance, orgueil,
Tout vient s'anéantir dans le fond d'un cercueil.
O Mort, dont le nom seul, solennel, redoutable,
Cache un profond mystère, un abîme effroyable,
Le créateur du monde a soumis à tes lois
Les générations des peuples et des rois.
Tu frappes tour à tour la faible et tendre enfance;
La brillante jeunesse, heureuse d'espérance;
L'âge mûr, égaré dans ses vastes projets,
Qui d'un long avenir en attend le succès;
Le vieillard, suspendu sur le bord de la tombe,
Qui sous le poids des ans s'affaiblit et succombe,

---

(1) La jeune et brillante Emma (dont l'auteur a pris soin de taire ici le véritable nom) compagne et amie d'enfance d'Henriette, associée pendant plusieurs années à son existence, mais appelée à un genre de vie tout différent par l'adoption d'une parente fort riche, n'avait point résisté au changement de sa fortune. Restée en Angleterre, fière de sa beauté, enivrée des hommages d'un monde frivole, entraînée dans un tourbillon de fêtes continuelles et de plaisirs bruyans où l'on trouve plutôt l'étourdissement que le bonheur, elle n'avait montré, dans ces derniers tems, qu'une froide indifférence pour son amie qui luttait contre la maladie et la mort sur une terre étrangère.

Mais qui tient à la vie, et par un vain effort,
De sa débile main, veut repousser la mort.
Mais, cette mort enfin, ce gouffre, ce mystère,
Cette suprême loi qu'aux enfans de la terre
Imposa l'Éternel, dans leur obscurité,
Semblent nous révéler notre immortalité.
Une secrète voix au fond du cœur nous crie :
Dans un monde meilleur, dans une autre patrie,
A l'abri des méchans et de leurs noirs complots,
La vertu doit trouver un éternel repos.
Ce repos désiré, je l'attends, je l'implore;
Je me confie au Dieu que l'univers adore.
D'un œil calme et serein j'envisage le jour
Qui doit m'ouvrir l'entrée au céleste séjour :
Sous d'immenses travaux je sens que je succombe;
Que, pour moi, désormais, le repos, c'est la tombe :
Bientôt, j'y rejoindrai ma mère, mes amis;
J'aurai donné du moins mes jours à mon pays.
La mort sera pour moi le terme d'un voyage,
La fin de mes douleurs, le port après l'orage.
Mais, quand notre âme enfin s'envole vers les cieux,
Un instinct, un désir, puissant, mystérieux,
Nous enchaîne à la terre; et, faibles que nous sommes,
Nous invoquons encor les jugemens des hommes;
Nous espérons transmettre aux siècles à venir
De nos travaux mortels l'immortel souvenir.
La gloire même, hélas! illusion brillante,
Et qui semble du tems braver la faux tranchante,
N'est qu'un phare allumé dans la postérité,
Un fantôme trompeur de l'immortalité,
Éphémère flambeau, dont la faiblesse humaine
Poursuit dans l'avenir la lueur incertaine.
La gloire, trop souvent, par d'injustes arrêts,
A paru consacrer d'héroïques forfaits.
Un superbe vainqueur, les mains de sang fumantes,
Vit tomber à ses pieds des nations tremblantes;

Et d'indignes flatteurs, lui dressant des autels,
Promirent à son nom des lauriers immortels.
Lui-même, ambitieux d'une longue mémoire,
Sur son trône, agrandi par quinze ans de victoire,
D'avance il contemplait une race de rois,
Tous issus de son sang, héritiers de ses droits,
Et vingt peuples, soumis à leur obéissance,
Sur vingt siècles encor étendant sa puissance.
Un seul jour, dissipant ce rêve de l'orgueil,
A renversé son trône, a creusé son cercueil.
Ce vainqueur et sa cour sont dans la nuit profonde;
Là, vont descendre aussi tous ces maîtres du monde
Dont l'insolent orgueil, la folle vanité,
Ont fait taire autour d'eux l'austère vérité.
La vérité survit, et s'assied sur leur tombe;
Et, par son ascendant, leur gloire croule et tombe :
Trop heureux désormais, dans l'éternel oubli
Si leur nom ignoré demeure enseveli;
Si, des siècles futurs trahissant la vengeance,
L'histoire les protège au moins par son silence.
Ton Henriette, Anna, digne objet de nos pleurs,
Des peuples opprimés partageait les douleurs,
Détestait les tyrans, chérissait sa patrie,
De Shakspear, de Byron adorait le génie.
Pour la cause des Grecs et pour la liberté
Son cœur, comme le tien, a souvent palpité;
Ce noble cœur, formé sur un noble modèle,
Au culte des vertus resta toujours fidèle.
Il te souvient du jour où ses yeux attendris
Aimaient à contempler le jeune Canaris
Et les deux orphelins que des remparts d'Athènes
Avait conduits en France un ami des Hellènes (1).

---

(1) M. le lieutenant de vaisseau Saint-Haouen, dont le père, feu M. le baron de Saint-Haouen, contre-amiral, est inventeur d'un nouveau système, ingénieux et perfectionné, de *Télégraphie universelle, de jour et de nuit, de terre et de mer.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. IX, janvier 1821,

Comme elle applaudissait du geste et de la voix
Au récit des combats, des vertus, des exploits
De ces Grecs généreux, dont la nouvelle gloire
Semble de leurs aïeux recommencer l'histoire,
Et qui de Miltiade et de Léonidas
Font, à nos yeux surpris, revivre les soldats!
Son œil étincelait d'une céleste flamme;
On lisait sur son front les secrets de son âme.
Elle invoquait le ciel, les ombres des héros.
« Réveillez-vous, brisez les marbres des tombeaux,
« Disait-elle; les Grecs veulent vivre sans maîtres.
« Venez les inspirer, mânes de leurs ancêtres!
« Thémistocle déjà renaît dans Canaris;
« Le farouche Ibrahim fuit devant Botzaris.
« Un enfant d'Albion, ressuscitant Tyrtée,
« Byron, barde sublime, à la Grèce enchantée
« Dans un vers prophétique est venu rappeler
« Les antiques vertus qu'elle doit égaler.
« Que ne puis-je moi-même, aux champs de l'Hellénie,
« Combattre pour les Grecs, pour leur sainte patrie;
« Partager leurs efforts, leurs périls glorieux,
« Et suivre de Fabvier les pas victorieux! »
Tels furent les regrets que sa bouche éloquente
Versa dans notre sein: déjà faible et mourante,
Elle oubliait ses maux et son propre danger.
« Grand Dieu! sauve les Grecs, daigne les protéger! »
Tel fut son dernier vœu. Telle fut la prière
Qu'elle adressait au ciel, dans son heure dernière.
Tes généreux désirs ne seront point trahis,
HENRIETTE; les Grecs sauveront leur pays;
Et moi-même, avant peu j'inscrirai sur ta tombe :
« La Grèce est affranchie, et le Croissant succombe. »
Toi, dans l'heureux séjour de l'immortalité,
Tu béniras le Dieu qui fit la liberté.

M.-A. JULLIEN, *de Paris.*

---

p. 214, et t. XVII, p. 162, 433. — t. XIX, p. 506, 507, 762. — t. XXVIII, p. 941. — t. XXIX, p. 309. — t. XXX, p. 557. — t. XXXI, p. 852.)

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Mémoire sur les grandes routes, les chemins de fer et les canaux de navigation, traduit de l'allemand de M. de Gerstner, et précédé d'une *introduction* par M. Girard, membre de l'Institut (1)

A la fin du XIVe siècle, l'empereur Charles IV méditait le projet de réunir par un canal, ce qui par parenthèse supposerait à l'invention des écluses plus d'ancienneté qu'on ne lui en accorde généralement, le Danube à la Moldaw. Une navigation continue aurait ainsi lié les rives du Danube à celles de l'Elbe, la mer Noire à la mer du Nord : voisine d'un point culminant dont les eaux se déversent dans deux grands fleuves qui partagent l'Europe en deux parties à peu près égales, la capitale de l'empire d'Allemagne aurait occupé le centre de cette grande ligne; et, si l'on considère que la boussole était encore une nouveauté, que la mer Noire et la mer Caspienne étaient alors sur la route des Indes, on concevra que Charles IV ait rêvé la transformation de Vienne en capitale du monde commercial. Ce projet, sur lequel l'attention a été rappelée sous plusieurs de ses successeurs, a été repris plus sérieusement, mais sur une échelle beaucoup plus modeste, au commencement de ce siècle. Sans songer à transformer le Prater en bazar de l'Orient et de l'Occident, on s'est borné, et l'on a sans doute eu raison, à compter sur la circulation des marchandises entre la Bohême et l'Autriche. C'est dans cet état de

(1) Paris, 1827; Bachelier. 1 vol. in-8°; prix, 6 fr. 50 c., et 7 fr. 50 c. par la poste.

choses que M. de Gerstner a été chargé par les états de Bohême d'étudier le projet de jonction du Danube à la Moldaw : il a apprécié sans enthousiasme et sans préjugé le but proposé; et mettant en présence les divers moyens de l'atteindre que fournissaient les routes ordinaires, les chemins de fer et les canaux, il a montré sous des points de vue nouveaux, les propriétés particulières à chacun de ces moyens de communication. Ce sont ces travaux, dont l'intérêt ne se borne pas aux rapports entre Vienne et Prague, dont nous devons la traduction à M. Terquem, et la publication à M. Girard : ce dernier, sous le titre modeste d'*Introduction*, a fait précéder l'ouvrage de M. de Gerstner de recherches beaucoup plus générales sur les avantages respectifs des trois modes de communications intérieures qui sont aujourd'hui l'objet de tant de débats instructifs. La question, considérée dans son ensemble, a été traitée avec un avantage marqué par M. Girard; l'auteur allemand écrivait, en 1813, avec un bon sens, un talent d'observation et une sagacité rares; mais il ne pouvait pas se constituer, comme notre compatriote, le rapporteur de tout ce qu'il a été recueilli, depuis quatorze ans, de faits remarquables tant en France qu'en Angleterre, sur les canaux et les chemins de fer. Avant de suivre M. Girard dans cette intéressante discussion, indiquons au lecteur les questions qu'a spécialement éclairées le savant rapporteur des états de Bohême.

M. de Gerstner voit avec raison dans tout transport une opération mécanique à laquelle concourent deux agens (un véhicule et la voie sur laquelle il s'exerce), dont l'action se combine, et dont les effets sont nécessairement relatifs. On sent que, suivant les circonstances où l'on place l'objet à transporter, les effets de la pesanteur et du frottement qui constituent ici les résistances à vaincre doivent être fort différens, et qu'une même force est plus ou moins efficace, suivant l'adresse avec laquelle on en dispose. L'atténuation des résistances et le meilleur emploi des forces, sur les routes, les chemins de fer et les canaux, ont été l'objet des recherches de M. de Gerstner, et c'est sous ce rapport important que se recommande spécialement son

ouvrage : ses calculs, où la science s'allie à la simplicité, sont toujours d'une clarté parfaite; il ne néglige jamais d'en rapprocher les conclusions des résultats de l'expérience. S'il propose quelques nouveautés, il a soin d'appuyer les calculs qui l'y ont conduit sur des expériences spéciales auxquelles on ne peut reprocher que d'être faites en petit, mais dont, il faut le dire, les données concordent plus d'une fois avec celles d'autres expériences faites en grand, et dont M. de Gerstner n'avait pas connaissance.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut chercher les observations curieuses de l'auteur, et ses déductions pleines de sagacité, sur les résistances qui résultent du frottement des roues, de la pression des terrains mous, de celle du pavé, des pertes de force qu'occasionent les chocs. Si c'était ici le lieu de faire ressortir l'utilité de ses vues par une application, nous chercherions quelque route importante dont l'administration néglige l'entretien, et nous ne serions pas fort embarrassés pour trouver des exemples; nous verrions que souvent l'état de la route réduit d'un quart, d'un tiers, l'effet utile de la force d'un cheval; qu'alors la dépense d'un collier, qui est d'environ 5 fr. par journée, donne le produit qu'on devrait obtenir avec 3 fr. 75 c. ou 3 fr. 33 c.; qu'ainsi il y a une perte moyenne de 1 fr. 46 c. par journée de cheval occupé sur cette route : nous multiplierions cette somme par le nombre probable des journées de chevaux chargés pendant une année, et nous verrions qu'il en résulte une somme souvent décuple de celle qui aurait suffi pour tenir la route dans un état de viabilité parfait. Nous ne disons rien de l'intérêt du capital originairement consacré à la confection d'une route mal entretenue, et qu'il faut ajouter aux pertes que M. de Gerstner sait évaluer avec tant de précision. Les pentes des routes, qui constituent aussi une résistance, peuvent être l'objet de considérations analogues, et une économie mal entendue dans le tracé est souvent une cause d'augmentation énorme dans les frais de circulation. Nous ne saurions trop recommander de pareils calculs aux préfets et aux autres fonctionnaires qui administrent les fonds des routes :

s'ils prenaient quelquefois la peine de calculer ce que leurs négligences ou leur ignorance coûtent au pays, ils seraient les premiers à s'en effrayer, et tâcheraient sans doute de s'en corriger.

Ceux qui parcourent les routes ne pourront faire retomber sur l'administration chargée de les entretenir tout le tort de leur mauvais état, que lorsqu'ils auront adopté les véhicules qui les ménagent le plus. M. de Gerstner conseille, par des considérations puisées dans la seule économie des forces, de diviser les chargemens; il prouve, et tous les jours de nouveaux faits viennent confirmer son opinion, qu'on ne peut obtenir le maximum d'effet utile du cheval qu'en l'attelant isolé; que le poids de la voiture croît dans une progression plus rapide que celui du nombre de chevaux dont elle est attelée; qu'enfin le roulage par voitures à un cheval est le plus économique (cette remarque a déjà été faite dans ce recueil, t. XXXIII, p. 777). On sent combien l'application du principe fort simple de la répartition du chargement, avantageuse en elle-même, serait favorable à la conservation des routes : nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs les recherches de M. de Gerstner sur les voitures destinées soit aux routes ordinaires, soit aux chemins de fer : il n'a omis d'étudier qu'un seul moyen d'économiser les forces, c'est la suspension du chargement sur des ressorts, aujourd'hui reconnue pour un des plus efficaces.

L'élévation des terrains qui séparent le Danube de la Moldaw, l'appréciation des quantités de marchandises qui circulent dans le pays, ont déterminé l'adoption d'un chemin de fer; M. de Gerstner en a dirigé l'exécution : une partie du chemin est en *fonte*, une autre en *fer forgé*, une troisième en *bois*; une expérience de plusieurs années doit donner aujourd'hui des lumières précieuses sur l'économie de l'établissement et de l'entretien de ces trois divers modes, et nous en profiterions déjà, si les relations étaient aussi multipliées avec l'Autriche qu'avec l'Angleterre.

C'est dans cette dernière contrée que M. Girard a trouvé les principaux élémens de la discussion à laquelle il s'est livré. Les

circonstances dans lesquelles il convient d'ouvrir une simple route, sont tellement différentes de celles où l'on peut hésiter entre un canal et un chemin de fer, qu'il ne peut exister, à proprement parler, de débat que sur la prééminence à accorder à l'une de ces deux dernières voies; aussi, les routes ordinaires n'occupent-elles, dans le travail de M. Girard, que l'espace qui devait leur être réservé pour que ce travail fût complet : nous ne suivrons pas l'auteur dans l'historique qu'il trace de l'origine des canaux et des chemins de fer et des perfectionnemens qu'ont éprouvés ces deux modes de communication, et nous aborderons les conséquences qu'il déduit de l'exposé des faits.

M. Girard établit d'abord, par des moyennes prises tant en France qu'en Angleterre, que le traînage d'un tonneau de marchandises, qui, sur une route ordinaire, revient à 0 f. 400 par kilomètre de distance, se réduit à 0 f. 043 sur un chemin de fer, et à 0 f. 016 sur un canal; mais il ne pense pas, comme beaucoup de nos compatriotes, qui adoptent peut-être un peu légèrement des opinions émises de l'autre côté de la Manche, que l'économie de l'établissement des chemins de fer permette toujours de compenser, par la modération des péages dans lesquels l'entrepreneur d'une communication réalise l'intérêt du capital employé, les frais d'entretien et un bénéfice légitime, cette différence des frais de traînage. Nos lecteurs savent que M. Tredgold (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 222, cahier d'octobre 1826) pense aussi que les canaux ou les chemins de fer sont préférables, dans de certaines limites déterminées par la quantité de marchandises qui circulent sur une ligne. D'accord avec lui sur ce principe, M. Girard diffère d'opinion sur l'application. M. Tredgold a posé en fait, comme base de ses calculs, que la construction d'un canal coûte deux fois autant que celle d'un chemin de fer : cependant M. Tredgold établit lui-même que le kilomètre de chemin de fer à double voie revient, en Angleterre, à 74,535 fr. D'un autre côté, une moyenne prise sur les dépenses effectives de l'ouverture de 684 lieues de canaux, en Angleterre, donne pour prix moyen du kilomètre 100,772 fr.

En France, les deux termes de la comparaison seraient bien différens : le kilomètre de chemin de fer a été récemment évalué, entre le Havre et Paris, par M. Navier, à 118,000 fr. et entre Lyon et Saint-Étienne, par MM. Seguin, à 103,300 fr. L'expérience déjà acquise porte à considérer ces estimations comme assez exactes. Le canal de Languedoc a coûté, monnaie de notre tems, 111,856 fr. le kilomètre; celui du Centre 97,063 fr. et il ne faut pas perdre de vue que si le premier a été exécuté avec un luxe tout royal, et au milieu de difficultés qui souvent étouffent au berceau les nouveautés les plus utiles, l'autre est l'ouvrage du gouvernement; en sorte qu'on peut supposer que des compagnies exécutantes pourraient aujourd'hui terminer à bien moins de frais des ouvrages semblables; le grand canal du lac Érié à la rivière d'Hudson, que l'état de New-York vient d'ouvrir sur une longueur de 146 lieues, a coûté 76,414 fr. par kilomètre, et l'on sait combien la journée de travail est plus chère aux États-Unis qu'en France.

Ces faits, et beaucoup d'autres que M. Girard discute avec cette sagacité piquante qu'on lui connaît, conduisent à penser que, lors même que la substitution des machines à vapeur aux chevaux réaliserait, sur les chemins de fer, des économies de traînage vivement contestées, pour ne rien dire de plus, les chemins de fer n'auront jamais chez nous l'importance que le bas prix du fer et le haut prix de la main d'œuvre tendent à leur donner chez nos voisins : des circonstances spéciales pourront leur donner, dans quelques localités, un avantage marqué sur la navigation artificielle, et les lignes dont se sont occupés M. *Beaunier*, MM. *Seguin*, M. *Navier*, peuvent servir d'exemples; mais leur succès ne portera aucun esprit bien fait, à convertir en généralités ce qui résulte de la réunion de faits particuliers. C'est en adaptant sans préjugé à chaque localité le mode de communication qui lui convient le mieux, qu'il faut imiter ces messieurs. N'envions point aux Anglais la prééminence de tel ou tel procédé : connaissons leur pays, mais surtout étudions le nôtre; et pour rentrer dans l'un des sujets de cet article, qui prétendra que les habitans des bords de la Seine, du Rhône,

de la Loire, de la Garonne, doivent avoir le même système de navigation intérieure que ceux d'un pays dont la plus forte rivière n'équivaut pas à la Marne? Si M. Girard avait voulu étendre sa discussion à ce point de vue, il aurait fait voir comment ces canaux, dont il prouve la fréquente supériorité, peuvent à leur tour être laissés pour la navigation fluviale : il aurait pu nous montrer l'administration des ponts et chaussées poursuivant son canal de Nivernais au milieu des transes du commerce, qui tremble que, quand le canal sera fini, on n'intercepte, pour le forcer à y passer, le lit de l'Yonne par lequel les bois de chauffage du Morvan arrivent à dix fois meilleur marché, ou que l'on n'adopte, pour la navigation de la Loire, des combinaisons presque aussi hasardeuses. Ce gaspillage des plus vastes ressources, en présence des besoins les plus urgens, aura son terme; un jour viendra, où les grands projets de travaux publics seront l'objet d'enquêtes, comme dans cette Angleterre dont les habitans ont trop de connaissance des intérêts de leur pays, pour négliger en aucune circonstance de bien constater les faits pris pour point de départ. Notre administration n'en est point encore là; elle est comme les pauvres, qui ne s'aperçoivent pas des privations auxquelles ils sont accoutumés.

Nous serions bientôt dans une meilleure voie, si les écrits du genre de ceux de MM. de Gerstner et Girard étaient plus répandus : des études sérieuses exercées sur des faits positifs, sur des sujets intimement liés à la prospérité du pays, sont les plus propres à répandre ces lumières générales, seule base solide de la liberté du pays, et les résultats économiques du succès ne sont certainement pas les plus précieux.

L'ordre et la concision sont fréquemment dédaignés par les écrivains allemands; aussi, nous serions peu surpris que les compatriotes de M. de Gerstner eussent négligé de remarquer que ce mérite est un de ceux de ses recherches. Si cette omission a été commise, nous la réparons avec grand plaisir. Les faits ne s'enchaînent pas avec moins de clarté dans le mémoire de

M. Girard (1). L'attention générale dont ces recherches seront certainement l'objet, imposait à l'auteur le devoir de ne négliger aucun des moyens d'y porter cette lucidité qui fait saisir d'un coup d'œil les rapports de quantités les plus éloignés; c'est dans cette conviction que nous nous permettrons une critique qui serait bien indifférente s'il s'agissait d'un livre futile. Les recherches sur les transports, publiées par M. Girard, embrassent la France, l'Angleterre, l'Allemagne; et les mesures des trois pays apportent quelquefois aux comparaisons que veut faire le lecteur, un obstacle qu'il lève au moyen des tables de réduction qui se trouvent dans le livre, mais qui ne laissent pas de détourner l'attention. Il serait à désirer que toutes les quantités fussent exprimées, sans distinction de pays, en mesures métriques : les mesures sont un véritable langage; leur diversité introduit dans les relations des hommes une sorte de frottement analogue à celui qui résulte de celle des dialectes. Notre admirable système métrique est sans doute le plus glorieux ouvrage de l'Académie dont M. Girard est membre; il est fait pour devenir, comme notre langue, l'interprète des peuples éloignés; il sera l'étalon commun de toutes les mesures de l'Europe, et un auteur dont le nom seul fait rechercher les écrits, a plus de tort qu'un autre lorsqu'il néglige une occasion de répandre ce système.

J.-J. Baude.

---

(1) Ce mémoire se vend séparément sous ce titre : *Recherches sur les routes, les canaux et les chemins de fer.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

PHILOSOPHIE DE LA GUERRE, par le colonel marquis de CHAMBRAY, auteur de l'*Histoire de l'expédition de Russie* (1).

La publication de cet ouvrage a soulevé quelques passions et fait du bruit dans nos journaux. On a vu paraître une multitude de critiques plus véhémentes que raisonnées, quoique les opinions de l'auteur puissent et doivent souvent être contestées. On a blâmé le titre de son livre, attaqué ses doctrines, exprimé des doutes sur l'exactitude des faits dont il invoque le témoignage. Dans la chaleur de la discussion, les convenances n'ont pas toujours été observées. Comme nous avons gardé le silence au milieu de ces démêlés, il nous est imposé de parler avec la modération que suppose un examen attentif et prolongé. Nous ferons tous nos efforts pour que l'on reconnaisse que nous avons évité soigneusement d'attribuer à l'auteur aucune pensée qui ne soit point dans son livre, et que nos observations n'ont d'autres motif ni d'autre but que l'amour de la vérité et les progrès des sciences.

La *Philosophie de la guerre* est divisée en cinq chapitres, où l'auteur a traité successivement *des armées et des troupes, — des moyens d'enflammer le courage des soldats, — du général, — du commandement des armées, — des places fortes.* L'espace nous manque pour passer en revue toutes ces matières, et encore moins, pour les discuter avec une étendue convenable; nous nous bornerons donc aux objets les plus importans, et de préférence à ceux qui ont excité les plus fortes réclamations.

---

(1) Paris, 1827; Ambroise Dupont, rue Vivienne, n° 16; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 267 pages; prix, 5 fr.

Le premier chapitre est de ce nombre, ainsi que le titre de l'ouvrage. Commençons par examiner ce que devrait être une *philosophie de la guerre*, et si l'ensemble de nos connaissances nous met en état de l'écrire.

La *philosophie* d'une science comprend des principes ou vérités fondamentales, et des méthodes de raisonnement. Dans certains cas très-rares, elle précède la science et la dirige; le plus souvent, elle ne vient qu'à sa suite : ainsi, par exemple, la *philosophie de l'histoire naturelle* est encore à faire, quoique les livres et les musées soient déjà remplis des immenses richesses de la science. Dans tous les cas, une *philosophie* considère son objet sous l'aspect le plus général et le plus étendu; elle le comprend tout entier, mais sans entrer dans aucuns détails qui empêcheraient de saisir l'ensemble qu'elle veut montrer. Une seule lacune, une application particulière, lui feraient perdre son titre et ses droits. La *Philosophie de la guerre* s'étend donc essentiellement à tout ce qui est relatif à ce grand acte des nations et des gouvernemens. M. de Chambray en a retranché ce que l'on peut regarder comme l'apanage de la politique : il ne définit point la guerre, ne parle point des causes qui peuvent la rendre nécessaire et légitime; il ne traite que des moyens et de la manière de la faire. Dans ces limites, qu'il n'aurait pas dû se prescrire, il s'est environné d'un cercle encore plus étroit, et ne s'est occupé que des armées, telles qu'elles sont aujourd'hui. Il n'a donc traité qu'un certain nombre de questions particulières, et son livre n'est pas la *philosophie de la guerre*.

Arrêtons-nous encore un moment sur le même sujet, en raison de son importance. Les guerres peuvent être de natures tellement différentes que la manière de combattre le soit aussi. Les querelles des peuples ne peuvent être vidées par les mêmes moyens que les démêlés suscités par la politique vulgaire. L'influence que cette vérité doit exercer sur les institutions militaires sera d'autant mieux sentie que l'art social fera plus de progrès, et que l'on en fera de plus heureuses applications. Les sociétés ne peuvent rester telles que nous les voyons : trop

de causes de changemens subsistent dès à présent, ou sont préparées pour l'avenir. Quand même plusieurs États de l'Europe rétrograderaient dans la carrière de la civilisation, le génie du mal n'y aurait obtenu qu'un triomphe passager. Ne désespérons point de la raison humaine : dans tous les tems, et malgré les efforts de l'obscurantisme, quelques rayons de lumière s'échapperont à travers les nuages dont on cherche à nous envelopper; ils suffiront pour diriger notre marche, on ne réussira point à nous égarer. Avançant avec précaution, affermissant chacun de ses pas, l'esprit humain ne s'engagera point dans les routes étroites et sinueuses où d'imprudens conseillers voudraient le faire entrer. Nous savons que les perfectionnemens de l'organisation sociale ne sont pas indépendans les uns des autres ; que de bonnes institutions militaires et un code de lois dictées par la raison même ne conviennent point aux mauvaises constitutions. Pour le corps social, comme pour les êtres vivans, les plus heureux développemens sont ceux où toutes les parties croissent à la fois, dans les rapports déterminés par leurs fonctions. Si l'une de ces parties se consolidait avant le tems, elle gênerait l'accroissement des autres, et altérerait tous les rapports ; le corps serait mal constitué, difforme. On s'attendait à trouver dans une *philosophie de la guerre* la question des *armées permanentes* traitée sous ce point de vue.

C'est peut-être par cette question que l'ouvrage devait commencer. A quelque solution que l'auteur fût arrivé, elle aurait été l'une des bases de ses doctrines militaires. Et certes, un tel sujet n'était pas au-dessous de ses méditations. Les événemens qui s'accomplissent sous nos yeux permettent de croire à l'existence future d'un peuple puissant par l'étendue de son territoire, les ressources de son industrie, l'excellence de son administration intérieure, surtout par ses lumières et ses qualités morales et civiques. Chez ce peuple, la voix de la patrie retentirait dans tous les cœurs, et tous ses enfans voleraient à la défense de la mère commune, si l'étranger osait l'attaquer. Ce peuple, essentiellement ami de la paix, et sûr de n'être jamais vaincu, n'abaisserait pas sa dignité jusqu'aux précau-

tions de la faiblesse. Quelles seraient ses institutions militaires? Une philosophie de la guerre qui ne répond point à cette question ne peut être regardée comme complète. A coup sûr, l'heureuse nation dont on se plaît à présager l'existence et les destinées n'aura point un système d'armée permanente, à l'imitation de l'Europe. L'effet inévitable de ce système est de river les fers du genre humain, de rendre inutiles, au moins en grande partie, les dons précieux de la Providence, les moyens de bonheur qu'elle nous a prodigués. L'Europe semble destinée à donner au monde cette leçon qui sera perdue pour elle-même, à moins que des États prévoyans et bien conseillés ne fassent au système des armées permanentes des changemens graduels qui en préparent la suppression. Si la *Philosophie de la guerre* n'indiquait point ces changemens et l'ordre suivant lequel il faudrait les effectuer, elle négligerait l'une de ses importantes attributions. M. de Chambray ne s'en est point occupé. Son titre est trop vaste, et s'étend beaucoup au-delà du sujet qu'il avait réellement en vue.

On ne peut refuser d'admettre que la science de la guerre, considérée dans ses principes et ses méthodes de raisonnement (il n'est pas inutile de rappeler cette définition de la *philosophie* d'une science), prend quelques-uns de ses principes dans l'état des sociétés qu'elle est destinée à défendre, et qui lui fournissent ses moyens. Et qu'on ne pense pas que nous insistons plus qu'il ne le faudrait sur l'emploi peu convenable d'un mot, sur les prétentions trop ambitieuses du titre d'un livre; notre but est beaucoup plus sérieux. Il s'agit d'établir ou de rappeler des vérités fondamentales, et qu'on ne néglige point impunément; de faire entendre une protestation persévérante et solennelle contre les actes qui leur seraient opposés. Déjà, dans la Chambre des pairs, quelques-unes de ces vérités ont été proclamées par des voix éloquentes, au sujet des tribunaux militaires (Discours de MM. de Broglie, Pasquier...); mais toutes n'y ont pas été dites, et ne pouvaient l'être : c'est par ce motif que nous nous obstinons à les reproduire.

On peut juger maintenant combien il serait difficile de com-

poser un ouvrage qui justifiât le titre de *Philosophie de la guerre*. Si le génie surmontait toutes les difficultés; si, après avoir corrigé beaucoup d'erreurs et rempli de nombreuses lacunes dans ce que nous croyons savoir, il s'élevait jusqu'aux découvertes qui caractériseraient un tel ouvrage, on hésiterait encore sur le titre qu'il conviendrait de donner à une production si précieuse : on craindrait de l'exposer à la défaveur que le mot *philosophie* a trop bien méritée. De quels dangereux abus n'est-il pas responsable! Il a perdu le pouvoir d'exprimer des pensées justes. Depuis trop long-tems il excite de stériles débats, accrédite les erreurs, revêt les sophismes de formes imposantes, cause plus de dommages qu'il ne fut jamais en état de faire de bien, lorsqu'il occupe la seule place qui lui convienne. On ne peut s'empêcher de souhaiter qu'il disparaisse pendant quelque tems de tous les ouvrages nouveaux écrits dans notre langue, et qu'il n'y revienne que lorsqu'il sera débarrassé de tout ce dont les esprits faux l'ont surchargé, lorsque nous en aurons une définition précise et unique. Mais, comment le remplacer à la tête du livre que nous examinons? Le mot *théorie* ne convient pas tout-à-fait; l'officier encore novice l'emploie pour désigner les ordonnances et les instructions dont il doit charger sa mémoire : dans notre langue formaliste et minutieuse, il est quelquefois plus difficile de trouver le titre d'un livre que d'en composer plusieurs chapitres.

Nous n'avons encore parlé que de ce qui n'est pas dans l'ouvrage de M. de Chambray; il est tems de venir à ce qu'il contient. Commençons l'examen du premier chapitre. La critique ne l'a pas épargné; nous ne serons pas toujours d'accord avec l'auteur, et nous pensons même que, sur plusieurs points, sa conviction est moins profonde qu'il ne l'imagine : quelques observations de plus auraient peut-être amené d'autres conclusions.

M. de Chambray ne craint point d'affirmer que les troupes *mercenaires* sont généralement les meilleures, et que, pour composer d'excellentes armées, il faut préférer les soldats

étrangers à ceux du pays. Il ne croit point que l'influence du patriotisme puisse être un moyen de succès militaires assez durables pour qu'on en tienne compte dans les combinaisons d'un plan de campagne. « Les troupes combattent moins vaillamment au milieu de leur pays, de leurs foyers, de tout ce qu'elles ont de plus cher, que lorsqu'elles ont l'offensive, qu'elles sont éloignées de leur territoire, et qu'elles se trouvent au milieu de nations ennemies. » L'auteur ne pouvait espérer que ces propositions seraient écoutées paisiblement et sans réclamation; elles ont essuyé plus de critiques que tout le reste de l'ouvrage, dont on s'est beaucoup moins occupé, peut-être à cause de l'impression qu'avait faite la lecture du premier chapitre.

Pour faire voir que les troupes *mercenaires* sont préférables à celles qui ne font qu'un service temporaire, et pour le prouver par l'autorité des faits, l'auteur commence par l'énumération des qualités du bon soldat et des bonnes troupes; puis il ajoute : « Les qualités dont je viens de parler sont plus souvent le partage des militaires qui font leur état de la profession des armes, que de ceux qui ne servent que pour un tems limité, et dont la pensée est toujours fixée sur l'époque à laquelle ils pourront quitter le service; de ceux qui sont célibataires, que de ceux qui sont mariés et qui ont des enfans; de ceux qui n'ont d'autre famille que leurs compagnons d'armes, qui ne connaissent d'autre clocher que leur drapeau, que de ceux qui ont des intérêts autres et plus puissans que les intérêts de leur carrière militaire. C'est dire assez qu'à égalité d'âge, de vigueur, de qualités naturelles, d'instruction, les militaires mercenaires sont les meilleurs : à plus forte raison doit-on faire le même éloge des troupes mercenaires; elles ont d'ailleurs ordinairement l'avantage de compter un plus grand nombre d'anciens militaires, et par conséquent, de militaires qui ont fait la guerre. L'histoire prête au raisonnement un appui victorieux. »

En transcrivant tout cet alinéa, notre projet a été de le soumettre à un examen détaillé et scrupuleux, afin de montrer à

quels inconvéniens s'expose un auteur qui ne suit point, en traitant des sujets graves, l'ordre des idées et la méthode d'exposition qui résulte de cet ordre; qui n'est pas assez correct dans ses expressions, et qui néglige de définir avec exactitude les mots qu'il détourne plus ou moins de leur acception vulgaire. Que signifie, par exemple, l'épithète *mercenaires* qu'il emploie ici sans nécessité? Dans notre langue, cette expression est toujours prise en mauvaise part; et cependant, M. de Chambray n'a certainement pas voulu flétrir les troupes auxquelles il l'applique. L'homme qui subsiste de son travail donne l'équivalent de ce qu'il reçoit; il n'est point *mercenaire;* il satisfait aux clauses d'un contrat raisonnable, et garanti par les lois. Nous n'avons point de terme dont le sens réponde exactement à la pensée de l'auteur, il fallait une périphrase. L'auteur a péché par un excessif amour de la briéveté; de peur d'être long, il est devenu non pas obscur, mais incorrect.

Mais fallait-il autant d'efforts, de pages et d'érudition historique pour établir une vérité aussi palpable que celle-ci : *En tout ce qui exige un apprentissage, l'homme qui exerce depuis long-tems sa profession est plus habile que l'apprenti?* On l'aurait accordée sans contestation. Mais il fallait prouver avant tout que les sociétés ne peuvent se passer d'hommes qui font de la guerre un métier : il fallait une définition de la guerre, des observations générales sur ses causes, ses procédés et ses ressources. Folard, qui savait aussi quelque chose de ce métier, dit que, dans un pays coupé, lorsque les paysans prennent les armes, ils sont *quatre fois plus mauvais* que des soldats; ne dépend-il pas toujours d'une nation que son territoire soit *coupé* d'un bout à l'autre, et que la majorité de sa population soit très-*mauvaise*, dans le sens que Folard donne à ce mot? L'armée dont M. de Chambray s'est occupée serait organisée et composée dans tous ses élémens pour les besoins de l'attaque, ce qui ne la rendrait pas moins propre à la défense; elle serait incontestablement meilleure que toute autre; c'est celle qu'il faut à un conquérant : mais il est au moins

douteux qu'une grande nation ne puisse point s'en passer; et, si elle ne lui est pas nécessaire, il conviendrait d'examiner à quel prix elle se procure cette sorte de superflu. Ce n'est pas seulement une question de finances qu'il s'agirait de traiter : les développemens intellectuels, l'industrie et la morale y seraient aussi intéressés. Dans des matières aussi compliquées, le raisonnement a besoin d'un guide très-sûr; cette fonction était réservée à la *Philosophie de la guerre;* celle de M. de Chambray ne s'en est point acquittée.

Après les explications que nous venons de donner, il est peut-être superflu de discuter les faits sur lesquels tout l'édifice élevé par l'auteur semble reposer, encore plus que sur les raisonnemens. Cependant, nous nous imposerons encore cette obligation. Il n'est pas hors de propos, ni sans importance d'apprécier certains témoignages historiques, et de les réduire à leur juste valeur.

Par des motifs qui, dans aucun cas, ne peuvent justifier un historien, plusieurs de nos histoires militaires semblent écrites sous la dictée des étrangers : leurs auteurs ont préféré les exagérations et les mensonges des bulletins des ennemis aux mensonges et aux exagérations des bulletins français. M. de Chambray a fait quelques choix malheureux dans ces matériaux falsifiés : voici ce qu'il dit au sujet de la bataille de Jemmapes :

« Les troupes qui combattirent à Jemmapes étaient animées du plus ardent patriotisme : elles furent victorieuses, mais leur nombre était quadruple de celui de leurs adversaires; et néanmoins la victoire fut disputée. »

Ainsi, les Autrichiens auraient fait, non pas la faute, mais la sottise de livrer bataille, avec moins de 10,000 hommes, contre une armée dont ils avaient éprouvé la valeur, commandée par des généraux qu'ils ne méprisaient point. Les officiers de cette nation ont trop de discernement pour souscrire à cette critique; ils ne voudraient pas qu'on pût leur reprocher d'avoir compromis aussi mal à propos le succès d'une campagne. Quant au nombre des troupes républicaines, qu'on s'est plu, de part et d'autre, à exagérer jusqu'à l'extravagance,

voici une échelle de réduction qui rapprochera de la vérité. L'armée de Valence, qui s'illustra sur les bords de la Meuse, n'eut jamais 15,000 hommes effectifs. La division de cette armée qui fit le siége du fort de Namur n'était guère que de 3,000 hommes, et fit prisonnière une garnison plus nombreuse que les assiégeans, et, entre autres, le superbe régiment de Kinski. M. de Chambray rend justice au patriotisme qui animait alors les troupes françaises : il pouvait ajouter qu'elles possédaient, dès cette époque, les talens qui répandirent tant d'éclat sur les campagnes suivantes.

Au sujet de la prise du fort de Namur, plaçons ici une anecdote caractéristique et toute française. L'auteur de cet article la tient de l'officier du génie qui conçut le projet et dirigea l'exécution de ce beau fait d'armes. Si des lecteurs un peu sévères jugeaient qu'un récit de cette nature interrompt mal à propos une discussion grave et toute de raisonnement, l'auteur de l'article invoquerait l'indulgence que son âge obtient ordinairement pour la manie de conter.

Ce fut en hiver que l'on attaqua le fort de Namur; le froid était vif, et les travaux de la tranchée très-pénibles. Un jeune soldat de l'un des bataillons de Paris s'y fit remarquer par une valeur brillante et une constance à toute épreuve : mais, dès que l'armée put passer quelques jours sans travailler ni combattre, les forces du jeune guerrier déclinèrent, et son secret lui échappa : c'était une jolie marchande de modes de Paris.

Aux faits que l'auteur cite en faveur de ses doctrines militaires, on peut en opposer d'autres qui les contredisent formellement; et, sans les emprunter aux républiques de l'antiquité, ni à la France républicaine, on en trouverait un bon nombre dans l'histoire des États-Unis d'Amérique. On rappellerait, par exemple, la défaite des troupes anglaises très-*mercenaires*, dans le sens que M. de Chambray donne à ce mot, et qui furent presque détruites, près de la Nouvelle-Orléans, par des milices très-inférieures en nombre. Il faut convenir cependant que les faits de cette espèce occupent beaucoup moins de place dans l'histoire que ceux parmi lesquels M. de Chambray n'avait qu'à

choisir : mais en quel tems et en quels lieux de la terre a-t-on vu des peuples qui eussent une patrie, des milices nationales et point d'armée permanente? En morale, en politique et en fait d'art militaire, les tems passés ne nous offrent que l'inutile répétition des mêmes actes, la persévérance des usages, la servile imitation de ce qui fut, la haine des innovations : voilà ce que l'on nomme les *leçons de l'histoire*. On sait que dans le monde physique, pour découvrir les lois de la nature, il a fallu varier les expériences, donner à l'esprit d'analyse les moyens d'observer séparément l'action des causes diverses qui concourent à la production des phénomènes. L'étude du monde moral et politique est encore plus difficile; les questions y sont plus complexes, et se prêtent moins à l'analyse. Il faut donc au moins recueillir le plus grand nombre possible d'expériences très-différentes les unes des autres, au lieu d'enregistrer cent, mille fois les mêmes résultats obtenus des mêmes données. Si l'histoire avait continué comme elle a commencé, les siècles se seraient écoulés en pure perte pour notre instruction. Enfin, on vit paraître la Grèce, Rome, Carthage, et avec beaucoup moins d'éclat, la noble et malheureuse Numance : ce fut alors que l'histoire fut l'école des peuples et de ceux qui les gouvernent. Lorsque la terre fut remise presque tout entière sous la puissance de monarques absolus, les annales historiques reprirent leur monotonie primitive : on aurait pu se dispenser de les écrire. Une nouvelle ère a commencé : c'est à celle-là que la postérité demandera des faits : l'histoire va recouvrer son importance, si elle est écrite avec discernement et sincérité.

L'art de la guerre et la politique exercent l'un sur l'autre une action réciproque; les acquisitions et les pertes leur sont communes, au moins en partie. L'histoire des tems qui ont précédé le XVIIIe siècle offrira moins d'instruction à l'homme de guerre que celle de notre tems, malgré la haute réputation de plusieurs généraux et la supériorité de plusieurs écrivains de l'antiquité auxquels nous sommes redevables d'excellens ouvrages sur l'art militaire. Les preuves historiques tirées de trop loin ont beaucoup

perdu de leur autorité; l'auteur de l'ouvrage que nous examinons leur accorde une confiance que les lecteurs ne partageront pas.

Le second chapitre est, à quelques égards, une continuation du premier : l'auteur y traite spécialement des moyens d'*enflammer* le courage des troupes. Il parle, comme témoin, des « *missions militaires* que l'on fait actuellement en France, » et il montre que leur effet ne peut être utile, et que tout s'oppose au bien que l'on espère obtenir par ce moyen. « On voit que les missions militaires tendent à introduire la désunion et l'insubordination dans les corps : mais elles peuvent encore produire d'autres mauvais effets. Il règne dans l'armée française, et surtout parmi les sous-officiers et les soldats, des mœurs et des usages qui s'y conservent depuis longtems par tradition, que les recrues embrassent bientôt, qui sont très-différens de ceux des basses classes de la société dont ces recrues sont généralement tirées, et qui produisent, sous le rapport militaire, les plus heureux effets. Le point d'honneur, par exemple, règne dans les troupes françaises; c'est une des causes qui les rendent susceptibles d'être enflammées par une proclamation, par un mot heureux, et qui contribuent à leur donner cette valeur impétueuse qui les caractérise. Que mettrait-on à la place du point d'honneur? les sentimens religieux? je ne le crois pas possible... Actuellement, l'esprit d'armes et l'esprit de corps se sont fort affaiblis dans l'armée française; c'est le résultat de la formation de nouveaux corps, à la suite d'un licenciement, et du changement que la nouvelle forme du gouvernement opère insensiblement dans les mœurs. Chacun s'isole; il reste le point d'honneur : conservons-le soigneusement. »

A ces observations pénibles sur l'état moral de l'armée française, l'auteur ajoute, dans une note, que « notre constitution militaire n'est actuellement d'accord ni avec la constitution civile, ni avec l'état de la société. Voilà principalement pourquoi la carrière militaire est beaucoup moins recherchée actuellement qu'elle ne l'avait toujours été avant la restauration. J'entrerai dans quelques développemens à ce sujet, dans

un volume de *Mélanges* que je me propose de publier incessamment. » L'importance du sujet et les besoins du moment exigent que cette publication ne soit point différée. L'armée éprouve un malaise qui rebute les meilleurs sujets : si l'on ne sait, ou si l'on ne veut point arrêter cette contagion, les corps ne conserveront point d'anciens soldats, si ce n'est quelques hommes peu capables de leur faire honneur. Au reste, la nation tout entière n'est pas plus heureuse que l'armée : tous les élémens de force et de prospérité publiques sont atteints à la fois. Il semble qu'une inexorable puissance du mal ait saisi la France dans sa colère, et veuille l'entraîner jusqu'au dernier degré de misère et d'opprobre! L'Espagne aurait la triste consolation de nous voir tombés à son niveau! M. de Chambray n'a que trop bien pressenti l'effet que le système actuel ne manquera point de produire sur l'armée; et, comme militaire, il jette le cri d'alarme, dans un ouvrage sur la science de la guerre : s'il avait traité un sujet moins spécial, il aurait sans doute exprimé d'aussi vives appréhensions sur le sort de toute la France. La *Revue Encyclopédique* a contracté l'obligation de généraliser ce qui peut être présenté sous un aspect général; elle en a pris l'habitude; en étendant à la France ce que l'auteur a dit de l'armée française, dans le second chapitre de cet ouvrage, nous croyons interpréter fidèlement ses opinions : elles sont dignes d'un bon Français.

Dans les chapitres suivans, M. de Chambray se rapproche de plus en plus des opinions communes; mais on doutera que les matières qu'il y traite appartiennent à la *Philosophie de la guerre*, excepté quelques idées très-justes sur les qualités et le caractère du général d'armée et du chef de parti. On admettrait aussi quelques-unes de ses vues sur l'influence et l'utilité des places fortes : mais dans un ouvrage tel que celui-ci, il faut avoir toujours raison, et par conséquent, rester dans les limites de ses attributions. Un titre plus modeste aurait désarmé la critique sur plusieurs points, et beaucoup adouci la censure de ce que l'on n'aurait point approuvé. Avant d'écrire la *Philosophie de la guerre*, attendons que la science sociale ait au moins

ébauché la sienne. Tous les pas vers une saine philosophie sont marqués d'avance par l'ordre des idées; si l'on s'écartait de cette direction, il serait impossible d'atteindre le but. L'esprit humain procède maintenant avec une sagesse dont on ne soupçonnait point qu'il fût capable, et qui est un nouveau bienfait de la Providence : l'Europe se charge de méditer les théories, et le Nouveau-Monde fera les expériences. Malgré les vœux impies et les audacieuses tentatives des partisans du privilége, du pouvoir despotique et de l'oppression des peuples, les gouvernemens finiront par connaître leurs véritables intérêts, et se conformeront aux intérêts généraux. Puissent nos descendans, plus heureux que nous ne le fûmes, joindre la part de bonheur dont nous fûmes privés à celle qu'auront préparée le progrès des lumières et les améliorations politiques et sociales dont l'aurore se laisse entrevoir à travers les nuages qui obscurcissent encore notre horizon. Cet espoir consolateur ne nous a jamais quitté au milieu des orages politiques, et nous soutiendra jusqu'à la fin de notre carrière.

FERRY.

COMPTE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE EN FRANCE, *pendant l'année* 1825, *présenté au Roi par le garde des sceaux, ministre secrétaire-d'état au département de la justice* (1).

Il faut savoir gré à l'administration, lorsqu'elle daigne initier le public aux grands résultats dont elle seule peut posséder les documens authentiques. Déjà plusieurs magistrats ont donné ce noble exemple; parmi eux, M. de Chabrol, préfet du département de la Seine, tient sans contredit l'un des premiers rangs (2); et voici aujourd'hui M. le garde des sceaux qui vient, par des calculs positifs, offrir au moraliste et à l'homme

(1) Paris, 1827; de l'Imprimerie royale. In-4°.

(2) On peut voir, *Rev. Enc.*, t. XII, p. 55, et t. XXI, p. 49, les analyses des *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*, par M. le comte de CHABROL, préfet de ce département.

d'état un nouveau champ sur lequel s'exerceront sans doute leurs conjectures et l'application de leurs théories dictées par l'amour du bien et par le désir de concourir à l'amélioration de leurs semblables.

Toutefois, avant de mettre sous les yeux de nos lecteurs les détails curieux que nous allons extraire, nous exprimerons le regret que le véritable public ne puisse pas plus jouir des recherches de M. le garde des sceaux, qu'il ne lui est possible de profiter de celles de M. de Chabrol. En effet, les cahiers in-4° qui contiennent ces publications officielles, imprimés à grands frais à l'Imprimerie royale, sont distribués à quelques pairs de France, à quelques députés, à plusieurs grands fonctionnaires de l'état, et ne parviennent que très-difficilement à ceux qui, cependant, ont un intérêt non moins puissant à explorer ces tableaux statistiques. Pourquoi l'administration ne fait-elle pas vendre une certaine quantité d'exemplaires de ces importans ouvrages? Elle en tirerait un double profit, car elle rentrerait ainsi dans une partie, et peut-être même dans la totalité de ses frais, ce qui allégerait d'autant le budget de l'état; et enfin le véritable public, celui qui travaille, qui paie, qui compare, qui lit, aurait la facilité de se procurer pour son argent ce qu'il ne peut maintenant obtenir qu'à l'aide de protections dans les bureaux, et il joindrait ses efforts à ceux du Gouvernement pour arriver plus efficacement au but que l'on se propose sans doute en mettant au grand jour ces documens précieux. Le succès obtenu par les diverses statistiques de MM. Charles Dupin, Daru, Benoiston de Châteauneuf, etc., prouve assez le goût des hommes éclairés pour ces utiles travaux, et l'empressement qu'ils mettent à les acheter et à les méditer.

Le nombre des tableaux qui forment le compte général auquel cet article est consacré s'élève à soixante-treize, qui se divisent en trois classes :

La première comprend toutes les accusations qui ont été portées devant les cours d'assises;

La seconde, les jugemens des tribunaux correctionnels;

La troisième, ceux des tribunaux de simple police.

Telle est, en effet, la division générale de l'administration de la justice criminelle en France.

Nos lecteurs n'ignorent pas probablement que les cours d'assises ne prononcent que sur des crimes emportant des peines afflictives et infamantes, c'est-à-dire la mort, les travaux forcés à perpétuité ou à tems, la déportation, la réclusion, qui n'est jamais moindre de cinq ans, le carcan, le bannissement, et la dégradation civique (art. 7 du *Code pénal*).

Les tribunaux correctionnels sont appelés, au contraire, à ne prononcer que sur des délits emportant des peines moins sévères, telles que l'emprisonnement, qui ne peut excéder cinq années, l'interdiction à tems de certains droits civiques, civils ou de famille, et l'amende (*Code pénal*, même article).

Quant aux tribunaux de simple police, leur juridiction ne s'étend que sur les contraventions punissables de cinq jours au plus d'emprisonnement, et d'une amende qui ne peut dépasser 15 fr.

Ainsi, c'est d'après la pénalité applicable à telle action réprimée par la loi que la juridiction criminelle se détermine, et que cette action est qualifiée crime, délit ou contravention.

Les Cours d'assises du royaume ont jugé, en 1825, 5,653 accusations. Dans ce nombre, 1,547 portaient sur des crimes contre les personnes, et 4,106 sur des crimes contre les propriétés. Comme plusieurs individus ont quelquefois été compris dans une même accusation, il en résulte que 7,234 accusés ont été traduits aux assises.

Le tableau XLV marque le rapport du nombre des accusés avec la population. Ce rapport, calculé pour l'année 1825, et pour tout le royaume, est d'un accusé sur 4,211 habitans.

Calculé pour chaque département, il varie depuis un sur 27,342 habitans jusqu'à un sur 1,001.

Le premier de ces deux rapports appartient à la Corrèze, le département où il y a eu le moins de crimes en 1825. Après ce département, vient celui de la Charente, qui n'a eu qu'un accusé sur 9,929 habitans.

Le département de la Seine offre un accusé sur 1,022 habitans. C'est à peu près la même proportion que dans le département de la Corse, où l'on compte un accusé sur 1,001 habitans. Mais, si ces deux départemens se rapprochent en ce point, ils diffèrent sous un autre rapport bien digne de remarque. A Paris, sur 100 accusés, 10 seulement ont été poursuivis pour des crimes contre les personnes; 90 l'ont été pour des crimes contre les propriétés. Dans la Corse, au contraire, 76 accusés sur 100 ont été jugés pour des crimes contre les personnes.

En prenant les six départemens où se trouvent les plus grandes villes de France, Paris excepté, on voit que le nombre moyen des accusés a été plus ou moins dépassé dans les départemens de la Seine-Inférieure, du Rhône et des Bouches-du-Rhône, et qu'il n'a pas été atteint dans ceux de la Loire-Inférieure, du Nord et de la Gironde. Dans tous ces départemens, il y a eu beaucoup plus de crimes contre les propriétés que de crimes contre les personnes.

Dans cinquante - huit départemens, parmi lesquels il faut compter tous ceux qui composent le ressort des Cours royales d'Amiens, de Rennes, d'Angers, de Bordeaux, de Limoges, de Riom, de Bourges, de Dijon et de Pau, le terme moyen n'a pas été atteint. Il a été dépassé dans vingt-neuf.

Les individus accusés de crimes contre les personnes, dans toute la France, comparés au nombre total des accusés, sont dans le rapport de 29 sur 100.

Ce terme moyen a été dépassé dans trente-neuf départemens, parmi lesquels figurent tous ceux qui composent le ressort des Cours royales d'Agen, de Montpellier, de Nîmes et d'Aix.

Dans neuf de ces départemens, tous méridionaux, le nombre des crimes contre les personnes excède celui des crimes contre les propriétés. Ce sont les départemens du Lot, de l'Ariège, des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault, de la Lozère, de l'Ardèche, de la Haute-Loire, du Var et de la Corse.

Sur les 7,234 accusés, 2,640 ont été acquittés et 4,594 condamnés, savoir :

A la peine de mort.	176
Aux travaux forcés à perpétuité.	351
Idem à tems.	1,271
A la réclusion.	1,370
Au carcan.	6
Au bannissement.	1
A la dégradation civique.	2
A l'emprisonnement, avec ou sans amende.	1,359
Enfin 58 accusés, âgés de moins de seize ans, ont été condamnés à rester détenus pendant un certain nombre d'années dans une maison de correction.	58
TOTAL.	4,594 .

Nous allons passer maintenant à la nomenclature des crimes commis par ces 4,594 individus condamnés.

Crimes contre les personnes.

Crimes et délits politiques.	1
Rébellion.	70
Faux témoignage et subornation.	42
Assassinat (meurtre commis avec préméditation ou de guet-apens).	142
Empoisonnement.	21
Parricide.	5
Meurtre (homicide volontaire sans préméditation).	191
Coups et blessures.	219
Coups envers des ascendans.	44
Mendicité avec violence.	2
Bigamie.	13
Avortement.	9
Infanticide.	78
Crimes envers les enfans; enlèvement et détournement de mineurs, etc.	8
Viol et attentat à la pudeur.	106
Viol sur des enfans au-dessous de 15 ans.	71
TOTAL.	1,022

Report.	1,022
Enfans âgés de moins de 16 ans, détenus dans des maisons de correction pour crimes contre les personnes.	4
TOTAL.	1,026

Crimes contre les propriétés.

Concussion et corruption.	17
Incendie d'édifices.	24
Incendie d'autres objets.	3
Destructions, dégradations, dégâts de propriétés mobilières et immobilières.	5
Fausse monnaie.	18
Contrefaçon de sceaux, marteaux, etc. .	4
Faux par supposition de personnes. . . .	22
Faux en écritures de commerce.	108
Autres faux.	163
Banqueroutes frauduleuses.	90
Vols dans les églises.	29
Vols sur un chemin public.	80
Vols domestiques.	698
Autres vols.	2,218
Extorsion de lettres de change, obligations ou signatures.	19
Soustraction et suppression de titres et actes.	3
Bris de scellés..	2
Importation de marchandises prohibées. .	1
TOTAL.	3,514
Plus, 54 enfans au-dessous de 16 ans, condamnés, pour divers crimes contre les propriétés, à être renfermés dans une maison de correction (1).	54
Total des condamnés pour crimes contre les propriétés.	3,568

(1) Voici pour quels crimes ces 58 enfans ont été condamnés :

Meurtre.	1

Report.	3,568
Total des condamnés pour crimes contre les personnes.	1,026
Réunion des deux totaux.	4,594

Les tableaux XLVI, XLVII et XLVIII expriment, par des fractions décimales, la proportion des acquittés et des condamnés, calculés pour tout le royaume, pour chaque département et pour chaque espèce de crimes.

On y voit que, sur 100 accusés pris dans toute la France, 36 ont été acquittés et 64 condamnés, savoir : 44 à des peines infamantes, lorsque les jurés ont admis les accusations telles qu'elles étaient présentées, et 20 à des peines correctionnelles, soit que les jurés aient écarté les circonstances aggravantes qui donnaient aux faits le caractère de crimes, soit que les Cours d'assises aient réduit les peines en vertu de la loi du 25 juin 1824.

Les divers départemens offrent à cet égard une telle inégalité que, s'il en est plusieurs où la répression est suffisante et même forte, il en est d'autres où elle pourrait paraître faible et inefficace. Ainsi dans le département du Nord, sur 100 accusés, 25 ont été acquittés et 75 condamnés, savoir : 71 à des peines infamantes, et 4 à des peines correctionnelles.

La Cour d'assises de la Côte-d'Or n'a acquitté que 19 accusés sur 100; et elle en a condamné 81, savoir : 77 à des peines infamantes et 4 à des peines correctionnelles.

Mais, dans le département des Basses-Alpes, sur le même nombre de 100 accusés, pris pour terme de comparaison, 68

Report.	1
Avortement.	1
Viol sur des enfans au-dessous de 15 ans. . . .	2
Incendie d'édifices.	5
Vols dans les églises.	2
Vols sur un chemin public.	3
Vols domestiques.	8
Autres vols.	36
TOTAL.	58

ont été acquittés et 32 condamnés, savoir : 23 à des peines infamantes, et 9 à des peines correctionnelles.

La Cour d'assises de la Haute-Loire a acquitté 58 accusés sur 100 ; mais, sur les 42 condamnés, 19 seulement l'ont été à des peines infamantes.

Les proportions varient entre les extrêmes dans les divers départemens.

Mais, si des circonstances locales influent sur le nombre des acquittemens et des condamnations, la nature des crimes n'y apporte pas moins de différences (tableau XLVIII).

Par exemple, les accusations de *bigamie*, qui sont ordinairement prouvées par des actes authentiques, et qui ne sont d'ailleurs susceptibles d'aucune modification, sont presque toujours accueillies : 13 accusés sur 16 ont été condamnés à des peines infamantes ; ce qui est dans la proportion de 81 sur 100.

Dans les *rébellions*, au contraire, sur 100 accusés, 12 seulement ont été condamnés à des peines infamantes, et 17 à des peines correctionnelles : 71 ont été acquittés.

Les accusations de *coups et blessures* se changent souvent en simples délits. Sur 100 accusés, 15 seulement ont été condamnés à des peines infamantes, 34 n'ont subi que des peines correctionnelles, et 51 ont été acquittés.

Il en est de même dans les accusations d'*infanticide :* sur 100 accusés, 19 ont été condamnés à des peines infamantes, 44 ont été acquittés, et 37, déclarés coupables seulement d'homicide involontaire, ont été condamnés à des peines correctionnelles, dont le *maximum* est de deux ans d'emprisonnement.

En général, la répression est moins forte pour les crimes contre les personnes que pour les crimes contre les propriétés. Le nombre des individus acquittés a été de moitié dans les accusations de la première classe, et de 31 sur 100 seulement dans les autres (1).

---

(1) Une partie de ce qui précède est tirée du *Rapport au Roi*, placé en tête des tableaux dont il s'agit.

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que de la justice criminelle, c'est-à-dire, de celle qui se distribue dans les Cours d'assises. Nous passons maintenant à la justice correctionnelle qui n'applique que des peines qui n'entraînent pas avec elles l'infamie.

Le nombre total des affaires correctionnelles s'est élevé, pendant l'année 1825, à 96,061; et, comme plusieurs individus ont quelquefois été compris dans la même prévention, le nombre des personnes qui ont subi des jugemens de cette nature, dans ce laps de tems, a été de 141,733, parmi lesquels 23,482 ont été acquittés et 118,251 condamnés, savoir :

A l'emprisonnement d'un an et plus. . . .	5,110	22,564
Idem de moins d'un an. . .	17,454	
A l'amende seulement.		95,682
Capitaines de navire interdits de tout commandement.		5
TOTAL.		118,251

Les sept huitièmes des affaires correctionnelles ont été jugées dans les trois premiers mois qui se sont écoulés depuis le délit, et les juges d'instruction ont terminé dans un moindre espace de tems les quatre cinquièmes des procédures dont ils étaient chargés.

Il n'est pas inutile d'ajouter que, sur le nombre des affaires soumises à la juridiction correctionnelle, dans la même année, figurent 57,002 délits forestiers, poursuivis contre 86,861 individus. Espérons que le nouveau code forestier pourra remédier à de si graves abus.

Enfin, un avant-dernier tableau (le LXXIIe) est destinée aux tribunaux de simple police. On y voit que 113,269 personnes ont été condamnées par eux, en 1825, à un emprisonnement qui, comme nous l'avons dit, n'a pu excéder cinq jours, et 5,822 à une amende moindre de quinze francs.

Maintenant, si nous voulions extraire de ces tableaux synoptiques toutes les réflexions qui en naissent naturellement, quelle instruction ne pourrions-nous pas en tirer! Mais il faut attendre quelques années encore, et examiner comparativement les dif-

férences qui existeront sans doute entre les divers totaux que nous avons indiqués, et ceux qui viendront par la suite, pour asseoir des conjectures sur l'accroissement ou la diminution des crimes qui affligent la société, et pour remonter aux causes morales qui les produisent.

Pour le moment, il nous paraît curieux de rapprocher ce compte rendu de la justice criminelle en France, pendant l'année 1825, d'un compte analogue rédigé pour la même année en Angleterre.

Nous puisons les renseignemens que nous allons donner dans un ouvrage fort curieux intitulé : *Statistical illustrations* (Voy. ci-après *Bulletin bibliographique*, p. 407, l'annonce de cet ouvrage), dont la 3e édition vient de paraître à Londres, et qui nous semble renfermer des documens officiels, quoique cependant les calculs n'y soient pas d'une exactitude bien rigoureuse.

En Angleterre, y compris le pays de Galles, mais l'Écosse et l'Irlande exceptées, 14,437 individus ont été prévenus de divers crimes pendant l'année 1825. Parmi eux se trouvaient 11,889 hommes et 2,548 femmes. Sur ce nombre d'accusés, 9,964 ont été condamnés, 2,788 acquittés, et 1,685 ont vu les parties plaignantes se désister à leur égard, ou ont été renvoyés de toute prévention par les grands jurys. Les condamnations ont eu lieu pour les crimes suivans :

Vols de nuit avec effraction (*burglary*).	276
Vols de bêtes à cornes (*stealing cattle*)	24
Vols de chevaux.	165
Vols de moutons.	104
Émission de fausse monnaie.	174
Faux.	18
Violation des lois sur la chasse (*game laws*). .	109
Escroqueries (*fraudulent offences*).	176
Vols avec effraction dans les maisons (*house breaking*).	112
Vols sur les grands chemins.	93
Recélement d'objets volés.	131
Meurtres.	12
Simples vols.	7,292

Les peines ont été ainsi réparties :

Emprisonnement plus ou moins long.	6,973
Déportés pour sept ans (à Botany-Bay). . . .	1,419
Déportés pour quatorze ans. . . , ...	129
Déportés pour la vie.	126
Condamnés à mort.	1,036 (1)

La première réflexion que fait naître cette statistique de l'administration de la justice criminelle, en Angleterre, pendant l'année 1825, c'est la multitude de peines capitales prononcées, eu égard aux autres condamnations. On est vivement affligé lorsque l'on voit les effets de cette vieille législation qui prodigue la mort pour des délits qui souvent ne devraient entraîner qu'une simple peine correctionnelle. Douze Anglais seulement ont été convaincus d'avoir répandu le sang de leurs semblables, et cependant plus de mille ont été condamnés à mort! Empressons-nous de rappeler que les mœurs et les sentimens de la nation viennent racheter l'inflexible dureté d'une loi qui remonte à un autre âge. Sur les 1,036 individus condamnés à mort, 50 ont été exécutés et les autres ont vu leur peine commuée, et remplacée par la déportation ou par l'emprisonnement.

Une autre réflexion s'offre encore à nous dans l'examen du résultat des poursuites criminelles qui ont eu lieu en Angleterre, comparé à celui que présente le *compte rendu* de M. le garde des sceaux.

Jusqu'ici, on a été généralement persuadé que les crimes étaient plus multipliés de l'autre côté du détroit que dans notre patrie. Il nous paraît cependant, par le rapprochement que nous avons fait des deux statistiques, que la balance est à peu près égale, si nous pouvons toutefois prendre pour point de comparaison l'examen d'une seule année.

---

(1) Il est évident qu'il y a dans ces nomenclatures des crimes et des peines plusieurs omissions, car le total de la première ne s'élève qu'à 8,686, et celui de la seconde à 9,683, tandis que le nombre des condamnés a été, comme on l'a vu, de 9,964.

Dans le but de procéder à un parallèle aussi exact que possible, il nous faut, pour la France, additionner le nombre général des condamnés par les Cours d'assises aux condamnés à l'emprisonnement par les tribunaux correctionnels; car nous avons vu par la série des crimes commis en Angleterre, que beaucoup d'entre eux, tels que les simples vols, les délits de chasse, les vols de bétail, de chevaux, etc., seraient jugés par nos tribunaux correctionnels. La totalité de ces condamnés s'élève à 27,158; ainsi en les comparant à la population générale de la France, que le dernier recensement officiel porte à 31,845,428 habitans, on trouve un condamné sur 1,172 habitans. Si maintenant nous comparons à la population de l'Angleterre, qui s'élève à 12,220,600 âmes, les 9,964 condamnés en 1825, nous trouverons un condamné sur 1,226 habitans.

Ce calcul incontestable paraîtrait même faire pencher la balance en faveur de l'Angleterre; mais si l'on réfléchit qu'il est certains délits jugés par nos tribunaux correctionnels, et qui, en Angleterre, rentrent dans la compétence des juges de paix ou d'autres juridictions dont les jugemens n'ont pas été compris dans la statistique que nous avons sous les yeux, laquelle n'embrasse que les affaires soumises aux jurys, on demeurera convaincu que l'état moral des deux pays est à peu près le même.

Pour arriver au résultat que nous venons de présenter à nos lecteurs, nous avons suivi une autre marche que M. le garde des sceaux. Nous ne comprenons pas en effet comment il a mis en rapport avec la population de chaque département de la France le nombre des *accusés*, et non celui des *condamnés*. L'accusation n'est qu'une simple présomption de culpabilité, tandis que la condamnation en est une démonstration légale.

Espérons que M. le garde des sceaux continuera de faire publier, d'année en année, ces tableaux synoptiques de l'administration de la justice criminelle. L'expérience dévoilera dans ce travail des lacunes et des défauts auxquels on pourra facilement remédier; déjà même on annonce pour le prochain *compte rendu* la distinction des sexes et l'indication du nombre d'hommes et de femmes accusés et condamnés; mais ce n'est

pas là seulement qu'il faudra s'arrêter. Ainsi, comme nous l'avons déjà dit, nous pensons qu'on devra mettre en rapport, non pas le nombre des *accusés* qui sont traduits devant les cours d'assises, avec la masse de la population, mais tous les *condamnés*, tant criminellement que correctionnellement. Il serait à désirer aussi qu'un tableau fît connaître le nombre d'affaires dans lesquelles les jurés, aux termes de l'article 351 du Code d'instruction criminelle, et de la loi du 24 mai 1821, par le partage qui existe entre eux, rendent nécessaire l'adjonction de la cour d'assises.

Nous aurions voulu encore qu'indépendamment des condamnations prononcées par les tribunaux de police correctionnelle, jugeant en premier ressort, on eût indiqué celles qui ont été confirmées, en appel, par les cours royales et les tribunaux des départemens; plaçant ainsi en regard et les jugemens de première instance et ceux d'appel. Pour qu'un tableau de ce genre fût parfaitement complet, il faudrait qu'il fût terminé par l'indication des recours en cassation et par le nombre des arrêts cassés par la cour suprême.

Enfin, il aurait été aussi du plus haut intérêt de faire connaître dans quelle proportion, le droit de grâce et de commutation a été exercé par le roi dans la même période, et surtout d'indiquer les diverses professions des individus traduits en justice, et le nombre de ceux qui ne savent pas lire.

Les résultats les plus généraux que nous tirerons de ce compte rendu consistent à faire remarquer que, dans une seule année, les trois juridictions criminelles ont privé de leur liberté 32,980 citoyens, non compris les condamnations de même nature prononcées par les tribunaux militaires et maritimes, et par les conseils de discipline de la garde nationale, et ont fait verser dans les caisses du fisc, la somme de 208,951 fr., provenant des amendes, non compris celles qui ont été prononcées simultanément avec des condamnations d'emprisonnement, ni les frais de justice mis à la charge des condamnés.

Nous ferons remarquer encore que, sur les 44,000 communes dont la France se compose et qui possèdent toutes un et souvent

plusieurs officiers de l'état civil, 117 délits relatifs à la tenue des actes de ce genre, ont seulement été punis dans l'année 1825; preuve incontestable qu'il n'y a nulle nécessité de remettre dans les mains du clergé, des registres d'une aussi haute importance, sous le vain prétexte que les campagnes ne peuvent offrir assez de personnes suffisamment instruites pour s'acquitter dignement de ce devoir.

Les partisans de la loi du sacrilége n'ont pas manqué d'invoquer en faveur de cette loi la multiplicité des vols commis dans les églises. Or, sur 10,196 vols réprimés dans l'année dont nous nous occupons, combien pense-t-on qu'il en a été commis dans les églises?... 31! En vérité, un si petit nombre méritait-il cet appareil sanguinaire qui semble nous avoir ramenés à la législation du moyen âge; lorsque l'on sait d'ailleurs qu'aucune intention sacrilége n'est réellement entrée pour rien dans l'action de ceux qui ont commis ces vols.

Enfin, depuis quelques années les ennemis de la liberté n'ont pas cessé de s'élever contre ce qu'ils ont appelé la licence de la presse. Sans doute, M. le garde des sceaux, lorsqu'il a présenté aux chambres une loi qui a excité l'indignation publique, croyait avoir la certitude que les délits de cette nature étaient multipliés à l'infini, et que les tribunaux, lassés des condamnations nombreuses qu'ils prononçaient contre des écrivains téméraires, demandaient une prévention tellement forte qu'on vît enfin cesser de pareils abus. Mais la rédaction de ses tableaux aurait dû le détromper entièrement à cet égard. En effet, si nous ouvrons le compte rendu au Roi par ce ministre, nous y voyons, que, dans cette année 1825, le tribunal de police correctionnelle de Paris n'a eu à prononcer que sur 25 affaires de ce genre, et ceux des départemens seulement sur deux.

Disons-le donc en terminant, les calculs officiels du gouvernement décèlent assez l'esprit de ces lois déplorables qui portent la douleur dans l'âme de tout bon Français. Sans doute, le nombre des criminels est trop grand pour ne pas affliger profondément les amis de l'humanité; mais en le comparant

au spectacle que présentait la France avant la révolution (1), et qu'offrent encore tous les peuples qui ont une législation sévère à l'excès, on sera plus que jamais convaincu que la dureté des lois pénales n'est pas le plus sûr moyen de rendre les hommes meilleurs, ni d'assurer la juste répression des délits et des crimes qui épouvantent la société.

A. Taillandier.

---

(1) Il est incontestable qu'autrefois les crimes étaient plus multipliés qu'ils ne le sont aujourd'hui. M. de Châteaubriand, dans le discours qu'il se proposait de prononcer à la Chambre des Pairs sur le projet de loi relatif à la police de la presse, et qu'il a fait imprimer, en cite une preuve mémorable, d'après le témoignage de Fléchier. En effet, dans les plus beaux tems du règne de Louis XIV, en 1665, on trouve que 12,000 plaintes pour crimes de toutes les espèces furent portées devant les commissaires royaux à ce qu'on appelait *les grands jours d'Auvergne.* Fléchier, en rapportant ce fait, raconte que l'accusateur et les témoins se trouvaient quelquefois plus criminels que l'accusé. « Un de ces terribles châtelains, dit-il, entretenait dans des tours, à Pont-du-Château, douze scélérats dévoués à toutes sortes de crimes, qu'il appelait ses douze apôtres. » L'abbé Ducreux, éditeur des ouvrages de Fléchier, rapporte à cette occasion l'exécution d'un curé condamné pour des crimes affreux, et il déplore l'état où l'ignorance et la corruption des mœurs avaient fait tomber la société à cette époque : il y eut dans un seul jour plus de trente exécutions en effigie. Un autre écrivain ecclésiastique (Massillon), dans un de ses discours synodaux, nous prouve, comme nous le disions tout-à-l'heure, que les registres de l'état civil étaient plus mal tenus autrefois par le clergé qu'ils ne le sont aujourd'hui par les maires. Il s'exprime ainsi : « Nous avons été, dans nos visites, scandalisé de la négligence de plusieurs curés sur un point aussi essentiel (les titres de l'état civil) : les statuts du diocèse, les ordonnances de nos rois, les peines rigoureuses qui y sont portées contre les contrevenans, l'intérêt même public, ne les touchent point; les baptêmes, les mariages, les certificats mortuaires, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus sacré, ce qui fait toute la sûreté de l'état et de la religion, tout cela n'est écrit que sur des feuilles volantes, sans ordre, sans soin, sans précaution; des titres si augustes et si saints sont dispersés à l'aventure comme des papiers de rebut, etc. »

Garanties a demander a l'Espagne; par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines (1).

Il y a une grande question sociale et politique au fond de cet écrit: le *droit d'intervention*. Le célèbre publiciste a, comme de coutume, apporté dans la discussion ses vues fécondes et étendues, sa pénétrante sagacité, son esprit vif et ingénieux; mais cette fois, il ne nous semble pas avoir résolu la question dans le sens rigoureux des principes qu'il a si souvent et si éloquemment défendus; et peut-être l'envie de voir plus promptement triompher la raison et la liberté l'a rendu un instant, et à son insu, infidèle à ces deux objets de son culte. Le honteux état de l'Espagne, la déplorable complicité de la France dans cette honte, sont bien capables sans doute d'avoir influé sur l'argumentation de l'habile écrivain, et ont pu faire fléchir la rectitude habituelle de son raisonnement. Nous osons croire qu'il aurait été conduit à une solution différente, s'il eût traité la question sous un point de vue général, et si elle se fût présentée à ses yeux dégagée de ces circonstances singulières qui la compliquent et l'embarrassent lorsqu'on la considère seulement par rapport à l'Espagne.

La *Revue Encyclopédique* s'abstient ordinairement de s'occuper de la politique du jour; elle sépare, autant qu'il lui est possible, toute question fondamentale de ces incidens du moment, qui, en influant jusqu'à un certain point sur les dispositions de celui qui écrit, laissent moins de liberté à sa raison. Aussi avons-nous balancé un instant à examiner un point de doctrine qui se trouve lié si intimement à un événement actuel, car nous avons bien senti que la discussion en devenait plus épineuse; tandis que si nous avions à traiter d'une manière abstraite le cas de l'intervention, il ne nous serait pas difficile de montrer qu'elle ne saurait être légale entre les nations, indépendantes de droit les unes des autres, que dans le cas d'un

---

(1) Paris, 1827. Béchet aîné; 1 vol. in-8° de VIII et 160 pages. Prix, 3 fr. 50 c.

péril *manifeste* dont un peuple serait menacé par un voisin; c'est alors une conséquence de la défense personnelle.

Voyons cependant comment l'auteur envisage la question, et en quoi la solution à laquelle il arrive nous semble s'éloigner de ce que nous croyons la vérité, en morale et en politique.

« Le tems de tromper les hommes est passé, il faut que l'on sache que tous les gouvernemens ne sont que les produits des volontés nationales, et n'ont pour objet que l'utilité des peuples. » Ces paroles ne sont point d'un obscur artisan de révolutions; elles ont été prononcées dans le congrès du Brésil, par l'empereur don Pedre lui-même, qui vient d'en faire l'application au Portugal. M. de Pradt, qui les rappelle, les rapproche de cette récente déclaration du roi d'Espagne : « Que jamais il ne se départira du pouvoir absolu dont le ciel l'a rendu dépositaire; et que ceux de ses sujets qui pourraient craindre de le voir rien relâcher de cette précieuse et incontestable prérogative, peuvent se reposer sur lui du soin de la préserver de toute atteinte. » De ce rapprochement, notre publiciste conclut qu'il y a incompatibilité sociale entre l'Espagne et le Portugal. « En effet, dit-il, ces deux pays se disputent-ils quelque chose dans l'ordre matériel? Rien, absolument rien. Dans l'ordre moral et social? Tout. » Or, cette incompatibilité peut amener la guerre en Europe; la possibilité d'une guerre donne le droit de demander des garanties. Tel est l'ordre d'idées dans lequel raisonne l'auteur, et que nous allons suivre un instant pour faire connaître son livre.

M. de Pradt remarque d'abord que « si, comme espagnole et portugaise, cette querelle est de nulle importance, comme danger imminent et toujours présent pour le maintien de la paix, elle devient très-grave, elle est européenne. » Puis, il fait cette distinction, dont on pourrait sous quelques rapports contester la justesse, que, quand deux états se disputent un territoire, les parties seules prennent part au débat, car seules elles sont intéressées au résultat; mais, quand il s'agit d'opinions, tous ceux qui les partagent deviennent parties, et le

débat n'a plus seulement des bornes territoriales et matérielles, mais ne connaît d'autres limites que celles où s'arrêtent ces opinions. Il convient, au reste, qu'il n'a jamais rencontré de question plus compliquée; et pour en faciliter la solution, il pose comme axiomes incontestables : « 1° La haine des institutions, principe de la querelle entre l'Espagne et le Portugal; 2° le vœu et le besoin de la paix en Europe; 3° l'opposition de l'Espagne à l'accomplissement de ce vœu et de ce besoin. » De ces trois propositions M. de Pradt conclut la nécessité de demander des garanties à l'Espagne, et comme, selon lui, ces garanties ne peuvent être prises que dans l'ordre moral, il examine « l'ordre de moralité qui régit l'Espagne. »

Afin de le rendre plus clair et plus explicite, il fait remonter son examen jusqu'à une époque reculée. Il compare le gouvernement et l'état de l'Espagne sous les deux dynasties des maisons d'Autriche et de Bourbon. « Si une longue suite de jours, dit-il, a constamment ramené les mêmes effets, par là même il sera évident que les mêmes causes ramèneront des effets semblables. » Or, la hideuse misère de l'Espagne, son profond avilissement, sous le règne de Charles II, ne peuvent se comparer qu'à la misère et à l'avilissement dans lesquels le règne de Ferdinand VII l'a de nouveau plongée, et M. de Pradt se demande quelle est cette nature des choses qui représente sans cesse les mêmes résultats, et qui, de siècle en siècle, de dynastie en dynastie, frappe l'Espagne des mêmes fléaux. Cette cause constante des mêmes calamités, notre auteur la trouve dans les moines et les *camarillas*, dans le jésuitisme et le favoritisme, qui ont dévoré les institutions, et se sont faits, pour ainsi dire, institutions eux-mêmes. « Voilà ce qui a donné à l'Espagne cette physionomie de dégradation qui l'expose à des jugemens défavorables, parce qu'ils sont mal basés. L'Espagnol rentrera dans le plein exercice de ses qualités, lorsqu'il rentrera dans la jouissance de ses institutions. »

Or, l'Europe a un grand intérêt à obtenir ce résultat. Membre de la grande famille européenne, au lieu de lui porter un tribut d'utilité proportionné à ses facultés, l'Espagne n'apporte

plus à l'Europe que des embarras; elle est en tête des sollicitudes inquiètes de cette contrée. Depuis la restauration de 1823, l'Europe a dû s'occuper sans cesse, comme sans fruit, de la direction du cabinet de Madrid, et de la situation intérieure de l'Espagne. Il importe de mettre fin à un tel état de choses. On ne demande rien à l'Espagne dans l'ordre matériel; pas un village, pas un écu; mais on veut des garanties contre le retour d'actes pareils à celui qui a causé le mouvement dont le sol pacifié de l'Europe a été ébranlé. Se borner à réclamer du gouvernement espagnol des promesses, ou un changement dans le personnel du cabinet, ce seraient là des garanties illusoires. On sait ce que valent les promesses du gouvernement espagnol; on a vu quel fruit on retire des mutations dans son ministère; les hommes changent, et les choses restent. Tant qu'il y aura une constitution en Portugal et un despotisme monacal en Espagne; tant que, dans cette dernière contrée, le parti ennemi des institutions pourra continuer de correspondre avec les inimitiés anti-constitutionnelles de tous les pays, qu'il pourra y compter des appuis, qu'il se croira sûr du cœur du prince, qu'il attendra une justification de la part des événemens; tant que tout cela ne sera pas effacé, détruit, renversé de fond en comble, compter sur la paix, c'est bâtir sur le sable. La tranquillité de l'Europe, l'état intellectuel et moral de cette contrée demandent l'abolition de ces deux grandes difformités sociales, le despotisme et le monachisme espagnols. Ce n'est pas plus de la sociabilité que de la religion, pas plus du bien-être pour l'Espagne que de l'appui pour l'Europe : l'un et l'autre ont fait d'un corps robuste un être décrépit, privé de raison comme de force, qu'il faut sans cesse surveiller, guider et relever de ses chutes.

Tel est l'enchaînement des propositions qui amènent l'auteur à l'examen de cette question : *Droit d'exiger des institutions de l'Espagne.*

Jusqu'ici, nous avons résumé les argumens du publiciste avec la brièveté que nous prescrit le cadre dans lequel nous sommes renfermés, mais avec une fidélité scrupuleuse, nous

étant servis le plus souvent de ses propres paroles. Nous allons nous arrêter un peu plus long-tems sur cette dernière proposition, qui est la véritable question de cet ouvrage, et sur laquelle nous ne partageons pas l'opinion de l'auteur. Mais, auparavant, nous acheverons en quelques mots l'analyse du livre.

M. de Pradt réfute facilement quelques objections que l'on a souvent répétées, et particulièrement au sujet de l'Espagne, telles que : « Les peuples ne sont pas mûrs pour les institutions; les institutions ne conviennent pas à tous les peuples; les peuples ne veulent pas d'institutions. » Puis, il trouve une nouvelle preuve de la nécessité d'une réforme constitutionnelle en Espagne, dans l'*Exposé confidentiel de l'archevêque de Tolède au roi*, pièce fort curieuse, où l'entêtement des préjugés gothiques et l'ignorance du tems présent sont poussés à un degré véritablement incroyable. De là, l'auteur passe à quelques considérations sur la situation de l'Angleterre vis-à-vis du Portugal et de l'Espagne; sur les rapports actuels de la France et de l'Angleterre; sur la prétendue obligation pour la France de prêter appui à l'Espagne.

Comme nous avons tâché de le faire comprendre à nos lecteurs, M. de Pradt prouve rigoureusement que l'Europe a un grand intérêt à voir l'Espagne dans une situation paisible et stable; mais nous ne croyons pas qu'il fasse preuve de la même rigueur de raisonnement, en ajoutant que l'Europe a droit d'imposer à l'Espagne un régime social conforme à ce besoin de paix et de stabilité. En politique, non plus qu'en morale, l'intérêt n'a jamais fondé le droit.

Il est, dans un système quelconque, certains principes fondamentaux auxquels on ne saurait toucher sans risquer de détruire tout le système. L'indépendance absolue des peuples, dans les limites de leur territoire, et dans le cercle de leurs propres affaires, est, dans le système de liberté sociale, au premier rang de ces principes.

Nous pourrions, à cet égard, invoquer le témoignage de presque tous les publicistes reconnus comme les oracles du droit entre les nations, ils ne nous manquerait pas. Nous

nous contenterons de citer ici Vattel, qui a résumé toutes ces grandes autorités, et dont le livre est devenu le manuel du droit des gens. Ce publiciste établit d'abord, dans ses *préliminaires*, et comme fondement de toute sa doctrine, qu'en vertu du droit naturel, les nations étant libres et indépendantes les unes des autres, « c'est une des lois générales de leur société que *chaque nation doit être laissée dans la paisible jouissance de cette liberté qu'elle tient de la nature...*, que de cette liberté et indépendance, il suit que c'est à chaque nation de juger de ce qui lui convient ou ne lui convient pas de faire...; que dans tous les cas où il appartient à une nation de juger de ce que son devoir exige d'elle, une autre ne peut la contraindre à agir de telle ou telle manière...; qu'il existe une parfaite égalité de droit entre les nations, dans l'administration de leurs affaires, et dans la poursuite de leurs prétentions, *sans égard à la justice intrinsèque de leur conduite, dont il n'appartient pas aux autres de juger définitivement.* » Puis, dans le chapitre 1er du livre II, où le publiciste traite des devoirs des nations entre elles, il dit encore : « Si une nation est obligée de contribuer de son mieux à la perfection des autres, elle n'a aucun droit de les contraindre à recevoir ce qu'elle veut faire dans cette vue. L'entreprendre, ce serait violer leur liberté naturelle. »

Maintenant que nous avons établi le principe sur une autorité que M. de Pradt ne récusera pas, nous revenons à son livre.

Pour établir le droit d'exiger des institutions en Espagne, notre auteur remonte jusqu'à la source du pouvoir constitutif des sociétés; et il rappelle cet axiome : Que déterminer les conditions de l'association est l'affaire des associés, les observer est leur devoir; les changer, les améliorer, est leur droit, d'après les formes convenues entre eux. Il démontre que le despotisme viole les lois naturelles, et que celui qui l'exerce est tenu de montrer son titre de dispense d'obéissance aux lois de la nature. « Il y a dans le fond des nations, dit-il, un droit dont rien ne peut les dépouiller, ce qui est contre ce

droit radical est illégitime. » Puis, il se demande si, après la cruelle expérience que l'Espagne a faite d'un despotisme de trois cents ans, elle n'a pas le droit d'exiger de son gouvernement qu'il mette enfin un terme à ses maux; le droit de revendiquer sa puissance et sa gloire. « Il y a plus, ajoute M. de Pradt, l'Espagne a le droit de demander à vivre et à n'être pas déchirée par une guerre civile. Il faut sortir de ces lieux communs derrière lesquels l'habitude et une fausse sagesse relèguent les plus importantes vérités. L'Espagne ne doit pas le sacrifice d'elle-même, celui de son existence au maintien de son despotisme et de ses moines; elle périt par eux. »

Tout ce raisonnement est plein de justesse; mais malheureusement il ne va pas à la question. Il pourrait plutôt servir de preuve à la question opposée; car le même principe qui fait qu'un peuple s'appartient si parfaitement à lui-même, interdit à l'étranger toute participation dans ses affaires; le droit de se gouverner est visiblement exclusif du droit d'intervention. Cependant, notre auteur n'admet pas cette distinction; voyez à quelle conclusion il arrive: « Dans le cas de refus opiniâtre de ces garanties, dit-il, que faut-il faire pour les obtenir? Qui a le droit de les demander? Le droit de l'Espagne est hors de doute; celui des puissances de l'Europe n'est pas moins certain. »

Le droit de l'Espagne est incontestable; celui de l'Europe, nous le nions; il y a, selon nous, entre ces deux propositions, réunies ici dans une même phrase, toute l'énorme distance qui sépare le juste de l'injuste. Sur quoi fonde-t-on ce prétendu droit de l'Europe? sur le danger qui peut résulter pour les autres peuples de l'*incendie* qui dévore l'Espagne, sur la crainte qu'inspirent ses manœuvres perturbatrices, sur la dépense qu'occasioneraient les précautions que l'état de la péninsule semble prescrire aux autres gouvernemens. Or, pour bien apprécier la valeur de ces divers argumens, ne suffit-il pas de remarquer que ce sont précisément ceux-là dont le despotisme se sert pour opprimer un peuple qui aspire à recouvrer ses antiques libertés? La *contagion morale* est un prétexte

si facile à invoquer! Mais, ce qui est tout simple dans le langage captieux du despotisme, ne semble-t-il pas étrange dans la bouche d'un défenseur des véritables doctrines sociales? Il n'est pas sans danger d'établir ainsi des analogies entre les objets de l'ordre physique et les propositions intellectuelles; on se trompe aisément par ces sortes de comparaisons; elles sont pleines de piéges et de surprises. La raison en est simple; c'est qu'il n'y a pas, chez les hommes, dans les perceptions de l'esprit, la même conformité que dans les perceptions des sens. Ainsi, par exemple, l'incendie d'une maison frappe tous les regards, c'est un incendie aux yeux de tout le monde, et il n'est personne qui n'y reconnaisse un danger manifeste pour les maisons voisines. Mais, sur l'introduction de principes nouveaux dans un état social, il y a toujours une grande diversité d'opinion; les uns présagent des sources de prospérité où les autres ne voient que des menaces de périls. Il est évident que la contagion et l'incendie sont des figures beaucoup plus capables d'embrouiller la question que de l'éclaircir. Quant aux dépenses que commandent des mesures de prudence, elles sont occasionées par des craintes réelles ou imaginaires; dans ce dernier cas, de quel droit faites-vous subir à un voisin la peine de votre pusillanimité? Et dans la première supposition, toute la question se réduit encore à savoir si l'argent est plus précieux que l'indépendance, et si le respect des droits d'autrui, garant du respect des vôtres, ne vaut pas bien quelques sacrifices.

Le seul cas, nous le croyons, où l'intervention soit permise, c'est lorsque les troubles de l'état voisin vous menacent, non pas d'un péril éventuel et conjectural, mais d'un danger manifeste et déclaré. Et sans sortir de la péninsule, nous trouvons un exemple frappant pour servir d'autorité à notre doctrine. L'Angleterre a pu craindre que ses intérêts en Portugal ne fussent blessés par l'effet des mauvaises dispositions du gouvernement espagnol. Qu'a fait l'Angleterre? A-t-elle envoyé des soldats en Espagne pour y combattre l'absolutisme? nullement. Elle s'est mise en mesure; puis, elle a contemplé avec calme et dédain la politique équivoque, la marche tortueuse et hypo-

crite du cabinet de Madrid; si ce cabinet eût fait ouvertement quelque démonstration hostile, l'Angleterre aurait eu dès lors le droit d'intervenir contre un pareil système, et l'on sait qu'elle ne néglige pas son droit.

Quant à son intervention en Portugal, c'est là une autre question, ou plutôt il n'y a pas de question. L'Angleterre exécute un traité, elle vient au secours d'un ordre légalement établi et reconnu de toute l'Europe, excepté de quelques rebelles; elle n'agit même pas activement contre ces rebelles, et les dispositions malveillantes de l'Espagne ont seules motivé sa présence en Portugal.

M. de Pradt convient qu'un grand respect est dû à l'indépendance des nations; mais il ajoute qu'il ne doit pas être poussé jusqu'à la superstition. Cela est vrai, et c'est justement le point de la difficulté. Où finit le respect? Où commence la superstition? Voilà ce que chacun décidera à sa manière, si on ne pose pas une règle certaine. Or, selon nous, la règle, c'est le respect de l'indépendance des autres, jusqu'à ce qu'il existe pour vous un *péril manifeste et déclaré*. Si vous vous relâchez de la rigueur de cette règle, vous abattez vous-mêmes le puissant rempart des principes, et tout est abandonné à l'appréciation arbitraire des opinions de chacun. Le danger est grand de faire la moindre concession sur les principes; si la justice et la raison les violent une fois à bon dessein et pour un but utile, l'ambition et le despotisme s'en prévaudront, et les violeront dix fois pour atteindre un but coupable. Et lorsque notre auteur écrit: « Ce serait même une question bien digne d'examen, que celle de savoir si, au milieu du niveau général qu'établissent et propagent en Europe les relations ouvertes entre tous ses habitans, une différence notable peut s'y maintenir. » Nous conviendrons que cette question peut être en effet l'objet des spéculations du publiciste; mais, si on la donnait comme un argument en faveur de la puissance qui s'armerait pour détruire, par la force, cette *différence notable*, il faudrait bien convenir aussi que la Turquie, l'Espagne et la Russie ont le droit de venir imposer des lois à l'Angleterre, où la doctrine

du droit divin peut être punie de la peine capitale; que les monarchies représentatives ont le droit d'abolir la république dans la fédération des cantons; et qu'enfin, d'après le même principe, il faut que les républicains d'Amérique effacent le seul empire qui reste au milieu d'eux. Certes, personne ne niera qu'il ne soit avantageux pour une vaste partie de la civilisation de ne renfermer que des gouvernemens analogues; mais c'est un bienfait qu'il faut attendre du tems; et quelle que soit son utilité, on ne doit pas le demander à la force. L'argument d'utilité est au service de tout le monde, on peut en mésuser aussi facilement qu'en user, tandis que l'argumentation par les principes ne peut être à l'usage que de la justice et du droit.

La raison du célèbre publiciste est si droite et tellement d'instincte, que, lorsqu'il se trompe il fournit lui-même des argumens contre ses erreurs; chez lui, la vérité perce encore à travers des nuages passagers; et l'on dirait qu'il ne peut s'égarer sans avertir le lecteur de suivre avec précaution ses traces. Ainsi, lorsque, pour appuyer son opinion à l'égard de l'Espagne, pour prouver que *la condition de l'indépendance n'est pas séparable de celle d'une jouissance sans incommodités pour les autres*, M. de Pradt ajoute : « De quels prétextes, dans les trois partages successifs de la Pologne, se servirent les puissances du Nord ? N'est-ce pas de celui des incommodités toujours renaissantes d'un voisinage turbulent chez une nation constituée anarchiquement ? » Il est bien évident qu'il apporte un exemple excellent pour réfuter son argumentation. Lui-même affirme qu'il est loin d'exprimer le vœu de rien de semblable; de plus, il remarque ailleurs, avec sa sagacité accoutumée, que c'est l'intervention qui a tout gâté récemment en Italie et en Espagne : « Si on laissait agir leurs facultés naturelles, dit-il, ces deux pays seraient très-secourables pour l'Europe, dans la nouvelle tâche qu'elle a à remplir, tandis qu'ils sont pour elle comme s'ils n'existaient pas, ou même quelque chose de pire, comme on le voit pour l'Espagne. » Enfin, M. de Pradt condamne en propres termes le principe d'intervention : « Intervenir, dit-il, c'est juger et exécuter la sentence portée

par soi-même : l'intervention amicale, médiatrice, est toujours licite; et la plupart du tems, elle est aussi utile qu'honorable et humaine; mais il ne peut en être de même de l'intervention militaire. » Or, comment cela peut-il se concilier avec l'objet avoué du livre que nous examinons : « Dans cette position, a dit l'auteur dès les premières pages, je n'ai pas dû balancer à déclarer qu'il faut faire à l'Espagne l'application du principe : *salus populi;* que l'Europe doit être considérée comme ce peuple dont les intérêts sont supérieurs à ceux du despostisme et du monachisme, et que, plutôt que de courir le risque d'une guerre générale, et d'une guerre d'opinion, il faut forcer l'Espagne à changer son mode de gouvernement. »

S'il était permis à chaque état d'examiner le principe constitutif des autres, il n'y aurait plus de paix possible. C'est une faculté que s'arroge assez souvent la violence; gardons-nous bien de la revêtir d'une apparence quelconque de légalité. Souvenons-nous, entre mille exemples, que c'est ce prétendu droit d'investigation d'un gouvernement sur l'autre qui a réuni la première coalition européenne contre la réforme politique de la France, et qui a dicté ce manifeste de Brunswick, monument éternel de démence politique. Souvenons-nous que le *salus populi*, qu'on invoque aujourd'hui contre l'absurde despotisme de Ferdinand VII, a été naguère invoqué contre la constitution libérale des cortès. N'est-il pas trop évident que ce prétexte légitime à l'avance toutes les entreprises du premier ambitieux qui voudra conquérir des provinces, du premier despote qui voudra abattre des libertés. Le *salus populi* remet manifestement les destinées du monde aux mains de la force; c'est souvent elle, en effet, qui dispose de nous, et c'est un état de choses dont il faut bien subir les conséquences, mais que nul n'est obligé de reconnaître en principe.

Maintenant que nous avons tâché de montrer en thèse générale toute l'illégalité de l'intervention, toute la nécessité de l'indépendance nationale, nous reconnaîtrons qu'il y a ici une question particulière, et que notre intervention de 1823 en Espagne présente une complication qu'il convient de démêler. C'est

ce qu'a très-bien remarqué M. de Pradt : « Lorsqu'un gouvernement a reçu l'être d'une main étrangère, dit-il, lorsque plusieurs fois il a été replacé et maintenu par des appuis du dehors, ses restaurateurs n'ont-ils pas un droit de tutelle mitigée, et ne sont-ils pas autorisés à redresser ce qu'ils ont créé, en un mot leur propre ouvrage, et à le ramener à l'accomplissement des intentions qu'ils avaient en faisant les frais de cette restauration? L'Espagne est dans cette situation compliquée : son gouvernement ne vient pas d'elle; deux fois elle lui a échappé, deux fois on la lui a remise. Il y a là, et pour elle et pour les autres, quelque chose au-delà du droit commun. » Cela est vrai, et c'est une nouvelle preuve du danger de violer les principes; quand une fois on s'est écarté de ce droit commun, il est plus difficile qu'on ne croit d'y revenir.

Certes, nous ne sommes pas disposés à reconnaître pour légitime le droit que s'est arrogé la France d'intervenir dans les démêlés du peuple et du prince espagnols ; il n'y avait pas même, selon nous, l'ombre du droit, puisque ces démêlés, toujours pacifiques, n'avaient produit qu'un nouvel état de choses plus légal que le précédent. Mais, une fois que notre intervention a détruit cette situation légale et paisible, qu'elle a mis l'Espagne dans un état pire que celui où elle était auparavant, que nous avons, en quelque sorte, participé aux malheurs de ce peuple, en le livrant lié et garrotté aux vengeances qui l'ont décimé; lorsque, témoins inactifs de toutes ces choses, nous sommes encore là en armes, il semble qu'il devrait être permis, qu'il serait juste et humain de réparer des infortunes qui, sans nous peut-être, n'existeraient pas. Et d'ailleurs, d'après quels principes l'autorité royale récuserait-elle une intervention qu'elle-même a naguères invoquée? Elle a violé la règle fondamentale du droit des gens, elle ne peut plus se réfugier sous ce puissant abri. Nous avons vaincu ce peuple en apparence au profit du prince, nous n'en avions pas le droit; nous n'avons pas le droit non plus d'imposer la modération au prince, dans l'intérêt du peuple. Mais, si cette fois encore la légalité se trouvait blessée, l'humanité du moins serait satisfaite.

M. Avenel.

LITTÉRATURE.

Résumé de l'histoire de la littérature italienne, par F. Salfi, ancien professeur dans plusieurs universités d'Italie (1).

L'auteur ne se dissimule pas les nombreux inconvéniens de cette mode des *Résumés* qui s'est emparée de notre littérature. *Tandis qu'ils contribuent d'un côté aux progrès de la civilisation*, dit-il dans une courte préface, *ces Résumés pourraient, de l'autre, nuire aux progrès de l'instruction spéciale, en présentant des faits et des idées inexactes et incomplètes, et augmenter ce faux savoir qui est encore plus dangereux qu'une ignorance absolue.* La justesse de ces réflexions frappera tous les bons esprits. Toutefois, le danger qu'elles signalent n'est à craindre que si les auteurs des abrégés de ce genre, étrangers à la matière qu'ils traitent, et ne commençant à l'étudier qu'au moment de prendre la plume, proportionnent l'étude qu'ils en font à l'étendue de leur ouvrage plutôt qu'à la grandeur du sujet. Ce n'est pas à l'instant même où des connaissances entrent dans notre esprit que nous pouvons facilement les classer dans un ordre lumineux, les presser sans les confondre, les resserrer sans les mutiler. Elles ne se prêtent sans peine à nos combinaisons, elles ne sont complétement à nos ordres, que lorsque, par un long séjour dans notre pensée, elles se sont, pour ainsi dire, familiarisées avec nous. Rien de plus utile qu'un recueil d'abrégés, si les directeurs de l'entreprise pouvaient confier la rédaction de chacun des traités qui devraient y trouver place à un homme de talent qui en eût approfondi le

(1) Paris, 1826; Louis Janet, libraire, rue Saint-Jacques, n° 59. 2 vol. in-18; prix, 6 fr.

sujet. Ayant d'avance considéré les objets sous toutes leurs faces, l'auteur saisirait à l'instant celle qu'il doit offrir de préférence au public; habitué à réfléchir sur tous les rapports de ces objets entre eux, il n'aurait pas de peine à choisir le rapport le plus général et le plus frappant; il abrégerait tout, sans rien affaiblir. Malheureusement, on ne peut espérer qu'une vaste collection soit écrite tout entière avec cette supériorité : c'est déjà beaucoup de trouver un tel mérite dans quelques-unes de ses parties, et nous devons féliciter les éditeurs des *Résumés d'histoires littéraires* du bonheur qu'ils ont eu de pouvoir remettre en si bonnes mains l'ouvrage que nous annonçons. Habile poëte italien, ancien professeur dans plusieurs universités de sa patrie, choisi pour continuer le beau monument que M. Ginguené élevait avec tant de goût et de talent à la gloire de l'Italie, et que cet illustre écrivain n'avait pu achever, M. Salfi n'a eu besoin, pour composer le *Résumé de l'histoire de la littérature italienne*, que de rappeler ses souvenirs, de choisir dans les fruits de ses études et de ses travaux ce qui pouvait être le plus généralement utile. Aussi, nous a-t-il donné un livre remarquable, fort de science et d'analyse, et où l'on ne trouve ni lacunes, ni longueurs; un tableau complet et fidèle où la petitesse des dimensions n'ôte presque rien à la netteté des plans, ni à la ressemblance des figures.

On a généralement divisé par siècles l'histoire littéraire d'Italie. Après quelque hésitation, M. Salfi a cru devoir adopter aussi cette division. Mais, s'étant aperçu que le caractère de la littérature avait éprouvé un changement vers la 75e année de chaque siècle, c'est à cette année qu'il fait commencer chaque période, excepté toutefois la première, qui s'étend de l'an 1000 à l'an 1275. Ce long espace n'offre que la naissance de la langue et de la littérature italiennes, et l'influence des poésies arabes et provençales, bientôt délaissées pour l'étude des anciens. Dans la seconde période (de 1275 à 1375), cette étude porte ses fruits. Au milieu des ténèbres de la barbarie, trois grands hommes rallumènt le flambeau des arts. Dante, Pétrarque et Boccace remplissent ce siècle par eux-mêmes ou

par leurs imitateurs. La période suivante (1375 à 1475), vit s'éteindre le génie. L'enthousiasme pour les anciens, qui avait formé les trois illustres écrivains du XIVe siècle, ne forma plus que des commentateurs. Une investigation, en quelque sorte matérielle, des productions de l'antiquité fut presque la seule occupation de l'Italie, et la langue italienne même céda la place à la langue latine dans presque tous les écrits. Vers 1475, la pensée originale se réveille; on s'aperçoit qu'il faut étudier les anciens pour les égaler, et non pour se borner à des commentaires, et que la langue de Dante mérite les mêmes honneurs que la langue de Virgile. Au milieu d'une foule d'élégans écrivains, d'habiles versificateurs, de poëtes ingénieux, apparaît bientôt *le divin* Arioste; l'histoire, la politique, s'élèvent au niveau de la poésie, et Machiavel lutte de génie avec le chantre de Roland. La comédie, la satire, la poésie didactique, l'églogue, presque tous les genres de littérature prennent un rapide essor, et l'Italie se pare chaque jour d'une nouvelle gloire. Quoique la cinquième période (de 1575 à 1675) soit illustrée par la *Jérusalem* du Tasse, par les odes de Chiabrera, de Guidi, de Filicaja, et par quelques autres productions très-remarquables, ce qui la distingue est la corruption du goût, introduite par Marini, et devenue presque générale. Vers l'année 1675, l'école *marinesque* est renversée; les chefs-d'œuvre de notre littérature commencent à exercer une grande influence sur la littérature italienne; les ouvrages philosophiques se multiplient; la langue acquiert plus de précision; Goldoni conduit la comédie sur les traces de Molière; Métastase porte le drame lyrique au plus haut point de perfection, et Victor Alfieri apprend des Grecs et de Corneille à faire de la tragédie l'école des vertus publiques où se régénèrent les nations.

L'historien suit avec beaucoup d'art toutes ces vicissitudes des lettres dans sa patrie. On ne trouve ni sécheresse dans ses exposés des *périodes* les plus stériles, ni confusion dans ses tableaux des époques les plus riches. Obligé de nous faire parcourir rapidement un immense sujet, il compense le tems qui lui manque par le choix des points de vue où il nous place.

Si, dans un voyage, vous ne pouvez examiner en détail un pays que vous désirez connaître, vous ne vous arrêtez que sur les hautes montagnes d'où vous découvrez en un moment les vallons qui les entourent. Ainsi, M. Salfi, nous conduisant aux grands hommes qui s'élèvent au-dessus de leur siècle, nous montre d'un côté leurs faibles devanciers qui tentèrent vainement de parvenir à la hauteur où ces génies ont porté leur art, et de l'autre, leurs imitateurs serviles qui le font redescendre par degrés. Les lecteurs éclairés distingueront surtout l'examen des travaux de Dante, d'Arioste, de Métastase et d'Alfiéri. Il serait difficile, ce nous semble, d'apprécier avec plus de justesse en si peu de pages, le talent de ces grands écrivains, les secours qu'ils reçurent, et l'influence qu'ils ont exercée : et l'on doit remarquer que, pour les deux derniers, M. Salfi ne pouvait plus être aidé par M. Ginguené, dont l'histoire s'arrête à la fin du XVIe siècle.

Parvenu à notre époque, l'auteur cesse de parler de chaque écrivain en particulier; il laisse à la postérité le soin de marquer le rang des hommes qui peuvent encore ajouter à leurs titres littéraires. Il se borne à jeter un coup-d'œil sur l'ensemble de la littérature, et principalement sur la direction qu'elle paraît suivre. Il pense qu'en général les poëtes et les prosateurs de nos jours se proposent un but plus important, plus utile à la nation, que celui vers lequel se dirigeaient la plupart de leurs devanciers. Mais ils sont divisés en deux camps : les uns soutiennent les doctrines des anciens et des grands hommes de la France et de l'Italie moderne; les autres se sont rangés sous les bannières de *cette école nouvelle, originaire de l'Espagne et de l'Angleterre, qui, s'étant emparée de l'Allemagne, fait tous ses efforts pour envahir tout le reste de l'Europe civilisée.* Ces disputes sont plus vives en Italie que partout ailleurs, et M. Salfi croit devoir consacrer les derniers chapitres de son livre à examiner les prétentions et les argumens des deux partis. Cette dissertation est peut-être ce qu'on a écrit de mieux sur les *classiques* et les *romantiques*, et bien des gens, en France, comme en Italie, devraient en faire leur

profit. Du reste, si M. Salfi donne l'épithète de *nouvelle* à l'une de ces écoles, c'est uniquement, ce nous semble, parce qu'aucun des vieux romantiques n'a soutenu *cette sorte de guerre ou de révolution littéraire avec autant de hardiesse et de suite que les romantiques de nos jours.* Car, du reste, il sait aussi bien que personne que ceux qui ont essayé de remettre cette école en crédit ne l'ont présentée comme une nouveauté que pour se donner l'air d'avoir inventé quelque chose. Souvent dans son livre il prend soin de faire remarquer les vaines tentatives renouvelées à diverses époques pour renverser les lois du goût et de la raison, et dont la plus heureuse en apparence, celle de ce Marini qui semblait destiné à créer une ère nouvelle dans la littérature italienne, n'aboutit qu'à rendre le nom de ce poëte *un objet de scandale chez les Italiens.*

C'est à Mme de Staël que M. Salfi attribue la dernière importation du romantisme dans la patrie du Tasse et de Machiavel. Elle forma un petit nombre d'adeptes, dont la troupe s'est promptement grossie. Ils sont pleins d'ardeur, et leurs adversaires ne leur cèdent point en vivacité. M. Salfi trouve trop de violence dans les reproches que les deux partis s'adressent mutuellement. On voit bien dans quel camp il se rangerait, s'il croyait la guerre nécessaire; mais, désirant un accommodement qui permette de tourner l'activité des esprits vers des objets plus utiles à son pays, il cherche surtout à montrer la facilité de cet accord. « Souvent, dit-il, en les comparant les uns aux autres, on dirait qu'ils imitent le même abus qu'ils se reprochent le plus; car les romantiques eux-mêmes, qui se font gloire en théorie de ne suivre l'exemple et l'autorité de personne, imitent bien plus en pratique les modernes que les classiques ne le font des anciens; et Schiller et Schlegel ont sur les uns la même autorité que Sophocle et Aristote sur les autres. Ceux même qui affectent le plus de raisonner avec indépendance, n'ont rien avancé que n'ait auparavant débité quelqu'un de leurs chefs; ce qui prouve plutôt l'esprit de parti que l'amour de la vérité, et qu'au lieu de s'affranchir de tout joug littéraire, ils veulent plutôt substituer l'autorité de quelques modernes à l'autorité des anciens. »

Après avoir montré que les romantiques les plus ardens à déclamer contre les règles, sont obligés par la force des choses de terminer ces déclamations par établir de nouvelles lois littéraires, l'auteur se demande où l'on pourra trouver la règle suprême, qui doit guider dans le choix entre les règles que reconnaissent les classiques et celles que proclament leurs adversaires. Il pense qu'on ne peut la découvrir qu'en étudiant le véritable but de la littérature ; ce qui le conduit à examiner les opinions des deux écoles sur la manière d'imiter la nature, sur l'emploi des différentes sortes de merveilleux, sur la fidélité plus ou moins scrupuleuse de la poésie aux traditions historiques, et sur les trois unités, objet des plus vives discussions. Ces points importans sont traités avec beaucoup de goût et de logique. En reconnaissant, au sujet des unités, qu'il serait ridicule de se refuser aux perfectionnemens que l'expérience pourrait porter à introduire dans la poétique des anciens, l'auteur rappelle que les Grecs eux-mêmes en ont donné l'exemple, en modifiant quelques-unes des lois de leur théâtre, et que la plupart des poëtes dramatiques vraiment distingués chez les autres nations ont imité cette sage liberté ; puis, il ajoute :

« Mais les romantiques, mécontens de cette sorte de modération, se sont jetés dans un excès opposé ; ils ont même tiré de ce peu de liberté que se sont accordé les classiques, des motifs pour justifier leur licence excessive, au moyen d'un *sorite* assez connu dans l'école des sophistes. Si l'on peut, a-t-on dit, s'écarter quelque peu de la règle, ne peut-on de même, en observant toujours la même modération, s'étendre jusqu'à l'immensité et à l'infini. Il en résulte qu'on pourrait prendre pour sujet d'une pièce l'histoire du genre humain, et lui donner pour scène tout l'univers, et pour durée l'infini ; et qu'on ne prenne pas pour une exagération ce qui ne serait qu'une conséquence légitime d'un système qui détermine l'espace et le tems suivant la nature de l'action elle-même. Dans cette hypothèse, en faisant du genre humain le protagoniste de la fable, on pourrait représenter au premier acte sa création et le pre-

mier état de son innocence; au second, son péché et sa pénitence; au troisième, sa corruption successive et sa punition par le déluge; et successivement, sa rédemption au quatrième acte, et le dernier jugement au cinquième. L'unité d'action et d'intérêt ne manquerait pas à cette pièce, et néanmoins elle paraîtrait assez ridicule. C'est là cependant où nous amènerait une certaine manière de raisonner. »

M. Salfi n'est pas moins heureux dans sa défense des poëtes qui puisent encore les sujets de leurs ouvrages dramatiques dans les annales de l'antiquité, lorsqu'il nous dit avec une noble énergie : « Nous sommes-nous tant élevés par nos lumières au-dessus de leurs vertus sociales (des anciens) que nous ne puissions plus tirer aucune leçon de leur exemple et de leurs maximes? Mais, avant de nous féliciter de cette prétendue supériorité qui berce sans doute notre amour-propre, nous croyons que la longue expérience que nous venons de faire, malgré les progrès de notre civilisation, devrait nous rendre un peu plus réservés à cet égard, et nous faire du moins sentir que, si les modernes se sont perfectionnés sous beaucoup de rapports, ils ont assez dégénéré sous plusieurs autres pour pouvoir encore profiter tant soit peu de l'histoire des anciens. »

Cette dernière citation prouvera que M. Salfi ne professe pas non plus le romantisme politique, qui voudrait élever au-dessus des institutions de la Grèce et de Rome le *système théologique et féodal* du moyen âge, et qui, plus dangereux que le romantisme littéraire, nous laisserait bientôt, s'il parvenait à se propager, sans aucun moyen de défense contre ces juntes théologiques et féodales qui nous menacent de toutes parts. M. Salfi a trop de portée dans l'esprit pour partager les erreurs de ceux qui pensent servir la liberté en critiquant ses plus nobles exemples, en outrageant ses plus dignes apôtres.

Il nous reste à parler du style de cet ouvrage. Il offre souvent beaucoup de rapidité et de précision, des formes heureuses et piquantes. On y trouve, il est vrai, des incorrections : mais ces fautes qui, dans un écrivain né en France, prouve-

raient le vague ou l'incohérence des idées, indiquent seulement dans M. Salfi que la pensée s'est présentée à lui en italien, et qu'il a été quelquefois embarrassé pour la revêtir des formes de notre langue. Aussi, n'en est-on nullement choqué. Peu d'étrangers sont parvenus, même après un très-long séjour parmi nous, à manier notre idiome avec autant de bonheur. Des pages entières du poëte italien ne seraient point désavouées par nos prosateurs distingués. Z.

Iu-Kiao-li, ou les deux Cousines; roman chinois, traduit par M. Abel Remusat; précédé d'une *préface*, où se trouve un *parallèle des romans de la Chine et de ceux de l'Europe* (1).

L'apparition d'un *roman chinois*, véritablement chinois, est un événement remarquable dans les fastes de la littérature. Il est bien remarquable encore qu'un savant distingué dont les plus sérieuses occupations remplissent la vie, se soit donné la peine de traduire d'une langue hérissée de difficultés, un simple roman, genre de composition auquel on hésite encore à donner un rang dans la littérature française. Pourquoi M. Abel Remusat, voulant faire connaître à l'Europe une antique nation cachée aux extrémités de l'Asie, n'a-t-il pas traduit préférablement quelque ouvrage d'histoire ou de philosophie? C'est que, dégagé de toute prévention, il a reconnu qu'un roman peint mieux le caractère, les mœurs, le génie d'une nation, qu'une histoire, même écrite avec liberté, mieux que les récits des voyageurs les plus dignes de foi. Et cette vérité générale est d'une plus grande évidence, lorsqu'il s'agit de la nation

---

(1) Paris, 1826. Moutardier, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4. 4 vol. in-12; prix, 12 fr.

chinoise. M. Remusat a fait bien plus. Dans une préface, qui se distingue par une critique ingénieuse autant qu'éclairée, et par l'élégance du style, il ose considérer le roman comme une branche importante de la littérature; et il cherche à le venger du discrédit où s'efforcent de le faire rester beaucoup de gens de lettres et d'hommes du monde, d'après une vieille opinion de casuistes ignorans ou prévenus. Pour un grand nombre, ce genre d'ouvrage est dangereux : les moins sévères ne le trouvent que futile.

Le sort du roman est bien extraordinaire. Personne ne songe à lui contester l'antiquité de son origine, à lui refuser ce genre d'intérêt qui consiste à distraire l'esprit, à piquer la curiosité du lecteur, à l'émouvoir quelquefois. En effet, combien d'hommes d'un caractère grave et d'un âge mûr, dégoûtés des tristes réalités de la vie sociale, ont cherché dans les fictions du roman un ordre imaginaire d'événemens et de tableaux, qui répondît aux besoins de leur cœur! N'est-ce donc rien qu'un tel résultat? et il s'en faut bien qu'il soit le seul et le plus important. Plusieurs chefs-d'œuvre sont là pour attester que le roman peut être élevé par le talent au rang des productions qui honorent la littérature d'un peuple. D'où vient donc ce dédain de tradition pour le genre, dédain dans lequel on persiste, depuis le tems des Scudéry, sur la foi d'un satirique, habile poëte, mais dénué d'imagination et surtout de sensibilité?

Un véritable roman est l'histoire de la vie privée d'une nation, qui supplée aux innombrables lacunes de l'histoire : Sous le voile d'une fable ingénieuse, il offre l'expression fidèle des passions, des vices et des travers de la société; il reproduit les traits ineffaçables de la nature humaine, et dévoile jusqu'aux ressorts les plus secrets de nos actions. C'est une forme vivante et animée que prennent les leçons de l'historien, du philosophe et du moraliste. Son domaine est immense, puisqu'il embrasse toute la nature dans l'ordre physique et intellectuel. Sans doute, et par cela même, il est facile de s'y égarer, de rester dans les compositions qui appartiennent à ce genre, au-dessous de la médiocrité : il n'en est que trop d'exemples. Mais, qu'en doit-on

conclure? que l'art du romancier est difficile, et non qu'on a droit de le dédaigner. Il faut bien que cet art soit en effet difficile, puisqu'il n'a produit en France que deux chefs-d'œuvre, malgré les tentatives de beaucoup d'écrivains d'ailleurs distingués par d'autres ouvrages. Encore doit-on y comprendre le Télémaque, que certains littérateurs se sont obstinés long-tems à qualifier de *poëme*, pour ne pas convenir que ce n'est qu'un roman. Tant la prévention contre le genre était enracinée chez nos professeurs de littérature!

Peu de personnes, même au sein de nos illustres académies, ont daigné rechercher quelles sont les qualités dont la réunion est nécessaire pour la composition d'un bon roman. D'abord, l'imagination, ce don si rare de la nature, en est la plus indispensable. Certes, il en est besoin pour inventer une fable ingénieuse ou intéressante en même tems que vraisemblable, pour concevoir un plan régulier, former et développer une intrigue, trouver des caractères saillans qui se soutiennent jusqu'au dénoûment, pour établir une action principale et la conduire sans lenteur comme sans précipitation, en y rattachant les événemens et les personnages pour en faire naître naturellement des situations fortes, ou plaisantes, ou pathétiques. Et cependant, l'écrivain qui satisferait à ces conditions, lesquelles sont aussi celles du drame, pourrait bien ne faire qu'un médiocre ouvrage. Il sera loin encore du but, s'il ne possède avec une heureuse sensibilité, la connaissance du cœur humain, s'il manque de justesse dans l'observation des mœurs et du costume, de naturel, d'esprit et de variété dans les détails, de correction et d'élégance dans le style, s'il ne respecte pas les lois de la bienséance ou de la morale publique. Hé bien, le genre d'ouvrage, qui veut, pour être traité convenablement, l'accord de tant de qualités, qui pourrait être le plus utile à l'adoucissement des mœurs, comme au perfectionnement de l'esprit, ce genre n'a jamais obtenu jusqu'ici les regards d'une critique sérieuse. Mais, enfin, un écrivain recommandable est venu lui rendre justice : M. Abel Remusat a répondu, comme nous l'avons dit, aux détracteurs du roman; et sa préface qui

est elle seule un bon ouvrage, peut être considérée comme une véritable *poétique* du genre.

En lisant le roman d'*Iu-Kiao-li*, que nous devons à ses soins, l'observateur le plus ordinaire est frappé de la parfaite analogie que présente cet ouvrage avec tous ceux de la même nature que l'Europe a produits. Voilà qu'un roman écrit, il y a près de quatre siècles, à l'extrémité orientale du continent, chez une nation alors inconnue, sinon ignorée, ressemble complétement à ceux de notre occident. Il leur ressemble par le choix d'un sujet principal, d'une *idée mère*, par la combinaison des événemens, le développement des caractères, la conduite de l'action, les ressorts de l'intrigue, la disposition des détails, et même par les formes de la composition. *Cervantes*, *Le Sage*, *Fielding*, et *Walter Scott*, s'ils ont fait mieux quelquefois, n'ont pas fait autrement que le romancier chinois qui vivait au xve siècle. Tous se sont entendus, on le dirait du moins, pour observer les mêmes règles de l'art, et jusqu'aux plus petits artifices de métier. Certainement, il y a ici un grand sujet de méditation pour l'historien philosophe et le moraliste éclairé. La civilisation des peuples a-t-elle donc toujours une marche réglée, uniforme, invariable? et l'esprit humain arrive-t-il partout de l'état sauvage au plus haut degré de culture, par une même succession d'idées, de raisonnemens et de principes? Ceci vaudrait la peine d'être examiné. Quant à nous, la seule conséquence que nous puissions maintenant tirer de ces réflexions, c'est qu'il faut regarder comme bonne et propre à satisfaire tous les besoins de l'esprit une forme de littérature dont le type se retrouve à de grandes distances de lieux et d'époques, chez les Grecs, les Romains, les Chinois et chez toutes les nations favorablement placées sur la terre; et nous oserons en conclure que celle qu'on voudrait importer chez nous, du séjour des brouillards et des glaces, ne saurait avoir un résultat heureux; à moins qu'on ne regardât comme tel le succès de quelques esprits tourmentés de leur médiocrité, qui, ne pouvant s'élever au simple, au naturel, au vrai beau, dans les ouvrages de l'imagination, prétendent y suppléer par l'exa-

gération des sentimens, par l'abondance d'images vagues et incohérentes, par une pénible recherche dans le choix de l'expression.

Quoi qu'il en soit, le roman des *Deux Cousines* est une production remarquable, indépendamment de son origine et de l'utilité dont il est pour la connaissance des mœurs, des usages et des habitudes de la vie privée chez le plus ancien et le moins communicatif des peuples civilisés. La fable en est simple, « et c'est, dit le traducteur, un défaut que les lecteurs habitués au grand fracas des romans modernes ne manqueront pas de relever. Ses formes sont, pour ainsi dire, classiques. Rien de forcé dans l'expression des sentimens, point de complication dans les incidens... Il n'est ici question ni de ces vengeances heureusement assez rares dans le monde, ni de ces actes de dévoûment, lesquels n'y sont pas non plus très-communs. On n'y verra ni les rencontres imprévues de l'abbé Prévost, ni les apparitions de Mme Radcliffe, ni les oubliettes de Kenilworth, etc. » En effet, il n'y a rien de cela dans Iu-Kiao-li. Nous n'en pensons pas moins, avec M. Abel Remusat, qu'on peut faire un très-bon roman sans avoir recours à l'étalage de passions violentes, de sentimens forcés et d'événemens extraordinaires. Assurément, ce ne serait pas un petit mérite, pour un auteur européen, d'avoir, comme l'a fait le romancier chinois, conçu une composition régulière, tracé des caractères avec une fidélité soutenue, revêtu des observations morales de formes vives et ingénieuses, saisi les nuances les plus délicates des affections du cœur. C'est surtout par la peinture des détails que l'ouvrage est recommandable; et cette source d'intérêt qu'on retrouve, dit-on, chez les autres romanciers chinois, est justement ce qui constitue le mérite des meilleurs romans d'Europe. Toutefois, il y aurait lieu de reprocher aux *Deux Cousines* l'abondance des détails, de ceux, par exemple, qui ont pour objet la description circonstanciée des lieux, de la figure et du costume des personnages; mais ces particularités minutieuses qu'on trouve souvent déplacées et fastidieuses dans les romans anglais de la nouvelle école, servent au moins, dans

le roman chinois, à nous donner une connaissance plus intime du peuple mystérieux soumis à nos observations.

Le héros des *Deux Cousines* est un jeune homme sans parens et sans bien, nommé *Iee-Yeoupe* (le traducteur a cru devoir conserver les noms chinois), qui attend de son goût et de ses heureux débuts dans la littérature les moyens d'obtenir un rang élevé, et la main d'une jeune fille, belle, aimable et riche. Cette ambition, fondée sur quelques succès de collége, doit paraître en France fort extraordinaire; certainement aucun écrivain n'y choisira un semblable héros de roman; ce serait par trop violer les règles de la vraisemblance. Mais, à la Chine, où les lois, et mieux encore, l'usage, veulent que les hauts emplois et les faveurs ne soient donnés qu'au mérite, le jeune Iee-Yeoupe n'a besoin que de couronnes académiques pour voir combler ses espérances. Sans doute, il ne réussira pas sans essuyer des traverses. Là, comme ailleurs, sont des rivaux et des envieux. Les siens n'emploieront, il est vrai, contre lui, ni le fer, ni le feu, ni le poison; mais la ruse, la duplicité, la calomnie sont aussi de terribles armes; et il paraît qu'on s'en sert assez bien à la Chine. Dans notre roman, par exemple, il se trouve un certain Tchang qui parvient fort adroitement, par un abus de confiance, à s'impatroniser dans la maison de la belle Houngin (littéralement *Jaspe rouge*), amante de Iee-Yeoupe. Il trompe long-tems la jeune personne et son père, au moyen de jolies pièces de vers qu'il fait composer à son rival lui-même, dont il est l'ami, et qu'il lui dérobe, en le perdant encore de réputation. Cette intrigue, qui doit être d'une grande importance aux yeux des Chinois, est conduite avec art, et fournit des situations vraiment comiques.

Le principal caractère, dans le roman des *Deux Cousines*, est celui du seigneur Pe-Hiouan, père de l'héroïne. C'est un homme titré, riche, mais plein d'honneur et de générosité, qui n'a qu'un faible : son enthousiasme pour la poésie. C'est le modèle d'un sage tel qu'on n'en voit guère sur aucun continent. Ce sage, qu'une révolution ministérielle avait chassé des hautes fonctions publiques, y avait été rappelé, malgré lui; mais il ne

tarda guère à subir le sort réservé à ses pareils sur le théâtre d'une cour. Un de ces ministres en faveur, toujours prêts à exercer ou à justifier des abus de pouvoir, le seigneur Yang, lui demande la belle Houngin pour son fils. Pe-Hiouan, ne songeant qu'au bonheur de son enfant, et sachant que le fils du ministre était dépourvu d'instruction et de bonnes qualités, refuse la proposition qui lui est faite. Tout naturellement, le seigneur Yang pense à se venger, et en trouve bientôt l'occasion. Il s'agissait alors à la cour d'envoyer quelqu'un en Tartarie auprès de l'empereur qui avait été fait prisonnier dans une bataille, et dont les jours étaient menacés. La mission était difficile, dangereuse; et la plupart des courtisans avaient trouvé le moyen de n'en pas être chargés. Yang, le bon ami de cour, en profita pour faire nommer le seigneur Pe à cette sinistre ambassade, bien persuadé qu'il y succomberait, vu son grand âge et sa faible santé. Notre philosophe aussi le pensait de même; mais il n'hésita pas un instant à se sacrifier à l'intérêt de l'état. Quoi qu'on puisse en dire, des philosophes tels qu'un seigneur Pe à la Chine, un Malesherbes en France, sont quelquefois utiles à la cour. D'abord ils ne sont point à charge au trésor public, dans les tems prospères, et on les trouve au moment du danger. Peut-être serait-il bon qu'il y en eût de tems en tems auprès des princes.

Quelques amis du sage Pe lui conseillent de prétexter une maladie pour se dispenser du voyage: « Non, répond le courageux vieillard, je ferais une mauvaise action. Celui qui occupe une charge doit en remplir les devoirs. L'empereur est en péril, et n'a pour abri qu'une misérable hutte : comment, moi, son sujet, oserais-je me plaindre? Si je réglais mes affections sur les dangers auxquels ma vie est exposée, je me manquerais à moi-même. En quoi différerais-je de mon persécuteur Yang?... »

La plus vive douleur du nouveau Régulus était de laisser sa fille bien-aimée à la discrétion de son puissant ennemi. Il n'est peut-être, dans aucune histoire, dans aucun roman, rien de plus pathétique que les entretiens du vieillard avec sa fille et

ses amis, lorsqu'il s'apprête à les quitter. Tout y respire cette antique et noble simplicité dont on ne veut nous éloigner aujourd'hui que par l'impuissance d'y atteindre.

Outre les caractères du ministre Yang, du bachelier Tchang, il s'en trouve encore de la même catégorie, dans le roman des *Deux Cousines*, parmi les gouverneurs, préfets, etc. A chaque instant, le lecteur est prêt à s'écrier, comme Arlequin, *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.* Cependant, il paraît que les Chinois ne possèdent pas chez eux un genre de caractère dont les modèles foisonnent dans notre Occident : ce sont les hypocrites religieux, les tartufes. Du moins, on ne trouve rien dans Iu-Kiao-li qui révèle l'existence, en Chine, de semblables personnages. Il est probable que le métier n'y est pas bon; sans cela, il y aurait, comme ailleurs, surabondance de concurrens.

On regrette de ne pouvoir prolonger l'analyse d'un roman digne d'une sérieuse attention, et par le mérite réel de l'ouvrage, et par l'intérêt que doit exciter son origine, aussi bien que le nom du traducteur. On voudrait expliquer, par exemple, comment le héros réussit à aimer en même tems les deux cousines, à s'en faire aimer également, et à épouser... toutes les deux. Mais nous ne saurions mieux faire que de renvoyer les lecteurs au roman même et à l'ingénieuse préface du traducteur, pour l'éclaircissement d'une forme de mœurs qui paraît si contraire à la délicatesse des Européens sur l'article de l'amour et du mariage.

Félicitons M. Abel-Remusat, et remercions-le, au nom de tous les lettrés de notre continent, de nous avoir le premier introduit, en nous amusant, dans l'intérieur des maisons chinoises, dont nous connaissions à peine les dehors.

A la vérité, ce sont les Chinois du 15e siècle que nous avons visités avec lui. Peut-être le tableau de leurs mœurs privées a-t-il varié depuis cette époque. La grande invasion des Tartares au 17e siècle, qui paraît n'avoir rien changé dans la législation et dans les formes d'administration de ce vaste empire, a pu

avoir quelque influence du moins sur les habitudes et les goûts de la nation, comme sur le caractère de sa littérature. C'est ce qu'il serait utile de savoir. Or, M. Remusat est, plus que tout autre, à portée de nous instruire sur ce point, par la traduction d'ouvrages chinois, tels que des romans, des contes, ou des pièces de théâtre, composés à une époque voisine de notre tems. Espérons qu'il nous fournira tôt ou tard cette nouvelle occasion de lui témoigner notre reconnaissance.

HENRI DUVAL.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

90. — *Notes on Colombia, etc.* — Notes sur la Colombie, écrites pendant les années 1822 et 1823; par *un officier au service des États-Unis*. Philadelphie, 1827; Carey et Lea. In-8° de 303 pages, avec un itinéraire de la route de Caracas à Bogota; prix, 2 dollars 25 c.

Ce fut le 18 octobre 1822 que l'auteur de cet ouvrage débarqua à La Guayra. Il visita Caracas, où il demeura trois semaines et dont il donne une description assez complète ; il traversa dans toute leur longueur les départemens de Venezuela et de Candimarca, et arriva à Bogota le 3 février 1823. Après un séjour de deux mois dans cette capitale, dont il décrit les églises, les couvens, les maisons, les places publiques, etc., il descend la *Magdalena*, dans un *champan*, arrive à Carthagène, et s'embarque pour les États-Unis. Sa relation est d'un observateur judicieux et d'un écrivain sans prétention : et, quoiqu'elle contienne peu de choses neuves, elle sera lue avec plaisir. F. D.

91. — * *Report from the commissionners appointed to revise the statute law of the state of New-York, etc.* — Rapport des commissaires chargés de revoir les lois de l'état de New-York, en vertu d'une décision de l'assemblée des représentans. Albany, 1826. In-8° de 112 pages.

On sait que les gouvernemens absolus possèdent au plus haut point la célérité de l'exécution, et que les délibérations, les hésitations des États libres peuvent être interminables. Il ne fallut à Catherine II que quelques années pour faire préparer un code de lois, et moins d'un an pour le faire exécuter dans

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

le vaste empire de Russie. Si la France avait conservé le gouvernement républicain, elle n'aurait peut-être pas encore un code uniforme. On sera porté, surtout en France, à regarder cette lenteur républicaine comme un inconvénient, un obstacle aux améliorations : on peut avoir raison dans quelques cas particuliers; mais, lorsqu'il s'agit de législation générale, cette lenteur est sagesse. Sous un gouvernement absolu, ce que l'on nomme LOI n'est qu'une décision du pouvoir; pour un gouvernement libre, les lois doivent être l'expression et l'application des vérités fondamentales, des principes de la morale et de l'ordre social. Ces lois ne conviennent point à un gouvernement absolu; elles sont en opposition manifeste avec son principe, elles l'altéreraient infailliblement, et finiraient par le détruire. Il est donc indispensable que les codes de ces états ne suivent pas de trop près la raison et la justice, et il n'est pas difficile de trouver une mesure de bon sens et d'équité dont on veuille bien se contenter. Mais, lorsqu'il s'agit d'arriver jusqu'à la vérité, la route est bien plus longue et moins aplanie. Dans un gouvernement libre, où la politique n'est que l'art social, la perfection des lois est le plus ferme appui de la constitution. Pour découvrir ces lois parfaites, il faut des méditations profondes, du génie peut-être. Les questions à résoudre réunissent toutes les difficultés de la science sociale, et supposent avant tout que la nature de l'homme est bien connue : si l'on n'était point entraîné par le désir et soutenu par l'espoir de contribuer au bonheur de l'humanité, on n'oserait s'aventurer dans une carrière où les routes sont encore mal tracées et faiblement éclairées. Nous autres Européens, nous ne regrettons point que les Américains prolongent leurs délibérations sur le code de lois qu'il leur convient d'adopter : nous assistons à leurs débats, au moyen des rapports de leurs commissions; nous nous instruisons paisiblement à leur école. A New-York, il ne s'agit encore en ce moment que des lois politiques; ce ne sont pas celles qu'il nous importe le plus d'étudier, puisque toutes les questions de cette nature sont décidées par rapport à nous, et qu'au lieu de chercher à faire des acquisitions, nous nous estimerons fort heureux si nous n'avons pas à supporter de nouvelles pertes. Cependant, on lira ce rapport avec le plus grand intérêt, et l'on y verra ce que c'est qu'une magistrature populaire, des élections *réelles*, les droits les plus étendus exercés avec sagesse. C'est vainement qu'on s'efforce, en Europe, de méconnaître combien cet exercice fortifie le corps social, quelle que soit la forme du gouvernement, et combien il serait salutaire de l'adopter. Les peuples qui seront les derniers à s'y livrer ne

s'élèveront jamais au rang que leur territoire, leurs richesses et leur force numérique auraient dû leur assigner.

92.—* *The American annual register, etc.*— Registre annuel américain, ou Résumé de l'histoire et de la littérature de chaque année. New-York, 1827; Carvill, n° 108, Broadway. In-8° d'environ 800 pages.

Cette publication nouvelle paraîtra chaque année au mois de mai. La souscription annuelle, pour un volume d'une belle impression, est de 5 dollars payés d'avance. Les rédacteurs s'attacheront à rapprocher les événemens contemporains, afin que l'on puisse apercevoir ce qui s'est passé dans le même tems en Amérique, en Europe, et dans le reste du monde. Cette chronique formera la première partie du recueil; la seconde sera consacrée aux documens officiels; la troisième contiendra des notices littéraires et biographiques; la quatrième est réservée pour le personnel de l'armée, de la marine, de la diplomatie, etc. Cet annuaire, quoique rédigé spécialement pour les États-Unis, peut fournir aussi des matériaux à des ouvrages rédigés en Europe : il sera bien placé dans les bibliothèques des deux continens. F.

Ouvrages périodiques.

93. — * *North American review.* —Revue nord-américaine. Boston, 1827; T. Gray. Londres, John Miller. In-8°.

Au sujet de l'*Annuaire* que nous venons d'annoncer, nous devons faire remarquer à nos compatriotes avec quelle rapidité les ouvrages périodiques se multiplient et se répandent aux États-Unis. C'est dans la *Revue nord-américaine* que nous avons trouvé le prospectus de cette nouvelle publication : un autre journal nous a donné quelques extraits d'une autre *Revue trimestrielle*, publiée à Philadelphie, et la même ville possède déjà plusieurs autres journaux consacrés aux sciences naturelles, à la médecine, aux arts. Tandis que ces jeunes productions de la presse périodique croissent et se développent, les plus anciennes, loin de perdre leur vigueur, en acquièrent chaque jour une plus remarquable, comme nous pouvons en juger par la Revue nord-américaine, dont chaque cahier vient augmenter la juste célébrité. On ne lui reprochera point, comme à quelques Revues anglaises, une partialité qui déshonorerait le patriotisme, s'il en était inséparable. Mais les passions haineuses ne savent pas imiter l'expression des sentimens magnanimes; pour ne point confondre deux langages si différens l'un de l'autre, il suffit de les avoir entendus une

seule fois : les Revues américaines ne parlent que celui du patriotisme.

Au lieu de citer les excellens articles de celle que nous avons sous les yeux, exprimons le regret d'en avoir trouvé, dans le cahier de janvier de cette année, un, mais un seul, qu'il eût fallu ne pas insérer dans un recueil aussi digne d'estime : c'est le septième; il s'agit de l'*Ornithologie de* Wilson, et de celle de M. *Ch. L.* Bonaparte. Le rédacteur avoue qu'il n'est pas au courant de la science dont il va parler, qu'il ne s'en est point occupé : mais, dit-il, « plus d'un auteur a parlé de sujets qu'il ne comprenait point : pourquoi les rédacteurs de *Revues* n'auraient-ils pas le même privilége? » Nous ignorons si le public américain se laisse traiter avec aussi peu d'égards; mais celui de l'Europe ne le souffrirait point. D'ailleurs, après avoir usé aussi largement de la complaisance des lecteurs, il ne fallait pas leur imposer une autre contribution tout aussi forte, en remplaçant l'instruction qu'on ne leur donnait pas par une philosophie triviale, des pensées rebattues, et qui remplissent cinq mortelles pages, avant que le rédacteur arrive au sujet de l'article. L'Amérique ne manque point de naturalistes dont la plume est guidée par un goût très-sûr, une littérature très-ornée; c'est à ces hommes qu'il doit être réservé de nous parler, dans les journaux, de Wilson et de son digne successeur. Mais à cet article près, l'équitable critique ne trouvera qu'à louer dans la Revue nord-américaine : si nous avons signalé la tache que nous avons aperçue, c'est parce qu'il ne tiendra qu'aux rédacteurs d'éviter à l'avenir ces insertions de contrebande : il suffira qu'ils se tiennent sur leurs gardes, et qu'ils ne perdent pas de vue qu'on les juge au delà des mers, ainsi que dans leur pays. F.

ASIE.

94. — * *Bydragen, etc.* — Matériaux pour la composition de la Flore de l'Inde Néerlandaise; par M. Blume, D. M., etc. 16e et 17e livraisons. Batavia, 1826; imprimerie du gouvernement. In-8°.

Ces deux livraisons sont les dernières qui ont paru de cet important ouvrage; et, comme les précédentes, elles ont été accueillies avec empressement par tous les botanistes. Nous venons de recevoir la suite des planches des orchidées de Java, destinées à accompagner ce recueil : elles sont toutes d'une beauté remarquable et d'une grande pureté de dessin. M. Blume est de retour en Hollande, et il ne tardera pas à donner la Flore complète de l'Inde Néerlandaise. Les honorables suffrages que

ce savant a déjà obtenus doivent l'exciter à hâter autant que possible cette importante publication, vivement désirée par les amis de la botanique. Plusieurs savantes Compagnies de l'Europe ont exprimé tout l'intérêt qu'elles attachaient aux travaux de M. Blume : la *Société grand-ducale de minéralogie d'Iéna*, voulant lui donner une marque particulière de sa haute estime, vient de l'admettre au nombre de ses membres honoraires.

De Kirckhoff.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

95. — * *Statistical illustrations.* — Recherches statistiques sur le territoire, la population, les revenus, les impôts, les finances, le commerce, la consommation, les faillites, le paupérisme et les crimes, dans l'empire britanique, compilé et publié par ordre de la *Société de statistique.* Londres, 1827; Ridgway. In-8° contenant près de 200 p., principalement composées de tableaux.

Voilà un in-8° de 200 pages tellement serrées et où l'espace est si bien mis à profit, qu'il contient la matière d'un gros in-4°. Ce n'est donc point par son volume qu'il en faut juger, mais par le nombre des matières et l'étendue des documens, dont le titre de l'ouvrage n'embrasse qu'une faible partie. Les auteurs ont senti que l'intérêt des recherches statistiques ne consiste pas principalement à donner des nombres qui ont rapport à une certaine époque en particulier, mais à mettre le lecteur à portée de faire des comparaisons d'une époque avec une autre, et de tirer des conclusions par le moyen des rapprochemens. Ainsi, quoique leur travail ait surtout pour objet les années 1824 à 1826, leurs documens remontent souvent jusqu'à quarante années en arrière, et même davantage.

Malheureusement, on a lieu de craindre que leurs immenses recherches n'aient eu quelquefois pour objet de venir à l'appui d'une opinion adoptée d'avance. Ils sont d'un parti que l'on pourrait appeler *pessimiste*, et qui est persuadé que l'Angleterre recule au lieu d'avancer dans la carrière de la prospérité. Nous croyons qu'ils auront de la peine à ranger à leur avis les personnes qui savent que l'accroissement des populations dépend de l'augmentation des produits, et qu'une misère croissante aurait pour symptôme infaillible une diminution dans le nombre des hommes. On en appellera à leurs propres

tableaux qui accusent pour l'Angleterre, en faisant abstraction de l'Écosse et de l'Irlande, une population,

Dans l'année 1710, de 5,240,000 âmes,
Et dans l'année 1820, de 12,218,500.

Ils auront beau dire que les hommes d'une nation peuvent être à la fois plus nombreux et plus misérables, ils persuaderont difficilement que les familles indigentes élèvent d'autant plus d'enfans qu'elles éprouvent une gêne plus grande.

D'autres renseignemens, fournis par le même ouvrage, ne contredisent pas moins les principes théoriques que ses auteurs prétendent soutenir. Par exemple, on y voit qu'en 1783 la quantité de chandelles consommée en Angleterre a été de 48 millions de livres; et que, quarante ans plus tard, en 1823, cette quantité s'est élevée à 97 millions. A la vérité, une consommation plus considérable pourrait avoir pour cause une population plus grande et aussi pauvre; et en effet, si la consommation de chandelles a doublé depuis 1783, les états de population des trois royaumes accusent de même une population à peu près double; mais, ce qui montre que cette population a augmenté en aisance en même tems qu'en nombre, c'est qu'en 1783 elle consommait 184 mille livres de bougies, et qu'en 1823 elle en consommait 871 mille. Une population qui augmente dans la proportion d'un à deux, et qui consomme d'un objet cher, suivant une progression de un à quatre et trois quarts, fait supposer qu'elle est non-seulement plus nombreuse, mais plus riche.

C'est encore gratuitement que les auteurs prétendent que la longueur moyenne de la vie humaine décroît en Angleterre depuis 40 ans. Les faits qu'ils citent pour prouver cette assertion ne la prouvent en aucune façon. Les décès qui ont eu lieu à Londres au-dessus de l'âge de 60 ans ont été plus nombreux, dans ces dernières années, que précédemment; en supposant le fait constant, il prouve, au contraire, que la vie moyenne est plus longue; car il faut bien que tous ceux qui sont nés paient leur tribut à la nature; et, lorsqu'il périt moins de personnes dans les premières périodes de la vie, il faut bien qu'il en meure davantage dans l'âge avancé. Ce qui est bien plus frappant et que les auteurs n'ont pas remarqué, c'est que le nombre des naissances et des décès n'a point augmenté dans la même proportion que la population; indication bien forte que l'étendue de la vie moyenne et l'art de vivre ont fait des progrès. En effet, il faut moins de naissances et de décès pour former un nombre donné de personnes, quand

ces personnes ont une durée moyenne plus longue. Cette vérité est d'ailleurs établie par des expériences plus directes.

L'autre fait cité par les auteurs à l'appui de la même thèse prouve également contre eux, et par la même raison. Les décès, dans la ville de Birmingham, ont été, à la fin du siècle dernier, relativement à la population totale, comme 1 à 59; et dans les 5 années terminées en 1819, les décès, dans la même ville, ont été comme 1 à 40. Quand le nombre des décès diminue et que la population augmente, la vie moyenne est nécessairement plus longue. Il serait à désirer que les auteurs de statistiques fussent plus versés dans l'économie politique. Connaissant mieux la correspondance des causes et des effets, ils jugeraient plus sainement de l'importance ou de la non-importance des faits qu'ils doivent recueillir. Sous ce rapport, on aurait bien d'autres reproches à adresser aux auteurs de la statistique que nous avons sous les yeux. Au surplus, un recueil d'informations qui contredit le système de ses auteurs, n'en montre que mieux l'exactitude et la bonne foi de leurs recherches. Nous ne craignons pas d'avouer que les publicistes qui s'occupent de ces matières (et quel publiciste, s'il veut mériter ce nom, ne doit pas s'en occuper?) trouveront, dans le volume auquel cet article est consacré, un ample recueil de documens utiles. J.-B. S.

96. — * *Noticias secretas de America sobre el estado naval, militar y político de los reinos del Perú, etc.* — Notes secrètes sur l'Amérique, concernant l'état naval, militaire et politique du Pérou et du pays de Quito, des côtes de la Nouvelle-Grenade et du Chili; le gouvernement et le régime particulier des peuplades indiennes; la cruelle oppression et les attentats des corrégidors et des curés; les abus scandaleux introduits parmi ces habitans par les missionnaires; leurs causes et les motifs de leur continuation pendant trois siècles, écrites fidèlement d'après les instructions de S. Exc. le marquis *de la Ensenada*, premier secrétaire d'état, et présentées sous la forme de rapport secret à S. M. C. *Ferdinand VI*, par *Don Jorje* Juan et *Don Antonio* de Ulloa, lieutenans-généraux de la marine royale, membres de la Société royale de Londres, et des Académies royales de Paris, Berlin et Stockholm; publiées pour donner une idée exacte du gouvernement des Espagnols dans l'Amérique méridionale, par *David* Barry, et divisées en deux parties. Londres, 1826; Taylor. Grand in-4° de XIII et 707 p., avec deux beaux portraits des auteurs.

Ce titre seul fait éprouver un vif désir de connaître l'ouvrage des deux lieutenans-généraux espagnols. Des notes secrètes sur

les abus du gouvernement local de l'Amérique méridionale pendant trois siècles, et des notes écrites consciencieusement par des hommes dont les talens et la bonne foi leur ont mérité une réputation honorable; des renseignemens recueillis par deux savans distingués, pendant un séjour de plus de neuf années dans le pays dont ils parlent, qu'ils ont parcouru dans toutes les directions, qu'ils ont examiné sous tous les aspects physique, politique et moral, qu'ils ont jugé sans crainte, sans prévention, sans ménagement, sans flatter aucun amour-propre, pas même le leur, puisque le rapport dont ils s'occupaient devait rester secret; des matériaux rassemblés par deux hauts fonctionnaires, dans un but d'utilité et de justice, pour être présentés à un monarque et à un ministre qui ont donné des preuves de leur volonté sincère pour le bien; enfin, des informations qui sont les résultats d'une communication intime avec toutes les classes de la société, auprès desquelles les auteurs jouissaient de toute confiance et de toute considération, ne sauraient trop se recommander à ceux qui aiment et qui recherchent la vérité. Si l'on ajoute à ces divers genres de mérite un style toujours simple et correct, des observations judicieuses et profondes, on reconnaîtra que cet ouvrage réunit à l'intérêt et à l'agrément des détails qui peignent des mœurs et des usages curieux par leur nouveauté ou par leur bizarrerie, des vues politiques d'une haute importance.

Don Jorje Juan et Don Antonio de Ulloa partagèrent, en 1735, les travaux des astronomes français *Godin*, *Bouguer* et *La Condamine*, qui avaient pour but de déterminer la valeur d'un degré terrestre sous l'équateur, et de résoudre définitivement la question de la figure du globe. Leur tâche scientifique ayant été remplie, ces deux illustres voyageurs consacrèrent tous leurs soins aux recherches politiques, d'après les instructions qu'ils avaient reçues à cet égard du gouvernement espagnol. Le théâtre de leurs observations comprend tout le vaste territoire du Pérou, et toutes les contrées dépendantes de l'ancienne présidence ou cour royale de Quito, depuis la rivière Guayaquil jusqu'à Barbasoas, et s'étendant d'ailleurs très-loin vers l'est. La première partie de leur travail est consacrée à l'exposition exacte et minutieuse des forces de terre et de mer, à l'examen de l'état des places et des forteresses, des arsenaux et de toutes les branches du service naval; la description des côtes depuis Panama jusqu'à Chiloé appartient aussi à cette première division de l'ouvrage, qui ne peut manquer de fixer l'attention des hommes livrés à l'étude de l'hydrographie et de la topographie. La seconde partie est sans contredit d'une utilité plus générale, d'un intérêt

plus vif, et mérite à plus juste titre d'être prise en considération par les nouveaux gouvernemens d'Amérique, dont les administrés gémissent peut-être encore en partie sous les abus de toute espèce qui dévoraient leur patrie à cette honteuse époque.

Le dernier chapitre de la première partie donne des détails sur la contrebande qui se faisait presque ouvertement sous la protection des préposés et des juges eux-mêmes : on y reconnaît les traces de la corruption qui avait envahi toutes les branches de l'administration, et les faits qui s'y trouvent dévoilés devraient ouvrir les yeux sur les obstacles et les difficultés qui s'opposent dans ces pays à l'établissement d'un bon système de douanes. Après avoir lu les détails relatifs aux autres parties de l'administration financière, livrées aux intendans et aux *corrégidors*, souillées par les abus et par l'effronterie avec laquelle ces fonctionnaires avaient établi l'arbitraire comme élément nécessaire de toute autorité, on devra craindre qu'un peuple soumis pendant si long-tems à de pareilles vexations ne soit tout-à-fait corrompu et ne se prête bien difficilement à toute mesure de réforme. La lecture des neuf chapitres de la seconde partie confirme ces tristes soupçons; on y voit l'exécrable tyrannie que les gouverneurs et les *corrégidors* exerçaient sur les malheureux Indiens; l'infâme immoralité, le dégoûtant cynisme des prêtres séculiers et réguliers qui ne voyaient dans la religion qu'un instrument de fraude et d'oppression pour écorcher leurs ouailles, déjà impitoyablement tondues par les autorités civiles : on reconnaît les sources de cette haine concentrée contre les Espagnols établis en Amérique qui fermente aujourd'hui chez les créoles, haine qui fermentera encore dans les cœurs long-tems après l'issue de la querelle soutenue en faveur de l'indépendance nationale.

En lisant le titre de cette production singulière, on ne peut se défendre d'un mouvement d'indignation contre un gouvernement qui, instruit de l'existence et des véritables causes de tant d'injustices, a pu laisser passer tant d'années sans y porter remède. Mais à mesure que se développe le récit des faits, on voit l'impossibilité où devait se trouver ce même gouvernement d'extirper le mal auquel il avait laissé prendre de si fortes racines : aussi, faute de pouvoir le combattre, cherchait-on à cacher le scandale. Il est probable que, sous le règne ferme, éclairé et paternel de Charles III, les ministres ayant eu sous les yeux le triste tableau tracé par Juan et Ulloa, avaient conçu l'intention de réprimer beaucoup d'abus, au moyen de nouvelles instructions adressées aux intendans et aux corrégidors,

et de quelques autres dispositions sages et bienfaisantes. Mais cette grande régénération, morale et politique, il faut le répéter, ne pouvait pas être entreprise avec succès par le gouvernement de la métropole, quelque bien intentionné qu'il pût être; espérons qu'elle sera accomplie par les gouvernemens nationaux aujourd'hui établis dans chacun de ces états, sous les favorables auspices de l'indépendance et de la liberté. L'éditeur de cet ouvrage, en s'appuyant sur ce qu'il a vu pendant son long séjour dans les mêmes contrées, et sur les renseignemens fournis par plusieurs Espagnols éclairés qui les ont visitées dernièrement, nous assure « que les désordres de l'administration, l'avarice des fonctionnaires publics, les extorsions scandaleuses des curés, la vie licencieuse du clergé, la cruelle oppression des Indiens et la corruption générale de toutes les classes, existent encore aujourd'hui, comme au tems où les deux illustres écrivains dont il publie les mémoires en tracèrent l'effrayant tableau. » On ne peut se flatter que l'effet des mots *indépendance* et *liberté* ait été assez merveilleux pour faire disparaître tout à coup tant de vices, ni pour refondre la société tout entière; mais on doit espérer que le tems effectuera ces heureux prodiges; car nous sommes convaincus que les nouvelles républiques ne parviendront à affermir leur existence qu'au moyen d'une réforme totale, mais graduelle, et dirigée par les conseils de la sagesse. P. M.

97. — *Travels through the interior provinces of Colombia, etc.* —Voyages dans l'intérieur de la Colombie; par le colonel *J.-P.* Hamilton. Londres, 1827; John Murray. 2 vol. in-8°, avec une *carte* et sept *gravures*.

Un voyageur raconte qu'il traversa toute la Murcie, depuis Carthagène jusqu'à Madrid, sans trouver un seul miroir, même dans les boutiques de perruquiers. Faut-il s'étonner de l'état d'ignorance et de misère dans lequel est plongée l'Amérique, qui a reçu sa civilisation de l'Espagne? L'immensité des mers n'a pas été une barrière contre l'importation des habitudes castillanes au sein des états du nouveau continent. Qu'on parcoure l'Espagne, ou bien la Colombie; non seulement on y entendra parler le même idiome, mais on y rencontrera les mêmes coutumes, les mêmes vices, le même mélange de bonnes et de mauvaises qualités. Les provinces de la nouvelle république sont aussi pauvres que celles de l'ancienne monarchie, non qu'elles manquent de ressources, mais parce que les habitans sont inhabiles à les mettre en œuvre : l'apathie castillanne s'est nationalisée chez le *Llanero* des bords de l'Orénoque, aussi bien que chez le montagnard des vastes Cordillières. Qu'on visite

la capitale de l'Espagne ou celle de la Colombie, la manière d'y vivre est presque semblable : à sept heures du matin, on prend le chocolat; à dix heures, l'on déjeune ; puis, on s'occupe d'affaires jusqu'à une heure et demie; on fait la *siesta*, jusqu'à quatre heures; on travaille jusqu'à six ; on prend une seconde fois le chocolat ; on soupe de bonne heure, et l'on va le soir, à la *tertulia*, chanter le *bolero* ou danser un *fandango*. Qu'on étudie les mœurs des deux peuples, on sera frappé de leur extrême ressemblance. Comme les femmes de l'Andalousie, celles de la Nouvelle-Grenade sont galantes, vives et gracieuses; leur costume est le même, la *mentilla ;* leurs traits semblables : les yeux noirs et pleins d'expression, la figure pâle, mais s'animant en un instant ; le pied petit et mignon, la démarche grave et aisée. Comme les sujets de la vieille monarchie, les citoyens de la nouvelle république sont vains, désœuvrés, insoucians, hospitaliers, courageux et fermes dans l'infortune. On remarque, dans les deux peuples, les mêmes goûts et les mêmes penchans : le cigare, les sérénades nocturnes, le jeu, les combats de coqs et de taureaux font également les délices des habitans de la Péninsule et de ceux de la Colombie. » Les Colombiens, dit le colonel Hamilton, aiment passionnément les combats de coqs, et l'on m'a assuré, ajoute-t-il, avoir vu leurs paris s'élever jusqu'à la somme de 30,000 dollars. » Enfin, leurs superstitions sont ridicules, et l'on croit aussi fermement à Bogota aux miracles de la Vierge, qu'on croit à ceux de saint Jacques dans toute la Galice.

Si nous n'étions pas convaincus que les institutions font les hommes, nous douterions que la nation colombienne soit jamais appelée à de grandes destinées ; car tous les voyageurs sont d'accord dans leurs reproches contre sa paresse, son ignorance et son immoralité : mais sous les règnes de Ferdinand et de Charles-Quint, sous la conduite des Cortès et des Pizarre, les Espagnols, aujourd'hui si déchus de leur ancienne gloire, se montrèrent capables d'entreprendre et d'exécuter de grandes choses; de même, avec un gouvernement actif et libéral, les Colombiens deviendront éclairés et laborieux. Le colonel Hamilton nous les représente forts, vigoureux, pleins d'intelligence, aimant la liberté, et s'améliorant, se formant par l'exercice journalier de leurs droits de citoyens, et par la jouissance de cette égalité républicaine qui existe à la Colombie et qui contribue si puissamment à rehausser le caractère des classes inférieures d'une nation.

Les réformes et les améliorations opérées par le gouvernement de la Colombie, depuis la conquête de son indépendance,

sont nombreuses et importantes. Il a aboli l'inquisition; il a diminué le nombre des couvens; il a réduit de plus des deux tiers le nombre prodigieux de fêtes chômées par l'ancien clergé; il a rendu des lois pour encourager l'agriculture, pour faciliter la navigation des fleuves et l'exploitation des mines; il a aboli l'esclavage, et il ne néglige aucun moyen de répandre l'instruction parmi toutes les classes du peuple. « Je fus très-étonné, dit le colonel Hamilton, de trouver une école lancastrienne établie pour l'instruction du peuple dans chaque village où me conduisirent mes excursions à travers la partie sud-ouest de la Colombie. Il n'était pas jusqu'au plus petit hameau qui n'en possédât une, et j'eus occasion de reconnaître que plusieurs d'entre elles étaient très-bien organisées. » Que les chefs du gouvernement colombien persévèrent dans leurs utiles et bienfaisans travaux : les lois qui régissent la république, triste legs de l'Espagne, sont nombreuses et incohérentes, et réclament une révision complète; les routes sont détestables; les terrains les plus fertiles sont encore sans culture, et une population de 2,700,000 habitans est, pour ainsi dire, perdue sur une surface de cent mille lieues carrées, qui pourrait nourrir cent millions d'habitans. Dans l'état actuel des choses, le transport des productions du pays est impossible; les communications entre les diverses provinces sont presque impraticables; « et il serait plus facile, a dit le capitaine Cochrane, dans son ouvrage sur la Colombie, à l'habitant de Barcelona ou de Cumana, de faire un pèlerinage à la Mecque, que de visiter la capitale de son pays. » Nous ne connaissons qu'un seul voyageur, et c'est M. Hamilton, qui soit parvenu à faire, en deux mois, le trajet de Bogota à Londres.

Si l'ouvrage de M. Hamilton présentait plus d'ordre dans sa rédaction, plus de choix dans les matériaux, il pourrait offrir quelque intérêt aux personnes qui s'occupent de l'Amérique; mais, tel qu'il est, il ne saurait obtenir un accueil favorable. C'est une espèce de chaos où sont enfouis, au milieu de beaucoup de choses indifférentes, quelques renseignemens utiles et un petit nombre de faits nouveaux. M. Hamilton a vu les classes riches de la Colombie; mais il n'a point étudié les mœurs de la masse du peuple; et le petit volume, intitulé *Notes on Colombia*, que nous avons annoncé (voy. *ci-dessus* p. 403), contient plus de choses et traite des sujets plus importans que les deux volumes dont nous venons de nous occuper. *Frédéric* DEGEORGE.

98. — * *The principles of physical, intellectual, moral and religious education, etc.* — Principes d'éducation physique, intellectuelle, morale et religieuse; par *W.* NEWNHAM, auteur

de plusieurs autres ouvrages. Londres, 1827; Hatchard. 2 vol. grand in-8°, de 645-614 pages; prix, 28 sh. cartonné.

Cet ouvrage de M. Newnham est un des plus considérables qu'on ait publiés sur l'éducation; et puisqu'il vient le dernier, l'auteur a contracté l'obligation d'être plus utile qu'aucun de ses devanciers. Le sujet qu'il traite est d'une si haute importance pour les plus grands intérêts de l'humanité, que tout doit y être pesé dans la balance de l'utilité. L'auteur a considéré l'éducation morale comme intimement liée à la connaissance et au culte de l'Être suprême, en sorte que son livre n'est divisé qu'en trois sections, au lieu de quatre que le titre semble indiquer. En parlant de l'éducation intellectuelle, il a fallu débuter par l'exposition des doctrines psychologiques : un traité complet de l'éducation suppose une connaissance complète de l'homme. Un livre tel que celui-ci est le fruit de longues études; nous nous abstiendrons de le juger, avant de l'avoir étudié nous-mêmes avec la maturité et la diligente attention qu'il mérite. Lorsque nous aurons bien connu les doctrines de M. Newnham, nous les résumerons pour les exposer à nos lecteurs. En attendant, nous ne craignons point de recommander son livre aux instituteurs, aux philosophes, à tous les philantropes : autant que nous avons pu nous en assurer par une lecture beaucoup trop rapide, on y reconnaîtra partout un profond savoir, les intentions les plus louables, l'intime conviction d'un homme de bien. F.

99. — *The life of Edward Jenner, etc.* — Vie d'*Édouard Jenner*, médecin extraordinaire du roi; par *John* Baron, D. M. Londres, 1827; Colburn. In-8° de 624 pages; prix, 18 sh.

En publiant dans la *Revue Encyclopédique* (voy. t. XXI, p. 21) une *Notice historique sur le docteur Jenner*, M. *Amédée* Dupau nous informait que le docteur Baron était chargé de recueillir et de publier les divers ouvrages de l'illustre médecin à qui l'humanité doit le bienfait de la vaccine. Cette tâche, M. Baron vient de la remplir. Son livre nous montre Jenner dans toutes les phases de sa vie privée et scientifique; il nous expose tous ses travaux et nous offre toute la partie intéressante de la correspondance de cet homme illustre. M. Baron était l'ami de Jenner; aussi son ouvrage est souvent l'œuvre d'un panégyriste, plutôt que d'un historien.

100. — * *The living and the dead, etc.* — Les vivans et les morts; par *un curé de campagne*. Londres 1827; Charles Knight. In-8° de 379 pages; prix, 10 sh. 6 d.

Ce volume contient quatorze morceaux en prose : *My first parish* (Ma première paroisse); *Sermonizing* (le Sermon);

Mr Benson; Love Matches (les Mariages d'amour); *the Wages of sin* (les Gages du péché); *the Leading idea* (l'Idée dominante); *a Glimpse of Joanna Baillie* (Joanna Baillie); *a Day at Olney* (un Jour à Olney); *the Riches of the church* (les Richesses de l'église); *Rennell ; the sorrows of a rich old man* (les Chagrins d'un riche vieillard); *All is well* (Tout est bien); *the Wealth of nature* (Richesses de la nature); *Archdeacon Daubeny* (l'Archidiacre Daubeny). L'auteur peint des personnages vivans; il raconte des anecdotes dont il a été le témoin ou le héros; il retrace les sensations qu'il a éprouvées dans quelques circonstances particulières de sa vie. On retrouve dans ces essais quelque chose de la touche de Washington Irving; c'est cette pureté de style, ce charme de composition, ces tableaux poétiques qui firent le succès du *Sketch book*. Le portrait de Joanna Baillie est plein de fraîcheur et de vie. L'esquisse intitulée *Ma première paroisse* est écrite d'un style animé et pittoresque; les observations sur lady Byron paraîtront peut-être un peu sévères; mais les pages sur M. Jeffreys, éditeur de la Revue d'Édimbourg, sont charmantes par leur naïve malignité. « Deux ou trois jours après ma première entrevue avec M. Jeffreys, dit notre auteur, je me trouvais par hasard à une soirée dans *Park-lane*, avec M. *David Willison*, beau-père du libraire *Constable*, et imprimeur de la *Revue d'Édimbourg* depuis son origine. C'est le vieillard le plus spirituel et le plus amusant que je connaisse. N'est-il pas étrange que l'imprimeur de la Revue d'Édimbourg soit un *tory* enragé? Ah! croyez que j'ai conservé mes principes, me dit il; j'ai imprimé, il est vrai, toutes leurs abominations; mais mes opinions me sont restées. Je n'ai rien à dire contre leurs idées sur les sciences et les lettres; mais que Dieu me garde de leurs principes en religion et en politique! Ah, monsieur, ce sont des insensés, qui ne voient malheureusement pas où leurs infernales doctrines peuvent nous conduire!..» Je tournai la conversation sur le compte de M. Jeffreys. « Jeffreys! s'écria-t-il, il est pire que les autres; j'ai cru mille fois que cet homme me rendrait fou. Avez-vous jamais vu son écriture? Que Dieu vous en préserve! Que de fois n'ai-je pas reçu de lui des papiers entièrement illisibles! Après mille peines, je parvenais quelquefois à déchiffrer la première lettre, à deviner que c'était un *p*; mais le reste était pour moi comme autant d'hiéroglyphes... Il m'est souvent arrivé, lorsque j'avais achevé la composition d'un numéro entier de son journal, de me voir retirer trois ou quatre des articles imprimés, qu'il remplaçait par des articles tout nouveaux. Combien de fois n'est-il pas venu corriger des épreuves dont

il altérait, biffait et changeait chaque ligne. Et si, par hasard, nous faisions une ou deux fautes de plus qu'à l'ordinaire, il tempêtait, se livrait à des transports de colère, parlait de son tems perdu et de notre stupidité, comme si son écriture eût été un papier *imprimé*. Que de fois n'ai-je pas dit à Constable que M. Jeffreys me ferait perdre la raison, et ne lui ai-je pas recommandé, si j'étais jamais envoyé dans une maison de fous, de réclamer de lui la pension que je devrais y payer. » — « Mais, pourquoi, lui demandai-je, Constable ne parle-t-il pas en votre faveur? » — « Constable! Dieu l'en garde! Est-ce que Jeffreys écouterait un seul mot de lui? Constable a moins d'influence sur ce diable d'homme que toute autre personne au monde... » Une seule fois, il demanda un service à Jeffreys; mais la manière dont il fut traité fit que jamais il n'osa renouveler une pareille demande. Constable avait donné une somme considérable à Walter-Scott, pour son édition des œuvres de Swift. Cette collection s'écoulait difficilement, et mon gendre témoigna un grand désir d'obtenir un article dans la Revue d'Édimbourg. Jeffreys lui-même fit l'analyse de cet ouvrage; mais sa critique fut si sévère, il attaqua avec tant de virulence le caractère privé, politique et littéraire de Swift, que la ruine de l'édition fut consommée. Une autre fois, lorsque *Maturin* publia son roman *des Femmes*, ou *le pour et le contre*, Walter-Scott, ami intime de Maturin, en ayant fait une analyse, l'envoya à la Revue d'Édimbourg. Écrite par Scott, Jeffreys l'accepta avec plaisir. L'article était tout-à-fait favorable. Mais, quel changement, grand Dieu! lorsqu'il fut imprimé! Telles avaient été les coupures et les corrections qu'on y avait faites, que Walter-Scott lui-même ne pouvait plus reconnaître son travail. « Quel brave homme que ce Walter-Scott, ajouta le vieil imprimeur : c'est le cœur le plus généreux et le plus franc qui ait jamais existé. » F. D.

101. — * *Vivian Grey, etc.* — Vivian Grey, 1re série. Londres, 1826; Colburn. 2 vol. in-8°; prix, 1 liv. st. 1 sh.

102. — * *The continuation of Vivian Grey, etc.* — Continuation de Vivian Grey, 2me série. Londres, 1827; Colburn. 3 vol. in-8°; prix, 1 liv. 11 sh. 6 d.

103 — * *A complete Key to Vivian Grey, etc.* — Clef de Vivian Grey. Londres, 1827; Villiam Marsh. In-8°; prix, 1 sh.

Vivian Grey est un des romans de notre époque qui paraît destiné à la vogue la plus populaire. Les deux premiers volumes, publiés en 1826, se firent remarquer par beaucoup d'esprit, de finesse et de causticité, ainsi que par une connaissance intime de tous les petits secrets de la littérature mo-

derne. C'est une satire continuelle, pleine de verve, mais trop souvent entachée de bavardage, d'extravagance et de personnalités. Les trois nouveaux volumes, quoiqu'ils portent l'empreinte des qualités et des défauts de ceux-ci, offrent néanmoins dans leur ensemble une amélioration notable.

Dans la première série, la scène du roman était en Angleterre. C'est en Allemagne que l'auteur de Vivian Grey transporte maintenant son héros. Corrigé par le malheur de sa fatuité et de son orgueil, dégoûté de la politique et revenu des prestiges de l'ambition, Vivian Grey redescend dans lui-même, étudie les sentimens de son cœur et cherche à expliquer les mystères de la vie humaine. Mais le souvenir de ses premières infortunes est encore trop vif et trop poignant pour lui permettre d'apprécier à leur juste valeur les biens et les maux de la vie. Il faut qu'une nouvelle passion vienne échauffer son âme et le relever de l'état d'abattement et de dégoût dans lequel il est tombé. La partie de son ouvrage dans laquelle il fait le tableau de son nouvel amour est une des plus tristes, et pourtant des plus attachantes. Son amante meurt; et rejeté dans le tourbillon du monde, Vivian Grey passe à travers un nombre infini d'aventures, tantôt mélancoliques et sombres, tantôt extravagantes et comiques, gaies ou frivoles; il nous quitte enfin, au moment où, terminant son 5e volume, il s'apprête à partir pour Vienne.

Cet ouvrage fourmille d'incidens et met en scène une succession de personnages de mœurs et de caractères différens dont les originaux se trouvent, dit-on, dans les sociétés de l'Angleterre et de l'Allemagne, et dont l'auteur de la *Clef de Vivian Grey* ne craint point de divulguer le rang, l'âge et le nom. R. K.

Ouvrages périodiques.

104. — * *The naval and military magazine.* — Magasin naval et militaire, recueil trimestriel, n° 1. Londres, mars 1827. In-8° de 324 pages; prix, 6 sh.

Il existe une grande ressemblance entre ce recueil et le *Spectateur militaire*, publié à Paris; l'un et l'autre s'occupent à faire connaître et à répandre les principes sur lesquels repose le succès des opérations militaires. Ainsi, l'usage des différentes armes; l'organisation des troupes, les exercices, les manœuvres, les marches, les combats, les siéges, l'art des fortifications, la police de l'armée et le régime intérieur des troupes sont les objets principaux traités dans ces deux ouvrages. Le *Spectateur militaire*, il faut le dire, est plus scientifique, et

rédigé avec plus de talent et plus de méthode; mais il ne s'occupe pas de la marine, qui tient une place importante dans le *Magasin naval et militaire*. Au surplus, l'un et l'autre rendent compte des ouvrages qui peuvent intéresser les militaires et contiennent des notices biographiques sur les officiers qui, par leur rang ou leurs talens, ont mérité cet honorable souvenir. Ce premier numéro du *Magasin naval* contient plus de cinquante différens articles, parmi lesquels nous avons distingué une *Notice sur le duc d'York*; des renseignemens sur les forces britanniques de terre et de mer; des documens historiques sur les campagnes de 1793 et 1794, la traduction du *Tombeau de Marcos Botzaris*, de M. *Camille* PAGANEL; et une pièce en vers français, de M. JULLIEN, sur la mort de la jeune et intéressante philhellène, miss *Henriette Elisabeth* WHEELER, a qui est due la traduction du morceau précédent (voy. *ci-dessus*, p. 334).

F. D.

RUSSIE.

Ouvrages périodiques.

105. — * *Moskovskoï Telegraf, etc.* — Le Télégraphe de Moscou, publié par *Nicolas* POLÉVOÏ. N°s 1 et 2 (*janvier* 1826). Moscou, librairie universitaire de Chiraïef; Pétersbourg, cabinet de lecture de Smirdine. Prix de l'abonnement annuel, pour 24 cahiers, de 8 à 9 feuilles in-8°, avec gravures, 35 roubles.

Tandis que les anciens journaux russes semblent perdre tous les jours de l'importance que leur avait donnée la coopération d'hommes aussi distingués que feu KARAMZIN (auquel on doit entre autres l'existence du *Courrier de l'Europe*, rédigé aujourd'hui par M. KATCHÉNOVSKY), le *Télégraphe de Moscou*, dont nous avons fait connaître le mérite à nos lecteurs (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 118-123), continue de leur disputer un empire qu'il finira bientôt par leur enlever entièrement, du moins à ceux qui ne seront pas assez sages pour s'attacher à une spécialité quelconque, et qui voudraient essayer de rivaliser avec lui, en exploitant le domaine général des sciences et des lettres. Conçu, en grande partie, sur le plan de notre *Revue*, ce recueil est le premier en Russie qui ait offert cette variété d'objets et cet ensemble de doctrines qui le recommande surtout à l'attention des gens du monde. La même direction ne saurait être suivie à la fois par deux journaux, sans qu'ils se fissent tort mutuellement, ou sans que l'un ne finît par l'emporter sur l'autre; ce qui est arrivé en France, à la *Revue européenne*, qui avait voulu un moment exploiter, en concurrence avec la *Revue Encyclopédique*, une carrière que nous avions ouverte

et dans laquelle nous marchions depuis cinq ans, arriverait à plus forte raison, et plus vite encore, dans un pays où le cercle des lecteurs est bien plus circonscrit que chez nous.

Il aura suffi sans doute de l'examen que nous avons fait des 17e et 18e cahiers du *Télégraphe de Moscou*, en 1825, pour justifier la préférence que nous accordons à ce recueil sur plusieurs de ses anciens rivaux; un coup-d'œil jeté sur les deux premiers cahiers de 1826 fera juger qu'il a conservé cette supériorité que lui ont acquise les efforts de ses rédacteurs, et surtout la variété de leurs articles.

La première division, SCIENCES ET ARTS, nous offre d'abord, en deux parties (p. 5 à 26 et 119 à 132), sous le titre de *philosophie*, la traduction de deux articles de M. V. COUSIN, insérés dans le *Journal des savans* (juillet et décembre 1825, p. 420-434 et 729-738) sur le *Philèbe* de Platon, à l'occasion d'une nouvelle édition de cet ouvrage, publiée à Leipzig, en 1821, par G. STALBAUM. Sous le titre de *Voyages*, nous trouvons ensuite (p. 26-41) un extrait du journal de M. NETCHAEF, écrit pendant une tournée dans les parties sud-est de la Russie; il est surtout question, dans cet extrait, des montagnes du Caucase et des eaux minérales qu'elles renferment. Sous le titre de *Statistique*, nous lisons (p. 132-144) des extraits de HASSEL, que l'on promet de continuer dans les cahiers suivans. La *géographie*, l'*histoire* et l'*archéologie* ont fourni trois articles; savoir : 1° (p. 41-52) des notices biographiques sur les personnages les plus distingués de la cour de Catherine Ire; 2° (p. 52-64) une description de la Russie, publiée en Hollande, en 1630; 3° (p. 145-158) un premier article, emprunté à M. J. KLAPROTH, sur les relations diplomatiques et commerciales de la Russie avec la Chine. Des *fac simile* sont joints aux courtes notices que contient le premier de ces articles; ce sont les signatures de dix des seigneurs les plus distingués, apposées par eux au manifeste par lequel le sénat, le synode et la généralité annoncèrent à la nation russe, le 28 janvier 1725, la perte qu'elle venait de faire dans la personne du tsar Pierre-le-Grand, manifeste rapporté en entier dans cet article. Le deuxième est un extrait fort curieux d'un ouvrage latin publié à Leyde, dans l'année 1630, sous ce titre : *Russia, seu Moskovia, itemque Tartaria, commentario topographico atque politico illustratæ.* Ludg. Batavorum, ex officina Elzeviriana. Le troisième article paraît emprunté au *Journal asiatique de Paris.*

La deuxième division, consacrée à la CRITIQUE, offre l'analyse, en deux parties (p. 65-79 et 158-165), et non terminée

de dix ouvrages de philologie et de linguistique, rassemblés en un seul article et comparés entre eux : 1° *Underögelse om det gamle nordiske eller Islandske Sprogs Oprindelse :* Recherches sur l'origine de l'ancienne langue du nord, ou islandaise, par RASKE; 2° *Vergleichungstafeln der europaischen Stammsprachen und sud-west asiatischer :* Tableaux comparatifs des langues d'origine européenne avec les langues de la partie sud-ouest de l'Asie, par *le même ;* 3° *Tripartitum, seu de analogia linguarum :* De l'analogie des langues; 3 parties in-fol., ensemble de 805 p., Vienne, 1820-1823; 4° *Ueber das Entstehen der grammatischen Formen, etc. :* De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées, par G. DE HUMBOLDT (V. *ci-dessus*, p. 211); 5° *Josephi* DOBROWSKI *institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris, etc.* 6° *Slovar Akademii rossiiskoï :* Dictionnaire de l'Académie russe; 7° *Srpski Rietchnik, etc.* Dictionnaire serbe, allemand-latin, par W. STEFANOVITCH. 8° *Wuks* STEPHANOWITSH *serbische Grammatik :* Grammaire serbe, par *le même*; 9° *Die Verwandschaft der germanischen und slavischen Sprachen, etc. :* Origine identique des langues germaine et slavone, avec les langues grecque et romaine, par M. BERND; 10° enfin, *Prüfung der Untersuchungen, etc. :* Recherches sur les premiers habitans de l'Espagne, au moyen de la langue basque, par HUMBOLDT. Malgré la sécheresse inséparable d'une pareille énumération, nous avons pensé que les philologues nous sauraient gré de leur avoir fait connaître l'existence de ces ouvrages, si nous ne pouvons entrer à leur égard dans des détails qui seraient plus du ressort d'un recueil spécial que du nôtre.

La troisième division, ou PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE (p. 79-108 et 165-193) contient d'abord des observations sur un léger changement dans la rédaction du *Télégraphe de Moscou*, à compter de 1826, changement qui rapproche encore davantage le plan de ce recueil de celui que nous suivons nous-mêmes depuis neuf années. Viennent ensuite un coup-d'œil sur la littérature allemande et des annonces, plus ou moins détaillées de 34 ouvrages russes; dont 16 ont paru en 1825 et 18 en 1826. Nous avons remarqué, parmi ces ouvrages, un recueil de voyages en Russie, publié par l'Académie des sciences, une traduction de l'*Ermite de la chaussée d'Antin*, une autre des *Chants populaires de la Grèce*, une troisième de la *Marie Stuart* de M. Lebrun, et plusieurs autres productions originales auxquelles nous pourrons plus tard consacrer quelques articles dans notre *Bulletin bibliographique.*

La quatrième division, BELLES-LETTRES, qui a sa pagination particulière, nous offre 11 pièces de vers et 2 *nouvelles* en

prose; l'une *le Pauvre Pierre* (p. 9-45), traduite du français, de M. ALIBERT, (épisode de la *Physiologie des passions*, dont une deuxième édition vient de paraître à Paris); l'autre (p. 62-102), traduite de l'anglais, de WASHINGTON IRVING. Parmi les auteurs des pièces de vers insérées dans ces deux cahiers, nous avons retrouvé avec plaisir les noms de POUSCHKIN, GLINK, BARATINSKOÏ, etc., à côté de celui d'une jeune Muse, Mlle *Zénaïde* VOLKONSKY, dont le début dans la carrière poétique est un hommage à la mémoire de l'empereur Alexandre.

Enfin, la partie des MÉLANGES contient : 1° deux articles de mœurs, du même auteur, *le Nouvel an* (p. 45-50) et *la Visite après le bal* (p. 102-110); 2° un article, intitulé : *Espérances littéraires* (p. 111-116), où l'on récapitule les ouvrages promis pour le courant de l'année 1826; 3° des *Nouvelles de Paris* (p. 50-51) et 4° les *Modes de Paris* (p. 51-54 et 116-118), avec une *gravure* jointe à chaque cahier, et le texte en français, accompagné d'une traduction en russe.

Certes, une pareille variété de matériaux doit piquer la curiosité des lecteurs, et le *Télégraphe de Moscou* peut se flatter d'un succès toujours croissant, s'il continue à remplir ses feuilles d'une manière aussi satisfaisante, et s'il persiste dans la louable résolution d'éviter désormais cette polémique, oiseuse quand elle n'est pas nuisible, dans laquelle il avait été entraîné et dont les deux nouveaux cahiers que nous venons d'examiner n'offrent plus aucune trace. *E.* HÉREAU.

SUÈDE.

106. — *Swedische Volksharfe.* — Harpe suédoise populaire, avec des airs gravés; par *J.-L.* STUDACH. Stockholm, 1826; Rumstedt. In-12.

MM. Geyer et Afzelius avaient déjà publié un *recueil de chansons suédoises*, en trois volumes (Stockholm, 1814-1816): ce recueil doit être complété bientôt par un quatrième volume. M. Studach a recueilli de son côté et traduit en allemand vingt-quatre chansons, répandues en Suède chez le peuple, dont quelques-unes paraissent fort anciennes et datent du tems du paganisme, tandis que d'autres qui roulent sur des sujets religieux prouvent qu'elles ont été composées après l'introduction de la religion chrétienne dans le nord. Voici les titres de quelques-unes : *Madeleine*, *le Roi Eric*, *la Vision*, *la Chevrière*, *Elisive*, *la Religieuse*, *le Dragon*, *Rymer le brigand*, *etc.*

Ces chansons ne sont ni meilleures, ni pires que tant d'autres chansons populaires des diverses nations de l'Europe; on y trouve beaucoup de naïveté; quelquefois de la poésie; des

incorrections et des longueurs. L'éditeur a donné les airs notés d'une demi douzaine de ces pièces. C'est un soin qu'on a négligé dans d'autres recueils de ce genre, et qui a son utilité.

La poésie populaire des Suédois offre la même particularité que celle des autres peuples scandinaves. Outre la rime, elle est assujétie à l'*allitération*, ou à la répétition des mêmes sons syllabiques dans deux vers qui se suivent; particularité que l'on retrouve aussi en partie dans les anciennes romances espagnoles. Il serait difficile de décider comment ce jeu de syllabes se reproduit dans la poésie populaire des deux extrémités de l'Europe; mais, peut-être, en cherchant bien, la trouverait-on également dans les pays intermédiaires qui s'étendent des Pyrénées à la mer Baltique, et alors il ne faudrait plus y voir qu'un effet naturel du goût général du peuple pour la répétition des mêmes sons dans la poésie chantante, et l'allitération n'aurait rien de plus étonnant que la rime.

L'éditeur a ajouté trois morceaux de poésie islandaise qui n'ont pas précisément de rapport avec les chansons suédoises qui précèdent; ils sont d'ailleurs connus depuis long-tems. Le premier est un fragment de l'*Edda*. L'auteur l'a intitulé *Sagesse d'Odin*. Dans l'Edda, ce morceau porte le titre de *Havamel;* c'est une suite de sentences détachées. L'éditeur en donne une traduction allemande, accompagnée de notes explicatives dans lesquelles il compare ces sentences à celles des poëtes de l'antiquité classique. Le second morceau, tiré également de l'Edda, est le *Cantique au soleil*, que d'anciens manuscrits attribuent à *Saemund le Sage*, qui adressa, disent-ils, ces exhortations dans sa vieillesse à son fils. Enfin, le dernier morceau, *le Lys* est un fragment d'un cantique qu'un moine norvégien, nommé *Eystein*, envoyé en Islande au XIVe siècle, adressa à la vierge Marie en langue islandaise, que l'éditeur appelle partout la langue *norraena*, nom sous lequel elle était en effet désignée par les Scandinaves. DEPPING.

DANEMARK.

107. — *Kleine theologische Schriften, etc.* — Opuscules théologiques, par M. MUNSTER, docteur en théologie, prédicateur à l'église de la cour, membre de la direction de l'université et des colléges de Danemark, chevalier de l'ordre de Danebrog, etc. Copenhague, 1826; Gyldendahl. In-8° de 418 p.; prix, 3 ridles (environ 14 fr.).

Les traités que renferme ce recueil ont déjà été publiés, les uns séparément, les autres dans des recueils périodiques; mais ils paraissent, pour la première fois, en allemand. C'est à l'au-

teur lui-même qu'on est redevable de cette traduction : ce qui nous offre la meilleure garantie d'une parfaite conformité avec les idées de l'original, conformité d'autant plus importante que plusieurs des sujets sont du ressort de la philosophie.

Selon l'ordre suivi par l'auteur, on trouve dans ce recueil un mémoire sur l'usage que Justin le martyr a fait des quatre Évangiles; un discours préliminaire sur l'Épître de St. Paul aux Galates; une discussion sur l'authenticité de l'Épître aux Hébreux; un mémoire sur le premier séjour de St. Pierre à Rome; un discours préliminaire sur l'Épître aux Philippins, suivi de notes pour éclaircir le texte; une dissertation inaugurale sur les dernières années de St. Paul, composée en latin; une discussion sur la notion de la foi; des observations sur l'art du prédicateur; un discours prononcé à la séance publique de la *Société biblique de Danemark;* enfin, un article sur le fameux drame de *Lessing,* intitulé : *Nathan le sage.*

La discussion sur *la notion de la foi* paraît être celle qui excite le plus haut intérêt. L'auteur, après avoir passé en revue les différentes définitions qu'on a données de la notion de la foi, depuis les anciens philosophes grecs, jusqu'à nos jours, établit que l'intention immédiate par laquelle nous distinguons le vrai d'avec le faux, est ce qui constitue l'idée de la foi.

L'auteur apporte une grande clarté dans ses recherches, en établissant des distinctions subtiles entre des notions qu'on a souvent confondues. Dans le dernier article sur le drame de Lessing, l'orthodoxie de M. Munster se montre en opposition avec l'hétérodoxie de Lessing. Nous croyons que tous les partisans de la littérature allemande doivent s'intéresser à l'opinion portée sur le chef-d'œuvre de Lessing par un auteur qui fait toujours preuve d'une sage modération et d'une érudition profonde et variée. B.

108.—* *Nordiske Kæmpehistorier, etc.* — Histoires d'anciens guerriers du Nord, traduites de l'islandais par M. le professeur Rafn, secrétaire de la *Société de littérature ancienne du Nord.* Copenhague, 1826; Brummer. 3 vol. in-8°.

Il est impossible d'acquérir une connaissance exacte d'un peuple moderne sans avoir recours à l'histoire de ses ancêtres qui lui ont transmis une foule de lois, d'usages et de coutumes dont les lois et les usages nouveaux portent encore souvent l'empreinte, malgré les nombreuses améliorations que les tems y ont apportées. C'est dans cette conviction que M. le professeur Rafn a extrait de quelques manuscrits islandais, et traduit en danois plusieurs chroniques ou *saga*, dont il offre au public un recueil fort intéressant. Peu de pays possèdent autant

de ressources pour les recherches historiques que la Scandinavie. Les Islandais se plurent long-tems à consigner dans leurs écrits le récit des actions mémorables de leurs contemporains, et à léguer à la postérité le tableau des mœurs et des usages des siècles où ils vivaient. On conserve dans la bibliothèque de l'université de Copenhague un riche dépôt de ces vieux manuscrits; mais le texte islandais abonde tellement en figures poétiques, qu'une étude approfondie de la langue est indispensable pour en débrouiller le sens; et les parchemins dépositaires de ces précieuses traditions sont dans un tel état de vétusté qu'il est très-difficile de les déchiffrer. On doit donc savoir gré au savant laborieux qui n'épargne aucune fatigue, aucun travail, pour transmettre à ses compatriotes la connaissance de ces écrits, non seulement dans une langue qui leur soit familière, mais encore dans un style pur, simple et naturel, tel qu'il convient au sujet.

Les anciennes chroniques islandaises peuvent se diviser en deux classes principales : 1° les *chroniques mythologiques* et les *chroniques historico-romantiques* où les faits historiques sont entremelés d'aventures fabuleuses et de descriptions poétiques; 2° les ouvrages purement historiques qui contiennent le récit des événemens survenus depuis le règne du fameux roi *Harald Haarfager* (Harald à la belle chevelure). L'ouvrage que nous annonçons nous donne une suite des *saga* de la première classe. Le premier volume est composé de trois livraisons, dont la première contient le *saga* de *Rolf-Krake ;* la seconde, le *Volsunga-Saga*, ou l'histoire de *Sigurd Fafnerbane;* la troisième, la chronique de *Ragnar Lodbrok*, suivie de fragmens des histoires des rois danois et norvégiens depuis *Ivar Vidfadme* jusqu'à *Harald Blaatand* (Harald aux dents bleues). Le second volume, composé de deux livraisons, contient l'histoire de *Didrik de Bern* (Théodorich le Grand de Vérona). Le troisième volume, composé de trois livraisons, contient les chroniques de *la découverte de la Norvège*, de *Haif*, de *Frithiof le hardi*, d'*OErwarod* et de *Hervoer*, suivis d'un fragment de l'*histoire de la bataille de Brovalla*. Plusieurs de ces *saga* sont accompagnés de notes contenant des observations sur les institutions et les coutumes du tems; une table historico-géographique des matières termine l'ouvrage.

Si c'est une vérité reconnue que les mœurs, les usages et les institutions d'un peuple doivent fixer principalement l'attention de l'observateur, de préférence au récit des faits et des événemens, on conviendra que ces vieilles légendes pourront devenir la source d'un grand nombre d'investigations très-

curieuses, surtout relativement à la mythologie danoise, dont plusieurs savans de l'Allemagne s'occupent depuis quelque tems avec zèle. B.

ALLEMAGNE.

109.—* *Hellas oder geographisch-antiquarische Darstellung des alten Griechenlandes.* — Description géopraphique de l'ancienne Grèce et de ses colonies, par *Fr.* Kruse, professeur à l'Université de Halle. T. I, 1re partie. Halle, 1826. In-8°.

Dans l'introduction, on s'attache à déterminer quelles contrées ont été plus particulièrement désignées par les auteurs, sous le nom de Hellas; le reste du volume est consacré à trois des principaux états de la Grèce centrale, dont la description est au niveau des connaissances actuelles, M. Kruse ayant étudié les relations des derniers voyageurs aussi bien que les plus anciens textes. C'est une véritable statistique dans laquelle la topographie des montagnes, des fleuves, des plaines est jointe à l'indication de la population et des produits de la terre, aux observations sur le climat et sur l'histoire naturelle. Athènes, comme on le pense bien, a été l'objet des soins particuliers de l'auteur. Nous devons citer, comme très-remarquables, la contestation élevée contre l'opinion de Leake au sujet de la situation de l'Odéon de Périclès; puis, la description des *démes* maritimes et des trois ponts du Pirée, de Munychœ et de Phalère. Ces différentes localités, y compris Athènes, renfermaient 10,000 maisons, tandis qu'aujourd'hui il n'y en a pas au-delà de 1,600. La navigation autour de l'Attique est d'un grand intérêt. Les recherches les plus exactes concernent Sanium, Prasies, Brauron, Marathon, sa plaine et ses monumens. Le territoire stérile et resserré de Mégare, l'identité de la ville moderne avec l'ancienne occupent ensuite le lecteur. De là on passe en Béotie, vaste bassin entouré de montagnes et situé au nord de l'Attique et de la Mégaride; beaucoup d'auteurs se sont attachés à le décrire; les plaines de Platée et de Chéronée, le lac Copaïs, le Céphyse, l'Asope ont été souvent visités. Les ruines de Thèbes et celles d'Orchomène, Coronée, Labadie, etc., embellissent de leurs souvenirs cette partie du livre de M. Kruse, qui joint les noms modernes à ceux de l'antiquité, et qui partout relève avec exactitude, mais sans aigreur, les fautes de ses devanciers. M. Kruse est auteur des excellentes *Annales de géographie et d'antiquité de la Germanie orientale*, et nous avons déjà entretenu souvent nos lecteurs de ses travaux. Ph. Golbéry.

110.—* *Basilicorum titulus : de diversis regulis juris antiqui, etc.*

— Titre des Basiliques : des diverses règles du droit ancien, maintenant restitué en son entier d'après un manuscrit de la bibliothèque de Coislin, par le professeur *Charles* Witte. Breslau, 1826. In-8° de xxvii et 46 pages.

Le recueil de droit connu sous le nom de *Basiliques* est un code renfermant les lois romaines appropriées aux mœurs grecques et écrit dans cette langue. Basile, le Macédonien, après ses victoires contre les Sarrasins, commença cette grande entreprise; mais, comme il mourut sans l'avoir terminée, son fils, Léon le savant ou le philosophe continua son ouvrage et l'acheva. Constantin Porphyrogénète, qui succéda à Léon, revit ce nouveau code, et en a publié une dernière édition qui est restée le seul texte officiel, comme dans le droit Justinien, le *Codex repetitæ prælectionis*. Ce vaste recueil a été appelé Basiliques, ce qui peut également signifier : constitutions *impériales* (de Βασιλεὺς, roi ou empereur), ou constitution de Basile (du nom Βασιλειος, *Basilius*). Cujas et d'autres jurisconsultes ont tiré le plus grand parti de l'étude de ce recueil. Malheureusement, il n'est pas arrivé complet jusqu'à nous. On sait que les Basiliques se composaient de soixante livres : or, l'édition de Fabrot, en 7 vol. in-folio, n'en contient que trente-neuf; en y ajoutant les quatre nouveaux publiés par *Ruhnken* et *Reitz*, il en reste encore dix sept inédits. Depuis plusieurs années, on annonçait que M. Pilat, de Vienne, se proposait d'en donner une édition complète, et qu'il voulait publier en même tems plusieurs traités du droit grec-romain, jusqu'à présent inédits; mais il paraît que ces divers travaux n'ont pas vu le jour. M. Witte, qui a fait des recherches étendues sur ce monument important de la législation greco-romaine, annonce, dans la préface de son ouvrage, que deux de ses compatriotes, MM. Pilat et Hudtwalker, ayant promis successivement de communiquer à leur pays les richesses d'une bibliothèque étrangère, et n'ayant point rempli leur promesse, il veut réparer, autant qu'il est en lui, cette infidélité si contraire à l'exactitude des savans allemands.

Montfaucon a le premier donné connaissance du manuscrit de la bibliothèque de Coislin. Denys Godefroy avait déjà publié les deux titres : *De diversis regulis juris antiqui* et *de Verborum significatione*, et Fabrot avait aussi compris ces mêmes titres dans son édition des Basiliques; mais il ne semble pas que ni l'un ni l'autre aient connu le manuscrit de la bibliothèque de Coislin. Malgré cette circonstance, Fabrot est loin de mériter les injustes reproches de M. Witte qui, à l'exemple de beaucoup de ses compatriotes, traite d'une manière fort cava-

lière les savans français. Dans sa préface, écrite en latin tudesque, il accuse le laborieux éditeur des Basiliques de précipitation et de négligence dans son travail. Fabrot, dit-il, prétend avoir consulté deux interprètes grecs, Michel Attaliote et Théodore d'Hermopolis. Or, le premier ne paraît pas, du moins dans l'édition de Lowenklaw, présenter un texte plus pur et plus exact que les auteurs consultés par Godefroy. Il examine ensuite quelles obligations Fabrot peut avoir au second, et il offre au lecteur un passage de l'interprétation grecque qui lui a été communiqué par M. Hase, pendant son séjour à Paris. M. Witte dans les deux dernières pages, rend compte de son propre travail. Il publie le texte grec, tel qu'il l'a copié sur le manuscrit, ne se permettant de corriger que les fautes évidentes, et plaçant dans les notes, les variantes que présentent les éditions antérieures et les autres manuscrits qu'il a comparés. Il donne la version latine de Reitz, avec quelques légers changemens, et traduit suivant la méthode de ce jurisconsulte, les endroits qui n'avaient pas encore été publiés. Il n'a point négligé de consulter aussi les scholies des Basiliques. Enfin, M. Witte annonce qu'il ne peut donner au public, d'après le même manuscrit, le titre *de verb. signific.*, n'ayant pas eu le tems de le copier pendant son séjour à Paris; mais M. Pilat lui ayant fait présent de son travail sur les Basiliques, il n'hésitera pas à le communiquer au public, si son premier essai obtient un accueil favorable. Nous faisons des vœux pour que M. Witte puisse tenir cette dernière promesse. En effet nous avons comparé le titre qu'il vient de publier à celui qui est contenu dans l'édition de Fabrot; et, quoique nous soyons loin de partager les préventions de notre auteur contre ce jurisconsulte, nous n'en reconnaissons pas moins qu'il a rendu un véritable service à la science, en publiant un texte plus pur et plus complet de l'un des titres les plus importans de la législation romaine. A. T.

111. — *Pantheon, etc.* — Panthéon de l'histoire des peuples germains, par *Ernest* Munch. Fribourg, 1827. 4 cahiers in-fol. avec de belles planches.

L'auteur, dans son introduction, annonce qu'il se propose de rappeler les hauts faits des aïeux de sa nation, le caractère ferme et vigoureux des anciens Germains. Il s'occupe ensuite à tracer ce tableau avec un patriotique enthousiasme : son style est plein d'images et fort de pensées. On n'accusera pas M. Munch de prolixité : il franchit, en trois pages, tout le moyen âge ; peut-être montre-t-il, dans les dernières lignes, un peu trop de fierté nationale; peut-être fallait-il laisser à un déclamateur célèbre cette

inconvenante comparaison de Paris avec Babylone. Toutefois, on aurait tort de juger M. Munch sur ce seul trait; car il est bien éloigné de vouloir perpétuer les préventions et les haines nationales. Son ouvrage commence par une description géographique de l'ancienne Germanie : il détermine ses limites; il reconnaît les peuples qui l'ont habitée, leur origine, leurs qualités morales et physiques. Le Saxon lui paraît plus propre à la vie domestique et agricole; le Suève est exclusivement guerrier; le Goth est plus porté à la civilisation. Les idées religieuses, l'état moral et politique, sont présentés sous un nouvel aspect, avec talent et avec érudition. Ce n'est pas sans profit, ni sans plaisir, que les savans liront ce premier cahier dans lequel les hommes du monde pourront aussi puiser une instruction dégagée des épines de l'archéologie. Dans le second cahier, on lit un article intitulé : *Hermann le Chérusque*, dans lequel la défaite de Varus et l'expédition de Germanicus sont racontées sans discussion topographique; ou plutôt, c'est une biographie d'Arminius; car l'article lui est consacré en entier et nous retrace tout ce qu'on sait de ce héros de la liberté. Le troisième cahier est consacré à *Civilis le Batave* : on y trouve une belle gravure représentant le serment des conjurés rassemblés dans les bois. Enfin, c'est Alaric et son entrée dans Rome qui, dans le quatrième cahier, rappellent le triomphe des peuples barbares sur le plus puissant empire que le monde ait jamais vu se former. Nous ignorons combien de cahiers publiera M. Munch; mais ils ne peuvent manquer d'obtenir un grand succès. P. Golbéry.

112. — *Geschichte der Jungfrau von Orleans.* — Histoire de la Pucelle d'Orléans, d'après des actes authentiques et d'après l'ouvrage français de M. Lebrun des Charmettes, par *Frédéric* de la Motte Fouqué. Berlin, 1826; Schlesinger. 2 vol. in-12.

Le baron de la Motte Fouqué s'est montré jusqu'à présent le partisan le plus zélé du moyen âge qu'il y ait en Allemagne. Il n'y a pas de chevalier qui ait rompu autant de lances pour la dame de sa pensée, que le baron a composé de romans et de contes pour nous présenter le moyen âge comme l'âge d'or, comme l'Éden de la race humaine. Mais ces poëtes qui ont des idées tout arrêtées sur certaines époques, sont rarement capables de bien écrire l'histoire. Aussi, quand on a vu M. de la Motte Fouqué se constituer l'historien de Jeanne d'Arc, on n'a pas bien auguré de cette entreprise. Le fait a justifié les craintes du public. Ce n'est pas que l'histoire produite par le poëte de Berlin manque d'intérêt; il est trop habile conteur

pour gâter un sujet aussi intéressant; mais on est plus exigeant pour l'historien que pour le conteur. M. de la Motte Fouqué a annoncé que son ouvrage serait rédigé d'après des actes authentiques; or, on ne voit pas qu'il ait consulté d'autres matériaux que les ouvrages imprimés. Un historien de nos jours ne peut pas admettre les préjugés du xve siècle; cependant le nouveau biographe de la Pucelle voudrait se persuader, et faire croire aux autres qu'il y a du merveilleux dans les inspirations de cette fille. « Ne pénétrons pas avec trop de curiosité dans de pareils mystères, dit-il; ne respectons-nous pas le démon familier encore si problématique de Socrate? Pourquoi n'aurions-nous pas le même égard pour des manifestations de la Divinité?» En plusieurs endroits de son ouvrage, l'auteur raisonne avec la même force; dans un passage, il renvoie ses lecteurs à l'éternité pour avoir la clef du mystère de la Pucelle d'Orléans. Ce qui engage surtout M. de la Motte Fouqué à croire que Jeanne avait des révélations, c'est qu'elle parlait comme la Bible, sans l'avoir jamais lue!

113. — *Das Leben und die Werke Albert Dürers.* — Vie et Œuvres d'*Albert Durer*, par *Joseph* Heller. T. II, avec fig. Bamberg, 1827; Kunz.

Si nous parlons du deuxième volume de cet ouvrage, sans avoir fait mention du premier, il faut s'en prendre à l'auteur, qui jusqu'ici n'a pas encore fait paraître le commencement de son travail, destiné à la vie du célèbre artiste allemand. Dans le second volume, le seul qui ait encore paru, se trouve une notice très-détaillée des ouvrages d'Albert Durer, où l'on fait connaître successivement ses dessins, ses tableaux, ses ouvrages plastiques et ses gravures. Un troisième et dernier volume contiendra des additions à cette notice, ainsi que les rectifications que l'auteur espère obtenir des personnes qui possèdent l'œuvre d'Albert Durer.

114. — *Heinrich von Kleists gesammelte Schriften.* — Œuvres d'*Henri* de Kleist, recueillies et publiées par *Louis* Tieck. Berlin, 1826; Reimer. 3 vol. in-8°.

Deux poëtes du nom de Kleist se sont distingués dans la littérature allemande: l'un dans le dernier siècle, l'autre dans le siècle actuel. Le premier, *Ewald* Kleist, s'est fait une grande réputation par son poëme sur le printems et par ses odes; *Henri* de Kleist s'est adonné à la carrière dramatique. Plusieurs de ses pièces, drames et tragédies, font partie du répertoire du théâtre allemand. De ce nombre sont les drames: *Catherine de Heilbronn, la Cruche cassée, le Prince de Hombourg.* Henri de Kleist est, dans ses compositions poétiques,

plus inégal que son homonyme; mais en revanche, il est plus original, et il a des beautés plus saillantes, si toutefois on peut comparer des pièces de théâtre à des poëmes descriptifs et à des odes. Henri de Kleist écrivait aussi très-bien en prose, ainsi que l'attestent ses contes et ses nouvelles qui composent le troisième volume de la collection de ses œuvres. On a traduit plusieurs fois en français *le Printems* d'Ewald Kleist. On n'a encore rien traduit de Henri de Kleist, et il est douteux que le public français goûtât ses drames et ses contes, à cause des incidens bizarres dont ils sont remplis. Cependant, ce poëte est estimé en Allemagne, malgré ses défauts, et il occupe un rang distingué dans la littérature de ce siècle. D-G.

ITALIE.

115. — *Plantarum in Lariensi provincia lectarum enumeratio, etc.* — Énumération des plantes recueillies dans la province du Lario, présentée aux botanistes par M. *Joseph* Comollio, ou prodrome d'une Flore de Come. Come, 1824; imprimerie de G. P. Ostinelli. In-8°.

M. *Pollini* avait déjà décrit plusieurs plantes de la province de Come, dans sa *Flora Veronensis*. M. Comolli a de beaucoup augmenté leur nombre, dans sa Flore que nous annonçons. Depuis 1821 jusqu'en 1824, il avait déjà recueilli 1300 espèces dans la province de Come.

116. — *Lettere ad una giovane sposa.* — Lettres adressées à une jeune épouse. Milan, 1826.

L'anonyme gardé par l'auteur n'est pas pour nous un voile tellement impénétrable que nous ne puissions reconnaître dans cet ouvrage le style de M. Dandolo, déjà connu par ses *Lettres à Herminie*, et par celles *sur Rome et Naples*, dont nous avons parlé dans ce recueil (voy. t. XXXII p. 141). Ces nouvelles lettres renferment les conseils d'une dame âgée et instruite par l'expérience à une jeune et nouvelle épouse, son amie. Elles roulent sur divers sujets : la confiance entre deux époux, l'amour-propre, la jalousie, la toilette, les repas, la danse, la conversation, l'économie domestique, la religion, le beau monde, la campagne, etc. L'aimable correspondante parle aussi des livres et des connaissances littéraires qui peuvent convenir à sa jeune amie; sur ce point, elle s'appuie de l'autorité d'un manuscrit de son mari qui, à l'en croire, est plus versé qu'elle dans ces matières.

Ce nouvel opuscule nous paraît plus intéressant que les premiers essais du même auteur, et nous fait espérer qu'il ne s'arrêtera pas encore dans la voie du perfectionnement.

117. — * *I frammenti de' sei libri della republica di Marco Tullio Cicerone, volgarizati, etc.* — Fragmens des six livres de la république de *M. T. Cicéron*, traduits par M. le prince *D. Pierre* Odescalchi, des ducs de Sirmio, etc. Rome, 1826. In 8°.

L'Italie n'a pas attendu long-tems une traduction des fragmens de la république de Cicéron, récemment découverts par M. l'abbé Maï. Le prince Odescalchi, qui nous a donné souvent l'occasion de faire une mention honorable de ses travaux, s'est chargé de cette traduction, et l'a dédiée à son frère, le prince *Innocent* Odescalchi, duc de Sirmio, comme un ouvrage digne d'être médité par celui qui doit diriger l'administration d'une principauté, et prendre part aux séances de l'assemblée nationale de la Hongrie. Ce que l'auteur dit à son frère s'adresse naturellement à tous ceux qui se trouvent, ou qui pourraient se trouver dans la même position. Aux fragmens de Cicéron, découverts par M. l'abbé Maï, il joint ceux que saint Augustin, Nonnius et Lactance nous avaient transmis dans leurs ouvrages, ainsi que le *Songe de Scipion*, conservé par Macrobe. Le style de la traduction est noble et clair; tenant un juste milieu entre la licence et la servilité, il approche de l'élocution cicéronienne, autant que le génie de la langue italienne le permet. Le savant et modeste traducteur a cru devoir engager deux autres savans distingués, MM. *Louis* Biondi et *Salvator* Betti, à prendre quelque part à son travail. On trouve en tête de l'ouvrage un beau portrait de Cicéron, exécuté d'après un ancien buste qui existait dans le cabinet des ducs Mattei, et que M. Odescalchi a préféré en s'appuyant sur l'opinion du célèbre antiquaire E. Q. Visconti (*Iconographie latine*). La beauté de l'édition est digne du mérite de l'ouvrage.

F. S.

118. — * *Poesie di Giuseppe Parini.* — Poésies de *Joseph* Parini. Milan, 1826; imprimerie des classiques italiens. In-32.

Reproduire dans ce moment les poésies de Parini, c'est rendre un véritable service aux amis des Muses et des saines doctrines littéraires. On distingue parmi les productions de ce poëte les petits poëmes *sur les parties du jour*, dans lesquels les ridicules et les travers de la haute société sont mis en scène et frappés à mort par les traits d'une ironie adroitement ménagée et constamment soutenue; c'est la satire de mœurs la plus ingénieuse que l'on connaisse en Italie. Les autres pièces de ce poëte ne laissent pas d'offrir un grand intérêt; on remarque, en général, dans son style, de la variété, de l'élégance et une correction qui n'exclut ni la chaleur ni le sentiment; on reconnaît souvent dans sa manière celle d'Horace.

A ce titre seul, Parini mérite de servir long-tems de guide aux jeunes poëtes qui s'appliquent à l'étude des grands maîtres, et qui cherchent des succès durables dans un art pour lequel

« Il n'est point de degré du médiocre au pire. » C. Rossetti.

119. — *Scherzi extemporanei latini, etc.* — Impromptus, composés en latin; par l'avocat *Faustin* Gagliuffi Vérone, 1826. In-8°.

Les improvisations du célèbre M. Gagliuffi le placent au rang des latinistes les plus instruits. S'il fallait prouver que la facilité d'improviser tient moins au génie de la langue italienne qu'à celui des Italiens eux-mêmes, on pourrait citer les vers latins de M. Gagliuffi et de plusieurs de ses compatriotes. Les morceaux réunis dans le recueil que nous annonçons ont été composés pendant les voyages du poëte en Suisse, à Munich et à Vérone. L'un des plus remarquables fut improvisé à Munich, pendant que M. Gagliuffi visitait le cimetière de cette ville. C'était le 2 novembre; et le peuple affluait de toutes parts pour offrir les vœux de la piété aux mânes de ses ancêtres. Dans la foule se trouvait le roi de Bavière, qui, sans suite et conduisant son enfant par la main, se promenait, entouré de l'amour et de la vénération de ses sujets. A ce touchant spectacle, le poëte céda au besoin d'exprimer son admiration par des vers qu'il récita sur-le-champ à M. *Scherer,* bibliothécaire de la ville, et dont voici les derniers :

Ec quis hic? oravi. — Rex noster. — Inermis? — Amicus.
Proh deus! et regi gratulor, et populo.

120. — *Esperimento di melodie liriche.* — Essai de mélodies lyriques. Milan, 1826; A. Lamperti. In-8°.

Nous annonçons cet ouvrage, moins à cause de l'intérêt qu'il inspire, que pour détromper le public qui, surpris par la bizarrerie du titre, pourrait y chercher en vain de la musique. Ce ne sont que des vers qui souvent manquent même de cette harmonie dont s'est fait gloire jusqu'ici la belle poésie italienne. Mais, comme sur ce point le goût dépend ordinairement de l'organisation des oreilles, quelques personnes ont remarqué dans ce recueil de vers, je ne sais quelle harmonie nouvelle qui les a enchantées. Elles l'ont trouvée d'accord avec la beauté des images et le coloris poétique; elles ont signalé, dans un journal, comme traits d'originalité ce que d'autres ont pris pour les symptômes d'un esprit malade. Nous convenons volontiers que l'originalité peut se rencontrer dans les sottises de tout genre; mais, ce dont nous ne pouvons pas nous rendre raison, c'est de voir un des meilleurs journaux de l'Italie,

l'*Anthologie de Florence* (N° 71, p. 225), nous citer, dans l'intention de faire valoir ces poésies, des morceaux qui semblent choisis dans une intention contraire. Pour mériter les éloges de certains romantiques, il faut donc débiter les lieux communs les plus usés et les plus prosaïques; il faut donc employer des rhythmes sans harmonie; il faut donc enfin changer l'ordre constant de la nature, faire sortir la *lune de l'occident*, nous montrer le *soleil amenant l'aurore, etc.?* Nous ne prétendons pas que les essais poétiques dont nous parlons n'offrent aucun indice de talent; mais nous prions seulement les panégyristes de ce nouveau genre de vers de choisir un peu mieux leurs citations, s'ils veulent justifier leurs éloges. Du reste, ces observations ne diminuent en rien la haute estime que nous avons vouée à un journal où les articles auxquels on peut reprocher la folle exagération que nous venons de signaler, se trouvent presque perdus dans le grand nombre de ceux qui sont dictés par l'impartialité et la véritable philosophie.

F. Salfi.

Ouvrages périodiques.

121. — * *Giurisprudenza del R. senato di Genova, etc.* — Jurisprudence du sénat de Gênes, ou Collection des arrêts rendus par le sénat de Gênes sur les points les plus importans du droit civil, du droit commercial et de la procédure, par MM. Magioncalda, Casanova et Gervasoni, avocats. Gênes, 1826; Carniglia. 12 cahiers in-4°.

C'est particulièrement depuis la promulgation des Codes, et depuis qu'on a pu apprécier les bienfaits de l'uniformité des lois, que l'on s'est attaché à donner de l'ensemble et de l'unité à la jurisprudence des arrêts qui en sont, pour ainsi dire, le complément. Aussi est-il facile de s'apercevoir que les discussions judiciaires ont pris une marche régulière, entièrement subordonnée au texte de la loi et à l'autorité des jugemens. Les rédacteurs du recueil qui nous occupe ont suivi cette nouvelle impulsion de notre époque, et ils se sont appliqués à offrir à leur pays une collection dans le genre de celle de M. Sirey, qu'ils ont prise pour modèle. Leur travail, commencé en 1826, se divise en deux séries formant douze cahiers par année. La première série contiendra les arrêts rendus par le sénat de Gênes, depuis 1815 jusqu'en 1825; l'autre série est consacrée aux décisions postérieures qui paraissent journellement. On aura par ce moyen la jurisprudence complète de cette cour souveraine depuis sa formation, et un grand nombre d'exemples propres à fournir les bases d'une juste interprétation. Il n'est

pas inutile de remarquer ici que le Code civil français et le Code de commerce étant maintenus, à quelques modifications près, dans les ci-devant états de la Ligurie actuellement incorporés au Piémont, la jurisprudence génoise se rattache au droit commun qui régit la France. Les arrêts contenus dans le recueil que nous annonçons et les annotations qui les accompagnent justifient cette coïncidence de principes, et prouvent avec quel soin les juges et les jurisconsultes de Gênes s'attachent à recourir aux sources du droit français, bien digne d'ailleurs de leurs suffrages. Au total, nous n'avons que des éloges à donner aux éditeurs : nous désirerions cependant que leurs citations fussent toujours dictées par la seule analogie, et qu'ils prissent soin de prévenir les nombreuses fautes d'impression qui déparent leur estimable recueil. *C.* Rossetti.

122. — * *Biblioteca italiana, etc.* — Bibliothèque italienne, n° cxxxi, etc. Milan, 1826. In-8°.

Nous signalons particulièrement ce cahier d'un des meilleurs journaux littéraires de l'Italie, parce qu'il contient une notice de M. Gioja, consacrée à l'examen d'un long article sur l'économie politique que M. Say a fait insérer dans l'*Encyclopédie progressive,* publiée à Paris en 1826. M. Gioja fait d'abord des remarques sur quelques assertions de M. Say, contenues dans la quatrième partie de son article, dans laquelle il donne un précis biographique des auteurs qui ont traité de l'économie politique. Quoique ces assertions ne tiennent pas aux théories de la science, et qu'on puisse bien approfondir celles-ci sans avoir une complète connaissance de quelques détails biographiques, M. Gioja croit que l'inexactitude de ces détails peut faire tort à la science elle-même. Il observe d'abord que M. Say a senti toute l'utilité de l'ordre chronologique, préférablement à l'ordre alphabétique qui n'a rien d'instructif et ne fait pas connaître la marche générale des idées; et il témoigne sa surprise de ce que cet ordre chronologique se trouve souvent altéré : il cite pour exemples, *Davanzati*, mort en 1606, placé après *Antoine Serra* qui publia son traité fort curieux des *Sources des richesses des nations*, en 1613 seulement; *Galiani* et *Genovesi* dont les rangs sont marqués après *Solera* et *Ortes*, quoiqu'ils aient vécu avant ces derniers. M. Gioja regrette aussi qu'on n'ait mentionné que des écrits d'un intérêt secondaire de Genovesi, en oubliant de citer ceux qui ont fait sa célébrité, tels que ses *Leçons d'économie civile*, *etc.* Ce qui lui semble plus étrange encore, c'est qu'on ait rappelé des auteurs qui n'ont aucune importance, et qu'on ait oublié en même tems *Bandini*, *Ricci* et *Vasco*, auteurs d'ouvrages dont la connaissance est indispensable pour

déterminer avec exactitude les progrès de la science. Nous passerons sous silence d'autres remarques du même genre qui ne semblent pas mériter une égale attention.

M. Gioja cherche à relever l'intérêt de ses observations en signalant les conséquences graves qui peuvent être la suite des méprises de ce genre. Pour cela, il s'appuie sur les maximes mêmes que M. Say semble avoir adoptées pour bases de son discours. « L'histoire d'une science, dit cet écrivain, n'est que l'exposé des tentatives plus ou moins heureuses qu'on a faites à différentes époques et dans différens pays, pour recueillir et asseoir solidement les vérités dont elle se compose. » Partant de ce principe, M. Gioja revendique pour l'Italie trois inventions qui ont eu une grande influence sur l'économie des nations, savoir : les *lettres de change*, les *banques* et l'*amortissement de la dette publique*. Il nous fait remarquer que, dans l'ancienne Lombardie, on avait proscrit les congrégations d'arts et métiers : proscription qui dura même jusqu'au tems où Henri III déclarait en France que la permission de travailler était un *droit royal et domanial ;* il ajoute que du tems de Charles-Quint, on proclamait dans le royaume des Deux-Siciles la liberté indéfinie du commerce, etc.

M. Gioja rejette comme évidemment faux ce qu'ont avancé plusieurs étrangers, que la science économique est venue de France et d'Angleterre, au moyen de l'école de Quesnay et des écrits d'Adam Smith : il témoigne sa surprise de ce que M. Say ait ajouté que si *Verri*, *Beccaria* et *Filangieri* contribuèrent en même tems à développer et à répandre des notions d'économie politiques très-judicieuses ; ils ne lui paraissent pas avoir d'allure qui leur soit propre, et marchent constamment appuyés sur les publicistes de l'Angleterre et de la France. M. Say avance aussi que les auteurs italiens, depuis 1600, ne virent la richesse d'un état que dans l'abondance de l'or et de l'argent; qu'ils ne regardèrent l'agriculture, les arts et le commerce, que comme des moyens d'attirer ces métaux précieux dans leur pays; qu'ils sont les vrais auteurs de la balance du commerce, système que des Italiens eux-mêmes ont appelé du nom de *colbertisme*, quoiqu'il eût pris naissance dans leur pays, etc. M. Gioja trouve ces assertions tout-à-fait contraires à l'histoire. Il indique avec rapidité et précision ce que les Italiens ont enseigné et publié, depuis 1600, sur l'économie politique, bien avant qu'on se soit occupé ailleurs des mêmes questions. Il signale spécialement *Davanzati*, qui exposait la vraie théorie de la monnaie vers la fin du XVIe siècle; *Serra*, qui, étant dans les prisons de Naples, au commencement du XVIIe siècle, osait

montrer à ses concitoyens les vraies sources de la richesse des nations; et successivement *Montanari*, *Broggia*, *Neri*, *Carli*, *etc.* qui tous ont précédé Galiani et Genovesi, et dont les ouvrages prouvent la priorité de leur doctrine. Le *système exclusif* était établi bien avant ces écrivains; et il dominait non-seulement en Italie, mais aussi en France, sous le règne de Philippe-le-Bel et de Philippe-le-Long, et en Angleterre, sous Henri II, Richard Ier, Richard II, etc., tandis que les Italiens, depuis le XIe siècle jusqu'au XVe, ne défendaient pas l'importation des produits des manufactures étrangères dont ils ne craignaient point la concurrence. Le critique passe de même en revue les doctrines des économistes anglais et français, qu'on regarde comme nouvelles et très-importantes, et il les retrouve spécialement établies dans les écrits de *Davanzati*, de *Broggia* et de *Bandini*. Tout en reconnaissant le mérite des recherches de cet estimable savant, nous n'approuvons pas quelques traits de vivacité qu'il s'est permis de lancer contre une nation étrangère qui occupe un des premiers rangs dans la civilisation moderne. Alors même que quelques-uns de ses écrivains ne rendraient pas toute justice à l'Italie, les Italiens ne devraient point imiter leur exemple. *Fr.* SALFI.

PAYS-BAS.

123. — * *Examen raisonné de l'enseignement dit* universel *qui a pris naissance dans le royaume des Pays-Bas*, par M. DURIVAU, lieutenant-colonel du génie, ex-directeur des études à l'*École Polytechnique de France*. Bruxelles, 1827; Hayez. In-8°.

Collègue et ami de M. JACOTOT, le propagateur de l'*enseignement* dit *universel*, plein d'estime pour les talens et le caractère de cet homme généreux, sans partager entièrement les principes qui servent de base à sa doctrine, je dois me borner à exercer les fonctions de rapporteur dans le nouveau débat qui vient de s'élever. M. Jacotot a été en butte à beaucoup de calomnies, mais, plus souvent, poursuivi d'adulations fades et niaises: ses amis et ses ennemis ont également compromis sa cause. M. Durivau, pénétré des égards que mérite l'homme dont il examine les opinions, cherche à éclairer le public et emploie partout des raisonnemens précis, auxquels, selon moi, il serait difficile de répondre. M. Jacotot a-t il formé de bons élèves? est-il un excellent professeur? Ce n'est point de cela qu'il s'agit, mais d'une méthode, d'une théorie indépendante du tempérament, de la manière d'être personnelle de celui qui l'inventa; d'un corps de maximes qui doit se soutenir par lui-même et porter en soi sa propre justification. M. Jacotot, je le

sais, crie à la métaphysique, si l'on ne se contente pas d'admettre des faits partiels; ce mot, pour lui, est synonyme de subtilité, de galimatias. Il est bien singulier qu'un écrivain qui commence par le dogmatisme métaphysique le plus tranchant montre tant d'horreur pour une science qui se charge de rendre compte de notre organisation intellectuelle.

Mais où peut-on s'enquérir d'une manière certaine de la doctrine de M. Jacotot? Plaisante question! M. Jacotot n'a-t-il point fait de livres? Sans doute, et j'en connais trois : 1° *Langue maternelle ;* 2° *Langues étrangères ;* 3° *Musique.* Lisez-les, et vous chercherez peut-être encore cette méthode dont la connaissance pique votre curiosité. L'auteur échappe avec une souplesse extraordinaire à tous les efforts du lecteur. Ici, une proposition incontestable; plus loin, un paradoxe inadmissible; ailleurs, une pensée fine, ingénieuse, ou une facétie peu digne du genre didactique. Tout cela n'en est pas moins fort gai et fort amusant. Par exemple, l'*Histoire du petit Parisien*, la *Vertu versifique*, la *Revue des Journaux*, sont des choses très-réjouissantes, sinon justes et vraies; mais que prouvent-elles en faveur de la méthode? Rien, absolument rien. M. Durivau en résume les différens caractères, après avoir attaqué l'axiome prétendu de l'égalité des intelligences et montré la nécessité de restreindre et de limiter le sens d'aphorismes pareils à ceux-ci : *Les faits sont l'unique base de la vérité ; tout est dans tout, etc.* En effet, eu égard au premier, que deviendraient des faits, quelque nombreux qu'ils fussent, s'ils n'étaient éclairés, fécondés par la raison, pour en déduire les lois générales à notre usage? et quant au second, lorsqu'on ajoute que toute la littérature est dans Horace; que la grammaire, l'histoire, y sont aussi, de bonne foi, qu'est-ce que cela veut dire? entend-on qu'Horace contient assez de faits, pour qu'on en puisse tirer, par une sage induction, les maximes de la morale et de la politique, telles qu'elles ressortent de toutes les histoires en général? On doit observer que deux choses distinctes sont ici confondues : d'une part, les fictions qui servent à rendre sensible l'application des principes généraux; et de l'autre, les faits réels qui en établissent la vérité, qui leur donnent un fondement positif. Ces derniers constituent la matière de l'histoire; et, de quelque façon qu'on retourne Horace, on ne les y trouvera pas, en dépit de l'inflexible *tout est dans tout.* M. Durivau, suivant pied à pied l'*inventeur*, malgré les manœuvres adroites de celui-ci, sème sur son passage une foule de réflexions et de remarques dont la justesse me semble frappante. Il est enfin amené à ces résultats :

La partie mnémonique de l'*enseignement universel* paraît mauvaise d'abord en soi, parce qu'elle ne cultive long-tems qu'une seule faculté, et laisse les autres oisives; qu'elle ne peut embrasser qu'un ouvrage trop limité pour offrir le nombre suffisant de cas particuliers propres à fonder l'art ou la science. En second lieu, elle est mauvaise dans ses rapports avec les autres parties; car elle ne prépare que des obstacles à l'analyse, soit en exténuant la vertu représentative du discours, par un frottement, une trition nauséabonde; soit en imprimant une sorte d'*automatisme* à la récitation.

La deuxième partie, celle qui constitue l'analyse autodidactique, est la plus étrange exagération de ce principe sage : *l'instruction qu'on parvient à se donner soi-même est la meilleure.* Dénaturé par le caractère exclusif que lui donne l'enseignement universel, ce principe n'est plus qu'un paradoxe, qui rend impossible toute véritable instruction. Bien plus, l'*enseignement universel* est ici atteint et convaincu d'inconséquence, puisque, s'il rejette le concours de la tradition dogmatique, il admet des *maîtres vérificateurs* et *excitateurs* adressant aux élèves des *questions exploratrices.*

La troisième partie, qui embrasse les exercices de composition, substitue l'imitation des modèles de l'art aux inspirations puisées dans la nature, et dégrade celle-ci du rang suprême qui lui appartient.

En dernier lieu, le caractère d'*universalité* de cet enseignement, est, selon moi, absolument illusoire. Pourquoi s'évertuer à chercher une chimère? *Il n'y a point d'enseignement universel:* chaque art, chaque science a le sien. L'un admet pour beaucoup, dans les commencemens, les exercices de mémoire, convenablement dirigés, et requiert simultanément l'emploi des principes généraux, en concours avec les exemples particuliers : telles sont les *langues.* Certaine science, au contraire, semble ne laisser à la mémoire qu'un rôle si faible, qu'à peine il est aperçu; et dès le début, les principes généraux y tiennent le premier rang : telles sont les *mathématiques.* Celui qui prétendrait calquer, sur un type uniforme, la méthode propre à chaque genre, ne ferait qu'embrouiller tout, et n'enseignerait rien. Le *jugement* est essentiel *dans les langues,* aussi bien que dans les *mathématiques;* et dans les mathématiques, la mémoire n'est pas moins nécessaire que le jugement. Partout, ces deux facultés travaillent en société; mais cela ne veut pas dire que ce soit toujours sur le même plan.

Si nous dépouillons cette méthode de sa forme inusitée, qu'y retrouve-t-on au fond? se demande encore M. Durivau.

Un maître qui recommence l'art ou la science, de concert avec son élève, en prenant pour base les faits renfermés dans le manuel; et cette tâche, qui consiste à reconstruire un art ou une science, en suivant pas à pas les traces de l'invention, croit-on qu'elle puisse être confiée à la sagacité de maîtres ordinaires? Croit-on qu'elle puisse être remplie, généralement parlant, sans que l'arbitraire le plus désordonné, l'anarchie de principes ne vienne à chaque instant en corrompre les fruits? Il est évident que pour prévenir ce danger toujours imminent, il faudrait que la méthode ne fût maniée que par des maîtres du premier ordre. C'est entre les mains de ceux-là exclusivement qu'elle pourrait n'être pas un instrument pernicieux, quoiqu'il fût encore très-imparfait, en ce que le manuel sur lequel on opérerait serait une base, d'une part, infiniment trop étroite, et de l'autre, substituée illégitimement à celle de la nature réelle. Mais l'essentiel pour beaucoup de parens est de jouir tout de suite et à peu de frais, sans songer à l'avenir. Ceux-ci n'ont rien à désirer. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 195.)

124. — * *Lettres de saint Pie V, sur les affaires religieuses de son tems en France*, suivi d'un *Catéchisme catholique-romain*, contenant la législation pénale ecclésiastique en matière d'hérésie; par DE POTTER, auteur de l'Esprit de l'église et de la Vie de Scipion de Ricci. Bruxelles, 1827; Tarlier. In-8° de XL et 328 pages.

Ces lettres, extrêmement curieuses, et dont M. *de Lacretelle* n'a point profité dans son *Histoire des guerres de religion*, ont été imprimées simultanément en France. Mais, dans l'édition de Paris, on ne trouve ni l'Introduction historique, ni le Catéchisme, morceau tout-à-fait remarquable et d'une éloquence foudroyante, dans sa hideuse nudité, pour ce parti qui veut tout asservir à l'encensoir. M. de Potter travaille maintenant à une histoire des papes qui doit produire un grand effet.

DE REIFFENBERG.

124. — *Le Tombeau*, poëme en quatre chants, traduit de FEITH, et suivi de *quelques poésies diverses*, par A. CLAVAREAU. Bruxelles, 1827. Galand et Cie, libraires. In-18 de V-242 p. avec gravure.

FEITH est au nombre des poëtes que la Hollande cite avec un juste orgueil : son poëme en quatre chants, intitulé *le Tombeau*, jouit d'une réputation presque européenne. Ce n'est cependant pas un ouvrage bien remarquable sous le rapport de la conception : il n'offre même, pour ainsi dire, point de plan. C'est une suite de méditations philosophiques sur la vanité des plaisirs que présente cette vie passagère, sur les chagrins de toute espèce auxquels la vertu ne cesse d'être en butte, et sur le

bonheur que nous promet la certitude d'une autre vie, si nous remplissons ici bas la tâche imposée par la Providence. Dans un pareil ouvrage, le retour fréquent des mêmes idées était presque inévitable; aussi, malgré la richesse des détails et quelques épisodes habilement amenés, tels que celui de *Volnis et Célina*, l'auteur ne se fait pas lire avec un intérêt très-vif. Il se traîne souvent sur des lieux communs de morale, et l'on peut lui reprocher des longueurs. *Le Tombeau* de Feith a plus d'un rapport avec *les Nuits* d'Young. S'il est moins pathétique, moins éloquent peut-être, du moins il ne se perd jamais dans les brouillards de la métaphysique. Il rentre parfois aussi dans le sujet qu'a traité Louis Racine avec tant de charme; mais il faut convenir qu'il est très-inférieur au poëme de *la Religion*, sous le rapport de l'invention, de la conduite, et de la piquante variété des tableaux. Au surplus, M. Clavareau, en nous faisant connaître cette production étrangère, a bien mérité de la littérature française. Ses vers, à quelques négligences près, ont de la grâce, de la facilité, du naturel et de l'élégance. Nous nous bornerons à citer ce passage:

Le lit majestueux où s'endort la puissance,
Donne-t-il le sommeil que goûte l'innocence?
Et le remords, malgré de farouches soldats,
Jusques au cœur des rois ne pénètre-t-il pas?
Au milieu des grandeurs j'ai vu le crime infâme;
Hélas! il ignorait la douce paix de l'âme:
Son mobile regard trahissait le chagrin
Qui sillonnait son front et déchirait son sein.
Je l'ai vu, d'un air sombre, au faîte de la gloire,
Contempler inquiet les fruits de sa victoire,
Et chassant des pensées qui renaissaient toujours,
Traîner péniblement le fardeau de ses jours.
Le printems le trouva les yeux baignés de larmes,
Et le printems s'enfuit sans calmer ses alarmes:
Fatigué, succombant à mille affreux combats,
Il maudissait la vie et craignait le trépas.

Parmi les poésies diverses qui terminent le volume, on distinguera sans doute *les Chimères, une Larme* et *le Toit paternel*. La pièce la plus faible est, à mon avis, *la Mort du comte d'Egmont*.

STASSART.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

126. — * *Histoire naturelle des mammifères*, avec des figures originales coloriées, dessinées d'après les animaux vivans; par MM. Geoffroy Saint-Hilaire et *Frédéric* Cuvier, de l'Académie des sciences. 4me livraison. Paris, 1827; Belin, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 14. 2 feuilles de texte et six planches in-4°; prix, 9 fr. (voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p.782).

La quatrième livraison de ce bel ouvrage est consacrée au second groupe du genre *guenon*, qui comprend sept espèces, savoir : le callitriche, le grivet, le vervet, le malbrouck, le patas, le mangabey à collier, et le mangabey. — Le *callitriche* (de Buffon), (*cercopithecus sabæus*), appelé vulgairement *singe vert*, se trouve dans les îles du Cap-Vert et dans la partie de l'Afrique qui en est voisine. Adanson en a vu une très-grande quantité au Sénégal; ils se tiennent sur les arbres en troupes nombreuses, et ne font entendre aucun cri, même lorsqu'ils sont blessés. Les coups de fusil ne les effrayaient pas; et ils ne commencèrent à se cacher, que lorsque le voyageur en eût tué vingt-trois, dans moins d'une heure. On ne connaît sur leurs mœurs, dans l'état naturel, que ce qu'en a dit ce célèbre naturaliste. Dans les ménageries, le *callitriche* montre de la malice et de l'intelligence, mais peu de docilité. Quoique ce singe vert soit celui qu'on amène le plus en Europe, il n'en existait que trois figures, faites d'après des animaux vivans; celle de Maréchal, décrite par M. G. Cuvier, était la meilleure, avant celle que donne l'*Histoire des mammifères*. — Le *grivet* (*c. griseus*) est originaire d'Afrique, comme la plupart des guenons. M. Caillaud en a vu en Nubie. Quoiqu'il en arrive assez fréquemment en Europe, aucun naturaliste, avant M. F. Cuvier, ne l'avait décrit et n'en avait fait une espèce distincte, probablement parce qu'on le confondait soit avec le callitriche, soit avec le malbrouck. Celui qui est représenté dans l'ouvrage avait été donné à la ménagerie, parce que sa familiarité devenait dangereuse pour son maître. La femelle à laquelle on l'avait réuni était au contraire très-docile. « Nous avons déjà eu plusieurs occasions, dit l'auteur, de faire remarquer, chez les femelles de singes, cette disposition à la confiance et ce besoin d'affection qu'on ne rencontre que comme une exception chez les mâles; mais c'est sans raison qu'on a dit que ce besoin se manifestait plutôt pour un homme que pour

une femme. Ces animaux sont très-susceptibles de jalousie, ou plutôt d'un sentiment qui a l'apparence extérieure de cette passion; car elle ne peut exister chez les animaux avec les mêmes caractères que chez l'homme; mais ils l'expriment in-indépendamment de tout rapport de sexe. »—Le *vervet* (*c. pygerythrus*) est encore un singe vert qui aura été confondu avec le callitriche et le malbrouck, et dont M. F. Cuvier fait une espèce séparée. L'individu décrit est le premier qu'ait possédé la ménagerie. M. De Lalande en a rapporté plusieurs de son voyage au Cap, où il les a constamment trouvés dans les forêts, sans y rencontrer ni le *grivet*, ni les deux autres espèces dont nous avons parlé. « Les mammifères, en général, mais surtout les singes, éprouvent des changemens si considérables dans leur développement, et les caractères qui distinguent les espèces entre elles sont quelquefois si peu sensibles, et échappent si facilement à l'attention du naturaliste, qu'il n'est guère possible de les étudier avec succès que dans le sein d'une ménagerie. » Telles sont en partie les réflexions que suggère à M. F. Cuvier la difficulté qu'on a éprouvée si long-tems à distinguer les différentes espèces de singes verts. Ces réflexions, fruit d'une longue expérience, prouvent aussi que les ménageries ne sont pas un objet de luxe, qu'elles contribuent puissamment aux progrès de la science, et qu'on doit une vive gratitude aux gouvernemens qui les entretiennent et à tous ceux qui les enrichissent de leurs dons.

La ménagerie royale a possédé un assez grand nombre d'individus de l'espèce des *malbroucks* (*c. cynosurus*). Il n'est point d'animaux plus agiles. Ils faisaient entendre rarement leur voix, qui n'est qu'un cri aigre et faible, ou un grognement sourd. Les mâles, dans leur jeunesse, étaient assez dociles; mais dès que l'âge adulte arrivait, ils devenaient méchans; les femelles restaient plus douces. Le malbrouck, quoique très-irritable, est très-circonspect et n'attaque que par derrière. Comme toutes les guenons du 2me groupe, on ne peut jamais l'apprivoiser entièrement; dès qu'on lui impose une contrainte prolongée, sa vivacité disparaît, il devient triste, et bientôt il meurt. La figure de Buffon et celle de Scopoli ne donnaient pas une idée exacte de cette espèce, représentée maintenant avec la plus grande fidélité.

Le *patas* (*c. ruber*) est une des espèces les plus remarquables du genre *guenon*, à cause de sa couleur d'un roux uniforme et brillant. Les deux *patas* que M. F. Cuvier a possédés, quoique fort jeunes, étaient déjà méchans; ils avaient tous les défauts des guenons, mais aussi toute leur pénétration. Buffon

a donné une très-bonne description de ce singe ; mais la figure est fort incorrecte.

Ce célèbre naturaliste est le premier qui ait fait connaître le *mangabey à collier* (*c. æthiopicus*), qu'il regardait comme une simple variété du mangabey, et dont M. Geoffroy Saint-Hilaire a fait avec raison une espèce distincte, sous le nom d'*æthiopicus*, donnant au *mangabey* sans collier celui de *fuliginosus*. Ces deux espèces se ressemblent par le caractère comme par les couleurs ; ils ont cela de particulier que la plupart de leurs impressions s'expriment par les mouvemens de leur figure, et surtout par la manière de relever leurs lèvres et de montrer leurs dents. M. F. Cuvier pense que le *mangabey à collier* que possédait la ménagerie venait de la côte occidentale d'Afrique, au midi du Cap-Vert.

Les six planches de cette livraison ne le cèdent en rien à celles qui ont déjà paru, par l'exactitude et le soin avec lesquels les figures sont dessinées et coloriées. A la dimension près, on croit voir les animaux eux-mêmes. A. Michelot.

127. — * *Histoire générale des hypoxylons*, par *F.-F.* Chevalier. Troisième livraison. Paris (sans date), Firmin Didot. In-4° ; prix de la livraison, 9 fr.

En rendant compte (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 47) de l'excellent livre où M. Fée traita un point important de l'histoire des écorces officinales, nous avions saisi cette occasion pour citer obligeamment les deux premiers cahiers de l'ouvrage dont le troisième paraît aujourd'hui. Étant du petit nombre des botanistes qui, ne dédaignant pas la cryptogamie, savent qu'il n'est peut-être pas dans toute l'Europe deux douzaines d'amateurs d'hypoxylons, nous avons pu, sans croire être hostile envers M. F.-F. Chevalier, ajouter foi à des bruits d'interruption que motivait d'ailleurs un retard considérable dans la marche de son opération. Nous déplorâmes, ce fut notre expression, qu'une entreprise à laquelle nous donnions des éloges n'obtînt pas de succès : « car, disions-nous, il est plus important qu'on ne pense, en histoire naturelle, de fixer l'existence de tous ces avortons de la création, par lesquels la puissance créatrice semble avoir commencé et terminé l'exécution de ses plans merveilleux. » Comme, dans l'article que nous rappelons, nous avions surtout donné des éloges à M. Fée, l'historien des hypoxylons y vit *une assertion dictée par l'esprit de coterie*. Nous aurions voulu pouvoir transcrire ici l'*Avis au lecteur*, où M. Chevalier nous traite de la sorte, afin qu'en le comparant avec la manière polie et encourageante dont nous avions parlé de lui, on pût juger combien mal à propos les gens qui s'oc-

cupent de petites choses sont quelquefois susceptibles de grandes colères. Existerait-il des auteurs à qui le bien qu'on dit d'eux ne saurait suffire, si l'on n'y ajoutait la critique de leurs maîtres ou de leurs émules? Quoique M. F.-F. Chevalier, historien des hypoxylons, ait si mal apprécié les bons procédés qu'on avait eus pour lui, nous ne deviendrons pas injustes à son égard; nous continuerons à donner des éloges aux planches qui accompagnent ses cahiers. Les cinq dernières l'emportent encore, s'il se peut, sur les précédentes; elles font le plus grand honneur à M. Duménil qui en a peint les figures. Nous voudrions pouvoir dire le même bien du texte; mais on n'y trouve que de vagues et verbeuses descriptions, où l'on n'eût jamais pu rien reconnaître, si le pinceau ne fut venu au secours de l'auteur. M. Chevalier s'y montre fidèle à son système d'altération dans les noms des objets. C'est ainsi qu'il appelle *opegrapha cicatricula N*, l'espèce qu'Acharius, longtems avant lui, avait fait connaître sous le nom de *cicatrisans*. Ailleurs, M. F.-F. Chevalier décrit sans synonymie, et comme si elles étaient ses propres découvertes, des espèces qui furent beaucoup mieux décrites par ses devanciers; ainsi, son *opegrapha excentrica* est le *graphis tortuosa* d'Acharius; son *opegrapha undulosa* est le *venosa* de Persoon; son *ramealis* est le *serpentina Ach.*; son *stizorina*, le *nana* de M. Fée, etc. C'est particulièrement de ce dernier savant que M. Chevalier paraît tenir à ne pas citer le nom. L'historien des hypoxylons ne sait-il pas qu'en histoire naturelle ce genre de réticence est moins préjudiciable à celui qu'on prétend en rendre victime, qu'à celui qui se le permet. Quoi qu'il en soit, M. le Dr F.-F. Chevalier promettant d'annexer à son *grand ouvrage* une histoire du quina et de la cascarille, nous devons l'avertir que ni l'un ni l'autre ne sont un bois, comme il le dit, mais des écorces, et que la cascarille n'a pas de tronc, encore qu'il imprime, p. 59, en parlant de l'une des espèces qu'il a travesties : « *Habitat ad truncum crotonis cascarillæ.* »

128. — **Algues de la Normandie*, recueillies et publiées, la partie des articulées, par M. Roberge, et la partie des inarticulées, par M. Chauvin, de la *Société Linnéene de Caen*. Caen, 1827; Chauvin, rue des Chanoines, n° 28. Cet ouvrage paraît par livraisons *in-folio*, composé de 25 plantes chacune, et du prix de 10 fr.

Comme il n'est rien en ce bas monde où l'on ne puisse trouver à redire, nous sommes tentés de chicaner d'abord les auteurs du magnifique et excellent ouvrage que nous venons annoncer, sur l'impropriété de son titre, parce que le mot al-

gue, dans le sens qu'ils lui donnent, doit être banni de la science, comme feu le savant Lamouroux, ami de M. Chauvin, l'a prouvé dans notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (t. 1, p. 213). La collection qui s'annonce sous de si beaux auspices, forme un ouvrage très-bien placé dans une bibliothèque de luxe; nulle planche, fût elle le produit des pinceaux de nos *Redouté* et de nos *Turpin*, ne pourrait être comparée, pour l'exactitude et la beauté, à des échantillons naturels. On avait essayé à Édimbourg un travail du même genre. Comme tout ce qui se publie dans la Grande-Bretagne, il était d'un prix excessif, presque extravagant; et, comme des *fucus* ne sont pas des objets de négoce, l'ouvrage où l'on s'en occupait à si haut prix, n'a point eu de cours. MM. *Roberge* et *Chauvin* ont mis leur prix au plus bas, et la beauté de leur livre au plus haut; on ne peut douter qu'ils n'obtiennent un grand succès. Quiconque habitant l'intérieur des terres, y possède un herbier, et veut compléter ses collections, ne peut se passer des algues de la Normandie. « Cette publication nouvelle en France, dit le prospectus, paraîtra par livraison, et se composera d'environ douze volumes ou fascicules *in-folio*, papier vélin. Chaque fascicule, élégamment cartonné, contiendra vingt-cinq espèces de plantes croissant dans la mer ou dans les eaux douces, dont la moitié articulées et l'autre inarticulées. Disposées avec tout le soin possible, elles seront fixées immédiatement sur le papier même du fascicule, avec une étiquette imprimée, portant le nom de la plante et une synonymie assez étendue pour pouvoir recourir à tous les ouvrages d'algologie. » B. de Saint-Vincent.

129. — *Manuel de minéralogie*, ou Traité élémentaire de cette science, d'après l'état actuel de nos connaissances; par M. Blondeau. *Deuxième édition*, entièrement refondue par M. le docteur Julia Fontenelle. Paris, 1827; Roret. In-8° de 460 pages, avec figures; prix, 3 fr. 50 c.

En annonçant, dans l'un de nos derniers cahiers, l'apparition du Manuel de minéralogie publié par M. Drapiez (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 767), nous disions qu'on ne pouvait en conscience citer un bon manuel analogue précédemment imprimé. Cet ouvrage, que tant de fautes rendaient véritablement illisible, et qu'un premier essai de correction n'avait rendu qu'un peu moins imparfait, a été totalement revu. L'éditeur des manuels, qui n'épargne rien pour que tous ses volumes soient dignes les uns des autres, s'est empressé de faire le sacrifice d'une édition qui déparait sa collection; et M. le docteur Julia Fontenelle s'est chargé du nouveau travail, dans lequel il a été

secondé par M. D., dont l'initiale trahit l'incognito de l'un de nos naturalistes les plus profonds et les plus universels. Le nouvel ouvrage est divisé en sept parties : la première, sous le titre de *Métalloïdes*, comprend l'étude des métaux rangés selon la classification de M. *Thénard;* la seconde, intitulée des *Métalloxides*, traite des oxides métalliques ; la 3me, des combustibles non métalliques, sous le nom de *combustides;* la 4me, des substances acides; la 5me, des substances salines ; la 6me, des aérolithes ou pierres tombées du ciel, ainsi que du fer météorique. Les auteurs ont joint à ce chapitre une liste chronologique des pierres tombées depuis la plus haute antiquité jusqu'à ce jour. La 7me traite des roches, et les auteurs y ont suivi les traces de Werner déjà un peu vieillies depuis qu'on s'occupe avec tant d'ardeur des études géologiques. On peut dire que ce Manuel, régénéré par MM. D. et Julia Fontenelle, est au niveau actuel de la science et contient une multitude de choses sous un petit format. B.

130. — *Agriculture et jardinage enseignés en douze leçons*, contenant des notions nouvelles sur l'irrigation des prairies, sur les engrais, sur la manière d'utiliser les tourbes, de nombreuses applications de la chimie à l'agriculture, tout ce qui est relatif à l'art de soigner et de travailler les jardins ; ouvrage indispensable aux fermiers, aux agriculteurs et aux amateurs; par un membre de la *Société royale académique des sciences de Paris.* Paris, 1826; Audin, quai des Augustins, n° 25. In-12 de 584 pages ; prix, 7 fr.

131. — *L'Art du jardinage dans la culture des arbres fruitiers et des plantes potagères;* par M. Mérault. Paris, 1827. Malher, passage Dauphine. In-12 de 500 pages environ; prix, 4 fr. 50 c. cartonné.

La multiplication et le débit rapide des écrits sur l'agriculture et le jardinage doivent nous rassurer sur les destinées de ces arts aussi aimables que nécessaires; on ne les négligera point, et dans la guerre déclarée à l'industrie, ils obtiendront quelque sauve-garde. Le premier des deux ouvrages que nous annonçons est plutôt d'un jardinier que d'un agronome; mais il n'omet aucune culture, et ne néglige point celle des fleurs : le second se borne à son titre, et le remplit. L'auteur du premier ouvrage a réuni, dans une introduction, les connaissances générales sur les différens sols et sur les engrais, et il a puisé à de bonnes sources; mais, lorsqu'il fait des emprunts aux auteurs anglais, on voudrait qu'au lieu d'une traduction littérale, il prît la pensée du livre, et qu'il l'exprimât non-seulement en langue française, mais en *agriculture* de notre pays; qu'il

substituât aux expressions techniques étrangères les équivalens dans le vocabulaire de notre agriculture, ou les termes qui en approchent le plus. Mais une traduction faite de cette manière serait celle d'un agronome, et non celle d'un homme de lettres.

M. Mérault ne parle pas des terres, mais seulement des engrais. En effet, le sol d'un jardin finit par être une création de l'art du jardinier, et sa nature primitive ne peut avoir d'influence que sur les premiers tems de la culture. Cependant, quelques pages consacrées à ces notions préliminaires n'auraient peut-être pas été perdues pour l'instruction.

Le premier ouvrage est divisé en 12 leçons, « nombre égal à celui des mois de l'année. » Si cette division est bonne en elle-même, peu importe qu'elle ne coïncide avec aucune autre. A la vue du mot *leçons*, le lecteur s'attend à des dissertations méthodiques; celles de cet ouvrage ne le sont pas. Pour donner une idée de la marche du professeur, quelques exemples suffiront. A la 2e leçon, mois de février, car les noms des mois sont attachés aux numéros des leçons, après avoir dit un mot de la *ciboulette*, et avant de passer au *piment*, on lit un paragraphe sur les *orangeries*, les *serres chaudes* et les *couches*. Dans la même leçon, page 121, on parle pour la première fois du *sol*, de la *position* et du *plan* d'un jardin. En mars, ou à la 3e leçon, après un paragraphe sur les *chenilles*, on parle de *plantations*, ou *plantage*. Il n'est pas question de la vigne avant le mois de juin, ni de la greffe avant le mois de juillet, etc. Quelques-unes des opinions de l'auteur auraient besoin de preuves plus fortes que celles dont il les appuie : on croira difficilement, par exemple, que « la pratique de tuer les abeilles est la plus avantageuse aux propriétaires et à l'*État*. » Que faut-il donc penser de cet ouvrage? On dira que l'auteur a recueilli de bons matériaux, mais qu'il ne les a pas mis à leur place, et que, de tems en tems, il n'a pas été assez difficile sur le choix : que malgré ces défauts dont nous devons convenir, un lecteur attentif peut tirer un bon parti de son livre, et classer sans peine, en raison de leur mérite, c'est-à-dire de leur utilité, les notions qu'il en tirera. En agriculture, il n'y a point d'écrit dont on ne puisse faire l'éloge : on doit leur appliquer, avec bien plus de justice, ce qu'on a dit des ouvrages d'histoire (1). Les rangs sont plus serrés entre les agronomes qu'entre les gens de lettres.

---

(1) *Omnis historia est bona.* La forme sententieuse de cette pensée l'a plus accréditée que sa justesse : on ne jugera point aussi favorable-

M. Mérault se plaindra peut-être de ce rapprochement des rangs : il dira qu'après avoir fait avec un soin diligent un travail minutieux dans lequel il n'était soutenu que par l'espoir d'être utile, il a droit à quelques éloges : les lecteurs se chargeront de cette dette, et nous ne doutons point qu'ils ne l'acquittent avec empressement. F.

132. — *Exposé des variations magnétiques et atmosphériques du globe terrestre*, avec des tables et des cartes de la déclinaison et de l'inclinaison de l'aiguille aimantée, etc.; par J. Quinet, ancien commiss. des guerres. Paris, 1826; Béraud, imprimeur, rue du Foin St.-Jacques, n° 9. In-8° de 165 p.; prix, 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage n'est qu'un prospectus, ou mémoire préliminaire, d'un livre dans lequel seront analysées toutes les connaissances qu'on a acquises sur les phénomènes magnétiques dans les divers lieux du globe terrestre, et où l'on présentera les théories et les calculs qui se rapportent aux lois des mouvemens de l'aiguille aimantée. On y trouve un résumé exact de tout ce qu'on a observé en ce genre. L'ouvrage sera utilement consulté par les personnes qui font de ces sortes de phénomènes le sujet de leurs recherches, parce que tous les faits connus y sont réunis et rapprochés avec beaucoup d'ordre et de clarté. Le mode et la période des variations magnétiques, leurs relations avec la température des lieux, la situation des courans maritimes, la hauteur des grandes marées, les variations atmosphériques, les saisons, l'état du baromètre, etc., sont successivement exposés. Il sera facile au lecteur de faire la part des vérités dues à l'observation, et des idées systématiques de l'auteur; et, quel que soit le parti qu'on adoptera sur ces dernières, les premières seront du moins avantageusement méditées. Du reste, pour juger le système dont il s'agit, il faut attendre l'ouvrage que M. Quinet doit publier; la loi qu'il donne, p. 15, sur les inclinaisons de l'aiguille aimantée y sera sans doute démontrée, ainsi que diverses notions qui auraient besoin de plus de développemens pour être bien comprises. Francoeur.

133. — *Manuel de chimie amusante*, ou *Nouvelles récréa-*

---

ment certains historiens de nos jours, même sur la foi de cette sorte de proverbe. Il serait tems de soumettre à une révision un peu sévère une bonne partie de nos richesses proverbiales, et d'en séparer ce qui est tout-à-fait hors de vérité. En les examinant de près, on en trouvera plusieurs dont l'autorité ne tient, comme le dit Montaigne, qu'*à la barbe chenue et aux rides de l'usage qui les accompagne.*

tions chimiques, contenant une suite d'expériences curieuses et instructives en chimie, d'une exécution facile, et ne présentant aucun danger; par *Frédéric* Accum, professeur de chimie appliquée aux arts et manufactures; suivi de *Notes* intéressantes sur la physique, la chimie, la minéralogie, etc., par *Samuel* Parkes, membre de la *Société royale;* traduit de l'anglais par *J.* Riffault, ex-régisseur des poudres et salpêtres. *Deuxième édition*, revue soigneusement sur le texte anglais, et augmentée de planches pour bien comprendre les appareils, etc., par *A.-D.* Vergnaud, capitaine d'artillerie, etc. Paris, 1827; Roret. In-18 de 310 pages, avec une planche; prix, 3 fr.

Ce petit ouvrage est le résultat de la coopération de quatre auteurs; car M. Riffault ne s'est point borné au rôle de traducteur, il a certainement perfectionné le travail de M. Accum; et M. Vergnaud aura, de même, fait plus que revoir cette nouvelle édition. On peut donc s'attendre à y trouver non-seulement une grande abondance de matières, une variété sans laquelle il n'y aurait point d'*amusement*, et de l'instruction qui n'empêche point qu'on ne se soit réellement amusé. L'indication et les détails de 107 expériences dont quelques-unes appartiennent à la physique, 35 notes sur des objets de physique, de chimie, d'histoire naturelle, et sur plusieurs procédés des arts et des manufactures; enfin, un vocabulaire de chimie : voilà ce que contient ce petit volume. Nous avons examiné scrupuleusement le vocabulaire, où la nécessité d'être court ne dispense point de l'obligation d'être exact, où chaque mot doit être à sa place, la remplir et ne pouvoir y être suppléé par aucun autre : il faut l'avouer; avec la meilleure volonté possible, la critique a été réduite au silence. F.

134. — * *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, par le docteur Simon, de Metz. Paris, 1827; Villeret et compagnie, libraires. In-8° de 448 p.; prix, 6 fr. 50 c.

On a fait tant de traités d'hygiène dans lesquels on s'est contenté de copier les auteurs anciens, et de diviser en six classes tout ce qui peut exercer une action quelconque sur le corps humain; on a si souvent donné pour règles de conduite aux Français des tems modernes, des conseils qui pouvaient convenir aux peuples de la Grèce antique, ou de l'empire romain, qu'on aime à rencontrer un ouvrage où l'on sort de l'ornière accoutumée. Le Dr Simon a senti que les *traités complets* d'hygiène, comme on les appelle, ne contiennent guère que des préceptes généraux, trop sujets à varier dans leur application, pour qu'on puisse espérer les voir se répandre; il a pensé que

le moment est venu de réunir en autant d'ouvrages distincts ce qui peut convenir à chacune des grandes divisions de la vie, et il s'est borné à tracer les lois hygiéniques applicables à la jeunesse, et surtout à la jeunesse mâle, à cette jeunesse qui peuple nos colléges, nos écoles, nos universités. Ce n'est pas aux jeunes gens eux-mêmes qu'il s'adresse, il n'aurait pas été écouté; mais c'est aux pères de famille, aux instituteurs, aux chefs de maison d'éducation qu'il donne des avis dont la sagesse et l'exactitude sont dignes d'éloges. Les chapitres intitulés : *Des alimens et des boissons ; des mouvemens ; des maladies du système nerveux ;* les paragraphes : *de l'habitude, de la curiosité, de la masturbation*, méritent particulièrement d'être médités. Ils abondent en observations profondes, en aperçus ingénieux; l'auteur s'y montre tout à la fois médecin instruit, philanthrope éclairé, moraliste indulgent. Son livre est une bonne action digne d'être imitée par ceux qui se livrent à l'étude de l'hygiène, et nous fait espérer que nous aurons bientôt des traités d'hygiène appliqués à l'éducation des jeunes filles, aux fonctions du mariage et de la maternité, et aux diverses professions, etc. etc. La matière est assez riche pour que chacune de ces divisions puisse donner naissance à un traité important. Quant aux traités complets, on ne devra songer à en faire que lorsque chacune des branches de l'hygiène aura été complétement explorée, et ce moment est probablement encore éloigné.

G. T. Doin.

135. — * *Traité des gastralgies et des entéralgies, ou maladies nerveuses de l'estomac et des intestins ;* par *J.-P.-F.* Barras, médecin des prisons et du bureau de charité du 11e arrondissement. Paris, 1827; Béchet jeune, place de l'École-de-Médecine. In-8° de 360 pages.; prix, 5 fr.; et 6 fr. par la poste.

Le sort de cet ouvrage est remarquable, et fortifie l'espoir des nombreux amis de toutes les vérités utiles qui ont confiance dans les progrès de la raison. On a vu se répandre avec une prodigieuse rapidité les doctrines médicales de M. Broussais, fondées sur quelques vérités, mais systématiques dans beaucoup de points. Nées en France, elles ont envahi les deux mondes, en dépit des jalousies nationales et des rivalités d'école. M. Barras, que des circonstances heureuses ont soustrait à la méthode *curative* de ce *système*, a mis tous ses soins à l'observer dans ses effets; et les résultats de ses observations lui ont fourni les matériaux de cet ouvrage, consacré spécialement aux maladies qui lui sont trop bien connues par sa propre expérience. Dans un premier mémoire, inséré dans la *Bibliothèque médicale*, en 1813, il fit l'histoire d'une névralgie dont il avait été atteint,

du traitement qui lui avait été prescrit, des effets désastreux que ce traitement produisit, de la constance et de la résignation dont il donna l'exemple, et de la résolution qu'il prit enfin de suivre le régime qui le guérit des maux qu'il avait originairement, et de ceux que les remèdes lui avaient faits. Cette narration claire, sincère, méthodique, importante dans tous ses détails, non moins instructive par les faits moraux qu'elle révèle que par les connaissances dont elle enrichit la médecine pratique, porta la conviction dans tous les esprits. Le mémoire, accueilli par les journaux consacrés à la médecine dans les pays étrangers, circula partout, traversa les mers, et alla inquiéter les partisans de la doctrine de M. Broussais jusqu'au fond de l'Amérique, d'où nous viennent aujourd'hui des observations provoquées par celles du médecin français, et qui les confirment pleinement. Ainsi, malgré l'appareil imposant d'une *doctrine universelle*, capable de tout expliquer, de résoudre toutes les questions, de diriger d'une manière uniforme la cure de toutes les maladies, il suffit que la vérité se montre avec la simplicité qui la caractérise pour qu'elle soit reçue avec empressement : ne désespérons pas de la raison humaine.

Tandis que le mémoire de M. Barras faisait le tour du monde, au profit de la médecine observatrice et pratique, l'auteur continuait à recueillir des faits; son premier travail se complétait, et les matériaux nouvellement rassemblés avaient d'avance une place assignée, un emploi convenable pour la solidité de l'édifice. C'est ainsi que cet ouvrage s'est formé, pour ainsi dire, de lui-même, par l'enchaînement naturel des idées et la sorte d'attraction qu'elles exercent les unes sur les autres dans les esprits droits et sans préventions. On en conclura sans peine que la lecture d'un livre fait ainsi ne peut être pénible. En effet, il n'est pas nécessaire d'être médecin pour le lire avec plaisir et profit. Ceux qui se livrent à l'importante étude de l'âme humaine peuvent puiser utilement dans ce *Traité* les notions que l'auteur y a mises, sans avoir le projet d'en occuper ses lecteurs à propos de *gastralgie*, mais parce qu'elles résultaient nécessairement de l'ensemble de ses observations.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce que les connaissances médicales devront au travail de M. Barras : il nous serait impossible de dire assez pour les médecins. Mais nous ne pouvons nous dispenser de placer ici quelques observations sur la *théorie générale de la médecine*, telle que plusieurs savans médecins l'ont conçue. Une théorie générale est l'ensemble des faits généraux. Lorsque ces faits sont de même nature, la théorie peut servir immédiatement aux applications : telle est, par

exemple, celle des mouvemens célestes. Mais, si les faits ne sont pas de même nature, la *théorie générale* ne peut servir qu'à la création de *théories particulières*, où les faits de même nature sont coordonnés, où leurs lois sont exposées; et c'est de ces *théories* que l'on peut faire usage. On ne peut douter que la médecine ne soit dans ce cas : rien de plus compliqué que les corps vivans, et l'homme l'est encore plus qu'aucun autre être doué de la vie. Il y a donc nécessairement pluralité de principes et de lois, et par conséquent, pluralité de *théories*. De la comparaison de ces théories entre elles, résulterait la *théorie générale*. Et comment l'aurait-on faite, dans l'état actuel des connaissances? La physiologie n'est qu'ébauchée; le mystère de la vie est encore environné de ténèbres, ainsi que la cause et les lois de cette classe de phénomènes. Allons par ordre, et en fait de médecine on s'égarera moins en suivant les traces de l'observation exacte et consciencieuse, qu'en marchant sous la direction de l'esprit de système, guide toujours dangereux. F.

136. — * *Clinique de la maladie syphilitique*, par M. N. Devergie, professeur au Val-de-Grâce, etc., avec *atlas colorié*, représentant tous les symptômes dessinés et gravés d'après nature, et la collection de pièces modelées en cire de M. *Dupont* aîné, naturaliste. 5e et 6e livraisons. Paris, 1827; Maurice, rue de Sorbonne, n° 5. 2 vol. grand in-4°. Prix de chaque livraison, 8 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 441.)

A mesure que les livraisons de cet utile ouvrage se succèdent, le lecteur suit l'auteur avec plus d'intérêt. Il aime à trouver les opinions sur la nature de cette maladie contagieuse analysées avec soin, et la manière judicieuse avec laquelle elles sont discutées lui donne déjà une conviction presque certaine. Les observations recueillies pendant une longue carrière militaire servent de base aux raisonnemens de l'auteur, qui trouve dans ses recherches historiques la confirmation de ce qu'il avance. Les 6 et 7e livraisons que nous annonçons terminent l'histoire de la théorie du virus syphilitique : la 8e complétera sans doute l'introduction d'un ouvrage déjà estimé dans le monde médical. Nos lecteurs pourront s'en convaincre par la citation suivante, empruntée au savant rédacteur des *Annales de la médecine physiologique* (février 1827) : « M. le docteur Devergie, principal rédacteur de ce précieux recueil, ne laisse rien échapper de ce qui peut concourir à faire estimer à leur juste valeur les différens moyens par lesquels on peut détruire les maladies réputées vénériennes ou virulentes. Nous ne disons rien des dessins coloriés qui enrichissent ce beau travail : quelque parfaits qu'ils soient, ils en font le moindre mérite : ce qui nous frappe

le plus, ce sont des observations bien circonstanciées de différens genres de guérison, et surtout des cures complètes de cas extrêmement graves, sans le concours des spécifiques si vantés, mais par la seule vertu du traitement antiphlogistique. » Z.

137. — *Traité des articulations du cheval;* par *F.-G.-J.* Rigot, chef des travaux anatomiques à l'école royale vétérinaire d'Alfort. Paris, 1827; Béchet jeune, place de l'École de-Médecine, n° 4. In-8° de 116 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Le modeste auteur de cet ouvrage commence par un acte de justice. C'est, dit-il, dans les leçons du savant *Girard*, sitôt enlevé à ses élèves et si justement regretté, qu'il a pris les matériaux qu'il met en œuvre. Il divise son Traité en trois parties: dans la première, il divise les articulations en immobiles, semi-mobiles et mobiles, et ce premier classement est encore subdivisé d'après les formes diverses que l'on observe dans la structure du cheval. L'auteur passe ensuite aux moyens d'union et de mobilité des os. Après ces descriptions sommaires et générales, il s'occupe, dans la seconde partie, de la description particulière de chaque articulation. La troisième partie a pour objet les *fausses* articulations, que l'auteur nomme *accidentelles*. Il a cru ne pouvoir mieux faire que d'emprunter les propres expressions de M. Breschet, et de transcrire l'article inséré dans le *Dictionnaire de médecine*. On voit que M. Rigot ne s'est occupé que des intérêts des élèves de l'école à laquelle il est attaché, et qu'il leur a sacrifié toute espèce d'amour-propre.

138. — *Cours élémentaire et analytique d'équitation*, ou *Résumé des principes de M. Dauvergne*, suivi de questions et d'observations relatives aux haras, par M. le Mis Ducroc de Chabannes. Paris, 1827; Anselin et Pochard. In-8° de 152 p., avec une planche; prix, 3 fr.; et 3 fr. 75 c. par la poste.

L'auteur de cet ouvrage appelle d'un jugement sévère qui l'a condamné à Saumur et au ministère de la guerre, et c'est de la Cour suprême de l'opinion publique qu'il attend une décision moins rigoureuse. Il faut que les doctrines du professeur aient paru bien fausses, puisqu'elles ont entraîné sa destitution. Malheureusement, le sujet qu'il a traité est du nombre de ceux sur lesquels le public se reconnaît incompétent, et qu'il renvoie aux premiers juges. Les journaux, organes habituels de l'opinion publique, en fait de livres, feraient vainement l'éloge de ce que les maîtres de l'art n'ont pas approuvé; on ne les croirait point, et cette incrédulité serait assez fondée. D'ailleurs, il faut avouer que, pour des lecteurs ordinaires, l'ouvrage de M. de Chabannes laisse beaucoup à

désirer. Il est clair, mais insuffisant; assez bien écrit, mais peu instructif. Quelquefois l'expression manque de justesse.

Les observations de M. de Chabannes sur les haras contredisent plusieurs opinions généralement admises; il eut fallu ne pas se borner à de simples affirmations, mais appuyer le raisonnement par des faits. Suivant l'auteur, le cheval arabe ne mérite pas l'estime qu'on lui accorde; les croisemens de races ne produisent point un bon effet; cependant, il fait le plus bel éloge du cheval espagnol, qui provient du croisement du cheval arabe avec la race indigène de la Péninsule. Il assure qu'un étalon ne peut avoir la faculté de *procréer plus grand que lui*, qu'une telle faculté est évidemment contraire à la raison : on objectera que le mulet provenant d'un âne et d'une jument est évidemment plus grand que son père. M. de Chabannes ne prouve pas assez ce qu'il avance; il oublie que pour changer des opinions reçues, il faut plus d'efforts que pour établir une vérité nouvelle, et qu'on réussit bien rarement, si ce n'est en faisant voir que l'on a doublement raison. Y.

139. — * *Pratique du Toisé géométrique*, ou *Géométrie pratique*, par M. Desnanot, inspecteur de l'Académie de Grenoble. Avignon, 1826; Seguin aîné. In-12 de 273 pages avec 10 planches; prix, 3 fr. 75 c., et 4 fr. 60 c. par la poste.

M. *Ch.* Dupin a dit avec une grande vérité, dans sa *Géométrie appliquée aux arts*, qu'en exécutant les travaux les mieux combinés, les ouvriers obéissent, ou par instinct, ou par observation, ou par la force des choses, aux règles que la science impose; et il a cherché, avec un zèle vraiment digne d'éloges, à diriger leur attention vers les connaissances théoriques les plus élémentaires, au moyen d'écoles semblables à celles que le docteur Birkbeck fonda le premier à Glasgow, en 1802, et dont le succès inouï a communiqué, dans ce pays, une impulsion salutaire à l'instruction de la classe industrielle; mais en créant un cours normal de géométrie appliquée, l'académicien français n'a posé que des jalons sur cette route destinée à conduire notre industrie dans la voie la plus large des perfectionnemens. Son cours ne s'adresse guère qu'aux personnes dont l'esprit est exercé aux abstractions, ou du moins il exige, de la part des professeurs chargés de le faire suivre, des développemens très-étendus, que la brièveté du tems, jointe à un cadre trop resserré, ne lui ont permis que d'indiquer. Comment des auditeurs étrangers à ces matières pourraient-ils saisir instantanément les leçons rapides de M. Dupin, lorsqu'elles comprennent souvent, outre les applications qui y sont traitées, la moitié d'un livre de la Géométrie de Legendre?

Une pareille tâche est évidemment au-dessus de leurs forces. L'industrie a donc lieu d'attendre une série de traités élémentaires sur les points de contact de la pratique et de la théorie dans ses diverses professions. Il est réservé à notre époque de combler le vide immense que laissait l'ancien système d'éducation, dans lequel on séparait, comme incompatibles, les sciences des arts et métiers, et même des lettres; préjugé dont la source remontait aux siècles antérieurs, où les savans ne communiquaient ni avec les classes laborieuses, ni avec les gens du monde. Parmi les professeurs chargés, dans la plupart de nos grandes villes de province, de propager le nouvel enseignement, il se trouve un grand nombre d'anciens élèves de l'École polytechnique, qui y consacrent gratuitement une partie de leur tems; et ce dévoûment n'étonne point de la part des élèves de cette école, où l'on cultivait à la fois les plus hautes sciences et les plus nobles sentimens. C'est à eux principalement à fournir ces premiers élémens d'une bibliothèque populaire, qui manquent encore à la France, malgré la prodigieuse quantité de livres produits chaque année par l'activité universelle des esprits. La carrière que M. Dupin leur avait tracée avec tant de distinction vient d'être ouverte par M. Desnanot, homme aussi savant que modeste, dont les soins ont dirigé avec un rare talent l'éducation mathématique de plusieurs d'entre eux, et qui, dans ses fonctions successives d'inspecteur de différentes académies, a été à même de juger combien les élèves savent peu mettre à profit, dans l'usage de la vie, leurs connoissances théoriques.

Quoique habitué à diriger ses méditations sur les points les plus élevés de la science, il n'a pas dédaigné, dans des vues de bien public, de composer le livre le plus élémentaire de géométrie théorique et appliquée qui puisse être confié aux mains des instituteurs primaires, des ouvriers, des propriétaires, pour mesurer sans instrument leurs propriétés, des artistes, des arpenteurs surtout, et même des élèves des colléges royaux. Désirant le mettre à la portée de toutes les bourses, et cependant lui conserver toute son étendue, il a employé l'édition compacte et la justification in-8° sur le format in-12. Dans cet ouvrage se trouvent, en caractères différens, trois traités distincts : le premier, formé des articles imprimés en gros caractères, enseigne la pratique des opérations usuelles les plus faciles. On y apprend à mesurer les lignes, à tracer des perpendiculaires et des parallèles, à toiser les superficies, avec les détails de l'arpentage; on y trouve la construction et l'usage du niveau de maçon, la manière de diviser la circonférence en

parties égales, de mesurer les lignes et les surfaces suivant leur niveau, de tracer quelques triangles ainsi que les moulures, les volutes, les ovales et les anses de panier. Ces articles, considérés à part, n'exigent d'autre connaissance que celle des quatre règles de l'arithmétique. Le second traité, renfermant les articles en gros et moyens caractères, offre des procédés de pratique plus étendus, en même tems que les principes théoriques les plus faciles présentés avec une grande simplicité. Pour le bien comprendre, il suffit de posséder les règles de trois et l'extraction de la racine carrée. Si l'on considère l'ouvrage entier, on a un traité raisonné du toisé géométrique, contenant, outre ce qui précède, d'autres applications plus relevées, telles que la manière d'orienter un plan, le jaugeage des tonneaux, la mesure des corps solides, la réduction des anciennes mesures carrées et cubiques en mesures nouvelles, le développement de quelques surfaces, le moyen de tracer une méridienne sur un plan horizontal, etc. etc.

La simplicité de l'exposition n'a pas toujours permis de donner aux points les plus délicats des démonstrations tous les développemens et toute la rigueur que seraient en droit d'exiger des mathématiciens de profession ; mais l'auteur a conservé partout à ses raisonnemens les formes les plus logiques, et l'analogie éclaire suffisamment, là où des considérations trop abstraites n'ont pas dû trouver leur place. Suivant la seule marche qui puisse être employée pour des intelligences peu exercées, il a adopté la méthode synthétique, qui va sans cesse du connu à l'inconnu : quoique moins féconde que la méthode analytique, elle lui est de beaucoup préférable pour un ouvrage de la nature de celui-ci.

Cette géométrie appliquée, rédigée sur un plan nouveau, est sans contredit le livre le plus facile à lire qui existe sur la matière. Nous savons que M. Desnanot cherche depuis longtems à ramener la mécanique rationnelle à des formes plus élémentaires. S'il parvenait à faire entrer dans le domaine de l'algèbre les parties les plus applicables de cette science difficile à aborder à cause de l'emploi continuel du calcul infinitésimal, il rendrait un nouveau service à l'éducation et à l'industrie. Puisse l'exemple d'hommes aussi zélés et aussi instruits que MM. Dupin et Desnanot, être suivi par leurs émules! et bientôt les sciences abstraites ne borneront plus leurs bienfaits à fortifier l'intelligence des jeunes gens; mais elles les accoutumeront encore à tirer de leur instruction première toute l'utilité pratique que peut comporter leur position dans le monde. Un homme d'un talent supérieur, à qui ses vastes connaissances et sa position de secrétaire de l'Académie des Sciences per-

mettent de saisir d'un coup d'œil le mouvement général imprimé aux esprits, a déjà remarqué que les savans de nos jours s'appliquent généralement à retirer de leurs théories de nouveaux avantages pour la société civile. Comme l'a dit M. Fourrier, dans un rapport à l'Académie, cette pensée dirige et domine toutes leurs recherches. *Ad.* Gondinet.

140. — * *Géométrie des courbes appliquée à l'industrie*, à l'usage des ouvriers : leçons publiques données dans l'Hôtel-de-ville de Metz; par *C.-L.* Bergery, ancien élève de l'*École polytechnique*, ancien capitaine d'artillerie, etc. Metz, 1826; Lamort, imprimeur de la *Société des lettres, sciences et arts de* Metz. In-8° de 202 pages, et 4 planches; prix, 5 fr. (*V.* t. xxxii, mars 1827, p. 865, quelques détails sur l'enseignement industriel dans la ville de Metz).

Honneur à l'enseignement industriel dont l'heureuse influence a déjà fait paraître des ouvrages tels que celui-ci! Honneur au dévoûment des professeurs qui s'attachent à rendre les sciences accessibles à tous, usuelles et bienfaisantes pour tous, et principalement à la classe laborieuse qu'elles placeront plus haut dans l'échelle sociale, dont elles perfectionneront le travail, augmenteront les ressources, amélioreront l'existence! A l'École royale d'artillerie, M. Bergery a pour élèves de jeunes officiers instruits, comme il le fut lui-même à l'École polytechnique : à son cours de *géométrie appliquée*, il a pour auditeurs des artisans, des artistes, des fabricans jaloux de répandre dans leurs ateliers les perfectionnemens dont l'instruction est la source.

Le *discours préliminaire* que l'auteur a mis en tête de cet ouvrage est un modèle du langage simple et sage, à la portée de tout esprit droit et de toute raison saine, tel qu'il convient à un cours industriel. Le *discours de clôture*, également digne d'attention, nous apprend que l'utile institution des examens publics multiplie à Metz les heureux effets de l'enseignement, en inspirant une louable émulation.

Une liste des modèles exécutés par les auditeurs du cours méritait d'être mise sous les yeux du public. L'ouvrier qui, profitant des leçons qu'il a reçues, les applique sur-le-champ avec succès, et crée par son travail des moyens de propager de plus en plus cette même instruction, a prouvé suffisamment son intelligence et son habileté; il est *maître*, dans le sens raisonnable de ce mot.

M. Bergery s'est attaché principalement à développer les propriétés et les usages de l'ellipse, courbe si utile dans les arts, et si souvent déformée par de mauvais tracés. Le professeur a traité avec le même soin les surfaces ellipsoïdes, et les

divers emplois que l'on en fait en architecture et dans plusieurs autres arts ; l'hyperbole et la parabole, beaucoup moins usuelles, mais très-remarquables par leurs propriétés; l'ovale de Cassini, qui remplace quelquefois l'ellipse ; la chaînette, dont la forme gracieuse convient à plusieurs objets de décoration, et que les ponts suspendus mettront en vogue; les lemniscates, les spirales de diverses sortes, les courbes développantes et leurs applications à la mécanique, la cycloïde et les épicycloïdes, la sinusoïde et les courbes d'extrados, toutes ces courbes dont l'architecte et le machiniste font usage, ainsi que d'autres artistes, sont traitées avec brièveté, car le volume est petit, et cependant avec assez d'étendue pour que le lecteur connaisse bien leurs propriétés principales, et soit en état de les tracer. On voit que cet ouvrage atteint le but que l'auteur avait en vue. F.

141.—*Perspective pratique comprenant la perspective linéaire et aérienne, et les notions du dessin linéaire, à l'usage des ouvriers ;* par M. Isabeau. Paris, 1827; Malher et Cie, passage Dauphine. In-12 de 164 pages avec XI planches lithographiées ; prix, 3 fr. 50 c., cartonné.

142. — *De la pluralité des mondes et de la nature du soleil ;* par M. le comte De***, avec cette épigraphe : *Exortum est in tenebris lumen.* Paris, 1827; Warée, libraire, quai Voltaire, n° 21. In-18 de 35 pages; prix, 75 c.

L'auteur donne cet opuscule comme destiné à former la cinquième partie de *la Petite Astronomie des dames*, publiée chez Eymery, l'an dernier. Il examine rapidement et par comparaison les relations de chaleur et de lumière reçues par les planètes, et indique la terre comme douée de la proportion la plus convenable à notre nature. Il suppose que Dieu, après avoir créé le premier homme, lui a laissé le choix de son séjour, et en conclut que la terre a dû être préférée. Du reste, dans ce livre utile et sans prétention, on doit louer les opinions religieuses de l'auteur. Il lui sera facile d'en faire disparaître quelques erreurs qu'il serait superflu d'indiquer ici.

Francoeur.

143. — * *Histoire descriptive de la machine à vapeur,* traduite de l'anglais de *R.* Stuart, précédée d'une *Introduction* exposant la théorie des vapeurs, suivie de la description des perfectionnemens faits en France, et des considérations générales sur l'emploi des machines à vapeur. Paris, 1827 ; Malher, passage Dauphine. In-12 de 382 pages, avec 6 planches; prix, 4 fr. 50 c.

M. Stuart a eu l'heureuse idée de réunir l'histoire de la

machine à vapeur à sa description, et par conséquent, d'en composer une *histoire descriptive*. Plusieurs personnes encore vivantes ont vu l'enfance de ce chef-d'œuvre de l'industrie humaine, ont assisté à ses développemens successifs, ont observé les circonstances qui les ont amenés. Les faits qu'elles ont recueillis, exposés dans leur ordre naturel, qui est ici celui des tems, forment à la fois une histoire et une description. L'ouvrage de M. Stuart a subi, en Angleterre, l'épreuve de trois éditions : on peut donc le regarder comme adopté par l'industrie britannique, et le recevoir avec confiance dans les ateliers français. Les éditeurs de cette traduction y ont joint une théorie succincte de la formation et de la force des vapeurs, en raison de la température, et un appendice où l'on trouve la description de quelques changemens faits à la machine de Woolfe par MM. Aitkin et Steel; mais ces corrections et ces additions ne paraissent pas aussi importantes que les inventeurs l'ont annoncé. Les machines *à rotation* de Stiles, auxquelles on aurait pu joindre celle dont les *Annales de chimie et de physique* ont donné la description, et qui est d'origine française, la machine de M. Manoury-Lescot et celle de M. Brunel, terminent l'appendice.

Dans les *Observations générales sur les machines à vapeur*, les fourneaux, les chaudières et leurs appareils de sûreté sont d'abord les objets de quelques remarques. On passe ensuite aux différens systèmes de machines à vapeur, et l'ordonnance royale relative aux machines à haute pression, et les deux instructions qui en sont la suite, sont transcrites en entier. L'ouvrage est terminé par deux tables, dont l'une indique la force élastique de la vapeur à différentes températures, et l'autre les prix des machines fabriquées à Charenton, dans les ateliers de MM. Manby et Wilson (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 824), et à la Gare, par MM. Aitkin et Steel.

Dans une autre édition, car cet ouvrage en aura plusieurs, il sera utile de mettre le calcul des machines à vapeur, en considérant cet agent non dans l'état d'équilibre, suivant la méthode paresseuse que l'on suit ordinairement, mais dans l'état de mouvement dans un canal de dimensions variables, et coupé par une multitude d'étranglemens, en tenant compte des différentes vitesses qu'il doit y prendre, et des modifications qu'il y subit. De plus, une table des matières sera nécessaire pour la commodité des recherches. FERRY.

144. — * *L'Art du Teinturier*, suivi de *l'Art du Teinturier dégraisseur*, par M. BERGUES. Paris, 1827 : Malher et compagnie. In-12 ; prix, 3 fr. 75 c.

L'art de la teinture est sans contredit le plus important des arts

chimiques : toutes ses opérations sont fondées sur le jeu des affinités, et il n'est point d'art dont les progrès soient plus intimement liés aux progrès des sciences chimiques. Nous avons déjà, sur cette branche de l'industrie, plusieurs traités importans : les ouvrages de *Berthollet* et de *Vitalis*, en France ; celui de *Bancroft*, en Angleterre ; ceux de *Hermstredt*, de *Leuch* et de *Dingler*, en Allemagne, attestent les progrès de la teinture, comme art et comme science. Mais nous devons convenir que, malgré ces ouvrages et malgré les grands travaux des savans, il reste encore une infinité de points à éclaircir dans l'art de fixer les couleurs ; il reste beaucoup de *mordans* à découvrir, beaucoup de teintes et surtout de teintes solides à obtenir pour diverses espèces de tissus. C'est en propageant la connaissance des sciences chimiques dans les ateliers que nous pourrons espérer, pour cet art important, de grandes et d'utiles recherches. Dans l'ouvrage que nous annonçons, l'auteur ne se propose pas et ne devait pas se proposer ce résultat : son cadre est trop resserré pour donner de grands développemens aux doctrines scientifiques, et il est destiné à une classe industrielle qui malheureusement n'est point encore en état de les comprendre. M. Bergues s'est attaché à donner brièvement la description des meilleures méthodes connues pour colorer les divers fils textiles. Les procédés sont décrits avec clarté, ils sont généralement bien choisis ; et lorsque l'auteur trouve l'occasion de présenter des considérations techniques, il le fait en homme instruit et qui est bien au courant de la science.

L'ouvrage présente les divisions suivantes : 1° de la teinture ; 2° de l'atelier du teinturier ; 3° des couleurs et des principes colorans ; 4° des substances composant les fils et les tissus ; 5° de la préparation des étoffes ; 6° des mordans et de leur préparation ; 7° de la coloration des laines. A la fin de l'ouvrage, on trouve un traité de la préparation de la laclake ou lacdye, d'après Bancroft ; et un art du teinturier dégraisseur, qui occupe à lui seul près de 3 feuilles. L'auteur aurait peut-être mieux fait d'employer cette place à fournir quelques notions sur l'impression des indiennes, etc., art qui présente plusieurs points de contact avec celui de la teinture ; tandis que l'art du dégraisseur n'a guère de rapports avec l'art du teinturier que pour quelques petits ateliers de Paris et de la province où l'on s'occupe de reteindre et de remettre à neuf de vieilles étoffes. DUBRUNFAUT.

145. — *Manuel théorique et pratique du Vinaigrier et du Moutardier*, par M. JULIA-FONTENELLE. Paris, 1827, Roret. In-18 ; prix, 3 fr. et 3 fr. 50 c. par la poste.

La fabrication du vinaigre mérite d'être classée parmi les

arts chimiques, depuis qu'on est parvenu à extraire cet acide du bois par la carbonisation. La fabrication du vinaigre provenant des liqueurs fermentées était connue des Israélites et de plusieurs autres nations de l'Orient. On sait que Booz disait à Ruth : «Versez quelques gouttes de vinaigre dans votre boisson.» Malgré cette antique origine, cet art ne fut qu'empyrique jusqu'à la naissancede la chimie pneumatique.C' est de ce point que M.Julia-Fontenelle est parti pour exposer la théorie des fermentations vineuse et acétique, les divers phénomènes qui se succèdent pendant qu'elles ont lieu, et les causes qui les produisent, les favorisent ou les retardent. Tout l'art du vinaigrier repose sur ces principes fondamentaux; l'auteur a cru cependant devoir y ajouter les procédés suivis chez plusieurs nations pour cette même fabrication; et, après avoir donné une analyse des principaux vins de la France, il expose le mode que l'on suit pour la fabrication du vinaigre de bois. L'ouvrage de M. Julia-Fontenelle est terminé par un aperçu lumineux sur l'art du moutardier et par un mémoire sur la fermentation vineuse, que l'auteur avait déjà lu à l'Académie royale des sciences. Le Manuel dont nous venons de donner une idée diffère beaucoup d'une foule de semblables productions; il est écrit avec méthode, et riche de faits; il fait connaître enfin toute l'influence qu'a exercée et que peut exercer encore la chimie sur ce genre de fabrication. AM. D.

146. — * *Essai sur la Construction des routes et voitures ;* par *R.-L.* EDGEWORTH, traduit de l'anglais, et augmenté d'une *Notice sur le système de Mac Adam ;* suivi de *considérations sur les voies publiques de la France.* Paris, 1827; Anselin et Pochard. In-8° de 477 pages avec planches; prix, 8 fr.

Ce livre, plein de faits instructifs, d'observations profondes, se recommande à l'attention de toutes les personnes qui s'occupent d'économie publique et particulièrement des membres des conseils généraux et des ingénieurs des départemens : nous en rendrons un compte détaillé, à cause de l'importance du sujet et de la manière dont il est traité. J. J. B.

147.—*Instruction sur la reconnaissance des rivières*, à l'usage de l'*École d'application du corps royal d'état-major.* Paris, 1827; Anselin et Pochard. In-8° de 23 p., avec une planche; prix, 1 fr.

L'auteur de cette brochure a fait plus que son titre ne le suppose, quoiqu'il ne considère point les rivières sous tous les points de vue militaires, mais seulement comme lignes de défense. Après avoir exposé ce que l'officier chargé d'une reconnaissance doit observer sur le lit des rivières, les gués, la na-

ture du fond et les abords, etc., il passe aux diverses opérations du passage d'une rivière exécuté offensivement, lorsqu'on ne peut la traverser à gué, et aux moyens de défense qu'on peut opposer à l'ennemi qui voudrait effectuer les mêmes opérations.

Dans une autre brochure intitulée : *Instruction sur les routes, sur les chemins en fer, sur les canaux et les rivières*, le même auteur a traité des rivières considérées comme lignes de communications militaires. On en a rendu compte, dans le cahier précédent, page 195; mais le rédacteur de l'article me paraît s'être trompé sur la destination de l'écrit et le but de l'auteur. Il a perdu de vue qu'il s'agit d'une *instruction à l'usage de l'École d'application du corps de l'état-major;* que les officiers de ce corps ont besoin de faire provision de notions générales, et non de faits particuliers; que des faits de cette nature ne sont cités que comme exemples de l'application des préceptes. L'ouvrage dont il recommande la rédaction n'aurait point de rapport avec l'enseignement dans une école, et ne serait que médiocrement utile aux officiers en tems de paix, nullement en tems de guerre. Ce n'est pas dans un livre, mais sur place que l'officier d'état-major doit prendre ses données statistiques : rien ne peut le dispenser de reconnaître, dans l'occasion, l'état actuel des lieux et des choses. Y.

148. — *Rapport verbal fait à l'Académie des sciences dans sa séance du* 19 *mars* 1827; par M. *P.-S.* Girard. Paris, 1827; imprimerie de P. Renouard. In-8° de 16 pages. (Ne se vend pas).

M. Pattu, qui s'est chargé de l'étude de la partie inférieure du canal maritime du Havre à Paris, a proposé d'élever les eaux de l'embouchure de la Seine au moyen d'un grand barrage à pierres perdues, qui aurait 9,174 m. de longueur, suivant la ligne de Honfleur à Harfleur, 10 m. de hauteur moyenne et 10 m. de largeur à la superficie. Aux deux extrémités se trouveraient de grandes écluses. A 1,700 m. de distance au large, un brise-lame de 6,000 m. de longueur, élevé de 3 m. au-dessus des hautes marées, défendrait le barrage des coups de la mer. L'espace intermédiaire servirait de rade; et en arrière du barrage, la Seine formerait un bassin parfaitement tranquille, que les navires du plus fort tonnage sillonneraient jusqu'à Rouen dans tous les sens. Le premier aperçu de M. Pattu porte la dépense de ces travaux à un peu plus de 38 millions; mais ce n'est point sous ce rapport que les a examinés M. Lamblardie; il a seulement recherché quels en seraient les effets sur la baie de la Seine et sur le port du Havre. C'est ce travail dont M. Girard a rendu à l'Académie le compte le plus instructif et le plus in-

téressant. Il est difficile de ne pas conclure avec lui de l'exposé de la marche des marees, des observations faites sur la manière dont la modifie la direction des côtes, que le barrage n'aurait d'autre effet que d'élever la mer devant le Havre de manière à inonder la plaine à l'est de cette ville, et de faire perdre à ce port l'avantage de conserver la mer pleine pendant deux heures.

Quelle que soit l'issue de l'entreprise du canal maritime, la Compagnie qui en a commencé l'étude aura rendu un grand service au pays, en entrant franchement dans la voie de discussion et de publicité, hors de laquelle les capitalistes ne sauraient trouver aucune sécurité. La lumière ne peut manquer de sortir du choc d'opinions, des recherches de faits qu'a provoqués ce projet. Ou cette conception gigantesque sera abandonnée, sans avoir absorbé aucun capital important, ou elle sera mise à exécution avec une connaissance approfondie des obstacles qu'elle doit rencontrer. Dans les deux cas, les auteurs du projet auront montré à leurs compatriotes quelle route ils doivent tenir dans les grandes entreprises de ce genre.

J.-J. B.

149. — * *Description du canal de St.-Denis et du canal St.-Martin*, par M. *R. E.* Devilliers, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de la commission d'Égypte, etc. Paris, 1827; Carilian Gœury. In-4° de 64 pages avec 14 planches; prix, 20 fr.

Il ne faudrait pas juger de l'importance des travaux d'arts que vient d'exécuter M. Devilliers pour la compagnie des canaux de Paris, d'après la forme modeste de l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui. En effet, les deux canaux de *St.-Denis* et *St.-Martin* sont destinés à exercer la plus grande influence sur le commerce et la prospérité de cette grande ville. Au moyen de cette double communication, qui lie la haute et la basse Seine, la navigation évitera le passage de quinze ponts, sous lesquels le remontage n'est pas toujours praticable; et un trajet de 30,000 mètres se trouvera abrégé de 18,000 mètres. On pourra en toute saison y garer plus de 1,500 bateaux; au moyen des eaux de l'Ourcq, nombre d'usines pourront être alimentées sur toute la ligne des deux canaux. Enfin, les égouts de la capitale seront facilement lavés et entretenus toute l'année. Si l'on joint à ces grands avantages la distribution des eaux de l'Ourcq, fournissant à tous les besoins de 750,000 individus, soit sous le rapport économique, soit sous celui de salubrité, soit pour l'industrie, soit pour la sûreté de la ville, on jugera aisément des services rendus par les auteurs et les promoteurs

de ces projets d'utilité publique, aujourd'hui complétement réalisés.

Le travail publié par M. Devilliers est une description technique des deux canaux. Dans un recueil de la nature de celui-ci, nous ne pouvons exposer les détails d'art et de construction dans lesquels il est entré. Son ouvrage n'est pas à la portée de tous les lecteurs; mais il n'est pas un ingénieur, il n'est pas de personnes intéressées dans les entreprises de canaux, qui n'aient besoin d'y recourir, et même de l'étudier avec soin; on trouvera dans le texte les développemens les plus précis sur chacune des opérations, et dans l'*atlas*, le nivellement général, les dessins des ponts, des écluses et de tous les ouvrages d'art qui ont été exécutés, depuis la première écluse de la gare de l'Arsenal, jusqu'au débouché du canal dans la Seine, à la Briche, au-dessous de St.-Denis. Huit planches d'une netteté parfaite sont consacrées au canal de St.-Denis, et six au canal St.-Martin. A l'explication des planches, l'auteur a ajouté des remarques sur les machines dont il s'est servi, soit pour l'épuisement et le dragage, soit pour la fabrication du mortier, ainsi que la description des égouts dépendans du canal St.-Martin, et l'indication du mode suivi pour les fondations.

Ce canal, avec ses quais, a 60 mètres de large. Les écluses sont au nombre de 9, et sa chute totale, depuis le bassin de la Villette, est égale à $26^{m},08$. Les ponts mobiles établis sur ce canal sont des *ponts tournans* en fer et d'une exécution soignée. Chacun est à portée de voir avec quelle facilité et quelle promptitude ces ponts sont manœuvrés par un seul homme.

La chute du canal de St.-Denis est de $30^{m},15$; le nombre des écluses est de 12 : leur forme diffère peu des premières. Quant aux ponts mobiles, on a fait usage des *ponts-levis*, qui étaient sans inconvéniens sur ce canal.

Dix-huit mois ont suffi pour faire tous les ouvrages d'art du canal de St.-Denis, et quatre années pour exécuter entièrement la branche qui passe dans Paris. En nous joignant à l'auteur pour payer un juste tribut d'éloges à l'administration de la ville, à M. le préfet de la Seine et à la compagnie, nous ferons remarquer quel talent, quel zèle et quelle activité il a fallu à l'ingénieur chargé de la direction des travaux. Il acquiert de nouveaux droits à la reconnaisance publique en traçant l'histoire de cette grande entreprise. Qu'on nous permette d'ajouter une réflexion, c'est qu'un ouvrage hydraulique de cette nature, effectué sous les yeux mêmes du gouvernement, au sein de la capitale, accoutumera de plus en plus les esprits à ces travaux d'utilité publique, non moins faits pour illustrer les princes qui les

commandent, que pour améliorer le pays qui les réclame. Ce ne sera pas un exemple stérile que ce *canal de la Seine*, exécuté sous les yeux et pour la prospérité d'une population éclairée et industrieuse telle que celle de Paris. JOMARD.

150. — *De l'entreprise du pont des Invalides;* par M. NAVIER, membre de l'Institut, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées. Paris, 1827; Firmin Didot. In-8°.

Nos lecteurs connaissent déjà le savant mémoire de M. Navier sur les ponts suspendus : on sait que les travaux du pont des Invalides, projetés et dirigés par lui, touchaient à leur terme, lorsqu'ils ont été interrompus par un mouvement des culées et des colonnes, qui, dans les discussions approfondies auxquelles avait été soumis le projet, n'avait été prévu par personne.

M. Navier devait tenir à deux choses : à montrer que l'accident arrivé au pont des Invalides était un malheur plutôt qu'une faute de l'ingénieur; à mettre les motifs qui ont déterminé le caractère et l'emplacement de sa construction, en présence des *considérations* auxquelles l'administration paraît disposée à sacrifier l'un et l'autre.

Un accident dans une construction accuse toujours ou l'ignorance de la théorie, ou l'appréciation inexacte des faits. On ne saurait assurément supposer ici la première cause d'erreur; et quant à la seconde, ceux qui l'ont reprochée avec amertume, dans une circonstance où tous les élémens de calcul étaient nouveaux, n'ont prouvé que leur impéritie. Un homme habile sait tirer de ses revers plus d'instruction que de ses succès; c'est ainsi que M. Navier doit se relever du malheur qu'il a éprouvé. Qu'il porte toute la franchise de son caractère, toute la sagacité de son talent dans l'investigation des erreurs commises au pont des Invalides; qu'il en déduise des règles positives sur les précautions à prendre, sur les dangers à éviter dans ce genre de constructions; on s'empressera de reconnaître qu'une expérience fâcheuse n'a fait qu'ajouter aux titres qu'il avait précédemment à la confiance; et, s'il n'obtient pas sa revanche sur le théâtre même de son échec, il s'en consolera, en rendant un éminent service aux arts qu'il exerce, en même tems qu'en accomplissant noblement un devoir pénible. Les bouderies de la médiocrité ne sont pas faites pour lui.

Voilà la part de l'ingénieur : le pont doit-il être exécuté sur l'axe des Invalides avec une seule arche? La Compagnie concessionnaire doit-elle être, et comment peut-elle être indemnisée? Voilà des questions administratives dont la responsabilité ne pèse point sur M. Navier. On assure que, malgré les

motifs de convenance sur lesquels il insiste pour le maintien et la consolidation du projet interrompu, ce projet, adjugé avec publicité et concurrence, est abandonné, et que, pour dédommager la compagnie, l'administration lui concède, sans publicité ni concurrence, trois ponts dans Paris, qu'elle exécutera comme elle voudra. Ici s'élève une question de droit public, à laquelle on n'accorde peut-être pas assez d'attention.

Le projet mis au concours était celui de l'administration; elle défendait expressément d'y rien changer. Le malheur arrivé est tout de son fait, puisque l'exécution a été parfaitement fidèle. Il serait difficile de concilier avec ces circonstances le refus d'une indemnité très-légitimement due; mais, en la payant, on se mettrait en contradiction trop formelle avec le grand principe que l'administration ne doit jamais convenir d'une faute, ni la réparer autrement qu'en en commettant une seconde; on aime mieux faire fléchir celui de la concurrence, qui ne profite qu'au public, et oublier la condition sous laquelle le pouvoir est autorisé à imposer des péages. Si, pour justifier une telle violation, il suffit d'y être conduit par une première faute, on ne voit pas que le ministère puisse jamais manquer de bonnes raisons de concéder arbitrairement des péages et d'en faire un nouveau moyen de corruption; mais on ne voit pas non plus ce qui obligerait l'avenir à respecter de pareils actes. Après cette question de droit, on peut se demander s'il est bon de mettre l'économie d'une compagnie de spéculateurs aux prises avec les convenances de grandeur et d'harmonie qui doivent présider à l'ordonnance des monumens d'une capitale. Les exemples ni les raisons ne manqueraient pas à l'appui de l'opinion contraire. J.-J. B.

151. — * *Situation progressive des forces de la France depuis* 1814; par le baron *Charles* Dupin, membre de l'Académie des sciences, etc. Paris, 1827; Bachelier. In-4° de 40 pages; prix, 1 fr. 50 c.

« Je présente ici l'introduction d'un ouvrage intitulé : *Forces productives et commerciales de la France.* J'appelle ainsi les forces combinées de l'homme, des animaux et de la nature, appliquées, en France, aux travaux de l'agriculture, des ateliers et du commerce. Ces forces ne sont pas stationnaires; elles croissent avec la prospérité des peuples, et diminuent avec leur décadence. J'ai tâché de mesurer, pour notre pays, non seulement leur grandeur actuelle, mais la vitesse de leur accroissement, vitesse qui doit régler nos espérances. »

Ainsi, M. Dupin ne nous montre encore que le frontispice d'un monument statistique auquel il travaille avec la diligence

et les soins dont il a déjà donné tant de preuves. Dans ce monument, la partie achevée nous apprendra ce que nous possédons et ce que nous sommes, mieux que nous ne l'avons su jusqu'à présent. Ce qui ne sera qu'indiqué ou projeté dirigera notre marche, soutiendra notre courage, en tenant exposé sous nos yeux ce que nous pouvons devenir, les moyens de prospérité publique et privée que nous sommes en état de créer sur notre sol, dès que nous le voudrons. L'ouvrage sera volumineux, car il doit l'être : ceux qui n'auront pas le tems de le lire voudront en prendre au moins connaissance, et s'approprier quelque partie de l'instruction qu'il renferme ; cette introduction leur en offre le moyen. Elle devrait être dans les mains de tout le monde, déposée dans tous les lieux où des lecteurs se rassemblent. Mais, comment pourrons-nous en donner une idée, et faire sentir combien elle mérite d'être méditée ? C'est un recueil de faits auxquels les nombres sont appliqués : l'auteur a pris pour épigraphe cette pensée de Platon : *Le monde est régi par les nombres.* Les faits et les calculs se tiennent, se coordonnent, se fortifient et s'éclairent mutuellement; les détacher les uns des autres, c'est faire disparaître l'enchaînement qui est le plus important de tous ces faits. Le raisonnement tire trop de forces de leur ensemble pour que l'on consente à lui ôter un seul de ses appuis : il faudrait donc insérer le tout, ce que la nature de notre recueil ne comporte point. Mais ces faits et ces chiffres donnent lieu à des observations d'un grand intérêt ; l'auteur en déduit des conséquences rigoureuses, et qui peuvent être regardées comme des prévisions, lorsqu'elles embrassent l'avenir. Quoiqu'il ne s'adresse qu'à la raison de ses lecteurs, et autant que cela est possible, suivant les formes des sciences exactes, la force des choses le contraint plusieurs fois à devenir éloquent. Dans ces momens où l'attention se repose, et laisse un peu de place au sentiment, on remarque des pensées fécondes, des résumés rapides, des tableaux animés. On peut en détacher quelques-uns sans nuire à l'ensemble, et ils suffiront pour inspirer le désir de les voir à leur place.

« Le gouvernement a créé l'enseignement administratif : c'est un bienfait national. On a permis qu'un savant conseiller d'état fît la première leçon de ce cours, il y a quatre ans, et qu'il en publiât le prospectus. Si l'on songe que l'autorité publique administre notre naissance, et notre vie, et notre mort ; qu'elle influe sur nos mariages, et s'immisce dans nos divorces ; qu'elle nous permet ou nous refuse, selon sa prudence indéfinie, de rester, ou d'aller et de venir d'une ville dans une

autre, et du royaume à l'étranger; qu'elle s'est déclarée maîtresse de la façade de nos propres maisons sur laquelle nous ne saurions empreindre, afficher la moindre lettre de l'alphabet sans sa permission; qu'elle s'est déclarée propriétaire des rues, des places, des chemins, des ponts et des bacs, des rivières, des côtes et des frontières; qu'elle interdit ou permet, comme il lui plaît, aux citoyens de se réunir chez eux pour une association quelconque: alors on comprendra qu'un cours de droit administratif serait, pour les administrateurs et pour les administrés, l'un des plus utiles enseignemens qui puissent être professés... »

« Ce qui caractérise les idées de la génération nouvelle, c'est le respect pour les droits, et la sympathie pour les besoins de nos forces productives et commerciales. Ce qui caractérise les idées de l'ancienne génération, c'est de concevoir peu d'estime et peu d'affection pour une immense partie de ces forces, point de respect pour le droit, et beaucoup d'aversion pour le libre exercice de ces mêmes forces. Des hommes profondément avisés veulent nous persuader que la lutte entre les deux générations a pour objet l'existence ou la destruction du culte chrétien, de la monarchie, de la dynastie, et même du ministère. C'est une erreur. Les destinées des forces productives et commerciales de la France, la liberté du travail et des pensées qui le dirigent, voilà le sujet de la lutte acharnée dont les combats, apparens ou secrets, se livrent sur tous les points de notre territoire, dans les campagnes, les hameaux, les bourgs et les cités, sur nos places, nos routes, nos rivières, nos canaux et nos ports, au sein des foyers domestiques, au pied des tribunaux, dans la Chambre des députés, dans la Chambre des pairs, au sein même de la cour; tels sont les champs de bataille... »

« Quand j'ai visité pour la première fois la Grande-Bretagne, le peuple, plein d'insolence et d'irritation, venait de couvrir de boue la voiture de S. A. R. le prince régent, ayant Castlereagh pour ministre. Aujourd'hui, le même souverain a reconquis l'amour de ses sujets: il est chéri, il est révéré, depuis qu'il a franchement accepté la marche nouvelle de son ministère, et suivi les progrès de civilisation réclamés par l'intérêt de son royaume. Voilà la révolution que j'ai vue de mes yeux; une révolution plus grande encore s'est opérée sur le continent européen. »

Nous sommes forcés de nous arrêter précisément aux pages les plus dignes d'être citées, et sur lesquelles on méditera le plus fortement. De ces méditations qu'un écrit aussi remar-

quable va provoquer partout, en France et chez les étrangers, on verra naître quelques opinions divergentes; sur plusieurs points, on ne sera pas du même avis que M. Dupin: mais, en tout ce qui est fondamental, ou seulement d'une importance majeure, la plus satisfaisante unanimité réunira tous les hommes instruits, toutes les âmes nobles et fortes, tout ce qui mérite quelque estime dans la génération ascendante et dans celle qui s'éteint. Les maux sont bien connus; les remèdes convenables sont indiqués, on ne doute point de leur efficacité: mais les médecins ne veulent pas les employer; leur intérêt (mal entendu) veut que nous restions malades. F.

152. — *Aperçus statistiques pour servir à la discussion du projet de loi sur la presse;* par un *jeune pair.* Paris, avril 1827. In-8°.

Le projet de loi sur la presse n'a été qu'une des nombreuses manifestations d'un système d'abrutissement de l'espèce humaine, dans lequel une faction odieuse voit avec raison la condition principale de son existence. Tant que cette faction joindra le pouvoir à l'envie de mal faire, rien de ce qui peut éclairer sa marche n'est à négliger: il est donc encore tems de citer l'aperçu qu'un jeune pair soumettait à ses nobles collègues, quelques instans avant que M. de Peyronnet vînt annoncer le retrait du projet de loi.

Le dépôt préventif de cinq jours, adopté par la Chambre des députés pour arrêter le débordement de petits formats *séditieux* dont nous sommes inondés, au dire des ministres, eût frappé:

	en 1825,	en 1826.
Ouvrages de théologie	586	945
de sciences et d'arts	1,971	2,364
de littérature	1,619	1,707
de jurisprudence	389	611
d'histoire	1,130	1,299
Total	5,695	6,926

On voit toute l'étendue du danger dont on voulait nous préserver. Il résulte du rapprochement de ces divers nombres, que, dans la classe même des formats suspects, pour cent ouvrages de chaque espèce, publiés en 1825, il s'en est publié, en 1826:

Ouvrages de théologie	161
de sciences et d'arts	119
de littérature	105
de jurisprudence	187
d'histoire	115

Ainsi, comme le remarque l'auteur, *plus la matière est sérieuse et morale, plus le chiffre de* 1826 *est fort comparativement au chiffre correspondant de* 1825. La marche de la presse périodique signale des faits analogues : on peut en juger par l'état des journaux qui paraissaient à Paris, au commencement des années

	1822	et 1827.
Matières religieuses	2	9
Journaux politiques quotidiens	11	12
Feuilles semi-périodiques politiques	5	5
Annonces, affiches, avis divers	2	12
Théâtres	5	9
Bibliographie	4	4
Commerce, industrie, finances	2	10
Jurisprudence	12	20
Matières administratives	6	7
Médecine	13	22
Musique	8	5
Mélanges (sciences, arts, littérature)	9	19
Education	2	6
Modes	2	3
Journaux militaires	1	3
Histoire	2	4
Sciences et arts	16	28
Total	102	178

Les ennemis de la liberté de la presse savent tout aussi bien que nous que *la littérature est l'expression de la société ;* mais c'est précisément cette tendance sérieuse des esprits qui les désole : le comte de M. a un trop bon esprit pour avoir la prétention de les convertir ; il s'adresse aux gens de bonne foi, pas à d'autres ; il a voulu leur donner une nouvelle raison de ne pas désespérer du siècle. Nous consignons avec plaisir le résumé de son travail dans un recueil où l'on cherche peut-être quelquefois l'appréciation comparative de la situation intellectuelle de la France et de celle des pays voisins. Il est bon que les étrangers sachent combien ils se tromperaient grossièrement s'ils jugeaient de notre pays d'après certains actes du ministère. J. J. B.

153. — * *Tableau géographique et statistique de la France.* Paris, 1827; Baudouin. Une feuille de 2 pieds 6 pouces sur 1 pied 10 pouces; prix, 1 fr. 80 c.

Au centre de ce tableau se trouve la carte enluminée de la France et d'une partie des états limitrophes : elle présente la division du royaume en départemens.

Le texte qui l'environne donne des notions sur la situation, les limites, l'étendue de la France, ainsi que sur ses monta-

gnes, ses cinq principaux fleuves et leurs affluens, sa navigation naturelle et artificielle. D'autres articles traitent des routes, du climat, de la population distribuée par religions et par langues, de la division politique des chefs-lieux de départemens et d'arrondissemens, des colléges électoraux, etc.

Sous le titre *Gouvernement*, on trouve : 1° la loi fondamentale de l'état; 2° deux résumés succints des lois et des ordonnances rendus depuis la promulgation de la Charte, et relatifs aux deux Chambres. L'article *Administration* donne l'indication des ministères et des conseils du roi, ainsi que l'organisation de l'état civil et des administrations des douanes, des forêts, des ponts-et-chaussées et des mines. L'organisation et la force des différens corps des armées de terre et de mer y sont également mentionnées, ainsi que l'accroissement progressif du personnel de l'armée de terre et des vaisseaux et frégates, depuis 1445 jusqu'en 1824.

D'autres articles font connoître : 1° la composition des états judiciaire et ecclésiastique; 2° l'instruction publique, et les principaux établissemens qui en dépendent, les monumens et les établissemens consacrés aux sciences; 3° les résultats extraits de la carte de M. Ch. Dupin, sur l'instruction primaire, l'industrie nationale, l'école polytechnique, l'académie des sciences; 4° les académies; 5° les établissemens communs à tout le royaume; 6° les ordres royaux; 7° l'industrie agricole, manufacturière, et leurs différens produits évalués en francs; les totaux des importations et des exportations pendant 1823, la balance en faveur de la France; enfin les recettes de l'État en 1818, 1819 et 1823, et les dépenses en 1824.

Quelques inexactitudes se sont glissées dans la rédaction de ce tableau. 1° Le sol forestier de la France est évalué à 7,072,000 hectares, tandis qu'il n'est que de 6,500,000 hectares (1), comme le rapport et la discussion sur le code forestier l'ont fait connaître aux Chambres. D'autres différences se font également remarquer quant aux autres évaluations par nature de propriété, dont l'ensemble forme la superficie totale de la France. 2° L'*École des Chartres*, qui est présentée comme établie spécialement à la Bibliothèque royale, n'existe plus depuis environ quatre ou cinq ans. Avant sa suppression,

---

(1) En nombre rond. L'évaluation réelle est de 6,521,470 hectares (*Mémorial forestier*. Herbin, 1824). On s'occupe d'un travail sur le sol forestier qui en donnera, autant que possible, la superficie mathématique.

elle était composée de deux sections, dont l'une était attachée à la Bibliothèque, et l'autre aux Archives du royaume. 3° Douanes... *les employés subalternes sont enrégimentés.* C'est une erreur : il n'existe point de régimens de douanes; les préposés sont répartis dans chaque direction par brigades, contrôles et inspections.

Quoique ce tableau contienne un grand nombre de documens utiles, il nous a paru qu'il eût été susceptible encore de présenter les renseignemens suivans, qui ont été omis : 1° la nomenclature des eaux minérales de la France, et leur nature chimique; 2° les marais salans et salins, sur lesquels certaines statistiques des préfets donnent des renseignemens précis; 3° les cinq préfectures maritimes, créées en 1826 par ordonnance royale; 4° la désignation des bonnes villes de France.

Quoi qu'il en soit de ces remarques, cet intéressant tableau sera apprécié par toutes les personnes jalouses de saisir, pour ainsi dire, d'un coup d'œil la généralité des détails qui font connaître l'inventaire de notre belle France, considérée sous tous ses aspects.

154. — * *Atlas géographique et statistique des départemens de la France.* Paris, 1826; Baudouin. Prix de chaque carte enluminée, 1 fr. 80 c. prise séparement, et 1 fr. 25 c. pour les souscripteurs à l'atlas entier (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 542).

Cet atlas, malgré des imperfections de détail, se continue avec un succès populaire, dû à son mode de publication, et à la médiocrité de son prix. Les dernières cartes publiées sont celles des départemens de *l'Ain*, de l'*Aisne*, des *Basses-Alpes*, de l'*Ardèche*, des *Ardennes*, de la *Charente*, du *Cher*, de la *Creuse*, de la *Dordogne*, d'*Eure-et-Loir*, du *Finistère*, du *Gard*, de *l'Oise*, du *Puy-de-Dôme*, des *Basses-Pyrénées*, de *Saône-et-Loire*, de *Seine-et-Marne*, de *Seine-et-Oise*, du *Tarn*, de *Tarn-et-Garonne*, de *Vaucluse*, de la *Haute-Vienne*, des *Vosges*. SUEUR-MERLIN.

155. — *Annuaire statistique administratif et commercial du département* D'EURE-ET-LOIR. Ire année. Chartres, 1827; Garnier-Allabre, libraire. In-12 de XXX et 210 p.; prix, 1 fr. 75 c.

Le département d'Eure-et-Loir est agricole et manufacturier : il renferme la plus grande partie de cette Beauce féconde que l'on nomme avec raison le *grenier de Paris*, et l'arrondissement de Dreux, célèbre par son active industrie, ses usines, ses draperies, ses filatures et ses papeteries. Placé au centre de la France, habité par une population nombreuse et éclairée, il mérite de fixer particulièrement l'attention. Ce n'est donc pas

sans étonnement que nous voyons l'Annuaire d'Eure-et-Loir dater de 1827 la 1re année de son existence, ou plutôt de sa reprise; la publication en ayant été interrompue depuis 1812. Cette interruption doit-elle être attribuée à l'indifférence de l'administration, ou bien à la gêne qu'on éprouve dans les départemens, lorsqu'il s'agit de faire imprimer tout autre chose que des annonces de ventes de biens, ou de coupes de bois? Nous ne saurions le dire. Quoi qu'il en soit, jetons un coup d'œil rapide sur cet Annuaire.

Nous avons remarqué avec plaisir que l'éditeur a cru devoir y faire entrer la charte constitutionnelle. Cette loi fondamentale ne saurait être trop souvent imprimée et trop répandue. La notice topographique qui suit est satisfaisante à beaucoup d'égards, mais laisse néanmoins encore quelque chose à désirer. Nous espérions y trouver des détails sur la manière dont les routes sont entretenues dans le département d'Eure-et-Loir, sur les plantations riveraines, sur les chemins vicinaux, et surtout sur cette route importante du Mans à Orléans qui fixe aujourd'hui l'attention des habitans de l'arrondissement qu'elle doit traverser, par les résultats avantageux qu'elle promet au commerce et à l'industrie. L'éditeur aurait pu prendre pour modèle l'excellent Annuaire qui se publiait autrefois dans le département de Loir-et-Cher, et qui a long-tems joui de la réputation d'être l'ouvrage le plus parfait en ce genre. Le département d'Eure-et-Loir, compris dans la juridiction de la Cour royale de Paris, dans la 1re division militaire, et suffragant de l'archevêché de Paris, a des rapports fréquens avec la capitale, et son Annuaire doit se grossir d'un grand nombre de documens étrangers au département; mais nous devons rendre cette justice à l'éditeur, qu'il s'est montré parcimonieux à cet égard.

Nous avons vainement cherché dans cet Annuaire les tableaux du mouvement de la population, des mariages, des naissances et des décès, qui se rencontrent ordinairement dans ces sortes d'ouvrages, et qui servent à établir des règles pour la statistique générale de la France. Nous aurions désiré connaître aussi le terme moyen des mercuriales depuis un certain nombre d'années, qui pût servir à des évaluations d'autant plus exactes que Chartres est, pour ainsi dire, le centre de la culture des céréales; et que les prix de son marché ont une influence marquée à plus de trente lieues à la ronde. Espérons que l'éditeur réparera ces omissions dans le travail qu'il promet pour 1828, et qu'il entrera dans des détails plus circonstanciés sur le chapitre important de l'instruction publique qu'il a trop négligé. Il nous est pénible de ne voir qu'une seule école

d'enseignement mutuel à Dreux pour tout le département, tandis que les frères de la doctrine chrétienne se trouvent répandus dans les quatre arrondissemens de Chartres, de Châteaudun, de Dreux et de Nogent-le-Rotrou. Nous terminerons en invitant l'éditeur à faire entrer dans ses souvenirs historiques de l'an prochain la mention du monument du général Marceau, l'un des guerriers dont s'honore la France et dont le département d'Eure-et-Loir doit particulièrement conserver et célébrer la mémoire. OE.

156. — * *Statistique de l'arrondissement de Falaise, etc.* — 2e livraison. Falaise, 1827; Brée aîné. Paris, Treuttel et Wurtz. In-8°; prix du cahier, 3 fr. (V. pour le titre détaillé, t. XXXIII, p. 215, l'annonce du 1er cahier).

Cette seconde livraison contient la fin de l'histoire de Falaise (jusqu'à la nomination du député de l'arrondissement, en 1814, dernier événement consigné ici par notre historien), et le commencement de la statistique. Nous avons tâché, dans notre premier article, d'apprécier cet ouvrage, autant que le permettait le fragment qui avait déjà paru; il est continué dans les mêmes principes, et nous ne pourrions que répéter ce que nous avons dit. L'auteur passe rapidement sur les tems de la révolution, précaution sage dans l'historien d'une petite ville, qui ne se trouve mêlée à aucun événement de quelque importance, et dont les petites querelles de l'époque, fort indifférentes à la postérité, ne serviraient aujourd'hui qu'à réveiller ou à faire naître des inimitiés particulières.—L'histoire de Falaise ne peut guère intéresser que les habitans de cette ville. Il n'en sera pas de même de la statistique de l'arrondissement. La statistique est une science encore jeune en France; elle a besoin de matériaux, et les publications qui ne se rapportent qu'à des contrées un peu circonscrites sont encore d'un intérêt général; car elles forment des parties essentielles d'un ensemble, ce sont les élémens nécessaires de la science. La portion de statistique insérée dans cette publication ne contient que le commencement de la topographie de la ville, et la description des divers quartiers; la suite nous offrira des renseignemens sur le commerce, l'industrie et les autres branches de la science. M. A.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

157. — *Époques de l'Église de Lyon :* fragment de l'histoire de l'Église de Jésus-Christ. Lyon, 1826; Paris, Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. In-8° de 187 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage, imprimé à Lyon, renferme des documens

historiques très-curieux; il est une des tristes singularités caractérisques de l'époque où nous vivons. Qui l'imaginerait! cet écrit ne peut avoir pour but que de préparer les fidèles protestans au courage du martyre.

Au surplus, ce livre est loin d'être inutile à la connaissance de l'esprit et du cœur humain. Parcourez-le avec soin; vous sentirez quelle est la force des convictions religieuses. Par l'esprit qui en pénètre toutes les pages, vous jugerez que, si les protestans étaient encore persécutés, leur nombre s'accroîtrait sans mesure; l'admirable fécondité du sang des martyrs déploierait encore une fois sa puissance. Nous engageons l'auteur, quelque bien intentionné que nous le jugions, de s'abstenir de certaines locutions injurieuses qui ne sont ni de bon goût, ni de notre tems. Il est très-louable de tenir à son culte; mais il ne faut pas, en blâmant celui d'autrui, nommer Rome : *La grande prostituée qui s'enivre du sang des saints et des martyrs de Jésus-Christ.* (Voy. page 40.)

158. — *Procès du ministre* Bost. Paris, 1826; Servier. In-8° de 292 pages; prix, 3 fr.

La lecture des deux plaidoyers prononcés, l'un devant le tribunal correctionnel, l'autre devant la Cour suprême de Genève, donnent peut-être une idée assez exacte de la disposition des esprits d'une grande partie des citoyens de cette ville. C'est bien encore la même Genève que l'on a comparée à un petit vase où fermentent les tempêtes de la controverse religieuse; c'est le même style, la même animosité, les mêmes injures, exprimées en paroles tirées de l'Écriture, et la même acrimonie en parlant de charité.

Le 4 juin, le ministre Bost fut appelé en calomnie devant le tribunal de première instance, pour avoir accusé la compagnie des pasteurs de Genève de falsifier sourdement l'Évangile, et de conduire les fidèles à un état de dégradation. L'accusé se défendit avec courage, et ne rétracta aucune de ces inculpations. Après l'avoir entendu, le tribunal prononça que, dans son fait, il n'y avait point délit de calomnie, parce que les inculpations étaient dirigées contre le clergé en général, et non contre un ou plusieurs individus, et qu'elles ne portaient point sur des faits précis.

Le ministère public ayant appelé de ce jugement devant la cour suprême, M. Bost soutint son accusation avec le même courage et la même persévérance. Il survint un jugement portant que, de sa part, *il n'y avait point action et calomnie;* mais qu'il était coupable d'injures graves et de paroles outrageantes, et qu'il était condamné, en conséquence, à une amende

de mille florins. Le public, qui avait pris un vif intérêt à ces débats, accompagna le jugement de quelques huées.

159. — *Lettre à* M. *P.-A.* Stapfer, *sur le système de Kant*, et sur le *problème de l'esprit humain*, par le baron Massias. « Newton était un trop grand philosophe pour ne point sentir que la métaphysique est la base de nos connaissances, et qu'il faut chercher dans elle des notions nettes et exactes de tout. » (D'Alembert, *Encyclopéd.*, *Disc. préliminaire.*) Paris, 1827; F. Didot. In-8°; prix, 1 fr.

Cette lettre est une réponse aux deux articles de M. Stapfer, relatifs au *problème de l'esprit humain*, et insérés dans la *Revue Encyclopédique* (voy. t. xxxiii, p. 87 et p. 414). L'auteur de cette lettre, en écartant tout ce qui est accessoire et personnel, pose les questions philosophiques les plus élevées qui puissent occuper l'esprit humain, et il montre comment, d'un côté, elles sont résolues dans le système de Kant; et, de l'autre, dans son propre système, laissant le choix au lecteur.

Kant, faisant naître tous les phénomènes du monde extérieur de l'activité de notre moi, détruit ou laisse dans le doute l'existence de l'univers, dont M. Massias admet pleinement la réalité, et dont, suivant lui, nous sommes portion intégrante, soumis à ses lois dans notre organisation et notre pensée, et n'en étant indépendans que dans nos déterminations morales.

L'existence de la matière, et des sens par conséquent, étant pour le philosophe de Kœnigsberg une chose problématique, il n'a pu se former des idées exactes de la sensibilité. Pour M. Massias, elle est un fait primitif, aussi évident qu'inexplicable : il la considère comme le rapport de l'esprit à la matière, la faculté de percevoir l'effet des mouvemens organiques.

Même divergence d'opinion pour le tems et l'espace : Kant les regarde comme ayant une existence propre, une sorte de réalité; tandis que M. Massias n'y voit que deux abstractions de notre esprit donnant à l'étendue et à la durée une extension indéfinie. Tout corps, dit-il, porte avec soi son *lieu*, son espace : tout ce qui a commencé *dure*; en créant des corps, Dieu n'a besoin de créer ni le tems, ni l'espace.

Les notions universelles, antérieures à toute expérience, sont l'idée fondamentale de la *philosophie critique*. Ce sont ces notions empreintes originairement dans nos facultés qui, suivant Kant, modifient la nature et lui imposent leurs lois. L'auteur du *Problème de l'esprit humain* dit qu'à la vérité ces notions ne sont pas données par l'expérience, mais qu'elles viennent nécessairement avec elle. Il est indispensable, d'après

lui, que les facultés des individus qui composent le genre humain étant semblables ainsi que leur objet et leurs relations, les notions qu'elles produisent soient aussi semblables; une même cause produit toujours un même effet. Éclaircissons ceci par un exemple. *La ligne droite est le plus court chemin entre deux points.* Kant prétent que *le plus court chemin* est une idée antérieure à toute expérience, et qu'en appliquant cet attribut, *ligne droite*, nous faisons ce qu'il appelle un *jugement synthétique à priori*, dans lequel entre un élément qui ne peut être fourni par rien d'extérieur. M. Massias dit que *plus court chemin* est manifestement donné avec *ligne droite ;* que ligne droite et plus court chemin sont deux idées réciproquement conversibles, et qu'on ne peut avoir l'une sans avoir l'autre, nos facultés ayant été constituées de manière à percevoir dans les objets ce qui a été mis dans ces objets. Dans l'exemple présent, elles perçoivent que la ligne droite est la plus courte, comme elle l'est effectivement. Si l'on s'imaginait que ces discussions sont de vaines subtilités, indignes d'occuper les bons esprits, on serait dans l'erreur; de l'opinion qu'on adopte à cet égard, dépend la solution des questions les plus importantes.

La question suivante est d'un intérêt encore supérieur, puisque d'elle dépend toute philosophie. Niez-vous avec Hume, qui, à cette occasion, s'est plu à déployer toute la subtilité et toutes les ressources de son esprit et de son talent, niez-vous la liaison de la cause et de l'effet, ce qu'on nomme *loi de causalité*. Dès lors, plus de Dieu, plus de logique; vous tombez dans un scepticisme absolu. M. Stapfer convient que le système de Kant ne suffit pas pour réfuter les objections de Hume. Dans la philosophie de M. Massias, l'union de l'effet et de la cause résulte nécessairement de l'*analogie universelle*, analogie qu'il croit susceptible de démonstration, et sans laquelle on ne peut concevoir l'existence coordonnée des êtres. Il prétend, en outre, que cette liaison nous est prouvée par l'action même de notre constitution physique et morale, et que, dans toute pensée, dans tout acte de volonté, on ne peut concevoir la cause séparée de l'effet et du moyen. « La girouette animée de Bayle, désirant rester en repos, et tournant malgré elle à tous les vents, ne peut s'empêcher de croire aux causes autres qu'elle qui la maîtrisent. La même girouette, s'obstinant à vouloir aller à droite, tandis qu'elle est emportée à gauche, a la conscience de son action sur sa propre volonté en opposition avec les causes extérieures. Ces deux sortes de causes lui sont psychologiquement prouvées par l'expérience de son sens intime. Dans le premier cas, elle sent que les forces externes agissent

en dépit de sa volonté; dans le second, elle sait que sa volonté agit en sens contraire des forces externes. »

Au reste, autant M. Stapfer a mis de bienveillance et d'urbanité dans ses observations sur la philosophie de M. Massias, autant celui-ci a mis de déférence et de gratitude dans sa réponse à son honorable critique. N.

160. — * *L'Observateur au* XIXe *siècle;* par SAINT-PROSPER. *Quatrième édition.* T. III, deuxième et dernière partie. Paris, 1827; N. Pichard. In-12 de VIII-181 pages; prix, 3 fr.

Nous avons annoncé (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 466-468) la première partie de ce volume, contenant trois chapitres consacrés aux *gens de lettres*, aux *coteries* et au *peuple*. L'auteur n'a pas perdu de tems pour en publier la suite, et peut-être même lui reprocherions-nous de s'être un peu trop hâté, s'il n'avait cru trouver une excuse suffisante dans la proposition d'une loi qui menaçait toute indépendance littéraire. Quels n'auraient pas été les tristes résultats de l'adoption d'une pareille loi, dirigée en apparence contre d'obscurs pamphlétaires, si des philosophes, des penseurs, des moralistes enfin aussi estimables que M. Saint-Prosper, s'étaient vus réduits à la craindre? Peut-on croire cependant que des considérations sur l'*honneur*, le *goût*, la *grâce*, la *finesse* et l'*habileté*, fussent de nature à effaroucher nos modernes Sully? et ne sont-ils pas en fonds pour en apprendre beaucoup sur toutes ces matières à nos plus savans observateurs? Il est vrai qu'à ces cinq nouveaux chapitres, l'auteur en a joint six autres, sur les *conspirations*, la *majorité*, la *liberté*, la *volonté*, l'*homme au* XIXe *siècle*, et l'*état du monde en* 1827; or, voilà des choses sur lesquelles ces messieurs en savent peut-être moins, mais qu'il doit nous être défendu d'aborder, à nous autres gens de lettres, qu'elles intéressent cependant d'une manière assez directe. Nos hommes d'état approuveront-ils cette distinction admise par l'auteur que « chez les nations modernes, les masses qui souffrent *se révoltent*, et les classes qui depuis long-tems nagent dans tous les genres d'abondance *conspirent?* » Aimeront-ils mieux celle-ci : « Les Français ont deux espèces de *majorité;* l'une est la faculté de se permettre de très-bonne heure toutes les sottises qu'ils peuvent inventer; l'autre le privilège accordé à quelques-uns de refaire, comme membres d'une assemblée délibérante, la fortune que leur première majorité a tant soit peu compromise? » Peut-être conviendront-ils « qu'il existe une contradiction entre notre charte politique, *toute de liberté*, et nos lois administratives, *toutes de tyrannie;* » mais peut-être aussi ont-ils trouvé d'autres moyens que les nôtres pour faire cesser cette contra-

diction; peut-être nous forceront-ils un jour à reconnaître que « tout peuple qui détruit la *liberté* chez un autre la sape chez lui. » Ne seront-ils pas tentés de sourire de pitié, en entendant l'auteur conseiller au pouvoir « d'éclairer la *volonté générale*, au lieu de chercher à l'étouffer » et dire aux *hommes du* XIXe *siècle :* « Soyons pleins de foi, mais de cette foi haute et désintéressée, qui ne croit qu'à ce qui ne rapporte pas; nos devoirs sont-ils en présence de nos intérêts, courons si vite aux uns que nous en oublions les autres? » Sans doute, une morale aussi pure ne leur paraîtra pas bien contagieuse; mais au moins devraient-ils se contenter de traiter de niais politiques ceux qui regardent comme un devoir de répandre et de suivre eux-mêmes ses inspirations, et devraient-ils laisser vivre dans l'impénitence finale ceux qui se proposent plutôt l'*honneur* que *les honneurs* pour but de leurs efforts et de leurs travaux.

Aussi M. Saint-Prosper n'ambitionne-t-il pas absolument le suffrage de nos hommes d'état. « L'écrivain, dit-il, qui se circonscrit dans la faveur du moment n'a pas la conscience de sa mission; il vise au succès plutôt qu'à la vérité : au contraire, il faut écrire maintenant avec la certitude de n'être lu que plus tard. » Et, de fait, nos hommes d'état et leurs projets désastreux passeront (1); mais, l'*honneur* et l'*indépendance* nationale sortiront victorieux de cette dernière lutte, et des *honneurs publics* seront dus aux écrivains qui auront combattu pour cette noble et sainte cause. *E.* Héreau.

161. — *Traité de l'arbitrage en matière civile et commerciale;* par M. Mongalvy, avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation. Paris, 1827; Ambroise Dupont. In-12 de III et 279 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Les dispositions de nos lois sur l'*arbitrage* sont de celles qui méritent le mieux et qui ont aussi le plus besoin d'être développées. Ce n'est pas qu'il faille faire un crime au législateur de leur brièveté et de leur insuffisance; il s'en est référé sur presque tous les points aux règles générales observées dans les tribunaux. Mais ces règles peuvent être ignorées de beaucoup de personnes, pour lesquelles un traité spécial et complet devient dès-lors d'une incontestable utilité. Nous n'avons guère que des éloges à donner à celui que nous annonçons. La doc-

---

(1) Cet article, écrit quelques jours avant le retrait du projet de loi sur la presse, n'a pu être imprimé plus tôt, vu l'abondance des matériaux pour cette partie de notre *Bulletin bibliographique.*

N. D. R.

trine de l'auteur est saine; son style clair, élégant et précis. Il joint, de plus, partout les conseils aux préceptes. Seulement nous pensons qu'il eût pu changer quelque chose à sa marche; que le titre du compromis, par exemple, eut dû suivre celui de l'arbitrage en général, et qu'il eût fallu d'abord indiquer quelles personnes peuvent compromettre, et sur quoi; que le titre du tiers-arbitre eût dû être fondu dans celui des arbitres en général; les mêmes conditions de capacité, de récusation, de prise à partie, etc., leur étant communes. Mais cette disposition ne nuit que fort peu à la clarté de l'ensemble. La théorie des preuves aurait pu aussi être plus complète. Je ne me livre, du reste, à ces critiques que pour donner plus de poids à ce que j'ai avancé de favorable à cet ouvrage, qui peut, dans tout ce qu'il contient, être consulté avec confiance. J'engage l'auteur, si, comme je l'espère, il en fait un jour une publication nouvelle, à y joindre quelques formules de procès-verbaux et de compromis.

162. — *Code de la Chasse*, par M. *J.* Houel, avocat à la Cour royale de Rouen. Paris, 1825; Ponthieu. In-32 de 123 p., plus la table et la préface; prix, 1 fr. 25 c.

Réunir dans un si petit volume toutes les dispositions de nos lois et de nos règlemens sur la chasse et le droit de port d'armes, est une heureuse application de ce format maudit, mais commode. L'exécution matérielle fait honneur aux presses de M. Baudry, imprimeur à Rouen. B. L., *avocat.*

163. — *Considérations sur la Garde nationale*, par M. *Alexandre* Lameth. — Extrait de *la Minerve française*, (t. vii, p. 249; 1819.) Paris, 1827; Dupont; Ponthieu. In-8° de 26 p.; prix, 60 c.

L'espèce de coup d'état qui a frappé la garde nationale, et qui a détruit en un instant cette belle et salutaire institution, a donné l'idée de réimprimer cet opuscule. L'auteur explique, dans un avertissement, le motif de cette réimpression, à laquelle les circonstances actuelles donnent un triste à-propos. M. Lameth cherche dans les tems les plus reculés l'origine de ces gardes bourgeoises qui ont surtout fleuri dans les pays où florissait la liberté. Il nous les montre, naissant avant l'ère chrétienne, survivant aux violences de la conquête, lorsque les Romains respectaient les droits des municipes, chez les peuples vaincus. Bientôt les cités, sortant de la barbarie par l'affranchissement des communes, réclament le droit de se garder elles-mêmes; et plusieurs d'entre elles ont conservé jusqu'en 1789 le privilége de ne recevoir aucune troupe dans leurs murs. Cette époque fut celle de la régénération de la garde civique; mais on ne tarda pas à dénaturer cette institution, en l'assimilant,

autant que possible, à la troupe de ligne; tandis que la garde nationale, « qui n'est autre chose que la nation entière, moins les vieillards, les prolétaires et les individus en état de domesticité, » ne doit dépendre que de l'autorité civile. La garde nationale, comme l'entend M. Lameth, est la réunion des citoyens valides qui ont moins de soixante ans. D'après un relevé exact présenté à l'Assemblée constituante en 1790, le nombre des gardes nationales montait à 2,950,000, et la population a augmenté, depuis, d'un sixième. Notre auteur voudrait que cette grande masse des citoyens valides reçût une organisation tout-à-fait urbaine; il pense que « le principe fondamental de l'existence d'une garde nationale, si l'on veut que sa force ne puisse pas être dirigée contre la liberté, doit être qu'elle ne forme pas un corps dans la nation, pas même dans un département, dans une sous-préfecture, ni dans un canton. » Toutefois, il ajoute que dans les grandes villes, et particulièrement à Paris, la garde nationale aurait besoin d'une organisation particulière; mais que, dans tous les cas, elle doit être uniquement soumise à l'autorité municipale. Cet opuscule est l'ouvrage d'un publiciste éclairé, d'un excellent citoyen, et l'on reconnaît, dans l'expérience qu'il décèle, comme dans les sentimens qui y sont exprimés, l'un des plus anciens et des plus fidèles défenseurs de notre liberté constitutionnelle. M. A.

164. — *Observations sur les observations de M. le colonel marquis* DE CARRION-NISAS, *relatives à l'ouvrage intitulé:* de l'Esprit militaire en France. Paris, 1827; imprimerie de Tastu, rue de Vaugirard, n° 36. In-8° d'une feuille.

Lorsque nous avons rendu compte de l'écrit de M. le lieutenant-général LAMARQUE (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 171), nous avons fait quelques objections. En annonçant les *observations* de M. de Carrion-Nisas sur le même écrit (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 788), nous avons aussi manifesté quelques opinions opposées à celles de cet ingénieux écrivain. La réplique de M. le général Lamarque donne lieu de penser que la lice sera long-tems occupée par les deux champions. Égaux en force et en courage, également inaccessibles à la peur et soutenus par l'espoir de vaincre, ni l'un ni l'autre ne voudra que le combat demeure indécis. Que ferons-nous donc, nous simples spectateurs, désintéressés dans ces débats, et convaincus de leur stérilité pour tout ce qui tend aux améliorations les plus désirables? L'*esprit militaire* que l'un porte sur sa bannière est l'*esprit de profession*, et ne peut se fortifier qu'aux dépens de l'esprit public. L'autre champion est le défenseur de l'*esprit de caste*, autre mauvais génie qui n'exerce que trop de pouvoir sur nos

institutions. Que pouvons-nous donc souhaiter, sinon que le général porte des coups mortels aux raisonnemens du colonel, et que celui-ci obtienne le même triomphe sur les raisonnemens du général? Nous exprimerons pourtant un vœu plus convenable, dans les circonstances actuelles: que la voix de la patrie soit entendue de tous ses enfans. Un voile de douleur l'enveloppe; le présent lui est odieux, et l'avenir l'épouvante: si les maux dont elle est accablée s'aggravaient encore, elle ne vivrait plus que dans nos souvenirs et nos regrets. S'il n'est question que de l'art militaire, ou même de l'esprit militaire en général, ou d'applications à d'autres pays que le nôtre, nous écouterons, et nous discuterons de sang froid : mais, dès qu'on parlera de la France, nous demanderons que l'on s'occupe avant tout de ses besoins les plus urgens, et que tout le reste soit ajourné jusqu'à ce que ses blessures les plus profondes soient cicatrisées. La *question de sa vie ou de sa mort* n'est pas dans l'armée, mais dans la *constitution* de l'État, dont l'armée doit recevoir sa forme, son caractère, son *esprit*. Notre manière de procéder tient peut-être à notre caractère; mais elle ne fait pas honneur à notre raison. Chacun de nous travaille avec zèle au grand édifice social, perfectionne selon ses idées et ses goûts la petite partie dont il s'est chargé, apporte son chef-d'œuvre et fait tous ses efforts pour le mettre en place, sans examiner s'il convient à l'ensemble, et si la construction est assez avancée pour le recevoir, assez solide pour en supporter le poids. Appliquons-nous à mettre plus d'ordre dans nos idées et notre conduite; et quant à présent, ne pensons point à des réformes d'organisation militaire, avant que nos institutions fondamentales soient affermies. F.

165. — * *Compte rendu au Conseil général des hospices et hôpitaux civils de Paris, sur le service des aliénés traités dans les hospices de la vieillesse* (hommes et femmes) pendant les années 1822, 1823 et 1824; par *le membre* de la commission administrative spécialement chargé des hospices. Paris, 1827; Mme Huzard. In-4°. (Ne se vend pas.)

Nous avons rendu compte, en 1823 (voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 287-294), du rapport fait au Conseil général d'administration des hospices de Paris, sur le service des aliénés traités dans les établissemens dépendans de cette administration, par le membre de la commission administrative chargé des hospices, M. Desportes. Nous avons indiqué succinctement les immenses améliorations introduites dans ce service, depuis 1801 jusques en 1821, et nous avons signalé quelques détails statistiques sur le nombre et la classification des insensés en-

tretenus dans les hospices de Paris à cette dernière époque. M. Desportes a continué son important travail, et le conseil général des hospices a fait imprimer, sous le titre qui est en tête de cet article, le compte qu'il lui a rendu du mouvement de cette classe d'infortunés, pendant les années 1822, 1823 et 1824, et des améliorations faites dans leur service, pendant ces trois années. Quelques faits, tirés de ce nouveau rapport, nous paraissent devoir intéresser nos lecteurs.

		hommes.	femmes.
Le nombre des aliénés existans dans les hospices de Paris le 1er janvier 1822 était de		764	1726
Il en a été admis, dans le cours des trois années.	1095	1412	
Il en est sorti par décès, guérison ou autrement.	1029	66	120
		1292	
	66	120	
Il en restait le 31 décembre 1824.		830	1846

La proportion de la mortalité, calculée sur le nombre des décès, comparativement au nombre des aliénés existans au 1er janvier, réuni aux entrées effectives dans le cours de l'année, a été,

	pour les hommes,	pour les femm.
En 1822, de 1 sur 6 —	89	10 — 87
En 1823, de 1 sur 6 —	69	10 —
En 1824, de 1 sur 8 —	32	11 — 73
Terme moyen, 1 sur 7 —	24	10 — 82

La mortalité des hommes a donc été, terme moyen pour les trois années, plus forte de 2-58 que celle des femmes.

Un tableau, sous le n° 8, indique la classification, par âge, des aliénés admis durant les trois années; il en résulte que les périodes de 20 à 29 ans, de 30 à 39, et de 40 à 49, sont celles qui offrent le plus grand nombre d'admissions.

Sur les 2,507 aliénés admis dans les trois années,

	1485 étaient présumés curables,	et 1022 incurables.
Il en a été guéri	689	et 175
Ce qui donne le terme moyen de	1 sur 2,16	et 1 sur 5,84
	Terme moyen pour la totalité,	1 sur 2,90

En réunissant toutefois, ce qui serait plus exact, au nombre des aliénés admis dans les trois années le nombre de ceux qui existaient dans les hospices, le 1er janvier 1822, la proportion des guérisons ne serait plus que de 1 sur 5-78. La proportion des guérisons dans les deux sexes est à très-peu de chose près la même.

Le tableau n° 9 fait connaître les différentes professions des aliénés admis. Pour tirer de ce tableau des inductions utiles,

il faudrait connaître les rapports du nombre des individus qui exercent chaque profession. Sous les n°s 12 et 13 sont compris les tableaux qui indiquent les causes présumées de l'aliénation des individus admis. Nous avons déjà fait remarquer, dans notre précédent article, que, pour un grand nombre d'individus, cette classification est très-hypothétique. Pour pouvoir d'ailleurs établir quelque rapprochement, relativement aux causes d'aliénation entre les deux sexes, il faudrait que les médecins des deux hospices, destinés, l'un aux hommes, et l'autre aux femmes, adoptassent une classification analogue, ce qui n'a pas été fait. Ainsi, M. le Dr Esquirol a indiqué, pour un grand nombre de femmes, l'aliénation comme *héréditaire;* et M. le Dr Pariset n'a pas même admis *l'hérédité* comme cause d'aliénation pour les hommes, quoique certainement elle ait dû agir sur un nombre d'entre eux plus ou moins grand. On peut, toutefois, malgré les imperfections de ces tableaux et les inexactitudes qui s'y peuvent trouver, en tirer des conclusions importantes sur les funestes effets des excès et des passions. Le nombre des aliénations causées par l'abus du vin et des liqueurs fortes est d'un 9e pour les hommes, et de près d'un 20e pour les femmes, sur le nombre total des admissions.

La guérison de l'aliénation devient plus incertaine et plus difficile à mesure que la maladie est plus ancienne. Ainsi, sur 864 aliénés renvoyés guéris, 745 l'ont été dans la première année de leur admission; 67 dans la seconde; 31 dans la troisième; 8 dans la quatrième; 8 dans la cinquième; 3 dans la sixième, et 2 seulement dans la septième. La moyenne proportionnelle de l'âge de tous les aliénés décédés dans le cours de 1822, 1823 et 1824, a été de 52 ans et 2 mois.

Pendant le cours des trois années auxquelles se rattachent les tableaux dont nous venons de présenter les principaux résultats, plusieurs améliorations ont encore été apportées dans le service des aliénés confiés aux soins de l'administration des hospices de Paris. Le nombre des servans et le mobilier ont été augmentés; de nouvelles baignoires ont été établies; divers bâtimens ont été réparés, et quelques constructions nouvelles ont accru le nombre des places et donné plus d'aisance pour le classement des insensés. D'autres améliorations plus importantes sont encore projetées. Mais on ne parviendra jamais, dans des établissemens anciens, où l'on est gêné par le défaut d'emplacement et par la disposition actuelle des bâtimens, à mettre à profit, pour la classification et le traitement des aliénés, les précieuses lumières qu'ont procurées les recherches de nos savans et une expérience de vingt années; et M. Des

PORTES, après avoir indiqué les résultats que présentent les divers tableaux qu'il a rédigés, termine son rapport en insistant de nouveau sur l'utilité de former près de Paris, pour les insensés, un nouvel hôpital qui, créé d'un seul jet, puisse servir de modèle aux départemens, et même à l'Europe. Nous désirons vivement que ses vœux soient accueillis. En attendant, le rapport que nous venons d'analyser est une nouvelle preuve du zèle constant avec lequel M. Desportes consacre ses soins à l'administration qui lui est confiée, et nous souhaitons qu'il continue à recueillir et à publier des documens qui, en fournissant des données statistiques intéressantes, peuvent être d'une grande utilité pour le soulagement d'une classe de malheureux qui mérite toute notre pitié. *Édouard* LAFFON DE LADÉBAT.

166. — * *Considérations sur la Russie, l'Autriche et la Prusse, et sur les rapports de ces trois puissances avec la France et les autres états de l'Europe ;* par M. *J.* AUBERNON, ex-préfet. *Seconde édition.* Paris, mars 1827; Ponthieu. In-8° de 189 pages; prix, 4 fr.

Ce n'est pas la fortune qui gouverne les événemens politiques : ils ont, comme les phénomènes physiques, leurs causes, leur filiation, leur connexité ; ils mûrissent dans l'ombre, ils se préparent insensiblement, pour éclater à la première occasion favorable. Le véritable observateur ne s'occupe pas tant des circonstances qui surviennent que des causes qui les ont produites. Il pense moins à l'état actuel des choses qu'aux influences progressives qui doivent exercer leur action sur l'avenir. Dans cet ouvrage, l'un des plus remarquables qui aient été publiés depuis quelques années sur la haute politique, M. AUBERNON, analysant avec une grande sagacité et des connaissances positives étendues la situation actuelle de l'Europe, cherche à reconnaître le rôle qu'y joue la France, et le rôle plus glorieux que ses forces morales et matérielles mieux dirigées l'appellent naturellement à remplir. Il trouve que, depuis douze ans, elle est soumise à ce qu'il appelle la politique de surveillance et de garantie des trois grandes puissances du Nord, politique suivie avec constance depuis le premier partage de la Pologne, opéré à leur profit en 1772, et qu'elles appliquent encore aujourd'hui sur tout le continent. Il prend à son origine, vers le milieu du XVIIIe siècle, et observe dans ses développemens successifs jusqu'à nos jours cette politique toute moderne dont le but est de démembrer et de détruire les états faibles, selon les simples convenances géographiques des états forts; et, pour étayer ses principes par des faits, il établit, dans trois chapitres qu'on ne saurait assez méditer, la direction

politique de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, en exposant les nécessités qui les dominent et en montrant l'esprit de suite qui a présidé a leurs continuels agrandissemens.

Commençant par la dernière, il est d'abord frappé de l'hétérogénéité des peuples qui la composent, et parmi lesquels ceux qu'elle a le plus récemment ajoutés à ses anciennes possessions lui sont peu affectionnés. Différant de climat, de mœurs, d'origine, séparés par de hautes montagnes, placés à de grandes distances, ils ne peuvent avoir ni les mêmes besoins à satisfaire, ni les mêmes intérêts à défendre. Soumise à l'influence souveraine de la haute aristocratie qui dirige la chancellerie de l'empire, l'Autriche n'en contient pas moins des principes de démocratie, presque inaperçus dans la Hongrie et la Gallicie, déjà considérables dans ses provinces allemandes et prédominant dans la Lombardie. Le tiers-état de la partie centrale de la monarchie commence à se pénétrer des idées constitutionnelles qui fermentent dans tout le reste de l'Allemagne ; mais ses dispositions à cet égard se ressentent de la douceur d'un gouvernement ami de l'ordre et de l'économie. L'auteur peint les hésitations et les perplexités de sa diplomatie, luttant à la fois contre la civilisation qu'elle veut arrêter dans son cours et contre la puissance russe qui la déborde de toutes parts. En étudiant les élémens de sa population, il y voit treize millions de Slaves, parlant la même langue que le peuple russe, issus de la même origine, et disposés, à ce qu'il croit, à se réunir à leurs anciens frères. Ici nous croyons devoir combattre ses assertions. Peut-être est-il vrai de dire que les deux millions de Slaves schismatiques répandus dans la Hongrie, qui reconnaissent le tzar pour leur souverain dans l'ordre spirituel, seraient disposés à passer sous sa domination; il est probable aussi que les Slaves polonais de la Gallicie changeraient de maîtres sans répugnance; mais, à coup sûr, les Slaves des bords de l'Adriatique, ceux des autres provinces de la monarchie, n'ont, quoi qu'il en dise, ni les mœurs, ni les goûts russes. M. Aubernon, dans tout le cours de son livre, nous semble accorder à l'identité de race une influence fort exagérée. Il en est des peuples comme des hommes : quoique sortis de la même souche, ils perdent, après quelques générations, les sentimens de famille, et deviennent étrangers les uns aux autres, souvent même ennemis.

Passant à la Prusse, il nous représente l'esprit de cette nation créé par Frédéric II, qui lui communiqua simultanément deux impulsions contraires : celle de la guerre, source de sa grandeur et mobile unique de sa politique ; celle des lumières,

à laquelle elle doit de marcher à la tête de l'Allemagne protestante, circonstance favorable qui l'a établie la rivale de l'Autriche dans le protectorat de la confédération germanique. De là ressortent les embarras de la fausse position dans laquelle cette double direction la place. D'une part, elle veut conquérir pour arrondir son territoire disséminé sur un trop grand espace et pour acquérir le rang véritable de grande puissance que son ambition et son activité, jointes à l'alliance de la Russie, lui ont fait obtenir accidentellement; mais elle ne peut s'agrandir qu'aux dépens des petits états dont elle affecte de se montrer la protectrice. D'un autre côté, elle favorise l'instruction et le développement des lumières; mais elle désire avant tout rester fidèle au système politique russe qui est le triomphe de la force physique sur la civilisation. Tout ce chapitre, comme le précédent, est rempli de faits curieux, de vues neuves et justes. Nous sommes cependant étonnés qu'après avoir saisi avec tant de discernement les principes de force et de faiblesse que recèle cette puissance, l'auteur n'ait pas apprécié dans toute sa portée l'influence progressive et déjà si marquée de ses penchans constitutionnels. La Prusse renferme presque autant d'élémens de liberté constitutionnelle que la France : les lumières y abondent, l'égalité est entrée fort avant dans ses mœurs; les services et le mérite conduisent presque seuls aux emplois publics; les charges et les impôts sont répartis également sur tous. Son gouvernement peut vouloir suivre le système de la Russie, c'est-à-dire, le triomphe des anciennes doctrines sur les opinions nouvelles; mais ses peuples feront bientôt entendre leur voix toute-puissante, et son cabinet sera forcé de s'allier aux monarchies constitutionnelles contre le colosse du Nord.

Arrivant enfin à la Russie, l'auteur expose ainsi les faits qui servent de base à son opinion : « Environ cinquante millions de Russes, de Cosaques, de Polonais, de Lithuaniens, de Serviens colonisés, sont de race slave; ils constituent la force et l'âme de l'empire... Réunis en une seule masse, sous le même sceptre, ils attirent à eux, par la force naturelle des choses, les populations des empires voisins... La Russie est le centre de cette race nombreuse qui touche à la fois à la mer Blanche et à la Méditerranée, aux déserts de la Sibérie et aux campagnes fertiles de l'Italie, véritables Huns civilisés qui reparaissent et reviennent s'établir plus régulièrement en Europe, et auxquels toutes les autres races semblent destinées à obéir. » Sans répéter ici nos remarques critiques sur cette influence que M. Auberon attribue à l'identité de race, nous ferons observer que les Lithuaniens, les Polonais, les Musulmans des provinces du

Caucase et même les Finlandais, quoiqu'ils aient conservé leurs priviléges, ne seront pas de long-tems identifiés avec les Slaves barbares du centre de l'empire. Il passe ensuite en revue les diverses classes dont se compose la société dans ce pays. La noblesse y possède toutes les terres et tous les emplois. Dans chaque localité, elle a son maréchal, ses juges et ses officiers qu'elle nomme elle-même; et ce sont là les seuls débris de son ancienne et tumultueuse indépendance. L'armée est devenue le foyer de son activité. Perdus dans l'immensité du territoire, des Juifs ou des marchands à demi-esclaves y constituent tout le tiers-état. La masse des paysans ne doit pas être comptée. « Ce sont des choses, et non des hommes. » La servitude personnelle, abolie par les ukases, y est maintenue par l'ignorance et l'habitude. « Tout se règle dans l'ordre social par le sabre et le tambour. Où peut conduire un pareil état, si ce n'est à la guerre et à la conquête? » Nous reprocherons encore à l'auteur de n'envisager cette puissance que sous un seul point de vue, ou du moins de ne pas attacher assez d'importance aux tendances contraires à celles qui la poussent à la conquête. La Russie cherche à introduire dans ses mœurs les manières et les formes de l'Europe. Depuis Pierre-le-Grand, elle a constamment appelé dans son sein des étrangers instruits et fondé des institutions destinées à la civiliser. La haute noblesse, après ses voyages continuels en France et en Allemagne, revient dans ses foyers, française ou allemande. Le régime des salons s'est établi dans les grandes villes, les femmes y exercent leur empire, .., s'il faut en croire Montesquieu, la liberté des femmes s'allie naturellement avec la monarchie tempérée. On y disserte dans les sociétés sur les événemens politiques, et le même publiciste a émis cette pensée qui s'applique merveilleusement à la Russie du XIXme siècle : « Dans un gouvernement despotique, il est également pernicieux qu'on raisonne bien ou mal; il suffit qu'on raisonne pour que le principe du gouvernement soit choqué. » Des arts naguère inconnus, des connaissances jadis ignorées, y introduisent de nouveaux goûts, de nouveaux désirs, de nouveaux besoins. L'industrie et le commerce, ces éternels ennemis de la guerre, y sont protégés; car c'est du travail des peuples que les gouvernemens modernes tirent toutes leurs ressources, et l'extension des rapports d'échange et de trafic, en multipliant et en resserrant les liens qui unissent la Russie aux autres nations, rendra à la longue son bien-être dépendant de leur prospérité. Une nouvelle ère commencera donc bientôt pour elle.

Pour appeler l'histoire à l'appui des considérations précé-

dentes, l'auteur développe avec une grande supériorité de vues et un talent de narration remarquable, dans un autre chapitre, la marche suivie par la Russie, la Prusse et l'Autriche, dans les partages successifs de la Pologne. Cette partie de son travail forme à elle seule un excellent tableau historique. Il met ensuite sous nos yeux le conflit de la politique russe et de la politique anglaise aux prises, sous le voile de la diplomatie, sur tous les points du continent : l'une, par son intervention armée, « saisissant les peuples dans son étau de fer; c'est la force toute nue; » l'autre, « semant au sein même de l'oppression des germes de civilisation et de bonheur ; » et il nous fait voir la situation critique de la France, flottant sans direction fixe entre ces deux systèmes opposés. Son livre se termine par un *post-scriptum* sur les circonstances actuelles; mais il est facile de reconnaître que les dernières parties de cet écrit ont été composées avec trop de précipitation : elles ne se maintiennent pas à la hauteur des premiers chapitres.

Lorsqu'un écrivain étudie les documens et les faits, comme M. Aubernon, lorsqu'il consulte à la fois l'histoire et l'état présent des peuples, il peut ne pas prêter la même attention à toutes les faces sous lesquelles leur avenir s'offre à l'observateur; mais il est sûr du moins de ne pas s'égarer dans de vaines déclamations, et ses recherches fournissent de nouveaux matériaux à la politique, cette science si importante dont l'étude réfléchie embrasse les plus grands intérêts de l'espèce humaine.

Ad. Gondinet.

167. — * *Histoire générale du moyen âge*, par *C.-O.* Des Michels, professeur d'histoire au collége royal de Henri IV. Tome premier, contenant le démembrement de l'empire romain par les barbares du Nord et par les musulmans, l'établissement de la religion chrétienne et du mahométisme, et la formation d'un nouvel ordre social. Paris, 1827; L. Colas, libraire, rue Dauphine. In-8° de 504 pages; prix, 7 fr.

Lorsqu'en 1823 nous avons rendu compte du *Tableau chronologique de l'histoire du moyen âge*, publié à cette époque par M. Des Michels, nous nous sommes exprimés dans des termes qu'on nous pardonnera de rappeler, parce qu'ils sont propres à faire comprendre l'esprit et le mérite de cette nouvelle publication. « M. Des Michels, disions-nous, a parfaitement réussi à ranger, dans un ordre clair et méthodique, les annales confuses du moyen âge. Les faits si multipliés de cette époque se trouvent classés dans son livre de la manière la plus heureuse, et toujours accompagnés de leur date précise. Le développement successif des institutions, le mouvement des

idées, le progrès des lumières, la marche de la civilisation, y sont retracées avec une brièveté pleine de sens. C'est une excellente table des matières d'une histoire, qu'on ne peut trop engager M. Des Michels à composer (voy. *Rev. Enc.*, t. XVII, p. 359-360). » Le vœu que nous formions commence à s'accomplir. Ce premier volume sera suivi de trois autres, qui conduiront l'histoire générale jusqu'à la fin du quinzième siècle, « jusqu'à cette grande époque, dit l'auteur, où le moyen âge se termine par la découverte de l'Amérique et de l'Inde, les conquêtes des Turcs ottomans et l'expulsion des Musulmans de Grenade, la réunion des royaumes espagnols et l'agrandissement colossal de la maison d'Autriche, les guerres d'Italie et la naissance de l'équilibre européen, la ruine de la féodalité et l'établissement du pouvoir absolu dans tous les états, l'invention récente de l'imprimerie et la réformation luthérienne qui se prépare. » En rapprochant cette annonce de celle que renferme le titre que nous avons transcrit, on aperçoit à la fois le point de départ de l'auteur et le terme qu'il se propose d'atteindre, et il est facile, de juger qu'il a su renfermer l'*Histoire du moyen âge* dans ses limites naturelles, avantage contesté à quelques productions estimables où la même matière était traitée. Ce mérite est une conséquence naturelle de la manière dont M. Des Michels a composé son ouvrage; il l'a préparé longtems par les travaux de l'enseignement, il l'a plus d'une fois repassé tout entier dans ses cours; enfin, il l'a exposé pour les écoles, sous une forme méthodique, et dans un tableau abrégé. Il se trouvait ainsi dans la disposition où Buffon veut que l'on soit avant de prendre la plume, ayant de son sujet et de tout ce qu'il renferme une vue distincte. De là, cette conception nette et arrêtée de l'ensemble, ce plan vaste et sagement circonscrit, la distribution naturelle, la juste proportion des idées et des développemens, beaucoup de clarté et de précision, un mouvement de style facile et rapide. M. Des Michels s'excuse, dans sa préface, d'avoir donné quelque étendue au tableau de l'établissement et des progrès du christianisme, ainsi qu'à celui de l'état des lettres et des arts depuis Théodose-le-Grand jusqu'à Charlemagne. Le lecteur ne se plaindra pas de ce défaut, si c'en est un; car ces deux morceaux sont d'un grand intérêt, et il ne paraît pas qu'il fût possible de les réduire sans leur faire perdre beaucoup. L'auteur y a fait usage des excellens travaux de MM. Cousin et Villemain, sur l'école philosophique d'Alexandrie et sur l'éloquence des pères de l'église au quatrième siècle. En général, on s'aperçoit facilement, à la lecture de ce livre, que l'auteur est au courant des recherches ré-

centes de la science et de la critique, et que, selon l'esprit actuel des études historiques, il n'est pas moins familier avec les monumens originaux de l'histoire. Par une innovation heureuse, il les cite en note, au commencement de chacun de ses chapitres, et il leur emprunte souvent des citations fort curieuses. Ce livre, qui ne semble destiné qu'à l'instruction, se trouve en même tems fort agréable, bien différent en cela de beaucoup d'ouvrages, qui, promettant le plaisir aux dépens de l'utilité, ne donnent souvent ni l'un ni l'autre. Destiné spécialement aux écoles, il n'y restera point renfermé, et il prendra honorablement sa place dans la bibliothéque des savans et des gens du monde. H. P.

168.— *Histoire de France mnémonisée;* par *A.* Berbrugger, ancien collègue de *M.-A. Pâris.* Paris, 1827; Mme Lévi, quai des Augustins, nº 25. In-18 de 366 pages; prix, 6 fr.

L'ouvrage que nous annonçons donne les moyens de retenir les époques historiques. Pour obtenir ce résultat, l'auteur remplace les chiffres des dates par des articulations (ou consonnes effectives). Ainsi, pour se rappeler que Charlemagne, en 804, transplanta 100,000 familles saxonnes en Flandre, il traduit par les articulations *v*, *s*, *r* les trois chiffres 8, 0 et 4. Il forme un mot de ces trois articulations, en les combinant avec des sons (ou voyelles effectives), qui n'ont aucune valeur numérique pour les mnémonistes. Les mots *visir, visière*, *Véser*, *etc.* seraient susceptibles de représenter 804. L'auteur choisit, parmi ces mots, celui qui a plus de rapport avec l'événement dont il veut retenir la date. *Véser* doit être préféré à *visir* et à *visière*, si l'on considère que les Saxons transplantés en Flandre habitaient au-delà du *Véser*, fleuve qui séparait les Saxons-Ostphaliens des Westphaliens. Une fois ce rapport aperçu, il est facile de retrouver la date; car celui qui interroge met sur la voie sans le vouloir, lorsqu'il demande en quelle année Charlemagne a transplanté cent mille familles saxonnes en Flandre. Le moyen est fondé sur la liaison des idées.

> Telle est de notre esprit la marche volontaire :
> Nulle pensée en nous ne languit solitaire;
> *L'une rappèle l'autre*, et, grâce aux nœuds secrets
> Par qui sont alliés les différens objets,
> En images sans fin une image est féconde.
> (Delille. — *L'imagination*).

La méthode mnémonique, qui présente de grands avantages, doit exciter l'attention des hommes éclairés qui s'occupent de ces matières; c'est le moyen de la conduire à sa perfection.

Dans un tems où l'on ne dédaigne rien de ce qui est utile, il n'est point à présumer que l'on néglige un procédé dont on peut tirer un si bon parti pour les progrès de l'instruction particulière et publique. L.

169. — * *Annales militaires des Français*, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la fin du règne de Napoléon, publiées par *J.-D.* Magallon. VIIe livraison. Campagnes de France en 1814 et 1815. Paris, 1827; Chaumerot. In-32; prix, 75 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 798.)

170. — * *Histoire de la guerre de la Péninsule, sous Napoléon*, précédée d'un tableau politique et militaire des puissances belligérantes; par le général Foy, publiée par Mme la comtesse Foy. Paris, 1827; Baudouin frères. 4 vol. in-8° dont le 1er seul vient de paraître; prix, 6 fr. 50 c. le vol.

Rien de plus utile pour lire avec fruit l'histoire d'une guerre que de connaître d'abord la composition des armées qui se disputent la victoire, l'esprit qui les anime, les qualités qui les distinguent, le caractère des chefs qui les font mouvoir, et l'état des peuples dont elles soutiennent la querelle. Ces connaissances, expliquant beaucoup de faits qui sans elles paraîtraient obscurs, indiquent les causes des événemens, et rendent bien plus aisé d'en saisir, d'en suivre avec exactitude les conséquences nombreuses. Frappé sans doute de ces considérations, le général Foy a fait précéder son histoire du tableau des quatre puissances dont les étendards s'élevèrent à la fois dans les champs de la Péninsule. Le premier volume qui vient de paraître est consacré : 1° à retracer la situation politique de la France, le caractère de Napoléon, et surtout l'organisation, la force physique et morale de ces armées admirables que la liberté fit sortir tout à coup du sein de la nation française, et qu'un despote, malheureusement trop habile, entraînait alors dans une lutte si contraire à leur première vocation; 2° à décrire les dispositions de l'Angleterre à notre égard, la discipline de ses troupes, leur recrutement, leurs qualités, leurs défauts, et les variations survenues dans l'état militaire de la Grande-Bretagne. Les hommes même qui se sont long-tems occupés de ces divers objets trouveront encore à s'instruire dans la peinture que nous en a laissée le général Foy; et aucun Français accessible aux sentimens patriotiques ne pourra lire sans émotion plusieurs passages, particulièrement celui où l'auteur retrace avec enthousiasme le dévoûment et les vertus de nos phalanges républicaines. On reconnaît partout dans son livre le militaire habile, l'observateur judicieux, l'ardent ami de la liberté. Lorsque les derniers volumes auront paru, nous donnerons une analyse de cet ouvrage important. J. R.

171. — * *Manuscrit de mil huit cent douze*, contenant le précis des événemens de cette année, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon; par le baron Fain, son secrétaire archiviste à cette époque. Paris, 1827; Delaunay, Palais-Royal. 2 vol. in-8°; prix, 15 fr.; et 18 fr. 50 c. par la poste.

On a déjà beaucoup écrit sur la campagne de Russie. L'histoire de cette mémorable expédition a été tracée par des Russes et par des Français. Quelques-uns de ces récits ont même obtenu un grand succès. Toutefois, ces divers ouvrages n'ôtent rien à l'intérêt, ni surtout à l'utilité de celui de M. Fain. Placé à un autre point de vue, il a dû examiner les événemens sous un autre aspect. C'est du cabinet même de l'Empereur qu'il les considère, et cette différence de position donne à ses tableaux un air de nouveauté. Son but principal est de nous faire connaître quelle fut, dans tous ces événemens, dans ces victoires si brillantes, dans ces revers si terribles, la part de Napoléon; quels étaient les projets de cet homme extraordinaire dans la plus extraordinaire de ses entreprises, les motifs qui le déterminèrent à la tenter, ce qu'il fit pour préparer quelques-uns des événemens, pour en éviter quelques autres, l'impression qu'il reçut des succès et des revers, les contrariétés qu'il essuya par l'inexécution de ses ordres, les calculs dans lesquels il se méprit. Cette manière de procéder donne souvent un intérêt dramatique au récit, qui d'ailleurs a toute la simplicité convenable à un ouvrage de ce genre. Il était bien difficile de mettre de la clarté dans l'exposition complète non-seulement des mouvemens qui furent exécutés, soit par les Français, soit par les Russes, sur une immense ligne d'opérations, mais encore des mouvemens qui avaient été ordonnés et que diverses causes empêchèrent. M. Fain y est parvenu. Son livre est, de tous ceux que je connais sur le même sujet, celui qui possède au plus haut degré ce mérite, sans contredit l'un des plus importans. Commençant aux premiers indices d'une rupture entre la France et la Russie, il finit au moment où Bonaparte laisse les débris de son armée sous le commandement du roi de Naples. Il met sous nos yeux les négociations comme les combats. S'il ne nous initie pas toujours aux intentions secrètes de Napoléon, il nous fait connaître les instructions données aux ambassadeurs, et les discours tenus aux chefs militaires, soit sur les champs de bataille, soit dans le secret du cabinet. L'ouvrage est divisé en huit parties. Chaque partie est suivie d'un *supplément* qui renferme des pièces intéressantes, particulièrement beaucoup de lettres de Bonaparte au major-général, et du major-général aux maréchaux qui commandaient les diffé-

rens corps d'armée. Plusieurs cartes des points les plus importans du théâtre de la guerre ajoutent encore à la clarté du récit. M. Fain cite souvent en note quelque passage des ouvrages du colonel *Butturlin*, de *Robert Wilson*, du docteur *Larrey*, des généraux P. *de Ségur* et *Gourgaud*, de M. *Labaume*, etc. Parmi ces écrivains, il en est qui, frappés surtout du désastre épouvantable qui signala notre retraite, ont cherché principalement à peindre ces malheurs des couleurs les plus vives et les plus effrayantes. M. Fain a écrit dans une intention opposée. *Loin d'enchérir sur l'événement*, dit-il dans sa préface, *je me suis attaché plutôt à faire ressortir les combinaisons qui devaient amener un résultat contraire.* Le *Manuscrit de mil huit cent douze* sera sans doute consulté avec fruit par les historiens qui, venus plus tard, pourront, en comparant les versions contradictoires, fixer enfin l'opinion de la postérité. Cet ouvrage ne peut manquer d'obtenir autant de succès que le *Manuscrit de mil huit cent quatorze* et celui *de mil huit cent treize.* E.

172. — * *L'Allemagne actuelle, par opposition à celle de* 1812. — *Cinquième et dernier Tableau complémentaire* de L'ATLAS DE LESAGE; nécessaire à ceux qui possèdent déjà cet ouvrage classique et de bibliothèque, dont les nombreuses réimpressions attestent la grande utilité. Ce tableau, le 26e *bis de l'Atlas*, donne l'ensemble et les détails de la *Confédération germanique*, et de la *Confédération suisse.* Des pavillons coloriés font ressortir les membres de la première, tandis que des traits de couleur caractérisent les chefs-lieux des 22 cantons composant la seconde. Les marges contiennent le récit de la fameuse campagne de Dresde, en 1813, et l'on suit sur la carte, par des rubans coloriés, les diverses masses alliées, leurs directions, et les points où elles envahissent le territoire de l'Empire français. Paris, 1827; Leclerc, libraire, acquéreur de toute l'édition du grand Atlas, boulevard Saint-Martin, n° 11; et Renouard, rue de Tournon, n° 6; prix, 5 fr.

L'étude de la géographie et celle de l'histoire, beaucoup trop négligées de nos jours, et même presque entièrement abandonnées dans nos colléges, se prêtent un mutuel appui. M. de LAS CASES, si connu par le dévoûment honorable qui lui a fait associer volontairement sa destinée à l'exil et à la proscription d'une illustre victime des vicissitudes humaines et des faux calculs d'une ambition désordonnée, et non moins digne d'estime par les travaux importans auxquels il a consacré ses loisirs, et par la sagesse qui lui a fait préférer au tourbillon du monde, après son retour de Sainte-Hélène, la tranquille solitude d'une retraite philosophique où il jouit en liberté de lui-même, de

ses affections domestiques, de ses souvenirs et de ses pensées, a élevé, dans son *Atlas universel*, un grand et utile monument, géographique et historique, auquel le *Tableau* que nous annonçons sert d'appendice et de complément. La seule inspection des différentes contrées du globe, placées à la fois devant les yeux, comme dans l'ingénieux *Géorama* établi à Paris par M. Delanglard (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 301), et l'examen comparé des différentes formes de gouvernement qui influent si puissamment sur le développement et la prospérité de chaque nation, sur son agriculture, son industrie, son commerce, l'accroissement de sa population, les progrès de son instruction, etc., donnent beaucoup à réfléchir aux esprits observateurs et aux hommes d'état, qui devraient être en même tems des amis du bien public, s'ils avaient la conscience de leur noble destination et de leurs devoirs. Combien de prétendus hommes d'état de nos jours sont, au contraire, les ennemis déclarés du bien public et de la civilisation! Imprudens et insensés qui compromettent l'autorité et la sûreté des princes dont ils ont usurpé la confiance, tandis que, par une sage et habile déférence aux vœux raisonnables des peuples, combinés avec les droits et les intérêts bien entendus des monarques, ils auraient pu asseoir l'état social et monarchique sur des bases fortement cimentées!

Quoi qu'il en soit, l'*Atlas universel de Lesage*, à l'occasion duquel nous aimons à rappeler aussi l'*Atlas des deux Amériques*, publié récemment par M. Buchon, le *Bibliomappe* de M. Bailleul, où l'on trouve réunies les notions fondamentales de la géographie et de la statistique, de la chronologie et de l'histoire, les *Tables statistiques du département de la Seine*, par M. de Chabrol, la *Situation progressive des forces de la France, depuis* 1814, par M. *Ch.* Dupin, etc., est au premier rang parmi les livres qui viennent le mieux satisfaire à l'un des besoins de notre époque, celui de connaître à fond l'état actuel des peuples dont se compose la grande famille humaine. Ces peuples, long-tems divisés, et acharnés à se nuire, commencent enfin à comprendre que leurs vrais intérêts sont communs et indivisibles, et qu'en politique, comme en morale, le bien ou le mal qu'on fait, rejaillit sur son auteur. La nation qui, dans sa politique extérieure, et dans ses relations commerciales, ferait servir sa puissance et son influence au bonheur des autres nations, adopterait le système de conduite le plus propre à la rendre elle-même heureuse et florissante (1). M. A. J.

---

(1) Cette vérité est exprimée et développée dans un Mémoire in-

173. — * *Mémoires sur la cour d'Élisabeth*, reine d'Angleterre, par *Lucy* Aikin; traduits de l'anglais par Mme *Alexandrine* Aragon; avec des notes sur le texte et une *Notice sur Lucy Aikin*, par M. *Albert* Montémont. T. II, III. Paris, 1827; Santelet; Charles Béchet. 2 vol. in-8°; prix des trois volumes, 18 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, maintenant terminé, dont le premier volume a déjà été annoncé dans notre *Revue* (voy. t. XXXIII, p. 798), et dont la lecture est d'un vif intérêt.

174. — *Essai historique sur* M. Juge-de-Saint-Martin, président honoraire de la *Société royale d'agriculture des sciences et des arts de Limoges*, par M. *F.* Alluaud, secrétaire de la même Société, correspondant des Sociétés Philomatique et d'Histoire naturelle, etc. Limoges, 1827; F. Chapoulaud, imprimeur-libraire. In-8°.

Dans un tableau des progrès des connaissances humaines durant la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe, l'influence des Sociétés savantes dans les départemens de la France présenterait sans doute un chapitre fort intéressant. On verrait ces réunions propager le goût des sciences et des arts jusque dans les cités obscures, où de nobles et utiles occupations ont remplacé de stériles amusemens, ou des jeux nuisibles à la fortune des citoyens. Sur tous les points de la France, elles ont hâté la civilisation, éclairé l'industrie et fait connaître aux habitans des divers territoires les ressources de leurs productions. La Société d'agriculture de Limoges mérite d'être distinguée parmi les Sociétés savantes des départemens. Dès son origine, elle reçut l'heureuse influence de M. Juge-de-Saint-Martin, l'un des agronomes les plus célèbres de l'Europe. Le *Traité de la culture du chêne* fut le principe de la réputation de ce savant modeste et laborieux; et cet ouvrage est encore regardé comme le meilleur qu'on ait publié sur cette matière. D'autres utiles travaux lui méritèrent, à plusieurs époques, les plus honorables suffrages et les récompenses du gouvernement. C'est au *Nestor de l'agriculture limousine*, à l'auteur de la

---

titulé : Le Conservateur de l'Europe, ou *Considérations sur la situation actuelle de l'Europe, et sur les moyens d'y rétablir l'équilibre politique des différens états, et une paix générale solidement affermie.* Ce mémoire, imprimé à Paris, en 1815, avec d'autres mémoires détachés, réunis sous ce titre : *Quelques fragmens extraits du portefeuille politique de Buonaparte*, fait partie du tome IX du *Recueil des pièces officielles destinées à détromper les français sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années.* Paris, 1815, 9 vol. in-8°; librairie grecque-latine-allemande de Schœll.

Théorie de la pensée, que M. Alluaud consacre la notice historique que nous annonçons.

M. Alluaud, savant distingué, se montre, dans cette notice, écrivain élégant et philosophe aimable. Voici un fragment non moins honorable pour l'auteur que pour l'agronome dont il retrace les mœurs patriarcales : « Les actes les plus simples de sa vie privée portaient l'empreinte de son caractère et de son amour pour son pays. Il voulait que chaque massif de bois qu'il plantait lui rappelât un objet cher à son cœur. Il donnait à l'un le nom d'un ami qu'il chérissait; à l'autre, celui d'un grand homme qui avait fait du bien au Limousin, ou qui l'avait illustré par sa naissance. Ici, on voyait le bois *D'Aguesseau;* là, le bois *Turgot;* plus loin, le bois *Sylvestre*, dédié au savant et modeste historien des travaux de la Société centrale d'agriculture de Paris. Il donna aussi le nom de ses enfans aux divers bosquets plantés l'année de leur naissance : ceux-ci étaient comme le livre de la famille; les arbres croissaient avec les enfans, et marquaient leur âge par les étages de leurs branches fraternelles, dont l'entrelacement lui offrait un symbole touchant des liens étroits qui devaient les unir. »

Plus loin, nous trouvons cette anecdote remarquable dans la vie d'un agronome célèbre. « Ayant conçu l'idée de faire creuser son cercueil dans le premier sapin qu'il avait planté, il lui adressa une pièce de vers pleine de sensibilité et de cette douce philosophie qui caractérise à un si haut degré la force et le calme de l'âme. Faisant allusion à cet amiral célèbre, à ce Nelson qui se couvrit tant de fois de la gloire des héros, et qui voulut, avant d'expirer, que l'on creusât son tombeau dans le grand mât au pied duquel il avait été frappé, M. Juge dit à son vieux sapin :

« Mais sa main, jeune encor, ne l'avait pas semé ;
Ses yeux, toujours distraits, ne l'avaient pas vu naître.
Moi, plus heureux que lui, j'ai su te donner l'être,
Et, depuis ce moment, je t'ai toujours aimé. »

En peignant des mœurs si douces, si pures, si rares dans notre siècle, M. Alluaud a eu le bonheur de ne retracer que la vérité. BRÈS.

175 — *Discours prononcés sur la tombe de* M. GOSSUIN, *ancien député, ex-administrateur général des forêts.* Paris, 1827. Imprimerie de Cosson, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. In-8° de 18 pages.

Les haines politiques ne s'arrêtent point à la vue du tombeau des hommes qu'elles ont poursuivies; insatiables de ven-

geances, elles les continuent sur la mémoire de ces hommes, sur leurs amis, sur leurs enfans. Le courage qui fait braver ces passions est d'autant plus digne d'estime qu'il est plus rare. MM. Dumesnil, médecin, et Toulotte, ancien sous-préfet, l'ont manifesté aux funérailles de M. Gossuin : ils n'ont pas craint de rappeler les services rendus, aux époques les plus orageuses de la révolution, par un membre de la Convention nationale; ceux qu'il rendit, lorsque la France put enfin respirer, et plus tard dans ces tems d'une gloire funeste, plus désastreuse que la révolution ne le fut et ne pouvait l'être. Ils ont peint l'homme de bien, l'administrateur désintéressé, le citoyen digne de ce titre, et ils ont pu, sans se livrer aux prestiges de l'amitié, représenter ainsi l'homme dont ils déploraient la perte. On dit que Gossuin a laissé parmi ses papiers un projet de Code forestier, fruit de l'expérience et de longues méditations. Ce dernier service qu'il voulait rendre à son pays est peut-être inutile aujourd'hui; mais son manuscrit mérite certainement d'être connu et conservé. Les sciences administratives ne sont pas encore assez avancées pour qu'on se permette de négliger des matériaux qu'elles pourraient employer avec profit.

Nous profiterons de cette occasion pour rappeler que M. Toulotte, l'un des panégyristes de Gossuin, est auteur de l'*Histoire philosophique des empereurs romains.* Y.

176. — * *Haslam-Gheraï, sultan de Crimée,* ou *Voyages et souvenirs du duc de Richelieu*, président du conseil des ministres; recueillis sur des témoignages authentiques, où l'on a mêlé plusieurs fragmens des mémoires inédits de cet homme célèbre, avec des notes explicatives; un *résumé de l'Histoire de Crimée*, et des *aperçus sur le commerce, la langue, la littérature, la religion, les mœurs et les usages des Tatars et de la nouvelle Russie;* par L. T. d'Asfeld. Paris, 1827; Pélicier, place du palais-royal, et l'auteur, rue Neuve St.-Marc, n° 3. In-12 de 208 pages; prix, 4 fr.

« Mon livre n'est pas une histoire, puisque je suis privé du génie qui fait les historiens, et que d'ailleurs je n'ai pas eu la prétention d'écrire une histoire. Ce n'est pas un roman, puisque tout y est vrai; il n'a ni la grâce d'une nouvelle, ni la légèreté d'un conte; si l'on me demande ce que c'est, je dirai que je n'en sais rien : mais, auprès de mes amis, il aura, du moins, je l'espère, le mérite de prouver que, dans mon âme, la reconnaissance ne finit pas même avec le bienfaiteur. » Nous ne savons pas mieux que l'auteur ce qu'est son livre; mais, malgré ses modestes aveux, nous pouvons assurer qu'on y trouvera de

l'intérêt et du talent. Cependant, il faut le dire tout de suite, nous croyons qu'il s'est trompé, lorsqu'il a cru donner plus d'attrait à sa narration, en joignant des noms romanesques au nom historique de Richelieu, en mêlant à des faits réels des récits imaginaires. « J'ai adopté, dit M. d'Asfeld, le plan de Marchangy, dans son *Tristan le voyageur*, et enveloppé mon sujet d'une intrigue amoureuse, qui, en lui servant de cadre, m'a semblé devoir le rendre plus animé. » Ce plan ne méritait guère d'être imité; nous croyons surtout que l'auteur, étant possesseur des manuscrits de M. de Richelieu, aurait pu inspirer un intérêt plus pur et plus vif, en les publiant tels qu'ils sont, et en y joignant ses propres souvenirs, et les choses curieuses que ses nombreux voyages lui ont fait connaître. Il y a, pour le lecteur, un véritable mécompte à se trouver placé au milieu d'événemens et de personnages dont plusieurs sont réels, tandis que les autres ne doivent leur existence qu'à une fiction; on ne sait jamais ce qu'il faut croire, ni à qui l'on a affaire; c'est une continuelle contrariété.

Au reste, cet *extrait* du grand ouvrage que prépare M. d'Asfeld est publié au profit d'une famille malheureuse, que protégeait M. de Richelieu, et à laquelle ce nom illustre pourra être encore utile, grâce à l'ingénieuse bienfaisance de l'auteur. On y trouvera un précis de la vie du dernier duc de Richelieu; depuis sa naissance jusqu'à son arrivée à Odessa; ses voyages en Italie, en Allemagne, à la cour de Joseph II, à celle de Catherine, ses liaisons avec l'émigration française, sa présence dans l'armée russe au siége d'Ismaël, son passage en Sibérie. Les particularités curieuses sur les divers lieux où le voyageur s'arrête, sont accompagnées de détails intéressans sur les personnages qu'il rencontre, et dont plusieurs ont obtenu, à divers titres, plus ou moins de célébrité; tels que le comte d'*Albany*, *Potemkin*, Mme *Krudener*, et beaucoup d'autres.

L'auteur suppose que ce récit est tiré d'un manuscrit du jeune Ivan, officier au service de Russie, qui, par l'humanité de Richelieu, fut sauvé encore enfant du massacre d'Ismaël. Sous ce nom, M. d'Asfeld trouve l'occasion d'exprimer ses sentimens de reconnaissance pour M. de Richelieu, auquel il déclare avoir des obligations personnelles.

S'il faut en croire les conjectures que peuvent faire naître son livre, M. d'Asfeld aurait reçu dans sa jeunesse des impressions contraires aux idées qui dominent aujourd'hui dans la société. Élevé au milieu de l'émigration, il en aurait d'abord accueilli les préjugés et les maximes; mais, enfin, une raison droite et un cœur généreux lui ont fait comprendre tout ce qu'il

y a de nécessaire et d'admirable dans un régime véritablement constitutionnel, et il a adopté de cœur et de conviction des idées d'ordre et de liberté conformes à la civilisation au milieu de laquelle nous vivons. Il n'est resté à M. d'Asfeld, des premières impressions de son enfance, que des sentimens d'estime ou de reconnaissance pour certains hommes qui ont été plus ou moins mêlés aux affaires publiques; sentimens qui font honneur sans doute à la noblesse de son âme, mais que le lecteur n'est pas obligé de partager, et dont il faut même qu'il se défie, s'il veut apprécier avec justice des personnages pour lesquels M. d'Asfeld ne pouvait, ni ne devait se montrer sévère. Il est inutile de les nommer ici; le lecteur reconnaîtra bien ceux que nous voulons désigner. Quant à M. de Richelieu, nous souscrivons avec plaisir à la plupart des éloges que lui donne la vénération de l'auteur. C'était un homme doué de qualités précieuses, d'une âme noble, d'un cœur désintéressé; mais, fait pour briller au second rang, il n'eût pas dû se hasarder au premier. Célèbre gouverneur de la Crimée, il n'a été qu'un médiocre président du conseil des ministres de France. Les circonstances étaient alors prodigieusement difficiles sans doute; mais il n'avait point ce qu'il fallait pour triompher de ces difficultés. Et si, pendant un moment, il fut à la France d'une utilité dont nous aimons à lui savoir gré, ses liaisons avec l'empereur Alexandre et ses qualités personnelles y firent beaucoup plus que son génie. — Le grand ouvrage qu'annonce M. d'Asfeld contiendra l'histoire de l'administration de M. de Richelieu en Crimée, et celle de son ministère en France. L'échantillon qu'il vient de publier sera sans doute accueilli favorablement; il y a de l'intérêt dans les faits, de la noblesse dans les sentimens; du mouvement et de la chaleur dans le style; mais nous croyons devoir engager l'auteur à se débarrasser, autant qu'il le pourra, des formes et des apparences romanesques, et à ménager à ses mémoires, en les enrichissant constamment des souvenirs mêmes de M. de Richelieu, l'intérêt de vérité, le plus puissant de tous, surtout dans le tems où nous sommes. M. A.

Littérature.

177. — *Nouveau système pour l'étude des langues ;* par *P.-F.* Picot, ancien chef d'institution. Paris, 1826; Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50. In-folio de 18 pages lithographiées avec deux tableaux; prix, 5 fr.

Nous avons annoncé (voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 800) quelques ouvrages de M. Picot, tendant à rendre plus facile l'étude

de la langue grecque, au moyen de versions interlinéaires. Nous disions alors et nous croyons encore maintenant que son travail n'était qu'une application de la méthode de Dumarsais, augmentée et perfectionnée par l'abbé Gauthier. Aujourd'hui, M. Picot publie un *Nouveau Système pour l'étude des langues.* L'avantage d'exercer à la fois l'œil, l'oreille, la voix, la mémoire et le jugement, ne forme pas un système : c'est une manière de professer et non une nouvelle doctrine. C'est encore la traduction interlinéaire qui sert de base au travail de M. Picot. Elle est accompagnée des questions que l'abbé Gauthier avait déjà indiquées, quoique placées dans un autre ordre : mais l'auteur a presque complétement oublié les principes de grammaire générale qui peuvent seuls faciliter l'étude d'une langue qu'on ne parle pas, et c'était à cela cependant qu'il aurait dû penser d'abord. Aussi, lorsqu'il dit aux mères de famille que c'est leur propre méthode dont il leur fait hommage, il semble convenir qu'il n'a pas lui-même de méthode, puisque assurément l'usage seul suffit pour apprendre une langue vivante, et que jamais l'usage n'a été regardé comme une méthode. B. J.

178. — *Analyse critique de la lettre de M. Klaproth sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques de M. de Goulianoff;* par M. Champollion *le jeune.* Paris, 1827. In-8° de 11 pages. (Extrait du *Bulletin universel;* section des *sciences historiques*).

Cette *analyse* étant la réfutation d'un ouvrage que nous avons annoncé (voy. *ci-dessus*, p. 211-212), l'impartialité dont nous faisons profession nous porte à la faire bien connaître à nos lecteurs.

Le but de M. Champollion est de prouver, d'abord, que l'auteur du système acrologique a mal compris Horapollon, dont la méthode, confirmée par le témoignage des auteurs les plus estimés de l'antiquité, démontre que les hiéroglyphes dont il traite étaient évidemment de nature *symbolique* ou *idéographique.* M. Klaproth suppose, en effet, dans sa lettre, que les signes mentionnés ou expliqués par Horapollon, « *ne servent qu'à faire connaître la lettre initiale du mot attaché à la chose qu'on voulait indiquer*, c'est-à-dire, *que l'on se contentait de tracer la figure d'un objet quelconque, dont le nom avait pour première lettre celle par laquelle commence celui de l'objet qu'on voulait désigner d'une manière occulte;* » à peu près, dit M. Champollion, *comme si l'on peignait un chou au lieu d'un cheval, un porc pour un pain, un rat pour un roi, etc.* Mais il faudrait, pour admettre cette opinion, supposer que l'écriture égyptienne consistât dans la connaissance d'un grand nombre de *rebus* et

de *calembours* qu'il fallût apprendre par cœur; ce qui est contre toute vraisemblance.

M. Champollion démontre ensuite que le système de M. de Goulianoff ne reçoit d'application apparente que huit fois seulement, et encore à la faveur de divers changemens de lettres, de mots composés, ou dont le sens n'est pas très-précis; qu'enfin, un grand nombre de mots employés par M. de Goulianoff dans l'interprétation des hiéroglyphes ont été détournés de leur signification propre, et que d'autres, qui n'ont jamais existé, sont purement de l'invention du père Kircher.

Ces différentes assertions paraissent appuyées de preuves irrécusables. Cependant, quelques personnes encore pourraient se targuer de plusieurs passages du précis de M. Champollion, et surtout de celui où ce savant dit : *Une voix, ou une articulation peut avoir pour signe l'image d'un objet physique dont le nom, dans la langue parlée, commence par la voix ou l'articulation qu'il s'agit d'exprimer* (1). Mais il est facile de voir, pour peu que l'on se soit occupé de ce genre d'étude, que ce n'est pas là ce qu'a entendu M. de Goulianoff, dont le système ne serait admissible qu'autant que ces articulations seraient employées isolément et comme initiales de mots; et alors ce ne serait qu'une nouvelle application de l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques de M. Champollion le jeune. *N.* L'H.

179. — * *Œuvres complètes de Tacite :* Traduction nouvelle, avec le texte en regard, des variantes et des notes, par *J.-L.* Burnouf, professeur au collége royal de France, inspecteur adjoint de l'Académie de Paris. T. IV. Paris, 1827; librairie classique de L. Hachette, rue Pierre-Sarrasin, n° 12. In-8°; prix, 7 fr.

Nous attendrons la publication de quelques autres volumes pour faire l'examen de cette traduction nouvelle, qui, au premier coup-d'œil, nous a semblé fort remarquable, mais nous pouvons, dès aujourd'hui, parler en toute assurance de la beauté de l'exécution typographique, et des autres avantages que présente cette édition sur toutes celles qui ont précédé. Aux six volumes que promet l'éditeur sera joint un atlas, dont le prix est de 3 fr. 50 c., et une collection de portraits dessinés et lithographiés, d'après les médailles, camées, bustes et statues qui nous sont restés des plus illustres personnages dont parle l'historien; par P. Bouillon, peintre, auteur du *Musée des antiques*. Cette collection paraîtra en six livraisons, compo-

(1) *Précis du système hiéroglyphique*, p. 314, n° 83.

sées chacune de cinq planches et d'une notice explicative. Prix de chaque livraison, sur papier ordinaire, 4 fr. 50 c. et 7 fr. sur papier de Chine.

180. — * *Œuvres complètes d'Étienne* Jouy, de l'Académie française; avec des *éclaircissemens* et des *notes*. T. XXIII et XXIV : *Cécile ou les passions*. Paris, 1827; Jules Didot aîné; l'auteur, rue des Trois-Frères, n° 11. 2 vol. in-8° de 321 et 331 pages; prix, 7 fr. le volume (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 246, l'annonce des volumes antérieurs de cette collection, et t. XXXIII, p. 588, un article sur la première édition de *Cécile*.)

181. — * *Lettres inédites de madame de* Sévigné, de sa famille et de ses amis; avec *portraits, vues* et *fac simile*. Troisième livraison. Paris, 1827; J.-J. Blaise, rue Férou-Saint-Sulpice, n° 24. In-8° de XVI-80 pages; prix des 3 livraisons, 18 fr. et 36 fr. sur papier vélin. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 772 et 773.)

Nous trouvons, dans cette dernière livraison, outre vingt-cinq lettres de différentes personnes, deux gravures représentant les dessins de deux éventails dont il est question dans le recueil des lettres de Mme de Sévigné (t. II, p. 69, lettre 149; édition de J.-J. Blaise).

182. — * *Six mois en Russie*. — Lettres écrites à M. *X. B.* Saintines, en 1826, à l'occasion du couronnement de S. M. l'empereur; par M. Ancelot. *Deuxième édition*. Paris, 1827; Dondey Dupré. In-8° de IV-426 pages; prix, 7 fr. 50 c.

183. — *Six mois suffisent-ils pour connaître un pays?* ou Observations sur l'ouvrage de M. Ancelot, intitulé : *Six mois en Russie;* par J. T.....y. Paris, 1827; Ledoyen. In-8° de 32 pages.

Après être convenus qu'un séjour de six mois chez un peuple ne suffit pas pour permettre à un écrivain de se prononcer sur ce peuple avec connaissance de cause, et que nous ne devons pas nous autoriser de l'exemple de lady *Morgan*, de *Kotzebue* et de quelques autres voyageurs à notre égard, pour motiver la légèreté de nos jugemens envers les pays qui nous les ont envoyés, nous prendrons acte, en faveur de M. Ancelot, de l'aveu que nous avons trouvé dans la brochure de M. J. T.....y, qui reconnaît lui-même « qu'il était difficile de faire un meilleur ouvrage sur un pays objet de tant de calomnies, surtout dans une tournée aussi rapide. »

Ce critique consciencieux et éclairé, dont les initiales ne cacheront qu'à moitié le nom pour beaucoup de nos lecteurs, s'est cru du reste obligé de prendre la plume pour répondre, dit-il, au vœu de quelques personnes qui lui avaient demandé son opinion sur ce même ouvrage. Son exemple a été suivi par un autre de ses compatriotes qui, dans le *Journal de Paris* du

26 avril dernier, s'est inscrit en faux contre quelques assertions de l'auteur français. Ils devaient se rencontrer, et ils se sont en effet rencontrés tous deux dans les observations qu'ils lui adressent; ils ne diffèrent entre eux que par la forme et l'étendue. Or, ces observations ne nous ont point paru, en général, d'une nature fort grave, et l'on pourrait résumer leur jugement et le nôtre sur l'ouvrage de M. Ancelot, dans une phrase bien courte et qui renfermerait du reste un reproche souvent mérité par les voyageurs, en disant que l'auteur a trop souvent eu le tort, dans ses lettres, de conclure du particulier au général, et de juger du caractère de toute une nation sur des faits isolés et dont l'authenticité pourrait même quelquefois être contestée. Le soin minutieux qu'ont apporté ses critiques à relever les plus petites erreurs contenues dans son livre nous dispense du reste d'achever un travail que nous avions commencé dans le même but. En lisant leurs observations après l'ouvrage de l'auteur français, il ne faut pas perdre de vue que leur qualité de sujets russes a dû les porter quelquefois à essayer de repousser des allégations dont l'orgueil national a pu se trouver offensé, sans que la vérité historique en soit aucunement blessée.

L'ouvrage de M. Ancelot, dont la forme épistolaire réclame d'ailleurs l'indulgence, est, à plusieurs égards, digne de la réputation de son auteur, et fournit de nouvelles preuves de son talent; on aime surtout à retrouver dans plusieurs passages les souvenirs de notre gloire absente, les élans d'un généreux patriotisme et les sentimens d'un bon Français.

E. Héreau.

184.—**Les Veillées françaises*; par M. Poirié Saint-Aurèle. *Troisième édition.* Paris, 1826; C.-J. Trouvé, imprimeur-libraire, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 16. In-8°; prix, 4 fr.

Un des derniers cahiers de la *Revue Encyclopépique*, (voy. t. XXXIII, p. 810) renferme l'annonce du *Flibustier*, qui est la seconde production de M. Poirié Saint-Aurèle. Lorsqu'on reconnaît chez un écrivain des qualités aussi brillantes que celles dont ce poëme offre l'heureuse réunion, on aime à lire tous ses ouvrages. C'est donc avec plaisir que je vais rendre compte, dans ce recueil, des *Veillées françaises*, qui les premières ont révélé le talent de M. Poirié Saint-Aurèle. Il a pris pour épigraphe, *celebrare domestica facta.* Sa première *Veillée* est un heureux développement de ces mots d'Horace:

Trop long-tems ébloui des fables de la Grèce,
Français, tu dédaignas ton illustre richesse;

Et cependant pour toi, prodigue de présens,
La gloire accumula des siècles en vingt ans.
Saisis, enfant des dieux, ta lyre harmonieuse ;
Ceins d'un double laurier ta tête radieuse.

L'auteur donne l'exemple, et chante successivement la fondation de la monarchie française, la conversion de Clovis, les fureurs de Frédégonde, la défaite des Sarrasins par Charles Martel, Jérusalem conquise par les croisés, le combat *des Trente*, Jeanne d'Arc, Louis XIV, Napoléon, et le berceau du duc de Bordeaux. Le recueil est terminé par un tableau de la France ancienne et de la France moderne.

M. Poirié Saint-Aurèle fait preuve d'un vrai talent dans la plupart de ces pièces. Sa muse n'est point amie des réminiscences; ses meilleurs vers sont à lui; la langue poétique qu'il emploie n'est point la langue vulgaire du Parnasse français. En un mot, sous le rapport de l'expression et de l'originalité du style, le premier ouvrage de M. Poirié Saint-Aurèle me paraît supérieur au second. Je cite avec plaisir ces vers, à la fois élégans, harmonieux et riches d'images :

L'aimable et puissante Lutèce,
Chère aux amours comme aux héros,
Lève sa tête enchantêresse,
Semblable au palmier de Délos.
C'est là que *le dieu d'Aonie*
Fixe l'asile du génie
Et le temple brillant des arts ;
Là voltige, toujours sacrée,
La colombe de Cythérée
Parmi les glaives et les chars.

Je transcris également avec plaisir ces vers dans lesquels Charles de Valois exprime ses remords, après le supplice d'Enguerrand de Marigny :

. . . . . Sous ce paisible chaume
Je vois errer encor son livide fantôme.
Ses yeux, tantôt brillans, tantôt ensanglantés,
Me couvrent tout entier d'effroyables clartés.
Implacable Enguerrand, hélas ! dans ta justice,
En pesant mon forfait, pèse aussi mon supplice,
Pèse aussi mes remords. *Injuste envers Valois,*
Serais-tu sans pitié ? Tu n'es mort qu'une fois,
Et je meurs chaque jour ; chaque jour de ma vie
S'éteint dans les horreurs d'une longue agonie.
Ton plus cruel bourreau, déchu d'un vain orgueil,
T'a souvent envié la paix de ton cercueil...

L'écueil de l'originalité est la bizarrerie : l'auteur des *Veillées françaises* n'a pas toujours su l'éviter. En célébrant les exploits des croisés, il s'exprime ainsi :

> Hécatombe sacrée ! oui, votre sang divin
> Du superbe Orient a conquis les couronnes ;
> Des ondes de l'Euphrate aux rives du Jourdain,
> *C'est du sang des Français qu'ont jailli tant de trônes.*

L'ouvrage dont nous annonçons la troisième édition est moins remarquable par la composition que par le style. Ses cadres ont presque toujours la même forme. L'auteur ne connaît point l'emploi des tons variés. Les machines poétiques qu'il met en jeu sont souvent hors de proportion avec les sujets qu'il traite.

De notre tems, quelques talens remarquables ont été écartés de la bonne route par la flatterie. Il serait fâcheux que M. Poirié de Saint-Aurèle préférât la louange à la critique. Sa muse peut prétendre à de brillantes destinées, et doit mépriser le chant des syrènes. Puisque l'auteur des *Veillées* aime à citer les classiques latins auxquels il emprunte des épigraphes pour toutes ses pièces, qu'il me permette, en terminant, de transcrire ce passage d'Horace :

> *Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes;*
> *Culpabit duros. . . . . .*
> *. . . . . ambitiosa recidet*
> *Ornamenta, parum claris lucem dare coget;*
> *Arguet ambigue dictum, mutanda notabit...*

Brès.

185. — *Les Carolines*, ou Quelques fleurs pour une couronne poétique, par J. E. Paccard. Paris, avril 1827; Pélicier et Chatet. In-8° de 8 pages; prix, 1 fr.

186. — *Ibrahim Pacha à la contre-opposition*, satire par M. *L.* Brault, auteur de poésies politiques et morales. Paris, 1827 ; Amb. Dupont. In-8° de 106 pages; prix, 3 fr.

M. Brault a fait de grands progrès, depuis la publication de ses poésies politiques et morales (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 188) : son expression est devenue à la fois plus vive et plus élégante ; il excelle aujourd'hui à stigmatiser d'un vers plaisant une faute ou un ridicule politique, et réussit souvent à transformer en tableau poétique la peinture assez triste des bévues de nos hommes d'état. Le lecteur en pourra juger par le morceau suivant :

> « De jour en jour plus mince et mise au laminoir,
> La charte, qui s'épuise, a fait son codicile :

Au lieu d'un parlement vous aurez un concile ;
Pour institutions les pères très-bénins.

. . . . . .

Ils n'ont point de la cour désappris les chemins,
Ni comme à la puissance on peut lier les mains.
Dans celles des héros ils ont planté des cierges ;
Les grands sont leurs valets, les rois sont leurs concierges.
Et le peuple, nourri du pain des missions,
S'aligne avec amour à leurs processions.
Ce bon peuple est si bon ! Il n'a plus la mémoire
Ni de sa liberté, ni même de sa gloire ;
Il ne se souvient plus qu'il fit trembler les rois ;
Il suivait les drapeaux, il suit le porte-croix.

. . . . . .

La verge des bedeaux lui suffit sans gendarmes ;
D'un carême éternel il goûte tous les charmes...

La plaisanterie s'allie heureusement au coloris poétique dans ce morceau, et la satire de M. Brault en offre plusieurs autres qui ne sont pas moins remarquables. Mais, après avoir rendu justice à son talent, dirons-nous qu'il a fait un bon ouvrage ? Non. La fiction qu'il a adoptée n'est point heureuse. Comment Ibrahim Pacha peut-il connaître les détails si compliqués de notre situation politique, et quel intérêt peut-il prendre au triomphe de l'aristocratie et des jésuites ? La vraisemblance et, pour le dire net, le bon sens répugne à voir un Turc exprimer tant d'idées qui doivent lui être inconnues. Ajoutons qu'une ironie de plus de 1,400 vers fatigue à la longue, quelque spirituelle qu'elle soit. Enfin, M. Brault a rempli sa pièce d'allusions à une multitude de faits qui n'ont que l'importance du moment, et ces allusions, dont quelques-unes sont déjà obscures pour nous, pourront bien être inintelligibles dans peu d'années. M. Brault, dans la satire, a peut-être assez de talent pour destiner ses travaux à la postérité. Qu'il sacrifie les détails aux masses ; c'est le seul moyen de parvenir jusqu'à elle. *.

187. — * *Répertoire du Théâtre Français*, avec des commentaires par *Voltaire*, *Racine*, *La Harpe*, *Boisgermain*, *d'Olivet*, *Palissot*, *Geoffroy*, *etc.*; des remarques de *Molière*, *Le Kain*, *Baron*, *Molé*, *Préville*, *Larive*, *Clairon*, *Dumesnil*, *Arnould*, *etc.*; édition classée dans un nouvel ordre, ornée de 12 *portraits*, et précédée de *Notices* sur les auteurs et acteurs célèbres, par MM. Picard, de l'Académie française, et Peyrot. 2 vol. in-8°. Paris, 1826 et 1827 ; Duprat, éditeur. La 33e livraison a paru. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 285.)

Nous avons annoncé plusieurs fois ce bel ouvrage dont les livraisons successives paraissent avec beaucoup de régularité.

Nous avons indiqué le but et la forme de cette nouvelle édition, et nous ne pouvons rien ajouter aux éloges que nous avons donnés à l'exécution typographique et aux gravures. Les portraits de Corneille, de Racine, de Molière, de Crébillon, sont suivis de ceux de Voltaire, de Talma, tous d'une grande perfection, soit par la ressemblance des traits, soit par la finesse du burin. Des notices où l'on remarque un goût sûr et une critique judicieuse font ressortir les divers genres de mérite des auteurs et complètent ce que les notes ont déjà indiqué sur l'histoire de leurs chefs-d'œuvre. Nous terminerons par une citation : « Résumant en peu de mots ce que nous avons dit sur nos premiers tragiques, il nous semble qu'en général les sentimens sont dans *P. Corneille* plus forts et plus élevés; dans *Racine* plus purs, plus naïfs et plus vrais; que tous les deux excellent également dans la peinture des caractères : mais il nous semble que *Voltaire* les surpasse dans l'effet théâtral, partie bien essentielle de l'art dramatique; qu'il les surpasse dans les détails de mœurs, ce qui, joint à plus de mouvement scénique, rend l'illusion plus parfaite; que si les vers de ce dernier ne sont pas aussi châtiés que ceux de Racine, si son dialogue a moins de grâce, il a plus de vie, de coloris et d'abandon; enfin, que s'il a moins que Corneille de ces vers sublimes qui commandent l'admiration, il en a plus de ceux qui s'échappent du cœur et font verser des larmes. » On voit l'extrême difficulté qu'a éprouvée l'auteur à caractériser ces génies sublimes entre lesquels il n'y a point de prééminence à établir. — Nous ne pouvons qu'encourager les éditeurs de cette belle entreprise à la continuer avec la même exactitude. AM. D.

188. — *La mort de Louis XI*, roi de France, drame historique; par *Louis Séb.* MERCIER, ancien membre de la convention nationale, du conseil des cinq cents et de l'Institut. Paris, 1827; Amb. Dupont. In-8° de VI et 110 pages; prix, 3 fr.

Feu Mercier, fameux par une affectation d'originalité qui l'a souvent conduit à la bizarrerie et à l'extravagance, n'était pourtant pas un homme sans génie. Il pressentit l'un des premiers l'influence que les mœurs modernes devaient exercer sur la littérature, et il donna des préceptes et des exemples du genre *romantique*, bien avant que l'introduction de ce mot eût donné parmi nous naissance à une école. La pièce que nous annonçons est un des ouvrages qu'il avait composés pour servir de modèle dans ce nouveau genre. La division par actes y est supprimée; le lieu de la scène change fréquemment; le dialogue prend tous les tons. Toutes les conditions sociales, tous les rangs sont mis en jeu. Nous n'essaierons pas de donner l'analyse

de cet ouvrage. Comme tableau historique, il ne manque ni de vigueur, ni de coloris; comme drame, il est faible, ou, pour mieux dire, nul; et le grand problème, non encore complétement résolu, suivant nous, d'unir la peinture des caractères et des mœurs historiques au développement d'une action intéressante, n'y est pas même abordé. Cet inconvénient fondamental ne nous empêche pas de rendre justice aux beautés de détail que l'ouvrage offre en assez grand nombre. Nous indiquerons particulièrement la scène XLI, où François de Paule annonce à Louis XI sa mort prochaine. L'étendue de cette scène nous empêche de la citer toute entière, et il nous répugne de la mutiler. Malheureusement, le dialogue de la *mort de Louis XI* n'a pas toujours cette élévation, ni ce naturel. Les personnages disparaissent de tems en tems, pour laisser parler le philosophe, quelquefois même le déclamateur. Malgré ces défauts, on lira avec plaisir cette œuvre d'un esprit original, et l'on doit savoir gré à l'éditeur qui l'a reproduite. CH.

189. — * *Les Barricades*, scènes historiques. Mai 1588. *Troisième édition*, revue et augmentée. Paris, 1827; Jules Renouard. In-8° de XV et 456 pages; prix, 6 fr.

Le succès de cet ouvrage est maintenant assuré. Cette édition contient une scène de plus que les précédentes. Voici comment l'auteur, dans son avant-propos, rend compte de cette addition. « Parmi les changemens que j'ai fait subir à l'ouvrage, le seul dont il vaille la peine de parler ici est l'addition de la scène qui se trouve maintenant la quatrième. Je n'avais d'abord mis le roi et le duc de Guise en présence qu'une seule fois, le lundi, au Louvre; et je supposais que, dans cette entrevue si périlleuse, le duc, après un moment de trouble, recouvrant tout-à-coup son audace et sa fierté, avait osé faire entendre au roi ses plaintes, ses prétentions, et jusqu'à des accusations contre son favori d'Épernon. Cela n'était nullement conforme à l'histoire, ni même, il faut l'avouer, à la vraisemblance. Ce fut seulement le mardi, lendemain de son arrivée, que le duc, à la tête d'un nombreux cortége de gentilshommes, osa tenir au roi un langage si hautain. Or, j'ai pensé qu'il fallait rétablir les choses telles qu'elles s'étaient passées, persuadé qu'en faisant prendre à mon action la marche qu'elle avait réellement suivie, je la rendrais non-seulement plus naturelle, mais encore plus dramatique. » On peut voir, par cette citation, ce que la seule lecture des *Barricades* ou des *états de Blois* suffit pour faire reconnaître, c'est que l'auteur met le principal artifice de sa composition à rechercher le plus haut degré de vérité que le langage puisse atteindre, et qui puisse être supportée dans une lecture. On est

toujours obligé de donner aux conversations, quand on les écrit, et aux faits, quand on les raconte, une précision et un arrangement qui ne peuvent pas exister dans les discours réels et dans les événemens tels qu'ils se passent. Puisqu'il faut absolument qu'on les abrège, pour les reproduire plus serrés et plus rapides dans un récit, un roman ou un drame, il faut du moins que l'abrégé soit fidèle, et que l'imagination éprouve le moindre embarras possible pour refaire la réalité.

190. — * *Les États de Blois*, ou la mort de M. M. de Guise, scènes historiques, décembre 1588; par *l'auteur des Barricades*. Paris, 1827; Ponthieu et Cie. In-8° de XCII et 386 pages; prix, 7 fr. 50 c.

Lorsque *les Barricades* ont paru, nous nous sommes empressés de signaler cette production remarquable, drame et histoire tout à la fois, où sont mis en scène avec une admirable fidélité tant de personnages historiques curieux à connaître, et de si étranges événemens (voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 526). Le succès de cet ouvrage a été rapide, puisque le voilà, en un an, arrivé à sa troisième édition. Les *États de Blois*, suite des *Barricades*, ont dès leur apparition, excité un aussi vif intérêt. C'est le même sentiment de vérité historique, la même vivacité de coloris, la même simplicité de dialogue. Les deux principales figures du tableau sont Henri III et le duc de Guise; Henri III, qui, frivole, superstitieux et lâche, sans manquer cependant d'esprit, ni de fierté, supporte avec impatience le joug insolent sous lequel il se sent avili; Guise, mieux développé que dans *les Barricades*, hautain comme un grand seigneur, actif et populaire comme un chef de parti, patient comme un ambitieux qui est sûr de son fait, galant et intrépide comme un preux chevalier; se plaisant à insulter le roi, dont il prend le rôle, sans toutefois se dégager entièrement envers lui des formes extérieures du respect, et se laissant entraîner vers les embûches de ses assassins, par calcul d'honneur, et presque de prudence, malgré les avis et les pressentimens qui l'assiègent de toutes parts. Les querelles des pages de l'un et de l'autre parti, l'audience donnée par le duc aux membres des états, l'agonie de la vieille reine Catherine, la confession du roi, la communion des deux rivaux; les propos de Pasquier et de Montaigne, qui, au milieu de la foule attirée par cet étrange spectacle, devisent philosophiquement; les instances des parens et des amis de Guise pour l'éclairer sur les périls qu'il court, et l'insouciante légèreté de son fils, le prince de Joinville; l'anxiété de Henri, lorsqu'il dresse l'embuscade, ses ruses pour tromper Dieu, le trouble prophétique de Guise; les scrupules du meurtrier Loignac, qui, après avoir tué le duc, craint

de se damner, s'il tue son frère le cardinal; l'embarras de Henri pour profiter de l'assassinat qu'il a regardé comme une victoire, le nom du roi de Navarre jeté en terminant, comme pour annoncer de nouveaux événemens et un nouveau drame; toutes ces scènes, qui se succèdent avec rapidité, ne laissent pas un seul instant refroidir l'intérêt. Elles instruisent sur les faits, et font comprendre les personnages, mieux que bien des volumes de mémoires. Il reste à l'auteur, pour compléter sa trilogie, de publier le tableau de la mort de Henri III. Son exemple peut apprendre à beaucoup de nos jeunes écrivains, qu'il y a dans la vérité plus de poésie, d'intérêt dramatique, et d'attrait pour la curiosité, que dans les mœurs fictives et conventionnelles qui encombrent notre littérature et nos théâtres. *Ch.* Renouard.

191. — * *La Dame de Saint-Bris*, chroniques du tems de la ligue (1587), par M. de Mortonval, auteur de *Fray-Eugenio, etc.* Paris, 1827; Ambroise Dupont. 4 vol. in-12, formant ensemble 938 p.; prix, 12 fr.

Parmi les écrivains qui se sont livrés en France au genre du roman historique, M. de Mortonval est l'un de ceux qui paraît avoir obtenu les suffrages les plus unanimes : et l'on peut affirmer qu'il les a mérités à plus d'un titre. L'intérêt toujours soutenu de ses ouvrages, l'exactitude dans la narration des faits historiques, l'observation exacte du costume, la vérité des caractères, la vivacité habituelle de son style lui ont assuré des succès durables. Nous devons donc nous féliciter de le voir abandonner l'Espagne, où il avait pris les sujets de Fray-Eugenio et du comte de Villamayor, pour nous faire connaître notre patrie, à la manière de Cooper et de Walter Scott, soit dans la Dame de Saint-Bris, soit dans le roman qu'il annonce comme devant en être la suite. Le fait historique autour duquel se groupent les événemens imaginaires qui remplissent le premier de ses ouvrages, est la conférence de Saint-Bris entre Catherine de Médicis et Henri IV. Rien de plus favorable qu'une conversation animée pour peindre des caractères dont l'histoire n'offre que de légères esquisses : aussi, le quatrième volume de la Dame de Saint-Bris a-t-il autant d'intérêt que les meilleures peintures de Walter Scott. Quant aux autres personnages, le principal est Diane, dame de Saint-Bris, attachée au parti d'Henri IV, aussi remarquable par sa beauté que par ses vertus; Pehu de la Mothe, son neveu, que le romancier semble avoir jeté là comme un exemple de vertu, au milieu des vices et des crimes qui l'entourent : Duhallot, capitaine au service d'Henri IV, plein d'honneur et de loyauté, et qui abjure aux pieds de Diane les

égaremens et les folies de sa jeunesse; enfin, le baron d'Allègre, représentant des fureurs et de l'exaspération des guerres civiles.

Adressons, en finissant, un conseil à M. de Mortonval. Nous ne saurions voir dans un roman historique une œuvre destinée à naître et à mourir dans la même année. Le Voyage d'Anacharsis, qui appartient au même genre, vivra sans doute longtems encore, grâce au mérite remarquable du style; car, c'est toujours le style qui fait vivre les ouvrages. Et je n'entends point par le style, comme on le croit communément, la correction des phrases et l'observation des règles de la syntaxe : ce n'est là que la partie matérielle, qu'on apprend dans les écoles; mais l'expression, la variété, la convenance, la rapidité, voilà ce qui ne s'apprend pas, et ce que le travail et une heureuse nature peuvent seuls donner à l'écrivain. Si M. Mortonval possède les premières qualités, il conviendra que la dernière, la rapidité de l'action, lui manque entièrement. Pourquoi vouloir mériter le reproche de bavardage qu'on a fait avec raison à Walter Scott? Quatre volumes sont-ils donc nécessaires au succès d'un roman? B. J.

Beaux-Arts.

192. — * *Galerie de Lesueur*, ou *Collection de tableaux représentant les principaux traits de la vie de saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux*; faisant suite au *musée de Filhol*; dessinée et gravée par *Georges* Malbeste; accompagnée de *Sommaires descriptifs* et de *Notices sur la vie de saint Bruno, et sur celle de Lesueur*, par *Charles* Pougens, membre de l'Institut et de plusieurs académies étrangères : dédié à Msr l'archevêque de Paris. Paris, 1827. In-4° orné de 26 planches. Prix, avec la lettre, 48 fr.; sur vélin, papier de Chine, épreuves avant la lettre, 96 fr.

Lesueur et Lebrun, nés dans le même siècle, tous deux élèves de Vouet, émules et rivaux de gloire, eurent un sort bien différent : Lesueur qui, de même que La Fontaine, n'eut aucune part aux munificences de Louis XIV, vécut pauvre et mourut jeune. Lebrun, au contraire, comblé d'honneurs et de richesses, parvint à un âge avancé; mais vers le déclin de sa vie, il eut la douleur de se voir préférer Mignard, que Louvois protégeait : l'intrigue lui enleva ce qu'il devait à l'intrigue.

Les tableaux composés pour la chartreuse de Paris offraient à Lesueur l'occasion de développer la souplesse, la grâce et l'étendue de son génie; et c'est parce que son génie y brille tout entier que l'école française les montre avec orgueil aux étran-

gers. Il est vrai que tous ces tableaux ne sont pas de la main de Lesueur; mais ils ont tous été exécutés d'après ses dessins. Cette suite, ainsi que je l'ai déjà dit dans une autre occasion, forme véritablement un poëme dont chaque chant rappelle celui qui précède, et fait désirer celui qui doit suivre.

M. Pougens, dans sa *Notice sur Lesueur*, répète, après plusieurs autres biographes, que ce fut Anne d'Autriche qui commanda les tableaux qui ornèrent jusqu'en 1776 le cloître des chartreux. M. Gence fait observer, avec raison, que Félibien et Perrault ne rapportent point cette circonstance; j'ajouterai que M. Miel a attribué l'origine de ces peintures à un événement fortuit et fort remarquable que j'ai cité dans ce recueil (t. XIX, p. 192), en rendant compte d'une collection de même nature, publiée par M. Prosper Laurent. Il me semble que, puisque M. Pougens publiait sa notice postérieurement à celle de M. Miel, il aurait dû, s'il n'admettait pas son opinion, la combattre et faire connaître les motifs sur lesquels il s'appuyait pour la rejeter.

L'ouvrage que j'annonce est, pour le graveur, une entreprise de longue haleine, et qui a dû lui coûter plusieurs années de travail. Si la dimension qu'il a donnée à ses planches ne lui permettait pas de rendre toutes les finesses du caractère du maître, elles offrent, au moins, un moyen de le suivre dans sa marche, et d'observer le goût, l'habileté, le sentiment qui règnent dans ses compositions. En laissant échapper à sa plume élégante et facile les notices et les sommaires descriptifs qu'il a joints à ces gravures, M. Pougens a, comme à son ordinaire, versé les trésors de son érudition, en indiquant, à la suite des notices, les sources nombreuses où l'on peut puiser pour connaître, avec plus de détails que ne comportait cet ouvrage, le saint auquel Lesueur a donné une nouvelle illustration, et le peintre dont la renommée est désormais inséparable de celle du saint. Sans doute, si je prenais une à une les assertions de l'écrivain, je pourrais bien en combattre plusieurs; mais il ne faut pas oublier que, privé de la vue, M. Pougens écrit sous l'inspiration de ses souvenirs.

Cet ouvrage me paraît avoir une double destination. Il convient aux artistes qui trouvent dans les productions de Lesueur un sujet continuel d'admiration, de méditation et d'étude; il convient aussi aux personnes qui aiment à unir, dans l'objet de leur piété, les œuvres du génie et des sujets d'édification. A ce double titre, la collection publiée par M. Malbeste ne peut manquer d'obtenir un succès que ses longs travaux lui méritent à tous égards. P. A.

193. — * *La Chine, mœurs, usages, costumes, arts et métiers, etc.*, d'après les dessins originaux du P. *Castiglione*, du peintre chinois *Su Quà*, de *W. Alexandre, Chambers, Dudley, etc.*, par MM. Devéria, Regnier, Schaal, Schmit, Vidal, etc.; avec des *Notices explicatives* et une *Introduction*, par D. B*** de Malpière. 10e et 11e livraisons. Paris, 1827; l'éditeur, rue St.-Denis, n° 188. 2 cahiers grand in-4°; prix de chaque livraison, 15 fr.; par souscription, 12 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 268.)

Depuis que nous avons signalé aux amis des arts l'ouvrage de M. de Malpière, si remarquable sous tous les rapports, les éditeurs ont été encouragés dans leur vaste entreprise par les plus augustes suffrages. S. M., les princes, plusieurs souverains étrangers se trouvent maintenant en tête des souscripteurs, dont le nombre ne peut que s'accroître rapidement.

Les 10e et 11e livraisons que nous avons sous les yeux prouvent que le zèle qui a présidé à l'exécution des premières ne s'est point ralenti. A MM. Schaal, Schmit, Thénot, s'est réuni cette fois un artiste dont le nom seul est garant du succès; les Mariniers et les Villageois jouant aux dés, par M. Aubry le Comte, offrent un groupe d'une vérité locale et d'une pureté de dessin remarquables. On peut concevoir des espérances d'autant mieux fondées pour les livraisons suivantes, que M. Grévedon, dont le talent gracieux est bien connu, doit concourir aussi au succès maintenant assuré d'une entreprise qui offrait tant de difficultés à vaincre et qui les a surmontées. Les notices de M. Malpière offrent des recherches curieuses et attachantes. Il suffit de parcourir l'article du Changeur, du Marchand de bêtes, de l'Archer tartare, etc., pour s'en convaincre. Il eût été difficile, en effet, de s'étendre sur les mœurs, les usages et la religion d'un peuple qui paraît être tombé d'une haute civilisation dans un état complet d'ilotisme, sans aborder quelques considérations philosophiques d'un puissant intérêt, ne fît-on que les indiquer. Z.

194. — * *Isographie des hommes célèbres*, ou Collection de *fac-simile*, de lettres autographes et de signatures dont les originaux se trouvent à la Bibliothèque du roi, aux archives du royaume, à celles des différens ministères, du département de la Seine, et dans les collections particulières de MM. *Bérard, Berthevin, de Châteaugiron, Duchesne aîné, Lucas de Montigny, Marron, Tremisot, Villenave, etc.* 1re livraison. Paris, 1827; Treuttel et Wurtz (lithographie de Bernard et Delarue). Cahier in-4° contenant 24 *fac-simile*. Prix de chaque livraison, 5 fr., et en papier vélin 10 fr.

Cette *Isographie*, ou *Imitation de l'écriture* des personnages célèbres, est une entreprise intéressante et faite pour satisfaire le goût actuel des amateurs d'autographes; non pas de ces amateurs qui mettent la jouissance dans la possession exclusive; mais de ceux qui aiment à connaître tout ce qui émane d'un homme que l'esprit ou la science, l'originalité ou le talent, ont mis en évidence sur le théâtre du monde. Les éditeurs sont des hommes de lettres qui ont été à même de puiser dans les sources les plus riches. Ils n'accompagnent leur publication d'aucune note ni d'aucun travail littéraire; mais cela eût été superflu : le texte n'a pas besoin de commentaires. Les éditeurs laissent parler les personnages dont ils transmettent à nos yeux les caractères, et à notre esprit les pensées, tracées par eux-mêmes, et de jet, c'est-à-dire, sans l'apprêt qui entoure le style d'apparat. Quelques-uns ne peuvent cependant abandonner la prétention à l'esprit. *Parny* fait de la douleur en antithèses : il est poëte jusque dans un billet d'enterrement. La curiosité sera piquée par cette réunion variée d'écritures de tant de gens avec lesquels on se croira presque en correspondance. Il en est dont on n'a conservé que la signature. Croirait-on qu'on n'a pas autre chose de *Molière*, et qu'il ne reste pas un vers, pas une ligne de la main de cet homme célèbre! Serait-il vrai qu'au 10 août, les archives de la Comédie française eussent été dépossédées du peu qu'elles en conservaient, par un poëte qui eut ensuite l'art de se parer de ces dépouilles illustres, et qui n'aurait eu le droit de se donner pour le continuateur du *Misantrope*, que comme les brigans qui mettent les habits de ceux qu'ils ont volés? On verra avec peine Mlle *Clairon*, âgée de près de quatre-vingts ans, demander l'aumône à la porte du ministre de l'intérieur; et avec plaisir, M. Chaptal lui répondre par un *bon* de 2000 fr. à payer tout de suite. On fera beaucoup de réflexions, en lisant le billet du surintendant *Foucquet*, qui écrit purement et simplement au commandant de la Bastille, *qu'il recevra quatre gazetiers qui seront conduits par le commissaire Picart.* On ignorerait même les noms de ces quatre gazetiers, sans l'apostille du commandant ou du concierge qui les relate en marge. On sait que Foucquet, qui envoyait les autres à la Bastille, y fut envoyé à son tour.

On ne saurait trop engager les éditeurs à n'admettre dans leur collection que des noms vraiment illustres, et à choisir, quand ils le pourront, leurs lettres les plus intéressantes, ou les moins insignifiantes; ils doubleront ainsi l'attrait que peut avoir leur ouvrage pour toutes sortes de lecteurs, en ne se bornant pas à satisfaire une curiosité stérile, et en adressant

leurs souvenirs à l'esprit. Outre les noms que nous avons cités, voici ceux qui sont encore contenus dans cette livraison : *Bailly, Jean Bart, Belzunce, l'abbé de l'Épée, Fontenelle, Georges Cadoudal, Goldoni, Grétry, Jussieu, Le Kain, Louis XIII, Marie de Médicis, Philippe II, Saint-Évremond, Scarron; Stanislas*, roi de Pologne; *Talbot, Tournefort, Turenne, Vondel*, célèbre poëte hollandais.

L'exécution de cet ouvrage, surveillée par les éditeurs, est extrêmement soignée. DUMERSAN.

195. — * *Musique sacrée* à trois et quatre parties, voix égales; composée pour les élèves des établissemens d'instruction publique, des pensionnats et des classes générales et particulières de musique; par F. L. PERNE, correspondant de l'Institut, ancien inspecteur des études à l'École royale de musique et de déclamation, bibliothécaire de cet établissement, etc. Paris, 1827; au dépôt de l'auteur, rue St.-Denis, n° 374, maison St.-Chaumont. 1re livraison de IV et 50 pages; 2e livr. de 51-102 pag.; 3e livraison, de 103-152 pag. In-8°, pap. Jésus (format de guitare); prix de chaque liv., 7 fr. 50 c.

196. — * *Notice des travaux de* M. PERNE *sur la musique des anciens, et sur l'histoire littéraire de la théorie et de la pratique de la musique en France, depuis le* VIIIe *siècle, etc.* Paris, 1827; imprimerie de Fain. In-8° de 16 pages (ne se vend pas).

Nous saisissons avec empressement l'occasion qui se présente de dire un mot des travaux immenses d'un artiste distingué dont la modestie est le moindre mérite, et qui, depuis quarante années, s'occupe paisiblement de recherches arides qui semblaient abandonnées depuis long-tems. Les Allemands même, si riches en littérature musicale, paraissaient oublier que le système des anciens Grecs est loin d'avoir été exposé d'une manière satisfaisante, et qu'il existe dans l'histoire du contre-point une lacune d'un siècle et demi depuis l'an 1320, date probable des écrits de Jean des Murs (Johannes de Muris) jusqu'au tems de Jean Teinturier (Johannes *Tinctor* ou *Tinctoris*), qui florissait vers 1470, et qui est auteur du premier ouvrage de musique qui ait joui des honneurs de l'impression. Cette lacune est d'autant plus étonnante, qu'au tems du premier de ces maîtres, il régnait une fermentation extraordinaire dans l'esprit des musiciens, puisqu'il se plaint des variations continuelles de l'art, à une époque à laquelle le pape Jean XXII défend par une bulle l'emploi du *déchant* (discantus) ou contre-point qui semblait ne plus connaître de règles.

C'est cette lacune que M. Perne s'est proposé de combler au moyen de divers manuscrits de la Bibliothèque du roi, la plupart inédits, et dont un grand nombre n'avait pas été ex-

ploré avant ce laborieux artiste. Des travaux sur la musique des XIIe, XIIIe et XIVe siècles seront d'un grand intérêt, surtout pour la France; car à cette époque, l'Italie enviait à notre pays les chants des troubadours et des ménestrels. C'est à M. Perne que l'on doit la découverte d'un manuscrit très-précieux de Guillaume de Machault, valet-de-chambre de Philippe-le-Bel, en 1307. Ce manuscrit, qui contient des motets français et latins, des ballades, etc., se termine par une messe que l'on croit avoir été chantée au sacre de Charles V, en 1364, et qui prouve que, dès ce tems, on connaissait la composition à quatre parties.

La musique des Grecs offrait peut-être encore plus de difficultés à éclaircir; les sources étaient peu nombreuses, et il y avait des préjugés à déraciner. Ce que l'on remarque d'abord, c'est l'étonnante quantité de signes employés dans la notation: au dire des savans, ces signes étaient au nombre de 1620. Il est vrai que je me souviens d'avoir lu un ouvrage où l'on jetait des doutes sur cette masse énorme de caractères; mais il fallait donner des preuves, et c'est ce qu'a fait M. Perne. Ramenant d'abord les 1620 caractères aux 125 primitifs, il les a ensuite réduits à 90; 45 pour les voix, et autant pour les instrumens; enfin il a démontré que dans la pratique on employait seulement 44 de ces 90 caractères, et que ces signes marchant toujours accolés par couples, pouvaient être considérés comme ne formant qu'une seule et même note et ne formant effectivement que 22 signes.

M. Perne s'est aussi livré à beaucoup de recherches sur la manière dont les Grecs indiquaient le rhythme ou mesure; et il a trouvé à ce sujet de précieux documens dans un manuscrit grec de la Bibliothèque de Paris qui traite *de la musique pratique, et notamment de la mesure musicale des anciens.*

Il s'est encore occupé de la théorie et de la pratique de la musique des Grecs avant Pythagore; il a relevé une supercherie de Meibonius qui, dans son édition d'Aristide Quintilien, a substitué la notation pythagoricienne aux exemples de la notation ancienne des Grecs qui existent dans le premier livre de tous les manuscrits d'Aristide. La Bibliothèque royale qui en possède sept, fait foi des recherches de M. Perne à ce sujet, et l'on doit lui savoir gré d'avoir relevé, ainsi qu'elle le méritait, cette prétendue *restitution ingénieuse.*

Après avoir porté ses investigations sur l'époque la plus reculée de la musique grecque, notre savant auteur a suivi ses débris conservés chez les Grecs modernes, et a ainsi traité l'histoire de la musique liturgique, qui n'a pas manqué d'un certain

éclat, surtout aux tems de Cosmas et de St. Jean Damascène, qui l'un et l'autre florissaient dans le VIIIe siècle. Ce travail vient rejoindre celui qui a rapport aux œuvres des troubadours et à l'origine du contre-point. Les résultats des recherches de M. Perne doivent être consignés dans un seul corps d'ouvrage, composé d'extraits, de traductions et de commentaires qui jetteront assurément un jour tout nouveau sur l'histoire de la théorie et de la pratique de la musique ancienne et du moyen âge.

Cet aperçu que nous venons de donner des immenses travaux de l'un de nos musiciens les plus instruits, nous force à retarder l'examen de ses *morceaux de musique sacrée*. Nous en rendrons compte, lors de la mise en vente de la 4e et dernière livraison qui doit paraître dans peu de tems.

J. Adrien-Lafasge.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique.

197. — * *Bulletin de la Société royale d'agriculture, sciences et arts de Limoges.* N° 6, tome 5. (Novembre 1826). Limoges, 1826; Chapoulaud. In-8° de 63 pages.

Montesquieu fut, je crois, le premier qui, en faisant ériger l'Académie des lettres et arts de Bordeaux en Académie des sciences, donna aux nombreuses Sociétés de bel esprit qui existaient alors dans nos provinces l'exemple salutaire de diriger leur activité vers l'étude de la nature; et cependant, l'immortel auteur des *Lettres Persanes* et de l'*Essai sur le goût* ne pouvait pas être accusé de préventions injustes contre la belle et bonne littérature; mais il sentait qu'à Paris seulement des réunions purement littéraires pouvaient avoir une haute utilité, tandis qu'en province, quoiqu'on y compte toujours un grand nombre d'hommes recommandables par leurs lumières, des associations de ce genre ne sauraient, en général, produire que des résultats éphémères. Il est en effet plus important pour le bien de la société que les esprits actifs s'attachent à faire sur les lieux des observations pratiques, des expériences utiles, à enrichir de faits positifs et de données souvent précieuses le vaste dépôt des sciences, que s'ils bornaient l'emploi de leurs loisirs à des compositions d'agrément. Il n'en est pas moins convenable que ces Académies cherchent à répandre le goût des lettres, dans l'intérêt même de la civilisation; elles doivent enfin exciter l'émulation de la jeunesse dans toutes les carrières intellectuelles, sans y introduire cet esprit exclusif qui fait préférer telle ou telle branche de nos connaissances à toutes les

autres. La Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Vienne paraît s'être pénétrée de ces idées : on en compte peu dans nos provinces qui aient su donner à leurs travaux une direction mieux entendue. Ajoutant l'exemple au précepte, elle a fondé à ses frais deux écoles éminemment utiles à la classe ouvrière, l'une de dessin, et la plus récente, de géométrie et de mécanique appliquées. Il est juste de dire aussi qu'elle est secondée par l'action administrative dans ses efforts pour répandre l'instruction parmi les classes inférieures. Nous désirerions pouvoir appliquer la même observation à tous nos départemens. On regrette seulement, dans la première de ces écoles, qu'il ne s'y trouve pas même une section pour le dessin linéaire, bien plus indispensable dans la plupart des arts et métiers que celui de la bosse et de l'académie. C'est au moyen des épures ou dessins géométriques que les ingénieurs et les chefs d'atelier peuvent consigner sur le papier les modèles, les machines, les objets manufacturés, ou même leurs propres conceptions. Cette Société met aussi un grand zèle à propager les bonnes méthodes au sein de la population agricole; mais ses tentatives viennent constamment échouer devant l'apathie, l'incurie, les préjugés et l'ignorance profonde des habitans des campagnes : les agronomes éclairés peuvent seuls en tirer quelque fruit. Sans négliger les recherches qui se rapportent aux autres sciences, tous les deux mois elle publie un bulletin destiné principalement aux mémoires qui traitent de l'agriculture. La littérature y tient aussi sa place, et chaque année, deux prix, l'un de prose, l'autre de poésie, sont offerts aux nourrissons des muses, à titre d'encouragement.

Le cahier que nous avons sous les yeux est tout entier consacré à la séance solennelle du mois de novembre dernier. M. Coster, préfet et président de la Société, a prononcé un discours sur les avantages de l'instruction jointe à une éducation religieuse. Il a donné en même tems un aperçu rapide de l'état actuel de l'agriculture et de l'industrie dans le département. Auteur lui-même d'améliorations notables, on voit qu'il a étudié en homme instruit le pays qu'il est chargé d'administrer. M. Ardant aîné, l'un des secrétaires, a fait ensuite un rapport sur les travaux de la Société pendant le 2me semestre de 1825 et le 1er semestre de 1826. Parmi les membres dont il signale les utiles travaux, on distingue MM. de Montbron, connu dans le monde savant par plusieurs ouvrages de littérature et d'érudition; Judde de la Judie, Pradier, Navières, Guillibert; Gondinet père, membre de toutes les Sociétés de médecine de France et de plusieurs Sociétés étrangères; Mazard, *Maurice* Ar-

DANT, MANÈS; élève distingué de l'ancienne École Polytechnique; BOUILLON, BOUDET aîné; ALLUAU aîne, secrétaire de la Société pour la partie des sciences qu'il cultive avec succès; ANDRIEUX, auteur d'une rhétorique estimée; et PLAGNE, professeur de chimie à Pondichéry. On y remarque avec intérêt que M. BARNY a planté plus de cent mille pins dans sa propriété sur les buttes de Grammont, hauteurs qui bornent le Limousin, sur la route de Paris, et dont le sombre aspect attriste l'imagination du voyageur. Ces collines arides ne rappelleront jamais les monts poétiques de l'Écosse, tout récemment plantés de mélèzes; mais si cet exemple était imité, leur âpre nudité se revêtirait bientôt de forêts productives. On y voit aussi que MM. ALLUAU et MANÈS, dans une course scientifique, ont découvert deux substances nouvelles dans cette province déjà si riche en minéraux : l'*hétérosite* et l'*huréaulite* (fer et manganèse sulfatés).

Les essais de M. GUILLIBERT pour acclimater le mûrier blanc en Limousin, où ce précieux végétal était, à ce qu'on croit, jadis connu, ne nous paraissent pas devoir amener des résultats aussi importans que ceux qu'on en espère. Il est prouvé par l'expérience que le mûrier blanc peut être cultivé dans la partie centrale du royaume. Il l'a été pendant long-tems en Touraine. Les réfugiés français le portèrent même en Prusse, où il se trouve encore. On en voit également quelques bouquets dans la région alpestre. Si l'éducation du ver à soie a été abandonnée dans ces divers pays, c'est que la production de la soie est désavantageuse au nord de la ligne qui court de Lyon à Bordeaux : les soies du midi sont préférées dans le commerce. La France est tributaire de l'étranger, il est vrai, pour le tiers de la consommation de ses fabriques; mais elle doit chercher dans l'Italie et dans l'Inde des qualités supérieures à celles que produit son territoire. Cette importation se trouve au reste déjà presque compensée par l'exportation de nos soies indigènes en Angleterre, et nos provinces du midi peuvent multiplier à l'infini la production de cette denrée, grâces à leurs nouvellles plantations de mûriers dans les vignobles. Les efforts de la Société pour introduire le pommier à cidre dans le département ne seront probablement pas moins infructueux dans leurs conséquences que ceux de M. Turgot, à l'époque où il était intendant de la province. Cet excellent administrateur, si riche d'ailleurs de lumières supérieures et de grandes vues économiques, était parvenu à transplanter en Limousin l'arbre de la Normandie; mais il ne pouvait pas y transporter également le climat qui le favorise : aussi, ses fruits y perdirent-ils leur acidité après quelques années.

M. Andrieux lit un rapport fort bien écrit sur les ouvrages de prose envoyés au concours, et dont aucun n'est jugé digne des suffrages de la Société. Après lui, M. Ardant rend compte des pièces de vers qui se disputent la palme poétique. D'après les extraits qu'il en donne, ces productions nous semblent appréciées avec beaucoup de goût et peut-être un peu de bienveillance. L'Aristarque de la Société a fait, il est aisé de le reconnaître, une étude particulière de la langue de la critique, qu'il manie avec facilité. Un censeur sévère pourrait bien condamner les agrémens souvent prodigués sous sa plume exercée ; mais, en retranchant quelques fleurs parasites, il rendrait hommage à l'élégance soutenue de son style. Les compositions qu'il nous fait connaître n'offrent pas une poésie riche et brillante, ce ne sont pas des tableaux savamment coloriés; sans s'élever au sublime de la pensée et de l'expression, elles contiennent en grand nombre des vers agréables et des pensées ingénieuses, délicatement rendues. Le prix n'a cependant pas été décerné. Nous détacherons, parmi d'autres morceaux non moins dignes d'attention quelques vers d'une de ces pièces, intitulée : *La Pauvre Mère* : ils nous ont paru exprimer le langage du cœur, ce mélange heureux de sensibilité, de grâce et de naturel qui fait le charme de la poésie élégiaque :

Pour apaiser le mal qui me tourmente,
Votre amitié s'épuise en efforts superflus ;
Vos tendres soins, votre bonté touchante
Ne sauraient rappeler un bonheur qui n'est plus.

Comme vous, j'ai pris part aux fêtes de la terre,
Je fus heureuse un jour ; mais le tems du plaisir
S'est échappé, plus prompt que la vague légère,
Devant le souffle du zéphir.

Trois ans sont écoulés, et je te pleure encore,
Toi qui fis un instant le bonheur de mes jours :
O fille tant aimée, ô mon Éléonore!
Qui pourrait de mes pleurs interrompre le cours ?

Contre de vains plaisirs j'échangerais mes larmes!
Oh! Non, non, laissez-moi gémir;
Vous ne connaissez pas les charmes
Des pleurs que vous voulez tarir.

Dans vos jeux, malgré moi, je chercherais ma fille;
La lyre entre mes mains frémirait de douleur :
Mieux vaut pleurer en paix au sein de sa famille,
Que *d'épandre* si loin les secrets de son cœur.

Plaisirs, grâces, amours, doux rêves de la vie,
Fantômes plus légers que l'air pur du matin,
Détachez de ce front la guirlande chérie
Dont l'hymen autrefois embellit mon destin.

Portez vos faveurs passagères
A celles pour qui brille un ciel toujours serein,
Et dont les peines éphémères
Ne vont pas jusqu'au lendemain.

AD. G.

Ouvrages périodiques.

SUITE DE LA REVUE DES JOURNAUX DES DÉPARTEMENS.

(Voy. t. XXXIII, p. 272—276, 596—598; et ci-dessus p. 270—271.)

En continuant cette revue nous mettrons en première ligne les journaux que l'on nomme politiques. Ceux qui se consacrent spécialement à quelques divisions des connaissances humaines viendront ensuite, et les humbles feuilles d'annonces fermeront la marche. Les circonstances actuelles assignent à la politique un rang à part, éminent, et réclament pour elle une attention presque exclusive. Par une inconcevable fatalité, notre malheureuse patrie semble, sous quelques rapports, destinée à partager le sort de l'Espagne. Le mouvement rétrograde qui lui est imprimé devient si rapide que la masse de la nation ne peut le suivre, que l'union du corps social est rompue, que l'on ne peut voir sans inquiétude la direction qui nous est tracée, le but vers lequel on nous entraîne. La politique appliquée à la France est aujourd'hui l'affaire principale de tous les Français, elle occupe tous les esprits. Parmi les journaux qui transmettent les informations dont on ne peut se passer, il en est malheureusement qui n'ont rien de français, et qui, liés par un pacte infernal avec les ennemis de la patrie, travaillent avec acharnement à l'avilir et à la ruiner. Nous ne les nommerons point, c'est assez les désigner. Quant à ceux qui combattent avec nous pour la sainte cause de l'humanité, qui défendent l'honneur et les droits de la France, ses institutions, sa considération au dehors et au dedans, l'union, les travaux utiles, la propagation des lumières, nous n'omettrons sur cette liste que ce que nous n'aurons pu connaître: plus nous citerons de ces dignes organes de l'opinion publique, plus nous ranimerons ses espérances, en lui faisant connaître sa force; et certes, elle a grand besoin d'être rassurée. Afin de terminer le plus tôt possible cette consolante inspection, nous continuerons à prendre ce qui sera le plus à notre portée, surtout dans les départemens.

198.—*Journal du département de l'Aisne, politique, littéraire, commercial, agronome:* annonces et avis divers. Laon, rue Serrurier, n° 36. Ce journal paraît, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine. Prix de l'abonnement, 30 fr. pour l'année; 15 fr. pour 6 mois, 8 fr. par trimestre, franc de port.

Les rédacteurs du journal de l'Aisne ont l'habitude de consacrer quelques lignes à ce que l'on nomme ici *nouvelles de la cour*, lesquelles sont, comme chacun le sait, à peu près les mêmes durant tout un règne; elles se reproduisent tous les jours sous la même forme, et on ne les lit guère, même dans la capitale. Il paraît que certaines convenances, propres au département de l'Aisne, maintiennent cette insertion, d'ailleurs très-innocente. On ne trouve point ces prétendues nouvelles dans les autres feuilles également rapprochées de Paris. A cela près, ce journal est rédigé avec sagesse, et justifie son titre. Les amis du bien seront constamment d'accord avec les rédacteurs du *Journal du département de l'Aisne;* car nous ne doutons point qu'ils ne persévèrent dans les doctrines dont ils ont fait profession jusqu'à présent, et dont toutes leurs publications rendent témoignage. La littérature qu'ils mettent à contribution est bien rarement celle de leur département : est-ce que les muses auraient cessé de se plaire dans un pays qui vit naître La Fontaine et Racine, au milieu des sites charmans des bords de la Marne, de l'Aisne et de la Vesle? Espérons que ces lieux inspirateurs ne manqueront point de chantres dignes d'eux, et que nous recevrons de ce département des poésies *indigènes* que la capitale ne désavouerait pas.

199.—*Journal politique, commercial et littéraire du département de l'Aube*, annonces judiciaires et avis divers. Troyes, rue Notre-Dame, n° 112. Ce journal paraît le jeudi et le dimanche. Prix, 22 fr. 50 c. pour l'année, 12 fr. 25 c. pour 6 mois.

Une liberté décente est le caractère de cette feuille, et fait l'éloge non-seulement des rédacteurs, mais des principales autorités administratives dans le département de l'Aube. On ne s'exprime pas ainsi dans les lieux soumis au joug de fer que certain parti voudrait imposer à toute la France, et qui pèse déjà sur quelques lieux où le mouvement rétrograde est le plus accéléré. A Troyes, une active industrie dirige les esprits vers les connaissances utiles et les sources de la prospérité publique : on a trop besoin de vérités pour aller au devant des erreurs. On peut juger avec une très-grande probabilité d'un pays par ses journaux : en appliquant au département de l'Aube ce moyen d'appréciation, on ne peut en concevoir qu'une idée très-favorable.

La littérature n'abonde point dans le journal du département de l'Aube : la politique y domine, comme dans la pensée de toute la France; toutefois lorsque l'occasion se présente, des vers agréables, spirituels, malins, viennent mêler quelques roses et quelques épines aux productions d'une nature plus grande et plus solennelle. Les habitans du département de

l'Aube ont obtenu une bonne part dans la distribution des feuilles périodiques de province; celle que nous avons en ce moment entre les mains peut être lue avec plaisir, même dans la capitale.

Nous ne quitterons pas ce département sans faire une nouvelle mention d'un recueil digne d'intérêt :

200. — * *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts* du département de l'Aube, paraissant tous les trois mois. Prix, 5 fr. par an, à Troyes; 6 fr. par an, franc de port. On souscrit à Troyes, chez M. Dubois de Morambert, secrétaire perpétuel de la société.

Cette publication paraît d'autant plus utile qu'elle est spécialement adaptée à des besoins locaux et bien connus. Dans le cahier du mois de mars de cette année, nous avons remarqué une *notice sur un semis* de chênes quercitrons (*quercus tinctoria*) par l'un de nos collaborateurs M. *Eusèbe* Salverte, qui entreprend de multiplier sur le sol français un arbre précieux pour nôtre industrie, et qui s'accommode très-bien de notre climat.

201. — *Feuille d'annonces de Riom, siége de cour royale.* Riom, imprimerie de Salle fils, propriétaire-éditeur.

Cette feuille répond à son titre, et s'acquitte d'abord de ses obligations; mais elle va plus loin. Si elle se bornait à des affiches locales, elle serait étrangère à la *Revue Encyclopédique.* Nous trouvons de tems en tems dans ses pages des extraits de jugemens d'ouvrages sur des questions d'un intérêt public, en un mot, des pensées, des vœux, une tendance qui placent les rédacteurs de cette feuille dans les rangs des vrais amis de notre patrie et de l'humanité. Ils ne se croiraient pas assez Français, s'ils n'insséraient point quelques vers, pour déguiser un peu l'aridité du sol qu'ils exploitent : on en trouve donc sur des sujets très-divers, depuis la chansonnette jusqu'à l'ode et l'élégie, et en général, on applaudit au goût des rédacteurs. N.

202. — *Jurisprudence de la cour royale de Corse;* par M. Semidei, avocat à la cour. Bastia, 1827; imprimerie de Jean Fabiani. In-8°; prix de l'abonnement, 12 fr. par an pris à Bastia; et 13 fr. 50 c. franc de port.

Presque toutes les cours royales de France voient leurs arrêts publiés dans un recueil spécial, qui sert à constater l'état de la jurisprudence adoptée par elles sur les diverses questions qu'elles ont eu à juger. Jusqu'ici la cour royale de Corse était privée de cet avantage; mais l'ouvrage que nous annonçons paraît devoir remplir cette lacune. Nous formons des vœux sincères pour que cette entreprise soit encouragée comme elle le mérite, et nous félicitons M. Semidei d'avoir réalisé cette idée, si propre à étendre la réputation de la cour auprès de laquelle il exerce les fonctions d'avocat. A. T.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

203. — * Procli Diadochi, etc. — Œuvres de Proclus, philosophe grec du vme siècle, d'après les Mss. de la bibliothèque royale de Paris, publiées par M. *Victor* Cousin, professeur, etc. T. VI. Paris, 1827; Levrault. In-8°; prix du volume, 8 fr.

Voici le dernier volume d'un ouvrage qui a dû coûter à l'éditeur bien des efforts de patience, des sacrifices de tems et de santé, dont la science lui a d'autant plus d'obligation qu'il lui était plus facile de s'honorer par des travaux moins arides, moins ingrats pour l'amour-propre. Le public de nos écoles a appris, par une expérience de plusieurs années, expérience qu'il ne tient pas à M. Cousin de renouveler, tout ce qu'on peut attendre de la puissance de son esprit et de sa parole; mais, indépendamment des imposantes théories qu'il s'est appropriées ou qu'il a créées, et qu'il savait exposer avec tant d'éloquence, une autre partie de son mérite philosophique bien moins connue est une critique vaste et savante dans laquelle il embrasse l'histoire, la liaison, l'esprit des systèmes de l'antiquité comme des tems modernes. Or, c'est à l'une des parties les plus obscures, quoique les plus importantes, de cette longue série d'études qu'il vient de consacrer son travail sur Proclus : travail isolé en apparence et qui semble relégué dans les régions perdues de la science, jusqu'à ce que M. Cousin lui-même ou d'autres savans enrichis de ses labeurs, mettent à profit ce monument nouveau pour en faire sortir la vie et la pensée de plusieurs grands siècles philosophiques. Ce n'était pas assez pour le célèbre professeur, après avoir reproduit en France Kant et Descartes, d'oser entreprendre d'y reproduire Platon par une traduction complète, s'il ne tenait encore toute la chaîne de l'école platonicienne, et s'il n'allait en chercher les dernières tranformations dans des textes inédits, tels que ceux qu'il vient de publier. Que ne doit-on pas espérer d'une pensée ardente et féconde comme la sienne, qui a su se réduire à tant d'examens positifs, presque matériels, pour pouvoir ensuite planer plus sûrement sur l'ensemble du monde philosophique, soit actuel, soit antérieur! Il suffit, pour apercevoir toute la portée de ces travaux d'érudition, de lire la préface que M. Cousin a placée en tête du premier volume de son Proclus, morceau écrit en latin par respect pour l'usage constant des éditeurs d'ouvrages grecs, mais que nous regrettons de ne pas retrouver en français parmi les *Fragmens philosophiques* du même auteur. Un *Prospectus* du libraire pour annoncer la publication de ce dernier volume, contient la traduction d'un

passage assez étendu de cette préface, où l'on remarque un large et rapide exposé des différens âges de la philosophie ancienne dont les travaux de Proclus forment la dernière époque. Nous regrettons que l'espace nous manque pour citer cette traduction. Ce volume contient les deux derniers livres d'un commentaire de Proclus sur le *Parménide* de Platon, suivi de plusieurs fragmens d'une ancienne version latine inédite de ce commentaire, et de notes philologiques. V—G—R.

204. — *Psaumes de David*, en hébreu, mis en lettres françaises, avec la version latine en regard, par *L.* Dusson, de la Société asiatique de Paris. T. Ier. Paris, 1827; Dondey-Dupré. In-18 de VIII et 239 p.; prix, 4 fr.

Commençons par rendre justice aux intentions de M. Dusson. Il a cru que l'hébreu, écrit en lettres françaises, deviendrait plus facile à apprendre; que l'éloignement qu'on a pour cette langue cesserait alors, et que son travail serait utile à la religion et aux lettres. Examinons ces diverses idées. L'auteur s'est exagéré les difficultés de l'hébreu écrit en caractères originaux. Si l'on supprime avec Masclef l'étude des points voyelles (et M. Dusson les supprime dans sa transcription), il ne reste à l'hébreu que vingt-deux lettres, c'est-à-dire deux signes de moins que dans l'alphabet grec. Or, je le demande, quel helléniste a jamais regardé comme une difficulté l'étude des vingt-quatre lettres grecques. Il s'est encore plus exagéré les avantages de sa méthode. Nous avons parlé, il y a peu de tems, du mode de transcription adopté par M. l'abbé Beuzelin (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 575): il ne ressemble aucunement à celui de M. Dusson; et nul doute cependant que chacun d'eux ne croie avancer exclusivement par sa méthode l'étude des lettres sacrées. La difficulté de la langue hébraïque, quand on supprime les points, consiste : 1° à séparer toujours les affixes du mot que l'on veut connaître; 2° à trouver ce mot dans les dictionnaires où se trouve généralement adopté l'ordre par racines, disposition favorable à la mémoire, mais incommode pour celui qui veut seulement comprendre un mot écrit; 3° à bien déterminer, entre les mots semblables, l'espèce et la valeur de celui qu'on cherche. C'est à faire disparaître ces difficultés que doivent s'attacher ceux qui voudront avancer l'étude des saintes écritures; et ils n'y parviendront que par une excellente grammaire, et non par un système de transcription dont les inconvéniens l'emporteront presque toujours sur son utilité réelle. B. J.

205. — * *Guatimoc ò Guatimocin.* — Gnatimoc ou Guatimozin, tragédie en cinq actes; par *J.-F.* de Madrid. Paris, 1827;

J. Pinard, imprimeur, rue d'Anjou-Dauphine, n° 8. In-8° de 100 pages.

Cette tragédie était déjà connue en Amérique, où elle a été jouée plusieurs fois, et toujours accueillie avec un vif enthousiasme. Le sujet, éminemment national, est pris dans l'histoire de la découverte et de la conquête du Mexique par les Espagnols : ce sont les derniers instans d'un personnage historique très-remarquable, le jeune Guatimoc ou Guatimoczin (1) successeur de Montezuma. On sait que la seule résistance sérieuse opposée par les indigènes à l'invasion et à la tyrannie des Espagnols, fut l'ouvrage de ce prince infortuné, qui périt assassiné par les soldats de Cortez. Le mérite distinctif de cette pièce est la simplicité ; l'auteur n'a eu recours à aucune intrigue étrangère au sujet principal ; l'intérêt est soutenu au moyen d'un dialogue vif, rapide et exempt de longues tirades. M. Madrid a peint admirablement le beau caractère du patriote couronné, l'implacable fanatisme et l'avidité insatiable des compagnons de Cortez ; mais il nous semble qu'il a prêté des sentimens trop généreux à cet aventurier demi-barbare, ce qui nous étonne d'autant plus que, dans toutes les autres parties, la vérité historique est fidèlement observée.

Nous aimons à citer une production aussi remarquable parmi les premiers essais de la littérature colombienne, qui, en nous apparaissant sous de pareils auspices, semble promettre de parcourir une brillante carrière. Du reste, M. Madrid (aujourd'hui ministre de Colombie en Angleterre) était déjà connu comme un des plus heureux successeurs des grands poëtes qui ont cultivé la belle langue espagnole : une tragédie d'*Atala* (sujet bien connu en France), une traduction du poëme de Delille sur *les trois règnes de la nature*, et des poésies légères, pleines de grâce et d'harmonie, ont depuis long-tems établi sa réputation. D'A.

---

(1) La dernière syllabe *zin* est une expression de respect, employée par les Mexicains pour désigner les personnes qui leur inspiraient de la vénération.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

États-Unis. — *Progrès moraux de la race noire.* — Dans notre dernier cahier, nous avons inséré la lettre d'un citoyen des États-Unis, où sont rapportés plusieurs faits qui semblent indiquer une amélioration constante et progressive dans la condition des noirs, autrefois soumis à l'esclavage le plus dégradant dans tous les États de cette vaste confédération, émancipés aujourd'hui dans plusieurs de ces États, et prenant peu à peu leur rang à côté de la population blanche, qui les a précédés dans la carrière de la civilisation (voy. *ci-dessus*, p. 239-243). Les derniers journaux américains nous fournissent une nouvelle preuve à l'appui de cette opinion : ils citent une gazette qui paraît à New-York, et dont les propriétaires et les rédacteurs appartiennent à la race noire. Ne connaissant cette nouvelle publication que par une simple annonce, nous ne pouvons prévoir quelle sera sa destinée : mais si les écrivains qui viennent, pour ainsi dire, de se constituer les représentans de deux millions d'infortunés, comprennent bien leur mission; s'ils secondent les efforts des philantropes européens; et, tandis que ceux-ci font entendre aux propriétaires d'esclaves la voix de l'humanité, s'ils profitent de leur influence pour faire comprendre à leurs frères qu'il dépend d'eux surtout de conquérir l'estime de leurs concitoyens de couleur blanche, en s'élevant à leur niveau par la moralité, l'amour de l'ordre et l'instruction; alors on peut assurer que les changemens si instamment réclamés par la raison et la philosophie s'opèreront, avant peu d'années, soit dans les mœurs, soit dans les lois de cette heureuse et belle Union, d'où les amis sincères de sa gloire et de sa prospérité voudraient voir disparaître la tache honteuse de l'esclavage, dernier reste de deux siècles d'oppression. *α.*

Mexique. — *Extrait d'une lettre.* — *Esprit public.* — Les progrès de l'esprit public sont lents, mais assurés. Quoique la vieille Espagne parvienne encore à troubler quelques provinces, sa cause est jugée irrévocablement : plus de possessions pour elle sur le continent américain. Mais, que nous sommes encore loin de la vigueur républicaine de nos voisins du nord ! Ce que nous leur envions, ce n'est point l'étendue de leur territoire, l'immensité du fleuve dont ils possèdent tout le cours, leur flotte, leurs armées, leurs institutions militaires; ce que nous

devons ambitionner le plus en ce moment, c'est d'être, comme nos voisins, une nation généralement instruite et pourvue des moyens d'augmenter sans cesse la somme des connaissances usuelles ainsi que leur propagation. Nous n'avons pas encore assez de journaux, et ceux qui se sont établis jusqu'à présent ne circulent pas encore assez : trop peu de Mexicains savent lire; le nombre et les succès des journaux donnent une assez juste mesure du degré d'instruction répandue dans un pays.

L'un de nos journaux, *le Soleil* (*el Sol*), publie des observations météorologiques dont les physiciens de l'Europe pourront profiter; mais ces registres des variations de l'atmosphère ne donnent qu'une idée bien imparfaite de notre climat, de la grande et belle nature qui déploie ici toutes ses merveilles. Lorsque notre nation atteindra l'âge viril, elle ne manquera point de savans, et surtout de naturalistes. E.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Colombie. — Bogota (1827). — *Situation morale de la République.* — En résumant ce que l'année qui vient de s'écouler a fait pour notre république, nous avons peu d'éloges à espérer, quelques motifs de regrets, quelques inquiétudes pour l'avenir. Ce n'est pas que les comptes rendus par les divers ministères ne soient assez satisfaisans; mais, malgré ces apparences favorables, la paix publique a été troublée, les liens de la fédération relâchés, les institutions les plus nécessaires ajournées. La nation, qui devrait marcher à pas de géant dans la carrière de la civilisation, est demeurée stationnaire, et comme indifférente aux grandes destinées que des citoyens magnanimes lui ont préparées. Quelle est la cause de ce phénomène moral et politique, et comment pourrait-on contrebalancer son action? On le dissimulerait vainement, les élémens de la force publique manquent encore dans ce pays. Ces élémens, dans une république, sont une population homogène, laborieuse, éclairée : les fondateurs de l'État ont donné la forme, avant de perfectionner la matière; le plus difficile est encore à faire. Dans cet état de choses, la république ne peut se suffire à elle-même; ses progrès seraient trop lents; elle a besoin d'attirer dans son sein des étrangers habiles, et elle ne peut les acquérir, si elle ne consacre point de la manière la plus solennelle l'indépendance religieuse. Lorsque les protestans de toutes les nuances auront des temples à Bogota, que l'israélite y aura bâti sa synagogue, que le quaker y tiendra ses pieuses conférences, la population croîtra par l'affluence des étrangers; elle s'ornera de tout ce que les arts peuvent ajouter à la nature; elle pourra montrer alors les immenses ressources d'une nation capable d'exécuter les grands travaux qui assainiront son territoire, perfectionneront la na-

vigation de ses fleuves, organiseront ses moyens de défense, étendront son commerce. Il semble qu'elle pourrait faire, pour la propagation des lumières, plus qu'elle n'a fait jusqu'à présent; et l'une des conditions auxquelles il faut satisfaire pour qu'une nation soit véritablement éclairée, c'est d'y établir la tolérance religieuse la mieux garantie et la plus illimitée. R.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Marine militaire anglaise. — Nous empruntons au dernier ouvrage publié par M. *César* Moreau, vice-consul de France à Londres (1), l'état suivant, qui montre les progrès extraordinaires de la marine militaire anglaise, depuis 1652 jusqu'au 1er janvier 1827.

Nombre et nature des vaisseaux anglais, depuis 1652 *jusqu'en* 1827.

ANNÉES.	NOMBRE DE CANONS.							SLOOPS.	TOTAL.
	100 à 120.	80 à 98.	74 à 78.	60 à 64.	50 à 58.	38 à 46.	20 à 36.		
1652.	1	1	»	1	11	11	33	44	102
1676.	4	8	11	12	10	28	14	59	148
1685.	5	17	31	10	10	35	11	60	179
1701.	6	30	27	18	4	40	44	87	256
1714.	7	29	26	19	50	24	42	50	247
1727.	7	29	24	18	46	24	29	45	233
1744.	6	30	26	31	35	30	40	104	302
1756.	5	20	48	36	33	38	45	134	320
1760.	5	20	43	59	28	32	83	142	412
1765.	5	18	56	57	21	12	82	157	407
1770.	3	17	61	54	10	9	70	141	367
1775.	4	20	64	43	12	7	79	105	340
1780.	4	21	67	51	20	24	86	174	490
1785.	5	26	72	46	17	48	91	95	471
1790.	6	26	72	42	17	45	89	181	478
1795.	9	29	78	40	20	71	91	155	510
1800.	11	30	97	45	24	97	91	352	757
1805.	12	25	105	39	21	106	85	414	807
1810.	13	34	160	36	16	158	88	533	1048
1815.	17	26	149	22	20	160	65	425	884
1820.	28	22	99	10	13	119	62	260	613
1827.	26	23	81	12	23	117	127	197	606

(1) *Chronological Records*, etc. — Archives chronologiques de la

Liverpool. — *Hospice des habits bleus.* — Cet établissement de bienfaisance fut fondé, en 1709, sous le nom d'*École de charité*, et ne fut institué d'abord que pour quarante jeunes garçons, et dix jeunes filles, qui devaient y être instruits et habillés. En 1714, on construisit un bâtiment beaucoup plus vaste, afin d'ajouter le logement aux autres avantages dont jouissaient déjà les enfans admis dans cette école; et, en 1803, le nombre des pensionnaires fut porté à cent. La plupart des enfans reçus dans cette institution sont des orphelins, privés de leurs parens par les naufrages trop fréquens auxquels est exposée une population qui compte un grand nombre de marins. L'établissement contient aujourd'hui 336 pensionnaires, dont 242 garçons, et 94 filles. De ce nombre, 86 enfans sont orphelins de père et de mère; 224 sont orphelins de père ou de mère seulement; et 26 ont encore leurs parens, mais dans un état d'indigence. Ils sont admis à l'âge de huit ans, et entretenus jusqu'à leur quatorzième année. On y enseigne aux garçons la lecture, l'écriture et l'arithmétique : ceux qui se destinent à la marine sont, de plus, instruits dans l'art de la navigation. Les filles y apprennent à lire, à écrire, à coudre, à filer, à tricoter, et à s'occuper des soins du ménage. L'enseignement mutuel est la méthode employée par les maîtres. Le service divin se fait dans une salle de l'établissement. Tous les enfans sont vêtus uniformément de drap bleu; ce qui explique le nom actuel de cette institution. Les frais s'élèvent aujourd'hui à près de 5,000 livres sterling, par an (environ 125,000 fr.) et sont supportés entièrement par les donations et les dons gratuits des habitans de Liverpool. Parmi les personnes qui ont contribué avec le plus de générosité à l'entretien de cette maison, nous citerons : M. W. *Clayton*, qui a souscrit pour une somme de 1,000 (25,000 francs); la famille *Cleveland*, pour 1,700 livres sterling; et M. J. *Harrocks*, pour 3,022 livres sterling. Les enfans sont l'objet de soins vraiment paternels : on admire surtout une exquise propreté dans leur tenue, d'autant plus digne de remarque qu'on la rencontre assez rarement dans les maisons de charité; et ce qui frappe encore davantage tous les visiteurs, ce sont les manières décentes et polies de ces intéressans or-

---

marine royale et marchande de l'Angleterre, depuis les tems les plus reculés (827), jusqu'à l'époque actuelle (1827), d'après des documens officiels, etc., par *César* Moreau, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. Londres, 1827; Treuttel et Wurtz. Un cahier infolio oblong, lithographié, de 85 pages; prix, 2 liv. st. 2 sh. M. César Moreau, à qui l'on doit d'immenses recherches statistiques du même genre, contenues dans plusieurs ouvrages antérieurs, vient d'être nommé membre de la *Société royale de Londres.*

phelins. A ce dernier trait surtout, on reconnaît que la surveillance de cette institution n'est pas confiée à des agens mercenaires, mais aux citoyens les plus estimables de Liverpool (1).

D. Albert.

RUSSIE.

Propriété littéraire. — Droits d'auteurs en Russie. — Sans examiner ici lequel convient mieux aux lettres et à la société d'avoir pour dépositaires et propagateurs des lumières des hommes qui se vouent par goût, et dans le seul but de la gloire, aux nobles occupations de l'esprit, ou ceux qui fondent sur ces occupations leur existence journalière et l'espoir d'une fortune à venir, reconnaissons que, dans un pays récemment entré en partage de la civilisation, où le peuple est encore trop occupé de ses besoins matériels pour accorder beaucoup aux jouissances de l'imagination, et où par conséquent la classe des lecteurs doit être peu nombreuse, un noble penchant et le désir de plaire ou d'être utile à son pays ont pu seuls créer des auteurs. C'est dans les hauts rangs de la société, là même où s'étaient rencontrés les premiers lecteurs, qu'ont dû se former aussi les premiers auteurs; ils n'ont dû ambitionner que le désir de se faire lire à leur tour. Aussi voyons-nous qu'en Russie les écrivains les plus distingués et ceux surtout dont les travaux ont commencé l'illustration littéraire de leur nation appartiennent tous à la noblesse ou à la classe des dignitaires; car il faut remarquer, à l'avantage de la Russie, que les lettres y ont toujours ouvert le chemin des honneurs. Après les *Kantemir*, qui leur ont prêté l'appui d'un grand nom, les *Lomonossof*, qui se sont élevés par elles, nous avons vu, à une époque plus rapprochée de nous, les *Derjavin* et les *Dmitrief*, dignes continuateurs de leur gloire, grandir en considération sociale, en proportion, pour ainsi dire, avec l'accroissement de leur génie; mais aucun d'eux n'avait pensé à tirer de ses travaux littéraires un moyen d'existence, et surtout une position indépendante dans le monde. A mesure que les lumières se sont répandues dans la société, à mesure que la masse des lecteurs s'est augmentée en se recru-

(1) Le *Comité des orphelins* de la *Société de la morale chrétienne*, composé d'un certain nombre de jeunes gens, qui remplissent avec zèle la bienfaisante destination qu'ils ont choisie, produit, à beaucoup d'égards, quoique par des moyens différens, des résultats tout-à-fait analogues à ceux que notre correspondant nous signale dans la belle institution de Liverpool. (*Voy.* ci-dessus, p. 286, le *Compte rendu de la séance publique annuelle de la société de la morale chrétienne.*)

tant peu à peu dans tous les rangs, le besoin de communiquer ses idées est devenu plus impérieux, et des hommes qui, nés dans une condition inférieure, avaient consacré les plus belles années de leur jeunesse à se créer un fond d'instruction solide, ont pu continuer à se livrer entièrement aux lettres en donnant à leurs travaux une direction utile pour leurs compatriotes et en même tems fructueuse pour eux-mêmes. En un mot, la culture des lettres est devenue une profession honorable en Russie: puisse-t-elle n'y devenir jamais un métier!

Une classe nouvelle s'élevant ainsi dans la société, il a bien fallu rechercher quelles seraient ses conditions d'existence, et de quels droits elle serait investie par les lois de l'état. Mais, si la chose n'est pas facile, même en France, si les garanties que la loi y accorde aux gens de lettres et à la propriété littéraire ne sont pas encore bien établies, malgré les réclamations continuelles de ceux que cette question intéresse directement, à plus forte raison doit-on croire qu'elle est impossible à résoudre dans un pays où la nation a obtenu si peu de concessions encore de la part du pouvoir, et où les lettres sont regardées comme ces nécessités du luxe sur lesquelles on ne saurait laisser peser des charges assez fortes. Voyons cependant, avec un journal russe (1), quelles sont les données que l'on a pu recueillir jusqu'ici sur cette question intéressante.

Laissant de côté les catéchismes et les livres élémentaires, que la louable sollicitude du gouvernement met à la portée des fortunes les plus médiocres par tous les moyens qui sont en son pouvoir, et d'un autre côté, les livres de prophéties, de songes, dont l'influence doit balancer celle des ouvrages plus utiles, chez un peuple encore ignorant et superstitieux; laissant de côté, disons-nous, ces deux espèces de livres dont le débit est également assuré, si nous établissons une proportion entre les œuvres purement littéraires et les travaux qui ont la science pour objet, nous trouverons qu'elle est toute à l'avantage des premiers. Le célèbre auteur de l'*Histoire de Russie*, feu Karamsin, le premier qui ait retiré un aussi grand avantage pécuniaire de ses travaux dans ce pays, a reçu, dit-on, de son libraire la somme de 80,000 roubles (80,000 fr.), pour la deuxième édition des neuf premiers volumes de son excellent ouvrage. Mais, s'il est vrai, comme on l'assure, que les produits de la vente entière de cette édition se soient élevés à la somme de 165,000 roubles, l'éditeur n'aurait pas encore fait un trop mauvais marché; et toutefois, la proportion entre son bénéfice et celui de

(1) Le *Télégraphe de Moscou*, avril 1826 (n° 7), p. 205-214.

l'auteur serait plus juste et plus satisfaisante qu'elle ne l'est généralement en France. *La fontaine de Bakhtchisaraï*, poëme du jeune Pouschkin, dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs, a été payé 3,000 roubles à son auteur; c'est-à-dire, sur le pied de 5 roubles par vers : les Casimir Delavigne et les Lamartine ne tirent pas un meilleur parti en France de leurs productions poétiques. Mais, à côté de ces exemples beaucoup trop rares en Russie, on a celui d'hommes estimables, entièrement voués aux spéculations de la science, qui se verraient souvent atteints par le besoin au milieu de leurs investigations laborieuses, si le gouvernement russe, intéressé à soutenir de tous ses moyens ce nouveau genre d'illustration, ne venait à leur secours.

Une remarque assez intéressante, et qui servirait à constater le goût des lecteurs en Russie, c'est que, tout au contraire de ce qu'on a pu remarquer en France généralement, les éditeurs et collaborateurs de recueils périodiques sont assez bien partagés dans la distribution des sommes que le besoin de la lecture met en circulation; ce qui devrait amener une concurrence utile pour le public. La rétribution ordinaire des traducteurs est de 25 à 40 roubles pour une feuille d'impression. Quelques libraires et quelques auteurs ne rougissent pas, il est vrai, de ne donner et de consentir à n'accepter quelquefois que 10 roubles pour la même proportion de travail; mais, aussi, de quelle nature peut être ce travail! L'Académie russe, de son côté, paie ordinairement la feuille de traduction de 40 à 60 roubles, et les compositions originales de 60 jusqu'à 100 roubles.

La propriété littéraire, en Russie, n'a pas non plus de bases certaines, et ce point de la législation y attend encore toutes les lumières et toute la sollicitude d'une administration bien entendue et vraiment paternelle. L'article 113 du règlement de l'Académie impériale des sciences (25 juillet 1825) fait cependant défense à tous les imprimeurs de l'empire russe, sous peine de confiscation au profit de ladite académie, de réimprimer, sans son autorisation expresse, les livres et les mémoires publiés par elle. La même défense se fit dans le règlement de l'université de Dorpat (4 juin 1820); mais on doit la considérer plutôt comme un privilége attaché à ces sociétés, que comme une disposition générale qui doive régler les droits de tous les auteurs et avoir force de loi dans les contestations et les conflits judiciaires qui pourraient s'élever à cet égard. Cependant, il s'est rencontré que la veuve d'un littérateur célèbre en Russie ayant formé une plainte judiciaire contre un éditeur qui réimprimait les œuvres de son mari, sans avoir préalable-

ment demandé son consentement pour la cession de tout ou partie d'un droit dont elle se regardait comme seule investie par le fait, la censure, dont on doit louer l'intervention en cette affaire, défendit à tous imprimeurs ou éditeurs de reproduire les œuvres de cet écrivain, sans en avoir obtenu l'autorisation de sa veuve. Elle a prononcé une autre décision semblable à l'égard d'un littérateur étranger, qui, ayant traduit dans sa langue l'œuvre poétique d'un auteur connu, avait cru pouvoir reproduire le texte même en regard de sa traduction et spéculer sur la vente de cette édition, qu'il donnait à un prix au dessous de l'édition russe du même poëme.

Quant aux *droits d'auteurs, pour la représentation d'ouvrages dramatiques*, ils sont réglés par l'ordonnance qui régit les théâtres impériaux (Saint-Pétersbourg 1825). Il y est dit que le droit de représentation peut être exercé par les auteurs dans tout l'empire, et revendiqué sur tous les théâtres où leur ouvrage sera joué, sans préjudice du droit d'impression, qui en est distinct et qui leur appartient également. L'auteur d'une *grande* comédie (1), d'une tragédie ou d'un drame en vers en trois actes ou au dessus, perçoit la recette entière, lors de la seconde représentation de son ouvrage. Si cet ouvrage est une traduction, ou s'il est écrit en prose, il perçoit également la recette de la seconde représentation, mais avec déduction des frais qu'elle a occasionés. L'auteur d'une comédie, d'un drame ou d'un vaudeville, en trois actes et en prose, ou en un acte et en vers, perçoit la recette de la troisième représentation de son ouvrage, déduction faite également des frais. Les auteurs, traducteurs et compositeurs d'ouvrages lyriques reçoivent une indemnité proportionnée à la part plus ou moins grande qu'ils ont eue dans l'ouvrage, et qui varie de 1,000 à 1,200 roubles, à l'exception des grands opéras, qui sont rétribués comme les pièces du second ordre. Outre ces avantages, les auteurs jouissent, comme en France, du droit d'entrée aux théâtres qui ont admis leurs ouvrages au répertoire.

Voilà des dispositions sans doute bien insuffisantes, mais dans lesquelles on peut trouver la base d'une législation protectrice des intérêts et de la gloire des écrivains. La gloire littéraire, moins brillante peut-être, mais plus solide que la gloire militaire, assure le bonheur des États, dont l'autre ébranle quelque-

---

(1) Il faut entendre sans doute par *grande comédie*, la *comédie de caractère*, et plus bas, sous le titre de *comédie* seulement, la *comédie d'intrigue*, entre lesquelles il est juste d'admettre une distinction.

fois les bases, en leur donnant pour appui une force aveugle, qui souvent peut être détournée de son véritable but.

E. Héreau.

ALLEMAGNE.

Munich. — *Sur l'instruction du clergé dans le royaume de Bavière.* — De tous tems, l'instruction ecclésiastique a été l'objet de la sollicitude des princes allemands. Mais, c'est depuis un demi-siècle qu'ils ont travaillé plus activement à l'améliorer, afin que le clergé pût se maintenir à la hauteur à laquelle la civilisation du peuple s'élevait graduellement. On connaît les réformes opérées à cet égard en Autriche, sous Marie-Thérèse, sous Joseph II, et même sous l'empereur actuel. C'est surtout dans d'autres parties de l'Allemagne méridionale qu'on a vu l'enseignement ecclésiastique s'organiser d'une manière large et conforme aux besoins moraux et intellectuels du XIXme siècle. Le grand duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière, où cet état de choses s'est établi, en ressentent aujourd'hui les résultats bienfaisans. Dans ces pays, le clergé, devenu vraiment national, exerce sur toutes les classes de la société une influence également salutaire.—Nous donnerons quelques renseignemens sur l'instruction ecclésiastique dans le royaume de Bavière, eu égard aux principes établis dans la constitution bavaroise et aux dispositions du concordat de 1817 (1).

Commençons par l'énoncé de quelques principes du droit public du royaume de Bavière qui déterminent la nature des rapports entre le Clergé et l'État.

1. La religion catholique est la religion de l'État; mais les autres cultes sont libres. Tous les citoyens, quelle que soit leur confession, ont les mêmes droits civils et politiques, et sont également admissibles aux fonctions et aux emplois publics.

2. Les articles du concordat conclu avec le saint-siége sont, dans leur application, subordonnés aux dispositions contenues dans la loi fondamentale, et surtout dans l'*édit sur les affaires religieuses* annexé à cette loi.

3. Tout ce qui regarde l'enseignement public et les études est considéré, en Bavière, comme faisant partie de la police administrative suprême (*Oberste Staatspolizey Gewalt*), et rentre dans les attributions du gouvernement: les autorités ecclésiastiques ne peuvent intervenir que lorsqu'il s'agit d'introduire

(1) Ces renseignemens nous ont été transmis, en langue allemande, par un membre distingué du clergé de Bavière.

de nouveaux catéchismes ou des manuels de religion. Elles n'ont pas même le droit de publier un nouveau catéchisme, sans une approbation spéciale du roi.

4. Les autorités ecclésiastiques ne peuvent, de leur propre chef, proscrire aucun ouvrage comme contraire à la religion. C'est le gouvernement qui prononce cette proscription, après avoir examiné et reconnu dangereux le livre qui lui a été dénoncé par le clergé.

5. Les autorités ecclésiastiques n'ont l'administration que des affaires purement religieuses, par exemple, de ce qui regarde les rites du culte, l'administration des sacremens et les affaires matrimoniales entre catholiques (les nullités de mariage et les séparations de corps). Mais, dans ces matières mêmes, elles ne peuvent faire exécuter aucune de leurs décisions, sans avoir obtenu le *placet royal*, dont les mandemens de carême eux-mêmes doivent toujours être revêtus.

On peut consulter, sur ces différens points, l'excellent *Manuel de droit ecclésiastique* de M. Brendel, professeur de droit public à l'Université de Wurzbourg, publié en 1823. C'est un des ouvrages les plus importans que l'Allemagne ait produits de nos jours. L'ultramontanisme et les fausses doctrines dont on veut inonder l'Europe y sont combattus de la manière la plus victorieuse.

Les études théologiques en Bavière sont organisées de la manière suivante:—§ I.—Les jeunes gens qui se vouent à l'état ecclésiastique doivent suivre d'abord des cours d'études préparatoires dans les écoles publiques du royaume, de la même manière que ceux qui se destinent aux carrières du droit, de la médecine, etc. Ils doivent, en conséquence, avoir successivement fréquenté toutes les classes d'un gymnase royal, et avoir obtenu, après les examens prescrits, l'autorisation de passer à une université. Ceux qui ont fait leurs études préparatoires dans un pays étranger, ou sous des maîtres particuliers, doivent également se faire examiner par les professeurs des classes supérieures du gymnase, afin d'en obtenir un certificat qui leur ouvre l'entrée de l'université. Parvenus à l'université, les candidats en théologie doivent fréquenter les cours de philosophie et des lettres, tels qu'ils sont prescrits pour les autres étudians. Ces cours comprennent la logique, la métaphysique, les mathématiques, la physique, l'histoire universelle, les littératures grecque et latine. Après avoir terminé chaque cours, l'élève doit subir un examen et obtenir un diplôme qui atteste sa fréquentation et qui indique en même tems le degré de ses connaisssances.

§ II.—Ce n'est qu'après avoir acquis cette instruction générale que les jeunes gens peuvent passer à l'étude de la théologie. Elle se fait encore à l'université. Les cours dont se compose la Faculté de théologie sont les suivans : 1° l'Encyclopédie des études théologiques ; — 2° l'Interprétation des livres saints (*Exegèse*) ; — 3° l'Histoire ecclésiastique ; — 4° le Droit canonique et ecclésiastique ; — 5° la Morale ; — 6° la Théologie dogmatique ; — 7° la Philologie orientale.

Les élèves doivent aussi fréquenter les classes de pédagogie et d'esthétique (sur la théorie du beau et des arts). Il n'y a point d'ordre déterminé pour ces études. L'élève peut distribuer les cours qu'il doit suivre selon qu'il le juge à propos; mais il doit rester dans la faculté de théologie, au moins pendant six semestres académiques (en Allemagne, les cours académiques sont ordinairement de six mois). Le jeune théologien doit se faire examiner sur chaque science qu'il a dû cultiver, par le professeur dont il a fréquenté le cours et qui lui délivre un certificat. Ceux qui aspirent au grade de docteur en théologie doivent, pour y être promus, subir les épreuves suivantes : 1° obtenir un certificat du secrétaire de l'université qui atteste qu'ils ont terminé d'une manière distinguée leurs études universitaires, tant en philosophie qu'en théologie, et que leur conduite a toujours été irréprochable ; — 2° ils doivent subir, devant la Faculté de théologie, un examen rigoureux, consistant non-seulement dans des questions orales, mais encore dans des compositions écrites ; — 3° ils doivent composer une dissertation inaugurale, et la défendre publiquement devant toute l'université.

La Faculté de théologie a, dans l'université, les mêmes droits que les autres Facultés : les professeurs qui en font partie siégent dans le sénat académique, et sont placés sous la curatelle des universités, de même que tous leurs collègues. Leur nomination ne dépend aucunement des autorités ecclésiastiques. Ils ne doivent compte de leur enseignement et de leurs doctrines, ni aux évêques, ni aux vicaires-généraux. Si ceux-ci pensent que les professeurs émettent des opinions hétérodoxes, ils ne peuvent que les dénoncer au ministère, en fournissant des preuves à l'appui de leur dénonciation.

§ III. — Les théologiens qui ont terminé leurs études académiques peuvent seuls être admis dans les séminaires épiscopaux. Ces derniers ne sont pas en Bavière organisés d'après les dispositions du Concile de Trente. Ce sont des établissemens dans lesquels le jeune théologien vient se préparer à l'exercice de la prêtrise. Il y apprend la lithurgie, la théologie dite pas-

torale; il s'exerce dans la prédication, dans la catéchisation; en un mot, il se rend familière la pratique de toutes les fonctions du pasteur. Cependant, tous les séminaires de la Bavière ne sont pas établis sur ce plan : dans plusieurs pays, qui ont été réunis récemment à ce royaume, l'ancienne organisation des séminaires s'est maintenue. — Les théologiens doivent en général payer leur pension dans ces établissemens; mais il y a un nombre déterminé d'admissions gratuites (1).

La réception des théologiens dans les séminaires épiscopaux ou cléricaux se fait de la manière suivante : — A la fin de chaque année scolaire, un concours est ouvert pour l'admission de jeunes candidats au séminaire ecclésiastique. — Des examens ont lieu devant une commission composée des professeurs de la Faculté de théologie, du régent du séminaire, et présidée par un conseiller délégué par le gouvernement. Le sous-régent du séminaire remplit dans la commission les fonctions de secrétaire.—Les concurrens doivent remettre à cette commission tous les certificats qui leur ont été délivrés depuis leur entrée au gymnase jusqu'à l'époque de l'achèvement de leurs études académiques. Ils doivent, en outre, fournir des certificats qui attestent qu'ils ont toujours eu une conduite irréprochable ; et pour être admis gratuitement, ils doivent produire les preuves de l'insuffisance de leur fortune, etc. — L'examen roule sur toutes les parties de l'enseignement que les jeunes gens ont cultivées. S'il se trouve assez de places vacantes, les élèves en théologie sont admis au concours. — La commission du concours remet à l'évêque et au chapitre un rapport sur le mérite des différens candidats. L'évêque choisit ceux qu'il veut admettre; mais l'admission ne peut avoir lieu qu'après que le ministre de l'intérieur a donné son assentiment.—C'est du moment de leur réception au séminaire que les théologiens revêtent l'habit ecclésiastique.

§ IV.—Les chefs des séminaires sont nommés par l'évêque : mais ils doivent, comme *personæ regiæ majestati gratæ*, être agréées par le roi. Les jeunes ecclésiastiques doivent demeurer au séminaire pendant deux ans. Ceux des candidats qui n'ont pas achevé leur cours de théologie, le finissent en continuant de fréquenter l'université.

Le régent et le sous-régent enseignent eux-mêmes dans les séminaires la théologie pastorale, l'homélétique, etc. Les jeunes gens s'y fortifient encore dans les sciences dont la connaissance

---

(1) A Wurzbourg, par exemple, les admissions gratuites sont au nombre de 23.

leur est nécessaire, par des répétitions, des discussions sur les diverses branches de la théologie, et des exercices auxquels l'évêque assiste souvent. Ils doivent, d'après une disposition expresse d'un édit royal, assister, pendant un semestre, à des leçons de pédagogie et d'instruction élémentaire. Les théologiens sortent du séminaire lorsqu'ils ont reçu les ordres sacrés.

§ V. — Les jeunes prêtres doivent exercer les fonctions de vicaires, pendant huit ans, ou du moins, et en vertu d'une dispense, pendant six ans, avant de pouvoir aspirer à une cure. Ils sont, tous les trois ans, examinés par le vicariat. Les cures ne sont accordées qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes dans un concours ouvert par le gouvernement et tenu sous sa direction. Les juges du concours sont le conseiller du cercle et les professeurs de théologie qui y sont spécialement appelés : le commissaire du gouvernement préside ; l'évêque est invité à y envoyer un délégué. Les épreuves de ce concours se font par écrit : chaque concurrent doit prononcer un sermon devant la commission et faire la catéchisation. La durée d'un semblable concours est de trois ou quatre jours. Chaque commissaire en particulier classe les concurrens, selon l'idée qu'il s'est formée de leurs talens. Les notes des commissaires sont ensuite réunies et envoyées au ministre de l'intérieur, qui distribue les jeunes prêtres en six classes, d'après leur degré de mérite : ceux qui composent les trois premières classes peuvent aspirer aux cures. Les curés sont en même tems chargés de la surveillance de l'école de leur cure, conformément à l'instruction générale du gouvernement. Ils ont ainsi la qualité d'inspecteurs d'école, et sont responsables envers le gouvernement, comme fonctionnaires publics.

Nous espérons que ces détails suffiront pour faire connaître et apprécier l'état de l'instruction du clergé dans la Bavière. Nous aurions pu nous étendre davantage ; mais nous avons préféré nous borner aux points les plus importans.

W—K—G.

Prague. — *Théâtre bohémien.* — Pendant long-tems, on a tenté vainement de faire disparaître la langue bohémienne, et d'y substituer l'allemand, qui est l'idiome du gouvernement autrichien. Comme les Bohémiens sont en majorité dans leur pays, ils ont conservé leur langue nationale, et le gouvernement a fini par sentir que ce serait peine perdue, de travailler à l'anéantissement de l'idiome parlé dans un royaume entier. A Prague, la langue bohémienne est celle des deux tiers de de la population, et il y a certainement un tiers qui ne comprend

point l'allemand. Cette partie de la population était privée de la jouissance du spectacle. Tout récemment on a jugé à propos de fonder un théâtre bohémien. Un M. *Stepanek* a entrepris d'organiser ce théâtre. Plusieurs pièces nouvelles ont été écrites pour cette scène nationale; d'autres ont été traduites de l'allemand. On a aussi arrangé plusieurs opéras, entre autres celui de *Joseph*, musique de Méhul. La troupe se compose en partie d'enfans. Sans doute elle sera mieux composée dans la suite, surtout si la partie riche de la population de Prague encourage ce premier effort pour la fondation d'un théâtre vraiment national. D.

SUISSE.

Arau. — *Instruction publique.* — Le *Canton d'Argovie* est incontestablement au premier rang de ceux où l'éducation publique a reçu un grand développement. Sur une étendue de 38 milles carrés, et sur une population de 146,000 âmes, divisées en 118 paroisses, ce canton renferme, outre la grande *École cantonale d'Arau*, *sept colléges secondaires*, ou *gymnases*, dans les villes de Lauffenbourg, Zurzach, Brougg, Bade, Bremgarten, Lenzbourg et Zoffingue. De ces sept colléges, celui de Bade, qui fleurit depuis sept ans, est organisé sur une plus grande échelle que les autres, et il a reçu de plus riches dotations. Sept maîtres, dont quatre pour la philologie et les mathématiques, et trois pour la musique, le dessin et l'écriture, y enseignent dans six classes latines, et dans deux classes allemandes instituées pour les jeunes gens qui n'apprennent pas le latin. L'un des quatre professeurs de philologie est recteur pendant deux ans; sous sa présidence, les autres maîtres forment une chambre collégiale à laquelle est attribuée une compétence déterminée. Le nombre des écoliers varie entre 60 et 80. Chaque année, il en part 8 à 10 pour les Académies suisses, ou les Universités allemandes. L'existence du Collége de Bade est assurée par un fonds capital de 200,000 fr. de Suisse (300,000 fr. de France). Depuis qu'on a pu attacher à ce bel établissement l'habile maître de gymnastique M. Aebi, l'autorité municipale a consacré aux exercices gymnastiques un local spacieux. On forme peu à peu une bibliothèque collégiale, qui possède actuellement plusieurs centaines de volumes. Une collection de minéraux a été donnée dernièrement à M. le professeur Féderer, à l'usage de son cours d'histoire naturelle; ce savant s'occupe d'enrichir l'herbier qui appartient au collége. En reconnaissance des services qu'il a déjà rendus à l'instruction publique, et qu'il lui rend en qualité de recteur, la com-

mune de Bade lui a offert le droit de bourgeoisie d'une manière infiniment honorable. (*Nouvelliste Vaudois.*)

ITALIE.

Florence. — *Académie des Géorgophiles. — Séance du 7 janvier.* — Le Dr *Joseph* Giusti lit un Mémoire intéressant sur le problème relatif à la convenance d'appliquer à quelques professions, et surtout à celle du droit, le principe de liberté adopté dans les arts libéraux. Le professeur *Joachim* Taddei lit un mémoire sur les méthodes à employer pour la conservation des engrais. Il ajoute au système de Donat des considérations et des moyens qui lui appartiennent. M. *Emmanuel* Repetti présente des réflexions sur la récolte de l'huile et sur la culture de la vigne dans les Maremmes de la Toscane, etc.

— *Société toscane de géographie, de statistique et d'histoire naturelle du pays. — Séances du* 31 *décembre* 1826 *et du* 28 *janvier* 1827. — Les qualités personnelles, le mérite distingué des membres qui composent cette nouvelle Société patriotique, et leur zèle ardent pour le progrès des sciences qui font l'objet de son institution, promettent à cette Société un avenir brillant et des succès durables. — Elle a commencé par publier un extrait analytique de l'ouvrage de M. le comte de Chabrol sur la *statistique* du *département de Montenotte*, qu'elle présente comme modèle des travaux dont elle va s'occuper. Parmi les premiers essais qu'elle a déjà reçus, on remarque une carte topographique, physique, minéralogique et statistique de la vallée qu'on nomme *du Casentino,* et 46 vues à l'aqua-tinta faites par le Dr Zuccagni Orlandini, et représentant les sites les plus pittoresques de cette partie de la Toscane. Les marques d'intérêt données par le grand-duc aux chevaliers *Julien Frullani* et *Vincent Antinori* qui ont été chargés de lui faire part des projets et des travaux de l'Académie, ont particulièrement excité le zèle et échauffé le patriotisme des académiciens.

Sardaigne. — *Nécrologie. — Dominique-Albert* Azuni, né à Sassari, en 1760, est mort vers la fin de janvier de cette année. Versé principalement dans les diverses parties de la science du droit, et surtout dans celles qui concernent le commerce maritime, M. Azuni fut appelé à remplir plusieurs emplois publics sous les divers gouvernemens qui se sont succédé à Gênes, et qui ont apprécié son zèle et ses lumières. Il fut successivement sénateur et juge au Tribunal de commerce maritime à Nice, président à la Cour impériale de Gênes, membre du Corps législatif en France, juge au Tribunal suprême du consulat de Cagliari, président de la bibliothèque de l'Université royale de

cette ville, et membre de plusieurs Académies. On a de lui divers ouvrages qui prouvent que ses connaissances étaient fort étendues. Le premier parut en 1795, sous le titre de *Sistema universale de' principii del diritto maritimo dell' Europa*, qui fut traduit en français en 1798; l'auteur le retoucha ensuite, et le publia à Paris, en 1805, sous le titre de *Droit maritime de l'Europe*. Il a donné aussi un *Dictionnaire universel raisonné de la jurisprudence commerciale*, très-estimé par ceux qui cultivent cette partie du droit public. On pourrait citer un grand nombre d'opuscules et de mémoires qu'il fit paraître sur divers sujets d'érudition, toujours en rapport avec l'objet de ses études favorites, tels que sa *Dissertation sur l'Origine de la Boussole* et ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des voyages des anciens navigateurs de Marseille, etc.* Ses vœux les plus ardens étaient pour la prospérité de son pays; nous en avons une preuve incontestable dans le dernier ouvrage qu'il a laissé, *Sopra l'amministrazione sanitaria in tempo di peste* (sur l'administration sanitaire pendant la durée de la peste); Cagliari, 1820. F. Salfi.

PORTUGAL.

Lisbonne. — *L'Académie royale des sciences* de cette ville, qui reçoit la *Revue Encyclopédique*, et qui doit adresser désormais ses mémoires, ou un résumé de ses travaux annuels, au bureau de rédaction de ce Recueil central de la civilisation, comme le font la plupart des autres Sociétés savantes de l'Europe, a nommé, dans sa séance du 1er février 1827, *membre correspondant*, M. *Marc-Antoine* Jullien, de Paris, auteur de l'*Essai sur l'emploi du tems* et du livret pratique intitulé *Biomètre*, ou régulateur de la vie, et lui a envoyé, avec une lettre portant l'invitation de continuer ses travaux, un diplôme signé du marquis de Borba, vice-président, et de M. *Joseph-Marie* Dantas, secrétaire, auteur de plusieurs ouvrages annoncés précédemment dans notre *Bulletin bibliographique* (Voy. *ci-dessus*, p. 177). Les communications mutuelles de plus en plus actives et multipliées, entre les hommes généreux et éclairés et les amis des sciences de tous les pays, sont un des caractères distinctifs de notre époque et contribuent puissamment à faire avancer la civilisation. Le moyen commun et central de correspondance scientifique et littéraire, établi par la *Revue Encyclopédique*, deviendra d'autant plus fecond en résultats bons et utiles, que chaque grande Académie, sorte de corps représentatif de la littérature du peuple auquel elle appartient, profitera de ce moyen qui lui est offert pour donner une plus grande

publicité à ses travaux, et pour entrer ainsi en relation avec les corps littéraires, ou avec les savans et les écrivains des autres nations. Les échanges des productions de la pensée, comme les échanges des productions de la terre et de l'industrie, multiplient les valeurs ou les richesses intellectuelles et industrielles, et communiquent une plus grande activité aux individus de toutes les classes, et une généreuse émulation pour suivre les bons exemples, et pour transporter d'un pays dans un autre des institutions utiles et des vues de bien public.

N.

PAYS-BAS.

Anvers. — *Académie royale des beaux-arts.* — Cette Académie, qui a beaucoup contribué à répandre parmi les Belges le goût des arts, et qui a formé dans son sein une foule d'artistes célèbres, peut être regardée comme une des plus anciennes et des plus célèbres de l'Europe. Elle fut fondée au commencement du xve siècle, sous le nom de *Confrérie de Saint-Luc.* En 1510, elle reçut le titre d'*Académie de peinture et de sculpture.* Philippe IV, roi d'Espagne et des Indes, lui accorda, par un décret daté du 6 juillet 1663, le titre d'*Académie royale*, et en même tems huit lettres de franchise, qui furent vendues au profit de la compagnie. Maximilien de Bavière et Charles de Lorraine ont également répandu leurs bienfaits sur cette Académie; enfin, les noms de Marie-Thérèse, de Marie-Christine et d'Albert, sont consignés dans ses archives, et lui rappellent aussi d'illustres protecteurs. Sous le règne de Napoléon, auquel on reprochait de ne dispenser les grâces et les faveurs qu'à ceux qui l'aidaient à reculer les limites de sa gloire, elle fut encore protégée et beaucoup améliorée, surtout pendant l'administration de M. d'*Herbouville*, préfet à Anvers, où il a laissé d'honorables souvenirs.

Cette école, d'où sont sortis un grand nombre d'artistes auxquels l'école flamande doit une partie de son illustration (tels que *Quintin-Matsis, Judoce Van Cleve, Corneille de Vriendt, Mathieu et Paul Brille, Adam Van Oort, Jacques Jordaens, Martin de Vos, Octave Van Veen, Rubens, Abraham Janssen, etc.*) jouit de la protection du roi actuel des Pays-Bas; elle a reçu de lui un nouveau règlement dont les sages dispositions y ont introduit de nombreux perfectionnemens. L'enseignement se divise en plusieurs classes : 1° celle de peinture; 2° celle de sculpture, qui comprend l'art du statuaire et celui de l'ornemaniste; 3° celle de gravure; 4° celle d'architecture. Il y a, en outre, des cours d'histoire et d'antiquités, d'a-

natomie pittoresque, etc. L'instruction est gratuite, et conduit l'élève depuis les premiers principes jusqu'au terme des études nécessaires à l'artiste. On distribue annuellement des médailles aux vainqueurs des différentes classes; et tous les deux ans, il y a un concours pour le grand prix, auquel ne sont admis que les jeunes gens nés dans le royaume. L'élève couronné jouit pendant quatre ans d'une pension de 2,500 francs, qui lui procure les moyens de continuer ses études dans les pays étrangers, et spécialement en Italie, où, comme les lauréats de l'Académie de Paris, les jeunes Belges vont passer trois années, au milieu des chefs-d'œuvre antiques et modernes qui s'y trouvent encore réunis.

La direction de l'Académie d'Anvers est maintenant confiée à M. *Guillaume* Herreyns, célèbre peintre d'histoire, qui partage avec *André Lens* la gloire d'avoir restauré la peinture historique dans l'école flamande. D'autres artistes distingués sont chargés des diverses parties de l'enseignement. Un beau local, consacré à cet établissement, renferme un musée contenant, outre une galerie de statues moulées d'après l'antique, et une riche collection de tableaux où l'on voit entre autres les trois plus beaux tableaux de Quintin-Matsis, vingt tableaux de Rubens, six d'Octave Van Veen, six de Van Dyck, sept de Jordaens, quatorze de Martin de Vos, etc., etc. Le jardin est orné d'épitaphes des principaux artistes qui ont vécu aux xve et xvie siècles. On y arrête surtout avec intérêt ses regards sur un tertre élevé, surmonté du buste colossal de Rubens, chef de cette école.

Dans sa séance de février, l'*Académie des beaux arts d'Anvers* a nommé membres étrangers M. le Dr *Jer.* Van Rensselaer, l'un des directeurs de l'*Académie américaine des beaux-arts de New-York*, et le colonel Trombell, président de la même Académie. De Kirckhoff.

FRANCE.

Clermont (*Puy-de-Dôme.*)—*Installation d'une Chambre de commerce.—État de l'industrie manufacturière et de la canalisation dans le département du Puy-de-Dôme.* — La ville de Clermont a obtenu, vers la fin de 1826, une *Chambre de commerce*, dont la circonscription embrasse tout le département du Puy-de-Dôme, et qui a été installée, le 4 septembre dernier, par M. le comte d'Allonville, conseiller d'état, préfet de ce département. Ce magistrat éclairé, ami des arts et des sciences, a développé, dans son discours d'installation, ce point important de la doctrine d'Adam Smith, si savamment expli-

quée par le célèbre économiste, M. J. B. Say, « qu'en matière d'industrie et de commerce, le véritable devoir du gouvernement est de faire des routes, de creuser des ports et des canaux. » Cette belle doctrine, mise en pratique par l'Angleterre, qui lui doit les rapides et immenses progrès de son industrie, a conduit naturellement M. d'Allonville à entretenir ses auditeurs des grands avantages que doit procurer à la France en général le système de canalisation du royaume, conçu sous le règne de Louis XVIII, et poursuivi sous le gouvernement actuel; et des avantages locaux et particuliers que l'Auvergne doit retirer de l'ouverture projetée d'un canal latéral à la rivière d'Allier, qui prendrait naissance au confluent de l'Alagnan, viendrait baigner les murs de Clermont et irait ensuite se joindre, à Briare, au canal latéral de la Loire. On voit d'un coup d'œil combien l'exécution de cette belle entreprise serait avantageuse à la ville et au département, puisqu'elle ouvrirait aux habitans, dans toutes les saisons, des moyens de communication par eau avec toutes les parties de la France, et une navigation ascendante que l'Allier, dans son cours incertain, ne saurait procurer.

M. *Paul* Blanc, banquier, président du tribunal de commerce, dans sa réponse au discours de M. le préfet, s'est attaché à démontrer que le génie de la paix, si favorable au développement de l'industrie, fait chaque jour sentir de plus en plus sa puissance; et que l'agriculture et le commerce, que Sully appelait les mamelles d'un état, doivent trouver une protection constante auprès des gouvernemens.

Dans l'état actuel de notre industrie, une chambre de commerce nous était devenue indispensable. Le département du Puy-de-Dôme renferme une population d'environ 600,000 habitans. Il est essentiellement agricole, dans cette partie de la plaine que Delille, notre illustre compatriote, a saluée du nom de *fertile Limagne*. Là où le sol se refuse à pourvoir à la subsistance des hommes, d'excellens pâturages permettent d'élever de nombreux bestiaux, ou bien l'industrie manufacturière occupe les bras oisifs, et répand ses produits jusque dans le Nouveau-Monde. Nous découvrons chaque jour des richesses minéralogiques qui éveillent les spéculations des capitalistes, et ces heureuses découvertes vont donner lieu à la formation de grandes usines, à l'instar de celles qui sont en activité à Saint-Étienne. La position centrale de notre département range, pour ainsi dire, sous sa domination, plusieurs départemens environnans, et les rend tributaires de notre commerce et de notre industrie. La ville de Clermont, placée entre Lyon et Bordeaux, est destinée à devenir un jour une ville d'entrepôt. Il était

donc bien juste qu'elle obtînt une institution qui doit influer puissamment sur la prospérité de la contrée. Nous aimons à déclarer que nous en sommes redevables à l'autorité départementale. Déjà nous lui devions une *école de dessin et de géométrie* dont les succès rapides sont constatés, et grâce à laquelle l'ouvrier, sortant de l'étroit sentier de la routine, pourra mettre en pratique les principes de l'art, et se pénétrer des connaissances préliminaires, sans lesquelles il est impossible d'arriver à la perfection. C'est en exerçant une si heureuse influence et en répandant de semblables bienfaits, que les autorités supérieures et locales peuvent mériter l'affection et la reconnaissance des citoyens, les attacher plus fortement au prince et à la patrie et remplir leur noble destination. D.

Sociétés savantes ; Établissemens d'utilité publique.

Macon. — *Société d'agriculture, sciences et belles-lettres.* — Cette société vient de mettre au concours, pour 1827, l'utile et importante question suivante : « Indiquer, pour remplacer les travaux forcés, une peine qui, en satisfaisant aux besoins de la justice, laisse moins de dégradation dans l'âme du condamné; proposer les mesures à prendre provisoirement pour que les forçats libérés ne soient plus livrés à la misère par l'opinion qui les repousse, et que leur présence ne menace plus la société qui les reçoit. »

Le prix sera une médaille d'or de 300 francs. Les mémoires des concurrens devront être adressés, *francs de port*, à M. le secrétaire perpétuel de la société, au plus tard dans le mois d'août 1827. Chaque mémoire devra être accompagné d'une lettre close, contenant le nom de l'auteur et la répétition de l'épigraphe placée en tête de l'ouvrage.

PARIS.

Institut.—*Académie des sciences. — Du 23 avril.*—On lit une lettre de M. Darnaud, qui annonce qu'on fait usage, depuis un tems immémorial, dans une partie de la Grèce, d'un remède contre l'hydrophobie, et que cette pratique, qui consiste dans des incisions profondes faites sous la langue, procure une guérison regardée généralement comme certaine. (MM. Portal et Magendie, commissaires.) — M. *Arago* communique une note manuscrite de M. le professeur Delpech qui annonce avoir remarqué que le gaz ammoniacal et cyanogène, les acides sulfureux et hydrosulfuriques s'écartent de la loi de Mariotte, d'autant plus qu'ils sont plus près de leur point de liquéfaction; et que le gaz hydrogène, comprimé jusqu'à 20 atmosphères, a été sensiblement d'accord avec l'air.—MM. *Latreille*

et Duméril font un rapport sur un Mémoire de M. *Léon* Dufour, intitulé : *Recherches anatomiques sur les labidoures, précédées de quelques considérations sur l'établissement d'un ordre particulier pour ces insectes.* « Ce travail est intéressant et tout-à-fait neuf pour la majeure partie des détails anatomiques qu'il renferme, et dont la description est très-facile à suivre, à l'aide des figures grossies et parfaitement dessinées par l'auteur. Les insectes labidoures, réunis sous ce nom, qui signifie *queues en tenailles*, ne comprennent que le seul genre des *forficules* ou *perce-oreilles*, genre anomal qui diffère beaucoup par sa structure et ses métamorphoses de tous les coléoptères connus, et sous d'autres rapports, des orthoptères. Après des détails fort étendus sur la structure apparente des perce-oreilles, M. Dufour donne une exposition complète et méthodique des caractères tirés de la conformation des parties extérieures et de la structure des principaux organes. Il décrit ensuite les faits d'anatomie qu'il a observés sur les deux espèces principales : 1° la *forficule gigantesque*, qui se trouve très-communément sur le littoral de la Méditerranée et sur les rives des fleuves du midi de la France; et 2° la *forficule auriculaire* ou *perce-oreille*, qui fait tant de ravages dans nos jardins. Nous regrettons que M. Dufour n'ait pas consacré un chapitre de cette monographie anatomique aux organes du mouvement, et surtout, qu'il n'ait pas fait connaître le mécanisme des ailes membraneuses de ces insectes, qui se plient et se plissent admirablement, et qui s'étendent avec rapidité, et comme par une espèce de ressort, lorsque l'insecte les fait agir. Quoi qu'il en soit, ce travail n'en est pas moins très-important; il ajoute de nouveaux droits à la reconnaissance que les naturalistes doivent déjà à M. Dufour pour le talent, le zèle et la persévérance avec lesquels il cultive toutes les branches de l'histoire naturelle, et plus particulièrement la botanique et l'entomologie. » L'Académie adopte ce travail pour le faire insérer, avec deux planches, dans le recueil des savans étrangers. — M. Bouvard présente un Mémoire sur les observations météorologiques faites à l'Observatoire de Paris, qui donne lieu à diverses remarques de MM. *Arago*, *Poisson et Bouvard*, au sujet des changemens que peut subir dans le cours de l'année la variation diurne du baromètre. — M. *Benjamin* Schlickh, correspondant de l'Académie des beaux-arts, lit un Mémoire sur la voie souterraine que l'on contruit à Londres sous la Tamise. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 845.)

— *Du* 30 *avril.* — M. *Arago* communique une note de M. Savart sur les sons produits par la lame placée à l'ouverture

d'un tuyau par lequel s'échappe un courant de gaz aériforme. M. Savart a remarqué que le plus souvent les sons étaient graves, mais qu'ils étaient quelquefois aigus et agréables. En plaçant du sable sur la plaque, l'auteur a reconnu que les sons produits sont semblables à ceux qu'on déterminerait par le frottement d'un archet contre les bords de la plaque, et non par une vibration analogue à celle que détermine l'anche d'un instrument à vent. Il en résulte que les sons varient suivant les dimensions de la plaque. — MM. *Vauquelin et Chevreul* font un rapport sur un travail de M. Morin, pharmacien à Rouen, intitulé : *Notice sur une concrétion trouvée dans le cerveau d'un homme qui a succombé à une gastrite aiguë.* M. Morin, ayant analysé cette concrétion, l'a trouvée composée de *cholestérine, d'albumine coagulée*, de *phosphate et de carbonate de chaux.* Les commissaires proposent à l'Académie de remercier M. Morin de la communication qu'il lui a faite de son analyse, et de l'inviter à joindre aux travaux du même genre qu'il pourra lui adresser à l'avenir des échantillons qui permettent à l'Académie de prononcer en dernier ressort sur les résultats soumis à son examen. — MM. *Poinsot, Ampère* et *Cauchy* font un rapport sur le mémoire de M. Roche, relatif au mouvement de rotation d'un corps solide autour d'un point fixe, ou autour de son centre de gravité. Les commissaires pensent que, dans le mémoire de M. Roche, les résultats que l'on pourrait considérer comme nouveaux se déduiraient assez facilement des méthodes déjà connues, mais que la difficulté du sujet et les connaissances dont l'auteur a donné des preuves doivent engager l'Académie à lui accorder des encouragemens (approuvé). — M. Poisson lit un mémoire sur le mouvement de rotation de la terre.

— *Du 7 mai.* — M. de *Freycinet* communique l'extrait d'une lettre de MM. Quoy et Gaimard, datée du port Jackson le 4 décembre 1826; ils annoncent le prochain envoi d'un mémoire et d'une assez grande quantité de dessins. — M. *Arago* communique un mémoire qu'il a reçu de M. Boussingault sur la composition de l'or natif argentifère. — M. Moreau de Jonnès lit une notice sur les serpens venimeux importés vivans des contrées d'outre-mer. M. *Magendie* remarque à ce sujet que l'emploi des ventouses est borné, et que seul il serait insuffisant. — On procède à l'élection d'un académicien libre pour remplacer le duc de La Rochefoucauld. Au 1er tour de scrutin M. *Daru* obtient 25 suffrages, M. *Cassini* 23, M. *Lamandé* 5, M. *Desgenettes* 5, M. le général *Rognat* 1; le scrutin de ballotage entre MM. Daru et Cassini donne 31 voix à M. Cassini et 30 à M. Daru. M. Cassini, président à la Cour royale de Pa-

ris, est proclamé académicien libre.—MM. *Arago* et *Dupin* font un rapport sur le mémoire de M. Poncelet, capitaine du génie, intitulé : *Cours de mécanique appliqué aux machines.* « M. Poncelet est avantageusement connu par ses recherches géométriques sur les propriétés projectives des figures, par d'autres mémoires approuvés par l'Académie, et par des perfectionnemens de roues hydrauliques, auxquels vous avez décerné le prix de mécanique, en 1824. Enfin, il est inventeur d'un pont-levis dont l'exécution semble ne rien laisser à désirer dans la théorie et dans la pratique pour la simplicité de la structure et la facilité de la manœuvre. — Il présente à l'Académie la première partie du cours qu'il fait à l'École royale de l'artillerie et du génie, à Metz; elle se rapporte à la théorie générale et au calcul des moteurs et des machines, considérés comme simples agens de la transmission du mouvement et des forces. La seconde partie, qui sera spéciale pour l'enseignement de l'école de Metz, traitera des principales machines employées dans les travaux de l'artillerie et du génie... Le mémoire de M. Poncelet est une production remarquable par la rigueur de l'esprit qui en a tracé la marche, et par les simplifications opérées pour rendre moins difficilement applicables à la pratique des calculs réservés pour la plupart à des spéculations transcendantes. On reconnaît, dans cet ouvrage, la méthode et le savoir d'un ancien élève de l'École polytechnique, et le caractère général imprimé par les élèves de cette école aux applications de l'analyse et de la géométrie à la mécanique; caractère qui distingue les recherches et les traités classiques de MM. *Poisson*, *Poinsot* et *Navier*, sur la statique et sur la dynamique; de MM. *Biot*, *Malus*, *Fresnel* et *Dulong* sur les applications de la géométrie à la physique; de MM. *Hubert* et *Marestier* sur les applications à la composition, au calcul des machines de la marine. — Il y a peu d'années encore, on reprochait à la France de n'offrir au monde savant que des théories de mécanique, sublimes sans doute, mais présentées comme les lois idéales d'un monde abstrait qui n'avait presque rien de commun avec les réalités du travail des ateliers et des manufactures. Nos maîtres de l'École polytechnique nous ont enseigné la route pour rapprocher la science des besoins de nos arts; et pour tirer de leurs hautes découvertes des conséquences facilement et fréquemment applicables à toutes les opérations de l'industrie. J'ai cité, dit M. le rapporteur, les noms les plus recommandables des hommes qui ont ouvert cette carrière nouvelle, où M. Poncelet nous montre qu'il est très-digne de marcher, et où il vient de faire des pas remarquables et nom-

breux. En résumant notre opinion sur le cours de M. Poncelet, nous pensons qu'il est digne de l'approbation de l'Académie, et nous proposerions de l'insérer dans le recueil des savans étrangers, s'il n'appartenait pas au ministre de la guerre de décider la publication illimitée de cette production. » (Approuvé). — Conformément à l'intention du ministre de l'intérieur, une commission avait été nommée pour prendre connaissance des faits relatifs à la mort de M. *Dracke*, tué à Rouen, par la morsure d'un serpent à sonnettes. M. *Duméril* présente le rapport de cette commission. Il s'élève à ce sujet une discussion à laquelle plusieurs membres prennent part. On propose d'insister expressément sur la nécessité d'une disposition prohibitive, et sur l'incertitude presque inévitable des autres moyens de prémunir la société contre cette sorte de danger. L'Académie adopte ce premier article, sauf rédaction. On propose aussi de fixer certaines exceptions qui permettraient dans des cas déterminés l'étude scientifique de ces animaux, et qui exempteraient de la mesure prohibitive le commerce utile des vipères employées dans les pharmacies.

— *Du* 14. — M. *Arago* lit une lettre que M. Despretz lui a écrite, et dans laquelle ce physicien rend compte de quelques expériences destinées à prouver que la compression des liquides donne lieu constamment à un degré appréciable de chaleur. Il a trouvé que l'eau soumise à une pression de vingt atmosphères dégageait un centième et demi de degré. Il communique ensuite l'extrait d'un nouveau mémoire de MM. De la Rive et Marcet, de Genève, sur la chaleur spécifique des gaz, qui, d'après ces physiciens, est la même dans tous les gaz soumis à la même pression. — M. Cléver de Maldigny lit un mémoire sur la lithotritie. Il en résulte qu'après avoir subi *sept fois* l'opération de la taille, il s'est déterminé à se soumettre au broiement de la pierre dans la vessie, et a été traité avec un plein succès par M. Civiale. Ce dernier a annoncé, dans la même séance, que, sur 43 malades qu'il a opérés, 42 ont été radicalement guéris, sans que le traitement ait été accompagné d'accidens fâcheux. (Voy. *ci-dessus*, p. 187). A. Michelot.

— *Académie Française.*—M. Royer-Collard, l'un des plus honorables défenseurs de nos libertés, l'un des orateurs les plus distingués qui aient encore paru à la tribune législative, a été nommé à l'unanimité, le 19 avril, membre de l'Académie française, comme successeur de M. de Laplace. Vingt-six membres, parmi lesquels on remarquait M. de *Ségur*, à peine rétabli d'une grave indisposition, siégeaient à la séance.

Société asiatique (de Paris).— Séance publique annuelle, tenue le 30 avril 1827, sous la présidence de S. A. R. Mgr le DUC D'ORLÉANS (dans le local ordinaire des séances de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, rue du Bac, n° 42). — On a entendu successivement le rapport des travaux de la Société fait par le secrétaire M. ABEL-REMUSAT; un mémoire de M. CHAMPOLLION jeune sur les résultats historiques de la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes; un mémoire de M. SILVESTRE DE SACY sur la date de l'introduction de l'écriture chez les Arabes du Hedjas; enfin, une nouvelle chinoise, traduite par M. *Stanislas* JULIEN. Le rapport de M. Abel-Remusat a été écouté avec une vive curiosité. Il a présenté le résumé des travaux de la société, depuis l'époque de sa fondation, en 1822. Huit ouvrages importans complétement achevés, plusieurs autres commencés, en outre dix volumes de mémoires, dont il paraît un cahier par mois, sont des preuves évidentes de l'activité laborieuse de cette compagnie. Il nous semble très-remarquable que des travaux, aussi peu populaires que ceux dont elle s'occupe, puissent s'accomplir de nos jours, où tant d'intérêts si divers et si pressans se partagent les esprits; et, quant on pense que ce résultat est dû à l'esprit d'association, on ne peut que faire des vœux pour qu'il fasse des progrès parmi nous. Après un examen complet des productions qu'on doit à la Société asiatique, M. Abel-Remusat a passé en revue les divers ouvrages relatifs aux lettres orientales qui ont paru en Europe et dans l'Inde. Ce n'est point la partie la moins curieuse de son rapport; et l'on aime à voir quelle direction suivent ces études dans les diverses contrées où elles sont cultivées. Au reste, ce rapport paraîtra prochainement, et nous avons la conviction intime que les personnes qui, sans s'occuper de langues orientales, s'intéressent à tout ce qui peut augmenter le domaine des connaissances humaines, le liront avec un vif intérêt (1).

Société philotechnique. — Séance publique semestrielle. — La paisible culture des sciences, des lettres et des arts; des travaux utiles et nombreux; des succès soutenus depuis plus de trente années, ont mérité à cette société libre l'intérêt qui s'attache aux Académies nationales.

La séance était présidée par M. BERVILLE. L'auditoire était brillant, et la salle Saint-Jean remplie. Dans le rapport des travaux faits depuis six mois par les sociétaires, le secrétaire

---

(1) Le *Rapport des travaux de la Société asiatique* se publie annuellement à part et se distribue, dans le local ordinaire de ses séances, rue Taranne, n° 12.

général, M. Villenave (1), a prouvé par un seul fait, quelle était l'étendue de ces travaux : il résulte, a-t-il dit, du volume des *Tables du Journal de la librairie pour* 1826, que des ouvrages de *quarante* membres de la société y sont annoncés, et que déjà de nouvelles publications, faites par *vingt-huit* d'entre eux, se trouvent enregistrées dans les 34 numéros du même journal qui ont paru depuis le mois de janvier. Cette méthode de louer par les faits devrait être généralement suivie, dans les séances académiques, comme la moins suspecte et la plus honorable. Le secrétaire général a cité nominativement les travaux de plus de *cinquante* de ses *collègues*. Il était difficile de caractériser, en quelques pages, avec des traits rapides, concis et saillans, toutes les parties de ce vaste ensemble, et d'en faire un tableau fidèle sans sécheresse et sans ennui. Des applaudissemens unanimes, souvent répétés, ont témoigné que les difficultés inséparables du sujet étaient heureusement vaincues. Des réflexions d'un intérêt général, et des sentimens qui avaient partout de l'écho, ont obtenu des acclamations dont les rapports académiques sont ordinairement peu susceptibles.

Les lectures ont donné à cette séance un intérêt long et soutenu.

M. Jullien a lu une *Élégie*, intitulée : *le Tombeau d'une jeune Philhellène*. (Voy. ci-dessus, pag. 334.) Si les convenances nous interdisent ici la louange, l'auteur nous permettra du moins de rapporter qu'il a reçu, au milieu de beaucoup d'applaudissemens, le plus touchant de tous les éloges : il a ému les dames philhellènes de Paris, en peignant les douces vertus et la mort d'une philhellène étrangère.

Une *Ode* sur la *campagne de Russie*, par M. Bignan, a été trouvée pleine de chaleur, de mouvement, d'images fortes ou grandes, et de ces traits qui ont vivement saisi les auditeurs, parce qu'ils avaient d'abord saisi dans l'inspiration le poëte lui-même.

M. Febvé a lu ensuite de sages et ingénieuses réflexions *sur l'Art oratoire*. Le public savait, et il a souvent témoigné

---

(1) M. Villenave, professeur à l'*Athénée royal de Paris*, y fait un *Cours d'histoire littéraire de France*. Depuis quatre ans ce cours obtient un succès flatteur et mérité ; l'auteur remonte aux sources, consulte les originaux ; et c'est avec d'heureuses explorations faites dans le vieux domaine de notre littérature, qu'il paraît souvent neuf et toujours intéressant. Son travail, grand et utile ouvrage, dont l'impression est de plus en plus désirée, n'est pas seulement l'histoire des sciences et des lettres en France, c'est aussi celle de l'esprit humain et de la civilisation.

par ses suffrages, que l'habile professeur traduit lui-même en exemples les règles en les donnant.

M. *Léon* Thiessé a fait connaître un passage de sa traduction en vers de la *Pharsale*, le *Discours de César à ses soldats*, après le passage du Rubicon, *suivi du discours du centurion Lélius*. On a applaudi, à plusieurs reprises, un travail qui offrait non-seulement une poésie forte sans enflure, mais aussi une version fidèle dans son élégance, et qui promet enfin à un poëte de l'antiquité, malheureux par ses traducteurs dans notre langue, un interprète digne de lui. Nous rappellerons, à ce sujet, l'observation faite dans le *rapport*, que notre littérature doit déjà ou est destinée à devoir à des membres de la Société philotechnique (MM. de Pongerville, Bignan et Thiessé), les meilleures traductions en vers du poëme de Lucrèce, des *Métamorphoses* d'Ovide, de l'*Iliade* et de la *Pharsale*.

Des notices sur trois membres, morts depuis six mois, (MM. Paganel, Le Bouvier des Mortiers et Mauduit Larive), ont été lues par le secrétaire général, et écoutées avec cet intérêt qui se manifeste dans les grandes assemblées, quand on y parle de personnages dont le souvenir mérite d'être conservé.

Il est plus facile de rêver le bonheur et la gloire de son pays que d'intéresser à ce rêve ceux qui s'affligent de ne pas le voir réalisé. *Le Rêve* de M. *Léon* Halevy a généralement plu, comme une allégorie ingénieuse, où des sentimens généreux animent une poésie facile, brillante et légère.

L'Éloge de Legouvé, destiné à servir d'introduction aux Œuvres complètes de ce poëte, qui fut trop tôt enlevé aux lettres françaises, a été lu par M. Bouilly. C'est à son amitié éprouvée que l'auteur du *Mérite des femmes* légua ses manuscrits, le soin de sa gloire, et l'éducation de son fils, qui a retrouvé un second père. Des anecdotes curieuses, des traits, les uns touchans, les autres singuliers; des jugemens où l'esprit et le goût s'accordent avec la vérité, ont donné à une lecture, faite avec sentiment, un attrait général : l'impression reçue a été vive et retentissante, surtout lorsqu'un citoyen français, trouvé digne d'écrire *pour les enfans de France*, a parlé d'une congrégation fameuse qui, depuis trop long-tems, est partout un sujet d'inquiétude et d'effroi.

M. Viennet a, suivant son usage, terminé la séance en récitant un chant de sa *Philippide*. Une verve intarissable, un grand nombre de vers heureux, faciles ou mordans, des tableaux pleins d'énergie ou d'une originalité piquante, ont obtenu à l'auteur les plus vifs applaudissemens.

Après trois heures de lectures, l'attention du public n'était

point fatiguée, et c'est, dans les séances académiques, un phénomène assez rare pour être remarqué.

La Société philotechnique répare facilement les pertes qu'elle fait; depuis six mois, elle a reçu dans son sein MM. Bignan, traducteur en vers de l'*Iliade*, et auteur de *Napoléon, ou le glaive, le trône et le tombeau;* M. Dupin *jeune*, dont la réputation au barreau a grandi à côté de celle d'un frère célèbre; M. *Joseph* Agoub, orientaliste, et bon poëte français, dont M. Viennet a dit : « C'est un de ces hommes que notre gloire est allée chercher dans les sables de l'Égypte;» et M. l'abbé Labouderie, chanoine et vicaire-général de l'archevêché d'Avignon, honorablement connu par des travaux savans et littéraires, par son beau panégyrique de saint Louis, prononcé en 1824, devant l'Académie française, et aussi par son zèle à défendre les libertés gallicanes, et par son beau caractère de prêtre français et citoyen.

La séance a été terminée par une fantaisie pour le violon, une autre pour le piano, et par des chants qu'ont exécutés d'une manière brillante M. Tilmant, artiste de l'Académie royale de musique et de la chapelle du roi, Mlle Berlot, Mlle Monselle et M. Domange, dont les talens, chers au public, ont ajouté à l'intérêt de cette solennité littéraire. Un *Chant héroïque sur les Grecs*, paroles et musique d'un des membres de la société, M. le comte *Anatole de* Montesquiou, a dû au poëte musicien, et au chanteur M. Domange, un succès dont on peut rapporter une partie seulement au choix d'un sujet qui intéresse tous les cœurs. E.

Gymnastique. — *Exposition des modèles des machines et des instrumens employés par le colonel* Amoros, *dans son cours d'éducation physique, gymnastique et morale.* — Nous avons déjà plusieurs fois parlé avec éloge de cet utile établissement. Les résultats avantageux de l'éducation gymnastique, complément nécessaire de l'éducation morale et intellectuelle, sont maintenant constatés; et tout ce qu'avait promis la théorie a été réalisé par l'expérience. La persévérante activité du professeur ne s'est point ralentie; et pour justifier, par de nouvelles preuves de son zèle, la confiance et la protection que le gouvernement lui accorde, il se propose de placer à la prochaine exposition des produits de l'industrie une collection complète de modèles représentant, sur l'échelle commune d'un pouce par pied, pour les machines, et de trois lignes par pied, pour les accidens du terrain, tous les instrumens et tous les moyens qu'il emploie dans ses leçons. M. Amoros espère prouver ainsi : 1° que toutes les formes données à ces machines ont pour ob-

jet le développement graduel et progressif de l'homme, depuis sa tendre enfance (2 à 3 ans), jusqu'à l'âge le plus avancé ; — 2° que ces machines représentent, pour l'art militaire, tous les obstacles que l'on peut être appelé à vaincre, et, pour l'état civil, tous les cas possibles d'un danger imminent à éviter ou d'un service utile à rendre. En effet, on y trouvera des barrières de toutes les élévations et de toutes les formes imaginables, des murs de plusieurs hauteurs, des courtines, des châteaux, des ponts volans et élastiques, des échelles de toutes les dimensions, des cordages, des perches, des mâts fixes ou vacillans, des fossés, des planches, etc. etc.

En développant toutes les forces et toutes les facultés du corps, l'agilité, la souplesse, la vélocité, etc. les instrumens, ou plutôt les exercices auxquels ils donnent lieu, affermissent la santé ; les machines qu'on emploie servent à corriger simplement et naturellement un grand nombre de vices de conformation, parce qu'elles sont composées, comme la machine humaine, d'une multitude de leviers, de poulies, de ressorts, de filets, d'arcs, de cordages, etc., plus puissans que les articulations, les os, les muscles, les tendons et les ligamens des hommes ; et comme on est le maître d'appliquer la puissance que l'on veut aux cas qui se présentent (car les dynamomètres, les romaines ou cadrans dont on se sert dans cette méthode, mesurent tout), il est difficile de se tromper dans l'application des moyens indiqués par la nature elle-même, par l'art qui la suit, éclairé par ses indications et fondé sur des faits positifs, sur les lois de l'organisation et les principes de la physiologie.

La maison de M. Amoros, où sont déposés provisoirement les modèles, dont nous venons de parler, est située rue Malar, n° 15, au Gros-Caillou, et est ouverte, tous les jours, de midi à 5 heures, à tous les membres des corps savans et de l'instruction publique, aux médecins, aux généraux, aux officiers, et aux autres personnes qui voudront les examiner, avant qu'ils soient présentés à l'exposition publique des produits de l'industrie. I.

LETTRE *adressée à M. le Fondateur-Directeur de la* REVUE ENCYCLOPÉDIQUE. — *Paris*, 22 *mars* 1827. — *Opinion de sir Humphrey* DAVY *en faveur de quelques parties du système universel de* M. AZAÏS. — Monsieur, je vous prie de donner place, dans votre Recueil, à la note suivante, qui est extraite du *Philosophical Magazine*, cahier de janvier 1827, p. 33. C'est le célèbre savant sir *Humphrey* DAVY qui l'a placée dans son rapport à la *Société royale de Londres*.

« Dans le *système universel* de M. AZAÏS, non-seulement tous

les phénomènes de la nature sont rapportés à une même cause (l'*expansion*), mais encore l'auteur présente des raisonnemens spécieux sur le mode d'action de cette cause. Son ouvrage a été publié en 1810; il y établit, comme certaine l'identité du magnétisme et de l'électricité; toutes leurs différences, dit-il, résultent de ce que les deux fluides, qu'il nomme l'un *majeur*, l'autre *mineur*, sont moins intenses, lorsqu'ils produisent les phénomènes du magnétisme, que lorsqu'ils produisent les phénomènes du galvanisme et de l'électricité. A l'aide de ces deux fluides, M. Azaïs explique les propriétés acides et alcalines, les combinaisons durables, la production et le dégagement du calorique, et tous les changemens chimiques. Ses raisonnemens sont souvent très-ingénieux. »

Ce suffrage de M. Davy est d'autant plus honorable, qu'il le donne à un ouvrage publié depuis dix-sept ans, et que je ne puis rappeler moi-même que comme une ébauche très-imparfaite.

Mais le principe universel y était déjà posé et défini; il entraînait, à titre de conséquences nécessaires, tous les faits importans; il m'en dévoilait l'étendue, et leur imprimait, à mes yeux, tous les caractères de la certitude : aussi, j'affirmais qu'ils seraient vérifiés par l'expérience; c'est ce qu'elle a fait. Les travaux pleins de sagacité de MM. OErstedt et Ampère ont éclairci, démontré ce que j'avais annoncé; ils ont ainsi constaté la vérité de ma pensée principale; car, lorsque le raisonnement anticipe sur l'expérience et se trouve ensuite confirmé par elle, c'est qu'il a eu la vérité pour point de départ et pour guide.

Je désire maintenant que M. Davy connaisse l'ouvrage que je viens de publier sous le titre d'*Explication universelle* (1), c'est le fonds de mon premier ouvrage, mais perfectionné, simplifié, affermi par dix-sept ans d'études attentives. Le jugement de M. Davy sur mon œuvre, lorsqu'elle était encore si incomplète, m'autorise à penser qu'il serait satisfait de mon œuvre actuelle, et qu'il le dirait avec franchise.

Votre Recueil, monsieur, étant recherché par les savans et par tous les amis des sciences, en Europe et en Amérique, j'ai l'espoir que le vœu que j'exprime parviendra, non-seulement à M. Davy, mais à tous les hommes distingués, comme lui, par la profondeur du savoir et la noblesse du caractère; c'est ainsi que, grâce à votre complaisance, monsieur, commenceront,

---

(1) Paris, 1827; l'auteur, rue Duguay-Trouin, n° 3, et les principaux libraires de Paris et des départemens. Prix, 10 fr.

pour l'*Explication universelle*, les tems d'examen attentif, et, pour moi, les tems de justice. AZAÏS.

N. B. M. AZAÏS a professé son système, l'année dernière, dans des conférences publiques, qui ont été suivies avec beaucoup d'intérêt. Il les a recommencées, cette année, dans son jardin, *rue Duguay-Trouin*, *n°* 3, *près de la rue de l'Ouest*, *derrière le Luxembourg*. La séance d'ouverture a eu lieu le mardi 15 mai, à 7 heures du soir; les conférences continuent, les mardi et les vendredi, à la même heure. Pour y être admis, il suffit d'acheter chez M. Azaïs l'un de ses ouvrages, dont voici la note : 1° *Explication universelle*. 2 vol. in-8°; prix, 10 fr.; — 2° *Des compensations dans les destinées humaines*. Quatrième édition. 3 vol. in-8°; prix, 15 fr.; — 3° *Cours de philosophie générale*. 8 vol. in-8°; prix, 40 fr.; — 4° *Du sort de l'homme dans toutes les conditions*. 3 vol. in-12, augmentés d'un volume, intitulé : 5° *Jugement impartial sur Napoléon;* prix, 12 fr.; — 6° *Le Nouvel Ami des enfans*. 12 vol. in-18; prix, 20 fr.

RÉCLAMATION.—*Lettre* à M. *M. A.* JULLIEN, directeur de la *Revue Encyclopédique*.—Paris, 15 mai 1827.—M.—Je viens de lire dans votre estimable Recueil (avril 1827, p. 63), un article relatif à la 5e édition de mon *Traité d'économie politique*, publiée depuis peu. Je dois à l'auteur de cet article, M. DUNOYER, de fort grands remercîmens pour les termes flatteurs dont il se sert en parlant de mon ouvrage; je serais heureux de les mériter. A l'égard des critiques que renferme le même article, je m'y suis exposé, quand j'ai livré l'ouvrage au public; mais je vous demande la permission de réclamer en faveur de deux principes attaqués. Les principes d'une science appartiennent au public, aussi bien qu'à l'auteur.

J'ai dit que les terres cultivées contribuent à la production de nos richesses. Une telle vérité méritait d'être attaquée par de bonnes raisons. Ricardo, qui l'attaque, donne ses motifs; je les ai réfutés, dans cette 5e édition. M. Dunoyer se contente de nier le principe : le croirait-il détruit? ou bien n'aurait-il lu ni Ricardo, ni cette 5e édition?

Au sujet de la doctrine des *produits immatériels*, qui n'est que la description d'un fait qui se passe journellement sous nos yeux, il faut que je l'aie bien mal expliquée, puisqu'elle n'est pas comprise par l'auteur de l'excellent ouvrage sur l'*Industrie considérée dans ses rapports avec la liberté*. Il est seulement fâcheux qu'il l'attaque, au moment où les auteurs anglais commencent à l'adopter, eux dont on connaît les fortes préventions contre les écrivains qui ne sont pas de leur pays.

Quant aux autres critiques de votre collaborateur, je n'y

vois aucune importance, et chacun peut en penser ce qu'il juge à propos : l'ouvrage est là pour se défendre.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma haute considération.

J. B. Say.

Théatre-Français. — Première représentation de *Virginie*, tragédie en cinq actes, par M. Guiraud. (Samedi 28 avril.)

— Il serait superflu de faire ici l'analyse de cette pièce; l'imagination du poëte, comme emprisonnée dans les combinaisons d'un sujet si connu, ne peut rien ajouter aux événemens consacrés par l'histoire, et ne peut même en changer la marche. C'est nécessairement une jeune fille, prête à s'unir à un époux qu'elle aime, réclamée comme une esclave par un tyran qui convoite sa beauté, vainement défendue par sa mère et par son amant, jusqu'à l'arrivée d'un père, dont les efforts sont également inutiles, et qui ne parvient à sauver l'honneur de cette fille chérie qu'en la poignardant de sa propre main. Telle est la suite inévitable des tableaux que doit présenter, sur la scène, cette aventure touchante et profondément tragique, mais dont le développement rapide et le dénoûment nécessaire permettent à peine une légère incertitude; trop faible péripétie pour remplir les cinq actes d'un drame. Le choix d'un pareil sujet étonne dans un auteur qui a déjà tenté la scène, et fait l'expérience de son art; et, quoique cette tragédie n'ait paru qu'après deux autres ouvrages du même poëte, nous supposons qu'elle pourrait bien être la première étude dramatique de M. Guiraud. Parmi les nombreux essais qui attestent la stérilité de ce sujet, nous n'en citerons que deux qui seuls ont laissé quelque souvenir. La pièce d'*Alfieri* est doublement remarquable par la chaleur du style et la froideur des situations. Celle de *La Harpe*, qui n'obtint chez nous qu'un demi-succès, est aussi extrêmement languissante; mais la versification se distingue par une élégance soutenue, et plusieurs scènes sont animées par des sentimens vraiment romains. Chez lui, le premier acte se passe dans la maison de Virginie. Nous regrettons que M. Guiraud n'ait pas profité de cette idée, qui offrait le double avantage de donner un peu plus d'étendue à la matière, et d'établir un contraste avec les scènes de place publique, très-fréquentes dans cette pièce. Ces peintures domestiques pouvaient avoir beaucoup de charme dans un pareil sujet, et sous la plume élégante de M. Guiraud. Il a fait à ses devanciers plusieurs emprunts qui nous semblent moins heureux. Mais une scène neuve, sinon au théâtre, du moins dans ce sujet, et qui décèle une intention véritablement dramatique, c'est celle où le poëte introduit la nourrice de Virginie, dont d'autres auteurs se sont

contentés de parler. Cette femme, séduite par l'or du décemvir, a déclaré que Virginie est en effet la fille d'une esclave, substituée par elle à l'enfant de Virginius. Amenée devant le père de Virginie, elle confirme, d'une voix tremblante, le faux témoignage qu'on lui a payé; mais, aussitôt qu'elle voit paraître l'enfant qu'elle a nourri de son lait, étouffée de sanglots, elle jette l'or aux pieds du décemvir, et se précipite dans les bras de Virginie. Cette situation pathétique a déterminé le succès du quatrième acte et celui de la pièce. Mais cette belle scène, une conduite sage, un style harmonieux, quelquefois éloquent et semé de mots d'effet, n'ont pu dissimuler entièrement la monotonie des situations, et l'uniformité continuelle de ces motifs de scènes, où la mère de Virginie, son amant, et Virginius supplient le décemvir et invoquent le peuple, sans que tant de discours amènent un changement un peu notable dans leur position. Le sujet a évidemment manqué au poëte; le cinquième acte des *Machabées* autorise les amis de M. Guiraud à croire que le poëte n'aurait pas manqué au sujet.

—Théatre de l'Odéon.—Première représentation de *Françoise de Rimini*, tragédie en cinq actes, de M. *Constant* Berrier. (Jeudi 15 mars). — Françoise de Rimini doit son immortalité à la poésie; si le Dante ne l'eût placée dans son *Enfer*, il ne resterait d'elle qu'un bien faible souvenir; et quoique les malheurs domestiques dont elle fut victime se lient aux dissensions civiles, l'histoire toute seule ne les aurait point rendus populaires, comme ils le sont devenus, par le touchant épisode de la *Divine Comédie*. C'était vers la fin du XIIIe siècle; Guida de Pollenta, seigneur de Ravenne, et chef des guelfes, avait deux filles, Françoise et Valentine. Les Malatesta de Rimini étaient alors chefs des gibelins. Paolo, le plus jeune, aimait en secret Françoise, et la mère de cette jeune fille avait encouragé cet amour naissant. Cependant Paolo, absent depuis plus d'une année, reçoit de Pollenta un message qui lui offre la main de sa fille, pour terminer les querelles des deux factions. Paolo accourt plein d'amour et d'espoir; mais, quelle est sa douleur d'apprendre que Françoise est unie à Lanciotto Malatesta, son frère aîné, et que c'est Valentine qui lui est offerte? Il se résigne cependant; mais, forcé de jurer une éternelle tendresse à une autre que Françoise, devant Françoise elle-même, il ne peut prononcer ce fatal serment; et les soupçons que fait naître l'éloignement de Paolo pour Valentine confirment ceux qu'inspirait déjà la profonde tristesse de l'épouse de Lanciotto. Mais voilà que Rimini est attaqué par les guelfes; Pollenta court se mettre à leur tête : irrité de l'espèce d'affront que vient de

recevoir sa fille bien aimée, il jure une haine éternelle aux Malatesta, et recommence la guerre avec joie. Il est frappé dans le combat, et meurt en maudissant sa fille, dont il a surpris et divulgué le triste secret. Paolo, qui a combattu avec les gibelins, revient victorieux; il est provoqué par son frère; mais le jeune Malatesta aime mieux briser son épée que de la souiller du sang fraternel, et il va s'éloigner pour jamais de Rimini, lorsqu'un incendie éclate dans le palais qu'habite Françoise. Paolo se précipite au milieu des flammes pour sauver celle qu'il aime; tant de malheurs ont troublé la raison de la fille de Pollenta; et, dans son délire, elle fait, pour la première fois, à Paolo l'aveu de son amour. Malatesta qui survient ne doute plus qu'il ne soit trahi par sa femme et par son frère; il les poursuit jusqu'au pied de l'autel d'une chapelle voisine, où ils se réfugient, et il les immole tous deux.— Ce sujet, si pathétique et si simple dans le vieux poëte italien, ne semblait pas fournir ces alternatives de crainte et d'espoir, cette suspension d'intérêt, cette chance de bonheur pour les personnages qu'on nous fait aimer, élémens nécessaires d'une action dramatique. Dès que l'hymen a uni Françoise et Lanciotto, le sort des personnages est à peu près fixé, et le poëte ne peut plus développer sous nos yeux qu'une action dont nous avons prévu les principales circonstances, et une passion condamnée d'avance à un irrévocable malheur. M. C. Berrier l'a bien senti, et il a tâché de suppléer à cet inconvénient par des effets de scène; mais on a pu remarquer que ces effets sont un peu forcés, et un peu romanesques. Il a voulu multiplier les événemens: cette multiplicité même ne fait que mieux sentir tout ce qu'il y a de profondément touchant dans la simplicité de l'original. Une chose surtout qui nous a choqués, c'est de voir que tout le monde s'obstine à arracher du sein de Françoise le fatal secret qu'elle a constamment caché, et qui probablement y serait resté à jamais enseveli, si un père aussi imprudent que dénaturé ne mettait tout en œuvre pour faire révéler à sa fille un mystère qui doit la perdre. En général cette conception tout entière trahit une grande inexpérience, mais elle ne manque pas d'intérêt. Les transports de l'amour, les fureurs de la jalousie, y sont peints avec assez d'énergie; plusieurs scènes annoncent de la chaleur, des intentions dramatiques, et quelque talent pour exprimer les passions; et si le début de M. Constant Berrier ne nous autorise pas encore à compter un poëte tragique de plus, il donne au moins des espérances. Un jeune poëte italien, M. Pellico, a composé sur le même sujet une tragédie qui a obtenu du succès en Italie, et qui n'a pas été inutile à

M. Berrier; mais l'extrême simplicité du drame italien ne permettait pas à notre auteur de le faire passer sur la scène française sans l'animer de quelques créations nouvelles. M. A.

Beaux-arts. — *Lithographie.* — Girodet a laissé une fort belle tête d'étude, d'après un jeune Grec; cette tête a été lithographiée par Mlle Bès et publiée par M. Engelmann. Une inscription mise au bas de cette planche, annonce que c'est *le portrait de Botzaris*, l'un des héros qui ont versé leur sang pour leur patrie. Cette tête est d'un très-grand caractère; c'est un fort beau sujet d'étude, et Mlle Bès a fait preuve de talent dans la manière dont elle l'a reproduite. Cette planche coûte 6 fr. sur papier de Chine, et 4 fr. sur papier blanc. P. A.

N. B. Quoique nos Tablettes Nécrologiques soient particulièrement destinées à consacrer les noms et les travaux des hommes qui se sont distingués dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux-arts; quoique nous soyons habituellement placés en dehors de la sphère des personnages, des événemens et des passions politiques (sphère dans laquelle trop d'élémens de dissensions et de haines nuisent au rapprochement des esprits, à la fusion des opinions, au triomphe de la justice et de la vérité), nous sommes néanmoins disposés à faire aussi quelquefois mention des hommes honorables qui, bien qu'étrangers au monde scientifique et littéraire, ont rempli des fonctions éminentes, et qui, par le rôle qu'ils ont joué sur la grande scène politique, ont, pour ainsi dire, inscrit d'avance leurs noms dans les annales contemporaines. Par ces motifs, nous avons accueilli avec empressement l'article qui va suivre sur M. de Caulaincourt, *duc de Vicence*, et nous aimons à consigner ici la déclaration solennelle qui tend à détruire une odieuse calomnie que des haines puissantes et intéressées à lui nuire ont fait long-tems peser sur lui, et dont il est juste d'absoudre sa mémoire. M. A. J.

Nécrologie. — *Armand-Augustin-Louis de* Caulaincourt, né, en 1773, d'une des plus nobles et des plus illustres familles de Picardie, mort à Paris le 13 février 1827. Il entra au service, selon l'usage, dès sa première jeunesse, fut d'abord aide-de-camp de son père le marquis de Caulaincourt, lieutenant-général, et se retira de l'armée en même tems que lui. En 1792, il fut mis en prison comme suspect avec toute sa famille; il n'en sortit que parce qu'il se trouva compris dans la levée qu'on nomma la *première réquisition*, et qui embrassait tous les jeunes

gens *depuis dix-huit jusqu'à vingt-cinq ans.* Le rang qu'avait occupé sa famille, le grade qu'il avait eu, auraient été alors des motifs de proscription plutôt que de faveur. Il partit, comme simple soldat d'infanterie; plus tard, il passa dans la cavalerie et y parcourut tous les grades inférieurs. Après le 9 thermidor, il devint aide-de-camp du général Aubert-du-Bayet, et le suivit dans son ambassade à Constantinople. En 1797, il revint en France, chargé d'accompagner l'ambassadeur turc. Il obtint alors le grade de chef-d'escadron, et fut aide-de-camp de son oncle, le général d'Harville. En 1799, il fut nommé colonel du second régiment de carabiniers, et fit avec une grande distinction la campagne de 1800, dans l'armée du général Moreau. A Weinheim, il avait été grièvement blessé. A la paix de Lunéville, le premier Consul le choisit pour aide-de-camp, et ne tarda pas à lui donner une mission en Russie, où il précéda de quelques mois l'ambassade du général Hédouville. Ce fut là qu'il commença à faire remarquer cette dignité dans les manières, cette gravité dans le langage, cette parfaite mesure qui l'appelaient à se distinguer dans la carrière diplomatique. Le premier Consul lui montra de plus en plus confiance et distinction; et lorsque les Tuileries, même avant la proclamation de l'empire, commencèrent à prendre l'aspect et l'étiquette d'une cour, M. de Caulaincourt fut chargé des fonctions de grand-écuyer. Au mois de mars 1804, au moment où le premier Consul avait lieu de croire que des tentatives concertées à l'étranger menaçaient sa sûreté, il envoya M. de Caulaincourt à Strasbourg avec ordre de passer le Rhin et de se porter à Offenbourg, où il soupçonnait l'existence d'un rassemblement ennemi. Cette expédition n'eut aucun résultat; mais, au même instant, un autre détachement, commandé par un autre officier, se porta sur la ville d'Ettenheim, et c'est là que fut saisi le duc d'Enghien. Lorsque, peu de jours après, l'exécution soudaine et clandestine de ce malheureux prince vint glacer tous les esprits de surprise et d'épouvante, M. de Caulaincourt exprima hautement le profond sentiment de douleur que lui inspirait cet acte cruel, et il s'indigna qu'on pût supposer qu'il y eût pris la moindre part. Il ne renonça point cependant à servir son pays, et ne quitta point la carrière offerte aux espérances et à l'activité de sa jeunesse; mais, conformément à son caractère, se raidissant contre les odieuses préventions auxquelles avait donné lieu sa mission à Strasbourg, il résolut de montrer par sa vie entière que ce n'était pas à lui qu'on aurait pu penser pour l'exécution de cet ordre. Dans les hautes charges qu'il occupa à la cour de l'empereur, on le vit conserver

constamment un maintien plein de dignité et de réserve. On retrouvait en lui cette habitude de respect sans servilité, de zèle sans flatterie, d'obéissance éclairée, de fermeté sincère dans le langage, qui rappelaient la tradition d'une monarchie, où le pouvoir absolu était tempéré par de nobles mœurs. Après avoir fait avec Napoléon les campagnes de 1805, 1806 et 1807, il fut choisi pour ambassadeur en Russie. Dans ce poste éminent, où il fut créé duc de Vicence, on connut tout ce qu'il valait. Il gagna l'estime, l'amitié même de l'empereur Alexandre. Jamais il ne se servit de ce crédit personnel que dans l'intérêt de la France; mais jamais non plus il n'abusa de la confiance que sa loyauté lui avait acquise auprès de ce souverain ; aussi, lorsque le duc de Vicence s'aperçut que de nouveaux projets et un changement dans la politique exigeaient d'autres relations et un autre langage, il demanda son rappel. Chacun sait avec quelle franchise, avec quelle inébranlable obstination, il opposa ses conseils à la funeste entreprise qui devait finir par la retraite de Moscou et la perte de l'armée française. L'année suivante, en 1813, il fut désigné pour traiter de la paix, au congrès de Prague. Lorsque après les désastres de Leipzig, Napoléon voulut rassurer l'opinion publique, qui lui reprochait son obstination dans une guerre dont on n'entrevoyait pas le terme, et qui demandait la paix à haute voix, il appela le duc de Vicence au ministère des affaires étrangères. Alors commencèrent les négociations du congrès de Châtillon. Jamais ministre ne fut placé dans une position plus fâcheuse. Ayant à lutter contre des sentimens de vengeance si long-tems comprimés, contre de justes méfiances, forcé de suivre les volontés de Napoléon, dont la résignation ou l'exigence variait chaque jour, selon la chance des combats, le duc de Vicence, invariablement attaché à l'honneur et à l'intérêt de son pays, sut faire respecter la France, au milieu de circonstances si déplorables. Napoléon succomba, et le duc de Vicence s'acquitta, jusqu'au dernier moment, des devoirs de fidélité qu'il avait contractés envers lui. La restauration rendait sa situation difficile; poursuivi par des préventions dont l'injustice le blessait dès long-tems, il avait trop de fierté pour rechercher une indulgence dont il sentait qu'il n'avait nul besoin. Ce n'était jamais à un tel titre qu'il aurait recherché la faveur d'aucun gouvernement, ni même de l'opinion trompée. Il voulait porter tête haute toute sa vie passée. D'autres se seraient fait pardonner humblement des crimes réels; pour lui, il n'eût pas enduré de courber son front sous de fausses apparences. Il se retira de la scène publique, et vécut dans la retraite. Les

affections de famille, si douces pour son cœur, le commerce de l'amitié, le plaisir de faire du bien, ne suffirent point à rendre sa vie heureuse. Les âmes fières souffrent d'autant plus de l'injustice des hommes, qu'elles ne s'en plaignent jamais. La pensée dont elles sont préoccupées les ronge intérieurement, sans qu'aucune effusion vienne les soulager : c'est un genre de souffrances qui n'appartient pas à tous, et dont il est honorable de sentir toutes les angoisses. Malgré beaucoup de motifs pour regretter la vie, il a vu s'approcher la mort sans crainte et même avec une sorte d'amère satisfaction. Il y a vu l'occasion de donner à son propre témoignage, au cri de sa conscience, cette solennité, cette irrésistible persuasion attachée aux paroles suprêmes des mourans. Son testament, animé des sentimens religieux qui ont adouci ses derniers instans, renferme ce qui suit : « On ne ment pas à Dieu en présence de la mort; je jure que je n'ai jamais été pour rien dans l'arrestation du duc d'Enghien. »

S.

Addition à la Notice sur David. (Voy. *ci-dessus*, p. 56.) — Il est trop vrai que les enfans de David ont sollicité en vain l'autorisation de rapporter le corps de leur père en France ; mais le refus a été ensuite mitigé. Le cœur du peintre le plus grand du XVIIIe siècle, et sans doute de tout le XIXe, a été rendu à sa patrie et à la capitale des beaux-arts; il a pu être déposé au cimetière de l'Est, à gauche et près de la chapelle : le buste de David s'élève sur le monument qui lui a été érigé en 1826, à côté de la tombe de sa veuve. Aurait-on senti enfin que la vénération pour les tombeaux n'a jamais été plus profonde, et que nos mœurs tant calomniées s'indignent de toute injure faite aux morts? Hélas! dans cette enceinte où la mort précipite incessamment, et sans distinction, des hommes que la naissance aussi avaient rendus égaux, l'esprit de parti persiste encore à désigner un côté droit et un côté gauche : des familles considérables veulent que l'opinion politique divise même des cadavres ; et le marbre funéraire est chargé quelquefois d'exprimer les passions misérables des vivans.

Les tombeaux de Voltaire et de Rousseau ont subi un outrage honteux pour ceux qui l'ont commandé. Peu après que le vénérable Stanislas Girardin eut vainement réclamé les restes de son maître, ces tombeaux furent enlevés du caveau principal de l'ancien Panthéon. On renonça du moins au dessein de jeter aux catacombes, ou dans le coin le plus obscur d'un cimetière, les restes de ces philosophes immortels dont le génie éclairera toujours les hommes généreux des deux mondes : ils ont été cachés dans un trou qu'on a espéré dérober, par un mur épais, à la foule qui chaque jour passe dessus. Mais, révéler le gisement de ces restes précieux, ne serait-ce pas les exposer à une nouvelle profanation?... Sachons attendre. *Isid.* L—N.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT-UNIÈME CAHIER.

MAI 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. De la Grèce au commencement de l'année 1827. *J.-C.-L. de Sismondi.* 305
2. Notice sur le département de la Marne. *Anot de Maizière.* 320
3. Le tombeau d'une jeune philhellène, élégie. *M. A. Jullien*, de Paris. 334

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Mémoire sur les grandes routes, etc., traduit de l'allemand de M. Gerstner, et précédé d'une introduction par M. Girard, de l'Institut. . . . . *J.-J. Baude.* 340
5. Philosophie de la guerre, par M. de Chambray. . . *Ferry.* 348
6. Compte général de l'administration de la justice criminelle en France, pendant l'année 1825, présenté au Roi par le garde des sceaux. . . . . *A. Taillandier.* 360
7. Garanties à demander à l'Espagne, par M. de Pradt. *M. Avenel.* 375
8. Résumé de l'histoire de la littérature italienne, par F. Salfi. . . . . *Z.* 387
9. Iu-Kiao-Li, ou les Deux Cousines, roman chinois, traduit par M. Abel Remusat. . . . . *Henri Duval.* 394

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 116 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 4, dont 1 ouvrage périodique. 403
ASIE, 1. 406
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 10, dont 1 ouvrage périodique. 407
— *Russie*, 1 ouvrage périodique. 419
— *Suède*, 1. — *Danemark*, 2. 422
— *Allemagne*, 6. 426
— *Italie*, 8, dont 2 ouvrages périodiques. 431
— *Pays-Bas*, 3. 437
FRANCE, 80, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 31. . . . 442
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 20. . . 475

— *Littérature*, 15. 501
— *Beaux-Arts*, 5. 513
— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 1. 519
— *Ouvrages périodiques*, 5 journaux des départemens. 523
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 3. 526

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis :* Progrès moraux de la race noire. — *Mexique :* Esprit public. 529
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Colombie : Bogota* (1827). État moral de cette république. 530

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Marine militaire anglaise. — *Liverpool :* Hospice des Habits bleus. 531
RUSSIE. — Propriété littéraire ; Droits d'auteurs en Russie. . . 533
ALLEMAGNE. — *Munich :* Sur l'instruction du clergé dans le royaume de Bavière. — *Prague :* Théâtre bohémien. 537
SUISSE. — *Arau :* Instruction publique 542
ITALIE. — *Florence :* Académie des Géorgophiles ; Société toscane de géographie, de statistique et d'histoire naturelle du pays. — *Sardaigne. Nécrologie :* Azuni. 543
PORTUGAL. — *Lisbonne :* Académie royale des sciences. 544
PAYS-BAS. — *Anvers :* Académie royale des beaux-arts. 545
FRANCE. — *Clermont* (Puy-de-Dôme) : Installation d'une chambre de commerce; état de l'industrie manufacturière et de la canalisation dans ce département. — Sociétés savantes : *Mâcon :* Société d'agriculture, sciences et belles-lettres : prix proposé. 546
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : Séances du 23 avril au 14 mai. Académie française : nomination de M. Royer-Collard. — Société asiatique. — Société philotechnique. — *Gymnastique :* Exposition des modèles des machines et des instrumens employés par le colonel Amoros. — Opinion de sir Humphrey Davy en faveur de quelques parties du système universel de M. Azaïs. — Réclamation : Lettre de M. J.-B. Say. — *Théâtres : Théâtre-Français :* première représentation de Virginie, tragédie. — *Odéon :* première représentation de Françoise de Rimini, tragédie. — *Beaux-Arts :* Lithographie. — *Nécrologie :* Caulaincourt. Addition à la Notice sur David. 548

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

RECHERCHES SUR LES CAUSES DE LA MULTIPLICATION DES PAUVRES,

ET SUR LES MOYENS D'Y REMÉDIER.

Observation. — La *Société des sciences de Harlem* avait mis au concours la question suivante : « La multiplicité des pauvres qui pèse sur quelques états de l'Europe peut-elle être attribuée, réellement et avec raison, à une trop grande population, en raison des moyens de subsistance? » Une médaille d'argent fut décernée à M. le comte Frédéric Skarbek, *professeur des sciences politiques et administratives à l'Université de Varsovie*, membre de la *Société royale des amis des lettres de la même ville*, auteur d'un mémoire qu'il a bien voulu nous adresser, et dont nous allons donner un extrait.

Malgré les guerres longues et sanglantes qui ont ravagé le monde, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, après une époque où toutes les passions et tous les fléaux semblaient avoir conspiré la destruction de la race humaine,

nous la voyons reparaître dans toute sa vigueur. La population toujours croissante, et hors de proportion avec les moyens de subsistance, fournit sans cesse des instrumens, et presque des motifs, à l'esprit de conquête : on serait tenté de croire qu'une partie du genre humain est destinée à périr sous les coups de l'autre ; que les guerres sont un mal nécessaire. Serait-il donc vrai que le Créateur, en soumettant la terre à l'homme, n'a point donné l'assurance que cette terre, fertilisée par le travail de l'homme, pourra suffire à la subsistance de ses cultivateurs et de leur race ? Est-il possible, dans l'ordre physique, que les accroissemens de la population ne soient pas subordonnés à ceux des productions du sol ? C'est à la philosophie qu'il appartient de résoudre cette importante question; l'homme d'état s'empare de la solution, et l'applique aux circonstances et aux lieux sur lesquels il exerce son action : le publiciste essaie aussi d'en tirer des conséquences, et de les faire servir, soit au bonheur, soit au soulagement de l'humanité. C'est dans ces intentions et avec cette espérance que nous avons rédigé ce mémoire. Commençons par des recherches sur la cause des progrès de la population.

En considérant les choses sous un aspect général, nous voyons que chacune des classes d'êtres dont l'univers se compose tend non-seulement à se conserver, mais à occuper le plus grand espace possible, et que cette tendance universelle est une des lois de la nature. L'homme, comme être intelligent, n'y serait-il point soumis ? Admettre la négative, ce serait dire que la race humaine est destinée à disparaître, comme les espèces dont l'organisation imparfaite lutte vainement contre les empiétemens continuels des espèces mieux constituées : loin de placer cet être intelligent à la tête de la création, ce serait lui attribuer une infériorité réelle.

Si l'on abandonne ces considérations abstraites pour se borner à l'observation, on verra que les vœux et les efforts de l'homme ont ici bas un double objet, son bien-être actuel, et un *mieux-être* dans l'avenir. Mais on serait loin de la vérité si l'on affirmait que les progrès de la population exigent que

ces deux conditions soient remplies en même tems. Le soin de l'avenir appartient à l'intelligence, à la raison; l'instinct qui porte à la propagation de l'espèce est tout physique, et n'a point de rapports nécessaires avec les facultés intellectuelles. Une classe d'hommes réduits à la misère pourra s'affaiblir et dégénérer, en raison des besoins qu'elle éprouve; mais elle se perpétuera; et, si quelques fléaux particuliers ne viennent pas la décimer, si la famine et les maladies qu'elle entraîne ne pèsent pas sur elle, on y verra, comme dans les autres classes, que le nombre des naissances y balance au moins le nombre des morts, et presque toujours qu'il le surpasse. Ce fait, qui surprend et effraie ceux qui n'en ont pas recherché la cause, est mis hors de doute par l'expérience de toutes les nations civilisées.

L'indigence, fût-elle générale, ne serait donc pas une cause de dépopulation. Mais l'industrie humaine, plus puissante quelquefois que la nature, a trouvé des moyens de conservation que la nature elle-même semblait avoir refusés à l'homme. Mettons en première ligne la découverte et la pratique universelle de la *vaccine*. On sait combien de dangers environnent le berceau de l'enfant; on sait que le tems où l'homme est le plus menacé de perdre la vie commence pour lui dès sa naissance, et dure jusqu'à l'âge où il acquiert le sentiment des biens et des maux de l'existence. Cette multitude d'enfans que la petite vérole enlevait autrefois, conservée aujourd'hui par la vaccine, établit déjà une très-grande différence entre les anciens états de population et ceux d'aujourd'hui. Une autre source, beaucoup plus abondante qu'elle ne le fut jamais, vient aussi répandre sur la terre un plus grand nombre d'habitans : elle ne mérite pas moins que la vaccine d'être observée dans tout ce qui s'y rapporte, dans son influence et dans ses résultats.

Qu'importe, dira-t-on, que des enfans naissent, et que la vaccine les conserve, si les besoins dont ils vont être assiégés les condamnent à périr? Pour discuter cette objection, il faut commencer par fixer le sens des mots. Le premier et le plus pressant des besoins de l'homme, c'est de se nourrir : celui

d'être vêtu et d'être logé ne vient qu'après, et à quelque distance. En ceci, la nature a beaucoup fait pour l'espèce humaine, et l'industrie ne s'est pas bornée à multiplier les dons de la nature; elle a su les choisir, les combiner, les rendre à la fois plus agréables et plus utiles. L'homme consomme moins d'alimens, en raison de sa masse, que la plupart des animaux qu'on peut lui comparer; il vit de peu, supporte long-tems la faim, si elle n'est pas extrême, et dans cet état de gêne, même de misère, aucune de ses facultés n'est suspendue, ni très-affaiblie. Mais, afin de prévenir les disettes et le cortége de maux qui les accompagne, la *pomme de terre* est venue s'offrir. Ce tubercule si nourrissant, si salubre, d'un produit si abondant et si assuré, que des préparations faciles convertissent en substance alimentaire non moins durable que les céréales, fournit une ressource précieuse aux classes indigentes, et une garantie contre la disette. Quelque extension que sa culture ait reçue depuis quelques années, elle est encore bien éloignée de sa limite : on peut donc affirmer que les causes d'une disette réelle, et par conséquent d'une famine qui atteindrait les pauvres, ne sont point à redouter, et qu'elles ne deviendront menaçantes qu'après une longue suite d'années, et peut-être de siècles.

Mais la difficulté subsiste encore, et l'objection n'a rien perdu de sa force. Puisque les besoins de l'homme sont aussi bornés; puisque des plantes plus nutritives, et d'un produit beaucoup plus abondant que celui des anciennes cultures, occupent de jour en jour une plus grande partie du sol, pourquoi, dira-t-on, plusieurs états de l'Europe se plaignent-ils du nombre excessif de pauvres qui pèse sur les habitans aisés, et qui semble accuser les vices de l'état social? Essayons d'expliquer cette apparente contradiction.

La nourriture n'est pas le seul besoin de l'homme. S'il est hors d'état de se procurer par lui-même tout ce qui lui est nécessaire, s'il est forcé de recourir à la bienfaisance de ses semblables, il est pauvre. Il lui faut donc ou un fonds, productif d'un revenu, ou des occupations constantes et régulières qui

en tiennent lieu. S'il ne peut obtenir que par des travaux forcés et précaires ce qui lui manque, sa situation n'est pas seulement la pauvreté, mais la misère. Il vivra cependant, parce que les moyens de subsistance qu'il n'aura pas tirés de son travail lui viendront par une autre voie. Pour qu'une nation ne fût point chargée de pauvres, il serait donc nécessaire qu'aucun des individus qui la composent ne fût sans propriétés, ou sans une industrie lucrative, en un mot, que les richesses fussent convenablement distribuées entre tous, au lieu d'être accumulées entre les mains d'un petit nombre de propriétaires.

La philosophie et la politique ne considèrent pas l'espèce humaine sous le même aspect. Le coup d'œil général et bienveillant du philosophe embrasse à la fois toute la terre et ses productions : voilà le domaine de l'homme. Tous les hommes épars sur cette terre, leurs facultés, leur industrie; voilà les propriétaires du globe. La politique morcèle l'espèce humaine; elle crée des nations, les isole les unes des autres, subdivise les nations mêmes, établit des castes, des corporations, et renferme l'industrie dans des limites plus ou moins étroites et presque toujours nuisibles. C'est ainsi qu'une population nombreuse, accumulée sur un sol frappé de stérilité, peut se trouver dépourvue de subsistances, tandis que les rares habitans d'une autre contrée dont les cultures ont prospéré ne savent que faire des produits dont l'abondance les accable. C'est ainsi que l'ordre politique peut intervertir l'ordre naturel, priver les hommes de droits que la philosophie ne peut s'empêcher de reconnaître et de proclamer, et les condamner à vivre dans la misère, comme Tantale au milieu des eaux, sans pouvoir atteindre aux biens que la nature et les arts prodiguent autour d'eux.

Ainsi, le grand nombre de pauvres que l'on voit à regret dans plusieurs États de l'Europe n'est point le résultat de la disproportion entre la quantité de subsistances et la population. Veut-on s'en convaincre? Il suffit de jeter les yeux sur l'immense étendue des terres qui restent en friche, parce que

rien n'y attire le cultivateur, et qu'il s'y trouverait surchargé des denrées que le sol aurait produites. Observons, d'ailleurs, que les années d'abondance sont quelquefois un fléau pour l'agriculture, et que le défaut de consommation cause fréquemment des maux plus graves que ceux qui peuvent naître d'une disette non simulée; que si les subsistances sont rares dans une partie de l'Europe, elles sont surabondantes dans un autre pays; et que, pour rétablir l'équilibre entre les consommations et l'approvisionnement de tous les marchés, il ne faut que débarrasser le commerce des entraves qui, presque partout, rallentissent, suspendent ou prétendent diriger son mouvement, au préjudice de tous les peuples. Mais il ne s'agit pas seulement de dissiper une illusion : essayons donc de la remplacer par des réalités, et d'assigner les véritables causes qui entretiennent et tendent peut-être encore à augmenter la détresse d'une grande partie de la population dans quelques États que l'on serait porté à regarder comme étant hors des atteintes de la pauvreté.

Comparons d'abord l'un à l'autre, quant aux ressources en subsistances, un peuple agricole à un peuple manufacturier, un pays fertile et peu peuplé à un territoire étroit et chargé d'habitans. Il est clair que le premier jouira d'une plus grande indépendance, et que s'il éprouve quelques momens de gêne, ce sera dans les tems d'abondance, lorsque l'excédant de ses produits ne trouve point d'écoulement au dehors. La population y sera donc toujours suffisamment nourrie, si ce n'est dans ces tems de famine générale dont l'histoire ne rapporte que de très-rares exemples. Les peuples commerçans qui cultivent peu, et qui se procurent par voie d'échanges une grande partie de leurs alimens, ne peuvent jouir d'une aussi grande indépendance : ils n'ont que trop à redouter l'accroissement d'une population que la rupture ou seulement la suspension des relations commerciales, les systèmes de douanes et de prohibitions adoptés par les États voisins peuvent réduire à la plus extrême misère (1). Un peuple cultivateur peut voir avec

(1) Ces relations entre les peuples sont quelquefois interverties,

plaisir les progrès de l'industrie de ses voisins; dans le même cas, le peuple manufacturier s'alarmera : il a besoin d'une industrie exclusive, d'un monopole; son bien-être, son existence même, y sont attachés.

Malgré cette opposition d'intérêts et de tendance entre les États agricoles ou commerçans, le nombre des pauvres peut y être dans le même rapport avec la population. Et même, en observant les choses d'un peu plus près, et plus en détail, les distinctions que nous venons de faire s'évanouissent, ainsi qu'on va le voir.

Dans les États agricoles, les terres sont entre les mains d'un petit nombre de propriétaires qui les exploitent ou les font exploiter, comme des manufactures, en raison du débit des produits : le reste de la population, c'est-à-dire la plus grande partie, subsiste par son travail, ou, plus exactement, par le salaire affecté à ce travail. Si le commerce extérieur languit, si les produits du sol ne peuvent s'écouler, le travail est suspendu, et les salaires diminuent : la classe laborieuse est réduite à la pauvreté, et bientôt à la mendicité. Plus cette partie de la population sera nombreuse, plus elle sera misérable; car les propriétaires du sol ne règlent leurs cultures que sur des spéculations où les cultivateurs ne sont pas compris, de même que le manufacturier étend ou restreint ses fabrications, seulement en raison des demandes qui lui sont faites, et se détermine rarement à laisser encombrer les magasins pour ne pas suspendre le travail, et pour conserver à ses ouvriers leurs moyens ordinaires de subsistance. Il importe peu que l'instrument du travail soit la charrue ou la na-

---

mais seulement dans des circonstances particulières. On a vu, par exemple, des vallées suisses du Jura, toutes manufacturières et très-peuplées, venir au secours des vallées françaises, et fournir des grains à leurs habitans, livrés exclusivement à l'agriculture. La sortie de toutes les subsistances était alors sévèrement prohibée en France; mais les Suisses ne crurent pas devoir user de réciprocité.

(N. D. R.)

vette : le sort de l'ouvrier est, dans tous les cas, soumis aux mêmes causes de variations, aux mêmes dangers, aux mêmes alternatives de bien-être ou de détresse. Il n'y échappe pas même dans les pays d'une faible population, sur le sol le plus fertile : dans tous les États, quelles que soient la constitution, la fertilité du sol et la nature des richesses publiques ou privées, la cause de la pauvreté est l'inégalité des fortunes. Quoique nous soyons convaincus de cette vérité, nous n'en sommes pas moins éloignés des funestes doctrines des niveleurs : nous ne proposerons jamais de sacrifier les droits de la justice à de prétendus intérêts de l'humanité. Mais c'est une vérité aussi importante qu'irrécusable; la misère qui pèse sur une si grande partie de la race humaine est le résultat nécessaire d'une excessive inégalité de fortunes. En développant les preuves de ce fait, nous remplirons une tâche pénible; heureux s'il nous est possible d'entrevoir quelque remède à tant de maux, et d'opposer quelques idées consolantes aux tristes réalités que nous voyons partout.

On ne peut éviter que les richesses territoriales, ainsi que toutes les autres, se concentrent plus ou moins : ainsi, chez toute nation qui reconnaît le droit de propriété, le sol n'appartient pas à tous, et peut se trouver entre les mains d'un très-petit nombre de possesseurs. Ceux-ci n'ont pas à craindre de manquer jamais de subsistance; leurs fonds sont toujours productifs. Il n'en est pas de même des autres sortes de fonds : ils peuvent être frappés de stérilité, si leur produit n'est pas demandé. Mais ils ont l'avantage de pouvoir être entre les mains de tous, sans qu'il en résulte aucun partage, de s'accroître indéfiniment, si les demandes assurent l'emploi de leur produit, de n'avoir d'autre limite que celle de la consommation.

Le seul fonds productif qui soit réparti également entre les hommes, c'est le travail. Il peut être une source de richesses pour ceux qui savent le faire valoir; mais sa valeur et ses produits varient, selon les forces intellectuelles ou physiques; et de plus il suppose ou d'autres capitaux, ou une demande :

l'homme le plus laborieux est condamné à l'inaction s'il manque de matière, ou d'instrumens, ou d'emploi. Sa position est donc précaire : il éprouve le bien-être ou le besoin; il est riche ou pauvre, selon la volonté d'autrui. Si le salaire de son travail journalier ne suffit qu'à sa subsistance journalière, il ne peut sortir de la pauvreté : si les économies qu'il a pu faire sont absorbées par les tems de disette, il reste pauvre, et les alternatives de bien-être et de malaise qu'il éprouve ne rendent pas sa condition beaucoup meilleure que celle de l'homme réduit à vivre au jour le jour. S'il y a quelques moyens de remédier aux maux dont la pauvreté est la source, on ne peut les trouver que dans le taux des salaires et dans la facilité des économies. Faire que le prix du travail soit au-dessus des besoins journaliers de l'homme laborieux, répandre le goût de l'ordre, provoquer les épargnes, et leur assurer une garantie (1); tel est le but des efforts de tous les amis de l'humanité, le devoir de tous les hommes d'état.

Le taux des salaires dépend du rapport entre le travail demandé et celui qui est offert. Si la demande reste la même, la somme totale des salaires n'augmente pas, et peut même diminuer par l'effet de la concurrence. Ainsi, la part de chaque travailleur diminue en raison du nombre des partageans, quelquefois même plus que ce nombre ne semble l'indiquer. Si, de plus, la force des machines est en concurrence avec les bras de l'homme, le champ du travail se resserre de plus en plus, au préjudice de la classe qui ne subsiste que par le travail des bras, à moins que la consommation des produits n'augmente en même tems, et ne demeure constamment au niveau des moyens de produire. Mais la consommation intérieure atteint promptement des limites qu'elle ne saurait dépasser : c'est donc au commerce extérieur qu'il faut aplanir la voie, au lieu de

(1) La précieuse institution de la *Caisse d'épargnes et de prévoyance*, dont M. le duc de La Rochefoucauld-Liancourt fut l'un des fondateurs à Paris, est l'un des plus puissans remèdes à opposer aux maux et aux dangers signalés dans ce Mémoire. (N. D. R.)

l'entraver par des lois prohibitives, ou par des dispositions fiscales. Pour le plus grand bien de toutes les nations industrieuses, il faudrait que toute la surface de la terre fût un marché où chacun étalerait librement ce que les besoins locaux n'auraient pas absorbé. Mais, comment amener tous les gouvernemens à renoncer d'un commun accord à leurs systèmes de douane, aux actes de navigation, à ces lois dont le but apparent est de favoriser l'industrie nationale et le commerce intérieur, et dont l'effet réel est de lever un impôt ?

Quand on ne peut ouvrir de nouveaux débouchés aux produits du travail, il est au moins facile de prescrire des limites à la fabrication, aux procédés des fabriques, à l'exercice et aux développemens de l'industrie. Car il est incontestable que la multiplication et les perfectionnemens des machines, l'accumulation des objets fabriqués et l'encombrement des magasins, l'accroissement de la population laborieuse, le concours d'une cessation presque totale des travaux manufacturiers et d'une disette prolongée, sont un des plus grands dangers que puissent courir les nations qui ont devancé toutes les autres dans la carrière de la civilisation.

Si l'on avait épuisé toutes les ressources d'une administration prévoyante, s'il était bien prouvé qu'un pays ne peut fournir à tous ses habitans une subsistance assurée et suffisante, le seul parti qui reste à prendre est d'encourager l'émigration. Il ne s'agit point ici de ces voyages lointains conseillés par le désespoir ou par de folles espérances, mais de fondations de colonies projetées avec sagesse, pourvues de moyens d'exécution bien calculés, confiés à des directeurs éclairés et prudens. Il reste encore sur la terre assez d'espaces non cultivés, et qui, par la douceur du climat et la fécondité du sol, semblent inviter de nouveaux habitans à profiter de ces dons de la nature. Les capitalistes ne peuvent faire un meilleur emploi de leurs fonds. En les consacrant à fonder de nouvelles colonies, ils s'assurent des revenus impérissables, en même tems qu'ils arrachent à la misère des hommes qui ne pouvaient trouver le bonheur au sein des sociétés actuelles. Il ne serait peut-être

pas nécessaire d'aller bien loin, ni de traverser les mers pour trouver des lieux convenables à ces nouveaux établissemens; l'Europe n'en est pas dépourvue, et de vastes et nombreux déserts peuvent encore y être transformés en pays embellis par la culture, et surtout par la félicité du cultivateur.

L'accroissement de la population n'est donc pas encore trop rapide; et, si quelques nations se trouvent surchargées, elles ont les moyens de placer utilement ce superflu qui les fatigue. Défricher, étendre le domaine de la culture et du commerce, fortifier le pouvoir de l'homme sur la nature, garantir à l'homme une équitable indépendance, débarrasser les relations entre les peuples des entraves, si multipliées aujourd'hui, qui les rendent rares ou difficiles, permettre le plus libre exercice de l'industrie et la plus libre circulation de ses produits : tels sont les moyens de laisser à l'homme tous les biens qu'il peut recevoir de la nature, et d'y ajouter ceux qu'il tiendrait de la société, si les vœux des philantropes étaient exaucés. N.

Quelques vues sur l'École de David, et sur les principes de la peinture historique.

Vers la fin du XVIIIe siècle, la France, qui depuis long-tems ne connaissait plus que la gloire des lettres, recouvra tout-à-coup celle des arts. Un artiste rejeta les faux systèmes des Académies, revint à l'étude de la nature, et, trouvant un public sensible aux beautés mâles et vraies, fit aussitôt révolution. A cette époque d'énergie nationale, les grands peintres naissaient dans son atelier, comme les grands capitaines dans nos camps; et, lorsque les chefs-d'œuvre de la Grèce antique, conquis par les émules des Cynégire et des Miltiade, vinrent, sous les drapeaux de la victoire, se réunir dans nos murs, ils y trouvèrent des artistes dignes des Phidias et des Xeuxis. Mais ces jours de gloire furent rapides : la liberté les avait produits; ils s'éteignirent avec elle. La France enchaînée par le despotisme, succomba sous les coups de ceux que la France libre eût faci-

lement vaincus. La même année vit les soldats de Wellington dépouiller nos musées des modèles de l'Italie et de la Grèce, et les députés de nos départemens envahis exiler dans les provinces arrachées à la France, l'homme à qui nous devions l'honneur de produire aussi des modèles.

Au lieu de se presser, dans les revers, autour des restes de notre gloire, des Français ont dès-lors pris à tâche d'insulter tout ce qui avait jeté quelque éclat sur la patrie. Nos institutions, notre littérature, ont été sacrifiées à celles des peuples vainqueurs; et comme notre supériorité dans les arts était universellement reconnue, les plus grands efforts ont été dirigés contre nos artistes et leurs leçons. Rien n'a été épargné pour décrier l'école de David. Les salons, les journaux, les auteurs de brochures se sont évertués pour nous apprendre que nous avions eu tort d'en être orgueilleux, et que nos seigneurs les étrangers étaient bien bons de nous regarder, en peinture du moins, comme leurs maîtres. Jusque-là, on ne s'était point avisé de croire qu'il y eût une école anglaise; mais, puisque Wellington nous avait battus à Waterloo, il fallait bien que les peintres de Londres fussent meilleurs que ceux de Paris, et les élèves que David avait égarés ont reçu le conseil de chercher la bonne route sur les pas de MM. Lawrence et Constable. Les grands artistes qui nous restaient ont dédaigné de répondre à de pareilles déclamations. Ils ont eu tort. Cette ligue devait être combattue dès ses premières tentatives. Depuis, elle a pris chaque jour une nouvelle force, ou du moins une nouvelle audace: elle menace de dépraver pour long-tems le goût national; elle prépare avec constance la contre-révolution dans les arts.

Tout Français qui n'est point étranger à leur culture doit s'opposer à un semblable dessein. Telle est la raison qui me fait prendre la plume. Ce n'est pas la gloire de David que je prétends défendre; l'auteur de la *Notice* sur sa vie (voy. *ci-dessus*, p. 34) s'est habilement acquitté de ce soin; d'ailleurs, les attaques du mauvais goût sont sans force contre les illustrations déjà consacrées; mais elles peuvent retarder les succès des ar-

tistes qui marchent avec talent dans la route du beau : elles peuvent surtout, en égarant ceux qui entrent dans la carrière, les priver de la gloire qu'ils auraient peut-être méritée. C'est donc l'esprit de l'école de David, ce sont ses principes que j'essaierai de justifier, puisqu'on les accuse ; de rétablir, puisqu'on les altère ; de rappeler, puisqu'on les oublie.

Les critiques élevées contre ce grand peintre peuvent se réduire à trois chefs principaux. Premièrement, on lui reproche un *système académique* contraire au développement de tout génie original : je prouverai sans peine que ce fut lui qui détruisit en France le système académique. En second lieu, on l'accuse de manquer de naturel et de vérité : je montrerai que l'école française n'a rien produit de complétement vrai que sous sa direction. Enfin, ses ouvrages, ni ceux de ses disciples, ne présentent, dit-on, aucun *caractère de nationalité :* on verra que c'est à lui seul que nous devons une école nationale.

Le système académique, système froid, mesquin et faux, consiste à chercher les sujets bizarres, les effets de lumière singuliers, les attitudes théâtrales ; à tourmenter la composition pour trouver des oppositions forcées entre les groupes, des contrastes peu naturels entre les figures ; à se mettre dans l'esprit un certain nombre de formes qu'on retrace sans consulter *le modèle;* à donner de l'importance au travail mécanique, à étaler les coups de brosse qu'on prolonge avec affectation, ou contourne avec complaisance, comme des ornemens d'écriture *à la Muraöur.* Ce système était en vogue dans le XVIIIe siècle. David le renversa par ces mots : Point de système : renoncez à toutes les prétendues règles sur l'agencement des groupes, sur les contrastes; oubliez tous les axiomes sur les effets de lumière, sur les oppositions, sur les *repoussoirs*. Chaque sujet demande une ordonnance différente et un caractère particulier. L'agencement des groupes dépend de l'action des personnages. Tout travail du pinceau est bon, s'il reproduit la nature, et le meilleur est celui qui ne se laisse point apercevoir. David poussa même trop loin la haine de toutes ces doctrines des écoles. A force de chercher la simplicité, il ne donna

pas toujours à ses compositions l'élégance dont il aurait pu les parer; et l'envie d'éviter les masses d'ombre fut cause que ses tableaux manquèrent souvent de profondeur.

Ce serait une chose curieuse que de rapprocher des accusations dont il est aujourd'hui l'objet, les reproches que lui adressaient, il y a quarante ans, les partisans du système académique. Cet homme qu'on nous présente maintenant comme un imitateur servile, était alors traité de novateur audacieux qui renversait toutes les lois de la peinture. L'énergique simplicité du groupe des Horaces révolta tous les *savans* du métier. Comment, disait l'un, ne voyez-vous pas ces trois figures, toutes trois dans la même attitude, toutes trois de profil? C'est une règle sans exception que, sur trois personnages groupés ensemble, l'un doit être vu de face, l'autre de trois-quarts ou de profil, l'autre par le dos. Il peut y avoir quelque talent d'expression dans ce groupe; mais, à coup sûr, c'est l'ouvrage d'un homme qui ne sait pas composer. — Vous avez beau, criait un second, me vanter le style de ces pieds, de ces mains, la science anatomique qui s'y déploie! Que les médecins les admirent, s'ils veulent! J'y cherche, moi qui suis peintre, j'y cherche, et vainement, ces touches molles et suaves, ces coups de pinceau hardis qui décèlent l'habile artiste. Ces *extrémités* peuvent annoncer dans l'auteur un anatomiste; mais elles prouvent qu'il ne sait pas peindre. Tels étaient les discours des prétendus connaisseurs du tems. Si quelqu'un eût alors annoncé que bientôt on accuserait David d'avoir imposé des lois tyranniques, contraires à la simplicité, à l'originalité de la composition, personne n'aurait voulu y croire. On n'aurait pas cru davantage que nous entendrions reprocher à ce grand maître d'avoir entraîné ses contemporains dans une route opposée à la vérité.

Cette qualité, la plus précieuse de toutes, était complétement négligée en France, depuis la mort de Lebrun. On se contentait d'esquisses, de croquis plus ou moins spirituels. Tous les artistes, peintres et sculpteurs, n'avaient plus qu'un dessin de pratique, et traçaient de mémoire des formes né-

cessairement incorrectes et fausses. L'un des plus fameux, s'indignant qu'on lui parlât de *modèle*, s'écriait, comme les hommes qui prétendent aujourd'hui soutenir des idées nouvelles : Un peintre n'a besoin que de sa tête et de ses pinceaux. Seul, entre quatre murs, il produira un chef-d'œuvre, s'il a du génie. Il est aisé de voir ce que pouvaient devenir des élèves imbus de pareilles leçons. On leur apprenait si peu à mettre de la vérité dans leur travail que, bien loin d'être capables d'imiter la nature, ils ne savaient pas même copier fidèlement, pas même calquer avec exactitude. Il existe des calques de plusieurs têtes des fresques du Vatican, faites par différens peintres alors célèbres, où l'on ne peut reconnaître le caractère du dessin de Raphaël. Vien sentit le premier la nécessité d'étudier la nature pour être naturel. Il parvint jusqu'à la naïveté, il trouva la route du vrai, mais ses forces ne lui permirent pas de la parcourir; il ne put que la montrer à David : et, seulement pour la lui avoir montrée, il mérita un nom immortel et une place dans le premier corps de l'état, devenu malheureusement depuis un instrument d'oppression, mais destiné d'abord à renfermer tous les hommes connus par de grands services.

David, joignant l'exemple au précepte, donna aux leçons de Vien l'autorité d'un immense talent. Législateur de la peinture, il répétait sans cesse à ses disciples ces paroles du législateur de notre poésie :

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable. »

Notre art, leur disait-il, n'est que l'imitation de la nature; c'est donc la nature qu'il faut sans cesse étudier. J'aime mieux une fidélité timide qu'une hardiesse infidèle. Le savoir ne doit servir qu'à faire comprendre la nature, et non point à la remplacer. Observez-la dans le modèle pour la structure du corps; dans les rues, dans les salons, dans les champs, pour les mouvemens et les expressions. Quand vous êtes hors de votre atelier, fixez dans votre esprit ce que vous voyez de plus remarquable, et à votre retour, reportez-le sur un *livre de croquis*. C'est le plus sûr, peut-être le seul moyen, d'éviter les attitudes

académiques et théâtrales, de mettre dans vos ouvrages du naturel et de l'expression. Détracteurs de David, il existe encore un grand nombre de ses élèves, une foule d'hommes qui l'ont entendu parler de son art, demandez-leur si ce peu de lignes ne renferme point le résumé de sa doctrine, et voyez ensuite si de pareils principes n'étaient pas les plus propres à former des peintres remarquables avant tout par le naturel et la vérité.

Aussi, tel fut d'abord le résultat de ses leçons. Avant lui, l'école française ne pouvait s'honorer d'aucun ouvrage complétement vrai dans l'exécution, si ce n'est peut-être quelque figure de Philippe de Champagne. Lesueur est admirable par la vérité de la composition et des attitudes; mais il a mis dans les détails trop peu d'étude pour les rendre parfaitement vrais (1). Lebrun n'a que des masses; son modelage est mou, et ses formes manquent de finesse. Le Poussin lui-même, toujours aussi exact que noble dans les mouvemens et dans les expressions, se contente quelquefois dans les formes d'un *à peu près* excellent. C'est dans *les Horaces* que nous avons vu pour la première fois une vérité entière, la nature même mise sous nos yeux. Ce mérite brille également dans les compositions des plus illustres élèves de David. Regardez le *Philoctète* de Drouais, *les Pestiférés de Jaffa, la Coupole du Panthéon;* regardez l'*Atala*, et surtout *le Déluge* qu'on a qualifié du *dernier excès du système de David.* Oui, c'est le dernier excès du système de David, car c'est la perfection de la vérité. La figure principale surtout produit une illusion complète. Sous la peau, souple et transparente comme dans la nature, vous voyez se mouvoir les muscles les plus extérieurs, vous sentez leur contractilité, vous touchez, pour ainsi dire, l'élasticité des tendons, la tension des aponévroses; sous cette première couche, vous apercevez encore les muscles des couches plus profondes, vous

(1) Ces imperfections ne doivent être imputées qu'à l'état de sa fortune. Le prix qu'il recevait de ses tableaux ne lui permettait pas d'y consacrer le tems et les dépenses nécessaires pour en *étudier* toutes les parties.

voyez leurs fibres, comme celles des premiers, resserrées par l'effort et par l'effroi ; enfin, sous ses muscles intérieurs, vous sentez tout le squelette, vous suivez ses courbures, vous jugez de sa force et de sa légèreté. J'ai revu dernièrement ce tableau exposé, dans le grand salon du Louvre, à côté du chef-d'œuvre de Paul Véronèse qu'on regarde avec raison comme un prodige de vérité. Certainement, l'ensemble des *Noces de Cana* est plus vrai que celui du *Déluge*, parce que Paul Véronèse était grand coloriste et que Girodet ne l'était pas : mais, parmi toutes les figures du peintre italien, aucune ne peut être comparée à celle dont je viens de parler. Cette figure est, pour la vérité parfaite, le chef-d'œuvre de toutes les écoles, excepté peut-être quelques groupes du *Jugement dernier* de Michel-Ange dont je ne connais que des gravures peu soigneusement terminées.

Que nous importent, diront les adversaires de David, que nous importent les détails, la perfection d'une tête ou d'une main ! C'est la vérité de la scène entière que nous cherchons dans un tableau, et qui seule peut nous émouvoir. Eh quoi ! Messieurs, pouvez-vous être émus, si ce ne sont pas des figures humaines qu'on place sous vos yeux ? L'ensemble d'une scène peut-il avoir de la vérité, si les acteurs ne sont qu'un amas de couleurs et de formes bizarres, et peut-on nier que l'exactitude de l'imitation ne soit la qualité la plus indispensable pour nous intéresser ? La fidélité de la composition est bien moins importante, et David aurait pu s'en écarter sans cesser pour cela de mériter les éloges que je viens de lui donner. Mais, bien loin qu'il s'en écarte, ses compositions sont aussi vraies que son exécution. Vous vous étonnez ; vous allez me citer *les Sabines* : hé bien ! c'est précisément dans *les Sabines* que je chercherai la preuve de mon opinion. Vous me demandez si rien dans ce tableau ressemble à l'histoire, si les Romains se battaient sans vêtemens, et si ce Romulus, plein d'élégance et de noblesse, rappelle un chef de bandits. Non, certes, les Romains ne se battaient pas sans vêtemens, la plupart même portaient une cuirasse, aussi bien que nos anciens chevaliers,

et le Romulus de David ne ressemble en aucune manière au chef d'un ramas de brigands; mais c'est pour cela même que la composition de ce grand peintre est éminemment vraie. Il voulait faire un *tableau d'histoire;* par conséquent, ce qu'il avait à peindre n'était nullement la scène telle qu'elle a dû se passer, si tant est qu'elle ait eu lieu; c'étaient les circonstances extraordinaires, le grandiose, le merveilleux, dont l'avaient environnée les croyances populaires des Romains, la politique de leurs chefs, le talent de leurs historiens et de leurs poëtes. Avant de s'ériger en sévère censeur des artistes les plus habiles, il faudrait au moins connaître la langue des arts. Le tableau d'histoire est, en peinture, ce qu'est, dans les lettres, la poésie épique. La représentation minutieuse d'un fait ne doit pas même se trouver dans le *tableau d'apparat* qui exige de la noblesse et des combinaisons. L'imitation servile que vous demandez à la peinture historique ne peut se rencontrer que dans les *tableaux de genre.* Exigez, si vous le trouvez bon, que ces derniers tableaux soient comme une glace placée devant l'action pour la reproduire identiquement. Le peintre d'histoire doit, au contraire, rendre, par ses inventions et par le caractère de son dessin, les impressions et les idées les plus nobles, les plus poétiques, que la vue de la scène, la connaissance de ses causes et de ses résultats auraient pu réveiller dans l'esprit d'un spectateur éclairé.

Prétendrez-vous que, si telle est la signification des termes, il faut la changer, qu'elle induirait en erreur, et que l'histoire doit être le miroir des faits? Cependant, même dans la littérature, tandis que le récit minutieux des faits constitue ce que nous appelons des *mémoires,* nous ne demandons à l'historien que cette partie importante des événemens qui reste dans le souvenir d'un témoin instruit et observateur. Croiriez-vous reconnaître dans la classification des genres, telle que je viens de l'exposer, un système, des préjugés, nuisibles à la fidélité des tableaux? Bien loin de là, ces distinctions ne furent établies que pour donner au peintre le pouvoir de reproduire fidèlement les scènes les plus diverses. Chacun des beaux-arts

a ses moyens particuliers d'instruire. La peinture ne retrace qu'un instant et ne s'adresse qu'aux yeux. Un coup-d'œil suffit pour comprendre une scène familière. Mais la vérité des grands événemens historiques ne consiste pas seulement dans le fait matériel, elle est aussi dans une foule de modifications que l'œil ne peut saisir; elle est dans les discours des personnages, comme dans leurs mouvemens; dans ce qu'ils ont déjà fait, comme dans ce qu'ils font à l'instant même. Ces circonstances si nécessaires à l'intelligence complète de l'action, *le genre* ne saurait les indiquer, le tableau d'apparat même ne peut les rendre; elles ne se développent que dans les combinaisons de la peinture héroïque. Examinez l'*Attila* de Raphaël. Si ce grand homme eût représenté un pape et des cardinaux causant avec un roi barbare qui parût se rendre à leurs exhortations, vous n'auriez pu deviner ce qu'il voulait retracer. Cependant, ce fut ainsi que se passa la conférence entre saint Léon et le roi des Huns. Mais qu'un guerrier farouche revêtu du signe de la royauté s'avance à la tête de soldats furieux; qu'un pontife vienne tranquillement à sa rencontre; que, dans les airs, les apôtres protecteurs de Rome descendent du ciel en agitant une épée étincelante; que le barbare, l'œil fixé sur eux, se trouble, et détourne avec respect le coursier qui le portait au combat; vous reconnaissez à l'instant *le fléau de Dieu*, et l'impression que produisit sur lui l'idée de la protection céleste promise à la ville sainte. Non-seulement Raphaël a rendu avec exactitude les croyances accréditées par la cour pontificale; mais encore il nous fait connaître les véritables motifs de la retraite d'Attila. Prenons un exemple plus récent. Pour traiter le sujet de Louis XIII plaçant son royaume sous l'invocation de la Vierge, un peintre imbu de vos principes eût représenté la scène telle qu'elle s'est passée. Qu'aurions-nous dit, à l'aspect de son ouvrage? C'est un roi de France qui fait une prière à la Vierge. M. Ingres nous a montré Louis, à genoux, étendant son sceptre et sa couronne vers la mère du Christ qui descend des cieux sur l'autel; et à l'instant, le sujet se dévoile à notre souvenir. Dans ces deux exemples, le tableau que

vous appelleriez vrai aurait été faux, puisqu'il nous aurait trompés; celui que vous croyez inexact est fidèle, puisqu'il nous indique l'événement. De même, supposez que, dans *les Sabines*, David eût peint quelques barbares prêts à s'entr'égorger, et au milieu de ces barbares, des femmes et des enfans. Rien alors n'eût caractérisé la scène. Nous aurions pu y voir l'une des mille querelles que des femmes ont apaisées. Ce qui est caractéristique, c'est la beauté, la noblesse, l'élégance du chef qui annoncent en lui le fils du dieu de la guerre; ce sont ces formes admirables dans tous les personnages qui, frappant tout esprit bien fait de l'idée de la suprême grandeur, y réveillent le souvenir de Rome dont le nom vient naturellement sur les lèvres.

Si de la composition générale nous passons à celle de chaque figure en particulier, nous trouverons partout la même fidélité. C'est le Romulus qui a essuyé le plus de critiques. On a prétendu que, sans fureur, sans émotion, il semblait ne songer qu'à étaler la beauté de ses muscles, à se donner de la grâce en lançant son javelot. Mais d'abord, son attitude est celle qu'il devait prendre naturellement, afin d'augmenter la vigueur du coup qu'il va porter; et c'est précisément pour cela, uniquement pour cela, que cette attitude a tant de grâce; car les mouvemens les plus naturels sont toujours les plus gracieux. En second lieu, si David avait donné à son Romulus de la fureur ou seulement de la colère, il eût commis un contre-sens. En écartant même la qualité de demi dieu qui rendait le sujet éminemment *historique*, en ne considérant Romulus que comme un héros, il fallait, pour être vrai, le peindre parfaitement calme. Cela même ne suffisait pas; il fallait encore, et David l'a bien senti, ajouter au calme l'expression d'une sorte de joie. Il fallait qu'on vît dans toute sa personne le contentement énergique et fier que nous éprouvons toujours en exerçant nos facultés prédominantes.

Il me reste à examiner le dernier reproche qu'on adresse à notre école, celui de *manquer de nationalité*. Une école est nationale toutes les fois que, par un caractère propre, elle se

distingue des écoles de tous les autres pays. Or, peut-on méconnaître ce mérite dans l'école de David? Aussi correcte, aussi pure dans le trait que l'école romaine et l'école florentine, elle est plus simple que la seconde dans les attitudes et dans la composition; elle est plus scrupuleusement exacte que la première dans le modelage et dans les détails (1). Elle diffère essentiellement de celle de Bologne dans la manière d'éclairer les masses et dans l'emploi des demi-teintes. Et quant à l'école flamande et à celle de Venise, je ne pense pas que personne puisse confondre les tableaux qu'elles ont produits avec ceux de nos grands peintres.

Mais, ainsi que nous l'avons déjà vu, c'est un usage assez général parmi nos adversaires, de changer l'acception des mots; peut être entendent-ils par *école nationale* celle qui reproduit dans ses ouvrages les sentimens et les idées de la nation. A la bonne heure; dans ce sens encore, l'école de David est certainement nationale. Je ne rappellerai, pour le prouver, que les tableaux du maître. A l'époque où la France se préparait aux grandes luttes de la liberté, aux efforts du patriotisme, aux triomphes de la tribune et du champ de bataille, David peignit tour à tour l'enthousiasme des Horaces, le dévoûment de Socrate mourant pour obéir aux lois de son pays, et le dévoûment bien plus difficile de Brutus, qui sacrifie à sa patrie ses affections les plus chères, et consent à vivre encore pour la servir. Bientôt il fixa sur la toile la naissance de notre représentation nationale, et si son pinceau se souilla un

(1) Qu'on ne croie pas cependant que je préfère notre école aux deux grandes écoles d'Italie. Nous pouvons nous enorgueillir de plusieurs peintres du premier ordre; mais Raphaël et Michel-Ange sont au-dessus même du premier ordre. L'élégante richesse de leur composition poétique et pittoresque, la profondeur de leur science, l'énergie et la grâce de leurs expressions, la sublimité de leur style, et, ce qu'il ne faut pas oublier, la facilité avec laquelle ils accumulaient les chefs-d'œuvre, tout en eux confond l'imagination : ce sont de ces hommes qui, comme Homère, Alexandre, Hippocrate, Phidias, ne peuvent être caractérisés que par l'épithète de *Divus*.

moment en traçant l'image d'un homme qui déshonorait la cause de la liberté (*Marat*), il ne tarda pas à revenir à de plus nobles idées en peignant la mort héroïque d'un guerrier encore enfant. Plus tard, lorsqu'il nous offrit à regret le pontife de Rome consacrant la destruction de la liberté française, et nos soldats trompés recevant des drapeaux où ne brillait plus l'emblème national qui les avait conduits à la victoire, niera t-on qu'il ne reproduisît encore les idées qui occupaient le plus la nation? Il eût été, cependant, j'en conviens, sinon plus national dans le sens où ses critiques emploient ce mot, au moins plus patriotique, de reproduire les idées dont la France aurait dû s'occuper. Ce devoir, David le remplit lorsque, entre deux invasions, il exposa *les Thermopyles*.

Je crois donc avoir prouvé que l'école de David est nationale dans tous les sens du mot; qu'elle est éminemment vraie; que, loin d'adopter des systèmes serviles, elle respecte, plus qu'aucune autre, la liberté du talent.

Cependant, me dira-t-on, David fit un précepte de l'étude des anciens. Sans doute, et loin de contredire mes assertions, ce précepte en est une nouvelle preuve. Comme il faut toujours s'aider des exemples de quelqu'un, à moins qu'on ne veuille recommencer l'art et revenir à la silhouette de Dibutade, David dit à ses élèves : Au lieu d'imiter les Boucher et les Van-Loo qui se sont traînés dans l'ornière de la routine, étudiez les artistes qui n'ont eu pour système que de rendre la nature avec exactitude et avec choix. C'est dans leurs ouvrages que vous apprendrez à la voir. En effet, la route suivie par les anciens est la seule qui conduise à la vérité, la seule où l'on puisse se rendre toutes les ressources de l'art assez familières pour les employer avec aisance et se livrer sans contrainte à son génie. Quant à l'espoir de s'ouvrir une nouvelle route, il serait complétement illusoire et ne peut séduire que des hommes étrangers à l'histoire de l'esprit humain. Les sciences proprement dites n'étant qu'un amas de faits ou de conventions, peuvent nous paraître changer de forme en s'agrandissant par de nouveaux faits ou des conventions nouvelles. Dans les arts, il ne

peut y avoir de nouvelle direction que pour les procédés matériels qui tiennent aux sciences. Ainsi, on a trouvé le moyen de fixer les couleurs à l'aide de l'huile, au lieu de les détremper avec de l'eau; mais la peinture est toujours l'art de Protogène et de Xeuxis : on a remplacé la lance par le fusil, et la baliste par le canon; mais la guerre est toujours l'art d'Annibal et de César. Toutes les carrières ont été parcourues; dans quelque sentier qu'on s'avance, on est toujours obligé de marcher sur les traces de quelqu'un : ce qui n'empêche point que nous n'y montrions de l'originalité, si nous y marchons d'une allure qui nous soit propre, si nous y portons des combinaisons et des sentimens qui nous appartiennent. Mais, dans le choix de la route, il s'agit seulement de se décider entre suivre ceux qui sont parvenus au but, ou ceux qui s'en sont écartés. La présomption la plus intrépide ne peut aller, dans un esprit sain, que jusqu'à l'espoir de s'avancer de quelques pas au-delà des grands modèles. Je doute même que personne, possédant toute sa raison, s'imagine jamais surpasser César dans la guerre, Virgile dans la poésie, Tacite dans l'histoire, ou dans la sculpture l'auteur du *torse antique*. Dans la peinture, il existe plutôt une porte ouverte aux illusions de l'amour-propre. Aucun peintre n'a réuni le talent du dessin et celui du coloris poussés tous deux au suprême degré. Cette double perfection est peut-être, et même probablement, refusée à la nature humaine. Cependant, on peut la supposer. Les peintres qui, partageant les idées de quelques publicistes, regarderaient tous les hommes des siècles passés comme des enfans en comparaison de ceux qui sont parvenus à leur majorité, sous le régime de perfectionnement moral établi par la sainte-alliance, devraient tâcher de nous prouver ces immenses progrès, en égalant à la fois Raphaël et le Titien. Même sans atteindre ce but, ils retireraient une grande utilité de leurs efforts; et, s'ils y parvenaient, ils pourraient se flatter justement d'avoir trouvé dans les arts une gloire nouvelle. Mais, s'ils pensent faire du nouveau en faisant du mauvais, ils se trompent étrangement. Leurs modèles sont bien plus nombreux

et bien plus anciens que ceux de David. Avant de bien faire, on a certainement commencé par faire mal. Certainement, des Grecs ont, dès la plus haute antiquité, tracé des compositions bizarres, cassé des os, alongé ou raccourci des muscles, disloqué des articulations, comme les peintres qui renient les principes de notre école; certainement, des Grecs ont accoutré leurs demi-dieux de cuirasses et de brassards tout pareils à ceux dont on couvre nos vieux chevaliers (1); certainement, des Grecs se sont affranchis des études, des soins et des dépenses qu'impose le désir d'être vrai. Seulement, on ne connaît point ces Grecs romantiques, parce que la Grèce oublia bientôt leurs ouvrages, comme la France oubliera les travaux de leurs modernes émules.

Je m'attends à une dernière objection : Il était tout simple que les Grecs donnassent à leurs figures le caractère de leur nation; David devait peindre des Français : nous n'aimons pas les formes grecques. — Cette expression de *formes grecques* si souvent répétée semblerait indiquer que les artistes de la Grèce avaient un dessin de pratique. Or, il n'en est rien. Les Grecs habiles donnaient à chaque figure un caractère particulier, individuel, copié presque toujours du modèle vivant, avec de savantes modifications, et c'est aussi ce qu'a fait l'école de David. Ils cherchaient la beauté, parce que tout ce qui existe ne mérite pas d'être reproduit par les arts. Si la beauté est moins commune en France qu'en Grèce, on en trouve cependant des modèles parmi nous, et notre école devait s'efforcer d'en conserver l'élégance et la grâce, pour atteindre à la vérité que demandent les compositions de la peinture héroïque.

Ce fut l'originalité, autant que l'élévation et la noblesse, que David apprit des grands maîtres de l'Hellénie. Ce ne sont pas leurs ouvrages qu'il a imités; c'est leur science, leur art, leur

---

(1) D'après ce que j'ai dit plus haut, il est aisé de voir que je ne blâme l'emploi de ces costumes que dans les compositions historiques, et que je trouve tout simple de les imiter dans les tableaux de genre, et même dans les tableaux d'apparat.

goût. S'il les avait imités servilement, tous ses tableaux se ressembleraient; s'il avait enseigné à ses disciples cette imitation servile, toutes les productions de son école auraient une même physionomie. Or, comparez le *Socrate* aux *Sabines*, le *Léonidas* au *Couronnement*. Comparez ensuite les tableaux de ses différens élèves. Voyez si Drouais, Girodet, M. Gérard, M. Gros, ont d'autre trait de ressemblance qu'une profonde habileté. Voyez parmi les élèves d'un ordre secondaire; placez un tableau d'Hennequin près d'un tableau de Sérangeli; et convenez que leur école ne reconnaissait d'autre loi que celle de féconder le talent par la science, et de le régler par l'étude constante de la nature.

Cette école indépendante, vraie et nationale, réunit donc tous les avantages; car personne ne conteste à ses ouvrages l'élévation du style, la noblesse des formes et des expressions. Elle a été reconnue par toute l'Europe comme l'émule des écoles les plus célèbres. Aux jours de notre grandeur, elle ajoutait à notre gloire; lorsque le monde était tributaire de nos armes, elle ajoutait à nos richesses. Les jeunes artistes en abjureront-ils les principes, parce que des hommes, entièrement étrangers à toute idée des beaux-arts, ont cru devoir, pour compléter leur système, la comprendre dans l'holocauste qu'ils faisaient de toutes nos gloires sur les autels de l'étranger vainqueur? Se laisseront-ils séduire par la facilité de trouver des prôneurs aux compositions les plus bizarres, de vendre fort cher des esquisses qui ne coûtent ni tems, ni frais, et d'arriver de plein vol à la renommée sans études et sans méditations? Se laisseront-ils intimider par la crainte de lutter sans succès contre la dépravation du goût, de rester obscurs en faisant laborieusement du bon, au lieu de briller en improvisant du mauvais? Non; qu'ils préfèrent, avec prévoyance, à l'éclat qui s'éteint dans un jour, l'obscurité passagère que suit une gloire durable! Qu'ils travaillent dans la retraite pour se trouver dignes de la France, lorsqu'elle se dégagera des doctrines ténébreuses où semble s'éclipser sa splendeur. J. R. A.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

TRAITÉ DES POISONS TIRÉS DES RÈGNES MINÉRAL, VÉGÉTAL ET ANIMAL, OU TOXICOLOGIE GÉNÉRALE, *considérée sous les rapports de la physiologie, de la pathologie et de la médecine légale;* par M. ORFILA, professeur de chimie médicale à la faculté de médecine de Paris, etc. (1).

Les anciens ne nous avaient laissé sur les poisons que des notions vagues, et la plupart erronées. Trop de confiance dans leurs leçons ne permit pendant long-tems d'opposer aux accidens de l'empoisonnement que les antidotes inutiles qu'ils avaient célébrés, et dont la composition monstrueuse formait l'objet le plus important de l'art du pharmacien.

Mais, que pouvait-on faire alors? Il était impossible que cet état de choses changeât, avant que la chimie ne devînt une science, et l'on sait qu'elle ne mérita ce nom qu'à la fin du siècle dernier. Encore, depuis cette époque, n'est-ce que successivement qu'elle a acquis le degré de précision nécessaire pour porter dans certains problèmes la lumière qu'ils réclament impérieusement; ce n'est que depuis peu, par exemple, qu'elle s'occupe avec fruit de l'examen des substances qui se distinguent par l'action dangereuse qu'elles exercent sur nos organes, soit qu'elles en troublent les fonctions, soit qu'elles en altèrent le tissu : action qui ne peut dériver que de leur composition intime et de leurs propriétés chimiques, depuis qu'on n'admet plus de vertu occulte. Ainsi, c'est d'abord la science des Lavoisier et des Berthollet qui doit fournir la base des connaissances toxicologiques; et chaque jour, les nouveaux corps qu'elle découvre augmentent la liste nombreuse des agens de notre destruction.

(1) Paris, 1826. *Troisième édition*, revue, corrigée et augmentée. Crochard et Gabon; 2 vol. in-8° de XXVI, 758 et 720 p.; prix, 16 fr.

Vient ensuite la tâche du physiologiste; il doit étudier quel genre d'effets produit sur nous cette foule de corps nuisibles; effets qui varient, non-seulement selon la nature propre à chacun d'eux; mais encore selon la voie qui s'est offerte à leur introduction. Ainsi, une même substance peut donner la mort d'une manière différente, selon qu'elle a été portée dans l'estomac, injectée dans les veines ou appliquée sur une blessure récente; tantôt elle enflamme violemment les organes de la digestion, tantôt, après avoir été absorbée, elle agit sur le système nerveux, produit une véritable asphyxie ou une profonde stupeur; tantôt, se mêlant au sang, elle le coagule et tarit dans sa source le principe de la vie.

C'est en s'appuyant sur ces deux ordres de données qu'on peut arriver aux résultats qui importent le plus à l'humanité et au maintien de l'ordre social; sauver, s'il en est tems encore, la victime d'une erreur ou d'un lâche attentat, et éclairer la justice, en lui fournissant la preuve matérielle du crime qu'elle doit punir.

Lorsqu'on arrive auprès d'une personne empoisonnée, deux choses sont à faire : premièrement, éliminer la substance vénéneuse, ou la forcer de subir une nouvelle combinaison qui en change les propriétés, qui la rende innocente en la neutralisant. C'est-là ce que doivent produire les antidotes proprement dits, ou les contre-poisons, et la chimie seule nous apprend quels sont ceux qu'il convient d'employer : secondement, remédier aux accidens qu'éprouve le malade, aux affections morbides que le poison a fait naître. C'est sur un sujet doué de vie qu'il faut agir; des considérations d'une autre espèce dirigeront les soins du médecin, et les données de la chimie deviennent insuffisantes. Mais elles reprennent leur importance, lorsqu'il faut procéder à l'examen des matières rejetées par le malade, ou recueillies dans ses entrailles après qu'il a succombé. Alors, toutes les ressources de l'analyse la plus délicate sont invoquées; et, se servant d'une méthode d'élimination comparable à celle usitée en algèbre, le chimiste parvient à découvrir, à reconnaître jusqu'aux plus petites quantités de substance vénéneuse, et il les reconnaît à des caractères tranchés et à l'abri de toute

incertitude. Dans un sujet aussi grave, des indices, des présomptions ne peuvent être d'aucune valeur.

Tel est l'objet de la *toxicologie*, branche importante des connaissances médicales, qui existait à peine, lorsqu'en 1814 et 1815, M. Orfila publia l'ouvrage dont nous annonçons la troisième édition. Il ne se contenta point, comme la plupart des écrivains, de rassembler dans une compilation méthodique tout ce que l'on pouvait savoir alors sur les poisons; il refit en quelque sorte la matière, et se l'appropria, en soumettant tout ce qui est vénéneux à de nombreux essais, et en variant de toute manière ses expériences, faites d'ailleurs sur un même plan, afin qu'elles fussent comparatives. Des milliers d'animaux, des chiens surtout, plus rapprochés de l'espèce humaine par leur conformation intérieure, furent sacrifiés à ses recherches, et il en résulta que ce qui, avant lui, était confus s'éclaircit, que les erreurs s'évanouirent d'elles-mêmes, sans qu'il prît même soin de les discuter; qu'une foule de faits nouveaux vinrent prendre rang dans le domaine de la science, et que des moyens simples, faciles à se procurer, furent, d'après son indication, généralement admis, comme les contre-poisons qu'il fallait administrer, dans certains cas déterminés, au lieu de substances incapables de soulager, et même nuisibles, jusqu'alors mises en usage.

Le grand mérite de cet ouvrage, que toute l'Europe s'empressa d'adopter, appela sur M. Orfila les plus honorables récompenses. Il lui dut d'occuper successivement, à la Faculté de Paris, les chaires de médecine légale et de chimie. Depuis, dans ses leçons, dans les traités de médecine légale et de chimie qu'il fit paraître, dans les grands ouvrages auxquels il coopéra, il n'a cessé de s'occuper des poisons, de recommencer ses expériences, lorsqu'elles ne parurent pas assez concluantes, d'en inventer de nouvelles, de recueillir et de mettre à profit toutes les observations qui pouvaient se rattacher à ses travaux de prédilection, et l'édition nouvelle de sa toxicologie générale a l'avantage de présenter le dernier résultat de toutes ses recherches. Cet ouvrage est trop généralement connu pour que nous regardions comme utile d'en offrir l'analyse. Nous pré-

férons, pour profiter de l'espace qui nous est accordé, nous livrer à quelques considérations sur une partie de la toxicologie qui ne nous paraît pas avoir atteint le degré de perfection dont elle est susceptible; nous voulons parler de celle qui s'occupe des poisons végétaux.

Depuis dix ans environ, la chimie a fait dans leur analyse des pas immenses; une foule d'élémens dits *organiques*, créés par la seule force de vie assignée aux plantes, composés, à la vérité, eux-mêmes de trois à quatre corps véritablement élémentaires, combinés en diverses proportions, ont été découverts et se distinguent entre eux par des propriétés chimiques non moins remarquables que celles qui signalent leur présence sur nos organes. Il n'est plus douteux que toute plante vénéneuse ne doive son énergie à la présence d'un ou deux de ces élémens qu'il est au pouvoir du chimiste de trouver, et dont l'étude importe essentiellement au toxicologue. Comme il doit entrer dans le plan de ce recueil d'offrir de tems en tems à ses lecteurs une sorte d'inventaire ou d'arrêté de compte de l'état où se trouve, à une époque donnée, quelqu'un des nombreux rameaux de l'arbre encyclopédique, pour qu'on puisse plus tard juger s'il est resté ou non stationnaire, nous allons présenter un tableau rapide des découvertes de la chimie relatives aux principes vénéneux des végétaux. Il nous sera facile de voir ensuite ce qui reste à faire à la science pour employer utilement ces précieuses données.

Ces élémens organiques peuvent être divisés en plusieurs classes; nous mettrons dans la première ceux dont la découverte a excité le plus d'étonnement. Se comportant avec les acides à la manière des alkalis anciennement connus, on leur a donné le nom d'*alkaloïdes*, et la plupart sont le résultat d'une combinaison quaternaire. A cette classe appartiennent la *morphine*, qui, retirée du pavot, jouit des principales propriétés de l'opium; l'*émétine* que contiennent les ipécacuanha et quelques violettes; la *strychnine* et la *brucine*, ordinairement réunies dans la noix vomique; la *fève de Saint-Ignace*, la fausse angusture et l'affreux poison des javans, connu sous le nom d'*upas tienté*; la *veratrine*,

qui distingue la famille des colchiques; la *delphine* obtenue des graines de la staphysaigre; la *solanine*, qui existe non-seulement dans diverses espèces du genre solanum, mais qui a été trouvée aussi dans la belladone. Auprès d'elle doivent se placer l'*hyosciamine*, la *daturine*, l'*atropine* sur lesquelles tous les chimistes ne sont pas d'accord, et qui pourraient n'être qu'une même substance légèrement modifiée, puisqu'on a rencontré l'*atropine* dans la datura, la jusquiame, la morelle, aussi bien que dans la belladone, toutes plantes vireuses de la famille des solanées; la matière amère et regardée comme alkaline de l'aconitum lycoctonum; celle qui a été trouvée dans l'upas anthiar, poison célèbre des Indes orientales; enfin, la *picrotoxine* qui, une des premières, a été signalée dans la coque du levant, mais à laquelle on conteste actuellement sa propriété alkaline.

Nous rangerons dans la seconde classe les substances presque toutes amères qui ne saturent pas les acides. Telles sont la *colocynthine*, qui donne à la coloquinte son affreuse amertume; près d'elle se placeront la *bryonine*, principe drastique de la bryone, et l'*élatin*, retiré du suc de concombre sauvage ou élatérinne, qui appartiennent tous trois à la famille des cucurbitacées; la *scillitine* associée dans la scille maritime à un principe âcre et fugace; la matière amère nauséeuse des aristoloches; celle du dompte-venin et en général celle des apocynées; famille à laquelle on rapporte le célèbre tanguin de Madagascar, qui renferme, outre la *tanguine* brune et amère, une substance âcre cristallisable.

La troisième classe renfermera les résines et certaines substances cristallines qui s'en rapprochent. Tels sont le *camphre*, la *narcotine* ou principe de Derosne, depuis long-tems reconnue dans l'opium, et dont les propriétés sont encore douteuses, la *digitaline*, peu connue, et qui aurait cela de remarquable d'être insoluble dans l'éther, tandis que les médecins font un fréquent usage de la teinture éthérée des feuilles de digitale; la résine de jalap et celle des autres plantes de la famille des convolvulacées, qui se distinguerait aussi par son insolubilité dans l'éther; la résine de la gomme-gutte unie intimement à un principe colorant, et enfin la matière résineuse amère de la gratiole.

Nous indiquerons dans la quatrième et dernière division les principes volatils, odorans, qu'on rapporte, soit aux huiles essentielles, soit aux acides. Ainsi, les amandes amères, les feuilles du laurier cerise contiennent de l'acide *hydrocyanique*, ou du moins ses élémens rapprochés sous forme d'huile volatile. L'ellébore noir doit ses propriétés à un acide odorant susceptible de saturer les bases, et on a trouvé que le principe acre, volatil, cristallisable des anémones, qui appartiennent à la même famille, était aussi un acide qu'on a nommé *anémonique*. Les euphorbiacées, qui se distinguent par leur grande âcreté contiennent-elles également un acide qui leur soit propre ? On met en doute l'existence de l'acide *crotonique* dans l'huile de tiglium ; mais l'élément âcre, volatil, qu'elle renferme doit avoir de l'analogie avec celui des huiles d'euphorbia lathyris et de ricin, avec celui qui rend la pomme de mancenillier si dangereuse ; il se rapproche peut-être, soit de l'huile essentielle vésicante, soit de la substance âcre, cristallisable que contient le suc lactescent de l'hura crepitans ou sablier, toutes plantes de la même famille. Le principe vésicant des daphnés est une huile volatile qui se change facilement en résine, et non un alkali nommé *daphnine*. C'est également une huile essentielle âcre qui distingue le tabac, et la grande ciguë doit sa puissance vénéneuse à une huile très-odorante, fugace, que ses extraits ne contiennent plus. Nous indiquerons encore le principe âcre et volatil de la chélidoine, celui de l'arum, qui se dissipe si facilement, et enfin celui qui se mêle au gaz hydrogène carboné que le toxicodendron exhale, lorsque le soleil a quitté l'horizon.

Ce n'est que depuis quelques années, nous le répétons, que l'habileté des chimistes, employant des procédés nouveaux, nous a mis à même d'étudier tous ces corps et d'apprécier d'une manière rigoureuse les phénomènes qu'ils développent sur les êtres vivans ; mais, si l'on en excepte un petit nombre, qui, employés en médecine, ont été de préférence essayés, ou sur lesquels des procès criminels ont appelé des recherches spéciales, la plupart attendent encore qu'on leur donne l'attention qu'ils méritent. Il est superflu d'insister sur leur importance

relativement au point de vue scientifique; mais il peut être bon de montrer quelle est l'utilité pratique de ces découvertes. La connaissance des propriétés chimiques de ces substances toutes vénéneuses et causes immédiates des qualités dangereuses des plantes qui les contiennent, conduit directement aux moyens de les neutraliser, de former avec elles des combinaisons qui soient sans action sur notre économie. Cependant, il n'est encore que très-peu des nombreux élémens que nous venons d'énumérer sur lesquels on sache atteindre ce but. Il est connu, par exemple, que l'infusion de noix de galle précipite l'émétine en une sorte de tannate insoluble, qu'il est utile de l'employer dans l'empoisonnement par l'opium; mais cette infusion ne produirait-elle pas un effet semblable sur l'atropine, sur la colocynthine, sur la bryonine, sur d'autres substances amères? La plupart des alkaloïdes ne peuvent-ils pas être amenés à former des sels inactifs? Ne peut-on saturer les acides, saponifier les huiles âcres; et, puisqu'on a appris que la narcotine n'avait plus la même action, selon qu'elle est dissoute dans l'huile ou dans un acide, choisir pour les corps neutres des dissolvans qui en diminuent l'énergie? La solution de tous ces *desiderata* serait un grand service pour l'humanité; mais ce n'est qu'en multipliant les expériences, en tourmentant sans relâche la nature qu'on peut lui arracher ses secrets; et encore pour les lui faire révéler, il ne suffit pas de l'interroger au hasard : il faut savoir d'avance ce qu'il convient de lui demander.

Autrefois, lorsqu'il s'agissait de constater quelle avait été la cause d'un empoisonnement, quand on avait reconnu qu'il était dû à des substances végétales, on ne pouvait aller plus avant, et une détermination plus exacte était impossible. Actuellement, on parvient à retrouver et à distinguer près d'une dizaine de ces élémens organiques. C'est un grand pas de fait, et nous ne doutons pas que des travaux ultérieurs ne fournissent les moyens d'en reconnaître le plus grand nombre.

Cependant, la toxicologie présente encore une lacune importante, difficile à remplir, mais qui intéresse éminemment la sûreté publique. Il peut arriver que la justice n'ait l'éveil sur un crime que long-tems après qu'il est consommé. La tombe

recouvre, depuis des mois, depuis des années, la victime d'un empoisonnement; la putréfaction s'en est emparée; l'exhumation ordonnée par les magistrats aura-t-elle quelque utilité? Sera-t-il possible de se reconnaître au milieu d'organes convertis en une pulpe fétide? Comment constater dans ces restes hideux, en pleine décomposition, la présence du poison qui a causé la mort? Les expériences qu'il faudrait tenter pour résoudre ce problème non-seulement sont très-répugnantes, mais elles sont périlleuses : ce n'est pas sans un véritable danger qu'on s'expose aux émanations putrides, aux odeurs infectes qu'exhalent alors les cadavres. Ce qui ne paraît ici qu'une supposition vient d'être en grande partie exécuté. Le zèle de la science l'a emporté sur les craintes les plus légitimes; M. Orfila a osé se dévouer à ces pénibles recherches, et déjà les résultats les plus intéressans, les plus inattendus ont couronné ses efforts. Outre qu'il a reconnu les lois particulières qui président à la dernière altération dont nos tissus sont susceptibles, il a trouvé que des poisons végétaux, l'acétate de morphine, par exemple, qui sembleraient devoir prendre si facilement part au mouvement de décomposition qui les environne, ont conservé les caractères qui leur sont propres, tandis que des sels métalliques ont été décomposés, et qu'il a fallu rechercher leurs élémens engagés dans de nouvelles combinaisons. Nous ne pouvons qu'indiquer en passant ces expériences, qui demandent, pour être terminées, un tems proportionné à leur haute importance. Nous désirons qu'elles puissent être bientôt publiées; et, grâces aux travaux infatigables de cet habile observateur, qui réunit au même degré la science du chimiste et celle du physiologiste, l'art affreux des Canidie et des Locuste n'aura plus de secrets; le coupable n'espérera plus une impunité qui offense la morale, et l'on pourra dire avec plus de vérité que du tems d'Horace :

Raro antecedentem scelestum
Deseruit pede pœna claudo.

RIGOLLOT fils, D. M. P.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

NOUVEAUX PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE, OU DE LA RICHESSE DANS SES RAPPORTS AVEC LA POPULATION; par J.-C.-L. SIMONDE DE SISMONDI, *Correspondant de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des sciences de Prusse, etc.;* SECONDE ÉDITION (1).

« Ce titre un peu vague, observe l'auteur, pourrait laisser supposer que ce livre est seulement un nouveau manuel des rudimens de la science. Je porte plus loin mes prétentions : je crois avoir placé l'économie politique sur une base nouvelle, etc. » Ce n'est donc pas seulement ici une *nouvelle exposition* des principes reçus; c'est encore l'exposition de *nouveaux principes*, et c'est surtout ainsi qu'il convient d'entendre le titre de *Nouveaux principes d'économie politique* que M. de Sismondi a donné à son travail.

Le but de tout cet ouvrage, dit-il, est de développer et de compléter la doctrine d'Adam Smith; la doctrine de Smith est la nôtre; tous les progrès que la science a faits depuis lui sont dus : cependant, ses principes ont eu souvent, dans la pratique, des résultats diamétralement opposés à ceux qu'il avait annoncés, et l'expérience d'un demi-siècle, pendant lequel sa théorie a été plus ou moins appliquée, prouve qu'en plus d'une circonstance il aurait fallu en tirer de tout autres conclusions. — Le dogme fondamental de la concurrence libre et univer-

(1) Paris, 1827; Delaunay, libraire, au Palais-Royal. 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 608, un premier article relatif aux *Nouveaux principes d'économie politique.*)

selle a fait de grands progrès dans toutes les sociétés civilisées; il en est résulté un développement prodigieux des pouvoirs de l'industrie : mais souvent aussi il en est résulté une effroyable souffrance pour plusieurs classes de la population. — Smith, ne considérant que le progrès de la richesse, et voyant que tous ceux qui la possèdent ont intérêt de l'accroître, a conclu que cet accroissement ne pouvait être mieux favorisé qu'en abandonnant la société au libre concours des efforts individuels : nous avons considéré la richesse dans ses rapports avec la population. Une nation ne nous a paru croître en opulence que lorsque ses capitaux en croissant répandaient plus d'aisance sur la population qu'ils devaient faire vivre. Vingt millions d'hommes sont plus pauvres avec 600 millions de revenu que dix millions avec 400 millions. Les riches peuvent augmenter leurs richesses, soit par une production nouvelle, soit en prenant pour eux une plus grande part de ce qui était auparavant réservé aux pauvres. Pour régulariser ce partage, pour le rendre équitable, nous invoquons presque constamment cette intervention du gouvernement qu'Adam Smith repoussait.

Ce court extrait peut donner quelque idée de ce que M. de Sismondi a voulu faire : développer la doctrine d'Adam Smith, montrer l'abus dont elle est susceptible, indiquer le remède à cet abus, tel est le triple objet qu'il paraît avoir eu en vue. J'ai donc à considérer son travail sous ces trois faces. Je vais examiner d'abord l'exposition qu'il a faite des principes de la science. Je parlerai ensuite de ses plaintes contre l'excès de la production. Je finirai par rechercher si cet excès est réel, s'il le rapporte à sa véritable cause, et si les moyens qu'il propose pour y obvier seraient expédiens.

Les parties de l'ouvrage de M. de Sismondi qui sont consacrées au développement des principes de l'économie politique ne sont pas nouvelles. L'auteur nous avertit qu'elles avaient déjà paru dans sa *Richesse commerciale*, et l'on peut conclure du jugement qu'il porte lui-même de ce dernier travail qu'il le regarde comme renfermant une exposition exacte de la

science. « J'ai suivi long-tems, dit-il, la route où sont aujourd'hui les économistes, et le public a paru juger, lorsque je publiai ma *Richesse commerciale*, que, si je n'y avais pas fait de découvertes, *du moins je l'avais bien connue.* »

Je ne connais pas l'écrit auquel se réfèrent ces paroles; mais, si je dois juger du premier travail de M. de Sismondi par son nouvel ouvrage, j'avoue que j'aurais quelque peine à souscrire à ce jugement. Il y a dans ses *Nouveaux principes* beaucoup de choses qui me paraissent excellentes; mais je ne trouve pas, je suis forcé de le dire, qu'ils renferment une exposition exacte ni complète des principes de l'économie politique.

L'auteur ne définit pas la production, et n'expose que très-imparfaitement comment elle s'opère. Il professe avec Smith, dit-il, « que la source de toute richesse est dans le travail; » mais il ne donne une idée suffisamment exacte et suffisamment complète ni du travail, ni de ses moyens. On ne peut pas même dire qu'il fait tout dériver du travail, comme il le prétend; car il reconnaît dans la terre, par exemple, un pouvoir de produire qui vient de la nature et qui est indépendant de tout travail humain : « La puissance de l'usine pour produire, dit-il, est due *entièrement* à un travail antérieur de l'homme, *qui l'a créée de fond en comble;* tandis que la puissance productive de la terre n'est due qu'*en partie* à ce travail antérieur; il y a dans la terre une force productive qui ne vient point de l'homme. » Distinction fausse, pour le dire en passant; car l'homme n'a pas plus créé *de fond en comble* l'usine que la terre; il n'a fait, dans l'usine, comme dans la terre, que disposer et mettre en jeu pour une certaine fin les forces que lui présentait la nature, et il n'est, dans l'un de ces cas, ni plus ni moins créateur que dans l'autre. Mais avançons.

L'auteur, dis-je, n'a pas donné une idée suffisamment exacte du travail. Il distingue des travaux utiles et productifs et des travaux qui sont improductifs, encore bien qu'ils soient éminemment utiles. A l'exemple de Smith et d'autres économistes, il soutient que les travaux des fonctionnaires publics, des avocats, des médecins, des moralistes, des gens de lettres, des

artistes, sont absolument improductifs, par la raison, dit-il, que ce qu'ils font *ne revêt aucune forme matérielle*, et *n'est pas susceptible de se conserver;* théorie que je crois avoir suffisamment réfutée, en rendant compte de l'ouvrage de M. Say (1), et que je suis d'autant plus surpris de trouver dans notre auteur, qu'il place expressément *les lettrés et les artistes* au rang des richesses les plus réelles d'une nation, et que, par conséquent, il aurait dû mettre au nombre des industries les plus productives celles qui produisent les artistes et les lettrés, et par suite toutes celles qui élèvent, qui instruisent, qui forment et qui conservent les hommes. En même tems qu'il exclut du nombre des travaux productifs tous ceux qui s'opèrent sur les hommes, il ne montre pas en quoi diffèrent entre eux ceux qui s'exécutent sur les choses. Autant que je puis comprendre sa définition du commerce, il appelle ainsi l'industrie qui produit les choses destinées à l'échange, et il la distingue de l'agriculture, comme si la meilleure part des produits agricoles n'était pas destinée à être échangée. Tandis qu'il distingue le commerce de l'agriculture, il ne le sépare pas de la fabrication, et il confond sous le nom d'*industrie commerciale* celle qui transforme les choses et celle qui les transporte. Il ne paraît pas avoir vu, ce que M. Say a pourtant si clairement établi, que le commerce produit en transportant les choses, en les approchant de l'acheteur. Il confond perpétuellement le commerce avec les échanges; et, tandis qu'il omet de montrer comment le commerce produit, il veut prouver que les échanges produisent, et revient ainsi sur une erreur qui paraissait à peu près abandonnée. Il détermine mal, à ce qu'il me semble, la nature et les fonctions de la monnaie. Il voit en elle le *signe*, le *gage*, la *mesure* des valeurs, et elle n'est ni un signe, ni un gage, ni une mesure. Il en fait l'*intermédiaire du commerce*, et elle est seulement l'intermédiaire des échanges. Il dit qu'en facilitant le commerce, *elle présente un bénéfice à tout le monde*

(1) Voy. ci-dessus, p. 68—73, le compte rendu du *Traité d'économie politique* de M. J.-B. Say.

et augmente une richesse qui s'augmentait déjà sans elle; et, puisqu'elle ne facilite que les échanges, on ne peut pas dire qu'elle contribue à créer une richesse que les échanges ne créent pas. La monnaie n'est pas un instrument de production, elle est l'instrument des échanges, qui sont de bien des manières sans doute favorables et même nécessaires à la production, mais qui directement ne produisent pas. En somme, je reprocherais ici à M. de Sismondi de mal définir les échanges et la monnaie qui en est l'instrument, de ne pas distinguer les échanges de l'industrie, et de ne pas montrer comment les diverses industries produisent.

Au tort de donner des idées peu exactes de la nature des divers travaux, l'auteur ajoute celui de ne pas donner des moyens du travail des idées assez complètes. En effet, il n'expose nulle part le rôle que les capitaux jouent dans le phénomène de la production. Il ne consacre pas trois pages à parler de l'influence de la séparation des occupations et de celle des machines. A peine accorde-t-il quelques lignes à celle des connaissances scientifiques. Il ne dit rien des talens d'application et d'exécution. Encore moins parle-t-il des autres élémens de puissance qui devraient être compris, comme je l'ai fait voir ailleurs, dans une analyse bien faite des moyens de l'industrie (1).

Au reste, si l'exposition que M. de Sismondi fait de ces moyens n'avait que le défaut d'être incomplète, il y aurait peut-être quelque injustice à relever ce défaut avec trop de soin; car il s'est moins proposé, visiblement, de donner une analyse très-développée des pouvoirs du travail, que de montrer l'abus qu'il est possible d'en faire, l'excès où la production peut être portée, et le danger d'un régime de liberté et de concurrence qui, excitant au plus haut degré les facultés de l'industrie, est la chose du monde, observe-t-il, la plus propre à rendre la production excessive.

L'objet essentiel, le côté original du livre de M. de Sismondi,

---

(1) Voy. ci-dessus, p. 78-84, le compte rendu du livre de M. J.-B. Say.

ce sont les plaintes qu'il renferme contre la production et tout ce qui la favorise. L'auteur avait exposé ces plaintes dans la première édition de son travail faite en 1819; il les a reproduites depuis dans une suite d'articles insérés dans divers recueils, et notamment dans celui-ci, et elles reparaissent dans la seconde édition de son grand ouvrage, aggravées, étendues et fortifiées. « Depuis sept ans, dit-il, je n'ai cessé de signaler cette maladie du corps social (l'excès de production), et depuis sept ans elle n'a cessé de s'accroître. » Mais, quelle est, au vrai, cette maladie? Est-elle bien réelle? Les causes en sont-elles connues? Y a-t-il moyen d'y apporter remède? Voyons d'abord s'il est vrai qu'on produit trop.

M. Say, avec qui notre auteur est particulièrement en discussion sur ce sujet, nie qu'il soit vrai que la production est trop considérable; et la première preuve qu'il en donne, c'est qu'il n'est pas encore une nation qui soit complétement approvisionnée, et que, même chez celles qui passent pour florissantes, les sept huitièmes de la population manquent de produits regardés comme nécessaires, on ne dit pas dans une famille opulente, mais même dans un ménage modeste. (1) Mais, réplique M. de Sismondi, cela ne prouve rien contre ma proposition. Je ne nie pas qu'il n'existe partout un grand nombre d'individus qui souffrent toutes les horreurs de la misère à côté de produits accumulés qu'ils n'ont aucun moyen d'acheter; mais il ne s'agit pas de savoir si la production est proportionnée aux besoins de ces êtres malheureux; il s'agit uniquement de savoir si elle est en rapport avec les moyens qu'on a généralement d'acheter, s'il n'est pas possible que certains hommes produisent trop en comparaison des ressources que d'autres possèdent? Or, non-seulement cela est possible, mais cela est. La chose est établie par le plus général et le plus incontestable des faits que présente l'histoire du commerce, par celui qui se reproduit le plus souvent, en plus de lieux et sous plus de faces, par le fait de l'encombrement des marchés.

---

(1) Voy. *Rev. Enc*, T. XXIII, juillet 1824, p. 20 et suiv.

Cet encombrement, repart M. Say, prouve bien plutôt le défaut que l'excès de production. Certains produits ne surabondent que parce que d'autres produits manquent. Si les marchandises anglaises surabondent au Brésil, par exemple, ce n'est pas que les Anglais aient trop produit, c'est que les Brésiliens n'ont pas produit assez. Si le Brésil produisait assez pour acheter les produits anglais qu'on y porte, ces produits ne s'y engorgeraient pas. Il faudrait pour cela que le Brésil fût plus industrieux, qu'il possédât des capitaux plus considérables (1). Cette seconde réponse, à laquelle notre auteur paraît n'avoir eu rien à répliquer, me semble pourtant peu concluante. Les Anglais, dit M. Say, ne produisent trop que parce que les Brésiliens ne produisent pas assez; il faudrait que les Brésiliens produisissent davantage. Il faudrait! sûrement il faudrait; mais de ce qu'il faudrait que les Brésiliens fussent plus en état d'acheter, s'ensuit-il qu'il faille porter sur leur marché plus de marchandises qu'il n'est possible d'y en vendre. Il ne s'agit pas de savoir ce qu'il faudrait que fissent les Brésiliens; il s'agit d'apprécier ce que font les Anglais; or, il est incontestable que les Anglais produisent trop pour le Brésil, s'ils y portent plus de marchandises que la production du pays n'en demande et qu'elle n'est en état d'en payer. Il ne s'agit pas de savoir ce qu'il faudrait que fissent tous les hommes en général qui ne produisent *pas* ou qui produisent *peu*, mais d'apprécier ce que font ceux qui produisent *beaucoup;* or, il est incontestable que ceux-ci produisent *trop* relativement aux autres, lorsqu'ils produisent *plus que les autres n'ont le moyen d'acheter*, et que c'est à eux immédiatement, en pareil cas, que l'engorgement des marchés est imputable, et non à ceux qui ne se sont pas mis en mesure d'acheter tout ce qu'ils ont produit.

M. Say, plus frappé, je crois, dans ces derniers tems qu'il ne l'avait été à d'autres époques, de l'abus qu'on peut faire des pouvoirs de l'industrie, a adopté une autre manière de répondre

(1) Voy. le *Traité d'écon. polit.*, t. 1, p. 186 de la 5e édition, en note.

à l'auteur des *Nouveaux principes*. Quand on sait bien, dit-il, ce qu'il faut entendre par le mot *production*, on ne saurait dire qu'il est possible de trop produire. Le mot *production*, en effet, emporte l'idée d'une production véritable ; or, il n'y a de production véritable que celle qui donne des profits; on ne produit pas, quand on se ruine; on ne produit pas, quand on fait des produits qui ne peuvent pas se vendre; les seules richesses réelles sont celles dont on trouve le débit (1). C'est juste; mais M. de Sismondi n'a jamais rien dit de contraire à cela; il ne dit pas qu'on puisse faire trop de bonnes affaires, il ne dit pas qu'on fasse trop de produits, quand on n'en fait qu'autant qu'il est possible d'en vendre; il se plaint seulement de ce qu'on en fait au-delà de ce qu'il est possible d'en vendre; il se plaint de ce que certains hommes créent trop de marchandises, relativement au désir ou au moyen que d'autres ont de les acheter. Or, par cela seul qu'une partie de ces marchandises restent invendues, ou ne sont pas vendues ce qu'elles coûtent, il est prouvé que les plaintes de M. de Sismondi sont fondées.

Convenons donc qu'il est possible, sinon de trop produire, au moins de faire trop de marchandises, comme ne cesse de s'en plaindre M. de Sismondi, et comme le reconnaît lui-même M. Say.

Et notez bien que ceci ne contrarie pas le moins du monde la doctrine du dernier de ces économistes sur les débouchés. Cette doctrine est aussi vraie qu'elle est ingénieuse. Il est très-certain qu'on n'achète les produits qu'avec des produits, que les produits s'achètent les uns les autres, et que chacun d'eux a d'autant plus de chances de se vendre : 1° qu'il se présente sur le marché avec plus d'avantage, c'est-à-dire, qu'il est meilleur et moins cher; et 2° qu'il s'y trouve entouré d'une plus grande variété d'autres produits contre lesquels l'échange en soit possible. Mais, de ce que les produits se servent mutuellement de débouchés, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse faire de l'un trop, relativement aux autres, et même de tous trop, relativement aux besoins de ceux qui les ont. Si la ville fait plus d'ob-

(1) Voy. *Rev. Enc.*, cahier d'octobre 1826, T. XXXII, p. 40 et suiv.

jets manufacturés que n'en pourra acheter la campagne, ou la campagne plus d'alimens que la ville n'en pourra payer, il y aura, à la ville dans le premier cas, et à la campagne dans le second, une certaine quantité de marchandises inutilement produite, et qui ne trouvera pas de débouchés, quoique les produits de la ville et ceux de la campagne s'échangent naturellement les uns contre les autres. De même, si la ville et la campagne font simultanément plus de choses qu'il n'en faut pour satisfaire abondamment à leurs besoins réciproques, il y aura des deux côtés une certaine quantité d'objets qui demeureront invendus, encore bien qué ceux de la campagne servent de débouché à ceux de la ville, et ceux de la ville à ceux de la campagne. Ainsi, le principe, très-vrai et très-lumineux, que la production ouvre des débouchés aux produits, n'empêche aucunement qu'il ne soit possible de faire trop de certaines choses et même trop de toutes choses, et la plainte de M. de Sismondi n'a rien en soi qui jure avec les principes de la science.

Ce que notre auteur dit des maux causés par ce qu'il appelle l'excès de la production ne présente également rien que de très-juste. Il est sûr qu'il y a les inconvéniens les plus graves à abuser de la facilité d'entreprendre, à forcer, à exagérer les affaires. Il peut en résulter une grande déperdition de capitaux, et des souffrances cruelles pour plusieurs classes de la population, pour les entrepreneurs, pour les personnes qui leur ont confié leurs épargnes, et surtout pour les nombreux ouvriers qu'ils ont attirés ou fait naître sans nécessité dans des branches d'industrie auxquelles ils ont donné plus d'extension qu'il ne convenait de le faire. On peut juger par les deux crises si douloureuses que le commerce a éprouvées en Angleterre depuis la paix, du mal qu'il est possible de faire par là. M. de Sismondi a donc également raison quand il dit qu'on peut donner trop d'extension à certains travaux, et quand il ajoute que les excès où l'on tombe à cet égard ont les conséquences les plus désastreuses.

Mais notre auteur est beaucoup moins heureux, il faut en convenir, dans l'explication qu'il donne de ces excès. Suivant

lui, l'abus qu'on fait des pouvoirs de l'industrie tient à ces pouvoirs mêmes, à tout ce qui favorise la production, à la concurrence des producteurs, à l'activité, à l'économie, à l'accumulation des capitaux, aux machines, aux nouvelles inventions, au conseil d'accroître et de perfectionner toutes ces choses ; il n'en est pas une contre laquelle M. de Sismondi ne s'élève, et qui ne lui paraisse plus ou moins coupable du mal dont il se plaint.

Évidemment, cette accusation est mal dirigée. Nos moyens d'agir ne sauraient être coupables du mal qu'ils nous servent à faire. La concurrence a beau exciter notre émulation, elle ne nous conseille pas de faire, pour écraser nos rivaux, des entreprises qui nous ruinent. L'économie a beau nous porter à accroître nos capitaux, elle ne nous dit pas d'employer ces capitaux à faire des marchandises qui ne pourront pas se vendre. Les machines ont beau être un grand moyen de puissance, leur puissance n'est pas ce qui nous pousse à en faire un mauvais emploi. En un mot, ce n'est pas dans nos moyens de produire qu'il faut chercher la cause de l'abus que nous faisons de ces moyens ; c'est dans la difficulté d'en faire un bon usage, c'est dans l'ignorance où nous sommes de la bonne manière de les employer, c'est dans le désir d'étendre nos entreprises sans savoir précisément dans quelle direction et jusqu'à quel point il nous convient de les étendre. Bien des spéculateurs ignorent ce que c'est qu'un débouché; des milliers de personnes sont occupées à créer des marchandises, qui ne savent pas le moins du monde quelles circonstances seraient les plus propres à en assurer le débit; celles-là même qui le savent ont bien de la peine à juger du degré d'extension qu'elles peuvent utilement donner à leurs affaires. Remarquez, en effet, qu'il leur est extrêmement difficile de connaître la nature et l'étendue des besoins qu'elles ont à contenter, que ces besoins varient sans cesse, qu'alors même qu'elles les connaîtraient, elles ne connaîtraient pas le nombre et les moyens des concurrens qui travailleraient avec elles à les satisfaire, et que par conséquent elles ne peuvent jamais savoir au juste dans quelles limites elles

doivent se renfermer. Observez, d'ailleurs, qu'elles se trouvent presque toujours entraînées par des travaux antérieurs, et qu'elles sont en quelque sorte forcées de faire une certaine quantité de marchandises d'une certaine nature, par cela seul qu'elles ont des établissemens montés pour cela. Enfin, il faut dire que les économistes se sont plus appliqués jusqu'ici à décrire les procédés généraux de l'industrie qu'à montrer l'abus qu'il est possible de faire de ses pouvoirs, qu'à faire voir qu'il y a des bornes aux entreprises utiles (surtout dans une certaine organisation de la société, et avec une certaine distribution des richesses); qu'au lieu de cela, ils enseignent que *les produits qui surabondent font toujours naître le besoin de les consommer*, que *les besoins s'élèvent toujours en raison de la quantité produite*, et que ces doctrines peuvent bien concourir avec tout le reste à faire sortir les producteurs des bornes dans lesquelles la prudence leur commanderait de se renfermer.

Ainsi, ignorance du marché, extrême difficulté de le connaître, difficulté non moins grande de se proportionner à ses besoins quand on le connaîtrait, fausse idée que les besoins et la consommation n'ont pas de bornes, voilà ce qui pousse les chefs d'industrie à exagérer les affaires, et non pas la concurrence, les machines, les capitaux, tous moyens d'action dont l'effet, bon ou mauvais, dépend absolument du plus ou moins de sagesse et d'habileté avec lequel on en use.

Sans doute, ce sont bien là les raisons qui font que les entrepreneurs font trop de marchandises; mais à quoi tient, demandera-t-on, qu'ils n'en peuvent faire autant qu'ils en font, sans en faire trop? Pourquoi sont-ils obligés de se renfermer dans des limites si étroites? D'où vient qu'ils ne peuvent donner une certaine extension à leurs travaux, sans risquer de voir tout de suite une portion plus ou moins considérable de leurs produits rester invendue dans leurs mains? Voilà la question importante.

On a dit que la nature, ayant mis des bornes à la production des alimens, en avait mis indirectement par cela même à celle de tous les autres produits. Cela est vrai; mais cela n'explique pas pourquoi les producteurs sont sitôt arrêtés par la difficulté

de vendre; car il s'en faut que la terre ait autant d'habitans qu'elle en pourrait nourrir, et que l'on fasse, en aucun genre, en alimens ni en objets manufacturés, autant de produits qu'en pourrait consommer le monde. D'où vient donc qu'on a tant de peine à trouver des acheteurs pour une production bornée, quand il pourrait y en avoir pour une production infiniment plus considérable?

On a dit que si certaines marchandises ne se vendaient pas, c'était parce que d'autres marchandises ne se produisaient pas. Je comprends cela encore. Il est fort possible, en effet, que certaines marchandises soient trop abondantes, comparativement à d'autres, et que la peine qu'on éprouve à se défaire des premières vienne en partie de ce qu'on n'a pas fait une assez grande quantité ou une assez grande variété des secondes; mais, très-certainement, ce n'est pas encore là la principale cause de la difficulté qu'il y a de trouver des acheteurs; car il est possible qu'il y ait engorgement dans toutes les industries à la fois et surabondance des marchandises qui pourraient le mieux se servir de débouchés les unes aux autres: nous voyons souvent, en effet, les marchands de denrées agricoles et ceux d'objets manufacturés se plaindre également de la difficulté de vendre.

La vraie explication de ce fait est, je crois, dans la manière dont les marchandises de toute espèce sont distribuées. La facilité de vendre ne tient pas seulement à la quantité des choses produites, ni à la bonne proportion existante entre ces choses: elle tient surtout à la manière dont elles se répartissent dans la société, à mesure qu'elles se font.

Si, à mesure que les produits naissent, ils allaient se concentrer presque en totalité, dans les mains d'un petit nombre d'hommes, ces produits auraient beau être nombreux, variés, dans la meilleure proportion les uns à l'égard des autres, la vente en serait nécessairement très-bornée, et elle devrait l'être par cela seul que le nombre et les besoins de leurs possesseurs le seraient, et que le gros du public, qui n'en recueillerait qu'une très-petite partie, n'ayant presque rien à offrir en échange, se trouverait réduit par cela même à l'impossibilité de rien acheter.

Supposez que les produits annuels de la France, au lieu de se répartir entre tous ses habitans, s'accumulassent dans les mains de dix mille familles, qui, maîtresses absolues de tout le peuple, et pourvoyant elles-mêmes à ses besoins les plus urgens, ne lui laisseraient du reste aucune part des produits qu'il ferait naître : quand, par impossible, dans un tel état des choses, la population et les produits resteraient les mêmes, il suffirait que les produits fussent ainsi distribués entre la population pour qu'aussitôt le débit en fût excessivement diminué. Et cela se conçoit sans peine; car tous les produits, dans cette hypothèse, se trouvant resserrés dans les mains de dix mille chefs d'exploitation, aucun d'eux ne pourrait chercher d'acheteurs que parmi les neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf autres; et comme ces dix mille accapareurs, quelque dépense qu'ils pussent faire, ne consommeraient après tout que peu de chose, en comparaison de ce que consommait auparavant le peuple entier, il se trouverait qu'il y aurait beaucoup moins d'échanges, et que beaucoup plus d'objets resteraient invendus, quoique la masse et la variété des produits fussent toujours les mêmes. Pour que les débouchés soient très-étendus, pour que les échanges soient nombreux et faciles, il ne suffit donc pas, comme le disent M. Say et d'autres économistes de son école, qu'il se fasse une grande quantité de produits, ni que ces produits soient dans un bon rapport les uns à l'égard des autres; il faut, en outre, qu'ils soient convenablement distribués dans les mains de la population.

Or, à cet égard, que se passe-t-il, et que voyons-nous ? Ce que nous voyons, c'est que, dans le tems où quelques hommes regorgent de biens, des millions d'hommes n'ont pas de quoi vivre; c'est que ce monde-ci est une galère où la masse des passagers, en ramant à tour de bras pendant quatorze heures sur vingt-quatre, gagne à peine assez de pain pour se nourrir, tandis qu'un petit nombre d'individus recueillent sans efforts dix fois plus de bien que le faste le plus extravagant n'en peut détruire; c'est que, non-seulement dans les pays d'esclavage et de servage, mais dans les sociétés du globe les plus avancées,

le montant de la reproduction annuelle, le fruit des travaux présens et passés du genre humain va s'accumuler, sinon en totalité, au moins pour une bonne partie, entre les mains d'un nombre d'hommes qui peut être considérable en lui-même, mais qui est excessivement minime, relativement à la grande masse des populations. Je n'examine point ici comment une telle chose arrive; je me borne, pour l'instant, à observer qu'elle a lieu, et je dis que c'est là la principale cause de la difficulté qu'on éprouve de vendre, la cause de la facilité avec laquelle s'engorgent les marchés, cause tellement saillante qu'il est vraiment étrange qu'elle n'ait pas encore été remarquée (1). Il est possible qu'il n'existe pas une assez grande variété dans les produits, ou que certains produits ne soient pas assez nombreux comparativement à d'autres; mais, si le débit en est si difficile, c'est surtout parce qu'ils ne peuvent s'échanger qu'entre ceux qui les recueillent et que ceux qui en recueillent la plus grande masse sont peu nombreux. On voit ces hommes dans les mains de qui va s'accumuler la meilleure part de la production annuelle, s'agiter pour découvrir des débouchés, chercher à s'en procurer dans tous les pays du monde : ils ne font pas attention que *les débouchés*, ce sont *les hommes ayant quelque chose*, et que, par la manière dont les fruits du travail se répartissent, ces hommes sont rares partout; ils ne voient pas que leurs meilleurs débouchés seraient autour d'eux, dans la population au milieu de laquelle ils vivent, si cette population avait des moyens d'acheter. Encore une fois, la difficulté de vendre ne vient pas tant de la proportion dans laquelle les marchandises se produisent que de la manière dont elles se distribuent; il est fort probable que, si on en produit trop, c'est surtout parce qu'elles se distribuent mal, et qu'un ordre social où elles se partageraient d'une manière moins inégale, en rendant plus

(1) Ce n'est pas l'inégale répartition des produits qu'on n'a pas remarquée, c'est l'influence que cette répartition inégale exerce sur le marché; on n'a pas vu que le marché devait se resserrer d'autant plus que les produits se concentraient davantage.

d'échanges possibles, non-seulement assurerait le débit de ce qui se fait maintenant, mais ouvrirait à la production un champ beaucoup plus vaste.

M. de Sismondi est très-frappé et profondément révolté de cette extrême inégalité avec laquelle les fruits du travail se répartissent dans la plupart des pays, mais surtout dans quelques-uns, et notamment en Angleterre. On peut considérer son ouvrage comme un plaidoyer en faveur de ces classes *qui produisent tout*, dit-il, *et qui sont chaque jour plus près de ne jouir de rien*. Mais, au lieu de signaler ce partage inégal de la richesse produite comme une des causes qui mettent le plus d'obstacle à la production, il se plaint de la production, qu'il accuse d'être cause du partage inégal de la richesse. Il impute à la production et à tout ce qui la favorise d'introduire de plus en plus l'inégalité dans la société. Si la concurrence, dit-il, tend à rendre le riche plus riche, elle tend à rendre le pauvre plus pauvre, plus dépourvu, plus dépendant. L'activité et l'économie ne sont pas moins funestes : si les classes riches prenaient la résolution de travailler et d'ajouter leur revenu à leur capital, la classe pauvre serait réduite au désespoir et mourrait de faim. L'abondance des capitaux, en multipliant les entreprises, multiplie le nombre des ouvriers, et ajoute par cela même à leur détresse. Les machines pourchassent les ouvriers d'occupation en occupation, et finissent par rendre leur existence inutile. Tous les moyens et tous les progrès de l'industrie, en un mot, ont pour effet d'augmenter l'inégalité : plus une nation est avancée dans les arts, dans les manufactures, et plus il y a de disproportion entre ceux qui travaillent et ceux qui jouissent, etc. (1).

Ces réflexions, et une multitude de remarques pareilles que renferme l'ouvrage de notre auteur, me semblent manquer essentiellement de justesse. Si la production n'est pas coupable de l'abus qu'on fait de ses forces, elle ne l'est pas davantage du partage inégal qui s'opère de ses fruits. Il est impossible d'apercevoir la moindre liaison entre les progrès de l'industrie et

(1) Voy. *Avertissement*, p. iij, t. 1, p. 80, 82, 233, 320, *et passim*.

les souffrances des classes ouvrières. Si ces classes ne prennent pas dans les fruits du travail une part proportionnée à la peine qu'elles se donnent, la faute n'en est pas plus aux inventions nouvelles qu'aux accumulations de capitaux. Les causes de ce mal sont dans la manière dont les choses ont commencé, dans le partage inégal qui s'est fait d'abord de la richesse, dans l'expropriation originaire des classes les plus nombreuses de la société, dans l'état de servitude où elles ont été retenues pendant des siècles, et où elles se trouvent encore en beaucoup de pays, dans les impôts dont ailleurs on les écrase, dans les obstacles de toute espèce mis aux progrès de leur aisance et de leur instruction, dans les lois qui les empêchent de tirer de leur travail le meilleur parti possible, dans celles qui favorisent à leur détriment des maîtres à qui leur position donne déjà tant d'avantage sur elles, dans des préceptes religieux qui bannissent toute prudence du mariage, dans les mesures politiques qui les provoquent à la population, dans des institutions de charité qui les dispensent de toute prévoyance, dans des maisons de jeu, des loteries et autres établissemens corrupteurs qui les détournent de l'épargne et les excitent directement à la débauche et à la dissipation, dans des systèmes de pénalité et des régimes correctionnels qui ne sont propres qu'à achever de les corrompre, dans tout un ensemble de choses qu'on dirait combiné pour les tenir dans un état permanent d'ignorance, de misère et de dégradation; en outre de cela, dans les vices qui leur sont propres, dans leur apathie, leur insouciance, leur défaut d'économie, dans leur ignorance des causes qui font hausser ou baisser le prix du travail, dans l'abus que leur grossièreté les porte à faire du mariage, dans le nombre toujours croissant de concurrens qu'elles se suscitent à elles-mêmes et qui font baisser les salaires, à mesure que les progrès de l'industrie et la demande toujours plus grande de main-d'œuvre tendraient naturellement à les élever. Voilà à quoi il faut imputer leur mauvais partage, et non à des progrès dont en réalité elles profitent, et dont elles profiteraient bien davantage sans les causes dont je viens de parler, quoique à raison de leur

position elles ne pussent jamais en profiter au même degré que les classes nées dans des conditions plus heureuses.

Au fond, l'objet général que se propose M. de Sismondi est excellent : il voudrait que les classes inférieures de la société fussent moins à plaindre : c'est un vœu très-humain et très-éclairé; mais je n'hésite pas à dire qu'il se trompe sur les causes de leur détresse. Ces causes sont, je le répète, non dans les pouvoirs de l'industrie, mais dans leurs propres vices et dans ceux des classes qui abusent de leur position, dans les torts de la haute société envers elles. Que M. de Sismondi demande le redressement de ces torts, rien de mieux : tout ce qu'il dit en ce sens est digne d'éloges; on ne saurait trop flétrir les efforts que de certaines classes font pour entretenir et augmenter une inégalité qui ne résulte déjà que trop de la nature des hommes et des choses, et pour empêcher que le grand nombre ne s'élève à une meilleure condition. Ces efforts ne sont pas seulement iniques, ils sont stupides. Les oppresseurs sont dupes de leur avarice : plus ils veulent empêcher que les pauvres ne deviennent riches, et plus ils avilissent leurs propres richesses; à force de vouloir attirer tout à eux, ils font qu'on n'a plus rien à leur offrir en échange; la détresse du grand nombre devient pour eux une vraie calamité; leur plus grand besoin serait d'être entourés d'une population nombreuse et prospère, qui eût beaucoup de besoins et de moyens, et qui leur offrît ainsi pour leurs denrées un débouché considérable. On ne peut donc trop s'élever, de toute manière, contre les injustices qui s'opposent à ce qu'il se forme une pareille population; mais, ces injustices une fois réparées, il n'y a plus raisonnablement aucune demande à faire; on ne saurait vouloir que le législateur pourvoie directement au bien-être des classes inférieures; et encore moins, peut-on lui demander d'assurer leur bien-être en se chargeant de ralentir ou d'accélérer, au gré de sa sagesse, les mouvemens de l'industrie et de la population.

Il me semble que M. de Sismondi s'est gravement mépris sur l'objet de l'économie politique. Il la considère comme une branche du gouvernement. Mais gouverner n'est pas le propre

des sciences : les sciences observent les phénomènes et ne les gouvernent pas ; elles étudient, sans prétendre la régler, la nature des choses. La véritable économie politique n'a nullement la prétention de présider à la production des richesses : elle se borne à rechercher comment elles se forment et quelles circonstances sont favorables ou contraires à leur accroissement et à leur bonne distribution. Or, si on veut l'étudier de la sorte, si on prend la peine d'examiner suivant quelles lois se forment et se distribuent les richesses, on se gardera de dire avec M. de Sismondi que le gouvernement doit en régler le progrès et le partage ; parce qu'on reconnaîtra bientôt qu'une telle tâche excède de très-loin la mesure de ses forces.

Quand on considère à quel point les travaux sont divisés dans la société, et combien les hommes les plus forts, en circonscrivant beaucoup la sphère de leur activité, ont encore de peine à bien faire leur tâche, il est vraiment incroyable qu'on veuille attribuer au gouvernement, c'est-à-dire à des hommes qui ne sont pas obligés d'avoir plus d'esprit qu'on n'en a communément autour d'eux, qui ont grand soin de ne pas s'imposer à cet égard des devoirs extraordinaires, et qui de plus ne peuvent avoir, et n'ont ordinairement en effet, aucune connaissance des innombrables spécialités dont la société s'occupe, il est incroyable, dis-je, qu'on veuille attribuer à de tels hommes la mission générale de gouverner tous les travaux de la société. Quand les expériences les plus multipliées n'auraient pas démontré qu'une telle mission est au-dessus de leurs forces, la raison seule le dirait assez : il est clair qu'on ne peut régler ce qu'on ignore, et que la société, considérée dans ses travaux, offre un mécanisme infiniment trop vaste et trop compliqué pour que personne puisse se flatter de le bien connaître et entreprendre de le conduire sans une inconcevable témérité. Chacun, au milieu de cet immense mouvement, est obligé de se renfermer dans des fonctions particulières, et le gouvernement lui-même n'a à s'occuper que d'une spécialité. La sienne consiste surtout à réprimer les fraudes, à empêcher les violences,

à administrer la justice, et celle-là est assez difficile et assez importante pour mériter de l'occuper tout entier.

M. de Sismondi finit par dire que l'intervention du pouvoir dans les travaux de l'industrie est nécessaire, tout au moins pour réparer le mal qu'elle a fait. D'accord; mais dire qu'elle est nécessaire pour réparer le mal qu'elle a fait, c'est avouer bien formellement qu'elle a fait du mal, qu'elle est naturellement nuisible, et je demande ce que devient, après cet aveu, la doctrine de M. de Sismondi : qu'*il n'est pas vrai que le gouvernement ne doive pas se mêler du progrès de la richesse*, qu'*il doit régler les mouvemens de l'industrie, mettre des bornes à la concurrence, établir un ordre qui ne laisse personne en souffrance et dans l'inquiétude sur son lendemain*, *etc.* Toutes ces propositions de notre auteur sont clairement condamnées par les dernières phrases de son livre.

En résumé, M. de Sismondi a signalé un mal très-réel, la souffrance des classes les plus nombreuses au milieu du développement de la richesse et du progrès de tous les arts. Mais il est évident que ce mal ne vient pas du système qu'il a entrepris de combattre, c'est-à-dire du système qui tend à donner le plus d'extension et d'activité possible à tous les agens de la production, et qu'il y remédie fort mal en demandant que le gouvernement intervienne pour modérer l'activité des producteurs et pour régler équitablement le partage des produits. Le gouvernement ne s'est que trop mêlé de ces choses, et tout ce qu'on peut raisonnablement lui demander, c'est de réparer, avec le moins d'inconvéniens possible, le mal qu'il a fait en s'en mêlant; c'est de revenir sur des systèmes de législation qui tendent de mille manières à écraser les faibles, à dépouiller les misérables, et qui sont la vraie cause de l'extrême inégalité avec laquelle les fruits du travail se répartissent, et de la peine qu'un petit nombre d'accapareurs trouvent à se défaire des amas de produits que la violence a accumulés dans leurs mains. M. de Sismondi impute au système de la libre concurrence, qui n'est établi nulle part, des maux qui sont le fruit du monopole, encore en vigueur partout, et dont les ef-

fets, même après que tout privilége aura été aboli, continueront à se faire sentir long-tems.

M. de Sismondi a encore eu raison de signaler l'espèce d'abus qu'il désigne par les mots d'*excès de production*, et que les Anglais expriment avec plus de justesse peut être par celui d'*over-trading* (excès d'affaires, excès de commerce). Quand tous les obstacles mis par la législation au progrès des classes inférieures, et par suite à l'agrandissement des débouchés, seraient détruits, cela n'empêcherait pas qu'on ne pût faire encore bien des folles entreprises, qu'on ne pût donner à beaucoup de fabrications et de commerces une extension désordonnée, et que ces excès n'eussent des conséquences très-fâcheuses. Mais notre auteur a également eu tort d'attribuer à l'industrie même cet abus des forces de l'industrie, et de demander qu'on mît des bornes aux progrès de l'industrie pour empêcher qu'on ne fît abus de ses forces.

Enfin, pour être juste envers M. de Sismondi, je dois dire qu'il ne s'élève pas contre les progrès de l'industrie d'une manière générale, et qu'il condamne seulement tout surcroît de production qui n'est pas provoqué par un accroissement de demandes; qu'il n'est pas absolument ennemi des accumulations de capitaux et des inventions nouvelles, et qu'il demande seulement que, pour étendre les pouvoirs productifs du travail, on attende que la société ait besoin d'une plus grande quantité de produits; qu'en un mot, il se borne à prétendre que chacun doit s'abstenir de produire davantage jusqu'à ce que les autres aient acquis plus de moyens d'acheter. Mais, en même tems, je dois observer que si chacun voulait attendre, pour faire de nouveaux produits, que les autres lui eussent donné l'exemple, la richesse demeurerait nécessairement stationnaire. Il faut sûrement tenir compte de l'état du marché, et se garder, par exemple, de porter dans un pays misérable des cargaisons d'objets de luxe qu'il n'aurait ni le désir ni le moyen d'acheter; mais il faut songer aussi que le meilleur moyen d'éveiller l'industrie d'un peuple, c'est de lui donner des besoins, de lui offrir des produits qui le tentent, qui ne lui paraissent pas trop

coûteux, et qui l'excitent à faire de son côté quelque chose d'utile qu'il puisse offrir en échange aux autres nations.

Au total, M. de Sismondi ne me paraît pas avoir été heureux, et il ne pouvait pas l'être, dans son projet de réformer la doctrine de Smith et d'asseoir l'économie politique sur une nouvelle base. Tout ce qu'il dit contre le système de la libre concurrence, et en général contre tout ce qui tend à accroître les pouvoirs productifs du travail, me semble porter absolument à faux. Mais il a soulevé des questions très-importantes; et, quoique je ne puisse admettre la solution qu'il en donne, je n'hésite pas à dire qu'il a rendu un grand service en forçant les économistes à s'en occuper. Il était impossible, d'ailleurs, qu'un homme aussi instruit et d'un talent aussi distingué écrivît les deux volumes qui font le sujet de ces remarques sans y consigner beaucoup de faits précieux, un très-grand nombre de vues utiles; et ces volumes, dans lesquels je ne saurais trouver, je l'avoue, un véritable traité d'économie politique, renferment pourtant beaucoup de choses dont la science peut faire son profit. On lit surtout avec infiniment d'intérêt et de fruit les recherches développées dans le livre III *Sur la Richesse agricole*, et notamment les deux chapitres où l'auteur expose les conséquences des lois destinées à empêcher la vente, le partage et la libre circulation des propriétés territoriales.

B. C. Dunoyer.

VOYAGE DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE, *pendant les années* 1818, 1819, 1820 et 1821, *depuis la* GAMBIE *jusqu'au* NIGER, *en traversant les états de* WOULLI, BONDOU, GALAM, KASSON, KAARTA et FOULIDOU; par le major *William* GRAY et feu DOCHARD, chirurgien d'état-major; enrichi de *Vues pittoresques* et de *costumes lithographiés;* traduit de l'anglais par madame *Charlotte* HUGUET (1).

VOYAGES ET DÉCOUVERTES *dans le Nord et dans les parties centrales de* l'AFRIQUE, *exécutés pendant les années* 1822, 1823 et 1824, par le major DENHAM, le capitaine CLAPPERTON et feu le docteur OUDNEY; suivis d'un *appendice*, avec un *atlas* grand in-4°; traduit de l'anglais par MM. EYRIÈS et de LARENAUDIÈRE (2).

Le premier de ces deux ouvrages n'offre pas tout l'intérêt que le titre semblerait promettre. Bien que les pays que MM. Gray et Dochard ont parcourus eussent déjà été visités par quelques voyageurs européens, on pouvait espérer que les nouveaux explorateurs nous transmettraient sur ces contrées des notions plus étendues et plus certaines. Mais leur journal, presque entièrement rempli du détail minutieux des contrariétés qu'ils ont éprouvées sur leur route, n'offre qu'un petit nombre de faits et d'observations propres à nous faire connaître les mœurs des habitans et leurs progrès dans la carrière de la civilisation. Ajoutons qu'il y a quelque inexactitude à annoncer que ce voyage s'est étendu jusqu'au Niger. M. Dochard, détaché de l'expédition, est bien parvenu sur les bords de cette rivière; mais le major Gray, retenu par les obstacles sans nombre que

(1) Paris, 1826; Ponthieu. 1 vol. in-8°; prix, 11 fr.

(2) Paris, 1826; Arthus Bertrand et Mongie aîné. 3 vol. in-8° avec un grand atlas in-4°. Prix, 33 fr.

ui opposèrent successivement l'almami de Bondou et le roi de Kaarta, n'a point dépassé cette dernière contrée, et sa relation ne contient qu'un récit très-sommaire du voyage de M. Dochard dans le Bambara. C'est donc en vain qu'on chercherait ici des notions sur les mœurs et la civilisation de cette partie de l'Afrique, sur laquelle Mungo-Park nous avait déjà donné des détails si intéressans. M. Dochard fit d'inutiles efforts pour obtenir une audience du roi de Ségo. Ce roi, qui avait pourtant promis de faire un bon accueil à l'expédition, qui même lui avait envoyé un guide, prétendit qu'il ne pouvait recevoir les blancs, avant que la paix eût été rétablie entre lui et ses voisins, et le voyageur anglais se vit contraint de revenir sur ses pas, sans avoir même pénétré dans la ville de Ségo. Plus tard, le major Gray essaya vainement de parvenir jusqu'au Bambara à la tête de l'expédition. Le roi de Kaarta, après avoir reçu de lui des présens considérables et promis solennellement de protéger son passage, finit par lui intimer l'ordre de rebrousser chemin. Comme cet ordre était porté par un détachement nombreux et que toute résistance eût été impuissante, le major Gray, après quatre années d'efforts et de patience, dut reprendre le chemin de la côte, sans avoir atteint le but de l'expédition, qui était d'ouvrir des relations de commerce entre Sierra-Leone et le Bambara.

Parmi les obstacles qui l'ont arrêté, il faut mettre en première ligne l'introduction récente de l'islamisme dans les pays qu'il avait à parcourir. Facilement égaré par ses prêtres dans la première ardeur de sa conversion, le peuple de ces contrées voit avec une sorte d'horreur les chrétiens, qu'il traite de *cafirs*, ou idolâtres. Ces marabouts vont jusqu'à persuader à des princes ignorans que l'aspect des chrétiens donne la mort. Ainsi, tandis que la vraie religion proclame que tous les hommes sont frères, le fanatisme, pour les asservir, s'attache à les diviser, à les parquer, pour ainsi dire, entre des barrières de préjugés et de haines.

Un autre obstacle puissant aux efforts de notre voyageur, c'est l'avidité insatiable des chefs du pays. Un pouvoir souvent

contesté qui n'a pour appui que la bienveillance passagère des hommes influens, qui n'est d'ailleurs contenu dans aucune délimitation géographique, ni entretenu par aucun impôt régulier, est naturellement porté à rançonner l'étranger, surtout quand la différence de couleur et de religion offre un prétexte à la mauvaise foi. De pareils gouvernans, en fait de commerce, en sont encore à la fable de la poule aux œufs d'or.

Enfin, le major Gray doit, je crois, imputer en partie les difficultés qu'il a éprouvées aux préparatifs trop considérables qu'il avait faits pour les vaincre. Une centaine d'hommes armés, traînant à leur suite des chameaux, des bêtes de somme et des porteurs chargés de bagages, devaient exciter partout la défiance et la cupidité. Leur marche devait être embarrassée par la difficulté des chemins, par la rencontre des torrens, par les maladies, par la pénurie des subsistances. Dans les voyages, comme dans les expéditions militaires, un grand nombre d'hommes et un matériel considérable créent souvent plus d'obstacles qu'ils n'en font surmonter.

Parmi les faits remarquables contenus dans le voyage de MM. Gray et Dochard, celui qui frappe le plus souvent le lecteur, c'est la rencontre d'une multitude de villes naguère florissantes, et dont le sol est aujourd'hui couvert de ruines, et quelquefois d'ossemens ou de cadavres. Malheur au pays où l'homme est une marchandise vénale! L'avidité du gain porte les enfans de l'Afrique à se faire de peuple à peuple, de village à village, une guerre d'extermination. Tel est l'effet de la traite! Si les crimes qu'elle fait commettre à bord des bâtimens négriers ont soulevé l'indignation de tout ce qui porte un cœur d'homme, ceux qu'elle cause dans l'intérieur de l'Afrique sont encore plus révoltans et plus funestes. M. Gray a vu plusieurs fois des expéditions revenir du saccage des villes, traînant à leur suite leur déplorable butin. On ne peut rendre, sans les transcrire en entier, ce que de pareils récits ont d'affreux et de déchirant. Mais, si ce spectacle désole la pensée, si des superstitions sans nombre, entretenues et exploitées par les marabouts, tendent à maintenir un voile épais sur l'intelligence de

ces peuples, on ne voit pas sans tressaillir d'espérance quelques points lumineux briller parmi ces ténèbres. L'industrie a déjà fait dans les pays visités par nos voyageurs des progrès assez remarquables; les ouvriers et les commerçans sont chez eux la classe la plus honorée, et c'est même dans cette classe que les princes choisissent ordinairement leurs ministres. Quelques nations, surtout parmi les Foulahs, ont un gouvernement assez libre; la justice est rendue chez eux avec solennité, et leurs assemblées politiques ne manquent ni de dignité, ni d'éloquence. Le Bondou, le Kaarta ont un gouvernement monarchique, tempéré par quelques institutions populaires. La royauté y est élective dans certaines familles; mais comme, par un singulier usage, les lois périssent avec le monarque, les interrègnes sont désastreux. On remarque dans le Bondou un commencement d'impôt régulier : l'almami perçoit le dixième des produits territoriaux et une taxe est imposée aux marchands européens qui traversent le pays; nouvel indice que les obstacles qu'a rencontrés le major Gray avaient pour principale cause la défiance qu'excitait une expédition aussi considérable. La plupart des villes du Bondou ont des écoles pour les enfans destinés à professer l'islamisme; mais ces écoles sont tenues par des imans qui n'enseignent à leurs élèves qu'à lire et à transcrire le Coran. Les écoliers sont regardés comme les serviteurs du maître, qui peut les employer aux offices les plus bas. La leçon finie, ils parcourent le pays en mendiant; et lorsqu'ils trouvent à travailler, leur salaire est toujours le profit du prêtre qui les instruit.

Je ne quitterai pas notre voyageur sans dire un mot de la rencontre qu'il fit dans le Galam, ou Kajaaga, de la flotte française qui remontait le Sénégal. Le major Gray, se trouvant alors dans une situation fâcheuse, eut recours au commandant français, et obtint sans peine de lui et de tous les autres officiers de la flotte, des secours, des services et des témoignages d'intérêt de toute espèce. On aime à voir deux nations européennes signaler ainsi l'heureuse influence de la civilisation parmi des peuples à demi-barbares qui, instruits de nos rivalités précédentes, ne pouvaient dissimuler leur étonnement.

Je voudrais, par égard pour le sexe du traducteur, pouvoir, en terminant, donner des éloges à son travail. Mais la vérité, l'inflexible vérité m'oblige à dire que ce travail offre des incorrections et des inexactitudes sans nombre. L'orthographe anglaise a été généralement conservée aux noms de peuples et de localités; encore la manière d'écrire ces noms varie-t-elle à chaque instant. Quelquefois aussi, en donnant ou en refusant mal à propos l'article à certains noms, le traducteur semble avoir pris des villes pour des royaumes, *et vice versâ.* Cette double méprise a lieu surtout plus d'une fois relativement au royaume de Bambara, et à Ségo sa capitale. Beaucoup d'autres inadvertances, qu'il serait trop long de relever ici, répandent parfois de l'obscurité sur le récit de ce voyage, que le narrateur anglais aurait de son côté pu présenter dans une forme à la fois plus claire et plus intéressante. Il n'en sera pas moins lu avec quelque fruit par tous ceux qui dirigent une curiosité philosophique vers cette partie peu connue de notre globe.

Nous allons maintenant suivre des voyageurs plus heureux dans leurs entreprises. Ils doivent en grande partie leurs succès au crédit tout-puissant dont l'Angleterre jouit auprès du pacha de Tripoli, et à l'influence que ce pacha exerce lui-même jusque vers le centre de l'Afrique. Partis de cette ville avec une caravane de marchands arabes, MM. Denham, Clapperton et Oudney, se rendirent par Sockna à Mourzouk, capitale du Fezzan. Les deux derniers firent de là une excursion dans le pays des Touariks, situé à l'ouest de Mourzouk. Les Touariks sont des peuples errans, qui paraissent être de la race des Berbers. Leurs mœurs et leur caractère diffèrent essentiellement de ceux des Arabes. Le Touarik est belliqueux, mais froid; il a plus d'intelligence que d'imagination, et paraît peu sensible aux charmes de la poésie. Ses coutumes ont quelque rapport avec celles de l'Europe; les femmes jouissent, parmi les Touariks, de beaucoup de liberté et d'égards. La langue de ce peuple forme un idiome particulier; et, si l'on s'en rapporte à nos voyageurs, seul parmi tous les autres peuples africains, il aurait une écriture qui lui serait propre. Mais il est difficile de recon-

naître les élémens d'un alphabet dans les caractères qu'ils nous ont transmis.

A l'est du Fezzan, sont répandues les peuplades des Tibbous, peuple qui paraît être de la même race que les Touariks, mais qui a un caractère et des usages différens. Plus doux, moins aventureux et moins intelligens, les Tibbous sont souvent en butte aux incursions et aux ravages de ces redoutables voisins. C'est entre les contrées qu'habitent ces deux peuplades qu'est tracée. à travers le désert, la route qui conduit du Fezzan au Bornou, ou Barnou. C'est un espace d'environ dix degrés de latitude, presque entièrement couvert d'un sable mêlé de sel, et où le voyageur est heureux de rencontrer de tems en tems quelque puits, quelque source, ou quelque vallée dont la végétation indique l'ancien lit d'un torrent. Cet espace est, pour ainsi dire, jalonné par les cadavres des malheureux esclaves nègres, qui, traînés de toutes les parties du Soudan au marché de Tripoli, expirent en route de fatigue, de soif, ou de faim. A la rencontre de ces objets hideux qui se trouvent à chaque instant devant ses pas, l'Européen frissonne ; mais l'Arabe sourit. Son mépris pour l'espèce nègre le rend tout-à-fait insensible aux souffrances de ces infortunés, qui, à ses yeux, comme à ceux du négrier, n'ont qu'une valeur commerciale.

Nos voyageurs atteignirent enfin les bords du lac de Tchad. Ce lac, situé entre le 12e et le 15e degré de latitude nord, est une découverte importante dont la géographie leur est redevable. Il a environ 60 lieues de long sur 40 de large : il reçoit plusieurs rivières considérables, et ne paraît avoir aucun écoulement. Autour de ce lac sont situés au nord le Kanem, au sud-est le Begharmi, au sud le Loggoun, à l'ouest le Bornou. Les habitans de ces différens pays sont nègres et ils professent l'islamisme, à l'exception de ceux du Begharmi. Ce lac renferme encore quelques îles, qui sont la demeure d'un peuple indépendant, très-habile dans la navigation, très-avide de pillage, mais en même tems humain et donnant la liberté et le droit de cité à ses prisonniers. Ces insulaires s'appellent les Biddomahs. Le Bornou, pays fort étendu, et assez commer-

cant, était autrefois gouverné par des sultans. Mais l'autorité réelle appartient aujourd'hui à un cheikh, natif du Kanem, qui, à la tête d'une troupe de ses compatriotes, a chassé les Félatahs, peuple voisin qui avait conquis le Bornou. Ce cheikh, en proclamant pour souverain le frère du dernier sultan, l'a réduit à la condition de nos rois fainéans. L'entourage de ce sultan indique assez bien son état de dégradation. L'étiquette de sa cour veut que tous ceux qui l'approchent aient des turbans et des ventres énormes; et ceux de ses officiers à qui la nature a refusé ce dernier ornement, sont obligés d'y suppléer par un embonpoint postiche. Son équipage de guerre est tout-à-fait grotesque et prouve bien qu'il ne paraît à l'armée que pour servir d'instrument aux projets du cheikh. Celui-ci paraît être un homme supérieur; belliqueux, politique, instruit, juste, clément, il protége le commerce, goûte la civilisation, et n'aurait rien de barbare, s'il n'excédait les bornes de la sévérité dans les punitions qu'il inflige aux femmes dont la conduite prête au scandale. Son influence s'étend fort loin et s'accroît de jour en jour : les voyageurs anglais l'ont vu réunir à sa domination le peuple des Mongowis dont il avait battu l'armée. Il est vrai que les fusées des Anglais avaient beaucoup ajouté à la réputation de magicien dont il jouit. Kouka, résidence du cheikh, est une ville considérable. Le Bornou en possède douze autres, et un grand nombre de villages; mais, s'il faut en juger par les ruines dont il est couvert, il a joui autrefois d'une prospérité encore plus grande. Le Bornou est un pays plat, très-sujet aux inondations et mal sain pendant l'été; il est pourtant fort peuplé. Les Arabes Chouaa, qui ressemblent beaucoup à nos Bohémiens par leur physionomie et leurs habitudes, y exercent une grande influence. Quant aux Bornouens, ils sont doux, polis, timides, sobres, et médiocrement industrieux. Ils ne cultivent presque ni fruits, ni plantes potagères, et vivent de farine de millet, assaisonnée de miel et de graisse; mais leurs villes, en général bien bâties, offrent beaucoup d'habitations commodes et même élégantes; et, quoique très-simplement vêtu, ce peuple montre du goût pour

les marchandises étrangères. Il semble disposé à la civilisation; et le cheikh actuel est très-propre à développer ce penchant. Nos voyageurs lui ayant reproché de tolérer la vente des esclaves : « Vous dites la vérité, leur répondit-il, nous sommes tous fils d'un même père... mais, que devons-nous faire? Les Arabes qui viennent ici ne veulent que des esclaves. Pourquoi ne nous envoyez-vous pas vos marchands? maintenant vous nous connaissez. Qu'ils amènent leurs femmes avec eux et vivent parmi nous. Qu'ils nous enseignent, ce dont vous m'avez si souvent parlé, à bâtir des maisons, à construire des canots et à faire des fusées. »

Le Loggoun, pays voisin dans lequel M. Denham a fait un voyage, semble à quelques égards plus avancé dans la civilisation que le Bornou; on y trouve des villes bien bâties, un peuple poli et industrieux, une monnaie métallique, monnaie dont le cours varie au gré du sultan, ou de ses ministres, qui en baissent le taux quand ils ont à recevoir et l'élèvent quand ils ont à payer. Nos financiers n'apprendront pas sans intérêt que cette variation donne lieu à un jeu de bourse. Toutefois, nous devons ajouter que les mœurs du Loggoun paraissent très-corrompues. Deux sultans, le père et le fils, s'y disputent le pouvoir; et ils furent l'un et l'autre étonnés de ce que M. Denham refusait de leur procurer du poison dont ils voulaient réciproquement faire usage pour mettre un terme à leur rivalité.

Le major Denham profita d'une *ghrazzie*, ou expédition des Arabes qui l'avaient accompagné à Kouka, pour s'avancer avec eux dans le Mandara, pays dont le peuple, habile à travailler le fer, porte à la guerre des armures semblables à celles des Romains. Les Arabes, auxquels s'était joint un corps nombreux de Bornouens et de Mandarans, se portèrent ensuite vers Mosféia, ville des Félatahs, qu'ils avaient dessein de saccager. Mosféia est située au sud de Kouka, sous le 9e degré de latitude nord; c'est le point le plus méridional qu'aient atteint nos voyageurs. Heureusement pour le pays, l'expédition n'eut aucun succès; la ville était sur ses gardes; les assaillans furent

battus et dispersés; le major Denham, blessé, dépouillé, dut son salut à une succession de miracles.

Peu de tems après, MM. Clapperton et Oudney partirent pour le Haoussa, pays situé à l'ouest du Bornou, et maintenant occupé par les Félatahs, peuple laborieux, intelligent, affable, et dont les mœurs paraissent s'être adoucies depuis ses conquêtes. M. Oudney, déjà malade, succomba bientôt aux fatigues de la route et aux atteintes d'un climat brûlant. M. Clapperton, continuant son excursion, traversa un pays très-bien cultivé et visita plusieurs villes populeuses. Les principales sont Cano, place très-commerçante, dont le marché est pourvu de plusieurs objets fabriqués en Europe; et Sackatou, capitale du Haoussa et, à ce qu'il semble, de tout l'empire des Félatahs. Cette ville, dont le nom signifie *halte*, paraît avoir été fondée en 1805. Elle est bien bâtie et beaucoup plus peuplée que Cano, dont pourtant M. Clapperton porte la population de 30 à 40 mille âmes. Sackatou est la résidence du sultan Bello, prince distingué par des connaissances assez remarquables en histoire, en géographie et même en théologie chrétienne. Il a remis à M. Clapperton un manuscrit arabe de sa composition, accompagné d'une carte, et contenant, sur l'intérieur de l'Afrique et sur l'histoire des peuples qui l'habitent, des détails qui pourront exercer la sagacité de nos érudits. Bello admire l'invention des journaux. L'insurrection de la Grèce, son antique gloire, le feu grégeois, l'ancienne domination des Maures en Espagne, l'expédition des Français en Égypte, la conquête de l'Inde par les Anglais, sont quelquefois le sujet de ses réflexions et de celles du cheikh de Bornou.

Arrivé à Sackatou, M. Clapperton se trouvait à cent lieues environ au sud-est de Tombouctou, à cent cinquante lieues à l'ouest de Kouka, et à la même distance au nord du golfe de Bénin. Il voulait poursuivre sa route vers ce golfe et vers le Niger; mais les difficultés toujours renaissantes que lui opposa le sultan le déterminèrent à revenir à Kouka, où il rejoignit le major Denham, et bientôt l'un et l'autre reprirent le chemin de l'Europe.

Leur relation, traduite avec beaucoup de soin par MM. Eyriès et de Larenaudière, enrichit d'un grand nombre de faits nouveaux la géographie, l'histoire naturelle, et même l'étude des langues. Mais le cours et l'embouchure du Niger, l'un des objets principaux de toutes ces expéditions, n'en sont pas restés moins problématiques. Les renseignemens que MM. Denham et Clapperton ont recueillis sur ce fleuve sont vagues et contradictoires; et la carte du sultan Bello, qui, sous les noms de Kouara et de Chary, le conduit jusque dans le lac de Tchad, ne fait qu'augmenter le nombre des hypothèses invraisemblables dont il est l'objet.

Nous n'avons pu donner qu'une idée bien incomplète des notions nouvelles que va répandre le voyage de MM. Denham et Clapperton. Pour faire connaître à nos lecteurs tout ce qu'il renferme d'intéressant et de curieux, il eût presque fallu le transcrire en entier. Désirant suppléer à ce que cette courte analyse offre de trop superficiel, nous tâcherons de donner, dans un article à part, une idée générale de l'état actuel de la civilisation de l'Afrique, et nous nous permettrons en même tems d'indiquer les moyens que, suivant nous, les nations européennes devraient mettre en usage pour hâter les progrès de cette civilisation. CHAUVET.

HISTOIRE DE LA FRONDE, *par M. le comte* DE SAINTE-AULAIRE (1).

L'étude de l'histoire passée est la consolation de ceux qui sont acteurs ou seulement témoins de l'histoire contemporaine; elle est aussi l'instruction pleine de charme de ceux qui vont se trouver appelés à devenir à leur tour les continuateurs de l'histoire. Ceci explique le goût décidé pour les sciences historiques qui se développe dans nos monarchies représentatives. En dépit des mots, l'état étant devenu, à quelques égards,

(1) Paris, 1827; Baudouin frères. 3 vol. in-8°. Prix, 21 fr.

une sorte de république, chacun prétend s'en occuper, au nom de son droit, ou plutôt au nom de son devoir. Par suite de cette popularité acquise aux travaux historiques, l'activité des esprits se tournant vers eux, a fait imaginer diverses manières de présenter leurs résultats. La méthode philosophique qui consiste à coordonner les faits dans un système, et à développer leurs conséquences, a dû être négligée. Elle convenait à l'époque où un monde encore enfant demandait à recevoir des leçons. Désormais, le public n'est plus dans cet âge qui éprouve le besoin qu'on lui apprenne. On sait à quoi s'en tenir sur les doctrines politiques. Ce qu'on veut, c'est de savoir les faits, dont la connaissance charme et féconde l'esprit, en même tems qu'elle aide à diriger la conduite. De là est né le système pittoresque d'écrire l'histoire dont celle des ducs de Bourgogne, par M. de Barante, offre l'un des plus brillans exemples.

L'Histoire pittoresque de la Fronde était déjà toute faite dans les mémoires nombreux et très-spirituels des principaux acteurs de cette tragi-comédie. Ici il n'y avait point de vieux chroniqueurs à retirer de la poussière des bibliothèques, pour en extraire les faits d'un véritable intérêt, et les revêtir d'un style facilement intelligible. Gondi, Guy-Joly, Gourville, Lenet, Mme de Moteville, Mlle de Montpensier, plusieurs autres encore, ont tout vu, tout dit et fort bien dit, dans un langage qu'un peu de vétusté pare d'un nouveau charme. Mais, si les témoins oculaires sont toujours curieux à écouter, ils doivent naturellement attacher beaucoup d'importance aux circonstances qui les regardent, et négliger celles qui leur furent étrangères. C'est à l'historien qu'il appartient de recueillir leurs dépositions diverses, pour composer un tableau complet et régulier de tous ces élémens. Ainsi, par exemple, les délibérations intérieures des parlemens et la Fronde des provinces avaient été laissées de côté par les gens de cour, à qui nous devons presque exclusivement les mémoires sur l'époque dont il s'agit. Ceux qui écrivirent après la Fronde oubliaient les provinces désormais éclipsées par la cour où la noblesse élut

domicile, depuis Louis XIV. Quant au Parlement, l'anéantissement où l'avait plongé la puissance royale lui avait fait perdre, aux yeux du public, une grande partie de son importance; et le registre de ses délibérations politiques était négligé comme une pièce de greffe. Le nouvel historien de la Fronde n'a eu garde de dédaigner ces parties essentielles de son sujet. Il nous transporte fréquemment au sein du parlement de Paris, et se complaît tour à tour, ou à dessiner la figure imposante du premier président Molé, ou à faire ressortir les traits un peu communs du tribun Broussel. A l'occasion de ces délibérations du Parlement et des doctrines politiques qu'on y trouve professées, M. de Sainte-Aulaire se croit obligé de se défendre d'une accusation, à notre avis, peu méritée. Il craint qu'on ne le suppose dominé par la préoccupation de retrouver dans le passé les choses de son tems. Les formes extérieures sont bien diverses, sans doute; mais le fonds de la querelle du Parlement contre Richelieu et Mazarin n'était-elle pas la défense du régime légal, en ce qui concerne la liberté des personnes et la levée des impôts, contre l'arbitraire ministériel? N'y a-t-il pas une constitution entière dans les articles arrêtés par l'assemblée connue sous la dénomination de Chambre de Saint-Louis, tenue durant l'été de 1648 (1)?

A la vérité, on raisonnait mal à l'époque de la Fronde; les chefs agissaient communément, bien plus dans des intérêts

---

(1) Nous nous bornerons à citer les deux suivans :

Art. III. « Ne seront faites aucunes impositions et taxes, qu'en vertu d'édits et déclarations bien et duement vérifiées ès-cours souveraines, avec liberté de suffrages. Il est défendu a toutes personnes de faire et continuer aucune levée des deniers et impositions de taxes, qu'en vertu d'édits et déclarations vérifiées ès-dites cours, à peine de vie. »

Art. XIX. « Aucun des sujets du roi, de quelque qualité et condition qu'il soit, ne pourra être détenu prisonnier, passé vingt-quatre heures, sans être interrogé suivant les ordonnances, et rendu à son juge naturel, à peine d'en répondre en leurs propres et privés noms, par les geôliers, capitaines et tous autres qui les détiendront. »

d'intrigue et d'ambition, que par suite de quelque idée générale de bien public. Mais cela ne change rien à la nature des choses; cela n'empêche pas de distinguer très-nettement une lutte entre le pouvoir des ministres, couverts du nom du Roi, et la magistrature, les bourgeois, les grands surtout, qui défendent leurs personnes et leurs biens, si l'on veut même, leurs passions et leurs prétentions, contre les erreurs ou les violences des conseillers du monarque. Seulement, il y avait dans la constitution politique de ce tems-là un élément important que n'admet point la nôtre; c'était la résistance ouverte et à main armée, contre l'autorité royale abusée ou paralysée par son ministre. Les princes, les parlemens, les corps de ville ne faisaient aucune difficulté de se soustraire à l'obéissance par la voie des armes; et néanmoins, ils conservaient la prétention de rester fidèles au Roi. C'était en criant *vive le Roi* qu'ils tiraient des coups de canon sur les armées royales, à l'effet de délivrer S. M. de la servitude où elle était retenue par le cardinal Mazarin. Cette manière d'agir était la tradition vivante du régime féodal, qui, admettant la suzeraineté du Roi, la bornait à des redevances d'argent et à des hommages.

Au reste, il faut se garder de croire que les réflexions même justes, les rapprochemens même exacts, abondent dans l'Histoire de la Fronde. Sauf quelques rares exceptions, cette histoire se compose d'un récit simple et bien tissu des événemens de l'époque, emprunté aux témoignages les plus authentiques. Je dois dire que la lecture m'en a paru fort attachante; et cependant, l'auteur a pris plus d'une fois le parti de supprimer des détails trop minces, ou trop licencieux, qui peut-être lui auront semblé devoir rester en dehors d'un grand tableau historique. On s'aperçoit même qu'il a mis quelque soin à éviter l'anecdote, qui semblait menacer de le déborder. On s'en étonne d'autant plus, qu'en réalité, l'histoire de ces tems ne ressemble pas mal à un chapelet d'anecdotes; ce qu'on sait de l'esprit élégant et ingénieux de l'auteur laisse penser qu'aucun autre ne les aurait mieux contées que lui.

M. de Sainte-Aulaire n'a pas mis le même soin à éviter les

noms propres. Il n'en est peut-être pas un entre ceux qui, à cette époque, étaient aux premiers rangs parmi la noblesse française, qui ne soit prononcé par l'historien de la Fronde. Habituellement, chacun de ces noms est accompagné, lors de sa première apparition, d'une courte note généalogique. Cette innovation a fait quelque bruit. Les uns ont senti chatouiller leur fierté héréditaire ; tandis que les vanités et les susceptibilités modernes entraient en insurrection. L'illustration des noms est un avantage positif; la jalousie qu'elle inspire prouverait au besoin sa réalité. Il ne faut pas la confondre avec les brevets de noblesse. De ceux-ci, il ne résulte que des prétentions, qui s'évanouissent aussitôt que la loi et l'opinion cessent de les soutenir. Quant à l'illustration, c'est sans doute un avantage, et très-grand, que de la recevoir toute faite avec la vie; mais il en est de même, jusqu'à un certain point, de la richesse; l'une et l'autre sont au concours : il ne faut que de la gloire, de la vertu, de l'habileté pour les acquérir légitimement. Aussi, les gens de mérite se consolent de cette manière d'être de la société humaine, tandis que d'autres s'en désespèrent. Si c'est un malheur, il faut s'y résigner; car Dieu fit ainsi le monde. Le droit de propriété conserve la richesse; la gloire et la considération sont encore mieux gardées par la mémoire des hommes. La loi ancienne était injuste, en ce qu'elle favorisait avec partialité le noble au détriment de celui qui ne l'était point. C'était une iniquité évidente de porter aide au fort et d'opprimer le faible. La raison d'état sur laquelle elle s'appuyait n'était pas suffisante; car aucune ne doit prévaloir contre la justice. La loi nouvelle a bien fait de détruire les priviléges artificiels ; mais la Révolution voulait l'impossible, quand elle décrétait la suppression du prestige de la gloire héréditaire et de la popularité des noms historiques.

On peut dire encore en faveur de l'innovation dont il s'agit, que ceux qu'elle intéresse directement rechercheront l'ouvrage avec une curiosité assez vive. A l'égard de ceux qui n'y auraient pas le même intérêt, on dira qu'ils connaissent pourtant la plupart de ces noms de famille, pour les avoir rencontrés plus

d'une fois dans les salons ou dans les affaires. Dès lors, ils sont vivement avertis qu'ils lisent l'histoire domestique; cette histoire, dont les moindres détails émeuvent ou plaisent. Le nom des Sainte-Aulaire est au nombre de ceux qu'on rencontre dans la nouvelle histoire de la Fronde, qui ne fait en cela que répéter les mémoires du tems (1). D'ailleurs, nous n'avons pas besoin de dire combien l'auteur se montre dégagé de toute sorte

---

(1) Trompé par la prononciation, bien des gens disent, et la *Biographie universelle* écrit : *Saint-Aulaire.* C'est une inexactitude; on doit écrire *Sainte-Aulaire*, conformément au dictionnaire de Moréri. En effet, on ne connaît point de saint de ce nom, mais bien une sainte, appelée autrement *Eulalie.* (Voy. le *Vocabulaire hagiologique* de *Claude* CHASTELLAIN, dans les *Étymologies de la langue française* de MÉNAGE.) Le nom de Sainte-Aulaire se rencontre trois fois dans la nouvelle *Histoire de la Fronde.* 1° *Philippe de Sainte-Aulaire*, dame de la Force, mère de Jacques Nompar de Caumont, maréchal de France; elle fut tuée en même tems que son mari, le jour de la Saint-Barthélemy (t. II, p. 134). 2° *Le marquis de Sainte-Aulaire*, premier écuyer de M. le prince (de Condé). Il avait épousé la fille du président Pérault, de la Chambre des comptes (t. III, p. 26). C'est à propos de celui-ci qu'un journal un peu malicieux (*la Pandore* du 26 avril 1827), ramenant le lecteur à la page 10 du même volume, l'arrête sur cette observation écrite à propos de mariages d'autres seigneurs de la cour, avec des filles de magistrats : « Il n'est pas sans intérêt de remarquer combien étaient fréquentes les alliances entre les plus grands seigneurs et les familles de robe. » 3° Un *M. de Sainte-Aulaire* est nommé parmi les gentilshommes qui furent invités aux obsèques de François de la Tour, vicomte de Turenne, célébrées en 1532. — Le nom de *du Roure*, le plus précieux à M. de Sainte-Aulaire après le sien propre, revient aussi plus d'une fois dans l'histoire de la Fronde. Marie-Madeleine de Vignerot, nièce du cardinal de Richelieu, épousa Antoine de Beauvoir *du Roure.* Le cardinal, dont on connaît l'ambition, avait eu la prétention de lui faire épouser Louis de Bourbon, comte de Soissons; il fut plus heureux à l'égard d'une autre de ses nièces, cousine germaine de la marquise *du Roure :* celle-ci (Clémence de Maillé-Brézé) épousa Louis de Bourbon, prince de Condé (le grand Condé).

de préjugés. Personne n'ignore les principes de sa vie publique. D'un côté, s'il ne méconnaît pas le fait incontestable de la fière indépendance des derniers héritiers de la féodalité, on remarque qu'il s'arrête avec une complaisance particulière sur la partie de son tableau où sont placés les parlemens; c'est là qu'il se plaît à signaler, à travers les petitesses de l'esprit de corps, la modération et la justice, la véritable fidélité, le dernier boulevard des libertés nationales.

Beaucoup de portraits se pressent dans cette galerie historique. L'intérêt, en général, est du côté des frondeurs. Ils avaient pour bannière la résistance à l'oppression d'un ministre absolu, sans générosité et sans vertu. Il y avait de quoi séduire les esprits fiers et les grands cœurs. Les ambitieux de petite dimension se tinrent constamment adhérens à la cour; on risquait peu et l'on pouvait beaucoup espérer dans cette voie. M. de Turenne fait exception dans ces rangs : il s'y montre honnête et habile homme; mais il faut en convenir, un peu pâle. On aime mieux M. le Prince, malgré ses hauteurs et ses incartades; je ne parle pas seulement de ses brillans talens militaires, de son courage personnel, de son incroyable activité; il séduit encore par la fière opiniâtreté de sa rébellion et par les ressources qu'il improvise pour la soutenir. Personne ne sait, comme lui, s'attirer le dévoûment sans avoir de quoi le payer, et par le seul prestige de sa personne. On remarquera d'ailleurs, qu'à cette époque, les droits publics étaient loin d'être fixés comme ils le sont aujourd'hui; en sorte que la rébellion d'un prince du sang, sous une minorité, ne choquait pas trop les idées reçues, et même elle avait beaucoup d'antécédens. Aussi voit-on une bonne partie de la noblesse et de la bourgeoisie suivre cette cause; souvent les cours souveraines elles-mêmes la sanctionnèrent au nom des lois.

La palme de l'esprit et de l'habileté reste au coadjuteur de Paris. Cet homme qui dut quelquefois être jugé bien sévèrement durant sa vie, aujourd'hui tout le monde l'estime, ou l'aime, ou l'admire. Ce caractère me paraît destiné à grandir

encore. Sous la monarchie absolue, telle qu'elle se conserva depuis la majorité de Louis XIV jusqu'à la Révolution, on ne devait comprendre qu'à demi les Mémoires du cardinal de Retz. Aujourd'hui que le secret du gouvernement n'est plus d'éblouir par l'ostentation et d'entraîner par la force, mais de ménager tous les intérêts et de séduire toutes les passions, il faut relire les Mémoires de Gondi. On y verra l'art d'obtenir la majorité dans le parlement, dans les salons et jusque dans les rues. Non pas que l'on doive souhaiter à qui que ce soit d'être condamné à vivre au milieu des agitations turbulentes et peu morales de ces tems-là; mais, enfin, puisque les passions des hommes doivent au fond toujours rester les mêmes, il ne peut pas être indifférent de savoir, comment un habile a su les maîtriser, dans des conjonctures si diverses. Le cardinal de Retz était sans doute lancé bien en dehors des devoirs de son état; mais, cela une fois accordé, que de choses il reste à louer en lui! Que de grâce et de souplesse dans son esprit! quelle finesse de vues! quel tact pour juger les hommes! quel goût décidé pour les gens de mérite, et quel parfait dédain de la médiocrité! Il faut même ajouter, afin d'être tout-à-fait juste, que la conduite du coadjuteur fut généralement plus loyale que celle de la plupart de ceux qui intriguaient sur la même scène; surtout, on ne saurait trop le louer de sa fidélité dans ses engagemens politiques; la fin de sa carrière fut d'ailleurs pleine de dignité et sérieusement chrétienne, sans aucun mélange d'hypocrisie.

Les femmes jouent un rôle très-important et très-aimable dans la Fronde; M. de Sainte-Aulaire se plaît à les peindre et y réussit fort bien. Les grandes dames de ce tems aimaient, autant qu'aujourd'hui, à causer de politique, et même elles s'en mêlaient directement beaucoup davantage. Combien Clémence de Maillé est courageuse et fidèle à la cause de son époux! Quoi de plus romanesque et de plus héroïque que son voyage à cheval, au travers des montagnes de l'Auvergne et du Périgord, pour aller soulever la ville et le parlement de Bordeaux en faveur du prince de Condé renfermé dans Vin-

cennes! Que Mme de Longueville est intrépide et spirituelle! Mme de Longueville qui a fait dire au noble et spirituel auteur des *Maximes :*

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre au Roi; je l'aurais faite aux dieux.

Cette femme qui avait balancé un moment le pouvoir de Louis XIV, s'en vint mourir à Port-Royal, dans la pratique des plus austères vertus chrétiennes; ce sont là de beaux caractères et de grandes destinées.

Une chose étonne; c'est d'observer combien la Fronde s'effaça vite, même de la mémoire; en sorte que, peu d'années après sa terminaison, cette guerre, qui avait failli mettre la couronne à la merci des vassaux et peut-être des bourgeois, ne faisait plus dans l'opinion commune que l'effet d'un tapage de rue. Cette bizarrerie s'explique. Nous avons vu nous-mêmes quelque chose de pareil. Notre Révolution a été sans doute bien autrement grande et mémorable que la Fronde; hé bien, qu'on se transporte par la pensée, dans les salons des Tuileries, à peu près vers 1811; n'est-il pas vrai que la Révolution se présentait alors aux esprits, semblable à un orage, dont il ne reste plus qu'un souvenir, aussitôt que le ciel est redevenu serein et que la terre est séchée. On se trouvait serré dans les cercles de la cour impériale contre des hommes qui moins de dix années auparavant, avaient tout étourdi ou bouleversé; personne n'y songeait plus; eux-mêmes l'avaient mieux oublié que les autres. Napoléon avait refrappé la France au coin monarchique, et l'empreinte démocratique de la Révolution avait disparu sous sa vigoureuse pression. C'est ici un des caractères des hommes de génie; quand ils gouvernent le monde, ils absorbent le passé, remplissent le présent, et envahissent l'avenir. Toutefois, la Révolution avait aussi du génie, c'est pourquoi elle ne s'effaça que momentanément. La pression de la gloire et du despotisme ayant cessé, l'empreinte de la liberté a reparu plus vive que jamais. Il n'en fut pas de même à l'égard de la Fronde, qui, sous aucun rapport, ne saurait être comparée

à notre révolution. Elle a disparu une fois pour toujours, et ne reste plus que dans l'histoire.

Nous pensons qu'elle n'avait jamais été racontée avec plus d'intérêt, de bon sens et d'art, que dans l'ouvrage de M. de Sainte-Aulaire. Le style est d'une correction parfaite et d'une élégance exquise. Le lecteur dédaigneux et inexpérimenté n'imagine pas tout ce qu'il faut de travail, de force de tête et de sagacité avant de parvenir à former un tableau net et complet de cette masse de faits, épars en mille endroits, dont se composent les matériaux d'un ouvrage historique. Aussi, ce genre de composition est-il placé, à bon droit, dans les premiers rangs de la hiérarchie littéraire. L'aïeul de l'historien de la Fronde, le poëte octogénaire dont Voltaire a célébré l'esprit dans le *Temple du Goût* (1), entra à l'Académie française, avec quelques madrigaux, ingénieux sans doute, mais qui, après tout, n'étaient que d'agréables bagatelles. Cette académie qui, par le choix récent d'un philosophe illustre, semble annoncer l'intention de conquérir enfin les mérites les plus élevés de notre tems, dont elle se privait mal à propos, va se trouver désormais en présence de l'embarras du choix. Mais ce tourment ne sera que flatteur pour la docte compagnie; et d'ailleurs, entre des célébrités rivales, les convenances et les souvenirs pourront faire incliner la balance. A. M.

---

(1) L'aisé, le tendre Sainte-Aulaire,
Plus vieux encor qu'Anacréon,
Avait une voix plus légère :
On voyait les fleurs de Cythère
Et celles du sacré vallon,
Orner sa tête octogénaire.

LITTÉRATURE.

Sept Messéniennes nouvelles, par M. *Casimir* Delavigne, de l'Académie française; 2e *édition* (1).

Le talent de M. Casimir Delavigne est né au milieu des orages politiques; les désastres de la patrie, les douleurs nationales ont été le premier entretien de sa muse : le bruit des armes étrangères, la chute des dynasties, ont servi comme d'accompagnement à sa lyre. Placé entre les regrets d'une gloire passée, et les espérances d'une liberté future, sa voix a pris cet accent tendre et fier qui exprimait tour à tour les afflictions du présent et les consolations de l'avenir. C'est ainsi que, parlant le seul langage qui convînt à la situation de son pays, M. Casimir Delavigne est devenu sans effort le poëte de l'époque. La France retrouva ses propres sentimens dans les ouvrages de l'écrivain; elle les accueillit avec une sympathie toute maternelle; et, s'applaudissant elle-même dans M. Delavigne, elle n'a point cessé de s'associer aux prospérités soutenues de son talent, de jouir des brillans triomphes qui l'ont progressivement élevé aux premières dignités littéraires.

Quelques esprits jaloux, profitant des préventions de parti, ont essayé, nous ne l'ignorons pas, de protester contre cette célébrité si légitimement acquise. Plus d'une fois, on a tenté d'opposer à l'auteur des *Messéniennes* des renommées faites à la hâte, et, pour ainsi dire, improvisées. Aux beautés pures et de tous les tems qui étincellent dans ses poésies, on s'est efforcé de comparer des beautés prétendues, fruit de la mode et du caprice, de bizarres conceptions qui pouvaient séduire un ins-

(1) Paris, 1827. Ladvocat. 1 vol. in-8° de 240 pages, avec deux planches de musique; prix, 9 fr.

tant par leur singularité, mais dont l'illusion s'effaçait au plus léger examen. Le poëte de la liberté et de la philosophie a été mis en parallèle avec les poëtes de l'absolutisme et de la dévotion; l'écrivain utile a été opposé aux versificateurs futiles; mais, comme il n'y avait rien de national dans cette lutte de l'envie, l'opinion ne s'y est point trompée; et la réputation de M. Delavigne s'est accrue par l'imprudente rivalité que l'on prétendait élever contre lui : il a grandi de toute la faiblesse de ses rivaux.

Quel écrivain dramatique appartenant à la génération nouvelle pourrait, en effet, être comparé à l'auteur des *Vêpres Siciliennes* et du *Paria*, des *Comédiens* et de *l'École des Vieillards?* Quel poëte lyrique moderne oserait disputer la palme au poëte des *Messéniennes?* Où trouver un écrivain plus heureux dans le choix de ses sujets, plus fidèle à la pureté du langage, plus éloigné des traditions du faux goût, plus riche, plus pompeux dans sa poésie? Non que nous prétendions absoudre les vers de M. Delavigne de toute espèce de défaut : quel écrivain en est exempt, à commencer par les maîtres de l'art? Il suffit qu'il laisse bien loin derrière lui ceux que l'on prétend lui opposer, pour que notre opinion soit justifiée. Il suffit que son rang soit fixé; ce point établi, la critique rentre naturellement dans son domaine.

On se rappelle que les premières *Messéniennes* étaient destinées à consoler nos afflictions, à l'époque de l'invasion étrangère. Les infortunes de la Grèce et les révolutions de Naples ont inspiré les secondes; l'Italie, la Grèce encore, la liberté américaine, les funérailles du plus grand orateur de la France constitutionnelle, tels sont les divers sujets des *Sept Messéniennes nouvelles.* C'est le fruit d'un voyage poétique sur le sol classique des arts; M. Delavigne a chanté sous le ciel d'Horace et de Virgile. Cette contrée, féconde en souvenirs, qui réveille tant d'idées de grandeur et de misère, qui, après avoir été puissante et libre, sous les faisceaux républicains, a été puissante encore, mais esclave, sous la tiare; ce sol qui deux fois a régné sur l'univers, et qui se présente au voyageur, chargé des

monumens et des débris de vingt époques, dont il contient, pour ainsi dire, la vivante histoire, est encore, par son ciel, ses paysages, ses édifices et ses annales, le plus digne d'exciter une noble curiosité, le plus riche en poétiques inspirations. Ceux qui ont eu le bonheur de le visiter en conservent un souvenir d'orgueil et d'amour qui ne s'efface point; ceux qui ne l'ont point vu lui vouent un culte d'imagination, le cherchent dans les beaux ouvrages qu'il a inspirés, l'interrogent dans l'esquisse inanimée de ses monumens, dans les récits de ses voyageurs, et le recomposant en quelque sorte dans leur pensée, se consolent, par cette douce fiction, de l'absence de la réalité. Plus heureux, M. Casimir Delavigne a pu voir cette terre sacrée, la parcourir, évoquer ses héros; comparer ce ciel toujours éclatant, au ciel terne de nos régions hyperborées; il a pu chanter l'Italie en Italie même. Aussi, ses vers nouveaux portent-ils un cachet particulier; on y trouve cette facilité, cette abondance poétique, principal caractère des improvisations italiennes. Les images y sont riches, brillantes; les comparaisons y abondent; on dirait qu'elles coulent d'une source intarissable. Mais, en même tems que cette manière nouvelle séduit par sa magnificence, peut-être n'est-elle pas sans quelque inconvénient dans la langue française, dans une littérature où l'on exige une juste proportion entre les mots et les idées; où l'on met les pensées avant l'harmonie. Les nouvelles Messéniennes ont pu paraître aux lecteurs difficiles moins substantielles que les précédentes; et il s'est même trouvé des critiques qui en ont fait un reproche à l'auteur, ne voulant pas entrer dans la situation où il était en les écrivant.

La première Messénienne est intitulée le *Départ*. L'auteur l'a composée à bord de la *Madone*, laissant errer sa pensée sur les objets divers qui s'offraient à ses regards; il adresse d'abord des adieux à sa patrie, décrit la marche du vaisseau qui le porte, donne de nouveau un souvenir à la France; et, cotoyant ensuite les rives escarpées de la Corse, il se livre à une excursion épisodique sur l'homme qui, s'échappant de ses montagnes, d'obscur officier devint le souverain de la France,

imposa ses lois à l'Europe, et périt pour avoir donné des fers à son propre pays.

Quels sont ces monts hardis, ces roches inconnues?
Leur pied se perd sous l'onde, et leur front dans les nues.
C'est la Corse!... ô destin, faible enfant sur ce bord,
Sujet à sa naissance, et captif à sa mort,
Il part du sein des mers où plus tard il succombe,
Celui dont la grandeur eut, par un jeu du sort,
Une île pour berceau, pour asile et pour tombe.....

Où va-t-il cet enfant qui s'ignore lui-même?
La main des vieux nochers passe sur ses cheveux
Qui porteront un diadème.
Ils lui montrent la France en riant de ses jeux.....
Ses jeux seront un jour la conquête et la guerre;
Les bras de cet enfant ébranleront la terre;
O toi, rivage hospitalier,
Qui le reçois sans le connaître,
Et le rejeteras sans pouvoir l'oublier,
France! France! Voilà ton maître!
Louis, voilà ton héritier!

Où va-t-il ce vainqueur que l'Italie admire?
Il va du bruit de ses exploits
Réveiller les échos de Thèbe et de Palmyre;
Il revient; tout tremble à sa voix.
Républicains trompés, courbez-vous sous l'empire!
Le midi de sa gloire alors le couronna
Des rayons d'Austerlitz, de Wagram, d'Iéna.
Esclaves et tyrans, sa gloire était la nôtre,
Et d'un de ses deux bras qui nous donna des fers,
Appuyé sur la France, il enchaînait de l'autre
Ce qui restait de l'univers.

Non, rien n'ébranlera cette vaste puissance?...
L'île d'Elbe à mes yeux se montre et me répond:
C'est là qu'il languissait, l'œil tourné vers la France,
Mais un brick fend ces mers: « Courbez-vous sur le pont!
» A genoux! le jour vient d'éclore;
» Couchez-vous sur cette arme inutile aujourd'hui!

» Cachez ce lambeau tricolore »....
C'est sa voix ; il aborde, et la France est à lui.

Il la joue, il la perd ; l'Europe est satisfaite ;
Et l'aigle qui, tombant aux pieds du léopard,
Change en grand capitaine un héros du hasard,
Illustre aussi vingt rois dont la gloire muette
N'eût jamais retenti dans la postérité ;
Et d'une part de sa défaite
Il fait à chacun d'eux une immortalité.

Cette première Messénienne, éclatante de poésie, est plutôt le récit d'un voyage, qu'un morceau composé. L'auteur procède à la manière de lord Byron, qui exprime ses pensées dans l'ordre ou plutôt dans le désordre où elles se présentent à lui, sans se donner la peine de les distribuer, et sans s'informer si l'esprit du lecteur sera dans une disposition conforme à la sienne. N'approuvant point ce confus abandon, dans le poëte anglais, il nous serait difficile d'y applaudir dans M. Casimir Delavigne ; mais c'est un défaut que de grandes beautés de détail lui feront aisément pardonner.

Il y a plus de composition et d'originalité dans la seconde Messénienne, intitulée : *Trois jours de Christophe Colomb.* Le sujet est heureusement choisi, et le cadre prête singulièrement aux mouvemens passionnés et dramatiques. Christophe Colomb, parti de l'Europe depuis plus de deux mois, est environné de son équipage en révolte ; on exige qu'il revienne sur ses pas, qu'il renonce à ses périlleux projets ; des représentations on en vient aux menaces ; le désespoir ose conspirer sa mort. Ce n'est qu'à force de sollicitations et de prières que Colomb obtient trois jours de délai, après lesquels, si la terre ne paraît pas, il promet de retourner en Europe. Combien il dut souffrir, pendant ces trois journées d'angoisses et d'espérances !

Comptez les battemens de ce cœur oppressé
Qui s'élève et retombe, et languit dans l'attente,
Ce cœur qui tour à tour brûlant ou sans chaleur,
Se gonfle de plaisir, se brise de douleur ;

Vous comprendrez alors que, durant ces journées,
Il vivait pour souffrir *des siècles par momens.*
Vous direz : Ces *trois jours dévorent des années*,
Et sa gloire est trop chère au prix de ses tourmens.

Oh ! qui peindra jamais cet ennui dévorant,
Ces extases d'espoir, ces fureurs solitaires
D'un grand homme ignoré qui lui seul se comprend,
Fou sublime, insulté par des sages vulgaires ?
Tu le fus, Galilée ! Ah ! meurs..... infortuné,
A quel horrible effort n'es-tu pas condamné,
Quand pâle, et d'une voix que la douleur altère,
Tu démens tes travaux, ta raison et tes sens ;
Le soleil qui t'écoute, et la terre, la terre
Que tu sens se mouvoir sous tes pieds frémissans... .

Colomb s'endort; et, tandis que ses matelots délibèrent et tiennent la mort suspendue sur sa tête, un songe lui présente l'avenir de cette Amérique qu'il va découvrir. Cet avenir se compose de deux tableaux habilement contrastés; l'un représente les horreurs de la conquête, le fer et l'incendie promenés dans les villes, le fanatique Valverde menaçant les vaincus de son redoutable crucifix, Guatimozin étendu sur un brasier ardent; ensuite, les peuples réduits à l'esclavage, périssant par milliers dans les vapeurs infectes des mines, où ils arrachent péniblement un or qui, après avoir servi le despotisme espagnol, ira grossir les trésors de Rome. Le second tableau, aussi consolant que le premier était lugubre, montre une vaste république sortant de ce chaos ensanglanté; l'excès de l'oppression amenant par le désespoir la révolte, et par la révolte la liberté; Washington rappelant les vertus antiques; Franklin éclairant les classes populaires; et enfin les États-Unis offrant une nation formée de vingt nations, brillante de jeunesse, de gloire et de prospérité. Un noble et touchant épisode, dont l'histoire contemporaine léguera le souvenir à l'admiration des siècles, sert de conclusion naturelle à ce morceau :

Mais, pourquoi ce concours, ces transports, ces clameurs?
Quel monarque, ou quel dieu sur ce bord va descendre?

Un guerrier citoyen foule, en versant des pleurs,
Le sol républicain que jeune il vint défendre.
De respect et d'amour il marche environné;
Aux genoux d'un seul homme un peuple est prosterné;
Mais l'hôte bien aimé, debout sur ce rivage,
Pour la liberté sainte a toujours combattu,
Et le peuple incliné dont il reçoit l'hommage
Ne s'est jamais courbé que devant la vertu.

D'autres républiques s'offrent aux regards de Colomb; leur enfance est protégée par un nouveau Washington, Bolivar, qui, après les avoir aidés à conquérir l'indépendance, saura les instruire à en faire un bon usage.

Colomb jouissait avec ravissement de ces nobles révélations; un cri l'arrache au sommeil : *Terre! terre!* répète l'équipage avec enthousiasme! le grand homme se lève, transporté de joie; il repaît sa vue de ce nouveau continent, sa superbe conquête; des larmes coulent de ses yeux.

O généreux sanglots qu'il ne peut retenir!
Que dira Ferdinand, l'Europe, l'avenir?
Il la donne à son roi, cette terre féconde;
Son roi va le payer des maux qu'il a soufferts :
Des trésors, des honneurs en échange d'un monde,
Un trône! Ah! c'était peu!... que reçut-il? des fers.

Il était difficile de terminer par un trait plus heureux un morceau que nous ne balançons pas à placer à côté de ce que l'auteur a écrit de plus achevé. Sujet, composition, poésie, tout y est d'une hauteur vraiment remarquable; l'ensemble forme un tout complet; les détails, à quelques négligences près, sont heureux et bien choisis; toutes les conditions des chefs-d'œuvre, enfin, s'y trouvent réunies, la conception, le style, et le but philosophique.

Il faut en convenir, aucune des cinq Messéniennes qui suivent n'offre un mérite égal. La troisième, intitulée : le *Vaisseau*, abonde en vers descriptifs bien faits, en détails heureux; mais l'ensemble n'est pas sans quelque vague. Le poëte s'adresse à

un vaisseau destiné à transporter à Constantinople M. Stratford-Canning, ambassadeur d'Angleterre, et dont la mission paraissait alors devoir être favorable à la Grèce. Il décrit ce vaisseau, le compare, dans son repos, au Vésuve, qui, endormi depuis des siècles, va peut-être se rallumer demain; puis, l'interrogeant sur sa mission, il exprime le désir d'être admis dans son sein, et s'élance en imagination sur le sol ensanglanté des Hellènes. Malheureusement, ce dernier passage rappelle, sans la faire oublier, une chanson ou plutôt une ode de Béranger, dès long-tems regardée comme un chef-d'œuvre.

Dans la quatrième Messénienne, datée de Pouzzole, l'auteur visite ce rivage où Virgile a placé l'antre de la sibylle et la porte des enfers. Un ami qui l'accompagne, l'entretient des scènes historiques dont le souvenir règne encore sur ces tristes lieux, la mort d'Auguste, les crimes de Néron, tant d'événemens sinistres qui revivent dans les pages éloquentes de Tacite. Le poëte alors s'approche de l'antre de la sibylle, et lui adresse des questions sur les destinées politiques de l'Europe, sur les projets des souverains, sur la liberté des peuples;... mais la voix de la sibylle est éteinte ; les mots sacrés de *patrie* et de *liberté* n'ont pas même conservé d'écho dans l'antique séjour de la pythonisse de Rome. Ce sujet, on ne peut le nier, est ingénieux; et l'on reconnaît le talent de M. Casimir Delavigne, à ramener sans cesse dans ses vers les grands intérêts de l'humanité. L'exécution malheureusement ne répond pas assez à l'idée primitive; et peut-être trouve-t-on quelque maigreur dans les développemens. Il faut toutefois observer que le poëte brille de tout son éclat dans plus d'un passage. Il y a toujours de beaux vers dans les moindres œuvres de M. Delavigne.

C'est dans la *Messénienne sur le général Foy* que l'auteur me paraît s'être livré avec le plus d'abandon à l'inspiration des objets placés sous ses yeux. Le début est une description brillante du coucher du soleil sur les monumens et les ruines de Rome; et du déclin de ce grand astre, à la mort d'un grand citoyen, la transition est belle et poétique. Vient ensuite le portrait de l'immortel orateur, le tableau du deuil de la France.

A ce morceau trop court, et qui n'est pas tout à-fait par l'expression à la hauteur du sujet, succède un retour sur l'Italie, sur Rome, aujourd'hui devenue si insensible à la gloire de ses grands hommes. L'auteur l'invite à méditer sur la mémorable leçon que la France donne à tous les peuples, par l'apothéose du défenseur de sa liberté. Il montre à l'Europe cette nation dotant les fils du citoyen illustre qui oublia sa fortune pour ne penser qu'aux intérêts de son pays; il la représente pleurant tout entière sur la tombe d'un seul homme. Deux strophes épisodiques s'adressent à la jeunesse française.

Et toi, qu'on veut flétrir, jeunesse ardente et pure,
De guerriers, d'orateurs, toi, généreux essaim,
Qui sens fermenter dans ton sein
Les germes dévorans de ta gloire future;
Penché sur le cercueil que tes bras ont porté,
De ta reconnaissance offre l'exemple au monde.
Honorer la vertu, c'est la rendre féconde,
Et la vertu produit la liberté.

Prépare son triomphe en lui restant fidèle,
Des préjugés vieillis les autels sont usés;
Il faut un nouveau culte à cette ardeur nouvelle
Dont les esprits sont embrasés.
Vainement contre lui l'ignorance conspire;
Que cette liberté qui règne par les lois
Soit la religion des peuples et des rois.
Pour la mieux consacrer on devait la proscrire;
Sa palme qui renaît, croît sous les coups mortels;
Elle eut son fanatisme, elle touche au martyre,
Un jour elle aura des autels.

Telle est la Messénienne sur le général Foy. Quelques personnes l'ont trouvée un peu trop didactique, et, dans un si beau sujet, ont regretté l'absence de ces mouvemens hardis, de ces traits brûlans qui caractérisent le dithyrambe. Ces reproches et quelques autres ne sont pas sans fondement. Néanmoins, il faut reconnaître les grandes beautés dont le morceau est semé, et il faut ensuite faire la part de la difficulté d'un sujet sur le-

quel une foule de talens s'étaient exercés. Peut-être, pour peindre avec vérité l'admirable et touchant spectacle qu'ont offert les funérailles du général Foy, fallait-il y assister; peut-être fallait-il être frappé de cette électricité d'un grand mouvement national, et monter sa lyre au bruit des acclamations publiques. On sait que M. Delavigne parcourait alors l'Italie, et qu'il a dû écrire en l'absence des objets qu'il avait à peindre. Observons, en outre, qu'il est peut-être plus difficile encore de réussir complétement dans un sujet dont le public attend beaucoup, que dans un sujet dont il attend peu. La prévention générale est alors une circonstance fâcheuse pour le poëte. Son rôle qui est ordinairement d'élever jusqu'à lui l'imagination du lecteur, consiste alors à s'élever lui-même jusqu'à la hauteur des imaginations exaltées; et cependant malgré tant d'obstacles, et dans une situation aussi défavorable, M. Delavigne a composé un bel ouvrage; c'est un effort de talent dont peu de poëtes sont capables.

Les deux dernières Messéniennes du nouveau recueil sont intitulées : *les Adieux à Rome*, et *la Promenade au Lido*. On remarque dans la première des strophes qui expriment heureusement le contraste de la grandeur passée, et de la décadence actuelle de la ville des Césars. Celle qui suit renferme, en quelques vers, et sous une forme poétique, la double histoire de cette reine des cités.

Du sang de tes premiers soutiens,
Cette colline est arrosée ;
Le sang de tes héros chrétiens
Rougit encor le Colysée.
A travers ces deux souvenirs,
Tu m'apparais, pâle et flétrie,
Entre les palmes des martyrs,
Et les lauriers de la patrie.

La *Promenade au Lido*, datée de Venise, offre en raccourci l'histoire de cette république autrefois si puissante, aujourd'hui si humiliée. On dirait que l'auteur, par le choix de quelques-unes de ses strophes, a voulu imiter le mouvement des an-

ciennes romances vénitiennes. On distingue encore, dans ce morceau, un très-beau passage sur la Grèce.

Un épilogue termine la nouvelle publication; on a cité plus d'une fois ces vers prophétiques :

Filles de l'antique élégie,
Que n'avez-vous ses plaintives douceurs,
Ses élans inspirés, sa brûlante énergie !
Mais, avant que ses oppresseurs
Étouffent sous les lois la vérité muette,
Vous leur pouvez du moins prédire leur défaite :
Hé bien ! ils tomberont, ces amans de la nuit.
La force comprimée est celle qui détruit,
C'est, quand il est captif dans un nuage sombre,
Que le tonnerre éclate et luit;
Et la chute est facile à qui marche dans l'ombre.

De longues notes suivent les sept Messéniennes nouvelles; comme ce ne sont pour la plupart que des fragmens extraits d'ouvrages connus, et qu'elles n'appartiennent point à M. Delavigne, nous n'en parlons que pour mémoire. Il nous suffit d'avoir essayé de donner au lecteur une idée des nouveaux chants du poëte qui compte déjà de si beaux ouvrages. Quelques critiques, ne trouvant personne à lui opposer, et ne pouvant le comparer qu'à lui-même, ont examiné curieusement la question de savoir si les nouvelles *Messéniennes* doivent occuper un rang aussi élevé que les précédentes. Nous ne les suivrons pas dans cet examen. De telles comparaisons ne sont jamais bonnes à rien; elles ne peuvent que blesser l'amour-propre sans aucune utilité. Quand Racine fit *Mithridate*, tragédie moins belle peut-être que *Britannicus*, un critique qui se serait avisé de dire que le grand poëte baissait, aurait commis une erreur, puisque le même auteur fit ensuite *Phèdre* et *Athalie*. Il est plus juste, et d'une raison plus éclairée, de dire que tous les sujets ne sont pas susceptibles du même éclat, comme toutes les circonstances ne comportent pas le même intérêt. Heureusement pour la France, M. Delavigne n'a pas toujours des désastres à chanter, des insultes étrangères à déplorer; les empires ne tombent point à commandement pour exalter son inspiration. Ses nouvelles

messéniennes ne sont pas inférieures aux anciennes; elles sont différentes. La véritable question est celle de savoir si elles atteignent le but que l'auteur s'est proposé, si le sujet qu'il s'est choisi a été convenablement traité, s'il n'est point resté au-dessous du grand spectacle qu'il avait à peindre. A cet égard je ne crois pas qu'il doive rester le moindre doute aux juges désintéressés.

LÉON THIESSÉ.

BEAUX-ARTS.

ÉTUDES SUR LE BEAU DANS LES ARTS, par M. *Joseph* DROZ, de l'Académie française; 2e *édition*. (1)

Écrire sur le bonheur, écrire sur le beau; remonter aux sources de nos jouissances morales, et analyser les sentimens dont elles se composent; s'attacher dans ces recherches à perfectionner notre raison, et à épurer notre goût; enseigner à la fois l'art de créer des chefs-d'œuvre et celui de les apprécier, c'est sans doute la plus belle part que puisse s'attribuer un littérateur philosophe, et celle dont il doit recueillir le plus de gloire, s'il possède les qualités du cœur et celles de l'esprit nécessaires pour traiter avec succès des questions si difficiles. Rien à cet égard ne manquait à l'auteur du *Traité sur le beau* qui va nous occuper. Moraliste ingénieux, il manifeste dans ses jugemens autant de pénétration que de justesse; écrivain élégant et précis, il joint la grâce du style à la finesse de sa pensée; un sujet tout métaphysique n'a plus rien sous sa plume que de clair, de simple et d'utile.

L'ouvrage intitulé *Études du beau dans les arts* a paru pour la première fois en 1815. Le succès de cette édition a dû montrer à l'auteur quelle était l'estime du public pour ses principes, et particulièrement pour ses formes; car, dans des sujets de

(1) Paris, 1826. Jules Renouard; in-8° de 235 p. Prix, 4 fr. 50 c. Depuis la publication de cet ouvrage, M. Jules Renouard a donné une édition complète des *OEuvres de M. Joseph* DROZ, de l'Académie française. Paris, 1826. 2 vol. in-8°; prix, 14 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 465).

cette nature l'art d'écrire contribue peut-être plus encore à la réussite d'un livre, que la théorie elle-même, qui peut difficilement concilier tous les esprits. La seconde édition, qui vient de paraître, ne diffère de la première en rien d'essentiel; elle est seulement enrichie de quelques additions, généralement heureuses, quant au développement des pensées, quelquefois brillantes par le trait qu'elles ajoutent au tableau.

L'auteur se demande d'abord ce que c'est que le beau. Il en a goûté les délices; mais, lorsqu'il veut le définir, il trouve avec chagrin que les hommes connaissent rarement la signification précise des mots qui leur sont les plus familiers. La plupart de nos expressions, dit-il, ressemblent à ces rouleaux de monnaie qui circulent sans être jamais comptés. Le nom de *beau*, suivant M. Droz, en considérant sa signification la plus étendue, annonce seulement que les objets qui l'obtiennent ont dans leur genre une supériorité relative. Mais cette supériorité ne suffit point, ajoute-t-il, pour constituer le beau, tel que nous devons le concevoir; il faut encore qu'elle puisse porter de vives impressions à notre âme.

Il distingue le beau naturel d'avec le beau artificiel; le premier est moral ou physique; la beauté morale par excellence est celle de la vertu. Le beau artificiel, ou imitatif, est celui que nous admirons dans les arts privilégiés auxquels il a donné son nom : c'est de celui-là que l'auteur veut traiter spécialement.

Si on le presse, non point de définir le beau, mais d'en donner au moins une idée, il répondra : *C'est ce qui élève l'âme.* Cette explication lui paraît juste, mais vague; et afin de donner à sa théorie plus de précision, après avoir reconnu quelle est l'impression du beau, il cherche à découvrir les qualités qui le produisent.

Laissant à l'écart les dogmatiques sentences de Diderot, et le roman de Burke, qu'il ne rappelle même pas, apparemment afin de s'épargner la peine, quoique légère, d'en faire reconnaître le vide, il croit voir que la première qualité physique qui nous frappe dans les arts jugés par les sens de la vue, *c'est la gran-*

deur des monumens. Les arts qui s'adressent aux yeux veulent *des lignes grandes et simples.* L'émotion que le grand produit en nous redouble, si une grandeur morale nous semble s'unir à la grandeur physique pour agiter notre âme (p. 14).

M. Droz estime « que l'emploi des grandes proportions est, dans la peinture et la sculpture, un moyen puissant d'accroître l'impression du beau. Le dessin, dit-il, par la juste combinaison des lignes, trace des figures qui, malgré leur petitesse, paraissent grandes à l'imagination. Une statue de quelques pouces peut avoir les caractères de force ou de majesté auxquels on reconnaît Hercule ou Jupiter; mais j'ai besoin de l'examiner quelque tems; la réflexion seule me revèle ses beautés. Ainsi, les arts du dessin, lorsqu'ils se restreignent à de petites proportions, perdent l'immense avantage qui résulte d'un effet imposant produit dès le premier coup-d'œil » (p. 15). « Tandis, ajoute-t-il, qu'on regarde le *Déluge* du Poussin, on ne saurait désirer à ce chef-d'œuvre quelque perfection nouvelle. Avec si peu de figures et dans un champ si resserré, l'artiste nous fait concevoir la destruction du monde! Il est certain cependant que, si l'auteur eût choisi de grandes proportions, l'effet de ce tableau serait encore plus subit et plus prodigieux (p. 17). » « L'étendue peut ajouter au mérite même des productions qui paraissent d'abord la dédaigner... (dans la musique) guidé par l'amour du chant, on saisira peut-être un motif agréable; mais le succès léger d'une romance ne prouvera point qu'on doive tenter des compositions dramatiques (p. 21). La grandeur ou l'étendue, dit encore M. Droz, est un cadre imposant que le talent choisit; diverses qualités lui servent à le remplir avec succès. »

Ces qualités sont la vérité dans l'imitation; la simplicité, soit qu'il s'agisse de poésie, de peinture, de sculpture, de musique; la variété, l'originalité.

« Le vrai nous cause un plaisir indépendant de son utilité, et même de toute réflexion (p. 23). L'immortalité n'appartient qu'à des ouvrages vrais, parce qu'ils sont les seuls dont les hommes pourront, dans tous les siècles, reconnaître la

beauté, en les comparant avec le modèle éternel (p. 25). Le statuaire qui veut créer une figure enchanteresse, choisit, corrige, réunit des traits épars. Son ouvrage surpasse la vérité, parce qu'un ensemble si beau n'existait nulle part (p. 33, 34). Un mélange de beauté naïve et de beauté idéale est la source des effets les plus enchanteurs (p. 35). »

« Pourquoi les ouvrages qui portent l'empreinte de ces qualités (la vérité, la simplicité) inspirent-ils un sentiment d'élévation très-vif aux âmes dignes de connaître le beau? C'est, je pense, qu'une âme naturellement grande nourrit déjà ces qualités en elle-même. Vraie, simple dans ses actions et dans ses discours, elle revoit avec fierté dans les monumens du génie les qualités dont elle a pris le goût et l'habitude (p. 46)».

Après avoir traité séparement de chacune de ces qualités qui lui paraissent constituer le beau dans les arts, l'auteur remarque qu'un ouvrage, en les réunissant, pourrait laisser à désirer encore ce qui donne à la beauté son charme le plus heureux, et il consacre quatre chapitres à une qualité suprême qu'il appelle *le complément du beau.*

« On conçoit le beau, dit-il, à son plus faible degré, lorsqu'on suppose ses effets bornés à flatter les sens. On le voit exercer plus d'empire et briller avec plus d'éclat, lorsqu'il réveille des sentimens, des idées. On le contemple dans toute sa puissance, quand ses prodiges, fruits des inspirations de la sagesse et du génie, concourent à nous rendre meilleurs. Charmer les sens est un moyen dont le talent dispose pour remplir la mission qui lui fut confiée : son but est d'imprimer à toutes nos facultés une noble direction (p. 109). »

Le lecteur voit, par ces citations, que l'auteur, dans les chapitres où cette partie de son système est développée, va traiter du choix du sujet et de l'expression. En effet, dit-il, c'est d'une idée morale que résulte le complément du beau. « Les œuvres de l'Éternel, en déployant à nos yeux leur grandeur, leur simplicité et leur variété, auraient pu ne causer que l'admiration; c'est l'empreinte d'un pouvoir bienfaisant et sage qui les rend attendrissantes. Quand je regarde *le Testament d'Eudamidas...*,

mon âme s'élève, elle est émue, et je cède à tous les sentimens qu'inspirent le talent et la philosophie du Poussin! oh! que cet homme de génie savait bien que l'art n'atteint point son but s'il se borne à flatter les sens! Trop souvent les peintres négligent les grandes impressions qui doivent naître du choix des sujets et de la manière de les concevoir... Ah! ce n'est pas ainsi qu'on étudiait dans la Grèce : les artistes conversaient avec les philosophes, apprenaient d'eux à connaître, à peindre le cœur humain; et les philosophes apprenaient des artistes à sentir tout le charme de la beauté (p. 113). Qu'un homme fuie les routes vulgaires, que dans une douce retraite il cultive l'amitié, les arts et la philosophie, il reçoit les nobles inspirations d'où naissent les pages éloquentes et les passions généreuses. Fermer son cœur aux viles ambitions est le premier moyen pour s'élever à la source du beau. L'amour des arts sert aussi la vertu; il chasse les vains projets, les noirs soucis qui troublent et corrompent la multitude. A Dieu ne plaise qu'un fastueux appareil semble nécessaire pour inspirer des affections que l'homme le plus simple peut connaître et chérir? Mais quand la société se déprave, quand les désirs intéressés et les passions basses fermentent dans son sein, le temple des arts est un asile où l'on peut se garantir encore de la contagion (p. 121-125). »

Après avoir exposé cette théorie sur l'expression considérée comme le complément du beau, l'auteur en fait l'application, avec un soin particulier, à la musique et à la poésie. En terminant son intéressant chapitre sur la musique, il s'écrie : « Lorsqu'on entend la scène d'*Œdipe et d'Antigone*, ou le trio de *Félix*, ou l'air du père dans *Stratonice*, ou le chœur des *Deux Journées*, *O céleste Providence*, on goûte un charme attendrissant qui pénètre l'âme et l'élève. C'est plus que de l'admiration, c'est de la reconnaissance qu'on éprouve pour l'art enchanteur qui fait naître des sentimens si purs et des plaisirs si vifs (p. 153). »

Il est des causes qui s'opposent à l'effet du beau. « En s'alliant à des sujets qui flétrissent notre âme, le talent perd son pouvoir de l'élever (p. 160). » Les sujets révoltans ne convien-

nent nullement aux arts du dessin. « Je m'étonne qu'on traite de semblable sujets. S'exercer sur des sujets affreux, c'est s'entourer d'images lugubres, et se créer un monde plus triste que celui qu'on abandonne. N'est-ce pas une étrange absurdité que de choisir des sujets contre lesquels il faut lutter pour produire l'impression du beau (p. 170-171)? » « Le peintre fidèle aux principes de son art n'emploiera jamais la laideur sans la modifier. Il faut saisir les passions vives à ce point où nos traits les expriment sans en être défigurés. Il faut découvrir l'expression qui s'allie avec la beauté, et la rend plus enchanteresse (p. 172-173). »

Les recherches de l'auteur sur le beau devaient le conduire à traiter du sublime. « Le trouble que le sublime inspire naît de la rapidité avec laquelle il nous transporte dans une région supérieure à celle où nous végétons. » Il est deux genres de sublime. L'un est produit par un admirable désordre, et par les défauts même qui font ressortir avec plus d'éclat les beautés; l'autre appartient à ces chefs-d'œuvre où le beau reçut une telle perfection que, pour le désigner, l'enthousiasme eut besoin d'une expression nouvelle. « (Dans l'un et l'autre genre) l'idée qui s'offre toujours à l'imagination est celle d'une grande puissance mise en mouvement pour opérer de magiques effets. Cette grande puissance dans les arts, c'est la pensée. Le talent d'exécution peut produire le beau; il n'appartient qu'à la pensée de créer le sublime (p. 189-192). »

Après avoir traité du beau et du sublime, l'auteur termine son travail en parlant de deux qualités qui avoisinent le beau, sans être le beau lui-même : ce sont la grâce et le joli.

Tel est le cadre où M. Droz a renfermé l'ensemble de ses idées. Nous avons dû le laisser parler lui-même, autant pour ne pas nous exposer à altérer ses pensées, que pour donner à nos lecteurs la facilité de goûter le mérite de son style. Des développemens toujours spirituels enrichissent toutes les parties de son ouvrage. Les applications qu'il fait de son système à la musique présentent notamment une foule d'aperçus ingénieux et piquans. Cette partie du sujet était plus neuve que celle où

il s'agit de la peinture et de la sculpture. L'auteur y a prouvé qu'il entend aussi bien l'art de mettre en lumière des opinions nouvelles, que celui de rajeunir des idées anciennes.

Hasarder maintenant quelques réflexions sur le fond de cet ouvrage, c'est un travail bien peu utile et bien épineux. Comment opposer avec succès de légers doutes à un système mûri par la réflexion, et présenté avec habileté? Nous regardons toutefois comme un devoir de dire notre opinion avec franchise, et nous devons nous exposer à être nous-mêmes critiqués, plutôt que de paraître adopter de confiance la doctrine de l'auteur.

Il nous semble donc que M. Droz n'a pas donné assez de développement au chapitre où il traite de la grandeur, qu'il prend vaguement pour l'étendue.

Nul doute que la grandeur, la vérité de l'imitation (quand il s'agit des productions d'un art imitatif), la simplicité, la variété, l'originalité, ne soient des élémens du beau. Mais le mot de *grandeur* a besoin ici d'être rigoureusement défini. La grandeur n'est pas une même chose dans tous les êtres doués de beauté. Nous disons un beau jour, une belle nuit, un bel orage, une belle ville, une belle tragédie, comme nous disons un beau fusil, de belles dents, un beau front, une belle bouche. Si donc la grandeur doit être prise pour la base commune de la beauté dans la généralité des êtres, il faut ou interpréter ce mot dans un sens qui leur convienne à tous, ou établir de telles distinctions entre les divers genres de grandeur, que celle d'une belle nuit, par exemple, ne soit pas celle d'un beau front ou d'une belle bouche.

Il ne suffit donc pas de distinguer la grandeur physique d'avec la grandeur morale. Il ne faut pas non plus ne voir dans la grandeur que l'étendue, et prendre l'étendue dans un sens absolu.

Aristote disait à la vérité : *Un animal très-petit ne peut pas être beau, parce qu'il faut le voir de près, et que ses parties trop réunies se confondent.* Il remarquait, à ce sujet, que, *dans les animaux et les autres corps naturels, on veut une grandeur* (ou

une certaine grandeur), *qui toutefois puisse être saisie d'un seul coup d'œil* (*Poet.*, cap. VII). On voit bien qu'il ne s'agit dans tout cela que d'une grandeur relative et comparative. D'ailleurs, cet habile modérateur du goût ne faisait pas de la grandeur la base du beau; il y voyait seulement une de ses qualités constitutives; et de plus, enfin, cette grandeur devait être, suivant lui, compagne de l'ordre. L'ordre, dans son système, était la première qualité du beau. Il ne suffisait pas qu'un tout fût bien ordonné dans ses parties, il fallait encore qu'il eût une certaine étendue; mais l'ordre était la qualité universelle; l'étendue arrivait dans l'ordre, et lui était subordonnée. Ces lumineuses idées amenaient enfin cette définition également claire : *La beauté consiste dans la grandeur et l'ordre* (*ibid.*).

Ainsi, dans cette théorie qu'Aristote appliquait à l'art dramatique, et qui doit être employée dans tous les arts imitatifs, parce qu'elle est fondée sur la nature, la grandeur, qui forme un des élémens du beau, est relative non-seulement à l'essence de chaque corps, dans ses rapports avec l'universalité des êtres, mais encore à chaque partie d'un corps, comparée à chacune des parties voisines et à l'ensemble.

Cette explication convient à toutes les productions de la nature et de l'art. Une nuit est belle, quand sa pureté laisse voir l'ordre et l'immensité des cieux; un orage est beau, quand l'ordre qui règne, ou autrement quand les proportions et les contrastes qui s'établissent entre la lumière et les ombres, entre l'agitation et le repos, frappent notre œil par de grandes masses, et impriment en nous l'idée de l'immense puissance de la nature; une tragédie est belle, lorsque, dans une certaine étendue, et avec des divisions proportionnées aux facultés de notre esprit, elle nous offre le développement d'une action forte et pathétique.

S'il s'agit de la beauté du corps humain considéré dans son ensemble, ou de celle de tout être qui jouit d'une sorte de vie, comme un animal ou une plante, il faut d'abord recourir à ce principe : *la beauté réside dans la grandeur et l'ordre.* Mais la grandeur sera toute relative, de telle manière que de certaines

parties présentent les plus vastes dimensions possibles dans leurs rapports avec le tout, et d'autres des mesures convenablement restreintes, pour laisser dominer et éclater les premières. Grandeur, en ce sens, signifie proportion; mais proportion tellement combinée que de certaines masses dominent. C'est cette étendue comparative qui donne aux formes d'un homme, d'un lion, d'un arbre, l'aspect grandiose par lequel ils semblent quelquefois surpasser la nature ordinaire.

S'il s'agit d'une partie du corps en particulier, ce sera dans la continuité ou la diversité des lignes, dans l'étendue, les rapports et l'harmonie des plans que résidera la grandeur. Un nez aura de belles formes, quand des plans simples et nettement établis lui donneront toute la valeur apparente que les proportions du visage pourront comporter; une bouche, quand son arc et sa saillie offriront assez de développement pour qu'elle paraisse avoir une vive élasticité, quoiqu'avec peu d'étendue réelle.

En ce qui concerne l'homme et les animaux, il est un autre principe que Burke proscrit, que M. Droz néglige, et qui formait cependant un des fondemens de la philosophie morale de Platon. C'est l'aptitude du corps, et de chacune de ses parties, à remplir le plus efficacement qu'il est possible les fonctions prescrites par la nature. Cette convenance de la conformation de chaque partie du corps avec sa destination, a deux objets: l'utilité de l'individu, doué de cette organisation parfaite, et les jouissances de l'être correspondant qui s'identifie avec lui. Il explique une des causes de l'amour, et rend sensible le mérite de la beauté par ses effets. Barthès prétend qu'il n'y a dans l'homme que deux sens qui jouissent du beau, la vue et l'ouïe : il en est cependant un troisième auquel le principe de Platon s'applique particulièrement; quel est l'homme qui renoncerait aux plaisirs qu'il obtient par le toucher? Une chose remarquable en ce qui concerne ce principe du beau dans les êtres vivans, c'est que l'ordre et la grandeur en sont eux-mêmes des élémens essentiels. Nous regrettons que l'auteur des *Études sur le beau* n'ait qu'effleuré cette partie de son sujet : animée

par sa plume elle aurait ajouté beaucoup de prix à sa belle théorie.

Après avoir examiné l'ouvrage de M. Droz dans son ensemble, si nous nous attachions aux détails, nous pourrions rapporter une foule de traits piquans. Tels seraient ceux-ci : « C'est moins la somme de nos idées que l'énergie de nos sentimens qu'il faut accroître par les prestiges de la poésie... Répéter peu les idées morales, en inspirer l'amour, voilà ce qui me semble à la fois le plus utile et le plus poétique. »

« En observant l'homme, toujours on reconnaît qu'un peu de gravité se mêle à ses plaisirs, pour les rendre plus profonds et plus vifs. »

« Qui peut définir la grâce?... Supposons Terpsichore invitée par ses sœurs à leur révéler ce qui fait naître ce don précieux... Vénus rit d'une savante leçon, et détruit l'autorité des préceptes, en imitant avec grâce la marche de Vulcain. »

Un autre passage a attiré notre attention; il est conçu en ces termes : « L'ingénieuse mythologie des Grecs offre des multitudes d'allégories dont je vois à regret que la tradition s'efface. Nous ne connaissons guère qu'un des mariages de Vulcain, et nous en faisons un sujet de plaisanteries. Vulcain eut pour compagne Vénus, parce qu'il présidait aux arts; et quand la beauté lui fut infidèle, l'Olympe l'unit à la plus jeune des Grâces (p. 140). »

Ces lignes que nous ne devons ni louer ni critiquer, nous ont rappelé quelques mots vivement imprimés dans notre mémoire, et tracés long-tems avant que M. Droz publiât son ouvrage; les voici : « A ces diverses fables on en peut joindre une autre également instructive, c'est celle des deux mariages de Vulcain. Ce dieu épousa d'abord Vénus ou la beauté. Vénus lui fut infidèle... Constamment amoureux du beau, le dieu des arts obtint alors pour épouse la plus jeune des Grâces (1). »

Il y a une telle ressemblance entre ces deux passages, et pour la pensée, et même pour l'expression, que nous ne saurions trop en féliciter l'auteur de l'écrit le plus ancien. Que ce soit

(1) *Recherches sur l'art statuaire*, p. 32.

ici une simple rencontre, ou une réminiscence, cet écrivain doit sans doute se sentir honoré de ce qu'un homme d'autant de goût que l'auteur des *Études sur le beau* a conçu la même idée que lui, ou a daigné adopter la sienne. Nous espérons toutefois qu'on nous pardonnera notre remarque; car un antiquaire a si rarement l'avantage de saisir un aperçu neuf, qu'on ne saurait exiger de lui qu'il en abandonne la propriété.

Une raison particulière motive d'ailleurs notre observation: c'est que l'auteur des *Recherches sur l'art statuaire* a soumis à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, le 13 juin 1823, une *Dissertation sur Vulcain*, dont l'idée de ce double mariage forme une des bases, et qu'il ne doit pas paraître avoir fondé son travail encore inédit sur un rapprochement dont il aurait emprunté à autrui la pensée.

Il a même donné, dans ce mémoire, de nouveaux développemens à son premier thème, en croyant toujours n'être que l'interprète des anciens. Vulcain, a-t-il dit, étant devenu, dans la mythologie grecque, un emblème de l'art humain, n'exerçait plus qu'une faible partie de la puissance divine. Son art s'exerçait sur les corps, et nullement sur les esprits. Il imitait l'apparence de la vie; mais il ne créait pas la vie elle-même. Quand il eut modelé la figure de Pandore, il se trouva hors d'état de l'animer; il fallut qu'une divinité d'un autre ordre introduisît une âme dans ce produit de l'art imitateur, qui était d'ailleurs d'une perfection achevée. Aussi Vulcain était-il boiteux, et l'on voit ici une des raisons de sa difformité. Malgré le défaut de son organisation, ce dieu conçut une vive passion pour Minerve, emblème de la pensée divine. L'union de ces divinités était impossible. Cet hymen eût ébranlé la puissance de Jupiter; car, si Vulcain ou l'art humain eût possédé l'intelligence suprême, il ne se serait plus contenté de modeler des statues ou de fabriquer des automates; il aurait créé des êtres vivans, intelligens, animés, des hommes, des mondes : l'ordre des choses eût été changé. La fille du dieu suprême, l'organisatrice de l'univers, rejeta donc le fol amour du dieu boiteux.

Vulcain, repoussé par Minerve, adressa ses hommages à

Vénus. Cette déesse était devenue l'emblème de la beauté. En cette qualité, elle se devait à toute la nature. Nul être ne pouvait la posséder exclusivement, et dans chaque espèce, tous les individus ne pouvaient obtenir ses faveurs avec la même plénitude : elle accueillit le dieu des arts, l'aima peut-être un moment, mais lui fut infidèle. Il aurait dû s'y attendre, même comme artiste; car, bien que l'art ne cesse d'adorer la beauté, comment se flatterait-il de parvenir à une perfection continue qui est au-dessus de la puissance de la nature elle-même?

C'est alors que, devenu amoureux de la Grâce, il s'unit du lien le plus heureux avec cette attrayante divinité. Constamment auprès de son époux dans les forges de Lemnos, la Grâce le conseillait; elle dirigeait son ébauchoir ou son marteau; et chaque ouvrage de l'artiste immortel manifestait le goût de sa riante compagne. La Grâce, épouse de Vulcain, n'est pas celle qu'un moderne a dit être *plus belle encore que la beauté :* cette grâce est la convenance ou *le convenable*, de qui un ancien disait qu'il est le *seul beau à la portée de l'homme.*

Ces allégories ne furent point imaginées dans le même tems et par la même personne. Une première donna naissance à une seconde. Mais le poëte, l'artiste ou le philosophe qui les réunit toutes trois, montra sous cette forme ingénieuse ce qui constitue le véritable esprit de l'art, sa perfection et ses limites.

Du reste, on voit bien que ce ne sont là que des fables secondaires. Vulcain, Vénus, les Grâces, remplissent de plus hautes fonctions dans les mythes primitifs. Mais on sait aussi combien la poétique Grèce déposa d'instruction, de préceptes de morale, et d'utiles théories, dans cet emploi qu'on peut dire purement philosophique de ses mythes religieux.

Nous ne porterons pas plus loin ces développemens, car c'est déjà parler trop long-tems de nous-mêmes et de notre propre travail.

Que le lecteur qui ne connaît pas l'ouvrage de M. Droz, laisse là notre analyse; qu'il juge par lui-même cet intéressant écrit, ses éloges surpasseront les nôtres.

Émeric David, *membre de l'Institut.*

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

206. — * *Indian treaties, and laws and regulations relating to indian affairs, etc.* — Traités avec les Indiens, lois et règles concernant les relations avec ces peuples, suivis d'un *appendice* où l'on expose la conduite de l'ancien congrès à l'égard des différentes tribus indigènes, et de plusieurs autres documens sur le même sujet, rassemblés et rédigés d'après les ordres du ministère de la guerre. Washington, 1826; Way et Gideon. In-8° de 529 pages.

Des peuplades non civilisées, et plus ou moins opposées aux progrès de la race européenne établie en Amérique, n'occupent pas moins le gouvernement des États-Unis que ses relations avec l'Europe tout entière. Les documens recueillis et publiés par le ministère de la guerre ne se bornent pas au tems qui s'est écoulé depuis la naissance de la république; on y trouve aussi plusieurs faits antérieurs à cette heureuse époque, afin de mieux faire connaître le caractère des indigènes américains, leur manière de faire la guerre, leur situation et leurs dispositions au moment de la rupture entre les colonies et la métropole. Dès que la guerre fut déclarée, l'alliance des Anglais avec les sauvages, et les trophées de *chevelures* d'Américains réunies et exposées dans la salle du conseil de guerre anglais, font un hideux contraste avec la conduite pleine d'humanité du premier congrès, des fondateurs de l'indépendance. On lit aussi avec beaucoup d'intérêt le discours que le président Madison tint à plusieurs chefs de tribus sauvages, à la reprise des hostilités entre l'Angleterre et les États-Unis, en 1812. On acquiert une connaissance exacte des conventions entre ces tribus et le gouvernement des États-Unis pour la cession de leurs terri-

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

toires, et en général, de la manière de procéder envers ces hommes qu'on se plaît à nommer les *enfans de la nature*, et qui, certes, n'en sont pas l'ornement. On y remarque les ravages exercés parmi ces hordes par des fléaux amenés d'Europe : le plus funeste et le plus corrupteur est peut-être l'usage des liqueurs spiritueuses. Des détails sur la compagnie anglaise pour le commerce des fourrures répandent de nouvelles lumières sur les procès dont les tribunaux d'Europe ont été long-tems occupés au sujet des prétentions de cette compagnie. Enfin, on voit les Américains d'Europe en guerre avec les anciens possesseurs de leur continent; et, au premier coup-d'œil, on croit reconnaître d'un côté l'usurpation et ses injustices, de l'autre tous les droits à une défense légitime. Mais, après un examen plus attentif, le parti de la civilisation est celui qu'on adopte, et on fait des vœux pour qu'elle surmonte tous les obstacles, dans le Nouveau-Monde comme dans celui où des barbares d'une autre espèce entravent sa marche et prétendent l'arrêter.

Cet ouvrage est un des plus instructifs que l'on ait publiés sur l'Amérique; et, comme il porte tous les caractères de l'histoire, il est une des sources où l'on viendra puiser avec confiance des notions sur un état de choses dont il ne restera bientôt plus de vestiges. Les anciens habitans de l'Amérique disparaîtront comme les Permiens, les Tongouses et les Vogouls du nord de l'Asie : il est tems de rassembler sur leur existence des données certaines et authentiques : telles sont celles que contient ce recueil. F.

207. — * *The appeal for suffering genius : a poetical address for the benefit of the Boston Bard.* — Appel pour le génie souffrant : réclamation poétique en faveur du barde de Boston ; par *Daniel* Bryan. Washington, 1826. In-8° de 72 pages.

Ce petit poëme est un appel plein de chaleur à la pitié et à la charité publiques : un poëte demande pour un autre poëte un lit et du pain. Ce n'est pas avec la froide indifférence d'un critique que l'on peut lire ce cri de détresse. M. Bryan, dans des vers empreints d'une tremblante anxiété, met à nu la misère de l'homme qui a célébré les gloires de l'Amérique : il raconte la vie entière du barde de Boston. Coffin, dévoué au malheur dès son enfance, recueilli par des parens éloignés, mangea le pain amer de la charité presque en naissant. Pauvre sans être dans la classe des pauvres, et par conséquent repoussé de toutes les sympathies, de toutes les joies (car, dans l'organisation de l'Amérique comme dans la nôtre, c'est en dehors de toutes les classes de la société que se trouvent les vrais malheureux, les *parias* du monde civilisé), il chercha des consolations en lui-

même, et les trouva dans les inspirations de sa muse. Des chants remplis d'énergie, une ode citée par M. Bryan, et dans laquelle la liberté de la Colombie, fille de celle des États-Unis, apparait rayonnante d'espérances, ne furent pas écoutés d'un monde où le poëte, pauvre et délaissé, n'avait ni riches protecteurs, ni prôneurs salariés. Un moment, adouci par les rêves de son imagination, son malheur s'augmenta de toute l'amertume qui suit des espérances trompées et détruites. Ce fut en Angleterre, loin de son pays natal dont il aurait pu être l'orgueil, que pour la première fois ses vers furent cités avec admiration : mais il était trop tard. Accablé par le chagrin, atteint d'une maladie de langueur que la pauvreté aggrave encore, Coffin est mourant près de sa vieille mère qu'il a retrouvée, et à qui il n'a pu offrir que sa misère. Voilà les vers touchans que le malheureux lui adresse, et que la généreuse admiration de M. Bryan nous a conservés :

« Que t'apporterai-je, mère chérie, quand je recevrai encore une fois tes tendres embrassemens .. quand je sentirai mes joues mouillées des larmes d'une mère qui revoit son fils? que t'apporterai-je?... des richesses, de la gloire? les perles, les pierres précieuses, enfouies sous les vagues, ou dans la terre? de l'or?... je n'en ai point... et la flamme de la gloire ne brille trop souvent que sur la tombe! Ton fils ne t'apportera ni richesses, ni renommée, ni pierreries, ma mère! Pauvre, en vérité, serait une pareille récompense pour toute ta tendresse, pour tous tes soins! mais je t'apporterai ce que toi et le ciel ne repousserez jamais, un corps épuisé, la proie des pâles douleurs... un courage abattu... un cœur brisé... »

Hélas! ce n'est ici ni une fiction, ni une exagération poétique, mais la déchirante vérité; et de pareils accens doivent éveiller la sympathie de tous ceux qui honorent le génie, qui lui ont dû des consolations et des jouissances (1). Sans doute, l'Amérique s'empressera d'adoucir les derniers momens du malheureux poëte, de l'entourer de témoignages d'estime et d'affection; mais, n'apprendra-t-il pas qu'il a des amis au loin, que des âmes généreuses s'intéressent à lui? N'aura-t-il pas, avant de mourir,

---

(1) La Direction de la *Revue encyclopédique* aime à payer un tribut à l'homme de génie malheureux, en ouvrant une souscription au profit de M. Coffin, et en souscrivant elle-même pour une somme de 20 fr. Les personnes qui voudraient prendre part à cette souscription, pourront faire déposer leurs offrandes à notre bureau, rue d'Enfer Saint-Michel, n° 18. N. D. R.

une lueur de cette gloire qu'il a payée si cher? « La pauvreté d'un homme de talent, a dit Mme de Staël, est toujours une honorable circonstance de sa vie; la millième partie de l'esprit qui rend illustre suffirait aisément pour faire réussir tous les calculs de l'avidité. Il est beau d'avoir consacré ses facultés au culte de la gloire, et l'on ressent toujours de l'estime pour ceux dont le but le plus cher est au-delà du tombeau. »

Louise Sw.-Belloc.

Ouvrages périodiques.

208. — * *The american quarterly review.* — Revue américaine trimestrielle. N° 1. (Mars 1827.) Philadelphie, H.-C. Carey et J. Lea; Londres, John Miller, New bridge street; Paris, Galignani, rue Vivienne. Prix de la souscription, 5 dollars (26 fr.) pour l'année.

On regrettait depuis long-tems, en Amérique, disent les éditeurs de cette nouvelle *revue* (MM. Carey et Lea), que la branche cadette de la famille anglaise n'eût pas complété son émancipation, et qu'elle fût encore dans la dépendance de la branche aînée, quant aux ouvrages périodiques consacrés aux divisions des connaissances humaines qu'un peuple libre doit cultiver plus spécialement pour ses besoins, sa sûreté et sa gloire. C'est à remplir cette lacune que le nouveau recueil est destiné. On promet de le rendre instructif et *amusant*, en prenant ce dernier mot dans le sens le plus raisonnable; car on ne s'instruirait point dans un livre ennuyeux. Le premier cahier d'une publication nouvelle est ordinairement un essai : quelquefois, les rédacteurs ont fait des efforts extraordinaires, et choisi les matériaux les plus précieux; et alors, les publications suivantes sont un peu au-dessous de la première : d'autres fois, il a fallu se presser, publier tout ce que l'on a pu rassembler; dans ce cas, l'ouvrage se perfectionne graduellement, les rédacteurs achèvent leur apprentissage, et obtiennent enfin un succès durable et mérité. La *Revue trimestrielle* (*Quarterly review*) américaine n'a débuté ni de l'une ni de l'autre manière; surchargée de matériaux, elle a dû en ajourner de très-intéressans : les éditeurs expriment le regret de n'avoir pu insérer une notice sur l'*économie politique* du président Cooper, et une autre sur les anciennes productions dramatiques des poëtes anglais. Il a fallu, disent-ils, suivre l'ordre des tems et des dates, règle à laquelle ils demeureront fidèles. Mais, pour satisfaire autant qu'il est possible aux demandes des auteurs, ils ont grossi pour cette fois, leur cahier de 60 pages : à l'avenir ils feront en sorte de ne pas excéder le nombre de 250 pages.

Ce premier cahier n'est pas moins varié qu'abondant. Parmi les treize articles qu'il renferme, on lira surtout avec plaisir les éloges d'Adams et de Jefferson prononcés dans les différens États de l'Union; on recherchera les détails sur les journaux secrets du premier congrès, fondateur de l'indépendance; les Américains pourront être curieux d'apprendre comment l'auteur d'une foule de romans estimés a traité l'histoire de Napoléon, et a présenté l'immense tableau de la révolution française. On voit avec un sentiment pénible les débats que la construction de deux frégates pour les Grecs a excités en Amérique, et la vue de l'intérêt privé luttant contre ceux de l'humanité donnera peut-être à quelques étrangers une opinion peu avantageuse du caractère des républicains de l'Amérique du nord. Deux articles de législation, l'un sur la *doctrine des contrats*, l'autre sur les lois américaines, méritent d'être lus par les philosophes. On abrégerait volontiers l'article sur le gros volume de M. *Ranking* et sur ses opinions relatives à quelques fossiles : on traiterait peut-être avec moins d'indulgence un autre article sur les rêveries de M. *Symmes*. — Mais, en blâmant quelquefois, et en louant le plus souvent, on finira par avoir tout lu, et le cahier suivant sera désiré : les rédacteurs auront donc atteint leur but, et fait un ouvrage digne d'estime.

N.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

209. — *Arenga, etc.* — Harangue prononcée par le docteur don *Grégoire* Funes, sur la victoire de Ayacucho. Buenos-Ayres, 1825. In-12 de 27 pages, avec *une notice biographique sur le général Sucre*, né, en 1795, à Cumana dans la province de Venezuela.

210. — *Discurso, etc.* — Discours prononcé à Charcas, au premier anniversaire de la victoire de Ayacucho, par le docteur *Pierre-Antoine* Torres, vicaire-général de l'armée libératrice. Buenos-Ayres, 1826. In-8° de 16 pages.

211. — *Proyetto, etc.* — Projet de constitution pour la république de Bolivia, précédé du discours du libérateur. Buenos-Ayres, 1826. In-8° de 32 pages.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

212. — * *A compendious Introduction to the study of the Bible, etc.* — Introduction abrégée à l'étude de la Bible; par

Thomas Hartwell Horne; avec des *cartes* et plusieurs *gravures*. Londres, 1827; Th. Cadell. In-8° de 526 pages.

Ce livre est l'analyse d'un ouvrage en quatre volumes du même auteur, intitulé : *Introduction à l'étude critique et à la science des saintes écritures*. Il est écrit avec clarté et précision, et il peut éviter de longues et fastidieuses recherches. Ceux qui désirent connaître la vérité touchant la réligion révélée pourront le consulter avec fruit; les preuves de la religion chrétienne s'y trouvent placées dans un meilleur ordre que dans beaucoup d'ouvrages du même genre, et sont accompagnées de documens et de réflexions que l'on ne trouve point ailleurs. Ce volume contient un *Appendice* et une *Table des matières* qui en rendent la lecture plus facile. Lanj...

213. — *Catholicism in Austria, etc.* — Le Catholicisme en Autriche, ou Épitome des lois ecclésiastiques de l'empire autrichien, suivi d'une dissertation sur les droits et les devoirs du gouvernement anglais à l'égard des catholiques d'Irlande; par le comte *Ferdinand* Dal Pozzo. Londres, 1827; Murray. In-8°; prix, 9 sh. 6 p.

Parmi le grand nombre d'ouvrages, de pamphlets et de discours publiés sur la question catholique, on distinguera l'écrit de M. Dal Pozzo. Il n'a rien de commun avec ces milliers de brochures dont les auteurs ont traité le même sujet avec une monotonie vraiment fatigante. M. Dal Pozzo, ne voulant ni attaquer ni défendre les membres de l'église de Rome, évite d'entrer dans la discussion des doctrines du catholicisme, et laisse de côté toute espèce de controverse; mais il recommande au gouvernement anglais, avec la chaleur de la conviction, de suivre l'exemple de l'Autriche, dont il décrit minutieusement la politique religieuse; il l'engage à placer sous son patronage l'église catholique irlandaise, et à prendre, d'accord avec les évêques anglais de cette communion, les mesures nécessaires pour restreindre l'influence du pape et pour empêcher l'établissement en Angleterre de tous ordres, couvens et sociétés religieuses. Il s'efforce de prouver, par des faits, puisés dans l'histoire ecclésiastique, que les souverains non catholiques ont toujours eu le droit de surveiller et d'administrer les affaires de leurs sujets catholiques; que l'empereur d'Autriche jouit entièrement de ce droit à l'égard des nombreuses communautés protestantes qui existent dans l'étendue de ses états. Par là, dit M. Dal Pozzo, le pouvoir temporel et abusif du pape serait complétement annulé; et alors, ajoute-t-il, les catholiques pourraient obtenir sans danger les mêmes priviléges que les Anglais protestans, et partager les emplois réservés jusqu'ici à

ces derniers. Nous doutons qu'un tel arrangement, quelque raisonnable qu'il paraisse, puisse convenir aux consciences timorées des catholiques anglais et irlandais; et si nous devons en juger par certains symptômes qui se manifestent sur l'horizon politique, il n'y a aucune probabilité qu'il doive satisfaire aucun parti, et qu'il soit, surtout, prochainement mis à exécution.

214. — *A Summary of the laws peculiarly affecting protestant dissenters, etc.* — Sommaire des lois spécialement relatives aux protestans dissidens; par *Jos.* Beldam. Londres, 1827; Butterworth. In-12 de 196 pages; prix, 6 sh.

L'Angleterre compte une quantité très-considérable de sectes religieuses qui, séparées de l'église anglicane, ou de la religion dominante, sont frappées par un grand nombre de lois particulières qui prononcent contre elles des exclusions odieuses, ou qui les soumettent à des formalités vexatoires. L'ouvrage de M. Beldam contient toutes les lois, tous les actes et règlemens relatifs à ces sectes dissidentes, lesquels étaient jusqu'à présent enfouis dans une multitude innombrable de volumes et de documens parlementaires qu'il était fort difficile de se procurer. L'auteur a fait précéder le texte de chacune de ces pièces d'un résumé historique qui en fait connaître l'origine, et qui expose les motifs de ces lois et de ces actes. Ce livre est un acte terrible d'accusation contre l'Angleterre, il dévoile l'intolérance de son église et la faiblesse de son parlement, qui a sanctionné jusqu'ici ces arrêts d'un aveugle et dégradant fanatisme.

215. — * *History of the Indian Archipelago, etc.* — Histoire de l'Archipel indien, contenant des détails sur les mœurs, les arts, le langage, les institutions, la religion et le commerce de ses habitans; par *John* Crawfurd. *Nouvelle édition.* Londres, 1827; Parbury-Allen. 3 vol. in-8°, avec carte et gravures; prix, 2 liv. st. 12 sh. 6 p.

Cet important ouvrage est divisé en neuf livres, précédés d'une introduction, dans laquelle l'auteur décrit sommairement la presqu'île de Sumatra et les vingt-trois principales îles qui composent l'Archipel indien, et dont l'étendue territoriale est d'environ 820,000 milles carrés, superficie huit fois plus grande que celle des trois royaumes-unis.

Le *premier livre* fait connaître les différens peuples qui habitent les nombreuses îles de l'Archipel indien, et qu'on divise en deux grandes classes : les hommes de couleur noire et ceux de couleur cuivrée; les uns et les autres de races aborigènes, mais entièrement différens de complexion, de mœurs et de carac-

tère. — Les *second et troisième livres* exposent l'état où sont arrivés les arts et les sciences dans cette partie de l'Asie. On y trouve des détails sur les vêtemens employés par ces insulaires; sur les instrumens de guerre dont ils se servent, sur leurs connaissances en arithmétique, en géographie, en navigation, en médecine, en musique, etc.—Le *quatrième livre* est consacré à l'explication de l'état actuel de l'agriculture chez les peuples de l'Archipel indien. L'auteur fait connaître les richesses particulières de chacune des îles qui le composent, et entre dans d'assez longs détails sur le genre de culture et l'importance de leurs principales productions.—De savantes recherches sur les langues et les littératures des habitans de Java, de Malaca et et de Célèbes, remplissent le *cinquième livre*. Presque toutes les îles de l'Archipel ont leur idiome et leur littérature propres; la langue parlée par le peuple de Java est la plus riche et la plus perfectionnée.—Le *sixième livre* traite de la religion, qui est un mélange de paganisme et de mahométisme. Le sacrifice des veuves est en usage dans la plupart des îles de l'Archipel. «A Bali, dit M. Crawfurd, cette pratique barbare est portée à un excès inconnu même sur le continent indien.» L'histoire de l'Archipel, et particulièrement celle de l'île de Java, de Celèbes et de la presqu'île de Malaca, forme la matière du *septième livre*. Cette histoire remonte aux tems de l'émigration de différentes peuplades de l'Asie dans les îles de la Sonde, et s'étend jusqu'après la conquête de ces îles par les Portugais, les Hollandais et les Espagnols.— Le *huitième livre* traite des institutions politiques qui régissent les diverses nations de l'Archipel. Chaque île a son gouvernement spécial; et dans plusieurs, le despotisme semble s'accroître avec la civilisation. Enfin, le *neuvième et dernier livre* est consacré au commerce, que M. Crawfurd distingue en commerce de l'Inde avec l'Inde, et de l'Inde avec l'Europe et l'Amérique.

Cet ouvrage, rédigé sur le même plan que celui du célèbre Raynal, mais moins vaste, écrit avec simplicité, rempli de renseignemens précieux et qui paraissent exacts, orné de gravures, de plans et de cartes qui éclaircissent le texte, ne laisserait rien à désirer, si la partie statistique n'y était pas trop négligée.

216. — * *Leigh's new picture of London, etc.* — Nouveau Tableau de Londres; par Leigh. Londres, 1827; Samuel Leigh. In-18, relié, de 496 pages, avec un plan de Londres, une carte des environs et 105 gravures; prix, 9 sh.

Ce n'est point ici une simple réimpression de l'ouvrage publié par M. Leigh, en 1824. On trouve dans cette nouvelle édi-

tion la description de plusieurs édifices publics qui, tels que le pont sous la Tamise, le palais du roi au parc Saint-James, celui du duc d'York, etc. n'existaient pas, il y a quelques années. On y trouve aussi des renseignemens plus complets sur les établissemens commerciaux, scientifiques et de bienfaisance de la capitale de l'empire britannique; enfin, les gravures et les cartes, jointes au texte, sont beaucoup mieux exécutées que celles de la première édition.

Cependant, ce Nouveau Tableau de Londres n'a pas encore atteint le degré de perfection auquel il pourrait être porté : on y remarque un grand nombre de lacunes, particulièrement dans l'énumération des Sociétés savantes et philantropiques, et l'on regrette que M. Leigh ait trop souvent négligé, dans ses données statistiques, de faire usage des documens soumis à l'examen du parlement anglais, pendant les dernières sessions, documens soigneusement recueillis par l'auteur des *Parliamentary abstracts*, analysés dans l'excellent ouvrage publié par la *Société de statistique de Londres*, sous ce titre : *Statistical illustrations of the british empire* (voy. *ci-dessus*, p. 407), et auxquels nous avons eu nous-mêmes quelquefois recours dans les recherches statistiques sur la ville de Londres, que nous allons présenter.

Suivant les recensemens faits dans le courant de l'année dernière, Londres possédait alors 80 squares ou places publiques, 9,000 rues, ruelles, ou culs-de-sac; 165,000 maisons habitées; 13,200 non habitées et 3,200 bâtimens en construction. Cette ville comptait, en 1821, 1,274,800 habitans formant 325,599 familles, dont 8,853 employées à l'agriculture, et 199,912 au commerce; 116,834 autres familles n'appartenant à aucune de ces deux classes comprenaient 117,000 individus à la charge des paroisses, 14,000 mendians, 115,000 voleurs ou filous, 3,000 receleurs et 30,000 filles publiques. La population actuelle de Londres est, d'après la moindre évaluation, de 1,300,000 habitans : l'excédant des naissances sur les décès a été, pendant les six dernières années, de 29,991.

La population de Londres a consommé, pendant les douze mois de 1826 : 466,168 sacs de farine; 250,973 quartiers de froment; 158,920 bœufs ou vaches; 1,485,080 moutons; près de 1,700,000 bariques de bière forte. Ainsi, Londres consomme par jour, 1,277 sacs de farine, ou environ un sac par mille personnes; 688 quartiers de blé, ou un quartier de 2 hectolitres $\frac{4}{5}$ par 1850 personnes; 435 bœufs ou vaches, ou 1 par 2,950 personnes; 4,068 moutons et agneaux, ou 1 par 314 personnes; 4,630 bariques de bière, ou 1 barique de 1 hec-

tolitre 66 litres par 275 personnes. D'après les calculs de M. Leigh, il faut ajouter à ces consommations : 21,000 veaux ; 20,000 porcs; 11,000 tonnes de beurre; 13,000 tonnes de fromage; une valeur de 645,000 livres sterling en légumes de 400,000 livres sterling en fruits; de 80,000 livres sterling en volailles; et de 646,000 livres sterling en lait; les eaux-de-vie; les vins; les pommes de terre; et la marée, qui, dans une des dernières années, a fourni : 45,446 saumons frais, 3,076,700 maquereaux, 1,954,600 homards, 3,366,407 harengs, etc.

La population de Londres n'excède que d'environ un tiers la population de Paris; et pourtant, si l'on compare la quantité de denrées consommées par l'une et l'autre de ces deux villes, on trouvera un excédant considérable dans la première. Ainsi, le nombre de gros bétail vendu annuellement à *Smithfield-Market* est double de celui qui entre à Paris, et la quantité de moutons et d'agneaux nécessaire aux besoins de la population de Londres dépasse des trois quarts la quantité qui suffit aux habitans de Paris. On manque de bases positives pour établir aucune comparaison relative à la consommation des grains. Si l'on s'en rapporte néanmoins à des évaluations approximatives, c'est Paris qui fait en ce genre la plus grande consommation. On lit dans les *Recherches statistiques* publiées par les soins de M. de Chabrol, que Paris consomme par an, 547,508 sacs de farine : ce qui donne 113,880,000 kilogrammes de pain; tandis que, suivant l'ouvrage de M. Leigh, Londres n'en emploierait qu'environ 1,000,000 de quartiers, dont les quatre cinquièmes employés à la fabrication de pain ne produiraient que 15,000,000 *quartern loaves*, c'est-à-dire à peu près 30,000,000 de kilog. de pain. Mais, pour les boissons, la population de Londres reprend sa supériorité : ainsi, la bière (qui, en Angleterre, remplace le vin) présente une vente de 2 hectolitres 175 par an et par chaque individu de tout âge et de tout sexe, tandis que la consommation du vin n'est, à Paris, que de 1 hectolitre 174 par chaque habitant.

Le Nouveau Tableau de Londres est le meilleur guide que puisse choisir l'étranger qui veut visiter cette capitale. On y trouve décrits avec soin les établissemens publics, les édifices remarquables, les lieux d'amusement, et tout ce qui peut intéresser les voyageurs; il est rempli de renseignemens utiles, de détails curieux. On peut y signaler quelques erreurs, indiquer quelques omissions, mais en bien moins grand nombre que dans la plupart des ouvrages du même genre. Ainsi, par exemple, M. Leigh omet, dans le tableau des Sociétés de Londres, les Sociétés statistique et phrénologique; ainsi, dans l'é-

numération des journaux périodiques, il oublie de citer ceux qui sont écrits en langues étrangères, et plusieurs même rédigés en anglais; il n'en compte, de cette manière, que 114, au lieu de 142 qui existent réellement. M. Leigh fait aussi une fausse évaluation, lorsqu'il ne fixe qu'à 160,000 le nombre d'exemplaires des recueils mensuels et trimestriels imprimés à Londres, lorsqu'il résulte de calculs certains que les six recueils suivans seulement : *the Child Companion*, *the Methodist*, et *the tract Magazines ; the Edinburgh*, *Quarterly* et *Westminster Reviews* sont tirés à près de 100,000 exemplaires.

Suivant le *Tableau de Londres*, on imprime maintenant dans cette capitale 36 journaux politiques : 12 quotidiens, dont 7 publiés le matin, et 5 le soir ; 4 paraissant trois fois par semaine ; et 20, dont 17 du dimanche, paraissant une fois par semaine. « On a calculé, y est-il dit, que les journaux du matin publient tous les jours environ 20,000 exemplaires; ceux du soir, de 15 à 16,000 ; les feuilles qui paraissent de deux jours l'un, de 20, à 22,000, et les journaux hebdomadaires, 70,000. » En 1817, le droit de timbre sur les journaux de Londres produisit à l'état, 349,104 livres sterling, et le droit sur les avertissemens, 116,352 livres ; total 465,456, ou 11,636,400 francs.

F. D.

217. — * *Servian popular poetry.* — Poésies populaires des Serviens, traduites en vers anglais ; par M. Bowring. Londres, 1827 ; Baldwin, Cradock, Hunter, etc. In-12.

Personne n'a plus contribué que M. Bowring à répandre en Angleterre le goût des littératures étrangères, que des préjugés nationaux fortement enracinés avaient jusqu'à présent empêché de se développer. Il a fait passer successivement en anglais les principales poésies de la Hollande, de la Russie, de l'Espagne, s'attachant de préférence aux chansons, aux ballades, propres à faire connaître les mœurs et le caractère particulier de chaque nation. La flexibilité de son talent et les facilités qu'offre la langue anglaise pour reproduire toute espèce de vers lui ont permis de conserver le rhythme et la mesure des originaux, avantage dont nous sommes privés en France : ce qui rend si difficiles les traductions en vers dans notre langue. M. Bowring a visité la plupart des pays auxquels il a emprunté, pour les traduire, leurs productions poétiques les plus populaires. Il a voyagé en Espagne, en Allemagne, en Russie : c'est, je crois, dans ce dernier pays qu'il a appris le servien, et qu'il a entendu pour la première fois quelques-uns des poëmes populaires recueillis depuis par *Stephanovich Vuk*, poëte servien, à qui l'on doit une grammaire servienne

fort estimée, et une collection des chants de son pays, publiée à Vienne, en 1824, dans laquelle M. Bowring a puisé ceux qu'il offre au public anglais. Ces espèces d'annales, car les Serviens n'en connaissaient pas d'autres, se perpétuaient par tradition. Les paysans slaves les léguaient à leurs enfans, comme une sorte d'héritage national et patriotique : et en effet, elles rappellent leur long esclavage, leurs souffrances, leurs luttes contre les Turcs. De tems en tems, les joies domestiques, les plaisirs de la moisson, de la vendange, s'y mêlent au souvenir des anciens guerriers, dont les exploits fabuleux consolent la nation de son abaissement actuel. Plusieurs se rapprochent des anciennes ballades écossaises, et présentent un intérêt à la fois romanesque et historique. Ce sont des espèces de petits poëmes complets.

Au reste, on pourra bientôt juger en France du mérite de ces chants, dont la traduction s'imprime, et paraîtra incessamment, avec des notes et des éclaircissemens indispensables pour bien saisir l'ensemble et les détails d'une poésie tout-à-fait populaire, née des besoins d'un peuple sur lequel nous avons eu jusqu'à présent si peu de notions, et empreinte de mœurs et d'habitudes que nous connaissons à peine. L. B.

218. — * *Dramatic scenes, etc.* — Scènes dramatiques, sonnets et autres poëmes; par miss *Mary Russell* Mitford, auteur de *Julien*, de *Foscari, etc.* Londres, 1827; Whittaker. In-8°; prix, 10 sh. 6 p.

N'eût-elle écrit que ce seul volume, miss Mitford mériterait d'être rangée parmi les premiers poëtes de l'époque. Chacune de ses scènes dramatiques (et l'ouvrage en contient douze), est traitée dans vingt ou quarante pages, et, quoique renfermée dans ces étroites limites, chacune d'elles a un fini et offre un intérêt que bien peu de drames en cinq actes peuvent égaler. On trouve dans les écrits de notre auteur un pathétique, une grâce, une vérité de tableaux qui la laissent sans rival dans cette espèce de poésie qui, née des inspirations de l'âme, s'adresse plus au sentiment qu'à la raison. Miss Mitford a passé sa vie au milieu des belles campagnes, des superbes forêts du Berkshire, et sa poésie est comme un miroir dans lequel se réfléchissent les délicieuses impressions que son âme a reçues. Nous avons eu des faiseurs d'églogues qui ont soupiré leurs idylles au milieu de l'atmosphère brumeuse de Londres. On les a lus, on les a même admirés; et pourtant, quelle distance entre leurs productions et celles de miss Mitford! Ses poésies ont une fraîcheur, une vivacité, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, un

esprit de vie dont Spenser offre de fréquens exemples, mais que Thompson, malgré tout son mérite, n'atteignit jamais.

Miss Mitford a le génie du véritable poëte, sans en avoir l'afféterie : ses poésies semblent être l'émanation d'un cœur aimant et d'un esprit élevé, et l'on ne peut les lire sans éprouver un sentiment profond d'estime et d'affection pour l'auteur.

Fanny SEYMOUR.

Ouvrages périodiques.

219 — * *The Jurist.* — Le jurisconsulte, journal trimestriel de jurisprudence et de législation. N° 1. Londres, mars 1827; Baldwin, Cradock et Joy. In-8° de VIII et 166 pages; prix, 5 sh.

Un de nos collaborateurs, en rendant compte des nombreux ouvrages périodiques consacrés, en Angleterre, aux sciences, aux lettres, aux arts et à la politique, n'a pu, relativement à la législation, qu'indiquer les *reports*, c'est-à-dire, les recueils qui contiennent les décisions judiciaires (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 400). Au moment où il écrivait, en effet, aucun journal relatif à la haute législation n'avait encore été publié dans ce pays; tandis que la France, l'Allemagne et les Pays-Bas en possédaient déjà plusieurs. Il faut donc regarder celui que nous annonçons aujourd'hui comme une heureuse innovation. Le *Jurist* nous paraît devoir remplir dignement son utile mission. Le premier cahier que nous avons sous les yeux renferme d'intéressans articles, parmi lesquels nous citerons celui qui traite de la *législation criminelle* et des importans travaux parlementaires de M. PEEL. Viennent ensuite des articles sur les *progrès de la jurisprudence aux États-Unis*, sur l'office de *coroner*, sur les *lois relatives à la banqueroute*, etc. — La législation étrangère occupe aussi une place dans ce journal. Nous y avons lu un article fort bien fait sur le projet de loi relatif à la *propriété littéraire*, préparé l'année dernière par une commission de savans, d'hommes d'état et d'artistes, convoqués sous les auspices de M. Sosthène de La Rochefoucault, mais dont le travail nous semble destiné à rester enfoui dans les cartons du ministère. La publication du *Jurist* est propre à seconder les efforts multipliés des philantropes qui veulent amener la réforme des vieilles lois de l'Angleterre. Aidés des conseils du célèbre Bentham, les jeunes jurisconsultes qui concourent à la rédaction de ce nouveau recueil rendront un véritable service à leur pays, s'ils parviennent à déraciner les préjugés aveugles qui s'étaient opposés jusqu'ici à la destruc-

tion, non-seulement totale, mais même partielle, de l'antique édifice de la législation anglaise, devant lequel les jurisconsultes de la vieille roche se prosternaient avec respect, en lui décernant le titre pompeux de *soigneuse prévoyance de nos ancêtres*, de *source vénérable de nos lois* et de *sagesse accumulée des siècles*. Tous ces grands mots ne peuvent plus produire d'effet aujourd'hui, et les institutions judiciaires de l'Angleterre, soumises à un scrupuleux examen, ne présentent qu'un amas confus de dispositions gothiques, indignes à tous égards de régir les destinées de l'une des nations les plus civilisées du monde.

A. T.

RUSSIE.

220. — *Eda i Pirí, etc.* — Éda, nouvelle finlandaise, en vers, et *les Festins*, poëme descriptif; par *Eugène* Baratinsky. Saint-Pétersbourg, 1826. In-8° de 56 pages.

A la fin de notre premier article sur l'*Anthologie russe*, de M. Dupré de Saint-Maure (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, nov. 1826), nous avions, dans une note additionnelle (note 2 de la p. 386), signalé plusieurs littérateurs russes, dont quelques-uns, récemment entrés dans la carrière, donnent déjà, disions-nous, les plus grandes espérances. Parmi leurs noms était celui de M. Baratinsky, sur lequel nous aimons à revenir, à l'occasion de deux poëmes nouveaux qu'il a publiés l'année dernière, et dont nous trouvons l'analyse dans le *Télégraphe de Moscou* (n° 5, mars 1826, p. 62-76).

M. Baratinsky s'est placé au rang des poëtes les plus distingués de l'école romantique, en Russie; et cette dénomination d'*école romantique* doit être prise ici en bonne part. Joukovsky peut, selon nous, en être regardé comme le chef; et cependant, il faut reconnaître qu'il s'est plutôt montré l'heureux imitateur des Allemands que poëte original : cette dernière qualification appartient à plus juste titre au jeune Alexandre Pouschkin, sur les traces duquel M. Baratinsky semble marcher avec bonheur. A l'exemple de celui que nous avons nommé le chef de l'école, M. Baratinsky s'est voué principalement à l'élégie; mais elle n'a pas le même caractère chez ces deux poëtes : elle est plus rêveuse avec le premier, plus mélancolique avec le second, dont le style peut-être a plus de force, à en juger du moins par les fragmens que l'on connaît de ses poëmes. Ceux que nous annonçons aujourd'hui sont les premiers qu'il ait publiés en entier, et déjà l'on y trouve tout ce qu'il faut pour justifier la faveur avec laquelle ses premiers essais avaient été accueillis.

Les personnages de sa nouvelle en vers sont *Éda* et *Vladimir*. L'action est d'une simplicité remarquable : il s'agit d'une jeune fille trompée par un séducteur et que ses regrets entraînent au tombeau; mais les détails, ainsi que le style, ont un charme inexprimable. Le poëte parle avec le même bonheur à l'âme et aux yeux, soit qu'il cherche à faire partager au lecteur les sentimens dont ses personnages sont animés, soit qu'il lui retrace les lieux où se passe l'action qu'il raconte. Quelques expressions impropres, dont la raison n'a pas demandé compte à l'imagination, déparent quelquefois ses tableaux; mais ce sont des tâches légères que la critique relève avec indulgence, dans l'intérêt même de son talent, et qu'il fera disparaître sans beaucoup de peine.

Trop peu de citations nous permettent de porter un jugement, avec la même connaissance de cause, sur le second de ses poëmes; mais il nous a semblé, en général, qu'il y règne une douce gaîté, au milieu de laquelle les conseils d'une haute philosophie ne paraissent pas déplacés. *E.* Héreau.

SUÈDE.

221. — * *Frithiofs Saga.*—La Saga, ou Histoire de Frithiof; poëme d'*Esaïe* Tegner. *Deuxième édition.* Stockholm, 1826. In-8°.

Frithiof est le nom d'un héros scandinave, dont les aventures font le sujet d'un ancien livre islandais, intitulé *Saga*, comme toutes les autres traditions de ce genre. A l'exemple du poëte danois Oehlenschlæger, qui a traité récemment à sa manière le héros d'une saga semblable, appelé Helge, M. Tegner a pris les aventures de Frithiof pour sujet d'un poëme dont la forme et même une partie du fond lui appartiennent; car ce que la littérature islandaise lui a fourni est peu de chose. M. Tegner a cru devoir créer presque tout. Il a composé son poëme d'une suite de romances ou de chants *romantiques* de divers mètres, sans doute pour répandre plus de variété dans sa composition, et pour imiter la coutume des peuples du moyen âge et même de l'antiquité, qui chantaient aussi leurs héros dans un *cycle*, ou dans une série de romances, de ballades, ou de *rapsodies*. Il y a dans ces chants des morceaux très-poétiques, et l'ensemble excite un vif intérêt. Les amateurs de l'antique simplicité auraient pourtant voulu que l'auteur restât plus fidèle aux formes anciennes, et ils lui reprochent d'avoir trop *modernisé* son héros et son poëme. Il est probable que si M. Tegner avait suivi cet avis, sa composition n'aurait pas le

succès qu'elle a obtenu; car c'est précisément à cause des embellissemens dont il a revêtu un sujet étranger à nos mœurs que les lecteurs suédois l'ont si vivement goûté. Depuis longtems, d'ailleurs, les poëtes sont en droit de prêter aux héros des tems barbares les sentimens et les idées d'un tems plus civilisé. L'essentiel est que le poëme intéresse. Aussi le Frithiof de M. Tegner a déjà été traduit en danois et en allemand, et il ne serait pas étonnant qu'il finît par pénétrer dans le midi de l'Europe, où Frithiof a été jusqu'à présent un nom inconnu.

D—G.

Ouvrages périodiques.

222.* — *Swea, Tidskrift för Vetenskap och Kunst.* — Svéa, journal de sciences et d'arts. Cahier IX. Upsal, 1826; Palmblad et comp.

Les journaux littéraires ne sont pas nombreux en Suède; il y en a peu qui aient une longue durée. On les voit ordinairement disparaître au bout de quelque tems, ou se réunir à d'autres. C'est ainsi que la *Gazette littéraire suédoise* a été réunie à l'ouvrage périodique intitulé *Swea* qui se publie à des époques indéterminées, et qui traite de littérature, de science, de beaux-arts, etc. Le neuvième cahier, le plus récent que nous ayons vu, contient d'abord quelques pièces de vers, puis un mémoire sur la préparation des fers en Suède et en Angleterre. Ce mémoire est suivi d'une notice sur les collections particulières de tableaux qui existent en Suède. On insiste, dans cet article, sur l'utilité d'un musée national, tel qu'il en existe dans tous les grands états de l'Europe. Les tableaux appartenant à la Cour sont mal placés, disséminés dans plusieurs appartemens peu accessibles au public; on voudrait qu'ils fussent réunis dans une galerie nationale. On a commencé à en publier la description dans un ouvrage intitulé : *Musée royal de Suède*, par Boye et Wetterling (cah. 1 à 3; Stockholm, 1821-23, in-8°); on attend la suite de ce recueil. Dans les collections particulières qui ne sont pas très-nombreuses, on trouve plus de tableaux de l'école flamande que de l'école italienne : c'est que plusieurs familles hollandaises qui se sont établies en Suède pour diriger des usines, y ont apporté des objets d'art de leur patrie. On signale, parmi les collections particulières, celles de M. *Holterman*, à Naesby, en Sœdermanland, et du baron *Charles Hamilton*, à Boo en Nerike. La dernière possède quelques tableaux de Carache, Tintoret, Tiepolo, Canaletti, etc.; mais elle est plus riche en chefs-d'œuvre de Rembrandt, Teniers, Potter, Van den Velde, Van Dyck, Van der Werff, Ruysbraek, etc.

Après cette notice, viennent quelques indications bibliographiques sur les thèses et les dissertations publiées dans les universités d'Upsal et de Lund, et sur les livres qui ont paru en Suède à la fin de 1825 et au commencement de 1826. Dans cette dernière liste, on voit beaucoup de traductions du français, de l'allemand et de l'anglais, des livres élémentaires; puis, quelques ouvrages originaux, tels que *Sten Sture le jeune et Christine Gyllenstjerna*, tragédie en cinq actes, deuxième édition; *Lectures sur l'artillerie* faites à l'école militaire de Marieberg, par *Isander;* et *Uriel, ou du vieux* et *du nouveau du royaume de la grâce*, ouvrage mensuel, rédigé apparemment par quelque swedenborgiste. D—G.

ALLEMAGNE.

223. — * *Compendium Floræ Germanicæ, etc.* — Compendium de la Flore germanique. Section première : plantes phanérogames; par N. J. Bluff et C. A. Fingerhuth. Nuremberg, 1825. Schrag. 2 vol. de xxiv-755, et 788 pages.

Les naturalistes de l'Allemagne se sont toujours distingués par l'importance et le mérite de leurs recherches et de leurs travaux; mais la botanique, comme dans les autres pays, y a été cultivée surtout avec un soin particulier, à cause de son utilité et des charmes que présente son étude. Ainsi, la plupart des principautés d'Allemagne ont eu, avant et après Linné, leurs *Flores* particulières, jusqu'en 1788, époque de la publication d'une *Flore générale d'Allemagne,* sous le titre de *Tentamen Floræ Germanicæ*, dont le docteur Noth fit paraître successivement, dans l'espace de douze ans, trois volumes, contenant de bonnes descriptions et une synonymie soignée. Mais cet ouvrage n'a pas été terminé; car il y manque encore les parties lichénologique et mycologique. Depuis, feu M. le professeur Hoffmann publia sous la forme d'un petit manuel élégant, et avec treize jolies gravures, une *Flore d'Allemagne*, enrichie des découvertes que son prédécesseur n'avait point connues. Il en a donné, en 1795, une nouvelle édition très-augmentée, en deux volumes, dont un, consacré à la cryptogamie, ne contient pourtant pas encore les algues et les champignons. Ces deux auteurs ont exclu de leurs ouvrages les États Autrichiens, même les provinces allemandes de cet empire, où cependant une température plus douce, et les mouvemens du terrain, qui se trouve souvent coupé par de hautes montagnes, donnent naissance à une multitude d'espèces qui manquent dans l'Allemagne boréale.

M. le professeur Schrader, de Gœttingue, a voulu suppléer ces omissions par une nouvelle *Flore d'Allemagne*, qui a paru en 1806; mais, jusqu'à présent, il n'en a donné que la première partie, comprenant les trois premières classes de Linné, et dans laquelle l'auteur traite avec un profond savoir de la famille des graminées.

M. Roehling a rédigé aussi une Flore de son pays, en langue allemande, un peu superficielle, il est vrai, mais, dont MM. les professeurs Mertens et Koch ont récemment publié (1823-1826) une autre édition, enrichie de nouvelles espèces et de descriptions très-étendues, que l'on peut envisager comme un ouvrage tout-à-fait nouveau; il en a paru deux forts volumes.

Les jeunes auteurs de l'abrégé que nous annonçons aujourd'hui ont voulu reproduire un livre portatif, et ils ont pris pour modèle celui d'Hoffmann. Afin de le rendre le plus complet possible, ils ont profité des recherches et des observations de leurs devanciers; ils ont compulsé différens journaux et recueils scientifiques, ainsi que les mémoires des sociétés savantes, dans lesquels se trouvent décrites des plantes rares et nouvelles. Comme leurs prédécesseurs, ils ont adopté, pour base de leur classification, le système sexuel; mais ils ont indiqué sous chaque genre la famille naturelle, à laquelle il appartient, et lorsque cela était nécessaire, ils ont noté ses caractères, soit génériques, soit spécifiques, avec un peu plus d'étendue.

Mais on pourra leur reprocher d'avoir trop facilement adopté quelques soi-disant nouveaux genres, sans attendre la décision du tems et de l'expérience des botanistes les plus instruits; et aussi d'avoir employé mal à propos la terminologie que quelques auteurs modernes ont voulu introduire, et qui nous semble inférieure à l'ancienne, à cause de l'obscurité et de la singularité souvent peu harmonieuse de ses dénominations.

Au reste, dans cette *Flora Germanica*, qui comprend enfin toute l'Allemagne, sont énumérées 2825 espèces phanérogames, distribuées en 648 genres. Et comme ces plantes ne sont pas restreintes à nos divisions géographiques et croissent partout où le climat et le sol sont d'une même nature, cet ouvrage peut aussi servir de guide dans d'autres pays qui produisent, à peu d'espèces près, propres à chaque contrée, ces mêmes végétaux. Ω.

224. — * *Reise duch die Schweiz, Italien, Frankreich, Gross-Britanien und Holland.*—Voyage en Suisse, en Italie, en France, dans la Grande-Bretagne et en Hollande, pour connaître les

hôpitaux, les méthodes de traitement et l'état médical de ces pays, par le Dr C. Otto. Hambourg, 1825. 2 vol. in-8°.

M. Otto est un médecin allemand établi à Copenhague, qui, en 1819 et 1820, a visité une partie de l'Europe pour se perfectionner dans son art. Les observations qu'il a recueillies dans cette excursion sont rédigées avec beaucoup de franchise. Sans passer les bornes d'une critique modérée, l'auteur dit, sans feinte et sans exagération, ce qu'il a trouvé à louer ou à blâmer dans les hôpitaux, dans d'autres institutions médicales, ce qu'il pense des systèmes des médecins attachés aux hôpitaux, de leurs cours publics, etc. — Aux hôpitaux de Padoue, M. Otto trouva une malpropreté dégoûtante. A Venise, la maison des orphelins et des enfans-trouvés lui parut pitoyablement tenue. Il loue les médecins de Rome; mais il a emporté une idée peu favorable des pharmacies. La maison des aliénés, à Aversa, tant vantée dans les gazettes napolitaines, ne satisfit point notre auteur. Il prétend que, sous la domination française, le *malaria* de Rome augmenta beaucoup, parce qu'on abattit inconsidérément des édifices et des murs qui suffisaient pour protéger un quartier ou une rue contre l'influence de cet air. L'université de Gênes n'avait que 150 étudians lorsque l'auteur passa dans cette ville. A celle de Turin, le gouvernement royal, immédiatement après la restauration, fut assez irréfléchi pour renvoyer une vingtaine des professeurs les plus estimés. L'hôpital de Lyon parut à M. Otto plus remarquable en dehors qu'en dedans. Les prisons sont, selon lui, mal tenues. La manière de soutenir les thèses de médecine à Montpellier est qualifiée de ridicule : l'auteur fut surpris de la propreté de l'hôpital de Toulouse. A Paris, M. Otto signale la désunion et la jalousie qui règnent entre quelques professeurs de médecine; un des plus habiles chirurgiens de Paris est taxé d'inhumain ; quelques professeurs sont représentés comme un peu bavards. Il pense que les étudians en médecine à Paris négligent trop l'étude du latin. En Angleterre, l'auteur trouve autant de charlatanisme qu'en France; les médecins anglais lui parurent pourtant plus modestes. Il décrit avec de grands détails les hôpitaux de Londres, d'Édimbourg, de Dublin, etc., et revient par la Hollande dans ses foyers. Ses observations, souvent superficielles, renferment beaucoup de choses connues et quelques jugemens hasardés, mais l'ensemble est intéressant. D-G.

225. — * *Franz von Sickingens Thaten, Plane, Freunde und Ausgang.* — Vie de François de Sickingen, ses projets et ses

amis; par M. *Ernest* Munch. T. Ier. Stuttgart et Tubingue, 1827; Cotta. In-8° de xviii et 366 pages.

226. — * *Olympia Fulvia Morata Beytrag, etc.* — Olympia Fulvia Morata; biographie appartenant à l'histoire littéraire du pays de Bade; par *le même*. Fribourg en Brisgau, 1827; Wagner. In-8° de 70 pages.

227. — * *Die Schicksale der alten und neuen Kortes, etc.* — Les destinées des anciennes et nouvelles cortès d'Espagne; par *le même*. Stuttgart, Metzler. T. I, 1824, de viii et 266 pages, T. II, 1826, de viii et 389 pages.

Nous avons fait connaître, il y a quelque tems à nos lecteurs (voy *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 177-180) le vaste projet littéraire auquel se rattache la publication du premier des trois ouvrages que nous annonçons. Celle-ci, considérée en elle-même, est un service réel rendu à la littérature historique. Quoique François de Sickingen ait joué un rôle important, et malgré ses relations avec Gœtz de Berlichingen, Ulrich de Hutten et Luther, toutes les parties de son histoire n'étaient pas suffisamment éclaircies aux yeux du public allemand; quant aux Français qui ne connaissent cet illustre personnage que par leurs historiens, on peut affirmer qu'ils n'en ont qu'une idée incomplète et même erronée. Si François Ier, alors qu'il aspirait à la couronne impériale d'Allemagne eut la maladresse de se méprendre sur le caractère et l'influence politique et morale de Sickingen, Gaillard, l'historien de ce prince, ne fut guère plus heureux; le célèbre chevalier n'apparut à ses yeux que comme un aventurier (voy *Hist. de François Ier*, t. I). Cet aventurier, qui eût secondé les vues du roi de France, si ce monarque avait su l'estimer au lieu de se borner à le fêter et à le salarier comme un agent, contribua puissamment à faire passer dans les mains de Charles-Quint le sceptre de l'empire.

On ne possède que peu de données sur la jeunesse de Sickingen et sur l'époque de sa première apparition dans le monde politique; il faut savoir d'autant plus gré au biographe d'avoir ajouté aux anciennes notices de nouveaux détails puisés dans les documens officiels (p. 14-17). M. Munch trouve le tems, non-seulement d'écrire beaucoup de livres, mais de rassembler les matériaux nécessaires pour les rendre utiles et solides; c'est ainsi que l'écrivain consciencieux se distingue du fabricant. L'habitude de puiser aux sources officielles lui permet d'éclaircir en passant des points imparfaitement connus qui appartiennent à l'histoire politique ou littéraire; il y a, par exemple, découvert (p. 125) que François de Sickingen est l'un des auteurs

des fameuses *Epistolæ obscurorum virorum* (1) qui paraissent avoir été écrites en grande partie dans son château d'Ebernbourg, en commun par lui, Ulrich de Hutten et plusieurs de leurs amis.

Ce genre de recherches conduit l'auteur à des résultats neufs sur des parties plus importantes, ou du moins à des vues plus complètes et plus grandes sur des objets que l'on ne faisait qu'entrevoir. Le chapitre vingt-troisième sur la conférence des chevaliers à Landau, en 1522, en fournit la preuve. On soupçonnait bien que cette ligue de chevaliers entachés de libéralisme n'était pas étrangère à la réformation; mais il n'appartenait qu'à l'écrivain qui nous a dévoilé le caractère de Sickingen, auteur et chef de la ligue, d'exposer dans tout leur jour les rapports de cette noble alliance et de la marche générale de la civilisation. On pourrait être tenté de présumer que le biographe, comme il arrive trop souvent, a pris le rôle de panégyriste; on se tromperait. Si M. Munch partage avec les âmes généreuses le besoin d'admirer, il y associe, avec les esprits bien faits, ce besoin de vérité qui domine tous les autres. S'il défend la gloire de son héros, ce n'est jamais aux dépens de la justice : cette assertion n'a besoin d'autre preuve que la fidélité avec laquelle l'auteur a saisi l'individualité de son héros, empreinte du caractère de l'époque et de l'influence des grands événemens qui imprimaient alors à la civilisation un mouvement si décisif. M. Munch est ami de la liberté et défenseur des prérogatives que le Créateur a départies à la nature humaine; François de Sickingen ne le fut pas moins; et cependant, combien l'historien est éloigné de se substituer à celui dont il fait l'histoire, ou de croire à l'identité de leur manière de penser, de voir et de sentir! Sickingen attachait plus de prix à la noblesse personnelle du cœur qu'à la noblesse héréditaire de la naissance; les droits de l'humanité l'emportaient dans son esprit sur les priviléges de sa caste. Les abbés historiens du XVIIIe siècle et quelques écrivains superficiels du XIXe n'eussent pas manqué d'en faire un philosophe de l'école de Voltaire, ou un philantrope de nos jours. M. Munch est fort éloigné de méconnaître à tel point son office : il ne fait pas du libéralisme, il écrit l'histoire. Son personnage n'est pas un libéral, c'est un chevalier du XVIe siècle qui met son héritage féodal au service de la cause de l'humanité (voy., entre autres, p. 107, 108). Si Fran-

(1) M. Munch a publié une nouvelle édition de cet ouvrage, supérieure, sous divers rapports, aux éditions antérieures.

çois de Sickingen s'offre à notre estime avec un caractère noble et ferme, avec un profond amour de la justice, avec une fidélité inviolable à la vérité une fois reconnue; à côté du tableau de ces vertus, l'auteur ne craint pas de peindre cette arrogance chevaleresque, qui franchit, dans le feu de la passion, les limites du droit et de l'équité (p. 105, 106). L'historien nous montre, dans son personnage, un partisan de plus en plus fervent de la réformation, prêt à faire pour Luther tous les genres de sacrifices (p. 167-181), mais il s'en faut qu'il lui prête les idées larges de la philosophie chrétienne d'aujourd'hui : la liberté des cultes, la charité embrassant les besoins de tous les peuples, l'abolition de tout genre d'esclavage, sont des objets aussi étrangers à ce chevalier, né l'an 1481, que les progrès récens de la chimie. La pureté de l'Évangile est sa première pensée, après celle-là, une seule semble l'occuper, c'est l'aversion pour ce qu'il appelle, dans son énergique langage, *la sale domination des prêtres* (p. 189).

« Je connais l'esprit de ces gens, lui fait-on dire dans un écrit de Hutten composé sous ses yeux, et peut-être avec sa participation; je connais leurs artifices; mais c'est pour leur perte qu'ils continueront à s'y complaire. Ce qui auparavant était profondément caché se trouve exposé maintenant aux yeux du monde entier. Leurs tromperies sont dévoilées, leurs ruses trahies, leurs cachettes découvertes. Ces misérables avaient défiguré la religion; et séduit les hommes à tel point qu'ils semblaient moins être des ministres du Christ que les prêtres d'une superstition étrangère. Mais aujourd'hui, les esprits sont éclairés et les nuages se dissipent » (p. 193-194). Si ce passage semble offrir une couleur trop fraîche, la faute n'en est pas à l'historien du 16e siècle, mais à l'histoire de l'an de grâce 1827. Du reste, Sickingen, malgré les forces dont il disposait, s'abstenait de toute action hostile contre ces sortes d'ennemis, dans l'espérance que leur impunité momentanée les rendrait encore plus insolens (p. 168).

La biographie que nous analysons préludant à un grand ouvrage qui embrassera l'histoire de la réformation considérée sous toutes ses faces, il nous paraît important d'ajouter quelques mots encore sur la manière dont l'auteur saisit les traits généraux de la physionomie du siècle.

Lorsque nous étudions attentivement le livre de M. Munch, le siècle de son héros se présente à nous, comme la crise de la lutte morale entre le moyen âge et les tems modernes, comme la fin de la longue transition du régime féodal à l'existence forte et légale du tiers-état, comme la crise de l'émancipation

définitive des peuples qui, à peine sortis de tutelle, déploient cette raison et cette vigueur civile dont on veut faire aujourd'hui un motif d'interdiction. L'égoïsme politique, suite du morcellement féodal des États, règne encore; cependant, en opposition avec lui s'élèvent des idées plus larges, et l'on aperçoit, parmi les petites populations de l'Allemagne, un désir confus de consolider leur existence dans l'unité d'un grand état, ou par une fédération républicaine. L'empire germanique, en effet, ne satisfait pas à ce besoin; il offre tous les symptômes de la dissolution : le chef est sans puissance, les princes sans patriotisme, les villes sans dévoûment, le peuple sans subordination (p. 54, 55, 57, 96) Parmi les puissans maîtres des vieux donjons, neveux des anciens oppresseurs de leurs sujets, se trouvent des défenseurs des droits et des franchises du peuple, Sickingen se présente ici sur le premier plan. Dans cet état de chose s'offre à nos yeux le singulier spectacle de seigneurs faisant la guerre à des villes pour venger les offenses des particuliers; le caractère de ces luttes est bien celui du siècle, un mélange de générosité et de rouille féodale; le preux et loyal chevalier, qui s'arme dans le seul intérêt de la justice, ne croit pas même devoir pallier certains exploits, nobles souvenirs des brigandages chevaleresques du moyen âge. M. Munch ne néglige aucun de ces petits détails si précieux qui ajoutent à la vérité locale et rendent la physionomie du siècle plus parlante. Après cela, il n'est pas besoin d'ajouter qu'il voit dans l'histoire le tableau des peuples, et non-seulement les intrigues, mais encore les vices et les vertus des têtes couronnées.

Le style de l'auteur, facile et souvent animé, emprunte quelques-unes des grâces et des tournures vives du langage du XVIe siècle.

L'étendue de cet article nous oblige de nous borner, pour les deux autres ouvrages, à une simple indication. Le second raconte les destinées d'une femme de lettres, dont la vie fut une suite de malheurs noblement supportés par la piété chrétienne, qui donna une trempe plus forte à son talent.

L'*histoire des Cortès Espagnoles* a été composée d'après un grand nombre d'ouvrages écrits sur ce sujet et d'historiens de l'Espagne; les trois langues espagnole, française et allemande, et pour les tems modernes, les journaux, ont ouvert à l'auteur les nombreuses sources où il les a dû puiser.

La composition est la partie faible des travaux historiques de M. Munch. Pressé par le tems, cet estimable écrivain semble souvent se borner au travail préliminaire qui rassemble les matériaux, et se dispenser de la peine de les disposer avec art.

Trop semblable en ce point aux anciens chroniqueurs allemands et suisses, il fond ensemble la narration et les relations authentiques qui lui servent de base (voy. *Vie de Sickingen*, ch. 8, seconde moitié; ch. 10; ch. 14, p. 195, etc.). La partie documentale, rejetée dans des notes, satisferait les investigateurs de profession et n'entraverait plus le mouvement dramatique de l'histoire, qui n'est point un luxe de l'art, mais le complément de la vérité. C. MONNARD.

228. — * *Geschichte der slavischen Sprache und Literatur.* — Histoire de la langue et de la littérature slaves, par *Paul-Jos.* SCHAFFARIK. Bude, 1827. In-8°.

La race slave est très-nombreuse en Europe : les Russes, les Polonais, les Bohémiens, les Esclavons, les Croates, les habitans de la Carniole, de la Carinthie, les Illyriens, etc. en font partie. Chacun de ces peuples a sa langue, ou du moins son dialecte particulier; plusieurs possèdent aussi une littérature. M. SCHAFFARIK a entrepris une sorte de précis et de manuel sur cet objet. Il classe les peuples sous le rapport de leurs langues : il signale les particularités ou le génie propres à chacun des idiomes slaves; il fait remarquer les différences par lesquelles se distinguent les dialectes, dont quelques-uns se subdivisent même en plusieurs variétés. C'est ainsi que l'auteur passe en revue une vingtaine de langues et de dialectes. Il indique les travaux littéraires qui ont été entrepris pour chacune de ces langues, les grammaires, les lexiques, les recueils de poésies, les livres populaires, etc., en sorte que ce manuel est rempli de renseignemens instructifs pour ceux qui veulent faire des recherches sur les diverses familles de langues. L'auteur paraît posséder une grande érudition philologique et bibliographique. Il est vrai que les Allemands lui avaient déjà préparé la voie par le *Mithridate* d'ADELUNG et de VATER, et par d'autres grands recueils sur les langues. D—G.

SUISSE.

229. — * *Ueber die Vorzüge der gegenseitigen Brandassekuranzen vor Pramiengesell schaften.* — Des avantages des assurances mutuelles contre l'incendie sur les sociétés à primes; par le professeur C. BERNOUILLI. Bâle, 1827; Neukirch. In-12 de 63 pages (Voy. ci-dessus, *Rev. Enc.*, t. XXXIII; février 1827, p. 349-368, une *Notice sur les assurances*, par M. FRANCOEUR).

L'auteur de cette brochure pèse avec impartialité les avantages et les inconvéniens de chacune des deux manières d'assurer les propriétaires contre les incendies. Dans les sociétés à primes, lorsque le dommage est très-considérable, le capital

peut être englouti, et la Société rester débitrice envers les assurés. Ce danger est presque nul dans les assurances mutuelles, où, en cas de grands dommages, il suffit de doubler, de tripler, de décupler la contribution de chaque assuré ; mais, en revanche, celui qui se fait assurer par une société à primes ne paie jamais que la même contribution, au lieu que celui qui est assuré dans une société mutuelle ne peut jamais être certain de la contribution qu'il devra payer, attendu qu'elle dépend entièrement des circonstances. Cette incertitude empêche, en Suisse, beaucoup de personnes de s'y associer. Quelques compagnies ont cherché à y remédier, en stipulant qu'en cas de forts dommages, l'indemnité serait répartie sur plusieurs années, ou bien qu'elle ne serait pas totale, ce qui présente d'autres inconvéniens capables de détourner les propriétaires de pareilles associations. En Suisse, ces compagnies ont encore le désagrément de se borner à un seul canton, de sorte que le nombre des contribuables suffit rarement pour indemniser les incendiés, à moins qu'on n'impose beaucoup les associés. Cependant, pour les cas ordinaires, on remarque que les compagnies d'assurances mutuelles prennent moins, en général, que les sociétés à primes ; la principale cause en est que ces dernières ont une administration dispendieuse, au lieu que, dans les sociétés mutuelles, les soins d'administration sont donnés en grande partie gratuitement par les associés, et que les opérations sont réduites à une grande simplicité. Dans les compagnies cantonnales de Suisse, ce sont les autorités publiques qui évaluent le dommage, et l'incendié est obligé de se soumettre à cette estimation : on fait la répartition entre tous les associés, et l'on va de maison en maison pour en toucher le montant. M. Bernouilli fait observer avec raison que cette manière d'agir, qui a paru très-simple lors de l'organisation des compagnies, est pourtant contraire au droit de la réciprocité, qui doit être l'essence de pareilles réunions. Les sociétés à primes ont soin de classer les édifices qu'on veut faire assurer, et de proportionner la prime au risque que courent les propriétés, suivant les matières combustibles qui y sont entassées ou manipulées, suivant le genre de construction etc.; en sorte que la prime peut varier de deux à six pour mille. Ces sociétés ont aussi intérêt à ne pas exagérer la valeur des propriétés, au lieu que, dans les compagnies mutuelles il n'est pas rare que, par complaisance ou par indulgence, on évalue les propriétés au-dessus ou au-dessous de leur prix réel. M. Bernouilli conclut, de toutes ces observations, que les prétendus avantages des compagnies d'assurances mutuelles

sur les sociétés à primes ne sont pas aussi évidens qu'on se plaît à le croire. Toutefois, il est loin de vouloir nier l'utilité de ces secours mutuels.

Les compagnies d'assurances ont produit des effets accessoires qui ne sont pas à dédaigner, en contribuant à une évaluation plus exacte des propriétés et des richesses de l'état, et en accoutumant les citoyens à cette publicité des comptes qui est si utile dans toutes les administrations. Seulement, l'auteur pense que ces sociétés ont besoin d'améliorations pour être un véritable bienfait. Il voudrait, par exemple, que les édifices fussent rangés sous diverses catégories, suivant leur plus ou moins de *combustibilité;* que les taxations fussent connues de tous les intéressés; qu'elles baissassent avec la valeur des maisons; qu'il n'y eût pas de *maximum* d'assurance, comme dans quelques cantons; que les autorités cantonnales ne prétendissent pas forcer les habitans à s'associer, et que la concurrence des compagnies fût parfaitement libre.

La brochure de M. Bernouilli est terminée par l'examen du prospectus d'une compagnie d'assurance mobiliaire, la première de ce genre qui se forme en Suisse; jusqu'à présent, les Suisses faisaient assurer leurs propriétés mobiliaires dans les compagnies françaises à primes, qui avouent, dit-on, un bénéfice de soixante pour cent.

L'auteur, qui a examiné les comptes rendus de trois de ces compagnies, ne les a pas trouvées dans un état aussi florissant; mais il convient que la solidité des édifices, en France, en garantit une plus grande quantité du danger, et qu'ainsi la prime à payer pourrait bien être trop forte pour la France, et procurer, par conséquent, un bénéfice trop considérable aux sociétés à primes fondées dans ce pays. La nouvelle compagnie d'assurance exige, dans la première classe de propriétés assurées, une prime fixe d'un pour mille; dans la seconde, la troisième et la quatrième, un minimum de un, un et demi et deux pour mille, et un maximum qui sera le double pour la classe des propriétés les plus combustibles; elle se réserve même la faculté de porter le taux plus haut. M. Bernouilli trouve bien naturel que l'on favorise une compagnie nationale; mais il fait observer que les sociétés cantonnales, bornées comme elles sont dans leurs ressources, ne sont pas en état d'assurer aux incendiés une indemnité complète, et qu'ainsi il faut bien que les propriétaires aient recours aux sociétés étrangères. Ce n'est que par l'association des compagnies suisses, que les habitans pourraient espérer de remplacer les grandes sociétés françaises. D—G.

ITALIE.

230. — * *In agrum puteolatium campos que phlegraos commentarium, etc.* — Commentaire sur le territoire de Pouzzoles et les champs Phlégréens, par le chevalier *Théodore* MONTICELLI, secrétaire perpétuel de l'*Académie royale des sciences de Naples, etc.* Naples, 1826; imprimerie royale. In-4° de 38 pages.

M. MONTICELLI a fait plus que visiter en voyageur les lieux intéressans qu'il décrit; il y a séjourné long-tems, et à différentes époques. Des excursions très-multipliées dans la plaine, sur la côte et sur les montagnes lui donnent le droit d'affirmer qu'aucun objet un peu remarquable n'a pu lui échapper, et qu'il est en état d'ajouter quelque chose aux *Voyages physiques et lithologiques dans la Campanie*, par *Breislak*, où l'on trouve la description la plus complète que l'on eût jusqu'alors du territoire de Pouzzoles, ce lieu de délices des anciens Romains, et des champs Phlégréens où la nature a préparé aux observateurs des moyens de pénétrer quelques-uns de ses mystères et d'étendre nos connaissances sur l'action des feux volcaniques. Le nouveau travail de M. Monticelli sur les mêmes lieux vient très à propos, et fait sentir la nécessité de les revoir de tems en tems, afin d'y observer le progrès des altérations qu'ils éprouvent, et qui peuvent effacer quelques traits, et les remplacer par d'autres qui manqueraient aux anciennes descriptions. Le savant géologue napolitain a déjà remarqué un certain nombre de ces altérations. Nous regrettons que ce *commentaire*, plein de faits, d'analyses chimiques, d'investigations lithologiques, où toutes les ressources de la science sont mises en œuvre, ne se prête point à l'analyse que nous aurions voulu en faire au profit de nos lecteurs. Comment renfermer dans une ou deux pages l'histoire physique de l'une des contrées les plus remarquables de l'Italie, et en même tems, celle des travaux et des établissemens des Romains dans les mêmes lieux, de la prospérité que l'industrie et le travail y avaient créée, et de l'état de désolation qui l'a remplacée? M. Monticelli dédie son commentaire au marquis de MONTEFORTE, président de la consulte générale du royaume des Deux-Siciles, dont l'administration éclairée et généreuse sera marquée par d'importantes améliorations en faveur de Pouzzoles et de ses environs. Cette dédicace n'est point un hommage d'étiquette; elle honore celui qui l'accepte : celle de M. Monticelli doit être lue, comme une partie de son mémoire : citons-en quelques lignes.

« Ces entreprises, dans lesquelles V. E. ne craint point de lutter contre la difficulté des circonstances, vont changer l'état

de la plus belle partie de la Campanie, de cette terre dont la fertilité n'avait point d'égale dans l'ancien monde et qui, de tous les dons qu'elle avait reçus de la nature, n'a perdu que la salubrité de son climat. Elle pourra donc voir reparaître sa population et son antique renommée. A l'exemple de Pouzzoles, les belles plaines de *Pæstum*, la voluptueuse *Sybaris*, Héraclée, Brindes, Otrante, Salpe, Cortone, *Metapontum* et Manfredonia retrouveront leur ancienne splendeur, et ranimeront nos campagnes actuellement désertes. F.

231. — * *Corso elementare di chimica, etc.* — Cours élémentaire de chimie; par *Philippe* Cassola. Naples, 1826; imprimerie française. 4 vol. in-8°.

Nous avons annoncé les trois premiers volumes de cet utile ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 448). Le quatrième et dernier est consacré à la chimie organique, végétale et animale. C'était une tâche difficile, de renfermer dans un seul volume tout ce qui a été ajouté de nos jours à la chimie organique, par les nombreuses découvertes des hommes distingués qui ont traité cette partie de la science, et d'en exposer l'ensemble avec méthode et clarté. M. Cassola s'en est acquitté avec succès, et il a surmonté une autre difficulté qui provenait de la nature même de sa méthode dont les volumes précédens présentaient déjà une heureuse application, et qui consiste à passer toujours du connu à l'inconnu, marche différente de celle qu'ont suivie dans leurs traités classiques MM. *Thompson et Thénard.*

M. Cassola a divisé les substances végétales en neuf classes. Dans la première, il a traité des parties solides les plus simples dont se composent les végétaux, comme le bois, les racines, etc.; dans la seconde, il examine les sucs particuliers aux végétaux, comme l'opium, les gommes, les résines, etc.; dans la troisième, il a traité des matières colorantes et de la manière de s'en servir; dans la quatrième, des substances neutres d'après M. Thénard, comme le sucre, la manne, la fécule, etc.; il y réunit des notions précieuses pour la matière médicale végétale. Dans la cinquième partie, où l'on rencontre beaucoup de noms nouveaux en *ine*, morphine, émétine, quinine, il parle des bases salifiables organiques; dans la sixième, des acides végétaux et des sels; dans la septième, des substances huileuses, éthérées et résineuses. Ici, nous trouvons la manière de préparer les savons, les éthers, les vernis, etc. Dans la huitième sont placées des substances dont la nature est peu connue, comme sont plusieurs substances extraites de différens végétaux, la gentianine, la narcotine, la digitaline, etc.; dans la neuvième, enfin, viennent les substances

végéto-animales. Il est question ici de la fermentation, de la panification, etc.

Même méthode pour la chimie organique animale, que l'auteur divise en sept classes. Il range dans la première les substances qui ne sont ni acides, ni graisseuses; dans la deuxième, les substances acides; dans la troisième, les substances graisseuses; dans la quatrième, les liquides produits par les sécrétions ou par l'exhalaison; dans la cinquième, les substances solides ou les tissus des animaux; dans la sixième, les matières salines ou terreuses, mêlées ou combinées avec les parties molles ou solides des animaux; dans la septième, les produits de la digestion.

Du reste, le savant professeur a su rendre son traité de chimie intéressant par l'application qu'il a faite des principes de cette science à la médecine, à la pharmacie et aux arts, toutes les fois que son sujet lui en a fourni l'occasion. Nous avons pu remarquer aussi des observations et des recherches qui appartiennent à M. Cassola lui-même, telles que la manière de décolorer l'indigo par l'éther sulfurique; le procédé proposé par M. Thénard pour obtenir l'acide citrique cristallisé par l'action de l'acide nitrique; une méthode particulière pour obtenir l'acide lampique, très-énergique et en quantité considérable, etc. FOSSATI, D. M.

232. — *Trattato della competenza, etc.* — Traité de la compétence des juges de paix; par M. A. FERRERO, avocat. Turin, 1826; Joseph Pic. In-8° de 360 pages.

En publiant un traité sur la compétence des juges de paix, M. Ferrero, qui s'est déjà fait connaître par d'autres livres de droit, vient de donner à son pays un ouvrage neuf et utile, mais qui n'aurait pas le même avantage en deçà des Alpes, où cette matière a été depuis long-tems approfondie par d'habiles jurisconsultes. Son travail se divise en cinq parties, dans lesquelles il traite successivement de l'ancienne et de la nouvelle organisation des justices de paix ou de *mandement* (car c'est la dénomination que leur a conservée l'édit royal du 27 septembre 1822, qui a fixé l'organisation définitive des tribunaux du Piémont); de la compétence des juges de paix dans les affaires civiles et criminelles; des audiences, de la comparution des parties et de la procédure en général devant ces mêmes juges: la cinquième partie est consacrée à la solution des questions les plus importantes qui ont rapport au sujet.

Dans le cours de son ouvrage, M. Ferrero étaye ses opinions sur la jurisprudence des arrêts, sur l'autorité des auteurs le plus accrédités et sur celle du respectable M. HENRION DE PANSEY,

avec lequel il est généralement d'accord. On aurait pu cependant désirer dans l'intérêt de la science qu'il eût donné plus de développemens à certains endroits de son livre; la méthode et l'exactitude sont assurément un mérite bien recommandable; mais, dans l'état actuel de nos connaissances et au milieu des nombreuses compilations de droit répandues en France et en Italie, où elles sont lues et recherchées; il est important que les compositions du genre de celle de M. Ferrero soient complètes : cette condition est celle de leur durée. C. Rossetti.

233. — *Esame critico, etc.* — Examen critique de l'histoire de Démétrius, fils d'Iwan Wasiliewitch, accompagné de documens inédits; par *S.* Ciampi, correspondant littéraire en Italie du gouvernement du royaume de Pologne, etc. Florence, 1827; imprimerie de Galletti. In-8° de 79 pages.

En poursuivant, avec un zèle que nous avons souvent signalé, ses recherches sur les monumens de l'histoire de la Pologne, M. le professeur Ciampi a pensé que les monumens de l'histoire moscovite n'étaient pas étrangers à ses attributions, et ne devaient point rester indifférens au gouvernement dont il tient sa mission. L'examen critique qu'il publie est relatif à l'histoire, encore très-confuse, de ce Démétrius qui parvint, en l'an 1605, à se faire couronner à Moscou, en qualité de fils du dernier tzar, Iwan Wasiliewitch. Il fut détrôné peu après; et depuis lui, plusieurs Démétrius prétendirent à la couronne de Moscovie. Cette histoire des faux Démétrius est restée jusqu'à présent fort obscure; et même l'illégitimité du premier Démétrius n'est pas encore considérée comme une chose définitivement éclaircie. Le pape et la plupart des cours de l'Europe l'avaient reconnu. Quoi qu'il en soit, M. Ciampi discute les témoignages contemporains qui s'élèvent en faveur du faux Démétrius; et qui lui paraissent fort plausibles; il en publie quelques-uns d'inédits et de fort importans : notamment des lettres d'un jésuite nommé le P. Possevin, et de Néri Giraldi, qui furent employés dans des négociations du grand duc de Toscane avec Démétrius. On trouve en tête du volume un dessin lithographié représentant les deux faces d'une pièce de monnaie de Démétrius.

234. — *Monumenti d'un manoscritto autografo, etc.* — Manuscrit autographe de *Jean Boccace de Certaldo*, trouvé et commenté par *Sébastien* Ciampi. Florence, 1827; G. Galetti. In-8° de 108 pages.

M. le professeur Ciampi a découvert, dans la bibliothèque Magliabecchi, à Florence, un manuscrit qui a été reconnu pour le carnet, ou mémorial de lecture du célèbre Boccace.

Ce curieux monument, outre qu'il jette quelque jour sur diverses circonstances de la vie d'un grand écrivain, nous montre combien il fut docte et laborieux. On y trouve aussi beaucoup de particularités non moins précieuses, sur une époque qui fut l'aurore de la découverte de l'Amérique, et de la renaissance des lettres en Italie. Suivant son constant usage, M. Ciampi accompagne le nouvel écrit dont il s'est fait l'éditeur de notes où il prodigue les trésors de son immense érudition. On trouve à la fin du volume un *fac-simile* de l'écriture de Boccace. A. M.

235. — * *Notizie intorno alla vita e alle opere, etc.* — Notices sur la vie et les ouvrages de *Melchior* Cesarotti, par *un de ses disciples*. Venise, 1826; Alvisopoli. In 8°.

Si l'on a dit beaucoup de mal de Cesarotti, ses écrits ont exercé une grande et salutaire influence sur la littérature. Peut-être, sans lui, la plupart des Italiens continueraient-ils, comme par le passé, à s'occuper uniquement des questions les plus insignifiantes et les plus futiles de la grammaire et de la rhétorique. C'est lui qui les a rappelés à ce qui tient à la philosophie de la langue, et qui leur a démontré, par ses préceptes et par son exemple, comment le style doit être asservi à la pensée qui seule peut lui donner de la vie et de l'intérêt. Les progrès de la critique littéraire nous font espérer que les jeunes gens qui cultivent l'art d'écrire et de penser à la fois, ne s'en laisseront plus imposer par les partisans superstitieux du purisme qui voudraient encore les assujétir à leurs maximes pédantesques et serviles. L'ouvrage que nous annonçons est, pour nous, un nouveau garant que les élèves de Cesarotti cherchent à répandre des doctrines qui ont tant contribué aux derniers progrès de la littérature italienne.

236. — *La morte di Socrate, etc.* — La mort de Socrate, poëme de M. De Lamartine, traduit par M. *Félix* Vicino. Turin, 1826. In-8°.

Quelques pères de l'Église avaient regardé Socrate comme un précurseur de Jésus-Christ; et M. De Lamartine, développant cette idée, nous présente dans ce poëme *un avant-goût du christianisme près d'éclore*. A l'en croire, Socrate était un homme inspiré qui avait essayé ce que long-tems après exécuta Saint-Jean-Baptiste. M. Félix Vicino, dans sa vive admiration pour son modèle, auquel il a consacré dans la préface de sa traduction l'hommage de son enthousiasme, s'est attaché à imiter en tout, à reproduire même la prose poëtique que le poëte français a employée jusque dans les notes, et les réflexions qui accompagnent le poëme. Mais, quels que soient les

efforts de l'un et de l'autre, on trouvera leurs tableaux pâles et décolorés, et leurs expressions bien faibles, si on les compare au *Phédon* de Platon. Du reste, on ne devra pas juger seulement de l'œuvre de M. De Lamartine, par cette traduction italienne, dont le style laisse encore quelque chose à désirer pour l'élégance et la correction. F. S.

Ouvrages périodiques.

237. — * *Antologia, etc.* — Anthologie, journal des sciences, des lettres et des arts; n° 69, etc. Florence, 1826; Vieusseux. In-8°.

Nous remarquons dans ce cahier d'un des recueils les plus estimables que possède l'Italie, divers mémoires dignes de fixer l'attention du public. On y trouve d'abord la *lettre* de M. J. F. Champollion le jeune à M. le duc de Blacas d'Aulps, sur le nouveau système hiéroglyphique de MM. *Spohn* et *Seyffart.* — Vient ensuite une analyse très-bien faite par le général Colletta, de l'*histoire des campagnes et des siéges des Italiens en Espagne*, *depuis* 1808 *jusqu'en* 1813, par M. *Camille Vacani*, major dans le corps impérial et royal du génie, etc. Ce n'est pas un de ces articles déclamatoires dictés par un esprit de parti, ou par une basse adulation; c'est un examen approfondi qui prouve à la fois le mérite de l'ouvrage analysé, et les connaissances profondes du critique : le général Colletta est Napolitain, mais réfugié à Florence, où il vit loin de sa patrie qui semble avoir oublié ses anciens services, et méconnaître ses talens. — L'étude des œuvres du Dante se répand de plus en plus, comme nous l'avons déjà remarqué chez toutes les nations lettrées de l'Europe. Après les Italiens, les Français, et après les Anglais, qui devaient surtout admirer un poëte dont le génie a tant d'analogie avec celui de Shakespeare, les Allemands viennent aujourd'hui prendre rang parmi les commentateurs de cette poésie sublime, qui signala la renaissance des lettres et de la civilisation. M. *Charles* Witte, Prussien, qui écrit la langue de Dante, avec une correction peu commune parmi les Italiens eux-mêmes, commente la *canzone* que ce poëte composa sur la mort de Henri VII; il la donne telle qu'il l'a trouvée dans un manuscrit de la *Marciana* de Venise (1). Ses remarques ont quelque importance, surtout pour ce qui concerne l'histoire. Il promet de faire imprimer un grand nombre de compositions inédites du même poëte, comme supplément à

(1) Poscia ch' i' ho perduta ogni speranza, etc.

l'édition de ses poésies que l'on publie à Leipzig, et qu'ont traduite MM. *Kannegiesser*, *Luidemann* et *Witte* lui-même.— Quelques lettres du professeur *Dominique* ROMAGNOSI, adressées à M. le professeur *Jean Valeri*, sur l'*Ordinamento*, ou arrangement de la science du droit public, ajoutent encore à l'importance de ce cahier de l'*Anthologie*, et sont une nouvelle preuve des profondes connaissances de l'auteur sur cette matière.—Plus loin M. *Raphaël* LAMBRUSCHINI s'occupe de l'instruction qui convient aux cultivateurs, et propose de leur consacrer un journal pour lequel il réclame la coopération du directeur de l'*Anthologie*, M. *G. P.* VIEUSSEUX.

Parmi les articles suivans, nous signalerons encore celui qui renferme quelques détails sur une pièce nouvelle, intitulée *Sergianni Caracciolo*, par le professeur J. B. DE CRISTOFORIS (Milan, 1826). L'auteur nous semble avoir renfermé dans le cadre de sa pièce des circonstances et des incidens qui ne conviennent nullement à la tragédie, ni même à aucune autre espèce d'ouvrage dramatique. Vainement a-t-il pensé éviter ce reproche, en nommant sa production un *drame historique;* un titre ne saurait donner de l'intérêt à ce qui n'en a point par soi-même. On connaît trop les galanteries, les prétentions et les vicissitudes de Sergianni Caracciolo, courtisan de Jeanne, reine de Naples, pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. Nous citerons seulement la scène d'exposition de la pièce, d'autant plus qu'on l'a présentée comme une preuve du talent dramatique de l'auteur. Un jeune homme de quinze ans est conduit par son tuteur dans l'antichambre du palais qu'habitent la reine et Sergianni; et là, ce dernier instruit son pupille de l'état de la reine, et lui apprend qu'elle est aussi vieille que Sergianni est puissant, et que par conséquent l'une ne peut se soustraire à la domination de l'autre. Des personnages insignifians ou bouffons, des scènes peu intéressantes, un style et une versification artistement prosaïques, etc.; voilà ce qui se fait remarquer dans cette tragédie : à la vérité, nous ne jugeons la pièce que d'après les remarques de ceux qui ont eu l'intention de la prôner; mais il est à présumer que, dans cette intention, ils auront choisi les passages et les traits les plus frappans.

F. SALFI.

PAYS-BAS.

238. — * *Joannis Gerardi* OTTEMA *commentatio, etc.* — Mémoire de *J. G.* OTTEMA sur les services rendus à la philosophie, par *François* HEMSTERHUIS. Louvain, 1827; Vandenzande. In-4° de ij et 154 pag.

C'est une analyse claire, précise et intéressante, des écrits d'un philosophe long-tems négligé, quoiqu'il ne méritât point de l'être. L'ami de Jacobi, disciple de Platon et de Socrate, avait rappelé la philosophie à sa destination véritable. Son système des *essences* a plus d'un rapport avec l'*objectif* et le *subjectif* de l'école critique, et diffère du transcendentalisme de Kant, en ce qu'il ne tend point à mettre en question l'existence du monde extérieur. Sa morale, comme on devait s'y attendre, se ressent de cette théorie épurée de notre intelligence, de même que sa doctrine sur le beau dans les arts; car, dans l'esprit de l'homme, tout se tient, et une aberration en apparence indifférente, eu égard au sujet qui la cause, peut conduire plus tard, lorsqu'il s'agira de spéculations d'un ordre supérieur, aux conséquences les plus dangereuses. Hemsterhuis a répandu sur les discussions de la métaphysique un charme inexprimable. Quel modèle n'eût-il pas présenté à la littérature de son pays, s'il n'avait point jugé à propos d'employer une langue étrangère! Forster prétend qu'il était doué d'une trop grande délicatesse d'organes pour se servir de la sienne, instrument encore barbare; M. Ottema, que son nom semble annoncer comme appartenant à la Frise, ne trouve pas cette raison mauvaise. Et cependant, la langue de Hooft et de Van Haren pouvait-elle être regardée comme indigne de rendre de nobles et de grandes pensées? Quoi qu'il en soit, Hemsterhuis a manié le français avec une élégance, une liberté, une souplesse tout-à-fait étonnantes, surtout à une époque où il n'était pas encore très-répandu en Europe. Tout le monde en France se trouve donc en état d'apprécier à leur juste valeur les jugemens de M. Ottema, jugemens rendus après un examen attentif et exprimés avec une simplicité et une précision bien supérieures à cette stérile abondance de paroles qui déguise le vide ou la trivialité des idées. Son mémoire a été couronné par l'université de Louvain, et j'ai eu, pour mon compte, sujet de m'applaudir d'avoir proposé une question dont la solution importe si fort aux progrès des études que par devoir et par goût je m'efforce de propager.

De Reiffenberg.

239. — *Enseignement universel. — Lettres à M. Marc-Antoine* Jullien, *de Paris, sur l'application et les développemens de cette méthode. Première lettre :* Lecture, écriture, instruction primaire; parallèle de cet enseignement avec celui de Pestalozzi, etc.; par *J.-P.* Coquilhat, maître de pension à Verviers. Liége, 1827; Desoer, imprimeur-libraire. In-8° de 30 p.

Cette première lettre, qui sera sans doute suivie d'autres

lettres sur le même sujet, traite des questions dignes de toute l'attention des pères et des mères de famille, des instituteurs et des philosophes. Nous regrettons de ne pouvoir partager, sur beaucoup de points, les opinions de l'auteur, ni celles de M. Jacotot; mais nous aimons à rendre hommage aux excellentes intentions, aux utiles travaux, et même aux succès par lesquels l'un et l'autre se recommandent à l'estime publique. Nous allons résumer ici, dans un certain nombre de paragraphes, les observations et les objections que nous a suggérées l'examen de la brochure de M. Coquilhat.

1° « *Faire avec discernement et réflexion, ce que nous avons fait auparavant par une sorte d'instinct* » est une manière de procéder qui appartient à l'enseignement ordinaire, tel qu'il est pratiqué chez toutes les nations éclairées de l'Europe. Loin de constituer un des caractères distinctifs de l'*enseignement* dit *universel*, elle paraît contraire à son esprit, qui consiste à perpétuer et à maintenir le règne de *l'imitation instinctive*. On peut s'assurer de ce que j'avance en consultant l'épigraphe même de M. Coquilhat, qui est extraite textuellement des livres de M. Jacotot. Il y est dit : « *Continuez votre éducation comme vous l'avez commencée; achevez l'étude de votre langue par le procédé que vous avez suivi jusqu'à ce jour.* »

2° « *Saisir les principes par des conclusions générales, etc. etc., tels sont les procédés de l'enseignement universel.* » Je réponds : Tels ne sont pas les procédés de l'enseignement que M. Jacotot prétend établir. Ce dernier rejette, au contraire, l'emploi des principes généraux, et se fait un mérite essentiel de ce rejet. Il n'admet que des faits, des exemples qu'il propose à l'imitation de ses élèves. Il se pique de ne pas généraliser; et en cela, il demeure fidèle à sa recommandation : « *Continuez votre éducation, comme vous l'avez commencée.* » Chacun sait qu'il a commencé l'étude de sa langue maternelle sans principes, sans le secours des généralités. Ainsi, dès son début, M. Coquilhat me paraît s'écarter de la doctrine *pure* de l'enseignement universel. Il le modifie à sa manière. Il y introduit un amendement qui le fait rentrer dans l'enseignement ordinaire.

3° « *Nous pouvons tous tout apprendre, sans le secours d'aucun maître.* » Cette proposition, présentée comme une conséquence nécessaire de ce qui précède, ne s'y rattache, selon moi, par aucun lien logique. Elle est jetée en avant sans aucune espèce d'appui. Six ou sept exemples extraordinaires sont érigés en loi générale par M. Coquilhat; mais le vice d'un pareil raisonnement est trop évident pour séduire personne.

4° Non, Dieu n'a pas formé deux races d'hommes, *l'une de*

professeurs et l'autre de disciples ; mais il a établi dans le cours naturel des choses un tel ordre que, tous les hommes ne paraissant pas à la fois sur la scène du monde, les derniers venus ont quelque chose à apprendre de ceux qui les ont précédés, et que cette hérédité de connaissances forme précisément le plus noble caractère de la raison humaine, celui qui étend son domaine dans une progression indéfinie. Ainsi, sans qu'il soit besoin d'admettre deux races d'hommes, il sera toujours convenable que ceux qui savent enseignent à ceux qui ne savent pas, que l'âge mûr dirige la jeunesse, etc.

Dieu n'a pas non plus créé des races d'avocats, de médecins, d'architectes, etc.; s'ensuivra-t-il que chacun doive se traiter soi-même, en cas de maladie, plaider sa cause, bâtir sa maison, renoncer enfin au bienfait de la division du travail?

5° Où M. Coquilhat peut-il avoir pris que Dieu nous montre la nature tout d'un coup, tout entière et dans toute sa complexité? Il faut avoir l'esprit singulièrement prévenu pour avancer de pareilles propositions. Les penseurs de tous les âges se sont accordés à dire qu'à peine l'homme vient à bout de soulever un coin du voile qui couvre la nature; et notre auteur la voit tout entière! Est-ce donc tout d'un coup que nous sommes parvenus à connaître le système du monde, tel que La Place l'a exposé? Combien d'observations de détail accumulées, comparées pendant des siècles, n'a-t-il pas fallu pour atteindre ce but!

6° Un individu qui saurait par cœur un morceau écrit et *le répéterait sans cesse en le parcourant des yeux*, pourrait le parcourir, le répéter ainsi pendant cent ans et ne pas apprendre à lire. Pour développer ce talent, il faut toujours en venir à *l'analyse* des mots; ce qui est un travail tout différent de celui qui consiste *à répéter par cœur en parcourant des yeux.* Or, cette analyse ne s'exerce jamais sûrement que par la méthode usitée de l'épellation, méthode qui contribue beaucoup à la rapidité des résultats de l'enseignement.

7° Où donc est l'école qui fait apprendre les langues par la *grammaire seulement*, et qui ne lui associe pas des exercices pratiques? Qui a jamais pu penser qu'il suffise d'apprendre la théorie d'un art pour savoir l'exercer? Le musicien, le peintre, se bornent-ils à lire la théorie de la musique ou de la peinture, pendant un an ou deux, l'un avant de se faire entendre, l'autre avant de produire ses ouvrages en public? Enfin, parce que la grammaire *toute seule* ne nous apprend pas à parler une langue, cela veut-il dire qu'il faille rejeter la grammaire de

l'étude des langues et borner cette étude à une pratique routinière ?

8° Ce qui fut un trait de lumière pour M. Jacotot éclaire depuis plusieurs siècles le champ de l'érudition et de la critique littéraire. Les Dictionnaires de Robert-Étienne et beaucoup d'autres, depuis, ont été formés par le rapprochement judicieux des exemples classiques propres à répandre du jour sur la valeur, sur les diverses acceptions des mots. Mais on n'avait pas décoré cette marche si simple, si connue, du nom d'*enseignement universel*, et surtout on n'en avait pas exagéré les résultats.

Comme *tout est dans tout* pour M. Coquilhat, il ne lui est pas difficile de trouver quelques points d'analogie entre l'enseignement universel et la méthode de Pestalozzi; mais, plus souvent encore, il en relève les différences qui sont toujours à l'avantage du premier. En général, M. Coquilhat, sans répandre une nouvelle lumière sur les procédés de l'enseignement universel dont il partage à peu près toutes les illusions, est seulement, dans cet écrit, beaucoup plus concis que ne l'a été M. Jacotot dans l'exposition de son système.

Après avoir émis avec franchise notre opinion, nous conviendrons néanmoins qu'une méthode qui a pour objet de rendre l'instruction plus facile, plus générale, plus complète, ne saurait être examinée avec trop de soin, et mérite même d'être encouragée. Honneur à l'homme qui se dévoue avec zèle à la recherche des moyens les plus propres à aplanir les voies si difficiles de la science ! D. N.

240. — * *Cours complet d'instruction primaire*, par *G. B. J.* Raingo. Mons, 1826; imprimerie de Hoyois. 10 cahiers in-12, formant ensemble 382 pages.

Nous n'avons que des éloges à donner au travail de M. Raingo; il nous paraît tout-à-fait propre à rendre populaires les premiers élémens des sciences. Les cahiers qu'il met entre les mains des enfans sont tous fort petits, et contiennent, en quelque sorte, le résumé de la science qu'ils doivent enseigner. L'usage de ces petits livres a le grand avantage de ne point fatiguer les enfans, et d'entretenir au contraire leur ardeur, en leur montrant comme très-rapproché d'eux le terme d'une science ou du moins de cette partie de science que leur livre renferme. Voici la liste des objets qu'embrasse le cours de M. Raingo : *lecture graduée* (deux cahiers); *histoire sainte; arithmétique élémentaire; grammaire des commençans; syntaxe pratique et raisonnée de la langue française; historiettes morales* (deux cahiers); *géographie élémentaire, et géographie du royaume*

des Pays-Bas. Le choix des matières prouve que l'auteur a bien compris quelles sont les connaissances les plus essentielles à l'enfance, et l'exécution de son plan montre qu'il a su se mettre à sa portée. Les écoles élémentaires de France pourront profiter utilement des petits livres que nous annonçons.

241. — * *Précis de l'histoire des Pays-Bas*, à l'usage des écoles moyennes et primaires, par *G. B. J.* Raingo. Mons, 1825; Hoyois, imprimeur-libraire. In-12 de 188 pages; prix 60 c.

242. — * *Géographie élémentaire*, à l'usage des écoles belgiques; par *le même; troisième édition*. Mons, 1826; Hoyois. In-12 de 136 pages; prix, 70 cent.

Ces deux ouvrages sont évidemment d'un degré plus élevé que ceux qui précèdent. Il ne s'agit plus ici des simples élémens de la science historique ou géographique : M. Raingo a réuni ce qu'il est indispensable de savoir dans le monde sur ces matières. Il traite l'histoire avec assez de détails pour que le lecteur ne soit étranger à aucun des événemens importans dont les Pays-Bas ont été le théâtre. Quant à sa géographie, elle paraît aussi avoir été composée dans le but d'aider spécialement à l'intelligence de cette l'histoire; car la description du royaume des Pays-Bas occupe presque la cinquième partie du volume, dont le reste est consacré non pas seulement à l'étude de la terre, mais encore à des notions de géographie générale et de cosmographie. B. J.

243. — * *Petite Histoire belgique à l'usage des écoles primaires et moyennes du royaume*, par un inspecteur d'écoles (M. *Ch.* Lecocq, chevalier du Lion belgique, ancien membre des états-généraux, etc.). Tournay, 1827; Casterman. In-12, avec des des cartes et des figures.

La grammaire, l'histoire sainte, ainsi que la géographie ont déjà été présentées par M. Lecocq, sous cette forme dont la simplicité peut exciter les dédains de l'irréflexion ou de l'ignorance, mais suppose une connaissance profonde de la marche de l'intelligence et des procédés qu'elle emploie dans ses acquisitions successives. Il n'appartient pas à tout le monde de *se faire petit*, suivant les paroles de l'Évangile qui servent d'épigraphe au livre de M. Lecocq; car tel qui sacrifierait ainsi quelque chose de sa taille, ne serait plus qu'un nain imperceptible. L'homme distingué dont nous annonçons le nouveau travail a cherché à se mettre à la portée du jeune âge, à descendre jusqu'à lui dans des leçons tracées en forme d'allocutions familières; à passer du simple au composé, du connu à l'inconnu; il a voulu éviter, autant que possible, toutes locutions métaphoriques et métaphysiques, et n'a point pensé qu'il

suffisait qu'un livre fût de petit format, pour être, par cela seul, à la portée des enfans.

C'est ainsi que, grâce au loisir laborieux qu'il s'est créé, M. Lecocq fait passer dans le cœur de la jeunesse les nobles sentimens qu'il a professés au milieu des députés de la nation. Tant qu'il a figuré parmi eux (sa retraite a été l'unique effet de sa volonté, volonté peut-être opiniâtre et dont gémissent les bons citoyens), il a donné l'exemple de toutes les vertus publiques, et n'a jamais consulté que son intime conviction; car, ici, il n'y a pas d'opposition constituée, et le choix d'un siége dans nos assemblées n'influe point sur nos opinions. M. Lecocq, personnellement pénétré de respect et d'attachement pour un prince qu'on ne peut quitter sans lui vouer son affection, sut se tenir en garde contre cet entraînement même, et se prononça négativement sur quelques mesures conçues incontestablement dans le but le plus libéral; le monarque applaudit à sa franchise. En économie politique, il a adopté les principes d'Adam Smith et de M. Say, en insistant cependant sur des représailles qui tendraient à donner à la nation une attitude plus imposante et à faire cesser quelques exactions étrangères. Aujourd'hui, c'est vers l'instruction élémentaire qu'il dirige l'activité de son esprit. L'arrondissement de Tournay, où il a fixé son domicile, se ressent de son heureuse influence; en 1825, sur une population de 118,000 âmes, répartie entre quatre villes et quatre vingt-trois communes rurales, on comptait 150 écoles des deux sexes comprenant 10,000 élèves, dont 3000 reçus gratuitement, plus 15 nouvelles écoles en projet de construction. DE REIFFENBERG.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

244. — *Manuel du Zoophile*, ou *l'Art d'élever et de soigner les animaux domestiques;* contenant l'art de connaître, nourrir, dresser convenablement, soigner et guérir les bœufs, brebis, chèvres, ânes, volailles, pigeons, etc. : ouvrage propre à perfectionner les races et à multiplier les produits; par un propriétaire cultivateur, et rédigé par Mme CELNART. Paris, 1827; Roret. In-18 de 354 p.; prix, 2 fr. 50 c.

Ce petit ouvrage est principalement consacré au bœuf et à la vache; le cheval a été l'objet d'un traité spécial, ainsi que le cochon. Mais la bergerie, le poulailler et le colombier n'occupent pas assez de place dans un manuel destiné non-seule-

ment aux ménagères, mais encore aux amateurs. En faveur de ceux-ci, on aurait désiré qu'il fût parlé du paon, du cygne, et même de quelques espèces qui semblent se disposer à devenir nos commensales, comme quelques faisans, quelques grues, etc. La chèvre du Tibet n'obtient pas même une mention; l'âne est expédié en trois pages; ce n'est pas assez pour ses services et ses bonnes qualités. Quelques inexactitudes laissent apercevoir que cet ouvrage a été rédigé trop à la hâte. C'est, par exemple, à cette précipitation qu'il faut attribuer la méprise qui a fait placer les bœufs de l'*Inde* parmi les espèces du *nord*. Nous disons la vérité aux dames auteurs avec un peu plus de réserve, sans doute, qu'aux auteurs de notre sexe; mais enfin, nous la disons, parce que le public est là qui nous écoute, et qu'il s'agit de ses intérêts. D'ailleurs, nous nous plaisons à reconnaître qu'il y a de fort bonnes choses dans cet ouvrage, ainsi que l'on devait s'y attendre; mais il paraît que Mme Celnart a poussé ses excursions un peu trop loin : il sera utile pour tout le monde qu'elle reste sur le terrain qu'elle cultive avec autant de succès que de soins. F.

245. —* *Atlas des Oiseaux d'Europe*, pour servir de complément au *Manuel d'ornithologie* de M. Temminck; par *J.-C.* Werner, peintre d'histoire naturelle; 3e et 4e livraisons. Paris, 1827; Belin, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 14. 2 cahiers in-8°; prix de la livraison, 3 fr. en noir; 6 fr. coloriée.

Ces deux livraisons, exécutées avec la même perfection que les précédentes, comprennent vingt figures, savoir : 2e division des *rapaces*, l'aigle à tête blanche; 3e division, deux espèces d'*autours*; 4e division, deux espèces de *milans*; 5e division, trois espèces de *buses*; 6e division, six espèces de *busards*.

Cinquième genre; *chouette* : 1re section, *accipitrines*, quatre espèces; 2e section, *nocturnes*, cinq espèces. M.

246. — *Monographie de la famille des hirudinées*; par *Alfred* Moquin-Tandon, docteur ès sciences. Paris et Montpellier, 1827; Gabon, rue de l'École-de-Médecine, n° 10. In-4° de 150 pages, avec 7 planches, dont 4 coloriées; prix, 9 fr.

Le jeune auteur de cet ouvrage témoigne, dans son avant-propos, sa reconnaissance envers les savans étrangers et français qui l'ont aidé dans ses recherches, qui lui ont fourni des matériaux précieux, et d'instructives notices. C'est donc sous leurs auspices que cette monographie est publiée, et nommer ces savans, c'est déjà faire l'éloge du livre. M. Moquin-Tandon a soin de noter, dans le cours de son ouvrage, ce qu'il doit à MM. *Rawlins Johnston*, de Bristol; *Carena*, de Turin; *Shinz*, de Zurich; *Rapp*, de Tubingue; *Mayor* et *Gosse*, de Genève;

et parmi ses compatriotes, à MM. de *Saint-Amans*, d'Agen; *Chatelain*, de Toulon; *Polinière*, de Lyon; *Roux*, de Marseille; *Dubrueil*, *Delille*, *Lallemand*, *Marcel de Serres* et *Provençal*, professeurs à Montpellier, et à M. *Dunal* qui l'a toujours guidé dans ses travaux.

Dans l'état actuel de la médecine, lorsqu'un seul hôpital consomme jusqu'à 100,000 sangsues par an, la connaissance de ces *annélides* est d'un grand intérêt. L'auteur fait d'abord l'histoire de cette partie de l'histoire naturelle; il en suit les progrès depuis les tems les plus reculés jusqu'à notre époque. Il passe ensuite à la classification des hirudinées, et détermine la place que cette famille doit occuper dans le classement général, ainsi que la distinction des genres. L'anatomie de ces animaux, et les considérations physiologiques déduites de leur organisation; la description des formes extérieures, des systèmes cutané, digestif, vasculaire, respiratoire, sensitif, locomoteur et reproducteur, donnent lieu à M. Moquin-Tandon de rectifier beaucoup de notions inexactes, de faits mal exposés ou mal vus auxquels on a cru jusqu'à présent, parce qu'on les trouve dans des ouvrages estimés, et dignes de l'être à plus d'un titre. La partie la plus remarquable de cet ouvrage est peut-être ce que l'auteur a écrit sur la *symétrie des organes* dans les hirudinées, sur la durée de leur accroissement et de leur vie, sur leurs habitations, leurs stations et leurs habitudes. Les observations très-justes de l'auteur font voir combien l'*esprit philosophique* est indispensable pour bien étudier la nature, et aussi dans combien d'erreurs on peut se laisser entraîner par la manie de *philosopher* sur tout et à tout propos. La lecture de ces paragraphes est doublement utile : outre l'instruction qu'on en retire, elle rend attentif, elle provoque l'examen et la réflexion, et retient la pensée au moment où sa marche allait devenir trop rapide et moins sûre.

M. Moquin-Tandon divise la famille des hirudinées en huit genres, dont un seul est de sa création; c'est celui des *aulastomes*, qui diffèrent des *sangsues*, en ce que les denticules sont remplacées par des rides saillantes. Trente-quatre espèces sont décrites soigneusement, avec leurs synonymies. L'auteur a eu soin d'en séparer les espèces mal connues, et à plus forte raison celles qui n'appartiennent point à la famille des hirudinées.

On fera sans doute encore des découvertes dans cette petite partie de l'histoire naturelle; l'Europe même peut en fournir; les marais de l'Amérique recèlent sans doute plusieurs espèces nouvelles, et peut-être des genres inconnus : l'Afrique a aussi ses hirudinées que l'on étudiera quelque jour, lorsque l'on aura

terminé l'étude de l'homme de cette contrée, celle du climat, du sol, des grands phénomènes de la nature africaine. Quand le tour des sangsues sera venu, celles que l'on découvrira se placeront naturellement dans le cadre préparé par M. Moquin-Tandon : il a pourvu aux besoins de l'avenir, en même tems qu'il disposait les connaissances acquises dans l'ordre le plus commode pour l'étude, et qu'il les débarrassait d'un assez grand nombre d'erreurs auxquelles on n'accordait pas moins de confiance qu'aux vérités qu'il a reconnues et confirmées. Y.

247. —* *De l'éducation des vers à soie, d'après la méthode du comte Dandolo*, par *Mathieu* Bonafous, directeur du *Jardin royal d'Agriculture de Turin, etc.*; ouvrage distribué aux cultivateurs des départemens méridionaux, par ordre de S. Exc. le ministre de l'intérieur. *Troisième édition.* Paris, 1827; Mme Huzard. In-8° de 76 p., avec un *tableau* et 4 *planches*; prix, 2 fr. 50 cent.

Comme nous avons déjà parlé des premières éditions de cet excellent ouvrage, nous nous bornerons à dire que celle-ci est un traité complet, où l'art d'élever les vers à soie peut-être appris, et qui peut guider la pratique la plus étendue; où les sciences ont fourni leur contingent, non pour donner plus d'autorité aux préceptes, mais parce qu'on avait réellement besoin des lumières qu'elles seules peuvent répandre. L'ordre de distribuer cet ouvrage aux cultivateurs du midi fait honneur à l'administrateur qui l'a donné; on ne peut douter qu'il n'en résulte d'importantes améliorations dans l'une des principales industries des provinces méridionales.

248. —* *La chimie enseignée en 26 leçons, contenant les développemens des théories de cette science mise à la portée des gens du monde; et à chaque leçon, des expériences physiques et des applications aux arts;* ouvrage traduit de l'anglais, sur le 9e édition, par M. Payen. 3e *édition*, revue et corrigée avec soin. Paris, 1826; Audin, quai des Augustins, n° 25. In-12 de 500 pages environ, et 12 planches; prix, 7 fr.

Dans une préface très-courte, le traducteur prévient ses lecteurs qu'il a mis à profit, dans cette édition, quelques critiques judicieuses que les deux éditions précédentes avaient subies, et que, sans agrandir son cadre, il a cru devoir ajouter quelques faits dont l'auteur anglais n'a point parlé. On lui a reproché, dit-il, d'avoir annoncé comme une traduction « un ouvrage presqu'entièrement neuf par les modifications apportées dès la première édition : » cette censure, si c'en est une, ne sera pas générale. Ceux qui lisent pour s'instruire ne se plaindront point de trouver une traduction meilleure que

l'original, et c'est precisément ce qui devrait toujours avoir lieu, lorsqu'il s'agit de sciences. La chimie actuelle est représentée fidèlement dans ce petit volume, et toutes ses richesses y sont passées en revue, à l'exception du brome dont on ne pouvait faire mention dans un livre imprimé en 1826. Comme la réputation de celui-ci est bien établie et méritée, il serait superflu d'entrer dans quelques détails sur la distribution des matières, l'ordre, le nombre et la succession des leçons. Ni l'auteur anglais, ni son interprète et son commentateur français n'ont pu débarrasser la science de la complication de ses théories, de quelques doctrines hasardées qui répandent partout leur incertitude, et font sentir le besoin de les soumettre à de nouvelles recherches. Un petit ouvrage écrit avec méthode revèle mieux les imperfections d'une science que les traités volumineux; dans ceux-ci, le lecteur, occupé longuement de chaque section, aperçoit plus difficilement l'ensemble, et médite d'autant moins sur les faits généraux, que son attention est plus distraite par les détails. Après avoir appris la chimie dans les cours les plus développés, il est encore utile de lire un abrégé bien fait; et pour la révision d'une étude, l'ouvrage le plus court est le meilleur. F.

249. — * *Des causes morales et physiques des maladies mentales*, et de quelques autres affections nerveuses telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis; par *F.* Voisin, D. M. P. Paris, 1826; J.-B. Baillière. In-8° de 418 pages; prix, 7 fr.

Voici à peu près les idées qui sont développées dans ce volume. Le cerveau est la condition matérielle des opérations de l'âme; il est toujours physiquement altéré dans les maladies mentales, et ses lésions doivent en être considérées plutôt comme les causes que comme les effets. Les différens individus, en raison de leur organisation, naissent avec des penchans, des passions diverses qui, lorsque son développement est exagéré, ou inégal, prédisposent particulièrement à la folie; l'éducation, les mœurs, les institutions sociales, concourent plus ou moins à la production de cette maladie, suivant qu'elles favorisent ou répriment l'exaltation des passions. Certaines affections nerveuses, telles que l'hystérie, ont leur siége dans le cerveau, et c'est à tort qu'on les fait dépendre de l'irritation d'autres organes dont les fonctions ne sont dérangées que secondairement.

Plusieurs des assertions de M. Voisin, qui d'ailleurs ne sont pas nouvelles, sont plutôt des opinions très-probables que des vérités démontrées; mais si l'on considère l'esprit dans lequel cet ouvrage est écrit, on le regardera comme une preuve

des progrès que les idées émises par le docteur Gall font chez les médecins qui s'occupent spécialement des maladies mentales. M. Voisin, élève du savant Esquirol, tout en le citant à chaque page, en lui rendant un éclatant hommage, toutes les fois que l'occasion s'en présente, s'écarte cependant de ses opinions, lorsqu'elles sont en opposition avec celles de M. Gall pour se rapprocher de ces dernières. En effet, le système du docteur allemand est le seul où l'on puisse expliquer d'une manière plausible les bizarreries et les penchans vicieux que les observateurs ont tant de fois signalés, sans pouvoir s'en rendre compte, et qui ne sont que des cas particuliers de monomanie, de même que ces actions atroces commises sans aucun motif d'intérêt, par des individus en apparence raisonnables, dont les tribunaux ont eu trop souvent à s'occuper dans ces dernières années. Si, dans l'arachnitis aigu, le délire n'est pas toujours en rapport avec le caractère habituel du malade, c'est que l'inflammation se porte irrégulièrement sur la surface des diverses parties du cerveau, quel qu'ait pu être leur état de prédominance dans l'état de santé.

Nous remarquerons cependant que le traitement de la folie proprement dite s'accorde peu avec la supposition que le cerveau est toujours matériellement affecté dans cette maladie. Changer la direction des idées par l'isolement, les voyages, les distractions, le travail manuel, détourner le sang qui se porte quelquefois à la tête, voilà ce que l'on peut faire; la nature se charge du reste.

Un grand nombre d'observations intéressantes sont insérées dans ce volume; mais elles sont toutes connues, et on regrette que M. Voisin, qui dirige une maison d'aliénés, n'en ait recueilli aucune nouvelle qui ait mérité d'être publiée.

250. — * *Des inflammations spéciales du tissu muqueux*, et en particulier de la diphthérite, ou inflammation pelliculaire, connue sous le nom de croup, d'angine maligne, d'angine gangréneuse, etc.; par *P.* Bretonneau, médecin en chef de l'hôpital de Tours. Paris, 1826; Crevot. In-8° de 540 pages; prix, 8 fr.

M. Bretonneau a observé à Tours, en 1819 et 1820, et dans les environs, en 1825 et 1826, une maladie épidémique se bornant à son début à attaquer les gencives, qui, plus tard, ayant son siége dans la gorge et dans les conduits aériens, fit périr un grand nombre de sujets, surtout parmi les enfans. Il remarqua qu'elle avait pour caractère spécial la production d'une pellicule, d'une fausse membrane, recouvrant d'abord le fond de la bouche et les amygdales, et qui, se propageant

ensuite dans la trachée-artère, produisait tous les symptômes du croup et une mort presque inévitable. Les émissions sanguines, loin de lui réussir, lui parurent nuisibles, et il finit par reconnaître qu'en portant sur les parties d'abord affectées une substance irritante, telle que l'acide muriatique, douée de la propriété de changer le mode d'inflammation, on arrêtait la maladie dans sa marche, et l'on empêchait l'extension de la fausse membrane dans les voies aériennes, cause principale du danger qui l'accompagne. Il vit que, dans la dernière période, les mercuriaux peuvent quelquefois être utiles, quoique leur usage puisse être par lui-même très dangereux; enfin, il parvint, au moyen de la trachéotomie, à arracher à la mort, un enfant dans un état entièrement désespéré.

Les résultats de ses nombreuses observations, ses revers comme ses succès, sont rapportés avec bonne foi dans cet ouvrage où se trouvent discutées une foule de questions relatives au croup, aux diverses espèces d'angine, au traitement qu'elles réclament, et à la spécificité des maladies.

Le mérite de ce livre, que tous les praticiens liront avec fruit, ne l'a pas empêché d'être traité avec une excessive sévérité par quelques critiques appartenant à la nouvelle école. Mais pouvait-il en être autrement? la plupart des faits qu'il contient ne peuvent s'accorder avec les principes de la doctrine physiologique. Suivant celle-ci, les maladies ne sont qu'une simple modification en plus ou en moins de l'état de santé; elles diffèrent seulement en raison de la structure des organes et de leur degré d'excitabilité, et il n'existe que des nuances depuis l'ab-incitation jusqu'à l'inflammation la plus violente. Tout cela s'arrange fort bien dans le cabinet, et chaque jour nous voyons éclore des volumes parfaitement raisonnés où la pathologie, présentée de cette manière, débarrassée des difficultés qui en rendaient l'étude si pénible, n'est plus qu'une science d'une admirable simplicité. Malheureusement, les choses ne se passent pas ainsi dans la réalité. On voit effectivement le même tissu être attaqué, tour à tour, par des maladies tout-à-fait différentes, que ne distingue pas seulement leur degré d'intensité, mais qui présentent un caractère spécial qu'il importe surtout de connaître et qu'il faut saisir pour les combattre avec avantage; elles contiennent enfin quelque chose d'inconnu dont jusqu'alors aucune théorie, aucune explication n'ont pu rendre raison; et à cet égard, la théorie nouvelle est aussi impuissante que celles qui l'ont précédées. Dans la discussion de la spécificité des maladies, il s'agit presque, comme on voit de l'existence tout entière de la doctrine physiologique; l'ani-

mosité de ses défenseurs doit, par conséquent, peu étonner; mais on désirerait qu'ils missent en usage de meilleurs argumens; les injures ne sont pas des raisons; et quand on leur présente des observations qui infirment leur manière de concevoir la pathologie, c'est à tort qu'ils s'imaginent répondre suffisamment en se citant eux-mêmes, comme si ce qu'ils ont déjà écrit n'était pas précisément ce qui les empêche de voir juste et d'apprécier avec impartialité les travaux des véritables médecins.

Nous reconnaissons, du reste, volontiers que le traitement qui a réussi à M. Bretonneau pourrait très-bien ne plus convenir à des épidémies d'angine et de croup qui se présenteraient avec d'autres caractères, et qu'il doit y avoir des circonstances où les moyens antiphlogistiques seraient préférables. Mais cette réflexion, applicable à toute relation de maladie épidémique, ne diminue en rien la valeur du service rendu à la science par la publication de cet ouvrage. RIGOLLOT fils, D. M.

251. — *Mémoire sur le traitement de la cataracte;* par *L.-F.* GONDRET, D. M. *Seconde édition.* Paris, 1826; Crevot. In-8° de 38 pages; prix, 2 fr.

Si les partisans de barrière qu'on cherchait à rétablir, il y a peu de tems, entre la médecine et la chirurgie, essayaient encore de soutenir leurs opinions, le mémoire que nous annonçons fournirait contre eux des armes puissantes. Mais, comme le dit fort bien M. Gondret: « Il est passé pour toujours le tems où certains médecins croyaient pouvoir se dire: *J'examinerai tel organe ou telle partie, et je traiterai exclusivement les maladies qui n'en dépasseront pas les limites* ». En effet, tous les phénomènes se lient dans un être vivant, et celui qui prétend soulager un organe malade, en restant étranger à ce qui se passe dans le reste de l'économie, se prive des moyens les plus puissans d'arriver à son but.

L'incurabilité de cette maladie des yeux, désignée sous le nom de *cataracte*, autrement que par l'opération; la place de cette affection parmi celles qu'on persiste à appeler exclusivement et ridiculement *chirurgicales;* la nécessité de ne rien tenter pour en arrêter la marche progressive et d'attendre, comme on dit, que la cataracte soit *mûre* afin d'en opérer l'extraction, voilà trois opinions qui ont passé long-tems pour des vérités démontrées, et que M. Gondret, par un nombre imposant de résultats heureux et bien constatés, vient de reléguer parmi les préjugés nuisibles aux progrès des sciences. La guérison de cette maladie par le traitement qu'il emploie étant d'autant plus facile que la cataracte, c'est-à-dire l'opacité du cristallin ou des humeurs de l'œil, est plus récente et moins complète,

nous ne saurions trop appeler l'attention des savans, et surtout des médecins, sur le mémoire de M. Gondret.

252.—*Examen du rapport de MM. Adelon, Orfila, Ségalas, Andral fils et Pariset, à l'Académie royale de médecine, sur les expériences de M. Barry, concernant l'absorption externe;* par M. *L.-F.* Gondret, D. M. Paris, 1826; Crevot. In-8° de 72 pages; prix, 1 fr. 50 cent.

Les heureux résultats de la succion dans les plaies empoisonnées et dans les morsures par des animaux vénimeux, étant constatés depuis les premiers tems historiques, et la *ventouse*, agissant ici de la même manière que la succion, on n'a pu voir sans le plus vif intérêt les expériences de M. le docteur Barry sur les effets de ce moyen thérapeutique et sur les phénomènes physiologiques qui s'y rattachent.

La commission nommée par l'Académie royale de médecine pour examiner ce beau travail s'accorda avec l'auteur, 1° sur l'efficacité de la ventouse pour empêcher le poison de manifester ses effets; 2° sur son mode d'action qui est de retirer de la plaie le poison qui s'y trouvait déposé, d'en empêcher toute absorption ultérieure, et même de rappeler au dehors la partie du poison déjà absorbée, pourvu toutefois que celle-ci ne fût pas trop éloignée de la plaie. Mais la commission combattit l'opinion de M. Barry sur la cause de la circulation veineuse que ce savant attribue presque exclusivement à la pression atmosphérique, sur la périphérie du corps, agissant surtout avec la plus grande énergie dans le moment de l'inspiration à cause du vide qui tend alors à se former dans la poitrine. Les commissaires, sans nier entièrement l'influence de la pression de l'atmosphère sur la circulation, jugèrent que la théorie présentée à ce sujet par M. Barry n'était point fondée, et que ses expériences par la ventouse ne lui fournissaient aucun appui.

C'est principalement cette dernière conclusion de la commission que M. Gondret veut combattre dans le mémoire que nous annonçons. Les faits que l'auteur y a consignés sont d'un grand intérêt; les preuves qu'il en a tirées en faveur de son opinion nous ont souvent paru puissantes. Cependant, nous n'y avons vu de bien démontré que les heureux effets de la *ventouse* employée comme moyen dérivatif, et l'influence *très-secondaire* de la pression atmosphérique dans la circulation veineuse, influence un peu plus prononcée au moment de l'inspiration. Nous voyons encore, dans la force contractile du cœur et dans la structure de cet organe, la cause la plus puissante du curieux phénomène découvert par Hervey. M. Gondret ne nous semble d'ailleurs avoir combattu que faiblement cette objec-

tion présentée à M. Barry par les membres de la commission : « Si l'action (de la pression atmosphérique) qui résulte de l'inspiration est la cause principale de la circulation veineuse, comment concevoir cette circulation veineuse dans le fœtus qui ne respire pas ? » J. LAMOUROUX, D. M. P.

253. — * *Leçons de géométrie analytique*, dans lesquelles on traite des problèmes déterminés, de la ligne droite et des courbes du second ordre; par M. LE FÉBURE DE FOURCY, examinateur des aspirans à l'École polytechnique, à l'École spéciale militaire, à l'École de marine et à l'École forestière, etc. Paris, 1827; Bachelier. In-8° de 352 pages avec 9 planches gravées en taille douce; prix, 5 fr. 50 c., et 7 fr. par la poste.

Lorsqu'un professeur d'un mérite bien reconnu communique au public le résultat de ses méditations sur les sujets qu'il a long-tems enseignés, on est à peu près certain d'avoir un bon livre de plus. Celui de M. Le Féburc de Fourcy est de ce nombre. Les théories y sont clairement exposées; le choix des exemples est fait avec discernement; la méthode en est exacte et judicieuse. Il nous serait impossible de jeter quelque intérêt sur l'analyse d'un pareil ouvrage qui est consacré à l'enseignement, et surtout à celui des élèves qui se destinent à l'École polytechnique. Nous nous bornerons à dire que l'auteur a parfaitement rempli l'objet qu'il s'était proposé, et que les excellens traités qui ont été déjà publiés sur la même matière ne peuvent pas être estimés meilleurs que le sien. On le consultera avec succès, soit pour se préparer aux examens, soit pour s'instruire à fond des théories relatives aux sections coniques. L'auteur ne fait pas dériver les courbes du second degré des équations relatives à la géométrie, des trois dimensions, ce qui, aux yeux de certaines personnes, pourra sembler offrir un procédé propre à rendre l'étude plus facile aux élèves.

254. — * *Géométrie descriptive*, par G. MONGE; *cinquième édition*, augmentée d'une *Théorie des ombres et de la perspective*, extraite des papiers de l'auteur, par M. BRISSON, ancien élève de l'École polytechnique, inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées. Paris, 1827; Bachelier. In-4° de 200 pages, avec 28 planches gravées en taille-douce; prix, 12 fr., et 14 fr. 50 cent. par la poste.

Plusieurs ouvrages très estimables ont été publiés sur la géométrie descriptive, depuis que Monge, qui en est l'inventeur, a composé pour la première École normale, en 1794, le traité que nous annonçons. Mais, quel que soit le mérite de ces livres, aucun ne porte cette lumière que cet illustre savant ré-

pandait si habilement dans ses leçons. On aime à y retrouver les éclairs de génie que l'inventeur distribuait avec tant d'art dans ses discours, et qui électrisaient son auditoire. En remontant dans le passé, je crois encore entendre la voix de Monge, lorsqu'il me fit comprendre les premières notions des arts qu'il avait assujétis à sa nouvelle doctrine. Je voyais les voûtes de pierre s'édifier sous ses mains, les charpentes se dresser et s'assembler à son ordre dans leurs justes proportions, les ombres se distribuer à sa voix sur les corps mis en perspective.... Et ces sublimes leçons, je les retrouve dans le Traité de géométrie descriptive, l'un des plus beaux titres que ce savant, aussi estimable que modeste, ait à la reconnaissance des hommes industrieux.

L'édition que nous annonçons est augmentée de trois leçons inédites sur la théorie des ombres et la perspective. C'est M. Brisson qui s'est chargé de revoir les manuscrits de l'auteur et de publier cette addition. On ne pouvait faire choix d'un homme plus instruit, et on ne lui contestera pas l'honneur d'avoir été cru digne d'associer son nom à celui de Monge. L'avertissement contient un exposé succinct, fait par M. Ch. Dupin, de la vie du savant dont la reconnaissance m'impose le devoir de célébrer les qualités éminentes. Cet article biographique avait déjà été recueilli par Delambre, dans son analyse des travaux de l'Académie des sciences pendant l'année 1818. On aime à retrouver ici le discours où le savant académicien paie un juste tribut à la mémoire de son maître : c'est une belle introduction à un excellent ouvrage. Francoeur.

255.—*Manuel théorique et pratique du Serrurier*, ou *Traité complet et simplifié* de cet art, d'après les renseignemens fournis par plusieurs serruriers de la capitale; rédigé par M. le comte de Grandpré. Paris, 1827; Roret. In-18 de 310 pages et 3 planches; prix, 3 fr.

Ce manuel était fort difficile à faire : l'auteur y a mis beaucoup de soins et de travail. Il entreprend de répandre dans les ateliers des notions plus justes et plus utiles sur la nature du fer, sur ses combinaisons et ses modifications: il décrit les opérations de la forge, de la lime et des divers outils qui donnent à ce métal les formes dont le serrurier fait usage. Après ces descriptions vient un *Vocabulaire raisonné des mots, outils et ouvrages de serrurerie*, avec l'indication des articles précédens auxquels il faut recourir pour l'intelligence de chaque mot, ou pour compléter les notions sur l'objet dont il s'agit. On a donc ainsi un dictionnaire abrégé et méthodique de l'art du serrurier

Quelques incorrections de peu d'importance ont échappé à l'attention vigilante de l'auteur. Ainsi, par exemple, l'arsenic ne rend pas le fer cassant à chaud et à froid, mais seulement à chaud.. Le *damassé* n'est pas un effet de la trempe; il subsiste indépendamment de cette opération, avant qu'on ne l'ait faite, et après qu'on l'a détruite en faisant rougir le métal, etc. Ces taches très-légères, et quelques-unes qui ne tiennent qu'à la rédaction, disparaîtront dans les éditions suivantes; ce manuel est destiné à durer long-tems, et à s'améliorer à chaque réimpression.

256.—*Manuel du Porcelainier, du Faïencier et du Potier de terre*, suivi de l'art *de fabriquer les terres anglaises et de pipe, ainsi que les poêles, les pipes, les carreaux, les briques et les tuiles;* par M. Boyer, ancien fabricant. Paris, 1827; Roret. 2 vol. in-18 de 378-368 pages; prix, 6 fr.

Nous dirons peu de chose de l'ouvrage de M. Boyer, précisément parce que les lecteurs auront tout lieu d'en être satisfaits, et qu'on peut l'offrir avec confiance à ceux qui savent, aussi bien qu'à ceux qui veulent apprendre. Comme les sujets que l'auteur a traités sont très-étendus et d'un grand intérêt dans leurs détails, une analyse aussi abrégée qu'on pût la faire nous jetterait hors des limites que nous devons nous imposer. Bornons-nous donc à recommander la lecture de ce manuel, et à communiquer à nos lecteurs quelques observations sur la manière dont l'auteur en a disposé les diverses parties.

On saura gré à M. Boyer de la mesure précise et du choix des connaissances chimiques qu'il a fait entrer dans un ouvrage sur des arts où les propriétés chimiques des matériaux produisent les résultats les plus importans. La beauté des formes et le bon goût des ornemens peuvent séduire au premier coup-d'œil : mais le prestige s'évanouirait bientôt, si cette élégance et cet éclat n'étaient point associés à un mérite d'une autre espèce, et plus précieux par les services que nous en tirons. Dans quelques traités où la chimie était moins nécessaire, les auteurs n'ont point cru pouvoir se dispenser de débuter par une théorie de cette science, luxe de savoir dont les arts ne profitent point. L'étude des sciences ne peut que perdre, à mesure que l'on multipliera les mauvais abrégés qui ne sont que d'informes troncatures.

En retranchant toute érudition superflue, l'auteur a conservé une histoire succincte des arts qu'il décrit; les lecteurs en exprimeront aussi leur satisfaction. En tout, la critique instructive trouvera beaucoup à louer dans ce manuel, et très-peu de choses à reprendre. Il serait peut-être plus commode que les

deux volumes n'en fissent qu'un seul, ce que le format in-12 aurait rendu possible et l'in-8° très-facile. Les recherches sont toujours plus expéditives dans un seul volume que dans deux. F.

257. — * *Essais de Géographie méthodique et comparative*, accompagnés de *Tableaux historiques* faisant connaître la succession des différens états du monde, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, et suivis d'une *Théorie du terrain appliquée aux reconnaissances militaires*; par M. *A.* Denaix, ancien élève de l'*École polytechnique*, chef de bataillon au corps royal d'état-major, etc. Paris, 1827. L'auteur, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n° 1; Ch. Piquet, quai de Conti, n° 17. In-8° de 100 pages.

Le grand ouvrage préparé par M. Denaix sera divisé en treize livraisons composées de cartes, de tableaux et d'un texte explicatif. Chacune des divisions peut être regardée comme un ouvrage spécial. Prix de la souscription pour la totalité de l'ouvrage, 260 fr. Les souscriptions ne seront reçues que jusqu'à la publication de la 3me livraison.

Il ne convient peut-être point de parler d'un ouvrage aussi considérable sans en avoir vu quelques livraisons. Quelque confiance que mérite un prospectus, il ne contient encore que des promesses, et les lecteurs sont impatiens de voir comment l'auteur aura tenu toutes celles qu'il a faites. Mais le *prospectus* de M. Denaix tient essentiellement à son ouvrage; il en ouvre l'entrée, et dispose les lecteurs à faire l'emploi le plus profitable de l'instruction qu'il renferme : nous pouvons donc y prendre d'avance une idée de l'ouvrage.

M. Denaix commence par des *Considérations générales sur la manière d'enseigner et d'apprendre la géographie*. Au premier coup-d'œil, ses doctrines séduisent, elles paraissent simples, directes : conduisent-elles à l'instruction la plus utile? *Non*; il est pénible de le dire, mais c'est un devoir que nous remplissons. L'étude de la géographie est d'une trop grande importance pour que l'on puisse se dispenser de signaler les fausses directions qu'elle pourrait prendre, quand même on ne distinguerait pas clairement la plus courte et la plus sûre parmi celles qui peuvent conduire au but.

M. Denaix a été séduit par les excellentes méthodes topographiques employées aujourd'hui; il essaie de les généraliser; et l'extension qu'il leur donne leur fait perdre tout leur mérite : les représentations qu'elle fournit ne sont plus celles de la surface *réelle* de la terre, mais celle d'un polyèdre qui l'enveloppe, et qu'on lui substitue. Que fera-t-on de cette surface

idéale ? Tant qu'il ne s'agira que de considérations générales et vagues, on pourra se contenter de ces approximations : mais, s'il est question d'agriculture, de canaux, de routes, d'opérations militaires, et même de délimitations entre des états, tout cet édifice de *versans*, d'*inclinaisons générales*, de *systèmes de montagnes*, *etc.*, s'écroule sur-le-champ, et il faut en revenir aux *détails topographiques*. Et même pour la météorologie, ces détails sont d'une telle importance, qu'on ne peut bien rendre compte des phénomènes atmosphériques d'une contrée sans une connaissance minutieuse de toutes les circonstances locales. On apprendra plus sûrement, et en moins de tems, beaucoup de choses intéressantes sur un pays, si la minéralogie est associée aux connaissances géographiques : on sait qu'en général les contrées de même composition minéralogique ont de nombreuses analogies dans leurs formes ; on connaît les végétaux qui les caractérisent, la manière dont les eaux y sont distribuées, plusieurs propriétés du sol dont les arts font usage. Rien de tout cela n'est indiqué par la seule description de la forme extérieure de la terre généralisée suivant la méthode proposée par M. Denaix. Il est à désirer que la *géographie physique* ne change point ses méthodes, et qu'elle continue à suivre la direction qu'elle a prise depuis plusieurs années.

Dans les reconnaissances militaires, on ne néglige point les observations que M. Denaix recommande; mais, quant à la considération des *versans généraux* qui partagent la France, du *grand contrefort* unissant les monts de la Bretagne avec ceux de la forêt d'Orléans, on ne craint pas de l'affirmer, la stratégie n'en tirera jamais aucun parti. Ce qu'il lui faut, ce sont des cartes topographiques bien faites; des cartes, et non pas des descriptions; car, quelque précision que l'on mette dans le langage, au moyen d'une nomenclature nouvelle, rien ne peut tenir lieu du coup-d'œil *périscopique* qu'un homme exercé porte sur une carte bien faite.

Dans la table des hauteurs, placée à la fin de cette brochure, il paraît que l'on n'a pas distingué le pied français de ceux du Rhin et d'Angleterre. Quelques-unes de ces mesures qui paraissent extraordinaires cessent de l'être, et reviennent aux évaluations connues, lorsque l'on fait les réductions nécessaires : ainsi, par exemple, les pics de l'Himalaïa sont ramenés à leur hauteur connue, en supposant qu'on a fait usage du pied anglais : l'Oortler n'est plus un orgueilleux rival du Mont-Blanc, et reprend aussi l'élévation qu'on lui suppose depuis long-tems, si le pied qui servit à le mesurer est le pied du Rhin. Y.

258. — *Remarques sur les découvertes géographiques faites dans l'Afrique centrale, et le degré de civilisation des peuples qui l'habitent*, extraites de l'introduction d'un mémoire ayant pour titre : *Notions des anciens sur l'Afrique centrale, comparée aux découvertes récentes*, par M. Jomard, lues à la séance publique annuelle des quatre Académies, le 28 avril 1827. Paris, 1827; Firmin Didot. In-4° de 26 p.

Ce n'est ici que l'extrait d'un ouvrage déjà communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; l'intérêt du sujet et l'érudition de l'auteur en font vivement désirer la publication. Obligé, dans les remarques qu'il vient de publier, de resserrer dans un petit nombre de pages ses observations sur l'état d'un pays aussi vaste et aussi peu connu que l'Afrique, M. Jomard n'a pu que jeter un coup-d'œil rapide sur les notions nouvelles recueillies par Denham et Clapperton, et indiquer quelques points de rapprochement entre leur voyage et ceux de deux Romains. Ces *Remarques* n'en contribueront pas moins à dissiper quelques erreurs généralement répandues relativement à l'état de barbarie des peuples du continent africain, et offriront une multitude de faits nouveaux aux investigations du géographe et aux méditations du philosophe. Ch.

259.—* *Almanach du commerce de Paris, des départemens de la France, et des principales villes du monde*, de *J.* de la Tynna; continué et mis dans un meilleur ordre, par *Séb.* Bottin; contenant, pour Paris seulement, 40,000 adresses. Année 1827. (30e de la publication; 9e de la continuation par l'éditeur actuel.) Paris, 1827; au bureau de l'Almanach du Commerce, rue J.-J. Rousseau, n° 20. In-4° de cccxii-878 p.; prix, 12 fr.; et 15 fr. 75 cent.

Voilà un ouvrage dont l'utilité est incontestable. Aussi est-il recherché, non-seulement par les négocians français et étrangers, mais aussi par les personnes de toutes les classes qui ont des relations un peu étendues, soit avec Paris, soit avec les départemens. M. Bottin a élevé l'Almanach du Commerce au rang d'un livre de statistique, et l'on y trouve maintenant beaucoup d'autres choses que des adresses, ou de simples indications de manufactures et d'entreprises commerciales ou industrielles. Chaque département a sa notice sommaire où sont rassemblés des détails, fort abrégés, il est vrai, sur la topographie, la population, l'agriculture, l'industrie, etc. Viennent ensuite les pays étrangers, pour lesquels il n'a pas encore été possible de réunir des renseignemens aussi nombreux et aussi précis, mais qui ne laissent pas cependant d'être traités avec soin. Quant à Paris, les matériaux qui le concernent forment

la partie la plus complète et la plus considérable du recueil. Aucune administration, aucun établissement public n'y sont oubliés : les sociétés savantes et philantropiques, les ouvrages périodiques et les journaux de tout genre y sont indiqués; et, si l'étranger ne peut se passer d'un *vade-mecum* aussi précieux, le Parisien y trouvera encore beaucoup à apprendre, et s'en servira comme d'un manuel presque indispensable qu'il aura journellement l'occasion de consulter. N.

260. — * *Tableau comparatif des hauteurs des principales montagnes et des lieux remarquables du globe au-dessus du niveau de la mer;* dédié à M. le baron *Alexandre de Humboldt*, par Perrot. Paris, 1826; Simonneau. Une feuille grand-aigle et une notice; prix, en noir, 10 fr.; imprimé et retouché en couleurs, 15 fr.

Ce tableau, qui a pour objet de présenter la géographie physique du globe, quant à ses principaux points culminans, est remarquable par sa classification, en ce qu'il offre, pour les cinq parties du monde, plus de 400 hauteurs de montagnes, de volcans, de lacs, de villes et d'édifices, ainsi que l'indication de la limite inférieure des neiges perpétuelles et celle de la végétation près de l'équateur.

Les hauteurs de l'Europe y sont divisées en chaînes principales et secondaires.

Indépendamment des échelles de graduation, placées à droite et à gauche, et qui sont destinées à faire connaître aussi approximativement que possible (1) l'élévation de chaque point au-dessus de la mer, on en trouve l'*évaluation exacte* en toises et en mètres, dans une légende placée au bas du tableau, au moyen de numéros de renvois qui précèdent chaque nom, et qui correspondent aux mêmes numéros inscrits sur le dessin.

Sauf quelques imperfections inévitables qui tiennent à l'examen et au choix des résultats obtenus pour certains points par diverses méthodes et par différens observateurs, cet intéressant travail, plus complet que ceux du même genre publiés à Berlin et à Londres, mérite d'être recommandé à l'attention de nos lecteurs : il a obtenu de l'*Athénée des arts* le maximum des récompenses qu'il est dans l'usage d'accorder, et il a été agréé par le savant de l'Europe qui s'est occupé avec le plus de succès de la géographie physique, et qui a bien voulu commu-

(1) Afin de rendre sensible à l'œil les différences de certains points, l'auteur s'est trouvé dans la nécessité de forcer ou de diminuer un peu ces hauteurs dans le dessin.

niquer à M. Perrot une foule de documens neufs et précieux. Citer le suffrage de M. de Humboldt, c'est faire l'éloge de cet ouvrage. SUEUR-MERLIN.

261. — * *Carte physique, politique et comparée de la Turquie d'Europe*, publiée par *P.-J.* LAMEAU, capitaine au corps royal des ingénieurs-géographes, et par *Richard* WAHL. Paris, 1827; Picquet. 4 feuilles colomb. vélin superf.; prix, 25 fr.

En déroulant aujourd'hui une carte de la Turquie d'Europe, comment ne pas chercher d'abord la place où furent ces brillantes cités de la Grèce que la fange des Turcs recouvre depuis tant de siècles! L'idée principale de M. Lameau semble avoir été de satisfaire à cette disposition naturelle des esprits, et le procédé qu'il a suivi pour laisser entrevoir la terre classique des ruines est trop ingénieux pour que nous n'en fassions pas l'objet particulier de cette annonce. Au premier aspect, l'œil n'est frappé que des noms de la géographie turque; mais, de même que sur le terrain, les vestiges anciens percent à travers les ronces, ici, sur le cuivre du graveur, ces vestiges percent à travers la nomenclature des barbares. On retrouve, avec un peu d'attention, tous les lieux que l'histoire a consacrés, et bientôt la Grèce entière apparaît avec les traits pâles et affaiblis qui attestent les ravages du tems. Ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire ancienne pourront, avec le secours de cette carte, suivre tous les auteurs classiques dans leurs descriptions historiques; les poëtes et les artistes y trouveront le berceau des fictions mythologiques; ils y liront ces noms magiques dont l'harmonie semble évoquer l'héroïsme et l'amour de la liberté; ces noms, successivement changés par les révolutions politiques, sont remplacés par des noms moins sonores, mais non moins héroïques; et bientôt (nous osons l'espérer encore) l'indépendance d'une nation si constante et si courageuse dans son infortune, permettra d'aller (la carte de M. Lameau à la main) dans la patrie d'Homère et de Phidias, redemander aux mêmes lieux les mêmes inspirations qui les rendirent immortels.

Au point de perfection où sont arrivées les publications de ce genre, il devait paraître difficile de présenter un travail qui pût non-seulement satisfaire l'exigence de nos lumières, mais encore provoquer l'intérêt général; cependant, nous n'hésitons pas à donner la préférence à la carte de M. Lameau sur toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour, tant à cause de la belle exécution de la gravure qui rappelle nos belles estampes, et qui est due à l'un de nos artistes les plus distingués (M. *Richard* WAHL), qu'en raison de la commodité du

format, et de la modicité du prix. Tant de motifs d'intérêt ne peuvent manquer de lui assurer une place honorable dans toutes les bibliothèques. F. L.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

262. — * *Rédemption du genre humain, annoncée par les traditions et les croyances religieuses, figurée par les sacrifices de tous les peuples;* ouvrage qui sert d'*appendice aux Soirées de Saint-Pétersbourg;* traduit de l'allemand de B.-J. Schmitt; par M. R.-A. Henrion, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1827; J.-J. Blaise. In-8°; prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

Vers la fin du dix-septième siècle, le savant Huet, évêque d'Avranches, s'efforça de prouver, dans sa *Démonstration évangélique*, que tous les peuples de l'antiquité avaient emprunté leurs dieux au peuple juif. En défigurant son histoire, suivant leurs caprices, dans le dix-huitième siècle, quelques philosophes, au contraire, se sont imaginé que les Hébreux avaient puisé leur religion dans diverses théogonies de l'Orient, en se les appropriant comme ils s'approprient *nos vieux vêtemens.* MM. de Maistre et de La Mennais, marchant sur les traces de quelques jésuites, rejettent également ces deux suppositions. Ils enseignent que les juifs et les gentils ont conservé les anciennes traditions religieuses qui remontent à la même source, pour les uns comme pour les autres; qu'ils ne se sont rien dérobé entre eux; mais qu'ils ont possédé conjointement un bien qui leur était commun, la révélation. C'est la conséquence inévitable de leurs principes, que la raison individuelle conduit à l'erreur, et que le consentement du genre humain est le *criterium* de la vérité.

M. Schmitt se déclare leur disciple; il n'écrit que pour développer leur doctrine, et partant il s'enfonce dans les mêmes abîmes. Il se propose de faire voir la rédemption de l'univers *annoncée* par les traditions de tous les peuples, *figurée* par leurs sacrifices; de signaler l'attente du *Verbe* réparateur, de montrer quel prix les peuples anciens attachaient à ces étincelles de vérité; d'indiquer comment se perpétua le souvenir de la promesse qu'un jour resplendirait la lumière. La tâche est un peu difficile, qu'importe? « Quand cette idée, affaiblie par les fictions, ne se produira pas d'une manière nette et positive, la saine raison saura dégager l'or d'un impur alliage, rendre à la vérité sa physionomie et son allure franche et libre. » A la bonne heure. Comment s'y prendra-t-il pour atteindre son but? la chose est toute simple. « Il ne s'agit point, dit-il, d'énoncer

isolément les données partielles que possédaient les peuples sur ce sujet, mais bien de réunir en un faisceau tant de rayons lumineux, d'embrasser d'un coup-d'œil la concordance de ces importantes notions entre elles, de nous convaincre par là d'une manière à la fois pleine et inébranlable, que le dogme chrétien de la rédemption avait de profondes racines dans le paganisme. »

Avec le système d'interprétation de M. Schmitt, on va loin, et il n'est rien qu'on ne trouve de ce que l'on cherche. Mais, si ce système était vrai, il en résulterait que la plupart des anciens peuples idolâtres auraient vu plus clairement nos mystères que le peuple chéri, et que, pour se former une idée précise de la doctrine chrétienne, il faudrait recourir à la mythologie païenne, aux Védas, aux Kings, au Zend-Avesta, à l'Edda, à la quatrième églogue de Virgile, aux livres sibyllins, plutôt qu'aux prophéties et aux figures de l'ancienne alliance. L'immortel Bossuet qui s'élevait, de son tems, avec toute la sublimité de son génie contre les rêveries de Coulau, qui semble avoir été un des précurseurs de l'école de M. La Mennais, que ne dirait-il pas maintenant ?...

L'auteur d'une brochure toute récente (M. l'abbé de Clausel de Coussergues) nous fait espérer que le corps épiscopal ne tardera pas à censurer ces doctrines; il en a le droit, et les catholiques lui sauront gré de foudroyer des livres qui *appuient l'indifférence des religions*, suivant l'expression de Bossuet. Nous pensons néanmoins que le clergé de France est trop sage pour s'arrêter à une simple censure dans les circonstances actuelles: il faut encore qu'il instruise Condamner n'est pas réfuter; et, pour quiconque ne reconnaît pas l'autorité, le raisonnement devient nécessaire. Le mal a été fait par des écrits tout brillans d'esprit et de savoir, il ne peut être suffisamment réparé que par les mêmes moyens. J. L.

263. — * *Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ;* par G. de Grégory, revu et publié par les soins de M. Lanjuinais, pair de France. Paris, 1827; Pâris, éditeur, rue de Richelieu, n° 87. In-12 de 140 p. (V. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 5-9, avril 1826, la *Notice* de feu M. Barbier *sur les nouvelles traductions de l'Imitation de Jésus-Christ*).

L'*Imitation de Jésus-Christ* a été composée vers l'an 1240, long-tems avant l'invention de l'imprimerie, par l'abbé *Jean* Gersen, bénédictin, de Cabaliaca, aujourd'hui Cavaglia, abbé de Saint-Étienne de la Citadelle, à Verceil en Lombardie; l'auteur n'a pas voulu y placer son nom, parce que cela n'é-

tait pas d'usage parmi les anciens religieux, et pour être conséquent à ses principes et à sa doctrine.

Jamais trésor n'a été autant disputé parmi les peuples, et surtout parmi les différens ordres monastiques : chaque ville prétendait avoir vu naître, chaque monastère voulait avoir nourri dans son sein l'auteur d'un ouvrage plein d'onction et de piété, qui nous console et nous détache des vanités du monde.

M. de Grégory, né à Verceil, a publié en italien l'histoire littéraire de sa patrie, en quatre volumes in-4°, ouvrage plein d'érudition, et composé avec beaucoup de méthode et d'exactitude. Il y a parlé en détail de Jean Gersen et a démontré clairement son existence. Il achève de la prouver, dans l'ouvrage que nous annonçons ici, et qui est le dernier auquel feu M. Lanjuinais ait donné ses soins, en sorte qu'il est, pour ainsi dire, le testament littéraire de ce savant respectable. L'opinion de M. de Grégory n'est pas la première que l'impression nous ait transmise. Les Allemands qui avaient inventé ce bel art reproduisirent d'abord un manuscrit qu'avait copié leur compatriote Thomas A Kempis, qui y avait mis son nom. Celui de Gerson lui fut substitué, bientôt après, par les Français. L'humble religieux de Verceil était bien moins connu que Jean Charlier, dit Gerson, célèbre chancelier de l'Université de Paris.

Le jésuite Bernardin Rossignoli, mort à Turin en 1613, fut le premier qui rendit enfin l'ouvrage à son véritable auteur. Il trouva dans la bibliothèque du collége d'Arona un manuscrit sous ce titre : *Incipiunt capitula primi libri abbatis Joannis Geschen, de Imitatione Christi.* Ce nom de Geschen, ou Gersen, se trouve répété en tête des trois autres livres de l'Imitation, dans ce manuscrit terminé par ces mots : *Explicit liber quartus et ultimus abbatis Johannis Gersen de sacramento altaris.*

Ce fut d'après ce manuscrit que Constantin Cajetan, bibliothécaire du Vatican, donna, en 1616, une édition sous le nom de Jean Gersen, avec une dissertation qui reproduisit et fortifia les argumens du père Rossignoli.

Dès l'année suivante, le jésuite allemand Rosweide publia ses *Vindiciæ Kempenses* contre Cajetan, pour défendre l'opinion qui attribuait l'Imitation à Thomas A Kempis, sans même faire mention de Gerson.

Une querelle très-vive s'éleva entre Cajetan et Rosweide sur ce sujet, et le père Delfau la termina par une dissertation placée à la suite de son édition de l'Imitation, en 1673 et 1674, et réimprimée plusieurs fois.

Le sage et savant dom Mabillon vint encore fortifier par son suffrage, en 1677, les adversaires de Thomas A Kempis et les partisans de Jean Gersen. Le père du Molinet, savant antiquaire de la congrégation de sainte Geneviève, essaya de le réfuter dans une dissertation; mais il n'était pas de force à soutenir une telle discussion.

L'honneur français vint se mêler à cette querelle, et voyant que Thomas A Kempis ne pouvait soutenir la concurrence contre Gersen, voulut en profiter pour affirmer que le nom de *Gersen* était celui d'un être imaginaire, et qu'il fallait lire *Gerson*. Mais était-il vraisemblable qu'un nom très-obscur eût été substitué à un nom aussi connu que celui du chancelier de l'Université de Paris? Pouvait-on croire que le frère de ce chancelier, qui avait composé le catalogue de ses ouvrages, eût oublié celui qui devait lui faire le plus d'honneur? Était-il vraisemblable que les œuvres de Gerson ayant été réunies en quatre volumes in-folio dès l'an 1488, l'éditeur eût négligé de l'y insérer?

La simple allégation que la seule ignorance d'un scribe a pu changer le nom de Gerson en celui de Gersen est victorieusement combattue dans le livre que nous annonçons. Le savant auteur y démontre : 1° que plus de cinq manuscrits très-anciens portent le nom de Gersen, et que l'un de ces manuscrits porte le nom de Jean *de Cabanaco;* 2° que ce livre a été composé en forme de traité par un moine bénédictin à l'usage de ses novices; 3° que Jean Gerson ni Thomas A Kempis ne peuvent en avoir été les auteurs.

M. de Grégory, après avoir ainsi prouvé que l'abbé Gersen, de *Cabanaco* ou de Cavaglia, n'est point un être imaginaire, ainsi que l'avait pensé M. Gence, qui s'est beaucoup occupé de cette matière, démontre évidemment que le traité de l'Imitation a été composé entre l'année 1220 et 1240, à Verceil, où l'université et les colléges de Padoue avaient été transportés.

Ses preuves sont tirées des différens manuscrits trouvés dans la bibliothèque du roi, à Paris même; elles le sont aussi des doctrines, des disputes et des usages relatifs à la communion sous les deux espèces, qui était pratiquée au XIIIe siècle. Ces usages étaient abolis au tems de Gerson et d'A Kempis. Enfin, le traité de l'Imitation a été lu et cité par plusieurs auteurs du XIIIe et XIVe siècle, tous antérieurs aux deux concurrens qu'on lui oppose.

La critique très-bien motivée que M. de Grégory fait, p. 125 de son ouvrage, dans un *supplément* daté du 10 janvier dernier, de l'édition latine du livre *de Imitatione Christi*, par M. Gence,

nous dispense de toute autre observation à ce sujet. La France peut se glorifier de tant d'autres ouvrages, qu'elle n'a nullement besoin d'usurper la gloire qui résulte d'un livre dont la Lombardie s'honore avec raison. Plusieurs savans et des hommes très-distingués ont avoué qu'ils étaient convaincus par les argumens de M. de Grégory, ses preuves et ses citations, données avec le plus grand soin, ne paraissent plus laisser lieu à aucun doute raisonnable. Il y a déjà bien long-tems que le procès a été jugé par un homme impartial. Michel de Marillac, garde des sceaux de France, qui publia, en 1621, une traduction très-estimée alors de l'Imitation de Jésus-Christ, et qui était assurément bien en état de juger cette question, s'exprime ainsi : « L'auteur fut un moine bénédictin, et non A Kempis ni Gerson; et l'erreur de nom s'est propagée dans le peuple, par l'analogie entre Gersen, abbé, et Gerson, chancelier; l'auteur a été un Italien, comme le prouvent les mots d'italien vulgaire latinisés. L'auteur a vécu dans le XIIIe siècle, comme il résulte des collations de saint Bonaventure et de l'office du sacrement, composé par saint Thomas d'Aquin, où les livres de l'Imitation sont cités et copiés. »

La solution de ce problème historique est importante : car la connaissance de l'auteur du livre de l'Imitation, ainsi que du tems auquel il a vécu, est absolument nécessaire à ceux qui veulent bien comprendre un ouvrage dont la lecture est si répandue. *Le M.* DE FORTIA.

264.—**Élémens de Philosophie, etc.*, par F. J. H. GENTY; 2e *édition.* Paris, 1824; Labitte, quai Malaquais, n° 11; 2 vol. in-8°; prix, 12 fr., et 16 fr. par la poste.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties : la *logique*, l'*art du langage*, la *métaphysique* et la *morale.*—Dans la première, après avoir traité des idées, du jugement et du raisonnement, l'auteur nous présente les règles du syllogisme, telles qu'elles sont données par Aristote, et qu'on ne trouve dans aucun ouvrage français avec tous les détails extrêmement curieux qu'elles comportent. Il termine par deux *appendices :* l'un sur la *mémoire* et l'autre sur *l'imagination.* On y trouve des observations judicieuses dont les gens de lettres pourront faire usage pour se guider dans l'exercice quelquefois dangereux de ces deux facultés.—La seconde partie présente les règles générales de la grammaire et de la rhétorique.—La troisième commence par une dissertation préliminaire où l'auteur examine les différens systèmes de philosophie ; ceux de Condillac, de Kant et de l'école écossaise en particulier. De là, il passe aux principales questions de la métaphysique ;

et tout en s'attachant à les démontrer, soit par les preuves déjà connues, soit par de nouvelles que lui fournissent les progrès toujours croissans des sciences, il se livre à de fréquentes excursions contre le système de la philosophie écossaise dont il se montre un violent antagoniste. — Quant à la quatrième partie, la morale, l'auteur la fonde sur l'humanité, la justice et la bienveillance. De là il fait découler les devoirs personnels, les devoirs domestiques, les devoirs sociaux; il y ajoute des notions sur la société naturelle et la société politique, et expose la nature du gouvernement monarchique constitutionnel, tel à peu près qu'il est reconnu par la charte; puis, il fait voir la supériorité de cette forme de gouvernement sur toutes les autres.

Cet ouvrage présente donc un traité complet de philosophie; la plupart des questions qui s'y rattachent y sont traitées ou du moins indiquées; et nous pouvons le recommander à ceux de nos lecteurs qui s'occupent de cette science, soit comme un dépôt de questions philosophiques, soit comme un arsenal d'argumens contre la doctrine de Kant et la doctrine écossaise, et en faveur de la philosophie de Locke et de Condillac.

L^is^. CRIVELLI.

265. — * *Cariteas*. Paris, 1827. Sautelet et c^ie^; Servier. In-12 de 345 pages; prix, 5 f.

Nous prévenons les lecteurs qui, dans les livres, ne cherchent qu'un moyen d'échapper quelques instans à l'ennui, et qui, trompés par le titre, pourraient prendre *Cariteas* pour un simple roman, que c'est un ouvrage d'une belle et haute philosophie. A l'exemple de J.-J. Rousseau, qui, pour révéler à Émile les plus sublimes vérités, choisit le lever du soleil éclairant dans un beau jour un magnifique paysage, l'auteur du livre que nous annonçons, pour rendre ses doctrines plus frappantes, les accompagne de circonstances solennelles. La scène où ces entretiens philosophiques ont lieu est dans l'un des endroits les plus pittoresques de l'Italie méridionale, aux environs de Catanzaro, près de la mer, dans le vieux couvent des bénédictins del Ligurri.

Le supérieur de ce couvent était le vénérable *Cariteas*. « Une longue robe noire l'enveloppait tout entier, et était serrée par une ceinture noire; une croix brillait sur sa poitrine. Sa figure imposante, sa majestueuse vieillesse, rappelaient les traits de l'un des mages du tableau de Rubens. Quoique ses yeux fussent ternis par l'âge et ses traits creusés par les années, son visage conservait une expression de force et de vigueur. Il avait cet air grave et imposant que la main du tems donne aux ruines. On pouvait découvrir sur son front les

traces du calme de son cœur. Sa science égalait sa piété. Jamais un pauvre ne se présenta devant lui sans en recevoir des consolations, des conseils ou des secours. Comme il avait peu de relations avec le peuple des environs, et comme on le voyait descendre dans le val, à la tête des religieux, seulement quand une grande catastrophe glaçait les cœurs d'effroi, les habitans de la plage lui attribuaient des pouvoirs surnaturels. On faisait une espèce de magicien d'un homme si vertueux. (page 32.) »

Tel est le sage qui va donner ses instructions à un jeune homme forcé par la tempête de chercher un asile dans l'antique monastère. Ce jeune homme est Rienzi, patricien romain, poursuivi par les inquiétudes d'une âme avide de la vérité, et par les tourmens d'un scepticisme absolu. Voilà en quels termes il présente la situation de son esprit : « A quels guides mes maîtres m'avaient-ils remis, avant de me lancer dans le monde? des hommes ignorans ou sordides ont donné à la religion les traits hideux de leur âme. Un moine intolérant a étendu son manteau entre Dieu et moi. Que savais-je des sciences dont les lois admirables et positives rectifient notre jugement et agrandissent notre âme? de l'histoire, dont l'expérience est la meilleure leçon de la postérité? de la théorie des lois, dont un citoyen éclairé aime à connaître les bases, en même tems qu'il obéit? de la théorie de la morale, dont les règles ont sans doute quelque appui dans notre âme? de la théorie des arts, dont les monumens m'entourent dès mon enfance, et réveillent en moi un brûlant désir de connaître la source et les lois du beau? (page 43.) »

Les théories sublimes du nouveau Thermosiris sont renfermées dans quatorze entretiens dont nous ne pouvons donner ici qu'une idée bien imparfaite. Partout, c'est le génie et l'âme de Platon, instruit dans la science moderne et analysant avec bonne foi, mais non toujours avec succès, les aperçus d'une riche imagination; ou plutôt, ces entretiens sont un fort résumé de la philosophie kantienne, rectifiée dans quelques parties de ses aventureuses inventions, purgée des doutes qu'elle enfante et de la barbare terminologie qui l'enveloppe d'obscurité.

L'auteur commence par demander qu'on lui fasse une concession. « Créons, dit-il, un être purement sensitif, et comme son intelligence sera tout-à-fait absente, il arrivera que cet homme, possédant la plénitude de ses sens, va *voir*, *entendre*, *toucher* et *goûter* l'univers; mais il ne subira ces diverses choses que pendant l'instant même des sensations. Hors de cet instant tout sera nul pour lui.... Pour réduire l'homme si bas, que lui avons-nous ravi? quel changement avons-nous introduit dans

sa nature; et de quel titre l'avons-nous dépouillé? Mon fils, nous lui avons ravi la raison (pages 62, 63, 68.) » — Ici, *raison* est synonyme d'*intelligence;* l'auteur conclut que toute philosophie doit reconnaître dans l'homme l'action de *sentir* et celle de *penser* (page 62). Voyons ce que nous devons entendre par le pouvoir de sentir. « Il me paraît consister uniquement en une puissance qui existe en nous, et qui nous permet d'être affectés par les corps extérieurs et d'éprouver des sensations. J'appelle ce pouvoir LA SENSIBILITÉ (Page 69.) » — *La sensibilité est donc le pouvoir d'éprouver des sensations;* mais que sont les sensations? « Elles sont un fait éminemment simple. (page 63.) » — Elles sont si peu simples qu'elles sont composées de plusieurs élémens; l'impression, le mouvement organique, l'effet de ce mouvement, et la perception de cet effet. « Il est donc évident, mon fils, que nous sommes dépositaires de deux espèces de pouvoirs *totalement distincts :* la sensibilité et la raison (page 72.) » — La sensibilité, généralement parlant, est distincte de la raison; mais est-elle également *totalement distincte* de l'intelligence? C'est ce que nous ne croyons point exact; et de là néanmoins dépend la légitimité scientifique de toute philosophie qui ne peut prendre ailleurs son point de départ. On peut hardiment affirmer que *la sensation est non avenue lorsqu'elle n'est point perçue par l'intelligence.*

Le troisième entretien est destiné à donner les caractères de la sensation et de l'idée. « La sensation est inséparable des caractères de tems et d'espace; l'idée est privée des deux caractères de tems et d'espace (page 83.) » — Nous admettons comme incontestable la première proposition; les organes de la sensation étant dans l'espace et ayant une durée, ne peuvent manquer de donner les mêmes caractères à leurs produits. Nous rejetons la seconde proposition, parce que les idées, ayant un commencement et une durée, sont soumises au tems, quoiqu'elles soient hors de l'espace.

Le quatrième entretien est destiné à montrer que « *la théorie ne peut voir dans l'univers que des faits étrangers l'un à l'autre, se succédant sans liaison* (page 95.) » — A ce principe sur lequel repose la philosophie de Hume, celle de Kant, et en grande partie celle de *Cariteas,* nous opposons la proposition suivante, que nous croyons susceptible de démonstration : « *La théorie ne peut voir dans l'univers que des faits unis par leurs rapports, se succédant pour la plus savante des fins.* Sur la première de ces propositions, Hume a fondé, sinon l'athéisme, du moins un scepticisme absolu. Kant, en infirmant les décisions de la raison, ne trouve les lois qui lient les *faits isolés de*

l'univers que dans l'action de nos facultés. Écoutons maintenant *Cariteas :* « La puissance du vrai fixe les rapports. Voilà donc deux univers.... L'univers intérieur, celui des puissances de l'âme, après avoir transformé les sensations en idées, les gouverne, s'élève au-dessus d'elles, fixe leurs rapports, établit leurs lois, et prédit d'une manière sûre les phénomènes de l'autre univers. Un astronome fixe, plusieurs siècles à l'avance, la seconde et la fraction de seconde où le disque de la lune viendra raser le bord du diamètre solaire (page 108.) » — Mais l'astronome ne devine, ne prédit les phénomènes que parce que les *lois qui les produisent existaient avant lui;* il ne crée, ne change, n'invente rien; il ne fait que voir ce qui sera par ce qui est et a été; il ne fait qu'apprendre, et dire ce qu'il a appris. Ses prédictions ne sont point des créations, mais de simples inductions de ce qui existe et a existé depuis l'origine du monde. Je joue au billard, je vise juste, et la bille de mon adversaire, frappant la bande, revient, conformément à ma prévision, dans une blouse à la bande opposée. Dirai-je pour cela que j'ai *fixé les rapports* de l'angle d'incidence et de réflexion suivant lesquels a été réglé mon coup?

Le sixième entretien renferme un juste et magnifique éloge des mathématiques, spécialement soumises à ce que l'auteur appelle la *puissance du vrai.* A cette faculté, il joint la puissance du *juste*, d'où la morale; celle du *beau*, d'où les arts; celle de l'*imagination*, d'où la réalisation du beau. Tous ces sujets sont traités avec une grande force et une grande élévation de pensée. Vous vous croyez transportés dans des régions supérieures, d'où vous contemplez avec une sorte de dédain les idées, les sentimens et les occupations du vulgaire.

C'est sans doute une grande, belle et orgueilleuse théorie que celle qui tire tous ses moyens et ses produits de nos facultés; mais nous pensons que ce n'est qu'une moitié de la philosophie, laquelle n'est complète que lorsqu'on y joint l'action primitive et dominante des lois de la nature, dont nous ne sommes qu'une fraction; au lieu que, dans les spéculations de Kant, la nature n'est qu'une dépendance de nous-mêmes.

On nous a assuré, mais sans pouvoir nous en convaincre, que Caritéas est l'ouvrage d'une femme. Quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer qu'il n'est point d'esprit d'homme, quelque élevé, quelque versé qu'il soit dans les sciences philosophiques, qui ne dût se tenir honoré d'avoir fait un pareil livre. MASSIAS.

266. — * *Politique religieuse et philosophique, ou Constitution morale du gouvernement;* par M. le baron BIGOT DE MOROGUES,

auteur de la *Noblesse constitutionnelle*, etc. Paris, 1827; Renard. 3 vol. in-8° : Tome Ier de IV-467 pages; Tome II de 250 pages, et Tome III de 304 pages. Prix du vol., 7 fr.

A l'inspection du titre de cet ouvrage, on se demande quelle acception l'auteur prête à ces mots : *politique*, *religion*, *philosophie*, dont l'alliance frappe d'abord l'attention. Après un préambule, où M. de Morogues insiste peut-être un peu longuement sur la pureté de ses intentions, il consacre plusieurs chapitres à définir ces dénominations générales, avec quelques autres de ce genre, non moins susceptibles d'interprétations diverses, telles que : *philantropie*, *libéralisme*, *patriotisme*, *fanatisme*, *souveraineté*, *représentation*, *modération*, *indépendance*. Ces définitions même lui paraissent d'autant plus essentielles, qu'à ses yeux l'abus du langage a les conséquences les plus funestes. « Les hommes seraient presque toujours d'accord, dit-il, si l'on n'employait les mots que dans leur sens véritable. » Il se trompe : les hommes ne disputent pas seulement pour des mots, leurs argumentations théoriques ne font que voiler la lutte d'intérêts très réels. Les mots ne sont que l'accessoire dans nos discussions politiques : ce sont les choses qui en forment le principal. Telle paraît être aussi l'opinion que M. de Morogues émet plus loin, lorsqu'il annonce qu'il est guidé dans son travail par l'espérance de concilier les intérêts de l'aristocratie avec ceux de la démocratie : tâche difficile dans une société où les uns ont horreur de l'égalité, où les autres ne peuvent pas supporter la supériorité; tâche que le tems seul peut exécuter.

D'abord, il paraît que M. de Morogues confond la politique avec les théories qui se rapportent à la société considérée sous un point de vue purement philosophique, c'est-à-dire, comme le grand phénomène du développement de l'espèce humaine, dont les lois servent à établir les rapports des états successifs de l'organisation sociale, dont le principe est dans la faculté progressive, inhérente à notre nature. Destinée à établir les conditions de dépendance des générations successives, la science à laquelle conduiront sans doute un jour ces théories perfectionnées, ne se présente encore à nos regards que sous la forme d'une conception vague, sans consistance, sans faits bien constatés, sans direction bien positive. Elle a été annoncée par l'illustre Kant, pressentie par d'autres penseurs, abordée avec plus de talent que de succès par Condorcet, dans son excellente *Esquisse des progrès de l'esprit humain*. M. *Auguste* Comte, élève de Saint-Simon, propose de l'appeler *physique*, ou *physiologie sociale*, pour montrer qu'elle doit compléter le système de nos connaissances naturelles, envisagées dans toute leur

étendue. La politique a pour objet, comme l'apprend le dictionnaire de l'Académie, la connaissance du droit public et de tout ce qui concerne l'art de gouverner un état. M. de Morogues, à l'exemple de plusieurs autres écrivains, étend beaucoup son domaine. « J'ai voulu de nouveau étudier, dit-il, l'ordre social dans la progression de tous les tems, afin de vérifier si les mêmes procédés qui, de nos jours, ont dégagé les sciences abstraites des formes dogmatiques (ce qui n'est pas bien clair, car il ne saurait y avoir de science sans formes dogmatiques) ne pourraient pas s'appliquer aux grands intérêts de la civilisation, et créer enfin la première de toutes les sciences, la science de la société ». Après ce début, qui promet des recherches historiques toutes nouvelles, on est surpris de voir que l'auteur se borne presque uniquement à des considérations sur l'état actuel des choses, dont son livre est plutôt un examen raisonné qu'un traité de politique.

Quelle acception M. de Morogues donne-t-il au mot religion? Pour faire ressortir le vague qu'il laisse planer sur cette importante matière qui entre cependant comme un élément indispensable dans la construction de son édifice politique, résumons en peu de mots les doctrines opposées des deux grandes écoles religieuses aujourd'hui en présence dans le monde chrétien. La plus ancienne considère la religion comme une institution immuable, émanée de Dieu lui-même : l'homme doit soumettre aveuglément sa foi à toutes les croyances qui lui sont imposées par l'*autorité* spirituelle, et l'*autorité* réside spécialement dans le sacerdoce, pouvoir infaillible dans ses décisions, puisqu'il représente perpétuellement la Divinité sur la terre. Tout part de Dieu. C'est ce régulateur suprême qui a tracé des règles de conduite pour tous les actes de la vie humaine, à toutes les époques de la civilisation. L'esprit d'examen et d'investigation, l'un des besoins les plus impérieux de l'homme éclairé, s'arrête devant les portes du temple, et, sous peine d'anathème et de malédiction, il ne doit jamais pénétrer dans le sanctuaire. La morale sort de la religion, et ne peut pas exister sans elle. Quelques enthousiastes moins conséquens que zélés n'envisagent même la société politique que comme le développement de la société religieuse. A l'instar des anciens peuples de l'Égypte, ils confieraient volontiers l'une et l'autre aux mains sacerdotales. Grâce au défaut de limites précises entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, limites dont la détermination restera toujours comme un problème immense à résoudre, chaque jour ces imprudens prosélites des prétentions ultramontaines cherchent à étendre la juridiction ecclé-

siastique aux dépens de la puissance séculière; par leur ardeur et par leur ambition, ils forment une espèce de faction dans la communion à laquelle ils appartiennent. La doctrine elle-même, c'est-à-dire, le *catholicisme*, gouverne en apparence la majeure partie de la nation française; mais, en étudiant attentivement les opinions individuelles, on s'aperçoit qu'au lieu de marcher sous les bannières de Rome, la plupart suivent, presque à leur insu, des drapeaux opposés; car chacun raisonne sa religion, comme sa morale, par conséquent *proteste* sous certains rapports; et c'est un des caractères de notre siècle, qui prouve évidemment que la société, prise en masse, est *protestante*, si non de nom, du moins de fait.

L'autre école, dont la *Revue protestante*, et M. B. Constant, dans son ouvrage sur la religion, sont les principaux organes, est basée sur le *protestantisme*, dont elle exagère encore le principe fondamental d'examen; elle ne voit, dans la religion, qu'un sentiment du cœur, dans lequel elle fait entrer jusqu'aux illusions de la mélancolie, jusqu'au romantisme de la littérature. C'est le *sentiment religieux* qui établit secrètement le commerce intime de l'homme avec Dieu, et sur ce sentiment commun à toutes les croyances et à tous les âges de l'humanité reposent ce qu'elle appelle les convictions religieuses, en d'autres termes, les diverses formes que revêt la religion pour s'offrir à l'imagination des hommes. Elle proclame que chacun ne doit consulter d'autre autorité que ses lumières naturelles pour commenter les livres saints : du reste, la religion étant *progressive* comme tout ce qui se rapporte à l'homme, elle établit que le culte doit s'épurer avec le dogme et se rapprocher sans cesse d'un spiritualisme de plus en plus parfait : elle reconnaît enfin que la morale subsiste en dehors du sentiment religieux qui la fortifie sans lui servir de base. Reste à savoir si chaque homme isolé n'a pas un sentiment dépendant de son éducation, de son intérêt, de ses opinions), chaque opinion produit en effet un sentiment analogue); et, si par conséquent ces formes toutes spirituelles ne finissent pas par se réduire à des rêveries sans utilité pratique, dont on ne peut tirer que bien difficilement des principes fixes pour la conscience du peuple. Ces deux doctrines s'appuient également sur l'Évangile; et cependant, l'une prescrit l'unité de foi ou de soumission à l'*autorité*, tandis que l'autre consacre le principe diamétralement opposé, l'unité d'indépendance individuelle. Dans l'espace immense qui les sépare, viennent se placer, à des distances plus ou moins éloignées de ces deux églises, la multitude infinie des sectes qui se partagent le monde et qui se multiplient si étonnamment de

nos jours qu'aux États-Unis on compte souvent, dit-on, plusieurs chefs de secte dans une seule ville, et même dans une seule famille : l'Allemagne, la Russie, la Suisse, l'Angleterre en voient paraître aussi chaque jour de nouveaux. Toutes ces communions finiront sans doute un jour par se réunir à la suite d'une transaction amiable ou forcée : c'est toujours là en définitive le dernier terme des discussions humaines. A laquelle de ces doctrines appartient l'auteur de cette politique religieuse et philosophique?

Il définit *la religion* « la croyance à un Être suprême, puissant et actif, que l'on reconnaît la nécessité de servir, » et il ajoute, sans autre explication, que « *le sentiment religieux* s'étend comme l'infini sur lequel il doit se soutenir. » Il dit ensuite que « la religion consiste moins dans l'observation des pratiques extérieures qui, quelque respectables qu'elles puissent être, ne sauraient la constituer, que dans la grande pensée de l'éternité que le souverain régulateur du monde a gravée dans le cœur de tous les hommes; » et plus tard, que « la faiblesse humaine a besoin de pratiques religieuses. » Ici « les habitudes morales ne sont que les suites de la croyance; » là « il faut agrandir la religion, en la dégageant de plus en plus des pratiques qui ne lui sont point essentielles, et surtout en la restreignant au domaine de la morale. » Plus loin : « nous reconnaissons l'importance d'un culte public et l'insuffisance de la religion naturelle comme religion de l'état, parce que n'étant qu'un sentiment sans règles écrites, elle ne saurait suppléer politiquement à aucune pratique religieuse. » Si l'on a compris ce qui précède, on doit trouver, ce nous semble, qu'il y a inconséquence dans les opinions de l'auteur; et l'on est assez embarrassé de savoir en quoi consiste au juste cette religion regardée par lui cependant comme un instrument politique nécessaire au gouvernement d'un état.

Quant à la philosophie, il nous serait difficile encore d'exprimer les idées de l'auteur avec précision et netteté. Il émet partout les principes les plus généreux, la morale la plus pure, les sentimens les plus nobles. Si tous les hommes avaient, comme lui, l'amour profond de l'ordre et du bien public, et possédaient les mêmes lumières, ils seraient bientôt d'accord ; mais ils n'écoutent en général que la voix de leur intérêt ou de leurs passions : c'est là une vérité de fait que l'on ne peut malheureusement révoquer en doute. Dans tout le cours de son livre, la modération est recommandée comme une des premières vertus politiques : il s'éloigne également de toutes les opinions extrêmes auxquelles il suppose peut-être plus d'influence qu'elles

n'en ont réellement : leur action est bien faible sur une génération qui désire marcher, mais non pas courir dans la route des perfectionnemens sociaux. Il condamne justement l'esprit de faction « qui non-seulement ne veut pas raisonner, mais même ne veut pas permettre le raisonnement aux autres; » despotisme intolérable, quand on se laisse maîtriser par ces séides intellectuels « aussi esclaves des préjugés de leur faction qu'ils le seraient d'un despote même », selon l'heureuse expression de Montesquieu. Enfin, M. de Morogues paraît avoir voulu composer son ouvrage sur le modèle de l'*Esprit des lois*, et ce n'est pas la faute de ses excellentes intentions, s'il est resté à une très grande distance de son immortel prédécesseur. AD. GONDINET.

267. — * *Du perfectionnement des études légales, etc.*, par *Joseph* REY, de Grenoble. Paris, 1827; Treuttel et Wurtz. In-8° de 108 pages; prix, 2 fr.

Personne ne saurait se dissimuler l'immense lacune que laisse dans l'instruction des jeunes légistes l'enseignement, tel qu'il existe dans nos écoles. Non-seulement, les études n'y sont point à la hauteur des besoins et des intérêts de la science, mais elles ne s'y trouvent pas même au niveau de l'état actuel de notre législation, dont une grande partie y demeure en quelque sorte vierge et intacte. Loin de comprendre l'examen comparatif des législations et des institutions étrangères, elles n'embrassent pas même l'exposé de nos institutions politiques et judiciaires. Nous sommes donc sur ce point, comme sur tant d'autres, bien éloignés de la perfection. Au reste, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, ne sont guère, à cet égard, dans une situation plus favorable que la France; l'Allemagne et les Pays-Bas sont les seules contrées où l'enseignement du droit public et privé se présente sous un aspect satisfaisant. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXXIII, p. 290, un article sur l'*Enseignement des sciences administratives en Allemagne*). C'est ce qui résulte du tableau sommaire que M. Rey commence par tracer de la marche de l'enseignement du droit dans toute l'Europe (la Russie exceptée), et même aux États-Unis d'Amérique. — Mais l'Angleterre va bientôt sans doute, par la création d'une université nouvelle, remonter au rang qui lui appartient parmi les nations civilisées. Quant à la France, si brillante sous d'autres rapports, si riche même à cet égard des travaux de ses publicistes, de ses jurisconsultes, de ses philosophes, espérons qu'on ne la retiendra pas long-tems stationnaire dans une carrière qu'elle ne demande qu'à parcourir en entier. Quoi qu'il en soit, le tems est venu de mesurer des yeux cette carrière et de s'efforcer de reculer les

limites étroites dans lesquelles l'enseignement public du droit, c'est-à-dire, de la science la plus utile peut-être aux progrès et au bonheur du genre humain, se trouve aujourd'hui circonscrit. C'est ce que vient de tenter M. Rey. Il nous offre à cet effet un plan d'études, méthodique, vaste, et plus que complet. — Dans une *première section*, il expose quelles sont les connaissances préalables, nécessaires pour aborder le sanctuaire de la science des lois. Outre les études communes qui doivent faire et qui font ordinairement partie d'une bonne éducation, il indique certaines branches d'instruction, parmi lesquelles nous remarquerons principalement l'*économie*, ou l'observation des résultats de toutes les actions humaines considérées sous le rapport de *la production des biens;* la *morale* qu'il distingue de la philosophie générale; l'*idéologie*, la *statistique*, et enfin l'*anatomie* et la *physiologie*. L'auteur insiste aussi particulièrement et avec raison, sur la nécessité de l'étude de la langue et de la littérature latines : mais il me permettra de trouver moins *essentielle* l'étude la langue grecque dont, au reste, je n'entends pas contester l'*utilité*. — La *seconde section* comprend les *études introductives*, lesquelles embrassent, mais séparément, l'*histoire* et la *théorie du droit*. Peut être M. Rey n'a pas mis une grande importance à l'ordre dans lequel les divers cours qu'il propose sont présentés. J'aimerais par exemple, que la théorie du droit en précédat l'histoire, afin de rendre plus fructueuse l'étude de cette dernière. — Une *troisième partie* est consacrée aux *études textuelles* ou *positives*. Peut-être n'est-ce pas ici que devrait figurer le cours de notre ancien droit coutumier. Mais on ne saurait contester l'utilité de la plupart des cours indiqués par l'auteur, et dont la majeure partie n'existe point. On peut en dire autant des *études pratiques* qui composent sa *quatrième et dernière section* et auxquelles il n'est suppléé qu'imparfaitement par les élèves, au moyen de conférences particulières et de travaux chez les praticiens. Un tel plan d'études formerait à coup sûr des législateurs, des publicistes, et des jurisconsultes accomplis. En attendant, c'est aux hommes instruits, laborieux ou patiens à combler par leurs travaux et par leurs ouvrages le vide affreux que présente en France l'enseignement public du droit. B. L., Avocat.

N. B. Depuis que l'auteur a composé cette brochure, c'est-à-dire, ainsi qu'il nous l'apprend, depuis 1819, l'école de droit de Paris s'est appauvrie par la suppression du cours important de *droit administratif* qu'il mentionne comme existant.

268. — **Compte général de l'administration de la Justice Criminelle en France*, pendant l'année 1826, présenté au Roi par

le Garde des Sceaux, ministre-secrétaire d'état au département de la Justice. Paris, 1827; imprimerie royale. In-4° de 185 p.

Le compte général de l'administration de la justice criminelle, pendant l'année 1826, a suivi de près celui de l'année 1825, dont nous avons entretenu les lecteurs de la *Revue* dans notre dernier cahier (Voy. *ci-dessus* p. 360 et suiv.). Nous y remarquons plusieurs des améliorations que nous avions désirées, telles, par exemple, que l'évaluation du nombre des pourvois en cassation et des arrêts cassés, l'indication des jugemens d'appel en matière correctionnelle, la division par sexes, etc. Espérons que chaque année rendra cet important travail de plus en plus complet; espérons surtout qu'il présentera un spectacle bien consolant pour l'ami de l'humanité, celui de la diminution sensible des crimes et des délits. En attendant, nous sommes forcés d'avouer qu'au lieu de diminuer, les actions réprimées par la loi ont été plus multipliées dans la dernière année que dans la précédente. En effet, nous avons vu que les Cours d'assises avaient jugé, dans le courant de 1825, 5653 accusations comprenant en tout 7234 accusés. En 1826, le nombre des accusations s'est élevé à 5,812, et celui des accusés à 7,591, ce qui présente une augmentation de 357 accusés, ou d'un vingtième. Le rapport du nombre des accusés avec la population, dans chaque département a varié, en 1826, depuis 1 sur 15,808 jusqu'à 1 sur 1,230. Le premier de ces rapports appartient au département de la Creuse, celui de tous où il y a eu le moins de crimes l'année dernière, et le deuxième, au département de la Seine. Le département de la Corse où l'on comptait, en 1825, un accusé sur 1001 habitans, n'en a eu, cette année, que 1 sur 1,380. La proportion entre les *crimes contre les personnes, et les crimes contre les propriétés,* dans tout le royaume et dans chaque département, est restée à peu près la même qu'en 1825. On sait que les premiers de ces crimes sont beaucoup plus multipliés dans le midi, et les seconds dans le nord; soit qu'on doive attribuer la cause de cette différence à l'influence du climat, à l'état de l'instruction primaire, ou enfin à l'inégalité de richesse qui se fait remarquer entre la France du nord et celle du midi. Sur les 7591 accusés, 6988 étaient présens, et 603 ont été jugés par contumace. Parmi les accusés présens, 2640 ont été acquittés, et 4348 ont été condamnés, savoir:

A la peine de mort	150
Aux travaux forcés à perpétuité	281
Aux travaux forcés à tems	1139
A la réclusion	1228
Au carcan	5
	2803

Report.	2803
Au bannissement.	1
A la dégradation civique.	1
A l'emprisonnement avec ou sans amende. . .	1487
Enfin 56 accusés, âgés de moins de 16 ans, ont été condamnés à rester détenus pendant un certain nombre d'années dans une maison de correction.	56
Total.	4348

Quatre tableaux indiquent l'âge et le sexe des accusés, distingués suivant la nature des crimes qui leur étaient imputés, et suivant le département où ils ont été jugés. Un cinquième fait connaître le résultat pour les accusés de chaque âge et de chaque sexe. Le nombre proportionnel des femmes traduites devant la Cour d'assises est de 18 sur 100; il est de 21 dans les tribunaux de police correctionnelle. Depuis l'âge de discernement jusqu'à trente ans, le nombre des accusés va toujours croissant dans les deux sexes: il diminue sensiblement après cet âge. Aussi, le nombre des accusés de moins de trente ans forme plus de la moitié (0,53) du nombre total.

Trois tableaux font connaître le nombre des arrêts cassés, les motifs et les effets de la cassation. Sur 5,812 arrêts contradictoires ou par contumace rendus par les Cours d'assises, en 1826, 1,151 ont été déférés à la Cour de cassation, qui a statué sur tous les pourvois; et 74 seulement ont été cassés en tout ou en partie.

Nous passons maintenant au compte sommaire de la police correctionnelle, nous réservant de revenir tout à l'heure sur l'amélioration la plus notable, selon nous, de cette nouvelle statistique.

Les tribunaux correctionnels ont rendu, en 1826, 108,390 jugemens. Ce nombre, comparé à celui de 1825, donne un excédant de 12,229; mais il faut en déduire les 3,969 jugemens du tribunal de la Seine, qui n'étaient pas compris dans le compte de 1825. Le véritable excédant, qui est ainsi réduit à 8,260, se compose de 6,049 délits forestiers, et de 2,211 délits ordinaires. Sur les 159,740 prévenus qui ont été traduits en police correctionnelle, 25,356 ont été acquittés, et 134,384 ont été condamnés à l'emprisonnement ou à l'amende. Un tableau (LXXVII) marque le résultat des poursuites pour les prévenus de chaque âge et de chaque sexe. On y voit que, parmi les individus des deux sexes qui ont été condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, il en est 282 qui n'avaient pas encore accompli leur seizième année, et parmi ceux qui ont été condam-

nés à moins d'un an, 838 de 16 à 21 ans, 769 individus ont été condamnés à un an et plus d'emprisonnement; 2854 à moins d'un an. Enfin, sur les 108,390 jugemens des tribunaux correctionnels, jugeant en première instance, 5,031 ont été attaqués par la voie de l'appel; 2,705 ont été entièrement confirmés; 2,326 ont éprouvé diverses modifications.

C'est à Paris qu'a été commis le plus grand nombre de délits de la presse. Le tribunal de la Seine, sur 184 prévenus impliqués dans 69 affaires relatives à la presse ou à la librairie, en a acquitté 85; 53 ont été condamnés à l'amende, et 46 à l'emprisonnement et à l'amende; sur 43 ouvrages attaqués (livres, journaux ou mémoires) 34 ont été condamnés.

Les tribunaux de simple police ont condamné à l'amende 114,314 individus, et 5,432 à l'emprisonnement

Les présidens des assises adressent au garde des sceaux, après chaque session, des rapports officiels sur les affaires qui ont été soumises au jury. Ce ministre y a puisé des renseignemens fort curieux sur les motifs apparens des crimes capitaux et sur les instrumens qui ont servi à les commettre. Cette innovation nous paraît avoir une haute importance : mais pourquoi, après avoir signalé et énuméré les funestes résultats de la cupidité, de l'adultère, des dissensions domestiques, de la jalousie, de la haine, de la vengeance, avoir oublié de citer le jeu parmi les causes apparentes et même évidentes des crimes que la loi punit? Il est bien difficile de croire cependant qu'aucune victime de la funeste passion du jeu n'ait été conduite, en 1826, sur les bancs des Cours d'assises. Serait-ce parce que le gouvernement qui protége, sans doute à regret, d'infâmes établissemens, et qui en tire un abject produit, craindrait de fournir des armes contre lui, en présentant sous les yeux du public le tableau des désordres qu'ils produisent?

En résumé, le compte de l'administration de la Justice criminelle, en 1826, nous montre que les mœurs ont été loin de s'améliorer, dans le cours de cette année. Il en a été de même en Angleterre. L'année 1825 avait vu 9,964 condamnés; il y en a eu 11,095 en 1826, dont 1,200 à mort. Quels sont les motifs de cette augmentation sensible? C'est un problème qu'il serait bien difficile, sinon impossible de résoudre.

A. Taillandier.

269. — *De la nécessité d'un changement de ministère;* par M. Cottu, conseiller à la Cour royale de Paris. Paris, 1827; Ambroise Dupont. In-8° de 72 pages; prix, 2 fr.

Le courageux magistrat poursuit la noble tâche qu'il a entreprise de censurer avec vigueur la marche tortueuse et rétro-

grade du ministère actuel. Nous regrettons bien vivement qu'au milieu des idées saines qui remplissent cette nouvelle brochure, M. Cottu soit encore revenu sur ce déplorable système d'aristocratie qu'il avait déjà indiqué dans plusieurs de ses écrits: mais, ce qui nous rassure, c'est que l'honorable magistrat, malgré tout son talent, ne parviendra jamais à rendre populaire une doctrine qui est si peu en harmonie avec les mœurs et les habitudes de la France nouvelle.

270. — *Barbarie et Civilisation*, ou *Plaidoyer pour les Grecs*, par M. Peysson, avocat; avec cette épigraphe : « *Continuons à secourir les Grecs; finissons l'œuvre que nous avons commencée.* M. Eynard. » Paris 1827; à la Librairie universelle, rue Vivienne, n° 2. In-8° de 16 p.; prix, 60 c. (*Se vend au profit des Grecs.*)

La lecture du titre, l'épigraphe choisie par l'auteur, la destination des fonds que doit produire la vente de cet opuscule, annoncent assez dans quelle intention il est écrit. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'en présenter l'analyse à nos lecteurs; ce n'est pas à eux que ce plaidoyer s'adresse; la cause des Grecs est gagnée dans leurs cœurs. Puisse-t-il être lu et médité par ceux qui se montrent encore ennemis de ce peuple héroïque et malheureux! Il pourra contribuer à les ramener à des sentimens plus justes et plus humains. OE.

271. — * *Antiquités romaines*, ou *tableau des mœurs, usages et institutions des Romains, etc.;* par *Alex.* Adam, Recteur du grand collége de la ville d'Edimbourg. *Deuxième édition française.* Paris, 1826; Verdière. In-12; prix, 9 fr.

Le but de l'auteur anglais, en exposant dans ce traité tout ce qui a rapport à la religion, aux fêtes, aux spectacles, aux jeux et aux exercices, aux mariages et aux funérailles, au gouvernement, aux lois, à la magistrature et à la procédure, à la tactique et à la discipline, à la marine, à l'agriculture, aux édifices, aux habillemens, aux poids, mesures, et monnaies des Romains, n'a pas été de tracer seulement un tableau des mœurs et des usages de ce peuple guerrier, mais encore de faire mieux connaître la langue latine, si essentielle aux jurisconsultes, et qui sert de base aux bonnes études.

Convaincu par une vie entière consacrée à l'instruction, que les difficultés dont cette langue est hérissée rendent souvent pénible la lecture des auteurs classiques latins, et que les passages obscurs arrêtent le lecteur, parce que les usages et les pratiques qu'ils expriment lui sont inconnus, le recteur Adam a eu soin, en donnant les détails circonstanciés de ce qui avait lieu chez les Romains, de prouver chaque usage par une cita-

tion qui l'explique; il regardait ces citations et les renvois aux auteurs comme la partie la plus importante de son ouvrage, et comme la clef qui devait servir à l'intelligence des auteurs classiques latins, puisque le lecteur, en se familiarisant avec les antiquités romaines, devait acquérir en même tems une connaissance entière et approfondie de cette langue.

Ce traité parut, pour la première fois, en 1791; et, depuis cette époque, six éditions ont succédé à la première. Son succès toujours croissant le fit traduire en italien, en allemand, en hollandais et en français.

La première édition française, à l'instar de l'édition allemande, en deux volumes in-8°, à laquelle le traducteur avait joint une table alphabétique des mots latins dont on trouve l'interprétation dans le corps de l'ouvrage, fut bientôt enlevée. Cette seconde édition, revue avec soin, publiée sous le format in-12, d'un usage plus facile et plus commode pour les élèves, est augmentée de la vie d'Alexandre Adam.

Cet ouvrage qui renferme une foule de connaissances utiles, et qui sera apprécié de plus en plus par les amis des études historiques, peut encore fournir des notes explicatives aux différentes traductions des auteurs latins, et notamment à la collection du même format de M. Verdière dont il est le complément. SUEUR-MERLIN.

272.—* *Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion des Romains;* par le docteur *John* LINGARD; traduite de l'anglais par M. le chevalier de ROUJOUX, auteur de l'*Histoire des révolutions des sciences et beaux-arts.* Paris, 1826; Carié de la Charie, rue de l'École de-Médecine, n° 4. 10 vol. in-8°; prix, 6 fr. 50 c. le vol. (1).

Les journaux ont annoncé, avec des éloges mérités, une nouvelle Histoire d'Angleterre par le docteur John Lingard, et traduite par M. de Roujoux. Nous nous proposons de rendre un compte détaillé de cet important ouvrage; mais son importance même et son étendue, ainsi que la nouveauté du point de vue sous lequel son auteur embrasse l'histoire des trois royaumes, exigent une lecture approfondie qui peut amener ou l'approbation des principes de l'écrivain, ou la discussion controversée des faits, et des résultats qu'il en a déduits. En attendant que nous puissions offrir à nos lecteurs l'analyse raisonnée qui nous est promise par un de nos collaborateurs les plus distingués,

(1) On a publié à Paris une édition anglaise de cet ouvrage. (1826; Baudry. 10 vol. in-8°).

nous croyons devoir leur recommander la traduction de M. de Roujoux, dont le succès est incontestable, et que l'Université a déjà adoptée pour les grands prix et les bibliothèques des colléges.

Jusqu'à ce jour, les écrivains protestans seuls ont traité de l'histoire d'Angleterre; et, sans les accuser d'une injuste partialité, il est permis de présumer que les doctrines de l'église anglicane, dont plusieurs étaient fortement imbus, ont influé sur leur manière de considérer et d'apprécier les événemens et les hommes. Le docteur Lingard est prêtre catholique. Mécontent du système adopté par les historiens anglais, surpris du grand nombre de faits omis ou dénaturés qu'il a cru remarquer, il avait d'abord conçu le projet d'un ouvrage critique; mais il a jugé plus convenable de refaire en totalité cette histoire, sur les bases certaines que lui présenteraient des documens originaux qu'il aurait lui-même consultés avec soin. Il a donc puisé à toutes les sources; il y a recueilli des faits nouveaux ou rejetés à dessein; il a discuté avec sagacité ceux que l'on avait déjà publiés, et, par un rare bonheur, il a obtenu la communication de plusieurs titres, et de correspondances d'un haut intérêt restées inconnues aux historiens ses prédécesseurs. En suivant la route qu'il s'était tracée, il a nécessairement brisé quelques idoles encensées par d'autres écrivains, et relevé des autels renversés. Mais le succès a couronné ses efforts; et cinq éditions consécutives ont prouvé que le docteur Lingard avait pris le seul moyen de faire lire avec plaisir une Histoire d'Angleterre, après Hume et Robertson. La comparaison impartiale de ces trois écrivains peut, en éclaircissant des points historiques importans, en faire jaillir de grandes leçons pour les rois et pour les peuples.

La traduction, faite avec soin, et dont la bonté est garantie par les ouvrages originaux qui ont déjà fait connaître avantageusement l'auteur, contribuera à faire apprécier en France tout le mérite du travail du docteur Lingard. N.

273.—* *Histoire de l'empire de Russie*, par M. de Karamsin; traduite par M. de Divof, conseiller actuel et chambellan de S. M. l'empereur de Russie. T. X et XI. Paris, 1826; Bossange père; 2 vol. in-8°; prix, 14 fr.

Les huit premiers volumes de cette traduction, portant les noms de MM. Saint-Thomas et Jauffret, et imprimés chez Belin, ont paru en 1819-1820; le ixe, dont la propriété a été acquise par M. Bossange père, est sorti des mêmes presses, en 1823 et avec le nom seul de M. Saint-Thomas, qui avait également traduit les t. X et XI. Cependant la traduction que

M. Bossange a fait paraître de ces deux mêmes volumes, imprimée chez Lottin de Saint-Germain, porte le nom de M. Divof, et ce nouveau traducteur dit, dans son avertissement, avoir été invité par M. Karamsin lui-même à continuer cette entreprise, abandonnée par ceux qui l'avaient faite avec sa coopération. Nous ignorons comment les choses se sont réellement passées; ce qui importe surtout au public, c'est d'avoir un bon ouvrage, et, si les hommes de lettres les plus distingués, en Russie comme en France, avaient honoré de leurs suffrages la traduction de MM. Saint-Thomas et Jauffret, faite sous les yeux même et avec les conseils de l'auteur, nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le travail du nouveau traducteur, qui assure avoir eu les mêmes secours, peut se placer sans trop de désavantage à côté de celui de nos deux compatriotes (1).

Le règne affreux du Néron de la Russie, *Ivan IV*, surnommé par ses sujets le *terrible*, occupait en entier le IXe volume de l'Histoire de Karamsin (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 689). Les tomes X et XI que nous annonçons aujourd'hui retracent les tems de troubles qui devaient suivre naturellement un pareil règne. A la mort d'*Ivan*, son fils aîné *Fédor* monta sans obstacle sur le trône; mais, également faible au moral et au physique, livré aux pratiques d'une dévotion minutieuse, au plaisir de la chasse et à la société de ses bouffons, *voulant éviter*, dit l'histoire, *les affaires et les fatigues de ce monde*, ce prince abandonna les rênes de l'état à l'ambitieux *Godounof*, dont il avait épousé la sœur. Ce seigneur, parvenu à un degré de puissance et de richesses inconnu jusqu'alors en Russie, montra d'abord dans sa gestion de grandes vues et de belles qualités qui promettaient de faire sortir du règne de *Fédor* des actes réparateurs d'une partie des maux que la patrie avait éprouvés; mais bientôt, pour se soutenir à son poste et pour déjouer les intrigues de quelques boyards qui s'étaient montrés ses ennemis,

---

(1) Nous avons cependant remarqué, dans cette traduction, deux fautes grammaticales qui se répètent assez souvent, et que nous relevons, parce qu'elles ne sont pas seulement particulières à M. Divof, que sa qualité d'étranger rend plus excusable, mais parce qu'on peut encore les reprocher à la plupart des écrivains français de notre siècle. C'est l'adverbe d'ordre *de suite*, employé pour l'adverbe de tems *tout de suite*, et la préposition *malgré*, suivie d'un *que*, mise au lieu de la conjonction *quoique*, et précédant un verbe, tandis qu'elle doit toujours être seule et suivie d'un nom ou d'un pronom, à l'exception de cette construction de phrase particulière : *Malgré qu'il en ait, malgré que j'en eusse*, où l'usage l'a consacrée.

ce régent de l'empire crut avoir besoin de renouveler les crimes d'*Ivan*. Son ambition s'accrut avec la facilité qu'il trouvait à la satisfaire; non content de régner au nom d'un maître sur lequel il rejetait adroitement tous les actes de rigueur que lui commandait sa politique, tandis qu'il affectait de faire entendre que tout le bien s'opérait par ses conseils, il voulut régner un jour en son propre nom. Le jeune *Dmitri*, second fils d'*Ivan*, était le seul obstacle qui pût s'opposer à ce projet; il envoya des assassins au lieu de sa résidence, avec mission de s'en défaire adroitement; mais la surveillance d'une tendre mère et celle d'une nourrice dévouée rendant vaines toutes leurs tentatives, les monstres lèvent le masque, attaquent le jeune prince ouvertement, se jettent sur leur proie à la première occasion qu'ils en trouvent, et l'assassinent presque sous les yeux de sa mère, ne doutant pas que le traître *Godounof* ne trouve un moyen de les faire absoudre de ce crime. Ils l'auraient été effectivement, si le peuple, dans un moment d'irritation bien naturel, n'en eût fait justice, en les massacrant sur le corps même de leur innocente victime. Mais leur mémoire fut réhabilitée, leurs restes exhumés avec pompe et décorés des honneurs funèbres, par l'ordre de *Godounof*, qui trouva le moyen de persuader au tsar que le jeune prince s'était frappé lui-même dans un accès d'épilepsie, et qui rencontra des courtisans assez lâches, même parmi les membres du clergé, pour appuyer cette fable, et pour autoriser et justifier la vengeance qu'il tira de la ville d'Ouglitch, en faisant décimer ses habitans. Tel fut ce *Godounof*, qui pouvait être le bienfaiteur de son pays dans le poste où l'avaient appelé ses talens et la faiblesse du tsar; il avait le pouvoir d'un souverain, et pour en usurper le titre, il commit un crime dont beaucoup d'autres devinrent la conséquence nécessaire. A la mort du tsar, il persuada aisément à sa veuve, que Fédor avait appelée dans son testament à lui succéder, et qui avait reçu les sermens du peuple en cette qualité, de se retirer dans un couvent et de le laisser seul maître d'un trône qu'il avait acheté par un régicide. Les suites de ce crime furent on ne peut plus désastreuses pour la Russie, qui vit paraître successivement tous ces *faux Dmitri* connus dans l'histoire, et qui se présentèrent pour ravir à leur tour la couronne à l'usurpateur et à sa branche. A la fin du t. XI se trouvent un grand nombre de pièces justificatives recueillies par M. Karamsin pour démontrer le peu de fondement de l'opinion qui a régné long-temps en Russie à l'égard du premier de ces *faux Dmitri*, qu'on prétendait être le jeune prince, fils d'*Ivan*, échappé par un miracle à l'assassinat projeté sur sa personne.

Nous pourrons revenir sur cette époque remarquable de l'histoire de Russie, en comprenant le règne d'*Ivan IV* dans notre examen, si l'honorable collaborateur à qui nous devons l'analyse des premiers volumes, ne peut accomplir la tâche qu'il avait commencé à remplir avec tant de talent.

E. Héreau.

274.—* *Résumé de l'histoire de Hollande;* par *Arnold* Scheffer. *Deuxième édition.* Paris, 1826. In-18; prix, 2 fr.

On a beaucoup raisonné sur et contre les Résumés historiques; et cependant, le succès de ces écrits a été prodigieux et se soutient encore, au milieu des secousses de la librairie. Pour les personnes qui ont apprécié avec justesse le trait caractéristique des discussions littéraires de notre tems, il a été facile de voir que, dans l'opinion d'un grand nombre des adversaires de cette sorte d'écrits, la question était surtout politique. Il s'agissait beaucoup moins du genre de ces ouvrages que de leur esprit; beaucoup moins de leur format que de leurs principes. Héritiers audacieux des idées philosophiques de Voltaire et de son école, recherchant avec soin dans l'histoire, non les faits et gestes des rois, mais le sort et la destinée des peuples, la plupart des auteurs de ces écrits ont voulu esquisser l'histoire de l'homme, et non raconter celle des cours. Le clergé et l'aristocratie sont devenus souvent l'objet de recherches sévères et de vives critiques dans les *résumés;* et tous ces traits réunis ont déchaîné contre eux une nuée d'ennemis.

Mais, à part la question politique, il reste à examiner le mérite et l'à-propos d'un genre historique, en quelque sorte nouveau. Sans entrer ici dans cet examen, contentons-nous de dire que le plan et l'intention de ces petits ouvrages étaient en général louables et utiles. Donner aux gens du monde, qui lisent rapidement et sans suite, aux classes industrielles qui n'ont que peu de momens pour la lecture, les moyens de se former une idée exacte des événemens qui ont agité les pays de l'Europe, et des tentatives diverses par lesquelles les peuples ont approché d'un état libre et constitutionnel, voilà sans contredit une idée excellente, et qui peut offrir les résultats les plus avantageux. Au milieu de grandes inégalités dans l'exécution, cette idée utile perce constamment dans ces petits livres. C'en était assez pour les préserver de tant de méfiance et de calomnie, si l'esprit de parti n'avait pas son fanatisme. Parmi ces esquisses historiques, celle que M. Scheffer a tracée mérite quelque distinction. Il paraît parfaitement posséder les annales qu'il abrège; et l'exposition des faits, qui se resserre encore sous sa plume, est aussi complète que possible dans un cadre si étroit.

M. Scheffer a eu l'avantage, sur quelques-uns de ses collègues, auteurs comme lui de *résumés*, de faire l'histoire d'un peuple dont l'histoire est glorieuse, dont les mœurs ont quelque chose de profondément national, et dont la révolution est finie et consolidée. Le grand événement qui fonda la république batave, dans ces tems mémorables qui paraissent appartenir aux âges héroïques, où les braves Hollandais avaient à se défendre à la fois contre les invasions de l'Océan et la barbarie des Espagnols, toutes ces guerres et toutes ces luttes sont racontées par M. Scheffer avec l'enthousiasme d'un écrivain qui sent ce qu'il raconte. Heureux privilége de la génération nouvelle, qu'elle ne peut traiter l'histoire froidement, sans se démentir elle-même, et sans paraître oublier les combats glorieux de la liberté qui ont bercé sa jeunesse.

On voit distinctement, en lisant surtout la dernière partie du travail de M. Scheffer, qu'il est habitué à traiter les questions publiques. La marche politique qu'il semble conseiller est sans contredit la meilleure pour la Hollande. Il est facile d'en déduire ce conseil, qui sort de toutes les pages du livre : c'est qu'il faut à la Hollande une politique hollandaise; c'est qu'elle doit fonder sa force extérieure sur son indépendance, et sa force intérieure sur ses libertés. Nous connaissons encore quelques nations en Europe auxquelles cette politique ferait grand bien; et si, par hasard les *résumés* eussent contribué en quelque chose à la faire triompher, cette collection utile et intéressante deviendrait aussi une belle et grande action.

Charles COQUEREL.

275. — * *Histoire politique et statistique de l'Aquitaine, ou des pays compris entre la Loire et les Pyrénées, l'Océan et les Cévennes*, par M. de VERNEILH PUIRASEAU. T. III. Paris, 1827; Guyot et Ponthieu. In-8° de IV et 576 p.; prix, 7 fr.

On attendait depuis long-tems ce volume qui devait compléter l'histoire d'Aquitaine dont nous avons fait connaître les deux premiers tomes à nos lecteurs (voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 182). Celui-ci s'étend depuis le règne d'Henri III jusqu'à la révolution. L'histoire de ce prince et celle de son successeur en occupent la plus grande partie; on sent, en effet, qu'à mesure que le pouvoir devint plus absolu ou se centralisa davantage, l'Aquitaine confondit ses intérêts avec ceux de la France entière. Aussi, les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI sont-ils bien moins considérables dans cette histoire que ceux de leurs prédécesseurs, quoique leur durée ait été beaucoup plus longue.

Les qualités que nous avons signalées dans notre premier

article se retrouvent dans le volume que nous annonçons. M. de Verneilh, narrateur exact, écrivain judicieux, nous trace un tableau fidèle des guerres de religion qui ensanglantèrent la France sous Henri III, de la lutte qu'eut à soutenir Henri IV pour conquérir son trône : des détails qui ne pourraient trouver place dans une histoire générale, mais qu'admet facilement une histoire particulière, concourent à jeter sur toute la narration un intérêt dont trop peu d'ouvrages de ce genre offrent l'exemple. Mais M. de Verneilh n'a pas su peut-être éviter un défaut, celui de présenter ainsi des faits qui souvent ne sont pas bien liés les uns aux autres, ou ne forment pas cet ensemble qu'on aime tant à trouver dans une narration historique. B. J.

276. — * *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, ou mémoires relatifs à l'histoire de cette nation, depuis l'avènement de Philippe V en 1700, jusqu'à la mort de Charles III, en 1788; écrits en anglais sur des documens originaux inédits; par *William* Coxe, auteur de l'*Histoire de la maison d'Autriche;* traduits en français, avec des notes et des additions, par don *Andrès* Muriel. T. I et II. Paris, 1827; Debure frères, rue Serpente, n° 7. 2 vol. in-8°; prix du vol., 6 fr. L'ouvrage entier se composera de 5 volumes.

Cet ouvrage d'un auteur connu depuis long-tems par de bons écrits, et notamment par son histoire de la Maison d'Autriche et son voyage en Suisse, parut, pour la première fois en Angleterre, il y a quinze ou seize ans. Digne d'obtenir du succès à toutes les époques, il tirait alors un nouvel intérêt des circonstances politiques. La lutte de la Grande-Bretagne contre les prétentions de Joseph Bonaparte offrait quelque ressemblance avec la guerre de la Succession. Les Anglais avaient les yeux fixés sur la Péninsule, où, grâce au patriotisme du peuple espagnol, leurs étendards étaient parvenus à lutter sans désavantage contre le drapeau français. Aussi, la première édition fut bientôt épuisée. C'est avec le même à propos que paraît la traduction de M. Muriel, aujourd'hui où l'attention publique se porte sur les discussions que l'état de l'Espagne peut amener d'un instant à l'autre entre l'Angleterre et la France. Le savant traducteur ne s'est pas borné à faire passer dans notre langue le travail de M. Coxe. Il y joint des notes curieuses, des supplémens pleins d'intérêt. La lecture des deux volumes que nous avons sous les yeux fait désirer que les éditeurs ne tardent pas à compléter l'ouvrage, dont le dernier tome doit, disent-ils, paraître le 15 juillet. Nous en donnerons alors une analyse.

E.

277. — * *De la Sicile et de ses rapports avec l'Angleterre, à l'époque de la constitution de* 1812; ou Mémoires historiques sur les principaux événemens de ce tems, avec la réfutation de l'*Histoire d'Italie*, par M. *Botta*, pour les parties qui ont rapport à ces mêmes événemens; suivis d'*un appendice de pièces justificatives*, par un *Membre des différens parlemens de Sicile*. Paris, 1827; Ponthieu. In-8° de VI et 323 pages; prix, 5 fr.

La richesse du sol et la situation géographique de la Sicile semble l'avoir condamnée à une lutte inégale et constante avec les pays qui l'avoisinent. Cette riche proie, placée entre Rome et Carthage, dut suivre la fortune du vainqueur. Cependant, quoique soumise, elle se soutint avec splendeur jusqu'à l'époque où le gouvernment tyrannique des empereurs grecs consomma presque sa ruine. Un tribut la mit à l'abri des califes; et les arts, les lettres et le commerce y refleurirent. Vers l'an 1060, le comte Roger jeta les fondemens de la monarchie sicilienne sur les bases de la féodalité normande.

Quoique la Sicile fût courbée sous une dure oppression, les règnes de quelques-uns de ses princes ne furent point sans gloire; mais, comme dans tous les gouvernemens absolus, sa misère ou sa prospérité dépendirent uniquement du caractère personnel de ses chefs. Après la mort de Tancrède, ravagée par Henri, menacée ensuite par Othon, et déchirée par des factions, elle présenta long-tems le spectacle d'une sanglante anarchie. Sous Frédéric commença la seconde époque de la législation sicilienne; mais des guerres continuelles ne permirent pas aux institutions de Pierre Desvignes de porter leurs fruits. Sous Charles d'Anjou, les abus, au rapport de l'historien Malasseina, étaient à la fois révoltans et hideux. Les Vêpres siciliennes firent cesser l'oppression par un massacre terrible, et Pierre d'Aragon fut investi du pouvoir royal. Après de longues vicissitudes de succès et de revers, sa couronne fut donnée à Ferdinand de Castille, qui gouverna la Sicile par un vice-roi; enfin, sous Charles V, elle passa à la maison d'Autriche.

L'auteur peint avec des couleurs fortes les abus multipliés sous toutes les formes et ceux auxquels donnait particulièrement lieu la multiplicité des couvens. Voici comment il s'exprime sur les effets déplorables du mode d'héritage qui relâchait les liens de la famille. « Le fils aîné ne voyait souvent dans son père que le débiteur d'un patrimoine dont la mort devait lui livrer la possession. Les cadets, de leur côté, ne voyaient dans leurs aînés que des spéculateurs autorisés par la loi à

s'approprier la presque totalité du bien paternel : or, l'état n'étant qu'une réunion de familles, il est facile de concevoir l'effet d'un pareil système sur l'ensemble de la société. »

Et plus loin, « Sa législation était un mélange confus de droit romain et canonique, de lois normandes, souabes, aragonaises, de capitulaires du royaume, de pragmatiques, de circulaires et de coutumes, dont les dispositions se contrariaient souvent les unes les autres. Aussi, il n'y avait point de droit qu'on ne pût mettre en question, de propriété qui fût à l'abri des embûches du barreau. »

Le tableau de la Sicile, à l'époque de la révolution française, mérite l'attention du philosophe. Ce récit prouve de nouveau combien les princes sont forts lorsqu'ils s'appuient sur l'affection populaire, et combien leur puissance est précaire, lorsqu'ils s'isolent de leurs peuples. Un des délits de cette époque était ainsi caractérisé : *De lecturâ gazettarum cum delectatione* (du plaisir que l'on prend à lire les gazettes).

La Sicile, livrée à l'influence impériale, tour-à-tour habitée et délaissée par ses princes, souffrait de la préférence qu'ils accordaient à Naples, objet constant de leur prédilection. Aussi, leur second retour excita-t-il moins d'enthousiasme. « En effet, ajoute judicieusement l'auteur, les proclamations par lesquelles on s'adresse aux sentimens généreux d'une nation pour réveiller son énergie peuvent être d'une puissante ressource entre les mains des gouvernemens; mais elles n'ont guère d'efficacité lorsqu'il s'agit d'efforts continuels et prolongés; c'est le langage de ses intérêts qu'il faut alors parler à un peuple. »

La cour luttait avec obstination contre les idées libérales qui prenaient racine en Sicile; les oppositions du parlement, en 1810, irritèrent les partisans du pouvoir absolu, et l'on eut recours aux coups d'état. Les principaux barons, organes des nouvelles réclamations, furent enlevés de nuit, et transportés en différens lieux d'exil. Cette mesure contrariait la Grande-Bretagne, qui entretenait en Sicile une armée nombreuse, et qui avait besoin de popularité pour résister au pouvoir immense de Napoléon. La fermeté de lord Bentinck imprima une nouvelle direction aux affaires; le roi prit le parti de quitter le gouvernement, et nomma le prince héréditaire vicaire général du royaume. Les barons exilés rentrèrent en triomphe, et les Siciliens rêvèrent un meilleur avenir. Enfin, l'on établit une nouvelle constitution sur le modèle de la constitution anglaise. Alors, les privilégiés se réunirent aux mécon-

tens de la cour, et les obstacles inévitables que rencontrait la réforme introduite dans l'organisation sociale fournirent des armes à ses ennemis.

L'auteur décrit avec intérêt, à l'époque des revers de Napoléon, les convulsions du corps politique, et enfin l'agonie constitutionnelle à laquelle contribuèrent avec une égale ardeur le parti olygarchique, le cabinet de Vienne et la politique tortueuse de sir William A'Court, adversaire constant des réformes administratives.

Les pièces qui terminent l'ouvrage offrent des documens précieux pour l'histoire de la Sicile. On y remarquera un tâtonnement singulier dans la marche de l'Angleterre, enchaînée alors dans le système de Lord Castelreagh, tâtonnement qui démontre que cette puissance n'avait point de plan arrêté, parce que la chute de Napoléon ayant devancé toutes ses prévisions, elle s'était bornée jusqu'alors à résister, et qu'un triomphe si inattendu et si extraordinaire l'avait, pour ainsi dire, prise au dépourvu. Cet ouvrage se recommande par un esprit remarquable de patriotisme et d'impartialité, et par des réfutations pleines de mesure, de quelques assertions avancées dans l'Histoire d'Italie de M. Botta. Z.

278. — * *Histoire de la guerre de la Péninsule, sous Napoléon*, précédée d'un *Tableau politique et militaire des puissances belligérantes ;* par le général Foy, publiée par Mme la comtesse Foy. T. II. Paris, 1827; Baudouin frères. 4 vol. in-8°; prix, 6 fr. 50 c. (voy. *ci-dessus*, p. 493).

Après avoir examiné, dans le premier volume de son ouvrage, la situation politique et la force militaire de l'Angleterre et de la France, le général Foy nous retrace, dans le second, l'état où se trouvaient le Portugal et l'Espagne, et particulièrement les armées de ces deux royaumes, au moment où commença la guerre dont il écrit l'histoire. Ici, ses recherches remontent même plus haut; il jette un coup-d'œil sur les différentes révolutions que la Péninsule a subies dans les quatre derniers siècles. Son sujet, moins brillant cette fois, et sans doute aussi moins parfaitement connu, ne lui a peut-être pas permis de donner à toutes ses peintures le même éclat et le même intérêt. Cependant, ce volume est plein d'observations bien faites et bien exposées; on y trouve des pensées profondes et des remarques importantes. Il contient d'ailleurs le premier livre de la relation historique que ces *tableaux* sont destinés à éclaircir. Le général décrit, d'une manière à la fois claire et rapide, les négociations qui précédèrent la rupture entre la France et le Portugal, et la marche de notre armée des bords

de la Bidassoa aux remparts de Lisbonne. Son ton simple et noble est celui qui convient à l'histoire. J. R.

279. — *Notice sur l'ancienne université d'Aix*, par M. *Ant.* Henricy, avocat. Aix, 1826; Pontier fils aîné. In-8° de 40 p.

280. — *Notice sur l'origine de l'imprimerie en Provence*, par *le même*. Aix, 1826; Pontier. In-8° de 43 pages.

Les historiens de nos villes de France nous ont donné rarement des instructions suffisantes sur l'état successif des sciences et des arts aux différens siècles. Vouloir remplir aujourd'hui la lacune qu'ils ont laissée dans cette partie de nos connaissances historiques, c'est s'imposer une tâche pénible, attendu que la plupart des documens qu'ils avaient sous la main n'existent plus. Il ne suffit pas, dans un semblable travail, d'avoir recours aux grandes collections littéraires, aux biographies, aux histoires générales; il faut remonter à des sources inconnues, fouiller dans les archives publiques, pénétrer dans les dépôts des notaires, réunir aux documens écrits le tableau des productions des divers genres d'industrie, interroger même les tombeaux et les inscriptions, et surtout savoir abandonner, au milieu d'une recherche souvent stérile, toute découverte sans intérêt, choix difficile de la part d'un écrivain qui a dû se passionner pour son sujet.

Loin de décourager l'auteur des deux notices que nous avons sous les yeux, ces difficultés semblent avoir excité son émulation. Ces deux ouvrages, courts, mais substantiels, nous font connaître une multitude de faits nouveaux, rapprochés avec une saine critique, et exposés avec autant de clarté que de précision.

Le premier est consacré à l'histoire de l'instruction publique dans la ville d'Aix, en Provence; le second, à l'histoire de l'imprimerie dans cette province entière.

Dans la notice sur l'instruction publique, nous voyons Ildefons Ier, prince de la maison de Barcelonne, fonder à Aix, en 1100, une *académie générale des sciences* qui prend le titre d'*université*. St. Jean de Matha vient se former à cette école. La ville d'Aix était alors renommée à cause de son amour pour l'étude, *doctrinarum studiis insignem*. En 1200, 1300, 1351, 1352, divers personnages connus reçoivent dans cette université le grade de docteur en droit. La jurisprudence y était aussi enseignée dès le XIIe et le XIIIe siècles.

En 1413, Louis II fit succéder à cette école des sciences une université constituée sur le modèle de celles de Paris et de Toulouse, et il obtint à cet effet une bulle du pape Alexandre V. Au nombre des motifs qui déterminèrent ce prince, il plaçait

les suivans : l'un, que la ville d'Aix était un asile tranquille et propre à l'étude des lettres et de la jurisprudence, *ad id studium locus propitius et quietus;* l'autre, qu'on y trouvait un grand nombre de savans en état de professer, *ac doctorum divini et humani juris peritorum copia.* « Les historiens de Provence, qui, en général, dit l'auteur, ont attribué l'établissement de l'université d'Aix au pape Alexandre V, n'ont pas rendu à Louis II tout l'honneur qu'il mérite : c'est lui qui conçut la pensée de ce bienfait. » En 1462, fut instituée dans cette université une chaire d'anatomie, et en 1510, six médecins y furent agrégés, etc.

M. Henricy continue ce tableau historique jusqu'à l'établissement de l'université actuelle; suivant toujours l'ordre chronologique, n'affirmant rien qu'il ne le prouve, il discute et éclaircit ce qui était obscur, tantôt appelle à son aide les histoires générales, tantôt leur offre au contraire des matériaux puisés dans des dépôts manuscrits, et rend constamment hommage au savoir et aux talens des professeurs et des docteurs les plus illustres de toutes les époques. Il exprime, en terminant son travail, un regret bien légitime, c'est que cette université qui compte parmi ses élèves ou ses professeurs, Gassendi, Fabrot, Tournefort, Peiresc, Garidel, Lieutaud, et plusieurs autres personnages célèbres dans tous les genres d'études, se trouve aujourd'hui réduite à n'enseigner que la théologie et la jurisprudence.

La Notice sur l'origine de l'imprimerie n'est pas moins intéressante. En 1572, l'administration municipale de la ville d'Aix, qui était en même tems celle de la province, voulut attirer à Aix Louis Barrier, imprimeur d'Avignon, et lui offrit notamment de le loger dans une maison appartenante à la ville, où s'assemblait l'université. Le traité qu'elle fit avec lui ne fut point exécuté. Ce fut Pierre Roux, aussi imprimeur à Avignon, qui en remplit les conditions, en 1574. De cette époque date l'établissement de l'art typographique dans la capitale de la Provence. Il y eut ensuite une interruption de sept ans. Enfin, en 1597, les syndics de la ville d'Aix, administrateurs de la province, appelèrent de Lyon, sur la désignation de François Dupérier, Jean Tholozan, qui avait déjà fait paraître plusieurs ouvrages dans cette ville. Dupérier, qui appelait Tholozan son *très-affectionné et parfaict amy,* le logea d'abord dans sa maison, en attendant que l'administration municipale lui donnât l'usage de celle où siégeait l'université. Tholozan eut pour gendre et pour successeur Estienne David, qui, suivant le témoignage de Peiresc, était non-seulement savant dans les

langues anciennes, mais encore habile *à corriger tant le fond que le style des ouvrages écrits en français*. D'Estienne David est descendue la famille de ce nom, qui a imprimé l'histoire de Provence d'Honoré Bouche, celle de Gaufridi, l'histoire de la ville d'Aix de Pitton, celle des plantes de Garidel, etc.

L'imprimerie fut établie à Marseille en 1594, par Pierre Mascaron, père d'Antoine, célèbre avocat au parlement d'Aix, et aïeul de Jules, orateur sacré. En 1670, fut fondée à Marseille une imprimerie en langue arménienne, qui subsista jusqu'en 1684. Arles posséda pour la première fois une imprimerie, en 1647; Toulon, en 1704.

« Les annales de notre ancienne province, dit l'auteur en finissant, ne m'ont fourni aucuns documens. Je les ai trouvés dans les archives publiques, dans les écritures des notaires, etc. La fidèle représentation des actes que j'ai extraits de ces dépôts pouvait seule établir, mais par des détails arides et minutieux, la vérité de faits épars, éloignés de nos jours, et qu'aucun mémoire du tems n'avait recueillis. J'ai suivi dans cet examen, quoique sur un sujet bien moins important, et avec des moyens bien inférieurs, l'exemple des hommes de lettres occupés à découvrir l'époque de l'invention de l'imprimerie, le lieu qui la vit naître, le nom de celui à qui nous la devons, et ses premiers travaux. Si chaque département publiait des documens positifs sur l'origine et la suite des établissemens d'imprimerie qu'il a formés, l'histoire de la typographie pourrait acquérir la connaissance de faits intéressans et ignorés jusqu'aujourd'hui, dont profiterait l'histoire des lettres, inséparable de celle de la typographie. »

On doit savoir gré à M. Henricy d'avoir publié sur deux branches de l'instruction publique un travail exact et soigné, aussi complet que les matériaux le permettaient, et qui joint à l'avantage de l'ordre et de la précision le mérite modeste de la brièveté. Il serait à désirer que ce savant et judicieux écrivain composât avec la même méthode une histoire de la ville d'Aix, sa patrie : c'est à lui de suppléer à l'aridité, pour ne pas dire au vide du scolastique Pitton. D.

281. — *Les Favorites des rois de France*, d'après les sources les plus authentiques, par *A.-H.* Chateauneuf. *Deuxième édition*. Paris, 1826; Jehenne. 2 vol. in-12; prix, 6 fr.

Cette galerie des maîtresses de nos rois, depuis le règne de Charles VII, jusqu'à celui de Louis XV, est composé de trente et un articles biographiques. « On y voit tour à tour l'aimable *Agnès Sorel*, qui par un trait d'esprit réveille l'âme enivrée d'un roi perdant gaîment son royaume, et *la belle Ferronière*...;

la touchante *La Vallière*, qui aima sincèrement Louis XIV pour lui-même, et la prude *Maintenon*, qui l'abandonna à son lit de mort; la duchesse de *Châteauroux*, qui ne voulut que l'honneur de son royal amant, et dont l'âme était élevée comme le langage..., et une *Du Barry*, qui volait le trésor, prenait des millions sur les marchés des fournisseurs et s'exprimait comme *un gendarme en femme déguisé.* »

Cet ouvrage peut servir de supplément à l'histoire de la vie privée de Charles VII, de Louis XI, de François Ier, de Henri II, de Charles IX, de Henri III, de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV. L'auteur s'est livré à des recherches fort curieuses, et il a souvent occasion de relever des erreurs accréditées par les historiens. « J'ose assurer ceux qui n'aiment ni le mensonge, ni la fiction mêlés trop souvent à l'histoire, dit M. Châteauneuf, que tout est vrai dans la vie des favorites, etc. »

Ces deux volumes seront lus avec beaucoup d'intérêt, notamment les notices de Mmes *Maintenon*, *Pompadour* et *Du Barry*. Dans la première, la veuve Scaron est jugée : 1° d'après les historiens qui l'ont flattée; 2° d'après ses contemporains et ses écrits; 3° par le duc de Saint-Simon, dans sa conduite politique; 4° par le comte de Bussy-Rabutin dans ses liaisons.

L'auteur a joint à cet ouvrage des notices sur les ducs de *Choiseul* et *D'Aiguillon*, sur le chancelier *Maupeou*, le duc de *Brissac*, les libellistes *Morande*, *Peltier*, la comtesse *Delamotte*, miss *Wilson* et M. *Ashes*. Des notes, des pièces du tems, des vers, des épigrammes, des satires et des lettres terminent ce recueil historique des peintures des mœurs galantes et des intrigues des cours. * ⊙ *.

282. — * *Mémoires du Vénitien J.* Casanova de Seingalt, extraits de ses manuscrits originaux, publiés en Allemagne, par *G.* de Schutz. T. VII. Paris, 1827; Tournachon-Molin. In-8° de 237 p.; prix, 3 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 757, l'annonce des volumes précédens.)

Casanova n'avait négligé aucune des ressources de plaisir qu'offrait de son tems la voluptueuse Venise; il s'était abandonné, avec toute l'ardeur de la jeunesse, à une foule d'intrigues amoureuses ou divertissantes; il fréquentait la bonne et la mauvaise société, et partout il s'exprimait avec une égale liberté, même sur des sujets fort délicats à traiter en présence d'un gouvernement ombrageux et puissant. Il s'était donc fait des ennemis, jaloux de ses succès auprès des femmes et de quelques patriciens; il prêtait enfin à leurs délations, par l'inconséquence de sa conduite et de ses discours. Un matin, le

messer-grande, ou chef de police, se présente chez lui, s'empare de tous ses papiers, de ses livres, parmi lesquels Horace, l'Arioste, Pétrarque, l'Arétin, et plusieurs manuscrits sur la magie et la cabalistique attirèrent surtout l'attention de ce fonctionnaire dont les instructions étaient très-précises et très-complètes. Trente ou quarante sbires conduisirent ensuite Casanova de gondole en gondole, et après une multitude de détours dans divers canaux, jusqu'au palais du doge, où il fut remis entre les mains de l'inspecteur chargé de la surveillance des *plombs*, prisons dont disposaient les inquisiteurs d'état, et où, sans signifier aux condamnés l'accusation et les charges qui pesaient sur eux, sans les interroger, sans leur procurer aucun moyen de défense ou de justification, ils faisaient enfermer, quelquefois pour la vie, les malheureux qui avaient déplu aux sombres et mystérieux régulateurs de la prétendue république. Il faut lire, dans les Mémoires de Casanova, le récit des sensations qu'il y éprouva tour à tour. Tourmenté par une chaleur suffocante (car ces prisons, comme leur nom l'indique, sont situées dans les greniers du palais ducal, immédiatement sous des toits recouverts en plomb); agité par une cruelle incertitude sur les véritables motifs de sa détention ; réduit à une affreuse solitude et n'ayant obtenu, pour charmer ses pénibles loisirs, que la permission de lire *la Cité mystique de la sœur Marie d'Agrada*, production fantasque et déréglée d'une imagination en délire, Casanova ne put résister à tant de misères. Son esprit s'exalta jusqu'à partager les folles rêveries de la sainte espagnole, et son corps épuisé réclama bientôt les secours les plus urgens. Après sa guérison, commença pour le prisonnier une ère nouvelle. Avec la santé, il recouvra le courage et la résolution nécessaires pour tenter une entreprise hardie, et ce n'est point sans un vif intérêt que l'on suit alors cet homme industrieux et persévérant dans tous les efforts qui lui procurèrent enfin son heureuse délivrance, malgré les obstacles sans nombre qui semblaient lui défendre de l'espérer.

Ce nouveau volume des curieux mémoires de Casanova ne sera pas lu avec moins d'empressement que les premiers : on y puisera surtout d'utiles renseignemens sur les épouvantables pratiques de la célèbre inquisition d'état. Une seule citation suffira peut-être pour prouver qu'à bien des égards elle mérite de prendre place dans la haine des hommes, à côté de cette inquisition religieuse dont la malheureuse Espagne, trop long-tems sa victime obéissante, est menacée de voir renaître le funeste règne. Casanova décrit les prisons souterraines, qui, aussi bien

que les plombs, étaient à la disposition des magistrats, auteurs de son arrestation. « On les appelle les *puits*, parce qu'elles se trouvent à deux pieds au-dessous du niveau de la mer, qui y pénètre à travers les barreaux par lesquels arrive un faible reflet de lumière. Le prisonnier qui ne veut point rester toute la journée dans l'eau de mer est obligé de se placer sur des tréteaux qui lui servent en même tems de lit. C'est là qu'est étendue sa paillasse. C'est là qu'à la pointe du jour on dépose son eau, sa soupe et son pain, et il doit se hâter de le manger; sans cela, les énormes rats d'eau qui habitent avec lui ces horribles repaires les lui arracheraient des mains. On compte, cependant, un grand nombre de criminels, condamnés à y passer le reste de leur existence, qui y ont atteint un âge fort avancé. » Et l'on ne bénirait point une révolution qui, en France, a détruit la Bastille et aboli les lettres de cachet, qui, en Espagne, avait réussi à renverser le Saint-Office, et qui, à Venise, a fait disparaître, avec l'inquisition d'état, ses *plombs* et ses *puits*, infâmes inventions du despotisme oligarchique, aussi détestable que le despotisme d'un seul!

283.—* *Mémoires autographes de M. le prince de* MONTBAREY, ancien secrétaire d'état au département de la guerre sous Louis XVI, grand d'Espagne de première classe, prince du saint Empire, grand préfet des dix villes impériales d'Alsace, lieutenant-général des armées du Roi, etc.; avec un *fac-simile* de son écriture, etc. T. III. Paris, 1827; Alexis Eymery. In-8° de 364 p.; prix, 7 fr.; et 21 fr. les trois volumes (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 480).

C'était un pays bien malheureux que celui où l'auteur de ces Mémoires put obtenir quelque influence sur les destinées d'un grand peuple. M. de Montbarey est le véritable représentant de l'ancien régime : égoïste, frivole et vain, il nous apprend, en trois volumes, comment il s'y prit pour accroître l'éclat de sa maison, pour consolider la fortune qu'il destinait à l'héritier de son illustre nom, et pour assurer à sa fille une brillante alliance avec un petit souverain de l'Allemagne. Les intérêts de la famille de Montbarey l'occupaient bien plus sérieusement que les affaires de la France; et, s'il se détourne quelquefois du récit de ses importantes négociations avec la cour de Vienne, dont il réclamait le titre de prince du saint Empire et la noble chaîne de la Toison d'Or, c'est moins pour nous entretenir des hautes questions de la politique, que pour nous raconter ses liaisons avec telle ou telle petite bourgeoise, ou pour énumérer les diverses acquisitions qui vinrent grossir peu à peu le domaine de ses pères. Sans doute, des mémoires peuvent se passer

de l'autorité des grands noms ou des grands événemens; ils peuvent plaire par la peinture naïve et fidèle d'un caractère original; ils peuvent exciter le plus vif intérêt par le seul charme de détails empruntés à la vie domestique. Mais le personnage qui veut ainsi absorber l'attention des lecteurs doit se présenter avec un esprit et des qualités qui manquaient à M. de Montbarey. Le public ne se montrera pas désireux de recevoir ses insipides confidences; et, s'il ne rejette pas entièrement les volumes qui attestent la triste médiocrité et le déplorable égoïsme du ministre de la guerre de Louis XVI, c'est qu'il pourra y puiser un petit nombre d'anecdotes où l'on retrouve l'empreinte d'une époque de notre histoire, curieuse sous beaucoup de rapports pour le philosophe et le moraliste.

Nous choisissons la suivante. Lorsqu'à douze ans M. de Montbarey sortit du collége, il savait un peu lire et écrire, et avait quelques faibles notions de latin; à la faveur de son nom, il obtint l'enseigne colonelle du régiment de Lorraine, et dès lors s'ouvrit sa carrière militaire, qui devait paisiblement le conduire aux premières dignités de l'armée, comme tous les gentilshommes ignorans, mais bien nés et bien protégés. Peu de tems après, il était au camp du maréchal de Saxe, où des officiers, à peine échappés aux plaisirs de Paris, avaient attiré après eux tous les embarras d'un luxe effréné. « Je dois rappeler, dit ensuite M. de Montbarey, que la bataille de Raucoux est peut-être la seule, et très-sûrement la première dont l'annonce ait été faite à la comédie. Le quartier général était à Tongres. Après la pièce, l'actrice qui devait annoncer le spectacle du lendemain, s'avança, et chanta au public le couplet suivant :

Demain nous donnerons relâche
Quoique le directeur s'en fâche :
Vous voir eût comblé nos désirs ;
Mais il faut céder à la gloire.
Nous ne songeons qu'à vos plaisirs,
Vous ne songez qu'à la victoire.

« Après ce couplet, l'aide major-général chargé du service du jour parut et dit tout haut que la *retraite* servirait ce soir-là de *générale;* que les différens corps enverraient à la poudre et aux balles, à dix heures du soir... Et avec la même gaîté qui avait fait accourir au spectacle chacun se rendit à son devoir. »

Qu'il nous soit permis de ne pas terminer cet article sans transcrire encore un passage, qui, dans les circonstances actuelles, offre peut-être quelque intérêt. « La Société des Jésuites était, à cette époque, généralement chargée de l'éducation,

dans presque tous les états catholiques de l'Europe. Leur institut leur en imposait l'obligation; leur besoin de dominer se servait de ce moyen, qui les mettait en relations nécessaires avec les maisons les plus considérables dont il leur ouvrait l'entrée, ainsi que du tribunal de la confession, pour arriver à leurs fins. Leur politique, en même tems qu'elle leur prescrivait de veiller à la conservation de la santé et de la pureté des mœurs de leurs élèves, était de prolonger l'éducation des jeunes gens confiés à leurs soins le plus possible, et, par une conséquence toute naturelle, de rendre leurs progrès très-lents, surtout pour ceux qu'ils entrevoyaient devoir suivre la carrière des armes. Ce n'était que vis-à-vis des enfans destinés à l'état ecclésiastique, qui, par leur naissance, paraissaient devoir arriver aux premières places dans le clergé, et qui, par la suite, pouvaient devenir ou leurs protecteurs ou leurs créatures, qu'ils se hâtaient de favoriser les dispositions naturelles, afin d'en tirer parti pour leur propre réputation. » Et plus loin : « Ces bons pères savaient tirer parti, pour leur avantage particulier, du goût dominant de la nation française pour les spectacles... Ainsi, ils savaient faire tourner à leur profit et à la considération de leur institut, toutes les passions humaines. » Telle était l'opinion qu'avait conçue des jésuites un homme dont le témoignage ne peut être suspect; car, à toutes les époques, lors de l'insurrection des Américains, et pendant notre révolution, il manifesta constamment son éloignement pour les idées libérales, et son profond respect pour les gouvernemens absolus et les institutions gothiques. *a.*

284. — * *Collection des mémoires relatifs à la révolution française*, avec des *Notices* sur leurs auteurs, et des *Éclaircissemens historiques*, par MM. Berville et Barrière. *Troisième édition.* 1re livraison. *Mémoires de Madame* Roland. Paris, 1827; Baudouin frères. 2 vol. in-8° avec deux *gravures* et deux *fac simile*; prix, 14 fr.

C'est la cinquième fois qu'on réimprime les *Mémoires* de Mme Roland, et chaque édition a été reçue avec un empressement nouveau. La faveur qui s'attache à cet ouvrage ne doit point surprendre : outre l'intérêt qu'inspirent toujours les récits des grandes commotions politiques, une foule de circonstances le recommandaient à la bienveillance du public. Il a été écrit par une femme : sincèrement dévouée aux principes de la liberté, ce fut au nom de la liberté qu'on la conduisit à l'échafaud; elle y monta, non-seulement sans terreur, mais avec une douce sérénité; et ce ne fut point chez elle l'héroïsme d'un moment : pendant une longue détention, elle avait opposé aux

dégoûts de tout genre, la même tranquillité, le même sang-froid avec lequel elle sourit au supplice. C'est dans l'air infect des prisons qu'elle a tracé l'exposé de sa conduite politique et le tableau de ses premières années; et ce sont les scènes les plus paisibles, les plus gaies même que, déjà presque sous la hache, elle a reproduites de la manière la plus naturelle, la plus vraie, la plus brillante. Cette fermeté d'âme qu'on sent partout dans son livre y attache un charme particulier. On reconnaît la double influence de l'exaltation religieuse qu'elle nourrit pendant quelques années de sa jeunesse, et de l'impression que produisit sur elle, dès son enfance, la lecture des *Vies* de Plutarque, de ce *Manuel du politique*, où tout l'héroïsme des nations libres est, en quelque sorte, réuni, pour former éternellement des citoyens et des héros. Les préceptes de l'Évangile et les exemples de tant de grands hommes, médités long-tems par une âme forte et un esprit ardent, devaient rendre faciles ce dévoûment et ce courage, dont s'étonnent ceux qui furent occupés de bonne heure de froids calculs, ou des futilités de salon. Aussi, c'est la faiblesse, la pusillanimité que Mme Roland poursuit sans cesse. Elle répète de mille manières que le courage peut seul rendre un citoyen vraiment utile à son pays. *C'est le caractère*, dit-elle, *qui constitue ce qu'on peut appeler un homme; c'est le caractère qui dirige les révolutions, influence les assemblées et gouverne la foule. L'esprit est moins que rien en comparaison. Le despotisme, dans sa longue proscription, ne nous avait guère laissé que de l'esprit; voilà pourquoi notre révolution va comme il plaît à Dieu, ou au diable.* Si Mme Roland parlait ainsi de la génération de 89, que dirait-elle donc de la génération présente? Elle ne trouverait point d'expressions pour rendre sa pensée. C'est une raison de plus pour croire que son livre peut être utile, dans un moment où tant de personnes affectent de soutenir, malgré tant d'expériences contraires, que les idées font tout et que les sentimens ne sont rien.

Il ne faudrait cependant pas lire ses *Mémoires* avec une foi aveugle et sans réserve. Quand le tableau d'événemens si compliqués est tracé par quelqu'un qui fût dans le drame acteur et victime, on peut rarement se flatter d'y trouver partout une justesse parfaite. Mme Roland est quelquefois injuste; mais on aurait tort d'en accuser son caractère. Ce n'est point le ressentiment qui l'égare: son erreur est un tort de sa raison. Elle a jugé les intentions ou la conduite de tel ministre, ou de tel député, de la même manière que, sans aucun intérêt personnel, tranquille aux environs de Lyon, elle s'était si étrangement méprise sur le talent de Ducis et de Thomas. Son esprit, qui a de la

pénétration et de la portée, n'est pas toujours exempt de bizarrerie. Mais ce léger défaut ne peut en affaiblir à nos yeux les qualités ; de même que les incorrections fréquentes de son style ne doivent point empêcher d'en sentir la vivacité piquante et l'heureuse énergie.

Les trois éditions données par MM. Baudouin sont enrichies d'une bonne *Notice* par M. Barrière, d'une suite de *Lettres* adressées à M. Bosc par Mme Roland, de quelques *morceaux inédits*, et de plusieurs *pièces officielles* qui offrent plus d'un genre d'intérêt. On remarque surtout, parmi ces *éclaircissemens historiques*, une *circulaire de* ROLAND *aux différens corps administratifs*, sous la date du 13 août 1792 ; un extrait du *compte rendu* par ce ministre, le 23 septembre de la même année ; son *rapport* à la Convention sur l'état de Paris (29 octobre 1792) ; et le compte de ce qu'il avait dépensé sur les cent mille livres mises à sa disposition pour répandre des écrits utiles, document très-curieux qui commence par ces mots : « Les ministres de la république, responsables de tous leurs devoirs, le sont spécialement de l'exactitude et de la fidélité de leurs comptes de dépenses. — Chaque individu payant ses contributions, a droit de connaître l'emploi de leurs produits. Le ministre qui, autorisé à disposer des deniers publics, oserait avancer que l'on peut faire certaines dépenses pour le bien général sans être tenu d'en rendre compte, et que la nation peut n'en pas connaître quand il s'agit d'opérer son salut, ressemblerait au bourreau de don Carlos, qui, par une ironie atroce, disait à cette infortunée victime : Soyez tranquille, ce qu'on fait est pour votre bien. » E.

285. — * *Vie du duc de La Rochefoucauld-Liancourt* (*François-Alexandre-Frédéric*), par *Frédéric Gaëtan, comte* DE LA ROCHEFOUCAULD, *son fils*. Paris, 1827 ; Delaforest, libraire, rue des Filles Saint-Thomas, n° 7. In-8° de 108 p., avec un *portrait* de M. de La Rochefoucauld-Liancourt ; prix, 3 fr.

La vie d'un homme vertueux, d'un généreux citoyen qui, pendant une carrière de plus de quatre-vingts ans, n'a jamais cessé de consacrer toutes ses facultés, avec dévoûment et avec zèle, au service de sa patrie et de ses semblables, doit laisser des traces durables dans la mémoire des hommes. Il s'agit moins encore de payer un tribut de reconnaissance, d'estime et d'affection respectueuse à un seul individu, et d'acquitter ainsi une sorte de dette, morale et sacrée, que de ranimer, par un grand et noble exemple, l'amour de la vertu et une émulation salutaire pour le bien.

Au lieu de prostituer trop souvent la branche de l'histoire,

connue sous le nom de *Biographie*, en la faisant servir d'organe et d'instrument aux passions haineuses et malfaisantes, aux vengeances et aux fureurs des partis, aux diffamations de la calomnie, pourquoi les écrivains qui aiment à rechercher et à recueillir les actions individuelles des personnages contemporains, ne s'attachent-ils pas de préférence à étudier et à produire au grand jour la vie des hommes qui, comme *Turgot*, *Malesherbes*, *Necker*, *Monthyon*, et d'autres philantropes pratiques, héritiers de leurs vertus, ont honoré la France et servi l'humanité? — Tel fut surtout le respectable citoyen dont la vie a fourni le sujet de l'ouvrage que la piété filiale vient de consacrer à sa mémoire; nous reviendrons sur cet ouvrage, à l'occasion de la *Notice* que nous devons publier sur l'homme vertueux dont il retrace les bonnes actions; il nous suffit aujourd'hui de le signaler à l'attention de nos lecteurs et de tous les amis de l'humanité. M. A. J.

Littérature.

286. — * *Résumé de Rhétorique, ou d'Art oratoire*, par L. Malepeyre, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1827; F. Malepeyre, libraire, rue Gît-le-Cœur. In-18 de 342 pages; prix, 3 fr.

Voici comment l'auteur de ce *Résumé* termine son ouvrage: « J'ai rempli la tâche que je m'étais prescrite; j'ai présenté une analyse rapide et complète des principes de la Rhétorique. Je m'estimerai heureux, si, en simplifiant ces sujets importans, j'ai pu contribuer à ranimer le goût de l'éloquence dont l'étude doit aujourd'hui entrer essentiellement dans le cadre de toute éducation libérale. »

Ce fragment fait connaître le but que M. Malepeyre s'est proposé. L'utilité d'un travail qui remplirait les conditions énoncées ci-dessus ne pourrait être contestée. Mais M. Malepeyre présente-t-il les divers objets d'étude dans un ordre convenable? fait-il l'emploi de ces methodes analytiques qui semblent devoir être si utiles dans un *Résumé?* son style enfin offre-t-il l'application des préceptes?

Pour répondre à la première question, je crois ne pouvoir mieux faire que d'exposer l'ordre des matières traitées au commencement de l'ouvrage: *Du goût.—De la critique, du génie, des plaisirs du goût, du sublime. — Du sublime de diction. — Du beau, et des autres plaisirs du goût. — Naissance et progrès du langage.—Naissance et progrès de la composition.—Construction du langage. — Du style, de la clarté et de la précision. — De la structure des phrases. — De la construction de la phrase. — De la*

construction des phrases, et de l'harmonie. — Origine et nature du langage figuré. — De la métaphore. — De l'hyperbole, etc.

Je crois que la méthode demanderait un ordre différent dans les matières. Traiter *du goût* dans le premier chapitre d'une rhétorique, n'est-ce pas commencer par où il faudrait finir? Des observations sur *la critique*, sur *le génie*, sur *les plaisirs du goût*, sur *le sublime*, ne supposent-elles pas l'étude des diverses parties de l'art?

Peut-être un esprit méthodique voudrait-il que l'ouvrage commençât par le cinquième chapitre, intitulé: *Naissance et progrès du langage*. Je remarque encore que les chapitres intitulés: *De la structure des phrases*, et *de la construction de la phrase*, semblent former double emploi. La méthode est devenue pour ainsi dire une science exacte; elle enseigne à marcher du connu à l'inconnu; et traiter du goût dès le début d'un cours de rhétorique, c'est commencer l'étude des mathématiques par le calcul différentiel.

M. Malepeyre possède d'excellens matériaux. Il a médité sur les ouvrages des maîtres. Ses leçons ne sont pas des répétitions de chapitres extraits des nombreuses rhétoriques françaises. Pour traiter du sublime, il a consulté l'ingénieux ouvrage d'*Edmond Burcke* sur cette matière. Lorsqu'il parle de l'origine du langage, on reconnaît qu'il a médité le profond système du président *Debrosses;* et, dans tout son ouvrage, l'auteur prouve qu'il a lu avec fruit les rhéteurs de l'antiquité, *Aristote, Denis, Cicéron* et *Quintilien.*

M. Malepeyre possède donc les connaissances nécessaires pour faire un bon traité de rhétorique. *Hugues Blair* a été son guide; mais ce guide n'était pas sûr, relativement à l'espèce de méthode indispensable dans un traité élémentaire.

Le style de l'auteur est-il toujours une heureuse application des préceptes? Je répondrai à cette question, en transcrivant quelques phrases du *Résumé de Rhétorique*, page 148 : *Les discours destinés à être prononcés doivent être plus* copieux *que les écrits destinés à être lus.* L'adjectif latin *copiosus* ne peut pas être traduit littéralement dans ce sens. — Pag. 235 : *Ne perdons jamais le souvenir de cette vérité que*, malgré que *nous puissions souvent nous complaire à nous écouter parler, etc.*

Parmi les exemples que présente le traité, ne pourrait-on pas demander la suppression de celui-ci: « Un cœur ardent et des passions bouillantes n'envoient au cerveau que des miasmes d'orgueil et de vanité? » M. Malepeyre, en tâchant de caractériser le talent de Mirabeau, aurait-il dû citer avec éloge cette phrase: « Puisque vous n'aimez pas l'ironie, *je vous lance le plus profond mépris?* »

On ne lit pas néanmoins sans fruit l'ouvrage que nous annonçons. Malgré les défauts que j'ai cru y reconnaître, le *Résumé de Rhétorique* peut être utile aux jeunes gens qui prétendent aux diverses palmes de l'éloquence. Le chapitre qui traite de l'origine du langage résume d'une manière satisfaisante les meilleurs écrits sur cette matière. Si l'histoire de l'éloquence chez les anciens laisse désirer plus de méthode, si l'on est surpris de voir l'auteur caractériser le talent de Démosthène avant d'avoir parlé de Périclès, le résumé des progrès de l'éloquence française n'offre point de défauts de ce genre.

Je crois que l'ouvrage de M. Malepeyre pourrait devenir excellent, au moyen d'un changement dans l'ordre des matières. Quant aux négligences de style, une seconde édition les fera disparaître. BRÈS.

287. — * *Œuvres complètes de M. le vicomte de* CHATEAUBRIAND, pair de France, membre de l'Académie française, VIIe et VIIIe livraisons. Paris, 1826; Ladvocat. 4 vol. in-8°; prix de la livr., 15 fr.. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 809).

Ces deux livraisons se composent : 1° Des tomes XVIII et XVIII *bis*, contenant les 18 derniers livres des *Martyrs*, les remarques sur cet ouvrage, les jugemens dont il a été l'objet, et des fragmens d'un poëme latin, intitulé : *Constantin*, ou *l'Idolâtrie renversée*, par le père MAMBRUN, jésuite; 2° des tomes XII et XIII, contenant les 2e, 3e et 4e parties du *Génie du Christianisme*. Il est inutile de donner de nouveaux éloges à la manière dont l'éditeur remplit ses engagemens. Nous nous contenterons de dire que cette entreprise se poursuit avec un succès toujours croissant, et nous espérons pouvoir consacrer bientôt un second article d'*analyse* aux œuvres du premier de nos écrivains vivans. T.

288. — * *Élégies nationales et satires politiques*, par GÉRARD; *deuxième édition*. Paris, 1827; Delaunay, Ponthieu. In-8° de 128 pages; prix, 4 fr.

Sous le titre d'élégies et de poésies diverses, M. Gérard reproduit ici quelques pièces dont nous avons déjà parlé (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 255 et 815); il en ajoute de nouvelles dont plusieurs ont encore pour objet l'éloge de Napoléon. Sous le titre de satires, nous voyons reparaître le *Cuisinier d'un grand homme*, une *Épître à M. de Villèle*, insérée dans le *Mercure*, en 1826, et la *Répétition*, dont nous allons parler avec quelque détail.

J'ai dit, dans mes premiers articles, ce que je pensais de la vocation de M. Gérard : ce qu'il a fait jusqu'ici ne m'a pas laissé croire qu'il fût propre à la haute poésie lyrique. Vainement dira-t-il qu'il sent fortement ce qu'il exprime : ce n'est

pas assez pour le lecteur, qui veut d'abord qu'on l'intéresse, et qui est en droit d'exiger que le poëte, au lieu de se livrer à une rêverie et à des exclamations qui n'amusent que lui, environne, au contraire, un sujet unique et bien déterminé de tout le charme de l'imagination et de la poésie. Notre Béranger, à qui M. Gérard paraît dédier son livre, est maître dans cet art : on peut voir comment un sujet se développe sous sa plume; comment il a son commencement, son milieu et sa fin; quelle gradation se trouve observée entre ces diverses parties : aussi, dit-on que notre célèbre chansonnier travaille ses chansons, comme Rousseau travaillait ses odes.

Chez M. Gérard, on ne sait le plus souvent sur quoi roulent ses vers (j'excepte l'élégie intitulée : *Fontainebleau*, où, soutenu par l'histoire, il a raconté en vers un peu faibles, mais qui ne sont pas sans intérêt, les adieux de Bonaparte à sa garde). Point de sujet bien décidé; partant, point d'invention; car, que trouver, si l'on ne sait pas bien de quoi l'on veut parler? Point de plan, puisqu'il n'y a rien à disposer. Reste donc l'élocution; et c'est ici que des citations seules, et non des raisonnemens, pourraient prouver que, malgré des mots sonores et des phrases retentissantes, malgré de beaux et de très-beaux vers, le style de M. Gérard est encore trop inégal pour sauver un ouvrage qui pèche par le dessin et l'invention.

Voici la part de la critique; je l'ai faite large, comme on le voit, et d'autant plus volontiers que je puis prendre ma revanche dans l'examen des satires. Là, je ne suis embarrassé, ni pour faire connaître le sujet, ni pour exposer le plan, ni pour louer le style. Celle dont j'ai à parler, la *Répétition*, est une scène entre le ministre Draconnet et Truffaldin, dont le nom indique assez un député du centre, à qui le ministre montre les endroits de son projet de loi qu'il faudra particulièrement applaudir. Truffaldin trouve ce projet si désastreux qu'il refuse d'abord de le soutenir; mais Draconnet, après avoir essayé les voies de la persuasion, le menace de sa colère:

« De ce faux calme en vain votre orgueil se décore,
Vous avez des emplois, vous me craindrez encore;
Vous avez des parens qui par mes soins placés,
Par mes soins aussi bien se verraient renversés.
Oh! quoique mon pouvoir vous paraisse fragile,
Le heurter maintenant n'est pas chose facile;
Et ce qui va bien mieux en prouver les effets,
C'est que j'ose à moi seul ce qu'on n'osa jamais.....
. . . . . .

Ce peuple de badauds courbera sous ma chaîne.
A coup sûr, son effroi me défend de sa haine :
C'est en vain qu'un instant, sortant de son repos,
Sa timide fureur s'exhale en vains propos.....

Cet exposé ne manque pas d'émouvoir Truffaldin, qui jure à son maître une obéissance illimitée; et celui-ci, comme de raison, l'invite à dîner.

Une action un peu faible, et un style quelquefois négligé, voilà les défauts de cette satire, où nous retrouvons d'ailleurs les qualités que nous avons déjà reconnues à M. Gérard, la verve, l'originalité, un grand fonds de gaîté, et une expression très-souvent forte et heureuse.

289. — *Une soirée chez M. de Peyronnet*, ou *le* 16 *avril*, scène dramatique; par Barthélemy et Méry; *deuxième édition*. Paris, 1827. Ambroise Dupont. In-8° de 24 pages; prix, 1 fr. 50 c.

290. — *Le Congrès des Ministres*, ou *la Revue de la garde nationale*; scènes historiques, par *les mêmes*. *Huitième édition*. Paris, 1827; Dupont. In-8° de 32 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Dans le premier de ces petits poëmes, M. de Peyronnet, fort inquiet d'abord sur le sort de son projet de loi, apprend qu'il faut l'aller retirer, le lendemain; tous ses collègues l'abandonnent, et, resté seul, il improvise une ode sur sa situation.

Dans le second, M. de Villèle, fort inquiet aussi sur la revue du Champ-de-Mars, voit avec joie venir chez lui tous les ministres, qui se communiquent leurs craintes sur l'effet qu'elle peut produire. Mais on entend crier *à bas les ministres*, et l'on rédige l'ordonnance qui licencie la garde nationale.

En rendant compte des premiers poëmes de MM. Méry et Barthélemy, nous avons cru devoir leur faire entendre les conseils de la critique. (V. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 580 et 814). Nous les avons engagés à soigner un peu plus les détails et l'ensemble de leurs ouvrages. Tout en appréciant leur talent, nous avons ajouté qu'il fallait le mûrir par le tems et le travail. Ils nous déclarent aujourd'hui que, *si la cour a ses poëtes pour chanter la circonstance, il doit être permis au peuple d'avoir les siens, et que c'est parmi ces derniers qu'ils se glorifient de se ranger* (Préface du congrès des ministres.) Après cet aveu naïf, nous n'avons plus rien à dire, si ce n'est qu'ils renoncent de gaieté de cœur à une belle part de gloire. Je laisse de côté l'honneur d'être le poëte du peuple; c'est de littérature, et non de morale qu'il est ici question. Mais assurément je ne pensais pas qu'il pût entrer dans la tête d'un homme de talent de se faire poëte de circonstance; non pas

qu'il soit défendu de *chanter la circonstance :* c'est elle au contraire qui doit le plus souvent vivifier notre poésie, et lui donner ce succès de vogue qu'ont eu jusqu'à présent les ouvrages de MM. Méry et Barthélemy ; mais c'est que la circonstance elle-même doit être si bien enveloppée et dans un cadre si heureux, qu'elle en perde tout à-fait le nom. Voyez, pour n'en pas citer d'autres exemples, le *Lutrin* et le *Passage du Rhin* de Boileau, et le *Vert-vert* de Gresset.

Il n'en est pas de même ici : les principaux personnages de tous leurs poëmes sont toujours les mêmes, toujours dans la même situation, toujours arrivant sans intrigue, et presque sans liaison à un dénoûment que rien ne motive. Les mêmes idées se reproduisent souvent ; des formes même de détails se retrouvent exactement copiées. On a tort de présenter si longtems au public des plaisanteries dont la fraîcheur et l'originalité disparaissent, après une première lecture.

On me dira que, sous le rapport de l'élocution, nos jeunes auteurs méritent toujours les mêmes éloges. Cela est vrai, et je conviens que le style est toujours la partie brillante des deux nouvelles satires. Mais, qui pourrait ne pas reconnaître avec moi que ce dont on pourrait faire un éloge pour d'autres, n'est plus assez pour deux poëtes qui ont déjà acquis une juste célébrité. B. J.

291. — *Deux Jésuitiques*, satires en vers français, par *Hypolite* Fleury. Paris, 1827. In-8° de 31 pag.; prix, 12 f. 50 c.

Ces satires, inspirées par un sentiment honorable, prouvent que l'auteur ne manque ni d'érudition, ni de talent poétique. Peut-être en fouillant dans les souvenirs du passé pour y trouver partout la condamnation de cette société ambitieuse, ne s'est-il pas assez souvenu que depuis la révolution et la charte, la question du jésuitisme s'était agrandie, et que, pour qu'elle inspire de beaux vers, c'est en citoyen de la nouvelle France, et non en magistrat de l'ancienne, qu'il faut aujourd'hui la traiter. C.

292. — *Testament des Ministres*, rêve de deux bons Français, mis en pot-pourri par *Ém.* Debraux et *Ch.* Lepage. Paris, 1827 ; Amb. Dupont. In-8° de 24 pages ; prix, 1 fr.

293. — *La petite Dragonnade du quai des Orfèvres*, pot-pourri dédié aux élèves de l'école de Médecine, par *les mêmes auteurs*. Paris, 1827 ; Amb. Dupont. In-8° de 24 pages ; prix, 1 fr.

De l'esprit, de la gaîté sur des sujets beaucoup trop graves, telles sont ces deux brochures. En les lisant, ils nous semble entendre LL. EE. s'écrier avec Mazarin : Ils chantent ! ils paieront.

294. — **A la Colonne de la place Vendôme*, Ode, par *Victor*

Hugo. *Deuxième édition.* Paris, 1827; Amb. Dupont. In-18 de 15 pages; prix, 1 fr.

M. V. Hugo est peut-être de nos poëtes vivans celui qui a le plus d'énergie, d'élévation et de véritable enthousiasme. Lorsqu'il saisit la lyre, il cède, on le sent bien, à une inspiration irrésistible. Ainsi, au bruit de l'insulte faite à nos guerriers dans le salon de l'ambassadeur d'Autriche, une indignation toute française s'est emparée de lui, et il a adressé au plus noble monument de nos victoires sa poétique protestation :

> . . . N'entends-je point, avec de sourds murmures,
> De ta base à ton front bruire les armures?
> Colonne! Il m'a semblé qu'éblouissant mes yeux,
> Tes bataillons cuivrés cherchaient à redescendre. . . .
> Que tes demi-dieux, noirs d'une héroïque cendre,
> Interrompaient soudain leur marche vers les cieux.

C'est ainsi que M. Hugo entre dans son sujet. Nous n'entreprendrons pas de le suivre. Son ode est riche de pensées élevées et de grandes images. Peut-être manque-t-elle un peu de mouvement. On y remarque aussi les mêmes taches que dans les autres poésies de l'auteur : des idées obscures, des expressions d'une simplicité affectée, des vers rocailleux, une sorte de rouille qui s'attache à l'éclat brillant de son style; mais ces inégalités semblent inhérentes au génie lyrique. Ne les retrouve-t-on pas chez Pindare et chez le Psalmiste? CH.

295. — *Chansons nouvelles et inédites*, par *Émile* DEBRAUX. Paris, 1827; librairie française-étrangère, Galerie-de-Bois, n° 233. In 32 de VII et 158 pages; prix, 1 fr. 25 c.

Quelques personnes ont, de nos jours, reproché à la chanson d'être devenue trop philosophique et de n'être plus elle-même. Nous ne concevons pas ce reproche : pour qu'il fût juste, il faudrait qu'il y eût un type de chansons, modèle dont il fût défendu de s'écarter. Or, à toutes les époques de notre histoire nous avons vu la chanson suivre et quelquefois outrer l'esprit du tems. Aimable parfois, mais presque toujours insipide dans la bouche des troubadours, elle n'a pas tardé à devenir épigrammatique, surtout au tems de la ligue. Sous le règne de Louis XIV, la chanson n'est qu'un amas de fadaises, quand elle n'a pas pour objet quelque ridicule du *grand* roi. Elle devient licencieuse sous le régent, et reste telle, pendant le règne de Louis XV; mais la branche des chants épigrammatiques trouve ample matière à s'exercer aux dépens des maîtresses du monarque. A la révolution, la chanson est comme l'époque, tantôt sublime, tantôt séditieuse et incen-

diaire : sous l'empire on cherche à s'étourdir sur la perte de la liberté, et l'on chante tout en vivant au jour le jour; ce fut le meilleur tems du bon Désaugiers, le plus rond et le plus gai de nos chansonniers, qui tiendrait encore le sceptre, si l'allure de la chanson n'avait changé avec l'esprit public. En ce tems, le *roi d'Yvetot* vint protester contre l'empereur des Français. Béranger avait paru, il avait créé la véritable chanson du dix-neuvième siècle. A la suite de ce grand poëte, se sont placés, non sans honneur, plusieurs jeunes écrivains, parmi lesquels on trouve aux premiers rangs M. Émile Debraux. Nous avons dans le tems annoncé son premier recueil, et nous avons joint quelques critiques à nos éloges : nous voyons avec plaisir que M. Debraux a partagé notre opinion sous plusieurs rapports. Ainsi, nous l'engagions à être plus sévère sur le choix de ses rimes, et à imiter sous ce rapport, comme sous les autres, l'excellent Béranger : les rimes du nouveau recueil sont en général d'une grande richesse. Les morceaux qui nous ont le plus frappé sont : *Dieu nous protége encore; Plus je vieillis, plus j'ai d'amour;* le *Champ de bataille; Mes vieux sabots;* enfin, la *Veuve du soldat*, où l'on trouve des beautés et des longueurs. M. Debraux a eu tort d'insérer dans son nouveau volume des pièces de circonstance écrites à la hâte, et par conséquent avec beaucoup de négligence, telles que *la mort de cette malheureuse loi de justice et d'amour :* mais c'est surtout en fait de chansons que l'on peut citer les vers d'Horace.

Ubi plura nitent, non ego paucis
Offendar maculis.

J. Adrien-Lafasge.

296. — *Trois fables sur la giraffe*, par M. Jauffret; avec une *lithographie* représentant la giraffe, une *Notice historique* sur cet animal, et une traduction en vers latins de la première fable, par M. *Adolphe* Jauffret. Marseille, 1827. Paris, Pichon-Béchet, quai des Augustins, n° 47. In-8° de 12 pages; prix, 1 fr. 25 cent.

La Fontaine, qui paraît avoir si bien étudié les mœurs des animaux qu'il a mis en scène, n'a point admis la giraffe à figurer parmi les personnages de ses fables, non qu'elle ne pût sans doute donner lieu à des rapprochemens ingénieux, mais parce que ses habitudes ne lui étaient point suffisamment connues. Un fabuliste moderne, M. Jauffret, dont nous avons annoncé il y a quelque tems le recueil (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 487), plus heureux en cela que le maître, a eu récemment l'occasion d'observer à Marseille cet animal curieux dont

Levaillant nous avait apporté la dépouille d'Afrique, et que nous allons bientôt posséder vivant au Muséum. Il a pris, pour ainsi dire, la nature sur le fait, et trois fables sont le résultat de son investigation. Il faut espérer que cette conquête en histoire naturelle nous vaudra d'autres études poétiques, de la part même de M. Jauffret, qui nous semble n'avoir fait qu'esquisser son sujet dans ces trois fables, où nous n'avons presque pas trouvé d'action. La première surtout, dans laquelle il a qualifié assez plaisamment sa giraffe de

Type vivant du genre romantique,

ne peut guère être considérée que comme un prologue, qu'il a terminé par cette moralité :

La capitale est un séjour divin ;
Là, plus qu'ailleurs, que l'on soit homme ou bête,
Qui vient de loin et porte haut la tête,
Est assuré de faire son chemin.

297. — * *Choix de romans français. — Mademoiselle de Clermont;* par Mme DE GENLIS. Paris, 1827; Werdet et Lequien, rue du Battoir, n° 20. Un vol. In-32 de XXII-156 pages, avec fig.; prix 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

Voici le second roman, ou plutôt la seconde *Nouvelle* moderne que les éditeurs comprennent dans leur jolie collection, et leur choix ne pouvait mieux tomber que sur *Mademoiselle de Clermont*, digne de figurer à côté de *Zaïde* et de la *princesse de Clèves*. Cette nouvelle historique obtint le plus grand succès lorsqu'elle parut pour la première fois; et ce succès, qui ne s'est point ralenti, est assez justifié par la simplicité du plan, la pureté du style, la grâce des détails et la vérité des mœurs que Mme de Genlis s'était proposé de peindre. Sans doute, les éditeurs voudront nous donner aussi la *Duchesse de La Vallière*, du même auteur, et les lecteurs leur sauront gré de leur faire renouveler connaissance avec cette femme si faible et si tendre, plus intéressante et plus malheureuse encore que Mlle de Clermont.

Cette dernière nouvelle est précédée d'une NOTICE de M. CHAALONS D'ARGÉ, consacrée à retracer l'éloge non de l'ouvrage, mais de son auteur. D'accord avec le panégyriste, lorsqu'il se borne à rappeler les titres littéraires de Mme de Genlis; nous ne pouvons partager son opinion à l'égard des animosités que le talent de cette femme célèbre lui a, dit-il, attirées. Tout le monde a rendu justice à ce talent; et l'envie même eût été réduite au silence, si Mme de Genlis ne lui eût

fourni un prétexte par ses attaques violentes et souvent injustes, contre la philosophie et contre les philosophes, qu'elle n'avait pas toujours jugés avec tant de sévérité. Mme de Genlis, dont le talent semble n'avoir point vieilli, a le malheur de ne plus être de son siècle par ses sentimens et par ses opinions. Heureusement pour sa réputation, la postérité ne voudra se souvenir que des écrits que lui ont inspirés son esprit et son cœur; elle oubliera ceux que lui ont dictés de fâcheuses préventions; et parmi ces derniers, se trouveront sans doute ses *Mémoires inédits sur le* 18e *siècle et la Révolution Française*, que ses amis auraient dû lui conseiller de détruire ou de garder en portefeuille, au lieu de les présenter comme son plus beau titre de gloire, ainsi que l'a fait M. Chaalons d'Argé. Nous trouvons, dans la *Vie du duc de La Rochefoucault Liancourt*, publiée par son fils (v. *ci-dessus*, p. 758), que deux fois le noble Pair eut l'intention d'écrire ses mémoires, et que deux fois il jeta au feu ce qu'il avait déjà rassemblé sur ce sujet : « Je ne puis écrire, disait-il, qu'avec une entière sincérité, et ce que je sais est propre à blesser quelques quelques hommes encore existans, et ce qui est pire encore, la mémoire de quelques autres qui ont cessé de vivre. Je ne veux point troubler la tranquillité des vivans, ni flétrir la réputation des morts par des vérités pénibles à dire. » Serait-ce trop présumer du courage et de la vertu de Mme de Genlis que de lui offrir l'exemple d'un La Rochefoucault? ne peut-elle imiter que dans ce qu'il a de répréhensible celui de ces philosophes du siècle dernier, contre lesquels elle s'exprime avec tant d'acharnement?

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots. E. H.

298. — *Adélaïde*, ou la Fille du magister; par M. ***, avec cette épigraphe : *Quid femina possit ! Deuxième édition.* Paris, 1826; Lecointe et Durey. 3 vol. in-12, formant ensemble VIII et 677 p.; prix, 7 fr. 50 c.

Fille d'un instituteur, orpheline de bonne heure et très-ambitieuse, l'héroïne de ce roman cherche à profiter de ses grâces, de sa beauté, de ses talens pour séduire le jeune Alfred d'Orbel, et l'amener à l'épouser. Elle fait en effet naître cet amour, en lui faisant croire qu'elle est d'une grande famille, réduite à l'indigence par une suite de malheurs. Mais, en cherchant à enflammer le jeune d'Orbel, elle devient amoureuse elle-même, avoue toutes ses ruses et augmente par cet aveu la passion d'Alfred. Cependant, la famille du jeune homme et diverses circonstances font naître des obstacles qui sont sur-

montés par la constance des deux amans, et surtout par la protection du marquis de Franclieu, philosophe libéral, qui lutte contre sa sœur, mère d'Alfred, et qui finit par décider le mariage de celui-ci avec Adélaïde. Dans la première partie de ce roman, l'héroïne se montre sous un jour si peu avantageux qu'on ne peut s'intéresser à elle : la fin est incontestablement meilleure. Mais les défauts d'un style très-négligé en rendent la lecture pénible. L'auteur a cru que les phrases de la conversation, répétée mot à mot, donneraient à son roman la vivacité du drame. Cette erreur, commune à ceux qui n'ont pas l'habitude d'écrire, produit un effet contraire à celui qu'ils se proposent. Rien de plus froid et de plus traînant que la conversation dépouillée du prestige de l'action et du jeu des personnages. Aussi, les romanciers qui l'emploient ont-ils soin d'en supprimer toutes les choses inutiles, et de n'appuyer que sur les faits principaux. Ajoutez à cela un très-grand nombre de fautes contre la langue et plusieurs caractères très communs: tels sont les défauts que nous devons reprocher à cet ouvrage. Tous les lecteurs, du reste, applaudiront aux honorables sentimens de l'auteur, et à la gaieté moqueuse de son style, pourvu qu'elle ne dégénère pas en véritable charge, comme dans ce passage (t. II, p. 98) : « Certain gentillâtre au nez de perroquet; à l'estomac d'autruche, et au cou de cigogne, qui se carre en jésuite à rabat cramoisi, pense comme une buse, chante comme un corbeau, jase comme une pie, mange comme un vautour, raisonne comme une oie, danse comme un butor, marche comme une cane, et veut aller sur sa jambe de coq faire le pied de grue chez l'aigle des ministres... Mais je crains que notre bécasse, en débarquant devers l'île des cygnes, ne se fasse plumer par quelque cormoran. » B. J.

299. — *Le Pasteur de Rembo*, nouvelle, par Mme de V***. Paris, 1827; Ch. Béchet. In-18 de 124 p.; prix, 1 fr. 50 c.

Ce Pasteur de Rembo est le fils d'un officier français, zélé calviniste, réfugié près de Lausanne après la révocation de l'édit de Nantes. Dans un voyage en Italie, où son père l'avait accompagné pour le recommander à un oncle puissant, un sentiment irrésistible qu'il éprouve pour la première fois l'enchaîne auprès d'une femme céleste dont il a dû la rencontre au hasard. Mais cette femme est mariée; l'amour d'Ernest, que partage en secret celle qui l'a fait naître, est coupable et peut être funeste à tous deux; il prend le parti de fuir un danger devenu de jour en jour plus imminent. Il s'arrache précipitamment de Rome, et arrive à Naples, où bientôt la nouvelle de la mort de M. Morelli lui parvient. Agata désormais est libre,

c'est elle-même qui le lui apprend; mais elle fait de la conversion d'Ernest à la foi romaine la condition d'un rapprochement auquel nul autre obstacle ne s'oppose plus. Rien ne peut changer cette résolution; elle combat à la fois sa passion et celle de son amant, et meurt de chagrin de n'avoir pu l'amener au but qu'elle désirait. Son malheureux amant, qu'une conviction intime, autant que la promesse faite à son père, avait retenu dans la religion qui l'avait vu naître, est frappé de cette mort, et accorde aux mânes de son amante ce que l'espoir de la posséder n'avait pu lui arracher auprès d'elle. Il abjure sa croyance, entre au séminaire de la Roche, et obtient bientôt après la cure de Rembo, dans la vallée de Chamouni.

Nous vivons à une époque où les conversions sont à l'ordre du jour. Cette petite Nouvelle pourra donc faire fortune auprès de quelques personnes; mais en ne supposant à l'auteur que l'intention de plaire et d'intéresser, on peut encore assurer qu'elle a réussi. E. Héreau.

Beaux-Arts.

300. — * *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradèh;* accompagné de *cartes géographiques* et de *planches* représentant les monumens de ces contrées, par M. *J.-R.* Pacho. Ouvrage publié sous les auspices de S. Exc. le ministre de l'intérieur; dédié au Roi. Paris, 1827; Firmin Didot. In-4° de xxxii et 81 p.; prix, 10 fr.

Les explorations d'un voyageur savant et courageux dans une contrée presque inconnue de nos jours, et à laquelle néanmoins se rattachent des souvenirs historiques d'un grand intérêt, méritent de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la géographie et à l'avancement des sciences historiques. Dans l'ouvrage que nous annonçons, l'histoire ancienne, ses monumens, l'histoire naturelle du pays et les mœurs de ses habitans actuels ont été étudiés et décrits avec soin; plusieurs positions géographiques ont été déterminées, et M. Pacho nous paraît jusqu'à présent, avoir rempli avec exactitude la tâche pénible qu'il s'était imposée.

La première livraison que nous avons sous les yeux se compose d'un volume de texte, comprenant une bonne introduction historique, et l'itinéraire du voyageur depuis Alexandrie jusqu'aux limites de la Cyrénaïque, avec une très-belle carte géographique, et un cahier de planches où sont figurés différens monumens de la Marmarique. N. L'H.

301. — * *Œuvre de Jean* Goujon, gravée au trait d'après ses statues et ses bas-reliefs, par M. Reveil, accompagné d'un

texte explicatif sur chacun des monumens qu'il a embellis de ses sculptures, et précédé d'un *essai sur sa vie et ses ouvrages*, par M. J.-G.; recueilli et publié par M. Audot. Paris, 1827; Audot. Grand in-8° de 8 p. de texte, avec cinq *planches*. L'ouvrage sera publié en 20 livraisons de 5 planches chacune; prix de chaque livr., 4 fr.

Cette première livraison contient la description des sculptures du château d'Écouen, que fit exécuter dans cette magnifique résidence le connétable Anne de Montmorency, l'un des courtisans de François Ier qui suivirent avec le plus d'ardeur les traces de ce prince, ami et protecteur des beaux-arts. Les cinq planches reproduisent les dessins de deux Renommées qui se trouvaient dans la cour du château, d'une figure de la Victoire placée dans la salle des Gardes, et de deux statues représentant la Force et St.-Jean, qui ornaient la chapelle. L'exécution de cette première partie du monument que M. Audot se propose d'élever à la mémoire du célèbre sculpteur du XVIe siècle, promet aux amateurs de ce genre d'ouvrages une acquisition précieuse pour leurs bibliothèques. Nous reviendrons avec quelque étendue sur les livraisons subséquentes. N.

302. — * *Manuel complet, théorique et pratique, du dessinateur et de l'imprimeur-lithographe; seconde édition*, revue, corrigée, augmentée et ornée de douze lithographies; par A. L. Brégeaut, lithographe breveté de Mgr le Dauphin. Paris, 1827; Roret. In-18 de 176 pages; prix : 2 f. 50 c.

A une époque où l'obscurantisme s'acharne contre les produits de la presse, et lorsqu'on est fondé à penser que ses attaques, à peine suspendues par la force de l'opinion, se reproduiront à la première occasion favorable, il importe aux amis des lumières de s'instruire des procédés de l'art de la lithographie, qui est peut-être destiné à sauver la civilisation des atteintes qu'on lui porte, et à conserver à la postérité la connaissance de faits que tout semble vouloir étouffer ou dénaturer. Il est si facile de se procurer des appareils de lithographie et d'imprimer soi-même les œuvres dont on a intérêt de conserver le souvenir, qu'il doit être impossible à l'ami de la vérité de ne pas conserver l'espoir de la voir enfin triompher.

Ce n'est pas sous cet aspect que M. Brégeaut envisage l'art dont son manuel expose les procédés : ce sont surtout les beaux dessins dont la lithographie fait l'objet de ses descriptions. Mais comme cette partie de l'art est la plus difficile, c'est elle aussi qui mérite le plus d'attention. La multiplication des manuscrits n'est pourtant pas oubliée dans cet utile ouvrage, qu'on doit recommander sous tous les rapports. M. de Lasteyrie a publié

dans son intéressant *Journal des connaissances usuelles* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 858.) les procédés les plus simples pour la reproduction des livres; et désormais, à l'aide d'une presse peu coûteuse, peu volumineuse et facile à manœuvrer, chacun pourra tirer soi-même de nombreuses copies des écrits qu'il voudra répandre. On remarque dans le manuel de M. Brégeaut des lithographies de divers genres; nous attirerons l'attention sur celles qui représentent de la topographie et des armoiries, sujets qui avaient d'abord paru être l'écueil de cet art admirable.

FRANCOEUR.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique.

303. — * *Séance publique et mémoires inédits de la Société académique du département de la Loire-Inférieure.* Nantes, 1826; imprimerie de Mellinet-Malassis. In-8° de 180 pages;

La *Société académique de Nantes* a tenu sa séance publique annuelle le 17 décembre 1826, dans la grande salle de l'enseignement mutuel. Le département de la Loire-Inférieure est confié à un administrateur éclairé, et, ce qui vaut encore mieux, à un homme de bien, qui connaît le prix de l'instruction, et la répand par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Et que pensera-t-on du président de l'Académie, M. le docteur D'ARBREFEUILLE, qui, dans le discours d'ouverture, ose rendre hommage à la sublime et persuasive éloquence de J.-J. Rousseau, qui a préservé les enfans au berceau des funestes effets de l'emmaillottement, et qui, par les immenses services rendus à l'éducation, a mérité la reconnaissance de toutes les mères de famille? Avec une telle direction, la *Société académique* est dans la voie des travaux utiles et des perfectionnemens. On en a porté ce jugement, après avoir entendu le rapport du secrétaire général M. le docteur LAENNEC.

Parmi les Mémoires insérés dans ce petit volume, on lit un rapport très-bien fait sur les *moulins mécaniques* de M. QUENTIN-DURAND; les commissaires ne recommandent point cette machine, qu'ils ont étudiée avec soin et mise à l'épreuve. Un mémoire de M. TOLLENARE sur la *broye mécanique* de MM. LAFOREST, ferait tomber, s'il était plus répandu, le voile qui couvre encore, au moins en partie, le mystère de cette entreprise dont les arts économiques ne retireront aucun profit. On doit aussi à M. de Tollenare une autre note sur le feutre employé au doublage des navires. Un rapport sur le même objet par des commissaires de la Société, confirme de plus en plus

les avantages de ce perfectionnement introduit dans la construction des vaisseaux.

Un autre commissaire a fait un rapport sur la *presse nantaise* de M. Bertrand-Fourmand; le rapporteur compare cette machine aux presses actuelles, et fait voir qu'elle mérite la préférence, non-seulement comme machine, mais aussi par l'élégance de sa forme. On recherchera, dans ce recueil, des observations de M. le docteur Marion de Procé sur quelques oiseaux pélagiens, et une note de M. Malard sur le *pèlerin*, poisson de la famille des *plagiostomes*, habitant des mers glaciales, et dont un individu a été pris à l'embouchure de la Loire. Il était sans doute très-jeune, n'ayant pas 2,^{m}.5 de longueur, et ne pesant que 200 livres, tandis qu'un individu, pris en 1787 près de Saint-Malo, avait plus de 10 mètres de long, et près de 8 mètres de tour.

La commission nommée pour examiner les pièces envoyées au concours de poésie a fait son rapport. Le sujet proposé était le fait d'armes connu en Bretagne sous le nom de *Combat des trente :* le prix n'a pas été décerné. Pour 1827 et 1828, les prix proposés n'appellent dans la lice que des concurrens du pays ; il serait inutile d'en insérer ici le prospectus.

Ouvrages périodiques.

304. — * *Journal général d'annonces, d'objets d'arts et de librairie;* troisième année. Paris, 1827; au bureau, Palais-Royal, galerie de pierre, n° 33. Il paraît les mercredis et samedis de chaque semaine; une demi-feuille in-8°; prix, 15 fr. par an, avec les tables (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 745).

305. — * *Journal des artistes*, annonces et comptes rendus des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, poésie et musique. Il paraît tous les samedis, une feuille in-8°. Paris, 1827; au bureau, rue de la Tabletterie, n° 9. Prix, 5 fr. pour trois mois, 10 fr. pour six mois, 20 fr. pour l'année.

306. — * *Revue musicale*, rédigée par une société de musiciens, compositeurs, artistes et théoriciens, et publiée par M. Fétis, professeur à l'*École royale de musique* et bibliothécaire de cet établissement. Paris, 1827; au bureau, rue Montholon, n° 24. Il paraît tous les mercredis une feuille et demie in-8°; prix, pour six mois, 20 fr.; et pour un an, 46 fr.; 22 fr. et 44 fr. pour les départemens.

Nous réunissons ces trois ouvrages dans une même annonce, parce qu'ils sont spécialement destinés à ceux qui cultivent les beaux-arts. Nous les avons rangés d'après la date de leur apparition.

La *Revue Encyclopédique* a déjà parlé du premier de ces écrits périodiques, dont elle a signalé l'utilité. Nous souhaitions alors que cet ouvrage fût entièrement consacré à la musique; un pareil vœu est maintenant inutile, puisque nous possédons un journal de musique qui ne laisse presque rien à désirer. Le journal général d'annonces continue à donner l'annonce exacte de la musique, des gravures, des cartes, publiées en France; il offre aussi un choix parmi les principales nouveautés bibliographiques. Quant à ses articles de fond, ils sont presque tous relatifs à la musique. Les notices sur les compositeurs sont d'ordinaire traduites du journal anglais *The Harmonicon*, qui lui-même les emprunte fréquemment au *Dictionnaire des musiciens* de *Fayolle*. La plupart des autres articles sont fournis par des amateurs qui, ne possédant point en musique de connaissances positives, débitent, avec un ton d'assurance vraiment comique, une foule d'erreurs dont les artistes instruits ont fait justice depuis long-tems. Enfin, je retrouve fréquemment dans le *Journal général d'annonces* les articles que je fournis à la *Revue Encyclopédique;* bien entendu pourtant que je n'ai jamais fait tenir à Marchesi le propos que lui prête le *journal* dont nous parlons (3e année n°4). On s'aperçoit trop que ce qui manque à cet écrit, c'est un directeur musicien. Nous sommes aussi forcés d'avouer que, bien que le titre annonce des tables annuelles, nous n'en avons point encore reçu. Les éditeurs ont d'autant plus tort, que leur feuille suppléée, pour quelques personnes, et dans quelques parties, à l'excellent *Journal de la librairie* de M. Beuchot; or, tout le monde connaît l'importance des tables annexées à l'ouvrage de ce savant bibliographe.

Passons au *Journal des artistes*. Quoique, par son titre, il semble consacré à tous les beaux-arts, ils ne convient guère qu'aux peintres, aux sculpteurs, aux architectes et aux graveurs, en un mot à ceux qui s'occupent des arts du dessin. Il n'y est question des poëtes et des musiciens qu'en passant et par occasion; mais les peintres et les amateurs y trouveront d'excellens articles sur toutes les parties de leur art. La théorie des beaux-arts en général a été exposée avec une grande supériorité dans une suite d'articles de M. Niquevert. M. *Alex.* Lenoir a donné, relativement à la peinture sur émail, sur porcelaine, sur verre et sur glace, des réflexions d'un grand intérêt. On remarque aussi l'examen étendu de l'exposition de la *Société des amis des arts;* des observations pleines de goût et de raison sur les passages de Paris; enfin, on lit, dans les derniers numéros, le commencement d'un examen de l'état des

arts en Europe qui en fait vivement désirer la continuation. Les peintres ont maintenant leur journal : les musiciens ne sont pas moins heureux, comme nous allons le voir.

Voici enfin un véritable *Journal de musique* : les artistes français sauront maintenant à qui adresser leurs réclamations; ils seront jugés par leurs pairs, et ne seront plus exposés sans défense aux attaques de certaines feuilles qui traitent de *pédans* et de *croque-notes* les musiciens instruits qui relèvent leurs bévues. La France musicale sera représentée, et les étrangers ne haus-seront plus les épaules en entendant nos journaux raisonner sur la musique. La nouvelle *Revue* répandra des notions précises et instructives sur les différentes parties de l'art, et ramènera le goût de la littérature musicale déchue depuis long-tems en notre pays.

A vrai dire, il n'y a jamais eu en France de journal spécialement consacré à la musique. Le journal mensuel, commencé en 1770 par le laborieux abbé *Framery*, n'a eu qu'une courte existence; la *Correspondance des amateurs* en 1802, et plus tard, les *Tablettes de Polymnie*, n'obtinrent aucun succès : enfin, il n'a paru que quelques numéros d'un *Journal lyrique*, fondé en 1818 ou 1819 par MM. Paris et *Éd.* Corbière (depuis rédacteur principal de la *Nacelle* de Rouen). Les connaisseurs se trouvaient réduits au *Journal d'annonces* dont nous avons parlé ci-dessus, et qui sera toujours utile, en ce qu'il enregistre toutes les productions musicales déposées au bureau de la librairie et devient d'une grande importance pour le commerce, ainsi que pour la bibliographie de la science. Il appartenait à M. Fétis de diriger un ouvrage vraiment digne de l'attention du public. Possesseur de matériaux péniblement rassemblés pour la composition d'un *Dictionnaire historique des musiciens* et pour une *Histoire générale de la musique ;* professeur distingué, bibliothécaire du conservatoire, auteur d'ouvrages théoriques et pratiques qui ont obtenu un succès mérité, M. Fétis se trouvait à même de donner à son journal non-seulement l'intérêt de la circonstance, mais encore d'en faire un répertoire aussi curieux qu'utile. Nous avons sous les yeux les quatorze premiers cahiers de ce recueil ; ils sont remplis d'articles d'une haute importance. Ceux qui méritent, selon nous, une attention particulière, ont rapport à l'histoire de la musique; M. Fétis y rend compte du dépouillement de plusieurs manuscrits inédits. Il nous révèle l'existence d'un recueil de chansons intitulées *Li rondel Adan*, dont l'auteur *Adam de le Hase*, célèbre trouvère, poëte et musicien, est aussi le plus ancien auteur d'opéra-comique qui soit connu : on a de lui un

opéra intitulé, *Li gieus de Robin et de Marion.* Dans un autre article, nous apprenons que les vaudevilles à refrain, tels que les *flons flons*, les *faridondaines*, existaient avant le milieu du quinzième siècle; ce qui est constaté par un manuscrit de la bibliothèque du roi (coté 535 du *supplément*). D'autres articles fort intéressans ont rapport à l'état actuel de la musique; d'autres aux méthodes mises en usage depuis quelques années pour abréger le tems des études musicales : nous reprocherions à M. Fétis de n'avoir point parlé de celle qui consiste dans l'application de l'enseignement mutuel à la musique et dont l'inventeur est M. B. Wilhem, si, d'après l'invitation de M. Fétis lui-même, nous ne nous étions chargés de réparer cette omission.

Avant de terminer cet article, nous ne pouvons nous empêcher de nous féliciter en voyant que peu à peu il s'établit un journal spécial pour chaque branche des connaissances humaines. *J.* Adrien-Lafasge.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

307. — * *Coleccion de clásicos espanoles.* — Collection de classiques espagnols. — *Œuvres choisies de Michel-Cervantes ; nouvelle édition classique*, corrigée et enrichie de *notes historiques, grammaticales et critiques*, par don *Agustin* Garcia d'Arrieta, membre de l'*Académie royale espagnole*; 10 vol. — *Histoire de la conquête du Mexique*, par Solis. 3 vol. Paris, 1826. Bossange père. 13 vol., in-12; prix du vol., 5 fr.

On ne saurait trop encourager les nouvelles éditions des ouvrages classiques. Ce sont de véritables services rendus aux lettres que ces vastes entreprises typographiques de nos jours, destinées à répandre les productions du génie et du goût. C'est surtout aux époques de corruption où l'on s'efforce de présenter, comme des efforts prodigieux de vigueur et de talent, les bizarreries d'une imagination déréglée, qu'il devient essentiel de conserver sans cesse devant les yeux l'autorité des traditions, et de nourrir les esprits des conseils et des exemples laissés par de grands maîtres. Or, dans toute l'Europe, l'Espagne est peut être la contrée dont la langue et la littérature réclament avec le plus d'instance de pareils appuis; car, nulle part l'oubli des bons modèles n'a été porté aussi loin que dans ce pays, où des causes si diverses et si puissantes à la fois ont contribué à égarer les esprits sur des matières religieuses, politiques et littéraires.

La *Collection des Classiques espagnols* que nous annonçons

comprend jusqu'à ce jour les *Œuvres choisies de Cervantes*, et l'*Histoire de la conquête du Mexique, par Solis*. Le mérite de l'immortel auteur de *Don Quichotte* est assez généralement connu pour qu'on nous dispense d'entrer ici dans l'examen détaillé des beautés de cette admirable production. Nous nous bornerons donc à donner ici quelques détails sur cette nouvelle édition en langue espagnole de ses divers ouvrages.

L'édition qui occupe à juste titre le premier rang parmi toutes celles qui ont paru jusqu'à présent, est celle de l'Académie royale espagnole de 1780, en 4 vol. in-4°. Le célèbre typographe espagnol *Ibarra* éleva un monument à l'auteur de *Don Quichotte* tout-à-fait digne de sa renommée, à laquelle il s'associa en quelque sorte par les soins et la perfection qu'il parvint à donner à son travail. L'Académie l'enrichit de la *Vie de Cervantes* et de l'*Analyse de Don Quichotte*, par le savant académicien don *Vicente* DE LOS RIOS. On doit à cette même société littéraire trois autres éditions en 4 vol. in-8°, publiées à des époques différentes, avec moins de luxe typographique, et par conséquent accessibles à un plus grand nombre de lecteurs. La dernière parut à Madrid en 1819. L'Académie y joignit la *Vie de Cervantes*, par don *Martin* DE NAVARRETE : elle la choisit de préférence à celle de *Los Rios*, à cause des détails curieux et des particularités remplies d'intérêt qu'elle contient sur le célèbre auteur. La même édition renferme un grand nombre de notes, d'index et de commentaires, pour lesquels on a profité des savantes remarques de l'Anglais BOWLES, qui publia en 1781 une édition fort estimée à Salisbury, et des travaux de don *Juan Antonio* PELLICER, bibliothécaire du roi, à Madrid.

Dans l'édition que nous annonçons, et qui forme 6 volumes, M. d'ARRIETA a inséré la *Vie de Cervantes*, par NAVARRETE, l'*Analyse* de *Don Quichotte*, par LOS RIOS, et des *notes sur le texte*, par PELLICER, en faisant toutefois des changemens à ces divers auteurs. Il a retranché ou modifié certains passages du premier, où il a cru remarquer de l'obscurité ou de la diffusion ; il a écarté certaines opinions paradoxales émises par le second, lorsque, épris des beautés de *Don Quichotte* et du génie de Cervantes, il osa avancer que ce poëte avait eu l'intention d'imiter l'*Iliade* d'Homère, ou, tout au moins, que voulant suivre les traces de Virgile et du Tasse, il avait songé à faire un poëme *héroïco-burlesque*. Enfin, M. d'Arrieta a jugé convenable de supprimer plusieurs notes de Pellicer, qu'on s'est accordé à regarder comme de peu d'importance. M. d'Arrieta s'est permis une innovation essentielle, et que peut-être même

plusieurs personnes seront tentées de désapprouver, en invoquant l'espèce de respect religieux que l'on doit aux grands génies, dont on aime à conserver les ouvrages dans toute leur intégrité originale, et même avec leurs légères imperfections. Cette innovation consiste dans la suppression de deux épisodes célèbres de Don Quichotte, le *Curioso impertinente*, et le *Capitan cautivo*. Il n'est pourtant pas difficile de justifier cette démarche hardie par l'inutilité de ces épisodes, et leur manque de rapport avec l'action principale, qu'ils rendent plus lente et plus embarrassée. Notre éditeur a cru devoir les transporter dans les *Novelas ejemplares* dont nous allons parler. M. d'Arrieta a fourni personnellement des notes historiques, grammaticales et critiques, pour rendre la lecture de Don Quichotte plus facile; car il est bon de faire observer qu'on y trouve une foule de passages et de locutions qui seraient inintelligibles pour les Espagnols eux-mêmes, sans les remarques jointes au texte.

Les 7me, 8me, et 9me volumes des *Œuvres choisies de Cervantes* contiennent les *Novelas ejemplares*, qui se sont fait remarquer par la vérité des caractères et par les grâces du style, et qui ont mérité à leur auteur, de la part de Tirso de Molina, le surnom de *Boccace espagnol*. Cervantes avait reconnu en Italie que les formes élégantes et spirituelles de ces sortes d'ouvrages, alors fort en vogue, ne pouvaient compenser les défauts essentiels dont ils étaient entachés. Loin de contribuer à corriger les vices ou les travers de la société, ils alarmaient souvent la pudeur; quelquefois ils répandaient des opinions et des erreurs funestes : en général la frivolité ou la licence étaient les traits distinctifs de ces compositions. Cervantes, au contraire, se proposa dans ses *Novelas* de travailler à la réforme des mœurs, et d'entourer la sagesse de tous les attraits qu'on avait prêtés jusqu'alors à la peinture des vices. L'épithète d'*ejemplares* qu'il leur donne, annonce ses intentions à cet égard. Les *Novelas* sont divisées en deux classes, les *sérieuses* et les *gaies*. Les premières sont *el Curioso impertinente* (le curieux mal avisé); *el Capitan cautivo*. (le Capitaine en captivité); ce sont les deux épisodes retranchés par l'éditeur du roman de Don Quichotte; *el Amante liberal* (l'Amant généreux) *la Espanola inglesa* (l'Espagnole Anglaise); *la Fuerza de la sangre* (la Puissance du sang); *las dos Doncellas* (les deux Demoiselles). Dans les secondes, on trouve *la Tia fingida* (la Tante supposée), anecdote véritable, arrivée à Salamanque, en 1575. Cette nouvelle, qui paraît maintenant pour la première fois, est écrite avec beau-

coup de grâce et de légèreté. Le recueil est terminé par les pièces suivantes : *la Gitanilla de Madrid* (la petite Bohémienne de Madrid); *Rinconete y Cortadillo*, le Licencié Vidriera, *el Zeloso estremeno*; (l'Habitant d'Estramadure); l'*Ilustre fregona*, *el Casamiento enganoso* (le Mariage trompeur); *el Coloquio de los Perros* (le Dialogue entre les Chiens); l'*Adjunte al Parnaso* (la lettre au Parnasse).

Le 10me volume, intitulé *Théâtre*, ne renferme que deux comédies de Cervantes, l'éditeur n'ayant pas jugé à propos d'y insérer six autres pièces qui appartiennent cependant à l'auteur de Don Quichotte, mais qui sont en général peu dignes de son talent. Elles n'ont jamais été jouées sur les théâtres nationaux, quoiqu'elles soient imprimées depuis le tems de Cervantes. Les deux œuvres dramatiques que l'on a reproduites ici, dans lesquelles il y a moins de défauts saillants, sont : la *Numencia* et la *Entretenida*. Le volume contient, en outre, un certain nombre de petites pièces légères sur les mœurs populaires. Cervantes réussit beaucoup mieux dans ce genre, où sa verve trouve mainte occasion de se manifester par de plaisantes descriptions et par des traits fort comiques. Ces *Entremeses* ne souffriraient pourtant pas de nos jours l'épreuve de la représentation, parce que les mœurs et le langage ont été singulièrement modifiés par le tems, et peut-être aussi parce qu'on est devenu plus difficile depuis l'introduction des *Saynetes*, qui sont de petits tableaux gais, mais plus analogues que les anciens *Entremeses* aux mœurs et à la civilisation actuelle du peuple espagnol.

M. d'Arrieta se plaît à témoigner sa reconnaissance à don *Joaquin Maria Ferrer*, pour les secours pécuniaires qu'il a bien voulu accorder à sa vaste et coûteuse entreprise. Pour notre part, nous nous empressons de les féliciter tous deux de l'utile emploi de leur séjour sur une terre étrangère, consacré encore aux intérêts de la gloire littéraire de leur pays.

L'*Histoire de la conquête du Mexique* par Solis forme trois volumes. Il ne s'agit point maintenant de juger cet ouvrage avec toute la sévérité de la critique. On sait que Solis, comme historien, ne fut pas toujours aussi bien informé qu'il aurait dû l'être, et qu'il faut consulter d'autres auteurs lorsqu'il est question de déterminer la vérité historique d'une manière précise. On a dit que son histoire n'était qu'un roman : l'arrêt nous paraît trop sévère. Quoi qu'il en soit, il a un grand mérite sous le rapport du style; et, malgré l'usage un peu trop fréquent des anthitèses, Solis est regardé comme un des écrivains qui ont su le mieux conserver la pureté et la grâce de la langue castillane.

Muriel.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

États-Unis. — Kentuky. — *Établissemens de M.* Owen. — On apprend avec peine que la généreuse entreprise du philantrope anglais et de ses associés américains n'a pas eu de succès. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 801). Elle ne pouvait réussir que par un parfait accord entre les membres de l'association, et son nom même (*harmony*) rappelait sans cesse à l'union des vues, des volontés et des efforts : malgré toutes les précautions, la discorde s'est introduite, et il paraît que la société est dissoute. Il ne resterait donc à M. Owen que l'essai tenté en Angleterre : et, si les causes qui ont fait échouer celui d'Amérique n'épargnent point l'institution anglaise, on sera fondé à penser que l'état actuel des sociétés humaines ne se prête point encore au régime des grandes communautés, qu'il faut se borner à perfectionner celui des familles et de la patrie qui les réunit en corps de nation. Après tout, le genre humain ainsi constitué jouit déjà de quelques biens, et peut s'en assurer de plus grands encore; les moyens d'amélioration sont connus, et le tems les amène, quoique lentement. Mais, qu'on ne perde pas de vue les projets de M. Owen; on doit, dès à présent, les regarder comme une sorte de but dont il faut approcher aussi près qu'on le pourra, quoiqu'on désespère encore de l'atteindre.

— *Colonisation des nègres par la société de Pensylvanie.* — *Premier rapport annuel fait à cette société, le* 9 *avril* 1827. — L'établissement de *Libéria*, sur la côte occidentale de l'Afrique, répond aux vues des philantropes qui l'ont fondée. (Voyez *Rev. Enc.*, t. xxiv, p. 5). Le docteur *John-W.* Peaco, agent de la société près de cette colonie, a vu naître en peu de tems une prospérité qui augmentera continuellement, sous la protection des vaisseaux de guerre des États-Unis. Mais l'infâme commerce de la traite ne diminue point; c'est des établissemens formés sur les côtes, sur le même plan et dans les mêmes vues que celui de Libéria, que le docteur espère le plus pour faire cesser les ravages de ce fléau de

l'humanité. Il fait connaître les maladies auxquelles les nouveaux débarqués sont exposés dans ces climats brûlans, le traitement et les remèdes qui leur conviennent, les soins que la convalescence exige. Ces instructions et ces documens pleins d'intérêt sont contenus dans une brochure d'une feuille, intitulée : *The first report of the board of managers of the Pensylvania Colonisation Society*, imprimée à Philadelphie par ordre de la société. N.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Buenos-Ayres. — *Gouvernement; Instruction publique ; Finances ; Liberté de la presse, etc.* — *Extrait d'une lettre* en date du 5 mars 1827, adressée à M. Degeorge, correspondant de la *Revue Encyclopédique* à Londres. — « Notre gouvernement marche avec une énergie dont s'étonnent ceux qui connaissent les nombreuses difficultés au milieu desquelles il est placé depuis sa naissance. Tout en soutenant la guerre, il s'occupe avec ardeur des améliorations à apporter dans les institutions de la république et dans l'éducation du peuple. Nous possédons une *Université* dans laquelle on vient de me confier la chaire de littérature espagnole; un *Collége des sciences ecclésiastiques*, fondé sur les principes jansénistes, mais jusqu'ici peu fréquenté; un autre *Collége destiné à l'enseignement des sciences morales*, dont les cours sont très-suivis, et surtout une *École normale d'enseignement mutuel*, dirigée par M. Baladia, Espagnol. Cette école fournit de bons maîtres aux diverses écoles de la république. La *Bibliothèque nationale* contient déjà plus de 30,000 volumes. La *Caisse d'épargnes* double, chaque année, son capital. Nos *deux Hôpitaux* sont admirablement tenus. On monte en ce moment un laboratoire de chimie. M. Bellemare, Français, ancien magistrat dans son pays, vient d'ouvrir dans cette capitale un *Cours de droit commercial*, et un autre de *droit criminel*. Enfin, nous aurons bientôt dans notre ville l'*éclairage par le gaz ;* le gaz que nous devons employer sera extrait de l'huile de cheval, substance oléagineuse que l'on tire de la chair du cheval, ou plutôt de la jument. M. Moreno, professeur de chimie, est chargé de la direction des essais et des travaux préparatoires relatifs à cette importante opération... Il faut que vous sachiez que les jumens sont quelquefois le fléau de nos campagnes. Le nombre en est si grand qu'on est souvent obligé de leur faire la chasse comme à des tigres. Cette prodigieuse multiplication des chevaux provient du préjugé qui s'oppose à ce que l'on monte la femelle de cet utile quadrupède.

Les améliorations projetées ou commencées par le gouver-

nement sont nombreuses, mais l'interruption du commerce en ralentit beaucoup les progrès : le papier-monnaie perd considérablement, et les marchandises sont hors de prix. — J'ai commencé la publication d'un *Journal;* je publierai aussi une *Revue trismestrielle*, pour laquelle j'aurai besoin de votre assistance. — De mon côté, je ne négligerai rien pour tenir la *Revue Encyclopédique* au courant des progrès de l'esprit humain dans cette partie du monde. Je m'occuperai bientôt d'un tableau général de ce pays, que je vous adresserai. Je vous enverrai aussi des détails sur les travaux géographiques de l'abbé Muñoz, savant américain qui mérite d'être connu de l'Europe, où, pour le dire en passant, l'on sait très-peu de chose sur la situation de ces contrées... Je suis convaincu que, de toutes les républiques transatlantiques, celle de Buenos-Ayres est la plus éloignée des idées et des erreurs de son ancienne métropole. Les couvens ont ici disparu ; le clergé n'exerce aucune funeste influence : c'est un prêtre qui est ici professeur d'idéologie, et ses leçons dégoûtent les jeunes gens des absurdités théologiques. Notre ministre de l'intérieur est aussi un prêtre, et ses idées, ses principes, ses talens le rendent digne de seconder les vues de bien public de notre respectable président (M. Rivadavia, qui a demeuré long-temps à Paris). — On ne porte à Buenos-Ayres ni titres, ni crachats, ni décorations. Les hommes publics y sont d'une popularité tout-à-fait républicaine : on peut voir à toute heure les ministres et même le président. La liberté de la presse est entière, et il n'en résulte aucun mauvais effet. La paix est le seul bien qui nous manque, et l'on est fondé à espérer que les dernières victoires dues à nos braves armées nous la procureront bientôt. J.-J. M.

POLYNÉSIE.

*Volcan d'*Owhyhée. — On savait, depuis long-tems que cette île du grand Océan est d'origine volcanique, et que les feux souterrains ont projeté son immense massif, dont l'aire a plus de 556 lieues carrées. Kotzbue a même mesuré les deux énormes pics qui s'élèvent aux extrémités nord-est et sud-ouest de son plateau central; et ces deux anciens volcans sont au nombre des plus hautes montagnes du globe, puisque l'une, le Mouna-Roa, semble avoir une élévation de 4,800 mètres, c'est-à-dire, excédant celle du Mont-Blanc; et que l'autre, nommée Mouna Kea, ou la Montagne-Blanche, ayant une hauteur de 5,738 mètres, est à peine surpassée par le Chimborazo. Mais, le foyer volcanique dont les phénomènes continuent de se succéder

avec la plus effrayante activité n'avait point encore été exploré ou décrit par les Européens. L'occasion en a été saisie par le lieutenant MALDEN, pendant l'expédition de la frégate anglaise la *Blonde*, chargée de porter à Owhyhée les restes du souverain de cette île, mort à Londres, en 1824, ainsi que sa femme et plusieurs personnes de sa suite, qui avaient été atteintes de la rougeole.

Le cratère n'est point situé au sommet d'une montagne, comme la plupart de ceux des volcans des deux hémisphères; il gît au milieu d'une plaine de cinq à six lieues de circonférence, élevée de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il a près de trois lieues de tour; sa profondeur, depuis son cercle extérieur jusqu'à une crête circulaire de rochers noirs, qui s'élèvent dans sa capacité, est de 932 pieds; il y en a environ 400 de plus, depuis cette crête jusqu'au fond; ce qui donne à ses bords une hauteur de près de 1,000 pieds. On distingue dans cet abîme, à travers les colonnes de flamme, de fumée et de vapeurs sulfureuses qui en sortent continuellement, une cinquantaine de cônes, qui se projettent de 20 pieds jusqu'à 70, et qui vomissent, par leurs fissures, des flammes ou des laves liquéfiées.

Ce volcan est appelé *Kirauea;* les indigènes en font le séjour d'une déesse, qu'ils nomment *Pélé*, et dont le pouvoir leur inspirait une telle terreur, qu'elle était le principal obstacle à leur conversion au christianisme. Un acte d'intrépidité les a délivrés de leurs vaines craintes. C'est une jeune femme, épouse de l'un des chefs principaux, qui a eu la gloire de détromper ses compatriotes. Elle a eu le courage de descendre au fond du cratère, et d'y braver le courroux de la fausse déesse, en adressant du milieu de cet abîme des prières au vrai Dieu. M. DE J.

ASIE.

Traditions orientales adoptées en Europe. — On sait que beaucoup de fabliaux des premiers tems de la renaissance des lettres sont d'origine orientale, et que leur introduction dans la littérature de l'Europe est due aux invasions des Arabes et aux expéditions des croisés. Il paraît qu'au nombre de ces fables et de ces traditions, il y en a qui remontent encore à des époques plus reculées. Sir *William* OUSELEY, célèbre orientaliste anglais, a reconnu, comme appartenant aux plus anciens ouvrages des peuples de l'Orient, plusieurs anecdotes fabuleuses, prêtées à Alexandre-le-Grand par *Julius Valerius*, auteur latin du IIIe ou IVe siècle de notre ère, dont le célèbre

Angelo Maïo a donné une édition fort curieuse. Il a retrouvé pareillement dans les écrits des Persans et des Indous les originaux d'une multitude de contes populaires, dont les écrivains du XIVe et du XVe siècle s'étaient attribué l'invention, ou dont ils n'avaient pas indiqué la source asiatique. Tels sont le 4me conte du Décaméron de Boccace, plusieurs histoires des *Gesta Romanorum*, l'ermite de Parnell, le santon Barbisa, le conte de Whittington et son chat, le sujet de la pièce de Shakespeare : *Taming of the Shrew, etc.* Il est curieux de retrouver dans les contrées de l'Asie une foule d'inventions, dans les arts et dans les sciences, dont les peuples modernes se faisaient honneur ; et aussi d'apprendre qu'une multitude de conceptions littéraires, folles ou bizarres, que nous attribuions à nos ancêtres, remontent, dans les pays de l'Orient, à l'enfance des sociétés humaines. M. DE J.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Expédition polaire dirigée par le capitaine PARRY. — Depuis le départ de l'*Hécla,* on attend avec impatience des nouvelles d'Hammerfest, où nos hardis voyageurs vont se pourvoir de rennes, attelage nécessaire pour les traîneaux qui doivent les conduire au but de leur expédition. Le port d'Hammerfest a pris, depuis quelques années, une importance à laquelle on ne soupçonnait pas qu'aucun lieu de la zone glaciale pût jamais prétendre. La ville y est dans un état d'accroissement rapide, et le luxe des pays tempérés n'y est pas inconnu. C'est de là que nos voyageurs commenceront leur tentative, dont le succès paraît infaillible; car tout ce que la prévoyance et les arts perfectionnés pouvaient faire en leur faveur leur a été libéralement fourni. Le combustible est de l'alcool très-pur, capable de résister au plus grand froid : une pinte de ce liquide peut donner quatre gallons d'eau provenant de la glace fondue, chauffer les mets, etc. ; un appareil très-convenable met à profit presque toute la chaleur dégagée par la combustion. Le biscuit est réduit en poudre, et la viande préparée non-seulement pour sa conservation, mais pour qu'elle puisse être apprêtée le plus promptement possible, en lui conservant toutes ses propriétés alimentaires. En arrivant au Spitzberg, on fera choix d'un emplacement pour le vaisseau, qui sera confié au lieutenant du capitaine Parry, avec le nombre d'hommes nécessaire pour les manœuvres. Le reste de l'équi-

page sera partagé en deux divisions, dont la première ira droit au pôle, sous la conduite du chef de l'expédition : elle sera subdivisée en deux sections de dix hommes et deux officiers; chacune sera pourvue d'un bateau qui puisse, au besoin, rouler sur la glace, ou être converti en traîneau. Elle aura des provisions pour 90 jours, et on l'attendra au point de départ jusqu'à 120 jours. La seconde expédition, sous les ordres du capitaine Forster, officier très-instruit, tentera de relever toutes les côtes du Spitzberg, et fera les observations astronomiques nécessaires pour fixer la position des points les plus remarquables de cette île. Le bureau des longitudes a fourni d'excellens instrumens pour ce travail. F.

Progrès des améliorations sociales. — Législation et administration publique. — L'une des causes les plus puissantes de la prospérité de l'Angleterre, celle qui accroît et assure sa supériorité sur les peuples du continent, c'est une imperturbable persévérance à multiplier, agrandir et perfectionner les élémens de la richesse publique et de la civilisation. Rien ne détourne de cette tâche l'administration et l'autorité communale; et, si les calamités de l'année dernière ont ralenti les entreprises qui avaient ce triple objet, elles n'ont pu cependant en arrêter complétement aucune. Le parlement a rendu, en 1826, 24 lois pour favoriser l'accroissement de l'agriculture; 6 relatives à l'industrie nationale; 4 pour la navigation; 83 concernant les communications intérieures, et 47 pour l'amélioration des villes; en tout 164 bills, pour des objets d'utilité publique.

Les actes relatifs à l'agriculture ont principalement pour but d'enclore les terres vagues des communes, et de les mettre en valeur. Des six actes concernant l'industrie, trois ont pour objet la navigation et les pêcheries; deux se rapportent aux travaux hydrauliques, et un à l'encouragement des manufactures irlandaises. Parmi les lois rendues pour autoriser les améliorations dans les villes, il y en a 11 pour des édifices utiles, 17 pour la construction d'églises, de ponts, de marchés, etc.; 5 pour des ouvrages hydrauliques; 1 pour un nouveau pavé; 5 seulement ou 179 sont relatifs à la métropole. Les actes pour la navigation s'appliquent moitié à l'établissement de nouveaux quais et de chantiers de constructions navales, et moitié à des améliorations dans ses ports. Enfin, parmi les bills rendus pour le perfectionnement des routes et l'extension des canaux navigables, il y en a 64 pour ouvrir et confectionner autant de chemins publics, qui vont être ajoutés à ceux du royaume. On a autorisé pareillement la construction de 12 chemins de fer et de 6 nouveaux canaux.

Quelque grand que paraisse le nombre de ces entreprises, surtout au milieu d'une crise commerciale et industrielle, il est moindre de moitié des demandes faites au parlement, pour des travaux analogues. On a refusé ou différé d'accorder l'autorisation nécessaire à 19 entreprises relatives à l'agriculture, à 12 concernant l'industrie, à 22 pour des communications intérieures, à 6 relatives à la navigation, et à 21 ayant pour objet diverses améliorations dans les villes des provinces. On a borné sans doute les entreprises à celles qui sont le plus urgentes, le moins hasardeuses, et dont les dépenses sont le mieux assurées. En 1823, on en avait autorisé 235, ou presque un tiers de plus; c'est plus qu'à aucune autre époque. En dressant le curieux tableau de ces entreprises qui attestent les efforts de l'Angleterre pour s'élever au premier rang des peuples civilisés, nous trouvons qu'en 30 ans, il y a eu 4,600 lois rendues pour faire enclore des communes, dessécher des marais, creuser des canaux et des ports, établir des chemins de fer et des marchés, construire des édifices publics, etc. etc. Il est à souhaiter que l'on puisse un jour écrire ainsi l'histoire de la législation des peuples de l'Europe, et compter, par le nombre des lois, celui des bienfaits qui améliorent la vie domestique et perfectionnent l'état social. A. Moreau de Jonnès.

RUSSIE.

Moscou. — *Université.* — Un changement très-louable, selon nous, et fondé du moins sur un juste orgueil national, a eu lieu depuis peu dans cette université. Autrefois, la plupart des cours y étaient faits par des étrangers, surtout par des Allemands, et non dans la langue du pays. Cette langue vient enfin de l'emporter sur l'allemand et le latin, et devra désormais être employée de préférence dans l'enseignement. On voit, par le programme des cours académiques de l'année scolaire (1826-1827), que le plus grand nombre de ces cours ont dû être faits en russe; et, depuis le départ de M. Schloetzer, qui a été admis à la retraite, et la mort de M. Hoffmann, célèbre botaniste, les seuls professeurs allemands jouissant d'une réputation européenne qui soient restés auprès de l'université sont MM. Loder, Fischer et Reuss. C'est en faisant de la langue russe la langue de l'enseignement qu'on pourra seulement parvenir à lui donner ce qui lui manque encore, sous le rapport de l'expression scientifique, auquel son génie n'est nullement rebelle, comme on a paru le croire jusqu'ici.

M. le professeur russe Davuidof avait donné l'exemple, en ouvrant l'année scolaire par un discours, en langue nationale,

sur la possibilité de la philosophie comme science, discours aussi remarquable par la clarté du langage que par la profondeur des idées. Nous apprenons, avec regret que les principes métaphysiques développés dans ce discours, et sans doute mal interprétés par d'officieux détracteurs, ont déplu à d'augustes personnes, et que le savant professeur a reçu sa démission. Cependant, la censure, qui avait dû sans doute en prendre connaissance, a permis aux journaux russes de faire l'éloge de ce discours, qui a été imprimé et qui se vend à Moscou et à Pétersbourg (1).

— *Bibliothèque impériale.* — Cette bibliothèque avait été entièrement consumée lors de l'incendie de Moscou, en 1812, et l'on avait à déplorer surtout, entre autres ouvrages et manuscrits précieux, la perte de ceux où M. Karamzin a puisé en grande partie les documens de son excellente histoire, qui seule peut offrir quelques dédommagemens de cette perte (Voy. *ci-dessus*, p. 740). La munificence de feu l'empereur Alexandre n'a pas laissé long-tems sans bibliothèque publique cette ancienne capitale de la Russie, où les sciences et les lettres ont tant de partisans paisibles et modestes. Une bibliothèque particulière, achetée par ses ordres à Munich, a formé les premiers élémens d'un vaste dépôt, auquel ont été joints tous les doubles exemplaires d'ouvrages que possédaient les autres bibliothèques de l'empire, et aujourd'hui cette nouvelle collection, enrichie des dons de plusieurs particuliers, se compose déjà de 30,000 volumes, dont M. Fr. Reuss vient de dresser le catalogue (2). On trouvera sur l'ordre et le classement adoptés par ce bibliothécaire un article détaillé de notre correspondant M. J. Schnitzler dans le n° 136 (année 1826) du *Journal de Saint-Pétersbourg*. E. Héreau.

GRÈCE.

Situation de la Grèce. — Secours envoyés aux Grecs. — Voyage philantropique de M. Eynard, *en Angleterre, pour ranimer le zèle*

---

(1) *O vozmojnosti philosophii kah' naouki*, etc. — De la possibilité de la philosophie comme science; discours prononcé à l'ouverture des cours de l'université de Moscou, le 12 mai 1826, par *Jean* Davidof, docteur et professeur en philosophie. Brochure in-8° de 31 pages; prix, 3 roub. 50 kop. (3 fr. 50 c.)

(2) *Raspologénie bibliotheki*, etc. — Méthode qui a été suivie pour l'arrangement de la bibliothèque de l'université de Moscou; par M. Fr. Reuss, professeur de chimie et bibliothécaire. Moscou, 1826; imp. de l'université. In-8 de xxvi-237 pages.

des amis de cette malheureuse nation. — A défaut de nouvelles récentes et positives venues directement de la Grèce, et puisque nous avons acquis la triste conviction que les communications très innocentes d'une correspondance, toute de charité et de philantropie, ne sont point respectées par les polices de plusieurs gouvernemens qui se disent chrétiens (Voy. ci-dessus, Avril 1827, *note* de la p. 260); puisque la froide et cruelle insensibilité de la diplomatie européenne laisse prolonger les scènes sanglantes et atroces qu'une volonté forte et unanime pouvait prévenir ou du moins arrêter; au moment où la magnanime garnison de l'Acropolis reproduit les prodiges héroïques qui ont imprimé un si grand caractère au mémorable siége de Missolonghi, fidèlement retracé par un historien digne de cette noble cause (1); hâtons-nous de consacrer encore quelques pages à la nation infortunée que méconnaissent et que sacrifient des Cabinets, étrangers aux sentimens de justice, de pitié, d'admiration qui agitent la conscience des peuples.

L'homme qui occupe aujourd'hui le premier rang parmi les Philhellènes, et dont la bienfaisance active a depuis long-tems associé son nom et sa légitime et honorable célébrité au nom et à la gloire de la Grèce, M. Eynard, qui a déjà souvent quitté sa belle retraite, située auprès de Genève, pour servir avec chaleur, en Suisse, en Italie, en France, les intérêts des *Parias* de la chrétienté, s'est rendu depuis peu à Londres pour ranimer le zèle presque refroidi de la nation britannique, dont le gouvernement souffre encore que les rivages, devenus inhospitaliers, des Iles Ioniennes, repoussent les vaisseaux chargés de femmes, d'enfans, de vieillards Grecs, qui espéraient y trouver un asile contre la barbarie de leurs oppresseurs et de leurs bourreaux, contre la proscription, la captivité, la famine et la mort. Voici la lettre que ce généreux Philhellène adresse à l'un des plus éloquens défenseurs de la sainte cause à laquelle l'un et l'autre sont dévoués.

Lettre *de M.* Eynard *à sir James* Mackintosh. — *Londres, 10 juin* 1827. — Monsieur, vous avez été le premier à défendre la cause des Grecs, en présentant à la Chambre des communes, le 15 juillet 1822, une pétition demandant que l'Angleterre, d'accord avec les autres puissances, reconnût l'indépendance de cette nation, en lui assignant la possession d'un territoire.

---

(1) *Histoire du siége de Missolonghi*, suivie de pièces justificatives, par M. *Auguste* Fabre. Paris, 1827; Moutardier, éditeur. In-8° de 375 pages. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 124).

Avant-hier, vous avez encore plaidé cette cause, en parlant d'une manière bien honorable pour vos ministres *de la persuasion où vous étiez que la délivrance de la Grèce s'obtiendrait tranquillement, mais sûrement.* Puisque vous êtes le premier et le dernier défenseur, à votre tribune, de la liberté grecque, permettez, Monsieur, que je m'adresse à vous pour vous témoigner la peine que j'ai éprouvée, à mon arrivée en Angleterre, de voir qu'on y paraissait indifférent à cette cause de l'humanité. J'ai cherché à me rendre compte d'une chose aussi extraordinaire chez un peuple à la tête de tout ce qui est grand, généreux et philantrope, et j'ai jugé, d'après les conversations que j'ai eu l'honneur d'avoir avec plusieurs personnes d'une haute distinction, que cette indifférence n'était que l'effet naturel du dégoût qu'ont dû inspirer *le résultat déplorable des emprunts grecs, les inexplicables accidens arrivés aux bateaux à vapeur, les rapports sur les divisions intestines entre les chefs grecs, les dilapidations qui en ont été la suite, et enfin les maux qu'éprouve le commerce par la piraterie des Grecs.* La défaveur jetée sur la cause de ce malheureux peuple est encore telle, qu'à ma grande surprise, j'ai trouvé que l'on n'avait plus d'informations exactes sur les affaires des Grecs.

L'intérêt que vous prenez au sort de cette nation m'engage, Monsieur, à entrer avec vous dans quelques détails. Les faits reprochés sont positifs; mais voici les observations qu'il est juste de faire.

1° Est-ce la nation grecque qu'il faut accuser du désordre de l'emprunt et des désastres des bateaux à vapeur? *Non*, tout le monde le sait.

2° Des divisions intestines ont eu lieu, *cela est vrai;* mais l'histoire de tous les peuples qui commencent est la même, et les Grecs ne sont-ils pas *plus excusables que les autres?*

3° Plusieurs chefs ont manqué de vertu, de probité, de patriotisme, *cela est vrai;* cependant, *aucun n'a trahi sa patrie, en traitant avec les Turcs.*

4° Des dilapidations ont eu lieu en Grèce, *cela est vrai;* mais il faut en accuser les emprunts de Londres; les parcelles échappées au naufrage, au lieu d'être expédiées en vivres, en munitions de guerre, ont été envoyées en or à des chefs sortant de l'esclavage; *n'était-ce pas leur envoyer la pomme de discorde?*

5° Les pirates grecs désolent le commerce, *cela est vrai;* mais la misère affreuse de toute une population n'est-elle pas une espèce d'excuse à ces désordres? Qu'on se rappelle que les marins de Chio, d'Ipsara, *ont tout perdu;* que depuis trois ans ils traînent leur existence dans une patrie ravagée. *Quand leurs*

femmes et leurs enfans leur demandent du pain, que doivent-ils faire? Les détails rapides que je viens de donner n'excusent pas entièrement les Grecs, je l'avoue; mais ils servent au moins à diminuer les reproches qu'on leur fait sur leur conduite passée.

Voyons maintenant leur position et leur conduite actuelle; donnons des faits positifs, seule manière d'intéresser et de persuader.

Situation actuelle de la Grèce.

1° Les Grecs, sentant la nécessité d'empêcher les abus et de rassurer les bienfaiteurs sur l'emploi de leurs secours, ont demandé aux comités la nomination de deux commissions d'Européens et de Grecs chargés de recevoir et de distribuer les dons des comités. Ces commissions ont été installées; elles sont composées de M. le colonel de Heideck, *Allemand;* de M. le docteur Bailly, *Français;* de M. le docteur Gosse, *Suisse;* de M. Xéni, négociant; de l'amiral Miaulis, de l'amiral Tombasi.

Une commission réside à Napoli; elle reçoit tous les secours destinés à la marine.

2° Les marins grecs et les propriétaires de bâtimens ont senti la nécessité d'avoir une marine nationale; *ils ont cédé leurs vaisseaux au gouvernement.* Ils avaient besoin d'un chef expérimenté, ils ont nommé lord Cochrane amiral en chef; Miaulis, Tombasi et tous les autres chefs de la marine *ont été unanimes* à servir sous les ordres du vaillant Anglais.

3° Les divisions entre les chefs militaires ont cessé; ils ont compris qu'ils devaient choisir un général étranger. Le lieutenant-général Church a été élu commandant des troupes de terre, et les capitaines les plus ennemis les uns des autres *se sont réunis* pour servir sous lui.

4° Les dissentions entre les chefs civils sont terminées; les primats qui se disputaient le pouvoir ont été d'accord pour choisir un président hors du pays. Le comte Capo-d'Istria a été désigné. Dans le doute s'il voudra ou s'il pourra accepter, un gouvernement provisoire de trois membres a été nommé; ce nouveau gouvernement marche dans la plus parfaite harmonie avec les commissions des subsistances; et, dans ce moment, *l'ordre et l'union règnent en Grèce.*

5° Fabvier, qui a défendu si vaillamment l'Acropolis, le colonel Gordon, le colonel Heideck, et les braves Bavarois rivalisent de zèle pour la Grèce. Toutes ces nouvelles me sont parvenues officiellement. Le gouvernement, les commissions, les chefs militaires et civils ont été unanimes dans les rapports qu'ils m'ont faits.

Moyens de résistance et secours envoyés aux Grecs.

Les comités européens ont acheté le bâtiment qui a transporté lord Cochrane.

Afin que la marine grecque pût agir avec ensemble et sans entraves, elle devait recevoir des secours uniquement destinés pour son service; il fallait que lord Cochrane n'eût rien à demander à une nation malheureuse et sans ressources. Voici les dispositions prises dans ce but:

1° Plusieurs chargemens de vivres ont été expédiés à la commission pour le service de la marine, sous les ordres de l'amiral en chef.

2° Une somme considérable a été expédiée à la commission pour payer la solde des équipages et fournir aux autres besoins de la marine.

3° Une autre somme a été envoyée à la commission pour payer les troupes de débarquement que l'amiral pourrait demander aux chefs militaires.

4° De la poudre, des boulets, du plomb, ont été expédiés en grande quantité.

Pour le service des troupes de terre, de nombreux chargemens sont partis; des souliers et des munitions ont été également expédiés à la commission de Napoli, ainsi qu'une somme d'argent considérable. Les femmes et les enfans, abandonnés par les hommes qui se battent, mouraient de faim dans les montagnes de la Grèce. *Un chargement de vivres a été expédié pour eux à l'archevêque de Napoli.*

Le colonel d'Heideck m'écrit: « La misère est affreuse parmi les familles de Souli, de l'Attique et de la Romélie; des bandes d'enfans, de femmes et de vieillards supportent la faim et tous les maux possibles, plutôt que l'esclavage. L'archevêque d'Athènes a ouvert une souscription en leur faveur; je me suis empressé de souscrire, et de faire donner des secours à ces malheureux, au nom de mes commettans. »

Les secours expédiés en Grèce depuis trois mois par les différens comités montent à plus de 900,000 fr. de France; on pourra continuer encore quelque tems les envois, et les malheureux Grecs sont assurés d'avoir du pain et des munitions de guerre jusqu'à la fin d'août. *D'ici là, espérons que leur sort sera décidé.*

Les bienfaiteurs de toutes les nations ont fait tout ce que l'humanité demandait; ils auront sauvé les Grecs de la destruction, ils les auront aidés à devenir une nation, car *la cause est gagnée.* Les hommes de bien de tous les partis et de tous les

pays veulent la délivrance des Grecs; les monarques s'intéressent à leur sort; un d'eux s'est déjà déclaré ouvertement leur protecteur. Le noble ROI DE BAVIÈRE a envoyé sur sa cassette particulière plus de 100,000 fr.; mais il a plus fait encore, en permettant à ses officiers d'aller servir la Grèce, en conservant leur paie, leur grade et leur uniforme. En *Prusse*, en *Saxe*, en *Wurtemberg*, en *Hollande*, les gouvernemens encouragent les souscriptions; en *France*, on les tolère; mais le zèle et la charité des dames françaises a su les solliciter, et les hommes les plus distingués et du plus haut rang sont à la tête de tout ce qui se fait pour cette cause. En *Suisse*, le peuple en masse, riches, pauvres, femmes, enfans, viennent porter leur offrande. Cette croisade de charité a procuré les nombreux secours qui viennent d'être envoyés.

La cause grecque est gagnée; car il n'y a plus que quelques fanatiques ignorans qui peuvent vouloir qu'un peuple chrétien retourne sous l'esclavage, qui amène l'apostasie, le viol et les massacres.

La cause grecque est gagnée; car le tems est venu où la politique éclairée, prudente et ferme de votre gouvernement va décider cette question d'humanité, d'accord avec les autres puissances. Faisons des vœux pour que la plus prompte décision vienne empêcher de nouveaux désastres.

Ayons toute confiance dans la sagesse de vos ministres, et soyons assurés qu'ils veulent franchement et loyalement l'entière indépendance de la Grèce, sous la protection de toutes les puissances.

Si vous jugez, monsieur, que les détails que je viens de vous donner peuvent être utiles à la cause des Grecs, je vous laisse l'arbitre de les faire connaître à vos compatriotes, de la manière que vous croirez le plus convenable.

J'ai l'honneur d'être, etc. EYNARD. »

ITALIE.

TURIN. —*Académie Philharmonique; École gratuite de chant.* — Cette Société date de l'année 1815. C'était d'abord une simple réunion de jeunes amateurs; mais bientôt elle prit un nouvel essor, en s'associant d'habiles artistes. Des dames lui prêtèrent les charmes de leur voix, et l'on vit les concerts de l'Académie philharmonique attirer l'attention des personnages les plus distingués de la capitale du Piémont. Dès l'année 1823, le gouvernement lui avait accordé une assignation annuelle sur le trésor de l'Université. Il vient récemment de l'autoriser

à établir dans son sein une *école gratuite de chant*, dont la création sera surtout avantageuse pour les personnes sans fortune qui, ne pouvant obtenir leur admission dans un conservatoire, étaient obligées de se contenter d'emplois subalternes dans la hiérarchie chantante. Quelle que soit l'utilité de ce nouvel établissement, nous croyons que les fondateurs de la société philharmonique ne se détourneront pas du but qu'ils se sont d'abord proposé, et que, poursuivant leurs propres études, ils s'attacheront à perfectionner les procédés et à propager le goût d'un art auquel nous devons les plus agréables délassemens, et qui exerce même une influence morale très-puissante. On trouve sur la liste de leurs associés, parmi d'autres noms bien connus, ceux du célèbre Mayer et de mesdames Pasta et Otto, dont les talens ont souvent contribué à relever l'éclat de leurs réunions. Le répertoire des pièces qui s'y exécutent se compose, pour la partie du chant, d'airs et de scènes des meilleurs opéras italiens, et pour la partie instrumentale, des chefs-d'œuvre des maîtres de tous les pays. L'esprit qui a présidé au choix de ces différens morceaux nous a paru exempt de cet égoïsme local ou national, étroit et exclusif, qui repousse sans examen les productions du génie, lorsqu'elles sont étrangères; ainsi, dans l'ordre de leurs travaux, comme dans celui de leur répertoire, les membres de l'Académie philharmonique de Turin ont donné une place aux compositions de *Méhul*, de *Nicolo*, de *Spontini* et de *Boyeldieu*, à côté de celles de *Paër*, de *Generalli*, de *Mayerbeer*, de *Morlacchi*, de *Pacini*, de *Mercadante*, et d'autres auteurs contemporains à la tête desquels figure le célèbre *Rossini*. C. R.

Nécrologie. — Pise. — Le chevalier *André* Vacca Berlinghieri, né en 1772, est mort le 7 septembre 1826, après avoir acquis, comme chirurgien, une réputation égale à celle des *Scarpa* et des *Cotugno*. *François Vacca* son père était un médecin fort distingué, ennemi de toutes les hypothèses dont la science a été de tout tems embarrassée; aussi contribua-t-il par ses conseils à déterminer le choix de son fils, qui se livra de préférence à l'exercice de l'art chirurgical, parce qu'il le considérait comme sujet à moins d'erreurs et de fausses conjectures que la médecine proprement dite. Actif, ferme, entreprenant, André Vacca porta ses nobles dispositions dans ses études. A peine eut-il fini ses premiers cours en Italie, que son père l'envoya en France pour se perfectionner. Il passa par Turin, où le célèbre Vassali-Eandi reconnut en lui les premiers indices de ce qu'il devait être un jour. Dans les premiers tems de son séjour à Paris, il se laissa surprendre par l'appât

du jeu, et perdit tout son argent : mais il sut profiter de cette première leçon, et réparer sa faute par un travail assidu. Il suivait avez zèle les cours de chirurgie, et recherchait avec empressement les leçons et les conseils de *Desault*, de *Sabatier*, de *Boyer*, de *Baudeloque*, de *Pinel* et de M. *Dubois*. Quelques-uns de ses professeurs devinrent bientôt ses admirateurs et ses amis. Il fit à cette époque un voyage en Hollande avec *Desault*, et plus tard, se rendit en Angleterre où l'appelait le désir de voir les célèbres *Bell* et *J. Hunter*. De retour en Italie, en 1791, il se rangea sous la bannière de cette école que *Redi*, *Bellini*, et *Cocchi* avaient déjà rendue célèbre en Toscane. A vingt et un ans il écrivit ses observations sur le traité de chirurgie que le docteur Bell venait de publier.

La prise de la Bastille et les autres événemens dont il avait été le témoin en France eurent une influence marquée sur ses opinions politiques; il fut placé à la tête de la garde nationale de Pise, et eut part à la prise de Viareggio. Contraint ensuite, comme tant d'autres Italiens, de quitter sa patrie et de chercher un asile à Paris, il profita de cette disgrace honorable pour acquérir de nouvelles connaissances. Son ami Desault n'était plus. Il tâcha de se dédommager de cette perte en suivant les leçons de *Pelletan* et du jeune *Bichat*, qu'on regardait déjà comme le premier physiologiste de la France.

Rentré dans ses foyers, l'université de Pavie voulut lui décerner les mêmes honneurs qu'elle avait déjà rendus à *Mascagni* et à *Brunacci*, et lui fit offrir de l'admettre au nombre de ses professeurs. Vacca préféra la chaire de chirurgie à l'université de Pise, à laquelle il fut promu en 1803. Dans ses leçons son zèle égalait toujours ses lumières; il n'était occupé que du perfectionnement de l'art et des progrès de ses élèves ; et jamais il ne perdit de vue les intérêts de l'humanité souffrante; souvent même il venait au secours de ses malades en les aidant de son argent. La noblesse de ses sentimens le fit respecter de tous les gouvernemens qui se sont succédé dans sa patrie. Enfin, après avoir eu à pleurer la perte de son père, celle de l'un de ses enfans, et de son intime ami *François Castinelli*, il mourut âgé de 54 ans, dans sa maison de campagne, à Orzignano, peu loin de Pise, où il avait élevé un temple d'une élégante architecture, dédié à *Minerve médicale*. L'annonce de sa mort a répandu le deuil dans le cœur de ses amis, de ses disciples et de tous ses concitoyens. Ses funérailles ont été faites avec pompe, et on lui prépare un monument digne de sa réputation. MM. les professeurs Barzelotti et Rosini ont rendu les derniers devoirs à leur collègue dans des discours publiés à Pise.

Vacca a laissé plusieurs mémoires sur ses diverses découvertes et sur les méthodes relatives à son art. Indépendamment de ses observations sur la chirurgie de Bell, on a encore de lui plusieurs traités sur les maladies vénériennes, sur le périnée, sur la fracture des côtes, sur l'anévrisme du jarret, et spécialement sur la ligature des artères, sujet long-temps controversé entre le célèbre professeur Scarpa et lui. — Une partie des détails que nous venons d'offrir à nos lecteurs est tirée d'une longue et intéressante *Notice*, que nous avons lue dans l'*Antologie* de Florence, excellent recueil, qui est une sorte de *Revue spéciale de l'état des sciences, de la littérature et des arts en Italie*, commencée à l'exemple et d'après le plan de notre *Revue Encyclopédique*. F. Salfi.

ESPAGNE.

Valence. — *Société royale économique.* — L'établissement de cette société remonte à l'année 1776. Elle fait imprimer tous les ans la liste de ses membres; nous avons sous les yeux celle de cette année, qui se termine par un aperçu des travaux de la société et de l'objet de son institution. Fischer en parlait ainsi qu'il suit, au commencement de ce siècle : « C'est la première des nombreuses sociétés patriotiques d'Espagne (on en comptait alors 62); elle jouit d'un revenu assuré et possède, pour ce qui concerne l'économie, une bibliothèque considérable et assez bien choisie. Elle distribue annuellement un certain nombre de prix. Les programmes embrassent successivement toutes les questions relatives au perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie.

Aux titulaires, dont le nombre actuel est de cent trente-trois, succèdent deux classes de sociétaires de mérite et d'honneur. Dans la première, figurent les membres choisis parmi les plus anciens laboureurs des quatre arrondissemens de Valence. On y trouve, comme associés étrangers, les noms de *Jenner* et de *Pestalozzi;* celui de M. de Lasteyrie est sur les deux listes. M. Amoròs, inscrit en 1807 sur celle du mérite, n'a point perdu son rang; il est même désigné en qualité de directeur de l'institution gymnastique fondée par ses soins à Paris et adoptée par le gouvernement français. Les *O'Donnell*, les *Castanos*, les *Cisneros*, sont également inscrits sur cette liste; et au milieu d'eux, on remarque le maréchal Molitor. Vingt dames sont préposées à l'enseignement gratuit. Six d'entre elles sont spécialement chargées de procurer, aux frais de la société, un établissement convenable à vingt filles pauvres. La société a

fondé une chaire d'agriculture; mais il paraît qu'elle n'est pas remplie en ce moment.

Propager l'enseignement primaire, améliorer l'industrie, favoriser les manufactures, le commerce, la navigation, les pêcheries et l'économie rurale : telles sont les obligations que la société s'est imposées par ses statuts, revêtus en 1785 de l'approbation royale. Rien n'est changé; six commissions se partagent le travail, savoir : 1° d'agriculture et d'économie agricole; — 2° de commerce et de manufacture; — 3° d'industrie et des arts; — 4° d'éducation; — 5° des sciences naturelles, avec un cabinet des produits régnicoles; — 6° d'objets divers. — Le directeur général préside le comité d'agriculture. Un cabinet d'histoire naturelle et une collection de machines industrielles sont réunis à l'établissement. Ces détails, dans lesquels nous aimons à entrer, contribueront peut-être à modérer la sévérité des jugemens que l'on croit devoir aujourd'hui porter sur l'Espagne. La nation est infiniment meilleure que son gouvernement. L'université de Valence a fourni une foule d'hommes célèbres; ses écoles ont formé les médecins les plus estimés de la Péninsule. Tâchons d'oublier que l'un des derniers archevêques de Valence a fait mutiler la précieuse collection de statues et de bustes antiques qui décore la bibliothèque publique; et que l'année dernière, l'inquisition a encore déployé ses rigueurs. Rappelons-nous plutôt que, dans son *Tableau de l'Espagne moderne*, imprimé en 1796, notre honorable compatriote, M. Bourgoing, nous proposait alors pour modèle la société économique de Valence. R.

PORTUGAL.

Lisbonne. — *Extrait d'une lettre adressée à M. le directeur de la Revue Encyclopédique.* — Permettez-moi de vous soumettre quelques réflexions sur les deux derniers ouvrages concernant le Portugal, publiés à Paris. Le premier est un *Cours méthodique de géographie élémentaire* de MM. Blanchet et Lourmand, que vous avez annoncé avec éloge dans votre cahier de février 1826 (t. xxix, p. 515), et qui renferme cependant quelques erreurs dans les passages relatifs au Portugal. Publié en 1825, devait-il contenir une évaluation aussi fautive que celle de 4,000,000 d'habitans pour le montant de la population du Portugal? La mention de la rivière des Amazones devait-elle être omise dans la nomenclature des fleuves les plus considérables du Brésil? Les auteurs devaient-ils conserver cette phrase copiée servilement sur les anciens ou-

vrages: « Le Brésil appartient au Portugal, qui y envoie un vice-roi »?

Dans le second ouvrage, dont l'auteur, M. Bory Saint-Vincent, jouit d'une réputation européenne, on lit, t. III, p. 189: « Le Portugal a des académies, des universités, des bibliothèques publiques et des collections scientifiques, et n'en est pas moins la partie de l'Europe la plus ignorante et la plus superstitieuse. »

Avant de porter un jugement aussi sévère et qui blesse l'amour-propre de toute une nation, il me semble que le savant écrivain aurait dû nous mieux observer. Il pouvait au moins consulter les ouvrages de notre académie, dans la bibliothèque de l'Institut de France, à laquelle ils ont été adressés.

Je ne sais non plus comment expliquer l'assertion suivante, contenue dans la page 190 du même ouvrage. « On ne possède pas de carte géodésiquement levée de la contrée. » L'auteur ne connaît pas apparemment la carte publiée à Lisbonne en 1803, et dont une contrefaçon a été faite en Angleterre. Il est vrai qu'elle n'est pas complète; mais elle méritait une mention très-honorable. On y trouve trente-deux points déterminés astronomiquement et géodésiquement, sans compter quelques autres, antérieurement déterminés, tels que Coimbre, et formant une espèce de réseau triangulaire dont la maille est assez petite.

Précédemment, en 1799, on avait dessiné, au dépôt de nos cartes hydrographiques, celle de nos côtes maritimes, faite sur des observations astronomiques et géodésiques, en sorte qu'on y trouvait dix points calculés sur des observations astronomiques et seize sur des observations géodésiques; ce qui donnait un point à peu près sur l'extension de huit lieues. Cette carte servit probablement de base à celle qui fut publiée en 1812, avec l'addition des sondes... Nous avons aussi la grande carte militaire du pays, publiée à Lisbonne en 1808, ayant plus de quatre pieds anglais de longueur; et je pourrais encore en citer quelques autres moins remarquables... Agréez, etc.

Dantas.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Société de Flore. — Exposition publique, au mois de février* 1827. — Le Catalogue des plantes qui ont concouru à cette exposition, le nombre et les noms des concurrens, et le procès-verbal du jury qui a décerné les prix ne sont point des objets sans importance, comme un examen superficiel pourrait le faire penser. Les recherches du fleuriste, la comparaison raisonnée de la beauté des fleurs, les moyens

de les conserver et de les perfectionner, les goûts que fait naître et qu'entretient la vue de ces ornemens de la nature, et l'influence de ces goûts sur les habitudes sociales : ces matières ne sont pas indignes des méditations du philosophe.

Parmi les amateurs qui ont pris part à ce concours, on remarque des Français, des Anglais, des Américains et des Italiens. La ROSE a conservé son empire; la rose, dite *unique de Provence,* de la collection de M. VANHAELEWICK a obtenu le prix, à l'unanimité. Deux autres roses et deux *cactus* ont mérité une mention particulière. Mais la plante la plus remarquable par son éclat et sa beauté n'était pourtant pas un rosier, mais un *pœonia suffruticosa*, exposé au nom de S. M. la reine des Pays-Bas. Le prix de la collection la plus riche en plantes rares et bien cultivées a été partagé entre MM. VAN VOLDEN et VAN DER MOELEN : mais, sans le dégât occasioné par la gelée dans la collection de M. VERLENWEN, de Gand, lors du transport de cette ville au lieu de l'exposition, la commission pense que cet amateur l'aurait emporté sur tous les concurrens.

Les expositions telles que celles-ci peuvent être assimilées à celles des produits de l'industrie, sous quelques rapports; et sous quelques autres, à celle des produits des beaux-arts : elles offrent aux peintres et aux fabricans les meilleurs modèles qu'ils puissent imiter, lorsqu'il s'agit de représenter des fleurs. F.

VERVIERS.—*Industrie locale.*—La ville de Verviers est dans une des positions les plus favorables à l'industrie manufacturière. Le genre de culture du pays qui l'entoure, les rivières, les ruisseaux qui coulent dans ses environs, la proximité des houillères, le bas prix de la main-d'œuvre, l'activité de ses habitans, tout concourt à en faire une des villes les plus industrieuses de l'Europe.

Les collines du canton de Verviers sont toutes couvertes de prés-gazon, enclos de haies et divisés en petites propriétés; division reconnue extrêmement favorable à l'accroissement de la population, et sous plusieurs rapports, aux progrès de l'agriculture et de l'industrie.

Dans chaque ménage rustique, la femme suffit aux soins qu'exige la vacherie; et le mari, ainsi que les enfans, travaillent, une grande partie de l'année, pour les manufactures de drap. Cette circonstance, jointe à l'habitude de se nourrir de pommes de terre, que le pays produit en abondance, entretient la main-d'œuvre à bas prix.

Cependant, les fabriques de Verviers ont été les premières, sous le régime français, à employer les machines à filer et les

autres machines qui économisent le travail. Elles ont été favorisées en cela par les nombreuses chutes d'eau que présentent les rivières de Vesdre, de Spa, de Soleur, de Hoigne, et les ruisseaux de Baelen, de Dison, etc. etc.

A ces avantages, il s'en joint un autre qui n'est pas sans importance : les grandes houillères des environs de Liége, dont plusieurs sont à quatre ou cinq lieues de Verviers, fournissent à bas prix à cette dernière ville le combustible le plus économique, nécessaire à la grande consommation de ses fabriques, de ses constructeurs mécaniciens, de ses machines à vapeur, de ses teintureries, etc. Il ne reste, sous ce rapport, qu'une chose à désirer, c'est de voir entreprendre l'exploitation des mines de houille qui sont encore plus rapprochées de Verviers.

Jusqu'ici, nous n'avons fait mention que des avantages qui résultent de la position géographique de Verviers ; il nous reste à parler de ceux que lui assurent les dispositions faites dans son intérieur.

Verviers est bâti sur les deux bords d'un canal construit en pierres de taille, qui a 5 mètres de largeur sur une étendue de 1585 mètres. Ce canal prend les eaux de la Vesdre au haut de la ville, qu'il traverse dans toute sa longueur. Ces eaux font mouvoir sept usines, alimentent une grande quantité de machines à vapeur, servent au lavage des laines et des draps, et fournissent aux besoins de tous genres des fabriques, des teintureries, etc. Tout est disposé de telle sorte que chaque fabricant trouve dans sa cour, ou à proximité de ses ateliers, toute l'eau qui lui est nécessaire.

Mais, tous ces avantages seraient de peu d'importance, si l'industrie active des habitans n'avait su les mettre à profit avec une rare intelligence. Nulle part, l'économie manufacturière, la surveillance des ouvriers, la direction des travaux, ne sont mieux entendues. En général, les fabricans sont occupés de l'administration de leurs manufactures, depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Ils dirigent eux-mêmes toutes les opérations industrielles, depuis le lavage de la laine jusqu'aux derniers apprêts du drap ; et c'est sans doute à leur infatigable activité, à leur persévérante industrie, aux avantages résultant de leur position, qu'ils doivent d'avoir pu supporter la perte de leur débouché en France, d'avoir résisté aux crises qui, depuis une trentaine d'années, ont si souvent accablé les manufactures, et d'avoir lutté avec succès contre la concurrence de toutes les fabriques de l'Europe.

La population de Verviers était, il y a vingt ans, d'environ

neuf mille âmes. Depuis cette époque, elle s'est beaucoup augmentée, et elle s'augmenterait encore aujourd'hui, s'il se trouvait dans l'intérieur de la ville assez de logemens pour la classe ouvrière.

Cette augmentation de population est due aux grands développemens qu'a pris l'industrie, après la réunion de la Belgique à la France. Ce nouveau débouché détermina dans les fabriques de Verviers un mouvement extraordinaire; la production s'agrandit et se perfectionna, au point que, sous l'Empire, les fabriques de Verviers étaient presque sans rivales sur tout le continent. Les conquêtes de Napoléon étendaient sans cesse leurs débouchés, et les fabriques s'augmentaient en proportion. C'est alors que furent établis ces vastes ateliers, ces nombreuses usines, ces machines de toute espèce que l'on y admire aujourd'hui.

La réunion de la Belgique à la Hollande, en la séparant de la France, fit évanouir cette grande prospérité. Les fabriques de Verviers perdirent leurs principales relations commerciales, et le nouvel état des choses ne leur offrit aucune compensation. Presque toutes les puissances de l'Europe repoussèrent leurs produits par des prohibitions ou par des droits excessifs, qui équivalent à des prohibitions. La vente de leurs draps ne leur fut pas même exclusivement assurée dans le royaume des Pays-Bas. Guidé par un système de liberté commerciale qui a causé, dans le courant du XVIIIe siècle, la ruine des fabriques de la Hollande, et qui a beaucoup contribué à la décadence de son commerce, le gouvernement des Pays-Bas laisse entrer, moyennant un droit très-faible, les marchandises étrangères, et la prévention, la vanité, d'anciennes habitudes profitent de cette circonstance pour consommer les draps des nations voisines, au préjudice des fabriques nationales.

D'un autre côté, on avait espéré que le commerce maritime de la Hollande, à l'ouverture des mers, offrirait un débouché aux fabriques de Verviers; mais cet espoir ne s'est pas réalisé, le commerce hollandais n'est pas sorti de son inaction.

Cependant, loin de se laisser abattre par tant de revers, les fabriques de Verviers redoublèrent d'efforts, et, par l'économie qu'elles ont apportée dans les manipulations, elles sont parvenues à pouvoir, par les bas prix de leurs draps, conserver ceux de leurs débouchés dont les lois prohibitives ne les ont pas privées. C.

FRANCE.

Jardin de Fromont, près Ris (*Seine-et-Oise*). — *L'Horticulture*, ou la culture du champ clos, ou l'agriculture du manoir, suit les progrès des autres sciences agronomiques en France. Un *jardin de plantes exotiques et multiples* est depuis quelque tems établi à Fromont, près de Paris; le propriétaire, M. Soulange-Bodin, dirige lui-même les travaux; cet établissement, qui renferme des serres chaudes magnifiques et richement fournies de plantes rares, est un dépôt central et méthodique des productions les plus recherchées de la botanique; c'est un vaste atelier de multiplication qui présente, réuni à l'ordre, à l'étendue et à la variété des collections, le mouvement de l'industrie la plus active et la plus féconde en procédés nouveaux et avoués par la pratique. La conservation des types et la reproduction des individus lui donnent à la fois le caractère d'une manufacture horticulturale et d'un musée, où le simple amateur, le jardinier et le savant trouvent rassemblé tout ce qui peut flatter leurs goûts, exercer leurs spéculations et attirer leurs recherches. Déjà le jardin de Fromont comprend 2,200 articles de plantes multiples; et chaque jour, il reçoit de diverses contrées lointaines des végétaux nouveaux qui sont immédiatement propagés. Albert-Montémont.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Bordeaux (*Gironde*). — L'*Académie royale* de cette ville, qui décerne tous les ans une médaille à l'auteur du meilleur ouvrage qui lui a été adressé dans l'année, vient d'accorder, dans sa séance publique du 29 mai, cette distinction honorable à la *Suite du Cours de littérature de La Harpe*, par M. Bouchardat. Cet ouvrage avait déjà obtenu le *maximum* des récompenses de l'*Athénée des arts*, de Paris, dans une séance publique tenue le 28 janvier dernier.

Rouen (*Seine-Inférieure*). — *Société d'émulation. — Séance publique du 9 juin 1827 : anniversaire de la naissance de P.* Corneille. — M. Dornay, âgé de 98 ans, a présidé cette séance, remarquable par son but, par plusieurs lectures intéressantes, et par la brillante réunion que cette solennité avait attirée. M. le président qui, malgré son grand âge, a conservé sa gaîté et l'entier usage de ses facultés intellectuelles, a lu son discours d'ouverture, qui a été généralement applaudi : les lectures ont ensuite eu lieu dans l'ordre suivant : 1° le rapport général des

travaux de l'année, fait par M. Marquis, secrétaire; 2° une notice sur les sculptures des stalles de la cathédrale de Rouen; sur le *lai d'Aristote* et sur *Henri* d'Andely son auteur; 3° un discours sur les caractères distinctifs de la poésie, sur son style, ses images, et en général sur son langage figuré, comparé à celui de la prose, par M. Marquis; 4° une notice sur des bas-reliefs qui existent à l'hôtel du Bourgtheroude, place de la Pucelle, à Rouen, représentant la célèbre entrevue qui eut lieu, en 1520, au champ du Drap d'or, entre François Ier et Henri VIII, par M. Deville; 5° une notice sur les vues de Rouen gravées par *Bachelai*, par M. Delaquérière. Ces lectures ont été suivies d'un rapport fait par M. Destigny sur un mémoire couronné par la Société pour la fabrication et préparation de l'huile propre aux ouvrages d'horlogerie, objet très-important pour les arts.

M. Deville, secrétaire, a fait ensuite le rapport sur la distribution des médailles d'encouragement délivrées par la société. En voici le précis : à M. Laresche, horloger à Paris, une médaille d'or de la valeur de 300 francs, pour le perfectionnement de la fabrication et de l'épuration de l'huile propre aux mécaniques et aux ouvrages d'horlogerie. — A M. Valery, fabricant de produits chimiques à Deville, près Rouen, une médaille d'or pour la fabrication perfectionnée du blanc de céruse (oxide de plomb), d'après de nouveaux procédés inconnus en France jusqu'à ce jour. — A M. Kurtz, de Rouen, une médaille d'argent pour la fabrication du velours de soie; à M. Daillot, mécanicien, une médaille d'argent pour l'invention d'un cylindre économique pour mettre l'eau en vapeur dans le fourneau des pompes à feu. Plusieurs mentions honorables ont été accordées.

La société décernera, dans sa séance publique du 9 juin 1828, un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant : *Présenter, d'après les écrivains originaux, les chartes, les monumens, etc., un tableau précis de l'histoire civile, militaire, religieuse, monumentale, littéraire, et industrielle de la ville de Rouen, sous les ducs normands, depuis Rollon jusqu'à Guillaume-le-Conquérant inclusivement.* — Les mémoires seront reçus jusqu'au 15 mars 1828, par M. Marquis, D. M., secrétaire, rue de l'Amitié, n° 37, à Rouen. (Extrait *du Neustrien.*)

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Séance du 21 mai 1827.* — *MM. de Prony, Molard et Girard*, font un rapport sur un

modèle de train de voiture à quatre roues, présenté par M. Van Hoorick, inspecteur général des haras. « Au lieu d'attacher invariablement entre eux la flèche et les deux lisoirs, l'inventeur forme cette flèche d'un cylindre de fer qui est susceptible de tourner dans quatre espèces de viroles de même métal, dont deux sont appliquées sur le lisoir d'avant et deux sur le lisoir d'arrière. Cela posé, on conçoit que si l'une des roues de la voiture se soulève pour franchir un obstacle, son essieu pourra décrire un certain arc en tournant autour de la flèche, sans que l'essieu de l'autre train participe à ce mouvement de rotation. Ainsi, la voiture et son chargement resteront toujours soutenus sur trois roues, et elle ne pourra verser, si la verticale menée par le centre de gravité de la charge totale tombe dans le triangle formé par les points d'appui des trois roues. M. Van Hoorick a fait l'application de la flèche mobile à une calèche qui a franchi une chaise ordinaire sans être renversée; et cet obstacle surpasse de beaucoup en hauteur ceux qu'on rencontre sur les routes. L'administration des messageries royales va faire construire plusieurs voitures à flèche mobile, dont l'adoption paraît à l'académie très-avantageuse. » (Approuvé.)—M. *Arago* communique un mémoire de M. Cowper, professeur à Kasan, qui examine différentes questions relatives au magnétisme du globe terrestre. — M. Giron de Buzareingues, correspondant, lit un mémoire intitulé : *Expériences et observations sur la reproduction des animaux domestiques.*—M. *Delessert* lit pour M. Delille, professeur à Montpellier, et correspondant de l'académie, un mémoire intitulé : *Description d'un nouveau genre de la famille des cucurbitacées, jolifolia*, de M. Boget, naturaliste à l'île de France. — *Du 28 mai.* — MM. *Gay-Lussac* et *Thénard* font un rapport sur un mémoire de M. *Polydore* Boullay, concernant les iodures doubles. Les travaux de ce chimiste l'ont conduit aux résultats suivans : 1° les iodures métalliques peuvent se partager en iodures qui jouent le rôle d'acide et en iodures qui jouent le rôle de base ; les premiers s'unissent aux seconds, de manière à reproduire des espèces de sel. 2° Il existe des composés d'acides hydriodiques et d'iodures métalliques semblables à ceux que l'on a reconnus entre l'acide hydrosulfurique et les sulfures alcalins; entre l'acide hydrosulfurique et quelques fluors. 3° Les iodures et les chlorures sont capables de se combiner les uns avec les autres; mais ils forment des combinaisons qui n'ont que très-peu de stabilité. 4° Ces différens corps, pour la plupart, se combinent en plusieurs proportions, et ces proportions sont toujours définies; le bi-iodure de mercure.

par exemple, se combine en trois proportions avec les iodures des métaux alcalins, de telle sorte que les trois composés sont représentés par un atome d'iodure alcalin, faisant fonction de base, avec 1, 2, 3 atomes de bi-iodure de mercure faisant fonction d'acide. » Le travail de M. P. Boullay, approuvé par l'académie, sera inséré dans le recueil des savans étrangers. — MM. *Thénard* et *Chevreul* font un rapport sur le mémoire de M. de Bonastre, qui a pour titre : *Combinaison des huiles volatiles.* L'académie engage l'auteur à compléter son travail. — *Séance du 4 juin.* — M. *Arago* donne lecture de l'extrait d'une lettre que M. l'ingénieur Brunel a écrite à M. Delessert, concernant les dernières dispositions qui ont été prises à la suite de l'accident survenu dans la construction du pont sous la Tamise. — M. Cagnard de Latour lit une note intitulée : *Des deux genres de vibration de la glotte artificielle.*

—*Séance publique annuelle du 11 juin.* — M. Brongniart, président, a ouvert la séance par la distribution des prix de l'année 1827.—1° *Le prix de mathématiques* a été décerné à MM. Colladon et Sturm, de Genève, pour leur mémoire sur cette question : 1° « Déterminer par des expériences multipliées la densité qu'acquièrent les liquides, et spécialement le mercure, l'eau, l'alcool et l'éther sulfurique, par des compressions équivalentes au poids de plusieurs atmosphères; 2° Mesurer les effets de la chaleur produite par ces compressions. »

2° *Prix d'astronomie,* fondé par M. de Lalande. — L'Académie a partagé le prix entre M. Pons, directeur de l'Observatoire de Florence, et M. Gambart, directeur de l'Observatoire de Marseille, qui ont découvert, observé ou calculé les trois dernières comètes. — L'Académie regrette de n'avoir aucun moyen d'exprimer tout le prix qu'elle attache aux intéressantes recherches astronomiques dont s'occupe M. Valz, de Nîmes, avec une constance et une habileté dignes des plus grands éloges.

3° Fondations de M. de Montyon. *Prix de physiologie expérimentale.* — Le prix a été décerné au Mémoire de M. *Adolphe* Brongniart, qui a pour objet la génération des végétaux, avec 27 planches, dessinées par l'auteur. L'ouvrage de M. Dutrochet, intitulé : *De l'agent immédiat du mouvement vital dévoilé dans sa nature et dans ses effets*, a aussi fixé l'attention de la Compagnie, comme rempli d'observations intéressantes et d'expériences ingénieuses; mais l'annonce de quelques-unes étant très-récente, et toutes n'ayant pas été répétées, l'Académie a conservé à l'auteur le droit de représenter son ouvrage au concours prochain.

4° *Prix en faveur de ceux qui auront perfectionné l'art de*

guérir. — L'Académie, malgré le mérite très-distingué de plusieurs des ouvrages soumis à son examen, n'a cru pouvoir décerner que deux prix : l'un, de 10,000 fr., à MM. Pelletier et Caventou, à qui l'art de guérir est redevable de la découverte du sulfate de quinine; l'autre, de 10,000 fr., à M. Civiale, comme ayant pratiqué le premier sur le vivant la lithotritie, et pour avoir opéré avec succès, par cette méthode, beaucoup de calculeux. Néanmoins l'Académie a pensé pouvoir encore, pour cette fois seulement, décerner les médailles d'encouragement suivantes : Une médaille de 5,000 fr., pour la seconde édition de l'ouvrage de M. Laennec, intitulé : *De l'Auscultation médiate ;* à M. Le Roi d'Étiolles 2,000 fr., pour son *Exposé des divers procédés employés jusqu'à ce jour pour guérir de la pierre sans avoir recours à l'opération de la taille ;* à M. Henri (*Ossian*) 2,000 fr., pour avoir perfectionné l'art d'extraire le sulfate de quinine et avoir fait diminuer de beaucoup la valeur commerciale de ce sel ; à M. Rostan 1,500 fr., pour l'ouvrage intitulé : *Cours de Médecine clinique ;* à M. Gendrin 1,500 fr., pour son *Histoire anatomique des inflammations ;* à M. Bretonneau 1,500 fr., pour son *Traité des Inflammations spéciales du tissu muqueux ;* à M. Ollivier, d'Angers 1,500 fr., pour son *Traité de la moelle épinière et de ses maladies ;* à M. Bayle 1,500 fr., pour le *Traité des maladies du cerveau et de ses membranes ;* enfin, une somme de 1,000 fr., à M. Rochoux, pour l'aider à faire imprimer ses *Recherches sur les différentes maladies* qu'on appelle *fièvre jaune.*

5° *Prix de statistique.* — L'Académie, qui avait à décerner cette année un prix double, couronne *ex æquo* les deux ouvrages suivans (dans l'ordre de l'inscription), savoir : N° 1, *la Description statistique du département de l'Aisne ;* par M. Brayer, chef de bureau à la préfecture du département de l'Aisne; N° 2, l'*Œnologie française*, qui présente la description statistique de tous les vignobles de la France, et dont l'auteur est M. Cavoleau, membre de la Société royale et centrale d'Agriculture. Parmi les ouvrages présentés au concours, l'Académie a remarqué comme digne d'une première mention honorable un manuscrit fort étendu, intitulé *Statistique de la Corse*, par M. le chevalier *François* Cuneo d'Ornano; l'Académie accorde une seconde mention honorable *ex æquo* à deux atlas statistiques de la France; l'un est intitulé : *Nouvel Atlas du royaume de France*, par M. Perrot, et M. Aupick, officier supérieur au corps royal d'état-major ; l'autre est un Atlas

géographique et statistique de la France. L'éditeur est M. *Alexandre* BAUDOUIN.

1° *Nouveau grand prix de sciences naturelles.* — L'académie propose comme sujet du prix qui sera distribué dans la séance publique du premier lundi de juin 1830 : « Une description, accompagnée de figures suffisamment détaillées, de l'origine et de la distribution des nerfs dans les poissons. On aura soin de comprendre dans ce travail au moins un poisson chondroptérygien, et, s'il est possible, une lamproie, un acanthoptérygien thoracique et un malacoptérygien abdominal. » Le prix consistera en une médaille d'or de *trois mille francs.* Les Mémoires devront être remis au secrétariat avant le 1er janvier 1830.

2° *Grand prix de sciences naturelles, remis au concours pour l'année* 1829. — « Présenter l'histoire générale et comparée de la circulation du sang dans les quatre classes d'animaux vertébrés, avant et après la naissance, et à différens âges. » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *trois mille francs.* Les Mémoires devront être remis au secrétariat avant le 1er janvier 1829.

3° *Grand prix de mathématiques, proposé pour* 1828. — « Examiner dans ses détails le phénomène de la résistance de l'eau, en déterminant avec soin par des expériences exactes les pressions que supportent séparément un grand nombre de points convenablement choisis sur les parties antérieures, latérales et postérieures d'un corps, lorsqu'il est exposé au choc de ce fluide en mouvement, et lorsqu'il se meut dans le même fluide en repos ; mesurer la vitesse de l'eau en divers points des filets qui avoisinent le corps ; construire sur les données de l'observation les courbes que forment ces filets ; déterminer le point où commence leur déviation en avant du corps ; enfin établir, s'il est possible, sur les résultats de ces expériences, des formules empiriques que l'on comparera ensuite avec l'ensemble des expériences faites antérieurement sur le même sujet. » Le prix sera de *trois mille francs.* Les Mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1828.

4° *Grand prix de mathématiques, remis au concours pour* 1829. — Le prix de *trois mille francs*, relatif au calcul des perturbations du mouvement elliptique des comètes n'ayant point été décerné, l'Académie propose le même sujet dans les termes suivans : « Elle appelle l'attention des géomètres sur cette théorie, afin de donner lieu à un nouvel examen des méthodes, et à leur perfectionnement. Elle demande en outre

qu'on fasse l'application de ces méthodes à la comète de 1759, et à l'une des deux autres comètes dont le retour périodique est déjà constaté. »

5° *Prix fondé par feu M. Alhumbert.* — L'Académie n'ayant point reçu de Mémoires satisfaisans sur les questions mises au concours, et dont les prix devaient être adjugés cette année, a arrêté que les sommes destinées à cet emploi seront réunies avec celles qui doivent échoir, pour former un prix de 1,200 francs, lequel sera décerné, dans la séance publique du mois de juin 1829, au meilleur Mémoire sur la question suivante : « Exposer d'une manière complète, et avec des figures, les changemens qu'éprouvent le squelette et les muscles des grenouilles et des salamandres dans les différentes époques de leur vie. »

6° *Prix d'astronomie, fondé par* M. DE LALANDE. — Consistant en une médaille d'or de 625 fr.

Fondations de M. DE MONTYON.

7° *Prix de physiologie expérimentale.* — L'Académie annonce qu'elle adjugera une médaille d'or de la valeur de 895 fr. à l'ouvrage imprimé, ou manuscrit, qui lui aura été adressé d'ici au 1er janvier 1828, et qui lui paraîtra avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale.

8° *Prix de mécanique.* — Sera une médaille d'or de la valeur de 1500 fr.

9° et 10° *Prix divers du legs Montyon.* — Les libéralités du fondateur et les ordres du roi ont donné à l'Académie les moyens d'élever ces prix à une valeur considérable ; en sorte que les auteurs soient dédommagés des expériences ou recherches dispendieuses qu'ils auraient entreprises, et reçoivent des récompenses porportionnées aux services qu'ils auraient rendus, soit en prévenant ou diminuant beaucoup l'insalubrité de certaines professions, soit en perfectionnant les sciences médicales.

11° *Prix de statistique.* — Consistera en une médaille d'or de 530 fr.

Après ces annonces, M. FOURIER devait lire l'éloge historique de M. *Charles*, physicien, connu principalement par l'invention des ballons, qu'il substitua aux mongolfières ; mais une indisposition assez grave l'a empêché même d'assister à la séance. M. *Ch.* DUPIN a succédé à M. *Cuvier*, et a fait connaître les recherches statistiques sur les canaux du Nord et du Midi de la France, et la comparaison des moyens de les exécuter dans le siècle de Louis XIV, et dans le siècle actuel. —

M. *George* Cuvier a lu ensuite l'éloge historique de *Corvisart*, homme non moins admirable par sa bienfaisance que par son savoir. — M. Cordier a communiqué un extrait de son mémoire sur la température intérieure du globe.

Le tems n'a pas permis d'entendre l'éloge de M. *Pinel*, par M. *George* Cuvier. A. Michelot.

Société pour l'enseignement élémentaire. — Prix proposé. — Le concours ouvert par cette Société pour le *meilleur almanach populaire*, est prolongé jusqu'au 1er septembre 1827. Parmi les ouvrages qui ont concouru en 1826, aucun n'a été jugé digne du prix; mais deux ont obtenu des médailles et des mentions honorables, qui ont été décernées à MM. *Jules* Tardieu et Suzanne.

Nous transcrivons ici une partie du nouveau programme: — Le prix sera décerné à l'ouvrage qui, en conservant la forme d'almanach, rédigé dans un style simple et concis, réunira le choix d'instructions le mieux approprié aux besoins du peuple. La Société ne prétend pas imposer aux concurrens des conditions exclusives. Elle les engage seulement à faire un heureux choix de sujets propres à instruire, intéresser et amuser les lecteurs des classes peu éclairées. Le but du concours n'est pas en effet d'obtenir des almanachs qui ne puissent convenir qu'aux personnes instruites; les concurrens devront bien se pénétrer de l'idée qu'ils écrivent pour le peuple; c'est-à-dire qu'ils devront faire des efforts pour présenter leurs instructions sous des formes très-simples et en même tems récréatives. Ils pourront calquer en quelque sorte ceux de ces almanachs qui ont obtenu le plus grand succès, en substituant toutefois des notions utiles et des anecdotes instructives et morales, aux préjugés ridicules et aux récits scandaleux qui remplissent trop souvent des compositions. Ainsi, la Société indique comme des sujets susceptibles d'être traités sommairement, les avantages de la caisse d'épargnes, les bienfaits de la vaccine, les dangers du jeu et de la loterie, l'inconvénient des emprunts dans les *Monts-de-Piété*, l'indication des remèdes approuvés par les meilleurs médecins contre l'asphyxie et l'apoplexie, de la manière de rappeler les noyés à la vie, etc. Les concurrens ne doivent voir dans l'énonciation de ces sujets que des indications que la Société abandonne à leur sagacité, sans entendre les leur prescrire, en tout ou en partie, s'ils croyaient mieux remplir son intention, en adoptant une autre marche. L'*Almanach populaire* devra être vendu au plus bas prix possible; la Société désire qu'il ne dépasse point l'étendue de 150 à 200 pages, format in-18.

La Société propose pour ce travail, deux prix, dont le premier sera une médaille d'or de la valeur de 200 fr., et le second une médaille d'or de la valeur de 150 fr.

La Société, désirant que les ouvrages couronnés soient répandus généralement et au prix le plus modique, se réserve le droit de les publier. L'auteur aura de son côté la même faculté. Il pourra faire prendre copie de son manuscrit, mais sans déplacement (1). N.

Réunion agricole et industrielle à Saint-Ouen, chez M. Ternaux, *le jeudi* 31 *mai* 1827. — Depuis près de huit années que M. Ternaux l'aîné, ex-député de Paris, s'occupe d'essais sur la conservation des grains dans des *silos*, ou fosses souterraines (1), ses expériences ont été suivies avec un intérêt toujours croissant. Le tems le plus favorable est venu embellir, cette année, la réunion à la fois économique, agricole et manufacturière, et surtout patriotique, qui se renouvelle tous les ans à Saint-Ouen, sous les auspices et dans la belle habitation de notre respectable compatriote. Plus de trois mille personnes de tous les rangs, qui se sont succédé depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, ont pu examiner à loisir les grains contenus dans les silos, construits successivement par M. Ternaux, depuis 1819. Ces silos, au nombre de huit, contiennent plus de quatre mille sacs de grains. On avait employé pour les construire de la maçonnerie, jugée nécessaire pour former la voûte et la fermer hermétiquement; aujourd'hui, M. Ternaux a cru avoir acquis assez d'expérience de ce mode de conservation pour tenter d'employer seulement de la terre, de la paille, un peu d'argile et de chaux hydraulique; ce qui rend ce nouveau silo si peu dispendieux et si simple, qu'il devient à la portée de l'intelligence et de la bourse des habitans de la campagne les moins fortunés.

---

(1) La souscription annuelle, pour devenir membre de la Société pour l'instruction élémentaire, est de 25 francs; les membres ont droit d'assister aux séances du conseil et de recevoir le *Journal d'éducation*, publié sous les auspices de la Société. Tous les dons sont en outre reçus avec reconnaissance chez M. Lahure, notaire, son trésorier, place de l'École, et chez M. Cassin, son agent général, rue Taranne, n° 12.

(1) La conservation des grains dans les silos remonte à des tems très-reculés. Quinte-Curce rapporte que les peuples du Caucase renfermaient leurs récoltes dans des fosses qu'ils nommaient *syros*. Il paraît constant que le blé soustrait à l'influence de l'air atmosphérique peut se conserver indéfiniment; mais il faut pour cela qu'il soit préservé de toute humidité. N. D. R

Autant que nous avons pu en juger, les frais de ce silo ne doivent pas s'élever à 800 francs; ce qui porterait à un peu moins d'un franc par hectolitre les frais de premier établissement. En conservant ainsi le blé pendant dix ans, un hectolitre ne coûterait que 10 centimes de frais de conservation; et par ce moyen, se trouverait encore mieux résolu un beau problème d'économie domestique et agricole, puisque la conservation et les frais qu'entraîne ce nouveau mode ne s'éleveraient pas à plus de 6 ou 7 pour 100, tandis que, par les moyens employés communément, ils s'élèvent à 20 pour 100 de la valeur; aujourd'hui, ils ne reviendraient qu'à 6. Ainsi comme le dit M. Ternaux, il s'agit d'être ou de ne pas être, de conserver ou de ne pas conserver, puisqu'une spéculation, qui est avantageuse en sacrifiant 36 pour 100 pendant six ans, ne le serait plus, s'il fallait en sacrifier 120.

La question consiste actuellement à savoir si les céréales se conservent mieux dans les silos que dans les greniers. Quelques personnes mettent encore en doute ce fait, et s'appuient sur les expériences même faites par M. Ternaux, mais très mal à propos, selon moi; car il faut observer que ce philantrope n'a point cherché des profits dans les essais qu'il a faits d'une manière si libérale et désintéressée, mais les moyens d'être utile aux autres, et de s'éclairer par l'expérience; il s'est exposé volontairement à tous les inconvéniens qui pouvaient résulter de ce mode de conservation. Ainsi, soit pour avoir ouvert trop souvent les silos, soit pour les avoir laissés à moitié vides pendant plusieurs mois, soit pour avoir conservé des grains qui avaient déjà souffert, parce que la fermeture avait été négligée, soit pour s'être servi des silos où il savait qu'il y avait des infiltrations et des charançons, comme le constatent les procès-verbaux qui ont été dressés à cet égard, il y aurait manque de bonne foi d'arguer de ces accidens que l'expérience fera cesser, et de se refuser à l'évidence.

En examinant les trois cent cinquante sacs de blé qui, après avoir été renfermés pendant près de trois ans dans les silos, et une année dans le grenier, se trouvaient dans un état de conservation assez satisfaisant pour pouvoir être encore renfermés dans un silo, un public nombreux a pu acquérir une entière conviction de la bonté du moyen de conservation proposé.

Le nouvel ensilage de ces 350 quintaux, ainsi que celui de 250 autres de grains des années 1823 et 1825, ayant demandé un laps de tems assez considérable, ce tems a été employé à visiter les différentes races de chèvres et de moutons que M. Ternaux entretient à Saint-Ouen, et les agronomes ont pu observer

et apprécier l'utilité de la propagation des uns et des autres. Tandis que des ventes importantes se sont réalisées à l'amiable, une autre portion de cette nombreuse réunion examinait les produits des toisons de ces précieux animaux; plus de vingt étoffes différentes, fabriquées dans les manufactures de M. Ternaux, ont été exposées publiquement. On y distinguait des étoffes brillantes en poil de chèvre pour pantalon, des draps d'été en poil de chameau, un drap couleur bronze fait avec le duvet des chèvres de cachemire, et offrant l'apparence du drap de vigogne; mais le drap qui a été le plus remarqué est un drap noir fait avec des laines des troupeaux provenant du croisement des brebis françaises avec des béliers que M. Ternaux a fait venir de Saxe. On croyait voir à Saint-Ouen une sorte de prélude à la grande exposition qui va commencer dans quelques semaines, et l'on félicitait d'avance M. Ternaux des succès qui l'y attendent, tant pour la beauté de ses fabrications que pour leur bon marché. On assure qu'il a exprimé l'intention de ne rien exposer. Nous aimons à penser qu'il ne s'arêtera point à cette résolution. Il craint, dit-on, que ses produits ne soient appréciés par quelques membres du jury, plutôt en raison des sentimens patriotiques bien connus et des opinions constitutionnelles très-honorables du manufacturier, qu'en raison de leur mérite intrinsèque. Nous espérons que messieurs les membres du jury seront supérieurs à toute considération personnelle et à toute influence de l'esprit de parti. Mais la noble fermeté de caractère que M. Ternaux a toujours montrée ne se démentira point dans cette circonstance; et, dût-il éprouver une injustice de plus, il n'en présentera pas moins les produits de son industrie à la grande exposition publique. I.

Cours de phrénologie. — M. Fossati, D. M., qui jouit comme praticien d'une réputation méritée, a fait dernièrement à Paris un cours de physiologie du cerveau, d'après la doctrine de M. Gall. Les leçons ont eu lieu dans un salon dépendant de l'appartement du célèbre physiologiste, et sa riche collection cranologique a servi aux démonstrations.

Dans son discours d'ouverture, le professeur a rappelé à ses auditeurs que les découvertes les plus belles et les plus utiles ont été généralement reçues froidement par le public, qui souvent les a repoussées d'abord sans examen : il a fait sentir qu'il est prudent et nécessaire de vérifier les faits sur lesquels se fondent les nouvelles doctrines, et d'en faire une étude réfléchie, avant de porter un jugement quelconque sur leur ensemble; puis, il a fait l'application de ces maximes générales à la

physiologie du cerveau, et en particulier aux idées nouvellement émises sur les fonctions de cet organe.

Les premières leçons ont été consacrées à la physiologie et à des démonstrations de la structure et des fonctions de différentes parties du système nerveux et des sens extérieurs. Il s'est attaché à prouver que nos dispositions, ou qualités primitives et fondamentales, sont innées, et que les circonstances variées du monde extérieur agissent seulement pour les modifier, mais ne les font pas naître.

Il a ensuite prouvé que la manifestation de ces qualités ou facultés ne peut avoir lieu indépendamment de l'organisation; que le cerveau est l'organe exclusif pour cette manifestation, et que les maladies et les vices de cet organe empêchent ou modifient la manifestation de ces mêmes facultés. Il a combattu victorieusement les reproches faits à la nouvelle doctrine par quelques personnes, de tendre au matérialisme, au fatalisme, et d'être contraire au libre arbitre.

Dans les leçons suivantes, il a établi en principe et démontré qu'à l'aide de l'étude du cerveau, on peut trouver une sorte de mesure des facultés intellectuelles. Il a prouvé la pluralité des organes cérébraux, en développant cette idée : qu'il existe un organe, une masse cérébrale différente pour chaque fonction essentiellement différente. Il a exposé les moyens de découvrir les fonctions des différentes parties du cerveau, et de déterminer les qualités et les facultés fondamentales de l'intelligence, ainsi que le siége de leurs organes; et il a expliqué comment la forme extérieure du crâne de l'homme indiquant le développement des différentes parties du cerveau, on peut être induit à juger, par l'inspection de l'état de telle ou telle partie du crâne, de la capacité présumée de l'organe correspondant et de son aptitude à telle ou telle fonction. Il a fait connaître les facultés et leurs organes jusqu'à présent découverts, en s'appuyant sur les recherches nombreuses faites dans les différentes classes d'animaux, depuis les moins parfaits jusqu'à l'homme, et en faisant remarquer la gradation observée par la nature dans leur organisation cérébrale, toujours en rapport avec la manifestation de leurs forces instinctives et rationnelles.

Les dernières leçons ont eu pour objet la fixation de la ligne de démarcation qui sépare l'homme de la brute, et l'exposition des qualités et des facultés qui le caractérisent, telles que la sagacité comparative, l'esprit métaphysique, l'esprit d'induction, la philologie, le talent poétique, etc. Il a parlé de la conformation particulière des têtes, et des différences générales qui se font remarquer de peuple à peuple, ainsi que des modi-

fications correspondantes observées dans le caractère national. Le cours a été terminé par l'application des principes de la physiologie du cerveau à la philosophie de l'homme; ce qui a donné au savant professeur l'occasion de résoudre un grand nombre de questions qui se rattachent aux grands intérêts des sociétés humaines.

Des médecins de différens pays, des savans, des personnes de la haute société, des dames ont régulièrement assisté aux leçons du docteur Fossati. Une séance, qui a eu lieu à la Salpêtrière, a été consacrée à la dissection d'un cerveau, et le professeur a fait sous les yeux des spectateurs le déplissement des circonvolutions cérébrales (1).

M. Fossati a surmonté avec un rare bonheur les difficultés que la langue française présente ordinairement aux étrangers; il a toujours parlé d'abondance, et sans hésitation. Lorsqu'il a prononcé son discours de clôture, des applaudissemens unanimes lui ont manifesté la satisfaction de ses nombreux auditeurs.

Télégraphie nautique de jour et de nuit, applicable au pilotage, et proposée comme complément de l'éclairage actuel. (Voyez *Rev. Enc.*, t. IX, p. 214; t. XVII, p. 162 et 433; t. XIX, p. 506, 762; t. XXVIII, p. 941; t. XXIX, p. 309; t. XXX, p. 557; t. XXXI, p. 852.) — Le projet de cette télégraphie, qui serait d'une immense utilité pour le commerce, et très-avantageuse pour l'administration publique, est développée dans un *Mémoire* imprimé en 1826, chez Guiraudet, rue Saint-Honoré, n° 315. — Quand on pense que l'on compte annuellement 200 naufrages sur les côtes de France, et que mille marins y périssent dans les flots, on ne peut qu'applaudir aux moyens conservateurs qui diminueraient, au moins en grande partie, des pertes aussi douloureuses. On démontre dans ce mémoire l'insuffisance des phares les plus lumineux, et la nécessité d'une correspondance télégraphique le long des côtes, si l'on veut remédier efficacement aux accidens dont on se plaint et aux abus dont on ne sait point encore se préserver. L'administration publique est convaincue; elle avait fait établir, d'après le nouveau système, une ligne télégraphique entre Paris et Bordeaux : l'expérience a justifié ces tentatives, et les espérances des hommes éclairés qui demandent que le télégraphe soit enfin appliqué, comme la poste aux lettres et la poste aux chevaux,

---

(1) M. le Dr Gall charge toujours ce même médecin de cette opération toutes les fois que des professeurs étrangers qui lui sont souvent présentés désirent la voir exécuter d'après sa méthode.

aux relations commerciales et individuelles, seront enfin réalisées.

Lors de la guerre d'Espagne, une brigade télégraphique avait été organisée; mais la rapidité des opérations de la campagne ne permit point de l'employer. D'ailleurs, il y a des différences essentielles entre l'organisation d'un corps destiné à suivre les mouvemens d'une armée, et un système d'établissement, à l'usage des particuliers aussi bien que du gouvernement. C'est donc dans le mémoire que nous avons indiqué qu'il faut chercher les détails du projet de *Télégraphie nautique de jour et de nuit.* Il paraît que l'Angleterre va prendre l'initiative d'un perfectionnement si important dans les moyens de communication dont un Français, M. l'amiral de Saint-Haouen, est l'inventeur, et dont un autre pays que la France sera le premier à profiter.

N.

Réclamation. — *Lettre à M. le rédacteur de la Revue Encyclopédique.* — Monsieur, dans le numéro de la *Revue Encyclopédique*, mai 1827, on trouve, p. 516, une insinuation déshonorante contre la mémoire de Fabre d'Églantine. L'auteur de l'ouvrage analysé paraît croire que ce poëte pilla les archives de la comédie française, *après le* 10 *août* 1792; qu'il y trouva des manuscrits de Molière, qui le mirent en état de composer le *Philinte de Molière* ou la *suite du Misantrope*, et qu'ainsi il ne dut son véritable titre de gloire qu'à un brigandage infâme. *Le Philinte de Molière* a été représenté au Théâtre-Français *plus de trois ans avant le* 10 *août* 1792. Le seul ouvrage important de Fabre d'Eglantine qui ait paru depuis cette époque, c'est la comédie des *Précepteurs;* ouvrage posthume, dont la conception originale et les défauts excluent également le soupçon d'un vol fait à notre grand poëte comique. Fabre d'Églantine comme citoyen a peut-être mérité des reproches sévères : mais votre recueil, voué à la vérité, ne doit point ajouter à ce blâme une accusation injuste.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Eusèbe* Salverte.

Théatres.—Théatre de l'Odéon.—Première représentation de l'*Oncle Philibert*, comédie en un acte et en prose, par MM. Bayard et *Gustave* de Wailly (lundi 30 avril).—Il n'appartient qu'aux bons ouvrages, à ceux dont l'idée fondamentale est vraiment féconde, d'inspirer des imitations, et de faire naître ces idées secondaires où l'on s'efforce d'achever la peinture commencée. *Les Deux Philibert*, l'un des meilleurs ouvrages d'un homme qui en a fait beaucoup de bons, ont ob-

tenu cet avantage; plusieurs suites ont été composées, où ce caractère, si heureusement dessiné, est pris à une autre époque et placé dans d'autres situations. *Le Gymnase* a donné une jolie petite pièce de MM. *Moreau et Scribe*, intitulée *Philibert marié*. Là, ce mauvais sujet, devenu plus sage, est le mentor de son jeune neveu, et le tire de plus d'un pas difficile; mais, tandis qu'il veut faire la leçon au jeune homme, il surprend en lui-même quelques retours de jeunesse, qu'il se hâte de réprimer. Cette idée est amusante et dramatique; le sujet de la nouvelle pièce nous a semblé beaucoup moins heureux. Ici, Philibert n'a gagné que des années : il est toujours aussi extravagant que dans sa jeunesse; et les extravagances d'un homme de cinquante ans n'ont ni la grâce, ni le comique des étourderies d'un jeune fou. Son frère, *l'homme de mérite*, a laissé en mourant deux enfans, qu'il lui a recommandés, et qui sont momentanément sous sa tutèle. Adèle a 17 ans, Jules en a 16, et leur mère songe à leur avenir. Elle veut marier sa fille à Ernest d'Apreval, jeune notaire de Draguignan, et placer son fils dans l'étude de son gendre. Des affaires d'intérêt l'ont appelé dans le departement du Var, et elle a profité de l'occasion pour conclure ce double arrangement. Mais cette mère, que l'on donne pour une personne très-sensée, a l'extrême imprudence de confier ses enfans à leur oncle, mauvais sujet émérite, et qui ne s'en cache pas. Il met la maison sens-dessus-dessous; il inspire à ces jeunes gens des goûts de dissipation, et leur persuade de ne pas obéir aux volontés de leur mère, qui arrive ce jour même de Draguignan, avec Ernest d'Apreval. Ce jeune homme paraît fort honnête et fort raisonnable; ce n'est pas un titre de recommandation auprès de l'oncle Philibert, qui n'oublie rien pour en dégoûter sa nièce. Mais le jeune homme, instruit du motif des dispositions peu bienveillantes de Philibert à son égard, prend des manières d'éventé et feint des goûts de libertin; il ne peut, dit-il, déguiser plus long-tems son véritable caractère. Cette fausse confidence le réconcilie avec Philibert; mais, dans un moment où il ne croit pas être entendu, il révèle la ruse à une vieille gouvervante. Philibert, pour se venger de cette mystification, s'amuse à inquiéter un instant l'amour de son futur neveu; mais il finit par approuver son mariage avec Adèle, et il conseille à Jules d'aller étudier le notariat à Draguignan. Ce dénoûment est sans effet, et la pièce n'est pas très-raisonnable; mais le dialogue est spirituel et gai. Le caractère principal est assez bien soutenu, et il n'en faut pas davantage pour assurer à une bluette un succès léger comme elle.

— Première représentation du *Mariage par procuration*,

comédie en un acte et en vers (mercredi 16 mai).—Cette comédie n'a point eu de succès, et ne pouvait pas en avoir; de longs dialogues et point de situations, des incidens peu raisonnables et point comiques, la peinture des mœurs du jour oubliée au point que les valets prennent une grande part aux affaires de leurs maîtres, en voilà plus qu'il n'en faut pour nous dispenser de rendre compte, avec quelque détail, d'une pièce que le public a condamnée sans appel. Il s'agit d'une jeune demoiselle nommée Lucile, dont la tante est chargée par le père de la marier; le protégé de la tante ne plaît point à Lucile, qui a déjà fait un choix; et celui qu'elle aime forme le projet d'enlever son rival et de le conduire en Italie, pour s'en débarrasser. Ce moyen ne réussit pas; cependant, après quelques incidens, que le bruit causé par les spectateurs ne nous a pas permis de bien démêler, il nous a semblé que Lucile épouse son amant; c'est d'ailleurs le dénoûment obligé de toutes ces intrigues rebattues dont il serait tems de sortir. Les auteurs y gagneraient aussi bien que les spectateurs. On dit que cette pièce est d'un homme d'esprit dont le nom a quelquefois été accueilli par des applaudissemens; il l'a, cette fois, dérobé aux sifflets, en gardant l'anonyme. M. A.

Beaux-Arts. — *Architecture : Pont sur la Seine.*—Il existe une querelle, déjà ancienne, entre les architectes et les ingénieurs des ponts-et-chaussées; ceux-ci, à la faveur de leur titre, réclament le droit de construire les ponts; les autres prétendent que, pour bâtir un pont et lui donner le caractère convenable, il ne suffit pas de connaître la portée d'une voûte. Je me range sous la bannière des architectes. Pour qu'un édifice de cette nature remplisse toutes les conditions données, il ne suffit pas, en effet, qu'il soit solide; il faut encore que la disposition de la masse et les détails soient calculés de manière à lui donner un aspect véritablement monumental. Il existe aussi un autre sujet de controverse sur lequel les esprits sont partagés; les uns veulent que l'on emploie les arcs surbaissés, parce qu'il en résulte une plus grande ouverture des arches, conséquemment une difficulté moindre, pour les bateaux, de franchir le pont en remontant. Les autres disent que les ponts à voûtes surbaissées ont moins de solidité; que, lorsqu'une arche tombe, tout tombe, tandis que dans les ponts à plein ceintre, chaque arche se trouve isolée. C'est ainsi qu'à Sèvres, lorsque, en 1815, les Prussiens occupaient la rive gauche de la Seine, on a pu, impunément, faire sauter deux arches du

nouveau pont; tandis que, s'il avait été ce que l'on appelle à *anse de panier*, la portée totale du pont étant vers les culées, il serait tombé dans l'eau. Ils ajoutent que, la dépense occasionée par un pont étant très-considérable, il faut, au moins, songer à la durée. C'est encore pour ceux-ci que je combats, parce que, à mes yeux, la première condition à remplir, pour un édifice public, c'est la durée; ce qui ne doit pas faire perdre de vue l'heureuse proportion des masses et l'élégance des détails, toutes choses que les architectes entendent mieux en général que les ingénieurs des ponts-et-chaussées.

Je condamne donc impitoyablement le pont d'Austerlitz, d'un effet désagréable, et qui ne paraît pas parfaitement solide, puisqu'on a été obligé de le dépaver. Lorsqu'il était pavé, les roues des voitures pesantes causaient, en tombant dans les interstices, un ébranlement qui fit naître de l'inquiétude; aujourd'hui, même, que l'on se place au sommet de l'un des ceintres, au moment où une voiture un peu chargée y passe, et l'on sera étonné de l'étendue de la vibration. Je condamne encore bien plus ce malheureux pont de chaînes en fer, que l'on voulait établir aux Champs-Élysées, et qui aurait eu l'extrême inconvénient d'être hideux, en supposant qu'il fût solide et durable, ce qui ne m'est pas prouvé, quoique l'on ait exprimé l'opinion contraire dans une notice insérée dans ce recueil, et extraite d'un rapport adressé par l'auteur même de ce pont (voy. t. XXII, p. 13). Qu'en Angleterre, où l'on manque de bois et où le fer abonde, l'on fasse non-seulement des ponts, mais encore des colonnes en fer, cela ne m'étonne point. Les Anglais sont plus jaloux d'augmenter leur prospérité intérieure, que d'élever de beaux monumens. Je consens, au reste, que l'on construise des ponts en chaînes ou en fils de fer, là où on ne pourrait pas, sans inconvénient, établir un pont en pierre. C'est ainsi qu'à Genève il existe un pont de cette sorte destiné à faire franchir aux piétons les fossés de la ville; c'est tout ce qu'il faut. Mais, qu'à Paris l'on bâtisse des ponts en fer, de quelque manière que ce puisse être, je ne saurais l'admettre. Passe encore pour celui *des Arts*, que l'on n'aurait pu construire en pierre sans élever des culées qui auraient masqué le Louvre et les Quatre-Nations; mais, partout où la rive est libre, ce qu'il faut faire, ce sont de beaux et bons ponts en pierre qui puissent durer autant que ceux bâtis par les Romains qui rêvaient l'éternité et qui travaillaient en conséquence. Une nation ne meurt pas; il faut que cette pensée préside à la construction des monumens publics. Certes, on n'y a guère songé, quand on a construit récemment un pont en bois, destiné à unir les deux

rives de la Seine, vis-à-vis l'ancien château de Passy. Il est vrai qu'il a été élevé par une compagnie, à qui le droit de péage a été concédé pour quarante deux ans; ainsi, dans moins d'un demi-siècle, il faudra peut-être recommencer. Au moins, si ce pont était élégant; mais il est lourd, désagréable à la vue. On oublie que ce qui nous donne une si grande idée des Égyptiens, des Romains, des Grecs, ce sont les monumens qui leur ont survécu.

— *Gravure.* — *Andromaque* est le sujet de l'une des tragédies d'Euripide; Racine a mis également sous nos yeux les douleurs de la veuve d'Hector; mais les deux poëtes ont suivi une version différente. Dans le tragique grec, Astyanax a été précipité du haut d'une tour d'Ilion ; Andromaque, obligée d'entrer dans le lit de son maître, en a eu un fils; Hermione, devenue l'épouse de Pyrrhus, poursuit de sa jalousie Andromaque et son fils qu'elle veut immoler à sa fureur, pendant que Pyrrhus est allé à Delphes. Racine a pensé que les larmes d'Andromaque auraient fait moins d'impression, si elles eussent coulé pour un autre fils que pour celui d'Hector.

M. Guérin ne s'est point inspiré du tragique grec : c'est dans Racine qu'il a puisé le sujet de son tableau; mais il a fait son emprunt en homme habile, car il a trouvé le secret de mettre le poëme entier, pour ainsi dire, sous les yeux du spectateur. Oreste vient, au nom des Grecs, demander à Pyrrhus la mort d'Astyanax ; Andromaque se jette aux genoux du fils d'Achille pour l'implorer, et celui-ci étend sur elle et sur son fils son sceptre protecteur. A la vue de ce mouvement qui ne décèle que trop les sentimens que Racine a prêtés à Pyrrhus, Hermione s'éloigne remplie de fureur. Ainsi, le peintre a trouvé le moyen de faire entrer, dans un seul cadre, tous les personnages qui concourent à l'action représentée par le poëte. Certes, cette combinaison n'est pas d'un homme ordinaire; mais elle ne doit pas étonner de la part de M. Guérin, qui a toujours mis dans le choix de ses sujets autant de goût que d'esprit. C'est même plutôt à ce choix heureux de sujets qu'à la force d'exécution qu'il doit le succès de ses tableaux. Andromaque est, peut-être, celui de ses ouvrages où l'exécution, cette partie de l'art qui seule donne la vie à la pensée, est la plus forte. Il est digne de remarque que, quoique le peintre n'ait représenté aucune des scènes qui produisent tant d'effet au théâtre, cependant sa composition a quelque chose de théâtral; mais la pantomine est fort belle : il y a de la noblesse dans la scène, un beau choix de draperies et d'accessoires; c'est, enfin, à mon avis, une des belles productions de notre école.

M. Richomme, auquel un grand et beau talent a ouvert les portes de l'Académie, a gravé ce tableau avec une habileté très-remarquable; son burin flexible et savant à su donner à cette planche une harmonie que l'on ne trouve pas dans le tableau. Heureux les peintres qui ont de semblables traducteurs! Cette gravure, qui a obtenu le succès le plus flatteur auprès des connaisseurs éclairés, coûte 60 fr. avant la lettre et 20 fr. avec la lettre.

— *L'Amour quittant Psyché* est une composition remplie de grâce qui, à l'époque où elle parut, fit naître les plus heureuses espérances du talent de M. Picot. L'auteur, écoutant les conseils d'une sage critique, a fait quelques changemens heureux. Ce tableau est aujourd'hui dans la galerie de Mgr le duc d'Orléans, et le tems n'a rien diminué des éloges qu'il obtint à son apparition. M. Burdet vient de le graver; sa planche n'est pas entièrement satisfaisante. Les accessoires sont, il est vrai, brillans et exécutés avec fermeté; mais les chairs manquent de morbidesse; ses travaux ne sont pas toujours bien conduits; il reste le charme de la composition : c'est un grand moyen de succès auprès des gens du monde. Cette planche coûte 48 fr. avant la lettre et 24 fr. avec la lettre.

— En Espagne, les majorats se composent non-seulement d'objets immobiliers, mais encore d'objets mobiliers : les galeries de tableaux, par exemple, en font partie. Les cortès ayant, en 1820, détruit cette institution, depuis établie, plusieurs grands seigneurs en profitèrent pour vendre une partie de leur galerie et payer leurs dettes. C'est ainsi que beaucoup de tableaux fort importans sont sortis de l'Espagne pour venir en France ou en Angleterre. Il paraît que c'est par suite de cette circonstance que M. *Coeswelt* est devenu propriétaire d'une production de Raphaël qui, pendant deux siècles, avait fait partie de la galerie des ducs d'Albe à Madrid. M. Desnoyers, pendant son séjour à Londres, en 1823, en a fait le dessin qu'il vient de publier par la gravure. Il a rendu un véritable service aux arts et aux artistes, en faisant connaître un nouvel ouvrage de ce peintre, mort si jeune, et qui a laissé un si grand nombre de créations. C'est *une Vierge tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus devant lequel saint Jean est en contemplation.* On est surpris de la variété d'expression et de caractère que Raphaël a su répandre dans ce sujet qu'il a tant de fois répété. Ses têtes de Vierge, en particulier, quoique très-différentes entre elles, parce qu'il en puisait le type dans la nature, ont toutes une grâce, une noblesse, un charme qui transportent.

La planche de M. Desnoyers pourrait bien donner lieu à quelques critiques de détail : par exemple, le pied de la Vierge me semble bien gros; la main qui tient le livre manque de finesse; mais je n'insiste pas sur ces remarques, n'ayant pas le tableau sous les yeux, et conséquemment le moyen de comparer. D'ailleurs, ce sont des taches légères, et dans l'ensemble de cette gravure, on retrouve le talent que M. Desnoyers a déjà déployé dans ses précédens ouvrages. P. A

Nécrologie.—De Girardin (*Louis-Stanislas-Xavier*), mort le 27 février 1827, à l'âge de 62 ans, avait eu pour parrain un roi philantrope, et pour premier instituteur un philosophe dont il n'oublia jamais la devise : *vitam impendere vero.* — Son nom appartient à l'histoire de la lutte des amis de la liberté légale contre les partisans du pouvoir absolu, et doit, par conséquent, occuper une place honorable dans les *tablettes nécrologiques* de notre Recueil central de la civilisation. — En exil, en prison, dans les camps, à la cour, dans l'administration publique, comme préfet de l'un de nos plus riches départemens (la *Seine-Inférieure*), il fut toujours, comme dans la Chambre des députés, ce qu'il avait été en 1792, à l'Assemblée législative, et depuis, au Tribunat, le constant défenseur des libertés publiques.

Le 2 mars, MM. Petou, maire d'Évreux, Vatout, élève de M. Girardin dans la carrière administrative, *Alexandre* Lameth, si honorablement connu comme publiciste et comme philantrope, ont, tour à tour, prononcé sur son cercueil des discours de regrets et d'adieux; nous nous bornerons à citer les paroles de ce dernier : « Nous avons encore à regretter un homme de bien, un député fidèle et courageux. Permettez-moi d'offrir le tribut de la douleur aux mânes d'un ami dont la mort vient d'accroître les grandes pertes que la patrie a faites en si peu de tems... Nommé député par le département de la Seine-Inférieure, et réélu par l'honorable fermeté des citoyens de la ville de Rouen, Girardin sut se pénétrer de la dignité de son auguste mission. Fort de sa conscience, et se livrant à la perspicacité de son esprit, il ne craignit point d'aborder les questions les plus difficiles. Ses discours ne restèrent jamais au-dessous de la franchise; ils la dépassèrent quelquefois; mais ses intentions étaient si droites, sa diction si spirituelle et si originale, qu'elles lui valurent le privilége de tout dire. Il a eu sans doute des adversaires, il n'eut jamais un ennemi... Depuis long-tems malade, et son état s'aggravant par sa prés ence

assidue à l'assemblée et par les mouvemens qui y agitaient son âme, Girardin fut frappé d'une attaque d'apoplexie : il ne se dissimula pas un seul instant que tout espoir de guérison était superflu, et il ne tenait plus à la vie que par le charme des sentimens de famille, par sa reconnaissance pour une tendre épouse, qui, pendant près de deux ans, ne s'éloigna pas un moment de son lit de douleur; pour des enfans, des proches, des amis, dont il connaissait la sincère affection. Rassuré par l'emploi qu'il avait fait de la vie, il vit sans effroi l'approche de la mort, et ses derniers vœux furent pour sa patrie... Cher Stanislas! la France n'oubliera pas ton nom; elle te décerne les mêmes honneurs qu'à tes compagnons de gloire civique (1). Repose en paix entre leurs cendres vénérées, et que la mort même ne sépare pas trois amis fidèles, trois généreux défenseurs d'une cause sacrée... Heureux celui qui pourra obtenir une place auprès de vous! » L'éloquence de Girardin avait un caractère particulier d'ironie et de sarcasme; mais elle émanait d'une conviction profonde; cette conviction semblait l'animer encore à ses derniers momens. Tous ses vœux étaient pour la France.

Il laisse un héritage qui n'est pas sans gloire; l'un de ses deux fils a épousé Mlle Gaudin, fille d'un ancien et honorable ministre des finances. Le département de la Seine-Inférieure, dont les habitans se regardent comme faisant aussi partie de sa famille, vient d'ouvrir une souscription pour élever un monument au député qui fut son préfet et au citoyen qui fut son député.

---

(1) *Camille* Jordan *et* Foy.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT DEUXIÈME CAHIER.

JUIN 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Recherches sur les causes de la multiplication des pauvres. *Le comte Scarbeck.* 569
2. Quelques vues sur l'école de David. . . . . *J.-R. A.* 579

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Traité des poisons, ou Toxicologie générale, par M. Orfila. *Rigollot* fils. 594
4. Nouveaux principes d'économie politique, par M. Sismonde de Sismondi. . . . . *B.-C. Dunoyer.* 602
5. 1° Voyage dans l'Afrique occidentale, par Gray et Dochard ; 2° Voyages et découvertes dans le nord et les parties centrales de l'Afrique, exécutés par Denham, Clapperton et Oudney. . . . . *Chauvet.* 623
6. Histoire de la Fronde, par M. de Sainte-Aulaire. . *A. M.* 632
7. Sept Messéniennes nouvelles, par M. Casimir Delavigne. *Léon Thiessé.* 642
8. Études sur le Beau dans les arts, par M. Joseph Droz. *Emeric David.* 653

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 102 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 3, dont 1 ouvrage périodique. 665
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, 3. 669
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 8, dont 1 ouvrage périodique. *ibid.*
— *Russie*, 1. — *Suède*, 2, dont 1 ouvrage périodique. 678
— *Allemagne*, 6. 681
— *Suisse*, 1. 688
— *Italie*, 8, dont 1 ouvrage périodique. 691
— *Pays-Bas*, 6. 697
FRANCE, 64, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 18. . . . 703
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 24. . . 720
— *Littérature*, 14. 759

— *Beaux-Arts*, 3. 770
— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 1. 772
— *Ouvrages périodiques*, 3 773
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 776

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*. — *Kentuky :* Établissemens de M. Owen. — *Philadelphie :* Colonisation des nègres. 780
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Buénos-Ayres :* Gouvernement ; Instruction publique ; Finances; Liberté de la presse. . . . 781
POLYNÉSIE. — Volcan d'*Owhyhée*. 782
ASIE.—Traditions orientales adoptées en Europe. 783

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Expédition polaire. — Progrès des améliorations sociales : Législation et administration publique. . 784
RUSSIE. — *Moscou :* Université ; Bibliothèque impériale. 786
GRÈCE. — Coup-d'œil sur la situation de ce pays.. 787
ITALIE. — *Turin :* Académie philharmonique.—*Pise. Nécrologie :* Vaccà Beringhieri. 792
ESPAGNE. — *Valence ;* Société royale économique.. 795
PORTUGAL. — Extrait d'une lettre à M. le Directeur de la Revue Encyclopédique. 796
PAYS-BAS. — *Bruxelles :* Société de Flore. — *Verviers :* Industrie locale. 797
FRANCE. — Jardin botanique de *Fromont*, près *Ris* (Seine-et-Oise).—Sociétés savantes : *Bordeaux* (Gironde) : Académie royale. — *Rouen* (Seine-Inférieure) : Société d'émulation. . . 801
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : Séances du 21 mai au 4 juin. — Société pour l'enseignement élémentaire : concours pour la rédaction d'un almanach populaire.— Réunion agricole et industrielle à Saint-Ouen. — Cours de phrénologie.— Télégraphie nautique de jour et de nuit. — Réclamation. — *Théâtres. Odéon :* premières représentations de l'Oncle Philibert, et du Mariage par procuration, comédies. — *Beaux-Arts. Architecture :* Pont sur la Seine. *Gravure.* — — *Nécrologie :* Girardin. 802

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU TRENTE-QUATRIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

Avril, Mai, Juin, 1827 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRES; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ABSORPTION externe. *Voy.* Gondret.
ACADÉMIES. *V.* SOCIÉTÉS SAVANTES.
Accum (Frédéric). *Voy.* Manuel de chimie.
Adam (Alex.). *V.* Antiq. romaines.

(*) On souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an; dans les départemens, 53 fr.; 60 fr. dans l'étranger.

Adélaïde, ou la Fille du Magister, par M***, 768.
ADMINISTRATION PUBLIQUE, 136, 409, 483, 688, 781, 785.
Adrien-Lafasge (J.). *Voy.* Cantiques religieux.
— C.—B., 519, 766, 776.
AFRIQUE, 245, 623, 717.
AGRICULTURE, 809.
— et jardinage, enseignés en douze leçons, 447.
Aikin (Lucy). Mémoires sur la cour d'Élisabeth, reine d'Angleterre, traduits par Mme A. Aragon, 497.
Albéric et Sélénie, ou Comme le tems passe! Nouvelle par Charles Pougens, 225.
Albert (D.), C—N., 533.
Albert Montémont, C.—N., 801.
Album du département du Loiret, par C. F. Vergnaud-Romagnesi, 227.
Algues de la Normandie, recueillies et publiées par Roberge et Chauvin, 445.
Aliénés. *Voy.* Compte rendu.
Allaud (F.). Essai historique sur M. Juge-de-Saint-Martin, 497.
ALLEMAGNE, 155, 251, 426, 537, 681.
— (L'). Actuelle, etc. Tableau complémentaire de l'Atlas de Lesage, 495.
ALMANACH général de médecine pour la ville de Paris, par L. Hubert, 190.
— du commerce de Paris, des départemens de la France, etc.; par Séb. Bottin, 717.
American (*The*) *annual register*, 405.
AMÉRIQUE CENTRALE, 244.
— MÉRIDIONALE, 138, 409, 530, 669, 781.
— SEPTENTRIONALE, 136, 239, 403, 529, 665, 780.
ANALYSES (II.) d'ouvrages *allemands :* Mémoire sur les grandes routes, etc., par Gerstner (*J. J. Baude*), 340.
— d'ouvrages *anglais :* Vie de J. Dryden, par Walter Scott (*Louise Sw. Belloc*), 107. — Voyage dans l'Afrique occidentale, etc., par Gray et Dochard, traduit par Mme C. Huguet. — Voyages et découvertes dans le Nord et dans les parties centrales de l'Afrique, par Denham, Clapperton et Oudney, traduit par Eyriès et Larenaudière (*Chauvet*), 623.
— d'ouvrages *chinois :* Iu-Kiao-Li, ou les deux Cousines, roman traduit par Abel Remusat (*Henri Duval*), 394.
— d'ouvrages *français :* Traité d'économie politique, par J. B. Say (*B. C. Dunoyer*), 63. — Voyage dans la Russie méridionale, par Gamba (*P. A. J.*), 90. — Annales de l'imprimerie des Aldes, par Ant. Aug. Renouard (*Salfi*), 122. — Philosophie de la guerre, par de Chambray (*Ferry*), 348. — Compte général de l'administration de la justice en France, etc. (*A. Taillandier*), 360. — Garanties à demander à l'Espagne, par de Pradt (*Avenel*), 375. — Résumé de l'histoire de la littérature italienne, par F. Salfi (Z), 387. — Traité des poisons, etc.; par Orfila (*Rigollot* fils), 594. — Nouveaux principes d'économie politique, etc., par Simonde de Sismondi (*B. C. Dunoyer*), 602. — Histoire de la Fronde, par M. de Sainte-Aulaire (*A. M.*), 632. — Sept Messéniennes nouvelles, par Casimir Delavigne (*Léon Thiessé*), 642. — Études sur le beau dans les arts, par Jos. Droz (*Émeric-David*), 653.
— d'ouvrages *italiens :* Prodrome

de la minéralogie du Vésuve, par Monticelli et Covelli (*Ferry*), 59.
Ancelot. Six mois en Russie, 504.
ANGLETERRE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
Annales de l'imprimerie des Aldes, par Ant. Aug. Renouard, A., 122.
— militaires des Français, etc., par J. D. Magallon, 493.
Annuaire statistique, administratif et commercial du département d'Eure-et-Loir, 473.
ANTIQUITÉS, 184, 258, 291.
— romaines, ou Tableau des mœurs, usages et institutions des Romains, par Alex. Adam, 738.
Aperçus statistiques pour servir à la discussion du projet de loi sur la presse, 470.
Appeal (The) for suffering genius, a poetical addres, etc., by Daniel Bryan, 666.
Aragon (Mme Alexandrine). *Voy.* Aikin.
Arbitrage. *Voy.* Mongalvy.
ARCHÉOLOGIE. *Voy.* ANTIQUITÉS.
Archipel indien. *Voy.* Crawfurd.
ARCHITECTURE, 816.
ART DRAMATIQUE, 541.
— MILITAIRE, 191, 193, 194, 348, 418, 462.
— VÉTÉRINAIRE, 454.
Articulations du cheval. *Voy.* Rigot.
ARTS INDUSTRIELS, 191, 460, 461, 713, 714.
ASCÉTIQUE. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.
Asfeld (L. T. d'). *Voy.* Haslam-Gheraï.
ASIE, 406, 783.
Assurances mutuelles (Sur les avantages des) contre l'incendie, sur les sociétés à primes, par C. Bernouilli, 688.
ASTRONOMIE, 459, 804, 807.
ATHENÉE des arts de Paris, 290.
ATLAS géographique et statistique des départemens de la France, 473.
— de Lesage. *Voy.* Allemagne.
Aubernon (J.). Considérations sur la Russie, l'Autriche et la Prusse, 486.
Auger-Saint-Hippolyte. Essai historique sur la république de San-Marino, 203.
Autriche. *Voy.* Aubernon.
Avenel (M.), C.—A., 375.
Azaïs. *Voy.* Davy.
Azuni (Dominique-Albert). *Voy.* NÉCROLOGIE.

B

Baratinsky (E.). Eda i Pirí, etc., 678.
Barbarie et civilisation, ou Plaidoyer pour les Grecs, par Peysson, 738.
Baron (John). The life of Edward Jenner, 415.
Barras (J. P. F.). *Voy.* Gastralgies.
Barrès du Molard (V. de). Nouveau système de ponts à grandes portées, etc., 195.
Barricades (Les), scènes historiques, 510.
Barrière. *Voy.* Berville.
Barthélemy. *Voy.* Congrès.
— *Voy.* Soirée.
Bartoli (Daniele). Descrizioni geografiche e storiche, etc., 176.
Batteries (Traité des). *Voy.* Lamy.
Baude (J.-J.), C.—A., 340.
Bayard et G. de Wailly. L'Oncle Philibert, comédie, 814.
BEAUX-ARTS, 227, 513, 563, 579, 653, 770, 773, 816.
Beldam's (Jos.). Summary of the laws peculiarly affecting protestant dissenters, 671.
BELLES-LETTRES. *Voy.* LITTÉRATURE.
Belloc (Mme Louise Sw.), C.—A.,

107. — B., 230, 668, et les articles signés L. Sw. B.
Berbrugger (A.). Histoire de France mnémonisée, 492.
Bergery (C. L.). Géométrie des courbes appliquée à l'industrie, 458.
Bergues. L'art du Teinturier, 460.
Bernouilli (C.). Ueber die Vorzüge der gegenwärtigen Brandassekuranzen, etc., 688.
Berrier (Constant). *Voy.* Françoise de Rimini.
Berville et Barrière. Collection des mémoires relatifs à la révolution française, 756.
Bès (Mlle). Tête d'étude lithographiée d'après Girodet, 563.
Bestiaux (Sur l'usage de garder les) renfermés dans les étables, etc., par Van der Chys, 179.
Bezout (Léon). Géographie astronomique, traduite en grec moderne, par P. Joannidis, 234.
Bible. *Voy.* Hartwell Horne.
Bibliographie, 136, 403, 665, 721.
Bibliomappe, ou Livre-cartes, 196.
Bibliothèque de Céphalonie, 264.
— impériale de Moscou, 787.
Bignan. *Voy.* Épître.
Bigot de Morogues. *Voy.* Politique religieuse.
Biographie, 34, 107, 206, 235, 415, 430, 497, 498, 683, 694, 695, 758.
Blondeau. *Voy.* Manuel de minéralogie.
Bluff (N. J.), et C. A. Fingerhuth. Compendium Floræ Germanicæ, 681.
Blume. *Voy.* Flore.
Boinvilliers (E.). Principes et morceaux choisis d'éloquence judiciaire, etc., 215.
Bonafous (Mathieu). De l'éducation des vers à soie, etc., 706.
Bost. *Voy.* Procès.
Botanique, 155, 406, 431, 444, 445, 681.
Bottin (Séb.). *Voy.* Almanach du commerce.
Boulgarine. *Voy.* Gretch.
Bowring's Servian popular pœtry, 675.
Boyer. *Voy.* Manuel du Porcelainier.
Brault (L.). *Voy.* Ibrahim Pacha.
Brayer. L'Académie des sciences de Paris couronne son ouvrage sur le département de l'Aisne, 805.
Brégeaut (A. L.). Manuel du dessinateur, 771.
Brès, C.—B., 214, 498, 507, 761.
Brésil, 138.
Bretonneau (P.). *Voy.* Inflammations.
Brisson. Géométrie descriptive, par G. Monge, cinquième édition augmentée, 712.
Brongniart (Adolphe). L'Académie des sciences de Paris lui décerne le prix de physiologie expérimentale, 804.
Bryan (Daniel). *Voy.* Appeal.
Buenos-Ayres, 669.
— État de cette république.
Bulletin bibliographique (III.) : Allemagne, 155, 426, 681. — Brésil, 138. — Buenos-Ayres, 669. — Danemark, 153, 423. — États-Unis, 136, 403, 665. — France, 186, 442, 703. — Grande-Bretagne, 140, 407, 669. — Indes orientales, 406. — Italie, 170, 431, 691. — Pays-Bas, 179, 437, 697. — Portugal, 177. — Russie, 149, 419, 678. — Suède, 422, 679. — Suisse, 688.
Burdet. Gravure de l'Amour quittant Psyché, par Picot, 819.
Burnouf (J. L.). *Voy.* Tacite.
Butler (Ch.). *Voy.* Réminiscences.

Byroniennes ; élégies, suivies d'autres pièces élégiaques, par Eugène Gromier, 219.

C

Canal Saint-Denis. *Voy.* Devilliers.
Canaux, 136, 463, 464, 546.
— *Voy.* Instruction.
— *Voy.* Gerstner.
Cantiques religieux et moraux, mis en musique, par J. Adrien-Lafasge, 230.
Caravane dramatique (La), ou les Virtuoses aventuriers, par Léonard Gallois, 224.
Caritéas, 725.
Carolines (Les), ou Quelques fleurs pour une couronne poétique, par J. E. Paccard, 507.
Carrion-Nisas (Colonel). *Voy.* Observations.
Carte physique, politique et comparée de la Turquie d'Europe, par P. J. Lameau, 719.
Cartier. *Voy.* Violon.
Casanova de Seingalt. *Voy.* Mémoires.
Cassola (Philippe). Corso elementare di chimica, 692.
Cataracte. *Voy.* Gondret.
Catholicism in Austria, etc., by Ferdinand Dal Pozzo, 670.
Caulincourt (A. A. L. de), duc de Vicence. *Voy.* Nécrologie.
Caventou. *Voy.* Pelletier.
Cavoleau. L'Académie des sciences de Paris couronne son OEnologie française, 805.
Célestine, ou l'Héroïne de roman, par P. J. B. Dalban, 224.
Celnart (Mme). Manuel du Zoophile, 703.
Cervantes (Michel). *Voy.* Garcia d'Arrieta.
Cesarotti (Notizie intorno alla vita e alle opere di), 695.
Chambray (Colonel de). Philosophie de la guerre, A., 349.
Chambre de commerce de Clermont (Puy-de-Dôme), 546.
Champollion le jeune. *Voy.* Hiéroglyphes acrologiques.
Changement de ministère. *Voy.* Cottu.
Chansons nouvelles et inédites, par Émile Debraux, 765.
Chant. *Voy.* Musique.
Chasse, 481.
Châteaubriand (V. de). OEuvres complètes, 761.
Châteauneuf (A. H.). *Voy.* Favorites.
Chauvet, C.—A., 623.
Chauvin. *Voy.* Algues.
Chemins de fer. *Voy.* Instruction.
— *Voy.* Gerstner.
Chevalier (F. F.). Histoire générale des hypoxylons, 444.
Chimie. *Voy.* Manuel.
— (Cours de). *Voy.* Cassola.
— (La) enseignée en 26 leçons, par Payen, 706.
Chine (La), mœurs, usages, costumes, etc., par Devéria, etc., avec des Notices explicatives par D. B. de Malpière, 515.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
— (Recueil d'observations sur la) des Français, par Suringar, 179.
Chronologie, 196.
Ciampi (Sébastien). Des affaires de Pologne, depuis la mort du roi Étienne, etc., 170.
— Examen critique de l'histoire de Démétrius, fils d'Iwan Wasiliewitch, 694.
— *Voy.* Manuscrit autographe.
Cicéron (M. T.). *Voy.* Odescalchi.
Cimetières de la ville d'Orléans. *Voy.* Vergnaud-Romagnesi.
Cimorelli. Saggi di belle lettere italiane, 172.
Civiale. L'Académie des sciences de Paris lui décerne le prix de l'art de guérir, 805.
— *Voy.* Lithotritie.

Civilisation (Progrès de la) au Mexique, 243.
Clapperton. *Voy.* Denham.
Classiques espagnols (Collection de), 776.
Clavareau (A.). Le tombeau, poëme traduit de Feith, 440.
Clinique de la maladie syphilitique, par N. Devergie, 453.
Code prussien. Son introduction dans les provinces du Rhin, 253.
— de chasse, par J. Houel, 481.
Cœur (Jacques). *Voy.* Ternaux.
Colezione (Nuova) di opuscoli letterarj, etc., 175.
Colladon et Sturm, de Genève. L'Académie des sciences de Paris leur décerne le prix de mathématiques, 804.
Collecçao de noticias para a historia, etc., 177.
Colombie, 412.
— (Notes sur la), 403.
— Situation morale de cette république, 530.
Colonisation des nègres, par la société de Pensylvanie, 780.
Comités établis aux États-Unis pour venir au secours des Grecs, 243.
Commerce, 546, 717.
Comollio (I.). Plantarum in Lariensi provincia lectarum enumeratio, etc., 431.
Compte général de l'administration de la justice en France: pendant l'année 1825, A., 360.
— pendant l'année 1826, 734.
— rendu sur le service des aliénés traités dans les hospices de Paris, 483.
Congrès (Le) des ministres, ou la Revue de la garde nationale, par Barthélemy et Méry, 763.
Constitution (Projet de) pour la république de Bolivia, 669.
Constitutions et règles de la congrégation des prêtres, sous le titre du Saint-Rédempteur, 168.
Construction des routes. *Voy.* Edgeworth.
Contes. *Voy.* Romans.
Coquerel (Charles), C.—B., 744.
Coquilhat (J. P.). *Voy.* Enseignement universel.
Correspondance choisie de Frédéric-Henri Jacobi, 164.
Cortès (Les anciennes et nouvelles) d'Espagne, etc., par Ernest Munch, 684.
Cotelle (Louis-Barnabé). *Voy.* Nécrologie.
Cottu. Considérations sur la mise en accusation des ministres, 201.
— De la nécessité d'un changement de ministère, 737.
Coupin (P. A.), C.—M., 34.
Cours de grec moderne, fait à Paris par Michel Schinas, 290.
Courtin. *Voy.* Encyclopédie moderne.
Courtray (De). *Voy.* Ophthalmie.
Cousin (Victor). *Voy.* Proclus.
Covelli. *Voy. Prodromo.*
Coxe (William). *Voy.* Espagne.
Crawfurd (John). History of the Indian Archipelago, 671.
Crivelli, avocat, C.—B., 232.
— (Lis), C.—B., 725.
Culte. *Voy.* Sciences religieuses.
Cuvier (Frédéric). *Voy.* Histoire naturelle.

D

Dalban (P. J. B.). *Voy.* Célestine.
Dal Pozzo (F.). Voy. Catholicism.
Dame (La) de Saint-Bris, chroniques du tems de la Ligue, par de Mortonval, 512.
Danemark, 153, 423.
Dantas Pereira (J. M.). *Voy. Ecritos.*
— Discours.
— Réclamation.

Dante Alighieri. *Voy.* Foscolo.
— *Voy.* Rossetti.
David (Jacques-Louis). *Voy.* Notice nécrologique.
— *Voy.* École.
Davy (Sir Humphrey). Son opinion en faveur de quelques parties du système universel de M. Azaïs, 557.
Debraux (Émile). *Voy.* Testament des ministres.
— *Voy.* Dragonnade.
— *Voy.* Chansons nouvelles.
Découverte d'un ancien monument aux environs de Palerme, 258.
Découvertes géographiques (Remarques sur les) faites dans l'Afrique centrale, etc., par Jomard, 717.
Degeorge (Frédéric), C.—B., 414.
Delavigne (Casimir). *Voy.* Messéniennes.
Denaix (A.). *Voy.* Géographie.
Denham (Major), Clapperton et Oudney. Voyages et découvertes dans le Nord, etc., de l'Afrique, traduits par Eyriès et Larenaudière, A., 623.
Dépôts de mendicité et prisons dans les Pays-Bas, 268.
Depping, C.—B., 423.
Descriptions géographiques et historiques, tirées des œuvres du P. Daniel Bartoli, 176.
Des Michels (C. O.). Histoire générale du moyen âge, 490.
Desnanot. Pratique du toisé géométrique, ou Géométrie pratique, 455.
Desnoyers. La Vierge tenant sur ses genoux l'enfant Jésus. Gravure d'après Raphaël, 819.
Dessin, 459, 770.
Devergie (N.). *Voy.* Clinique.
Devéria. *Voy.* Chine.
Déviations de la colonne vertébrale. *Voy.* Pravaz.
Devilliers (R. E.). Description du canal de Saint-Denis et du canal Saint-Martin, 464.
Diction française. *Voy.* Dubroca.
Dictionnaire de la Crusca. *Voy.* *Proposta.*
Discours prononcé à Charcas à l'anniversaire de la victoire de Ayacucho, par P. A. Torres, 669.
— prononcé dans l'Académie royale des sciences de Lisbonne, etc., par J. M. Dantas-Pereira, 177.
— d'un envoyé de la Grèce au premier congrès qui jugera convenable de l'admettre, 202.
— prononcé sur la tombe de M. Gossuin, etc., 498.
Divof (De). *Voy.* Histoire de Russie.
Dochard. *Voy.* Gray.
Doin (G. T.), C.—B., 190, 451.
Dragonnade (La petite) du quai des Orfèvres, par Em. Debraux et Ch. Lepage, 764.
Droit. *Voy.* Jurisprudence et Législation.
— canonique, 670, 671.
— public, 183.
Droz (Joseph). *Voy.* Études.
Dryden (John). *Voy.* Scott (Walter).
Dubroca (L.). Leçons élémentaires de diction française, 212.
Dubrunfaut, C.—B., 461. — N., 284.
Ducroc de Chabannes. Cours élémentaire d'équitation, 454.
Dulaure. Histoire physique, civile et morale des environs de Paris, 205.
Dumersan, C.—B., 517.
Dunoyer (B. C.), C.—A., 63, 602.
Dupau (Am.), C.—B., 188.
Dupin. Dissertation sur la vie et les ouvrages de Pothier, 206.
Dupin (B. Charles). *Voy.* Forces productives.

— Situation progressive des forces de la France, 467.
Duponceau. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Durer (Albert). *Voy.* Heller.
Durivau. Examen de l'enseignement dit universel qui a pris naissance dans les Pays-Bas, 437.
Dusson (L.). *Voy.* Psaumes de David.
Duval (Henri), C.—A., 394.
Duvivier (P. H.). *Voy.* Médecine.

E

ÉCOLE de dessin et de sculpture fondée à Céphalonie, 264.
— rurale d'enfans pauvres fondée à Maykirch, près de Berne, par M. de Fellenberg, 255.
— de David (Quelques vues sur l'), et sur les principes de la peinture historique, M., 579.
ÉCONOMIE POLITIQUE, 18, 569.
— (Nouveaux principes d'), etc., par J. C. L. Simonde de Sismondi, A., 602.
— (Traité d'), par Jean Baptiste Say, A., 63.
— RURALE, 179, 255, 703, 706.
ÉCOSSE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
Ecritos de Jose Maria Dantas Pereira, 138.
Éda, nouvelle finlandaise, en vers russes, par Eugène Baratinsky, 678.
Edgeworth (R. L.). Essai sur la construction des routes et des voitures, 462.
ÉDUCATION (Principes d') physique, intellectuelle, morale et religieuse, par W. Newnham, 414.
ÉGLISE (Époques de l') de Lyon, 475.
Élégies nationales et satires politiques, par Gérard, 761.
ÉLOQUENCE JUDICIAIRE. *Voy.* Boinvilliers.
Émeric-David, de l'Institut, C.—A., 653.
Empis. *Voy.* Lambert Symnel.
ENCYCLOPÉDIE moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, etc., par Courtin, 209.
ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL, 455, 458.
— UNIVERSEL. *Voy.* Durivau.
— Lettre à M. M. A. Jullien, sur l'application de cette méthode, etc., par J. P. Coquilhat, 698.
Enthousiaste (L'), comédie en vers, par J. Léonard, 223.
Épître à M. Mély-Janin, à l'occasion de sa pièce de Louis XI, par A. Bignan, 221.
ÉQUITATION. *Voy.* Duroc de Chabannes.
ESCLAVAGE, 239.
ESPAGNE, 143, 493, 795.
— (L') sous les rois de la maison de Bourbon; mémoires écrits en anglais par W. Coxe, et traduits par A. Muriel, 745.
Esperimento di melodie liriche, 433.
Esprit humain (Observations sur l'accroissement de l'), par Sampson Reed, 137.
Essai sur cette question : D'où vient que les sciences et les arts sont cultivés à Genève avec plus de succès que la littérature, etc., par A. Peschier, 168.
État militaire (Aperçu de l') du Nord, principalement de celui du Danemark, etc., par Jahn, 154.
États (Les) de Blois, ou la mort de MM. de Guise, scènes historiques, 511.
ÉTATS-UNIS, 136, 239, 403, 529, 665, 780.
Étude des langues. *Voy.* Picot.
Études légales. *Voy.* Rey.
— sur le beau dans les arts, par Joseph Droz, A., 653.

Eure-et-Loir (Département d'). *Voy.* Annuaire statistique.
Expédition polaire dirigée par le capitaine Parry, 784.
Exposition publique de plantes, à Bruxelles, 797.
— des modèles des machines employées au gymnase de Paris, 556.
Eynard. Son voyage philantropique en Angleterre pour ranimer le zèle des amis des Grecs, 787.
— Sa lettre à sir James Mackintosh, 788.
Eyriès. *Voy.* Denham.

F

Fables (Trois) sur la giraffe, par Jauffret, 766.
Fain (B.). Manuscrit de mil huit cent douze, etc., 494.
Falaise. *Voy.* Statistique.
Favorites (Les) des rois de France, etc., par A. H. Châteauneuf, 751.
Feith. *Voy.* Clavareau.
Feletz. Réception à l'Académie française, 278.
Fellenberg (De). *Voy.* École rurale.
Ferrero (A.). Traité de la compétence des juges de paix, 693.
Ferry. C.—A., 59, 349. — B., 460.
— (J.-J.), curé, C.—N., 273.
Fétis. Revue musicale, 773.
Finances, 141, 781.
Fingerhuth (C. A.). *Voy.* Bluff.
Fleury (Hippolyte). *V.* Jésuitiques.
Flore (Matériaux pour la composition de la) de l'Inde Néerlandaise, par Blume, 406.
— germanique. *Voy.* Bluff.
Forces productives et commerciales de la France, par Charles Dupin, M., 18.
— (Situation progressive des) de la France, depuis 1814, par le même, 467.
Formes grammaticales (Lettre à M. Abel Rémusat sur la nature des) en général, par G. de Humboldt, 211.
Fortia (M. de), C.—B., 724.
Forum Hadriani. Voy. *Westreenen de Teillandt.*
Foscolo (*Ugo*). *La Commedia di Dante Alighieri*, 144.
Fossati, C.—B., 693.
— Cours de phrénologie, 811.
Fourier (B.). Réception à l'Académie française, 278.
Foy (Général). Histoire de la guerre de la Péninsule, etc., 493, 748.
France, 18, 186, 270, 360, 442, 492, 493, 546, 632, 682, 703, 744, 801.
— *Voy.* Tableau géographique.
— *Voy.* Atlas géographique.
Francœur, C.—B., 449, 459, 713, 772.
Françoise de Rimini, tragédie, par Constant Berrier, 561.
Funérailles du duc de Larochefoucauld-Liancourt, 271.
Funes (G.). *Voy.* Harangue.

G

Gacon-Dufour (Mme). Manuel du savonnier, 191.
Gagliuffi (Faustin). *Voy. Scherzi.*
Galerie de Lesueur, ou Collection de tableaux représentant les principaux traits de la vie de saint Bruno, par G. Malbeste, avec des notes par Ch. Pougens, 513.
Gallois (Léonard). *Voy.* Caravane dramatique.
Gamba. Voyage dans la Russie méridionale, A., 90.
Gambart. *Voy.* Pons.
Garanties à demander à l'Espagne, par de Pradt, A., 375.
Garcia d'Arrieta. Œuvres choisies de Michel Cervantes, 776.

Garde nationale. *Voy.* Lameth.
Gastralgies (Traité des) et des entéralgies, etc., par J. P. F. Barras, 451.
Généreux par vanité (Le), comédie en prose, par M***, 297.
Genlis (Mme de). Mademoiselle de Clermont, 767.
Genty (F. J. H.). Élémens de philosophie, 724.
Geoffroy-Saint-Hilaire. *Voy.* Histoire naturelle.
Γεωγραφία αστρονομική, etc., 234.
Géographie, 176, 177, 196, 426, 471, 473, 495, 671, 691, 717, 718, 719.
— élémentaire, à l'usage des écoles belgiques, par G. B. J. Raingo, 702.
— (Essais de) méthodique et comparative, etc., par A. Denaix, 715.
Géométrie, 455, 458.
— analytique. *Voy.* Lefébure de Fourcy.
— descriptive. *Voy.* Brisson.
— pratique. *Voy.* Desnanot.
— des courbes. *Voy.* Bergery.
Gérard. *Voy.* Élégies nationales.
Gerstner (De). Mémoire sur les grandes routes, les chemins de fer et les canaux de navigation, traduit de l'allemand; et précédé d'une introduction par M. Girard, A., 340.
Girard (P. S.). *Voy.* Rapport verbal.
— *Voy.* Gerstner.
Girardin (L. S. X. de). *Voy.* Nécrologie.
Golbéry (Ph.), C.—B., 163, 429.
— — *Voy.* Nominations académiques.
Gondinet (Ad.), C.—B., 458, 490, 733.
Gondret (L. F.). Mémoire sur le traitement de la cataracte, 710.
— Examen du rapport de MM. Adelon, Orfila, etc., sur les expériences de M. Barry, concernant l'absorption externe, 711.
Goujon (Jean). Œuvre gravée au trait, par Réveil, 770.
Grammaire, 210, 211, 501.
Grande-Bretagne, 140, 247, 407, 531, 669, 682, 739, 784.
Grandes routes. *Voy.* Gerstner.
Grandpré (C. de). *Voy.* Manuel du serrurier.
Gravure, 513, 515, 818, 819.
Gray (Major William) et feu Dochard. Voyage dans l'Afrique occidentale, etc., traduit par Mme Charlotte Huguet, A., 623.
Grèce, 162, 202, 243, 738.
— (Situation de la), 787, 790.
— Résumé de sa situation militaire, financière, morale et politique, 265.
— (De la) au commencement de l'année 1827, M., 305.
— (L'ancienne). *Voy.* Hellas.
Grégoire. De la noblesse de la peau, traduit en anglais par Charlotte Nooth, 235.
Grégory (G. de). Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, publié par Lanjuinais, 721.
Gretch et Boulgarine, rédacteurs du Fils de la Patrie, journal russe, 150.
Gromier (Eugène). *Voy.* Byroniennes.
Guatemala. État général du pays, 244.
Guatimoc ò Guatimocin, tragédie espagnole, par J. F. de Madrid, 527.
Guérin. *Voy* Richomme.
Guiraud. *Voy.* Virginie.
Gymnastique, 556.

H

Hamilton's (J. P.). Travels through the interior provinces of Colombia, 412.

Harangue prononcée par D. Grégoire Funes, sur la victoire de Ayacucho, 669.
Harpe suédoise populaire, etc., par J. L. Studach, 422.
Hartwell Horne (Thomas). A compendious introduction to the study of the Bible, 669.
Haslam-Gheraï, sultan de Crimée, ou Voyage et souvenirs du duc de Richelieu, par L. T. d'Asfeld, 499.
Heiberg (J. L.). Om Waadevillen, etc., 154.
Hellas, oder geographisch-antiquarische Darstellung des alten Griechenlandes, von Fr. Kruse, 426.
Heller (Joseph). Das Leben und die Werke Albert Durers, 430.
Hemsterhuis (François). *Voy.* Ottema.
Henricy. Notice sur l'ancienne université d'Aix, 749.
— Notice sur l'origine de l'imprimerie en Provence, 749.
Henrion (R. A.). *Voy.* Rédemption.
Héreau (E.), C.—B., 153, 217, 251, 422, 480, 505, 537, 679, 743, 770. — N., 537, 787, et les articles signés E. H.
Hiboux (Les), ou la Noctimanie, poëme héroïque, par Th. Villenave, 220.
Hiéroglyphes acrologiques (Lettre sur la découverte des), adressée à M. Goulianoff, par J. Klaproth, 211.
— Analyse critique de la lettre ci-dessus, par Champollion le jeune, 502.
Hirudinées (Famille des). *Voy.* Monographie.
Histoire, 143, 153, 162, 163, 170, 176, 203, 207, 305, 428, 493, 494, 495, 497, 499, 683, 684, 745, 746, 749, 751, 752, 754, 756.
— (Coup d'œil général sur l') de l'ancien monde, etc., par Schlosser, 160.
— générale du moyen âge, par C. O. Des Michels, 490.
— de la conquête du Mexique, par Solis, 776.
— (Notices pour l') et la géographie des nations dans les possessions portugaises d'outre-mer, 177.
— d'Angleterre, par John Lingard, traduite de l'anglais par Roujoux, 739.
— de l'empire de Russie, par Karamsin, traduite par Divof, 740.
— d'anciens guerriers du Nord, etc., par Rafn, 424.
— des peuples germains, par Ernest Munch, 428.
— de la guerre de la Péninsule, par Robert Southey, 143.
— de la guerre de la Péninsule, sous Napoléon, etc., par le général Foy, 493, 748.
— du soulèvement des Hellènes, etc., par Ernest Munch, 162.
— des Pays-Bas. *Voy.* Jonge.
— (Précis de l') des Pays-Bas, par G. B. J. Raingo, 702.
— (Petite) belgique à l'usage des écoles primaires, par Ch. Lecocq, 702.
— (Résumé de l') de Hollande, par Arnold Scheffer, 743.
— de France mnémonisée, par A. Berbrugger, 492.
— de la république de Marseille, etc., par Ch. Henri Ternaux, 163.
— politique et statistique de l'Aquitaine, etc., par Verneilh-Puiraseau, 744.
— de la Fronde, par le comte de Sainte-Aulaire, A., 632.
— de la Pucelle d'Orléans, par de la Motte-Fouqué, 429.
— de Démétrius. *Voy.* Ciampi.
— de l'Archipel indien, etc., par John Crawfurd, 671.

Histoire des environs de Paris, par Dulaure, 205.
— ecclésiastique, 440, 475.
— littéraire, 684.
— de Sicile. *Voy.* Scina.
— de la littérature italienne. *Voy.* Salfi.
— de la langue et de la littérature slaves, par P. J. Schaffarik, 688.
— naturelle, 704.
— des mammifères, par Geoffroy Saint-Hilaire et F. Cuvier, 442.
Hongrie, 166.
Horticulture, 797, 801.
Hospice des habits bleus de Liverpool, 532.
Houel (J.). *Voy.* Code.
Hubert (L.). *Voy.* Almanach de médecine.
Huguet (Mme Charlotte). *Voy.* Gray.
Humboldt (Guillaume de). Lettre à M. Abel Rémusat, 211.
Hutin (P. L.). Manuel de physiologie de l'homme, 187.
Hydrographie, 5.
Hygiène (Traité d') appliquée à l'éducation de la jeunesse, par Simon, 450.
Hypoxylons. *Voy.* Chevalier.

I

Ibrahim Pacha à la contre-opposition, satire par L. Brault, 507.
Idarbas, ou le Prêtre de Saturne, épisode tiré de Régulus, poëme héroïque inédit, 221.
Idéométrie, ou Langage pasigraphique, 210.
Iles Ioniennes. État général de ces îles, 260.
Imitation de Jésus-Christ. *Voy.* Grégory.
Imprimerie, 122.
— en Provence. *Voy.* Henricy.
Indes orientales, 406.
Indian treaties, and laws and regulations relating to indian affairs, etc., 665.
Industrie, 809.
— locale de Verviers, 798.
— manufacturière du département du Puy-de-Dôme, 546.
Inflammations (Des) spéciales du tissu muqueux, par P. Bretonneau, 708.
Information required by a resolution of the House of representatives, etc., 136.
Instruction du clergé dans le royaume de Bavière, 537.
— primaire. *Voy.* Raingo.
— publique, 244, 249, 250, 260, 294, 781.
— dans le canton d'Argovie, 542.
Instruction sur les routes, sur les chemins de fer, sur les canaux et les rivières, 195.
— sur la reconnaissance des rivières, etc., 462.
Invalide (L'), ou l'Ami du jeune âge, par G. C. Verenet, 185.
Irlande. *Voy.* Grande-Bretagne.
Isabeau. *Voy.* Perspective pratique.
Isographie des hommes célèbres, ou Collection de fac-simile de lettres autographes, etc., 515.
Italie, 170, 258, 431, 543, 682, 691, 792.
Iu-Kiao-Li, ou les deux Cousines, roman chinois, traduit par Abel Rémusat, A., 394.

J

Jacobis (Friedr. Heinr.). Auserlesner Briefwechsel, 164.
Jacotin (Colonel). *Voy.* Nécrologie.
Jahn. Ursigt ower Nordens Kregsvaesen, 153.
Jardin de plantes exotiques de Fromont, 801.
Jardinage. *Voy.* Agriculture.
— *Voy.* Mérault.

— *Voy.* Horticulture.
Jauffret (Adolphe). *Voy.* Fables.
Jenner (Edward). *Voy.* Baron.
Jésuitiques (Deux), satires en vers français, par Hippolyte Fleury, 764.
Joannidis (P.). *Voy.* Bezout.
Jocko, épisode détaché des lettres inédites sur l'instinct des animaux, par Charles Pougens, 225.
Jomard, C. — B., 466. — N., 302.
— *Voy.* Découvertes géographiques.
Jonge (De). Dissertations et pièces inédites relatives à l'histoire des Pays-Bas, 183.
JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES.
— publiés en *Angleterre : The naval and military magazine*, 418. — *The jurist*, 677.
— publiés aux *États-Unis : North American review*, à Boston, 405. — *The American quarterly review*, à Philadelphie, 668.
— publiés en *France :* Journal des Missions évangéliques, 232. — Journaux des départemens de l'ancienne Normandie, 270. — Journal du département de l'Aisne, à Laon, 523. — Journal politique du département de l'Aube, à Troyes, 524. — Mémoires de la société d'agriculture de Troyes, 525. — Feuille d'annonces de Riom, 525. — Jurisprudence de la cour royale de Corse, à Bastia, 525. — Journal général d'annonces d'objets d'arts et de librairie; Journal des artistes; Revue musicale, à Paris, 773.
— publiés en *Hongrie : Posonienses ephemerides politico-statisticæ*, 166.
— publiés en *Italie : Giurisprudenza del R. senato di Genova*, 434. — *Biblioteca italiana*, à Milan, 435. — *Antologia*, *etc.*, à Florence, 696.
— publiés en *Russie : Sinn otetchestva*, à Pétersbourg, 150. — *Moskovskoï Telegraf*, 419.
— publiés en *Suède : Swea*, *Tidskrift för Vetenskap och Kunst*, 680.
Jouy (Étienne). Œuvres complètes, 504.
Juge-de-Saint-Martin. *Voy.* Allaud.
Juges de paix. *Voy.* Ferrero.
Julia-Fontenelle. *Voy.* Manuel de minéralogie.
— *Voy.* Manuel du vinaigrier.
Jullien (M. A.), Fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, C.—M., 335. Et les articles signés M. A. J.
— — *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
— — *Voy.* Enseignement universel.
Juridiction (De la) des tribunaux nationaux sur les étrangers, par Hippolyte Rolin, 183.
JURISPRUDENCE, 476, 480, 677, 693, 733.
— du sénat de Gènes, 434.
Justice criminelle en France. *Voy.* Compte général.

K

Kalvos (A.), C.—N., 265.
Kant. *Voy.* Massias.
Karamsin. *Voy.* Histoire de Russie.
Kirckhoff (De), C.—B., 183, 407. — N., 546.
Klaproth (J.). *Voy.* Hiéroglyphes acrologiques.
Kleist (Henri de) *Voy.* Tieck.
Kruse (Fr.). *Voy.* Hellas.

L

Laffon de Ladebat (Ed.), C.—B., 486.

Laing (Major Gordon). Voyage à Tombouctou, 245.
Lamartine (De). La mort de Socrate, poëme, traduit en italien par Félix Vicino, 695.
Lambert Symnel, ou le Mannequin politique, comédie en prose, par Picard et Empis, 295.
Lameau (P. J.). *Voy.* Carte physique.
La Mennais (L'abbé de). *Voy.* Paganel.
Lameth (Alexandre). Considérations sur la Garde nationale, 481.
Lamotte-Fouqué (De). Geschichte der Jungfrau von Orleans, 429.
Lamouroux (J.), C.—B., 712.
Lamy (G. N.). Traité théorique et pratique des batteries, 194.
Langue chinoise (sur le génie de la), par G. de Humboldt, 211.
— slave. *Voy.* Schaffarik.
Langues orientales (Études des) en Russie, 249.
Lanjuinais. *Voy.* Grégory.
Larenaudière. *Voy.* Denham.
La Rochefoucauld-Liancourt (Duc de). *Voy.* Funérailles.
— — *Voy.* Vie.
Lecocq (Ch.). Petite histoire belgique, 702.
Le Fébure de Fourcy. Leçons de géométrie analytique, etc., 712.
Législation, 253, 360, 403, 481, 665, 669, 671, 785.
Legouvé. *Voy.* Œuvres complètes.
Leigh's new picture of London, 672.
Léonard (J.). *Voy.* Enthousiaste.
Lepage (Charles). *Voy.* Testament des ministres.
— Dragonnade.
Lettere ad una giovane sposa, 431.
Lettre du capit. anglais Édouard Sabine, à M. Jullien, M., 5.
— du même au même, 295.
Lettres de saint Pie V, sur les affaires religieuses de son tems en France, par de Potter, 440.
— inédites de Mme de Sévigné, 504.
Levasseur. Sa traduction du livre de Job est adoptée parmi les ouvrages des bibliothèques de l'Université, 294.
Liberté de la presse, 470, 781.
Librairie, 773.
Lingard (John). *Voy.* Histoire d'Angleterre.
Linné (Charles). *Voy.* Sprengel.
Lithographie, 227, 563, 770.
Lithotritie (De la), ou Broiement de la pierre dans la vessie, par Civiale, 187.
Littérature allemande, 164, 430. — Ancienne classique, 503, 526. — Anglaise, 107, 415, 417, 675, 676. — Belgique française, 185, 440. — Bohémienne, 541. — Chinoise, 394. — Colombienne, 527. — Danoise, 154. — Espagnole, 776. — Des États-Unis, 405, 666, 668. — Française, 209, 212, 215, 216, 217, 218, 219, 221 222, 223, 224, 225, 295, 297, 334, 501, 504, 505, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 560, 561, 642, 695, 759, 761, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 814, 815. — Hébraïque, 527. — Helvétique-française, 168. — Islandaise, 424. — Italienne, 144, 146, 171, 172, 175, 176, 387, 431, 432, 433, 435, 695, 696. — Portugaise, 177. — Russe, 149, 150, 419, 678. — Servienne, 675. — Slave, 688. — Suédoise, 422, 679, 680.
Living (The) and the dead, etc., 415.
Lois (Sommaire des) relatives aux protestans dissidens, par Jos. Beldam, 671.
Londres. *Voy.* Leigh.

Lycée de Céphalonie, 263.

M

Machine à vapeur. *Voy.* Stuart.
Madrid (J. F. de). *Voy.* Guatimoc.
Magallon (J. D.). *Voy.* Annales militaires.
Magnétisme, 449.
Maizière (Anot de), C.—M., 320.
Maladies mentales. *Voy.* Voisin.
Malbeste (Georges). *Voy.* Galerie de Lesueur.
Malepeyre (L.). *Voy.* Rhétorique.
Malpière (D. B*** de). *Voy.* Chine.
Manuel de physiologie de l'homme, par P. L. Hutin, 187.
— de chimie amusante, etc., par F. Accum, traduit de l'anglais par J. Riffault, et publié par A. D. Vergnaud, 449.
— du dessinateur et de l'imprimeur-lithographe, par A. L. Brégeaut, 771.
— de minéralogie, par Blondeau, publié par Julia-Fontenelle, 446.
— théorique et pratique du vinaigrier, par le même, 461.
— du Zoophile, ou l'Art d'élever et de soigner les animaux domestiques, par Mme Celnart, 703.
— du savonnier, par Mme Gacon-Dufour, 191.
— du serrurier, par le comte de Grandpré, 713.
— du porcelainier, du faïencier et du potier de terre, etc., par Boyer, 714.
— d'armement, 193.
— d'administration à l'usage des compagnies, 193.
Manuscrit autographe de Jean Boccace de Certaldo, trouvé et commenté par Sébastien Ciampi, 694.
— de mil huit cent douze, etc., par le baron Fain, 494.
Mariage (Le) par procuration, comédie en vers, 815.
Marine, 138, 418.
— militaire anglaise, 531.
Massias (B.). Lettre à M. P. A. Stapfer sur le système de Kant, et sur le problème de l'esprit humain, 477.
— C.—B., 728.
Mathématiques, 455, 458, 459, 712, 804, 806.
Mécanique, 459, 807.
Médecine. *Voy.* Sciences médicales.
— (De la) considérée comme science et comme art, par P. H. Duvivier, 186.
Mélodies lyriques. *Voy.* *Esperimento.*
Mémoires, Notices, Lettres et Mélanges (I.): Résumé des voyages faits aux mers polaires (*Edward Sabine*), 5. — Notice sur le département du Nord (*Charles Dupin*), 18. — Notice nécrologique sur J. L. David (*P. A. Coupin*), 34. — De la Grèce au commencement de l'année 1827 (*J. C. L. de Sismondi*), 305. — Notice sur le département de la Marne (*Anot de Maizière*, 320. — Le tombeau d'une jeune philhellène, élégie (*M. A. Jullien*), 334. — Recherches sur les causes de la multiplication des pauvres, etc., (*N.*), 569. — Quelques vues sur l'école de David, etc. (*J. R. A.*), 579.
— et Rapports des Sociétés savantes et d'utilité publique en France, 231, 519, 772.
— sur la cour d'Elisabeth, reine d'Angleterre, par Lucy Aikin, 497.
— du Vénitien J. Casanova de Seingalt, publiés par G. de Schutz, 752.

— autographes de M. le prince de Montbarey, 754.
— (Collection des) relatifs à la révolution française, par Berville et Barrière, 756.
Memoirs of the life of the R. H. Richard Brinsley Sheridan by Thomas Moore, 235.
Mendicité, 268.
Mérault. L'art du jardinage dans la culture des arbres fruitiers et des plantes potagères, 447.
Mercier (L. S.). *Voy.* Mort (La) de Louis XI.
Mers polaires, 5, 784.
Méry. *Voy.* Congrès.
— *Voy.* Soirée.
Message du citoyen Victoria, président des États-Unis du Mexique, adressé au congrès national, 243.
Messéniennes (Sept) nouvelles, par Casimir Delavigne, A., 642.
Métral (A.), C.—B., 224.
Mexique, 243, 529.
Michelot (A.), C.—B., 444. — N., 278, 552, 808.
Minéralogie. *Voy.* Manuel.
— du Vésuve. *Voy.* Prodrome.
Mise en accusation des ministres. *Voy.* Cottu.
Mitford (*Miss Mary Russel*). *Dramatic scenes*, 676.
Mnémotechnie, 492.
Momie égyptienne (Ouverture d'une), à Paris, 291.
Mongalvy. Traité de l'arbitrage en matière civile et commerciale, 480.
Monge (G). *Voy.* Brisson.
Monnard (C.), C.—B., 160, 688.
Monographie de la famille des hirudinées, par Alfred Moquin-Tandon, 704.
Montbarey (Prince de). *Voy.* Mémoires.
Monticelli (*Theod.*). *In agrum puteolatium camposque phlegræos commentarium*, *etc.*, 691.
— Voy. *Prodrome.*
Moore (Th.). Voy. *Memoirs.*
Moquin-Tandon (Alfred). *Voy.* Monographie.
Morale, 185.
Moreau (Louis-Jacques). *Voy.* Nécrologie.
Moreau de Jonnès (A.), C.—N., 786.
Mort (La) du connétable de Bourbon, tragédie, par M***, 222.
— (La) de Louis XI, roi de France, drame historique, par L. Seb. Mercier, 509.
Mortonval (De). La Dame de Saint-Bris, 512.
Munch (*Ernest*). *Franz von Sickingens Thaten*, *Plane*, *etc.*, 683.
— *Olympia Fulvia Morata*, *etc.*, 684.
— *Die Schicksale der alten und neuen Kortes*, 684.
— — *Geschichte des Aufstandes der hellenischen Nation*, 162.
— — *Pantheon der Geschichte von Deutschlands Völker*, 428.
Munster. Kleine theologische Schriften, 423.
Muriel (Don Andrès). *Voy.* Espagne.
— — C.-B., 779.
Musique, 230, 295, 433, 517, 773.
— sacrée à trois et quatre parties, etc., par F. L. Perne, 517.
— des anciens. *Voy.* Perne.

N

Navier. De l'entreprise du pont des Invalides, 466.
Navigation, 813.
Newnham (*W.*). *The principles of physical, intellectual, moral and religious education*, 414.
Nécrologie: *Jacques-Louis David*, peintre d'histoire, à Bruxelles, 34, 566. — *Alexandre Volta*, directeur de la Faculté philoso-

phique de l'Université de Pavie, 258. — *Louis-Jacques Moreau*, de la Sarthe, médecin, à Paris, 299. — *Alexis de Saint-Michel*, littérateur, à Paris, 299. — *Louis-Barnabé Cotelle*, professeur à la Faculté de droit de Paris, 300. — Le Colonel *Jacotin*, à Paris, 301. — *Dominique-Albert Azuni*, publiciste, en Sardaigne, 543 — *Armand-Augustin-Louis de Caulaincourt*, duc de Vicence, à Paris, 563. — *André Vacca Berlinghieri*, professeur de chirurgie, à Pise, 793. — *Louis-Stanislas-Xavier de Girardin*, membre de la Chambre des députés, à Paris, 820.

NOMINATIONS ACADÉMIQUES : *Golbéry*, de Colmar, et *Duponceau*, de Philadelphie, membres correspondans de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 281. — *Marc-Antoine Jullien*, de Paris, membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, 544. — Dr *Jer. Van Rensselaer* et le colonel *Trombell*, de New-York, membres étrangers de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, 546. — *Royer Collard*, membre de l'Académie française, 552.

Nooth (*Charlotte*). *Essay on the nobility of the skin, by Gregoire*, 235.

Notes secrètes sur l'Amérique, etc., publiées par David Barry, 409.

Notice nécrologique sur Jacques-Louis David, peintre d'histoire, M., 34.

—sur le département de la Marne, M., 320.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV) : Afrique, 245. —Allemagne, 251, 537. —Asie, 783. — Buenos-Ayres, 781. — Colombie, 530. —Espagne, 795. —États-Unis, 239, 529, 780. — France, 270, 546, 801. — Grande-Bretagne, 247, 531, 784. — Grèce, 265, 787. — Guatemala, 244. — Iles Ioniennes, 260. — Italie, 258, 543, 792. —Mexique, 243, 529. — Paris, 273, 548, 802. — Pays-Bas, 268, 545, 797. — Polynésie, 782. — Portugal, 544, 796. — Russie, 249, 533, 786. — Sardaigne, 543. — Suisse, 255, 542.

NUMISMATIQUE, 298.

O

Objects (*The*), *advantages and pleasures of sciences, etc.*, 140.

Observateur (L') du XIXe siècle, par Saint-Prosper, 479.

Observations sur les observations de M. de Carrion-Nisas, relatives à l'esprit militaire en France, 482.

Odescalchi (*P.*). *I frammenti de' sei libri della republica di M. T. Cicerone, volgarizati, etc.*, 432.

ŒUVRE de Jean Goujon, 770.

ŒUVRES de Proclus, 526.

— d'Henri de Kleist, 430.

— CHOISIES de Michel Cervantes, 776.

—COMPLÈTES de Tacite, traduites par Burnouf, 503.

—— de Châteaubriand, 761.

—— d'Étienne Jouy, 504.

—— de Legouvé, 216.

Olympia *Voy.* Munch.

Oncle (L') Philibert, comédie en prose, par Bayard et G. de Wailly, 814.

Ophthalmie (Coup-d'œil sur l') qui attaque particulièrement les militaires des Pays-Bas, par de Courtray, 180.

Opuscules littéraires italiens. *Voy. Colezione.*

— théologiques, par Munster, 423.

Orfila. *Voy.* Poisons.

ORNITHOLOGIE, 704.

ORTHOPÉDIE, 189.

Ottema (J.-G.) Mémoire sur les services rendus à la philosophie, par F. Hemsterhuis, 697.
Otto(C.).Reise durch die Schweiz, etc, 682.
Oudney. *Voy.* Denham.
Owen. Dissolution de la Société philanthropique qu'il avait formée à New-Harmony, 780.

P

Paccard (J.-E.). *Voy.* Carolines.
Pacho (J.-R.). Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque, etc., 770.
Paganel (L'abbé). La doctrine de M. l'abbé La Mennais déférée, comme destructive du christianisme, au corps épiscopal de l'église de France, etc., 197.
Paix perpétuelle (Nouveau projet de) entre tous les peuples de la chrétienté, 199.
Papier-monnaie. *Voy.* Parnell.
Parini (G.) *Voy.* Poésie.
Paris, 205, 273, 548, 802.
Parisot. Mémoires sur la vie de Sheridan, traduits en français, 238.
Parnell (Henry). Observations on paper money, 141.
Parry (capitaine). *Voy.* Expédition polaire.
Pasteur (Le) de Rembo, nouvelle, par Mme de V***, 769.
Pauvres (Multiplication des). *Voy.* Recherches.
Payen. La chimie enseignée en 26 leçons, etc., 706.
Pays-Bas, 179, 183, 268, 437, 545, 682, 697, 702, 743, 797.
Peinture, 430.
—historique. *Voy.* École de David.
Pelletier et Caventou. L'Académie des sciences de Paris leur décerne le prix de l'art de guérir, 805.
Pensées du prince N*** sur la marche de l'univers et de la vie humaine, publiées par A.-G. Tappe, 158.
Perne (F.-L.). *Voy.* Musique sacrée.
— (Notice des travaux de) sur la musique des anciens, etc., 517.
Perrot. *Voy.* Tableau comparatif.
Perspective pratique comprenant la perspective linéaire et aérienne, etc., par Isabeau, 459.
Peschier (Adolphe). *Voy.* Essai.
Peyrot. *Voy.* Répertoire.
Peysson. *Voy.* Barbarie et civilisation.
Philologie, 432, 503.
Philosophie, 140, 158, 477, 697, 725.
—(Élémens de), par F. J. H. Genty, 724.
— de la guerre, par le colonel de Chambray, A., 349.
Phrénologie, (Cours de) fait à Paris par le Dr Fossati, 811.
Physiologie, 137, 804, 807.
— *Voy.* Manuel.
— de l'homme. *Voy.* Hutin.
Picard. *Voy.* Lambert Symnel.
— *Voy.* Répertoire.
Picot, peintre. *Voy.* Burdet.
Picot (G. F.). Nouveau système pour l'étude des langues, 501.
Plantes de la province de Lario. *Voy.* Comollio.
Pluralité (De la) des mondes et de la nature du soleil, par De ***, 459.
Poésie, 218, 219, 221, 334, 422, 440, 505, 507, 642, 666, 675, 678, 679, 695, 761, 763, 764, 765, 766.
— dramatique, 144, 146, 154, 222, 223, 295, 297, 508, 509, 527, 560, 561, 676, 814, 815.
Poesie di Giuseppe Parini, 432.
Poésies populaires des Serviens, traduites en vers anglais, par Bowring, 675.
— russes d'Alexandre Pouschkin, 149.
— de Mme Amable Tastu, 217.
Poirié Saint-Aurèle. *Voy.* Veillées.
Poisons (Traité des), ou Toxico-

logie générale, etc., par Orfila, A., 594.
Polévoï (Nicolas). Le Télégraphe de Moscou, 419.
Politique, 166, 199, 201, 202, 375, 479, 481, 482, 486, 737, 738.
— religieuse et philosophique, ou Constitution morale du gouvernement, par Bigot de Morogues, 728.
Pologne (Des affaires de), etc., par S. Ciampi, 170.
Polynésie, 782.
Pons, de Florence, et Gambart, de Marseille. L'Académie des sciences de Paris leur décerne le prix d'astronomie, 804.
Pont sur la Seine, 816.
— des Invalides. *Voy.* Navier.
Ponts et chaussées, 136, 195, 340, 462, 466, 816.
— à grandes portées. *Voy.* Barrès de Molard.
Porcelainier. *Voy.* Manuel.
Portugal, 177, 544, 796.
Posonienses ephemerides politico-statisticae, 166.
Pothier. *Voy.* Dupin.
Potter (De). *Voy.* Lettres.
Pougens (Charles). *Voy.* Albéric et Sélénie.
— *Voy.* Jocko.
— *Voy* Galerie de Lesueur.
Pouschkin (Alex.). *Voy.* Poésies.
Pouzzoles (Territoire de). *Voy.* Monticelli.
Pradt (De) *Voy.* Garanties.
Pravaz (C. G.). Méthode nouvelle pour le traitement des déviations de la colonne vertébrale, 189.
Préval (V. de). Du service des armées en campagne, 191.
Prisons, 268.
Prix décernés : par l'Académie de Vaucluse, 231 ; — par l'Institut de France, 282 ; — par la Société royale d'agriculture de Paris, 283 ; — par la Société de la morale chrétienne de Paris, 288 ; — par la Société d'enseignement élémentaire de Paris, 289 ; — par l'Académie royale de Bordeaux, 801 ; — par la Société d'émulation de Rouen, 801 ; — par l'Académie des sciences de Paris, 804.
— proposés : par la Société teylérienne de Harlem, 269 ; — par la Société royale d'agriculture de Lyon, 273 ; — par l'Académie royale du Gard, 273 ; — par l'Institut de France, 282 ; — par la Société royale d'Agriculture de Paris, 284 ; — par la Société d'émulation de Rouen, 802 ; — par l'Académie des sciences de Paris, 806 ; — par la Société d'enseignement élémentaire, 808.
Problème de l'esprit humain. *Voy.* Massias.
Procès du ministre Bost, 476.
Proclus (Œuvres de), publiées par Victor Cousin, 526.
Prodromo della mineralogia peruviana, per T. Monticelli e Covelli, A., 59.
Progrès des améliorations sociales dans les îles britanniques, 785.
— moraux de la race noire des États-Unis, 529.
Projet de loi sur la presse. *Voyez* Aperçus statistiques.
Proposta di alcune correzioni ed aggiunte al Vocabolario della Crusca, 171.
Propriété littéraire et droits d'auteurs en Russie, 533.
Prusse. *Voy.* Aubernon.
Psaumes de David, en hébreu, mis en lettres françaises, etc., par L. Dusson, 527.

Q

Quinet (J.) *Voy.* Variations magnétiques.

R

Rafn, Nordiske Kaempehistorier, 424.

Raingo (G. B. J.). Cours complet d'instruction primaire, 701.
— — Précis de l'histoire des Pays-Bas, etc., 702.
— — *Voy.* Géographie élémentaire.
Rapport verbal fait à l'Académie des Sciences, etc., par P. S. Girard, 463.
Recherches sur les causes de la multiplication des pauvres, etc., M., 569.
Réclamation d'un Américain au sujet de quelques assertions relatives à l'esclavage dans les États-Unis, 239.
— de M. J. B. Say au sujet d'un article de la Revue relatif à son Traité d'économie politique, 559.
— de M. Dantas au sujet de deux ouvrages concernant le Portugal, publiés à Paris, 796.
— de M. Eusèbe Salverte au sujet du Philinte de Molière, par Fabre d'Eglantine, 814.
Reconnaissance des rivières. *Voy.* Instruction.
Rectifications réclamées par le capitaine Edouard Sabine, 295.
— relatives à une notice sur la gravure en médailles, 298.
Recueils périodiques. *Voyez* Journaux.
Rédemption du genre humain, annoncée par les traditions, etc.; traduit de l'allemand de B. J. Schmidt, par R. A. Henrion, 720.
Reed (Sampson). Observations on the growth of the mind, 137.
Régulus, poëme inédit. *Voyez* Idarbas.
Reiffenberg (De), C. B., 184, 440, 698, 703.
Religion. *Voy.* Sciences religieuses.
Reminiscences of Charles Butler, 143.
Rémusat (Abel). *Voy.* Iu-Kiao-li.
Renouard (Ant. Aug.). Annales de l'imprimerie des Alde, A. 122.
— (Charles), C. B., 512.
Répertoire du Théâtre français, avec des commentaires; édition de Picard et de Peyrot, 508.
Report of the examination which has been made by the board of engineers, etc., 136.
— *of the board of internal improvement, etc., ibid.*
— *From the secretary of war, with that of the board of enginers, etc., ibid.*
— *from the commissionners appointed to revise the statute law of the state of New-York*, 403.
Réunion à York pour faire abolir la coutume qui veut que les veuves indiennes se brûlent sur le bûcher de leurs maris, 247.
— générale à Dresde de naturalistes et de médecins allemands, 251.
— agricole et industrielle à Saint-Ouen, chez M. Ternaux, 809.
Réveil. *Voy.* Goujon.
Révolution française, 756.
Revue des journaux des départemens de France, 270, 523.
— sommaire (suite de la) des Sociétés savantes, etc., de la Grande-Bretagne, 249.
Rey (Joseph). Du perfectionnement des études légales, 733.
Rhétorique (Résumé de), ou d'art oratoire, par L. Malepeyre.
Richelieu (duc de). *Voy.* Haslam-Gheraï.
Richomme. Gravures de l'Andromaque de Guérin, 818.
Riffault (J.) *Voy.* Manuel de chimie.
Rigollot fils, C. — A. 594. — B., 710.
Rigot (F. G. J.). Traité des articulations du cheval, 454.
Roberge. *Voy.* Algues.
Roland (Mme). Mémoires, 756.
Rolin (Hippolyte). *Voy.* Juridiction.

Romani (I.) e i Francesi, 175.
ROMANS, 185, 224, 225, 394, 417, 510, 511, 512, 767, 768, 769.
— (Choix de) français, 767.
Rossetti (Gabr.). La Divina Commedia di Dante Alighieri, con commento analitico, 146.
- C. — B. 433, 435, 694.
Roujoux (De). *Voy.* Histoire d'Angleterre.
Routes (Instruction sur les), 195.
Royer Collard. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
RUSSIE, 90, 149, 249, 419, 504, 533, 678, 740, 786, *Voy.* Aubernon.

S

Sabine (Édouard), C. — M. 5. — N. 295.
Saga (La), ou Histoire de Frithiof, poëme suédois, par Esaïe Tegner, 679.
Saint-Michel (Alexis de). *Voyez* NÉCROLOGIE.
Saint-Prosper. *Voy.* Observateur.
Saint-Vincent (Bory de), C. — B., 446.
Sainte-Aulaire (C. de). Histoire de la Fronde, A 652.
Salfi (F.), C.—A., 122. B., 177, 434. 437, 697. — N., 544, 795.
— — Résumé de l'Histoire de la littérature italienne, A., 386.
Salverte (Eusèbe). *Voy.* Réclamation.
San-Marino (République de). *Voy.* Auger-Saint-Hippolyte.
Savonnier. *Voy.* Manuel.
Say (J. B.). *Voy.* Économie politique.
— — *Voy.* Réclamation.
Sciences dramatiques, sonnets et autres poëmes, par miss Mary Russel Mitford, 676.
Schaffarik (P. J.). Geschichte der slavischen Sprache und Literatur, 688.
Scheffer (Arnold). Résumé de l'histoire de Hollande, 743.
Scherzi extemporanei latini, per F. Cagliuffi, 433.
Schinas (Michel). Cours du grec moderne, 290.
Schleyermacher, bibliothécaire à Darmstadt. L'Institut de France lui décerne un prix, 282.
Schlossers Universal-historische Uebersicht, 160.
Schmidt (B. J.) *Voy.* Rédemption du genre humain.
Schnitzler (J. H.), C. — N., 250.
Schutz (G. de). *Voy.* Mémoires de Casanova.
SCIENCES MÉDICALES, 180, 186, 187, 190, 450, 451, 453, 594, 682, 707, 708, 710, 711, 804, 811.
— MORALES ET POLITIQUES, 63, 197, 348, 475, 602, 720.
— PHYSIQUES, 59, 186, 251, 340, 442, 594, 703, 806.
— RELIGIEUSES, 168, 197, 232, 423, 669, 670, 720, 721.
— (But, avantages et plaisirs des), 140.
Scina (Domin.). Prospetto della storia leteraria di Sicilia nel secolo XVIII, etc., 173.
Scott (Walter). The Life of John Dryden, A. 107.
SCULPTURE, 770.
Secours envoyés aux Grecs, 787.
Sélim, ou les Nègres, poëme par Viennet, 218.
Semidei. Jurisprudence de la Cour royale de Corse, 525.
Serrurier. *Voy.* Manuel.
Service (Du) des armées en campagne, par le vicomte de Préval, 191.
Sévigné (Mme de). Lettres inédites, 504.
Seymour (Fanny), C. — B. 677.
Sheridan (Richard Brinsley). *Voy. Memoirs.*
— *Voy.* Parisot.
SICILE, 173.
— (De la) et de ses rapports avec l'Angleterre, etc., 746.
Simon. *Voy.* Hygiène.
Sismondi (J. C. L. de), C. — M., 305.

— *Voy.* Économie politique.
Six mois en Russie. Lettres écrites en 1826, par Ancelot, 504.
— — suffisent-ils pour connaître un pays? Observations sur l'ouvrage ci dessus, par J. T....y, 504.
SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE :
— en *Angleterre :* Société des Antiquaires de Londres, 249.
— en *Italie :* Société philodramatique de Plaisance, 258. Académie des géorgophiles de Florence, 543. — Société toscane de géographie, de statistique et d'histoire naturelle du pays, 543. — Académie philharmonique de Turin, 792.
— en *Espagne :* Société royale économique de Valence, 795.
— en *Portugal :* Académie royale des sciences de Lisbonne, 177, 544.
— dans les *Pays-Bas :* Société teylérienne de Harlem, 269. — Académie royale des Beaux-arts d'Anvers, 545. — Société de Flore, de Bruxelles, 797.
— en *France* (dans les départemens) : Académie de Vaucluse, 231. — Société royale d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon, 273. — Académie royale du Gard, 273. — Société royale d'agriculture, sciences et arts de Limoges, 519. — Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Macon, 548. Société académique du département de la Loire-Inférieure, 772. — Académie royale de Bordeaux, 801. — Société d'émulation de Rouen, 801.
— — (à Paris) : Institut : Académie des sciences, 273, 548, 802. — Académie française, 278, 552. — Académie des inscriptions et belles-lettres, 281. — Séance publique annuelle des quatre Académies, 282. — Société royale et centrale d'agriculture, 283. — Société de géographie, 285. — Société de la morale chrétienne, 286. — Société pour l'enseignement élémentaire, 289, 808. — Société asiatique, 553. — Société philotechnique, 553.
Soirée (une) chez M. de Peyronnet, ou le 16 avril, par Barthélemy et Méry, 763.
Solis. Histoire de la conquête du Mexique, 776.
Southey (*Robert*). *History of the peninsular war*, 143.
Sprengel (*C.*). *Caroli Linnæi systema vegetabilium*, 155.
Stapfer (P. A.). *Voy.* Massias.
Stassart, C. — B., 186, 441.
Statistical illustrations of Great-Britain, 407.
STATISTIQUE, 18, 166, 260, 320, 407, 467, 470, 471, 473, 672, 805, 807.
— de l'arrondissement de Falaise, 475.
Stuart (R.). Histoire descriptive de la machine à vapeur, etc., 459.
Studach (*J. L.*) *Swedische Volksharfe*, 422.
Sturm. *Voy.* Colladon.
SUÈDE, 422, 679.
Sueur-Merlin, C. — B. 473, 719, 739. — N., 246.
SUISSE, 168, 255, 542, 682, 688.
Suringar. De Gallorum chirurgia observationum sylloge, 179.
SYPHILIS. *Voy.* Clinique.

T

Tableau comparatif des hauteurs des principales montagnes du globe, par Perrot, 718.
Tableau géographique et statistique de la France, 471.
Tacite, Œuvres complètes, traduction nouvelle, par J. L. Burnouf, 503.
Taillandier (A.), C. — A., 360. — B., 737.

Tappe (*A. W.*). *Worte aus dem Bucheder Bücher*, 158.
Tastu (Mme Amable). Poésies, 217.
TECHNOLOGIE. *Voy.* ARTS INDUSTRIELS.
Tegner (*E.*). *Frithiofs Saga*, 679.
Teinturier. *Voy.* Bergues.
Télégraphie nautique de jour et de nuit, 813.
Ternaux. *Voy.* Réunion agricole.
Ternaux (*C. H.*). *Dissertatio de Jacobo Cœur*, 163.
— *Historia reipublicæ Massiliensium*, *ibid.*
Testament des ministres, rêve de deux bons Français, par Em. Debraux et Ch. Lepage, 764.
THÉATRES : de Paris, 295, 560, 814. — Bohémien à Prague, 541.
THÉOLOGIE. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.
Thiessé (Léon), C.—A., 642.
Tieck (*L.*). *Heinrich von Kleists gesammelte Schriften*, 430.
Toisé géométrique. *Voy.* Desnanot.
Tombeau (Le) d'une jeune philhellène ; élégie, par M. A. Jullien. M., 335.
Tombeau (Le) Poëme, traduit de Feith, par A. Clavareau, 440.
TOPOGRAPHIE, 205, 320.
Torres (P. A.). *Voy.* Discours.
Toxicologie. *Voy.* Poisons.
Traditions orientales adoptées en Europe, 783.
TRADUCTIONS :
— en *anglais :* du français, 235. — du servien, 675.
— en *danois :* de l'islandais, 424.
— en *français :* de l'allemand, 340, 720 : — de l'anglais, 238, 449, 462, 497, 623, 739, 745 : — du chinois, 394 : du latin, 503 : — du russe, 740.
— en *grec moderne :* du français, 234.
— en *italien :* du français, 695 : — du latin, 432.
— en *latin :* du français, 766 : — de l'hébreu, 527 : — de l'italien, 168.
Trombell (Colonel). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
TURQUIE, 719.
TYPOGRAPHIE, 122.

U

UNIVERSITÉS :
— des Iles Ioniennes, à Céphalonie, 262 : — (ancienne) d'Aix, 749 : — de Moscou, 786.

V

Vacca Berlinghieri (André). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Van der Chys. De pecore etiam in æstate in stabulis retinendo, etc., 179.
Van Rensselaer (Jer.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Variations magnétiques (Exposé des) et atmosphériques du globe terrestre, par J. Quinet, 449.
Vaudeville (Du) considéré comme genre de poésie dramatique, par J. L. Heiberg, 154.
Veillées (Les) françaises, par Poirié Saint-Aurèle, 505.
Verenet (G. C.). *Voy.* Invalide.
Vergnaud (A. D.) *Voy.* Manuel de chimie.
Vergnaud-Romagnesi. Notice historique sur l'ancien grand cimetière, et sur les cimetières actuels de la ville d'Orléans, 207.
— — *Voy.* Album.
Verneilh-Puiraseau. Histoire de l'Aquitaine, 744.
Vers à soie. *Voy.* Bonafous.
Veuves indiennes. *Voy.* Réunion.
Vicino (*Felice*). *La morte di Socrate*, 695.
Victoire de Ayacucho. *Voy.* Discours.
— *Voy.* Harangue.
Victoria (G.). *Voy.* Message.
VIE de Jean Dryden, par Walter Scott, A. 107.
— et Œuvres d'Albert Durer, par J. Heller, 430.

— d'Edward Jenner, par J. Baron, 415.
— de François de Sickingen, etc., par E. Munch, 683.
— (Notices sur la) et les ouvrages de Melchior Cesarotti, 695.
— du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, par Frédéric-Gaëtan, comte de La Rochefoucauld, 758.
Viennet. *Voy.* Sélim.
Villenave (T. H.) *Voy.* Hiboux.
Vinaigrier. *Voy.* Manuel.
Violon (Essai historique sur le), par Cartier, 295.
Virginie, tragédie, par Guiraud, 560.
Vivian Grey, 417.
— — (*The continuation of*), *ibid.*
— — (*A complete Key to*), *ibid.*
Voisin (F.). Des causes morales et physiques des maladies mentales, etc., 707.
Volcan d'Owhyhée, 782.
Volta (Alexandre). *Voy.* Nécrologie.
Voyages :
— (Résumé des) entrepris par la Grande-Bretagne pour perfectionner l'hydrographie des mers polaires arctiques, M. 5.
— dans l'intérieur de la Colombie, par J. P. Hamilton, 412.
— dans l'Afrique occidentale, etc., par W. Gray et Dochard, A., 623.
— et découvertes dans le nord et les parties centrales de l'Afrique, etc., par Denham, Clapperton et Oudney, A., 623.
— du major Laing à Tombouctou, 245.
— dans la Marmarique, etc., par J. R. Pacho, 770.
— dans la Russie méridionale, par Gamba, A., 90.
— du duc de Richelieu, 499.
— en Suisse, en Italie, etc., par C. Otto, 683.

W

Wailly (Gustave de). *Voy.* Bayard.
Warnkœnig, C.—B., 166.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXIV.

ERRATA DU TOME XXXIV.

*Cahier d'*Avril. Page 15, ligne 12, mettez une virgule au lieu du point-virgule, après le mot *corvette*; p. 107, l. 25, *de suite*, lisez : *tout de suite;* p. 152, l. 31, *d'un peu de*, lisez : *de quelque;* p. 165, l. 3, *Rennarus*, lisez : *Reimarus;* p. 174, l. 37, *Miceli*, lisez : *Micheli;* p. 175. l. 8, *colezione*, lisez : *collezione;* p. 207, l. 16, mettez une virgule après le mot *tableau;* p. 222, l. 5, mettez une virgule, au lieu du point-virgule après le mot *à-propos;* p. 223, l. 41, *son caractère*, lisez : *ce caractère;* p. 229, l. 37, *de suite*, lisez : *tout de suite;* p. 237, l. 40, *a donné*, lisez : *a donnés.*

Cahier de mai. P. 354, l. 34, *occupée*, lisez : *occupé;* p. 375, l. 16, *traite*, lisez : *traité;* p. 379, dernière ligne, *ils ne nous manquerait pas*, lisez : *ils ne nous manquerait pas;* p. 384, l. 14, *d'instincte*, lisez : *d'instinct;* p. 399, l. 4, et dans tout le cours de l'article, *Jee-Yeoupe*, lisez : *See-Yecupe;* p. 399, l. 21, *Houngin*, lisez : *Houngiu;* p. 413, l. 11, *leurs traits semblables*, lisez : *leurs traits sont semblables;* p. 426, l. 23, *et des trois ponts*, lisez : *et des trois ports;* p 441, l. 30, *des pensées*, lisez : *des pensers;* p. 505, l. 15, supprimez ces mots : *du reste;* p. 521, l. 17 et 31, *en Limousin*, lisez : *dans le Limousin;* p. 534, l. 34, *premiers*, lisez : *premières;* p. 535, l. 4, *payé*, lisez : *payée;* p. 535, l. 36, *se fit*, lisez : *se lit.*

Cahier de Juin. Page 681, l. 26, Noth, lisez; Roth; p. 691, l. 1, *campos que*, lisez : *camposque;* p. 743, l. 4, supprimez la virgule qui sépare le sujet du verbe; p. 787, l. 1re de la 2e note, *Raspologénie*, lisez : *Raspologénié;* p. 794, l. 7, *ouvrage*, lisez : *voyage.*

---

48 1915 4

AP
20
R53
t.34

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY